UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Purchased for the Library

of the

University of Toronto

out of the proceeds of

The John Squair French Library Fund

the gift of

John Squair, B.A.

Fellow, Lecturer, and Professor of French Language and Literature

in University College

A.D. 1883-1916

Ἀλλ' ἡδὺ τοὶ σωθέντα μεμνῆσθαι πόνων

—*Euripides*

P
Fr.
R

I

REVUE CANADIENNE

TORONTO LIBRARY UNIVERSITY

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

206138
A: 10: 26

MONTRÉAL
CIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 28 RUE ST-GABRIEL

1881

II

AP
21
R34
v.17

1906

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

JANVIER, 1881.

SOMMAIRE:

I.—PROSPECTUS ..... * * *
II.—LES LETTRES CANADIENNES (Poésie) ..... BENJAMIN SULTE.
III.—PÊLE-MÊLE, Par L. H. Fréchette, (Etude critique) ..... PASCAL POIRIER.
IV.—CATHOLIQUE EN PRINCIPE ET LIBÉRAL EN PRATIQUE.... E. N. P.
V.—LES DROITS DU CLERGÉ DANS LES ÉLECTIONS (1er Article) JUS.
VI.—PETITE CAUSERIE ..... ERNEST GAGNON.
VII.—L'ÉQUILIBRE INTER-PROVINCIAL ..... JOSEPH ROYAL.
VIII.—REVUE POLITIQUE ..... GUSTAVE LAMOTHE.

MONTRÉAL
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 28 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT:

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance.

BUREAU DES DIRECTEURS:

Hon. F. X. A. TRUDEL,
MM. B. A. T. DEMONTIGNY,
ALPH. DESJARDINS,
MM. E. LEF. DE BELLEFEUILLE,
AIMÉ GÉLINAS,
P. B. MIGNAULT,

GUST. LAMOTHE, *Secrétaire.*

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire, M. GUST. LAMOTHE.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. P. E. PANNETON, Gérant.

BUREAU : No. 28. Rue St-Gabriel, Montréal.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie, Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contienent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE.

"Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

AU PUBLIC.

Il y a un an, nous rendant aux vœux des amis de la littérature, nous entreprenions de continuer la publication de la *Revue Canadienne*, dont la disparition récente causait des regrets. Notre littérature se trouvait sans organe, dans un moment où elle en sentait plus que jamais le besoin. Pour la première fois, depuis un siècle, la France avait les yeux sur nous et nous contemplait avec curiosité et intérêt. Il fallait montrer ce que nous sommes et ce que nous pouvons faire en littérature comme en politique. Et tous les anciens organes de nos lettres étaient tombés, victimes de la crise.

Notre œuvre a été entourée de sympathies. Les abonnés nous sont venus nombreux et empressés. Les littérateurs nous ont tendu la main et, pendant l'année entière, leur concours ne nous a pas fait défaut. Chaque livraison nous a valu des appréciations encourageantes et des félicitations. Nos articles ont été commentés et cités ; notre publication est allée même soulever des applaudissements à l'étranger. Bref, nos efforts ont eu plus de succès que nous en attendions.

Nous avons une autre raison de nous féliciter de notre œuvre. Depuis la réapparition de la *Revue Canadienne*, nous constatons, en cette province, une accélération du mouvement littéraire. Déjà de nouveaux organes des lettres apparaissent. Il y a émulation ; on sent la vie. Sans prétendre au mérite entier de ce renouveau, nous nous croyons justifiables de dire que notre publication y a contribué dans une large mesure.

Le volume XVIIe de la *Revue Canadienne*, dont le dernier numéro vient de paraître, est l'un des plus remarquables de la collection. Nous croyons pouvoir dire qu'aucune revue du pays n'a encore réuni, en douze mois, une série d'articles aussi variés et aussi intéressants à la fois. Nous avons donné des travaux dans presque tous les genres : poésie, critique littéraire et dramatique, questions d'histoire canadienne et étrangère, études biographiques, dissertations sur les principes sociaux, commentaires sur nos lois et notre jurisprudence, élucidation de questions politiques, articles sur événements récents et questions actuelles, publication de documents inédits, études géographiques et topographiques, récits de voyage, essais sur la littérature, causeries sur les sciences, sur la musique, un roman canadien, plus une revue mensuelle des événements et un bulletin bibliographique. Et remarquons que ce sont tous des travaux

10

inédits dûs à des plumes canadiennes. Une revue qui, dans une année, compte parmi ses collaborateurs : MM. le juge Routhier, l'abbé Casgrain, B. Sulte, L. P. Lemay, E. Marceau, J. A. Poisson, A. D. DeCelles, Eust. Prudhomme, le sénateur Trudel, P. Poirier, E. Gagnon, Jos. Royal, Albert Lefaivre, J. Desrosiers, R. O. Pelletier, Sév. Lachapelle, J. E. Roy, J. P. Tardivel, P. B. Mignault, C. M. Panneton, E. Blain de St-Aubin, L. D. Mignault, etc., peut se présenter avec assurance devant le public.

C'est pour nous un plaisir et un devoir de dire que les classes instruites ont compris l'importance de notre œuvre et nous ont secondé. Nous leur demandons la continuation de leur encouragement, de leur aide, et nous croyons y avoir droit.

Au commencement de la nouvelle année, nous faisons de nouveau appel à tous nos littérateurs. Nous n'excluons aucun genre, pourvu que les travaux ait ce caractère spécial qui distingue les articles de revues. Nous avons pu donner à nos littérateurs une rémunération raisonnable, et le public lettré nous mettra cette année, nous l'espérons, en mesure de faire autant sinon davantage.

A part les dépenses nécessaires d'impression et d'administration, toutes les recettes vont aux collaborateurs. C'est leur œuvre autant que la nôtre. A eux de la faire prospérer.

Nous allons nous efforcer, pendant l'année qui va commencer, de maintenir la *Revue Canadienne* à la hauteur qu'elle a atteinte, et de lui faire remplir le but qu'elle se propose.

La Rédaction.

Montréal, décembre 1881.

VI

LA REVUE CANADIENNE

PROSPECTUS

I

Ceux qui s'occupent de littérature ont pu constater que dans tous les pays on lui donne des organes spéciaux, et que ces organes sont considérés comme une condition essentielle de son parfait développement. La littérature a une vie propre ; elle se choisit dans la société un coin tranquille et paisible, et c'est la déplacer que de la confier aux allures vives et mouvementées de la presse quotidienne. Combien de belles productions cette dernière n'éparpille-t-elle pas à tous vents, pour les laisser tomber le lendemain dans un éternel oubli ? La vraie littérature ne se contente pas de cet éclat d'un jour. Elle veut vivre, elle veut demeurer, consentant d'attirer moins de regards mais plus de considération. Elle ne se prodigue pas à tous venants ; mais elle invite les esprits délicats à la suivre et à l'admirer ; elle se veut, hors de la portée du vulgaire, des sanctuaires choisis où ses disciples peuvent toujours pénétrer, se rencontrer et se connaître.

Les lettres canadiennes comme les autres et plus même que les autres ont besoin d'un tel sanctuaire, exigent des organes. Il y a dix-sept ans on le comprit, et la *Revue Canadienne* vit le jour. Parcourons ses pages depuis cette date ; les écrits, les travaux dignes de mention et dignes d'être conservés y abondent. On peut les relire avec plaisir et avec fruit. Sans l'intermédiaire de cette publication ils n'auraient jamais été ou ne seraient plus. Ensevelis dans

les notes de leurs auteurs, ils attendraient une lointaine aurore ; ou bien, fruits exotiques de la presse quotidienne, cette marâtre à la démarche hâtive et impatiente en aurait depuis longtemps perdu et fait perdre le souvenir. En Canada le nombre des lecteurs est restreint, et le travail de l'impression coûte un prix élevé. Combien de bonnes et belles choses qu'on n'ose mettre en volume, craignant les difficultés matérielles ? Recueillons-les et les condensons en quelques pages, et qu'elles ne soient pas perdues pour la postérité.

Depuis dix-sept ans le mouvement littéraire s'est accentué, la classe instruite s'est accrue et le nombre des productions de l'intelligence est devenu plus considérable. Il existe dans nos centres populeux des sociétés littéraires florissantes, et on a commencé à stimuler nos jeunes talents en les inviatnt à prendre part à des concours divers. Les questions historiques sont soumises à des investigations minutieuses et réitérées. Archives, documents privés, récits légendaires souvenirs des vieillards, traditions de famille, on interroge tout avec un soin extrême, et, grâce au zèle infatigable de nos historiens nationaux, nous pouvons relever chaque pas de la civilisation dans le nord de l'Amérique.

Nous suivons avec grand intérêt le résultat de ces recherches. Elles ont pour nous un attrait de cœur ; elles nous donnent un sentiment d'orgueil. Mais voilà que nous ne serons plus seuls à nous y intéresser, et nos historiens peuvent compter désormais sur de plus nombreux lecteurs. La France s'est souvenue soudain du rejeton qu'elle a abandonné depuis plus d'un siècle sur les bords du St-Laurent. Elle se rappelle que nos ancêtres furent ses enfants et que nos gloires sont les siennes. Et si les relations nouvelles qui s'établissent ont de l'importance au point de vue politique, elles en ont aussi pour notre littérature.

Notre mouvement littéraire tend sans cesse à se généraliser. Nous nous essayons dans tous les genres. Donnons aux lettres canadiennes un centre vital, actif ; ouvrons les pages d'une bonne *Revue* à tous les talents et notre littérature vivra ; nous pourrons en montrer avec orgueil les développements. Historiens, littérateurs, hommes versés

dans les arts et les sciences, nous vous faisons appel ; prêtez-nous votre concours.

La *Revue Canadienne* a son passé littéraire ; il répond de son avenir. Cette déclaration est suffisante pour ceux qui depuis sa fondation l'ont suivie et encouragée. Ceux-là savent ce qu'elle a été et ce qu'elle a fait.

II

En janvier 1864, les fondateurs de la *Revue Canadienne* disaient dans leur prospectus :

" Notre but est d'ouvrir une carrière à la littérature, de " créer des spécialités, de travailler par des études et des " travaux à l'alliance des lettres et de la religion, et de pro- " pager et défendre les principes fondamentaux qui, suivant " l'enseignement infaillible de l'Eglise Catholique, forment " les assises de tout ordre social."

La première partie de ce programme a été fidèlement et amplement remplie. Nous n'avons qu'à jeter un regard sur les volumes de la *Revue* pour nous en convaincre. La seconde partie—celle qui regarde la propagation et la défense des principes sociaux—n'a pas reçu un soin égal, et l'intention des fondateurs n'a pas eu sous ce rapport son parfait accomplissement. Il n'en sera plus ainsi. La *Revue Canadienne* acceptera désormais toute la tâche qui lui a été tracée, et la mission si clairement définie qui lui a été donnée à sa naissance. Elle sera une revue consacrée à la défense sociale, observant tous les événements et les jugeant au seul point de vue des principes. La vérité catholique sera son flambeau, et elle acceptera pour guide, avec la foi la plus entière, les paroles tombées de la chaire infaillible. La *Revue* se sentira désormais forte de sa mission et elle l'accomplira à tout événement sans faiblir et sans faillir.

Nous allons donner quelques développements à cette partie de notre programme tant pour montrer la grande importance que nous y attachons que pour éclairer le public instruit dont nous attendons le patronage.

En Europe, des revues se sont choisi la spécialité de proclamer et d'affirmer les principes sociaux. Le bien qu'elles

opèrent est grand et les encouragements leur viennent de haut. La vérité attaquée et niée trouve dans ces revues une brillante défense et une éclatante revendication. Sans cesse sur la brêche, elles interrogent tout fait nouveau, observent tout courant d'opinion, sondent tout changement pour en saisir le but et en prévoir les conséquences.

Qui ne comprend l'importance de leur œuvre ? La société moderne est atteinte d'un mal profond ; il faut le découvrir, le mettre à nu. Elle flotte, elle erre, cherchant le mot de la fin dans tout phénomème, toute invention, tout progrès. Elle a perdu ses assises et c'est une noble mission, une noble tâche que de travailler à les lui rendre.

En Canada s'introduit aussi cet esprit moderne, ce désir irrésistible du nouveau. La liberté constitutionnelle donnant plein moyen d'action, on s'imagine trop facilement qu'il suffit de toucher à notre législation, à nos institutions pour remédier à nos maux. On veut souvent porter sur ces choses une main hâtive, imprudente et inexpérimentée, n'ayant en vue que l'intérêt immédiat et ne réfléchissant pas qu'un petit changement peut quelquefois causer dans le système des perturbations dangereuses.

Notre politique est emportée par le mouvement vertigineux du siècle ; notre législation se fait avec une hâte et une légèreté regrettables mais peut-être inévitables. Nous sommes loin du temps où, avec une prudente réserve, on attendait pour tout changement important la sanction antérieure de la coutume. Aujourd'hui, non-seulement les lois, mais les constitutions mêmes s'altèrent de jour en jour. Le mandataire du peuple se trouve tout à coup en présence d'une loi, d'une mesure dont il ne prévoit pas toute la portée. C'est une question qui touche à l'éducation, aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, qui affecte une base sociale, un principe religieux, ou qui comporte un vif intérêt national. Le législateur choisi par le vote populaire n'est pas toujours, ne peut pas être toujours compétent à la juger. Il est souvent bien disposé, il ne demande qu'à être éclairé et il est urgent qu'il le soit. Certains hommes se sont fait une spécialité d'étudier ces difficiles questions ; faisons appel à leurs lumières, chargeons-les de les traiter.

L'établissement du régime constitutionnel a donné à notre peuple des devoirs inconnus jusqu'alors, devoirs qu'il lui faut remplir avec conscience et connaissance. De là est née la nécessité de modifier l'enseignement populaire. Nous ne sommes plus au temps où il suffisait d'enseigner le respect et la soumission dus à l'autorité. Le rôle du citoyen ne se réduit plus à l'obéissance ou même aux simples représentations. Il a maintenant des droits et par là des devoirs nouveaux dont l'accomplissement, obligatoire en conscience, peut entraîner de graves conséquences. Il faut garder qu'il n'agisse en aveugle. Appelé à participer au gouvernement de l'Etat, sa main doit savoir donner la bonne impulsion. Il a besoin d'être éclairé, et les avertissements doivent lui venir du haut de toutes les tribunes.

Et ce devoir est devenu encore plus pressant depuis la Confédération. Notre peuple canadien-français tient maintenant dans sa main tout ce qui est essentiel à la sauvegarde de ses destinées. La législature de Québec a le contrôle de toutes les questions vitales ; elle statue sur tout ce qui touche de près aux bases de la société : la religion, la famille et la propriété. C'est son domaine, son champ d'action. Chaque faux pas est gros de conséquences, et peut affecter gravement la stabilité de la société. Et il n'y a plus, sur ce théâtre, cette vive rivalité de races et de foi, qui, sur toute question religieuse ou nationale, contribuait si puissamment à grouper du côté des bons principes la majorité de nos représentants. Cet aiguillon manque au bien et cet obstacle à l'erreur. L'ennemi venant du dehors était moins à craindre que celui qui naît au sein de notre nationalité. Au premier on attribuait facilement de pervers desseins ; au second le cœur est porté toujours à donner le bénéfice de bonnes intentions. Il faut donc plus que jamais une étude approfondie de toutes les questions graves de notre politique ; et cette étude est un devoir autant pour la partie dirigeante de la population laïque que pour le clergé. C'est de ces deux classes que doivent partir le concours et l'encouragement nécessaires aux hommes sérieux qui traiteront, au point de vue des principes catholiques, chaque question importante qui se présentera.

Et il ne faut pas se restreindre aux mesures législatives. Les fausses théories qui infestent les intelligences dans le vieux monde ont leur influence parmi nous. Nous ressentons dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre matériel le contre-coup de toutes les grandes commotions européennes, et les échos des luttes sociales et religieuses qui s'y livrent parviennent distinctement à nos oreilles. Les erreurs sont partout les mêmes ; ce qu'elles font ailleurs, elles le feront en Amérique. Il importe de se prémunir, de se préparer. Convaincus que l'ordre n'a d'autres bases que les principes sociaux tels que les entend l'Eglise, nous devons veiller à ce que ces principes demeurent intacts dans l'esprit de notre population. Nous devons, devant tout fait nouveau, tout courant d'idées, les proclamer et les faire bien connaître. Notre vaillant clergé est là ; joignons à sa grande influence les moyens que nos institutions constitutionnelles mettent plus spécialement à notre portée. Notre nationalité—l'histoire en fait foi—a un caractère spécial ; travaillons à le lui conserver. Contre l'invasion universelle des doctrines funestes, il faut protéger notre peuple. C'est un devoir d'écrire et un devoir pour ceux qui comprennent d'encourager les écrivains se vouant à cette œuvre. La partie saine de notre population le comprend, et nous avons lieu de croire que le clergé attend avec hâte qu'une revue accepte une telle mission.

Nous allons donc, encore plus spécialement que par le passé, suivre pas à pas et même précéder, si c'est possible, le mouvement des idées parmi nous. Nous tâcherons de bien saisir le point menacé, de le déterminer avec précision, et nous appellerons alors à notre secours les hommes de science et d'expérience habitués à manier la plume.

Nous ferons la même chose pour les questions comportant de grands intérêts matériels, tout en restant étrangers aux querelles de parti.

III

Nous comptons sur la collaboration de tous ceux qui peuvent alimenter une revue, et nous avons déjà reçu promesse de concours de la part de plusieurs de nos principaux litté-

rateurs. L'entreprise n'étant en aucune manière une spéculation, les éditeurs ont décidé qu'après le paiement des dépenses nécessaires d'impression et d'administration, le surplus des recettes sera appliqué à rémunérer les écrivains.

L'examen et le choix des matières sera confié à un bureau de direction. Les collaborateurs ne seront responsables que de ce qui paraîtra sous leur signature.

Il sera publié un feuilleton intéressant. Autant que possible nous nous procurerons des romans canadiens inédits.

Les livraisons de la *Revue Canadienne* paraîtront vers le 25 de chaque mois. Elles seront chacune de 64 pages, format in-octavo. L'abonnement fixé à la somme de deux piastres et demie par an sera réduit à deux piastres pour ceux qui paieront d'avance.

La suspension de la *Revue* avait causé des regrets dans notre monde littéraire, et nous croyons que sa réapparition sera accueillie avec une vive sympathie. La crise financière que nous venons de traverser avait forcément ralenti le zèle des amis de la littérature ; nous espérons que les temps meilleurs vont le faire revivre plus fort que jamais.

Les matières seront variées et la *Revue* sera générale. Nous ne laisserons passer inaperçue aucune question importante. Nous voulons que la *Revue* se recommande d'elle-même par le choix judicieux, par l'intérêt et par l'importance de ses matières, à l'attention et à l'encouragement du public instruit.

Montréal, Janvier 1881.

LES LETTRES CANADIENNES.

La *Revue*, enfin, se ranime
A l'aurore des temps nouveaux,
Et, devant un cercle unanime,
Revêt ses habits les plus beaux.
Nous avons travaillé plus de quinze ans ensemble ;
Plusieurs sont disparus qui combattaient le mieux ;
Cependant, la phalange augmente, ce me semble—
Vivent les jeunes et les vieux !

Par l'éloquence et par la plume,
Par l'étude et par la raison,
Le patriotisme s'allume
Comme un flambeau sur l'horizon.
De toutes parts accourt le talent qu'il facine
Et qui lui forme un chœur aux chants mélodieux.
Je voudrais que l'amour du pays prît racine
Chez les jeunes et chez les vieux.

Rien n'inspire les gens honnêtes
Comme le respect des auteurs.
S'ils sont courageux nos poètes,
Nos artistes, nos prosateurs,
C'est qu'un devoir sacré les pousse en la carrière.
L'âme des Canadiens se révèle chez eux.
Point d'argent, on le sait, mais la patrie est fière
De ses enfants, jeunes ou vieux.

Du sentiment qu'ici j'exalte
Un peuple entier connaît le prix.
Servons-le bien ! jamais de halte,
Et jamais d'orgueil mal compris !
La terre américaine avive les courages.
Il nous faut le sentir, puis chercher nos milieux.
Formons un corps d'élite et bravons les orages :
Unissons-nous, jeunes et vieux.

Le commerce abonde en merveilles.
La finance offre des attraits.
On fait sonner à nos oreilles
Les mots : politique et succès.
Les lettres nous vaudront une armée aguerrie
De vaillants défenseurs, des chefs victorieux.
Recrutons pour ces rangs, au nom de la patrie,
Parmi les jeunes et les vieux !

BENJAMIN SULTE.

PÊLE-MÊLE.

Fantaisies et Souvenirs Poétiques.—Par L. H. FRÉCHETTE.

Rien ne réussit comme le succès. Depuis que l'Académie française a décerné à M. Louis Honoré Fréchette le prix Montyon "pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs," une portion du pays veut absolument que l'auteur des *Fleurs boréales* soit le plus grand poète qu'on ait vu, un poète qui "s'abime sous le poids de sa propre gloire." Hier encore il errait avec Benjamin Sulte et Pamphile Lemay dans les contre-forts du Parnasse. Les Quarante l'ont couronné : le voici monté au fin sommet. De sorte qu'il est vrai de dire que c'est à l'Académie dont M. Camille Doucet est le secrétaire perpétuel, que nous devons la découverte de notre Victor Hugo canadien. Sans l'Académie, M. J. P. Tardivel jurerait encore ses grands dieux que M. Fréchette ne tourne pas mieux un sonnet que son ami M. Chapman.

Et pourtant avant d'écrire ses *Fleurs boréales* et ses *Oiseaux de neige*, M. Fréchette avait donné aux lettres *Pêle-mêle*. Qui en a parlé ? Pas un journal. Qui l'a lu ? Quelques désœuvrés.

Je n'ai pas vu les poèmes académiques de M. Fréchette, mais je doute qu'ils valent mieux que son *Pêle-mêle*.

Comme ciselure, comme orfèvrerie, comme *poli*, nous n'avons rien dans notre littérature canadienne d'aussi parfait que cet écrin.

La forme est soignée jusqu'à l'excès, et la coupe du vers est irréprochable. Au reste, M. Fréchette appartient à l'école de ceux qui nourrissent le "scrupule de la forme," comme disait Sainte-Beuve. Cette école remonte à 1830, et a pour chef Victor Hugo. Du maître aux innombrables

disciples il y a loin. Mais les disciples se reconnaissent tous à une marque certaine : l'amour des couleurs voyantes, la recherche des images et des antithèses, une désinvolture souvent échevelée, et la richesse de la rime.

La richesse de la rime est même le grand et quelquefois l'unique mérite d'une certaine catégorie de disciples.

A défaut des éclairs de génie qui sillonnent le front du maître, il ont la lime avec laquelle ils polissent le métal qui reluit au soleil ; n'ayant pas le glaive flamboyant, ils font flamboyer l'étui.

C'est le vernis romantique, représenté par Théodore de Banville, substitué à la cheville classique, représentée par l'abbé Delisle.

"Théodore de Banville," disait Rapin, autrement Louis Honoré Fréchette, dans une de ses chroniques à *La Patrie*, "c'est le poète aux rimes d'or, mais creux."

Que Rapin y prenne garde, Théodore de Banville est le frère de lait de Louis Honoré Fréchette. Ils ont eu la même nourrice, ils ont sucé la même mamelle. Puis l'un a fait *Pêle-mêle* et les *Fleurs boréales*, couronnées par l'Académie française ; l'autre a écrit *Diane au bois* et les *Odes funambulesques*, qui ont failli lui ouvrir les portes mêmes de l'Académie.

Les *Oiseaux de neige* auront-ils un plus grand retentissement en France que n'en ont eu les *Odes funambulesques ?* Il est permis d'en douter. Il est permis de douter aussi que l'immortalité de M. Fréchette soit plus longue que celle de Théodore de Banville.

C'est que la rime est épuisée. C'est que le lecteur a à satiété de ce genre qui dit beaucoup aux yeux et souvent peu à l'intelligence. Quand on voudra dans dix ans, dans cinquante ans, lire les beaux vers qu'a produits cette école, on lira Victor Hugo. Le maître contient surabondamment tous les disciples. Et puis l'on a Musset.

Le grand défaut de la plupart des disciples c'est de laisser froid le lecteur pendant qu'eux-mêmes n'ont que larmes, déchirements de cœur et désespoirs. On est médiocrement ému devant ces douleurs savantes, et savamment conduites, qui s'avancent méthodiquement, ont les mêmes retours,

disent éternellement la même chose, s'essuyent les yeux de la même manière, poussent les mêmes soupirs, à peu près comme ces pleureuses à gage, *præficæ*, qui suivaient le convoi mortuaire des chevaliers romains en s'arrachant les cheveux et en déchirant les échos de la Cité de leurs lamentations funèbres. Comme elles savaient pleurer avec beaucoup de perfection, elles étaient de tous les enterrements, de même que les pamoisons du cœur se rencontrent dans tous les sonnets et dans toutes les petites pièces rimées des imitateurs de Victor Hugo.

Puis il y a la rêverie vaporeuse qui nous vient de l'Allemagne, et qui, elle aussi, enfante volume sur volume dans cette belle terre de France, inondée de soleil.

Tous ces vers sont bien faits, coulent de source, ont plus de limpidité que maint passage de Corneille, sont corrects de mise, enfin, comme un petit maître irréprochable. Ils ont pour eux ce que les romantiques purs appellent la *forme*.

Quand une fois l'on a asservi la rime et trouvé le secret de la *forme*, l'on peut, avec quelques ressources, écrire des volumes de sonnets, de bluettes, d'odes et de morceaux pour album ; de même qu'un croque-notes qui est parvenu à vaincre certaines difficultés du doigté et à acquérir une certaine élasticité du poignet, peut créer des arpéges indéfiniment.

Ce genre de musique, toute d'exécution, dont la plus haute expression se résume dans la *variation sur thème*, nous vient aussi, je crois, de l'Allemagne. Rien n'était aussi beau, il y a quinze ans. C'était le " scrupule " de la fioriture. On ne jurait que par l'arpége et la chromatique, absolument comme l'on ne jure aujourd'hui, dans une certaine école, que par la *forme* et la rime.

L'arpége aujourd'hui tombe devant l'inspiration ; la rime cédera de nouveau la place à l'idée.

Dans vingt ans, si M. Fréchette fait encore des vers, et il est à espérer qu'il fournira jusqu'au bout une carrière aussi brillamment commencée, au lieu d'écrire :—

O mes vieux pins touffus, dont le tronc *centenaire*
Se dresse, défiant le temps qui détruit tout,
Et, le front foudroyé d'un éclat de tonnerre,
Indomptable géant, reste toujours debout

il mettra " dont le tronc *séculaire.* " Avec *tonnerre*, *séculaire* fournit une rime moins riche que *centenaire*, mais c'est le mot propre. Or le mot propre vaut mieux que la rime sonore, parce qu'il représente mieux l'idée. Les deux derniers vers, au reste, ne sont là que pour rimer avec les deux premiers.

Voici un autre passage où le vers est sonore et la rime fastueuse. C'est un rapprochement entre le *Québec*,

> Le steamer qu'emportait la *roue au vol sonore*

et le grand fleuve Saint-Laurent. Ecoutez :—

> Vous êtes tous deux rois, étonnante structure,
> Et toi, fier Saint-Laurent, fleuve majestueux :
> Si l'un est couronné par sa belle nature,
> L'autre, voguant drapé dans son architecture,
> Est noble comme lui, comme lui fastueux.

En dehors de *structure* rimant avec *nature* et *architecture*, et de *majestueux* rimant avec *fastueux*, que trouve-t-on dans cette strophe ronflante adressée au capitaine Labelle ? Du galimatias, "étonnante structure drapée" dans de grands mots.

Les deux vers suivants, pris de *La tombe de Cadieux*, nous montrent les mêmes qualités de versification, richesse de la rime, et les mêmes défauts de style, pléonasme :

> Ah ! c'est que, sous tes flots et dans tes sables mous,
> Bien des corps délaissés dorment *dans tes remous !*

Ces défauts qu'on rencontre assez fréquemment dans *Pêle-mêle*, appartiennent à l'école plutôt qu'à l'auteur. C'est un tribut que M. Fréchette paie à la *Légende des Siècles ;* car, outre le talent de faire facilement des vers difficiles, il possède une véritable âme de poète. Il y a du *mens divinior* chez lui.

Il est un des grands disciples de l'école, et quelques-unes de ses pièces sont en tous points dignes des maîtres.

Mais le malheur c'est qu'il n'est que disciple et que le maître perce partout. Sur toutes ses pièces l'on voit planer confusément l'ombre de Hugo, de Lamartine, de Musset et de Byron. Chaque vers vous rappelle un vers que vous avez lu. Ce n'est pas la même substance, c'en est l'image, le *phantasma.* Ce n'est pas du plagiat, c'est de l'imitation.

Prenez par exemple la pièce " *Sur la tombe de Cadieux.* " Les trois premiers vers,

> Sur un îlot désert de l'Ottawa sauvage,
> Le voyageur remarque, à deux pas du rivage,
> Un tertre que la ronce achève de couvrir,

vous font souvenir malgré vous des trois premiers vers de l'ode de Lamartine à Napoléon :—

> Sur un rocher battu par la vague plaintive
> Le nautonier de loin voit blanchir sur la rive
> Un tombeau près du bord par les flots déposé.

Les mêmes rapprochements reviennent partout. *Fatalité*, c'est du Musset ; à *Florence* c'est du Byron servi froid ; *Alleluia*, c'est du Turquety, du Lamartine et de l'Ancien Testament ; *Bonfanti*, c'est de tout le monde.

Quant à Victor Hugo il est présent partout, comme dans ce distique :—

> Et les petits oiseaux dans le duvet des nids
> Chantaient sous l'œil de Dieu leurs amours infinis.

Doit-on en conclure que la poésie, comme l'histoire, se répète ?

Je prends mon bien ou je le trouve, disait Molière ou Lafontaine. Pour le malheur de M. Fréchette, les sources où il puise sont trop connues de tous les lecteurs français. L'imitation quelque déguisée, quelque savante, quelque heureuse quelle soit, sera toujours de l'imitation, et Hugo, Musset et Byron vivront, quand nul ne se souviendra de leurs imitateurs, fussent-ils aussi grands que les modèles. Or, M. Fréchette n'est pas de taille à lutter contre les géants de l'école romantique.

Il possède, sans doute, des qualités incontestables, une pureté de diction, une limpidité de style presqu'inconnues de nos poètes canadiens ; il a beaucoup de grâce et souvent de sensibilité vraie. Mais cette puissance de création qu'on appelle le génie lui fait défaut ; il semble ne pouvoir gravir que les sentiers battus. Il emprunte tout, jusqu'aux sources même de son inspiration. C'est un "nid" gazouillant ses amours sous le regard de Dieu, c'est " un rayon d'aurore "

dans le " ciel bleu," ce sont les " bruits qu'une vision apporte, " c'est la vue d'une " charmille, " c'est " la sylphide vermeille qui s'éveille avec les papillons, " c'est " la grenouille stridente," c'est la " belle nature " couronnant le fleuve Saint-Laurent, ce sont des " pics géants que le ciel décore," " des monts qui défient le regard humain, " c'est votre éclat,

O caps entassés dont l'orgueil se mire
Dans les flots profonds du noir Saguenay !
Falaises à pic que la foule admire !
Rocher que la foudre a découronné !

comme dans l'*Impromptu à madame G...*

Tous ces objets se trouvent dans la " belle nature," mais on les trouve aussi dans Victor Hugo, où ils sont plus faciles à découper.

Par contre, l'on ne rencontre rien de tout cela dans les auteurs anciens comme source de l'inspiration, et je n'ai pas mémoire qu'Anacréon ni Horace aient jamais entassé de cette manière Ossa sur Pélion pour prouver à madame G... leur amitié. Les albums de l'antiquité étaient de dimension plus petite.

PASCAL POIRIER.

(*à continuer.*)

Catholique en théorie et libéral en pratique.

De toutes les erreurs du temps la plus funeste, à notre sens, est celle du *Libéralisme.*

C'est aussi de beaucoup la plus difficile à saisir ; et l'on est encore à en chercher, après de longues années d'étude, une définition véritablement adéquate.

Que faut-il, en effet, entendre par ce leurre du libéralisme ? Est-ce l'antique serpent de l'Eden, ou le Protée changeant de la Fable ? Est-ce la sirène perfide des Anciens, ou le génie redoutable du Méphistophéles de Goëthe, que cette mystérieuse puissance qui règne sur le monde moderne et semble avoir ensorcelé les plus beaux peuples de l'Europe ?

Le *Libéralisme* est tout cela ; mais tout cela tellement réuni, tellement fondu et confondu que son plus grand trait de caractère consiste à n'en avoir aucun ; et voilà pourquoi l'on hésite à se fixer sur le mot auquel il faudrait s'arrêter pour le mieux distinguer de tout le reste.

Si la liberté véritable est un droit qui se peut définir, il est plus facile de dire ce que le libéralisme n'est pas, que de bien faire comprendre ce qu'il est. La difficulté vient ici de ce que nous le voyons changer sans cesse, varier ses formes à l'infini et multiplier ses couleurs ; se faire, dans un sens, tout à tous ; tantôt prendre le ton de l'impiété la plus forcenée, et tantôt adoucir sa voix jusqu'aux maximes évangéliques.

Tout ici, absolument tout, dépend des circonstances, c'est-à-dire du milieu dans lequel le principe libéral est appelé à faire son œuvre. Nous constatons qu'en effet autant le libéralisme se montre violent, audacieux, implacable quand il est bien sûr du succès, autant il sait se faire pliant, hypocrite et servile lorsque la force lui fait défaut. Il renoncera, dans ce dernier cas, à ses maximes les plus chères ; il répudiera

même son nom, si absolument vous le voulez. Pour lui, le but à atteindre est de se faire accepter par le plus grand nombre possible, et la loi suprême de son art consiste à ne montrer ses vraies couleurs que par degré, avec prudence, ou à mesure qu'il constate chez ses dupes des dispositions plus faciles.

De là les diverses espèces de libéralisme, ou plutôt les diverses formes sous lesquelles le principe se présente, suivant les circonstances de lieux ou de personnes.

Il y a, en effet, ce qu'on est convenu d'appeler le *libéralisme avancé*, le *libéralisme modéré*, et (*the last, but not the least*) le *libéralisme catholique*. C'est surtout de ce dernier que nous voudrions parler ici : car, dans une société comme la nôtre, où règne encore l'esprit chrétien, il n'en est guère d'autres de possible.

Donc, que faut-il entendre par le *libéralisme catholique ?*

La réponse faite à cette question par l'illustre et très populaire Monseigneur de Ségur nous a paru renfermer des distinctions si lumineuses que nous ne résistons point au désir de la reproduire.

" Au fond, dit-il, le libéralisme catholique consiste dans une fausse idée de la liberté (1), idée protestante acceptée par des catholiques. Il y a ici à distinguer trois choses, souvent unies, mais parfaitement distinctes, à savoir : un sentiment, un parti et une doctrine.

" Chez les uns, le libéralisme catholique est une affaire de sentiment ; chez les autres, c'est une affaire de parti ; chez d'autres enfin, et c'est le petit nombre, c'est une affaire de doctrine."

Puisqu'il n'y a que fort peu de catholiques qui en fassent une question de doctrine, même en France, où pourtant l'erreur ne manque ni d'audace, ni d'organes, nous dirons de suite qu'au Canada le libéralisme doctrinal est encore plus restreint qu'ailleurs. Il existe bien parmi nous un certain cercle de libéraux qui tiennent aux principes mêmes de l'école et s'en font, dans la presse et ailleurs, les plus zélés

(1) Ne pas confondre la liberté avec le libre arbitre. Dans la thèse du libéralisme, il n'est jamais question que de la liberté extérieure, de la faculté de faire sans entraves extérieures ce que l'on veut.

promoteurs ; mais, nous le répétons, ces quelques acquets canadiens du libéralisme belge ou français parlent souvent ici dans le désert et n'ont encore pu réussir qu'auprès d'un fort petit nombre. La grande masse des libéraux de cette province refusent de s'intéresser à l'exposé de leurs grands principes, et une certaine prudence pratique les éloigne de l'école et des discussions de nos libéraux *doctrinaires*.

Il serait cependant difficile de dire combien ceux-ci tiennent encore à leur apprendre à tous comment les immortels principes de 1789, les trois grandes libertés modernes—la liberté de penser, la liberté de la parole et la liberté de la presse, forment les conditions nécessaires de toute vraie civilisation, du progrès et du bonheur des peuples. Ils auraient aussi à leur dire combien il est essentiel que l'Eglise soit séparée l'Etat et l'Etat séparé de l'Eglise ; que la nature même des choses, autant que la paix des parties, exige cette séparation, cette indépendance absolue de deux pouvoirs si différents. De là la maxime suprême de " l'Eglise libre dans l'Etat libre."

Tel est, en résumé, le programme du libéralisme véritable. Telle est toute la thèse libérale. Elle est, bien entendu, très loin de paraître absurde aux yeux des catholiques libéraux, même dans ce religieux pays ; mais autre chose est, à leur sens, de ne la point trouver si mauvaise et autre chose de s'en constituer ouvertement les docteurs. Quelle que soit donc, dans la pratique, la valeur de ces principes, nos libéraux catholiques admettent que, de son côté, l'Eglise prétend en professer d'autres, non moins certains, non moins pressants et qui renversent tout le système que nous venons d'exposer. De là, pour eux, un vrai malaise. Ils sont libéraux, ils le disent ; et ils sont catholiques, ils y tiennent ! Divisés ainsi contre eux-mêmes et poussés à bout d'arguments, " qui donc, disent-ils, nous délivrera de ces éternelles questions de principes ? Qui mettra fin aux tristes luttes que les doctrines contraires soulèvent dans cette paisible Province ? Qui fera cesser dans la presse toutes ces discussions scandaleuses ? Au nom du respect et de l'amour que vous vous devez entre frères, au nom de la paix des esprits et du bonheur de votre commune patrie, ultramontains, ou libéraux,

quelque soit le nom que vous preniez, entendez-vous, accordez-vous et, s'il n'y a pas d'entente possible, de part et d'autre taisez-vous et faites-nous grâce de vos grands principes."

C'est là, croyons-nous, le sentiment de la très grande majorité des libéraux-catholiques de ce pays. Ils ne veulent professer aucune des erreurs condamnées ou repoussées par l'Eglise, et ils lui laissent le soin de veiller sur la doctrine, quoiqu'ils n'aiment guère qu'on les accable de Brefs, de Bulles ou d'Encycliques. En somme leur soumission à l'Eglise en matières de Foi déplait fort aux *doctrinaires ;* mais enfin ils n'y peuvent rien ; le gros de leur armée s'arrête en face de l'hérésie ou du libéralisme doctrinal comme sur le bord d'un abîme et refuse d'y suivre son drapeau déjà engagé sur la pente.

Et si on l'accuse d'être illogique et de trahir ses principes, la foule répond, avec beaucoup de sens, qu'elle ne professe point d'autres principes que celui de la prudence pratique, ou de l'expédience en tout et partout ; que c'est là la grande loi de l'école et, dans tous les cas, sa tactique. Or, la prudence veut ici que l'on ne fasse point du libéralisme une affaire de Foi ou de doctrine et que l'on abandonne ce terrain aux autorités de l'Eglise.

Toute spécieuse que soit cette idée, il faut être cependant assez juste pour reconnaître qu'elle est loin de mériter le reproche d'impiété qui distingue le libéralisme des sociétés européennes. Non, ce langage n'est point celui d'un impie ou d'un héritique, à moins qu'ici l'ange des ténèbres ne se soit, pour nous mieux tromper, transformé en ange de lumière.

En quoi donc ces hommes modérés, "honnêtes d'ailleurs et pieux" pour parler comme l'a fait Pie IX, peuvent-ils être taxés d'erreur ? Comment peuvent-ils, avec justice, être mis au nombre de ces catholiques auxquels le même Pontife a si souvent reproché leurs funestes tendances, leurs alliances dangereuses, leurs inconséquences étranges, leur libéralisme enfin ?

Le voici, en fort peu de mots. En théorie ou en principes, ces hommes sont comme nous catholiques, c'est-à-dire qu'ils

admettent comme nous toutes les définitions de l'Eglise sur les deux points en question de l'*autorité* divine et de *la liberté* humaine ; mais, en pratique c'est autre chose. En pratique, ils sont libéraux, souvent en se défendant de l'être et quelque fois même sans s'en douter ; car, ils agissent, parlent ou se taisent absolument comme s'ils l'étaient.

Pour rendre justice entière à tous ceux de nos compatriotes qui font ainsi du libéralisme non une affaire de doctrine, mais de sentiment et de parti, il y aurait à écrire ici toute une histoire, non plus seulement de leurs *variations*, mais bien de leurs *contradictions ;* et l'ouvrage ne manquerait certes ni d'à propos ni d'intérêt.

E. N. P.

Les droits du clergé dans les élections.

1er ARTICLE.

I

Le jugement de la Cour de Révision dans la cause de l'élection contestée de Berthier a ramené devant le public la grave question de l'influence que le clergé peut exercer dans les élections, et la *Revue Canadienne* doit dire son sentiment à ce sujet.

Aucun intérêt grave ne lui doit être étranger, et comme la question légale se complique ici d'une question sociale et religieuse, elle a le devoir de parler, et, sans manquer au respect dû à l'autorité judiciaire, elle s'aquittera de ce devoir avec le franc parler de la liberté chrétienne.

Il se commet en jurisprudence des erreurs identiques à celles qui se produisent dans l'histoire, et les erreurs judiciaires ne sont pas les moins nombreuses.

Une calomnie est jetée dans le public contre un homme illustre qui ne daigne pas la réfuter. Un historien la ramasse et la publie. L'homme illustre meurt, et pendant des siècles les historiens se succèdent, se copient les uns les autres, et propagent à travers l'humanité ces erreurs historiques, que des siècles de travaux consciencieux auront peine à dissiper. C'est ainsi que l'histoire de Marie Stuart, de plusieurs papes et d'un grand nombre d'hommes éminents a été écrite.

Le même fait se produit dans la jurisprudence.

Un arrêt inique est prononcé par un juge ignorant, imbécile ou partial; mais cet arrêt flatte certaines passions ou certains préjugés. La même question est soulevée devant un autre juge, et pour ne pas s'imposer une étude difficile,

ou pour d'autres motifs plus ou moins raisonnables, il la décide de la même manière en s'appuyant sur le premier jugement rendu. D'autres tribunaux suivent, se copient les uns les autres, invoquent les mêmes précédents et contribuent à établir une jurisprudence routinière, au lieu de résoudre la question soumise par l'étude et l'application des vrais principes du droit.

Une première injustice sert de base à une seconde, la seconde à une troisième, et l'on élève ainsi un mouvement d'iniquité qu'une magistrature plus éclairée ne renversera qu'avec beaucoup de peine et de longs travaux d'érudition.

L'histoire générale du Droit contient de nombreux exemples de ces déviations de la justice humaine.

Elles se produisent surtout lorsque les tribunaux n'ont aucune notion du Droit naturel et des règles immuables de la Justice, et lorsque tout leur répertoire scientifique se compose de précédents et de textes infirmes, devenus lois par la volonté des parlements.

Il ne faut pas confondre les lois avec le Droit qui les domine et qui les éclaire. La loi change, mais le Droit est invariable. La loi est faite par les hommes, mais le Droit émane de Dieu.

C'est ce Droit immuable que les tribunaux devraient connaître, et c'est à sa lumière qu'ils devraient étudier et interpréter les lois obscures que les parlements adoptent.

Ce n'est qu'après cette étude consciencieuse qu'ils devraient se permettre d'examiner les précédents, pour les repousser—s'ils sont contraires au Droit—et pour les invoquer comme raisons de second ordre—s'ils sont favorables.

Malheureusement, c'est le contraire qui arrive le plus souvent, dans notre pays surtout et c'est la première observation que nous nous permettrons à l'égard de la jurisprudence que nos tribunaux sont en voie d'établir sur les droits du clergé dans les luttes électorales.

Dans la cause de Bonaventure, dans celle de Charlevoix et dans cette dernière cause de Berthier ce sont des précédents et non pas des raisons que les tribunaux ont invoqués pour servir de base à leurs arrêts. Dans celle de Charlevoix le juge Routhier avait posé des principes de droit, dont il

avait déduit ses motifs. Mais la Cour Suprême, sans lui répondre, est revenue aux précédents qu'il avait lui-même rejetés pour de bonnes raisons.

Le plus important, et en réalité le seul arrêt alors invoqué contre les droits du clergé était celui de Galway, prononcé par le juge Keogh. Au seul examen de cet arrêt, le juge Routhier avait représenté le juge Keogh non pas absolument comme un cerveau détraqué ; mais il avait dit : il y a du désordre dans cette tête.

La Cour Suprême passa outre et s'appuya sur le jugement du juge Keogh, qui, très peu de temps après, était renfermé dans un asile d'aliénés.

Il semble qu'après cela nos tribunaux auraient dû cesser d'invoquer l'autorité de ce juge. Eh bien non, et le juge Johnson vient encore de le citer dans la cause de Berthier. Puisque nos magistrats ne veulent pas y renoncer, nous leur abandonnons cette autorité, et nous mentionnons le fait uniquement comme trait de jurisprudence routinière.

Après ces observations préliminaires, suffisantes pour expliquer comment s'établit une jurisprudence erronée avec l'aide des précédents, nous entrons dans l'examen des motifs du dernier arrêt prononcé dans la cause de Berthier. Ils sont bien loin d'être clairs—comme nous aurons occasion de le démontrer—mais nous nous efforcerons de saisir la véritable pensée de la cour en la dégageant de la phraséologie obscure qui l'enveloppe.

II

Disons d'abord que nous respectons, comme nous le devons, les trois savants juges qui ont décidé cette cause de Berthier, et que nous ne mettons en doute ni leur impartialité ni leur bonne foi.

On a trouvé étrange que Son Honneur le juge Johnson, ait commencé par réciter les *particularités*, et l'on s'est demandé pourquoi il avait fait cette longue énumération des plus graves accusations, lorsque le jugement devait être basé sur un seul fait reproché au curé Champeau. Plusieurs ont pensé que cette tactique était de nature à préjuger considé-

rablement les esprits contre les curés accusés, et cela est d'autant plus malheureux que le juge après avoir cité les accusations telles que formulées par les pétitionnaires, n'a pas eu besoin de déclarer qu'elles n'étaient pas toutes justifiées par la preuve.

Mais nous croyons qu'il n'y a eu en cela qu'une inadvertance, ou un oubli regrettable, et nous ne voulons pas accuser les intentions du savant juge.

Plusieurs légistes ont également trouvé que la preuve d'agence de M. le curé Champeau, déduite d'une lettre que lui aurait écrite M. le curé Loranger, était un peu, beaucoup légère. Mais ce n'est pas cette question qui nous intéresse. Remercions seulement MM. les juges d'avoir déclaré que *M. Loranger avait parfaitement le droit d'écrire la lettre en question à M. Champeau et que ce dernier avait celui de la recevoir* (sic) ! Ainsi, que ceux qui craignaient le contraire se rassurent ! Même en temps d'élection, les curés peuvent s'écrire et recevoir des lettres ! C'est M. le juge Johnson qui nous affirme que la loi ne le défend pas ! Liberté précieuse que nous ne devons pas ignorer !

Il y a plus, et le savant magistrat a trouvé le moyen d'étendre encore la liberté des prêtres. "*Je ne connais pas de loi même*, dit-il, *qui les empêche de faire allusion au sujet d'une élection publique du haut de la chaire, s'ils le jugent à propos.*" Vraiment ? Quelle législation libérale nous avons ! Il n'y a pas de loi *même* qui empêche les prêtres de *faire allusion* aux élections ! Ah ! M. le juge, vous êtes vraiment bien bon de nous le dire.

Mais... entendons-nous, *faire allusion* aux élections, c'est un peu vague ; *l'allusion* est une espèce d'allégorie... Est-ce à dire qu'il faudra pour parler des élections employer le langage figuré des paraboles ? Nous le supposons, mais il est malheureux que la Cour de Révision n'ait pas mieux défini les droits du clergé, et la limite précise qu'il ne doit pas franchir.

Au reste, il est juste de dire que, sous ce rapport, la Cour Suprême n'avait pas été plus explicite, et qu'il est aujourd'hui impossible de définir ce qui est permis au clergé et ce qui ne l'est pas, dans l'état actuel de notre jurisprudence.

Dans la cause de Bonaventure, la Cour de Révision avait déclaré dans un langage excellent et suffisamment clair que le prêtre avait bien le droit de défendre à ses paroissiens de voter pour tel candidat, de qualifier ce vote comme une faute, et d'indiquer la peine qu'y a attachée la justice de Dieu, mais qu'il ne devait pas menacer de refuser les sacrements.

Cela n'était pas très logique, si l'on veut ; mais c'était clair, et la limite du droit était marquée.

Malheureusement la Cour Suprême vint ensuite et embrouilla tout. Elle fit l'éloge de l'arrêt prononcé dans la cause de Bonaventure, elle l'invoqua comme si elle devait décider la même chose, et cependant elle décida le contraire et prohiba ce que le jugement de Bonaventure avait permis. Dans la cause de Charlevoix, en effet, des prêtres avaient déclaré que voter pour tel candidat était un péché ; mais aucun n'avait refusé, ni menacé de refuser les sacrements.

Suivant les principes posés dans le jugement de Bonaventure, l'élection de Charlevoix aurait dû être maintenue.

Or, la Cour Suprême l'annula, et elle alla même jusqu'à *nier au prêtre le droit d'indiquer un individu ou un parti comme entaché de quelque erreur religieuse !*

Vient maintenant l'arrêt de Berthier qui décide que le prêtre *a le droit de déclarer un parti bon, et de dénoncer l'autre comme mauvais.* C'est le contraire de ce qu'avait dit la Cour Suprême, et cependant M. le juge Johnson avait dit quelques lignes auparavant en parlant du jugement de la Cour Suprême : " *la sagesse de ce jugement ne saurait être discutée.*"

Ce qui serait amusant, si ce n'était triste, c'est de voir comment les juges dont je parle s'appuient les uns sur les autres, tout en décidant différemment.

Il n'y a qu'un point sur lequel ils paraissent bien s'entendre : c'est qu'une élection doit être annulée lorsque le clergé y a exercé quelque influence. Aucun d'eux pourtant n'osera jamais dire que l'influence cléricale dans les élections est illégitime de sa nature.

Mais poursuivons l'examen du jugement de Berthier, dont l'incertitude est si regrettable, et voyons si nous pouvons être satisfaits de la confusion qui y règne et des singulières doctrines qui se dégagent de ses obscurités.

III

Le fait unique sur lequel il est basé est raconté par le nommé Hénault. S'il faut l'en croire, cet homme serait allé au presbytère questionner son curé au sujet des pâques. Voici son récit textuel :—

Je suis entré ; j'ai dit : bonjour monsieur le curé ; il dit : bonjour M. Hainault. Il m'a demandé : Comment vont les rouges ? J'ai dit : "Ils vont assez bien, dans ce temps-ci, mais ils ont des difficultés pour faire leur pâques, et je voudrais bien faire mes pâques comme je les ai toujours faites depuis ma première communion." Il me dit là, dans cette occasion-là : pour quel parti avez-vous voté ? J'ai dit : j'ai toujours voté pour monsieur Sylvestre. Il m'a dit : voilà une élection qui se présente, voterez-vous dans le même sens ? J'ai dit : oui. Il m'a dit : "eh bien ! pas de pâques." J'ai dit : c'est bien ! je vous ai demandé à faire mes pâques, j'irai plutôt à confesse ailleurs et je ferai mes pâques."

Observons en passant que si M. le curé Champeau a dit ce qui précède nous ne voulons ni le justifier ni le blâmer. L'autorité épiscopale le blâmera peut-être. Elle lui dira peut-être qu'il n'y avait pas de raisons d'agir ainsi dans l'élection en question, et qu'avant de refuser les Pâques à raison du vote des électeurs un curé prudent doit consulter son évêque.

Mais il ne nous appartient pas de nous prononcer sur ce point.

La question pour nous—comme pour les tribunaux—n'est pas de savoir si le prêtre a agi opportunément, et dans les intérêts bien entendus de la religion et de la société ; mais la question est de savoir si la loi défend d'agir ainsi. On peut pécher contre la sagesse, contre la prudence, et même contre la justice, sans transgresser la loi civile. Tous les orateurs de hustings pèchent constamment contre ces vertus et contre la vérité, sans que la loi puisse les déclarer coupables de manœuvres frauduleuses. La loi ne saurait pénétrer dans ce domaine exclusivement intellectuel et spirituel où se meuvent les intelligences et les âmes.

Cela posé, voyons comment la Cour a envisagé la question. M. le juge Johnson dit après avoir cité le témoin Hénault :

Ici, donc, nous avons présent un cas touchant lequel il ne saurait y avoir aucune difficulté, si la loi que j'ai citée est pour prévaloir. Je ne dis pas maintenant que la loi que j'ai citée est pour prévaloir, parce qu'avant que je puisse le dire convenablement, je dois considérer ce qui est dit de l'autre côté, ce qui est à la vérité d'un très grand intérêt et d'une très grande importance. Je ne dis pas que, considérées comme proposition légale, ces prétentions présentent une grande difficulté ; mais je dis que nous avons éprouvé un très vif intérêt, malgré des décisions antérieures bien connues, en entendant ces prétentions discutées aussi habilement qu'elles l'ont été par les savants avocats des deux parties. La réponse qui est faite est maintenant faite pour la première fois. C'est exprimé, dans une grande étendue, par les mots "immunité cléricale," et c'est l'affirmation que les actes du clergé ressortissent seulement de ses supérieurs ecclésiastiques.

Les priviléges de la religion et du clergé catholiques romains, dit-on, ont été garantis par la capitulation et le traité, et conséquemment cette liberté d'exercer sa religion est au-dessus des dispositions de la loi des élections, qui est la loi du parlement de ce pays, et qui dit que certaines choses en certaines occasions sont des pratiques corruptrices et illégales, et peuvent avoir pour effet d'annuler une élection.

Je dois dire de suite que nous ne devons pas nous opposer à ce que l'on discute encore une fois sur une question déjà tant débattue et même complètement réglée, en autant que les faits de la présente cause sont concernés. Mais sous quelque côté qu'on envisage la question, je dis, sans hésitation, que ce n'est pas du tout une réponse à l'accusation actuelle. Ces actes (ou cet acte spécial de M. Champeau, dont nous nous occupons dans le moment) ont été accomplis ainsi qu'il est allégué, ou ils ne l'ont pas été. On allègue qu'ils ont été commis par un agent d'un candidat à une élection. Cela est vrai ou ne l'est pas. Si ce n'est pas vrai, s'il n'y a pas d'agence, cela met fin immédiatement à la cause ; mais si l'agence est prouvée, et nous maintenons qu'elle l'est, l'action commise ne l'a pas été par un prêtre en tant que prêtre, mais bien par un agent électoral qui se trouve être un prêtre, et si c'est l'acte du candidat accompli par un de ses agents, cela donne ouverture à la demande en annulation d'élection ; et si l'agent peut mettre le candidat à l'abri en disant qu'outre son agence il jouit par lui-même de priviléges distincts de ceux du candidat, cela détruirait toute franchise électorale, car dans ce cas, le candidat n'aurait qu'à choisir des agents parmi le clergé et la question serait réglée (1).

Tout cela est loin d'être clair, et la question est mal posée. On voit que le savant juge ne sait guère en quoi consistent les immunités ecclésiastiques.

Que veut-il dire par *immunité cléricale* ? Est-ce l'immunité à raison de la *personne* ou l'immunité à raison de la *cause* ?

---

(1) Cette traduction est celle des journaux français de Montréal.

Le savant juge ne s'explique pas là-dessus ; mais la suite de ses motifs indique qu'il entend parler de l'immunité *personnelle*. Or l'immunité du prêtre n'est pas en question dans cette cause de Berthier, et personne ne soutient, je pense, que cette immunité puisse empêcher une élection d'être annulée pour un acte de corruption commis par un prêtre. Lors donc que le juge *dit sans hésitation que ce n'est pas du tout une réponse à l'accusation*, il affirme une vérité de la Palisse. Son triomphe n'est pas moins facile quand il démontre plus loin que le prévilège *personnel* du prêtre ne peut couvrir le candidat dont il est agent. Nous ne connaissons personne qui soutienne le contraire.

Ces raisonnements toutefois sont entremêlés d'affirmations que nous devons relever. Ainsi, dit le savant juge, "si l'agence est prouvée, l'action commise ne l'a pas été par un prêtre, en tant que prêtre, mais bien par un agent électoral qui se trouvait être un prêtre." Cette distinction est pour le moins étrange. En appliquant cette doctrine, il faudrait dire : Quand M. Champeau prêchait, ce n'était pas comme prêtre mais comme agent de M. Robillard. Quand il confessait, quand il donnait ou refusait l'absolution ce n'était pas au nom de de Jésus-Christ qu'il le faisait, mais au nom de M. Robillard

Voilà à quelle confusion conduisent les distinctions vicieuses.

Pour achever sa réfutation victorieuse d'un privilège qui n'est pas invoqué, le savant juge ajoute : "Si l'agent peut mettre le candidat à l'abri en disant qu'outre son agence il jouit par lui-même de priviléges distincts de ceux du candidat, cela détruirait toute franchise électorale, car dans ce cas, le candidat n'aurait qu'à choisir des agents parmi le clergé et la question serait réglée."

Mais non, mille fois non, ni M. Robillard, ni le clergé, ni personne autre n'ont jamais eu semblable prétention.

Si les curés de Berthier, agents de M. Robillard, s'étaient rendus coupables de corruption, ou de tentative de corruption, de *treating*, ou de quelque autre manœuvre frauduleuse, clairement prévue et définie par le statut, et si vous annuliez l'élection pour ces offenses et en déclariez coupa-

bles les curés du comté, personne ne songerait à vous critiquer.

Si les curés de Berthier avaient exercé une influence indue *temporelle* sur leurs débiteurs en les menaçant de poursuites, ou sur leurs employés en les menaçant de les renvoyer, et si vous annuliez l'élection pour ces offenses, tout le monde dirait : c'est bien fait.

Il n'est donc pas vrai de dire que suivant nos doctrines l'agent quand il est prêtre peut mettre le candidat à l'abri. Mais lorsque vous déclarez le prêtre coupable d'influence indue parce qu'il a refusé ou menacé de refuser les sacrements, ou parce qu'il a prêché que voter pour tel parti c'est commettre un péché, nous vous crions : halte là ! Vous touchez ici à l'ordre spirituel, vous, fonctionaires laïques de l'état ; vous empiétez sur le domaine de la religion ; vous vous instituez juges de matières qui ne sont pas de votre compétence.

Nous vous crions encore : Halte là ! parce que vous portez atteinte à la liberté religieuse, et parce que vous mettez à l'exercice du culte des entraves que la constitution ne permet pas, et que la conscience catholique repoussera toujours avec une croissante énergie.

Ce n'est pas l'immunité personnelle du prêtre que nous vous opposons comme vous feignez de le croire pour avoir plus facilement raison de nos arguments ; la personne du prêtre n'est pas en cause, et nous ne voulons pas couvrir de cette personne privilégiée le candidat incriminé.

C'est la nature de l'acte incriminé que nous posons comme borne à votre juridiction et à votre pouvoir. Cet acte, disons-nous, est du domaine spirituel ; les raisons de cet acte sont du même ordre, et dès lors vous n'êtes pas compétents à décider si le prêtre a eu tort ou raison de poser cet acte.

Ainsi, un prêtre a dit : Si vous votez pour M. un tel, je ne vous donnerai pas l'absolution, ou vous ne ferez pas vos pâques.

En vertu de quel pouvoir pouvez-vous dire, vous, juges laïques, qu'il n'y a pas lieu pour le prêtre de refuser l'absolution ? Me direz-vous qu'un prêtre n'a jamais raison dans aucun cas de refuser l'absolution à un électeur à cause de

son vote ? Mais alors vous refusez donc à l'Eglise le droit de se défendre ! Car si le candidat et le parti pour lesquels vote cet électeur sont des ennemis déclarés de l'Eglise, des socialistes, des athées dont le programme politique est la destruction de l'Eglise catholique et de toute religion, il est de la plus élémentaire justice de laisser à l'Eglise le droit de refuser ses biens spirituels à celui qui se ligue avec ses ennemis et qui vote pour eux. N'est-ce pas la seule arme qu'elle ait à sa disposition, et ne serait-il pas souverainement injuste de lui enlever cette arme dans le cas de légitime défense ?

Me direz-vous que vous ne refusez pas ce droit à l'Eglise dans tous les cas, mais que vous le lui refusez dans le cas particulier qui vous est soumis, parce que le candidat et le parti que l'électeur soutient ne sont pas hostiles à l'Eglise, ne défendent aucune doctrine irréligieuse et n'ont aucun programme anti-social ? Mais alors, vous devrez donc, vous, juges laïques, faire l'œuvre des évêques et des conciles, et prononcer sur l'orthodoxie des principes et des doctrines des candidats et des partis politiques ? Vous aurez donc à décider que tel parti politique n'est pas dangereux pour la religion, et qu'en conséquence l'Eglise n'a pas raison de se croire attaquée et de se défendre ?

Il suffit de poser de telles questions pour les résoudre.

Donc il est évident que l'acte incriminé—soit le refus d'absolution—échappe par sa nature même à la compétence du tribunal laïque.

Mais ce n'est pas tout, et nous affirmons en second lieu que vous portez une grave atteinte à la liberté religieuse et à l'exercice des actes les plus importants du culte catholique.

Vous le niez, et cependant la chose est évidente. Tout homme de bonne foi l'admettra, s'il veut regarder le conflit en pleine lumière pour le mieux juger.

D'une part, en effet, le clergé dit : "Vous voterez pour qui vous voudrez, et nous donnerons les sacrements à qui nous voudrons."

Est-il rien de plus juste, et n'est-ce pas la liberté bien entendue ? N'est-ce pas là le seul exercice équitable et raisonnable de la liberté ?

Eh bien ! ce n'est pas ainsi que les juges l'entendent, et leur opinion se formule d'une autre manière :

"Nous voterons pour qui nous voudrons, et vous donnerez les sacrements à qui nous voudrons, ou du moins vous ne les refuserez pas à qui vous voudrez.—Nous vous défendons de les refuser aux électeurs à propos de leurs votes, et si, à cause de leurs votes, vous ne leur donnez pas les sacrements quand ils le demanderont, nous vous déclarerons coupables de délit et passibles d'amende."

Voilà la position que les tribunaux veulent faire au clergé, et ils osent soutenir en même temps qu'ils ne portent pas atteinte à la liberté religieuse !

Allons donc, Messieurs, soyons logiques et sincères.

Qu'est-ce que la liberté de l'Eglise, et en quoi consiste le libre exercice de son culte qui nous est garanti par les traités ?

Les deux parties essentielles du culte catholique ne sont-elles pas la prédication et l'administration des sacrements ?

Si l'une ou l'autre est gênée, le culte n'est pas libre, cela est indéniable. Or, soutiendrez-vous que l'administration des sacrements est libre lorsque vous jugez que le prêtre, en refusant les sacrements dans tel cas, commet un délit et devient passible d'une amende de $200.00 ? Soutiendrez-vous que la prédication est libre, lorsque vous ne voulez pas que le prêtre puisse condamner les doctrines irréligieuses d'un parti, et qualifier dans le langage théologique l'acte d'un électeur votant pour ce parti ?

Allons donc, si vous continuez à le soutenir vous donnerez lieu de suspecter votre bonne foi.

Dites-nous plutôt que c'est la loi qui met des entraves à la liberté religieuse, et qui vous fait juges de matières qui sont en dehors et au-dessus de votre compétence ! Dites nous que cette loi tyrannique n'a pas été faite par vous, que vous ne pouvez pas la changer, et que vous êtes tenus d'y obéir ! Dites-nous enfin : *dura lex sed ita lex !*

Et nous n'aurons plus qu'à vous démontrer que votre interprétation de la loi est erronée.

Mais ne venez pas nous dire que cette loi, telle que vous l'interprétez, n'est pas attentatoire à la liberté du culte

catholique, et un empiètement manifeste sur le domaine spirituel. Ne venez pas nous dire que vous ne gênez aucunement l'action du clergé catholique, quand votre tribunal s'enquiert de sa prédication, de l'administration qu'il fait des sacrements, et décide que, dans tels cas donnés, cette prédication et cette administration des sacrements sont des délits punissables par l'amende ou l'emprisonnement.

JUS.

(La suite au prochain numéro.)

PETITE CAUSERIE

Au moment où je trace ces lignes, on se prépare à aller applaudir une actrice du théâtre français. Causons théâtre.

Ozanam, nouvellement arrivé à Paris, étant un jour allé rendre visite à Châteaubriand, celui-ci lui demanda s'il était allé au théâtre. Non, répondit Ozanam. Eh bien ! n'y allez pas, lui dit l'auteur des *Martyrs* : vous n'y gagneriez certainement rien et vous pourriez y perdre beaucoup.

Tel n'eût pas été, assurément, l'avis de beaucoup de fines têtes de Québec et de Montréal.

Je ne comprends pas le naïf engouement de certaines braves gens de nos villes canadiennes pour les acteurs et les actrices, et je suis tout à fait de l'avis de Jean Piquefort qui reprochait à un écrivain, d'ailleurs non dépourvu de talent, d'avoir fait figurer mademoiselle Lajeunesse dans une série de biographies où se trouvait celle de l'évêque de Montréal, monseigneur Bourget.

Cette pauvre mademoiselle Lajeunesse, elle déplore elle-même, dit-on, sa condition d'actrice, et regrette que l'art musical soit devenu de nos jours presque inséparable du drame : On m'a raconté qu'une jeune fille de Montréal lui ayant exprimé son chagrin de ne pouvoir être, comme elle, une actrice, elle répondit : Et moi je regrette de ne pas vivre, comme vous, de la vie domestique.

Un écrivain français éminent a dit : Il peut y avoir des gens bien nés parmi les acteurs—ils sont très rares—, mais leur métier n'est pas bon.

Je ne veux pas être pessimiste : il y a parfois l'indice de quelque chose de bon même dans le goût du théâtre. Ce sentiment, chez quelques personnes sans expérience, a pour cause la soif de l'idéal, cet idéal que le théâtre promet toujours sans jamais le donner.

La plupart des drames du théâtre moderne sont, au dire de M. Saint-Marc Girardin, d'une parfaite ineptie ; quant aux drames de quelque valeur, les seuls dans lesquels on n'a pas à se plaindre des acteurs sont ceux que l'on ne voit pas jouer, mais que l'on se contente de lire.

Sans doute il y a des acteurs de talent, et on a plaisir à les entendre ; mais l'idéal !...

L'idéal, à vrai dire, ne se trouve que dans les livres, ou plutôt dans notre imagination. Ouvrons un volume au hasard. Voici *Quentin Durward* de Walter Scott. Le caractère de Louis XI y est fortement chargé, mais la figure de ce personnage se dessine nettement. L'imagination complète ce qu'il y a d'insuffisant dans le portrait : vous avez un Louis XI idéal parfait. Transportons-nous maintenant au théâtre où ce roman lui-même a été transporté. Louis XI y est représenté par un acteur quelconque qui, infailliblement, ne répond pas à votre idéal. Il y a dans l'attitude, le ton, le geste de ce Louis XI-là quelque chose de trop vif ou de trop solennel, de trop puéril ou de trop féroce, de trop vulgaire ou de trop maniéré. Ces inflexions de voix sont trop *conservatoires*, cette tenue trop *boulevard des Italiens* : votre idéal est brisé.

***

Les rôles comiques sont beaucoup plus faciles à rendre que les rôles sérieux, précisément parce que l'exagéré, le faux y est de mise.

Au reste, ce qui manque plus ou moins à tout le monde,—je ne parle plus ici seulement des acteurs,—c'est la grandeur. Il n'existe pas de personnage, si auguste qu'il soit, qui n'ait son côté prosaïque et petit, et le dicton populaire : "Il n'est pas de grand homme pour son valet de chambre" est d'une parfaite vérité.

La mort seule corrige de ce défaut ; mais j'avoue que le remède est un peu violent.

La mort communique à ce qu'elle touche quelque chose d'auguste que n'ont jamais possédé les vivants. Rappelez-vous l'homme le plus prosaïque que vous ayez connu, l'être ridicule que les gamins bafouent aux coins des rues et qui

fait la culbute sur la place publique pour avoir un sou. Il vient de rendre le dernier soupir : regardez sa figure et dites-moi si elle n'est pas empreinte d'une suprême majesté !

La carrière publique d'un homme, son caractère, sa valeur intellectuelle et morale, son génie, ses œuvres, tout cela reçoit, par la mort, un cachet d'immutabilité qui en fait disparaître le côté prosaïque. Cela explique l'attrait de l'archéologie pour les âmes d'élite, le plaisir que l'on goûte dans le commerce de ceux qui ne sont plus.

***

Nous sommes du reste ainsi faits : nous aimons les générations qui nous ont précédés, nous aimons par avance les générations futures, et nous gardons toute notre malice pour nos contemporains. " Les persécutions pour les vivants, les honneurs pour les morts, sont, a dit un penseur, des preuves de la cruelle ambition des hommes." Il faut bien se garder de pousser le culte des aïeux jusqu'à vouloir les ressusciter pour enterrer les vivants à leur place.

L'histoire a conservé les noms de deux hommes qui avaient adopté chacun une phrase qu'ils répétaient en toute occasion. L'un finissait tous ses discours par ces mots : *Que Carthage soit détruite* ! L'autre, dont la tête s'était reposée sur la poitrine du Sauveur, répétait sans cesse : *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres !* Ces deux hommes n'ont pas cessé de parler : ils parleront aussi longtemps qu'il y aura des hommes dégénérés et des hommes régénérés.

Quand on songe que, bientôt, et nous et tous nos contemporains, nous aurons disparu pour faire place à d'autres hommes qui disparaîtront à leur tour ; quand on se rappelle toutes ces générations qui, sorties du néant, ont passé rapidement sur la terre et sont allées disparaître dans l'éternité, on se demande comment il se fait que nous, hommes d'aujourd'hui, que la Providence fait *passer* en même temps ici-bas, nous nous haïssons, nous nous déchirons mutuellement. Et l'on voudrait faire entendre des paroles de paix qui couvrissent toutes les clameurs, tous les cris de haine, et voir

les individus comme les peuples se rapprocher les uns des autres pour marcher ensemble, l'œil au ciel, la main dans la main.

***

Toutefois il faut bien se garder de tomber dans la sentimentalité. La vie est un combat; c'est notre devoir de nous ranger dans l'armée du bien, et, sans manquer à la charité, nous pouvons lutter de notre mieux. Dans certaines circonstances, un bombardement ou un éreintement sont œuvres pies, et on aurait tort dese priver sur ce point; seulement il faut frapper sans cesser d'aimer. Cela peut se concilier parfaitement.

Louis Veuillot, dans la préface de *Corbin et d'Aubecourt*, a écrit ces lignes charmantes :

"Si j'ai soutenu tant de polémiques, ce fut bien par ma volonté, mais mon goût me portait ailleurs. J'ai été journaliste comme le laboureur est soldat, uniquement parce que l'invasion l'empêche de rester à cultiver ses champs. Je ne tenais ni à recevoir ni à porter des coups, et les joies de ma carrière ne sont pas d'avoir été mis à l'ordre du jour pour quelque fait d'armes plus ou moins heureux, mais d'avoir vu parfois une pauvre petite fleur éclore dans mon courtil délaissé."

Ailleurs Louis Veuillot a dit qu'il jouait, dans l'Eglise, le rôle du suisse qui marche en tête de la procession pour faire ranger les gamins et bâtonner un peu ceux qui ne veulent pas ôter leurs chapeaux. Il s'est aussi comparé à ces laïques de la primitive Eglise qui portaient les lettres que s'échangeaient les apôtres et les patriarches, les épitres qu'ils adressaient parfois aux fidèles d'une ville éloignée. Le long de la route, ils jouaient quelquefois du bâton, et peut-être tapaient-ils un peu plus ferme qu'il n'était strictement nécessaire. En cela même, si j'ai bonne mémoire, le grand écrivain insinue qu'il a pu être leur imitateur.

L'histoire reconnaîtra sans doute que M. Veuillot a rempli, dans l'Eglise, un rôle plus considérable que celui qu'il s'est lui-même attribué ; mais il est bon de constater qu'au

jugement de ce grand écrivain, chacun ici-bas, quel qu'il soit, a une mission utile à remplir auprès de ses semblables et que les fonctions les plus humbles ont leur utilité.

***

Dans l'Eglise il y a des docteurs ; il y a aussi des carillonneurs. De même il y a dans l'Eglise, à côté du grave chant liturgique, le simple et naïf noël populaire, que répètent autour de moi, depuis quelques jours, des primas donnas de de douze ans parfaitement ignorantes des *gorghetti* du chant à l'italienne et dont les joues n'ont jamais subi le maquillage.

Un publiciste qui n'était malheureusement pas catholique, a écrit, en parlant des noëls :

" L'Eglise, quelquefois aussi, se faisait petite : la grande, la docte, l'éternelle, elle bégayait avec son enfant ; elle lui traduisait l'ineffable en puériles légendes."

" On a remarqué dès longtemps, a dit un autre écrivain, cette gaieté particulière aux peuples catholiques ; ce sont des enfants qui, sur le giron de leur mère, lui font toutes sortes de niches et prennent leurs aises."

***

L'abbé Perrault a préservé de l'oubli un grand nombre de nos noëls. Il reste encore une veine populaire à exploiter,— celle-ci toute profane— : je veux parler des contes du foyer, de ces récits puérils et merveilleux qui ont amusé notre enfance.

Lafontaine exprimait un jour le désir d'entendre conter *Peau-d'Ane :* je donnerais bien aussi quelque chose pour entendre un de ces naïfs récits, pour ressaisir les impressions charmantes qu'ils faisaient naître et goûter encore un instant la joie enfantine qu'ils savaient provoquer. Mais c'est là un plaisir de raffiné dont il faut faire le sacrifice, et nous ne devons penser à ces choses que pour nous rappeler des personnes aimées ou des instants qui, pour un grand nombre d'entre nous, sont depuis longtemps du domaine du passé.

J'engage M. Oscar Dunn, qui a fait une étude spéciale du langage campagnard canadien, à recueillir sinon des contes,

du moins des récits populaires, et à leur donner une forme littéraire en conservant ce qu'ils ont de bon dans l'expression, comme l'a fait avec tant de succès M. Joseph-Charles Taché.

***

Il y a quelques années, je fis un petit voyage, en hiver, sur la côte de Beaupré, dans les paroisses habitées jadis par nos ancêtres venus de la Normandie et du pays de Perche. Arrivé à Saint-Joachim, je m'arrêtai dans une bonne et hospitalière maison de pension pour y passer une partie de la journée. La *bordée de neige* de la veille avait rendu les chemins *boulands ;* mais le vent s'élevait, il commençait même à *poudrer :* ils allaient devenir *moulineux.*

Un grand poële, bourré d'érable et de mérisier, *bourdonnait* au milieu d'une vaste pièce, dans laquelle il y avait nombreuse compagnie. Depuis l'introduction des *moulins à battre* dans nos campagnes, nos cultivateurs ont beaucoup de loisirs en hiver. La causerie n'en va que mieux, et ce jour-là elle était assez animée. Une jeune fille, bien mise, attira tout de suite mon attention par la correction de son langage : c'était une institutrice diplomée de l'école normale-Laval, une élève de l'abbé Lagacé. Je remarquai aussi la bonne figure d'une femme qui venait de finir son *breda*, et qui, la main droite armée d'une *micoine*, surveillait la cuisson du dîner et avait l'air de savoir joliment *manigancer* son affaire.

La conversation roula sur la distance qu'il y a entre Saint-Joachim et les paroisses voisines, et chacun donnait son chiffre, à l'exception d'un jeune gars d'environ dix-sept ans, qui *jonglait* piteusement près du poële, la figure entourée d'un bandeau et la joue ornée d'une fluxion. Quelqu'un ayant dit que la distance entre Saint-Joachim et la Baie-Saint-Paul était de quatorze lieues (elle n'est, je crois, que de dix lieues), il releva la tête et dit :

— J'pense que tu les a mesurées avec du *djime robette !*

***

Du *djime robette !...* Comment reconnaître le mot caoutchouc, ou même *indian rubber*, dans ces étranges syllabes!

Ce mot fut pour moi le point de départ de longues réflexions, que je ne communiquerai pas au lecteur, sur l'avenir de la langue française en Amérique, et me rappela cette boutade de *Charles Guérin :*

" — Ah ça ! dépêchez-vous donc, mon bon monsieur ; vous n'êtes pas *smart* ce matin. Le garçon de la *post-office* attend. Il n'a qu'un *penny* de profit sur chaque lettre, et s'il lui fallait attendre partout aussi longtemps, ça lui ferait un mauvais *bargain...*"

***

La langue française en Amérique, elle est sauvée, et sauvée grâce surtout aux Canadiens-français. Depuis quelques années, nous nous efforçons d'en faire disparaître les mots anglais, ce qui est facile, et les tournures anglaises, ce qui est, au contraire, très-difficile. (1)

Les Français de France, qui ne sont pas comme nous sur la défensive, ne nous aident nullement. A peine débarqués à New-York, ils s'emparent de tous les mots anglais qu'ils peuvent saisir et en émaillent leur conversation le plus possible. Le *square*, le *ferry*, le *boat*, le *dollar* sont constamment sur leurs lèvres ; on voit bien qu'ils n'ont pas, comme nous, un héritage à conserver.

N'oublions pas de reconnaître les nobles efforts des Louisianais pour garder, eux aussi, l'usage de la langue française.

Le développement de la famille canadienne aux Etats-Unis forme, petit à petit, un lien intellectuel et moral qui réunira un jour la Louisiane à la province de Québec et à l'ancienne Acadie, dont nous constatons en ce moment le réveil. Ce jour-là, l'influence de la race française en Amérique sera devenu considérable, et nos congénères compteront dans les conseils de l'union américaine comme dans ceux de la " puissance " du Canada.

Québec, décembre 1880. ERNEST GAGNON.

---

(1) L'abbé Maguire et, après lui, MM. Gingras, Tardivel, l'abbé Caron et Dunn ont signalé le plus grand nombre des anglicismes et des autres incorrections de notre langage dans des opuscules que l'on devrait souvent consulter.

L'ÉQUILIBRE INTER-PROVINCIAL

On sait avec quel soin jaloux l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord règle les conditions d'équilibre politique entre les diverses provinces qui ont formé le pacte fédéral de 1867. L'accroissement dans le chiffre de la représentation aux Communes se fait d'après un principe certain et assez équitable en apparence : Québec constitue l'unité, le point de départ, la règle normale. Est-ce à dire que les prétentions territoriales d'Ontario devront rendre illusoires ces garanties de sécurité que tout le génie des auteurs de la Confédération s'était efforcé de placer sur des hauteurs réputées inaccessibles ?

C'est cependant ce qui arriverait si le Parlement du Canada s'accordait à ratifier la décision rendue par les arbîtres sur les réclamations de limites entre Ontario et le Canada.

Le 3 février 1865, sir John Macdonald déclarait en plein parlement à Québec que l'union des provinces n'était rien autre chose qu'un traité entre les parties contractantes, et la première résolution de la conférence de Québec affirmait que cette union était désirable, pourvu qu'elle s'effectuât à des conditions équitables pour les diverses provinces. Or, les limites assignées à toutes et en particulier à la province d'Ontario par la constitution sont les mêmes qu'elles possédaient à leur entrée dans la Confédération, et l'on sait que le Haut-Canada à cette époque était réputé, à tort ou à raison, avoir pour bornes au nord et à l'ouest le point de partage des eaux qui coulent d'un côté vers la Baie d'Hudson et de l'autre vers le lac Supérieur.

Le peu de connaissances répandues sur la richesse ou la valeur des pays *d'En haut* fit sans doute qu'on n'attacha qu'une bien médiocre importance à cet empiètement lent mais continu du Haut-Canada vers l'ouest. Pays de four-

rures, régions d'aventures, contrées quasi-légendaires, la politique canadienne n'en avait que faire. On combattait *pro aris et focis* à Québec ou à Toronto, qu'importait l'ouest dont les récits de la veillée faisaient des peintures si fantastiques, et qui semblait si loin, si loin ?

Cependant, le Canada songeait à s'étendre du côté de l'Occident ; et l'on sait ce qu'il nous en coûta à tous d'anxiété, de malaise et de luttes pour nous annexer les Territoires de la Compagne de la Baie d'Hudson où nous taillâmes tout aussitôt la province de Manitoba. C'était le 15 juillet 1870.

L'année suivante, le gouvernement canadien crut qu'il était temps de délimiter d'une manière certaine sa nouvelle acquisition et il fit des ouvertures à la province d'Ontario qui menaçait d'opérer sans bruit sa jonction avec l'est de Manitoba, une simple enjambée de 400 milles. Ontario examina la proposition d'Ottawa et refusa de s'y rallier parce que le document officiel établissait certaines bases de négociations qui mettaient en doute son droit à une région dont elle s'était emparée. On convint plus tard entre les deux gouvernements de remettre à un comité judiciaire du Conseil Privé en Angleterre la décision de cette épineuse question ; mais l'Hon. M. Mackenzie, qui avait dans l'intervalle succédé à Sir John Macdonald, décida, en 1875, de former ici même une Commission d'arbîtres "*chargés de délimiter la province d'Ontario au nord et à l'ouest.*" Sir Edward Thornton, ministre anglais à Washington, Sir Francis Hincks et l'Hon. M. Wilmot, dont la mort arriva peu après, et qui fut remplacé par le juge-en-chef d'Ontario, l'Hon. R. A. Harrison, composèrent ce haut tribunal. Le parlement canadien reçut l'intimation officielle de la chose l'année suivante, en 1876, et après des lenteurs qui durèrent près de deux ans, les arbitres rendirent tout à coup leur décision le 3 août 1878. Voici ce document.

A tous ceux qui les présentes verront:

Les soussignés ayant été nommés par les gouvernements du Canada et d'Ontario comme arbitres chargés de délimiter la province d'Ontario au nord et à l'ouest; déterminent et décident que ces limites seront les suivantes, savoir:—

Commençant à un point sur la côte méridionale de la baie d'[illegible]son, communément appelé la baie de James où une ligne proje[illegible] franc nord de la tête du lac Témiscamingue frapperait la dite côte méridionale, de là à l'ouest le long du dit rivage méridional jusqu'à l'embouchure du fleuve Albany, de là en remontant le milieu du dit fleuve Albany et des lacs sur son parcours jusqu'à la source du dit fleuve à la tête du lac Saint-Joseph, de là, par la ligne la plus courte, à l'extrémité orientale du lac Seul qui forme les eaux mères de la rivière aux Anglais, de là à l'ouest, par le milieu du lac Seul et de la dite rivière aux Anglais, à un point où cette rivière sera coupée par une ligne franc sud tirée vers le nord à partir du monument international placé pour indiquer l'angle le plus nord-ouest du lac des Bois par la récente commission des limites, et de là franc sud en suivant la dite limite internationale entre les possessions anglaises et les Etats-Unis d'Amérique jusqu'au lac Supérieur.

Mais si une ligne franc sud tirée du dit monument international vers le nord au dit angle le plus nord-ouest du lac des Bois se trouvait à passer à l'ouest de l'endroit où la rivière aux Anglais se jette dans la rivière Winnipeg, alors et dans tel cas la limite septentrionale de l'Ontario continuera à descendre le milieu de la dite rivière aux Anglais jusqu'au lieu où elle se jette dans la rivière Winnipeg, et de là continuera sur une ligne tirée franc ouest du confluent de la dite rivière aux Anglais, et de la rivière Winnipeg jusqu'à ce qu'elle rencontre le méridien ci-dessus décrit, et de là franc sud en suivant la dite ligne méridienne jusqu'au monument international, de là au sud et à l'est en suivant la limite internationale entre les possessions anglaises et les Etats-Unis d'Amérique jusqu'au lac Supérieur.

Donné sous nos signatures, à Ottawa, dans la province d'Ontario, ce troisième jour d'août, mil huit cent soixante-dix-huit.

ROBT. A. HARRISON,
EDWD. THORNTON,
F. HINCKS.

On sait qu'au mois de septembre de la même année, 1878, les élections générales amenèrent un changement de ministère, et il ne fut question ni des arbitres ni de leur sentence extraordinaire durant la session de 1879. Ce ne fut qu'à la session suivante, l'hiver dernier, que toute l'affaire éclata comme une bombe dans l'enceinte parlementaire sur une proposition de M. S. J. Dawson de nommer un comité pour étudier la question. Après un débat assez vif qui fit voir aux députés tout étonnés avec quelle chaleur les représentants d'Ontario se jetaient dans la lutte, et quelle importance ils y attachaient, le comité fut accordé et se composa de MM. Caron, Dawson, Brecken, Decosmos, Geoffrion, Ouimet, Mousseau, McDonald, Ross, Robinson, Royal, Trow et Weldon.

Le résultat des travaux de ce comité se trouve consigné dans un volume de près de 600 pages.

Tel est en abrégé l'historique de la question et le chemin qu'elle a fait.

Le débat se pose donc carrément entre la province d'Ontario d'un côté et le Canada de l'autre ; entre Ontario qui prétend pousser ses limites occidentales jusqu'aux Montagnes Rocheuses et le Canada qui veut s'en tenir, dans la fixation de cette frontière, à la stricte interprétation des statuts impériaux et lui donner la longitude 89° 9' 27" de Greenwich, à l'ouest, comme *nec plus ultrà*.

S'il ne s'agissait que de quelques arpents de neige, le cas nous intéresserait assez peu. Qu'importe en effet une centaine de lieues de lacs et de roches granitiques : mais là n'est pas la question. Le jour se fait peu à peu sur cette immense région qui sépare le bassin du Saint-Laurent du bassin du lac Winnipeg ; au nord, en trépied, se trouve le bassin de la baie James, ou plutôt de la Méditerrannée canadienne, la baie d'Hudson. C'est tout un empire, empire du Nord si vous voulez, mais qui pourrait bien à son heure déplacer le siége des forces matérielles de la nation et disputer avec succès la palme de la richesse et du pouvoir politique aux provinces du Saint-Laurent.

Il y a neuf ans, nous étions dans les bureaux de sir John à Ottawa ; nous y plaidions la cause des finances si maigres de Manitoba, et nous insistions sur l'avenir réservé au *far west* canadien.

—Bah ! vous êtes si loin des ports de mer, reprit sir John.

L'illustre homme d'Etat avait évidemment ses doutes sur le bon marché que sir George avait fait en payant un million et demi les territoires de la baie d'Hudson ; et puis, l'ombre de Riel se dressait toujours là, devant lui.

Sur le mur pendait une carte de l'ouest :

—Voici notre port de mer, fîmes-nous, en lui montrant York Factory sur la côte occidentale de la Baie d'Hudson.

Sir John nous regarda avec ce sourire fin et quelque peu sceptique qu'on lui connaît : il n'était pas convaincu, oh ! non. L'est-il davantage aujourd'hui ?

Forcé de pousser vers l'ouest le trop plein d'immigration qui arrivait sans cesse, le Haut-Canada dut faire étudier les ressources que pouvaient offrir les pays du lac Huron et du lac Supérieur : cette province soupçonna bien vite, avant même de le savoir d'une manière certaine, tout ce que l'ouest lui promettait de force et d'avenir. Ses colonies contournèrent lentement les bords du lac Huron en y fondant des villes prospères ; puis, elles gagnèrent les îles Manitoulines où les jésuites, depuis des siècles, soignaient de petites chrétientés heureuses et tranquilles ; des groupes s'échelonnèrent de place en place autour des mines de cuivre : enfin, un beau jour, les derniers immigrants atteignirent cette fameuse et superbe baie des Tonnerres et prirent le temps d'y bâtir un port et une jolie ville. Une course de plus, et le courant d'émigration haut-canadienne débouchait dans le vaste et riche pays de prairies du bassin du lac Winnipeg. La course eut lieu, le chemin Dawson fut construit, et les prairies de l'ouest furent découvertes.

Toujours prévoyante et besogneuse, la province supérieure accompagnait ses colons partout, légiférant, organisant, politiquant pour eux, le statut à la main, la municipalité sur les talons.

Elle le fit sans sociétés de colonisation, mais à coup de prospectus de compagnies minières.

C'est là toute la différence de leur genre et du nôtre. Cela tient au tempéramment national.

A nous le prêtre, la croix l'église, l'assurance des secours pour l'autre vie, et un mouvement de colonisation produit à grands frais d'exemples héroïques, de sacrifices et de discours : à eux suffit la perspective seule et unique de faire de l'argent. Une compagnie fondée, quelques versements faits, une assurance chanceuse pour leurs colons d'y vivre, et voilà la colonie qui s'implante.

Il est bien vrai que les racines ne tiennent guère. Combien le vent des faillites n'en a-t-il pas balayé de ces villes-champignons des lacs Huron et Supérieur ! N'importe ; l'immigrant continue de passer devant ces jeunes ruines, y jette un coup d'œil distrait et s'enfonce plus loin.

Voilà comment il se fait que la rivière Rouge, où chacun de nous avait depuis un siècle qui un cousin, qui un oncle, qui un aïeul ayant fait souche d'honnêtes gens, n'a été découverte en réalité que par le Haut-Canada, il y a quelque douze ou treize ans. Sans compter que cette découverte se poursuit tous les jours.

A l'instar des grandes puissances européennes des siècles derniers, Ontario se mit à fouiller dans ses parchemins pour y trouver des titres de propriété aux pays foulés par ses émigrants. Elle n'a pas eu de mal à en trouver. C'était presqu'une cause nationale ; les avocats n'ont pas manqué, et plus de quinze mille piastres en douze ans ont passé à salarier commission sur commission.

Qu'est-il arrivé ? Mon Dieu ! ce qu'il était tout naturel d'attendre. Ontario a vu ses frontières se reculer à vue d'œil de jour en jour : de l'île Royale, en face de la baie des Tonnerres, à la hauteur des terres à l'ouest ; de la hauteur des terres à l'angle nord-ouest du lac des Bois ; et enfin, du lac des Bois aux premiers contreforts des Montagnes Rocheuses. C'est-à-dire, une reculade de frontières d'à peu près quinze cents milles. M. David Mills, ancien ministre de l'intérieur de M. McKenzie, est le père de cette dernière théorie. Les frontières d'Ontario sont comme le galon ; quand on en prend, etc.

Du côté du nord, Ontario s'est trouvée gênée par la mer, et une mer inconnue, par dessus le marché, une mer décriée par la Compagnie de la baie d'Hudson, *mare clausum.* Sa limite septentrionale s'arrêterait, au bas mot, aux rives de la baie James, remonterait jusqu'au fleuve Nelson, décharge du lac Winnipeg dans la baie d'Hudson, traverserait le lac Winnipeg et viendrait s'arrêter à la Fourche des Gros Ventres, confluent des deux branches de la rivière Kisiskatchouane, ou Saskatchouane.

C'est encore M. David Mills qui a fait cette trouvaille.

Voici son raisonnement :

Le roi d'Angleterre ayant, par le traité de Paris du 10 février 1763, succédé à tous les droits de la France sur cette partie du continent américain appelée Canada, n'a pu recon-

naître d'autres droits territoriaux de la Compagnie de la baie d'Hudson que ceux reconnus par la France elle-même ; or, jamais le cabinet français n'a toléré que les aventuriers anglais occupés à la traite dans la baie d'Hudson fissent des établissements sur la Baie James : il suit de là que le Haut-Canada étant formé de tout le territoire possédé par les français à l'ouest de la limite sud du Bas-Canada, les bords de la Baie James sont une partie de la limite nord d'Ontario, et le plateau extrême de la vallée de la Saskatchouane sa limite à l'ouest.

C'est aussi la thèse soutenue par l'Hon. M. Mowat, Premier ministre et Procureur-Général d'Ontario, et par M. Thos. Hodgins, C. R., devant les arbitres au commencement d'août 1878, thèse qu'avait élaborée l'Hon. M. Mills dans ses rapports et les innombrables documents historiques amassés par lui de 1870 à 1875.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'examiner à fond les arguties, les hypothèses, les dissertations légales et le fatras historique avec lesquels le gouvernement d'Ontario a réussi à bâtir une énorme question et à embrouiller les choses les plus claires. Il faudrait une pioche pour démêler tous ces matériaux bien plus que la loupe de la critique historique ou judiciaire.

Nous allons nous borner à tâcher de rétablir la question sous son vrai jour.

Le 8 septembre 1760 eut lieu la capitulation de Montréal par le Marquis de Vaudreuil, et le 10 février 1763 le traité définitif de paix fut signé à Paris entre la France et l'Angleterre ; le Canada devenait anglais. Par une Proclamation en date du 7 octobre 1763, S. M. George II divisa ses nouvelles possessions en quatre provinces séparées, à savoir : Québec, la Floride Orientale, la Floride Occidentale et Grenade. Le lac Nipissing formait la limite occidentale du gouvernement de Québec, et tous les territoires non compris dans les bornes de ces Provinces ou des possessions de la Cie de la Baie d'Hudson étaient réservés à l'usage exclusif des tribus indiennes. Avec le traité de paix entre l'Angle-

terre et les Etats-Unis d'Amérique signé le 3 septembre 1783, commença au sud ce démembrement du Canada sur ses frontières, que Lord Ashburton continua plus tard à l'Est, et que le Traité de San Juan, il y a quelques années, a terminé à l'ouest, sur le Pacifique. Nous en arrivons, maintenant à l'Acte de 1774, 14e Geo. III chap. 83, plus connu dans l'histoire sous le nom d'Acte de Québec, qui nous donna une constitution et agrandit considérablement le territoire de la première province de Québec.

Attendu, disait le Statut, que Sa Majesté, par sa proclamation royale en date du septième jour d'octobre, dans la troisième année de son règne, a jugé à propos de déclarer les dispositions qui en ont été faites relativement à certaines contrées, territoires et isles en Amérique, cédés à Sa Majesté par le traité de paix définitif conclu à Paris le dixième jour de février, mil sept cent soixante-trois; et attendu que par les arrangements faits par la dite proclamation, une très vaste étendue de pays dans les limites de laquelle se trouvaient plusieurs colonies et établissements de sujets de la France qui demandaient à y demeurer sous la foi du dit traité, a été laissée sans qu'il fût fait aucune disposition pour l'administration du gouvernement civil en icelle; et que certaines portions du territoire du Canada où des pêcheries permanentes avaient été établies et exploitées par des sujets de la France, habitant la dite province du Canada, en vertu d'octrois et de concessions du gouvernement d'icelle, ont été annexées au gouvernement de Terreneuve, et assujéties par là à des règlements incompatibles avec la nature de ces pêcheries: Qu'il plaise en conséquence à Votre Très-Excellente Majesté qu'il soit statué, et qu'il soit de fait statué par la Très-Excellente Majesté du Roi, par et avec l'avis et le consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes réunies dans le présent Parlement, et par l'autorité d'iceux.

Que tous les territoires, îles et contrées dans l'Amérique du Nord, appartenant à la Couronne de la Grande Bretagne, bornés au sud par une ligne partant de la baie des Chaleurs, le long des hautes terres qui séparent les rivières qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent de celles qui se déchargent dans la mer, jusqu'à un point dans les quarante-cinq dégrés de latitude nord, sur la rive est de la rivière Connecticut, gardant la même latitude franc ouest, à travers le lac Champlain, jusque, sous la même latitude, elle rencontre le fleuve Saint-Laurent; de là, remontant la rive est du dit fleuve jusqu'au lac Ontario; de là par le lac Ontario et la rivière communément appelée le Niagara; et de là longeant la rive est et sud est du lac Erié, suivant la dite rive jusqu'à ce que cette dernière soit entrecoupée par la frontière nord accordée par la charte de la province de la Pensylvanie, en cas où cette dernière se trouverait ainsi entrecoupée; et de là longeant les dites frontières nord et ouest de la dite province, jusqu'à ce que la dite frontière ouest touche à l'Ohio; mais dans le cas où il adviendrait que la dite rive du dit lac ne

serait pas ainsi entrecoupée, alors suivant la dite rive jusqu'à ce qu'elle atteigne un endroit de la dite rive qui se trouvera le plus rapproché de l'angle nord-ouest de la dite province de Pensylvanie, et de là en droite ligne jusqu'au dit angle nord-ouest de la dite province; de là le long de la frontière ouest de la dite province jusqu'à ce qu'elle touche à la rivière Ohio, et longeant la rive de la dite rivière, *vers l'ouest jusqu'aux rives du Mississipi, et vers le nord jusqu'à la frontière sud du territoire* accordé aux marchands aventuriers d'Angleterre fesant le commerce à la baie d'Hudson; et que, de plus, tous ces territoires, îles et contrées qui ont, depuis le 10 février mil sept cent soixante-trois, fait partie du gouvernement de Terreneuve, soient, et ils sont par les présentes, et durant le bon plaisir de Sa Majesté annexés à et font partie de la province de Québec telle que crée et établie par la dite proclamation royale du septième jour d'octobre, mil sept cent soixante-trois.

Les italiques sont de nous.

Or, toute la question est de savoir si la ligne doit être tirée franc nord à partir du confluent de la rivière Ohio et du fleuve Mississipi; ou bien, si cette ligne doit, une fois le point de jonction des deux cours d'eau atteint, suivre le Mississipi en remontant jusqu'à sa source, pour de là se diriger vers le nord jusqu'à ce qu'elle rencontre la limite sud des Territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le prolongement d'une ligne méridienne tirée au nord du point de réunion des eaux de l'Ohio et du Mississipi, passerait à l'ouest de l'Ile Royale et limiterait Ontario de ce côté à l'entrée de la Baie des Tonnerres. Telle est l'interprétation donnée par le juge-en-chef Sewell lors du célèbre procès Reinhardt en 1818, interprétation acceptée aujourd'hui par les Hons juges Johnson et Ramsay, par M. Dennis ci-devant Arpenteur-Général du Canada, par M. Lindsay Russell son successeur, et par le gouvernement de la Puissance.

Il est évident, disait M. Lindsay Russell dans son témoignage devant le comité des Communes, que si le rédacteur de l'Acte de Québec avait eu l'intention de définir la frontière occidentale comme allant vers le nord le long des rives du Mississipi, il l'eut clairement exprimée, car lorsqu'il veut exprimer cette condition pour les autres limites, on ne rencontre aucune obscurité dans l'expression. Par exemple, il se sert des mots—"*de là, le long de la rive Est et Sud-Est* "*du Lac Erié*":—"*en suivant la dite rive*": plus loin, avant

de se servir des mots "*vers le nord*" (northward), il emploie, en parlant de l'Ohio l'expression—"*le long des bords de la dite rivière, vers l'ouest.*"

Par l'Acte constitutionnel de 1791, il est expressément déclaré qu'il a plu à Sa Majesté de diviser sa Province de Québec en deux Provinces séparées qui seront appelées la province du Haut-Canada et la province du Bas-Canada, et la raison donnée de cette division est que l'Acte de 1774 s'est trouvé sous plus d'un rapport inapplicable à la condition et aux circonstances de la Province. Un ordre en Conseil passé le 24 août 1791 ordonne la division de la Province de Québec, et la Commission de Lord Dorchester en date du 12 septembre 1791, deux mois environ avant la Proclamation, lui fait connaître les limites des deux Provinces du Haut et du Bas-Canada en ces termes :

12 SEPTEMBRE 1791.

GUY, LORD DORCHESTER—*Capitaine-général et gouverneur-en-chef des Provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada.*

Salut :

Attendu que nous vous avons par nos Lettres Patentes, sous notre grand sceau de la Grand-Bretagne, portant la date du vingt-deuxième jour d'avril, dans la vingt-sixième année de Notre Règne, constitué et nommé, vous le dit Guy, Lord Dorchester (alors sir Guy Carleton) Notre capitaine-général et gouverneur-en-chef dans et sur Notre Province de Québec, en Amérique, comprenant tous nos territoires, îles et contrées dans l'Amérique du Nord, alors bornés tel qu'il était alors mentionné et exprimé dans Nos dites Lettres Patentes déjà citées.

Maintenant Sachez tous, que Nous avons révoqué, annulé, et par ces présentes Nous révoquons et annulons les dites Lettres Patentes citées, et toute clause, article ou chose contenus et icelles.

Et attendu que nous avons jugé à propos, par notre ordre fait en notre Conseil privé, le dix-neuvième jour d'août, mil sept cent quatre-vingt-onze, de diviser notre dite province de Québec en deux provinces séparées qui seront appelées la Province du Haut-Canada et la province du Bas-Canada, par une ligne commençant à une borne de pierre sur la rive nord du lac St François à la crique à l'ouest de la pointe au Baudet dans la limite entre le township de Lancaster et la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, courant le long de la dite limite dans une direction nord trente-quatre degrés ouest de l'angle le plus à l'ouest de la dite Seigneurie de la Nouvelle-Longueuil ; de là longeant la frontière nord-ouest de la seigneurie de Vaudreuil, courant nord vingt-cinq degrés est, jusqu'à ce qu'elle atteigne la

rivière Ottawa, pour remonter la dite rivière jusqu'au lac Témiscaming, et de la tête du dit lac par une ligne tirée franc nord jusqu'à ce qu'elle touche à la ligne frontière de la baie d'Hudson; la province du Haut-Canada comprendra *toutes les terres, territoires et îles sis et situés à l'ouest de la dite ligne de division; qui faisaient partie de notre province de Québec*, et la province du Bas-Canada comprendra toutes les terres, territoires et isles sis et situés à l'est de la dite ligne de division, qui faisaient partie de notre dite province de Québec.....

Rien n'est plus clair, suivant nous, que le Parlement Impérial n'a voulu qu'une chose par l'Acte de 1791, à savoir: diviser la Province de Québec *telle que créée par l'Acte de* 1774 en deux provinces, et nullement faire deux provinces nouvelles dont une contenue dans les anciennes limites, et l'autre considérablement agrandie et surtout élargie vers l'ouest.

M. Mills prétend que le but de l'Acte de 1774 était de reculer la limite occidentale de Québec (1763) de façon à comprendre un certain nombre de postes et de forts qui sans cela ne se seraient trouvés sous aucune juridiction. Sans doute, c'était là une raison, mais non pas la seule. Du lac Nipissing où la frontière occidentale de la province de Québec était fixée par l'Acte de 1763, l'Acte de 1774 la recule jusqu'au fond du lac Supérieur: et dire que cette limite doit s'interpréter comme s'arrêtant aux Montagnes Rocheuses afin de comprendre sous une juridiction quelques postes de traite sans importance à l'ouest de la Baie des Tonnerres, c'est ignorer l'Acte impérial de 1803 qui précisément vint donner plus tard juridiction aux tribunaux du Haut et du Bas-Canada sur tous les territoires non compris dans les limites de ces deux Provinces, non plus que dans les possessions de la Baie d'Hudson ou Terre de Rupert. Le statut désigna ces territoires sous le titre de "territoires indiens."

M. Mills a voulu cependant s'appuyer des écrits de Lord Selkirk pour affirmer que l'Acte de 1803 n'avait été passé qu'à la suite de troubles et de désordres arrivés dans la vallée de l'Athabaska, c'est-à-dire à 12 à 1500 milles de la Rivière Rouge. Lord Selkirk avait son but en voulant ainsi égarer l'opinion; mais on sait que de graves désordres avaient éclaté dans les pays situés entre le lac Supérieur et la Baie James, et que le Parlement Impérial eut surtout en

vue d'en prévenir le retour en donnant aux tribunaux canadiens juridiction sur les territoires voisins.

Et puis, la définition de M. Mills par laquelle l'Acte de 1774 aurait fixé aux Montagnes Rocheuses la frontière occidentale du Haut-Canada ne peut soutenir un examen sérieux. Car enfin une ligne tirée au nord des sources du Mississipi n'aurait jamais atteint la limite sud des possessions de la Baie d'Hudson, dans l'hypothèse que le Mississipi indiqué par l'Acte fut le Missouri de nos jours, ce qui est presque certain.

Supposons même que le cours de ces immenses rivières eut été connu il y a cent ans comme il l'est aujourd'hui, et qu'une ligne dût être prolongée des sources du Mississipi au nord jusqu'à la limite sud des territoires de la Cie de la Baie d'Hudson, que serait-il arrivé ? Une telle ligne aurait tout bonnement été impossible, car la Compagnie de la Baie d'Hudson a toujours réclamé la hauteur des terres du bassin du St-Laurent comme limite méridionale des territoires octroyés par le roi Charles II en 1670 ; et les sources de la Rivière Rouge qui fait partie du bassin de lac Winnipeg et du système de la Baie d'Hudson se trouvent à trente milles au plus du lac qui donne naissance au Mississipi. Pour relier ces deux points, la source du Mississipi et la hauteur des terres du Bassin du St-Laurent, ce n'est pas "*vers le nord*" qu'une ligne aurait dû être tirée, ainsi que le veut l'Acte Impérial, mais bien franc ouest.

La découverte de M. Mills vient donc trop tard : Ontario a voté l'Acte de l'acquisition de la Terre de Rupert en 1867 et 1870 sans dire mot ; elle a consenti à la création d'une province,—Manitoba—dans ces nouveaux territoires sans jamais faire aucune réserve ; bien plus, Ontario savait quelles étaient les reclamations exercées par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1857 lorsque cette puissante corporation prétendait dans les Communes anglaises posséder pour limites au sud le bassin du St-Laurent, et à l'ouest les Montagnes Rocheuses, pourquoi M. Mills n'a-t-il pas élevé la voix ? Le Canada a fait en 1870 l'acquisition de tous les territoires "*possédés ou réclamés*" par la Compagnie de la Baie d'Hudson, et en ne protestant pas, Ontario s'est mise dans

l'impossibilité de prétendre que sa limite occidentale s'étend au delà du méridien qui passe au confluent des rivières Ohio et Mississipi, au nord des Etats-Unis et au sud des territoires de la Baie d'Hudson.

S'il est difficile de prendre M. Mills au sérieux dans la thèse impossible qu'il soutient avec un courage digne d'un meilleur sort; si à ses prétentions outrées on oppose le fait des plus significatifs que toutes les Commissions des Gouverneurs généraux du Canada depuis 1838 jusqu'à 1867, la limite du Haut-Canada s'y trouve fixée à l'entrée du lac Supérieur, que ne doit-on pas penser de la façon plus qu'étrange dont les arbîtres s'y sont pris pour vider le différend ?

Nous avons rapporté cette curieuse décision qui ne fixe rien, puisque les commissaires n'avaient pas mission de le faire, et qu'au lieu de chercher à constater quelles étaient les véritables limites ouest et nord d'Ontario ils ont pris sur eux de faire une délimitation toute arbitraire et purement conventionnelle. Les provinces peuvent-elles se soumettre à une telle décision ? Doivent-elles accepter les yeux fermés un arrangement qui rejette comme absolument sans portée les statuts impériaux, les décisions des tribunaux les plus élevés du pays, le bon sens, l'histoire et la saine politique ?

Ontario, d'après la thèse de ses hommes les plus distingués ne peut réclamer qu'une seule frontière occidentale, les Montagnes Rocheuses : le Canada de son côté ne saurait fixer cette limite qu'à l'un des deux points suivants, ou le méridien qui passerait par le confluent de l'Ohio et du Mississipi, ou l'entrée du lac Supérieur.

En dehors de ces deux solutions, il peut en exister d'autres sans doute, mais alors il faudra déplacer la question, et du terrain de la légalité stricte la transporter sur le théâtre plus incertain et toujours dangereux du compromis et des exigences de la politique. La question entrerait dès ce moment dans le domaine agité de l'opinion publique où les intérêts opposés auront bientôt fait de passionner les esprits. Quel serait le sort de ces contentions ? Nul, assurément ne pourrait le prédire.

Une chose est certaine, c'est que la solution des arbitres doit être rejetée. Il appartient au Parlement canadien, et à lui seul, de régler les questions de compromis d'une pareille gravité. M. McKenzie, dont le court passage au pouvoir semble n'avoir été pour lui et son parti que l'occasion depuis longtemps convoitée d'amoindrir le reste du Canada au profit d'Ontario, M. McKenzie, disons-nous, avait rêvé d'asseoir sur des bases séculaires la prééminence de sa province par une large accession de territoires : rendons-lui cette justice que lui et son parti avaient bien pris leurs mesures. Seulement, un tout petit incident est venu détruire cet échafaudage longuement et patiemment construit, ils ont dépassé le but en voulant trop prouver. Forcés par la logique inexorable des faits, ils n'ont pas su s'arrêter dans le chemin rapide des conclusions, et ils ont été forcés de conclure au-delà des sages limites de la prudence.

C'est une grande maxime en politique et en littérature de savoir s'arrêter à temps et de ne rien surfaire, pas plus son propre talent que les meilleures et les plus belles conceptions.

Les arbitres ont eu peur des conclusions du plaidoyer de M. Mills ; d'un autre côté, la sage interprétation du gouvernement de 1871 ne leur paraissait pas assez libérale ; que faire ? Ils se sont souvenus de la devise *in medio tutissimùm ;* et bravement, sans examen sérieux, sans mission apparente, ils ont pris sur eux de trancher la difficulté par un moyen terme et de fixer une frontière à laquelle nul n'avait songé, qui n'est appuyée sur aucune preuve légale ou historique, que personne n'avait demandée et qui a provoqué une stupéfaction générale.

Quel était le devoir du gouvernement général en présence de pareils faits ? Ou plutôt, quelle attitude devait prendre le Parlement du Canada en face d'un empiètement aussi manifeste de sa prérogative suprême ? Les débats provoqués par la résolution-Dawson nous l'ont montré, et c'est cette attitude dont nous revendiquons ici la dignité royale et la haute sagesse politique.

La confédération canadienne a été essentiellement un traité, un pacte fait entre le Haut-Canada, le Bas-Canada,

le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse : chacune de Provinces est devenue signataire de la Convention avec les frontières qu'on lui connaissait alors, et l'idée d'équilibre se trouve au fond de toutes les négociations qui eurent lieu, tellement que jamais la Confédération n'aurait été possible sans l'immutabilité présumée des frontières de chacune des parties contractantes.

Le rôle de la Prusse à l'égard des petites souverainetés allemandes a sans doute de quoi tenter ; et puis, Bismark a semblé machiner si aisément l'absorption de tous ces duchés dans l'unité germanique que semblable tâche a pu faire rêver MM. McKenzie et Mills. Mais ce qui est possible avec le despotisme de l'Allemagne ne l'est pas dans l'atmosphère de nos libertés américaines. Il suffit d'ailleurs que l'Acte de 1791 ait enlevé au Bas-Canada la plus belle et la plus riche partie de son sol, sans qu'on essaie d'ajouter le ridicule à l'odieux en prétendant que les hommes d'Etat anglais ont voulu du même coup donner le territoire d'un empire à leur création du Haut-Canada.

Nous l'avons dit, la question affecte l'équilibre inter-provincial tel qu'arrêté et consacré par l'acte constitutionnel de 1867 ; toutes les Provinces y sont directement intéressées ; c'est l'avenir de la Confédération canadienne même qui est en jeu.

JOSEPH ROYAL.

REVUE POLITIQUE

Le moyen de commencer une chronique des événements sans parler du chemin de fer canadien du Pacifique ? Depuis trois ou quatre mois, l'opinion publique s'en occupe à peu près exclusivement ; les journaux nous servent sur le sujet des articles quotidiens et nos infatigables orateurs, mis en verve, nous font d'interminables discours. Un citoyen qui voudrait tout lire y passerait ses jours et ses nuits.

Une seule personne a pu pendant quelques jours opérer une diversion dans l'attention publique. Et c'est une comédienne, Sarah Bernhardt. Devant cet astre parisien, la question du Pacifique a semblé perdre de son importance ; de graves journaux se sont sentis portés au lyrisme, et des députés—si on en croit un rapport—oubliant et leurs discours et leurs électeurs, se sont cavalièrement attelés au char de l'actrice.

On passe très promptement au Canada du grave au burlesque. Mais hâtons-nous de dire que l'émotion n'a pas duré longtemps ; Sarah Bernhardt avait à peine " foulé de son pied mignon le sol " des Etats-Unis que déjà journalistes et députés étaient revenus plus ardents à la question du Pacifique. Et ils paraissent bien décidés cette fois à ne plus s'en laisser distraire et à la tourner en tous sens jusqu'à ce qu'un vote du parlement la leur enlève.

La question n'est pas nouvelle. Elle date de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération. Et si, après dix ans de discussions, on la discute encore aussi vivement, la cause doit en être cherchée dans sa grande importance matérielle et dans le fait que l'un des deux partis politiques du pays a adopté les vues de ses chefs sur le sujet comme le point principal et presqu'unique de son programme. Un intérêt de parti s'ajoute à l'intérêt de la question en elle-même.

Faisons un court résumé historique.

En 1871, Sir George Etienne Cartier, que l'on peut regarder comme l'auteur de ce vaste projet, présenta dans la Chambre des Communes les premières résolutions concernant la construction d'une voie ferrée devant relier l'Atlantique au Pacifique. La Colombie avait fait de l'exécution d'une telle entreprise dans les dix ans une condition de son entrée dans la Confédération. Le cabinet d'alors se mit à l'œuvre immédiatement, et, après diverses explorations, il résolut, avec l'approbation du parlement, de ne pas se charger lui-même de la réalisation du projet, mais de subventionner une compagnie.

Avec trente millions de piastres et cinquante-quatre millions d'acres de terre, une compagnie dont sir Hugh Allan était le président devait nous donner une voie ferrée non interrompue depuis le sud-est du lac Nipissingue jusqu'à un point sur la côte de l'Océan Pacifique — une distance d'environ deux mille huit cents milles. C'était en 1872. Dans l'automne de l'année suivante, l'administration McKenzie succéda au ministère Macdonald-Cartier, et les circonstances politiques empêchèrent la continuation de ce contrat.

Le projet cependant ne fut pas abandonné ; le gouvernement en commença lui-même la réalisation. M. McKenzie tenta à diverses reprises de former des compagnies. Il offrit des conditions plus onéreuses pour le pays que celles du contrat Allan ; mais il tomba en septembre 1878, sans avoir réussi.

L'entreprise revenait aux mains de ceux qui en avaient conçu le projet. A peine les nouveaux ministres avaient-ils élaboré leur tarif qu'ils traversaient l'Atlantique. L'Angleterre ayant refusé son aide pécuniaire à notre voie transcontinentale, il ne restait plus qu'à recourir au plan primitif : la formation d'une compagnie.

Plus heureux que son prédécesseur, le ministère Macdonald a réussi. Un syndicat s'est constitué.

De 1873 à 1880, une trentaine de millions de piastres ont été dépensés tant aux explorations générales qu'à la construction de deux tronçons de la voie, l'un à l'ouest du lac Supérieur, l'autre dans la Colombie-Anglaise. Le syndicat,

composé de capitalistes de Londres, de Paris, de New-York et de Montréal, exige du gouvernement la cession de ces travaux, plus un octroi de vingt-cinq millions de piastres et de vingt-cinq millions d'acres de terres, avec certains priviléges tels qu'exemption de taxes municipales, introduction en franchise du matériel, etc.

Ces conditions sont actuellement soumises à la considération du parlement du Canada réuni dans ce but depuis le 9 décembre dernier. Elles forment le sujet exclusif de ses séances.

On comprend la vivacité de la lutte. Le projet de loi proposé soustraira aux discussions des *politiciens* un sujet qui leur plaît infiniment quand ils sont dans l'opposition. Il y a là des millions à brasser ; la moindre erreur atteint un gros chiffre que l'on peut, avec du zèle, faire paraître énorme. Or, sur ce sujet, le peuple à l'oreille sensible, et il ne pardonne pas. Peccadille est à ses yeux cas pendable.

On comprend également qu'un ministère ait hâte de déposer un tel fardeau qui menace sans cesse de le faire trébucher. Des rivaux sont là prêts à exagérer ses faiblesses et à profiter de ses défaillances. Au premier faux pas des ennemis complaisants l'aideront à tomber. Sir John A. Macdonald et ses collègues savent mieux que d'autres que la question porte en elle de quoi écraser des ministères.

Le parti libéral, après la grande déroute de 1878, se sentait impuissant à lutter sur le tarif. Il lui fallait un nouveau programme et un nouveau chef. M. Blake se présenta et supplanta M. McKenzie. Puis il indiqua à son parti la question du chemin du Pacifique comme engin de combat. Le parti accepta ; sous un nouveau capitaine, il crut pouvoir aller à l'attaque libre de toutes entraves, libre même de son passé. Et il ne veut pas maintenant que l'arme qu'il a choisie se brise dans sa main avant d'en avoir porté de rudes coups à son adversaire.

A peine les clauses du contrat conclu entre le gouvernement et le syndicat furent-elles mises au jour, que les orateurs et les journaux libéraux commencèrent une campagne active. Ils convoquèrent des assemblées, et ils y firent adopter des résolutions condamnant le contrat. Depuis près d'un mois,

nous avons eu une série non interrompue de ces assemblées, et au moment où je trace ces lignes, les journaux m'en apportent des comptes-rendus nouveaux.

Les adversaires du gouvernement dénoncent le contrat comme trop onéreux pour le pays ; ils déclarent les octrois en argent et en terre trop considérables et les privilèges exorbitants. Ils battent en brèche chaque clause importante. Leur politique consisterait à n'exécuter l'entreprise que par degrés, à supprimer la partie de la voie localisée au nord du lac Supérieur et à construire une ligne du lac Nipissingue au Sault Ste-Marie pour faire jonction avec un chemin de fer américain passant par Duluth et se rendant jusqu'à Astoria sur le Pacifique. Ils demandent de plus que la question soit soumise au peuple.

Le mouvement libéral commencé dans Ontario a été presque circonscrit dans cette province. Trois ou quatre assemblées seulement ont été tenues dans la province de Québec et un égal nombre peut-être dans les provinces maritimes. L'opinion publique s'en est médiocrement émue. Un étranger dirait ou que les libéraux exagèrent ou que le peuple ne comprend pas. La libre discussion n'ayant pas été admise, ces assemblées perdaient par là du poids et de l'importance.

Les conservateurs de leur côté ont tenu des assemblées où leur politique a été approuvée. Ils répondent aux libéraux qu'il est mieux qu'une si grande entreprise soit exécutée par une compagnie ; qu'il est nécessaire que la voie soit construite dans son entier si on veut qu'elle conserve son caractère national,—chose importante ; que les conditions du contrat sont plus favorables au pays que toutes les conditions présentées antérieurement et acceptées par les libéraux ; que les privilèges accordés n'ont rien d'exorbitant ; enfin que le gouvernement s'étant réservé des lots de terrains alternatifs entre ceux octroyés à la compagnie, profitera comme cette dernière de l'augmentation dans la valeur, et pourra ainsi se rembourser de tout l'argent accordé à l'entreprise. Une dissolution du parlement n'est pas nécessaire, disent-ils, attendu que le peuple s'est déjà prononcé sur le mérite de la même question.

Devant cette défense, le parti libéral comprit qu'il lui fallait

de nouvelles armes et de nouveaux points d'appui. Il résolut d'opposer syndicat à syndicat et de placer de son côté l'avantage des meilleures conditions. Le projet une fois lancé, des capitalistes amis accoururent de tous côtés, pleins de l'espoir de faire échec au gouvernement en tournant contre lui ses propres arguments. Comme tactique, le coup serait fort habile s'il ne venait si tard. Vingt-deux millions de piastres, vingt-deux millions d'acres de terre, pas de privilèges ni d'exemptions de taxes, une part au gouvenement dans les recettes ;—aucune compagnie ne s'est encore montrée si peu exigeante. Et si ces offres sont faites sérieusement, on doit regretter que ces capitalistes n'aient pas compris plus tôt les avantages de l'entreprise.

Le gouvernement étant lié envers le syndicat ne peut maintenant accepter ces offres, et l'opposition le sait. Les conservateurs ne voient dans cette proposition soudaine qu'un nouvel obstacle ; le vote n'en sera pas influencé.

Le gouvernement commande une forte majorité. Depuis septembre 1878, il a vu s'augmenter de cinq le nombre des députés favorables à sa politique et il n'a perdu aucun comté. Les nouveaux ministres les hons. MM. Mousseau et Caron remplaçant MM. Masson et Baby ont été réélus sans opposition.

De leur côté les libéraux, outre la perte de plusieurs comtés, ont vu disparaître de leurs rangs deux de leurs principaux chefs : M. G. Brown, éditeur du *Globe* et M. Holton député de Chateauguay.

Le rétablissement de l'industrie et la reprise du commerce rendent inattaquable la politique douanière du gouvernement. On voit poindre l'horizon le temps où des surplus remplaceront les déficits. Le débat sur le tarif présentera peu d'attrait cette année ; la grande lutte se livre sur la question du chemin du Pacifique.

***

L'intérêt se porte tout entier sur la politique fédérale, et, de ce temps-ci, on s'occupe assez peu des questions particulières aux provinces.

La législature du Manitoba s'est réunie vers le milieu de décembre, et s'est ajournée au mois de mars après quelques jours de session. Un projet important a été discuté : l'extension des limites de la province. Il n'y a pas là-dessus deux opinions à Winnipeg ; tout le monde reconnait l'opportunité de la mesure. Mais les canadiens-français ne voient pas sans quelques craintes s'augmenter le nombre des comtés où dominera la race anglo-saxonne. Et la conduite tenue depuis quelques années par une majorité d'autant plus intolérante qu'elle devient plus considérable, n'est pas de nature à les rassurer pour l'avenir. Ils demandent donc que leurs droits soient protégés comme l'ont été, par une clause de la constitution, ceux de la minorité anglaise du Bas-Canada—c'est-à-dire que les limites des comtés du Manitoba actuellement représentés par des députés d'origine française ne puissent être changées sans l'assentiment de la majorité de ces députés. La demande n'a rien que de juste en elle-même ; et si elle parait originer d'un sentiment de défiance envers la majorité anglaise, il faut dire avec regret que cette défiance est justifiée par des faits antérieurs.

La province d'Ontario commence à s'inquiéter du retard apporté à la confirmation des nouvelles frontières que lui ont tracées les arbitres. Le discours du trône lu le 13 janvier à l'ouverture de la législature en est la preuve. Cette question des limites d'Ontario est traitée dans la présente livraison de la *Revue Canadienne* par l'un de nos hommes politiques qui la connaissent le mieux, l'hon. M. Royal.

L'établissement d'un crédit foncier franco-canadien, et un emprunt de quatre millions de piastres contracté à taux favorable sur le marché de Paris, œuvres dues à l'initiative du cabinet Chapleau et au concours du consul français à Québec, ont fait taire les violentes discussions de parti des mois précédents. Il n'y a eu qu'une voix dans la province pour applaudir à ce rétablissement de relations officielles et commerciales avec la France. L'année qui vient de finir sera mémorable sous ce rapport dans l'histoire de la race canadienne-française. MM. Jannet et de Foucault qui sont venus prendre part à notre grande démonstration nationale du 24 juin, ont été suivis de près par MM. Thors, de

Molinari et de Lalonde. C'était la France industrielle qui nous rendait visite après la France catholique. La réception faite à ces délégués a dû les convaincre que l'amour de l'ancienne mère-patrie est encore vivace dans les cœurs canadiens.

La force numérique des partis dans notre province ne s'est pas modifiée depuis la dernière session de la législature. Chose peu ordinaire, le gouvernement Chapleau se trouve une majorité dans la même chambre et parmi les mêmes députés qui ont soutenu le ministère précédent. Le fait s'est présenté quelquefois en France, mais rarement en Angleterre. Est-ce à dire que nous mêlons le genre français aux formes britanniques dans le fonctionnement de nos institutions ?

L'élection de M. Robillard à Berthier a été annulée pour raison d'influence spirituelle indue. Une étude remarquable sur le jugement rendu en cette circonstance est commencée dans la présente livraison de la *Revue*. J'y réfère le lecteur.

Les électeurs de Berthier ont réélu leur député en lui donnant une majorité plus considérable qu'en 1878.

Le ministère de Québec est en négociations avec le syndicat du Pacifique et le gouvernement fédéral dans le but de faire considérer notre chemin de fer du nord, quant au transport du trafic, comme la continuation du chemin de fer du Pacifique, et à le faire jouir sous ce rapport de tous les avantages que possède le Canada Central. Il y a lieu d'espérer que ces négociations auront un résultat favorable.

***

Les Etats-Unis ne nous ont pas encore pardonné le résultat de l'arbitrage de Halifax, et nous sommes accusés, en plein congrès, de leur avoir volé $5,500,000. Aussi, sont-ils devenus d'une extrême sensibilité quant à l'exercice de leurs droits dans nos pêcheries du golfe. Les autorités de Terreneuve ayant forcé des pêcheurs yankees à l'observance de lois du dimanche, le cabinet de Washington en a fait une question sinon de guerre, du moins de centaines de milliers de piastres. On nomme cela à Washington l'"outrage" de la baie de Fortune.

Nos intolérants voisins ne peuvent non plus digérer le dépit que leur cause le succès de l'entreprise de M. de Lesseps. Que cette barrière incommodante—l'isthme de Panama—demeure éternellement, s'il faut le concours d'un européen, d'un français pour l'enlever. C'est la doctrine Munroe qui veut cela. Et les Etats Unis sont à la tête du progrès !

***

Le Pérou se débat dans les transes de l'agonie. Les couleurs nationales ne flottent plus en liberté que dans les murs de Lima. Les troupes chiliennes entourent déjà la capitale et le combat suprême ne peut tarder. Les guerres entre les peuples du même sang ont toujours un caractère plus prononcé d'animosité ; les sanglantes épisodes de la présente lutte entre deux républiques d'origine espagnole en sont une nouvelle preuve.

***

L'Europe après avoir tenu ses flottes pendant plusieurs mois en station ridicule devant la bourgade de Dulcigno, travaille à calmer l'effervescence de la Grèce et à règler par les moyens diplomatiques les griefs de ce petit royaume exigeant. Les négociations se font avec lenteur.

Chacun des gouvernements européens, d'ailleurs, a fort à faire chez lui. L'Angleterre a l'agitation irlandaise et l'insurrection des Boers ; la Russie a les nihilistes, et l'Allemagne, les juifs et les socialistes.

Quant à la France, elle descend péniblement la voie qui conduit au radicalisme. Après M. Waddington, M. de Freycinet ; après ce dernier, M. Ferry. Les couvents ont été enfoncés et les religieux expulsés, pendant que les communistes étaient rappelés.

GUSTAVE LAMOTHE.

ERRATUM.

A la page 24, neuvième ligne, au lieu de *mouvement* il faut lire *monument*.

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

FEVRIER, 1881.

SOMMAIRE

I.—L'HOSPITALITÉ DU POÈTE ..... M. J. A. Poisson.
II.—ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ALLEMANDE, I ..... Albert Lefaivre.
III.—LA CONCILIATION (1er Article) ..... F. X. A. Trudel.
IV.—PÊLE-MÊLE, Par L. H. Fréchette, (Etude critique) (*fin*) ..... Pascal Poirier.
V.—LES DROITS DU CLERGÉ DANS LES ÉLECTIONS (2e Article) Jus.
VI.—LA CHIBERLI (Etude d'après Nature) I ..... G. d'Orcet.
VII.—CAUSERIE SCIENTIFIQUE ..... Séverin Lachapelle.
VIII.—REVUE POLITIQUE ..... Gustave Lamothe.
IX.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ..... J. Desrosiers.

MONTRÉAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881.

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT :

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance

BUREAU DES DIRECTEURS :

Hon. F. X. A. TRUDEL,
MM. B. A. T. DEMONTIGNY,
ALPH. DESJARDINS,
MM. E. LEF. DE BELLEFEUILLE,
AIMÉ GÉLINAS,
P. B. MIGNAULT,

GUST. LAMOTHE, *Secrétaire.*

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire, M. GUST. LAMOTHE.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. PANNETON, Gérant.

BUREAU : No. 28. Rue St-Gabriel, Montréal.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE.

"Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

65

L'HOSPITALITÉ DU POÈTE.

Je suis seul maintenant dans mon humble demeure,
Les enfants sont partis, les ormes effeuillés,
Et parmi les débris d'un bel été je pleure
Mes petits oiseaux envolés.

Les vents doux qui faisaient courber les tiges vertes
Et bercaient les rameaux de l'érable orgueilleux
Ne viennent plus, le soir, aux fenêtres désertes,
Caresser mes rideaux soyeux.

Tous les chants se sont tus, et cette ombreuse allée
Où se perdait souvent mon rêve aux ailes d'or
N'a plus de frais ombrage, et déjà la gelée
A fait mourir la fleur qui voulait vivre encor.

Plus rien! mais, ô bonheur! sur la neige durcie
J'ai vu s'abattre un soir de petits oiseaux gris.
Ils voltigent par bande, et leur aîle transie
Laisse les bois frileux pour de plus chauds abris.

Ils avaient leurs doux nids dans la forêt voisine,
Ils se faisaient l'amour à l'ombre des halliers,
Mais la neige est venue, et la troupe mutine
Vient chercher pour abri nos toits hospitaliers.

Soyez les bienvenus, hôtes toujours fidèles
Qui n'avez pas suivi dans leur rapide essor
Les merles oublieux, les folles hirondelles,
Et qui restez ici pour me distraire encor.

Je vous fais élever une retraite douce;
Quand les rameaux plieront sous l'effort des autans,
Vous y réchaufferez dans des nids faits de mousse
Vos petits membres grelottants.

Au lieu de disputer à la nature avare
Le petit grain de mil sous la neige oublié,
Vous trouverez au nid que ma main vous prépare
Le grain de mil multiplié.

Fuyez le trait perfide et l'embûche méchante
Que l'oiseleur cruel cache au bord des ruisseaux ;
Approchez-vous de moi ; le poète qui chante
Toujours fut l'ami des oiseaux.

Libres vous resterez, car mes chers petits êtres,
Vous aimez comme moi la douce liberté ;
Aux dentelles du toit vous jouierez en maîtres
De la sainte hospitalité.

Vous êtes les amis de tous les cœurs fidèles ;
Où votre aîle s'attache on vous y voit mourir ;
Vous ne fuyez jamais pour des plages plus belles
La main qui pour vous va s'ouvrir.

Que le vent de Novembre effeuille le bocage,
Que la brise de mai ramène les beaux jours,
Pour vous c'est la patrie et votre aîle voyage
De ma main bienfaisante au lieu de vos amours.

Soyez les bienvenus, hôtes toujours fidèles,
Qui n'avez pas suivi dans leur rapide essor
Les merles oublieux, les folles hirondelles,
Et qui restez ici pour partager mon sort.

M. J. A. Poisson.

Essai sur la littérature allemande.[1]

L'Allemagne, qui joue un si grand rôle et tient une si grande place dans la civilisation européenne, est peu connue en Amérique, quoiqu'elle y soit représentée par plusieurs millions de ses enfants. C'est qu'elle n'y a pas fondé de colonie dans les seizième et dix-septième siècles qui furent si décisifs pour les destinées du Nouveau Monde. Les Allemands sont venus tard en Amérique ; ils y ont trouvé un cadre tout fait, dans lequel ils ont dû entrer ; maintenant encore, ils y dépouillent leur nationalité ; beaucoup se font Anglo-Américains, quelques-uns Français, et tous, au bout d'une génération ou deux, oublient leur langue maternelle. Aussi peut-on dire aujourd'hui que l'allemand ne sera jamais parlé sur ce continent ; les Américains le regarderont toujours comme une langue savante, telle que le grec et le Latin, et il leur faudra des efforts considérables pour se pénétrer du génie de la nation, comprendre sa littérature et l'importance qu'elle a au point de vue intellectuel et moral en Europe. En effet, les nations d'Europe ont déjà beaucoup de peine à se comprendre ; elles vivent côte à côte sans se pénétrer. La difficulté sera donc encore plus grande pour des nations éloignées comme celles de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Aussi nous n'avons pas la prétention d'amener le lecteur à l'intelligence complète de la littérature allemande, mais nous espérons du moins que les pages suivantes lui auront fait faire un premier pas vers ce but.

Un grand nombre d'auteurs allemands paraissent très jaloux d'attribuer à la race germanique des caractères spécifiques, lui donnant dans l'humanité un rang supérieur, et

---

(1) Cette étude a été donnée en conférences à l'Université Laval de Québec, au printemps de 1880.

la séparant des autres races à peu près comme les mammifères sont séparés des autres espèces animales. Mais suivant les recherches faites par d'autres savants, peut-être aussi consciencieux et aussi compétents, tels que Ozanam et M. de Quatrefages, la race germanique ne se distingue par aucun trait caractéristique des races Celte et Slave ; ce sont les trois branches d'une même souche, qui s'est établie en Europe à une époque très reculée, dans les temps anté-historiques. Plus tard, le climat, les influences extérieures ont établi entre elles certaines différences, mais ce ne sont pas là des distinctions virtuelles, méritant d'être classées par la science. A tout instant, ces caractères se confondent dans les individus : des Allemands se francisent et réciproquement ; seule, la langue, en donnant aux divers peuples un organe, un instrument différent, pour les manifestations de la pensée et des besoins sociaux, maintient entre eux une barrière morale.

Quelque théorie qu'on adopte, c'est, de toute façon, dans la langue que viennent se fixer les principales expressions du génie national, et c'est pour cela que, dans la culture moderne, l'étude comparée des littératures a pris une si grande place. Pour le politique, le moraliste, aucune n'est plus instructive et n'offre un plus haut intérêt.

Une observation approfondie de l'histoire d'Allemagne permet de la diviser en quatre périodes. La première est la période germaine, ère de barbarie et de paganisme ; la deuxième s'étend de la conversion des Germains au Christianisme jusqu'à la Réforme ; la troisième de la Réforme à la Révolution Française et aux guerres de Napoléon, époque de dépression et d'humiliation profonde pour l'Allemagne, soumise matériellement et moralement à la France ; la quatrième est l'époque moderne qui commence aux premières années de notre siècle, fait naître l'esprit national, mûrit l'idée de l'unité allemande et la réalise dans la formation d'un grand empire militaire au centre de l'Europe.

A ces quatre périodes correspondent quatre évolutions différentes de l'esprit allemand, et par conséquent quatre littératures successives, que nous allons chercher à esquisser à grands traits.

I

L'âge barbare de l'Allemagne a été parfaitement compris et dépeint par Ozanam, éminent écrivain qui à la science la plus profonde joignait les vues les plus élevées, et qu'une mort prématurée enleva en 1853 aux lettres et à la religion. Dans ses études germaniques il a sondé la religion, les lois et la littérature des anciens Germains. Il a parfaitement établi que leur religion, le culte d'Odin et de Thor, ressemblait à toutes les mythologies païennes, en ce sens qu'elle défiait les mauvaises passions, les instincts bas et brutaux de la nature humaine, la férocité, l'ivrognerie, la luxure, qu'elle légitimait la haine, l'oppression du faible, les sacrifices humains et même le cannibalisme. Il a montré que leurs lois indiquaient une nation violente, adonnée exclusivement à la guerre, rapace, avide de butin, étrangère à tout respect pour le droit d'autrui, exempte de sens moral et surtout de générosité, réduisant la femme à la condition d'esclave, admettant le meurtre des vieillards, le parricide, réservant aux forts la guerre et les bénéfices du pillage, aux faibles le travail et la servitude, un peuple, en un mot, que M. Guizot a comparé très justement aux Iroquois et aux Caraïbes. Enfin, dans le domaine de l'imagination, Ozanam a fait une découverte curieuse; il y retrouve les légendes, les fables de la Grèce, que celle-ci avait elle-même reçues de l'Orient. Elles ont pris l'aspect triste et sévère du Nord; elles attestent un génie plus âpre, un surcroit de rudesse, de férocité, que la Grèce, même barbare, ne comportait pas. Presque toujours le désordre et l'extravagance des fictions sont plus grands. Cependant elles portent le cachet de leur origine, et, bien qu'elles soient méconnaissables aux yeux du vulgaire, une critique patiente établit avec certitude de leur filiation. Les éléments de ces affirmations se trouvent dans un poème intitulé l'Edda, recueil de chants scandinaves, écrit en caractères runiques, et qui fut retrouvé en Irlande au milieu du XVIIe siècle. Dans ce poème, on constate partout la glorification des mêmes instincts, la soif de l'or, l'amour du sang versé : " Qu'il se lève matin celui

qui en veut à la richesse et à la vie d'autrui. Rarement le loup qui reste couché trouve une proie, rarement l'homme qui dort trouve la victoire." Et encore ce conseil, sur lequel les Germains d'aujourd'hui semblent avoir médité : "Si tu connais un homme à qui tu te fies peu et dont tu veuilles tirer un service, tiens lui un langage flatteur, dissimule ta pensée, rends lui mensonge pour mensonge." Il n'y a pas d'horreur, d'atrocité qu'on ne rencontre dans ces antiques documents, l'on y sent je ne sais quelle haine de l'ordre, je ne sais quel effroyable amour des ténèbres, du mal et de la destruction.

On voit que la barbarie germaine ressemble, avec des couleurs plus sombres, à toutes celles de l'antiquité ; on retrouve dans ses mœurs, sa religion, son développement social les mêmes caractères, les mêmes phases que chez les autres peuples primitifs d'Europe et d'Asie.

De nos jours, les Allemands, fiers de leur grandeur, s'efforcent de repousser la parenté des civilisations étrangères; quelques-uns même, et à leur tête le célèbre Gervinus, vont plus loin : ils reprochent au Christianisme d'avoir affaibli, amolli leur force native, comme si le Teutonisme avait en lui-même une sève plus vigoureuse, que le Christianisme aurait arrêtée dans son développement.

On voit des Teutomanes pousser l'aberration jusqu'à regretter Odin, Thor, les dieux de la force brutale, qui conduisaient Alaric, Attila, les grands destructeurs du monde Romain, et se plaindre que le Christianisme, en réprimant les instincts guerriers et farouches de la Germanie antique, ait désarmé son bras vengeur, ouvert pour elle une ère de déchéance parmi les nations. Selon ces mêmes patriotes, l'Allemagne reprend aujourd'hui sa vieille, sa grande tradition, et, débarrassée des préjugés qui la vouaient à la mansuétude, à l'abnégation, à l'effacement, elle va resplendir de nouveau dans le monde, par le triomphe de ses instincts guerriers et dominateurs.

Aux auteurs de cette théorie nous pouvons faire cette concession, que l'Allemagne d'aujourd'hui est en très bonne voie pour retourner au culte d'Odin et de Thor ; mais il est impossible d'admettre le reproche qu'elle fait au Christianisme

d'avoir comprimé son essor national, arrêté le développement d'une civilisation autochtone. Cet essor, cette vigueur de sève que l'Allemagne attribue à ses origines, c'était tout simplement le déchaînement des passions violentes qui régnaient dans toutes les sociétés païennes, et quant aux rudiments de discipline sociale, religieuse, intellectuelle, les Germains n'ont rien puisé en eux-mêmes ; car toutes leurs croyances ou toutes leurs notions portent l'empreinte de l'Orient ou de l'ancienne Grêce, plus tard de Rome et de la Gaule latinisée. Cette affinité se retrouve dans leur langue, dont chaque mot offre une racine grecque ou sanscrite ; leur alphabet, l'alphabet runique, qui se composait seulement de seize lettres, est également emprunté aux Phéniciens et aux Grecs. Comme chez les Egyptiens et les Perses, cette écriture était inconnue du vulgaire : c'était une science mystique, une sorte de magie, dont les prêtres seuls possédaient le secret, et qu'ils interdisaient avec un soin jaloux aux profanes, afin de conserver leur prestige et de se faire passer pour sorciers. On n'y arrivait que par des initiations et des épreuves. Ainsi dans tous les poèmes de l'Edda, la connaissance des caractères runiques passe pour une science réservée aux dieux et à leurs représentants.

Dans tous les paganismes, la grande préoccupation du sacerdoce est de s'attribuer un pouvoir surnaturel, afin de terroriser le vulgaire et d'imposer à ses sens. Seule, la prédication évangélique, élevant l'âme à des mystères sublimes, a fermé l'ère des crédulités matérialistes et soustrait le monde à cette grossière tyrannie. La thèse favorite des Allemands modernes est d'imaginer une Germanie parée de toutes les vertus qui manquaient aux sociétés gréco-latines, contrastant par sa rudesse virile avec la corruption romaine, et finissant par régénérer le monde antique en le subjuguant. C'est sur cette donnée qu'ils ont tout récemment élevé en grande pompe une statue colossale au célèbre Arminius, roi des Bructères, qui détruisit, dans la forêt de Teutobourg, trois légions romaines conduites par Varus. Sur le piédestal, se trouve une inscription proclamant qu'Arminius a été le premier vengeur des races Teutoniques et qu'il leur a enseigné à punir l'orgueil Welche. On saisit l'allusion, qui

du reste est suffisamment expliquée par le reste de l'épigraphe : Arminius n'est plus un chef de barbares, c'est un précurseur, un missionnaire, un prophète annonçant à l'Allemagne, à travers les siècles, sa mission future, consistant à malmener les races latines à cause de leur corruption spécifique, et à évangéliser le monde, tantôt avec la framée et le glaive, tantôt avec le fusil à aiguille et le canon Krupp.

L'Allemagne fait des efforts méritoires pour retourner aux beaux temps d'Alaric et d'Attila ; mais nous voulons cependant plaider des circonstances atténuantes pour le Christianisme, atteint et convaincu d'avoir interrompu cet âge d'or. Est-il vrai que l'Allemagne ait dégénéré en se faisant chrétienne, qu'en adoptant l'Evangile pour règle elle ait renoncé à sa force et tué en elle-même les germes d'une civilisation supérieure ? Pour établir une pareille assertion, il faudrait d'abord prouver l'avantage de la force brutale, de l'orgueil, des passions haineuses et du courage sanguinaire, sur l'abnégation, l'humilité et le sacrifice ; il faudrait nous montrer les productions intellectuelles, artistiques de la Germanie primitive, et nous admettre à contempler dans sa grandeur native ce prétendu génie teutonique, si méchamment détrôné par le Christianisme. Malheureusement pour les auteurs du système, les éléments de cette enquête font défaut, et pour une bonne raison, c'est que l'antiquité germanique n'a laissé derrière elle aucun monument, aucun vestige d'une civilisation autochtone. Point d'écrits, point d'inscriptions, point de médailles, point de ruines, de tombeaux à l'aide desquels on puisse, comme en Egypte, en Assyrie, reconstruire inductivement le passé. Remarque curieuse, c'est aux historiens et aux géographes romains, c'est à l'épigraphie, à la numismatique romaines qu'il faut s'adresser exclusivement pour reconstruire les âges héroïques de la Germanie ; si bien que les Allemands actuels ne connaissent leurs ancêtres qu'au travers de cette civilisation qu'ils affectent de dénigrer et dont ils se sont fait les hautains et méprisants détracteurs. Bien plus, il est facile de prouver que la décadence romaine a été pour les Germains un phare lumineux, éclairant leurs ténèbres, vivifiant leur ignorance et leur stérile barbarie. En effet, une grande partie de la Germanie (de

Cologne à Vienne) fut pendant plus de deux siècles une province romaine, et c'est justement cette partie de l'Allemagne qui s'éveilla la première à l'industrie, aux lettres et aux arts ; c'est là que les Césars fixèrent des Goths, des Marcomans par centaines de mille, et que ces barbares quittèrent la vie nomade, la vie de pillage pour l'agriculture. Les premières villes fondées en Allemagne, Cologne, Ratisbonne, Passau, Bâle ont été des colonies romaines, et, mille ans après, portant le nom de cités impériales, elles invoquaient encore les chartes qui leur avaient été données par les Césars à l'époque de leur fondation. C'est grâce aux Romains que les forêts germaniques ont été traversées pour la première fois par des routes dallées que le temps n'a pu détruire, et dont on retrouve encore avec admiration les assises. Tous les monuments de cette époque sont des châteaux, des tours, des fortifications de structure romaine. A Mayence, on voit s'élever dans la citadelle une antique tour qu'on appelle la tour de Drusus et qu'on prétend avoir été élevée par le fils adoptif d'Auguste. Non loin de là, sur une colline, sont les tombes des légionnaires romains, venus d'Italie pour coloniser les bords du Rhin, et pour assimiler cette contrée lointaine à leur mère-patrie. Tout récemment, les fouilles faites en Bohême ont amené la découverte d'armes et de médailles romaines dans les montagnes qu'habitaient les peuplades sauvages de Quades et de Marcomans, conquises et subjuguées par Marc-Aurèle, puis, un siècle plus tard, par Probus.

Il est donc faux que le Christianisme ait amolli le caractère et les mœurs de la Germanie ; car, bien avant la prédication chrétienne, elle s'était laissé pénétrer par les lois, les institutions romaines et elle se transformait au contact d'une civilisation dont elle admirait la splendeur. Que serait-il advenu si ces rapports tantôt guerriers, tantôt pacifiques, étaient restés dominés par le paganisme ? De deux choses l'une : ou les barbares vainqueurs auraient subi l'influence des vaincus, comme les Romains avaient eux-mêmes, deux siècles auparavant, subi l'ascendant de la Grèce, et ils en auraient adopté les arts, les élégances, les vices, la corruption raffinée ; ou bien, préférant leur rudesse et leur igno-

rance, ils auraient persisté dans leur barbarie ; aucun rayon d'en haut n'aurait éclairé leurs âmes ; nulle pitié, nul scrupule n'eût corrigé leurs instincts féroces. Dans ce cas ils se seraient établis en Gaule, en Italie, en Espagne comme ont fait plus tard les Mongols dans l'Inde et les Turcs dans l'empire d'Orient. L'Europe aurait été la proie d'une tyrannie abrutissante, et, pétrifiée, immobilisée dans sa servitude, elle n'aurait jamais connu le progrès.

Inertie et rêves désordonnés, tel fut l'état intellectuel de la Germanie, pendant toute la période païenne. Ce furent les apôtres chrétiens qui l'arrachèrent à cette impuissance, tirèrent ses facultés du sommeil, élevèrent ses conceptions et donnèrent à son génie le premier essor.

" L'Eglise, dit M. Ozanam, releva l'intelligence par la " prédication, la volonté par la pénitence et toute l'âme " par la prière. La foi qui, dans la chaire de St Chrysos- " tôme, avait parlé le dialecte de Démosthènes, ne craignait " pas de prendre le rude accent du Franc et du Saxon. " Ainsi se fixa la langue Allemande dans les monastères et " dans les écoles. C'est par ce travail, par cette discipline " que cette doctrine sublime, dont tous les articles avaient " passé par les controverses et les décisions des conciles, " s'établit dans des esprits jusqu'alors bercés par des fables. " Elle leur apprit à se fixer, ce qui est le premier effort de " l'étude ; elle les obligeait de discerner chaque point, de " ne rien confondre, de pratiquer tous les procédés d'une " saine logique. Enfin elle les décidait à croire, à prendre " ces habitudes de décision et de fermeté, qui font la puis- " sance de l'entendement humain. "

Telles sont les expressions de M. Ozanam ; on ne peut reconstruire plus sûrement, à travers les âges, les progrès d'une société dans l'enfance et l'illumination d'un monde barbare par la vie intérieure et par l'idéal. A l'appui de ces affirmations, nous dirons que les premiers monuments écrits de la langue Tudesque sont des cantiques ou des formules de prières, datant du VIIIe et du IXe siècle. On trouve aussi des formules de confessionnal, destinées à aider le pénitent dans l'aveu de ses fautes. Signalons encore vers la même époque un poème intitulé " Harmonie des

Evangiles," composé par Otto de Wilfried, moine de Wissembourg en Alsace. Ce poème fut dédié par l'auteur à Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne ; il avait pour but de populariser la vie et les enseignements du Christ, et de le faire chanter par le peuple, à la place des chants profanes ou obscènes légués par le paganisme.

Pour comprendre cet éveil et cette première éclosion du génie allemand au moyen-âge, quelques détails historiques sont indispensables.

Après la mort de Charlemagne et le démembrement de sa monarchie sous ses successeurs, la Germanie, qui pendant un siècle avait fait partie de l'Empire Franc, lui servant pour ainsi dire d'avant-poste devant la barbarie orientale, devint un royaume indépendant. Elle formait alors la limite du monde civilisé ; sa mission, par conséquent, était de contenir les hordes sauvages que la Tartarie et le Thibet ne cessaient de vomir sur l'Europe, continuant ainsi le flot des grandes invasions. Les plus terribles de ces tribus étaient, au sud-est, les Hongrois ou Magyares, et au nord, les Wendes, ancêtres des Prussiens actuels. Ces barbares, d'un courage indomptable et d'une habilité extrême à la guerre, livrés au plus grossier paganisme, dépassaient les hordes d'Attila et d'Alaric en férocité. Les Hongrois, disent les historiens du IXe siècle, buvaient le sang des prisonniers après le combat (*sanguinem potabant humanum*). Leurs têtes rasées, leurs joues sillonnées de cicatrices volontaires, inspiraient l'horreur. Ils avaient soumis l'Autriche et la Bavière à des incursions régulières, s'abattant comme des vautours sur le pays, détruisant les châteaux, brûlant les villages, envahissant les cités et les forçant à se racheter, à poids d'or, du pillage. Quant aux Wendes, ils tuaient et saccageaient par amour de la destruction, ravageant toutes les colonies allemandes, anéantissant avec furie toute trace de culture. Presque aussi farouches étaient les Bohémiens, tribu nomade, dans la vallée supérieure de l'Elbe. Ces derniers se distinguaient par leur haine contre le Christianisme : en 892 ils massacraient un missionnaire allemand, saint Arn, évêque de Würzbourg, pendant qu'il disait la messe. Ces trois peuples, les Hongrois, les Wendes et les Bohémiens for-

maient, avec les Danois au Nord, une ceinture d'ennemis acharnés.

On voit quelle transformation s'était opérée dans la Germanie par le Christianisme. Païenne, elle était la terreur, la menace perpétuelle de l'Europe ; chrétienne, elle en est le plus solide boulevard. C'est à l'Eglise qu'elle doit ce changement, c'est l'Eglise qui marche à sa tête, qui milite avec elle pour accomplir sa nouvelle mission. En effet, la Germanie, dans l'élan du néophytisme s'est donnée tout entière aux convertisseurs. En Saxe, les évêchés fondés par Charlemagne ont pris en main tous les pouvoirs et ils remplacent toutes les autorités antérieures. De là, ces principautés ecclésiastiques, comme celles des princes électeurs, les évêques de Mayence, de Cologne, de Minden, d'Halberstadt, de Paderborn, qui régnaient sur d'immenses territoires et dont plusieurs ont conservé leur pouvoir près de mille ans. Les abbayes, véritables forteresses, étaient à la fois des foyers de propagande religieuse et des centres d'action militaire contre les barbares. On n'y goûtait pas les loisirs et la sécurité des monastères d'Occident ; les théologiens érudits n'y parurent que beaucoup plus tard : à tout instant, les moines étaient obligés de se défendre le casque en tête et le glaive à la main contre les barbares. Dans toutes les batailles contre les Hongrois, des évêques, des abbés, se faisaient tuer à côté des princes et des chevaliers. Mais ce mélange de dévotion et d'allures guerrières augmentait leur ascendant sur l'esprit des peuples ; ainsi l'Allemagne fut pendant plusieurs siècles une véritable théocratie militante, le sacerdoce catholique y était l'âme de la société.

ALBERT LEFAIVRE.

(*à continuer.*)

LA CONCILIATION.

I.

Dans certaines régions de notre monde politique, les esprits sont à la conciliation. L'on se dit, et fort à propos, que nous consumons en des luttes stériles une notable portion des forces vives de la nation. L'on ajoute que le temps est arrivé pour nous de faire taire les anciennes animosités et de se réunir sur le terrain d'un intérêt national commun.

Il est de fait que la passion de parti et les haines qu'elle engendre finissent souvent par creuser un abîme entre des hommes faits pour s'entendre et pour mener, de concert, leur patrie à de brillantes destinées.

Qu'il y ait, parmi nous, de profondes divergences de principes, nul ne peut raisonnablement le nier. Mais il existe plusieurs autres causes de divisions. L'ignorance presqu'absolue des questions sociales fait qu'un grand nombre adoptent des idées dont ils ne peuvent apprécier la portée. Plusieurs ont arboré des couleurs et fait profession de principes qui ne sont en harmonie ni avec leur foi, ni avec leurs traditions nationales, encore moins avec les intérêts bien entendus de leur pays. Bien souvent aussi, des ambitions froissées, des ressentiments aigris par la lutte, la tentation de se venger d'une hostilité que l'on croit imméritée ou de préférences réputées injustes, ou bien encore le besoin de prendre le contrepied de ses adversaires afin de pouvoir condamner leur politique, ont jeté certains hommes dans un milieu social pour lequel ils n'étaient pas faits. Mais lorsque l'animosité se tait pour laisser parler la conscience et le cœur, tout ce qu'il y a de bon chez eux se révolte, parcequ'ils sentent que ce qu'ils combattent c'est le sang de leur sang, c'est leur foi, le principe vital de leur nationalité.

Alors, se disent-ils, pourquoi ne pas faire une halte dans

cette lutte fratricide? Et si l'on ne peut arrêter les bases d'une paix définitive, pourquoi, du moins, ne pas signer pour un temps la trève de Dieu?

Un tel courant d'idées, pourvu qu'il soit dirigé convenablement, doit nécessairement produire d'excellents résultats. Certes! le mot de conciliation est beau! L'idée qu'il comporte en lui-même est de l'ordre le plus élevé. La conciliation! c'est, en politique, l'un des corollaires du principe de la charité. Faire de la conciliation, dans le vrai sens du mot, c'est mettre en pratique l'une des prescriptions les plus admirables du christianisme. Parmi les plus beaux titres de saint Louis, se trouve celui de "Conciliateur des princes chrétiens." Sans l'esprit de conciliation, la politique devient un champ-clos où les hommes, revenus aux pratiques d'un paganisme barbare, s'entre-déchirent mutuellement et consument leurs forces au détriment de leurs familles et de leur patrie.

Les apôtres de la conciliation ont donc droit à toutes nos sympathies.

Mais comme il arrive souvent que le mal se présente sous la livrée du bien, nous devons, en justice pour les promoteurs de la vraie conciliation, bien définir ce qu'elle est et indiquer à quels signes certains l'on doit la reconnaître, afin d'empêcher qu'on ne lui substitue une conciliation de faux aloi ou même la contrefaçon de la conciliation. Car, ne l'oublions pas, ce qu'il faut acclamer, ce n'est pas un vain mot, mais c'est l'idée même, c'est la chose dans toute la beauté native du principe qui l'engendre.

Ce que nous voulons, c'est la paix et l'union entre nos compatriotes, afin que de cette union procède l'unité d'action qui fait la force. Or, l'unité d'action ne peut exister chez un peuple sans qu'il existe chez lui unité de pensée, unité de sentiment. Voyons à quelle condition peut exister cette unité et par conséquent, cette vraie conciliation. Encore une fois, ne nous contentons pas du nom; assurons-nous de la chose Il arrive si souvent que des mots retentissants ne soient qu'un pavillon trompeur qui voile les défauts de la marchandise!

II.

Notre siècle se distingue par un étrange abus des mots. Telles expressions sont devenues suspectes qui étaient autrefois la forme vénérée de grandes vérités et de nobles sentiments. Les peuples les tenaient en un saint respect ; l'Eglise et l'Etat, la science et la philosophie s'entendaient pour ne les employer qu'à exprimer le beau et le bien. Telles sont les expressions : liberté, égalité, fraternité, progrès, philosophie, philantropie, droits de l'homme, régénération des peuples, etc., etc. Il en est d'autres qui sont synonimes de dévouement et de sacrifice ; naguère encore, on ne les appliquait qu'aux grands hommes, aux saints personnages, aux vertus héroïques, aux actions sublimes, comme ces joyaux a séculiresque l'on réservait autrefois pour en orner le front des héros ou la couronne des rois. Aujourd'hui, le sens naturel en est tellement perverti que l'on est tenté de ne plus les prendre qu'en mauvaise part. On craint de n'y plus trouver que du vil métal ou de faux diamants.

Or, d'où vient cette décadence des formes les plus nobles de la pensée ? D'où, cette flétrissure des expressions les plus belles de notre langue ? Ah ! c'est que depuis près de deux siècles, tous ces mots ont été prostitués à de vils emplois. On en a revêtu si souvent des actes criminels et de hideux sentiments, qu'elles peuvent tout aussi bien signifier le contraire de ce qu'elles disaient autrefois.

Un écrivain remarquable a appelé Satan "le Singe de Dieu" : expression qui peint admirablement l'action du prince des ténèbres depuis l'origine des hommes, mais surtout depuis dix-huit siècles. En face de l'Eglise du Christ, Lucifer a, lui aussi, édifié son Eglise. Et il est là, aux portes de cette cité diabolique, disputant à son vainqueur chaque rejeton de la postérité de l'homme déchu. Si l'Eglise du Christ a pour fondement le granit de la promesse divine, celle de Satan repose sur la large base de notre corruption native et de la perversité humaine. A la couronne d'épines et au gibet que le Divin crucifié s'est choisis pour diadème et pour trône, l'esprit infernal oppose les fleurs de la volupté

dont il couronne ses victimes, et le trône de la libre-pensée qu'il a élevé à l'orgueilleuse raison humaine.

Le Christ avait cependant triomphé dans cette lutte humainement inégale. Avec la royauté sociale du Christ, banissant la corruption des palais impériaux, triomphait aussi la science sociale chrétienne, qui n'est autre chose que le règne du décalogue et la charité du Christ appliquée au gouvernement des nations.

Et c'est sous cette influence éminemment civilisatrice de la loi de charité promulguée par l'Homme-Dieu et perpétuée par son Eglise, que s'est formé le langage chrétien, si riche en nobles expressions, si fécond pour exprimer tout ce qu'il y a de bon, de beau et de grand.

Lorsque ce langage eût prévalu dans toute l'Europe, alors toute imprégnée de l'esprit du christianisme, il n'eût été guère possible de donner le change sur la valeur de certains mots. Ce que l'on appelait alors *fraternité* était bien réellement de la fraternité. Le mot *égalité* ne pouvait signifier autre chose que cette qualité de frères unissant tous les chrétiens dans le sein de l'Eglise, leur mère commune et les proclamant au même titre héritiers du royaume céleste et membres de Jésus-Christ. On n'eût pas alors osé affubler du nom de liberté cette tyrannie sauvage qui, de nos jours, en France, opprime les consciences, enlève au père de famille l'éducation de ses enfants, brise les crucifix, viole le domicile privé, érige en délit le culte rendu par l'homme à son Créateur, arrache brutalement du sanctuaire d'humbles moines et de faibles femmes, démolit à coups de hache les églises et les cloîtres et veut chasser Dieu de partout. Non ! le langage chrétien n'eût pas alors permis une telle moquerie !

Satan vit donc combien vainement il travaillerait à faire accepter ses doctrines et triompher ses œuvres, sous les noms hideux dont le langage chrétien les avait stigmatisées. "Singe de Dieu," il revêtit ses conceptions ténébreuses et ses œuvres de mort des noms sacrés par lesquels se désignaient, dans le langage chrétien, les éternels préceptes tombés de la bouche du Verbe incarné et les effusions de charité émanées de son cœur divin. La tyrannie la plus arbi-

traire et la plus brutale, il la revêtit du nom de philantropie. C'est au nom de la *liberté*, et sous le prétexte de procurer aux peuples leur émancipation du joug maternel de l'Eglise, qu'il suscita tant de guerres de religion où le despotisme commit tant et de si odieuses exactions. Au nom de l'*égalité*, un petit nombre de tyrans sanguinaires asservirent des milliers de leurs semblables. Au nom de la *fraternité*, les familles furent dépouillées de leur patrimoine ; et l'on vit, durant des siècles, des peuples écrasés par la persécution, se meurtrissant aux ronces de leurs champs pour les féconder au profit de leurs riches persécuteurs. Hé ! N'a-t-on pas vu ce fameux ministre d'Espagne dont le nom est synonime de violence arbitraire et de tyrannie féroce, prendre le titre de " Prince de la Paix."

Le mot de " conciliation " n'a pas été moins perverti de son sens naturel. En France, l'on a fait de la prétendue conciliation sous la terreur comme sous le despotisme. C'était au nom de la conciliation que l'on voulait désarmer l'héroïque Vendée. Tandis que la Commune brûlait Paris, en 1870, les loges maçonniques envoyaient au gouvernement de Versailles des pétitions menaçantes lui enjoignant de faire " *la conciliation* " avec les communards de la capitale. La conciliation ! La Russie l'a faite en Pologne, l'Angleterre en Irlande, les *carpet-baggers* dans les Etats du Sud. La Prusse s'est *conciliée* les principautés allemandes, de même que le Piémont s'est *concilié* le royaume de Naples et les petits Etats de la péninsule. Le *knout* a été, à Varsovie, un instrument de *conciliation* comme le cimeterre l'a été au Liban, en Espagne et à Constantinople. Eh ! ne voit-on pas la franc-maçonnerie *concilier* aujourd'hui sous Gambetta comme elle a *concilié* sous les Napoléon, comme elle a *concilié* en Prusse, en Suisse, à Rome, à Florence, dans les républiques de l'Amérique du Sud, etc. !

Il faut donc souvent se défier des mots, toujours se rendre bien compte de la signification qu'il faut leur donner, et surtout, n'accepter qu'à bon escient ceux auxquels les circonstances donnent toute la portée d'un programme.

III

Or, le mot de conciliation emprunte aux circonstances actuelles une importance plus qu'ordinaire. Pour répondre sans doute aux aspirations que nous avons signalées, l'on a récemment arboré le drapeau de la conciliation, en déclarant inaugurer par là, dans la politique de notre Province, une ère de paix et d'appaisement. Il n'y a rien que de louable dans ce désir de cimenter la paix entre nos concitoyens. Mais il ne faut pas s'abuser là dessus. La paix, quelque soit son excellence et les avantages qu'elle offre, ne doit pas être acquise au prix du sacrifice des vrais principes sociaux. La paix ! elle a été apportée sur la terre aux hommes de bonne volonté par l'auteur de la société chrétienne. Mais cette paix ne peut évidemment signifier que la paix dans la vérité et la justice. Car le Sauveur a dit aussi : "Je ne suis pas venu sur la terre apporter la paix, mais la guerre," ce qui annonçait évidemment, pour lui comme pour tous les chrétiens : guerre sans trève ni merci à toute erreur, à toute injustice. Faire la paix et la conciliation avec le mal serait donc agir en contravention évidente avec l'enseignement divin. Il ne suffit donc pas de crier : Paix ! Union ! Conciliation ! trève à nos dissensions ! Il faut voir à ce que la paix et l'union ne soient pas le triomphe de l'erreur sur la vérité, de l'injustice sur le droit. Encore une fois, l'on ne forme de paix solide que dans une idée de justice ; on ne concilie réellement que dans la vérité.

IV

"Soit ! répondent certains optimistes. Mais le Canada est, par excellence, le pays de l'orthodoxie religieuse. Qu'il y existe des divisions politiques, même de violentes luttes de partis, c'est un fait bien naturel et dont il n'y a pas lieu de s'inquiéter, d'autant moins que le mouvement vers la conciliation tend à faire disparaître ces malheureuses divisions. Et, ajoutent-ils, que l'on réussise seulement à s'en-

tendre entre conservateurs et libéraux, sur la distribution des hautes fonctions de l'Etat, et la paix est un fait accompli."

Or, la conciliation, entendue dans ce sens, a depuis quelque temps trouvé de chauds adeptes. Mais c'est surtout de certains quartiers d'où nous vient ordinairement une doctrine fort suspecte, pour ne rien dire de plus, que l'apologie de cette sorte de conciliation coule plus ardente et à flots plus pressés.

Quel est le dogme politique sur lequel devrait reposer cette union ? On ne le dit pas ; mais on l'indique suffisamment en proclamant comme imaginaire et nullement justifiée par les faits, toute différence de principes entre les partis politiques de la province de Québec. A en croire certains beaux esprits qui, depuis dix ans, travaillent à rabaisser l'esprit public au niveau des doctrines libérales, tout en protestant de leur attachement aux principes catholiques, il n'y a pas ici de libéralisme anti-social et anti-chrétien. Ceux qui croient le voir sont des exaltés plus catholiques que le Pape, plus sévères que l'Eglise elle-même. Et l'on s'appuie sur le témoignage de certains publicistes français venus ici pour constater quelles divergences de principes divisent les partis politiques en Canada, et qui, paraît-il, ont dû s'en retourner sans avoir rien découvert.

Il a été facile de s'apercevoir que la grande préoccupation de ces derniers était de voir s'épanouir sur nous l'astre du libéralisme socialiste. Or, il leur est arrivé, croyons-nous, ce que le fabuliste raconte des animaux invités à voir la lanterne magique. Ils n'y ont rien vu ! Les compères qui ont fait passer devant leurs yeux les astres de notre ciel politique ont oublié d'éclairer le tableau de notre état social à la lumière de la vérité.

> " Il n'avait oublié qu'un point,
> C'était d'éclairer la lanterne."

Illusion étrange ! C'est au moment où l'erreur lève le plus orgeuilleusement la tête ; où certains principes fondamentaux de l'ordre social sont niés, que l'on affirme ainsi l'absence de toute divergence de principes entre nous.

La conciliation accomplie dans un tel ordre d'idées, c'est

donc évidemment l'union dans le libéralisme ; c'est la paix signée avec l'ennemi sur les ruines des principes conservateurs.

V

On ne voit pas quelle divergence de principes divise les partis politiques en Canada. En vérité ! C'est que l'on ne voit pas clair. Mais qu'on lise donc notre histoire politique depuis 1840 ! Et nous le demanderons à tout lecteur de bonne foi : Y a-t-il un principe social qui, depuis ce temps, n'y ait pas été nié ? Y a-t-il une erreur, même de celles qui forment la base du programme Gambetta et Jules Ferry qui n'y ait trouvé des adeptes, ou mêmes des apologistes ?

Et de nos jours, ne suffit-il pas de suivre, une semaine durant, les journaux reconnus comme organes des partis, pour constater chez eux des différences essentielles, et dans les idées religieuses, et dans la plupart des questions économiques ? Prenons au hazard les matières que les évènements récents ont le plus mises en lumière : les luttes dont elles ont été et sont encore le sujet n'accusent-elles pas des différences profondes, tant dans les principes que dans leur application ?

Il est certain que, de toutes les questions politiques, celles qui dans tous les pays et dans tous les siècles de l'ère chrétienne ont été le sujet des divisions les plus profondes, ont surgi à l'occasion des rapports de l'Eglise et de l'Etat. Eh bien ! Nos hommes et nos partis partis politiques sont-ils d'accord sur ces graves questions ? Le pays n'est-il pas, au contraire, divisé en deux camps, l'un, de beaucoup le moins nombreux il est vrai, niant à l'Eglise son indépendance absolue du pouvoir civil, sa liberté parfaite de se gouverner suivant ses lois, l'autre combattant pour cette liberté et cette indépendance ; l'un voulant soumettre l'Eglise à l'Etat, l'autre reconnaissant la suprématie de l'Eglise sur l'Etat ; l'un niant l'immunité ecclésiastique, l'autre la proclamant ; l'un en appelant au pouvoir civil des prétendus abus des prêtres et des évêques, l'autre repoussant avec indignation, comme contraire à la vraie liberté de conscience et comme système tyrannique d'un autre âge, l'appel comme d'abus, sous quelque forme qu'il se présente ?

Nos tribunaux civils ne retentissent-ils pas tous les jours du bruit des luttes ardentes qui se font autour de ces questions ? A l'heure actuelle même, l'écho n'en résonne-t-il pas encore à nos oreilles ?

Et la grande, la capitale question de l'enseignement, n'est-elle pas là aussi, laissant voir un abîme entre les adeptes de la sécularisation et les apôtres de l'enseignement congréganiste ? Certes ! cette croisade de *laïcisation* de l'enseignement par laquelle les loges maçoniques ont entrepris de façonner à leur image toute la génération qui se lève, croisade dans laquelle ils ont su enrégimenter tant de personnes de bonne foi, même tant d'excellents chrétiens, l'on ne prétendra pas qu'elle reçoit l'adhésion unanime de nos compatriotes !

Et puis, cette tendance à tout démocratiser ; cette lutte continuelle pour achever de ruiner ici le principe de l'autorité, ne nous montre-t-elle pas tout le peuple canadien divisé en deux partis : l'un dans lequel on frémit de colère rien qu'à la mention de notre vieux drapeau blanc fleurdelisé de Carillon, ce témoin auguste de nos gloires nationales, l'autre soutenant l'idée monarchique comme la sauvegarde de nos institutions et le gage de notre grandeur future ?

F. X. A. Trudel.

(*à continuer.*)

PÊLE-MÊLE.

Fantaisies et Souvenirs Poétiques.—Par L. H. FRÉCHETTE

(*Suite et fin*) (1)

Parmi les pièces les mieux inspirées du recueil, il faut citer *Fleurs fanées*, une ballade exquise, ravissante. La pensée, la forme plastique dans toute sa grâce, la sensibilité qui vient de l'âme, tout y est. Les maîtres n'ont rien fait de plus divin. C'est l'histoire touchante et éternellement vraie de ces jeunes filles pures et belles comme les anges du paradis, que " le vent des douleurs " emporte quand le printemps est encore beau, quand l'avenir sourit, ou que le cloître réclame, chastes fiancées, pour le céleste époux.

Elles étaient deux,

Blonde et rêveuse était l'une ;
Je crus voir
De l'autre la tresse brune
Et l'œil noir
* * * * * * *
On jasait, c'était merveille ;
Et je vis
Des oiseaux prêter l'oreille,
Tout ravis.

Puis le vent d'automne a soufflé sur ces fleurs trop tendres et trop nourries des rayons du printemps, et maintenant

L'une dort au cimetière
Pour toujours,
L'autre a mis dans la prière
Ses amours.

---

(1) Voir la livraison de Janvier 1881.

A Anna-Marie est une bluette ravissante, et n'était la 4e strophe,

Tu ne dois, douce mésange,
Même effleurer notre fange etc,

ce serait un modèle du genre, vif, passionné, délicat et quelque peu jaloux, comme le sont les poètes, quelquefois, et les amoureux, toujours. Lisez cette strophe, par exemple : est-il rien de plus délicieux ?

Cache, cache, ma gentille.
Sous ta légère mantille,
Ta prunelle qui pétille,
Ton beau grand œil tout rêveur ;
Sous ta lèvre demi-close
Cache ton baiser de rose,
Afin que personne n'ose
En deviner la saveur.

Comme émotion vraie, touchante, sans apprêt, *Hilda* est le plus beau morceau du recueil. Les sentiments sont délicats, les teintes modestes et pures, les contrastes ne se heurtent pas, et le cœur du poète est là, palpitant d'émotion dans chaque vers.

C'est à citer en entier :

Quand votre lèvre ardente a bu jusqu'à la lie
La coupe des chagrins, coupe profonde, hélas !
Quand la pensée amère a compris la folie
De tous les projets d'ici-bas ;

A votre oreille enfin quand nulle voix bénie
N'a plus aucun secret d'amour à soupirer ;
Et que votre œil éteint par la froide insomnie
N'a plus de larmes à pleurer ;

Quand vos beaux soirs d'été n'ont plus de rêverie...
Croyez-moi, rien de beau, rien de rajeunissant
Pour le cœur fatigué, pour l'âme endolorie,
Comme le berceau d'un enfant.

Chose remarquable, la rime, dans les quelques strophes que je viens de citer, ne se *soutient pas.* "Hélas" rime avec "ici-bas" et "rajeunissant" avec "enfant". Dans une pièce de fantaisie jamais M. Fréchette ne se serait permis ce crime de lèse-rime. Mais quand le cœur parle, que l'âme est profondément émue, on ne regarde pas de si près aux infiniment petits, aux détails infimes de la forme et de la rime. Pourvu que la phrase soit correcte et la rime suffisante, la grande

poésie n'en demande pas davantage. A l'ouvrier mécanicien le polissoir, aux tourmenteurs de mots la rime irréprochable et le pot de vernis ; l'inspiration n'a pas besoin de ces petits soins pour être grande, sublime. On ne fourbit pas l'éclair qui jaillit du nuage, on ne tamise pas l'eau qui sort de la fontaine.

La rime riche est une belle chose, sans doute, mais la pensée est plus belle encore ; et la pensée se passe volontiers de la rime, tandis que la rime sans la pensée est un vain ornement. C'est ce qu'ont trop souvent méconnu les initiés de l'école romantique.

M. Fréchette, qui sait trouver la fibre du cœur, quand il veut rester ce qu'il est, puiser en lui-même et ne pas chercher à imiter ce que les maîtres ont dit, sait aussi, quand il le veut, s'élever aux hautes régions de l'éloquence. Son *Joliet*, "poème ailé," est d'une envergure à atteindre les plus hauts sommets. La première partie, comme description, comme magnificence de style, côtoie le sublime. Quelle grandiose idée ne donne-t-il pas du Mississipi à l'arrivée de Joliet :

L'inconnu trônait là dans sa grandeur première.
Splendide et tacheté d'ombres et de lumière,
Comme un reptile immense au soleil engourdi,
Le vieux Meschacébé, vierge encor de servage
Dépliait ses anneaux de rivage en rivage
Jusques aux golfes du Midi.

* * * * * * *

Fier de sa liberté, fier de ses flots sans nombre,
Fier du grand pin touffu qui lui jette son ombre,
Le Roi des Eaux n'avait encore en aucun lieu
Où l'avait promené sa course vagabonde
Déposé le tribut de sa vague profonde
Que devant le soleil et Dieu !...

La seconde partie est faible et fatiguée. L'aigle a perdu haleine. Un critique ennemi dirait : le ballon s'est dégonflé. Des expressions malheureuses, mises là pour la rime, "nef historique," "le regard rayonnant d'audace satisfaite" achèvent de déparer le morceau.

Vers la fin, cependant, le poète retrouve son inspiration. Le souffle est chaud et vivant. Les vers sont moins parfaits que dans *Papineau*, mais la poésie est bien autrement belle.

Le *Mississipi*, dédié à M. Leduc, joint à la magnificence de

la première partie de *Joliet* le mérite d'être soutenu du commencement à la fin. C'est, au reste, le même *motif*, chanté avec la même voix puissante, vibrant sur le même diapason.

Voici, avec *Alleluia*, espèce de dithyrambe ou de cantique, et la lettre à M. Pamphile Lemay, les meilleures pièces du recueil. Les autres ne sont pas sans mérite. Plusieurs même seraient très-dignes de mention. D'abord toutes, ou à peu près, ont une mise parfaitement *correcte*, comme l'on dit de nos jours. Mais le souffle manque à la plupart. Ce sont des créations factices, flamboyantes au soleil comme des toits recouverts en ferblanc, mais froides et sans vie réelle. Par ci par là une belle pensée, une expression heureuse, une strophe sonore, éclatante, puis de l'enflure, puis du vague et du vide, puis des chutes.

Papineau, par exemple, est le morceau le plus ciselé du recueil. Comme ouvrage d'orfèvrerie comme *labor limæ*, c'est parfait. Comme poésie, comme sentiment, comme vie, c'est froid, c'est glacé. C'est l'œuvre d'un polisseur et non d'un Prométhée. Analisez cela, il n'y a rien que des coups de ciselet ; traduisez cela, c'est de la phraséologie sonore—et rien de plus. Les 2e, 3e, 4e et 5e strophes représentent Papineau à son repos. C'est la même idée paraphrasée de quatre manières différentes ; c'est la même statue à laquelle on donne successivement quatre poses. Puis des grands mots et encore des grands mots. Or les grands mots ne font pas la grande poésie.

Malgré ces défauts—et quel poète n'a pas les siens, depuis Homère qui perd la tête quelquefois, *bonus dormitat Homerus*, jusqu'à Victor Hugo qui a fait *Cromwell*—M. Fréchette, dussais-je le répéter, est véritablement poète. Il a de ces manières de dire les choses même les plus communes, il a de ces images qui n'éclosent que dans les cerveaux hantés du démon de la poésie.

Vous avez un ami, un peintre, qui est allé à Paris, peut-être à Rome, voir et étudier les maîtres, et qui s'en est revenu. Cela est simple à dire et semble ne pouvoir se dire que simplement. Prêtez votre pinceau à M. Fréchette, et voici de quelle image il revêtira votre pensée :

Quand l'aigle est fatigué de planer dans la nue,
Retraversant l'espace en son vol triomphant
Il revient se poser sur la montagne nue
Qui tressaille d'orgueil en voyant son enfant.

* * * * * * * *

Arrivé tout à coup des sphères immortelles,
Où sans craindre leurs feux tes pieds se sont posés,
Tu resplendis encore, et l'on voit sur tes ailes
La poudre des soleils que ton vol a rasés.

" La poudre des soleils que ton vol a rasés," pour dire à son ami : Tu es revenu fort en palette, est pour le moins très-poétique. C'est ainsi que parlent les dieux et les poètes.

Les exemples de comparaisons heureuses et d'expressions imagées ne manquent pas dans *Pêle-Mêle*. Quelques fois, cependant, le poète n'atteint pas ou dépasse le but, ou frappe à côté, comme dans cette apostrophe au *premier janvier* :

Minute fatale, insensible étape,
Rapide moment sitôt emporté,
Cet instant qui nait et qui nous échappe,
A fait faire un pas à l'éternité !

Ce dernier vers, qui a la prétention d'être sublime—il n'est pas neuf d'ailleurs—est tout au plus... hétérodoxe, comme dirait M. Tardivel.

Pour dire qu'une chose, *Lévis*, n'existait pas la veille, il emploie cette périphrase alambiquée :

Hier, ce fut en vain que l'on t'aurait cherchée ;
Hier, tu sommeillais, immobile et penchée
Sur les abîmes de l'oubli.

Ce n'est pas là de la poésie, c'est du rêve.

Il y a une manière d'être malheureux et de le dire, qui produit un excellent effet en vers et en prose. Byron a tiré de cette corde les sons les plus émus et les plus divins. S'il se fut exprimé de cette manière, il eut été tout simplement ridicule :

Et quand, pour redorer ma jeunesse fanée,
Une femme à mon bras désira s'attacher,
J'ai vu, d'un doigt moqueur, la froide destinée
Qui me défendait d'y toucher.

C'est l'histoire de Gygès avant qu'il eut tué son ami, le roi Candaule.

Un détail bon à remarquer. La versification de M. Fré-

chette n'est pas la versification des romantiques contemporains, c'est celle de la première période de Victor Hugo, alors qu'il était royaliste et qu'il chantait la naissance des fils de France, à peu près comme le *Canadien* souhaiterait que notre poète chantât la naissance des filles d'Espagne. Pas d'enjambement; le repos, la césure, toute la facture classique en un mot. Il garde même cette inversion des dix-septième et dix-huitième siècles, devenue fastidieuse et hors de mode dans la poésie contemporaine:

De la lune et des flots les magiques beautés...
Des dons les plus divins la troupe enchanteresse...

Si j'étais M. Sulte je voudrais faire des vers comme M. Fréchette, et dans dix ans je serais le poète le plus volumineux du siècle. Il manque la fécondité et l'originalité à M. Fréchette. Il lui manque aussi le souffle nécessaire aux œuvres de longue haleine. Les pièces qu'il réussit le mieux sont celles qui demandent peu d'études et peu d'idées, le sonnet, par exemple. Dans le sonnet, M. Fréchette est sans rival il règne. Ce poète qui un jour entreprit de mettre en sonnets l'histoire de France, eût trouvé en lui un collaborateur, si, comme ce pauvre Elie Berthet, il eût vécu dans le siècle où nous vivons. M. Fréchette a déjà mis en sonnet et relié la plupart de nos jolies femmes canadiennes; il met la dernière main aux saisons, aux mois et aux semaines de l'année, avant de commencer, me dit-on, les saints du calendrier. C'est un genre facile, plein de grâce et qui ne demande qu'une idée, à la fin... *in caudâ.*

Pour ma part, je préfèrerais le voir s'essayer au genre léger, comme dans *Reminiscor.* Cette pièce est presqu'un chef-d'œuvre. Si M. Fréchette eût inventé ce genre, ce rhythme, cette allure, je ne désespérerais pas de voir un jour s'ouvrir devant lui les portes mêmes de l'Académie française. En attendant, saluons le poète couronné. C'est le premier Canadien qui ait eu cet honneur, et, quoique l'on prétende à Québec, le second se fera peut-être attendre longtemps,

Car, pour aller jusqu'à Corinthe,
Le désir seul ne suffit pas.

C'est un poète classique, cette fois, J. B. Rousseau, qui l'a dit.

PASCAL POIRIER.

Les droits du clergé dans les élections.

2ème ARTICLE (1).

I

Nous continuons aujourd'hui l'examen du jugement prononcé dans la cause de l'élection contestée de Berthier.

En terminant notre premier article, nous avons démontré que cette décision, comme celle de la Cour Suprême dans la cause de Charlevoix, portait une grave atteinte à la liberté religieuse en ce pays, et spécialement à l'exercice du culte catholique.

Nous avons dit que cette jurisprudence peu éclairée atteignait le culte catholique dans ses parties essentielles: la prédication et l'administration des sacrements.

Cette grave question de la liberté religieuse parait avoir préoccupé beaucoup le savant juge Johnson, et si l'on en juge par la solution qu'il a trouvée, elle l'a singulièrement embarrassé.

Nous voulons citer les paroles mêmes de l'habile magistrat, et de peur que la traduction française ne soit défectueuse, nous mettons en regard la version anglaise publiée dans la *Gazette* de Montréal.

J'ai demandé au savant avocat de la défense, comme d'ailleurs c'est mon habitude, de dire tout ce qui pouvait être dit sur le sujet, c'est-à-dire sur la parfaite liberté qu'a le clergé catholique romain de professer et de pratiquer sa religion, et j'ai écouté avec grand plaisir tout ce qui a été dit sur le sujet par l'un des membres les plus capables de la profession; et j'ai agi ainsi parce qae je suis persuadé qu'une telle habitude est bonne et utile à la justice, et qu'elle tend à faire connaître tout ce qui peut être dit par les hommes les mieux qualifiés à le bien dire.

I called upon the learned counsel for the defendant to say, as it is my habit to do, all that could be said on this subject *i. e.*. the perfect freedom of the Roman Catholic clergyman to profess and to practice his religion, and I heard with very great pleasure all that could be said on this subject by one of the ablest men in the profession; and I did so because I am persuaded such a habit is good and conducive to justice, as tending to extract all that can be said, and best said, by those most qualified to put it forcibly; and I did so also because this particular subject had

(1) Voir la livraison de Janvier 1881.

Et j'ai agi ainsi parce que ce sujet particulier avait fait une profonde impression sur mon esprit, et pendant qu'il se trouvait soumis à ma considération, je désirais l'examiner sous toutes ses faces et trouver sa véritable nature et sa véritable portée ; et j'ai trouvé enfin qu'en lui-même il repose sur de très bonnes bases en vérité, mais qu'il ne peut s'appliquer avec autant de force à l'influence électorale en se plaçant au point de vue de la liberté et de la validité des élections selon la loi humaine que j'administre. Je ne nie pas,—et j'ai soumis l'objection à l'avocat du défendeur—qu'il ne puisse y avoir des cas où, en dehors des limites strictes de la loi et de la logique dans lesquelles la Cour doit agir, il serait difficile de dire qu'un prêtre ou un laïque aurait fait de l'influence indue, au moins dans le sens ordinaire du mot, simplement parce qu'il aurait fait quelqu'une de ces choses qui dans les décisions précédentes d'élections contestées auraient été regardées comme constituant une telle offense. Prenez le cas que j'ai soumis à l'avocat du défendeur—cas extrême et improbable si vous voulez—celui d'un candidat promettant de présenter une mesure pour le rappel des lois contre le vol et le meurtre fondés sur le décalogue.

Certainement que l'on ne pourrait raisonnablement considérer comme un acte d'influence indue le fait de dire qu'un tel candidat et ceux qui le soutiennent mettent en danger leur salut. Cependant en rapprochant un tel acte de la lettre du statut, il serait peut-être possible d'y voir légalement de l'influence indue, parce que le droit de voter est un droit politique protégé par le statut, et considéré simplement comme un droit politique qui doit être protégé dans sa personne, le voteur a le droit de voter comme il le veut.

made a deep impression on mind, my and I did not wish to dispose of it without as it were holding it in my hand, and looking at it on all sides, and finding out what stuff it is made of; and I find out at last that it is made of very good stuff indeed in itself, and for its own purposes; but very flimsy stuff indeed when applied to influence, or to carry elections, and to make them proper free and valid proceedings under the human law that I administer I do not deny, and indeed I put such a case to the respondent's counsel, that there may be instances in which, apart from the strict lines of law and logic within which this court should act, it would be difficult to say that either priest or layman was using 'undue influence,' at least in an ordinary sense, merely because he should do some of the things which have been held, by the decisions in election cases, to constitute that offence. Take the case I put to the learned counsel—the extreme and improbable case if you will—of a candidate pledged to bring in a bill to repeal the laws against theft or murder founded on the decalogue. It would surely not be thought by ordinary men that there was any "indue influence" in saying of such a candidate and his supporters, that both alike were risking their salvation. Yet when it came to be looked at in the light of the statute, it might possibly be seen that it was legally "undue influence," because voting is an exercise of a political right protected by the statute, and considered simply as a political right to be protected in his person, the voter has the power to vote as he pleases.

Si vraiment *ce sujet particulier—la liberté du clergé catholique—a fait une profonde impression sur l'esprit* du savant juge ; s'il l'a *examiné sous toutes ses faces*, s'il a *trouvé sa véritable nature et sa véritable portée*, nous avons le droit de dire qu'il y a de graves exceptions au principe de Boileau :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,

Nous regrettons surtout que l'examen de la question *sous toutes ses faces* n'ait pas conduit le tribunal à une conclusion plus lumineuse.

Que signifie, par exemple, cette étrange proposition "que la liberté du clergé repose en elle-même sur de très bonnes bases en vérité, *mais qu'elle ne peut s'appliquer avec autant de force à l'influence électorale* en se plaçant au point de vue de

la liberté et de la validité des élections selon la loi humaine que le tribunal administre ?" La suite nous expliquera peut-être cette énigme ; citons encore :

" Je ne nie pas qu'il ne puisse y avoir *des cas où en dehors des limites strictes de la loi et de la logique* dans lesquelles la Cour doit agir, *il serait difficile de dire* qu'un prêtre ou un laïque aurait fait de l'influence indue, *au moins dans le sens ordinaire du mot*, simplement parce qu'il aurait fait *quelqu'une de ces choses*, qui dans les décisions précédentes d'élections contestées auraient été regardées comme constituant une telle offense."

Allons, soyons bienveillant, et essayons de comprendre.

La première phrase doit vouloir dire que la liberté religieuse doit s'effacer devant la liberté électorale, et que le tribunal jugeant selon la loi humaine doit sacrifier la première à la seconde. Voilà quelle serait la règle générale.

Mais à cette règle il y aurait des exceptions. Il y aurait des cas où il serait difficile de déclarer le prêtre coupable *d'influence indue* quoiqu'il eut commis un acte constituant cette offense dans la jurisprudence actuelle.

Nous ne pouvons dire assez combien tout cela manque de précision et de clarté ; mais nous devons rendre au tribunal cette justice qu'il parait avoir entrevu ici une lueur vague de la vérité.

La règle générale qu'il a posée est évidement fausse, et s'il n'en a pas compris la fausseté, au moins a-t-il senti qu'elle ne pourrait être toujours appliquée avec équité. Son bon sens remarquable et son esprit de justice lui ont crié qu'il pouvait se rencontrer des cas où la jurisprudence actuelle se trouverait en contradiction avec les lois fondamentales de la société. Et dans ces cas que faudra-t-il faire ? C'est alors que les juges balbutieront un langage totalement inintelligible, pour rompre avec les doctrines qu'ils sanctionnent maintenant.

L'hypothèse posée par le tribunal n'est pas aussi impossible qu'il le croit. Il y a aujourd'hui en France un parti politique nombreux, qui nie le droit de propriété, qui réclame à grands cris ce qu'il appelle la liquidation sociale, et qui préconise l'assassinat politique.

Voilà donc l'hypothèse devenue un fait. Voilà un parti qui, suivant l'expression du tribunal, demande *le rappel des lois fondées sur le décalogue contre le vol et le meurtre.* Tout naturellement le clergé catholique et le clergé protestant n'hésiteront pas à le combattre. Ils devront dire et ils diront que soutenir un tel parti est une faute grave, et les prêtres catholiques ajouteront que les sacrements seront refusés à ceux qui, malgré les avertissements de leurs supérieurs ecclésiastiques, voteront pour les candidats de ce parti.

Que fera dans ce cas le tribunal ?

Ecoutons sa réponse, elle est étonnante :

" Certainement que l'on ne pourrait *raisonnablement* considérer comme un acte d'influence indue le fait de dire qu'un tel candidat et ceux qui le soutiennent mettent en danger leur salut."

Voilà ce qui s'appelle parler, et le tribunal aurait dû s'arrêter là. Malheureusement la phrase suivante exprime une proposition contraire.

" Cependant—continue la cour—en rapprochant un tel acte de la lettre du statut, il serait peut-être possible d'y voir *légalement* de l'influence indue, parce que le droit de voter est un droit politique protégé par le statut, et considéré simplement comme un droit politique qui doit être protégé dans sa personne, le voteur a le droit de voter comme il le veut."

Ainsi retombons-nous dans l'obscurité. Ni l'hypothèse, ni la réponse à l'hypothèse n'ont rien éclairci. Un cas très grave, et qui n'est pas du tout invraisemblable est soumis. Y a-t-il influence indue ? *Raisonnablement* non, *légalement* oui. Quelle est cette raison qui est au-dessus de la loi ? Quelle est cette loi qui est au-dessus de la raison ? Laquelle des deux devra imposer ses préceptes au juge ? On ne sait pas. Mais il est probable que le clergé aura toujours tort, puisque le juge ajoute encore :

" L'agent électoral, donc, peut avoir une opinion bien juste, mais il peut avoir tort de l'émettre dans un tel but. Car la loi dit que dans un tel temps l'électeur doit être laissé libre de faire son choix, et parce qu'il y a des espèces d'influences que l'on nomme " indues" qui ne font pas appel seulement à la raison ou au jugement, mais aux impressions que l'esprit humain est susceptible de recevoir des choses les plus terribles."

Voilà donc où nous conduisent les principes de jurisprudence posés par nos tribunaux comme base de leurs arrêts.

Nous en avons l'aveu dans la bouche du Président de la Cour de Révision siégeant à Montréal. En déduisant logiquement les conséquence de l'interprétation juridique qu'ils veulent faire prévaloir, ils en viennent à placer la loi statutaire au-dessus de la Loi Divine, et à reconnaître aux parlements le droit d'abroger le Décalogue ! Ils en viennent à soutenir, dans l'hypothèse d'un conflit entre le parlement et Dieu, que la volonté du parlement doit l'emporter !

C'est à peine croyable, et cependant c'est réel. N'est-ce pas l'occasion de dire :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ?

Et remarquons bien qu'en arrivant à ces conséquences extrêmes M. le juge Johnson se montre logique. Une fois les prémisses posées, il faut en effet conclure, et si ses conclusions sont un peu embarrassées, ce n'est pas qu'elles soient irrégulièrement déduites ; mais c'est que le bon sens du magistrat l'avertissait en ce moment qu'il glissait dans l'asburde, et qu'il hésitait sur le versant de cette pente.

Que doit faire le magistrat quand la logique pousse dans cette impasse ?

Sa ligue de conduite est toute tracée, et c'est encore à l'aide de la saine logique qu'il doit remonter la pente descendue.

Il doit se dire : j'arrive à des conclusions absurdes ; donc les prémisses posées sont fausses.

II

Il convient d'insister, croyons-nous, sur cette hypothèse faite par le tribunal et dans laquelle la loi statutaire se trouverait en antagonisme avec la loi divine. Car il y a beaucoup d'hommes qui croient à l'omnipotence des parlements, et qui s'imaginent que leur pouvoir de légiférer est sans limites.

Cette croyance est une erreur profonde et elle conduit à la négation de tout Droit. Nous l'avons dit au début de cette

étude, la loi humaine change mais le Droit, qui n'est autre chose que la loi divine, est immuable ; et c'est ce Droit immuable qui sert de base à la loi humaine. Elle est donc sans fondement, du moment qu'elle est en contradiction avec la Loi divine.

Tout pouvoir vient de Dieu, et celui des parlements leur est délégué par ce Roi Suprême de tous les êtres. Or il est évident que Dieu n'a pas pu déléguer aux gouvernements humains, quelle que soit leur forme, le pouvoir d'abroger sa Loi et ses préceptes.

Si donc l'interprétation d'une loi humaine conduit au mépris et à l'abrogation implicite de la Loi de Dieu, on peut conclure, sans crainte de se tromper, que cette interprétation est erronée.

Si c'est la loi elle-même dont la lettre semble contraire au Droit divin, les tribunaux doivent en rechercher soigneusement l'esprit et les motifs, de manière à lui donner une interprétation qui ne soit pas en désaccord avec les préceptes divins.

Mais si cette loi—nous parlons toujours de la loi humaine—est parfaitement claire et précise, et se trouve dans son esprit comme dans ses termes formellement contraire au Droit divin, elle est sans autorité ; elle émane d'un pouvoir sans juridiction ; elle manque du fondement immuable, nécessaire à toute loi ; ses auteurs ont agi superlativement *ultra vires*, et leur œuvre est nulle—absolument comme une loi déclarée inconstitutionnelle.

Certains jurisconsultes s'imagineront peut-être que ce sont là des doctrines cléricales, ultramontaines, qui ne peuvent être reconnues ni admises dans la science du droit, et qu'elles ne peuvent être prêchées que dans l'enseignement théologique.

C'est une nouvelle erreur. Les doctrines que nous venons d'exposer ont été soutenues par les légistes les plus distingués, c'est-à-dire par ceux qui ont pu s'élever jusqu'à la philosophie du Droit.

On ne nous citera certainement pas dans toute l'antiquité un légiste supérieur à Cicéron ; or Cicéron disait *qu'une loi humaine qui ordonnerait quelque chose d'opposé à la loi natu-*

relle et divine ne mériterait pas plus le nom de loi que les complots des brigands.

La même doctrine se déduit logiquement de cette définition du Droit que donnait Ulpien : *le Droit est la connaissance des choses divines et humaines.* Un grand jurisconsulte anglais qui a toujours été considéré par nos tribunaux comme une autorité, Blackstone, s'exprime ainsi:

" As man depends absolutely upon his maker for every " thing, it is necessary that he should in all points conform " to his maker's will. This will of his maker is called the " *Law of nature.*"

Et après avoir dit que cette *loi de nature* nous a été révèlée, l'éminent légiste anglais ajoute ces paroles remarquables : " *Upon these two foundations, the law of nature and the law of* " *revelation depend all human laws ; that is to say no human* " *laws should be sufferred to contradict these.*"

Un homme, que personne ne croira entaché de cléricalisme, ou d'ultramontanisme, Proudhon, s'écriait en parlant du Décalogne : " Quel magnifique symbole ! Quel philosophe, " quel législateur que celui qui a établi de pareilles catégo- " ries et qui a su remplir ce cadre ! Cherchez dans tous les " devoirs de l'homme et du citoyen quelque chose qui ne se " ramène point à cela, vous ne le trouverez pas ; au contraire, " si vous me montrez quelque part un seul précepte, une " obligation irréductible à cette mesure, d'avance, *je suis* " *fondé à déclarer cette obligation, ce précepte hors de la con-* " *science, et par conséquent arbitraire, injuste, immoral.*"

Domat, qui avait beaucoup étudié la Philosophie du Droit a reconnu en plusieurs endroits de ses ouvrages, comme condition essentielle de validité, cet accord indispensable de la loi humaine avec la Loi divine.

Troplong, affirme aussi sa croyance *à l'existence d'un droit naturel supérieur à l'homme, à des règles antérieures à toutes les lois positives*, et il ajoute : " ce n'est pas la loi qui a fait la " famille, la propriété, la liberté, l'égalité, la notion du bien " et du mal, etc., etc. Elle peut sans doute organiser toutes " ces choses, mais elle ne fait alors que travailler sur le " fonds que la nature lui a donné, et elle est d'autant plus " parfaite qu'elle se rapproche de *ces lois éternelles, immuables,* " *innées, que le Créateur a gravées dans nos cœurs.*"

On le voit, ce ne sont pas des théologiens que nous citons, et néanmoins nous croyons avoir établi, sans recourir aux règles du droit canonique, que la loi humaine ne saurait obliger si elle est contraire à la Loi de Dieu.

Cette démonstration n'était pas absolument nécessaire pour la solution de la question qui nous occupe, et pour établir l'erreur dans laquelle nos tribunaux sont tombés. Car, hâtons-nons de le dire, nos tribunaux ne se sont pas trouvés placés dans cette alternative de désobéir à la loi humaine ou à la Loi divine. Le statut qu'ils avaient le devoir d'interprêter n'a suivant nous absolument rien de contraire au Droit naturel ou divin. C'est leur interprétation seule qui a revêtu ce caractère injuste et arbitraire. Ce sont les principes qui servent de motifs à leurs arrêts, et non pas les textes de nos lois, qui sont en désaccord avec les règles éternelles, immuables de la Loi naturelle.

Ils se retranchent en vain derrière la majesté de la loi, et c'est à tort qu'ils accusent le clergé de vouloir se placer au-dessus de cette loi.

Nous soutenons énergiquement que cette loi qu'ils invoquent sans cesse n'existe pas, ou, pour parler plus clairement, ne dit pas ce qu'ils lui font dire.

Trompés par les jugements rendus, il y a des gens—nous en avons rencontré—convaincus qu'il existe dans notre Loi des Elections un texte formel qui défend au clergé toute intervention dans les élections.

D'autres vont moins loin, mais croient fermement que la loi des élections prohibe expressément toute influence indue spirituelle exercée par un prêtre.

Il faut donc remettre encore sous les yeux du public ce texte de loi, en réalité si inoffensif, qui, grâce à la fausse interprétation qu'on lui a donnée, est devenu une machine de guerre dirigée contre le clergé, et contre l'exercice du culte catholique.

Ce texte devenu si formidable, le voici :

" Toute personne qui directement ou indirectement, par elle-même ou par quelqu'autre, en son nom, emploie ou menace d'employer la force, la violence ou la contrainte, ou inflige ou menace d'infliger par elle-même ou par l'entremise

de toute autre personne quelque lésion, dommage, préjudice, ou perte, ou de toute manière que ce soit a recours à l'intimidation contre quelque personne pour induire ou forcer cette personne à voter ou à s'abstenir de voter, ou parcequ'elle aura voté ou se sera abstenue de voter à une élection, ou qui par enlèvement, contrainte, stratagème ou artifice, empêche, arrête ou gène le libre exercice de la franchise d'un électeur, ou par ces moyens force, induit ou engage un électeur, soit à voter, soit à s'abstenir de voter à une élection sera réputée avoir commis l'offense appelée influence indue."

Nous le répétons il n'y a pas un texte de loi plus inoffensif que celui-là, et ce sera l'étonnement des jurisconsultes canadiens dans un demi-siècle, que les tribunaux aient pu voir dans ce texte toute une catégorie de délits, résultant d'actes spirituels et de l'exercice du culte catholique.

Nous ferons voir dans un prochain article sur quoi s'appuie l'étrange interprétation donnée à ce texte. En attendant, nous le livrons à la méditation de nos lecteurs. Nous leur recommandons de le lire attentivement, et de se demander ensuite s'il y a dans ces termes de la loi quelque prohibition faite au clergé. Nous les engageons même à chercher dans ce texte quels mots pourraient être appliqués aux actes de l'ordre spirituel, et apporter des restrictions à la liberté religieuse.

Nous sommes convaincus que le plus grand nombre seront d'avis que cette loi est silencieuse sur la question qui nous occupe, et que les autres penseront au moins qu'elle est bien loin d'être claire sur ce point.

Or, par quelle lumière les juges doivent-ils être guidés dans le silence ou l'obscurité de la loi? Quelles règles souveraines d'interprétation doivent-ils suivre? La réponse à cette question nous est fournie par les rédacteurs du Code Napoléon. MM. Portalis, Tronchet, Bigot de Préameneu et Malleville avaient tracé aux tribunaux la règle suivante: "Dans les matières civiles, le juge, à défaut de loi précise, "est un ministre d'équité. L'équité est le retour à la loi "naturelle ou aux usages reçus dans le silence de la loi "positive."

Eh bien, nous le demandons à tous les hommes sans préjugés, en présence du texte de loi cité plus haut, nos tribunaux n'auraient-ils pas dû se conformer à cette règle très sage, et s'inspirer des préceptes de la Loi naturelle ?

S'ils l'avaient fait, auraient-ils pu en arriver aux conséquences malheureuses que nous avons signalées et aux graves atteintes qu'ils ont portées à nos libertés ?

Certainement non.

JUS.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

LA CHIBERLI

ÉTUDE D'APRÈS NATURE

I

Quelques jours après les dernières élections générales, un journaliste parisien, qui venait de soutenir en province une candidature malheureuse, rentrait dans son cinquième étage de la cité Malesherbes. A vrai dire, il portait gaiement sa défaite ; car, si son candidat avait échoué avec bien d'autres, lui-même venait de faire une magnifique tournée archéologique dans l'est de la France, ce qui lui tenait beaucoup plus à cœur que la politique. N'ayant aucune ambition de ce côté, il n'avait que de très molles convictions, et s'il avait défendu la cause de l'ordre, c'était par une vieille habitude plutôt que par tout autre motif; car il pouvait dire avec Alfred de Musset :

> Que jamais un mortel ne promena sur terre
> De plus large mépris des peuples et des rois.

Or, ce mépris, Pierre Gueuxarcher-Duclaux l'avait considérablement promené non seulement sur terre, mais encore sur mer, et naturellement il avait justifié le proverbe : *pierre qui roule n'amasse pas mousse.* Il avait aimé les belles choses et il avait eu de belles choses, une belle terre, de beaux meubles, de beaux chevaux, de beaux chiens, de belles maîtresses ; de tout cela, il ne lui restait que quarante-cinq printemps qu'il hissait gaillardement jusqu'à son cinquième étage, une femme plus jeune de dix ans, qui avait été belle, et une fille de quinze, le meilleur article qu'il eût jamais fait, disait-il, et, chose plus extraordinaire, le seul pour lequel il n'eût jamais reçu que des compliments, même

en province. Aussi en était-il fier comme Artaban, de pompeuse mémoire.

Mais, pour le moment, tout son petit monde était dispersé à des points cardinaux très éloignés l'un de l'autre, et il réintégrait seul son perchoir par une froide soirée de novembre.

Il était minuit. Ayant pris, suivant son habitude, le chemin des écoliers pour rentrer à Paris, son bagage se composait de la légère valise qu'il portait à la main, et, comme le froid piquait vivement, il grimpa quatre à quatre les cent et une marches qui le séparaient de sa cage, car c'était bien une véritable cage vitrée que son *home*. La maison se dressait parfaitement isolée avec de faux airs de Saint-Jacques, et dans les tourmentes elle fléchissait sous les assauts de la rafale, comme la colonne de Juillet. Mais, en revanche, quand on avait escaladé ce belvédère vacillant, on jouissait d'une vue très gaie et très originale sur les hôtels polychromes du voisinage, tout enveloppés de verdure. En ce moment, la verdure avait été rejoindre celle d'autan, les feuilles jaunies tourbillonnaient dans le givre, et la bise servait d'orchestre à cette valse mélancolique, à laquelle, dans un milieu moins sceptique que la boueuse et mal odorante Lutèce, se fût mêlée, sans nul doute, quelque funèbre ronde d'âmes en peine, car l'on était au jour des Morts.

Pierre Gueuxarcher était rarement enclin à la mélancolie, ce qui ne l'empêchait point d'avoir l'imagination guère moins fantastique que feu Hoffmann. La nuit était noire comme la conscience d'un homme d'Etat, le gaz était dans l'escalier, et la maison silencieuse comme une tombe. Il n'avait pas d'autres voisins que les moineaux du toit, et, pourvu qu'on ne piétinât pas trop dans son nid aérien, on pouvait s'y assassiner tout à l'aise, sans attirer l'attention de qui que ce fût. Mais jusqu'alors Gueuxarcher s'était d'autant moins préoccupé de cette solitude, que, s'il eût eu une caisse, elle aurait toujours été vide. Aussi n'avait-il pas de caisse, et, en partant, il avait laissé la clef sur son bureau. Le vulgaire acajou de ce meuble ne renfermait que des papiers, contenant une foule d'idées destinées à être volées

après leur publication ; mais avant d'avoir fait gémir la machine de Guttenberg, elles ne pouvaient tenter aucun larron, et il était bien sûr de les retrouver. Aussi fut-ce sans la moindre crainte qu'il s'approcha à tâtons de son bureau, au-dessus duquel était accroché un sabot de faïence contenant des allumettes.

Un sifflement aigu l'arrêta net.

Tout le monde, ou à peu près, a ses heures de courage ou de poltronnerie ; Gueuxarcher, dans sa vie d'aventures, avait été exposé à plus d'un danger sans faire plus mauvaise contenance qu'un autre, et il était d'ailleurs robuste et vigoureux. Mais nul n'est brave devant l'imprévu, ni surtout devant l'inexplicable, et notre héros fut très peu héroïque en ce moment, car ce sifflement fut aussi imprévu qu'il lui semblait inexplicable. Tout ce dont il pouvait se rendre compte, c'est qu'il pouvait partir de dessous le bureau. Un voleur était-il embusqué sous ce meuble ? Il n'y avait rien à voler, assurément, mais ce n'était pas une raison. Les informations de ces crocheteurs de serrures ne sont souvent pas plus exactes que celles de la diplomatie républicaine, et il pouvait avoir affaire à un novice qui s'était trompé d'étage. Au-dessous de lui demeurait une actrice de petit théâtre, passant pour avoir un écrin assez bien garni.

" Monsieur, dit-il en s'adressant au siffleur inconnu, ou peut-être préférez-vous le titre de citoyen, car sûrement vous êtes électeur. Je ne suppose pas que vous puissiez avoir de casier judiciaire, autrement vous n'eussiez pas tenté dans cet appartement des recherches dont l'*infructuosité* a dû vous être péremptoirement démontrée. Pour ce qui est de moi, je suis tellement à court, que je n'ai pas eu le moyen de me payer un fiacre. Ne commettez donc pas de bévue qui ne pourrait que nuire inutilement à votre réputation et vous faire rayer des cadres électoraux dont vous serez certainement le plus bel ornement, jusqu'au jour où l'on vous enverra faire le tour du monde aux frais de vos concitoyens. Sifflez si vous voulez, mais profitez de ce que je suis sans chandelle pour gagner la porte sans tambour ni trompette. Je vous souhaite d'être plus heureux ailleurs. Vous voyez que je ne suis pas méchant. Cette mansuétude tient peut-être à

ce que je suis sûr que vous n'avez pu me faire grand tort, car vous avez trouvé les clefs sur toutes les serrures ; cependant, ne me poussez pas à bout et filez gentiment, sans quoi je vous avertis que j'ai le poignet solide. Surtout pas de dégâts, et en passant devant la cheminée prenez garde de renverser Roméo et Juliette de leur échelle. Mais, sans doute, vous n'êtes pas assez lettré pour savoir ce que c'est que Roméo et Juliette. Donc, en prose vulgaire, il y a un bocal sur la cheminée : pas de casse. J'ai laissé la porte ouverte, détalez, et vivement."

Gueuxarcher avait commencé ce speech avec un certain tremblement dans la voix, mais elle s'était raffermie à mesure qu'il le débitait, et il en termina la péroraison avec un ton d'autorité irrésistible. L'inconnu devait l'écouter avec une attention soutenue, car, tant que dura cette harangue, il ne siffla ni ne souffla ; mais, lorsqu'elle fut terminée, il répliqua immédiatement d'une voix ferme et distincte :

" Gambetta, my love."

Cette bizarre réponse fut prononcée avec un accent britannique irréprochable ; seulement, la voix avait quelque chose de singulier ; on eût dit celle d'une vieille femme, ou de quelqu'un parlant en fausset à l'aide d'une *pratique.* Gueuxarcher partit d'un éclat de rire qui fut immédiatement imité sous le bureau avec une rare perfection. Il n'y comprenait plus rien. Etait-ce une vieille Anglaise excentrique qui avait envahi son domicile ? Peut-être était-elle tout à fait folle. Il y en avait une, la veuve d'un baronet, qui demeurait en face de lui. C'était une grande femme noire et sèche comme un stock-fish, qui avait depuis longtemps dépassé la cinquantaine. Allait-il se trouver en face de l'effroyable jeu de domino qui lui servait de mâchoire ? Le cas était plus embarrassant que s'il eût eu affaire à un simple filou.

" It is joke enough, milady, reprit-il d'un ton beaucoup moins triomphant. I am very, very tired and much desirous to remain alone.

—Gambetta, my love, répondit-on de dessous le bureau.

—Je préfère que ce soit lui que moi, fit le propriétaire du logis ; mais il serait mieux d'aller le lui dire à lui-même."

Et comme, en tâtonnant dans l'obscurité, il avait mis la main sur les allumettes, il en frotta une vivement, et sa lumière lui permit de distinguer, sous le bureau, une cage d'une grande dimension, à travers les barreaux de laquelle on apercevait distinctement l'amoureuse du célèbre tribun. C'était une perruche.

II

"Ouf! J'aime mieux ça," se dit Gueuxarcher après avoir bien et dûment constaté que le bipède si enthousiaste du jeune dictateur était un simple volatile et non la veuve osseuse d'un baronnet. Mais la présence de cet oiseau dans sa propre cage à lui n'en était pas moins inexplicable, car il n'y était pas arrivé par la fenêtre avec son *home* de fil d'archal et ses mangeoires parfaitement garnies. Et d'abord, les fenêtres étaient hermétiquement fermées. En attendant l'explication de ce mys ère, dont son cerbère devait avoir la clef, il tira la cage jusqu'au milieu de son cabinet et en ouvrit la porte. Aussitôt libre, la perruche se mit à exécuter une série de tours de gymnastique très compliqués, à la suite desquels elle bascula autour du linteau de sa porte, et, s'aidant du bec et des pattes, elle se trouva sur le dôme de sa cage, où elle se mit à se balancer d'un bord sur l'autre, comme un ours blanc sur son glaçon, tout en aiguisant le croissant formidable de son bec sur le fil de fer avec un bruit strident.

Gueuxarcher put alors examiner tout à l'aise sa nouvelle hôtesse. Au premier abord elle ne payait pas de mine, et n'eût été la cisaille recourbée qui lui servait à la fois d'outil et de masque, on aurait pu la prendre pour un vulgaire pigeon fuyard, dit *biset*, à cause de sa couleur grise. Telle était, en effet, la nuance de la robe qui couvrait l'étrangère, et sa queue, la partie la plus brillante de sa toilette, était d'un pourpre foncé, qui a fait donner, par les *oiseliers*, à ce genre de perroquets, le nom assez méprisant de *queue de vinaigre*. Mais si l'on comparait attentivement ses formes avec celles du *biset* ou de la *bisette*, puisque l'étrangère appartenait à la plus belle moitié du genre perroquet, on trouvait la même différence qu'entre une meunière et une duchesse, car

il était impossible d'être plus sobrement et plus élégamment dessinée, et l'on pouvait en dire autant des nuances du plumage. Il se composait exclusivement de deux teintes, et de celles que l'on nomme *neutres*, c'est-à-dire très peu voyantes, gris et pourpre sombre. Mais le gris était si admirablement et si délicatement nuancé de clair sur la tête et sous les ailes, et de foncé sur les pennes et le poitrail, qu'il était impossible de rêver une toilette moins tapageuse et de meilleur goût. Tel semblait être, du reste, l'avis de celle qui le portait, car elle en était très fière et très soigneuse, et, contre l'habitude de beaucoup de perroquets qui se crottent comme des clercs d'huissiers, elle était toujours admirablement nette.

" What is your name ? lui dit Gueuxarcher.

—Cocotte, poor miss Cocotte." répondit l'oiseau sans la moindre hésitation.

Mais son savoir s'arrêtait là, et son hôte malgré lui eut beau pousser son interrogatoire, il ne réussit point à en apprendre davantage. Miss Cocotte se contentait de répondre :

" Foor Cocotte ! poor Pulley ! "

Il résultait de cet interrogatoire que miss Cocotte était Anglaise et qu'elle avait dû appartenir à quelque vieille miss fanatique de Gambetta. Gueuxarcher n'avait jamais connu de perroquet à sa voisine, la veuve du baronnet. Mais cette lady à la formidable mâchoire avait pu indiquer son adresse à quelque amie fantasque qui se serait déchargée sur lui du soin de pourvoir aux besoins de miss Cocotte. Cependant, la beauté et l'intelligence de l'animal rendaient cette supposition peu vraisemblable, car il ue devait pas être d'un placement difficile parmi les amis de sa maîtresse, et un oiselier l'aurait acheté son prix. Pour plus ample information, il devait attendre le réveil du cerbère, sans la permission duquel il n'avait pu s'introduire dans son nouveau domicile. Pour le moment, il fallait le réintégrer dans son appartement particulier, et Gueuxarcher, trop confiant dans sa brillante éducation, commit l'imprudence de lui offrir galamment la main ni plus ni moins qu'à une miss de qualité ; mais il oubliait qu'il avait affaire à une perruche anglaise et qu'il n'avait pas été présenté. Aussi, au lieu d'accepter son bras, miss Cocotte le mordit cruellement. Exaspéré de cette trahison, il leva

le poing pour assommer l'animal, mais celui-ci l'attendit d'un pied tellement ferme, qu'il lui fit honte de son emportement, et le journaliste mordu se contenta de lui dire :

"Va, chez toi, vilaine bête !"

Il paraît que miss Cocotte était polyglotte et qu'elle avait l'habitude de ce commandement, car elle obéit immédiatement en exécutant une nouvelle série de culbutes autour de sa porte. Rentrée chez elle et dûment verrouillée, elle se mit à se répéter à elle-même : *Va chez toi, vilaine bête !* mais avec un accent anglais tellement comique, que Gueuxarcher ne put lui garder rancune et éclata de rire. Il avait traduit jadis le poème du Corbeau, d'Edgar Poë ; mais miss Cocotte, bien que son hôtesse malgré lui, n'avait rien du lugubre *never more* américain.

Cependant, cette nouvelle venue ne lui fit pas oublier que son pigeonnier aérien devait posséder des hôtes plus anciens et, prenant la bougie, il se mit en quête de Roméo et Juliette. Les deux êtres ainsi dénommés n'étaient ni plus ni moins qu'un couple de grenouilles vertes confiné dans un grand bocal destiné à figurer à la montre d'un pharmacien, avec des *tænias*, *fœtus*, *serpents à sonnettes* ou autres monstruosités répugnantes qu'on a l'habitude de conserver dans de l'alcool. Celui-là, plus agréable à voir, était meublé d'une échelle double, au haut de laquelle se tenaient les deux grenouilles, dans les poses les plus grotesques, et c'était à ce duo perpétuel au bout de cette échelle qu'elles devaient le nom des deux illustres amoureux de Shakspeare. Elles avaient pour camarades de bocal et pour ennemis intimes deux pétulants gardons, qui s'étaient trouvés vivants dans une friture de Seine et auxquels on avait fait grâce du supplice de la poêle. Dans les bas-fonds de cet aquarium improvisé rampait une écrevisse verte, baptisée du nom de *Seize-Mai*, à cause de sa peur du rouge. Elle aussi, sa vitalité lui avait épargné le supplice du chaudron avec accompagnement de vinaigre et de laurier. Quant aux deux grenouilles, on les avait achetées pour servir de baromètre.

Tous ces captifs étaient donc autant de prisonniers de guerre, auxquels on avait fait grâce de la vie, et qui en étaient arrivés à faire partie intégrante d'une famille pari-

sienne, perchée à une hauteur que les habitants des eaux n'ont pas l'habitude de gravir. Ils ne vivaient pas précisément en bonne intelligence, mais aucun d'eux n'était assez gros pour dévorer les autres. Seize-Mai ne quittait jamais le lit de gravier et de coquillages qui tapissait le fond du bocal, et Roméo et Juliette ne plongeaient que lorsqu'un bruit inusité leur faisait peur ; alors ils gagnaient le fond, où ils ne pouvaient pas séjourner longtemps, ces animaux respirant par des poumons et non par des branchies. Les gardons étaient les plus gais et les plus remuants de toute cette colonie aquatique ; ils se mouvaient perpétuellement de bas en haut, passant à travers les bâtons de l'échelle ou les jambes pendantes de Roméo et de Juliette, ou bien ils allaient frôler impudemment le dos de l'écrevisse et lui arracher le morceau de viande hachée qu'elle tenait entre ses pinces. Mais il fallait surtout les voir happer les mouches qu'on leur jetait, après leur avoir coupé une aile. Oreste, qui était le plus vorace des deux, allait jusqu'à sa douzaine et demie ; Pylade, moins homérique, s'arrêtait à la douzaine. Quant à Roméo et Juliette, perchés sur leur échelle, dans la saison des mouches, ils les attrapaient très adroitement au vol en s'élançant sur elles avec la rapidité de la flèche ; mais lorsque les mouches eurent disparu, le couple shakspearien ne voulut plus toucher à rien de ce qu'on lui jeta, pas même aux mouches retardataires qu'on prenait lorsque la température se radoucissait. Il s'était condamné à un jeûne aussi rigoureux que volontaire, et était devenu phénoménalement maigre, tandis que le couple homérique, toujours doué d'un magnifique appétit, se jetait avec avidité sur le fromage et le pain à chanter. Le gardon est un joli, agile et gai animal, que Gueuxarcher trouvait beaucoup plus amusant que le vulgaire poisson rouge ; quant à l'écrevisse, elle avait l'air de s'accommoder de sa captivité et de se laisser gratter le dos avec un certain plaisir, et, en tout temps, elle suçait avec volupté un morceau de bifteck cru. Il y avait deux mois que ce petit monde était abandonné aux soins du cerbère, qui était bien de sa nature le plus faux, le plus traître et le plus méchant cerbère de tout le quartier ; mais, étant cordonnier de son état, il aimait à monter un couple de seaux

d'eau au cinquième étage, parce que, disait-il, deux cent deux marches à monter et descendre étaient un excellent exercice pour un homme condamné à un métier sédentaire, au fond d'une cour qui avait tout l'air d'un puits. Grâce à cet amour pour les ascensions hygiéniques, les cinq hôtes du bocal transformé en aquarium n'avaient jamais manqué de l'élément liquide qui leur était indispensable.

Rassuré sur le sort de cette colonie, dans laquelle se trouvaient réunis deux des règnes de la nature, l'air et l'eau, Gueuxarcher, qui représentait le troisième, c'est-à-dire celui qui se meut prosaïquement sur le plancher des vaches, se coucha et s'endormit.

III

Il fut réveillé de bonne heure par son cerbère, qui ignorait encore son retour et, muni de sa clef de réserve, venait renouveler l'eau de son aquarium et le chènevis de miss Cocotte. Interrogé sur la provenance de ce volatile, il répondit qu'il avait été apporté par un missionnaire de la part de Mme Gueuxarcher-Duclaux, avec un numéro de *la Petite République*, qu'il lui remit. C'était tout ce qu'il savait.

Aussitôt seul, le journaliste s'empressa d'ouvrir la gazette à un sou et tomba sur un fait-divers marqué au crayon rouge, qui racontait la fin tragique d'un perroquet. Ce perroquet appartenait à un curé peu ami, paraît-il, des institutions existantes. Pendant son absence, de mauvais plaisants apprirent au pauvre oiseau à crier : *Vive la République !* et, son retour, le curé, indigné, l'assomma d'un coup de canne.

Pauvre miss Cocotte ! C'était donc une condamnée à mort ; et, dans un but que ne s'expliquait pas le bon Gueuxarcher, on la lui avait envoyée, avec l'espérance qu'en sa qualité de suppôt du 16 mai, il se ferait l'exécuteur de ces hautes œuvres volatilo-républicanicides. Qu'avait donc fait la malheureuse bête à son ancienne maîtresse ? car il tendait à supposer que ce ne pouvait être qu'une femme, et qu'une Anglaise. Il se flatta d'obtenir quelques éclaircissements de la voisine, la veuve du baronnet ; mais elle était déménagée pour aller tenir un *boarding-hause* à l'usage de ses compatriotes dans un autre quartier et n'avait pas laissé son adresse. Quant à

Mme Gueuxarcher, au nom de laquelle avait été expédié l'oiseau, elle se trouvait en ce moment à l'étranger pour affaires de famille et ne devait arriver que le surlendemain. Etrangère elle-même et parlant l'anglais, elle fréquentait quelques dames de cette nation, et ce devait être une plaisanterie de quelqu'une de ses amies, ou au moins de ses connaissances. Mais, à son retour, elle ne put fournit aucune axplication. Aucune des Anglaises de sa connaissance ne possédait de perroquet. et, faute de toute espèce de renseignements sur miss Cocotte, Gueuxarcher, qui était homme d'imagination, finit par lui composer le roman que voici : " Cette miss républicaine, panachée de gris et de rouge, avait dû appartenir à une vieille miss fanatique du jeune tribun (il n'était pas encore pas à l'état de jeune dictateur). La vieille était morte et miss Cocotte avait passé par héritage à sa nièce, qui n'aimait ni les perroquets ni les tribuns, ou, pour parler plus exactement, les perroquets, car, si tous les perroquets ne sont pas des tribuns, a-t-on jamais vu des tribuns qui ne fussent pas des perroquets ? Miss Cocotte avait donc été condamnée à mort par cette Anglaise réactionnaire ; mais, trop sensible pour exécuter la sentence, elle l'avait envoyée à un ennemi de l'ordre établi dont elle avait dû entendre parler par quelque connaissance de Mme Gueuxarcher. Si l'oiseau n'était pas exécuté, au moins serait-elle débarrassée de lui et de ses cris *trop avancés* pour une *loyale* Anglaise."

En tout cas, le premier de ses souhaits devait seul s'accomplir. Bien que le plus bel ornement de son cabinet fût le magnifique portrait du comte de Chambord par Gaillard, l'oreille du journaliste était absolument indifférente à toute espèce de cris. D'ailleurs, il avait l'habitude d'être contrecarré par sa femme, qui était toujours d'une opinion autre que la sienne, même en politique ; elle n'y comprenait absolument rien, mais peu lui importait, pourvu qu'elle ne fût pas de l'avis de son mari, et, dès qu'elle vit miss Cocotte, elle s'en trouva *férue ;* pardon ! dans le siècle de M. Gambetta, on dit *toquée.*

Le bon Gueuxarcher ne voulait pas la mort de cet oiseau, pas plus que tout autre plumitif républicain appartenant à

des variétés bien plus déplaisantes de l'espèce *psittaquienne ;* mais il s'en serait volontiers débarrassé en faveur de quelque confrère plus ferment admirateur que lui du jeune tribun. Si les opinions politiques de miss Cocotte ne le gênaient en rien et s'il était tout prêt à lui accorder la liberté la plus absolue de parler, toutes les fois qu'on lui ouvrait la porte de sa cage, elle mettait à sac son pauvre mobilier, en véritable révolutionnaire, déchirant avec son maudit bec les meubles et les tentures, creusant des trous à l'emporte-pièce dans ses livres et jusque dans le bois de son fauteuil, et salissant tout ce qu'elle ne mettait pas en pièces ; mais elle avait une prédilection toute particulière pour les chaises de canne, dont le rotin lui rappelait peut-être sa patrie, et elle y découpait d'énormes lunes. Bref, au bout de huit jours, l'appartement de l'infortuné journaliste était dévasté et aussi malpropre que si les Prussiens y eussent bivouaqué. Mais, s'il hasardait quelque observation, Mme Gueuxarcher se courrouçait, et chaque accès de courroux causait au moins la mort d'une assiette, la seule chose que respectât le volatile.

Il va sans dire que le journaliste donnait à tous les diables sa femme et sa perruche, sans que le diable acceptât jamais ce magnifique cadeau ; mais un mot drôle de l'une ou de l'autre le désarmait, et, réprimant un éclat de rire, il se replongeait dans la politique ou dans l'archéologie transcendante, sans plus songer au saccage régulier et quotidien de de son ménage. Il y avait déjà quinze grandes années qu'il était martyrisé de la sorte, ce qui ne l'empêchait pas d'aimer sa turbulente moitié, et il se prenait à aimer aussi l'acolyte dévastatrice qu'elle s'était adjointe, lorsque survint un événement qui la lui fit aimer tout à fait.

Le perroquet gris est certainement le plus intelligent de toute cette famille intelligente. Son langage, essentiellement varié, n'est pas, comme celui des autres, une molle imitation du langage humain ; il est essentiellement artiste et musicien, écoute avec ravissement toute espèce de musique, et soigne sa prononciation avec autant de sollicitude qu'un sociétaire de la Comédie française.

G. D'ORCET.—*Revue Britann.*

(*à continuer*).

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

La *Revue Canadienne*.—La force motrice.—L'électricité substituée au charbon.—Plus de vapeur.—La lumière électrique et M. Jamin. Nouvelles améliorations.—Les horloges pneumatiques.—La culture de la vigne au Canada.—Egalité sociale et politique de la femme.

La *Revue Canadienne* s'est tenue dans le silence pendant toute l'année mil huit cent quatre-vingt ; elle s'est recueillie sans aucun doute, pour faire provision de forces nouvelles et asseoir son organisation sur une base plus solide. Comme le pèlerin fatigué, elle s'est assise sur le bord du chemin, demandant au repos une réparation physique et morale qu'une alimentation insuffisante ne pouvait lui donner. Puis, comme le pèlerin reposé, elle s'est aussi levée de nouveau, elle s'est élancée avec vigueur sur la route, se disant avec confiance : Je parviendrai au but de mon voyage !.....

Le *Prospectus* de l'année 1881, de la *Nouvelle Revue*, les célébrités littéraires qui figurent dans sa première livraison sont une garantie satisfaisante pour le lecteur de la vitalité abondante qui va se manifester dans son existence.

L'affirmation des principes et leur défense vigoureuse, voilà bien ce qu'il faut à notre jeune société ; et ce grand ouvrage fait par les laïques, voilà bien la tâche qu'il est convenable de voir remplir ! Le laïcisme sincèrement catholique doit opposer ses rangs au laïcisme hypocritement impie ; le clergé, malgré son travail héroïque, ne suffit pas à cette rude besogne ; à côté des douze apôtres, il y avait toute une grande foule prêchant la verité.

Mais je ne veux pas me laisser entraîner au courant des réflexions toutes naturelles que la réapparition de la *Revue* m'inspire. A d'autres de les recueillir et de les dire longuement ; et je me hâte de rentrer respectueusement dans cet autre temple où mes devoirs de chroniqueur scientifique m'obligent de me tenir renfermé.

Rien ne meurt, tout renaît dans la nature ; c'est bien ce fait d'histoire naturelle qui a servi de base à des théories matérialistes de toute sorte, théories que l'esprit humain s'amuse à creuser en tâtonnant. Néanmoins les savants se préoccupent beaucoup de ce temps-ci, de cette prétendue vérité de *renaissance* de toute chose, ils en doutent ; et au sujet des agents créateurs de la force motrice, ils sont à se demander comment cette force motrice sera-t-elle engendrée quand il n'y aura plus de combustible — chose qu'il faut prévoir, moment *psychologique* terrible qu'il faut parer.

Nous avons eu le bois, le charbon, la tourbe pour alimenter la vapeur motrice, mais tout cela meurt et ne renaît pas, renaît peut-être, mais pas assez puissant pour jouer le même rôle ; ce sont bien tous des acteurs qui, une fois entrés dans la tombe, ne reviennent plus. Que faire alors quand tout cela, tout cet indispensable deviendra d'une rareté désespérante, comme une chose précieuse ? C'est là la grande question posée devant le fauteuil de la science ; c'est là le grand problême à résoudre dans l'intérêt de l'humanité qui ne pourrait vivre sans machine, sans cette force motrice, aujourd'hui sa Déesse ou sa Divinité.

Devant cette question, devant ce problême, les savants se sont dit d'abord et tout naturellement : cherchons d'autres agents moteurs ; c'était facile à trouver, la nature en offre à chaque pas sur la terre et sur l'onde. Les chutes d'eau, les marées, le vent, l'électricité atmosphérique, etc., toutes ces différentes forces peuvent être concentrées, n'est-ce pas, et donner le mouvement !

Voici comment une expérience a été faite dans ce but, à Sermaize, dans le département de la Marne. Il s'agit du labourage à vapeur remplacé par le labourage électrique. La machine Gramme est substituée au charbon.

Prenez une locomobile de 8 chevaux pour faire tourner une machine Gramme qui transmet un courant électrique jusqu'au champ du labour. Au champ de labour vous placez une autre machine Gramme qui reçoit le courant de la première. C'est cette seconde machine qui fait fonction de moteur ; elle donne une force suffisante pour entraîner un treuil sur lequel s'enroule un câble qui est attaché à son

extrémité à une charrue double brabant. A l'autre extrémité du champ, vous avez une troisième machine Gramme qui reçoit le courant, et qui possède aussi un treuil ; celui-ci sert à enrouler le câble qui tire la charrue d'une extrémité du champ à l'autre. Au moyen d'un moteur électrique vous labourez ainsi votre champ avec une vitesse surprenante, le mécanisme étant simple, facile à déplacer, selon les besoins.

A mesure que votre distance augmente vous augmentez la force de votre courant, afin de toujours la conserver au même degré. Le labour mécanique donne un rendement en plus de 30 %.

" Les premières tentatives de transmission électrique de la force ont de l'importance, nous dit Henri de Parville qui nous rapporte cette expérience. N'importe qu'on perde en route 50 % et plus du moment que l'on prend la force à même un réservoir inépuisable ? Les marées engendrent journellement une puissance motrice si grande qu'elle échappe à toute évaluation numérique. Les dénivellations de la mer peuvent servir à emmaganiser de l'air dans de vastes récipients, à comprimer d'un côté, à le rarefier de l'autre. On peut ainsi créer directement de la force en abondance. Imaginez ces forces transmises par le télégraphe jusque dans les grandes villes. Il suffira d'avoir son fil spécial pour recueillir à domicile la puissance motrice que l'on désirera. Le fil qui conduira la force apportera en même temps l'électricité et la lumière. Et cet immense réservoir d'eau que nous appelons l'Océan deviendra le réservoir de la force, de la chaleur et de la lumière, l'instrument complet de la production industrielle et la source inépuisable de la richesse publique !"

L'on voit tout de suite les conséquences de cette première expérience de Sarmaize, les mille et une applications pratiques qui en résulteront et la révolution merveilleuse qu'elle va opérer ; décidément la vapeur a fait son temps.

Le moteur électrique me ramène encore, cette fois-ci, à la lumière électrique, telle que M. Jamin vient de nous la donner. Il résulte des expériences de M. Jamin ce qui suit :

L'on peut allumer et éteindre les lampes placées dans le

même circuit sans les toucher en ouvrant et fermant les communications.

Chaque lampe contient un nombre illimité de bougies ; à mesure qu'une s'éteint, une autre s'allume, ce qui permet de régler l'éclairage à la manière voulue ; au cas même où une lampe serait brisée, cet accident n'affecterait pas les autres lampes.

Un fil de cuivre de un millimètre conduit la lumière à quatre kilomètres, et un fil de deux millimètres le conduit quatre fois plus loin.

La force de la lumière peut être modifiée à volonté. Un cheval de force entretient deux bougies d'une valeur lumineuse supérieure à cinquante carcels.

Avec ces améliorations, la lumière électrique triomphe nécessairement, et met le gaz à l'agonie, malgré les allures dédaigneuses de ce dernier. L'exemple donné à Montréal par notre entreprenant concitoyen, M. Craig, aidé de ces changements nouveaux si avantageux, forcera notre ville, comme bien d'autres, à substituer l'électricité au gaz comme agent d'éclairage, et il nous sera donné de voir avant longtemps cette amélioration surprenante. Pythagore avait célébré les danses des astres, nous chanterons à notre tour ces astres nouveaux que l'électricité met à notre service.

Une curiosité de la science qui fait parler d'elle de ce temps-ci est bien celle qui nous est fournie par les horloges pneumatiques.

Rien de plus variables que les heures publiques et privées, quelqu'elles soient ; cette irrégularité des heures est souvent cause de désagréments fâcheux, sinon de conséquences bien graves, et il est malheureux que l'on ne puisse se fier ni à l'horloge du salon, ni à la montre qui est dans son petit coin de la poche, ni au cadran de la place publique. C'est ce qui a été compris, et l'on a essayé de porter remède à ce mal agaçant.

En 1878, on a pu voir fonctionner à l'Exposition de Paris des horloges pneumatiques, et le voyageur en Autriche peut constater leur mise en pratique partout. La chose est déjà vieille, comme on le voit, mais pour nous que de nou-

veautés! Le mécanisme est encore bien simple, et l'horloge pneumatique est facilement comprise.

Il y a quatre pompes à vapeur qui compriment l'air dans d'immenses réservoirs, d'où partent des tuyaux qui se rendent aux horloges publiques et aux pendules des maisons. A chaque minute, il est dirigé du réservoir un volume d'air comprimé, capable d'exercer une pression suffisante pour faire avancer d'une minute les aiguilles de tous les cadrans grands et petits. Et voilà tout. Ajoutez, si vous voulez, au tuyau principal un autre tuyau latéral, et vous aurez la même pression, la même heure marquée, et votre nouveau cadran se comportera comme tous les autres. C'est l'histoire de l'aqueduc qui déverse à tous les individus leur approvisionnement d'eau avec une égale force; il suffit d'ouvrir les robinets. Bientôt à côté du robinet à l'eau nous aurons le robinet à heure...

Un autre robinet qui est à se fabriquer parmi nous est le robinet du vin, cette liqueur divine que les poètes de tous les temps ont chantée, et dont les philosophes et les moralistes les plus sévères admirent la vertu. La culture de la vigne inaugurée depuis quelques années au Canada promet beaucoup, et notre soleil, malgré la rigueur de notre climat, semble être fait pour mûrir promptement son fruit délicieux. L'autorité gouvernementale ne saurait trop faire pour l'encouragement d'une culture aussi nécessaire, et qui est peut-être destinée à faciliter la réforme tempérante à laquelle on est à travailler aujourd'hui. Les pays du bon vin, en effet, offrent bien peu d'exemples d'ivrognerie; l'on y chante bien: "le vin est bon et la vie est rose," mais les excès d'intempérance y sont très rares. En travaillant à la culture de la vigne, on travaille donc en même temps à la réforme de la société, à l'expulsion d'un des vices connu comme le plus grand châtiment qui puisse être infligé à l'humanité.

Je crois qu'un encouragement a été déjà donné à cette industrie nouvelle; qu'on fasse plus encore afin que le succès couronne les efforts de tous.

Le vin est une boisson divine, ai-je dit; nul doute, et c'est peut-être parce qu'il possède ce caractère sacré qui vient d'un Dieu fait Homme, qu'il lui est donné de ne pas pro-

duire aussi facilement les malheureux effets des autres boissons mises en usage, et dont la variété semble prouver la nuisance.

Jean-Jacques Rousseau, continuant l'école de Pythagore, proscrivait le vin comme une boisson artificielle ; et pourquoi ne pas proscrire le pain qui est bien aussi une nourriture artificielle ? Non. Dieu a donné à l'homme différentes nourritures pour son usage et son bien, et il doit s'en servir.

Le besoin du vin se fait sentir parmi nous, pour aider d'abord à la réforme devenue nécessaire, et aussi pour refaire notre société débilitée, cette partie de notre société amaigrie, toujours malade, à qui on ne peut prescrire un bon vin que nous n'avons pas. Le vin, en effet, est certainement utile à la santé, et les autorités médicales sont bien d'accord à le considérer comme un tonique réparateur au plus haut degré ; les cordiaux merveilleux ont presque tous pour base un vin choisi, un vin riche en sucs nourriciers.

Le vin est un aliment et un remède : aliment de la nature affaiblie, remède de l'organisme malade. Espérons qu'avant longtemps nous aurons un vin canadien qui remplira ce double but.

Parler du vin, c'est bien cependant penser à l'amour, et penser à l'amour c'est vouloir parler de la femme.

La femme continue-t-elle à occuper l'attention de la science, allez-vous me dire ? Oui, plus que jamais.

L'émancipation de la femme est toujours la question à l'ordre du jour. La femme, se basant sans doute sur le proverbe : " Ce que femme veut Dieu le veut," veut réussir dans son projet masculin, comme s'il n'en était pas de ce proverbe comme de bien d'autres... De tous côtés, il n'y a qu'un cri, et mes lectrices me pardonneront si je leur dis que c'est un cri de femme. Suffrage de la femme, contrôle de toutes les positions sociales par la femme, voilà le motto partout, excepté ici, où nos femmes ont assez de cœur pour comprendre qu'il vaut mieux être bonnes épouses, et assez d'intelligence pour ne se mêler que de leur propre affaire.

La science s'alarme avec la société de cette ambition déplacée qui ne peut que tourner au mal de tous, parce que la science comprend qu'il est nécessaire pour le bien de tous

de travailler au véritable perfectionnement de la femme ; ce qui ne veut pas dire : *l'égalité sociale et politique de la femme et de l'homme*, comme l'a prêché Mlle Hubertine Auclerc, au Congrès ouvrier socialiste de Marseille, et comme le prêchent aussi Louise Michel, Mlle Aubé dans toute la France, et nombre d'autres femmes ailleurs.

Tout ce qui éloigne la femme de la maternité, l'éloigne de ses devoirs, et c'est là la grande vérité que la science médicale surtout voudrait lui faire comprendre, parce que la santé en est l'heureux résultat ; et c'est au triomphe de cette vérité que le monde scientifique veut travailler.

L'on a dit que ce sont les femmes qui ont remporté les dernières victoires politiques en Angleterre, et Gladstone devrait ainsi au sexe beau son retour au faîte des grandeurs. Je crois facilement à ce succès féminin ; la femme possède bien tout ce qu'il faut pour devenir un grand politicien, et les ruses de la lutte lui sont familières ; mais qu'arrive-t-il le lendemain de la victoire ; pour la femme c'est le lendemain d'une défaite. Allons, mesdames, laissez faire la Kaulla ; préparez plutôt de la charpie pour les blesséss, et que le cœur malade trouve toujours son remède à la maison.

Pour résumer mes deux dernières pensées, si souvent inséparables, je dirai à l'avenir : donnez-nous du vin et gardez-nous nos femmes telles qu'elles sont.

Sévérin Lachapelle.

REVUE POLITIQUE.

La grande entreprise du chemin de fer du Pacifique est maintenant confiée à une compagnie, au syndicat formé par les ministres l'automne dernier. Le *bill* à cet effet a été sanctionné le 15 février ; il est devenu loi.

La construction de cette immense voie ferrée va donc être maintenant poussée avec activité. Avant dix ans, le syndicat doit l'inaugurer dans toute sa longueur.

Quelque soient les entraves nouveaux que les événements apportent à cette entreprise, on peut dire sans être prophète, qu'elle sera exécutée et dans peu d'années. Un jeune pays qui prospère n'abandonne pas des projets comme celui-là qui lui paraissent l'un des progrès le plus marqué vers sa grandeur future. Les peuples de l'Amérique sont sous ce rapport plus audacieux, plus téméraires je dirais, que les vieilles nations. Citez-moi un peuple de quatre millions qui ait jamais osé entreprendre une œuvre aussi colossale, matérialement parlant, que notre chemin transcontinental. Nous nous y sommes lancés sans trop nous effrayer, avec une foi instinctive dans un avenir plein de promesses.

Nous allons donc voir se peupler nos immenses territoires du Nord-Ouest, à peu près inconnus il y a dix ans. C'est un fait dont on ne peut se dissimuler l'importance dans une confédération comme la nôtre. Quels sont les desseins de la Providence en ouvrant au monde ces plaines fécondes, et quels secrets destins y poussent les descendants des vieilles races de l'Europe ?

La colonisation de l'ouest de l'Amérique du Nord a quelque chose de prodigieux. Un puissant courant d'émigration conduit des populations toutes formées dans ces contrées que la sagesse éternelle semble avoir préparées à une colonisation rapide. Les Sauvages, sans cesse refoulés, disparaissent. De grandes villes surgissent là où ne se

voyaient hier que des bois et des déserts ; et elles arrivent rapidement à une brillante prospérité matérielle. Avant un siècle, si ce mouvement continue, le centre du monde sera déplacé.

Ces progrès sont éblouissants ; l'histoire n'a rien enrégistré de tel et l'imagination n'a rien rêvé de plus. Mais on ne peut avoir en ces civilisations hâtives qu'une confiance restreinte. L'histoire et la nature nous enseignent toutes deux que les croissances rapides ne sont pas durables et qu'elles gagnent en éclat ce qu'elles perdent en solidité. Combien de cités éphémères n'ont-elles pas brillé d'un vif éclat dans l'histoire ? La tempête les a balayées, et l'on a pu voir que leur développement avait été inpondéré. Si les mêmes causes doivent amener toujours les mêmes effets, on peut se demander quelles gigantesques catastrophes attendent ces cités de l'Ouest, nées d'hier d'un souffle matériel comme les enfants du hasard, sans assises, sans traditions, déjà plongées profondément dans la corruption morale et dans cette autre corruption qu'on appelle la malhonnêteté.

La colonisation de notre Nord-Ouest diffèrera dans ses caractères essentiels de la colonisation des provinces de l'Est de la Confédération, et se rattachera plus intimement par son genre à la colonisation des Etats limitrophes de l'Union américaine. Si les prévisions de nos hommes d'état se réalisent, le développement en sera aussi rapide, et les cités vont naître en nombre, et au hasard, sans filiation. Pour nous, Canadiens-français, cela signifie l'accroissement et la propondérance numérique plus marquée de la population d'origine étrangère, et la diminution de la part d'influence que nous avons pu jusqu'ici nous réserver dans la Confédération. Mais ces flots d'étrangers que l'on appelle et que l'on attend ne nous font pas perdre espoir dans l'avenir de la race française sur ce continent. Nous n'avons pas dû nos succès au nombre, et notre force civilisatrice est supérieure dans son genre à celle des arrivants ; ses effets sont plus durables. Résignons-nous à voir dominer des races étrangères dans ces lointaines contrées que nos pionniers ont découvertes et parcourues en tous sens. Nous y

avons un groupe de familles qui ne disparaîtront pas et qui y joueront un rôle. Nous sommes maîtres de la province qui sera le débouché naturel des populations du Nord-Ouest ; la grande entreprise du chemin du Pacifique n'est parfaite que par le St-Laurent et ses ports, et nous devrons nécessairement tirer profit de notre situation avantageuse.

***

Revenons à Ottawa où siègent encore nos sénateurs et nos députés fédéraux. Une discussion de deux mois sur la question du chemin du Pacifique et la considération du budjet les a tenus occupés. Au Sénat comme aux Communes, le contrat passé entre le gouvernement et le syndicat a été approuvé en entier ; aucun amendement—et ils ont été fort nombreux—n'a pu même diminuer d'une manière sensible la majorité ministérielle. Des discours remarquables ont été prononcés dans les deux Chambres.

Pendant que le pays était dans l'attente, suivant avec intérêt les péripéties du combat pacifique qui se livrait dans la capitale, la mort, qui ne se laisse pas arrêter par les discours des hommes, frappait sans merci dans l'enceinte même du parlement et au plus fort des débats. Trois députés, MM. Thompson, de Cariboo, C. B., Keeler, de Northumberland-Est, Ont., et Connell, de Carleton, N. B., succombaient sous ses coups. Depuis les élections de septembre 1878, nous avons eu à enregistrer la mort de dix députés. Nos législateurs forment donc plus qu'une proportion normale parmi ceux qui ont été appelés devant le Juge suprême.

D'autres juges suprêmes, mais ceux-là sujets à la critique, ont frappé d'arrêts sévères deux députés fédéraux. Ils ont même voulu atteindre, par ricochet, un troisième personnage appartenant à une autre enceinte législative. M. Larue, député de Bellechasse, devient pendant sept ans inhabile à remplir les fonctions de représentant du peuple, et M. Perrault, député de Charlevoix, devra recommencer son élection. Ces arrêts et les décès mentionnés plus haut ont rendu vacants les mandats de plusieurs comtés.

Le discours du budjet était attendu avec curiosité. On se

demandait si les évènements avaient réalisé les prévisions du ministre des finances, et si le nouveau tarif avait opéré aussi bien sous le rapport du revenu que sous le rapport de la protection à nos industries. Le succès a dépassé l'attente. Au lieu du déficit prévu de cinq cent mille dollars, nous aurions un surplus si deux items considérables de dépenses imprévues n'y avaient mis obstacle. Le chiffre du déficit n'est que de deux cent quarante trois mille dollars, et pour l'année courante, sir L. Tilley nous prédit un surplus de deux millions.

La discussion s'est engagée sur le compte-rendu financier et elle dure encore. Les deux systèmes économiques, la protection et le libre-échange, sont de nouveau mis en présence. Ce n'est pas sans quelque surprise qu'on a vu M. Blake adopter les idées et les principes de son prédécesseur. On croyait généralement que le nouveau chef apporterait sur cette question quelques modifications au programme de son parti.

Le succès indéniable du nouveau tarif — que ce succès provienne du tarif même ou des circonstances — rend l'opposition difficile. Le peuple ne souffre pas du surpus d'impôts qui tombe dans la caisse publique ; ce fardeau lui paraît léger dans un temps de prospérité. L'opinion publique est évidemment favorable à la politique douanière actuelle. Or, ce n'est pas l'habitude des libéraux de remonter un courant aussi accentué ; leur tactique est généralement d'en augmenter la vitesse et même de le précéder. Sur la question du chemin du Pacifique, M. Blake touchait une corde sensible, et il eût pu, avec du temps, en tirer parti ; la prompte action de ses adversaires lui a enlevé ces avantages, et il retombe dans le cercle des idées qui ont causé la défaite de ses amis.

***

On s'attend à une réunion prochaine de la législature de Québec, et ce sera probablement sa dernière réunion avant les élections générales, bien que le mandat des députés n'expire qu'au mois de mai 1882. Le Crédit foncier franco-canadien, incorporé à Québec, s'est trouvé, à Ottawa, en

opposition à une autre compagnie semblable, créée pour le même but et demandant les mêmes privilèges. On conteste même à nos législatures provinciales le droit d'accorder l'incorporation à des sociétés de cette nature.

L'hon. Luc Letellier de St-Just s'est éteint à la Rivière-Ouelle, dans la nuit du 28 au 29 janvier dernier. Une dernière fois, les journaux se sont donné l'occasion de louanger ou de critiquer les actes politiques de cet homme, et de devancer les jugements de l'histoire. Le nom de M. Letellier occupera une place marquante dans nos annales politiques de 1878 à 1880. On sent encore l'effet du coup d'Etat du 2 mars 1878, dans la division des partis politiques de cette province, et le caractère d'acrimonie qu'ont prises nos luttes depuis cette date n'est pas encore complètement disparu. Espérons que les élections générales jetteront dans l'oubli ce dernier reste du coup d'Etat et dessineront sur un autre terrain et plus parfaitement les lignes de démarcation des deux partis ainsi que leur force respective.

***

Lima est au pouvoir des Chiliens ; un gouvernement provisoire y a été établi par les vainqueurs. Le dictateur Pierola est en fuite avec les débris des armées péruviennes. Il n'y a pas de résistance possible maintenant, et le pays vaincu et écrasé ne peut plus que recourir à la médiation des puissances étrangères pour obtenir des conditions tant soit peu acceptables.

Depuis deux ans, la guerre a été poussée avec un acharnement incroyable. Une suite de défaites désastreuses ne paraissaient qu'activer davantage l'ardeur patriotique des Péruviens, et il n'a fallu rien moins que la perte de leur capitale et la prise de leur dernière forteresse pour mettre fin à leur énergique résistance. La revendication par le Pérou et la Bolivie d'une étroite bande de territoire au pied des Andes a été la cause de cette guerre qui a coûté tant de sang et tant d'argent. Ce territoire n'est qu'un désert dans lequel gisent quelques couches de nitrate de soude exploitées par une compagnie chilienne. Le pays victorieux

demande maintenant non-seulement la reconnaissance de ses droits sur le territoire contesté, mais aussi la cession d'une partie du Pérou, le paiement d'une forte indemnité de guerre, plus l'occupation de diverses provinces et l'exploitation des dépôts de guano, jusqu'à l'accomplissement complet des conditions du traité. On considère ces demandes comme exorbitantes ; le Pérou, privé de ses dépôts de guano et déjà considérablement endetté, ne pourra satisfaire à des clauses si exigeantes. La France, l'Italie et l'Angleterre vont intervenir comme médiatrices. Les Etats-Unis en prendront-ils ombrage ?

***

La Chambre des Communes en Angleterre a été pendant ce mois le théâtre des plus violentes scènes dont la longue histoire parlementaire de ce pays ait offert l'exemple. Le parlement s'est réuni au commencement de janvier dernier afin de considérer des mesures rendues urgentes par l'agitation des esprits en Irlande. Or, c'est à peine si, après deux mois de session, la première de ces mesures—le *bill* de coercition—a pu être adoptée. Les députés irlandais, Parnell en tête, ont organisé un système d'obstruction dont l'efficacité n'a pu être détruite par les moyens constitutionnels ordinaires. Pendant quarante-deux heures, les *home rulers*, par des discours et des motions d'ajournement, tinrent les députés à leurs sièges, et nul sait quelle aurait été la durée de cette séance phénoménale si le " speaker " n'y avait arbitrairement mis fin.

C'était le 2 février ; le surlendemain, les scènes furent encore plus extraordinaires. Trente-cinq députés irlandais furent tour-à-tour expulsés par le sergent d'armes de l'enceinte législative. Ils avaient tous commis la même offense, celle de demander des explications relativement à l'arrestation d'un condamné politique en congé, Michael Davitt. Enfin, après plusieurs séances orageuses, une loi pourvoyant à la clôture des débats put être adoptée. L'obstruction n'est désormais plus possible. Mais les agitateurs n'ont pas déposé les armes. Parnell est à Paris, et il cherche à émouvoir l'Europe en faveur de l'Irlande.

L'insurrection des Boers dans le Transvaal devient formidable. Ces descendants de Hollandais, annexés assez arbitrairement à la colonie anglaise du Sud de l'Afrique, revendiquent à coups de carabines leur indépendance perdue, et les plus brillants succès ont jusqu'à présent couronné leurs vigoureux efforts. Le général Colley, commandant des troupes anglaises, deux fois vaincu, n'a pu être sauvé que par l'arrivée de renforts considérables. La Hollande ne cache pas ses sympathies pour la cause de ses fils éloignés qui d'ailleurs trouvent des défenseurs au cœur même de la Grande-Bretagne.

***

Rien de bien important dans les autres pays européens. La question grecque demeure stationnaire. Une crise ministérielle vient de mettre les libéraux au pouvoir en Espagne. En France, les Chambres sont en session ; les deux présidents, MM. Léon Say et Léon Gambetta, ont été réélus. La presse discute l'orthodoxie constitutionnelle du rôle joué par Gambetta, et ce dernier annonce assez clairement son intention de devenir prochainement chef du ministère. Les élections municipales qui ont eu lieu indiquent peu de changements dans l'opinion publique, si ce n'est à Paris, où le nombre des conservateurs siégeant au conseil de ville a été augmenté de quatre. Les élections générales auront lieu cette année et il ne se fera rien d'important avant cet évènement.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ACTES ET DÉLIBÉRATIONS DU PREMIER CONGRÈS CATHOLIQUE CANADIEN-FRANCAIS, tenu à Québec, les 25, 26 et 27 juin 1880. Annuaire No 3 du Cercle catholique de Québec, 1879-80. Montréal, Eusèbe Sénécal, 1880.

Ce livre se recommande déjà par son seul titre à la faveur du public. Les grandes solennités du Congrès catholique de Québec ont laissé parmi nous un trop beau souvenir pour que chacun ne tienne pas à en lire le compte-rendu détaillé. Ce volume contient les magnifiques discours prononcés aux séances solennelles du Congrès par l'hon. juge Routhier, Mgr Laflèche, M. Claudio Jannet, M. le comte de Foucault, etc. On y trouve les différents rapports qui ont été lus dans les réunions des bureaux, et les résolutions présentées par ces bureaux et adoptées par le Congrès. Les nombreuses lettres d'adhésion envoyées au Congrès par les associations catholiques des pays étrangers, et par plusieurs personnages distingués, seront lues avec un grand intérêt. Ce livre renferme aussi l'annuaire du Cercle catholique de Québec pour 1880, et la liste des membres de cette active et florissante société.

Les *actes* du Congrès forment un beau volume, imprimé avec goût, et qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques canadiennes.

LE BAS-CANADA ENTRE LE MOYEN-AGE ET L'AGE MODERNE, par M. l'abbé Jos. Appolinaire Gingras. Publié sous les auspices du Cercle catholique de Québec. 1880.

Ce travail, bien pensé et bien écrit, accuse un talent brillant, déjà fortifié et mûri par l'étude, et qui promet de plus beaux fruits encore pour l'avenir.

L'auteur fait un parallèle entre les principes du moyen-âge, qui ne sont autres que les principes proclamés par l'Eglise catholique, et les principes de l'âge moderne, qui ne sont autres que ceux de la Révolution.

Il démontre par le raisonnement et par le témoignage de l'histoire, que le moyen-âge, en fondant l'édifice social sur l'obéissance à Dieu et à l'Eglise, assurait le bonheur et la paix des nations, tandis que la Révolution, en prenant comme point d'appui *les immortels principes de* 89, voue les sociétés au désordre et à la ruine.

M. Gingras constate avec regret que ces fameux principes de 89 en ont imposé à plusieurs catholiques qui ont essayé de les concilier avec la doctrine de l'Eglise, et il fait voir comment l'autorité infaillible du Vatican a condamné leur erreur.

Ce travail réfute les principales accusations que l'on a portées contre les institutions catholiques du moyen-âge, entre autres de l'*Inquisition*, et il résume très bien les règles de conduite d'un gouvernement catholique.

CONFÉRENCES SUR L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE, par le R. P. Pâquin, O. M. I. Publiées sous les auspices du Cercle catholique de Québec. 1880.

Cette brochure contient un excellent travail sur la grande question du jour : l'éducation. Ce livre est divisé en trois parties, traitant successivement de ce que doit être l'éducation, d'après le droit chrétien, des droits de la famille, de l'Eglise et de l'Etat, en matière d'éducation, et enfin du principe révolutionnaire de l'éducation obligatoire. Il y a là d'utiles enseignements, et l'on ne saurait trop louer le Cercle catholique de Québec de la propager comme il le fait. Nous voyons là une preuve de plus du zèle avec lequel cette société remplit son programme : la manifestation de la vérité.

UNE PARTIE DE PLAISIR À LA CAVERNE DE WAKEFIELD, OU UN MONSIEUR DANS UNE POSITION CRITIQUE. Comédie en deux actes, par Augustin Laferrière. Ottawa, 1881.

Cette soi-disant comédie manque d'intérêt, défaut assez grave pour une œuvre de ce genre. L'aventure dont il s'agit pouvait être le sujet d'une joyeuse anecdote, mais ne fournissait pas un thème pour la scène.

J DESROSIERS.

1239

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

MARS, 1881.

SOMMAIRE

I.—LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET LA RÉVOLUTION (1er article).. JOSEPH DESROSIERS.
II.—ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ALLEMANDE, II..... ALBERT LEFAIVRE.
III.—LA CONCILIATION (2nd Article) ..... F. X. A. TRUDEL.
IV.—LE CAMP VOLANT DE 1649..... BENJAMIN SULTE.
V.—LA CHIBERLI (Etude d'après Nature) I (*Suite*) ..... G. D'ORCET.
VI.—CAUSERIE MUSICALE (L'ORGUE) ..... R. O. PELLETIER.
VII.—REVUE POLITIQUE..... GUSTAVE LAMOTHE.
VIII.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE..... DR H. E. DESROSIERS. P. B. MIGNAULT.

MONTRÉAL
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

Il sera rendu compte dans le Bulletin bibliographique de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire, M. GUST. LAMOTHE.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. PANNETON, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

Enseigne du Gros Chapeau Rouge.

C. ROBERT

Chapelier et Manchonnier

EST DÉMÉNAGÉ AU

No. 61, RUE ST-LAURENT

COIN DE LA RUE VITRÉ, **MONTREAL.**

TOUTES SORTES DE CHAPEAUX ET FOURRURES REPARES A BAS PRIX.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait nutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE.

"Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

129

Les Sociétés Secrètes et la Révolution[1]

Il est à la fois curieux et triste de constater dans quelle ignorance, dans quelles ténèbres est plongé le siècle qui s'intitule *le siècle des lumières*. Cependant, il n'y a là rien qui doive étonner celui qui voit toutes choses avec les yeux de la foi. Le monde refuse de s'éclairer à l'infaillible lumière de l'éternelle Vérité : il lui préfère les lueurs faibles et vacillantes de la pauvre raison humaine. Est-il étonnant qu'il hésite, tâtonne et ne trouve plus son chemin ?

Cette ignorance et cet aveuglement apparaissent particulièrement dans la conduite que les gouvernements ont adoptée vis-à-vis de la Révolution de la Franc-maçonnerie.

Comment en est-on venu à méconnaître les relations intimes qui existent entre ces deux œuvres, et les maux dont elles menacent toutes deux la société ?

On regarde le mouvement révolutionnaire avec une frayeur mêlée d'admiration. On veut l'arrêter, mais seulement à un point donné ; volontiers on entrerait avec lui dans la voie de la conciliation et des compromis. Dites donc tout de suite que vous en êtes !

Et la Franc-maçonnerie, avec quelle faveur singulière n'est-elle pas accueillie par les têtes couronnées, et que d'illustres personnages ne compte-t-elle pas dans ses rangs ? On n'y voit qu'une œuvre humanitaire et philantropique. Philantropique, oui, vraiment !

---

(1) Les Sociétés secrètes et la Société, ou *Philosophie de l'histoire contemporaine*, par N. Deschamps. Deuxième édition, entièrement refondue et continuée jusqu'aux événements actuels, avec une introduction sur *l'action des sociétés secrètes au XIXe siècle* par M. Claudio Jannet. 1880. Avignon, Séguin Frères : Paris. Oudin Frères.

La Franc-Maçonnerie. Lettre de Mgr. Fava, évêque de Grenoble aux rédacteurs de la *Revue catholique des Institutions et du Droit*. Livraison de Juillet 1880.

La Franc-Maçonnerie ; *doctrine, histoire, gouvernement*, seconde lettre de Mgr. Fava, aux rédacteurs de la *Revue Catholique des institutions et du droit*. Supplément à la livraison de septembre 1880.

Devant un pareil état de choses, on comprend facilement que des écrivains catholiques aient cru de leur devoir de prendre la plume pour montrer, à qui ne veut pas de parti pris fermer les yeux à la lumière, la nature et les tendances veritables de la révolution et de la franc-maçonnerie.

Un savant religieux, le R. P. Deschamps, de la compagnie de Jésus, y a consacré trente années de sa vie—trente années passées à rechercher, à étudier les documents inédits, à compulser les historiens, à consulter les autorités les moins suspectes de préjugés à l'égard des sectes, c'est-à-dire les livres des maçons eux-mêmes. Le Père Deschamps avait ainsi préparé la matière de l'ouvrage le plus complet qui ait encore été écrit sur ce sujet quand Dieu l'appela à la récompense qui attend là-haut ceux qui ont consacré leur vie à la défense de la vérité. Mais il laissait un digne continuateur de son œuvre. M. Claudio Jannet, dont le nom jouit désormais en Canada de la plus légitime popularité, a terminé la publication de cet ouvrage, d'après le plan du vénérable auteur, et a fait paraître les deux derniers volumes. Puis, encouragé par l'accueil favorable que l'on a fait à ce livre, il a voulu en publier une seconde édition, entièrement refondue, et continuée jusqu'aux évênements actuels; et il a fait précéder cette nouvelle édition d'une introduction sur l'action des sociétés secrètes au XIXe siècle.

Cette introduction, œuvre vraiment magistrale, a valu à son auteur, une lettre très élogieuse de Mgr Fava, évêque de Grenoble. Cet éminent prélat, qui a fait des études particulières et approfondies sur les sociétés secrètes, a voulu motiver cette appréciation, et il a démontré quelle lumière éclatante le travail de M. Jannet jette sur le sujet traité par le P. Deschamps. Non content de cette première lettre Mgr Fava a envoyé à la *Revue catholique des Institutions et du Droit* une seconde étude traitant de la doctrine, de l'histoire et du gouvernement de la franc-maçonnerie.

Or, de ce qu'on ainsi écrit les trois écrivains distingués que nous venons de nommer, il ressort principalement ceci: que la Révolution et la Franc-maçonnerie tendent au même but, accomplissent la même œuvre. Ces esprits profonds, frappés par le caractère d'universalité qu'offre la révolution ont

étudié la manière dont elle se propage, comme les médecins recherchent le mode de transmission de la peste, et ils l'ont vue en tout temps et en tout lieu, dirigée, aidée et soutenue par une association puissante et occulte. Ils ont vu que les sociétés secrètes sont l'âme de la révolution, et ont toujours fait cause commune avec elle.

Nous résumerons les points les plus importants de leur démonstration.

I

ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

En dépit des prétentions affichées par les écrivains de la secte, et l'étalage de fausse science que l'on trouve dans leurs livres, il est prouvé que les franc-maçonnerie, comme société organisée, ne date que du commencement du XVIIIe siècle. Mais les erreurs qu'elle a embrassées avaient cours bien longtemps auparavant. On les trouve dans les écrits des anciens hérétiques, principalement des Gnostiques et des Manichéens, et plus tard, chez les Albigeois et les Templiers. On peut donc dire que la Franc-maçonnerie, comme doctrine remonte aux hérésies des premiers siècles.

Les doctrines coupables que professaient les templiers survécurent à l'abolition de l'ordre. Ou plutôt pourrait-on dire que l'ordre condamné continua d'exister, mais d'une manière occulte. Ses adeptes eurent l'idée de faire servir à leurs desseins de vengeance contre l'Eglise et la papauté les associations formées au moyen âge par les ouvriers maçons, et connues sous le nom de Guildes de franc-maçons. Ces corporations n'avaient d'abord d'autre but que de sauvegarder les intérêts des maîtres et des ouvriers en tenant cachés les secrets du métier. Aussi les voyons-nous alors encouragées et bénies par l'Eglise. Mais au XVIe siècle un document important, la charte de Cologne, nous montre que la franc-maçonnerie est devenue une association qui ne s'occupe plus de l'art de bâtir, mais qui conspire contre l'Eglise catholique et contre toutes les autorités légitimes. Déjà elle possède les trois grades fondamentaux de la Franc-maçonnerie moderne. Un fait digne de remarque c'est que la franc-

maçonnerie s'est trouvée ainsi organisée dans les pays qui allaient se séparer de l'Eglise pour embrasser le protestantisme: en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse. Elle se développe à la faveur des troubles du protestantisme, et nous la voyons servir d'instrument à Cromwell. Mais ce n'est qu'au 18e siècle que la propagation de la franc-maçonnerie s'organise d'une façon active, et c'est à cette époque, dit le P. Deschamps, qu'elle commence à jouer un rôle décisif dans la marche des grands événements de l'histoire moderne.

Or, ce rôle se définit d'un seul mot: la franc-maçonnerie prépara et organisa la révolution.

II

WEISHAUPT ET L'ILLUMINISME.

Nous avons vu que les loges maçonniques professaient déjà et se transmettaient des doctrines anti-chrétiennes et anti-sociales, et qu'elles entretenaient leurs adeptes dans la haine de l'Eglise et de la royauté. Mais ces doctrines n'avaient pas encore été fixées et promulguées d'une manière définitive ; les loges en étaient encore à travailler isolément et comme au hasard lorsque parut le bavarois Jean Weishaupt. Cet homme, " l'un des plus profonds conspirateurs qu'aient jamais existé " avait formé le dessein de changer la face du monde. Plus de religion, plus de société, plus de propriété, tel était son programme. Pour le réaliser il fonda la secte des *Illuminés*, et il voulut lui donner un code définissant et établissant les principes et les lois qui devraient diriger les membres de cette association, et assurer le succès de leur complot.

S'inspirant des doctrines gnostiques et manichéennes, ainsi que de la philosophie panthéiste de Spinosa, Weishaupt, dit Mgr Fava, " établit son système sur la négation absolue d'un Dieu créateur, rénumérateur et vengeur. Il n'y a pas d'autre Dieu que la nature, de qui est venu l'homme. (Comment ? Il ne le dit pas.) Quoiqu'il, en soit il a reçu d'elle

l'*égalité* et la *liberté*, que la *propriété* et les *gouvernements* ont détruites. Or, la propriété repose sur les lois religieuses et civiles. Donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité, de liberté, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile et finir par l'abolition de toute propriété."

Mais écoutons Weishaupt lui-même nous exposer les principes sur lesquels il base son système religieux, moral et politique : Voici les paroles qu'il adresse à celui qui veut se faire initier aux plus hauts grades de la secte :

" Souvenez-vous que dès les premières invitations que nous vous avons faites pour vous attirer parmi nous, nous avons commencé par vous dire que dans les projets de notre ordre, il n'entrait aucune intention contre la Religion. Souvenez-vous que cette assurance vous a été donnée de nouveau quand vous fûtes admis au rang de nos novices ; qu'elle vous fût encore répétée lors de votre entrée à notre Académie minervale. Souvenez-vous aussi combien dans ces premiers grades nous vous avons parlé de morale et de vertu ; mais combien les études que nous vous prescrivions et les leçons que nous vous donnions, rendaient et la vertu et la morale indépendantes de toute religion ; combien, en vous faisant l'éloge de la religion, nous avons su vous prévenir qu'elle n'était rien moins que les mystères et ce culte dégénéré entre les mains des prêtres. Souvenez-vous avec quel art, avec quel respect simulé nous vous avons parlé du Christ et de son Evangile, dans vos grades d'*illuminé majeur*, de chevalier écossais et d'Epopte ; comment nous avons su, de cet Evangile, faire celui de notre raison ; et de la morale, celle de la nature ; et de la Religion, de la raison, de la morale, de la nature, faire la religion, la morale *des droits de l'homme*, de l'égalité, de la liberté. Souvenez-vous qu'en vous insinuant toutes les diverses parties de notre système, nous les avons fait éclore de vous-mêmes comme vos propres opinions. Nous vous avons mis sur la voie ; vous avez répondu à nos questions bien plus que nous aux vôtres. Quand nous vous demandions, par exemple, si les religions des peuples remplissaient le but pour lequel les hommes les ont adoptées ; si la Religion pure et simple du Christ était celle que professent aujourd'hui les différentes sectes, nous savions assez à quoi nous en tenir, mais il fallait savoir à quel point nous avions réussi à faire germer en vous nos sentiments. Nous avons eu bien des préjugés à vaincre chez vous, avant de vous persuader que cette prétendue religion du Christ n'était que l'ouvrage des prêtres, et de l'imposture et de la tyrannie. S'il en est ainsi de cet Evangile, tant proclamé, tant admiré, que devons-nous penser de toutes les autres religions ? Apprenez donc qu'elles ont toutes les mêmes fictions pour origine ; qu'elles sont également toutes fondées sur le mensonge, l'erreur, la chimère et l'imposture. *Voilà notre secret.*

" Les tours et les détours qu'il a fallu prendre, les promesses

même qu'il a fallu vous faire, les éloges qu'il a fallu donner au Christ et à ses prétendues écoles secrètes, la fable des Francs-Maçons longtemps en possession de la véritable doctrine, et notre Illuminisme aujourd'hui seul héritier de ses mystères, ne vous étonnent plus en ce moment. Si, pour détruire tout christianisme, toute religion, nous avons fait semblant d'avoir seuls la vraie religion, *souvenez vous que la fin légitime les moyens que le sage doit prendre pour le bien, tous les moyens du méchant pour le mal.* Ceux dont nous avons usé pour nous délivrer, ceux que nous prenons pour délivrer un jour le genre humain de toute religion, ne sont qu'une *pieuse fraude* que nous nous réservons de dévoiler dans ce grade de *mage* ou de *philosophe illuminé*.....

" La vraie morale n'est autre chose que l'art d'apprendre aux hommes à devenir *majeurs*, à secouer le joug de la tutelle, à se mettre dans l'âge de leur virilité. La *morale* qui doit opérer ce prodige n'est point une morale de vaine subtilité ; elle ne sera point cette morale qui en dégradant l'homme le rend insouciant pour les biens de ce monde, lui interdit la jouissance des plaisirs innocents de la vie, lui inspire la haine de ses frères. Ce ne sera point celle qui favorise l'intérêt de ses docteurs, qui prescrit les persécutions, l'intolérance, qui contrarie la raison, qui interdit *l'usage prudent des passions*, qui nous donne pour vertus l'inaction, l'oisiveté, la profusion des biens envers les paresseux. *Ce ne sera point surtout celle qui vient tourmenter l'homme déjà assez malheureux et le jeter dans la pusillanimité, dans le désespoir, par la crainte de l'enfer et de ses démons* .....

"Tout ce que nous disions contre les despotes et les tyrans n'était que pour amener à ce que nous avons à vous dire du peuple lui-même, de ses lois et de sa tyrannie. *Ces gouvernements démocratiques ne sont pas plus dans la nature que les autres gouvernements.*

"Si vous nous demandez comment les hommes vivront désormais sans lois et sans magistratures, sans autorités constituées, réunis dans leurs villes ; la réponse est aisée. Laissez-là et vos villes et vos villages et brûlez vos maisons. Sous la vie patriarcale, les hommes bâtissaient-ils des villes, des maisons, des villages ? Ils étaient égaux et libres ; la terre était à eux ; elle était également à tous, et ils vivaient également partout. Leur patrie était le monde et non pas l'Angleterre ou l'Espagne, l'Allemagne ou la France. C'était toute la terre et non pas un royaume ou une république dans un coin de la terre. Soyez égaux et libres, et vous serez cosmopolites ou citoyens du monde. Sachez apprécier l'égalité, la liberté, et vous ne craindrez pas de voir brûler Rome, Vienne, Paris, Londres, Constantinople, et ces villes quelconques, ces bourgs et ces villages, que vous appelez votre patrie. — Frère et ami, tel est le grand secret que nous vos réservions pour ces mystères." (Neuvième partie du code illuminé, classe des grands mystères : *Le Mage et l'Homme roi.*)

Une fois qu'il eût rédigé son système, Weishaupt entreprit de le faire adopter non seulement par la secte qu'il avait

fondé, mais par toutes les sociétés secrètes alors existantes. Il voulait en faire l'instrument d'une révolution universelle. Un auteur non suspect de partialité religieuse, le franc-maçon Louis Blanc, dans son *Histoire de la Révolution* expose ainsi le plan de Weishaupt :

" Par le seul attrait du mystère, par la seule puissance de l'association, soumettre à une même volonté et animer d'un même souffle des milliers d'hommes, pris dans chaque contrée du monde, mais d'abord en Allemagne et en France ; faire de ces hommes, au moyen d'une éducation *lente et graduée*, des êtres entièrement nouveaux ; les rendre obéissants jusqu'au délire, jusqu'à la mort, à des chefs invisibles et ignorés ; avecune légion pareille peser secrètement sur les cœurs, envelopper les souverains, diriger à leur insu les gouvernements et mener l'Europe à ce point que toute superstition fût anéantie, toute monarchie abattue, tout privilége de naissance déclaré injuste, le droit même de propriété aboli : tel fut le plan gigantesque du fondateur de l'Illuminisme, Weishaupt."

En 1781, un convent général de toutes les sociétés secrètes fut convoqué à Wilhemsbad, dans le Hanau. Weishaupt y envoya deux de ses disciples qui réussirent, sinon à faire adopter par le congrès les principes de l'illuminisme, du moins à obtenir des mesures qui devaient amener infailliblement ce résultat, dans un avenir prochain. Ce qu'ils firent connaître du système de Weishaupt séduisit les députés des autres sectes qui s'empressent de se faire initier à ces nouveaux mystères. L'effet de cette initiation ne tarda pas à se faire sentir. Toutes les loges furent désormais ouvertes aux illuminés, et leurs propres loges se multiplièrent et s'étendirent dans tous les pays.

III

LE COMPLOT REVOLUTIONNAIRE.

En France, l'illuminisme de St Martin avait préparé les sociétés maçonniques à recevoir les idées de Weishaupt. Ce

ne fut guère qu'une question d'affiliation. Les loges françaises, à la faveur des désordres de la régence et de l'affaiblissement de la foi, avaient pris un grand développement. Nombreuses et actives, elles étaient concentrées sous la grand'maîtrise de ce triste personnage, le duc d'Orléans, qui fut plus tard Philippe-Egalité.

Voltaire, d'Alembert, Diderot et les autres philosophes faisaient partie de ces loges. Ils les avaient dirigées dans la guerre qui venait d'être déclarée à l'enseignement chrétien et qui avait eu pour premier résultat l'abolition de la Compagnie de Jésus. Les disciples des philosophes, tous les impies et les incrédules affluaient dans les loges ; on y voyait aussi, malheureusement, ce qu'on a vu depuis et qu'on voit encore aujourd'hui : un grand nombre d'honnêtes gens qui séduits par de pompeuses déclamations et des déclarations philantropiques, et initiés seulement aux premiers grades, servaient d'instruments aux vues plus avancées des chefs.

" L'illuminisme de Weishaupt, dit le Père Deschamps, venait régulariser tout ce travail d'impiété et de révolte sanglante, qui faisait le fond de tous les mystères, et y mettre le dernier sceau. Les députés allemands furent donc accueillis avec empressement par le *comité des amis réunis* faisant fonction de Grand-Orient. L'alliance la plus étroite fut conclue et un convent général des maçons de France et de l'étranger fut convoqué pour le 15 février 1785... C'est dans ce congrès que fut résolue la révolution française et sa propagation dans toute l'Europe."

Ce sont les sectaires eux-mêmes qui ont ensuite révélé ces complots. Un franc-maçon anglais, John Robison, publiait en 1797 un livre intitulé : *Preuves des conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe ourdies dans les assemblées secrètes des illuminés et des francs-maçons.* Il y dévoilait les véritables tendances des sectes, dont le but unique, dit-il, est de détruire jusque dans leur fondement tous les établissements religieux, de renverser tous les gouvernements, et de faire du monde entier une scène de pillage et de meurtre. " J'ai remarqué, dit-il encore, que les personnages qui ont le plus de part à la révolution étaient membres de cette association ; que leurs

plans ont été conçus d'après ses principes et exécutés avec son assistance."

Un témoignage encore plus important est celui du comte de Haugwitz, ministre de Prusse, qui avait occupé les plus hauts grades de la Franc-maçonnerie. Dans un mémoire qu'il soumit au congrès des Souverains, à Vérone, en 1822, il raconte de quelle manière il vint à comprendre que les chefs de la secte entretenaient des desseins bien autrement ténébreux et redoutables que ceux dont on occupait le commun des adeptes. "J'acquis, dit-il, la ferme conviction que le drame commencé en 1781 et 1789, la révolution française, le régicide avec toutes ses horreurs, non-seulement y avaient été résolus alors, mais étaient le résultat des associations et des serments, etc., etc.

D'autres francs-maçons cités par le P. Deschamps ont également révélé que le meurtre du roi de Suède, Gustave III, et celui du roi Louis XVI furent résolus dans le congrès maçonnique de 1786.

Les comités secrets de la franc-maçonnerie avaient formé un club de propagande ayant pour but non seulement de consolider la révolution en France mais de l'introduire chez tous les autres peuples de l'Europe et de culbuter tous les gouvernements établis, La liste des membres de ce club ainsi que de la loge des *amis réunis*, nous fait voir les noms des principaux révolutionnaires: Siéyés, Condorcet, Mirabeau, Barnave, Pétion, les de Lameth, Boissy d'Anglas, Robespierre, l'abbé Grégoire, Chénier, Hébert, Lebon, Marat, Saint-Just, etc., etc., etc. (1)

Au témoignage de Louis Blanc, la grande majorité des Jacobins et des Cordeliers était composée de francs-maçons. Pendant les massacres de septembre les signes maçonniques servaient aux bourreaux de signes de ralliement.

Le même historien écrit encore ce qui suit :

---

(1) Le système de la terreur avait été conçu et organisé dans les réunions de la faction dite *philantropique*. Marmontel, dans ses *Mémoires*, nous montre de quelle manière les philosophes voulaient se servir du peuple, de *cette classe déterminée* qui ne voit rien pour elle à perdre au changement et croit avoir tout à gagner. Dès 1788, les ouvriers des faubourgs avaient été initiés aux loges maçonniques.

"Il importe, d'introduire le lecteur dans la mine que creusaient alors sous les trônes, sous les autels, des révolutionnaires bien autrement profonds et agissants que les encyclopédistes : une association composée d'hommes de tous pays, de toute religion, de tout rang, liés entre eux par des conventions symboliques, engagés sous la foi du serment à garder d'une manière inviolable le secret de leur existence intérieure, soumis à des épreuves lugubres, s'occupant de fantastiques cérémonies, mais pratiquant d'ailleurs la bienfaisance, et se tenant pour égaux, quoique répartis en trois classes, apprentis, compagnons et maîtres : c'est en cela que consiste la Franc-Maçonnerie. Or, à la veille de la révolution française, la Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense ; répandue dans l'Europe entière, elle secondait le génie méditatif de l'Allemagne, agitait sourdement la France, et présentait partout l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile."

JOSEPH DESROSIERS.

(à continuer.)

Essai sur la littérature allemande.[1]

Suite (2).

La vie publique ainsi subordonnée à l'Eglise souffrait-elle de cette dépendance ?

Nullement : car cette période fut pour l'Allemagne une ère de splendeur. Deux dynasties, la maison de Saxe et celle de Souabe occupèrent successivement le trône impérial avec un grand éclat, soumirent l'Italie des Alpes aux Abbruzzes, et dominèrent, soit directement, soit par des alliances, la la plus grande partie de l'Europe.

Mais les Empereurs Allemands commirent la faute de vouloir placer l'Eglise et le sacerdoce sous leur dépendance, de rendre des arrêts théologiques, de viser à la dictature spirituelle et d'engager avec le St Siège cette fameuse lutte qu'on nomme dans l'histoire " Querelle des Investitures." Ce fut la cause de leur perte, et cette puissance qui pendant trois cents ans avait ébloui le monde, s'éteignit misérablement vers la fin du XIIIe siècle, dans la personne du malheureux Conradin, sur un échafaud, à Naples.

Politiquement, la puissance des Othon et de leurs successeurs fut bienfaisante pour l'Europe ; elle contint la barbarie et la recula jusque dans les steppes de l'Oder et de la Vistule ; elle constitua la nation allemande, lui donna la cohésion, la force, la confiance dans ses entreprises et, par son esprit civilisateur, fut vraiment la tête et l'âme de l'Europe. Une telle influence était éminemment favorable au développement intellectuel du peuple Allemand, et de fait, c'est pendant cette période que l'art germanique fait son apparitiou et qu'il vient enrichir le fond appauvri de la vieille Europe, en lui apportant les richesses de sa fantaisie. En

[1] Cette étude a été donnée en conférence à l'Université Laval de Québec, au printemps de 1880.

[2] Voir la livraison de février 1881.

architecture, les flèches, les ogives gothiques détrônent les dômes et les colonnes byzantines ; partout surgissent ces magnifiques cathédrales qui font encore aujourd'hui notre admiration, et qui représentent si bien la prière chrétienne se dégageant de la terre pour s'élever vers le ciel. La poésie nous offre un mouvement analogue. Les mythes grossiers des Teutons païens se purifient par le Christianisme et se transforment en ballades charmantes, inspirées par la nouvelle religion. Dans ces productions, la nature revêt une physionomie toute nouvelle ; elle s'associe aux croyances. Le surnaturel n'est plus au service de passions grossières ; il reproduit et répercute les combats intérieurs de l'âme et rappelle à l'observation de la loi divine. Un grand nombre de ces ballades se sont perpétuées au travers des âges et elles ont été une mine d'or pour la poésie moderne. Mais la principale source d'inspiration pour les poètes allemands a été la chevalerie. Cette institution devait exercer sur les esprits un grand ascendant, car elle cimenta l'alliance des vieilles mœurs germaines avec le Christianisme. Elle transforma la profession des armes en lui donnant pour but, non plus le meurtre et le pillage, mais la protection des faibles contre la violence. Elle tira la femme de son esclavage et l'entoura d'une sorte d'auréole, en épurant l'amour, en mettant l'idéal, les sentiments délicats, généreux et tendres à la place des instincts sensuels.

La chevalerie fut l'élément vital de la société au moyen-âge : elle animait les cours, les châteaux, les camps, les réunions des plaisir, la vie domestique, elle embrassait tous les rapports sociaux ; elle a fondé pour les nations modernes un sentiment moral inconnu de l'antiquité, le sentiment de l'honneur, dont le fond est essentiellement chrétien ; car, si les païens ont connu la force de caractère et la grandeur d'âme, l'humilité, l'abnégation, le renoncement au bonheur matériel, le respect dans l'amour, sont l'apanage exclusif du Christianisme.

Dans tous les pays de l'Europe, la chevalerie eut ses poètes à part, consacrant leur vie à célébrer ses prouesses. Ces poètes étaient souvent des nobles, des familiers des cours et des châteaux, faisant usage tantôt de la lyre, tantôt de l'épée ;

souvent aussi des lettrés que leur talent tirait d'une condition obscure, tous menant une vie nomade, en quête d'applaudissements et de récompenses. En Provence, ils portaient le nom de troubadours; dans le nord de la France on les nommait trouvères, en Angleterre ménestrels, en Allemagne minnesingers : les plus célèbres florissaient en Saxe, vers la fin du XIIIe siècle. L'histoire nous a conservé le récit d'un tournoi poétique qu'ils se livrèrent au château de la Wartbourg, chez le Landgrave Hermann 1er ; une des conditions de la lutte était que le vaincu devait perdre la vie. Le minnesinger Henri, victime de cette loi, allait périr, quand il fut sauvé par la femme du Landgrave qui lui tendit la main, en signe de grâce.

Le plus fameux de ces minnesingers fut Walther von der Vogelweide, qui vint à la cour de Frédéric d'Autriche au milieu du XIIIe siècle. Walther était un patriote ; il célébra dans ses vers l'Allemagne et les femmes allemandes, " supérieures, disait-il, à celles de tous les autres pays." Il accompagna en Italie l'empereur Frédéric II, si fameux par sa lutte contre le St Siége. Cependant, c'était un chrétien sincère ; voyant l'empereur hésiter à prendre la croix sur l'ordre du Saint-Père, il l'encouragea dans ses vers à marcher contre les infidèles, et s'embarqua lui même à sa suite. En vrai poète, Walther fut pauvre et longtemps sollicita de l'empereur un fief dont les revenus le missent à l'abri du besoin.

Après de longues et douloureuses sollicitations, il obtient ce fief, objet de tous ses désirs et sa joie éclate d'une manière naïve :

" J'ai mon fief ! Je ne crains plus maintenant les neiges de
" février. Je ne serai plus maintenant l'hôte importun de
" barons avares. Le généreux prince me l'a donné ; je peux
" maintenant, grâce à lui, m'établir, en été, à l'ombre de mes
" arbres, et, en hiver, dans ma maison. Mes voisins, qui au-
" trefois me regardaient d'un air moqueur, me trouvent à
" présent bonne mine. Longtemps, je fus pauvre contre
" mon gré ; l'amertume a percé dans mes paroles, le don du
" prince a adouci mon cœur et mes chants."

On voit qu'à toute époque, les poètes ont dû recourir à la générosité des grands personnages. Mais aujourd'hui, bien

peu s'accommoderaient d'un fief solitaire juché sur le sommet d'une montagne. Ce qu'il leur faut, c'est la vie des grandes villes avec ses excitations fiévreuses, de fins dîners, des équipages et des revenus suffisants pour frayer avec les capilistes et tous les heureux du jour.

Walther Von der Vogelweide, dans sa vieillesse, vit l'empire déchiré, la chevalerie agonisante ; une amère tristesse se répandit dans ses chants. Il comparait les jours heureux de son jeune âge à ceux du présent,et disait que le règne de l'Antéchrist allait venir. Walther avait l'âme grande et noble ; on trouve un sentiment de délicate poésie, jusque dans l'ordre qu'il donna de creuser dans la pierre de sa tombe quatre trous où chaque jour on placerait des graines pour nourrir les oiseaux. Cette tombe se trouvait dans un cloître de Würtzbourg.

L'émule de Walther en célébrité fut un autre gentilhomme de la même époque, nommé Wolfram d'Echenbach, chevalier sans fortune, bien qu'appartenant à une grande famille, qui fit plusieurs campagnes avec grand honneur, et vécut ensuite à la cour du landgrave d'Eisenach. Son principal ouvrage est un roman de chevalerie, *Percival*, tiré d'un poème provencal. Le fond est emprunté à la légende du Saint Graal, vase merveilleux où Joseph d'Arimathie a recueilli le sang du Sauveur. Ce vase, transporté en Bretagne, avait servi à la conversion des Bretons. Un chevalier nommé Pérille, qui l'avait reçu de la main des anges, bâtit en son honneur le château de Montsalvat, avec un temple desservi par des chevaliers templistes qui devaient se dévouer à la protection du faible et conserver une vertu parfaite. Pour devenir roi des templistes, il faut passer par des épreuves extraordinaires, faire éclater une vertu surhumaine. Le poème a justement pour sujet les aventures et les obstacles que traverse le héros Percival, pour arriver à ce grade suprême. Cette légende a été, de nos jours, utilisée très heureusement par le compositeur allemand, Richard Wagner, dans son opéra de Lohengrin, dont il a écrit lui-même le libretto, et qui mérite certainement d'être classé parmi les créations originales du XIXe siècle.

Mais le chef d'œuvre de tous les poèmes chevaleresques

est celui des *Niebelungen*, composé par un auteur inconnu vers le milieu du XIIe, et que les érudits Allemands acclament aujourd'hui comme l'épopée nationale par excellence. Gervinus l'appelle l'Iliade Germanique ; mais le fond n'en est pas original ; il est emprunté au poème scandinave des Eddas. En voici les principaux traits :

Le roi des Burgondes, Gunther, a une sœur d'une grande beauté, Kriemhilde, dont la main est recherchée par Siegfried, fils du roi des Francs. Gunther est épris d'une princesse guerrière, Brunhilde, qui demande à tous ses prétendants de lutter avec elle en combat singulier : le vainqueur aura sa main pour prix, les vaincus auront la tête tranchée.

N'ayant pas suffisamment de confiance en ses forces pour affronter cette épreuve redoutable, Gunther réclame l'aide de Siegfried. Celui-ci a tué un dragon et s'est baigné dans son sang, ce qui a rendu son corps invulnérable, sauf une certaine partie du dos sur laquelle est tombée une feuille de tilleul, et qui s'est trouvée soustraite à l'action magique. Il a conquis les domaines des princes Nibelungen et s'est emparé de leurs trésors, de la fameuse épée Balmung qui assure la victoire, d'un manteau noir qui rend invisible, et d'une baguette qui donne un pouvoir surnaturel.

Avec de pareils moyens, Siegfried n'a pas de peine à assurer la victoire à Gunther : invisible grâce à son manteau noir, il le soutient dans son tournoi contre Brunhilde qui s'avoue vaincue et lui accorde sa main. En récompense de ses services, Siegfried épouse Kriemhilde. Tels sont les principaux épisodes de la première partie du poème.

Depuis dix ans, Siegfried et Kriemhilde jouissent d'une félicité parfaite. Mais Brunhilde, jalouse de leur bonheur, n'aspire qu'à le troubler : elle cherche querelle à Kriemhilde au milieu d'une fête où elle l'a invitée, et celle-ci, s'emportant, pousse l'imprudence jusqu'à lui révéler que dans le tournoi elle a été vaincue non par Gunther mais par Siegfried.

Brunhilde dissimule sa rage et rêve une vengeance terrible. Elle recourt au farouche Hagen qui va trouver Kriemhilde et, feignant de prendre ses intérêts, lui dit que son mari est menacé de mort. Celle-ci effrayée, lui révèle qu'il n'est pas à l'abri de tout danger et que la feuille de tilleul a laissé un endroit vulnérable. Hagen lui conseille de

broder une croix sur ses habits à cet endroit, afin qu'il puisse dans les combats détourner les coups qui pourraient l'y atteindre. Quelques jours après, dans une partie de chasse, le traître Hagen frappe Siegfried à l'endroit marqué, et le lendemain Kriemhilde trouve son cadavre devant sa porte.

Attila, roi de Hongrie, qui a entendu vanter la beauté de Kriemhilde, touché de ses malheurs, s'offre pour être à la fois son vengeur et son époux. Kriemhilde accepte et part pour la Hongrie.

Treize ans s'écoulent, il semble que tout grief soit oublié, mais la vengeance, pour s'être fait longtemps attendre, n'en sera que plus terrible. Attila va donner de grandes fêtes, il y invite Gunther et sa cour. Gunther arrive avec une suite de dix mille hommes; l'accueil qu'il reçoit est magnifique, mais il y a méfiance des deux parts. Enfin, au milieu d'un banquet, la vengeance si longtemps couvée éclate. Les Hongrois se précipitent sur les Bourguignons et alors commence une scène horrible de carnage : tous les Bourguignons sont massacrés ainsi que Gunther, Hagen; Kriemhilde est frappée aussi et meurt en savourant sa vengeance. " La fête du roi, dit le poète pour conclusion, se termina d'une manière sanglante, car souvent l'amour à la fin produit le malheur. "

Des liens invisibles mais étroits unissent la poésie et toutes les manifestations de l'art à la politique. A la puissance, à la grandeur des rois ou des peuples correspondent l'éclat et la fécondité des intelligences ; au contraire, l'abaissement et la décadence des empires semble amoindrir et stériliser le génie. La grande inspiration disparaît, et ces époques néfastes ne laissent d'autre trace que des œuvres d'un goût équivoque, où l'impuissance se cache sous la critique et le dénigrement. C'est ce spectacle que nous voyons en Allemagne, après l'effondrement du grand empire, à la fin du XIIIe siècle. L'autorité s'est morcelée, les grands vassaux ont usurpé le pouvoir suzerain; l'anarchie, la confusion ont remplacé l'ordre et la discipline des âges précédents. C'est cette période que l'histoire a nommée le grand interrègne. En l'absence d'un souverain reconnu, les ambitions féodales ont libre carrière, les Etats se divisent et se subdivisent. C'est alors qu'on voit se former la Bavière, la Saxe, le Pala-

Léopard, ni pour sire Bruin, un butor qui donne dans tous les pièges, ni pour Isengrin, le glouton féroce ; toute la gloire, tout le succès, tous les bons rires de la galerie sont tinat, et ces grandes principautés qui, sous le nom d'électorats, s'attribuent le privilège de nommer les empereurs. La Souabe se morcelle en cent cinquante fiefs dont chacun prétend ne relever que de l'empereur même, c'est-à-dire d'une autorité nominale. Les villes impériales deviennent de vraies républiques, et forment entre elles des ligues contre les princes. Entre tant d'intérêts divers les conflits se multiplient, et les guerres privées redeviennent l'état normal, la maladie chronique de l'Allemagne. Partout des forteresses, des châteaux-forts s'élèvent, partout la violence remplace le jeu des institutions. Dans cet état tourmenté, l'Allemagne souffre profondément ; le progrès s'arrête, la poésie chevaleresque est morte ; les peuples foulés et rançonnés croupissent dans la misère et l'abaissement ; rien de grand ni d'élevé ne sort des intelligences, parce qu'il faut la paix, la confiance à la culture des esprits.

La déchéance s'accuse déjà dans le caractère des ouvrages : ce ne sont plus comme autrefois des épopées ou des romans héroïques, célébrant les chevaliers de Charlemagne ou de la Table Ronde, racontant leurs prouesses, leur courage et leur grandeur d'âme. L'imagination se complait dans la satire et dans la bouffonnerie ; on sent que la vulgarité, les goûts bourgeois, les vues étroites ont remplacé les grandes ambitions et le mysticisme.

Le succès est pour les comédies, pour les peintures de mœurs représentant une société plus raffinée dans ses goûts, dotée d'un plus grand bien-être, mais beaucoup plus prosaïque, et perdant déjà par la critique le sens de la foi. Tels sont les tableaux offerts par le fameux *Roman du Renard*, satire amère de la société féodale, dont l'auteur inconnu est revendiqué à la fois par l'Allemagne et la France. Dans cette œuvre singulière, les animaux parlent et agissent à l'instar des hommes. Chacun d'eux représente un type particulier, le nom de chacun correspond à son caractère. On y voit Belin, le mouton ; Bruin, l'ours ; Noble, le lion ; Chanteclair, le coq ; Cuvaert ou Couard, le lièvre ; Tardif, le limaçon. Mais

le rôle dominateur n'est pas pour le lion ni pour seigneur pour le Renard, c'est-à-dire pour l'adroit filou qui les triche, les berne et se moque d'eux. Maître Renard triomphe toujours dans ses tours multiformes, de ses hauts et puissants ennemis, dont il fait ses dupes. Ainsi la ruse est glorifiée aux dépens de la force.

Il faut croire que le sujet est heureux, car l'illustre Goethe n'a pas dédaigné de le reprendre au commencement de notre siècle ; il en a fait le sujet d'un poème très original et qui a été récemment illustré par un des peintres les plus célèbres de notre temps, Wilhelm Kaulbach. Dans ces dessins toutes les infirmités morales de l'humanité sont représentées sur des figures d'animaux avec une vérité et une vigueur qui en font un sujet d'étude également intéressant pour le peintre et le moraliste.

Des œuvres analogues au *Roman du Renard*, des fables, des épopées animales, des satires burlesques furent composées par différents auteurs, dont le plus célèbre est Hans Sachs, de Nuremberg, cordonnier et poète, qui florissait au XVIe siècle, sous Maximilien et Charles-Quint. Hans Sachs, tout en faisant des souliers, trouva le temps de composer six mille poésies qui formaient un ensemble manuscrit de trente-cinq volumes : contes, fables, comédies, farces, chants de guerre, d'amour, et plus de quatre mille chansons. Il fut assez célèbre en son temps, et les doctrinaires de l'école moderne en Allemagne, toujours en quête de grands hommes, affectent pour lui un grand enthousiasme. Il leur est plus facile de le louer et de le comparer à Shakespeare et à Dante que de lire ses trente-cinq volumes.

Dans cette étude préparatoire, nous avons esquissé à grands traits les étapes successives parcourues par le génie allemand dans son passage de la barbarie à la civilisation, en montrant le rôle prépondérant joué par le christianisme dans l'éducation et l'histoire nationales. Nous allons faire voir maintenant, la transformation qu'il a subie pendant la période moderne, et, tout d'abord, nous mettrons en lumière l'influence exercée sur l'esprit allemand, par l'irruption du protestantisme.

(*La suite à une autre livraison.*)

ALBERT LEFAIVRE.

LA CONCILIATION.

V

Suite (1).

N'avons-nous pas encore le parti qui croit à la conservation de notre nationalité, qui a foi dans les destinées canadiennes et veut préparer notre peuple au rôle providentiel que Dieu nous réserve sur ce continent, en face de cet autre parti réaliste et utilitaire qui hâte de ses vœux notre assimilation, ou plutôt notre absorption par une autre race, parce que là seulement il voit le gage de notre fortune matérielle et la réalisation du progrès qu'il rêve ?

N'avons-nous pas le parti qui tend à la sécularisation des mariages, des sépultures et des archives de l'Eglise, qui ne voit dans la fabrique qu'une corporation civile commune aux citoyens, opposé au parti de ceux qui, dans toutes ces matières, ne voient que le patrimoine de Jésus-Christ, et des choses de l'ordre religieux tombant sous la jurisdiction exclusive de l'Eglise ?

N'avons-nous pas ceux qui veulent conserver, avec un respect religieux, nos traités, nos lois, nos usages et nos traditions, à côté de ceux qui, au nom du progrès, veulent faire table rase de tout cela, comme de vieilleries indignes du siècle de lumière où nous vivons ?

N'avons-nons pas les amis de l'ordre social chrétien qui veulent, ou conserver, ou au besoin ressussiter les organisations chrétiennes de travailleurs si favorables aux classes populaires, en antagonisme avec ceux qui ne veulent d'associations populaires que celles qui portent le cachet démocratique, font les grèves, attisent la haine des pauvres contre les riches, et fomentent la guerre du travail contre le capital ?

Enfin, n'avons-nous pas les ennemis systématiques des communautés religieuses et des œuvres admirables de bien-

---

(1) Voir la livraison de février 1881.

faisance qu'elles accomplissent, qui crient sans-cesse contre la richesse des cloîtres, en opposition à cette autre classe de citoyens qui croient que l'Eglise, dans son admirable organisation, offre des remèdes à tous les maux, des refuges à toutes les infortunes et qui confient aux institutions religieuses le soin des prisons, des asiles et des maisons de réforme ?

Nous n'en finirions pas, si nous voulions signaler toutes les divisions profondes qu'accusent dans notre population tant de sympathies ou de haines : pour ou contre les Jésuites et autres religieux, pour ou contre le clergé séculier, pour ou contre les partis catholiques des autres pays, en un mot, pour ou contre les idées, les doctrines et les institutions qui représentent partout la vérité et la justice, et qui sont le fondement des sociétés.

Or, *les principales causes des différends*, sont l'erreur et l'injustice.

Dans l'ordre matériel comme dans le domaine économique, les grandes luttes entre la protection et le libre échange, entre les divers modes d'encourager la production, le développement de nos industries et de nos grandes améliorations publiques, ont dénoté entre les partis des divergences radicales de principes et de sentiments.

Il est donc absolument impossible de dire, avec la moindre raison, que les différences de principes qui divisent les partis en Canada sont purement imaginaires.

VI

Dans quelles conditions une politique de conciliation pourrait-elle donc répondre aux vœux légitimes de notre population ?

" Concilier," disent les maîtres de la langue, " c'est faire " disparaître les causes des différends. C'est accorder ensem- " ble des personnes divisées d'opinion ou d'intérêts ; c'est " établir l'entente entre elles."

Evidemment, l'on ne peut raisonnablement prétendre que celui qui est dans la vérité doive l'abandonner pour faire disparaître la cause du différend qui existe entre lui et celui qui est dans l'erreur. Car alors, bien loin de " faire disparaître la cause du différend " ce serait l'éterniser.

D'un autre côté, le motif de la conciliation, c'est la paix et l'avantage qui en résulte pour ceux entre qui elle doit régner. Or, comment l'erreur pourra-t-elle être un lien de paix ? Comment pourra-t-il en découler un avantage réel pour les individus ? L'erreur étant contraire au sens moral de l'homme, et aux notions innées de vérité que Dieu a imprimées dans son âme, sera nécessairement une *cause perpétuelle de différends.* Ensuite, quel bénéfice réel peut résulter pour l'homme de demeurer sous le joug de l'erreur ? Le moyen le plus puissant de conciliation, le seul efficace, c'est donc la destruction de l'erreur et l'enseignement de la vérité ; c'est-à-dire la destruction des causes qui divisent et la production de la lumière qui unit.

Il en est de la justice comme de la vérité. Comment l'injustice pourrait-elle être un moyen d'union ? Comment concilier deux individus en écrasant l'un sous le poids de l'injustice qui profite à l'autre ? L'une des conditions essentielles de la paix entre les individus, c'est donc que la justice règne entre eux. Mais comme les hommes diffèrent naturellement dans leur conception de la vérité et de la justice quand elles sont appliquées aux actes humains, et qu'ils ne sont amenés à s'entendre que par un motif de charité mutuelle, la concorde ne peut régner que sous l'empire de la loi de charité. Une politique de conciliation ne peut donc avoir l'effet d'unir nos concitoyens et d'assurer la paix entre eux, qu'à la condition qu'elle soit basée sur la vérité, la justice de la charité.

La seule vraie politique de conciliation est donc celle qui assure le triomphe de la vérité sur l'erreur, de la justice sur l'injustice, de la charité sur l'égoïsme.

Enfin, l'un des éléments essentiels à la vraie conciliation, c'est la confiance. Car, une union réelle ne peut exister entre des hommes qui ne seraient pas convaincus mutuellement de la sincérité, des convictions de l'honneur et de l'honnêteté les uns des autres.

VII

De ce que la vraie conciliation a pour base la vérité, la justice, la charité et la confiance, il s'en suit que la première

et la principale chose qu'il faille rechercher dans un homme public, c'est la conviction. Car la conviction, c'est la foi raisonnée ; c'est la certitude que l'on a de la vérité d'un principe, certitude produite par la doctrine vraie ou l'enseignement de la vérité. On se réunit autour d'une vérité produisant une conviction commune, vérité à laquelle on ne peut pas ne pas croire dès que la conviction existe. Dès lors, malgré que l'intérêt personnel ou une passion quelconque pousse à la désunion, l'homme y est ramené comme malgré lui par la conviction.

La conviction ou la foi dans ses principes est triplement nécessaire à l'homme politique :

1° Parce que la conviction est le principal levier de son action politique.

2° Parce que la conviction est, pour le public, une garantie de la vérité de ses principes. Quelle confiance dans ses principes peut-il inspirer ? quelle garantie peut-il donner qu'il sont vrais, s'il n'y croit pas lui-même ?

3° Parce que seule la conviction produit le dévouement. On n'aime pas une cause ou une idée à laquelle on ne croit pas. On ne se dévoue pas au succès d'une cause ou d'une idée que l'on n'aime pas. Si quelquefois l'on parait s'y dévouer, c'est pour masquer le mobile réel qui en est un ou d'intérêt ou d'ambition personnelle.

Or, le dévouement vrai, sincère, qui ne se mesure pas, qui va jusqu'au sacrifice de l'intérêt personnel et même jusqu'à l'imolation de soi-même, est nécessaire au succès des grandes causes. Sans lui pas de vrai patriote ! pas d'hommes d'état qui mérite véritablement ce nom !

Je puis ajouter de plus que la conviction est encore nécessaire parce que seule elle produit la constance dans la poursuite du but à réaliser. Qu'elle garantie de succès peut exister sans le levier d'une foi *constante*. On abandonne d'un moment à l'autre, au premier obstacle, aussitôt que l'intérêt le suggère, la cause ou l'idée auxquelles on ne croit pas.

Enfin, dans un gouvernement constitutionnel surtout, l'homme public a besoin d'être convaincu non seulement de la vérité de ses principes, mais encore de la sincérité, de

l'honneur et de l'honnêteté de ses collaborateurs dans l'administration de la chose publique. Comment pourra-t-il leur confier la défense des principes primordiaux de l'ordre social, travailler de tout cœur à leur gagner la confiance publique, les promouvoir et les maintenir aux plus hautes charges de l'état, s'il ne les croit sincères, honnêtes et honorables ?

VIII

Or, la conviction ne *s'improvise* pas. Elle n'est pas une idée ni un sentiment de convention. Certitude que l'on a de la vérité d'un fait ou d'une doctrine, elle se forme par l'étude et la mise en pratique des principes, le raisonnement, l'observation, l'expérience. Elle est indépendante de la volonté, en ce sens qu'un homme n'est pas libre de ne pas croire ce dont il est convaincu, de même qu'il n'est pas libre de croire ce qu'il sait être faux. Conséquemment, un homme honnête et convaincu n'est pas libre d'adopter un programme plutôt qu'un autre, s'il ne le croit pas le meilleur. Il lui faut suivre sa conviction.

S'il en est ainsi, que valent ces déclarations de circonstance, ces professions de foi de convention par lesquelles on arbore aussi volontiers le drapeau de l'erreur que celui de la vérité, et que l'on adapte à tel ou tel dogme politique suivant les besoins du moment ?

Souvent, l'on croira avoir sauvegardé les intérêts d'un pays, parce que l'on aura arraché à quelques hommes publics des déclarations dans le sens de telles données que l'on croit justes. Et chose étrange ! l'on ne parait guère s'occuper de constater si ces professions de foi politique sont bien conformes à leurs convictions intimes ; par conséquent, s'ils travaillent avec conviction et dévouement au triomphe du bien. Combien donc ne serait-il pas mieux de s'assurer par des actes non équivoques et par des antécédents jamais démentis de l'excellence de leurs principes et de la sureté de leurs convictions !

Ce qui fait la force d'un parti, c'est l'unité de croyance dans un principe vrai et la fermeté des convictions, bien plus que l'habileté et même le nombre de ses adeptes. Il ne

suffit donc pas qu'à un moment donné un homme se déclare pour ce que l'on croit être le bon parti.

On est quelquefois anxieux de recruter, chez les adversaires, le plus grand nombre possible d'adhérents, sans se soucier de leurs principes. Grande erreur ! L'intérêt personnel et la passion sont essentiellement égoïstes de leur nature et sont, par là même, un élément de division. L'adhésion à un parti, d'un homme qui n'en a pas les principes et n'y adhère pas par conviction, mais par intérêt personnel, bien loin d'être un gain, est donc une cause de faiblesse, parce qu'il est une cause de démoralisation et de division. Désormais, le parti n'est plus *un* de croyance, ne poursuit plus un but unique : le triomphe d'un principe vrai. D'un autre côté, la conviction ne retenant pas ce nouvel adepte, il retournera à l'ennemi dès que son intérêt le lui suggèrera ; le flot qui l'avait apporté le remportera. Dans l'intervalle, il aura ruiné, par des intrigues intestines, les principes du parti, détruit la conviction chez plusieurs. Et s'il a du talent et du prestige, il entraînera à l'ennemi le groupe de ceux qu'il aura pervertis. Rien donc de dangereux comme ces hommes sans conviction qui changent de principes comme d'un masque de théâtre.

Elle est donc bien éphémère cette union hybride faite en dehors de la conviction, qui ne repose que sur l'intérêt personnel et la passion du moment. Elle aura brisé les liens au lieu de les resserrer.

La vraie politique de conciliation, la seule digne des hommes de bien, la seule dont nous devons désirer le triomphe, ne consiste donc pas dans une alliance faite en dehors des principes, entre des hommes sans conviction.

IX

Quand nous parlons de conciliation, il ne peut naturellement s'agir d'"accorder ensemble" des principes adverses les uns aux autres. On ne concilie pas plus l'erreur avec la vérité, que l'on ne réussit à mélanger l'eau avec le feu.

Un grand philosophe chrétien, qui est en même temps l'un des plus illustres Pères de l'Eglise, St-Augustin, a déduit de la doctrine Evangélique cette règle à la fois si claire et si

bien adaptée à la condition de l'homme dans le société : "*Interficite errores; diligite homines.*" Pas de compromis avec l'erreur ! Guerre sans merci ! Guerre jusqu'à l'extermination ! Mais quant à l'homme qui a le malheur de professer l'erreur, qu'il soit traité suivant toutes les lois de la charité ! Tels sont les principes : ils sont en harmonie parfaite avec la nature même de la société humaine. Mais la difficulté, c'est d'en concilier la pratique. Pour "*détruire l'erreur,*" il faut souvent combattre, même à outrance, celui qui en est l'artisan ou qui s'en fait le porte-drapeau. Il est donc évident que ce précepte d'"aimer les hommes" ne signifie pas qu'il faille être, par l'abstention ou la *non intervention*, complice de leurs attentats contre la vérité, pas plus qu'il ne faille ménager l'erreur, afin d'épargner l'homme qui la propage. Toute conciliation qui serait une concession soit ouverte, soit voilée en faveur de l'erreur n'est donc plus de la vraie conciliation : c'est de la trahison. C'est l'acte d'un chef qui, pour ne pas combattre ou pour ménager l'ennemi, livre la frontière dont la défense est confiée à sa loyauté.

"*Interficite errores*" signifie donc, dans l'occasion, combattre l'action des hommes qui travaillent, soit directement soit indirectement, sciemment ou même sans le savoir, au triomphe de l'erreur. Mieux vaut donc l'état de lutte; mieux vaut la guerre que la paix acquise au détriment de la vérité et de la justice. "Mettez votre paix, dit quelque part l'auteur du plus beau livre qu'ait jamais produit le génie humain, mettrez votre paix dans la vérité, laquelle vit et et subsiste éternellement, au lieu de la mettre dans les hommes qui ne vous apporteront qu'instabilité et embarras." La paix n'est qu'une bien relatif, au lieu que la vérité est un bien absolu.

X.

L'idée qui séduit certains partisans de la conciliation quand même, c'est celle de l'union, en un seul parti, de tous nos compatriotes. Formant une minorité, disent-ils, nous ne serons forts qu'à la condition d'être unis. Or, ils ont raison de désirer l'union, mais ils ont tort de croire que, opérée aux dépens des principes, elle puisse être un progrès dans le sens de l'unité.

Et d'abord, une telle union sera, dans certains cas, une source d'injustices. Le patronage public deviendra une prime offerte à la trahison, au lieu d'être le prix des services rendus à l'Etat. Le bénéfice des hauts emplois, l'avancement, légitimes récompenses dues à la fidélité au drapeau, deviendront le partage d'hommes sans principes qui s'en serviront comme de leviers puissants pour démolir nos institutions. Ensuite, pour un ennemi *concilié*, on se sera aliéné dix amis véritables. Il y aura progrès apparent dans le sens de l'union avec les adversaires, mais aussi progrès réel dans le sens de la division au sein des amis. Une telle conciliation produira donc plus de pertes que de gains dans le sens de l'union. Et celui qui en sera l'auteur, après avoir réduit son parti à l'impuissance pour le bien, en détruisant le principe d'unité et d'action dans le sens du bien qui en faisait la force, ne s'en trouvera pas mieux en face de ses compatriotes divisés. La division ne sera plus entre des adversaires de principes ; elle sera dans son propre camp, désormais condamné fatalement à périr, car tout camp divisé contre lui-même périra.

Et puis, quel résultat espérait-on de cette union hybride consommée en dehors des principes ? Celui de sauvegarder l'héritage national, disait-on ? Or, en opérant l'union en dehors des principes, ce qui veut dire, en hostilité aux principes, on aura décrété la perte de l'héritage national. Car l'union établie sur les bases de l'intérêt privé, sera devenue une force irrésistible faisant servir le principe national à l'intérêt privé, et au besoin faisant triompher l'intérêt privé sur les ruines du principe national.

Enfin, un parti formé d'éléments rapprochés ensemble seulement pour des fins d'intérêt personnel n'est pas, ne peut être *un* de croyance. Il ne peut être UN d'aspirations, de tendance et de but. Il n'a pas de convictions, pas de patriotisme. Chez lui, le principe de vie, le mobile, le drapeau n'existent plus. Quelles garanties sérieuses peut-il donc offrir dans le sens de la conservation de l'héritage national ?

L'héritage national ne trouvera de sauvegarde que sous l'égide de ceux à qui leurs convictions font un devoir sacré de le protéger. Or, appeler de toutes les zônes de notre

monde social tous ceux qui partagent la même foi politique et sociale, faire disparaître tous les obstacles qui les divisent, travailler à les unir solidement par le lien de la conviction et du patriotisme autour de notre drapeau afin qu'ils soient *un* dans sa défense comme ils sont *un* dans la foi au drapeau et dans l'amour de l'héritage national : telle est, par excellence, la vraie conciliation !

XI.

L'on objectera que, dans un pays comme le nôtre, pays de religions et de nationalités si diverses, cette théorie de la conciliation dans la vérité n'est pas praticable. Il n'y a pas à se le dissimuler, cette objection ne manque pas de force. Malgré l'esprit de libéralité qui préside à nos relations sociales et l'extrême désir qui existe de part et d'autre d'éviter toute division, il n'y a pas entre nous tous, étant de nationalités et de religions différentes, cette unité d'éléments qui nous permette de nous fondre en un seul tout homogène. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'il ne puisse y avoir entre nous conciliation accomplie dans la vérité. Au contraire, notre constitution nous garantit des immunités respectives; et notre foi nous fait un devoir de traiter avec justice nos concitoyens d'origine et de croyance étrangères aux nôtres. Or, s'unir sur la large base de nos droits et de nos devoirs, c'est là un excellent principe de conciliation. C'est encore l'union basée sur la vérité et la justice.

D'ailleurs, si nous faisons abstraction des différences de dogmes qui nous séparent, différences que règlent les principes de liberté religieuse et la tolérance de fait qui règnent entre nous, nous trouverons que la presque totalité des protestants instruits ont avec nous communauté de vues sur la plupart des questions sociales, questions dont, comme nous, ils vont chercher la solution dans l'enseignement du christianisme.

XII.

Ce qui précède nous amène à dire un mot des coalitions, bien qu'il n'entre pas dans le cadre restreint de cet article de donner à un tel sujet les développements dont il est susceptible.

De tout temps, l'on a condamné le principe des coalitions comme immoral et contraire aux notions de gouvernement constitutionnel. "Les coalitions," disent les auteurs (1), "sont contraires au principe fondamental même du gou-"vernement parlementaire." Et la raison en est évidente. Le gouvernement parlementaire, c'est le gouvernement au moyen des partis. Or, ce gouvernement rencontre un frein salutaire, un contrôle absolu et efficace, dans l'opposition. A l'action du pouvoir, l'opposition oppose une critique sévère d'ensemble et de détails qui est, en toutes ses parties, la politique contradictoire de celle du gouvernement; c'est-à-dire qu'aux principes sociaux, aux théories de gouvernement, aux notions d'économie politique mis en œuvre, elle oppose ses principes et ses théories, de même qu'elle fait contraster, dans la pratique, les faits du pouvoir avec ce qu'elle prétend être une saine administration des affaires publiques. Le pays est appelé à juger et à choisir entre les deux.

Or, la coalition détruit l'efficacité de cette politique de parti. Que dire de la réunion de ces éléments hostiles, des chefs surtout qui hier professaient des principes politiques diamétralement opposés? de ces chefs qui mettaient tout leur mérite, toute l'excellence de leur politique dans le fait qu'elle était la contradiction absolue de la politique de leurs adversaires? Durant des années, ils se seront surtout signalés par la guerre implacable qu'ils se seront faite. Mais voilà que, à un moment donné, une influence occulte les rapproche et les unit. Ennemis mortels il n'y a qu'un instant, les voilà, l'instant d'après, les plus fermes alliés. Et cependant, l'on ne voit pas en quoi leurs sentiments ni leurs convictions se sont modifiés.

Ils ont adopté les mêmes principes, dira-t-on! Ils ont signé un traité de paix définitif.

Soit! Mais qui a opéré cette métamorphose? Ces principes de convention, s'ils y adhèrent, y croient-ils? La conviction ne vient pas ainsi avec la rapidité de l'étincelle électrique, remplacer une autre conviction qui soit la négation de la première.

---

(1) Voir Lord Grey Parliamentary Gov., p. 41.
" 2 Todd Parliamentary Government in England, p. 126.

Ils ont adopté les mêmes principes, dites-vous ? Mais on ne change pas de principes comme d'un manteau de comédie. Ces hommes étaient-ils convaincus, hier ? Sinon, quelles garanties avons-nous qu'ils le soient aujourd'hui ? Si oui, la guerre à mort qu'ils se faisaient, au nom des intérêts les plus sacrés, ils la faisaient par patriotisme. Pour ce, il fallait bien, à tout prix, abattre le drapeau ennemi, puisque ce drapeau, c'était celui de l'erreur ! il fallait bien détruire les principes du parti ennemi, puisque ces principes c'étaient, soit en matières sociales, soit en matières économiques, la négation de la vérité, du droit et de la justice ! Les fauteurs de ces erreurs, il fallait les terrasser ; le bien de la patrie l'exigeait ! il y allait du salut de la nation !

Mais voilà que, tout à coup, ces ennemis sont devenus leurs plus chers alliés ! Que dis-je ! Ils sont devenus la chair de leur chair ! Avec eux, ils forment désormais une haute personnalité morale qui est le pouvoir dans l'Etat. Pour les sauver d'honneur, de fortune, de réputation, pour asseoir solidement leur autorité sur le pays, ils sacrifieront de vieux et fidèles amis avec qui ils auront, vingt années durant, combattus les bons combats !

Voilà le spectacle qu'offre une coalition. Or, quel souffle a donc passé sur ces hommes pour qu'ils puissent, l'instant d'après et sur un simple changement de décors, adorer ce que l'instant d'avant ils avaient brûlé ? Certes ! il ne faut pas s'étonner si, presque toujours, les meilleurs esprits ont tenu les coalitions en si grande défaveur.

En 1834, Lord Stanley refusait de faire une coalition avec Sir Robert Peel, donnant pour raison de son refus : "qu'il " était d'un haut intérêt national de garder intacte la répu- " tation des hommes publics ;" ajoutant : " que la confiance " dans les hommes d'état anglais avait été plus ébranlée par " les coalitions que par tous les actes de mauvaise conduite " de tous les hommes publics pris ensemble."

Or, il y a parité de raison d'appliquer aux coalitions les principes posés ci-dessus au sujet de la conciliation. Toute coalition donc opérée en dehors des principes et pour servir les fins personnelles des *coalisés* serait essentiellement immorale et destructive des idées de saine politique constitu-

tionnelle. Abandonner sans nécessité à l'ennemi le terrain des principes, c'est une trahison aussi déshonorante que la honteuse désertion du champ de bataille ne l'est pour un soldat.

Ce n'est pas à dire cependant que toute coalition soit de son essence immorale. Un écrivain de la Revue d'Edimbourg (1) fait même ressortir, avec assez de raison, l'analogie qui existe entre la coalition et l'adhésion à la politique d'un parti, en ce sens, que celui qui adhère à une coalition, le fait aux dépens de quelques-uns de ses principes, de même que celui qui adhère en tout point à la politique d'un parti ne peut le faire, la plupart du temps, sans sacrifice de ses vues et de ses sentiments personnels, tant il est vrai que le fonctionnement du gouvernement constitutionnel n'est qu'une succession de compromis : " Aucun bien ne peut s'effectuer, dit le même auteur, sans le concours des hommes politiques, et aucun concours n'est possible sans compromis."

Enfin, la coalition est justifiable sous des circonstances exceptionnelles lorsque le salut du pays l'exige, " dans le but par exemple, de réaliser quelque " entreprise ou assurer la passation de quelques mesures " d'un grand intérêt national et à laquelle les deux partis " donnent leur concours."(2)

Mais il n'y a pas là contradiction de la doctrine énoncée ci-dessus, car dans ce cas c'est encore un principe sain qui est le lien d'union. On se réunit dans un sentiment de patriotisme pour travailler au bonheur de la patrie, ce qui est encore une union dans le bien, basée sur un principe vrai.

Montréal, février 1881.

F. X. A. Trudel.

---

(1) Edimbourg Quart, Review, vol. 46, p. 248.

(1) 2 Todd Parliamentary Government in England p. 126.

LE CAMP VOLANT DE 1649.

Au mois de juin 1665, le régiment de Carignan, qui arrivait de France, se dirigeait de Québec vers la rivière Richelieu, aujourd'hui Chambly. En route, il fut rejoint par une compagnie de volontaires du pays. C'est, disent les auteurs, la première apparition des milices canadiennes dans l'histoire.

Les milices canadiennes existaient depuis plusieurs années, outre les troupes royales entretenues dans la colonie. Les notes suivantes le font voir suffisamment.

Champlain n'a fait pour ainsi dire aucune guerre. Il mourut, en 1635, alors que le Canada ne renfermait qu'une centaine d'hommes de race blanche. La vieille querelle des Iroquois et des Algonquins n'avait pas encore mis en cause le sort des Français ; d'ailleurs, ceux-ci, armés à l'européenne, eussent fait bon marché d'un ennemi qui ne lançait que des flèches et qui redoutait si fort les tonnerres des visages pâles.

Vers 1640, les Iroquois apprirent à faire parler la poudre en recevant des armes à feu des Hollandais d'Albany. Leurs courses devinrent plus fréquentes parmi nous. Bientôt, ils mirent nos établissements en danger. Chaque " habitant " devint son propre défenseur, mais, comme ce moyen extrême était insuffisant, on songea à obtenir des soldats de France.

" Faute de troupes, dit Garneau, M. de Montmagny se voyait témoin passif de la lutte des Sauvages, exposé souvent à leurs insultes, sans pouvoir faire respecter son drapeau qu'ils venaient braver jusque sous le canon des forts."

Dès 1641, le jeune Pierre Boucher, qui revenait du pays des Hurons, entra dans la garnison de Québec comme simple soldat (1). Si cette garnison était composée de troupes royales, on voit qu'elle recevait aussi des volontaires du pays.

---

(1) *Soirées canadiennes*, 1865, p. 298.

La première expédition envoyée à Montréal (1642) était de quarante-cinq hommes dont un certain nombre paraît avoir été engagé en France à titre de soldats, ou tout au moins avec l'entente qu'ils seraient à la fois colons et militaires (1). Cette année, dit le R. P. Martin, il y avait quinze soldats à Québec et coûtaient au trésor 12,180 livres ; Trois-Rivières en avait soixante-et-dix, et Montréal autant (2). Au mois d'août, lorsque M. de Montmagny alla fonder le fort Richelieu (Sorel) il avait avec lui des soldats au nombre desquels on cite le brave caporal Du Rocher (3).

1643, mai. Le soldat Pierre Caumont dit La Roche reçoit instruction (4) de monter jusqu'au lac Saint-Pierre avec une barque portant cinq matelots et quatre soldats pour protéger les canots de traite qui descendent du Haut-Canada. Quelques jours plus tard, M. de Montmagny conduit une patrouille dans la même direction et, à la fin d'août, il escorte les colons arrivés de France en destination de Montréal (5). Un appel est fait à la régente, Anne d'Autriche, pour augmenter la force armée du Saint-Laurent. En moins de trois ans, la petite population française, (deux cent cinquante âmes au plus) de cette contrée avait eu occasion de se mesurer plusieurs fois contre les Iroquois et l'on peut dire que, à partir de cette époque, le mot colon signifie également soldat ou milicien.

1644. Eté. Un nommé de La Barre arrive de France à la tête " de nombre de gens, partie desquels était une compagnie de soixante soldats qui sont distribués dans différents postes." La reine avait accordé cent mille francs pour l'entretien de cette troupe. Au mois d'août, M. de Montmagny étant allé aux Trois-Rivières tenir une assemblée des nations se fait accompagner par plusieurs de ces hommes, et lorsque les missionnaires partent de ce lieu, quelques jours plus tard, à la suite des Hurons, pour se rendre aux grands lacs, vingt-deux militaires leur servent d'escorte. Ceux-ci revinrent

---

(1) Belmont : *Histoire du Canada*, p. 2. Dollier de Casson : *Histoire du Montréal*, p. 20, 40.

(2) *Vie du R. P. Jogues*, p. 129.

(3) Ferland : *Cours d'histoire*, I. 320.

(4) *Revue Canadienne*, 1878, p. 15.

(5) Faillon : *Histoire de la colonie française*, II. 16, 20.

l'automne de 1645, rapportant pour leur compte la valeur de trente à quarante mille francs de peaux de castor. Le *Journal des Jésuites* (p. 9) explique comment fut distribuée cette pelleterie et aussi le mode de casernement des soldats. Le sieur de LaBarre " qui n'avait rien de saint que son chapelet " fut renvoyé en France ce même automne, 1645. (1)

Dès le printemps de 1644, les Français s'étaient décidés à fournir des armes à feu aux Hurons. (2)

Le danger des embuscades était continuel. A Montréal, " les Français ne marchaient jamais qu'armés et sur la défiance ; ils allaient toujours au travail et en revenaient tous ensemble au temps marqué par le son de la cloche " (3). Même chose aux Trois-Rivières. Si ce n'est pas là le métier du milicien, cela y ressemble beaucoup.

1645. Automne. On ne laisse au fort de Richelieu que huit ou dix soldats sous le commandement du capitaine Jacques Babelin dit la Crapaudière. (4)

1646. A Québec, les soldats de la garnison tirent trois salves le soir de la fête de Saint-Joseph. (5) Le 18 juin, à Québec, Denise. fille de Charles Sevestre, épousa Antoine Martin dit Montpellier, soldat et cordonnier ; aux noces, cinq soldrts dansent " une espèce de ballet." (6) A Québec encore, " le jour de la Conception, un soldat nommé de Champigny, natif de Fontainebleau, fit abjuration de son hérésie auparavant la grande messe. Ce même soldat, sachant la musique, et pouvant chanter un dessus, nous commençâmes, le jour de Saint-Thomas, à chanter à quatre parties." (7) Aux Trois-Rivières, deux soldats, La Groye et La Fontaine, se battent à l'épée. " La Groye fut blessé en deux endroits pour s'être comporté sagement et chrétiennement, ce qui ayant été vérifié par les sauvages, La Fontaine fut mis en

(1) *Histoire du Montréal*, 54, 58. Belmont : *Histoire du Canada*, 4. *Relation*, 1644, p. 48, 49 ; 1645, p. 29.

(2) *Relation*, 1644, p. 41. R. P. Martin ; *Bressani*, 18, 116.

(3) *Histoire du Montréal*, 59.

(4) *Journal des Jésuites*, *Chronique Trifluvienne*, XXVI, XXXVI, XXXVII.

(5) *Journal des Jésuites*, 38.

(6) *Journal des Jésuites*, 52 ; Tanguay : *Dictionnaire*, I. 415.

(7) *Journal des Jésuites*, 74.

une fosse," (1) autrement dit dans un cachot obscur. Au même endroit, mois de juillet, le parrain d'une petite Attikamègue est Marin Terrier de Francheville sieur de Repentigny, soldat, lequel devint colon et fut tué près des Trois-Rivières, six ans plus tard, dans un combat contre les Iroquois.

1648, 5 mars, Paris. Un arrêt du Conseil d'Etat porte qu'on enverra de France trente hommes et un capitaine chez les Hurons, ce qui donne un total de cent-cinq soldats pour toute la colonie. (2) Le 6 d'août partent des Trois-Rivières soixante canots hurons, portant, entre autres personnes, huit soldats; on en doit prendre quatre autres en passant à Montréal. (3) Vers la fin du mois, le nouveau gouverneur-général annonce à M. de Maisonneuve qu'il apporte une ordonnance de la compagnie des Cent-Associés qui augmente la garnison de Montréal de six soldats. Il ajoute que, au lieu de trois mille livres de gages que l'on a donné jusqu'ici pour M. de Maisonneuve et ses soldats, on en aura à l'avenir quatre mille. (4) La proportion de mille livres de plus à cause de six nouveaux soldats, fait supposer de vingt à vingt-quatre soldats à cent cinquante francs chacun, à part quelques centaines de francs pour M. de Maisonneuve. D'après M. l'abbé Ferland, (5) la garnison de Montréal était de trente hommes cette année. Au mois de septembre, on amène de Montréal un tambour condamné aux galères; au lieu de subir sa peine, il accepte l'office d'exécuteur des hautes œuvres. (6)

1649, 1er janvier, Québec. On apporte "la nouvelle des Trois-Rivières de la suffocation en prison de trois soldats, par la fumée de charbon et d'eau-de-vie" (7). Le 3 avril, aux Trois-Rivières est parrain d'une Algonquine Louis Mariche, dit Saint-Maurice, soldat et chirurgien (8).

---

(1) *Journal des Jésuites*, 45.

(2) R. P. Martin: *Le R. P. Jogues*, 129.

(3) *Journal des Jésuites*, 113, 114

(4) *Histoire du Montréal*, 69.

(5) *Cours d'histoire*, I. 358.

(6) *Journal des Jésuites*, 116.

(7) *Journal des Jésuites*, 119

(8) *Registre paroisse Trois-Rivières.*

M. de Montmagny avait projeté de former un camp volant dont les soldats, espèce de milice volontaire, tiendraient la campagne et poursuivraient l'ennemi lorsqu'il se montrerait (1) dans le voisinage des habitations, mais les ressources lui ayant fait défaut, à ce qu'il paraîtrait, son successeur s'en occupa et y réussit.

Le printemps de 1649, M. Charles J. d'Ailleboust, neveu du gouverneur-général, est envoyé par celui-ci jusqu'à Montréal " avec quarante hommes qu'il commandait sous le nom de camp volant, afin d'y aider à y repousser les ennemis (2). "

François Turpin dit Lafleur, de Paris, est cité comme soldat du camp volant des Trois-Rivières, en 1649 (3), et ce même homme est qualifié de soldat au registre de la paroisse des Trois-Rivières, mois de janvier et décembre 1650, ainsi qu'un nommé Pierre Dubois.

Au mois d'août 1649, des soldats partent des Trois-Rivières pour les pays d'en haut (4).

1650, 1 janvier, Québec. Sur l'ordre du gouverneur, des soldats font une salve d'arquebuses en l'honneur des Révérends Pères Jésuites (5). Le 17 mars, à Québec, " on assemble la jeunesse pour aller sur les Iroquois (6)." Le 21 juin, un sergent accompagne le bourreau à une exécution (7). Le 30 août, la Mère de l'Incarnation écrit : (8) " Le secours ne peut venir que de la France, parce qu'il n'y a pas assez de force en tout le pays pour résister aux Iroquois.

Cette année, aux Trois-Rivières, Nicolas Gatineau est mentionné comme soldat ; même chose en 1655 (7).

1651, 2 février, Trois-Rivières. Quentin Moral désigné comme soldat (10). Lui et Gatineau étaient " habitants " du

(1) *Relation*, 1648, p. 4.

(2) *Histoire de Montréal*, 70.

(3) Acte d'Audouard, voir Tanguay : *Dictionnaire*, I, 577.

(4) *Journal des Jésuites*, 128.

(5) *Journal des Jésuites*, 132.

(6) *Lettres* de la Mère de l'Incarnation, I, 419.

(7) *Journal des Jésuites*, 141.

(8) *Lettres*, I, 423.

(9) Tanguay, *Dictionnaire*, I, 255. *Registre paroisse*, 3-R.

(10) *Greffe d'Ameau*.

lieu. Le 2 mars, il y a à Québec des soldats du camp volant (1). Le 27, le Révérend Père Buteux, partant des Trois-Rivières pour sa première mission dans le Saint-Maurice, est accompagné jusqu'au lendemain par une escouade de soldats (2). Le 26 avril, six soldats du camp volant arrivent à Québec, venant des Trois-Rivières (3). Du 1er au 3 mai, M. d'Ailleboust va de Montréal à Québec avec douze soldats (4). Le 6 juin, aux Trois-Rivières, Pierre Boucher reçoit du gouverneur-général une commission de capitaine de milice pour cette ville, portant instruction de diviser les habitants en escouades et de les exercer au maniement des armes (5).

" Aux Trois-Rivières, quelques Français et quelques Hurons ont été tués, cet été, par des bandes iroquoises. Le secours qui nous est venu cette année (6) de France est absolument nécessaire en ce lieu, car, à vrai dire, il n'a pu subsister que par miracle (7). "

Après avoir parlé des ravages exercés par les Iroquois, le supérieur des Jésuites dit qu'il " ne reste en tout qu'environ cinquante Français à Montréal (8). "

De son côté, la sœur Bourgeois écrit que Montréal ne compte plus que dix-sept hommes en état de se défendre contre les Iroquois (9).

Les mille francs ajoutés au budjet de M. de Maisonneuve, en 1648, pour la garnison de Montréal, sont refusés au mois de novembre 1651, par M. de Lauzon, le nouveau gouverneur-général. Celui-ci " avait promis à M. de Maisonneuve dix soldats dont il lui avait fait passer les armes par avance ; il envoya ces dix hommes à Montréal, mais il les fit partir

---

(1) *Journal des Jésuites*, 148.

(2) *Revue Canadienne*, 1878, p. 727. *Relation*, 1651, p. 16.

(3) *Journal des Jésuites*, 150.

(4) *Journal des Jésuites*, 152.

(5) *Revue Canadienne*, 1879, p. 4.

(6) Voilà tout ce que nous en savons.

(7) *Relation*, 1651, p. 2. *Lettres* de la Mère de l'Incarnation, édition Richaudeau, I, 460.

(8) *Relation*, 1651, p. 2.

(9) Faillon, *Vie de la sœur Bourgeois*, I, 30.

si tard et les mit si nus dans une chaloupe qu'ils y pensèrent geler de froid ; on les prenait pour des spectres vivants qui venaient, tout squelettes qu'ils étaient, affronter les rigueurs de l'hiver. C'était une chose assez surprenante de les voir venir en cet équipage en ce temps-là, d'autant plus qu'il était le 10 décembre ; cela fit douter longtemps que ce fussent des hommes et on ne s'en put convaincre que lorsqu'on les vit de fort près ; au reste, ces hommes étaient les plus malingres si nous regardons leur constitution ; même deux de ces dix étaient encore enfants, lesquels, à la vérité, sont depuis devenus de fort bons habitants dont l'un s'appelle St Ange (1) et l'autre se nommait La Chapelle (2). Ces pauvres soldats ne furent pas plutôt ici qu'on tâcha de les réchauffer le mieux qu'on put en leur faisant bonne chère et en leur donnant de bons habits, et ensuite on s'en servit comme des gens à repousser les Iroquois que nous avions tous les jours sur les bras (3). "

1652, 10 mai. Le R. P. Buteux avec son compagnon de voyage, Pierre Legros dit Fontarabie, soldat, sont tués près des chûtes de Shawinigan. (4) Le 21 mai, aux Trois-Rivières, Pierre Couc dit Lafleur de Cognac, soldat, est blessé par les Iroquois. (5) Le 5 juin, même lieu, De Beaumont, soldat, s'égare dans les bois et y demeure trois jours. Cet homme était aux Trois-Rivières dès le mois de décembre précédent. (6) Le 7 juillet, même lieu, le major Lambert Closse de la garnison de Montréal (7) et M. des Mazures, officier du camp volant, sont présents à un contrat de mariage. (8) Le 5 août, même endroit, " Guillaume Guillemot, Escuyer, sieur Duplessis Kerbodot, capitaine du camp volant, gouverneur du fort et habitation des Trois-Rivières,

(1) *Greffe d'Ameau.*

(2) André Charly dit Saint-Ange.

(3) Honoré Langlois dit La Chapelle.

(4) *Histoire de Montréal,* 82.

(5) *Journal des Jésuites,* 167.

(6) *Journal des Jésuites* 169,

(7) *Registre paroisse Trois-Rivières.*

(8) M. de Maisonneuve étant parti pour la France, l'automne de 1651, M. des Musseaux, déjà cité, avait le commandement en chef de Montréal. *Histoire du Montréal,* 81, 83, 86.

nommé par M. de Lauzon," achète une terre. (1) Le 19, même mois, au combat de la banlieue des Trois-Rivières, sont tués ou emmené prisonniers des Iroquois ; M. Duplessis Kerbodot ci-dessus nommé, Langoulmois, Lapalme, Lagrave, Saint-Germain et Chaillon, tous soldats. (2) Au mois d'octobre, on voit le major Closse marcher contre les Iroquois avec 24 hommes de Montréal, ce qui est probablement le chiffre total des gens capables de porter les armes dans cette ville. M. de Maisonneuve écrit de France qu'il lui faut au moins cent hommes de renfort pour que les Français se maintiennent à Montréal. (3) Le 4 novembre, Nicolas Rivard (4) " capitaine de milice du cap de la Madeleine, " vend une terre à Gilles Trottier. (5)

1653, 21 avril. Seize personnes désertent les Trois-Rivières, dans l'intention de quitter le pays, tant les établissements français sont exposés. Parmi ces personnes il y a "Barré,' enspesade, et La Montagne, soldats. (6) Le camp volant était désorganisé. M. de Lauzon s'occupait de le rétablir. Le 2 juillet "le camp volant, commandé par Eustache Lambert, part de Sillery ; cinquante Français". (7) Durant ce même mois, quelques soldats abandonnent Montréal pour se rendre à Québec avec le dessein de retourner en France, vu l'état déplorable de la colonie. (8) Le 20 août, " trente-deux Français des plus considérables partent de Québec pour aller au secours du R. P. Poncet, enlevé par les Iroquois dans le voisinage de Sillery ". (9) Le 22, Pierre Boucher et le sieur de Bellepoire commandent quarante-six hommes dans la défense des Trois-Rivières contre les Iroquois. (10) Cette

---

(1) *Greffe d'Ameau.*

(2) *Journal des Jésuites*, 174-75 ; *Greffe d'Ameau*, 1651, 1663.

(3) *Histoire du Montréal*, 86, 87.

(4) Ancêtre du maire Rivard de Montréal, 1880.

(5) *Greffe d'Ameau.*

(6) *Journal des Jésuites*, 178.

(7) *Journal des Jésuites*. 183.

(8) Faillon : *Vie de la sœur Bourgeois*, I. 67.

(9) *Revue Canadienne*, 1879, p. 85 ; *Relation*, 1653, p. 10.

(10) *Journal des Jésuites*, 189 ; *Soirées canadiennes*, 1865, p. 298.

force devait être composée des colons réguliers et de soldats royaux. Les trente-deux hommes partis de Québec le 20 n'arrivèrent aux Trois-Rivières que le 23. Le 8 septembre, à la procession du jubilé, à Québec, "il y avait plus de 400 fusilliers en bel ordre," en partance pour les Trois-Rivières. (1) Au mois de septembre "on traite de la paix et l'on parle de faire venir des ouvriers de l'Evangile pour faire une grande mission à Ontario (le lac Ontario) qui est à dix journées au-dessus de Montréal. L'on fait état d'y mener encore des soldats et d'y bâtir un fort". (2) Le 22 septembre arrivent de France cent soldats pour Montréal. (3) Bientôt après, M. de Maisonneuve forme une compagnie de milice de soixante-et trois hommes, sous le patronage de la Très-Sainte-Vierge, pour la défense de Montréal. Cette confrérie armée dura jusqu'en 1665. (4).

1654, 24 février. Médard Chouart des Groseillers, sergent-major de la garnison des Trois-Rivières. Même jour, contrat de mariage de François Lemaître dit le Picard, soldat de la même garnison (5). Le 23 novembre, Jean Langueteau, officier, est tué par les Iroquois (6). Le 26, le soldat Laroche, blessé au combat du 23, fait son testament en présence de Gilles L'Honneur dit Champagne et de Pierre LeBoulanger dit St. Pierre, soldats de la garnison des Trois-Rivières (7). Chouart, Lemaître, Langueteau, Le Boulanger étaient des colons.

1655, 2 décembre. Sont présents, aux Trois-Rivières, à un contrat de mariage : Jean Madry, chirurgien et caporal de la garnison, François Lemaître dit le Picard, soldat, et

---

(1) *Journal des Jésuites*, 190. Ce chiffre parait énorme..

(2) *Lettres* de la Mère de l'Incarnation, II, 19.

(3) *Histoire du Montréal*, 102-4, 227. *Relation*, 1653, p. 3.
Belmont: *Histoire du Canada*,, 7, 8.
Faillon: *Vie de la sœur Bourgeois*, I, 61-6, 68, 70, 78.
Faillon: *Histoire de la Colonie*, II, 531; *Lettres* de la Mère de l'Incarnation, II, 11.

(4) Faillon: *Histoire de la colonie*, II, 213, 214.
Faillon: *Vie de la sœur Bourgeois*, I 77.

(5) Greffe d'Ameau.

(6) *Registre paroisse Trois-Rivières*.

(7) Greffe d'Ameau.

Charles Gauthier sieur de Boischardin, soldat (1). Ce dernier était colon.

1656, printemps, Québec. Le capitaine Du Puis, commandant du fort, s'embarque avec cinquante-cinq hommes pour aller former un établissement chez les Iroquois (2).

1658, mars, Montréal. Règlement de M. de Maisonneuve au sujet du port des armes (3). Le 26 août, aux Trois-Rivières, François Hertel, sieur de la Frenière, soldat, né aux Trois-Rivières, est témoin en cour de justice (4).

1659, août. Un officier et une escouade de soldats vont de Québec à Montréal, appuyer l'exécution d'un ordre du roi (5).

1660, mai. Glorieux combat de Daulac et des volontaires de Montréal au bas du Long Sault, à Carillon (6). Au mois de juillet, des colons combattent sous les ordres de M. d'Argenson, près des Trois-Rivières. Il n'y a presque pas de troupes royales dans le pays (7).

Un officier des troupes aux Trois-Rivières est Etienne Pezard de la Touche (8), plus tard (1664) seigneur de Champlain.

1661, octobre. M. Pierre Boucher est délégué en France pour obtenir des secours. L'automne suivant (27 octobre), il est de retour avec soixante-dix (9) soldats et la promesse de deux cents autres en 1663 (10). Toute la population blanche de la colonie ne dépasse pas deux mille âmes à cette date.

1662, 4 octobre. M. de Maisonneuve s'occupe des soldats qui désirent se faire colons à Montréal (11), et au mois de

(1) Greffe d'Ameau.

(2) Garneau. *Histoire du Canada*, I, 148.

(3) *Société Historique de Montréal*, 3me livraison, p. 125-7.

(4) *Registre des Audiences*.

(5) *Histoire du Montréal*, 140.

(6) L'endroit est superbe pour placer un monument.

(7) *Relation*, 1660, p. 5. Ferland : *Cours d'Hist.* I, 462.

(8) *Registe des audiences*.

(9) Trente autres étaient restés à Terreneuve.

(10) *Revue Canadienne*, 1879, p. 331, 334-5.

(11) *Société Historique de Montréal*, 3me livraison, p. 133.

janvier suivant, il enrôle cent quarante hommes dans une nouvelle compagnie appelée la *Milice de la Sainte-Famille* (1).

Les Canadiens vivaient toujours dans l'espérance que des troupes viendraient assurer la paix en repoussant les Iroquois dans leurs cantons. Le régiment de Carignan débarqua enfin à Québec, au mois de juin 1665, et termina la période de notre histoire nommée *les temps héroïques.*

Résumons : à partir de 1640, il y eut constamment des troupes royales au Canada. La milice volontaire y joue un rôle assez marquant de 1649 à 1653. L'organisation de la milice sédentaire ou de réserve date de 1651, sinon avant. Ces trois faits ressortent de ce qui précède.

BENJAMIN SULTE.

---

(1) *Soc. His. de Montréal,* 3me livraison, p. 133-140.
Faillon : *Histoire de la colonie,* II, 532, III, 15.

LA CHIBERLI

ÉTUDE D'APRÈS NATURE

I

Suite (1)

Le nombre des mots emmagasinés dans la cervelle de miss Cocotte était vraiment extraordinaire pour un oiseau. Gueux-archer, qui avait fini par s'intéresser à cette étude psycho-zoologique, eut la curiosité de les écrire sous sa dictée. Ils se montaient à près d'une centaine, généralement accouplés trois par trois, c'est-à-dire formant un sens complet. La rivale de Coquelin ne jacassait pas toute la journée, et surtout elle ne ressassait pas à satiété le même mot, comme le *never more* du Corbeau d'Edgar Poë. Elle avait ses longues heures de silence, qu'elle n'interrompait que par le sifflement strident qui avait causé une violente émotion au journaliste le jour où il eut l'honneur de faire sa connaissance.

Si l'on causait, si l'on chantait, elle écoutait toujours avec la plus religieuse attention. Mais si Gueuxarcher écrivait, si sa femme était occupée à quelque ouvrage d'aiguille, c'était alors l'oiseau qui prenait la parole et débitait un monologue composé d'une trentaine de mots dont l'ordre était modifié avec une méthode des plus remarquables. Il lui fallait toujours sa phrase de trois mots, qu'il accouplait non d'après le sens, mais la sonorité, de façon à former une intonation musicale, d'une justesse parfaite et parfois très originale, mais presque toujours émaillée de *coq-à-l'âne* désopilants. De ces mots, un certain nombre avaient un sens parfaitement précis dans son idée et étaient par conséquent de véritables paroles raisonnées. Il avait vite appris les noms de ses nouveaux maîtres, et, quand Gueuxarcher partait, il ne manquait jamais de lui crier le sien ; mais c'était à son retour qu'il saluait sa maîtresse, en l'appelant par son nom oriental de *Cocona*

(1) Voir la livraison de février.

aimée, et il y joignait toujours un petit air de sa composition, qui, bien qu'il n'eût que cinq notes et ressemblât à un éclat de rire chanté, était tout à fait gracieux. Si quelqu'un frappait à la porte, il ne manquait jamais de dire : *Entrez !* d'une voix si perçante, qu'on l'entendait sur le palier. C'était aussi le cri qu'il prononçait, quand on était à table, pour demander à être admis au festin. Il escaladait alors la chaise qui lui était réservée, se perchait sur le dossier et prononçait le mot *trempette*. Quelque part qu'il se trouvât, il suffisait de lui dire : *Va chez toi*, pour qu'il allât immédiatement se renfermer dans sa cage. Il aimait les femmes jeunes, jolies et bien mises et avait tout l'air de les admirer en connaisseur ; mais il détestait les enfants, les femmes en haillons et tout particulièrement la femme du cerbère, qu'il poursuivait obtinément en cherchant à déchirer sa robe et en l'appelant *chameau*. C'était du reste le seul gros mot qu'il se permit, et il en comprenait la signification méprisante, car il avait l'air de le cracher au visage de toutes les personnes qui ne lui plaisaient point. Une femme de ménage normande avait essayé de lui apprendre d'autres expressions de la langue verte ; mais, après en avoir murmuré une ou deux, il s'était noblement refusé à en apprendre davantage. Il avait aussi un goût particulier pour la musique, qui dénotait un sentiment très vif de la mélodie. Des chansons qu'on lui chantait il ne retenait que l'air et ne cherchait pas à apprendre les paroles. Sa mémoire musicale se bornait à la première phrase et n'allait jamais au delà, mais il la répétait sans jamais fausser le ton ni la mesure.

Son triomphe musical était le roulement du tambour ; il ne se contentait pas de chanter les *ra* et les *fla* de l'instrument proscrit par le général Farre, il fallait encore qu'il s'accompagnât du bec sur la vitre, et il terminait invariablement ce duo par un martial : *Portez armes !* On dit que dans les solitudes du cap de Bonne-Espérance, qui sont la patrie originaire des perroquets gris, ils habitent en république, un peu à la façon des pigeons, et que tous les matins ils se réunissent au soleil levant sur les rochers, comme s'ils avaient à faire des prières en commun. C'était avec une étonnante ponctualité que miss Cocotte saluait tous les jours le divin

Phébus par un monologue dans lequel elle défilait tout son chapelet, et c'était un tel déluge de coq-à-l'âne toujours variés, que le journaliste l'entendait avec un nouveau plaisir. Aussi avait-il fini par s'attacher à cet animal dévastateur, bien qu'il restât toujours farouche et ne voulût jamais se laisser prendre. Le contact de la chair semblait lui être odieusement antipathique ; il fallait qu'on lui présentât la manche, alors il grimpait jusqu'à l'épaule et se laissait gratter l'occiput, ce qui est le *nec plus ultra* de l'amabilité chez le perroquet. Si son maître écrivait, si sa maîtresse se livrait à un travail d'aiguille, il savait qu'il ne fallait pas les déranger ; mais, s'ils prenaient un livre ou un journal, il avait observé qu'on avait le temps de s'occuper de lui, et alors il venait reclamer sa part de caresses. Gueuxarcher s'émerveillait de l'énorme dose d'observations délicates que nécessitait le gentil manège de cet artiste emplumé, et on ne lui aurait pas ôté de l'idée que cette âme d'oiseau était une âme humaine en voie de formation. Ce qui l'étonnait surtout, c'était son goût pour la société de l'homme ; on essaya de mettre miss Cocotte avec d'autres perroquets, mais elle n'eut jamais l'air d'y faire attention ou de les trouver de son goût, et si on les avait rapprochés d'elle plus qu'il ne lui convenait, elle les eût accueillis à grands coups de bec, tandis qu'elle s'était éprise d'une véritable affection pour sa maîtresse, et lorsqu'elle rentrait, elle ne manquait jamais d'aller tourner autour d'elle en faisant vibrer les plumes de ses ailes avec une espèce de roucoulement tout à fait sentimental. Aussi cette misérable esclave avait-elle fini par devenir ce que deviennent d'ailleurs presque toutes les esclaves, c'est-à-dire la maîtresse absolue du logis qu'elle dévastait à sa guise. Mais un événement imprévu vint encore augmenter l'affection qu'on lui portait.

Un jour la pauvre miss Cocotte tomba malade, et ceci par sa faute : on laissait toujours sa cage ouverte, et par conséquent rien ne l'obligeait à rester dans les courants d'air ; mais cet animal, si méthodique et si intelligent sous d'autres rapports, brillait en général par une incommensurable paresse. Il adorait les cerises, on lui en laissait une assiette sur un meuble ; il fallait qu'on la lui portât. S'il avait été Ma-

homet, jamais il n'aurait fait à la montagne qui ne voulait pas se déranger l'honneur d'aller à elle. Une seule fois dans sa vie Cocotte eut l'idée de se servir de ses ailes pour satisfaire sa gourmandise, ce fut pour aller manger de la rémoulade dont elle raffolait ; mais s'il faisait froid, elle se serait laissé geler sur son perchoir plutôt que d'en descendre pour aller chercher un gîte mieux abrité. Aussi, après une nuit de printemps dans laquelle le thermomètre se livra à des oscillations aussi fantastiques qu'imprévues, sa maîtresse la retrouva-t-elle percluse de froid et à moitié morte. La pauvre bête avait attrapé à la fois un asthme qui l'étouffait et une arthrite qui lui ôtait l'usage de ses jambes.

Contre son habitude, elle se laissa prendre et dorloter comme un enfant. Elle avait renoncé à son brillant langage, mais elle l'avait remplacé par un murmure étrangement modulé et tellement humain qu'il allait véritablement au cœur. Mme Geuxarcher la mit dans une corbeille capitonnée qui avait servi à contenir des étrennes, et la couvrit d'une petite couverture de soie piquée et ouatée ; miss Cocotte se laissait faire, et son œil rond avait pris une expression de langueur et de reconnaissance qui remuait jusqu'au fond de l'âme le pauvre journaliste. Dans cet état elle fut portée au célèbre docteur Sanfourche, qui ordonna une tisane de poireaux, une boisson fortifiante à la teinture de quinquina et à des bas de flanelle. Il déclara de plus que la malade ne pouvait être sauvée que par des soins tout à fait maternels, et qu'il fallait que sa maîtresse la fît coucher la nuit dans son lit pour lui procurer une chaleur douce et bienfaisante.

Ce traitement fut religieusement suivi. La nuit, les deux époux plaçaient entre eux la corbeille capitonnée ; mais pendant plusieurs jours la pauvre Cocotte fut entre la vie et la mort. Elle ne mangeait point, elle ne bougeait point de son lit de douleur et, lorsqu'on l'appelait par son nom, elle ne répondait que par une plainte tout à fait humaine. Chaque matin, Geuxarcher se réveillait avec l'idée qu'il la retrouverait trépassée, et son cœur se serrait comme si ce bipède emplumé eût été un enfant de son sang. Enfin, un jour on la trouva debout sur le bord de son panier ; elle avait re-

trouvé ses forces et la parole, et, lorsque sa maîtresse s'éveilla, elle la salua joyeusement par son nom. Elle se laissa embrasser sans la moindre opposition, et on lui mit une superbe paire de bas de flanelle écarlate. Les barreaux de sa cage furent garnis de même, afin qu'elle pût y reposer ses pattes endolories. La guérison fit des progrès rapides ; mais, à mesure que la vigueur lui revenait, elle reprenait ses habitudes farouches et ne voulait plus se laisser prendre. N'importe, sa maîtresse lui était désormais attachée par toutes les peines qu'elle s'était données, par toutes les inquiétudes que lui avait causées la *pauvre bête*. Selon sa pittoresque expression, l'esclave était devenue un *enfant à plumes* et miss Cocotte faisait partie de la famille.

IV

L'Exposition ramena dans le ménage le véritable enfant. Edmée Gueuxarcher était une brillante et délicate fleur de l'Orient, car elle était née sous les ombrages d'Idalie et elle faisait honneur à la patrie d'Aphrodite. Pendant la guerre, son père, qui avait trop couru le monde pour ne pas savoir ce que c'était que les souffrances sans gloire d'une ville assiégée, l'avait conduite chez son beau-frère, pendant que sa femme cherchait un refuge dans sa propre famille avec l'une de ses sœurs.

Ce fut une singulière odyssée que celle du journaliste ; il habitait alors Colombes et il lui semblait tout à fait absurde de quitter cette résidence, que l'arrivée des Prussiens allait affamer, pour se jeter dans Paris qui ne pouvait manquer de l'être. Mais, faute d'un chemin de ceinture extérieure pour gagner de Colombes le chemin de fer de Lyon, il fallait absolument passer par Paris ; il faillit bien ne plus en sortir. En effet, on ne peut pas se faire une idée de la foule qui encombrait alors les gares et particulièrement celle de Lyon. Les trains étaient tout à fait insuffisants pour les bouches inutiles, qui allaient chercher asile ailleurs. On y entendait parler tous les dialectes méridionaux ; on y voyait tous les costumes, parmi lesquels on pouvait remarquer les accoutrements si étranges des paysannes des environs de Riom,

portés par quelques jeunes filles qui faisaient vraiment plaisir à voir. Tout cela grouillait et bivouaquait devant la gare, avec des zouaves, des turcos et des blessés arrivés de Gravelotte. Plusieurs de ces derniers avaient perdu leur coiffure nationale et l'avaient remplacée par des bérets prussiens ramassés sur le champ de bataille. On ne saurait croire combien la forme et la couleur d'une coiffure changent un homme. Ces soldats en béret faisaient à Gueuxarcher l'effet de Prussiens déguisés en Français ; mais, après leur avoir offert quelques bocks, il put s'apercevoir qu'il avait affaire à de bons et joyeux Français. Le moral était bon, ces braves garçons s'étaient gaillardement battus ; ils étaient sûrs d'avoir donné du fil à retordre aux Prussiens, et si tout le monde avait fait comme eux, malgré les premiers effets de la surprise, l'envahissement de la France n'eût pas été chose facile. Malheureusement la panique venait de haut et les petits-fils de Danton faisaient fort peu d'honneur à leur aïeul.

Mais le journaliste était père avant tout ; ce n'était pas pour lui le moment de faire du reportage et de brasser de la copie. Sa fille était là, le tenant par la main et portant sous son bras un petit paquet rempli de quelques effets de rechange, au cas plus que probable où les fugitifs se trouveraient séparés de leurs bagages, l'administration n'ayant pas le temps de les enregistrer. La nuit vint, les guichets étaient toujours aussi inabordables ; il fallait bivouaquer avec les belles filles de l'Auvergne ou chercher un gîte dans le voisinage.

Ce fut à ce dernier parti que s'arrêta Gueuxarcher. Il trouva dans les environs un petit hôtel honnête, où dînaient les employés du chemin de fer. La nuit se passa bien, mais le lendemain les guichets étaient aussi inabordables, et le surlendemain c'était encore pire. Pendant ce temps, on annonçait que les Prussiens étaient à Melun. Gueuxarcher, désespérant de parvenir à un guichet, avait pris le parti de sortir de Paris à pied, tenant sa fille par la main, et de gagner ainsi une station moins encombrée, lorsqu'un service qu'il eut l'occasion de rendre lui valut les tickets qu'il attendait vainement depuis trois jours.

Son hôtesse était mariée à un Hanovrien qui n'avait pas mis les pieds en Allemagne depuis trente ans, détestait la Prusse et était le père d'un citoyen français qui servait dans la mobile. Ses opinions étaient bien connues dans tout le quartier, mais il ne s'en trouva pas moins un employé de chemin de fer trop zélé qui le dénonça comme Allemand et le fit arrêter. Le pauvre homme était menacé d'être expulsé en Allemagne, où il ne connaissait plus âme qui vive. Le journaliste intercéda pour lui, et, s'il ne put obtenir qu'on le laissât à Paris, on lui accorda la permission de l'emmener en Auvergne, où se trouvait la famille de sa femme. De son côté, le Hanovrien reconnaissant lui rapporta les deux tickets qu'il attendait depuis trois jours et tous trois partirent sans bagages.

Il était temps. A Melun, c'étaient des uhlans qui faisaient déjà le service de la gare, et cela avec un calme, une tranquillité et même une politesse qui étonnèrent beaucoup le journaliste : ils avaient absolument l'air d'être chez eux. Après Melun, le train fut littéralement pris d'assaut par des mobiles non encore organisés, mais appartenant d'ores et déjà à la partie de la nation reconnue comme belligérante, ce qui les exposait à être faits prisonniers de guerre s'ils ne gagnaient pas du pied. Les wagons de toute classe étaient bondés ; n'importe, ils escaladaient les plates-formes et s'y tenaient comme ils pouvaient.

Quand on eut dépassé la Loire, tout ce remue-ménage de fourmilière cessa subitement. Les paysans n'avaient même pas l'air de se douter que toute la partie nord-est du pays était envahie ; ils n'avaient aucune idée de ce qui se passait ailleurs et pour un peu ils auraient traité de *blagueurs de Parisiens* ceux qui leur affirmaient que l'empire n'existait plus et que la France avait bien peu de chance de lui survivre. Pour ce qui était d'organiser une résistance sérieuse, les moyens manquaient absolument. On était tout prêt à obéir passivement, sans aucune espèce de foi ni d'enthousiasme ; mais les nouvelles autorités ne faisaient absolument rien et n'auraient pas pu faire grand'chose. Il était rentré beaucoup de bannis du 2 décembre, qui allaient de village en village colporter leurs harangues patriotiques, emprun-

tées à celles que prononça jadis leur apôtre, le géant Danton. Gueuxarcher écoutait avec étonnement ces vieilles rangaines du *pacte avec la mort* et notait qu'elles se se terminaient toujours par un joyeux banquet chez le maire, où l'on scellait de tout cœur un pacte avec la vie. Au dessert, le patriotisme faisait explosion en patois ; un vétérinaire proposait une levée en masse et assurait aux paysans que, s'ils prenaient tous leur *fourchat* et couraient sus aux Prussiens, on en serait vite débarrassé. Ceux-ci ne disaient pas non, buvaient un coup de plus et allaient se coucher. Le lendemain, il n'était plus question de rien. Tout ce qui était résulté de ces meetings belliqueux était une quête abondante en faveur des soldats valides et autres. Si l'armée a manqué de ceintures et de gilets de flanelle, ce n'a pas été la faute de la population des campagnes, qui ne marchandait pas son obole ; mais, pour que ces utiles secours lui arrivassent, il aurait fallu que l'administration fonctionnât, et tout était rentré dans le chaos.

Cependant, grâce à une docilité qui ne se démentit que dans les grandes villes, le dictateur tombé du ciel à Tours put arriver, avec une rapidité relative, à enrégimenter la garde mobilisée, qui ne fit pas grand'chose tant qu'on l'exerçait à domicile, mais prit un aspect assez martial dans les camps disséminés sur le territoire. C'étaient de robustes et solides gaillards que ces mobilisés, et, si l'on se fût battu à coups de poing, on aurait pu parier hardiment pour eux. Mais, faute d'officiers, de chassepots et d'éducation militaire, on sait comment ils se conduisirent à la bataille du Mans. Tout ce qu'ils prouvèrent, c'est qu'une landwehr bien organisée est une force on ne peut plus sérieuse, beaucoup plus apte à supporter les fatigues de la guerre que les jeunes troupes, parce qu'elle a atteint son plein développement physique. C'est ce qu'avaient compris depuis longtemps les Prussiens, et, à l'avenir, l'armée dite *territoriale* est appelée à jouer un rôle aussi important que l'armée de ligne dans une guerre où il faudra se défendre sur son territoire.

Pendant ce temps, Gueuxarcher, avec sa fille, avait trouvé asile chez son oncle, gentilhomme de l'ancienne roche, qui avait toujours rêvé lauriers et se désolait d'être trop vieux

pour commander autre chose qu'un bataillon de garde nationale sédentaire. A force de soins et de patience, il avait réussi à faire manœuvrer passablement ces soldats, qu'il tutoyait tous, et il est certain que, si l'instruction militaire pouvait se donner ainsi à domicile, ces bataillons rustiques, dans lesquels tout le monde se connait se battraient à la romaine, dans une guerre de clocher. Ses fils servaient comme officiers dans les mobilisés.

Sa femme appartenait à cette variété de noblesse fossile dont les aïeux, sans être illustrés en quoi que ce soit, avaient vidé force bouteilles sur les galères de Malte et rossé, dans leurs montagnes, force vilains. Gueuxarcher était de vieille bourgeoisie, ayant laissé des traces glorieuses dans l'histoire de sa province, et il trouvait que son patriciat citadin valait bien la noblesse de son orgueilleuse tante. C'était un crime à ses yeux; mais ses antipathies contre son neveu ne connurent plus de bornes lorsque celui-ci, qui était un savant en *as* et en *os*, lui eut démontré que son nom, dont elle était si fière, était d'origine allemande et voulait dire *paysan*. Elle descendait en effet d'une famille de paysans allemands, qui était arrivée dans le pays au quinzième siècle, s'y était enrichie et avait fait souche de gentilhommes, qui tous avaient hérité du culte de leur race pour la dive bouteille. A cette époque, les Gueuxarcher étaient de riches bourgeois, qui avaient pignon sur rue et fournissaient des officiers aux ducs de Bourgogne, jouissant, comme toute la bourgeoisie du moyen âge, des privilèges de la noblesse, qui ne commencèrent à lui être contestés que par Henri III. La bonne dame, qui vivait dans la foi que ses aïeux avaient suivi Godefroy de Bouillon en Palestine, ne put jamais lui pardonner d'avoir débrouillé trop clairement le chaos de ses origines, et sa mauvaise humeur se reporta sur la gentille Edmée. Elle était née cependant avec la clef des cœurs; mais elle ne put jamais attrendrir celui de cette vieille orfraie à seize quartiers, qui lui prédissait toujours malheur. Heureusement sa mère, ayant embarqué sa sœur pour son pays, vint rejoindre sa fille et l'emmena chez la sœur de son mari, où elle passa tout le temps que dura la guerre.

Gueuxarcher était depuis longtemps en froid avec sa

sœur et son beau-frère. C'était pour cela qu'il avait été se réfugier ailleurs. Mais la jeune Chypriote était si vive, si jolie, si alerte et si aimable, qu'elle ne tarda pas à faire la conquête de sa tante et surtout de son oncle. Celui-ci, qui présidait le tribunal de V..., était de ces familles que la Révolution a enrichies et qui, comptant quatre-vingt ans de bourgeoisie, sont déjà passées à l'état de vieilles couches sociales.

C'était un lettré et un dilettante, aimant le monde où sa femme apportait les manières et la bienveillance des plus anciennes couches. Leur fils avait été surpris par la guerre et était de cette classe de 1870 qui fut enrôlée en masse. Le remplacement n'étant pas admis, tout ce qu'il avait pu obtenir, ayant fait des études de médecine, avait été d'entrer dans les ambulances de l'armée de la Loire, en qualité de simple infirmier. On y était mieux nourri que dans la troupe ; mais ces ambulances se trouvèrent, pendant toute cette campagne, entre les deux armées ennemies, qui essayaient à tour de rôle de s'en couvrir sans qu'aucune parût respecter beaucoup le pavillon de Genève, ce qui mettait les malheureux ambulanciers dans une situation aussi critique que dangereuse ; ils n'avaient de répit que lorsqu'ils étaient confisqués par les Prussiens, qui les gardaient tout le temps pendant lequel ils en avaient besoin et les traitaient parfaitement pourvu toutefois qu'il ne leur prit pas fantaisie de s'en couvrir et de les mettre au premier rang. En ce cas, les Français tiraient dessus sans miséricorde.

On conçoit les transes que chaque lettre du jeune ambulancier causait à sa mère. Son père prenait plus philosophiquement les choses ; il avait trouvé dans sa nièce une fille telle qu'il la rêvait, et, lorsque la guerre fut terminée, il proposa à Gueuxarcher de se charger non-seulement de son éducation, mais de son avenir.

Or celui-ci n'était pas seulement pauvre ; il avait une femme née en Orient, élevée avec des jeunes filles turques et musulmane sans le savoir, bien que catholique ardente. Aussi différait-elle entièrement d'avis avec lui sur la direction à donner à l'éducation de leur fille. En Orient, toutes sont à peu de choses près complètement exhérédées par la

loi et par l'usage, de sorte qu'on ne peut guère les épouser que pour leur beauté. Il n'était pas possible de faire comprendre à la bouillante Levantine que c'est tout le contraire en France, et que l'équité, très discutable à toute espèce de titre, du Code civil force les jeunes gens à ne se préoccuper que de la dot. Elle rêvait donc que la beauté de sa fille lui ferait faire un brillant mariage, tandis que son mari qui était homme du monde, savait à quel point on y redoute les jeunes filles belles et pauvres. A peine la petite Edmée avait-elle paru à l'école municipale de son quartier, que des gens qui sont à l'affût d'étoiles en coque lui avaient fait proposer de se charger de son éducation pour la faire entrer au théâtre.

Le journaliste avait consulté ses amis de la plus haute volée, le marquis de B...., qui se vantait d'avoir été l'élève de Delsarte et le camarade de Darcier, et la princesse de M...., une Française mariée à un grand seigneur russe, qui était un modèle de finesse et de distinction. Tous deux avaient émis le même avis, à savoir qu'aujourd'hui il n'y a plus d'autres princesses que celles de la rampe, qu'elles ont la clef de tous les cœurs et de tous les salons; que partout on leur rend un culte véritablement idolâtre et que, pourvu qu'elles aient un peu de beauté, un peu de tenue et un peu d'éducation, ce dont elles manquent presque toutes, elles n'ont qu'à jeter le mouchoir dans un essaim de soupirants, plus titrés et plus millionnaires les uns que les autres, qui les supplient d'accepter leur nom et leur fortune. Les unes s'enrichissent par le mariage, d'autres préfèrent enrichir leur mari ; mais ce qui est certain, c'est que la plupart des femmes de théâtre tant soit peu célèbres épousent la fleur du panier de l'aristocratie européenne et deviennent des femmes du monde, non seulement très recherchées, mais très respectées. Que si, au contraire, elles préfèrent le célibat et la liberté des mœurs théâtrales, personne n'y trouve à redire, et, malgré l'irrégularité de leur naissance, leurs fils encombrent toutes les carrières, mais particulièrement la plus aristocratique de toutes, la diplomatie. Le théâtre est véritablement comme l'ancienne Champagne : c'est le ventre qui y anoblit.

Mais le pauvre Gueuxarcher n'avait jamais pu faire entrer ces idées dans la cervelle orientale et retive de sa femme, et la guerre l'avait surpris avant qu'il eût pris un parti. Celui que lui offrait son beau-frère pouvait être considéré comme une moyenne. Sa sœur avait été élevée par sa grand'tante, fille d'une dame d'honneur de Marie-Antoinette, et elle en avait gardé un écho des traditions de la cour, devenu aujourd'hui fort rare, même dans la plus haute noblesse. Or, la noblesse était précisément le caractère dominant de la beauté et de la tournure d'esprit de sa fille, et c'est le plus rare au théâtre, car on ne l'acquiert pas au Conservatoire. Sa mère était remplie d'excellentes qualités, mais gâtées par une turbulence et un laisser-aller tout osmanlis, qui ne s'acclimateront jamais hors des harems. Il se disait qu'à dix-huit ans sa fille, après une bonne éducation de famille, profiterait mieux des leçons du Conservatoire, qui sont absolument comme celles de l'Ecole des beaux-arts. Ces écoles donnent une honnêté moyenne ; mais les Rachel, les Rose Chéri, les Dasclée, se forment à celle de la grande nature. Il consentit donc à se séparer de sa fille.

(*à continuer.*)

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.

L'orgue est plus qu'un simple accessoire de la liturgie, il est encore un symbole, puisqu'il représente dans son ensemble le principe catholique, l'unité.

" Toutes les parties de son mécanisme sont soumises à l'unité de mouvement ; chaque note d'un même régistre subit l'unité de timbre, chaque timbre, l'unité d'harmonie, et tout l'œuvre, l'unité d'obéissance à un seul artiste qui lui-même doit se renfermer dans l'unité d'idées musicales et religieuses (1). "

Le noble instrument, dont l'Eglise a pris soin de régler l'esprit et l'usage, et pour lequel elle a de tout temps manifesté sa préférence (2), fait déjà naître en nous, par ses accents tour à tour suaves ou mystérieux, le désir de connaître l'ingénieux mécanisme qui les produit.

Mais si l'on considère l'orgue sous le double rapport des conditions d'excellence et de durabilité qu'il doit posséder comme tout objet servant à l'Eglise, et du rôle important qu'il remplit dans le culte divin, la connaissance au moins élémentaire de son mécanisme s'impose dès lors à toute personne chargée d'en commander la fabrication, comme l'étude de son style et de ses convenances est obligatoire pour l'artiste appelé à y présider.

Puissent quelques notions, puisées à une source autorisée, sur la facture, l'entretien et le jeu de l'orgue, inspirer le désir de le mieux connaître, prémunir les intéressés contre les surprises de la bonne foi, faire disparaître l'ignorance qui impose à beaucoup de paroisses un meuble ruineux, et le mauvais goût qui assimile en plusieurs lieux le roi des instruments à la serinette de nos rues.

---

(1) *L'Orgue*, par l'abbé Régnier, Nancy, Vagner, éditeur.

(2) " *Organo tantum in ecclesia locus sit.* "
" *Hoc solo instrumento utitur. Ecclesiâ ... propter abusuna histrionum ejectis aliis communiter instrumentis.* " Jean Egidius.

Pour beaucoup de fabriciens et leurs représentants, ce grand meuble, dont ils admirent avant tout les proportions ou la richesse, cache plus d'un mystère. De là cette extrême facilité avec laquelle on a accueilli le premier facteur venu uniquement parce qu'il est ponctuel, sur un simple brevêt de ponctualité ou d'accommodement facile (3), ou encore parce qu'on possède de lui dans une paroisse voisine un gros orgue bien *puissant* pour le prix qu'il a coûté.

" Comment ignorer, dit justement Régnier, que rien n'est si cher que le bas prix dans les choses qui ne le comportent pas. On sait la valeur de tous les matériaux et de la main-d'œuvre ; cette valeur ne peut diminuer de prix qu'en diminuant la confection et le volume. "

Non le *volume du son*, car pour celui-là votre facteur vous en donnera à discrétion et à très bon marché.

Il faut vraiment une candeur à toute épreuve pour faire de trois clauses uniques la teneur d'un marché : 1o Tant de régistres. 2o Dimensions du buffet. 3o Une date de livraison.

Trois chiffres pour toute garantie. Aussi que de retranchements et d'économies possibles derrière ces trois chiffres, que de matériaux de qualité inférieure ou mal conditionnés pourront se glisser dans l'intérieur de ce *buffet* aux dimensions rigoureusement observées et, qui plus est, livré ponctuellement pour la solennelle circonstance dont il devait être l'occasion ; que de demi-jeux grands ou petits vont recéler ces imposantes rangées de boutons aux inscriptions variées mais ne représentant que de l'uniformité ou du vacarme à bon marché.

Par la diversité et la qualité des matériaux, la précision et le fini de la main-d'œuvre, un orgue est la plus compliquée, la plus délicate de toutes les entreprises, et par conséquent celle qui exige les stipulations les plus détaillées.

Exposer les conditions indispensables d'une bonne facture serait donc rendre un véritable service aux fabriques dans la responsabilité qu'elles encourent à l'égard de leurs paroissiens, et ne pourrait qu'être agréable aux facteurs

---

(3) On a déjà exprimé devant moi une conviction *morale* de la supériorité d'un facteur, *tout en disant qu'on avait dû lui préférer un ouvrier dont les termes étaient plus faciles et plus longs.*

consciencieux en mettant en lumière les qualités distinctives de leur œuvre.

Avant d'entrer dans le détail de ces conditions, il importe de décrire sommairement les différentes parties de l'instrument.

En entrant dans ce meuble de proportions imposantes qu'on appelle un *buffet d'orgue*, on remarque tout d'abord de vastes soufflets reliés par des cavaux ou porte-vent à plusieurs caisses en forme de carré-long surmontés de tuyaux de hauteurs et de formes diverses.

C'est dans ces caisses appelées *sommiers* que l'air devenu *vent* par l'action de la soufflerie attend, pour faire résonner les tuyaux, le bon plaisir de l'organiste.

Celui-ci dispose à cet effet de plusieurs rangées de régistres avec diverses inscriptions, et d'un ou de plusieurs claviers, dont l'action, véritable réseau de *tirants*, *leviers*, *rouleaux*, *vergettes* et *abrégés* va permettre à l'air comprimé de parvenir aux tubes qu'il doit rendre sonores. Le sommier est donc tout à la fois le réceptacle du vent et le centre de toute la mécanique de l'orgue. C'est un corps dont l'air est la vie, le souffle et les tuyaux l'organe vocal ; aussi dit-on figurativement la *bouche*, la *voix* des tuyaux.

On appelle *laye* l'étage inférieure du sommier ; dans le plafond de cet espèce de rez-de-chaussée sont pratiquées des ouvertures longitudinales, ou *gravures*, dont le nombre égale celui des touches du clavier correspondant. Ces *gravures* sont fermées par autant de soupapes avec leurs ressorts qui peuvent entr'ouvrir les touches au moyen des *vergettes* et de leurs *abrégés*.

L'étage supérieur du sommier est recouvert de tables épaisses et faisant saillie qu'on appelle *chapes*. Sillonnées à l'intérieur de petits canaux se croisant en tous sens, les *chopes* sont destinées à donner au vent qui s'échappe des gravures un accès plus direct dans le pied des différentes séries de tuyaux ou jeux disposés à leur surface.

Entre les *chapes* et le corps du sommier glissent de minces règles d'un bois tout particulier soigneusement polies et percées d'autant de trous qu'il y a de gravures. Ce sont à proprement parler les régistres reliés par leurs tirants aux boutons étiquetés auxquels on a donné ce nom.

Pour faire entendre un jeu quelconque, l'organiste tire le bouton qui en porte l'inscription et les trous du *régistre* venant correspondre perpendiculairement avec les ouvertures de la chape et celles des gravures, il lui suffira d'abaisser les touches du clavier pour ouvrir autant de soupapes et permettre au vent cemprimé dans la laye d'envahir les gravures et de faire *parler* le jeu désiré.

Chaque clavier communique à un sommier distinct avec ses jeux, régistres, abrégés, vergettes, etc.

Les jeux du clavier supérieur (*récit*) sont enfermés dans une boîte à paroi mobile, espèce de *jalousie* qu'une pédale dite d'*expression* peut ouvrir ou fermer à volonté.

Au clavier suivant (*grand-orgue*) correspondent les plus puissants de tous les jeux de l'orgue excédant en nombre ceux des autres sommiers.

Un instrument considérable compte un troisième clavier ; le *positif*, par lequel se font entendre les jeux les plus délicats par leur calibre et souvent aussi les plus faiblement embouchés.

Il est enfin un autre clavier placé au niveau du sol et destiné à être foulé par les pieds de l'organiste. C'est le pédalier dont les touches font résonner, aussi sur un sommier spécial, les jeux les plus graves, et communiquent en outre avec les basses des claviers *manuels* au moyen de faux régistres ou *tirasses*.

Les tuyaux se divisent en deux catégories : les tuyaux à *bouches*, dont on peut voir un certain nombre en *montre* sur la façade de l'orgue, et les tuyaux à *anches*.

Dans les premiers, le vent s'échappe par une étroite ouverture pratiquée près de la base du tuyau, et venant se diviser sur une lame ou lèvre supérieure appelée *biseau*, met en vibration les molécules de la colonne d'air contenue dans la partie supérieure. La colonne d'air est ici, pour ainsi dire, la *matière* du son auquel le tuyau lui-même ne participe que secondairement.

Dans les tuyaux à anches ce n'est plus la colonne d'air qui vibre et produit le son, mais une lame ou *languette* de cuivre à laquelle le vent imprime des battements rapides.

La clarinette en usage dans l'orchestre nous donne une idée assez juste du mécanisme de l'anche.

Un jeu se compose de tuyaux ayant un timbre identique.

Les jeux se distinguent donc par leur *timbre ;* on les distingue aussi par leur *ton.*

Le *timbre* est la *qualité du son.* Le *ton* en est le degré d'acuité ou de *gravité.*

Le timbre est déterminé par la forme, la matière et le diamètre du tuyau. Une *trompette*, une *flute*, une *viole de gambe* sont des timbres.

Le ton est déterminé par la longueur du plus long tuyau, et par conséquent du plus grave, d'une même série et cette hauteur décroit dans l'ordre successif des degrés de l'échelle musicale. On désigne par *trente-deux*, *seize*, *huit*, *quatre* et *deux pieds* le ton d'une série dont le tuyau le plus grave mesure cette hauteur, ou qui ne mesurant que la moitié de cette hauteur, produit artificiellement un effet identique (1).

R. O. PELLETIER.

(*A continuer*).

---

(1) Tels sont les *bourdons*, ou jeux bouchés, dans lesquels la colonne d'air se double en revenant sur elle-même trouver une issue à la bouche du tuyau. Les jeux anches, n'ayant pas d'autre issue qu'à l'extrémité supérieure, ne se font jamais en bourdons.

REVUE POLITIQUE.

L'Europe est encore plongée dans la stupeur où l'a jetée l'assassinat de son plus puissant monarque et l'audace des assassins. Pendant que la Russie est dans le deuil, les nihilistes et les socialistes, réunis dans les grandes villes de l'Europe et de l'Amérique, avouent ouvertement leur crime et en font des réjouissances. Ces voix discordantes dans le concert de désapprobation qui s'est élevé de toutes les parties du monde civilisé produisent un effet pénible. Il y avait autrefois des régicides ; mais c'était l'inimitié personnelle qui armait leur bras, et non la haîne de l'autorité. Aujourd'hui, on en veut aux rois parce qu'ils sont rois, et on forme des associations pour supprimer, par l'assassinat, ceux qui veulent opposer des digues à la révolution.

Alexandre II, czar des Russies, a été assassiné dimanche, le 13 mars, en revenant de faire une revue des troupes. Deux bombes explosives, lancées l'une sous son carosse, l'autre près de lui après qu'il eut mis pied à terre, le frappèrent à mort ainsi que plusieurs personnes de son escorte. Transporté à son palais, le czar expirait quelques heures plus tard. Lundi matin, le czarewitch prenait possession du trône impérial sous le nom d'Alexandre III. Le lendemain, on trouvait creusée sous une rue par où devait passer le cortège impérial une mine contenant quatre-vingt-dix livres de dynamite et de fulminate de mercure. Si les bombes avaient failli à accomplir l'œuvre de mort, une étincelle électrique serait venue sous les pas de l'empereur enflammer ces matières d'une énorme force explosive. Ainsi les mesures des nihilistes étaient bien prises. Six fois déjà Alexandre II avait échappé à leurs coups, et plusieurs de leurs complots avaient été déjoués avant exécution. Les chefs de la conspiration, réfugiés à l'étranger, dirigeaient en sûreté les bras de leurs séides, et marquaient même l'heure où devait s'accomplir le crime.

Alexandre II était aimé de son peuple ; aucun prince de

la dynastie des Romanoff ne s'est montré aussi disposé à opérer les réformes utiles. Sous sa direction éclairée, la Russie s'est grandement développée, l'instruction s'est répandue et la prospérité a pénétré dans toutes les classes de la population. L'affranchissement des serfs suffirait seul pour rendre son règne remarquable. Persécuteur de la catholique Pologne, comme tous ses prédécesseurs, il se montrait, sur les derniers temps, disposé à accorder à l'Eglise catholique des droits qu'elle a vainement reclamés depuis longtemps.

Il ne faut voir dans le meurtre de ce souverain rien autre chose que l'œuvre de la révolution. Les autres souverains l'ont compris ; et de Berlin arrive la nouvelle que les gouvernements vont chercher ensemble quel serait le meilleur moyen d'empêcher la funeste contagion des doctrines subversives. Si c'est un moyen matériel, un moyen de coercition, de répression que l'on a en vue, il sera inutile : l'histoire du siècle est là pour le prouver. Le mal est dans les intelligences, qu'une fausse éducation a sophistiquées ; et les gouvernements, en faisant la guerre à l'Eglise et à ses communautés enseignantes, ont formé eux-mêmes cette génération devant laquelle ils tremblent. La leçon est terrible.

***

Une population de quarante mille âmes, les Boers du Transvaal dans le sud de l'Afrique, ont fait subir à l'Angleterre une suite de défaites étonnantes. Annexés à la colonie du Cap en 1877, sans qu'ils l'aient demandé, les Boers ont toujours supporté avec peine la présence des autorités anglaises et regretté leur indépendance. Ordre leur ayant été donné de remettre leurs armes, ils s'insurgèrent, chassèrent les forces britanniques et se constituèrent en république. Ils n'ont eu que des succès. Le général Colley, deux fois battu, ayant voulu, le 26 février, s'avancer sur le territoire révolté, fut entouré, défait et tué. Il ne resta que de faibles débris du corps de troupes qui l'accompagnait. Cette sanglante défaite causa de l'émotion en Angleterre ; le général Roberts, vainqueur d'Ayoob Khan dans l'Afghanistan, fut envoyé avec des renforts. Pendant ce temps, les

Anglais obtenaient un armistice et faisaient des ouvertures de paix. Les dernières nouvelles indiquent que des conventions préliminaires ont été signées sur les bases suivantes : les Boers jouiront du privilége de " self government " sous la souveraineté de l'Angleterre, et une commission royale fera enquête sur les griefs qui ont occasionné la révolte. Et les Boers rentrent dans leurs foyers, emportant soigneusement leurs redoutables carabines.

***

La Chambre des Communes en Angleterre a vu encore pendant ce mois des scènes animées, et l'intervention du " speaker " est venue en aide au gouvernement. La loi de coercition a pris force le 2 mars dans plusieurs districts irlandais, et un certain nombre d'arrestations ont été faites. Les chefs de l'agitation sont libres encore.

Au nombre des sympathies que la cause irlandaise a obtenues de l'étranger, il faut signaler d'une manière spéciale le vote de la législature de l'Etat de New-York et de deux autres Etats de l'Union américaine. C'est un fait à peu près inouï, qui nous rejette loin du principe de non-intervention et de la doctrine Monroe. Ces Etats interviennent officiellement non pour protégér une nation contre une autre, mais pour désapprouver la politique intérieure d'un pays souverain et prendre fait et cause pour la minorité. C'est une attaque assez directe et tout à fait injurieuse envers le gouvernement anglais. De la part d'une nation européenne, cette intervention incongrue donnerait lieu à des complications diplomatiques.

L'Irlande a sans doute droit aux sympathies, et elle a raison d'en chercher au dehors. Mais les gouvernements se doivent entr'eux des ménagements ; et il n'y a encore qu'aux Etats-Unis que se soit commise une indélicatesse comme celle que nous signalons. La république américaine d'ailleurs—et ce n'est pas la première occasion qu'elle donne de le faire remarquer—ne parait pas avoir compris parfaitement la nature véritable des relations amicales de nation à nation. Aussi s'occupe-t-on assez peu de ses résolutions trop ouvertement hostiles. On la traite en pays non formé, en enfant gâté. Que diraient les Etats-Unis si les nations européennes

intervenaient pour protéger les indiens de l'ouest contre la barbarie des soldats yankees ? N'a-t-on pas vu le congrès américain chercher à empêcher la construction d'un canal à Panama par des capitalistes français ?

***

La France attend, avec plus de curiosité que d'inquiétude, la solution que ses législateurs vont donner à la question du scrutin de liste. M. Gambetta a commencé par donner ouvertement son opinion, ce qui a forcé le ministère à n'en pas avoir d'autre ou à n'en avoir pas du tout. On croit que M. Gambetta a en vue d'obtenir sur son nom une espèce de plébiscite qui le rendra tout puissant. Que fera-t-il alors ? Nul ne le sait, et il ne le sait peut-être pas lui-même. M. Gambetta est avant tout un homme d'expédients, sachant profiter des circonstances et toucher à point la corde populaire. Il s'attend que les prochaines élections générales lui donneront une majorité considérable et tout à fait dévouée, et le scrutin de liste lui parait l'un des plus puissants moyens d'arriver à cette fin.

Quelques mouvements révolutionnaires sont signalés en Espagne, et on remarque que cette agitation coïncide avec le récent changement de ministère. Le roi Alphonse XII s'apercevra peut-être avant longtemps qu'il a confié à de mauvaises mains les destinées de son royaume.

Le Portugal est aussi en crise ministérielle. Un traité donnant à l'Angleterre le droit de faire passer ses troupes sur les possessions portugaises a causé un vif mécontentement populaire, et l'opposition constitutionnelle en a profité.

Le Pérou s'est choisi un président, Francisco Calderon, et des négociations de paix sont en progrès.

***

Au Canada, le ciel politique un instant agité, est devenu calme. Le parlement fédéral s'est ajourné le 21 mars, après une longue et laborieuse session. Les législatures de trois provinces maritimes sont en session, et, à part l'abolition du Conseil Législatif qu'elles discutent, leurs séances ne présentent rien de remarquable.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

CONFÉRENCE SUR LES PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES DES LIQUEURS SPIRITUEUSES, par le R. P. Paquin, O. M. I., ancien professeur de chimie. 3e édition. N. S. Hardy. libraire, Québec, 1880.

Sous ce titre, le R. P. Paquin publie un petit opuscule que nous voudrions voir entre les mains de tous ceux que tente le démon de l'ivrognerie. Laissant de côté pour le moment la question morale et sociale, le R. P. ne considère ici l'abus des boissons alcooliques qu'au point de vue physique et sanitaire, et prouve à l'évidence combien est funeste à la santé l'abus des boissons spiritueuses.

Dans une première partie, il dit quelle fut l'origine des liqueurs spiritueuses et avec quelle rapidité l'usage s'en est répandu dans le monde entier. Puis il étudie l'action immédiate des liqueurs spiritueuses sur la constitution et les maladies chroniques causées par l'abus prolongé de ces boissons. Il faut avoir vu de près, comme prêtre ou comme médecin, la plaie hideuse de l'ivrognerie pour se faire une idée juste des ravages qu'elle produit dans l'économie. Le R. P. Paquin nous fait de ces ravages un tableau où les ombres ne sont pas imagées, à coup sûr, mais qui pour cela ne laisse pas d'être l'image exacte de la vérité. Enfin, après avoir énuméré les nombreuses et incurables maladies produites par l'abus des alcooliques, le R. P. consacre quelques pages à étudier la nature et la composition des diverses liqueurs spiritueuses qu'il divise en trois groupes : boissons franches et de bon goût ; boissons franches et de mauvais goût ; liqueurs frélatées. Toutes exercent des effets délétères sur le système, si on en abuse ; mais ces mauvais effets sont surtout produits par les liqueurs de la dernière catégorie, qui, outre l'alcool qu'elles contiennent, renferment aussi mille ingrédients qui sont autant de poisons, et dont l'addition n'a d'autre but que d'augmenter la *force* des liqueurs. L'empoisonnement n'en est que plus certain.

Il serait bon que ces faits fussent connus davantage du public, et que des livres comme celui du R. P. Paquin fussent répandus parmi notre population. " Personne n'osera le nier, dit le R. P., l'ivrognerie exerce de nos jours ses ra- " vages dans tous les rangs de la société d'une façon de plus en plus alarmante, " et l'on voit son règne s'étendre jusqu'aux régions les plus reculées." La population canadienne n'est pas exempte de ces ravages, et c'est pour l'en préserver ou l'en guérir que le R. P. Paquin, qui n'est en ceci que la voix même de l'ordre illustre auquel il appartient, a entrepris cette croisade contre l'ennemi.

DR H. E. DESROSIERS.

CHANTS CANADIENS, à l'occasion du 24 juin 1880, par M. J.-A. Poisson. Québec. Imprimé par P.-G. Delisle. 1880.

Assurément ni la longueur de nos hivers ni la dureté des temps ne peuvent empêcher nos poètes de faire entendre leurs voix et de présenter à leurs concitoyens moins inspirés de jolis bouquets de rimes. Aujourd'hui, c'est le tour de

notre aimable collaborateur, M. Poisson, qui vient d'offrir au public un petit recueil de *Chants canadiens*.

M. Poisson fait vibrer la corde patriotique et nous ne pouvons trop le féliciter de l'heureuse pensée qu'il a eue de célébrer notre fête nationale du 24 juin dernier. Il n'y a peut-être pas assez de variété dans le volume de M. Poisson ; les mêmes mots et les mêmes pensées reviennent souvent, et l'auteur ne donne pas à ses chants une forme toujours originale. Un peu plus de soin dans le choix des expressions, et moins de ces épithètes que le sens ne requiert pas, ajouteraient à la beauté de ses poésies.

Il y a toutefois de très belles pensées dans le recueil de M. Poisson ; mais nous croyons qu'il devrait abandonner la stance de dix vers qui est un peu trop pésante et qui tombe de nos jours en désuétude. Il ne faut pas non plus trop se hâter de produire ; il vaut mieux attendre pour écrire le feu sacré de l'inspiration, car

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

L'auteur a reçu de France des compliments flatteurs auxquels nous joignons les nôtres avec plaisir. Il cherche son succès dans la pensée et non uniquement dans le fini de la forme, contrairement à la mode du jour. M. Poisson ne manque pas de talent et nous ne saurions trop l'encourager à remplir la promesse qu'il exprimait si bien à la fin de son volume :

En attendant chantons encore,
En attendant chantons toujours.
Nos chants hâteront-ils l'aurore
Qui doit précéder ces grands jours ?
N'importe ! Ayant fait notre tâche
Sur l'humble rive où nous attache
Le désir d'un rêve accompli,
A d'autres la gloire rêvée !
Heureux si l'œuvre inachevée
Sauve notre nom de l'oubli !

P. B. Mignault.

AVIS.

Nous avons reçu trop tard le troisième article de notre savant collaborateur qui signe Jus, sur les droits du clergé dans les élections. Nous le publierons dans la prochaine livraison.

ERRATA.

Les trois premières lignes de la page 145 devraient se trouver après la première ligne de la page 146.

A la page 148, l'alinéa qui se trouve à la 15e ligne et qui commence par ces mots : *Or les principales causes de différends*, etc., devrait se trouver dans le paragraphe VI, c'est-à-dire après la 32e ligne de la même page, après les mots : " C'est établir l'entente entr'elles.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

AVRIL, 1881.

SOMMAIRE

I.—VILLE ET VILLAGE (poésie)..... J. E. Roy.
II.—LES DROITS DU CLERGÉ DANS LES ÉLECTIONS (3me Art.).. Jus.
III.—ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ALLEMANDE, II, (*Suite*)..... Albert Lefaivre.
IV.—LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET LA RÉVOLUTION (2nd article).. Joseph Desrosiers.
V.—PAROISSE CANADIENNE-FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE.... A. D. Decelles.
VI.—LA CHIBERLI (Etude d'après Nature) V, (*Suite*)..... G. d'Orcet.
VII.—CAUSERIE SCIENTIFIQUE..... Dr S. Lachapelle.
VIII.—REVUE POLITIQUE..... Gustave Lamothe.

MONTRÉAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT:

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance

BUREAU DES DIRECTEURS:

Hon. F. X. A. TRUDEL,
MM. B. A. T. DE MONTIGNY,
ALPH. DESJARDINS,
MM. E. LEF. DE BELLEFEUILLE,
AIMÉ GÉLINAS,
P. B. MIGNAULT,

GUST. LAMOTHE, *Secrétaire.*

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire M. GUST. LAMOTHE.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. PANNETON, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contienent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE.

"Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

VILLE ET VILLAGE.

Dans les murs des cités, votre ciel est trop sombre,
Les fleurs ne vivent point, les arbres n'ont pas d'ombre.
Dans vos cages, non, non ! l'oiseau ne chante pas
Vos rayons sont trop froids, rendez-lui nos frimas,
Les ombres des grands bois, l'air embaumé des plaines,
L'odeur des foins fanés, les fleurs, les marjolaines.

Il me faut le silence et vous avez le bruit ;
Il me faut le grand jour et vous avez la nuit.
Je veux toujours garder mes grands bois, mon village,
La douce paix des champs, la pauvre fleur sauvage.
Laissez-moi mon pain noir, les fraises, les bleuets
Dormant dans les blés murs, aux revers de guérets.
Laissez-moi le bonheur et gardez votre vie
Mon toit de cèdre blanc—pour moi—c'est la patrie.

A l'ombre des grands pins, je veux encor m'asseoir,
Je veux vous écouter, soupirs des vents du soir ;
Il est si beau de voir s'endormir la nature
Et les derniers rayons agitant la ramure.

O bruits mystérieux, qui chantez aux ruisseaux,
Doux baisers des zéphirs aux tiges des roseaux,
Rumeurs des bois, des champs, des arbres, des prairies,
Qui peut vous remplacer, sublimes harmonies ?

J. E. Roy.

Lévis, près Québec, 1881.

Les droits du clergé dans les élections.

3ème ARTICLE (1).

I.

Avant tout, nous désirons être clair dans cette étude, et porter la lumière dans l'intelligence de nos lecteurs. Si quelque partie de nos observations paraissait obscure ou ambigue, nous saurions gré à qui nous en avertirait.

De même, s'il nous arrivait de commettre quelqu'erreur juridique ou autre, nous invitons les légistes, avocats ou magistrats, à nous l'indiquer. C'est notre conviction profonde que nous avons pour nous la saine raison et le droit. Mais nous serions prêt à reconnaître nos torts, si l'on pouvait nous les montrer.

Résumons d'abord nos deux premiers articles.

Nous croyons avoir démontré irréfutablement que l'interprétation de notre loi électorale par nos tribunaux conduit forcément le juge laïque à prononcer sur des matières de l'ordre spirituel, sur l'orthodoxie des doctrines des partis politiques — ou à nier formellement à la religion, quelle qu'elle soit, le droit de se défendre avec les seules armes spirituelles qu'elle possède.

Nous avons prouvé de plus que cette interprétation est un attentat à la liberté religieuse, et frappe spécialement le culte catholique dans ses parties essentielles, la prédication et l'administration des sacrements.

Enfin, nous avons établi qu'en déduisant logiquement les conséquences des principes qui servent de base à cette interprétation, nos magistrats en arrivaient malgré eux à placer une loi statutaire au-dessus de toute raison, de toute justice et même au-dessus du décalogue ; qu'ils en venaient à considérer comme devant être laissée libre l'apologie du

(1) Voir les livraisons de Janvier et de Février 1881.

vol et du meurtre, et que dans une hypothèse posée par un savant juge, il ne faudrait pas gêner la liberté électorale par des moyens spirituels, même pour défendre le droit de propriété et la vie des individus.

Mais à toutes ces démonstrations, que nos magistrats ne peuvent réfuter, ils opposent toujours la loi, le statut et rien que le statut; et l'on dirait à les entendre que nous leur demandons de fouler aux pieds la loi et de trahir leur serment d'office.

Dans la dernière cause de Berthier, l'hon juge Johnson disait que " ceux à qui la liberté religieuse a été accordée " en ce pays ne sont pas au-dessus de la loi," et il ajoutait:

" Liberté religieuse et égalité sont une seule et même chose. Il en aurait été tout-à-fait autrement si la supériorité d'un ordre sur un autre—*imperium in imperio*—avait été établie; et, alors, après une serie de causes sur le sujet qu'il serait tout-à-fait inutile de citer malgré tout notre désir et notre volonté d'écouter tout ce qui pouvait être dit de part et d'autre, nous aurions refusé de considérer la question de savoir si l'autorité de la souveraine d'Angleterre peut s'exercer dans ses Cours de justice sur tous ses sujets sans distinction, ou s'il y a quelques-uns de ses sujets qui peuvent violer la loi du pays et en même temps décliner la juridiction des tribunaux ordinaires. "

C'est ainsi que l'on se plaît à dénaturer nos prétentions. Non, M. le juge, telles ne sont pas les doctrines que nous désirons faire accepter.

Nous ne voulons pas placer le clergé au-dessus de la loi. Nous ne prétendons pas créer un Etat dans l'Etat—*imperium in imperio*.—Nous ne mettons nullement en doute l'autorité de la reine d'Angleterre dans nos cours de justice sur tous ses sujets.

Nos prétentions sont beaucoup plus modestes et plus raisonnables. Tout ce que nous soutenons, c'est que vous interprétez mal notre loi électorale, et que vous lui faites dire ce qu'elle ne dit pas, prohiber des actes qu'elle ne prohibe pas, restreindre des libertés auxquelles elle ne touche aucunement. Tout ce que nous voulons, c'est que vous n'appliquiez pas à l'ordre spirituel une loi évidemment faite pour le seul ordre temporel; c'est que vous interprétiez cette loi—si elle n'est pas claire—dans un sens favorable à

la liberté religieuse et à la loi naturelle ; c'est que vous n assumiez pas une juridiction qui ne vous appartient pas ; c'est enfin que vous ne posiez pas des principes qui conduisent au mépris de la loi de Dieu et au renversement de l'ordre social.

Voilà toute la justice que nous réclamons, et si nous mettons quelque insistance à l'obtenir, c'est parce que nous avons l'énergique conviction qu'elle nous est due.

Examinons maintenant le texte de loi que nous avons cité en entier à la fin de notre dernier article, et qui menace de devenir, grâce à l'interprétation que nos tribunaux lui donnent, une arme des plus dangereuses contre la plus chère de nos libertés.

II

Si nos lecteurs ont lu ce texte avec attention, et s'ils en ont scruté soigneusement les termes, ils ont dû avoir quelque peine à s'expliquer que nos magistrats y aient lu des prohibitions au clergé ; car, de fait, ces prohibitions ne s'y trouvent pas.

Le législateur y énumère les actes qui constituent l'offense d'*influence iudue* en matière électorale, et nous y trouvons expressément mentionnés les suivants : employer la *force*, la *violence*, la *contrainte*, infliger quelque *lésion*, *dommage*, *préjudice* ou *perte* pour induire ou forcer une personne à voter, ou à s'abstenir de voter—ou encore *empêcher* ou *gêner le libre exercice de la franchise d'un électeur* par *enlèvement*, *contrainte*, *stratagème* ou *artifice*. Voilà quels sont les actes dont la loi a fait des offenses et qu'elle proscrit formellement et nommément.

Il ne nous semble pas possible de ranger au nombre de ces actes l'expression d'une opinion théologique, ou le refus des sacrements de l'Eglise. Les termes dont le législateur s'est servi, *force*, *violence*, *contrainte*, *lésion*, *dommage*, *préjudice*, *perte*, *enlèvement*, *stratagème*, *artifice* n'ont évidemment qu'une portée toute matérielle, quand la loi n'étend pas expressément leur application au-delà de l'ordre purement temporel.

Dira-t-on que les mots *lésion, dommage, préjudice, perte* peuvent s'appliquer à l'ordre spirituel ? Sans doute, ils le pourraient, si le législateur l'avait dit, et s'il pouvait pénétrer dans ce domaine.

Mais, en premier lieu, il ne l'a pas dit ; et en second lieu, ce domaine *spirituel*—qu'il ne faut pas confondre avec *intellectuel* ou *incorporel*—n'appartient ni aux parlements, ni aux tribunaux.

Lorsque notre code civil distingue les biens en biens corporels et incorporels, il n'entend pas inclure parmi ces derniers les indulgences, les sacrements, les mérites des bonnes œuvres et tous les biens spirituels que l'autorité religieuse seule a le pouvoir d'administrer. Le législateur sait très bien qu'il n'est pas même compétent à dire que ce sont là des biens.

Lors donc que le législateur prohibe d'infliger à l'électeur quelque dommage ou préjudice pour influencer son vote, il ne veut certainement pas parler de dommages *spirituels*, de préjudices causés à l'électeur dans ses *biens spirituels*, puisque l'Etat ne connaît pas ces biens, n'est pas compétent à les connaître et ne peut exercer aucun contrôle sur leur distribution ou leur administration.

Il y a plus, c'est que les biens spirituels dont nous parlons n'appartiennent pas à l'électeur, mais à l'Eglise qui en dispose à son gré, de sorte que le prêtre en les refusant à l'électeur ne lui inflige aucune *perte dans ses biens.* Ils ne sont pas *ses* biens, et l'on ne soutiendra pas, j'imagine, que le parlement et les tribunaux puissent déterminer les cas où le chrétien doive être admis à leur participation.

Donc les *dommages, préjudices, pertes* dont parle le législateur et qui constituent l'*influence indue* doivent être infligés à l'électeur dans ses biens *temporels.* Il va sans dire que la simple *menace* d'infliger ces dommages constitue aussi l'offense dans notre droit électoral.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'interpréter autrement cette partie de notre texte, et nos tribunaux ne l'ont pas même tenté. Aucun d'eux n'a cru pouvoir atteindre l'influence *spirituelle* du clergé au moyen des termes légaux dont nous venons de peser la portée.

Mais il y a dans notre texte de loi une toute petite phrase, que nous allons maintenant examiner, et dans laquelle nos tribunaux ont cru voir désignée l'influence indue *spirituelle*.

Tous ceux qui sont un peu familiers avec nos lois savent que le législateur — quand il veut atteindre et punir une offense — commence par la définir, ou plutôt par la décrire. Pour cela, il énumère les modes ordinaires et connus de cette offense, les différentes manières dont elle est généralement commise. Mais comme les méchants sont très ingénieux à trouver des moyens nouveaux d'arriver à leurs fins criminelles, le législateur ajoute généralement à son énumération certains termes généraux sous la teneur desquels puissent tomber les cas imprévus.

C'est pourquoi vous rencontrerez à chaque page de nos lois criminelles les mots "*ou autrement*," "*ou de toute autre manière*," *ou par quelques autres moyens*," qui sont destinés à atteindre les variétés encore inconnues de l'offense.

De même, en rédigeant notre loi électorale, et pour être bien sûr d'atteindre les cas imprévus d'influence indue, le législateur a voulu employer quelques termes généraux ; et après avoir énuméré les divers modes d'exercer une influence indue, ou de produire l'intimidation, la *force*, la *violence*, la *contrainte*, la *lésion*, les *dommages*, *préjudices*, *pertes*, *stratagèmes*, il ajoute : "*ou de toute manière que ce soit a recours à l'intimidation*."

Nous n'hésitons pas à dire que ces termes généraux étaient nécessaires pour que la loi fut complète et effective, et que les tribunaux pussent atteindre tous ceux *qui auraient recours à l'intimidation de quelque manière que ce fût*.

Mais nous ne pouvons croire que par ces termes généraux le législateur ait voulu viser l'influence indue *spirituelle*, ainsi que nos tribunaux le soutiennent ; et voici nos raisons.

III

1° Les expressions vagues, indéfinies d'une loi doivent s'interpréter par ses dispositions claires définies ; or, les espèces diverses d'influence indue clairement définies dans ce texte de loi que nous interprétons appartiennent toutes

à l'ordre purement temporel, et rien ne montre que le législateur ait voulu en sortir et pénétrer sur le domaine spirituel. Donc les termes généraux cités ne doivent pas non plus s'étendre au-delà, et ne doivent s'appliquer qu'aux moyens imprévus d'exercer une influence indue temporelle ;

2° Si le législateur eut voulu étendre ici ses prohibitions aux choses de l'ordre spirituel, il aurait ajouté aux moyens énumérés d'intimider ou d'influencer indûment les électeurs la menace de peines spirituelles, la prédiction de châtiments dans l'autre vie, la privation des sacrements, le refus des autres biens spirituels dont l'Eglise dispose, etc. En parlant de *préjudices* causés à l'électeur, il aurait expressément mentionné ceux qui pouvaient l'atteindre dans sa réputation, son honneur, dans ses sentiments chrétiens, dans la pratique de ses devoirs religieux et dans sa participation aux faveurs spirituelles que l'Eglise distribue.

Or, il n'a pas dit un seul mot de tout cela, pas même le mot *spirituelle* qu'il était si facile d'ajouter aux termes *intimidation* ou *perte.*

Donc, il est absurde de croire que par ces termes vagues "ou de toute manière que ce soit" le législateur ait voulu créer toute une catégorie de délits, indéfinis et illimités. Une telle interprétation répugne au bon sens et à toutes les règles d'interprétation des lois.

Dans la cause de Charlevoix, M. le juge Routhier avait invoqué ces raisons en termes différents, et comme la Cour suprême ne lui a rien répondu — tout en renversant son jugement — on nous permettra de citer sur ce point l'opinion d'un jurisconsulte catholique très éminent de Paris, M. Ph. Serret.

Après avoir cité la clause même de notre statut, M. Serret disait dans l'*Univers :*

"Cette disposition pénale atteint nommément la pression exercée sur l'électeur au moyen de la menace d'une lésion, d'un dommage, d'un préjudice temporel quelconque...

"Les adversaires se sont emparés de l'article, d'apparenoe un peu plus générale et élastique: "ou de toute autre manière aura recours à l'intimidation." Ils ont prétendu englober ainsi dans l'offense *d'influence indue* le fait du prêtre qui intimide les consciences en déclarant qu'il y a péché à déposer un vote libéral dans l'urne. Cette

interprétation de haute fantaisie ne supporte pas un moment l'examen. Le statut, s'il était possible de l'entendre de la sorte, aurait créé toute une catégorie de délits cléricaux. Il est plus d'une manière d'alarmer les consciences du haut de la chaire : la menace des peines du purgatoire ou de l'enfer, le refus des sacrements, la simple déclaration, enfin, qu'il y a péché à voter pour les fauteurs de doctrines réprouvées. La loi viserait tacitement tous ces faits de pression spirituelle ? La loi créérait impromptu toute une famille de délits punissables, et elle les créérait sans les définir, sans seulement les nommer ? C'est une pitié, on ne discute pas ces incroyables radotages."

Et, après avoir examiné les autres motifs du jugement, M. Serret ajoutait :

"Cette sentence est de celles qui fixent le droit immuablement ; elle est invulnérable."

L'éminent jurisconsulte français avait sans doute raison, puisque les juges de la Cour Suprême n'ont réfuté ni tenté de réfuter aucun des motifs du juge Routhier, ce qui ne les a pas empêchés de renverser son arrêt.

D'autres jurisconsultes composant *la Rédaction* de la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, entr'autres MM. Lucien Brun, Paul Besson, avocat près la Cour de Cassation, Robinet de Cléry, Claudio Jannet adhérèrent aussi à cette opinion. *La Rédaction* de la *Revue* disait :

"Les conclusions de ce jugement et ses remarquables *motifs*, *auxquels nous adhérons pleinement*, en font un monument de jurisprudence qui intéresse les jurisconsultes de tous les pays."

Il nous semble que ces autorités en valent bien d'autres.

3o Une règle qui doit servir à l'interprétation des lois, c'est que le juge doit restreindre les dispositions exceptionnelles et exhorbitantes au lieu de les étendre. Cette règle est plus rigoureuse encore quand il s'agit de lois pénales.

Or, la disposition que nous interprétons est à la fois pénale, exceptionnelle et exhorbitante. Elle déclare *délits* des actes parfaitement licites en tout autre temps qu'en temps d'élection. Elle prohibe même l'exercice de certains droits.

Donc, cette disposition doit être restreinte aux cas expressément prévus, et aux cas imprévus strictement analogues. Mais on conviendra que l'interprétation analogique n'est

guère raisonnable, quand on veut appliquer aux choses de l'ordre spirituel une disposition dont les termes précis ne désignent que des choses purement temporelles.

4° Un autre mode d'arriver à la juste interprétation des lois, c'est, comme dit Demolombe, *de peser attentivement les avantages et les inconvénients de chaque interprétation différente* — ou, suivant l'expression de MM. Aubry et Rau, c'est *l'appréciation des conséquences auxquelles conduirait l'application de la loi, suivant qu'on en étendrait ou qu'on en restreindrait la portée.*

Voilà surtout la règle d'interprétation que nos magistrats auraient dû avoir sous les yeux lorsque notre texte de loi leur était soumis. Y ont-ils sérieusement réfléchi ? Se sont-ils posé cette question : quelles seront les conséquences des principes que nous sanctionnons ? Non, la plupart ne paraissent pas y avoir songé, puisqu'ils affirment qu'ils ne touchent pas à la liberté religieuse, quand cette liberté est si gravement atteinte.

Nous devons excepter cependant M. le juge Johnson, qui parait avoir envisagé au moins une partie des conséquences découlant de ses motifs. L'on se rappelle à quelles conclusions déplorables mais logiques il est arrivé : la liberté religieuse supprimée au profit d'une prétendue liberté électorale, et le Décalogue devenant lettre morte en vertu de quelques termes obscurs d'un de nos statuts !

Les graves inconvénients de l'interprétation que nous combattons, et les conséquences malheureuses qui en découlent, nous les avons indiqués dans nos deux premiers articles et M. le juge Johnson les admet partiellement.

Le premier inconvénient, qui est en même temps la première conséquence, c'est d'obliger nos tribunaux, dans certains cas donnés, à nier absolument à l'Eglise tout droit de se défendre contre ses ennemis déclarés, ou à juger des doctrines théologiques qu'elle enseigne par ses ministres et de l'administration qu'elle fait de ses sacrements. Nous avons démontré que l'interprétation de nos tribunaux les conduisait nécessairement à l'une ou l'autre de ces deux extrémités.

Le second inconvénient, c'est que la liberté religieuse est

gravement atteinte, et que des actes du culte catholique sont assimilés à des délits et punis comme tels.

Enfin, la troisième conséquence pleine de périls, c'est la volonté du Parlement reconnue comme omnipotente, la légalité substiuée à la justice, la lettre ambigue d'un statut mise audessus du droit naturel et de la loi divine.

Nous reconnaissons que ces inconvénients ne seraient pas un argument dans la question d'interprétation, si la loi était parfaitement claire et précise. Mais qui osera soutenir que ce texte de loi que nous avons cité énonce clairement ce que nos tribunaux lui font dire ? Quel légiste osera prétendre que ces termes généraux, vagues, indéfinis " de toute manière que ce soit a recours à l'intimidation " s'appliquent clairement aux actes de la vie spirituelle et créent toute une catégorie de délits innommés ?

Non, le moins que l'on puisse dire, c'est que le contexte de cette loi est fort obcur dans son application aux cas imprévus d'influence indue; et dès lors nos tribunaux doivent repousser toute interprétation qui offre les graves inconvénients que nous avons signalés, et qui conduit à des conséquences désastreuses, contraires au droit naturel, à la justice et à la liberté.

IV

La jurisprudence que nous sommes en train de démolir oppose-t-elle quelques raisons à celles que nous venons de développer ? Répond-elle à nos arguments par d'autres arguments tirés des principes du droit et des règles générales de l'interprétation logique des lois ?

Nous disons emphatiquement non ; mais elle nous oppose des précédents que nous allons maintenant apprécier.

Elle cite d'abord la décision du juge Keogh dans l'élection de Galway en Irlande.

Mais, par respect pour eux-mêmes, nous demandons à nos savants magistrats de ne plus s'appuyer sur l'autorité de cet homme puisqu'il a été renfermé dans un asile d'aliénés très peu d'années après, et que les désordres de son esprit sont visibles dans cet arrêt que l'on invoque.

D'ailleurs, l'influence cléricale, exercée dans l'élection de Galway, comme dans celle de Drogheda précédemment annulée par le même juge Keogh, était plutôt *temporelle* que *spirituelle*. Dans Galway, le clergé, d'après le juge Keogh, avait organisé des bandes (mobs) menaçantes qui répandaient la terreur, et dans Drogheda le même juge représente des prêtres conduisant un électeur au poll, et employant les injures, les menaces et la violence pour le faire voter suivant leur désir.

Est-ce là de l'influence indue ? Oui, mais ce n'est certainement pas de l'influence *spirituelle*, et nous avons déclaré dès le début de cette étude que si le clergé exerçait une influence indue *temporelle* dans une élection, cette élection devait être annulée.

Qu'on ne nous parle donc plus de ce précédent de Galway ; il n'a aucune valeur, dans le présent débat.

La Cour Suprême, dans la cause de Charlevoix, a cité encore l'élection de Longford comme étant *une décision rendue sur la matière*—c'est l'expression du juge Taschereau. On serait donc porté à croire que cette élection a été annulée pour cause d'influence indue spirituelle. Mails il n'en est pas ainsi, et le juge Fitzgerald a cassé cette élection pour *treating*.

Seulement, le savant juge a exprimé alors son opinion sur la question de l'influence indue spirituelle, et il a déclaré que le prêtre ne devait pas menacer de refuser les sacrements, ni même dénoncer comme un péché le vote des électeurs pour tel candidat.

Ainsi, nous accordons aux tribunaux, que nous combattons en ce moment, qu'ils ont en faveur de leur thèse, non pas une *décision*, mais une *opinion* du juge Fitzgerald.

Mais nous ne connaissons pas d'autres autorités sérieuses qu'ils puissent invoquer. La Cour Suprême a bien mentionné l'élection de Mayo et celle de Bagot ; mais ce sont des comités parlementaires et non des cours de justice qui ont prononcé sur ces élections dont la première remonte à un quart de siècle, et dont la seconde n'a pas été annulée. Ce ne sont pas là suivant nous des précédents qui puissent servir de fondement à une jurisprudence.

Nous restons donc en face de la seule opinion du juge Fitzgerald, et c'est la seule autorité qui ait servi de base et de point de départ à la jurisprudence canadienne actuelle.

Est-ce suffisant ?

Certainement non. On nous permettra de citer ici ce que disait la *Minerve* dans un article évidemment écrit par un jurisconsulte à l'occasion du jugement prononcé dans la cause de Bonaventure :

" Ce qui frappe tout d'abord et ce qui frappera sans doute nos lecteurs, c'est cette autorité sans bornes, cette espèce d'infaillibilité que la plupart de nos juges catholiques accordent aux précédents anglais. A suivre de près notre jurisprudence canadienne, on s'imaginerait que lorsqu'un juge anglais a parlé, il n'y a plus rien à dire. C'est abdiquer sa raison sans raison. Les juges anglais ne sont pas infaillibles, et si leurs opinions méritent le respect, elles doivent aussi être soumises à l'examen et à la critique.

" Vous êtes juge, et comme tel vous avez droit et autorité de juger tout aussi bien que le juge Fitzgerald. Vous êtes de plus catholique, et comme tel vous devez être plus compétent que lui à décider les questions qui touchent aux rapports de l'Eglise catholique avec l'Etat, surtout en Canada — où ils ne sont pas les mêmes qu'en Angleterre.

" Voici un texte de loi qui dans ses termes ne touche qu'à l'ordre purement temporel ; la question est de savoir s'il s'applique tout aussi bien à l'ordre spirituel, en Canada. Parce que le juge Fitzgerald est d'opinion qu'il s'applique à l'ordre spirituel en Angleterre — où l'Eglise et l'Etat ne forment qu'un seul pouvoir sous un seul chef — ce n'est pas une raison pour vous, juges du Canada, de vous incliner et de dire *amen.*

" La loi et la jurisprudence de toutes les nations ont établi des règles à suivre pour l'interprétation des lois. Soumettez à ces règles le texte de loi qu'il s'agit d'interpréter, et prouvez-nous que suivant ces règles, ce texte doit s'appliquer à l'ordre spirituel, même en Canada, où les deux ordres sont distincts, et soumis à des autorités différentes. Voilà le travail qu'il fallait faire, et auquel l'opinion du juge Fitzgerald ne saurait suppléer. "

Nous applaudissons à ces observations de la *Minerve* qui condamnent la jurisprudence routinière que nous dénoncions au début de cette étude.

Voyons maintenant si les trois décisions canadiennes que nous critiquons ont ajouté beaucoup de force à l'opinion isolée du juge Fitzgerald.

Ce magistrat déclare que le prêtre ne doit pas *dénoncer comme un péché le vote des électeurs pour tel candidat.*

Or, la Cour de Révision, siégeant à Québec, a décidé le contraire dans la cause de Bonaventure.

Quelque temps après, la Cour Suprême considérant la cause de *Charlevoix* et celle de *Bonaventure* comme *identiques* — ce qui est entièrement inexact — crut peut-être rendre la même décision, mais en réalité jugea, *contrairement à la Cour de Révision*, que le prêtre n'avait pas le droit de dire "que celui qui contribuerait à l'élection de tel candidat commettrait un péché."

Elle alla même plus loin que le juge Fitzgerald. En effet, ce dernier avait dit : "In the proper exercise of his influence on electors the priest may counsel, advise, recommend, entreat, and point out the true line of moral duty and *explain why one candidate should be preferable to another.*" Or, la Cour Suprême *nia formellement au prêtre le droit d'indiquer un individu ou un parti politique comme entaché d'une erreur religieuse.*

Puis enfin la Cour de Révision, siégeant à Montréal dans la cause de Berthier, est venue contredire sur ce dernier point la Cour Suprême, et a maintenu que le prêtre *a le droit de déclarer un parti bon et de dénoncer l'autre comme mauvais.*

L'opinion émise par le juge Fitzgerald se trouve donc partiellement contredite et partiellement approuvée par les trois décisions canadiennes, qui se contredisent elles-mêmes sur des points importants, et conséquemment son autorité est plutôt diminuée qu'accrue par cette jurisprudence contradictoire.

La Cour de Montréal semble avoir compris qu'il lui fallait un précédent plus solide et plus raisonné pour servir de base à son jugement dans la cause de Berthier, et elle a cru le trouver dans l'argumentation du juge Routhier sur l'élection de Charlevoix.

Mais nous regrettons de constater qu'elle a dénaturé—sans le vouloir, sans doute—la pensée du juge Routhier.

Dans la cause de Charlevoix, les prêtres incriminés n'avaient pas refusé, ni menacé de refuser les sacrements ; ils avaient seulement exprimé l'opinion théologique que "voter en tel sens, était un péché."

M. le juge Routhier, saisi de cette cause, et faisant la critique de l'opinion du juge Fitzgerald, disait :

"Il est bon de faire observer en outre qu'au point de vue de la loi électorale il y a une grande différence entre le refus ou la menace

de refus des sacrements, et l'expression de l'opinion théologique que voter en tel sens est un péché.

" En effet, pour qu'il y ait intimidation, il faut que celui qui commet cette offense prive ou menace de priver l'électeur d'un bien dont il dispose. Or les sacrements sont des biens spirituels dont le prêtre dispose suivant certaines règles que l'Eglise lui a tracées. Quand le prêtre refuse les sacrements à un électeur à cause de son vote, je comprends donc qu'un juge *qui se croit compétent en matière spirituelle* puisse dire qu'il y a là intimidation.

" Mais quand le prêtre dit simplement qu'il y aurait péché à voter en tel sens, il ne prive pas et ne menace pas de priver l'électeur d'aucuns biens spirituels dont lui, prêtre, dispose. Il ne peut par lui-même constituer une personne en état de grâce ou de péché. Il exprime donc seulement une opinion de théologie morale qui peut être vraie ou fausse.

" Mais ni le juge Fitzgerald ni moi ne sommes compétents à décider qu'elle est fausse. Il va sans dire que nous n'avons pas davantage le droit ni le pouvoir de contrôler l'administration des sacrements et de décider que quelqu'un en est digne ou indigne. Toute la différence que j'ai voulu faire entre les deux cas, c'est que dans celui de refus des sacrements il y a du moins *dans l'ordre spirituel* cette privation de biens qui *dans l'ordre temporel* constituerait l'influence indue; tandis que dans l'autre cas je ne vois *pas même dans l'ordre spirituel* cet élément constitutif de l'offense."

Cette distinction est parfaitement claire et l'on comprend très bien l'application que le savant juge en faisait à la cause de Charlevoix.

Mais au lieu de la citer en entier, M. le juge Johnson n'en cite que quelques lignes qu'il fait précéder et suivre d'observations qui en changent complètement la portée.

En effet, la citation incomplète est précédée de l'affirmation suivante qui est entièrement inexacte : " quant à l'influence indue et à ce qui la constitue le savant juge Routhier a soutenu précisément ce que nous soutenons maintenant." Et M. le juge Johnson ajoute :

" Le doute qu'entretenait le savant juge regardait le pouvoir du tribunal laïque, non le caractère légal de l'acte que la preuve a établi dans la cause précédente.

" Depuis le jugement de la Cour Suprême dans la cause de Charlevoix, nous n'éprouvons plus la même difficulté que le juge Routhier, relativement à la juridiction, et nous ne pouvons douter sur la loi et la raison de sa description de l'acte."

Ces paroles de M. le juge Johnson laissent croire qu'il n'y a de divergence entre le juge Routhier et lui que sur la question de jurisdiction, et que cette question a été tranchée

par la Cour Suprême, mais qu'ils sont d'accord sur le caractère légal de l'acte qui constitue l'influence indue. Tout cela est plein d'obscurités et d'inexactitudes.

De ce que M. le juge Routhier admet "que dans le cas de refus des sacrements il y a *dans l'ordre spirituel* cette privation de biens, qui *dans l'ordre temporel* constituerait l'influence indue," M. le juge Johnson conclut que son collègue reconnait dans ce cas l'offense et son *caractère légal.*

Mais c'est précisément ce que le juge Routhier repousse énergiquement. Il nie l'offense *dans l'ordre temporel*, et s'il l'admet *dans l'ordre spirituel* il a bien le soin de démontrer que notre loi électorale ne peut pas être étendue à cet ordre spirituel. *Au point de vue légal* il nie donc absolument l'offense.

De même il ne met pas seulement en doute sa compétence *en matière spirituelle*, mais il la nie formellement ; et nous ne croyons pas que la Cour Suprême ait entendu décider le contraire et conférer au juge laïque une juridiction spirituelle.

Au lieu de servir d'appui au jugement de Berthier, l'arrêt du juge Routhier en est au contraire la contre-partie.

Pour terminer cette longue étude, et permettre à nos lecteurs de se former une opinion sur cet intéressant débat, nous dirons en le résumant :

L'interprétation de notre loi électorale par nos tribunaux, à l'égard des droits du clergé dans les élections, n'est réellement appuyée que sur l'opinion du juge Fitzgerald, et elle entraîne des conséquences désastreuses que nous avons indiquées.

Notre interprétation, au contraire, est conforme à la raison, à la justice, et aux règles générales d'interprétation des lois ; elle est favorable à la liberté religieuse et elle s'appuie sur un arrêt du juge Routhier, renversé mais non réfuté, et sur l'opinion de jurisconsultes catholiques les plus éminents de France.

Nous avons l'espoir que nos légistes n'abandonneront pas l'étude sérieuse de cette question et qu'un jour — qui n'est pas très éloigné — une jurisprudence plus éclairée interprètera et appliquera notre loi électorale dans un sens plus conforme au droit naturel, à la justice et à la vraie science sociale.

JUS.

Essai sur la littérature allemande.[1]

Suite (2).

II

Au moment où éclata la Réforme, de grandes découvertes illustraient la nation allemande, et mettaient en relief la puissance de ses facultés, sa persévérance dans les recherches, sa force, sa fécondité dans l'invention. Au XIVe siècle, le moine Schwartz avait inventé la poudre à canon. Des religieux allemands avaient, au fond de leurs cloîtres, fait faire d'immenses progrès aux mathématiques, à l'astronomie, à la physique. L'imprimerie, cette gloire du XVe siècle, était sortie du sein d'ateliers allemands. Tout annonçait dans cette nation, si richement douée, une ère de grandeur intellectuelle.

Tout à coup, un grand déchirement s'accomplit dans les croyances religieuses et dans l'économie morale du pays. Un moine saxon, Martin Luther, en s'insurgeant contre le Saint-Siége, donna le signal d'une révolution qui bouleversa l'Allemagne, arrêta son développement intellectuel en pleine floraison, la couvrit de ruines et de morts, et la voua pour plusieurs siècles à la faiblesee, à la division, et par suite à l'intervention et à la conquête étrangères. Dans le domaine de la pensée, les conséquences de ce nouveau régime furent le renversement du principe d'autorité, de la tradition et l'application du droit d'examen, de la critique raisonneuse à toutes les notions ; l'esprit ne se sent plus dominé et guidé par une loi fixe, indiscutable, protégée par le respect et l'assentiment unanimes. Il devient son propre maître et son

---

[1] Cette étude a été donnée en conférence à l'Université Laval de Québec, au printemps de 1880.

[2] Voir les livraisons de février et de mars 1881.

juge, il passe au rang de législateur. Chaque individu se crée sa foi selon ses besoins ou ses instincts ; on peut déjà prévoir que l'ensemble ira se perdre dans un vague panthéisme, dont l'humanité déifiée sera le dernier mot. Les écoles philosophiques de Schelling, de Schopenhauer, proviennent en droite ligne de Luther, et réclament du reste sa paternité.

En politique, dans la vie civile, un fait domine tous les autres, c'est la confiscation des biens énormes, possédés par les clergé et les principautés ecclésiastiques, par les souverains et les grandes maisons féodales. Les intérêts créés par cette monstreuse spoliation, dominent les consciences, imposent les apostasies aux populations et tuent dans les âmes le patriotisme ainsi que l'image du droit. C'est l'usurpation qui se proclame sainte, inviolable ; on voit le prêtre, dépositaire infidèle, s'appropriant les biens confiés à sa garde, réclamant pour son titre le respect et le dévouement. Quel abaissement pour la morale, et quel désordre devait envahir les intelligences aux prises avec de pareils spectacles !

Il est impossible de se figurer une époque plus calamiteuse que le siècle inauguré en Allemagne par l'insurrection spirituelle de Luther. La guerre civile en est la conséquence immédiate, puis la guerre sociale ; les paysans soulèvent et sont écrasés en Alsace ; on voit des hallucinés, des faux prophètes, comme Jean de Leyde, fanatiser les multitudes, s'installer dans des palais, et s'y livrer, la bible à la main, à toutes les débauches, en répandant au loin l'incendie, l'assassinat et le pillage. Puis, quand les passions sont arrivées à leur paroxysme, on voit éclater cette guerre de trente ans, qui ruine les villes les plus florissantes, saccage et dépeuple la Bohême, la Saxe, le Palatinat, livre l'Allemagne entière à la brutalité de soldats à moitié sauvages, et finit par la placer presque toute entière sous la dépendance et sous la vassalité de la France. Vassalité politique, car les rois de France deviennent les protecteurs officiels de tous les princes secondaires contre l'autorité impériale ; ils imposent leur médiation, leur arbitrage dans tous les litiges. Ils donnent et retirent des territoires, et finissent par être plus souverains en Allemagne que l'Empereur même. Vassalité morale, car

la littérature et l'art français font invasion en Allemagne et s'y établissent. L'Allemagne reconnait leur prépondérance ; elle abdique son génie pour se réduire à l'imitation servile de poètes et d'écrivains étrangers. C'est en France qu'elle va chercher des modèles, non seulement en littérature, mais dans les beaux arts, les modes, le bon ton et les manières. Chaque cour, petite ou grande, s'efforçait de reproduire les splendeurs de Versailles. Nos auteurs étaient lus, admirés, imités partout où l'on se piquait de son goût et de savoir. Souvent même le fanatisme de cette imitation était poussé jusqu'à l'abandon et à la proscription de l'idiôme national, qu'on traitait de barbare. C'est ainsi que Frédéric le Grand fit régner presqu'exclusivement l'usage de la langue française à sa cour ; lui-même écrivit, en français, des poésies que Voltaire corrigeait, et plusieurs volumes de mémoires. Ses familiers étaient des philosophes et des auteurs venus de France. Quant aux littérateurs allemands, il les méprisait et se glorifiait même de les ignorer.

Rien de contagieux comme l'exemple des princes et des grands du monde. De nos jours, leur influence sur les arts, sur la littérature est encore sensible. Il y a deux cents ans c'était une domination incontestée. Eux seuls avaient des goûts délicats ; eux seuls pouvaient donner des faveurs, des pensions ; le poète, l'artiste était obligés de leur plaire. sous peine de mourir de faim. Il est donc naturel que les écrivains allemands se soient précipités, à la suite des cours, dans l'imitation française. Cette mode fut, pendant tout le XVIIIe siècle, une sorte de monomanie, Les uns faisaient de lourdes tragédies à l'imitation de Corneille et de Racine, d'autres s'évertuaient dans le madrigal ou dans le sonnet ; un certain Harsdorffer imitait l'hôtel de Rambouillet et essayait d'en acclimater le jargon prétentieux et sentimental en Allemagne. La France avait ses bergers du Lignon, Harsdorffer fonda l'ordre des bergers de la Pegnitz. Un autre écrivain, Lohenstein, imitateur de Scudéry, écrivait roman intitulé : "Histoire politique, amoureuse, et héroïque du vaillant chef Arminius et de la très illustre Thusnelda," travestissant le héros germanique en paladin amoureux et en petit maître de ruelle, et Thusnelda sa femme, en

coquette précieuse, habile à discourir sur les nuances et les délicatesses du parfait amour. Toutes ces productions étaient artificielles, dépaysées sur le sol allemand, et stérilisaient la sève nationale au lieu de l'activer. L'inspiration, la faculté, inventive désertaient de plus en plus les poètes ; pour les remplacer, on a recours aux formules et aux procédés, comme pour donner à la poésie des ailes mécaniques. Un certain Auguste Buchner compose un guide du poète où il circonscrit les auteurs dans le genre descriptif et dans le domaine du raisonnement. Un autre émule de Boileau, Treuer, va plus loin. Il rédige un Lexicon poétique, pour épargner aux écrivains la peine de composer et même de penser, en leur fournissant un bagage tout préparé de phrases, d'idées et d'expressions poétiques. Il y met, par ordre alphabétique, tous les mots qui peuvent être employés en poésie il y ajoute les épithètes, les synonymes, les périphrases ; c'est un véritable Gradus qui fait de l'imagination une superfluité gênante pour le poète. Grâce à ces manuels, la littérature se confine dans un petit cercle de pédants prétentieux, sans horizon, sans portée, et tournant le dos au public. La langue allemande tombe dans un profond discrédit, et devient si méprisée en Europe, que les plus grands esprits l'abandonnent. Le célèbre philosophe Leibnitz, après avoir essayé de l'idiome national pour écrire ses ouvrages philosophiques, crut devoir employer le latin, puis le français. Les Allemands modernes sont impitoyables pour cette époque d'abaissement et de paralysie nationale ; ils la flétrissent du nom de Zopfzeit, ou règne des perruques.

III

C'est vers le milieu du siècle dernier que le génie allemand rompit ses entraves, et, revenant à ses aptitudes naturelles, retrouva sa hardiesse, sa force inventive et sa richesse d'imagination. Cette émancipation, à vrai dire, ne fut pas spontanée. Elle fut précédée et provoquée par celle de l'Angleterre qui, depuis Shakespeare et Milton, avait pris l'initiative des témérités séditieuses en littérature, et se maintenait en révolte permanente contre l'art, la philosophie,

la politique et les modes françaises, c'est-à-dire contre la discipline généralement établie et reconnue en Europe. Il faut rendre cette justice aux Anglais, qu'ils furent les premiers à réagir contre l'emphase et cette solennité fatigante qui reproduisait dans le domaine de la pensée l'étiquette et la monotonie de Versailles. Les premiers, ils étudièrent la nature humaine en dehors des cours et des grandeurs princières, et par des peintures prises dans la vie bourgeoise, ils rafraîchirent les yeux fatigués de rois, de courtisans et de grands personnages. C'est ainsi que leurs romanciers Richardson, Goldsmidth, ouvrirent des horizons tout nouveaux, et firent une véritable révolution en littérature par les romans de Grandison, de Clarisse Harlowe, du vicaire de Wakefield. Ce fut une immense surprise, une véritable révélation pour l'Europe : pour la première fois, on trouvait dans les événements, dans les caractères de la classe moyenne l'intérêt, l'émotion, les effets de pathétiques, qui jusqu'alors avaient paru le privilège exclusif des rois et des grands. Arracher à l'âme ses secrets, dépeindre ses douleurs, ses déchirements, faire vibrer le clavier humain dans ses profondeurs n'était donc plus l'apanage des poètes de cour ; chacun pouvait ambitionner cette gloire, dans la sphère et la condition la plus humble, en s'inspirant de la nature et des sentiments. Le sentiment, tel fut aussitôt le mot d'ordre, la devise de la nouvelle littérature ; et les chevaliers, les héros, les Artamène et les Cyrus disparurent pour faire place à l'Homme sensible, ce type singulier qui représentait il y a cent ans l'idéal de la perfection. L'homme sensible admire le Créateur dans ses œuvres ; il s'attendrit, il verse des larmes en face des torrents, des forêts et des précipices ; il a des extases en face d'un insecte ; philosophe émancipateur, il flétrit les despotes, sans dédaigner leurs pensions ; il professe une sainte horreur pour les distinctions sociales, fulmine contre les grands et les puissants du monde, tout en dînant chez eux ; il envie le bonheur des chaumières, mais se garde d'y loger ; il admire les hommes des champs, leurs vertus rustiques, et les oppose à la corruption des grandes villes. Que dis-je ? Les paysans sont encore trop civilisés à ses yeux ; il leur préfère infiniment le sauvage, l'homme primitif.

Mais c'est surtout la morale qu'il régénère en l'affranchissant des prescriptions et des maximes anciennes, qu'il traite de superstitions et de préjugés. Son guide, sa boussole infaillible, c'est le sentiment ; l'impulsion de son cœur est pure et généreuse. Pourquoi y résisterait-il ? En s'examinant lui-même, il ne découvre aucune inclination perverse ; au contraire, il se reconnait bon, humain, généreux, tendre, bienfaisant. Son ambition est noble, il accomplit en pensée toutes sortes d'actions sublimes ; il rêve le bonheur des hommes, le règne de la justice et de la paix universelles ; il se fait à lui-même tout le bien qu'il voudrait faire à l'humanité. Tel est l'homme sensible du XVIIIe siècle, type plein de contradictions de faiblesses et de ridicules ; il a du moins de grands avantages sur le héros artificiel qu'il a remplacé. Ce n'est plus un automate théatral, c'est la personnification vivante de nos idées, de nos illusions, de nos aspirations vagues et désordonnées ; nous, nous retrouvons en lui tels que nous sommes, ou tels que nous voulons être dépeints ou poétisés, et c'est pour cela qu'il nous intéresse.

On comprend combien cet idéal devrait faire fortune en Allemagne, au milieu d'esprits mécontents, exclus des grandes ambitions et refoulés sur eux-mêmes. Ce fut la mort des tragédies en perruque poudrée, un réveil pour les imaginations engourdies par l'atmosphère asphixiante des petites villes et des principautés secondaires. Un grand nombre d'esprits ardents, aventureux, s'élancèrent dans cette voie. La plupart sont oubliés aujourd'hui. Quelques-uns ont produit des œuvres durables et se sont acquis une place glorieuse dans le panthéon littéraire de l'Allemagne. Les principaux sont Lessing, Klopstock, Wieland, Winkelmann ; deux d'entre eux enfin ont doté leur patrie de chef-d'œuvre acclamés par l'Europe entière, ce sont Schiller et Gœthe. Parlons d'abord des premiers.

Le plus ancien, pour suivre l'ordre chronologique, Gotthold Ephraïm Lessing, naquit en Lusace, à Kamenz, en 1729. Son père était ministre protestant. Destiné lui-même à l'état ecclésiastique, il quitta de bonne heure la théologie pour la littérature, composa des fables, des poésies assez froides et s'adonna surtout à la critique et à l'étude du théâtre C'était

un esprit acerbe, passionné pour la lutte, et poursuivant sous toutes les formes une seule idée : la guerre à l'influence française, à l'esprit et à l'art français. Ses fables sont écrites en prose pour détrôner celles de La Fontaine, pour démontrer la supériorité d'Esope sur le fabuliste français. Mais cette tentative ne fut pas heureuse. Les fables de Lessing sont lourdes et dénuées de grâce ; ce sont des discussions sarcastiques, généralement terminées par une épigramme. Les productions fugitives ne procurant à l'auteur que des ressources précaires, il se fit directeur de théâtre à Hambourg, et pour satisfaire au goût régnant de l'époque, il se voyait, à son grand regret, obligé de faire jouer à ses acteurs des pièces puisées dans le répertoire français. Il conçut alors le projet de réformer lui-même son public et composa dans ce but son plus célèbre ouvrage : *la Dramaturgie*, pamphlet incisif, dans lequel il formule et motive ses griefs contre le théâtre françaiè. C'est un véritable réquisitoire contre le goût, l'esprit et l'influence de notre nation. Les Français, dit Lessing, n'ont pas la profondeur de sentiments qui caractérise les races germaniques. Ils n'aiment pas, comme nous, la nature, les forêts, le silence, la solitude, la méditation. La vie d'intérieur, avec sa monotonie si favorable à l'étude et à la liberté d'esprit, leur semble ennuyeuse et dénuée d'intérêt. Il leur faut des réunions, des tournois d'esprit où les regards, les sourires des femmes stimulent la vanité des hommes et les maintiennent dans un état factice de surexcitation et d'ivresse. C'est dans ce milieu qu'est née la poésie française, en Provence par les cours d'amour, à Toulouse par les jeux floraux.

Au XVIIe siècle, c'est l'hôtel de Rambouillet, présidé par les précieuses, qui forme Corneille ; c'est la cour de Louis XIV qui domine Molière et Racine ; enfin c'est Versailles, c'est Trianon, ce sont les salons de Paris, les petits soupers, les marquises philosophes qui régissent la scène française au XVIIIe siècle, et qui la rendent à la fois pompeuse et frivole, déclamatoire et guindée, polie, raffinée, galante à l'image de ses aristarques. Sa grande affaire, ce n'est pas la peinture des sentiments ou des mœurs, ce sont les tirades, les dissertations, les déclarations d'amour, les attitudes de héros, les

soupers, les larmes, les attendrissements des princesses. Tout cela est brillant, élégant, noble, olympien, mais ce n'est pas la nature humaine avec son organisation si complexe, ses passions multiformes, qui franchissent à tout instant les barrières sociales ; avec ses élans imprévus de rudesse et souvent même de trivialité. Sommes-nous de purs esprits, des séraphins, ou des créatures terrestres, dominées, troublées à tout instant par des exigences du corps ou par des incidents matériels ? Eh bien ! dans la tragédie française, le monde physique ne joue aucun rôle ; les accidents ou les besoins matériels sont exclus comme des rustres ou des mal-appris, indignes de figurer en bonne compagnie. Les héros ne mangent ni ne boivent, ils ignorent la faim, la soif, les infirmités et les maladies. Ce sont donc des êtres psychologiques, de pures abstractions. Le décor est à l'unisson : c'est toujours un palais ou le frontispice d'un temple ; comme perspective, une rangée de colonnes. Un fauteuil, une table y sont des anomalies, des témérités. Jamais il n'y pleut, il n'y tombe de neige ; les raffales de vent, la fauve lueur des éclairs, les montagnes, les précipices, toutes ces perspectives si poétique, si saisissantes pour le spectateur y sont inconnues. L'esprit et l'œil sont perpétuellement à la gène par l'invraisemblance des situations et l'uniformité incolore des aspects. A l'Allemagne, la mission de secouer cette servitude, de réconcilier l'art dramatique avec la nature, de lui rendre la vie, le souffle et l'inspiration !

Les Français ont donc, suivant Lessing, appauvri le clavier donné au poète par le Créateur, en lui retirant les notes les plus riches et les plus vibrantes.

L. A. Lefaivre.

(*à continuer*).

Les Sociétés Secrètes et la Révolution.

[*Suite*] (1)

IV

LA RÉVOLUTION UNIVERSELLE ET PERMANENTE.—LA GUERRE A L'ÉGLISE.

Nous avons déjà dit que le but avoué des loges a été d'introduire la Révolution non seulement en France, mais chez tous les peuples de l'Europe, et dans l'univers entier.

La maçonnerie rêve la République Universelle. Elle veut, d'après les déclarations emphatiques de ses adeptes, détruire toutes les monarchies, bien plus " renverser toutes les frontières, abolir toutes les nationalités, en commençant par les plus petites pour ne faire qu'*un seul Etàt*, effacer toute idée de patrie, rendre commune à tous la terre entière, abolir tout, briser par la ruse, par la force, tous les traités, tout préparer pour une vaste démocratie."

Voyons comment les sectaires ont travaillé pour atteindre ce but.

La France, ayant une fois goûté du fruit fatal, le présenta aux autres nations. Sous la direction des loges, elle se fit le coryphée de la révolution. C'est pour la Révolution qu'elle combattit : c'est par la Révolution qu'elle triompha.

" Par ses ramifications universelles, dit l'auteur des *Sociétés Secrètes*, la secte maçonnique était en mesure de paralyser partout la coalition des rois et de faciliter par la trahison générale le succès des armées révolutionnaires."

Dès le commencement un manifeste maçonnique avait été envoyé à toutes les loges étrangères, les *sommant* d'aider la révolution par tous les moyens. Des documents irréfutables nous montrent les affiliés répondant partout à cet ordre, qui n'était rien autre chose qu'un appel à la trahison. Les armées de la République pouvaient sans crainte envahir l'Allema-

(1) Voir la livraison de Mars 1881.

gne, l'Autriche, l'Italie. Partout il y avait des frères prêts à leur ouvrir les portes (1).

Napoléon Ier fut l'instrument de la Révolution ; il la défendit et la propagea par tous les moyens. M. Thiers rapporte ces paroles de Napoléon après l'assassinat du duc d'Enghien : " On veut détruire la Révolution, en s'attaquant à ma personne. Je la défendrai, *car je suis la Révolution moi, moi.* On y regardera à partir d'aujourd'hui, car on saura de quoi nous sommes capables "

Le Père Deschamps cite un grand nombre de faits établissant que Napoléon était affilié à la franc-maçonnerie et qu'il en professait les doctrines anti-chrétiennes.

Les maçons constatent que l'empire fut la période la plus brillante de la franc-maçonnerie, Joseph-Bonaparte était grand-maître de l'ordre, Joachim Murat, second grand-maître adjoint ; Eugène de Beauharnois, Cambacerès, une foule de généraux occupaient les hautes dignités de la secte.

L'appui que les loges prêtaient à l'empire s'explique facilement par cette raison que l'empire, aussi bien que la république, aidait à la diffusion de la franc-maçonnerie. Les conquêtes des armées françaises eurent pour effet de répandre les principes maçonniques et révolutionnaires en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Espagne. Ce fut pour ces nations un mal plus grand que les défaites les plus sanglantes. L'enlèvement du Pape, et les sacrilèges commis pendant les guerres d'Italie et d'Espagne montrent les dispositions des chefs et des soldats à l'égard de la religion.

Les sociétés secrètes ne pouvaient voir d'un bon œil le retour des Bourbons. Aussi s'employèrent-elles de toutes leurs forces à les renverser.

La Révolution de 1830 fut l'œuvre de la Charbonnerie, fille de la Maçonnerie. Un membre de l'ordre des *Nouveaux Templiers*, M. d'Asweld, disait en parlant de ces sectaires :

" Une seule haine remplit leur cœur : celle des *Bourbons* et des *Jésuites* : elle se tempérait de mépris, et sommeilla plusieurs années ; mais, au jour de l'oppression, elle éclata

(1) M. Léon Pagès a récemment démontré de la manière la plus évidente que la victoire de Valmy ne fut que le résultat d'un marché honteux conclu entre les francs-maçons qui gouvernaient la France, et le duc de Brunswick, généralissime des armées coalisées, et *grand-maître de tout l'ordre maçonnique.*

comme la foudre. Après quoi leur irritation s'est calmée, et a fait place au besoin de travailler avec persévérance au but que se proposent toutes les fractions du temple : l'affranchissement absolu de l'espèce humaine. une guerre à mort contre le despotisme religieux ou politique, de quelque couleur qu'il puisse se parer."

Les sociétés secrètes ne s'écartent pas, comme on le voit, du plan tracé par Weishaupt. Ce qu'elles veulent, c'est le renversement de tout gouvernement, c'est la révolution universelle.

Et elles savent parfaitement par où commencer. Elles savent que pour détruire les souverainetés temporelles ; il leur faut d'abord détruire l'Eglise catholique, boulevard de l'autorité civile aussi bien que de l'autorité religieuse.

Les membres de la Haute-Vente, rédigeant leur plan d'attaque, écrivaient : " Ne conspirons que contre Rome. Il faut décatholiciser le monde."

On sait comment Palmerston, chef suprême des sociétés secrètes, et les ministres franc-maçons des nations européennes adoptèrent, vis-à-vis de l'Eglise, un système d'opposition et d'oppression qui devait aboutir à la ruine du pouvoir temporel du Pape. La révolution de 1848 et l'exil de Pie IX à Gaëte furent l'œuvre des sectes, que le Souverain Pontife, à l'exemple de ses successeurs, venait d'anathématiser.

Mais tout en dirigeant ses principales attaques contre Rome, la Franc-maçonnerie ne restait pas inactive dans les autres pays Cette même année 1848 voyait la révolution de février, et la chute de Louis-Philippe, qui avait voulu interdire aux militaires de s'affilier aux loges. En même temps des soulèvements terribles avaient lieu à Vienne, à Berlin, à Milan, à Parme, à Venise, partout, sous l'inspiration et sous l'action des sociétés secrètes. Aussi Lamartine, répondant, au nom du gouvernement provisoire, aux félicitations du suprême conseil du rite écossais, disait-il :

" Je suis convaincu que c'est du fond de vos Loges que sont émanés, d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour, et enfin en pleine lumière les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde

la seconde, et j'espère, la dernière représention, il y a peu de jours."

On le voit, Lamartine admirait le mouvement révolutionnaire, mais il espérait qu'on n'y reviendrait pas. C'était se montrer bien bourgeois, pour un poète, et bien naïf, pour un homme d'état. Comme si la Révolution pouvait jamais être satisfaite !

Le second empire fut encore plus que le premier favorable aux menées maçonniques, puisqu'il n'exista qu'en vertu de la volonté des loges, et sous la condition expresse que l'empereur mettrait au service de la Maçonnerie toutes les forces de la France. Cependant, oubliant ses serments, Louis Napoléon hésita à déclarer la guerre à l'Autriche, pour le profit de la Révolution. On sait comment les bombes d'Orsini l'y décidèrent.

L'envahissement des états Pontificaux, la conquête du royaume de Naples, la ruine des gouvernements de Parme, de Toscane et de Modène, tout cela s'accomplit par l'action de la maçonnerie, sous la direction de Palmerston, de Cavour et de Mazzini, avec la coopération de Garibaldi et la complicité de Napoléon III.

Les révélations de Carletti, agent de Cavour, qui ont été publiées après sa mort, et qui n'ont jamais été démenties, nous font connaître et les odieuses machinations auxquelles eurent recours les puissances hostiles à l'Eglise, et les atrocités dont se rendirent coupables les agents de la révolution. Ainsi Carletti a révélé qu'on avait fait entrer dans l'armée pontificale un grand nombre de traîtres, qui ne remplirent que trop bien leur rôle infâme. Il affirme que Pimodan fut assassiné par l'un de ces misérables qui placé derrière lui lui tira à bout portant un coup de fusil. Il constate enfin les massacres, les actes de brigandage, les excès de tout genre accomplis par Garibaldi et les autres partisans de la révolution italienne.

D'accord avec elle-même, et fidèle à ses principes, la franc-maçonnerie prit fait et cause pour la Commune de Paris. Les maçons allèrent en procession, enseignes déployées, se poser en médiateurs entre les Versaillais et les insurgés. Ils adressèrent en même temps à leurs frères de France un

manifeste qui commençait ainsi : " Frères en maçonnerie et " frères compagnons, nous n'avons plus à prendre d'autres " résolutions que celle de combattre, et de couvrir de notre " égide sacrée la cause du droit. Armons-nous pour la " défense ! Sauvons Paris ! Sauvons la France ! Sauvons " l'humanité ! Paris, à la tête du progrès humain, dans une " crise suprême, fait son appel à la maçonnerie universelle, " aux compagnons de toutes les corporations "....

Le parti de l'ordre ayant triomphé, la maçonnerie travailla avec la complicité de M. Thiers, un maçon des plus hauts grades, à détruire l'élément conservateur dans la république, et à préparer l'avénement des radicaux. La *Franc-Maçonnerie au pouvoir :* c'est ainsi que l'auteur du livre : *Les Sociétes Secrètes* a intitulé le chapitre où il examine et le personnel et la politique du gouvernement républicain. " La qualité de Franc-Maçon, dit-il, est devenue presqu'indispensable pour occuper une position publique," et il prouve cet avancé en donnant une longue liste de noms, liste qui a dû s'accroître encore depuis la date oû elle a été publiée. Ainsi constitué, le gouvernement s'applique à déchristianiser la nation, en déchristianisant l'enseignement, œuvre éminemment révolutionnaire.

La Franc-maçonnerie n'a pas révolutionné que l'ancien continent. Depuis longtemps elle s'est implantée dans le Nouveau-Monde. Son influence funeste s'est fait sentir surtout dans l'Amérique du Sud, qui offre le spectacle de révolutions incessantes. Il y a quelques années, les loges signalèrent leurs opérations dans la république de l'Equateur par deux crimes atroces : l'assassinat du Président Garcia Moreno, coupable d'avoir voulu établir dans sa patrie un gouvernement catholique, et l'empoisonnement de l'archevêque de Quito, coupable d'avoir secondé l'infortuné président dans sa noble entreprise.

V

ÉTAT ACTUEL DE LA FRANC MAÇONNERIE—SON INFLUENCE.

Dans le chapitre de son introduction qui a pour titre : la *Franc-Maçonnerie et l'armée de la Révolution*, M. Jannet

fait le relevé des forces dont la secte dispose actuellement. Elle compte aujourd'hui dans le monde entier plus de 11,000 loges, ayant plus d'un million de membres *actifs*. Le nombre des membres *passifs*, c'est-à-dire, qui ont été reçus francs-maçons, mais ne fréquentent pas habituellement les loges, est beaucoup plus considérable. A cela il faut joindre les innombrables associations populaires de tout genre et de tout nom, qui sont sous l'influence et la direction plus ou moins directes, mais toujours réelles, des loges maçonniques (1).

La maçonnerie se recrutant en général dans les hautes classes, la position de ses membres et leurs richesses accroissent grandement son influence. Ajoutez à cela, dit M. Jannet, qu'elle dispose de la plus grande partie des journaux du monde (2). Avec de pareils moyens, et lors même qu'elle ne conspire pas et ne fait pas de révolution *formelle*, la Franc-Maçonnerie est toujours en état d'exercer une influence doctrinale immense. C'est aussi ce qui arrive. Ses rites, ses livres, les discours de ses maîtres et de ses vénérables constituent une propagande révolutionnaire continuelle et universelle. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire la première partie du livre *les Sociétés secrètes*, où sont exposées les doctrines maçonniques, telles qu'on les trouve dans les rituels, ainsi que la nature des principaux grades de la secte. Ce que l'initié apprend à tous les degrés, mais plus ouvertement à mesure qu'il avance, c'est la haine de l'Eglise et de la royauté. Ce que l'on prêche, c'est la destruction des gouvernements et de la propriété, *ces véritables péchés originels*, afin de ramener l'homme à l'état de nature, et de rétablir l'égalité et la liberté primitives ; ce que l'on proclame, c'est le principe que l'humanité est indépendante de Dieu ; c'est enfin l'athéisme avec tous ses corollaires anti-sociaux.

Les serments terribles que les affiliés sont obligés de

---

(1) La maçonnerie s'efforce d'amener à ses fins des associations qui de leur nature et dans leur principe semblent n'avoir avec elle aucun rapport. Mgr Fava raconte qu'ayant été nommé évêque de la Guadeloupe, il trouva que des confréries de femmes étaient affiliées à la Franc-Maçonnerie.

(2) Les Francs-Maçons répandent par milliers les livres et les brochures contenant l'expression de leurs principes. Parmi les écrivains qui travaillent pour la Révolution, il faut compter les romanciers populaires, MM. Erkmann et Chatrian.

prêter à chaque degré de l'initiation constituent une des grandes forces de la maçonnerie. Ils transforment des millions d'hommes en autant d'instruments aveugles, prêts à suivre les ordres d'un chef inconnu. Car, il importe de le remarquer, la direction suprême de la franc-maçonnerie n'appartient pas aux personnages, parfois illustres, que nous voyons occuper les hautes dignités de la secte. Henri Misley écrivait à ce sujet au Père Deschamps : " Je connais " un peu le monde, et je sais que dans tout ce grand avenir " qui se prépare, il *n'y en a que quatre ou cinq qui tiennent* " *les cartes.* Un plus grand nombre croient les tenir, mais ils " se trompent. " Et d'après le témoignage de M. Disraéli lui-même, il y a lieu de croire que ce sont les Juifs qui dirigent actuellement et la franc-maçonnerie et la révolution.

M. Gougenot-Demousseaux, cité par M. Jannet, dit aussi que les chefs réels de la maçonnerie, qu'il faut bien se garder de confondre avec les chefs nominatifs, vivent dans une étroite alliance avec les membres militants du judaisme, et fonctionnent dans la profitable et secrète dépendance des cabalistes israëlites.

VI

LE DERNIER MOT DES SOCIÉTÉS SECRÈTES—LE SOCIALISME, L'INTERNATIONALE, LE NIHILISME.

Cette unité de direction n'empêche cependant pas que la diversité des intérêts ne produise, au sein de cette ténébrexse association, une diversité de vues et d'intentions. C'est ce que M. Jannet a parfaitement expliqué, Il nous fait distinguer dans la secte deux éléments : l'un, *conservateur* à sa façon, c'est-à-dire voulant détruire toute institution religieuse ou monarchique, mais désirant aussi, *une fois au pouvoir*, conserver un certain ordre social, une démocratie avancée, mais régulière ; l'autre, entretenant des idées bien autrement radicales. Ce second élément, nous le trouvons chez les socialistes, dans les rangs de l'Internationale, et parmi les Nihilistes.

Il est facile de démontrer les relations étroites qui existent entre le Socialisme et la Franc-maçonnerie. Les principes

en ce qui concerne la religion, la morale, la famille, la propriété, l'autorité sont les mêmes. Qu'on lise les discours prononcés dans ces congrès de l'Internationale, sinistres réunions, qui semblent présidées par l'esprit du mal en personne, et qui rappellent le synode infernal décrit par Milton ; puis qu'on relise les écrits de Weishaupt. C'est la même idée, le même sentiment de haîne contre Dieu, contre l'Eglise, contre toute autorité, le même appel aux mauvais instincts de l'homme.

Le régicide, que les socialistes et les nihilistes veulent ériger à l'état d'institution sociale, est essentiellement conforme aux idées et aux *enseignements* de la secte maçonnique. Le Père Deschamps cite le récit suivant d'un maçon, adepte du 33e dégré du rite écossais :

" Pendant l'été de 1820, je fis, avec le professeur Charles Follenius (haut maçon berlinois, professeur de Sand et ami de M. Cousin) le voyage de Paris en Suisse. La conversation vint à tomber sur Sand et sur le meurtre en général. Je déclarai que je serais tout disposé à tuer un tyran, et j'ajoutai qu'immédiatement après je me poignarderais pour satisfaire à la loi du talion : *Qui tue doit être tué.* Follenius fit un pas en arrière et me dit d'un air courroucé : " Ferdinand, je te croyais plus de force d'âme. Pourquoi ne couperais-tu pas un morceau de pain avec le couteau qui t'aurait servi à tuer le meilleur des princes, et ne le mangerais-tu pas tranquillement ? Tous les moyens sont indifférents en eux-mêmes, et *un prince ne doit pas seulement mourir parce qu'il est mauvais, mais par cela seul qu'il est prince.*"

Bakounine, que l'on considère comme un des précurseurs du Nihilisme actuel, a écrit que le Révolutionnaire ne connait qu'une seule science, la *destruction*, qu'il méprise l'opinion publique, que pour lui tout ce qui favorise le triomphe de la Révolution est honnête ; tout ce qui entrave ce triomphe est immoral et criminel. Un autre socialiste russe, Hertzen, s'écrie :

Vive le chaos et la destruction ! Vive la mort ! Place à l'avenir !

C'est au moins parler franchement. L'assassin du czar Alexandre III, voyant le succès de sa criminelle entreprise,

aurait, dit-on, crié : *Vive le peuple !* Ce serait tout simplement de l'hypocrisie. Le révolutionnaire n'est pas l'ami du peuple. Rappelons-nous ce qu'écrivait Weishaupt : "Tout ce que nous disions contre les tyrans et les despotes n'était que pour vous amener à ce que nous avons à vous dire du peuple lui-même, de ses lois et de sa tyrannie. Ces gouvernements démocratiques ne sont pas plus dans la nature que les autres gouvernements." Et tout récemment M. Disraëli, dans son roman d'*Endymion*, n'a-t-il pas formulé cette opinion que les sociétés secrètes feront disparaître les institutions représentatives ?

Le révolutionnaire se servira bien des ouvriers et des paysans comme d'instruments pour réaliser ses profits d'ambition et de vengeance : et alors il fera sonner bien haut les mots d'*égalité* et de *fraternité ;* mais l'expérience du passé est là pour le prouver, ces belles théories sont vites sacrifiées aux intérêts de l'égoïsme et du despotisme. La Révolution, niant le droit divin et les devoirs de justice et de charité qui en découlent, ne reconnait plus que le droit de la force. Or, que deviennent les libertés populaires avec ce principe-là ?

Et la Révolution voudrait-elle procurer le bonheur au peuple qu'elle devrait s'avouer impuissante. Le Franc-maçon protestant Eckert, cherchant les causes du triste changement qu'il a remarqué dans le caractère et les dispositions du peuple en Allemagne dit que "la source primitive de ces maux est la Franc-maçonnerie, dont les doctrines, en niant toute révélation divine, ont remplacé la foi par un naturalisme abominable, se résumant dans la déisme le plus grossier et l'athéisme même.

Et, en effet, comment pourraient-ils faire le bonheur du peuple ces hommes qui veulent détruire la morale, la famille, la propriété, la religion ? Non encore une fois, ils n'ont pas droit de crier : Vive le peuple ! Leur devise, c'est le cri sauvage de Hertzen : Vive la mort !

Les relations qui existent entre le nihilisme et les autres formes du socialisme se prouvent du reste par des faits. Ne voyons-nous pas les francs-maçons et les révolutionnaires des autres pays, Garibaldi, Félix Pyat, Rochefort, leur

tendre la main, s'intéresser à leur cause, s'opposer à l'extradition du régicide Hartman, etc. ?

Oui, ils sont unis et ils s'entendent entre eux, car autrement comment se soutiendrait le sombre royaume dont ils sont les suppôts ? *Si autem et Satanas in seipsum divisus est, quomodo stabit regnum ejus ?* Si les sectaires d'aujourd'hui veulent aller plus vite en besogne que ceux d'hier, c'est en vertu de la loi du progrès. Arrière les réformateurs bourgeois, amis avant tout de leur bien être ! Place aux hommes nouveaux, aux socialistes, aux nihilistes qui représentent l'idée maçonnique et révolutionnaire dans toute sa portée, dans toute la force de son caractère satanique, déjà compris et dénoncé par de Maistre, mais aujourd'hui audacieusement révélé et mis à nu ! Regardez-les ! Ecoutez-les ! Et dites si devant vos yeux épouvantés il ne semble pas apparaître une vision des derniers temps !

Telle est l'impression qui s'empare de nous en lisant l'ouvrage du Père Deschamps et de M. Claudio Jannet, ouvrage auquel on a si judicieusement donné comme sous-titre : *Philosophie de l'histoire contemporaine.*

Trois réflexions que cette lecture suggère naturellement à notre esprit serviront de conclusion au présent travail.

On se demande d'abord avec étonnement à quoi pensent les souverains qui non-seulement ne font rien pour réprimer les sociétés secrètes, mais prétendent entrer en accommodement avec elles, veulent en faire partie, et acceptent de bon cœur le rôle de dupe et le métier de trompe l'œil que les sectes leur réservent.

La seconde pensée est un hommage qu'on se sent, plus que jamais, porté à rendre à l'Eglise catholique, qui a su, dès le premier moment, comprendre les tendances funestes de la maçonnerie, ainsi qu'aux Souverains Pontifes qui l'ont courageusement frappée de leurs anathèmes, sans souci des persécutions auxquelles ils s'exposaient de la part des sectaires. Si la voix de l'Eglise était écoutée comme elle l'était dans les âges de foi, verrions-nous les gouvernements ainsi ébranlés, et la société en proie à des maux aussi graves, aussi profonds ?

Enfin cette étude nous inspire le plus vif sentiment

d'admiration pour les auteurs du livre *les Sociétés secrètes et la société.*

Cet ouvrage est certainement un des plus utiles qui aient été écrits à notre époque. C'est aussi un des plus remarquables, sous le rapport de la science historique aussi bien que de la science philosophique. Rien n'y est avancé qui ne soit appuyé sur des preuves nombreuses et irréfutables La démonstration est complète et lumineuse. Ceux qui étudient l'économie sociale et politique, ceux qui suivent la marche des événements contemporains devront lire ce livre, et l'avoir sous la main pour le consulter à chaque instant. Et nous, qui voulons vivre de la vie chrétienne et catholique, nous devons profiter de ces enseignements pour nous mettre en garde contre l'invasion des doctrines révolutionnaires, contre cette redoutable propagande maçonnique, qui se fait avec tant d'habileté et par des moyens si détournés. Loin de nous les œuvres de ténèbres : *abjiciamus opera tenebrarum !*

JOSEPH DESROSIERS.

Une paroisse canadienne-française

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

"L'histoire depuis cinquante ans n'est qu'une immense conspiration contre la vérité," a dit quelque part Châteaubriand. Quiconque a lu les annales des peuples ne sait que trop que l'illustre écrivain a eu cent fois raison de diriger cette accusation contre les historiens de son temps.. Il aurait bien pu la formuler d'une façon plus générale car, avant comme depuis son époque, la vérité a rarement été le principal souci des écrivains. Combien n'ont écrit que pour assouvir leur haine et perpétuer leur vengeance à travers les siècles; combien n'ont tenu la plume que sous l'empire des passions et des préjugés!

Il s'est pourtant rencontré de notre temps une école d'écrivains consciencieux, qui sortant des sentiers battus, se sont mis en tête de remonter aux sources, au lieu de se fier, comme cela se pratiquait depuis lontemps, uniquement aux récits de quelques historiens peu véridiques, Que de découvertes et que de surprises pour ces chercheurs dévoués avant tout à la vérité! Que de jugements modifiés depuis leurs travaux sur les hommes d'autrefois et les événements passés! Quelques figures ont perdu à la lumière nouvelle, d'autres ont changé de traits. Tel qui passait pour un monstre, nous semble maintenant un homme digne de l'admiration de la postérité. Bien des rois et des papes calomniés par leurs ennemis ont été réhabilités. Il est vrai qu'on a parfois tenté des réhabilitations impossibles comme lorsque M. Froude l'historien anglais plus fanatique que sincère, s'est efforcé de faire d'Henri VIII, condamné même par les écrivains protestants, un modèle de presque toutes les vertus.

Il semblerait que notre histoire à nous Canadiens ne fut pas susceptible de donner prise à "la conspiration contre la

vérité." Comment en effet serait-il possible de nous peindre, avec vraisemblance, sous de fausses couleurs ? Nous datons de deux siècles seulement ! Nos gestes sont racontés jour par jour dans les documents officiels, accumulés dans les archives de Paris, de Londres et de Québec. Il n'y a pas un fait important de notre histoire qui ne puisse être étudié à la lumière des récits de quelques témoins autorisés à parler ; pas une phase de notre ancien état social qui n'ait sa peinture ou son reflet dans quelque monument contemporain. Par malheur, si les pièces officielles, si les documents pour servir à l'histoire du pays abondent, ceux qui s'occupent de nous ne daignent pas toujours les étudier. Consulter ces pièces, compulser les archives, c'est un travail parfois rebutant ; cependant qui peut prétendre à la réputation de véritable et de véridique historien sans se mettre en rapport avec ces demeurants d'un autre âge ? D'aucuns préfèrent se contenter de quelques recherches superficielles pour se donner une apparence de vérité et laisser l'imagination suppléer aux lacunes du côté des recherches.

C'est le procédé qu'a suivi à notre égard un écrivain de talent qui a gagné dans son pays un grand renom en s'occupant du Canada : nous avons nommé M. Parkman. Ce renom, il le mérite à plus d'un titre ; ses ouvrages *Pioneers of New France*, *Jesuits in America*, *Discovery of the Great West*, se recommandent à tous les amis des lettres par de grandes qualités de style qui font de M. Parkman presque le rival de Prescott. Pourquoi faut-il que cet écrivain qui en tant d'endroits se montre sympathique aux colons de la Nouvelle-France, fasse preuve dans son dernier ouvrage de tant d'injustice à leur égard ? Les jugements erronés qu'il porte sur l'ancienne colonie sont-ils inspirés par les idées religieuses de M. Parkman ; a-t-il voulu sacrifier aux préjugés de ses compatriotes, ou bien devons-nous attribuer ces jugements au manque d'études, au défaut d'informations ? Peut-être aux unes et aux autres.

Nous avions espéré qu'avec le temps et grâce à de nouvelles études qui lui devenaient plus faciles, car des hommes distingués de Québec se sont plu à lui indiquer les sources de notre histoire, nous avions espéré que les traces de

préjugés qu'on rencontre dans les premiers ouvrages tomberaient et feraient place à un sentiment élevé. Malheureusement il n'en a rien été ; nous croyons même que dans son dernier ouvrage *Old regime in Canada*, il y a recrudescence de préventions contre l'ancienne colonie française.

Cette façon d'agir, cette manière d'écrire l'histoire ne devait pas passer inaperçue au Canada : M. Parkman méritait une leçon et il l'a eue. Elle lui est venue, avec un rare à propos, d'un de ces hommes auxquels nous faisions allusion tantôt, qui ont facilité à M. Parkman l'accès de nos archives pour le mettre à même de corriger ce qui pouvait être chez lui erreur ou méprise. C'est M. l'abbé Casgrain qui s'est chargé de cette besogne sinon agréable, du moins très patriotique.

Sous le titre (1) que nous avons écrit en tête de ces lignes, notre estimable et savant concitoyen nous a vengés, en quelques pages, éloquentes des appréciations hostiles de M. Parkman. Nous devons en savoir gré à M. Casgrain. Malheureusement,son livre qui n'a pas été présenté au public avec tout le fracas de la réclame, n'a pas encore attiré l'attention qu'il mérite. *Une paroisse canadienne* compte parmi ce qui est tombé de mieux de la plume de M. Casgrain, à tous les points de vue. Il aurait dû être d'autant plus remarqué que les deux dernières années n'ont vu nos écrivains produire que fort peu de choses. Nous en avons été presque réduits à la littérature des journaux.

Dans son *Old regime*, M. Parkman avait à retracer la physionomie d'une paroisse canadienne au XVIIe siècle. C'était, ce semble, affaire facile pour un homme comme lui, fort versé dans notre histoire, ayant pour guides Garneau, Ferland et Faillon. Pour une raison ou pour une autre, il s'est écarté de la bonne voie. Il a rendu les rènes à son imagination qui lui a fait voir au Canada, à cette epoque, une série d'établissements plus barbares que civilisés, et le résultat a été le tableau que nous allons voir. La scène se passe à la Rivière-Ouelle, la dernière paroisse sur la rive droite du fleuve St-Laurent. M. Parkman tient le pinceau au moment

(1) *Une paroisse canadienne au XVIIe siècle*, Québec, Léger Brousseau, 1880.

où M. Morel, un missionnaire, descend de canot et voici ce qu'il nous représente :

" Des femmes à l'*aspect sauvage*, aux visages brûlés par le soleil, aux cheveux négligés, abandonnent leur ouvrage pour courir à la rencontre du curé ; un ou deux hommes les suivent d'un pas plus calme et avec un zèle moins exubérant, tandis que des enfants *à moitié sauvages*, les futurs coureurs de bois, *nu-tête*, *nu-pied et à demi-vêtus*, accourent et regardent avec étonnement et curiosité (1)."

C'est ce passage d'*Old regime* qui provoquant l'indignation chez M. Casgrain lui a fait écrire le livre qui est l'objet de ces lignes. M. Parkman a choisi la paroisse canadienne la plus éloignée à cette époque, pour donner à son tableau plus de vraisemblance. Croyez-vous que cette petite habileté effraie M. Casgrain ? Nullement ; il en est enchanté, au contraire, car cela lui fournira l'occasion de faire une preuve plus écrasante de la fausseté du tableau de l'écrivain américain. S'il établit que la Rivière-Ouelle, paroisse éloignée, isolée, était composée d'hommes instruits, civilisés, il aura démontré du coup que les paroisses plus rapprochées de Québec et de Montréal, n'étaient pas des établissements tenant plus de la bourgade sauvage que des villages civilisés. Et cette preuve, comme il l'a fait complète ! Et les faits qu'il accumule comme ils sont probants ! Personne parmi nous ne l'ignore maintenant ; nous avons dans les registres et les recensements du pays, des documents authentiques qui établissent d'une façon incontestable ce qu'étaient les colons du pays. Registres et récensements en mains, M. Casgrain fait le dénombrement de la population de la Rivière-Ouelle en 1681 ; et c'est ce qui sert de base à la première partie de sa réfutation. A tout seigneur tout honneur ; il nous présente d'abord M. de la Bouteillerie, seigneur, ancien officier du régiment Sallières ; il n'était au Canada que depuis dix-sept ans et à la Rivière-Ouelle que depuis neuf ans. A coup sûr, ce brillant officier qui avait passé à Versailles n'avait pas dû se transformer sitôt en sauvage. Les censitaires de M. de la Bouteillerie, au nombre de onze, étaient tous, moins trois, des immigrés venus de la Normandie, du Poitou et de l'Aunis. Leurs femmes venaient des mêmes provinces de

(1) *Old regime*, p. 342.

France ; l'une d'elles, Jeanne Sauvenier, avait été élevée à Paris, un centre passablement civilisé, au temps de Racine, ajoute M. Casgrain. Est-il permis de supposer que cette petite colonie composée de 62 personnes, dont nous venons de faire connaître l'origine, présentait l'aspect de ces personnes demi civilisées entrevues par M. Parkman ? Si le moindre doute s'élevait sur ce point, les anciens registres de la Rivière-Ouelle l'auraient bientôt dissipé. Ces registres " monuments de l'intelligence des missionnaires " nous présentent les signatures de ces colons qui font pitié à M. Parkman, et certes, ces spécimens de calligraphie sont de nature à faire rougir bien des signataires des registres de nos jours.

M. Parkman ne s'est point contenté de tracer des premiers colons de la Nouvelle-France un portrait aux tons aussi faux que fantaisistes. Il met en regard celui des colons américains, " tous des propriétaires sérieux, dit-il, dirigés par des gentilshommes et des théologiens. *Substantial yeomanry led by Puritan gentleman and divines.* " Si nous voulions chercher noise à M. Parkman, si nous voulions voir quelles ont été les origines de la démocratie américaine, nous aurions beau à nous venger ! Nous n'aurions qu'à ouvrir les historiens américains pour faire voir que tous les colons n'étaient pas tant s'en faut ni des *yeomen*, ni des gentilshommes. L'histoire de la colonisation des Etats-Unis n'aurait rien à gagner à une comparaison avec la nôtre. A côté de ces *yeomen* et de ces gentlemen en petit nombre, nous pourrions faire voir chez les fondateurs de la grande république, ce que l'historien Bencroft y a vu, " des êtres humains enlevés à Bristol, vendus comme esclaves " et expédiés en Amérique ; des criminels qui ayant à choisir entre la corde, la prison ou l'expatriation, préférèrent ce dernier châtiment, tandis que chez nous l'histoire nous montre les premiers colons choisis avec tout le soin qu'on apporterait à la formation d'une société d'élite.

Pendant que les colons de la Nouvelle-France vivaient dans une unité de vues et de croyances parfaites, guidés par le prêtre et le seigneur, ces deux colonnes fondamentales de l'état colonial français au XVIIe siècle, les futurs Etats-Unis étaient dévorés par le fanatisme religieux et l'ignorance ; la

persécution hétérodoxe de l'Angleterre avait traversé l'Océan et les persécutés d'outre-mer devenaient les persécuteurs en Amérique. On brûlait et on pendait des anabaptistes accusés de sorcellerie. "Les prisons, dit Bancroft, qu'on n'accusera pas de partialité, étaient pleines. On pouvait remarquer que.....pas un de ceux qui avaient fait des aveux et qui ensuite s'étaient rétractés, n'avait échappé, soit à la potence, soit à un emprisonnement, pour être jugé de nouveau. Le neuf d'août (1192), six femmes furent condamnées ; d'autres déclarations de culpabilité se succédèrent..... Le 22 septembre, huit personnes furent conduites à la potence. Parmi elles se trouvait Samuel Wardwell, qui avoua et fut pardonné ; mais saisi de honte et de repentir, il rétracta ses aveux et proclama hardiment la vérité ; sur quoi on le pendit, non pour sorcellerie, mais pour refus de reconnaître la sorcellerie. Marthe Cory fut visitée dans sa prison, avant son exécution, par Parris, accompagné de deux diacres et d'un autre membre de son église. Les archives de cette église rapportent que Marthe, puisant sa force en elle-même, repoussa "avec arrogance" ses persécuteurs, "qui prononcèrent contre elle la redoutable sentence d'excommunication." Mary Eusty, exposant avec calme l'imposture de ceux qui avaient choisi tant de victimes au sein de sa famille, sut allier le plus noble courage à la douceur de caractère, à la dignité et à la résignation. Mais le grand juge était convenu que tout ce qui s'était fait l'avait été justement, et "il se montra très-impatient d'entendre parler dans un sens tout différent."—Huit suppôts de l'enfer sont pendus, dit Noyes, le ministre de Salem, en désignant les huit corps qui se balançaient sur le gibet. Vingt personnes avaient été mises à mort du chef de sorcellerie ; on en avait amené cinquante-cinq, par la torture ou la terreur, à faire des aveux et à se repentir. A mesure que les accusations se multipliaient, les aveux se multipliaient aussi ; et à la suite des aveux venaient de nouvelles accusations. "La génération des enfants de Dieu" elle-même se voyait menacée de "devenir victime de cette réprobation....." Giles Cory, vieillard octogénaire, voyant que tous les accusés étaient déclarés coupables, refusa de se défendre, et se vit condamné à être pressé jusqu'à ce

que la mort s'ensuivit. Cette horrible sentence, usage barbare de la loi anglaise, reçut immédiatement son exécution."

Elle n'était guère tolérante, comme l'on voit, la *yeomanry* de M. Parkman (1). Et ces gentilhommes et ces théologiens, personne ne les accusera d'avoir soupçonné la liberté de conscience. On aime mieux se les représenter rédigeant les fameuses *blue laws*. Ce mouvement de fanatisme religieux, ces procès de sorcellerie se faisaient à l'époque choisie par M. Parkman pour peindre la société canadienne vers 1690. Mais quel était alors l'état de notre société? "Le peuple, communément parlant, dit Mgr de St-Valier, qui visita le diocèse de Québec en 1685 et 1686, est aussi dévot que le clergé m'a paru saint. On y remarque je ne sais quoi des dispositions qu'on admirait autrefois dans les chrétiens des premiers siècles; la simplicité, la dévotion et la charité s'y montrent avec éclat. On aide avec plaisir ceux qui commence à s'établir, chacun leur donne ou leur prête quelque chose, et tout le monde les console ou les encourage dans leurs peines."

Chez nous, pas de lois fanatiques, pas de guerre religieuse, pas de malheureux enlevés dans les villes de France vendus comme esclaves; chez nous, nulle trace à peine de l'esclavage noir qui a souillé si longtemps la civilisation américaine et à la base de notre mouvement colonisateur aucune de ces causes qui ont fait dire à l'historien américain que nous avons déjà cité : "L'histoire de la colonisation de notre pays est l'histoire des crimes de l'Europe."

Pour montrer avec quelle légèreté M. Parkman écrit notre histoire, il suffirait de citer ce qu'il dit de Mgr de St-Valier. Certes, le second évêque de Québec n'était peut-être pas exempt de certains légers défauts, bien petits lorsqu'on envisage la grandeur de son œuvre. Comme le fait remarquer M. l'abbé Casgrain, il a pu manquer d'habileté dans la poursuite de ses desseins, mais il n'est pas permis de mettre en doute ses saintes intentions ni son grand cœur qui l'a fait se sacrifier au bien-être, au salut de la colonie. Mgr de St-Valier était un de ces hommes animés de l'amour de Dieu,

(1) *Estat de l'Eglise de la Nouvelle-France.*

dévoués au salut de leurs semblables, qui vont droit au but et s'irritent des obstacles semés sur leur chemin. Ils sont tellement convaincus, qu'il n'entre pas dans leur esprit que leurs adversaires puissent avoir l'ombre du droit de leur côté. Cette ardeur pour le bien a entraîné Mgr de St-Valier dans des démêlés dont les affaires humaines sont rarement exemptes, mais qui n'ont nui en rien aux intérêts de la colonie. Elles ne l'ont pas empêché d'être, aux yeux de ses contemporains et de la postérité, un grand prélat, aussi remarquable pas sa sainteté que par son admirable esprit d'organisation. Certes, le fils de famille que sa naissance appelait à Versailles, et qui a quitté les splendeurs de la cour dour se consacrer au salut des âmes du Canada, n'était pas le prélat batailleur que M. Parkman a bien voulu voir. L'auteur d'*Old Regime* aurait pu remarquer d'autres traits de son caractère, car son œuvre restée debout jusqu'à nos jours dans des monuments qui semblent devoir être aussi impérissables que le Canada français en portent l'enpreinte, tandis que ces démêlés si importants aux yeux de M. Parkman qui n'étaient au fond que de petites misères humaines ont été oubliés du vivant de Mgr de St-Valier. M. Parkman a évidemment du goût pour les petites choses, l'anecdote et la chronique de l'histoire. Cette œuvre de Mgr de St. Valier est assez considérable pour qu'on en parle. Laissons sur ce point la parole à M. l'abbé Casgrain. Après avoir dit que de même que M. de Frontenac avait régularisé le système militaire, Talon et ses successeurs l'administration religieuse et que Mgr de St-Valier établissait la discipline ecclésiastique, complétant ainsi la triple organisation militaire, civile, religieuse sur laquelle reposait la Nouvelle-France, notre auteur continue :

"Toutefois, ce n'est là qu'une partie du bien qu'a opéré Mgr de Saint-Valier. Ses œuvres de charité ont égalé, si elles n'ont pas surpassé ses œuvres de zèle. Venu au Canada avec un riche patrimoine de famille, il s'en dépouilla avec une générosité et un dévouement au dessus de tout éloge, afin de subvenir aux besoins de son diocèse. Sa main était ouverte à toutes les nécessités ; mais, sans parler de ses aumônes particulières, il dépensa sa fortune à créer des œuvres qui, presque toutes, durent encore, et dont voici les plus importantes :

"1° Une fondation de 40,080 livres au Séminaire de Québec pour

l'entretien de six prêtres dans les missions sauvages les plus abandonnées ;

" 2° La construction du palais épiscopal qu'il légua à ses successeurs, et qui lui coûta plus de 80,000 livres ;

" 3° La fondation de l'Hôpital-Général, l'une des quatre grandes institutions de Québec qui, depuis deux siècles, ont répandu des bienfaits qui ne se comptent pas. Cette fondation est l'œuvre capitale de Mgr Saint-Vallier : il y consacra une somme de 60,000 livres. Il ne l'accomplit pas sans de grandes difficultés, qu'il s'attira en partie par les impétuosités de son caractère, et par un zèle qui n'avait pas toujours assez de tempérament ; mais ces difficultés n'ont eu qu'un temps, et l'œuvre est restée ;

" 4° La fondation des Ursulines des Trois-Rivières, qui, depuis ce temps, ont été la providence de cette ville. Il les dota de 30,000 livres ;

" 5° Une donation de 20,000 livres aux prêtres du Séminaire de Montréal ;

" 6° Une autre donation de 8,000 livres pour le soutien d'une école à Québec ;

" 7° Un don de 6,000 livres aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dames de Montréal.

" Le total des sommes dépensées au Canada par Mgr de Saint-Vallier s'élève à 600,000 livres, sur lesquelles 200,000 livres provenaient de son patrimoine de famille.

" Voilà, ou nous nous trompons fort, une carrière bien remplie et dont tout homme aurait droit de s'honorer. Les imperfections qui s'y montrent, et qui retombent autant sur l'époque que sur 'homme lui-même, ne sont que des ombres dans un bon tableau."

Parmi les *divines* et les gentlemen de M. Parkman, s'en trouvent-ils beaucoup qui aient fait autant pour ceux qu'ils " guidaient," que Mgr de St-Valier pour des ouailles ? Où sont leurs œuvres, nous aimerions à les connaître afin de pouvoir rendre hommage à la mémoire de ces hommes généreux ? Où sont chez nos voisins les institutions fondées au XVIIe siècle qui ressemblent à celles dont le second évêque de Québec a assuré l'existence ? Nous avons beau regarder de tous côtés, nous n'en trouvons point. L'injustice de M. Parkman est-elle assez flagrante ? Lui qui se pique de tant d'impartialité et qui parfois, dans ses premiers ouvrages, s'est incliné devant l'héroïsme de nos missionnaires, a-t-il voulu racheter, dans *Old regime*, cet excès de générosité ?

Si M. Parkman était de bonne foi, s'il a péché faute de connaissances suffisantes, nous le verrons bien par la suite de ses ouvrages. Mais en attendant, nous devons savoir gré à M. Casgrain d'avoir signalé d'une main si sûre et si ferme

les erreurs de l'écrivain américain. La leçon a été bonne ; puisse-t-elle lui profiter ! Malheureusement parmi les étrangers qui s'occupent de nous, il n'est pas le seul dont les jugements et les appréciations méritent d'être redressés. Il y a, non loin de Toronto, certain professeur, critique à l'emporte-pièce qui ne ménage guère les descendants de ces Français si maltraités par M. Parkman. On dirait qu'il a étudié notre histoire chez ce dernier. Il serait bon de refaire son instruction de ce côté. Cela l'empêcherait peut-être de frapper sur nous en aveugle. C'est pour celà que nous souhaitons vivement qu'on lui enseigne comme à M. Parkman qu'en histoire le brillant ne vaut rien sans le vrai et le solide.

A. D. Decelles.

LA CHIBERLI

ÉTUDE D'APRÈS NATURE

Suite (1)

V

Tous les ans il prenait un congé et allait la voir à V..... L'enfant se trouvait très heureuse auprès de son oncle, qui l'idolâtrait et était fier de la montrer à son bras, dans une ville d'eaux fréquentée par la fleur des pois de toutes les aristocraties. Edmée se développait admirablement dans tous les sens ; elle était belle comme un ange et avait de l'esprit comme un démon. Dès l'âge de douze ans, ses lettres étaient de vrais petits chefs-d'œuvre de raison supérieure et de douce malice féminine ; mais ce qui les distinguait par-dessous tout, c'était une noblesse de sentiment et une fierté stoïque tout à fait étranges chez un enfant de cet âge ; celle de sa figure n'était véritablement que le miroir de son âme, et quand son père venait la voir, il s'étonnait de trouver cette jeune Sévigné sautant à la corde avec un entrain, pour ne pas dire une fureur, tout à fait digne de sa mère osmanlie. C'étaient des séries sans fin de *doubles*, de *triples*, de *croisés*, de *vinaigre* et autres finesses de ce sport féminin. Ses cheveux, blonds comme les blés, s'ébouriffaient d'abord, puis rompaient leurs liens, se dénattaient et se répandaient en voile d'or tourbillonnant. Ses grands yeux bleus, si spirituels d'ordinaire, finissaient par prendre une expression farouche qui rappelait celle des derviches tourneurs, et elle sautait, sautait, jusqu'à ce qu'elle s'arrêtât un peu rouge, mais non essouflée, toute prête à recommencer. C'était la même ardeur infatigable quand il s'agissait d'une bourrée ou de la danse bourbonichonne, qu'on appelle *chiberli*, et qui n'est qu'un de ces nombreux spécimens de *sabotières*, si

[1] Voir les livraisons de février et de mars 1881.

originales, que les lointains d'un passé qui se perd dans la nuit des temps ont léguées à la belle France.

Chiberli ! chiberla !
On dit qu'elle est malade.
Chiberli ! chiberla !
On dit qu'elle en mourra.

Ces étranges paroles sont moins gaies que l'air ; il n'y a pas besoin d'autre musique, on chante et on danse en même temps un pas qui se termine par une espèce de menuet. Gueuxarcher, bien qu'alourdi, avait conservé de robustes jarrets et il ne lui était pas permis de se soustraire à la redoutable chiberli que sa fille lui faisait danser jusqu'à ce qu'il soufflât comme un marsouin. Il avait rêvé d'en faire une Rachel, et il se demandait si la méchante fée qui se plaisait toujours à le faire arriver à Rome, quand il s'était mis en route pour Berlin, n'en ferait pas une rivale de Rosita Mauri. C'était le rêve de la fille de la princesse de M... de devenir *prima ballerina.*

" Au moins, disait le bon papa en s'essuyant le front, cette vigueur de jarret et cette longueur d'haleine prouvent bien qu'elle n'est pas poitrinaire."

L'enfant suivait les cours des religieuses de Saint-***, et, malgré sa passion pour la corde et pour la chiberli, elle était une des plus brillantes élèves du couvent. A Pâques, ces bonnes dames donnaient des représentations théâtrales, et la beauté, aussi bien que l'intelligence de la jeune Levantine, la destinait tout naturellement aux rôles. Elle jouait à la fois les fées, les marquises et les soubrettes ; mais, malgré la noblesse de ses traits, c'étaient les soubrettes qu'elle préférait, On ne saurait croire avec quel accueillement Gueuxarcher assistait à ces représentations enfatines. Un jour, il fit réciter à sa fille les fameuses imprécations de Camille. Elle les dit un peu vite, mais avec une vigueur et une chaleur extraordinaires. Ses nobles traits rayonnaient d'enthousiasme et de passion, sa voix était vibrante, et il songeait avec orgueil à ce qu'elle serait dans quelques années ; mais, lorsqu'il racontait ses impressions à sa femme, celle-ci lui

répondait que tout cela menait droit à l'enfer et qu'elle n'en ferait jamais une cabotine.

Lors de l'exposition de Vienne, beaucoup d'institutions françaises concoururent pour l'instruction publique, et Mlle Guauxarcher fit obtenir à la sienne une médaille pour le style. La composition qui lui avait valu cette distinction était un journal dans lequel ces jeunes fillettes devaient consigner au jour le jour leurs impressions du moment. Le sien était rempli de réflexions aussi délicates qu'originales et de portraits du plus haut comique qui annonçaient dans l'avenir une plume des plus fines et des plus humouristiques. Après d'aussi brillantes études, il semblait que le brevet de capacité, qui est le baccalauréat de ces demoiselles, devait être obtenu d'emblée ; Gueuxarcher y comptait, et la supérieure du couvent aussi ; mais cette enfant, à laquelle tout avait souri jusqu'alors, se sentit prise d'une terreur folle à l'idée de paraître devant cinq à six vilains messieurs, fort médiocrement élevés et guère plus savants. Elle dormit mal, se leva indiposée et, dans la dictée, elle entendit un mot pour un autre, de sorte qu'une élève, qui probablement savait beaucoup mieux l'orthographe que ses examinateurs, fut refusée pour l'orthographe.

Lorsque Gueuxarcher apprit cet échec, il fut d'autant plus furieux qu'il avait été lui-même victime jadis des persécutions universitaires. Il avait commencé ses études au collège de Juilly et il les termina au lycée de Louis le Grand. Il y avait à cette époque un professeur du nom de Charlin, qui ne pouvait pas souffrir tout ce qui sortait d'une école cléricale. Pendant toute son année de seconde, le pauvre Gueuxarcher, qu'il composât ou ne composât pas, se trouvait régulièrement avant-dernier, la dernière place étant réservée au fils d'un culottier. Il avait fini par ne plus remettre de devoirs ; mais il avait une passion pour le grec, qu'il étudiait tout seul, de sorte que, lorsque le susdit Chardin lui fit son examen de fin d'année pour voir s'il était en état de passer en rhétorique, il dût constater que le cancre qu'il avait tenu toute l'année au dernier rang était de beaucoup le plus fort helléniste de sa classe.

" C'est extraordinaire, dit-il, vos devoirs ne laissaient pas supposer que vous sussiez quelque chose.

—C'est que vous ne les avez jamais lus," répondit Gueuxarcher avec mépris.

L'année suivante, ses condisciples ne furent pas peu surpris de le voir débuter dens les premiers rangs, de s'y soutenir et d'être envoyé au concours. Il eut la bonne fortune de passer son baccalauréat en présence du susdit Chradin. Cinq ou six de ses élèves, qui prenaient avec lui des leçons particulières et qu'il mettait dans les premiers, furent honteusement refusés. Lui n'eut pas un seul point faible, et lorsqu'il passa devant son ancien professeur, au lieu de le saluer, il lui lança un regard que celui-ci ne put soutenir, car est-il lâcheté pareille à celle dont il s'était rendu coupable envers un pauvre enfant, auquel il avait tenté de faire croire pendant toute une année qu'il n'était qu'un idiot! Jamais Gueuxarcher ne l'oublia et jamais il ne le lui pardonna.

Sa fille était-elle victime à son tour d'un Tartufe universitaire? Etait-ce un aimable tour joué au couvent dont elle sortait et dont elle passait pour être la plus brillante élève? Il demanda son nom et prit des informations ; mais la pauvre enfant l'assura que tous les torts étaient de son côté, qu'elle avait commis un *non-sens* et que ce genre d'erreur ; que les professeurs de l'Université commettent certes aussi souvent que leurs élèves, était classé parmi les fautes qu'aucune bonne note ne peut effacer.

Trois mois plus tard elle passa le même examen de la façon la plus brillante ; mais le mal était fait. Sa nature éminemment impressionnable avait reçu un choc mortel de ce contact passager avec un cuistre, et lorsque son père alla la voir, il la trouva toute pâle avec les yeux cernés. Cependant elle était née si forte et si robuste et elle avait joui jusqu'alors d'une santé si vigoureuse, que personne ne s'en inquiéta beaucoup et qu'on mit cette pâleur sur le compte d'une maladie à la mode, l'anémie.

VI

Près de dix-huit mois se passèrent sans que Gueuxarcher revît sa fille. Ce fut dans cet intervalle qu'elle fut remplacée dans son ménage et dans un petit coin de son affection

par miss Cocotte ; mais il est juste d'ajouter que, si cet intéressant volatile y tenait une si grande place, c'était parce que dans un de ses voyages à V..., où sa maîtresse ne manquait jamais de l'emmener, il avait appris à chanter et même un peu à danser la chiberli. Ces paroles et cette musique étaient complètement dans ses cordes de perroquet, et il imitait la voix et l'accent de celle qui les chantait avec une inimitable perfection :

Chiberli ! chiberla !
On dit qu'elle est malade.
Chiberli ! chiberla !
On dit qu'elle en mourra.

C'était nasillard comme un phonographe ; mais ce qu'il y avait de métallique et de mécanique dans cette imitation achevait de désopiler le journaliste, qui récompensait l'artiste emplumé à grand renfort de tartines de beurre. Miss Cocotte s'en serait fait mourir ; aussi chaque fois qu'elle voulait du beurre, elle chantait la chiberli, et comme Gueuxarcher la chantait aussi chaque fois qu'il recevait une lettre de sa fille, qui lui écrivait très souvent, les idées de lettre et de chiberli s'étaient mariées indissolublement dans la cervelle de l'oiseau. Il y joignait tout naturellement les quelques mots qu'il avait appris, pour les avoir entendu répéter à sa jeune maîtresse : *papa my love, dear papa, poor papa* ; et, lorsqu'il voyait briser une enveloppe, il répétait immédiatement ce répertoire de tendresse filiale. Mme Gueuxaarcher savait que cela voulait dire : "Je voudrais bien une tartine de beurre," et elle ne manquait jamais de la lui apporter en disant :

"Ta mère en faisait donc, du beurre, que tu l'aimes tant !"

En effet, le goût de miss Cocotte pour le beurre, la crème et la rémoulade donnait une haute idée des talents de ménagère de madame sa mère. Mais le journaliste se demandait comment cet oiseau était né avec des goûts aussi prononcés pour des produits aussi étrangers à l'Afrique qu'à l'ordinaire des perroquets en liberté, ce qui le confirmait dans son utopie platonicienne des idées innées et de la longue élaboration des âmes humaines à travers les divers règnes de la nature.

Enfin le jour vint où, après une absence de huit années, Mme Gueuxarcher, qui avait quitté Paris enfant, y rentra dans toute la splendeur de ses dix-huit ans. C'était une simple visite; son oncle, qui s'attachait de plus en plus à elle, l'emmenait voir avec lui l'Exposition. Mais pendant la durée de cette visite, qui devait être longue, elle avait obtenu la faveur d'être l'hôtesse de ses parents. Dans ses rêveries, Gueuxarcher décrochait plus souvent la lune qu'un billet de 1,000 francs; aussi, chez lui, se servait-on soi-même. On eut pu croire que sa fille, habituée au luxe d'une maison plus opulente, en aurait perdu l'habitude; mais c'était merveille de voir avec quelle grâce et quelle dextérité elle lavait et essuyait les assiettes ou troussait une omelette dorée. Ses beaux yeux illuminaient le pauvre ménage, que les dévastations de Cocotte avaient achevé de mettre en loques. Mais comme ils riaient et comme ils étaient heureux à eux quatre! La jeune Levantine n'avait plus l'air de se ressentir de la brutalité universitaire; elle avait, au contraire, une fraîcheur de teint tout à fait singulière. Cependant son père remarqua, non sans quelque inquiétude, que l'intrépide sauteuse de corde et danseuse de chiberli n'était plus la solide enfant aux formes presques robustes de jadis. Il avait craint qu'elle ne tournât à la beauté trop monumentale de l'Orient, et c'était le contraire qui était arrivé. Du type anglais elle était passée au type vénitien le plus pur, blond ardent, le nez légèrement aquilin, les yeux d'azur; on l'eût dit détachée d'un cadre de Titien; c'était celui de sa mère, qui était originaire de l'Adriatique, mais avec plus de noblesse et moins de solidité. Sa taille eût pu tenir dans les deux mains, et le buste ne s'était pas développé en proportion du reste, ce qui lui donnait cette apparence jeune et frêle des figures de Fra Angelico. Cependant elle paraissait avoir gardé sa vigueur de danseuse de chiberli, et elle semblait se plaire à faire de longues marches avec son père, qui était un piéton intrépide.

Sa rentrée chez le vieux marquis de B*** et chez la princesse de M*** fut un véritable triomphe. Un aide de camp du roi Humbert, qui devait rejoindre son poste, retarda son départ de quarante-huit heures pour l'accompagner à l'Exposition. Il assurait n'avoir jamais vu de type vénitien aussi

pur ni aussi noble. Ce n'était pas ceux qui font tourner la tête, car il manquait de toute espèce de coquetterie et il n'était pas même possible de dire à quel sexe il appartenait; c'était bien la délicatesse féminine, mais tempérée par une fermeté masculine et doucement impérieuse qui commandait l'estime et non l'amour. Au village, les paysannes l'appelaient *la demoiselle*. Son oncle la nommait *la fée railleuse*. La gaieté et une douce moquerie étaient, en effet, le fond de son caractère ; mais, en l'étudiant bien, on le trouvait, comme sa beauté, en dehors de toutes les catégories. Elle appartenait réellement au *genre de fée* et Gueuxarcher bondissait de fureur quand on lui parlait de la marier. C'était un objet d'art, et les objets d'art sont faits pour mettre dans une vitrine. Ce qui était évident, c'est qu'elle exerçait sur tout le monde une domination douce, mais irrésistible, et qu'on se l'arrachait dans le cercle de ses connaissances.

Mais Gueuxarcher n'eut même pas le temps de la montrer autant qu'il le désirait. L'oncle arriva, après avoir déposé sa toque et sa toge. Tous les soirs il menait sa jolie nièce au spectacle, et comme elle s'y amusait beaucoup plus que dans le monde, qui se retrouve plus ou moins partout, le père osait d'autant moins faire des observations à ce sujet, qu'il n'était pas fâché de lui voir le goût du théâtre, espérant qu'après avoir applaudi les autres, elle se sentirait l'ambition d'être applaudie à son tour. Il risqua même quelques allusions timides, mais il put se convaincre qu'une éducation provinciale n'avait pas dirigé de ce côté les ambitions de sa fille. Cependant il espérait vaincre ce qu'il appelait des préjugés bourgeois.

VII

Tout a une fin, même les plaisirs de l'exposition. Mlle Gueuxarcher fut brusquement emmenée par sa tante pour assister au mariage de son cousin, mais désormais elle devait partager son temps entre son oncle et son père, de sorte que celui-ci se la vit ravir sans trop de peine. Sa fille le quittait un peu fatiguée par deux grands mois de soirées théâtrales et autres, cependant rien n'annonçait qu'elle dût

s'en ressentir longtemps, et elle dansa avec son entrain habituel à la noce de son cousin.

Ce mariage était son œuvre. Son oncle aurait voulu la rattacher à lui par des liens plus solides que ceux d'une quasi-adoption, et son fils était plus que disposé à ne pas contrarier les intentions de son père, car il était violemment épris de sa cousine. La tante seule avait l'air de se faire prier, car elle ne voulait pas prendre sur elle de conseiller à son fils une union désavantageuse au point de vue de la fortune. Mais la *demoiselle* était aussi fière que franche, elle déclara nettement à son cousin que si elle se sentait entraînée vers lui par une passion irrésistible, elle pourrait être excusable de se conformer aux intentions de son oncle, mais que, n'ayant nullement la certitude de faire son bonheur ni de trouver le sien dans un mariage qui, de sa part, serait purement une affaire d'intérêt et non de cœur, elle croyait agir en bonnête fille en refusant ses offres.

Quand Mme Gueuxarcher apprit ce refus, elle en fut profondément dépitée, mais son mari sourit dans sa longue barbe ; il rêvait mieux.

Pendant ce temps, sa fille avait indiqué à son cousin une jeune parente d'un degré plus éloigné, pas beaucoup plus riche qu'elle et n'ayant absolument rien de sa bonté, ni de sa beauté, ni de son esprit, mais toute prête à faire une affaire dans laquelle tous les avantages seraient de son côté. Le mariage se célébra à V..., et Edmée accompagna les deux jeunes époux au vieux château du B...., où ils devaient passer quelques jours avant de partir pour l'Italie.

"Nous avons accompli ce trajet de la manière la plus agréable du monde, écrivait-elle à son père ; nous voyagions à la bohémienne, en *break*, menés par le bon Tob. Nous avons mis deux jours pour venir ici tout tranquillement, en passant par Puy-Guillaume et Lehoux, où nous avons couché. La route est charmante de Vichy à Lezoux, côtoyant l'Allier, puis la Dore, aussi ombragée qu'une allée de parc. A droite et à gauche on voit de loin en loin de jolies maisons de campagne gracieusement perchées sur le faîte de petites collines, ou à demi cachées par les arbres au fond de la jolie vallée que nous suivons. Une de ces habitations nous a surtout

frappée par sa belle position et sa jolie structure. Un paysan que nous avons interrogé, nous a dit que cette délicieuse propriété appartenait à M. de Chabrol et se nommait Chabannes. De Lezoux au B***, nous avons joui d'un paysage non moins pittoresque, mais plus varié et plus grandiose : c'étaient des montagnes plus élevées entourant de plus larges vallées, des coteaux couronnés de bois plus sérieux, éclairés jusque dans leur profondeur par un soleil splendide, un de ces soleils qui embellissent les points de vue les plus médiocres ; bref, nous avons été enchantés."

La chère enfant ! toutes ses lettres étaient écrites de ce style ; aussi était-ce toujours une fête que de les lire, fête à laquelle miss Cocotte semblait elle-même s'associer, car il y avait pour elle l'occasion de placer sa chiberli et d'avoir du beurre.

Cependant l'hiver était venu, et l'on sait combien il fut rude ; malgré sa constitution athlétique, Gueuxarcher ne put éviter une bronchite qui le retint deux mois dans sa chambre. Pendant ce temps sa fille lui écrivit une lettre singulière. Jusqu'alors elle s'était trouvée admirablement bien chez son oncle, et même elle semblait le préférer à son père, ce qui était tout naturel, puisque depuis huit ans il était pour elle le plus dévoué et le plus affectueux des pères ; le véritable en était même cruellement peiné, mais il croyait devoir se sacrifier aux intérêts de sa fille.

Ce fut donc avec un véritable sentiment d'effroi qu'il lut une lettre dans laquelle elle écrivait à sa mère qu'elle avait la nostalgie de la rue Blomet : c'était là que demeurait Gueuxarcher. Avoir la nostalgie de la rue Blomet, c'était flatteur assurément pour cette rue, mais cela annonçait une situation d'esprit anormale. En effet, Edmée annonça bientôt que par sympathie pour son père, sans doute, elle était atteinte d'une bronchite, mais que l'indisposition était légère. L'écriture était temblée, ce qui contribua à sembler de mauvais augure au journaliste ; cependant sa fille était née si robuste et avait eu une enfance si saine, qu'il ne vit aucune raison de s'alarmer outre mesure. Quelques jours plus tard sa fille lui apprit qu'on lui avait donné un médecin plus jeune, le vieil ami de la famille qui l'avait soignée jusqu'alors com-

mençant à radoter. Ce jeune médecin avait conseillé un déplacement, l'air de V... étant trop humide ; elle allait donc au B..., où il était beaucoup plus vif, et en route elle verrait le docteur V***, cousin germain de sa grand'mère et médecin des plus distingués. Mlle Gueuxarcher allait au B..., à toutes les vacances judiciaires avec son oncle, c'était le moment du congé de Pâques, et puisqu'elle était en état de faire le voyage, ce déplacement n'avait absolument rien d'extraordinaire. Quelques jours après cette lettre, son père en reçut une autre datée du B..., et elle était ainsi conçue :

" Je viens de me promener dans le parc, il fait chaud et le soleil est très brillant ; je voudrais bien que ce temps durât, je m'ennuierais moins, à la condition de recevoir des lettres souvent, car je ne m'amuse pas dans ce *château désolé* (expression de Fraisse, le jardinier, pour *isolé*) ; cependant ma cousine est aussi pleine de soin que possible pour mademoiselle ta fille, et cherche tout ce qui peut me faire plaisir à manger. Elle a sorti tous ses pots de confiture. Ce matin elle m'a donné une tanche frite pour mon déjeuner, et Annette m'a fait une de ces crèmes qu'elle sait si bien faire. Vraiment je suis une ingrate de m'ennuyer ; il faut dire que je commence à trouver bien long le temps qui me sépare de notre réunion. Je voudrais être au mois d'avril pour voir mon cher papa, et toi, bien-aimée maman, au mois de mai. Mon Dieu ! que c'est loin !... il me semble que je serais guérie de suite, si je vous avais près de moi. Enfin, je vais un peu mieux pourtant et j'ai meilleure mine depuis quelques jours.

(*à continuer.*)

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

La lumière électrique à Ottawa.—Le système d'éclairage Spaulding.—Révolution dans l'éclairage domestique.— La trichine —Statistiques vitales.— Moyenne extraordinaire de longévité.

La question qui agite le plus de ce temps-ci le monde scientifique canadien, est bien la question de l'éclairage électrique d'Ottawa, de toute la capitale, au moyen de quelques becs carcel placés à une certaine hauteur dans différents quartiers de la ville, mais en quantité suffisante pour transformer nos nuits sombres en un jour plein de la plus douce lumière. C'est M. Spaulding qui est l'auteur du projet merveilleux.

Comme on le voit, il y a loin de la petite lampe électrique des Serrui, Dubosez, Foucault, à la lampe gigantesque de M. Spaulding.

Dans une conférance scientifique notre savant a démontré la réalisation facile, et l'utilité incontestable du système nouveau et si puissant.

Dix tours de deux cents pieds de hauteur,—40 pieds à la base et 7 au sommet—seraient construites dans un ordre de cercle, et seraient pourvues de lampes électriques en nombre suffisant pour fournir la lumière voulue. Des réflecteurs immenses concentreraient la lumière à la surface du sol, réflecteurs dont l'action se fortifierait de toute l'influence réflectrice des objets qu'elles rencontreraient.

Les conditions sont des plus avantageuses; confiant dans le succès qui ne peut faire défaut, M. Spaulding nous dit en terminant sa conférence : " Si je ne réussis pas, si je ne vous donne pas de lumière, ou si au lieu du grand jour que je promets vous ne voyez qu'une lueur incertaine, ou seulement qu'un *beau clair de lune*, j'en serai pour mes frais."

On voit d'ici tout l'intérêt que peut soulever une question de ce genre.

Transformer la nuit en jour, c'est-à-dire, pouvoir vaquer à toutes ses occupations de la même manière, après le coucher du soleil, qu'après son lever ;—ne point souffrir de la chaleur insupportable de nos journées d'été, puisque l'on pourra aussi changer à volonté les heures de travail ; ne plus craindre les ténèbres et ce qu'elles recèlent de périls toujours menaçants, le voleur, l'assassin terribles comme l'abîme où l'obscurité nous fait tomber ;— être à l'abri des incendies, catastrophes effrayantes causées si souvent par notre système d'éclairage dangéreux ;—lire sans fatigue, se promener sur la place publique à l'heure la plus avancée de la nuit sans que le passant insulte à la pudeur, sans que la jeune fille et les enfants aient à rougir de l'effronterie qui se pavane toujours à cette heure..... quelle révolution dans les choses !... quel changement au point de vue social !...

Voilà les réflexions toute naturelles que fait naître l'application pratique de l'éclairage électrique.

Si l'on approfondit davantage la question, on est obligé de reconnaître que, au point de vue de l'économie politique et domestique, les résultats sont des plus heureux. Ainsi plus de cette perte considérable que nous faisons subir au charbon pour formation du gaz d'éclairage, déperdition qui devra finir par être excessivement couteuse, le meilleur charbon ne donne en effet qu'un percentage de six de sa valeur en lumière ; tout le reste se trouve perdu en chaleur, tandis qu'avec l'électricité 63 par cent sont convertis en lumière.

C'est l'histoire de la force motrice dont je parlais dans ma dernière causerie ; il faut chercher les moyens de dépenser le moins et le moins promptement possible de ce combustible précieux dont l'utilité est si générale, Le regard de la science, comme cet œil perçant du cyclope, est fixé constamment sur les horizons les plus reculés de l'avenir, et il cherche l'économie dans l'intérêt de ses enfants des siècles futurs.

La corporation de notre capitale décidant d'accepter le système d'éclairage Spaulding, nous prouvera et prouvera au monde entier que les *quelques arpents de neige* d'autrefois ont bien changé, et qu'ils sont aujourd'hui un foyer lumineux donnant des leçons à l'univers ; car ce sera la première

ville des deux continents qui aura fourni un si grand exemple.

Cette révolution dans l'éclairage publique va-t-elle nous dispenser de l'éclairage domestique ? Evidemment ; l'obscurité nous vient du dehors ; et comme on a pu le comprendre, au dehors nous n'aurons plus qu'une lumière vive comme celle du premier jour qui se leva sur la création.

Cependant, il n'est pas hors de propos, puisque nous avons encore besoin d'éclairage domestique, de mentionner ici une expérience qui vient d'être faite à la société d'encouragement par M. Frudel représentant à Paris d'un M. Kordy de Hongrie.

L'expérience de M. Frudel regarde une essence combustible volatile destinée à servir à l'éclairage.

C'est un hydrocarbure très léger et très volatil, bouillant entre 30 et 40 degrés, et possédant trois propriétés remarquables :

1o Il est volatil à la température ordinaire et bout presque à la chaleur de la main ;

2o Il brule également à une température très faible.

3o Il produit cependant une lumière blanche plus belle et plus éclairante que celle du gaz sous le même volume.

Au moyen de cette huile nouvelle nous avons une lumière qui est impuissante à consumer les objets que sa flamme pourra toucher. Ainsi l'huile tombée sur le parquet prendra feu, se consumera complètement sans altérer le parquet. Ainsi vous avez besoin d'une lumière, vous manquez de bougie, vous vous faites une torche improvisée avec le coin de votre mouchoir imbibé de ce liquide ; et votre mouchoir, qu'il soit de toile ou de soie la plus blanche ne présentera pas la plus petite tache.

Cette nouvelle essence minérale provient de gisements d'huiles naturelles récemment découvertes en Hongrie, et donnant par distillation une essence particulière très volatile dont le prix de revient ne dépasserait pas trente sous le kilogramme... Nous n'aurons donc plus peur du pétrole.

C'est bien assez que la panique commencée en France au sujet de la trichine a failli faire le tour du monde entier, et qu'il est arrivé un moment où chacun était à se demander s'il n'était pas trichiné !

La trichinose est une maladie constituée par la présence dans les chairs de certains animaux, du porc plus particulièrement, d'un helminthe—petit ver de terre—maladie contagieuse, puisqu'elle se transmet de l'animal à l'homme. C'était bien assez pour faire horripiler les plus braves. Le commerce considérable de porcs qui se fait entre les Etats-Unis et l'Europe, et toutes les autres parties du monde, dirai-je plutôt, a été l'occasion de cette panique presque universelle. Ça été le point de départ d'un échange de correspondances plus ou moins acerbes entre ces nations; on s'est menacé de part et d'autre. Heureusement, le calme a succédé à la tempête, et l'entente est devenue amicale; de sorte que plus que jamais il est permis de dire qu'au lieu d'une épidémie de trichine, c'est bien une fièvre chaude de spéculateurs qui a passé comme un souffle brûlant des déserts de Pétrée.

Non, le monde n'est pas aux épidémies; le monde se porte bien, plus que jamais, grâce sans aucun doute aux efforts pleins de sollicitude de l'hygiène, cette science toute maternelle qui travaille constamment au prolongement de la vie humaine par toutes les tentatives possibles.

Il est certaines contrées qui regorgent de vie, de santé; il en est d'autres qui semblent être frappées au coin de la maladie et de la mort; c'est dans ces dernières que l'hygiène doit se mettre à l'œuvre,—c'est dans ces dernières, où ses opérations sont suivies du succès le plus surprenant, qu'elle doit lutter sans relâche contre le génie malfaisant qui ravage. L'histoire des peuples est là pour nous prouver cette grande vérité.

Au sujet de la statistique de la vie humaine, j'ai par devers moi un des derniers rapports sanitaires du pays voisin, et je ne puis m'empêcher de faire part de certains chiffres qu'ils contiennent et qui sont merveilleux.

Ces rapports contiennent l'état sanitaire des soixante-huit villes des plus importantes des Etats-Unis.

Je vois dans celui que j'ai sous la main que Vallejo (Californie) donne une moyenne de la vie (chose incroyable) de 83-5 ans, ce qui veut dire que c'est la station la plus salubre; c'est, en effet, nous faire rêver au bon vieux temps de Mathusalem

Au contraire, Norfolk (Vancouver) possède une moyenne de 27-9 ans; la différence est sérieuse, comme on le voit; aussi cette dernière ville est bien la moins salubre de tout le pays et peut-être du monde entier. Dans le premier climat, il n'y meurt de la consomption qu'une personne par mille; dans le second, il en meurt une par 241 personnes.

Boston, 42-5; New-York, 37; Philadelphie, 47-8; Cincinnati, 47-8; San Francisco, 51-8, etc.

Montréal n'a jamais atteint ces beaux résultats; la nature ne lui a pas été ingrate pourtant, et nous sommes certains que notre ville rivalisera avant longtemps avec San Francisco, sinon avec Vallejo, parce que l'organisation sanitaire secondée de l'autorité, sans laquelle elle ne peut rien faire, est à l'œuvre depuis quelque temps d'une manière sérieuse enfin, et qu'elle terminera bien ce qu'elle aura bien commencé.

SÉVÉRIN LACHAPELLE.

AVIS.

Notre bulletin bibliographique est remis à la prochaine livraison, l'espace nous faisant défaut.

ERRATA.

Dans la causerie musicale de la livraison de Mars, page 182, à la 4ème ligne du 3ème alinéa, au lieu de *tour à tour suaves ou mystérieux*, lisez *suaves ou majestueux*.

A la 4ème ligne du 1er alinéa de la page 183, retranchez les mots : *uniquement parcequ'il est ponctuel*, et lisez : *sur un simple brevet de ponctualité*, etc.

A la 8ème ligne de la page 184, au lieu de : *reliés par des cavaux*, lisez : *reliés par des canaux*.

A la 5ème ligne du 5ème alinéa de la même page, au lieu de : *par autant de soupapes qui peuvent entr'ouvrir*, lisez : *par autant de soupapes que peuvent entr'ouvrir*, etc.

REVUE POLITIQUE

Le rideau, à peine baissé à Ottawa, va se lever à Québec sur une scène politique qui ne manquera pas d'animation. C'est là que convergent les regards anxieux de connaître par avance les péripéties probables du drame attendu, et l'incertitude qui règne encore laisse un large cours à l'imagination. Les journaux, habiles à choisir les moments propices, lancent des nouvelles à sensation qui créent dans l'opinion publique des perturbations éphémères. Il en reste cependant quelque chose : la curiosité est excitée, l'intérêt grandit, et nos législateurs vont prendre leurs fauteuils au milieu de l'attention générale.

Toutes les autres provinces sont au repos ; elles ont passé l'époque agitée des sessions. La politique de Québec va de nouveau être le sujet d'attraction de tout le pays. C'est la règle ; et notre législature est la seule qui jouisse de ce privilège. Elle le mérite d'ailleurs et par sa position particulière dans la confédération et par l'attrait de ses discussions et par l'intérêt profond des questions qu'elle soulève.

La dernière session s'est passée dans un calme auquel nous n'étions plus habitués. Le parti libéral, privé subitement du haut appui du chef de l'Etat, a paru affaissé et presque sans forces, malgré sa forte proportion numérique. Soit désorganisation, soit calcul,—bien que le calcul soit difficile à saisir—il a laissé le ministère établir et fortifier ses positions. L'assaut n'en sera que plus ardent, je prévois, car l'assaut est certain. La polémique est déjà vive ; et les moyens d'attaque dont l'opposition laisse apercevoir une partie dans la discussion sont de nature à créer de l'animation.

Aux derniers jours de mars, les chefs de l'opposition, réunis à Montréal, travaillaient à réorganiser leur parti, et ils mettaient leurs noms en tête d'une série de " résolutions " que

tous leurs journaux ont reproduites. Il n'y a pas, dans ces déclarations officielles, de programme proprement dit ; le parti attend que les circonstaces lui donnent l'occasion ou lui imposent l'obligation d'en formuler un. Jusque là il fera " de l'opposition. " Seule la question de l'abolition du Conseil Législatif se détache comme un commencement de programme des délibérations libérales du 29 mars. Car parler d'économie, de réductions, de développement, d'améliorations, de bonne administration en un mot, ce n'est pas établir entre deux partis une ligne de démarcation.

Toutes ces choses, ou plutôt ces mots, peuvent constituer d'habiles manœuvres électorales, mais non un programme ; des deux côtés on peut prétendre avoir le monopole sous ce rapport. Le programme d'un parti politique doit porter sur des principes sociaux que l'autre parti repousse ouvertement et qu'il ne peut accepter. Donc, je le répète, si on en croit les résolutions adoptées à la convention libérale de mars, la question du Conseil Législatif est la seule de cette nature importante que l'on opposera pour le moment au programme conservateur.

Il se présentera cependant, dans le cours de la session prochaine, des mesures qui feront voir que la ligne de démarcation entre les deux partis est plus profonde et que les divergences de principes sont plus accusées. Déjà s'agitent dans l'opinion publique diverses questions très graves qui attireront sans doute l'attention des législateurs. Nos évêques ont demandé la révision de la loi électorale à laquelle le jugement sur la contestation de Berthier vient de confirmer une portée anti-religieuse, et on dit que leur demande recevra enfin considération. Le sujet de l'éducation est hérissé de difficultés, et les partis pourraient bien avoir occasion de montrer là des tendances diverses.

On voit, si nos prévisions ne nous trompent pas, que la session sera importante. N'y eut-il, d'ailleurs, que les questions de l'ordre purement politique, telles que l'affermage du chemin de fer du Nord, l'examen de nos finances, ce serait assez, avec l'approche des élections, pour stimuler l'ardeur des partis.

Parmi les projets de loi particuliers, un surtout attirera

les regards. Les difficultés survenues à propos de l'établissement, à Montréal, d'une succursale de l'Université Laval sont connues du public, et leur solution légale est maintenant attendue des tribunaux. Le procureur-général a permis la poursuite demandée par l'Ecole de médecine. Or, un avis inséré depuis quelque temps dans les journaux indique que l'Université Laval demandera un acte législatif quelconque sur le sujet.

Un pénible événement : le séminaire de Rimouski a été détruit par le feu le 5 avril. Il ne reste plus que des débris noircis du magnifique édifice qui faisait l'orgueil du diocèse. Un appel à la générosité, fait par le comité que dirige Mgr Langevin, devra être entendu. Elèves et professeurs sont retournés aux anciens édifices qu'ils croyaient bien avoir abandonnés pour toujours.

***

Les chambres populaires des trois provinces du golfe ne veulent plus du contrôle exercé par les Conseils Législatifs. Là, comme à Québec, on prend pour arme à peu près unique le cri d'économie budgétaire, et les membres des Chambres hautes y répondent en proposant de réduire le nombre des députés et les dépenses des départements ; ce qui ne satisfait pas du tout les abolitionnistes, car le mot économie est une arme et non un but. Les trois législatures ont été prorogées au plus fort de ce conflit.

La condition politique de ces petites provinces ne requiert pas au même degré que celle de la province de Québec le maintien d'une chambre haute. Nous formons dans la Confédération un peuple à part avec tous les caractères essentiels que comporte cette idée. Nous avons des intérêts spéciaux à sauvegarder ; et nous devons tenir à avoir pour cela un gouvernement parfait dans ses rouages, complet sous tous les raports. La différence de mœurs, d'esprit, de tendances, de lois, de langue et de religion, qui nous distingue des populations vivant à nos côtés, est assez grande pour que nous n'ayions pas, sur tout sujet, à chercher chez elles des modèles et des règles à suivre. Et toutes ces choses sont fort à considérer dans le choix des formes gouvernementales.

La race anglo-saxonne met rarement en question les principes vitaux, primordiaux de l'ordre social ; et tout ce qui touche à la religion est soustrait comme par entente tacite aux divisions des partis, aux intérêts politiques. Nous allons trop vers la démocratie quand nous nous y mettons, et nous avons une tendance à mettre en question des choses de l'ordre le plus grave. C'est notre caractère, héritage de race.

Quatre élections ont eu lieu dernièrement pour la Chambre des Communes. M. Amyot a été élu à Bellechasse, M. Crouter à Northumberland-Est, M. Irving à Carleton N. B. et et M. Reid à Cariboo C. B. Le premier est conservateur et a remplacé un libéral ; les deux suivants sont libéraux et ont succédé à deux conservateurs ; le quatrième est conservateur et son élection n'a opéré aucun changement dans la force des partis. Depuis septembre 1878, trente-neuf élections partielles ont eu lieu. Les conservateurs en ont gagné trente et les libéraux neuf. Le résultat est un déplacement de dix voix, soit cinq sièges conquis par le parti ministériel sur le parti opposé.

Le recensement du Canada est commencé le 4 avril. Le résultat en est attendu avec hâte et anxiété. Dans un pays aussi jeune et aussi étendu, la progression de la population ne suit pas partout un mouvement uniforme. Les jeunes provinces sont toujours en tête de la proportion d'accroissement, et elles voient venir avec joie l'époque du dénombrement, Tous les journaux des provinces anglaises nous prédisent diminution de forces à Ottawa et augmentation pour elles. Ontario compte sur huit ou neuf députés de plus, les provinces maritimes sur trois ou quatre. Espérons que l'activité du commerce, la reprise de l'industie et surtout nos mouvements de colonisation auront maintenu notre proportion non loin du chiffre actuel.

***

L'Angleterre, tranquille au sujet des Boers, cherche à résoudre la question irlandaise. M. Gladstone a présenté un projet de loi qui a été accueilli avec plus de surprise que de mécontentement. En Irlande on se tient sur la réserve.

M. Parnell accepte le *bill*, M. Dillon le repouse, les évêques n'expriment pas d'opinion collective ; et le sentiment populaire est plutôt suspendu que divisé. Le projet de loi fait plusieurs concessions, ou plutôt demi-concessions à l'agitation irlandaise. L'un des membres du cabinet, le duc d'Argyle, grand propriétaire écossais, s'en est ému, et il a préféré remettre son portefeuille que d'approuver une mesure d'une tendance aussi radicale. On croit que cette démission aura pour effet d'induire la Chambre des Lords à repousser la nouvelle loi agraire.

Lord Beaconsfield chef du parti tory est décédé le 19 avril, à l'âge de 76 ans. Il a fourni une carrière brillante en littérature et en politique. Il laisse de volumineux mémoires qui seront publiés plus tard selon ses instructions et qui jetteront du jour sur les événements auquel il s'est trouvé mêlé.

La question greco-turque après plusieurs mois de travail diplomatique n'est guère plus près de son dénouement qu'au commencement. Les Hellènes ne rêvent que combats et lauriers à la mode antique. Le ministère paraissait disposé à accepter les dernières propositions de la Turquie, mais le peuple d'Athènes ne veut pas. On lui a promis du sang turc, il lui en faut. Cette attitude ne pourra cependant pas tenir. En attendant, les puissants de la terre se regardent et se consultent.

La France est en difficulté avec le bey de Tunis, et un peu aussi avec le peuple italien. Des tribus de maraudeurs arabes ont franchi la frontière algérienne et attaqué les soldats français. Il faut une réparation, et l'étendard aux trois couleurs menace l'existence de la principauté. L'Italie a des prétentions à la domination de ces rivages historiques, et le mouvement des troupes françaises a détermimé à Rome une crise ministérielle.

Les assassins du Tzar Alexandre II ont été pendus ; la police russe découvre de temps en temps de nouvelles mines chargées de dynamite, et le Tzar Nicolas est comme son père entouré et tracassé par la conspiration.

GUSTAVE LAMOTHE.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

MAI, 1881.

SOMMAIRE

I.—A MADAME *** sur la mort de ses deux petites filles (poésie).... ERNEST MARCEAU.
II.—LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA ..... JULES P. TARDIVEL.
III.—ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ALLEMANDE, III, (*Suite*)..... ALBERT LEFAIVRE.
IV.—PAPINEAU Drame historique canadien (étude critique)..... PASCAL POIRIER.
V.—FILS DE SES ŒUVRES (poésie)..... BENJAMIN SULTE.
VI.—LA CHIBERLI (Etude d'après Nature) VII, (*Suite et fin*)..... G. D'ORCET.
VII.—CAUSERIE MUSICALE (l'Orgue) (*Suite*)..... R. O. PELLETIER.
VIII.—CHRONIQUE RELIGIEUSE..... JEAN ROULEAU.
IX.—REVUE POLITIQUE..... GUSTAVE LAMOTHE.
X.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE..... G. L. B. P. MIGNAULT. DR L. D. MIGNAULT.

MONTRÉAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT :

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire M. GUST. LAMOTHE.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. PANNETON, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

DEMENAGEMENT.

L. J. A. SURVEYER

(ETABLI EN 1866)

a transporté son Etablissement de Ferronnerie, Poêles, Clacières, Machines à Tordre et à Laver, Séchoirs à Rideaux, etc., TONDEUSES POUR L'HERBE, Fil en Fer pour Clôtures, etc., etc.

DE LA RUE CRAIG AU

No. 188, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

MONTREAL.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie, Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE.

"Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

A MADAME ***

SUR LA MORT DE SES DEUX PETITES FILLES.

Pleurez, ah ! pleurez, pauvre mère,
Du haut du ciel Dieu vous entend ;
Il sait combien elle est amère
La coupe que sa main vous tend.
Plongez-y la lèvre sans crainte,
Ce breuvage est fait pour les forts ;
Prenez, il est mêlé d'absinthe,
Mais l'amertume est sur les bords.

Ici-bas rien n'est sans mélange,
Nos chants finissent dans leurs pleurs,
L'espoir adoucit nos douleurs,
Tout est incertain et tout change.

Quand vient la saison des frimas,
Quand les frileuses hirondelles,
Fuyant nos champs à tire d'ailes,
Vont chercher de plus doux climats,
Nos regards attristés s'étonnent
A l'aspect de ces nids sans voix
Que les pauvrettes abandonnent
Pendants au bord de tous les toits.

C'est que l'été fuit avec elles,
Qu'elles emportent les beaux jours :
Plus de joyeux battements d'ailes,
Plus de chansons ni plus d'amours.

Mais pourtant à notre tristesse
Se mêle un sentiment plus doux ;
A l'essaim chéri qui nous laisse
Notre cœur dit : " Envolez-vous !
" Envolez-vous d'une aile agile
" Là-bas vers l'horizon vermeil,
" Portez votre bonheur tranquille
" A ces lieux aimés du soleil.

" Vous égayiez notre demeure
" Par vos gazouillements si doux ;
" Mais voici l'automne... c'est l'heure...
" Fuyez, pauvrettes, quittez-nous ! "

Elles ont fui vos hirondelles
Bien avant la fin des beaux jours ;
Leur nid fait de plumes nouvelles
Est vide, hélas ! et pour toujours.
.....
Répandez vos pleurs sans alarmes ;
Pourquoi vouloir les retenir ?
Dieu ne vous défend pas les larmes :
Pleurer, c'est encore le bénir.

Oh ! mais ne plaignez pas les chères voyageuses
Que l'amour maternel n'a pas su retenir.
Il est, vous le savez, des saisons orageuses :
Le printemps achevait, l'automne allait venir.
.....
Elles ont fui vos hirondelles,
Remerciez Dieu tout en pleurant :
La bise aurait glacé leurs ailes.
O douleur ! vous les aimiez tant !

ERNEST MARCEAU.

LA LANGUE FRANÇAISE

AU CANADA.

Il faut conserver la langue française au Canada. Voilà une proposition qui n'a guère besoin de preuves. Il suffit d'interroger son cœur, il suffit de jeter un coup d'œil sur le passé du peuple canadien, il suffit de songer un instant aux belles et grandes choses accomplies par des Français sur cette terre du Canada pour ce convaincre que ce serait une véritable apostasie nationale que de renoncer à notre langue. Et peu nombreux sont les Canadiens-français qui osent se dire prêts à abandonner la langue française. Il est vrai que nos champs ne cesseraient pas de se couvrir chaque année d'abondantes moissons ; que notre majestueux fleuve continuerait, comme par le passé, à rouler ses eaux vers l'Océan ; que nos villes ne seraient pas englouties, nos campagnes dépeuplées et nos forêts détruites ; il est vrai, en un mot, que les richesses dont la Providence a daigné nous combler ne s'en iraient pas en fumée si nous abandonnions la langue de nos pères pour adopter celle de nos conquérants. Mais rappelons-nous que les peuples, comme les individus, ne vivent pas seulement de pain.

Chaque homme, pour vivre, a besoin de la parole de Dieu. C'est-à-dire qu'il ne doit pas seulement suivre les enseignements de l'Eglise, mais qu'il lui faut, de plus, acccomplir ici-bas l'œuvre spéciale que Dieu lui a assignée. Car Dieu n'a rien laissé au hasard ; ou pour mieux dire le hasard n'est qu'un mot, un mot impie inventé par le paganisme. Peut-on supposer que Celui qui voit tomber le passereau, qui a compté les cheveux de notre tête; peut-on supposer que Celui qui s'est nommé lui-même notre Père céleste et qui nous a enseigné à lui demander chaque jour notre pain quotidien ; peut-on supposer, dis-je, que Celui-là n'ait pas tracé à chacun de nous une carrière particulière ? Oui, tout homme à sa

vocation providentielle, et malheur à celui qui la manque par sa faute ; cent fois malheur à celui qui renonce à sa vocation par lâcheté ou par intérêt.

Il n'y a plus de peuples choisis comme l'a été le peuple juif. Mais le Tout-Puissant, qui ne fait rien à l'aveugle, a certainement assigné à chacune des nations qu'il a établies une mission spéciale dans le monde. A chacune Il a donné un cachet, un caractère, des aptitudes qui la distinguent des autres nations. " Les nations sont voulues de Dieu, dit le poète polonais Krazinski, et elles sont conçues dans votre grâce, ô Jésus-Christ. A chacune d'elles vous avez donné une vocation. En chacune d'elles vit une idée profonde qui vient de Vous, et qui est la trame de ses destinées." Rien de plus vrai que ces paroles, et malheur au peuple qui refuse de remplir sa mission providentielle.

***

La mission providentielle des peuples : voilà le titre d'un beau livre qui reste à faire, je crois. Le sujet est trop vaste pour que je puisse même l'effleurer dans cet article. Mais aveugle est celui qui ne voit dans le trouble profond, dans l'agitation sans cesse renouvelée où sont aujourd'hui plongées presque toutes les nations de la terre, la preuve que les peuples ne marchent plus dans les voies que le Seigneur leur avait tracées.

Prenons seulement l'exemple de l'Espagne. N'est-il pas évident que Dieu a voulu qu'elle fût la maîtresse du nouveau continent, qu'elle controlât les destinées de l'Amérique ? Mais elle a manqué sa vocation. Au lieu de travailler à la propagation de l'Evangile, elle n'a songé qu'à ramasser des trésors périssables ; elle a préféré, comme arme, l'épée à la Croix. Aussi, à l'heure présente, son influence est-elle nulle. Quelques républiques impies, livrées à la guerre civile, à l'anarchie, voilà toute son œuvre.

Le peuple canadien-français, si petit qu'il soit, a indubitablement une mission à remplir en Amérique, une mission analogue à celle que le peuple français a longtemps remplie en Europe, et qu'il remplirait encore s'il ne s'était égaré dans l'inextricable dédale de l'impiété.

Les races anglo-saxonne et germanique sont destinées à prédominer sur ce contiment par le nombre ; c'est un fait qu'il faut admettre. Mais l'élément français y a un rôle important à jouer.

Pendant des siècles, la France catholique a été un foyer de lumière, une source féconde en idées généreuses, une inspiratrice de grandes œuvres. Rome seule l'a surpassée.

N'est-il pas permis de croire que les Français du Canada ont la mission de répandre les idées parmi les autres habitants du nouveau-monde, trop enclins au matérialisme, trop attachés aux biens purement terrestres ? Qui peut en douter ?

Mais pour que le peuple canadien-français puisse remplir cette glorieuse mission, il doit rester ce que la Providence a voulu qn'il fût : catholique et français. Il doit garder sa foi et sa langue dans toute leur pureté. S'il gardait sa langue et perdait sa foi, il deviendrait ce qu'est devenu le peuple français : un peuple déchu de son ancienne grandeur, un peuple sans influence et sans prestige. Si, d'un autre, il conservait sa foi, tout en renonçant à sa langue, il se confondrait avec les peuples qui l'entourent et serait bientôt absorbé par eux. Les individus pourraient toujours se sauver, mais la mission que la Providence semble avoir confiée aux Canadiens-français, comme peuple distinct, serait faussée.

***

La parole est une chose sainte. Elle fut communiquée par Dieu au père du genre humain, avec le souffle de vie. Elle n'a pas été inventée graduellement par l'homme, selon la prétention impie de plusieurs soi-disant savants modernes. La langue primitive enseignée par Jéhovah lui-même à Adam, et parlée par nos premiers parents dans le Paradis terrestre, a disparu, d'après l'opinion de graves théologiens, lors de la confusion des langues. Mais, bien que la parole ait perdu quelque chose de son caractère sacré sur la plaine de Sennaar, bien que la diversité de langage soit une punition, il n'en est pas moins vraie de dire que la langue est l'âme d'un peuple.

Le commencement de toutes les langues, ainsi que la naissance des peuples, est enveloppé de ténèbres. Remontez dans la nuit des siècles, partout vous trouverez les langues qui se forment et se fixent à mesure que les peuples grandissent. Une décadence de la langue accompagne toujours, si elle n'entraîne un affaiblissement de la nation. Le lien insensible, mais puissant, qui unit un peuple à sa langue est aussi fort, aussi intime et offre autant de mystères insondables, que l'union de l'âme et du corps de l'homme. Il y a une différence, toutefois, entre l'âme d'un peuple et l'âme humaine. Cette dernière est immortelle, tandis que la première meurt avec le corps qu'elle a animé. Pas toujours, cependant, car certaines langues, qu'on appelle mortes, parce qu'elles sont séparées de leur corps, sont douées d'une sorte d'immortalité.

***

Ces réflexions peuvent paraître trop longues et un peu solennelles, mais j'ai cru devoir les faire pour convaincre le lecteur qu'un peuple n'a pas le droit de renoncer à sa langue, qui est son âme, pas plus que l'homme n'a le droit de renoncer à sa vie. La langue des peuples et la vie de l'homme sont toutes deux entre les mains du Créateur qui seul peut en disposer selon sa divine sagesse. Il n'est pas plus permis aux nations qu'aux individus de se suicider dans l'espoir d'échapper à des maux qui semblent insupportables et pour trouver le repos.

Un journal de ce pays a dit dernièrement aux Canadiens-français : Vous devez, dans votre propre intérêt, renoncer à votre langue. N'écoutons pas ce conseil perfide. Quand bien même cette fidélité à notre langue nous exposerait à une pauvreté relative, quand bien même elle nous empêcherait de marcher aussi vite que nous le voudrions dans la voie du progrès matériel, nous ne devrions pas hésiter un seul instant en face de notre devoir. Dieu nous a donné la langue française ; par elle Il a accompli au milieu de nous de grandes choses. C'est dans cette langue qu'ont prié nos missionnaires, nos évêques, nos martyrs ; c'est dans cette langue que les fondateurs de la colonie, les Champlain, les de Maisonneuve, les Laviolette, ont conçu leurs généreuses

pensées ; c'est dans cette langue que nos héros, les Montcalm et les Lévis, ont commandé à leurs soldats dans les glorieuses batailles du siècle dernier. Pour nous, Canadiens-français, notre langue est intimement liée à notre foi, au culte de nos grands hommes, aux souvenirs de nos luttes, de nos défaites, de nos douleurs, de nos joies, de nos triomphes, à tout ce qui nous est cher, à tout ce qui nous est sacré. Oh non ! nous ne devons pas, nous *ne pouvons pas* renoncer à notre langue.

***

Mais cette langue qui nous est si chère que nous voulons la conserver à n'importe quel prix, est-elle vraiment digne de notre amour ? Est-ce que nous parlons réellement la belle langue française qui, par sa merveilleuse clarté, par sa précision étonnante s'est imposée au monde entier comme langue officielle ? A cette question je n'hésite pas à répondre : Oui.

Depuis quelque temps, l'on s'occupe beaucoup, dans la presse et les cercles littéraires, de la langue française au Canada. On a publié, sur ce sujet, plusieurs brochures, et un grand nombre d'articles de journaux. J'ai pris moi-même une part assez active à cette discussion, mais j'avoue, en toute sincérité, qu'au commencement de la croisade, j'allais passablement à tâtons, et que mes idées étaient assez embrouillées. Toutefois, les récents écrits sur la langue française, que j'ai étudiés avec soin, m'ont paru jeter une vive lumière sur la question. Nous avons tous, je crois, marché jusqu'ici un peu au hasard, combattant vigoureusement peut-être, mais sans avoir adopté au préalable un plan de campagne bien arrêté. Dans une discussion sur la langue, comme dans toute autre controverse, il faut d'abord poser des principes généraux qui puissent servir de base solide à notre argumentation. Il faut de la méthode partout, de la logique toujours. Voilà de quoi m'a convaincu la lecture sérieuse de nos divers travaux philologiques parus depuis quelques mois.

***

Il y a trois courants d'opinion bien distincts parmi nous au sujet de la langue française. Les uns s'imaginent que nous parlons mieux le français que les Français eux-mêmes, et que loin d'avoir quelque chose à apprendre de nos cousins d'outre-mer, nous devrions charitablement leur communiquer une partie de notre immense savoir.

D'autres affirment que nous parlons un véritable jargon, à peu près inintelligible pour un Français, et qu'il nous faut une réforme radicale.

La troisième catégorie, de beaucoup la plus nombreuse, comprend ceux qui, sans prétendre parler le français aussi bien qu'on le parle en France, sont contents de ce qu'ils appellent la langue *canadienne*.

Il y a du vrai et du faux dans ces trois manières d'envisager la question.

Nous parlons mieux le français que les Français eux-mêmes. Entendons-nous. S'il s'agit des masses, oui; s'il est question des gens instruits, non. Il est incontestable que nos cultivateurs parlent un français infiniment plus pur que les classes agricoles de France (1). D'abord, comme on l'a souvent fait remarquer, il n'y a pas de patois au Canada. Le Canadien-français de la Gaspésie et celui du Manitoba se comprennent parfaitement, leur langage est absolument le même, et tous deux n'auraient aucune difficulté à converser avec un Parisien, surtout avec un Parisien quelque peu versé dans le vieux français, car dans nos campagnes, il s'est conservé une foule de mots qui ne sont pas employés en France, mais que l'on trouve dans les anciens auteurs français et dans les glossaires. Nous avons conservé même l'ancienne prononciation. Notre manière de prononcer l'*oi*, bien qu'elle choque l'oreille française, est cependant conforme à l'ancienne orthographe. A chaque page de Rabelais, par exemple, on en voit la preuve : *maschoère*, *rasouer*, *pressouer*, voilà comment on écrivait il y a trois cents ans, et voilà comment un grand nombre de braves Canadiens prononcent

(1) Si les informations que l'on me donne sont exactes, je dois faire une exception en faveur des habitants des rives de la Loire, qui s'expriment avec une correction de langage remarquable, même ceux qui ne savent pas lire.

encore. On entend souvent dire ici : *soldar*. Cela peut paraître ridicule. Cependant Ronsard a écrit :

.....Ou s'il vante son Mars
Tu en as plus de cent, recteurs de tes soldars.

Plus on étudie et plus on se convainc que le vieux français s'est conservé dans nos campagnes d'une manière remarquable. Il y aurait un travail très intéressant à faire sur ce sujet.

Mais si nous pouvons dire, avec vérité, que les masses au Canada parlent mieux le français que les masses en France, on doit ajouter que nos classes instruites sont bien en arrière, pour la pureté du langage, des classes instruites de l'ancienne mère patrie. Quatre-vingt dix-neuf sur cent de nos hommes de profession, de nos députés, de nos journalistes, de nos auteurs mêmes, commettent à chaque instant des fautes, et des fautes grossières. Qu'on prenne nos journaux français les mieux rédigés, qu'on prenne nos statuts, qu'on prenne nos documents publics, qu'on prenne nos brochures et nos livres, partout, ou à peu près partout, on trouvera soit des anglicismes, soit des barbarismes, soit des expressions impropres, ou bien encore des phrases disgracieuses, mal tournées, lourdes ou traînantes. Le mal est général. Je pourrais apporter à l'appui de ma thèse des centaines et des centaines d'exemples : mais une telle démonstration n'entre pas dans le cadre de cet écrit.

Disons donc encore une fois, car on ne saurait trop le répéter, que si notre language est resté français, s'il n'a pas dégénéré en jargon, nous pouvons en rendre grâce au clergé, qui a conservé la langue philosophique, et aux classes agricoles, qui ont conservé la langue familière. A nos écrivains nous devons peu de reconnaissance. Ils ont introduit dans notre langage une foule d'anglicismes et d'expressions vicieuses ; en négligeant leur style, en ne travaillant pas leurs écrits, en improvisant pour tout dire, ils nous ont habitués au médiocre, au mauvais et au pire en fait de littérature. Nous écrivons à peu près comme nous parlons, ce qui est détestable. Peut-être faut-il plaindre nos écrivains, loin de les blâmer, car le milieu où ils vivent, les obstacles sérieux contre lesquels ils doivent lutter, sont pour beaucoup dans

les incorrections et les négligences qu'ils commettent. Mais le fait brutal n'en existe pas moins.

Par ce qui précède, j'ai répondu aux pessimistes qui affirment que notre langage est un jargon à peu près incompréhensible pour un Français. Cette prétention est certainement exagérée. Il y a du jargon dans notre littérature, et il faut le faire disparaître, mais le fond de notre langue est encore français, et très-français même. Il s'agit de conserver ce fond intact.

Restent les indifférents, qui ne se soucient pas de savoir si nous parlons le français ou l'algonquin. A ceux-là, il n'y a rien à répondre. On ne prouve pas que la lumière est plus belle que les ténèbres, ni que le chant du rossignol est plus mélodieux que le croassement du corbeau.

Nous sommes contents, disent-ils, de la *langue canadienne*. Vous avez raison, si par *langue canadienne* vous entendez ce bon vieux français parlé dans nos campagnes, et qui s'est enrichi de certains mots nouveaux, français par la forme, que la nécessité a fait inventer. C'est une plante vigoureuse, pleine de sève et de vie, qui n'a besoin que d'un peu de culture pour produire des fleurs magnifiques. Cultivons-la.

Mais vous avez tort si, dans la *langue canadienne* vous voulez inclure les anglicismes, les barbarismes, les expressions impropres, les négligences de tout genre qui déparent notre littérature.

***

Maintenant, des prémisses posées, quelles conclusions pratiques pouvons-nous tirer? Quel plan de campagne devons-nous suivre à l'avenir dons nos discussions philologiques ?

Il y a quelque temps j'ai publié un opuscule en tête duquel j'avais inscrit ces mots: L'anglicisme, voilà l'ennemi. J'avoue que je visais surtout à l'effet ; aussi ai-je été bien peiné: ma brochure ne s'est pas vendue. Mais, sans le vouloir, j'avais résumé, je crois, toute la question. Comme c'est l'intention qui fait tout, je n'ai pas de mérite; voilà pourquoi je parle de mon titre.

En effet, c'est l'anglicisme qui est le grand, le seul vérita-

ble ennemi de langue française au Canada. C'est contre lui qu'il faut tourner toutes nos armes, c'est pour l'exterminer qu'il faut unir toutes nos énergies. Et c'est dans notre littérature, dans nos statuts, dans les discours de nos députés, dansle plaidoyers des nos avocats, dans les articles de nos journaux que cet ennemi est retranché. C'est donc là qu'il faut le combattre.

Quelques-uns ont voulu réformer le langage des ouvriers, des classes qui ne possèdent pas les avantages d'une instruction supérieure. C'est une faute de tactique très grave, je crois. Vouloir que les masses parlent correctement, s'est vouloir l'impossible, c'est vouloir ce qui n'a jamais existé et qui n'existera jamais. Mais, par exemple, ce qu'on peut, et qu'on doit exiger, c'est que tous ceux qui se mêlent d'écrire ou de parler sachent leur langue.

En France, les cultivateurs et les ouvriers écorchent la langue, mais les écrivains savent le français. Ici, maint *habitant* parle un langage plus français que certains juges. C'est le renversement des lois sociales, c'est le désordre.

Quand il y aura, dans notre pays, entre les classes instruites et les classes non instruites, autant de différence qu'il en existe en France, tous nos orateurs seront des Bossuets, et nos écrivains, des Veuillots.

JULES P. TARDIVEL.

Essai sur la littérature allemande.[1]

(*Suite*)

On reconnait la théorie qui va prévaloir de plus en plus dans l'art moderne, et s'appeler successivement romantisme, réalisme et naturalisme. Qu'aurait dit Lessing, s'il avait entendu proclamer le fameux axiôme : " le beau c'est le laid ", s'il avait contemplé les raffinements de peintures triviales, répulsives qui font l'orgueil et les délices de notre temps ? Il aurait, comme tous les auteurs de révolutions, comme tous les démolisseurs, renié la paternité de ses œuvres, il aurait dit : ce n'est pas là ce que je voulais, qu'on me ramène plutôt à la tragédie française ! Et la preuve, c'est que quelques années après l'apparition de sa dramaturgie, il tenait à peu près ce langage, et se montrait très hostile aux esprits plus jeunes, plus aventureux que le sien. C'est que le mouvement antifrançais avait fait de rapides progrès en énergie, en intensité. Les critiques, les ironies acérées de Lessing paraissaient bien pâles, bien timides à ses successeurs. Ce n'était plus une brise dans un ciel serein, c'était un ouragan qui se déchaînait. Toute règle, toute discipline littéraire était battue en brèche avec une sorte de frénésie. Chacun voulait être un révolté, un Titan. Lessing fronçait le sourcil, se bouchait les oreilles et s'écriait avec désespoir : C'est fait de nous, l'art retourne à la barbarie. " Le génie ! le génie ! " écrivait-il vers cette époque, " on n'entend que ce mot sur la place. Le génie, disent-ils, se met au-dessus de toutes les règles. Ils mentent : ce qui fait le génie, c'est la règle. " Soit, mais dans ce cas, que signifie la *dramaturgie* ? C'est l'éternelle histoire des inconséquences humaines. C'est Don Juan professeur de morale et Pallstaff prêchant la tempérance. Ou plutôt, c'est l'oiseau de proie qui se plaint de la concurrence, et qui accuse ses confrères de voracité.

---

(1) Voir les livraisons de Janvier, Février et d'Avril 1881.

A l'appui de sa théorie, Lessing écrivit plusieurs pièces célèbres qui produisirent une grande sensation à leur époque, et dont plusieurs sont jouées avec succès de nos jours. Les plus fameuses sont *Minna de Barnhelm*, *Emilia Galotti* et *Nathan le sage*.

Minna de Barnhelm a pour héros un major prussien, Telheim, réduit à la misère et privé de son grade par suite d'une disgrâce injuste. Tout l'intérêt de la pièce roule sur un assaut de délicatesse entre Telheim et sa fiancée Minna. Pour la soustraire au déshonneur qui le menace, il simule la froideur et l'indifférence pour elle. Mais Minna le devine, combat ses scrupules, le relève à ses propres yeux et, par une adroite ruse, l'oblige à accepter sa main. Il va sans dire que l'innocence du héros est reconnue quelques minutes après, et que le vertueux major recouvre à la fois son grade, la faveur du monarque et sa bien aimée. On voit que la conception est assez forte et que les caractères ne manquent pas de grandeur. Néanmoins, la pièce est froide, elle sent la pédagogie et non l'inspiration spontanée. Ce n'est point là la nature prise sur le fait, ni ce choc spontané des passions qui produit les grands effets à la scène. Pour rehausser ses personnages, ses héros allemands, Lessing a introduit dans sa pièce un aventurier français, type de bassesse, un chevalier du lansquenet, véritable escroc, du reste parfaitement inutile à l'intrigue, et dont la seule mission est de faire contraster l'immoralité et l'inconstance françaises avec l'honnêteté germanique. L'intention est patriotique, mais le procédé peu délicat dans une pièce si vertueuse, si remplie de beaux sentiments. Cette lourde épigramme, infiniment trop prolongée, produit une disparate choquante dans l'ouvrage.

Emilia Galotti, qui passe pour le chef-d'œuvre dramatique de Lessing, semble aussi un appendice de sa dramaturgie. Cette pièce est plus qu'une comédie, plus qu'un drame, c'est une tragédie bourgeoise ; car le sujet est emprunté à l'histoire romaine, ou plutôt, c'est une pièce où les personnages, l'action, le dénouement, tout est romain, à l'exception des costumes. Le héros est un père, un simple particulier, qui poignarde sa fille pour sauver son honneur et pour la soustraire à la passion d'un prince libertin. La pièce est con-

duite avec un grand art, elle a des situations saisissantes ; mais cet assassinat paternel répugne évidemment à nos mœurs bourgeoises. L'auteur s'est mépris, en nous conviant à cette sublimité transcendante. Ce père meurtrier nous semblerait peut-être admirable sur le forum romain, s'il s'appelait Virginius. Dans une villa italienne, et s'appelant Galotti, il nous fait horreur. Ce dénouement est un paradoxe, et c'est aussi une maladresse, car il rappelle la tragédie française, il rappelle Britannicus, Horace, Iphigénie, Zaïre, où des crimes aussi odieux sont acceptés par le spectateur et s'imposent à l'admiration. La comparaison se fait donc aux dépens de l'auteur et de la thèse qu'il croit démontrer. Au lieu de détrôner la tragédie française, il en fait ressortir la prééminence.

Telle fut la carrière de Lessing. On le voit : ce fut moins un créateur qu'un critique, un polémiste, un initiateur, un apôtre de germanisme ; il s'était donné pour mission de rappeler l'Allemagne à la conscience de son génie national, en l'affranchissant de l'imitation française qui paralysait son essor. On l'a souvent comparé au philosophe français Diderot ; l'analogie entre ces deux hommes est en effet frappante : même mobilité, même souplesse d'esprit, même diversité d'aptitudes, même variété de talents ; tous deux ont abordé successivement le théâtre, la critique littéraire, artistique, la philosophie. Tous deux enfin, en vrais fils du XVIIIe siècle, se ressemblent par une hostilité systématique envers le christianisme. Mais Diderot dans l'Encyclopédie et divers ouvrages, prêche ouvertement le matérialisme. Lessing s'en tint à la religion naturelle, et, dans son drame de *Nathan le sage*, il s'efforce d'établir l'égalité de toutes les religions. Sa théorie y est exposée conformément au goût de l'époque dans l'apologue suivant :

Un père avait trois fils qu'il aimait également. Il possédait une bague merveilleuse qui avait le don de faire aimer celui qui la portait. Il avait promis en secret la bague à chacun de ses fils, mais ne pouvait se décider pour aucun des trois. Dans son embarras, il s'adresse à un habile joailler, qui lui fait deux bagues si semblable à la sienne, qu'il est impossible de les distinguer entre elles ; puis il meurt, après avoir remis en secret une des bagues à chacun de ses fils en le bénissant.

Aussitôt un débat s'éleve entre les trois frères : chacun prétend avoir la vraie bague, accuse d'imposture les deux autre et jure, pour les punir, d'employer le fer et le poison. Ils se décident pourtant à consulter un juge, vieillard sage et expérimenté. Celui-ci, ne pouvant parvenir à trancher la question, leur dit : " Puisque la bague véritable a le don de faire aimer, comment se fait-il que vous vous détestiez mutuellement. Si vous croyez, chacun, être le possesseur du joyau, prouvez-le en vous aimant les uns les autres."

Ces trois bagues, ce sont les trois religions chrétienne, juive et mahométane ; cet apologue invite à la tolérance leurs adeptes personnifiés dans les trois frères.

On retrouve la même pensée dans le *Café de Surate*, par Bernadin de St-Pierre. C'était alors la prétention de la philosophie de planer au-dessus des cultes et des religions positives, dans une sorte de majesté olympienne, et de se montrer quelquefois bonne et condescendante envers elles, en leur prêchant la modération, comme si les incrédules avaient inauguré le règne de la tolérance.

Bien différent fut l'esprit et le rôle de Frédéric Gottlieb Klopstock, né à Quédlimbourg, dans un de ces évêchés fondés par Charlemagne, et qui vécut de 1724 à 1803 ; âme profondément religieuse, éprise d'idéal, la plus pure, la plus belle personnification du génie allemand. Ainsi que Lessing, Klopstock consacra ses jeunes années à des études théologiques, mais, à la différence de Lessing, il persévéra dans ses principes religieux, et resta toute sa vie inaccessible à la philosophie incrédule et au scepticisme railleur de son siècle. Aussi forme-t-il un frappant constraste avec ses contemporains. Fuyant le monde et le contact des grands, il passa sa vie dans la retraite et le recueillement, n'ayant au cœur qu'un désir, ne poursuivant qu'un but, la composition d'un poème religieux. Plein d'horreur pour la philosophie incrédule qui prévalait en Europe, et qui s'introduisait par l'influence de Frédéric le Grand au cœur de l'Allemagne, Klopstock voulait réagir contre l'impiété par une œuvre animée au plus haut degré du souffle chrétien. Et c'est dans cette pensée qu'il choisit pour sujet de son poème *la Messiade*, le principe même de la foi chrétienne, le mystère de la Rédemp-

tion. Il est remarquable que les seules épopées qu'ait produites la société moderne, la Jérusalem délivrée, le Paradis perdu, la Messiade aient puisé toutes trois leur inspiration dans la foi chrétienne.

Pour accomplir son dessein, Klopstock avait fait une étude approfondie des livres saints ; il connaissait admirablement les prophètes, et son poème est comme une répercussion du langage biblique. Tantôt c'est la harpe de David dissipant les nuages qui voilent la majesté divine, tantôt c'est la voix d'Isaïe annonçant au peuple les terribles vengeances du ciel irrité. Mais ce qu'on respire surtout dans ce bel ouvrage, c'est le parfum de bonté, de miséricorde qui se dégage du Rédempteur, et l'apaisement, la béatitude que répand sur l'humanité et sur l'univers ce rayonnement inépuisable, infini de l'amour divin. On sent que cette action est irrésistible, et qu'elle réduit à l'impuisance les forces conjurées de l'Enfer. Que dis-je ? L'Enfer lui-même est remué dans ses profondeurs ; un rayon d'en haut traverse ses fissures et touche son endurcissement. Au sein de l'abîme, quelques anges déchus voient s'entrouvrir la patrie céleste. L'esprit d'orgueil, de révolte, fléchit en eux, attendri, vaincu par la sublimité du sacrifice. Cette idée si neuve, si hardie, inspire au poète un de ses plus touchants épisodes, le repentir d'Abbadona. Abbadona est un séraphin qui, séduit par l'appareil triomphal de Satan, s'est laissé entraîner dans la cohorte des révoltés. Depuis lors, il maudit ses erreurs passées ; il repasse en lui-même les beaux jours de son innocence et remonte par la pensée jusqu'à la riante matinée de la création. " Après l'inique condamnation du Sauveur, l'ange rebelle mais repentant, se livre dans une solitude profonde à d'amères réflexions ; il prête machinalement l'oreille au bruit des flots écumants qui se précipitent du flanc de la montagne, et roulent d'abîme en abîme avec un sourd mugissement. Tout à coup, il sent la terre trembler sous ses pieds ; les rochers se détachent de la cîme qui les porte, les torrents s'élancent de leurs lits, d'épaisses ténèbres s'étendent sur la terre, tout annonce une catastrophe prochaine, le dénouement de cette lugubre tragédie.

Hors de lui-même, éperdu, Abbadona s'élance de sa re-

traite, et tressaille en apercevant la surface de la terre enveloppée des ombres d'une épaisse nuit. Il prend son vol et se dirige vers le Calvaire où le juste exhalait son dernier soupir. Attéré par ce douloureux spectacle, il détourne ses regards et aperçoit près de lui Abdiel, son ancien ami, celui que son cœur chérissait avec le plus de tendresse, avant que la révolte des intelligences célestes eût précipité l'un dans les abîmes de l'enfer, et confié à l'autre la garde du trône de l'Eternel.

Ami, lui dit Abbadona, revêtu de son antique splendeur et prenant les traits d'un messager céleste, quel est l'instant fatal où le Sauveur doit expirer ? instruis m'en, de grâce, afin que je puisse faire monter vers le Créateur l'hymne de miséricorde et de paix.

Abdiel tournant sur l'ange déchu un regard sévère mais plein de compassion, ne lui dit qu'un mot : Abbadona ! A ce mot déchirant et sublime, l'éclat qui enveloppait son visage, pâlit et s'effaça : tous les anges le virent s'obscurcir, et il disparut de leur cercle redouté."

Mais le repentir et les larmes d'Abbadona sont arrivés jusqu'au Sauveur sur la croix. Et le jour de la Résurrection, l'ange infortuné entend une voix d'en haut qui l'appelle : " Viens Abbadona, auprès de ton Sauveur." Avec la rapidité qui emporte les pensées pieuses vers le ciel, comme portées sur les ailes de la tempête que soulève l'Eternel, ainsi Abbadona s'élance jusqu'au trône en traversant les cieux, la beauté de sa sainte jeunesse renaît dans ses yeux suppliants, attachés sur la Divinité, et le repos de l'immortalité couvre les traits du séraphin.

Un trait à noter, c'est la physionomie de Satan et le rôle attribué à l'esprit du mal dans l'ouvrage. Le Satan de Klopstock n'est pas, comme celui du Tasse, un nécromancien suscitant des palais, des jardins et des enchanteresses comme Armide, pour amollir les guerriers chrétiens ; ce n'est pas non plus le Béelzébuth de Milton, personnification de la haîne, de la vengeance et des passions violentes qui s'entrechoquaient en Europe pendant les guerres de religion. Le

1 Peschier, Histoire de la littérature allemande.

Satan de Klopstock est le prince du sophisme, ennemi de l'idéal et de toute croyance, les attaquant par le dénigrement et par le sarcasme, niant Dieu et le combattant avec une fureur implacable. On reconnait en lui cette philosophie qui prend le masque de la science pour semer dans les âmes le matérialisme. Rien n'égale sa haine pour la mission du Christ, pour la vérité religieuse, sa haine pour l'amour, le pardon ; rien, si ce n'est sa haine et son mépris pour ses propres disciples. Dans les transports de son orgueil farouche, Satan se lève pour contempler ses sujets ; apercevant à quelque distance le groupe des athées, le rire sardonique sur les lèvres, il leur lance un regard de mépris, et détourne la tête, comme indigné d'un si honteux spectacle. Ne reconnait-on pas dans cette scène l'antipathie insultante que les apôtres de la négation professent les uns pour les autres ?

La composition de ce grand poème coûta vingt-cinq ans à Klopstock. Mais l'apparition des trois premiers chants avait suffi pour le rendre illustre et le classer parmi les grands poètes de sa patrie. Aujourd'hui encore, la Messiade peut être considérée comme l'épopée nationale de l'Allemagne. On reproche à cette œuvre l'absence de mouvement, d'action, de couleur dans les caractères et dans la peinture des passions. Mais le sujet exigeait impérieusement cette austérité. L'effet dans la Messiade n'est pas produit, comme dans les poèmes ordinaires, par des aventures, des prouesses guerrières et par le choc des passions humaines ; mais par la grandeur même de l'idée chrétienne, par le mystère sublime de la Rédemption. C'est un effet à part, en désaccord avec l'art païen de la Renaissance et les préceptes de Boileau, mais dont on ne saurait nier la grandeur. " Lorsqu'on com-
" mence ce poème, dit madame de Stael, on croit entrer dans
" une grande église, dans laquelle l'orgue se fait entendre
" et l'attendrissement et le recueillement qu'inspirent les
" temples du Seigneur, s'emparent de l'âme en lisant la
" Messiade. "

Une grande qualité de la Messiade, c'est la noblesse de la conception, la pureté irréprochable du goût et du style, l'absence de ces fictions bizarres et de mauvais goût qui, dans le Paradis Perdu de Milton, semblent attester l'enfance de

l'art. Klopstock n'a pas, comme Milton, l'idée singulière de faire siéger le Démon dans une sorte de parlement, à l'instar du parlement d'Angleterre, puis de les métamorphoser en serpents pour leur faire siffler Belzébuth, ni enfin de les transformer en artilleurs tirant du canon, dans le ciel, contre Dieu. La Messiade exempte de ces taches, offre d'un bout à l'autre une hauteur soutenue dans les idées, une interprétation élevée des Evangélistes, un parfum exquis de religion et de sentiments tendres. Aussi ce poème peut-il être envisagé comme le plus bel hommage que la poésie moderne ait encore rendu au Christianisme.

Klopstock était pauvre, et, bien que la gloire ait commencé pour lui de bonne heure, il aurait lutté toute sa vie contre la misère, sans la protection du comte de Bernstorff, ministre du roi de Danemark, qui lui fit accorder une petite charge de cour avec un revenu de cent louis. Il vécut vingt ans à Copenhague, heureux avec cette modique pension, qui suffisait à ses besoins et lui permettait de s'abandonner à son inspiration, dégagé des préoccupations matérielles. Cette âme pure et religieuse n'ambitionna jamais rien de plus. Sur la fin de ses jours, ayant quitté le Danemark et s'étant fixé à Hambourg, il vit éclater la révolution française, et se laissa séduire comme tant d'autres par les brillantes perspectives qu'elle ouvrait à l'humanité. Mais plus tard, révolté par les actes sanguinaires du jacobinisme, il refusa le titre de citoyen français, que la convention nationale lui avait fait offrir. En 1802 il reçut le titre de membre de l'Institut ; il mourut en 1803. Dans ses derniers moments, il répétait les vers qu'il avait composés lui-même autrefois sur la mort de Marie, sœur de Lazare : " O mort ! sommeil léger, la plus douce des bénédictions, c'est donc toi ! Anges, habitants du ciel, est-il possible que je sois bien heureuse ? Onblie le passé, donne-moi le calme et la paix."

On lut à ses funérailles le chant de mort de la même Marie, un des passages les plus touchants de la Messiade. Sa tombe fut ainsi entourée du parfum de poésie qui avait accompagné toute son existence.

Outre la Messiade, Klopstock a composé des morceaux lyriques où le sentiment religieux se mêle au patriotisme.

Tantôt il célèbre les mystères de la création et lesmerveilles du christianisme. Tantôt il réveille chez les Allemands le souvenir de leurs illustrations et la conscience de leur valeur nationale. Plusieurs de ses odes évoquent Arminius, Odin, les antiquités du monde germanique, et par la beauté des images et la grandeur de l'inspiration, sont comparables aux plus belles pages d'Ossian. Vérité, profondeur de sentiment, enthousiasme pour la gloire nationale, toutes les qualités les plus nobles se retrouvent dans les œuvres de ce grand poète.

La popularité de Klopstock en Allemagne fut immense; son influence sur la littérature et sur le mouvement national de l'époque ne saurait être trop mise en relief. C'est par lui peut-être que l'Allemagne fut préservée du scepticisme mis à la mode par la philosophie française, et qu'un groupe considérable de lettrés s'éfforçait de populariser sous les auspices de Frédéric le Grand au-delà du Rhin. Grâce à Klopstock, une teinte religieuse et mystique s'associa dans le peuple allemand, au réveil du sentiment national; pendant qu'en France, Voltaire et les encyclopédistes préparaient la révolution en détruisant les croyances, en batouant la monarchie, en attaquant toutes les institutions comme des préjugés, en semant le nihilisme dans les esprits, l'Allemagne se retrempait dans deux sources également fécondes, le respect de ses ancêtres, et le sentiment religieux. C'est ainsi que vers la fin du siècle dernier, les deux nations française et allemande ont marché dans deux sens opposes. Laquelle suivait la meilleure voie? C'est à l'histoire de répondre.

La popularité, l'influence de Klopstock et de son école s'étendit rapidement à toutes les classes et même aux couches inférieures de la société. Elle eut moins de succes auprès des princes qu'une longue dépendance avait inféodés aux idées françaises, et qui fournissaient à la philosophie incrédule du temps de nombreux adeptes. Non que les souverains et les grands refusassent absolument leur concours au mouvement national; plusieurs le favorisaient avec une ardeur extrême, devinant dans l'émancipation littéraire un prélude de l'affranchisement et de la grandeur politique. Ce qui leur échappait, c'était l'importance des sentiments et des

convictions religieuses. Aussi se bornaient-ils à encourager les hardiesses de l'art, comme si le relèvement de la patrie allemande était une affaire de dilettantisme. Ils aimaient à s'entourer de lettrés, de poètes à l'imagination invertive, aux principes accomodants, d'esprits amusants, instructifs, habiles à discourir et à moraliser, sans être gênants pour leurs protecteurs. Cette école se maintint pendant une période assez longue, sans prise sur l'esprit public, remarquable surtout par l'élégance et la frivolité de ses productions. Son principal représentant fut Wieland, type de bel esprit fantaisiste, capricieux, volage, butinant comme l'abeille dans les littératures anciennes et modernes, abordant en virtuose tous les genres sans rien approfondir, et changeant d'opinion, de philosophie, suivant les influences qui l'environnaient, suivant le caractère de son entourage, les variations de son humeur ou de sa santé. "Hélas! disait Bodmer, son premier initia-
" teur au choses littéraires, ce jeune homme qui près de moi
" ne rêvait qu'aux choses célestes, comme il est changé,
" depuis qu'une barbe épaisse couvre son menton, et qu'il a
" un excellent excellent cuisinier à ses ordres. Sa muse, deve-
" nue mondaine, chante avec autant de ferveur les choses
" terrestres, qu'elle chantait jadis l'amour de Dieu." Rêveur enthousiaste, en même temps épicurien, ami du confort et de la bonne chère, poétisant toutes ses impressions et son égoïsme, Wieland marque la transition de *l'homme sensible* à l'école des *incompris*, des *désespérés*, qui va suivre. Mélancolique, vaporeux et crépusculaire, il est le précurseur de lord Byron et de Chateaubriand, comme pose élégiaque; rempli de réminiscences féodales, épris de ruines, de coups d'épée, il annonce l'aurore d'une évolution toute nouvelle, la littérature romantique. Wieland fut très célèbre vers la fin du siècle dernier, mais sa gloire n'a pas résisté à l'épreuve du temps. La plupart de ses œuvres sont ignorées de nos jours; on ne cite plus de lui que quelques contes spirituels comme Agathon, Musarion, où l'on trouve avec une nuance de sentiment, le ton badin et la sèche philosophie du XVIIIe siècle. Son chef d'œuvre, Obéron, poème héroï-comique emprunté au roman français Huon de Bordeaux, est resté populaire, non pas à cause de sa valeur intrinsèque, mais grâce à la

musique de l'illustre compositeur Weber, qui l'a fait valoir sur la scène lyrique, dans une de ses partitions les plus brillantes et les plus admirées.

C'est à cette époque que Winckelmam publiait ses belles études sur l'Italie et sur l'art antique. Un grand esprit, Herder, créait l'ethnologie en appliquant la linguistique à l'étude des origines et antiquités historiques. Son principal ouvrage, *Idée sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, est un des grands monuments de la science moderne. Partout le génie allemand s'ouvrait de nouveaux horizons et prenait conscience de sa force ; partout il s'emparait d'une position dominante dans le monde intellectuel.

Enfin nous arrivons aux deux hommes qui résument cette brillante période, et sont encore aujourd'hui la personnification la plus glorieuse de l'Allemagne : nous voulons parler de Schiller et de Gœthe.

L. A. Lefaivre.

(*à continuer*).

PAPINEAU

DRAME HISTORIQUE CANADIEN EN QUATRE ACTES ET NEUF TABLEAUX, PAR M. LOUIS H. FRÉCHETTE.

Il y a plusieurs manières de tuer un homme. S'il s'agit d'un littérateur, le procédé suivant est reconnu, dans notre pays au moins, comme l'un des plus sûrs ; qu'on lise plutôt :

" La patrie, dans son orgueil et dans ses folles émotions de mère, presse sur son sein le sublime enfant qui, d'un seul coup de son aile de poète, vient de la placer dans le monde des lettres à coté de la nation la plus avancée de la terre "...

" Le grand lien du sang que deux siècles et plus avaient brisé entre nous et la vieille mère patrie vient d'être renoué pour toujours par la plume magique de Fréchette "...

" Fréchette n'est pas allé à la France, il a forcé la France à venir à lui "...

" Avec son petit livre de poésies, Fréchette a fait ce que n'ont pu faire ni les plus vaillants guerriers, ni les hommes d'état les plus consommés "...

" Il est notre plus grande gloire nationale "...

" S'il était possible pour un homme de s'abimer sous le poids de sa propre gloire, M. Fréchette avait de quoi s'abîmer "...

" Son grand drame historique, *Papineau*, vient de le placer au premier rang des auteurs du genre "...

" La plus grande difficulté sera, peut-être, de savoir qui des deux fut le plus grand patriote : ou du héros (Papineau) ou de l'auteur de " Papineau !...

Je prends tous ces extraits dans un seul article de journal.

Pendant les six semaines qui ont précédé et suivi la première représentation de *Papineau* et du *Retour de l'Exilé*, le journal qui reproduit cet article—numéro du 14 juin, 1880—a battu régulièrement, chaque soir de chaque semaine, à l'unisson avec quelques autres journaux en pamoison, la même grosse caisse.

Que devient pendant ce temps le pauvre dramaturge, le malheureux poète ? A moins que d'être un philosophe endurci, de force à voir s'écrouler à ses pieds, sans s'émouvoir, la terre et les étoiles, cet homme est perdu : il marche entre deux abîmes fatalement vertigineux.

D'un côté, s'il s'enivre de l'encens qu'on lui prodigue ; si le vertige des hauteurs où il se voit monté le prend à la tête, il croit avoir assez fait pour la gloire, il abandonne l'étude et la méditation, il se repose sur ses lauriers et écrit sans travail. Comme auteur, c'est fait de lui.

De l'autre côté, vienne l'écroulement de son œuvre, *ruat cœlum ;* que la critique sévère mais impartiale réduise à ses justes proportions ce talent qui, sur la foi d'amis manquant de sincérité ou de lumières, s'était cru génie, le découragement, la haine peut-être, ou l'idée qu'on est incompris de son siècle—premier symptôme d'un affaiblissement de l'intelligence—s'empareront de son âme. Cet abîme est aussi capiteux que le premier.

Ces conclusions sont l'histoire du naufrage intellectuel de plusieurs d'entre les plus beaux talents du pays. On trouve chez nos artistes d'abondants exemples de ce que les physiologistes appellent, je crois, des arrêts de développement. Des orateurs, des poètes, des peintres, des chanteurs, des politiques, des savants, de vingt, de vingt-cinq ans, pleins des plus belles promesses pour l'avenir, s'arrêtent tout à coup, sont soudain frappés de stérilité, à la première bouffée d'encens qu'ils respirent.

Le découragement qui ne produit plus et la suffisance qui s'affranchit de tout travail, voilà les deux écueils où les intelligences vont se briser dans notre jeune pays.

Maintenant, si l'on demande ce qui fait surgir ainsi, au Canada, sous les pas de l'homme de talent, l'obstacle qui l'arrête dans sa carrière, je répondrai : la critique, ou plutôt, le défaut de critique éclairée. On éreinte un homme, ou on le suffoque d'encens. Rarement on lui montre la route à suivre.

Hélas ! que j'en ai vu mourir de *beaux talents !*

La critique existe tellement peu chez nous que le mot même n'y est pas généralement compris. Le sens qu'on lui donne presque toujours implique malveillance, raillerie, désir de rabaisser, de blesser un écrivain ou un artiste, de lui nuire enfin d'une manière ou d'une autre. Pourtant le mot critique veut simplement dire examen raisonnée d'une

œuvre littéraire ou artistique, et l'on ne se propose rien autre chose ici, en ce qui regarde le drame de M. Fréchette.

Certaines gens se sont mis en frais d'asphyxier notre lauréat canadien.

S'il en revient, il ira très-loin comme poète, et déjà son premier essor l'a porté bien haut ; mais comme auteur dramatique, je crains fort qu'il n'en revienne pas. Ce qu'il faudrait pour emporter le mal peut aussi emporter le patient, soit dit sans calembour.

Pendant longtemps, le lyrisme, l'enthousiasme, le délire des admirateurs de M. Fréchette a eu quelque chose de féroce. Il eût été impossible alors et surtout dangereux de faire entendre, sur le mérite des œuvres dramatiques de l'auteur de *Papineau* et du *Retour de l'Exilé*, la voix de la raison. Zoïle, dit-on, fut déchiré vif par les Egyptiens pour avoir trouvé médiocres les poèmes d'Homère ; celui qui se serait permis, à Montréal, de ne pas trouver étincelant l'esprit de *Desrousselle* et divines les harangues de *Rose Laurier*, eût été un Zoïle et en eût subi le sort. Ceci ne veut pas dire que le *Retour de l'Exilé* soit de la force de l'*Odyssée* ni même de la *Batrachomyomachie*, mais tout simplement que l'opinion publique, grâce aux déclamations de certains journaux plus zélés qu'éclairés, a été étrangement faussée sur le mérite des productions dramatiques de M. Fréchette.

Il faut maintenant que justice se fasse et que le public soit désabusé. Si M. Fréchette trouve le procédé violent qu'il s'en plaigne à ses amis. *De amicis meis, libera me.*

M. Fréchette tourne un sonnet délicieusement : tout le mond y applaudit ; il connaît bien sa langue et vous *tombe* un adversaire mieux qu'homme au Canada ; personne ne le conteste. Mais de même que la sensibilité ne fait pas toute seule le poète, de même il ne suffit pas d'avoir du talent pour devenir d'emblée un auteur dramatique même médiocre. Avant de rimer un sonnet, le poète doit commencer par apprendre au moins la versification ; avant de publier un drame, l'auteur doit étudier et connaître un peu la scène et l'art dramatique.

On ne s'improvise pas artiste.

Voilà ce que n'a pas compris M. Fréchette.

Il connaît les ficelles qu'on emploie aujourd'hui au théâtre, mais il ignore profondément le jeu des grands ressorts.

Il sait le *truc* qu'il faut pour se faire applaudir ; mais les applaudissements qu'il s'attire sont le résultat d'un *truc* visible, palpable, et naissent rarement d'une belle situation. Son *truc* à lui c'est un petit bonhomme de neuf ans, qui se pousse partout dans les grandes circonstances ; c'est une chanson bien dite sur un air populaire ; ce sont des hourras mille fois répétés par les acteurs, comme pour inviter les spectateurs à en faire autant ; ce sont des gros mots du peuple prodigués à tous hasards, puis enfin des tableaux. Dans les tableaux mêmes se montre tout le superficiel des connaissances scéniques de l'auteur de *Papineau*.

Il sait qu'aujourd'hui plusieurs auteurs (ce sont pour la presque totalité des auteurs médiocres) adoptent le genre à tableaux. Le tableau demande des scènes somptueuses, des décors magnifiques, toutes choses qui attirent les foules en leur parlant aux yeux, ce qui souvent dispense l'auteur de leur parler au cœur et à l intelligence. Aussi trouve-t-on neuf tableaux dans le " grand drame historique. "

Le drame demande, outre la connaissance de la scène, un certain souffle, nécessaire aux œuvres de longue haleine, mais dont on n'a pas absolument besoin pour tourner un sonnet. Il exige aussi le talent si précieux de l'observation, de l'esprit chez celui qui veut en faire, une grande sensibilité et une émotion vraie, et enfin le génie requis pour créer et bien faire ressortir les caractères.

L'observation est une faculté naturelle qui se développe par la comparaison et l'étude. Rien ne prouve que l'auteur de *Papineau* ne deviendra pas un jour un profond observateur. Mais aussi rien dans son théâtre n'indique qu'il le deviendra.

M. Fréchette, dans ses drames, a l'esprit lourd. Ses saillies vous tombent à plat sur la tête et vous étourdissent au lieu de vous éblouir. L'esprit qu'il faut au théâtre est délicat, sensé, profond, et diffère du tout au tout de celui qui est nécessaire pour faire éclore un gros calembour.

Une qualité qu'il possède à un haut degré, et qui est assez rare chez les auteurs dramatiques de nos jours, c'est la sen-

sibilité qui vient du cœur. M. Fréchette transporte dan ses drames toute son âme de poète.

Pour ce qui est du souffle nécessaire à la production des ouvrages de longue haleine, je ne crois pas que cela soit dans l'auteur des *Lettres à Basile*, si j'en juge par son *Papineau*, dont les deux premiers actes, dans l'exécution de certains détails, sont relativement bons, mais dont les deux autres, comme exécution même, sont pitoyables. Quant au plan général, à la fable, elle est partout défectueuse.

Les défauts de la fable vous sautent aux yeux, si vous essayez d'analyser la pièce.

L'analyse d'un plan défectueux est au drame ce que l'analyse d'une phrase mal coordonnée est à la grammaire. Vous pouvez agencer une série d'évènements qui se touchent et qui se suivent, et n'avoir pas d'action dramatique proprement dite ; de même que dans une phrase incorrecte, vous avez des mots français, mais pas de français.

Et notez que je laisse ici de côté l'unité de *lieu*, que le romantisme rejette comme inutile et l'unité de *temps*, comme à peu près impossible, pour ne m'occuper que de *l'unité d'action*, admise par tout le monde.

L'action dramatique manque tellement dans *Papineau*, qu'il n'y a pas de *nœud*, tel qu'on l'entend au théâtre, et partant pas de *dénouement*. Il y a une action historique qui commence à une date et qui finit à une autre date, voilà tout. Les événements se déroulent comme dans un récit.

Sir James Hastings, ancien compagnon de collége de *George Laurier*, arrive un beau matin du mois d'octobre de l'année de grâce 1837, chez ce dernier, dans le but ostensible de déclarer sa *flamme* à *Rose*, sœur de *George*.

Tout le pays est en ébullition ; le vent de la révolte contre l'oppression anglaise, souffle dans les campagnes et dans les âmes. *Sir James* ignore tout cela. Il n'a vu, ou plutôt ne veut voir que les beaux yeux de *Rose*. Mais il est à peine quelques heures chez son ami, qu'une troupe de patriotes, commandée par *Dulac*, vient l'arrêter comme espion. Ils vont l'emmener malgré les protestations les plus énergiques de *George*, mais ils le relâchent soudain sur la parole de

Rose " la sainte " — c'est ainsi qu'elle est désignée dans le drame—qui se porte garant de *Sir James.*

Voilà l'intrigue amoureuse nouée, autant qu'elle peut se nouer entre une " sainte " paysanne canadienne et un lord anglais.

De longues tirades sur la politique, sur le système colonial anglais et sur l'*amour sacré de la patrie*, achèvent de convaincre le noble lord qu'une fille qui parle si bien et si longuement de sujets abstraits, doit l'aimer de tout son cœur.

Une nouvelle action commence avec le second tableau, ou plutôt le récit des événements de 1837 se continue.

On est au 22 octobre. Les délégués des six comtés s'assemblent à St-Charles. Le soulèvement est à la veille de devenir révolution. Vous vous attendez naturellement à quelque chose de grand, comme la réunion des trois cantons helvétiques, dans *William Tell* de Schiller. Va-t-on supporter plus longtemps la tyrannie des dominateurs ? Va-t-on vivre en esclaves, ou mourir pour la liberté ?

On fera d'abord une réception bruyante à Papineau, quelque chose de banal comme la réception de Hanlan à Toronto, l'année dernière, à son retour de je ne sais quelles régates ; puis on fera de l'esprit, c'est-à-dire, de grosses farces ; puis *Desrousselle* développera sa théorie sur les sauvages, puis Papineau fera son *speech*, puis... ce sera tout.

D'abord la réception.

" Une estrade adossée à un arbre, et entourée de mâts surmontés de bonnets phrygiens, et auxquels sont attachés des banderolles avec les inscriptions suivantes, etc., etc."

Cela dure quatre grandes scènes, pendant lesquelles *Dulac* et *Desrousselle*, tout en gréant leur estrade, s'évertuent à tirer des étincelles d'esprit de leur briquet.

Enfin, enfin, à la dixième scène, Papineau entre, avec l'effet dramatique d'un préfet s'installant dans son département, ou d'un candidat montant sur un *husting*. C'est froid, c'est commun, c'est banal. Papineau fait son petit speech tout comme un candidat. La scène est une scène électorale.

Le nœud dramatique n'est pas encore noué, et le premier acte est fini.

Le second acte nous montre *Camel* le traître—car il y a un traître dans *Papineau*, comme il y a un traître dans *Félix Poutré* du même auteur, et, si je ne me trompe, les deux traîtres ne font qu'un—en embuscade, guettant Papineau, dont la tête est à prix. Il explique tout cela au public. C'est long, c'est ennuyeux, mais c'est nécessaire, attendu que rien dans l'acte précédent ne prépare celui-ci. Les personnages sont bien les mêmes, mais les événements ont marché. Voilà pourquoi l'on rencontre de ces scènes *explicatives* de temps à autre, au fur et à mesure que les événements marchent.

La scène se passe la nuit dans un bois, à Saint-Denis. *Camel* le traître est rejoint par un *inconnu*, qui lui aide a expliquer au public où en sont les événements. *Michel*, un sauvage véritable, celui-là, les écoute.

Camel, l'*Inconnu* et *Michel* sortent pour faire place à *George* et à *Sir James* qui entrent. Il est minuit. La route est solitaire. Le bois est infesté d'espions, d'inconnus et de sauvages. *Sir James*, en profite pour parler longuement de ses amours à *George*, qui le console avec des prophéties politiques à perte de vue.

Ce bois ressemble à un guichet de gare de chemin de fer. Un personnage arrive, achète son billet, s'en va ; un autre le suit, fait son affaire, cède la place à un troisième, et ainsi de suite.

Après *Camel* et l'*Inconnu*, *George* et *Sir James ;* après ceux-ci, dévinez qui entre ? Je vous le donne en mille ; je le donne à J. L. Archambault, écuier. *Rose*, la " sainte " et *Michel*, le sauvage !... Pendant la nuit ! !... Dans un bois ! ! !...

Que viennent-ils faire dans cette galère ?

Rose commence par débiter une tirade d'une demi-page contre les bureaucrates ; puis, s'étant assurée de ses yeux que c'est bien là, en cet endroit même, qu'étaient blottis *Camel* et l'*Inconnu*, quand ils ont décidé de faire périr *Papineau*, en sciant le pont sur lequel il doit passer, elle part pour le pont en criant : " Vive la liberté !

Le quatrième tableau (même acte) est transporté dans " l'étude du Docteur *Nelson*." Il est minuit. Les hostilités sont commencées. On attend *Papineau* pour prendre une

décision suprême. En attendant qu'il arrive "*Desrousselle* "parcourt les groupes de patriotes pour *causer !...*" Et il cause, en effet, avec tout autant d'esprit qu'aux actes précédents.

Pendant que l'on cause, *Papineau* arrive, met à la porte les patriotes, non pas avant de les avoir harangués pendant un quart d'heure, et s'enferme à huis-clos avec les chefs pour délibérer. On délibère. Tout le monde veut et *Papineau* ne veut pas... de rebellion. On veut résister jusqu'à la mort, Papineau ne veut pas. On veut de la "Grande République américaine," *Papineau* n'en veut pas. A la fin *Papineau* finit par en vouloir comme tout le monde, et vouloir tout ce que les patriotes veulent.

Quand on est chef.... c'est pour se laisser conduire.

Les délibérations se terminent brusquement par l'arrivée de *Dulac*, qui accourt tout essouflé, annoncer aux chefs réunis et à *Papineau* lui-même, que le pont a croulé, qu'un homme a passé au travers et s'est noyé, mais que ce n'est pas *Papineau*, attendu qu'il est là présent.

Les choses s'expliquent, *Papineau* a été détourné du pont par une jeune "fille voilée" qui le guettait dans quelque lisière, et qui l'a conduit, "*sans rien dire*," jusqu'à une anse de la rivière, où un sauvage attendait avec un canot.

"C'est *Rose !* c'est la sainte !" disent les patriotes. Le lecteur en doute, attendu qu'elle n'a pas dit une seule parole, pas même un petit discours politique.

C'était bien elle, cependant; car, sur l'heure même, elle entre avec Michel "*dans le plus grand désordre !...*"

Il est environ une heure du matin !!...

Au Troisième Acte *Rose* est complètement remise. Elle débute par un monologue, où, pour la première fois, elle parle comme une fille, comme une amante. *Rose*, parlant et agissant ainsi, se fait aimer et plaindre, parce qu'elle reste femme.

George, avant de partir pour l'armée, vient la consoler de la mort probable de son amant, *Sir James*, que l'on soupçonne avoir passé au travers du pont, à la place de *Papineau*. Cette scène est touchante; ce serait la meilleure de toute la pièce, si *Rose* ne redevenait subitement virago. Elle arme

son frère en guerre, mais garde pour elle... "sa carabine de chasse."

Sur ces entrefaites *Dulac* arrive avec *Michel*. Il raconte au frère et à la sœur, en langage de galérien, les progrès de la rebellion, l'affaire de Saint-Ours, et prouve à Rose, à grand renfort de jurons du cru, que *Sir James* est un espion et un traître; et *Michel* achève de la convaincre en lui montrant le "pistolet" de son amant.

PASCAL POIRIER.

(*A continuer*).

FILS DE SES ŒUVRES.

Auguste, surnommé le blond,
N'a que douze ans, mais c'est un homme.
Gai lon lon !
Il est ferme sur le talon
Et roulera sa bosse, en somme,
Par aplomb.

" De l'avenir qu'on me délivre !
" A quoi bon tous ces soucis-là ? "
Gai lon là !
Il en parle comme un gros livre ;
Vous verrez qu'il s'en tirera,
Tra la ! la !

Il n'attend que d'avoir quinze ans
Pour se produire dans le monde,
Gai lan lan !
Si vous objectez, il vous fronde
Et vous traite en mauvais plaisants
Tout le temps.

Il ne croit pas trop à l'école
Mais il écrit déjà fort bien,
Le vaurien !
Du matin au soir il raccole
Un tout petit savoir de rien—
C'est son bien.

Ces hommes-là sont couramment
Les favoris de la fortune,
Gai, gaîment !
Ils ne baillent pas à la lune,
Et le soleil fait largement
Leur argent.

Il sera banquier, philosophe,
Entrepreneur ou député
Bien noté,
Et, ne manquant jamais d'étoffe,
Il taillera de tout côté
Sans jamais perdre sa gaîté.

BENJAMIN SULTE.

LA CHIBERLI

ÉTUDE D'APRÈS NATURE

Suite et fin (1)

VII

" Autant de médecins, autant de remèdes ou poisons. En arrivant à Issoire, nous sommes allés chez le docteur V***, en qui toute la famille a la plus grande confiance. Il nous a reçues avec une bonne grâce charmante, je l'ai embrassé sur les deux joues et il m'a dit de l'appeler *Tonton*, que c'était plus gai que *mon oncle*. Il m'a fait quitter ma robe et m'a soigneusement auscultée ; il a trouvé, comme M. C***, quelque chose au côté gauche, mais ce n'est presque rien. Il m'a fait beaucoup de questions, il s'est écrié que cela ne valait rien. Le fait est qu'il m'a ordonné deux remèdes qui sont bien plus spirituels : de la quinine pour arrêter les accès de la fièvre qui me viendront quelquefois dans la soirée, et des pilules d'atropine (un poison) pour me fortifier et empêcher des transpirations que j'ai souvent la nuit et qui m'affaiblissent. Je te quitte, chère petite maman, je suis fatiguée ; merci pour le cornet et mille baisers pour tous."

On raffole aujourd'hui de réalisme. Qu'on cherche dans toute l'œuvre de Zola une page aussi terriblement réaliste que cette condamnation à mort d'une enfant de dix-huit ans, à qui tout avait souri jusque-là, écrite de sa propre main. Mais est-ce du réalisme ? Non, car c'était noblement pensé et écrit de même. Le réalisme, c'est la douleur, mais la douleur brutale et animale de l'esclave, et, celle-là, des rustres, qui étaient cependant des artistes à leur façon, l'avaient nommée *la demoiselle*, parce qu'ils reconnaissaient en elle une nature supérieure à la leur

Sans plus d'explication, le malheureux père embrassa sa femme, folle de douleur, réunit tout ce qu'il put trouver

(1) Voir les livraisons de Février de Mars et d'Avril 1881

d'argent dans ses tiroirs vides et la conduisit au chemin de fer de Lyon. Cette fois, la pauvre miss Cocotte n'était pas du voyage.

A son retour, il trouva une autre lettre qui avait suivi de près la première. Elle était de sa sœur et lui annonçait ce qu'il n'avait que trop deviné, à savoir que le vieux médecin l'avait avertie qu'il croyait sa fille atteinte de phthisie, que son jeune confrère avait confirmé cette opinion, et que le docteur V*** avait ajouté que la maladie faisait des progrès effrayants et qu'il n'y avait plus aucune espèce d'espoir ; en conséquence, elle invitait la mère à se rendre auprès de la fille pour lui apporter la seule consolation qui leur fût désormais accordée, celle de la soigner jusqu'à son dernier moment. Elle était partie. Mais miss Cocotte, qui était désormais toute la famille, s'étonnait, dans sa cervelle d'oiseau, qu'il fût arrivé tant de lettres sans qu'on lui eût donné sa tartine de beurre. En conséquence, elle se mit à chanter de sa voix la plus enrouée :

Chiberli ! chiberla !
On dit qu'elle est malade.
Chiberli ! chiberla !
On dit qu'elle en mourra.

Encore du réalisme ! mais peu s'en fallut qu'il n'entraînât l'exécution de l'arrêt de mort qui avait été jadis rendu contre elle pour crime de gambettisme, car Gueuxarcher saisit une lourde règle et la brandit sur la tête de l'oiseau de mauvais augure. Eut-il conscience du danger qui le menaçait ? toujours est-il qu'il reprit immédiatement :

" Papa ! poor papa ! dear papa ! my love ! "

Le pauvre papa fondit en larmes, Il possédait des photographies de cette enfant qu'il ne devait plus revoir, mais désormais le seul écho de sa voie chérie, c'était ce *phonographe vivant*, et il lui devenait encore plus précieux. Il se leva et lui apporta une tartine de beurre. Mais l'animal semblait avoir, dans sa conscience obscure, une perception confuse de ce qui se passait ; en tout cas, il était sûr d'avoir déplu, et il refusa noblement la tartine. Depuis, il ne chanta plus la *chiberli* et il l'oublia, comme il avait désappris les gros mots

de la bonne Normande; mais il s'étudiait à répéter avec plus de perfection : *Papa ! poor papa ! dear papa ! my love !*

VIII

Cependant la maladie suivait son cours. Ainsi répondait le médecin chargé de soigner l'enfant à sa mère désolée. Elle était née avec une vigueur physique et morale qui parfois semblait vouloir triompher de l'horrible fléau, et cette lutte se prolongeait au-delà de toutes les prévisions des hommes de l'art sans qu'ils changeassent rien à leur verdict. Gueuxarcher recevait de sa femme des lettres qu'il n'avait même pas le courage de lire, tant elles étaient poignantes. Cette pauvre musulmane s'imaginait qu'elle avait son dieu à elle et qu'il ferait un miracle en sa faveur ; puis elle lui racontait en détail tous les romans que la fièvre particulière à cette implacable maladie inspirait à sa malade chérie. C'était une lutte de délicatesse et d'affection entre ces deux pauvres femmes; depuis trois mois, la mère ne s'était pas couchée et ne se déshabillait plus, se soutenant à peine par quelques maigres potages. Si miracle il y avait, c'était qu'elle pût résister à d'aussi terribles fatigues, et ce miracle, l'honneur en revenait tout entier à l'amour maternel.

Sa fille était si malade, qu'elle ne songeait pas à s'en étonner. Cependant, elle la renvoyait doucement en lui disant :

" Je vais dormir, laisse-moi. "

La mère faisait semblant de s'éloigner, puis rentrait silencieusement sur la pointe des pieds et trouvait, en effet, sa fille les yeux fermés; mais tout à coup elle lui passait ses bras autour du cou et s'écriait joyeusement :

" Ah ! méchante maman, je t'y prends à m'espionner : va donc te coucher. "

Pendant ce temps, Gueuxarcher était aux prises avec les difficultés de la vie de l'homme de lettres, qui jamais n'avaient été aussi dures. Il lui était impossible de s'y soustraire pour aller voir sa fille, et d'ailleurs cette visite l'eût effrayée, car sa femme et lui ne venaient jamais que l'un après l'autre. Et puis, à quoi bon ? Il avait quitté sa fille dans tout l'écat de la beauté ; la revoir quelques heures moribonde, c'était effacer cette brillante impression pour la rem-

placer par une image désolante. La lettre qu'on a lue plus haut était la dernière que l'enfant eut écrite, mais il lui envoyait des cartes postales au crayon, ne contenant qu'une seule phrase, et elle lui répondait de même, de sa main, quand ses forces le lui permettaient. Lorsqu'elle se trouvait trop fatiguée pour écrire elle-même, elle dictait un de ces mots charmants comme elle savait les dire. C'était entre le père et la fille une véritable correspondance posthume.

Mais lui n'avait pas, comme sa femme, l'espérance d'un miracle pour se soutenir. Sans cesse il se rebâchait les terribles stances de Malherbe :

Le malheur de ta fille au tombeau descendue
Par un commun trépas,
Est-ce quelque dédale où ta raison perdue
Ne se retrouve pas ?

Hélas ! elle ne s'y retrouvait que trop dans cet infernal dédale, et cette implacable raison lui disait que ce malheur n'était que le plus commun des malheurs et qu'il y avait de par le monde des milliers de pères aussi malheureux que lui. Mais il n'était pas de ceux qui trouvent leur consolation dans le malheur des autres, et d'ailleurs il avait l'intime conviction que celle que l'impitoyable faucheuse moissonnait dans sa fleur n'était pas une vulgaire créature, destinée à passer sans laisser de trace. Comme André Chénier, elle pouvait dire en se frappant le front : il y avait quelque chose là. Ses lettres étaient si charmantes, qu'il les avait toutes conservées et classées. Il se mit à les relire, il relut aussi ce journal, écrit à l'âge de quatorze ans, qui avait obtenu une médaille de style à l'exposition de Vienne. C'était une véritable *Chiberli*, dans laquelle la vie débordait par tous les pores, et cependant la note dominante était une singulière et mélancolique préoccupation de la vieillesse. Cette enfant de quatorze ans, qui n'avait plus que quatre printemps devant elle, se voyait toujours grand'mère. Voici comment elle racontait la représentation théâtrale dans laquelle elle jouait le rôle de la *Demoiselle* du château :

" *Lundi.* Nous avons eu classe, mais la pensée obsédante de la représentation du soir nous avait tellement aiguisé la

langue (je parle surtout pour moi) que bien des mauvais points ont été distribués pour nous faire tenir tranquilles. Le soir, nous sommes revenues à trois et le spectacle a commencé. *La Sorcière du village*, pièce jouée par quelques pensionnaires et externes, parmi lesquelles était Mlle Edmée, n'a pas du tout été mal exécutée. Mais il faut que je vous dise en quoi consistait la pièce ; car, plus tard, lorsque je serai vieille grand'mère, ayant cheveux d'argent et lunettes au bout d'un nez crochu, et que je lirai ce journal à mes petits-enfants, je ne me souviendrai plus du sujet du petit spectacle, dans laquelle leur bonne maman Edmée aura figuré. Voici donc de quoi il s'agissait : quelques petites filles s'amusent avec des jetons d'argent. Le lendemain, il en manque six. La maîtresse de la maison soupçonne un de ces enfants, elle fait venir la mère Robert, une vieille rusée, qui passe pour sorcière dans le village. Elle arrive avec un coq qui, dit-elle, a le talent de découvrir les voleurs. Toutes les petites filles veulent le caresser et se noircissent les mains, à l'exception d'une seule qui a peur de le toucher ; car elle redoutait un sortilége de la mère Robert. En effet, la vieille madrée avait enduit son coq de suie. Celle qui ne s'y est pas noircie les mains est la voleuse. J'avoue que je tremblais fort en montant sur la scène ; tous ces yeux braqués sur moi m'effrayaient beaucoup, mais j'ai fini par ne plus les voir, et j'ai joué le plus naturellement du monde mon rôle de Julie, fille de la maîtresse du château. "

Plus loin, la même préoccupation reparaissait encore : " O ma tête ! ma tête ! que tu me joues de mauvais tours ! N'y a-t-il pas moyen de changer une mauvaise boussole contre une forte tête en bois ? On ne coupe pas une tête comme on coupe un bras ou une jambe, sans qu'il en résulte de graves inconvénients pour la vie. Eh ! cette vie ! cette vie ! l'on y tient à quelque âge et dans quelque position qu'on se trouve. Ainsi donc, me voilà convaincue par tous ces raisonnements que je suis obligée de garder ma tête de linotte, ce qui est bien fâcheux, car je me la serais choisie bonne sous tous les rapports, l'on peut m'en croire. Jolie, cela va sans dire. On a beau ne pas attacher grande importance aux vanités de ce monde, on préfère toujours un beau à un

vilain visage ; puis j'aurais fait mettre à l'intérieur de petits casiers bien ordonnés que j'aurais remplis de sciences, à commencer par celle de ma religion. J'aurais tenu à ce qu'elle fût toujours d'une propreté irréprochable et je n'aurais jamais permis à une araignée de tisser sa toile dans le plafond. En relisant ce journal, je me suis aperçue que je m'étais rendue coupable d'une faute capitale, celle de n'avoir point fait le portrait des personnes avec lesquelles je vis. Plus tard, assise dans mon grand fauteuil, placé au coin du feu, entourée de plusieurs de mes jolis petits-enfants, il me sera plus aisé de répondre à leurs questions. Alors, je me lèverai un peu péniblement, mais heureuse, car je serai bien appuyée sur le bras de ma gentille Juliette (je suppose que ce soit l'aînée de mes petites-filles), et ouvrant solennellement mon secrétaire, j'y prendrai cet illustre journal qui, jauni par le temps, aura quelquefois par sa lecture rempli la soirée de ces chers petits êtres. "

Pauvre journal ! il ne devait remplir d'autre soirée que celle d'un père au désespoir, mais il semblait que cette enfant fût destinée à vivre par l'imagination ce qu'elle ne devait jamais connaître. Etait-elle déjà atteinte de ces rêves des poitrinaires qui leur font faire de châteaux en Espagne ? Il semblait qu'elle vécût dix fois plus qu'une autre dans le même espace de temps, mais quel fourreau pouvait résister à une telle lame ! car sa pensée était aussi impétueuse que ses jambes, et c'était dans sa jeune imagination une gracieuse, mais impitoyable et perpétuelle *Chiberli*. Voici comment elle racontait un changement de classe, elle passa parmi les grandes :

" Nous fîmes ce soir-là la prière avec un peu plus de distraction que d'habitude. A peine fut-elle terminée que nous nous mîmes à pousser des cris pour exprimer notre contentement. Le déménagement des livres et des cahiers dans nos tabliers transformés en charettes noir nous amusa beaucoup et plusieurs eurent des mots assez drôles. Nous avions chacune une suivante sur le tablier de laquelle nous déposions la moitié de notre charge. Ainsi en désordre, les cheveux au vent, les sarraux remplis de cahiers, nous ressemblions à un bataillon de soldats d'un courage douteux et

fuyant en toute hâte à l'approche de l'ennemi. Tout cela me surexcitait et je me mis à faire des cabrioles au beau milieu de la terrasse, plaisir que je fis partager à mon cahier de dictées, d'écriture, etc. Je crois qu'ils mirent à se froisser la même ardeur que moi à polker ; car, lorque je les sortis de leur prison, ils étaient dans un état pitoyable. Pendant que je dansais : "Edmée! me disait-on de toute part, les "maîtresses vous regardent!" Eh! mon Dieu! leur répondis-je, je ne me cache pas ; j'ai envie de danser et je danse avec mes livres, je ne vois aucun mal à ça. Si j'attends que la neige couvre mes cheveux, les rides mes traits, des lunettes bleues mon nez, et si je laisse mes jambes s'amollir comme du coton, je ne serai pas dans de belles conditions pour faire des cabrioles. Les vieilles jambes s'affaisseront, les lunettes abandonneront ce nez crochu qu'elles tenaient prisonnier pour aller se briser à terre, la bonne vieille ira rejoindre ses lunettes et le tout formera un spectacle aussi grotesque que peu récréatif. Ainsi donc, c'est le moment de sauter, de danser, quoi qu'en dise Mlle Raison, moi, Mlle Gaieté, je sauterai, je danserai. Aussi je ne m'en prive pas le dimanche soir, avec mon cousin et ma bonne. Le général Edmée, coiffé du chapeau de son oncle, une badine à la main, commande d'une grosse voix aux soldats Noll et Marguerite, armée chacun d'une canne ou d'un parapluie ; puis, ouvrant la marche, nous courons au-devant de l'ennemi et avec nos bouches nous imitons le bruit de la détonation : Marguerite surtout fait *boum* dans la perfection. Après le combat, je leur adresse une harangue pour les complimenter de leur courage, et puis nous passons à un autre exercice : danse infernale inventée par Mlle Edmée, avec des parapluies pour danseuses. Nous nous faisons ainsi un bon sang qu'il serait impossible de décrire, et je ne sais quel est le plus enfant des trois : ce n'est pas moi toujours qui aurai le prix de raison."

Je me demande ce que durent dirent les juges autrichiens, en lisant ces pages si charmantes et si échevelées ; mais, bien que décernée par des Allemands, je ne crois pas que médaille de style ait été mieux méritée,

Cette imagination si aimable et si brillante, qui se répan-

dait en continuels feux d'artifice, était servie par une main souple et élégante, Une seule fois Gueuxarcher avait eu l'occasion de lui faire remplir les fonctions de secrétaire, et c'était pour transcrire la ballade suivante dont le fond lui avait été fourni par un colonel de Tcherkess :

LE TABAC DE MACÉDOINE.

Et soudain la lune montra
Sa large face ensanglantée ;
Sa lumière rouge empourpra
La forêt maudite hantée
  Par les trois brigands morts.

Et tous trois de leurs grands yeux vides
Se fixèrent silencieux ;
Tous trois, de leurs lèvres livides,
Soufflèrent sur leurs doigts osseux,
Car la neige, sur la clairière,
Avait étendu son tapis.
Maculé comme un vieux suaire,
Le givre hérissait les habits
  De ces trois brigands morts.

Courant après un pauvre pâtre,
Par là passait un feu follet
Promenant son fanal verdâtre.
L'un d'eux le retint au collet,
  Pour chauffer les brigands morts.

Et tout autour ils s'accroupirent,
Tendant leurs doigts parcheminés.
D'agiles farfadets servirent,
Dans trois crânes d'enfants mort-nés,
  Le moka des brigands morts,

Composé de poudre de mort
Bouilli dans des larmes de veuves ;
Mais il leur sembla sans saveur.
Car si la vie à des épreuves
Bien cruelles, est-il malheur
  Qui soit pire que la mort ?

Quand ils eurent vidé leur coupes,
Le plus vieux entr'ouvrit un sac
Brodé d'or et frangé de houppes,
Qui semblait rempli d'un tabac
Dont il sortit une poignée ;
Mais ces brins d'or longs et soyeux
Qu'en tirait sa main décharnée
Etaient blonds comme les cheveux
De quelque vierge assassinée.
Fin tabac de brigand mort.

Tous en remplirent leur *loula* (1).
Aussitôt en molle spirale
Le tabac doré s'exhala,
Evoquant des spectres d'opale
Qui valsèrent languissamment
Au-dessus des brigands morts.

Alors, secouant son dolman,
Pailleté par les mille aigrettes
Du givre des morts, le plus vieux
De ces trois fantasques squelettes
Dit aux autres : " Je suis curieux
De savoir pourquoi, petits pères,
Je vous reçois chez les morts."

Le plus jeune dit : " Mes compères,
J'aimais une fille de bey,
Dont l'œillade me fut fatale ;
Au coin d'un bois je l'attendais,
Mais, zut ! il n'y vint qu'une balle,
Et me voilà ! "

Le second dit : " J'avais pris femme ;
La gueuse, dont j'étais coiffé,
Répondait si bien à ma flamme,
Qu'elle sucra trop mon café,
Et me voilà ! "

---

[1] Fourneau de pipes turque.

" Moi, dit le plus ancien, ma fille
Etait candide comme un lis ;
Mais une bouche de reptile
Vint me souffler : " Tes cheveux gris
" Sont souillés ! "—Plutôt mille morts !
M'écriai-je : et ma gorge aride
Eut soif du sang. Sourd à ses cris,
J'égorgeai la vierge... Et candide
Et pure elle était comme un lis,
Et mon cœur éclata.

" Et voilà pourquoi, petits pères,
Tous deux je vous ai devancés
Dans ces sauvages fondrières,
Séjour des bandits trépassés.
D'une fille chaste et chérie
Ce sont les cheveux dorés
Que fume Votre Seigneurie,
Fine fleur des brigands morts."

Il dit ; et les yeux effarés
De la pauvre lune indignée
Contemplant les tchibouks ambrés
Qui lui portent, dans leur fumée,
Le parfum des cheveux dorés
De cette vierge assassinée.
Maudits soient les brigands morts !

Cet à-propos allait de pair avec les paroles de la chiberli ; Gueuxarcher ne pouvait jamais relire sans frisonner cette sinistre ballade, écrite de la main de sa fille.

IX

Gueuxarcher croyait avoir été malheureux : il avait été précipité des hauteurs de la fortune ; il vivait au jour le jour ; il était discuté, traité de fou par sa famille toujours, par le public souvent ; ses amis des jours d'opulence l'avaient fui. Il s'était jeté dans les bras de la science, et cette science, la plus décevante et la plus trompeuse des maîtresses, le laissait mourir de faim. Mais il dut s'apercevoir que sa lèvre

n'avait fait qu'effleurer la coupe des misères humaines ; car au fond il lui était resté jusqu'alors un espoir et cet espoir venait de s'envoler : les lettres qu'il recevait de sa femme étaient de plus en plus désespérées, celles de sa fille de plus en plus rares. Il en vint une dernière, tracée au crayon comme les autres, et même d'une main ferme ; elle était ainsi concue :

Mon cher papa,

Je t'assure qu'il y a longtemps que je désire vivement t'écrire moi-même. Malheureusement je suis presque toujours au lit, et ce n'est pas une position commode. Je ne suis pas bien malade, faible seulement ; je garde le lit, parce je m'y trouve mieux et que j'y ai un peu plus d'appétit. Je te remercie mille fois, cher papa, de toutes les peines que tu as prises pour me faire plaisir ; tu y as réussi, du reste. J'embrasse bien aussi cette excellente tante Emilie pour ses bonnes intentions et surtout pour les soins qu'elle prend de vous.

Mille baisers à partager.

EDMÉE.

La lettre de la mère lui demandait d'aller consulter un médecin célèbre. A quoi bon ? Qu'est-ce qu'une science qui n'est pas capable de refaire l'aide d'une mouche ? Gueuxarcher alla consulter son ami, le célèbre portraitiste Gaillard, un physionomiste doublé d'un homme de foi. Il avait dû faire le portrait de l'enfant, pendant son séjour à Paris ; mais, par une déplorable fatalité, la visite avait été ajournée et l'enfant était repartie sans que le portrait eût été fait. Il ne restait d'elle que trois photographies, dont une seule bonne, celle qui la représentait toute souriante et tout exubérante de force et de vigueur, alors qu'elle s'intitulait elle-même Mlle Gaieté. L'artiste les examina attentivement ; il lut quelques pages de son journal et il dit :

" Mon ami, si quelque chose peut vous consoler dans le malheur qui vous frappe, c'est que cette enfant n'était pas née viable. C'était une nature angélique, d'une sensibilité trop exquise pour trouver le bonheur dans le mariage, quelle que fût la perfection du mari qu'on lui eût donné. Assurément elle avait tout ce qu'il fallait pour devenir une étoile théâtrale de première grandeur ; mais vous savez dans quelle fange immonde doivent se mouvoir ces astres éblouissants, et elle ne se serait jamais résignée à y souiller le bout

de ses ailes. Il ne lui restait donc que le cloître, et Dieu lui en a épargné le passage en l'appelant directement dans le chœur de ses anges.

—Que vous êtes heureux d'avoir la foi ! répondit Gueux-archer, toujours à son utopie. La mienne n'est pas si consolante et je ne crois pas malheureusement que cette vie puisse jamais en aucun cas être suivie de la félicité sans fin ; car je crois à l'éternité de la lutte : mais je crois aussi au progrès éternel de l'âme ; je crois que celles qui en sont dignes peuvent franchir plusieurs échelons dans la hiérarchie de l'avenir, et j'espère que celles qui se sont aimées sur cette terre peuvent se retrouver dans un monde meilleur."

A partir de ce moment, il ne reçut plus de lettres, et ce ne fut qu'au retour de sa femme qu'il apprit ce qui s'était passé dans ces jours noirs, s'il en fut, de son existence. Hélas ! encore un chapitre à ajouter aux *Parents pauvres !* L'enfant ne quittait plus son lit ; mais on trouvait qu'elle vivait trop longtemps. Sa beauté, plus rayonnante que jamais dans la première période de sa maladie, n'avait pu résister à la souffrance ; peu à peu elle était devenue la pauvre petite vieille dont elle parlait dans son journal, une petite vieille avec de beaux yeux bleus et des cheveux d'or que sa mère peignait soigneusement tous les jours. Bref, on en avait peur et le vide se faisait autour d'elle. Les domestiques se plaignaient d'avoir à la servir ; il n'y avait pas de pourboire à espérer. Heureusement sa mère était la seule qui eut à s'apercevoir de toutes ces vilenies ; car la mourante ne pouvait plus souffrir que les personnes dont l'affection répondait à la sienne. Dès que son oncle s'était débarrassé de sa besogne présidentielle, il venait s'installer toute la journée à son chevet pour lui faire de longues lectures qu'elle écoutait toujours avec avidité : c'était un assaut de délicatesse entre lui et sa mère.

Jusqu'alors l'espoir avait soutenu la pauvre patiente : il faisait un temps affreux et elle se flattait que quelques promenades en voiture lui rendraient ces forces dont elle commençait à attendre impatiamment le retour. Enfin le printemps consentit à se montrer en juin. Le bon Toby fut attelé, l'enfant fut transporté dans une voiture découverte

entre les bras de son bon oncle. Sa mère s'installa à ses côtés. André, le cocher de son oncle, monta sur le siège ; il conduisait doucement, évitant soigneusement les cahots ; les paysans, effrayés de la pâleur de la pauvre mourante, mais attendris et compatissants, saluaient respectueusement la *demoiselle* et elle rentra quelque peu réconfortée.

Mais le lendemain elle voulut encore sortir, et son oncle étant à son tribunal, ce ne fut ni lui qui la porta ni André qui conduisit : il avait été remplacé par Fraisse, le cocher de sa cousine, qui semblait faire tout son possible pour la faire expirer en route, tant il conduisait brutalement.

Elle rentra tout à fait moribonde et complètement désespérée. L'hydropisie avait commencé son œuvre de destruction et son pauvre corps n'était plus qu'une plaie.

" Ah ! je sens bien qu'on m'a trompée jusqu'ici et que je vais mourir, dit-elle à sa mère, dès qu'elles furent seules, et je le regrette bien pour toi. Tu n'avais que moi au monde, et je t'aimais bien, car je suis bonne. Mon père trouvera de la distraction dans ses bouquins ; mais toi, pauvre maman, qui te consolera ? "

La mère était folle de colère et de terreur : depuis trois mois, elle comprimait sa nature volcanique pour ne pas éclater en présence de sa fille ; mais maintenant qu'elle n'avait plus besoin de feindre, la Turque sauvage et désespérée parlait de prendre un couteau et de s'en aller courir dans la montagne.

Ce fut la pauvre petite mourante qui la calma : elle lui fit jurer de vivre pour l'amour d'elle, pour mériter le ciel dans lequel elles devaient se retrouver bientôt ; puis elle voulut voir tout le monde, et à tous elle dit quelques mots d'adieu avec un stoïcisme tout chrétien et tout angélique. Malheureusement son père et son oncle, les deux êtres qu'elle aimait le plus après sa mère, ne se trouvaient là ni l'un ni l'autre. Elle demanda alors le curé du village, s'entretint avec lui avec le même sang-froid et la même fermeté et s'éteignit le lendemain au lever du soleil.

On craignit pour la raison de sa mère ; mais cette mort si courageuse et si sainte dans sa touchante et modeste simplicité avait complètement dompté cette fougueuse et ardente

nature. Désormais elle ne vivait plus que pour rejoindre sa fille. Elle retrouva son mari et miss Cocotte bien tristes tous les deux. Des hôtes de leur petit ménage il ne restait plus qu'elle et Oreste et Pylade. Seize-Mai s'était échappée et avait été retrouvée morte derrière le charbon ; Roméo et Juliette avaient trouvé le moyen de s'enfuir ensemble dans le jardin du voisin.

La perruche était donc leur dernière consolation ; ils aimaient à l'entendre crier le matin : *Papa ! dear papa ! poor papa ! my love.* Ce qu'il y avait de rude dans sa voix s'adoucissait, en passant à travers la cloison, et la mère se réveillait en sursaut, croyant entendre la voix de sa fille.

Malheureusement elle aussi ne lui survécut pas longtemps. Presque à un an de date, une nuit glaciale de printemps raviva son asthme et ses rhumatismes. Elle semblait cependant hors de danger et elle était revenue d'elle-même reprendre sa place à table, en frappant de son bec et criant : *Entrez !* mais immédiatement après elle fut prise d'une fièvre violente qui ne cessa plus. Ce fut vainement qu'on la remit dans la corbeille ouatée, elle ne voulait pas y rester et semblait chercher la fraîcheur sur la terre nue. Elle répondait cependant encore, lorsqu'on l'appelait, et paraissait éprouver du soulagement à être caressée. Elle mourut dans les bras de sa maîtresse, après vingt-quatre heures d'une effrayante agonie.

G. D'ORCET.

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.

Suite (1)

Plus donc un tuyau est long, plus le son en est grave, et comme le nombre des vibrations *est en raison inverse de la hauteur du tuyau*, un seize-pieds résonnera une octave au-dessus du trente-deux, un huit-pieds au-dessus du seize, et le diamètre des tuyaux décroissant en proportion de leur exiguité, on arrivera de la sorte, dans les sons les plus aigus du deux-pieds, aux dimensions du modeste sifflet (2).

Comme nous l'avons vu déjà, le mécanisme du son dans les jeux à anches diffère essentiellement de celui des jeux à bouches.

Tantôt aigre-doux dans le haut-bois et plus délicat dans le cor-anglais, tantôt guttural dans le cromorne, et plus sourd dans l'uxphone, tantôt mordant et sonore dans la trompette, plus éclatant et incisif dans le clairon, le timbre de l'anche est le plus saillant, le plus caractéristique de tous ceux de l'orgue, et par là même susceptible d'émousser, de fatiguer plus tôt l'ouï. D'un excellent effet quand il est dans un parfait accord et traité avec discrétion, le jeu à anches devient des plus désagréable quand il est joué sans gout, à tout propos et laissé comme il arrive trop souvent en désordre (3), car très sensible aux moindres variations de la température, il se discorde dans un sens diamétralement opposé aux autres jeux, aussi dans les paroisses où l'on ne peut se procurer les services fréquents d'un bon accordeur serait-il préférable de remplacer l'anche par quelque bon jeu à bouches d'un carac-

---

[1] Voir la livraison de mars.

[2] Il n'est pas en ce pays un seul séminaire où l'on enseigne les éléments d'un art exclusivement consacré comme celui-ci au service de l'église.

[3] Il faut assister à l'office dans une église de la campagne pour entendre pareille horreur. Exposées durant l'hiver à des températures extrêmes, les orgues y sont presque toujours fausses, les anches surtout, et la pluspart des organistes par amour du tapage, n'y manquent pas d'user force trompette. Il est vrai que des personnes bien intentionnnées préfèrent encore une trompette fausse et qui râle, à n'en pas avoir du tout. Le nom a tant de prestige !

tère bien tranché, comme la *Fugara* ou le *Kerolophon*; ces jeux étant moins variables, seraient plus utiles et moins dispendieux.

Comme je reviendrai sur un genre de régistres dont s'éprennent tant de personnes ignorantes en facture, je vais passer à la classification des jeux à bouches.

Le plus utile, parce qu'il se suffit à lui-même, et qu'on peut l'associer à tous les autres, est le *jeu de fond*, c'est-à-dire celui qu'on accorde au ton fondamental dont le *huit-pieds* est comme le type et la bâse, en d'autres termes, quelque soit le dégré de gravité ou d'acuité des régistres de *fond*, ils résonnent toujours à l'unisson ou aux différentes octaves du huit pieds.

Comme centre de toute l'harmonie de l'orgue, les *fonds* de huit-pieds l'emportent aussi en nombre sur leurs octaves: les 16, 4 et 2 pieds, et offrent de plus une variété de timbres suffisante pour, au besoin suppléer à l'absence des jeux à anches ou se combiner agreablement avec eux.

La plénitude à la fois douce et pénétrante de la *montre*, le brillant de la *fugara*, le timbre mordant mais délicat de la *Viole* et du *Salicional*, le ton frèle du *gemshorn*, et plus suave encore de la *Dulciane*, le moelleux sourd du *Bourdon*, et plus clair de la *Flute* sont autant de gradations de timbre et de force dont un organiste habile peut déjà tirer des effets et contrastes presqu'illimités (1).

Il est encore des jeux à bouches accordés, non plus comme les fonds, aux diverses octaves du huit-pieds, mais à sa tierce, à sa quinte, à sa douzième, et d'autres enfin faisant entendre deux, trois et jusqu'à dix rangs de tuyaux à la fois, accordés à différents intervalles de manière a produire des accords entiers par l'abaissement d'une seule touche. Ces jeux, dits de *mutations*, parce qu'ils sont en effet un *changement* dans le ton fondamental, doivent leur origine à la loi des *concomitances*.

Tout corps sonore en vibration produisant naturellement ses harmoniques, ou sons concomitants, l'idée est venue aux facteurs de les rendre en quelque sorte sensibles dans les

---

[1] Dix à douze jeux offrent, selon leur mode de distribution sur différent claviers, plusieurs centaines de combinaisons.

orgues afin de renforcer l'ensemble des unissons, et de donner à la masse des autres jeux plus d'éclat et de brillant, c'est assez dire que le traitement de ces régistres exceptionnels doit être appuyé d'un nombre suffisant de jeux de fonds, car seuls ils produiraient sous les doigts de l'exécutant une horrible caco phonie.

Cette définition sommaire des différentes parties de l'orgue devra suffire à faire comprendre l'exposé suivent des conditions d'une bonne facture.

Ces conditions sont relatives aux matériaux et à la main d'œuvre.

LES MATÉRIAUX.

1o. Le bois de la soufflerie, des porte-vents, sommiers, faux-sommiers, de la boîte expressive avec sa jalousie, de certains jeux, comme les bourdons, flutes, etc., et de la basse de quelques autres jeux, sera choisi, sec, neuf, en un mot parfaitement *conditionné* (1). Le tout sera assemblé avec de la colle de première qualité, et recouvert d'une couche suffisante de gomme laque, peinture à l'huile, rouge minéral ou vernis, afin de soustraire autant que possible toutes ces parties si importantes de l'instrument à l'action atmosphériqne. On fera usage du cotonnier, ou de tout autre bois non résineux et peu susceptible de renfler, pour les registres et la table des sommiers. Des bois de variétés résistantes devront entrer dans la confection des différentes parties du mécanisme, selon leur divers dégrés de résistance et de friction. Ainsi, les tirants des régistres et autres seront en noyer noir, les pédales avec leur chassis, (2) les équerres, bascules, leviers, roulaux, abrégés ainsi que leurs barres d'appui seront en cerisier, chêne ou érable, enfin les touches, vergettes et soupapes pourront être de pin ou de tout autre bois léger, mais toujours de choix et de première qualité.

2o. Les languettes et rasettes des jeux à anches, ainsi que les ressorts des pédales seront en laiton bien écroui, et les ressorts des soupapes en fils d'acier, et non d'archal.

---

[1] En ce pays on fait généralement usage du pin, et les bons facteurs emploient le bois franc pour certaines flûtes de 4 pds et les dessus des flûtes et bourdons de 8 pds.

[2] Les pédales en bois mou, les boutons de registres avec inscriptions sur papier, etc., sont le digne accompagnement des mille et une économies moins apparentes de certaines orgues à bon marché.

3o. Le cuir de l'intérieur comme de l'extérieur des soufflets et porte-vents et de l'intérieur des sommiers sera choisi, et la peau recouvrant les soupapes et les tampons des jeux bouchés devra être élastique et d'une épaisseur suffisante.

4o. Le métal des jeux à bouches (du moins à compter du quatre pieds) et *des jeux à anches tout entiers* sera d'étain ou, si le coût de l'orgue ne le permet pas, d'un alliage de plomb et d'étain appelée étoffe (1). Comme le zinc, métal nerveux, rebelle et peu susceptible d'une bonne harmonie, entre encore, (l'économie des fabriques aidant) dans la fabrication de quelques jeux, on aura soin de le choisir d'une épaisseur convenable, de ne le faire servir qu'aux plus grands tuyaux ; (deux octaves tout au plus, par exemple, d'une montre ou d'une viole de 16 ou 8 pds,) et l'on en fera d'*étoffe* le biseau et la lumière, ce métal se prêtant mieux aux diverses modifications qu'exige la pureté du son. C'est la pratique des bons facteurs canadiens, anglais et américains (2).

LA MAIN-D'ŒUVRE.

1o. Dimensions des soufflets et porte-vents suffisantes pour alimenter sans dépression sensible ni secousses tous les jeux réunis.

2o. Sommiers bien étanchés, c'est à dire ne permettant aucune fuite de vent, (autre que celui qui doit s'échapper des rainures pratiquées en dessous des chapes) (3) ni aucun emprunt ou communication d'un jeu à un autre.

3o. Distribution régulière des différents jeux, d'après leur ton ou régistre et leur timbre, *les unissons ne devant pas être placés immédiatement les uns près des autres*, et les jeux à anches devant recevoir directement leur vent des gravures, etc.

4o. Répartitions régulière des jeux correspondant aux

---

[1] A défaut d'étain dont le coût est beaucoup plus élevé, l'*étoffe* fait un tuyau excellent, d'une bonne harmonie et conservant son lustre, quand l'étain y entre dans une proportion suffisante.

(2) L'étain et même l'étoffe ne sauraient servir à la confection des tuyaux de grande taille, sans doubler ou à peu près le coût des jeux d'un orgue tant soit peu considérable. et tout en blâmant certaines économies plus ou moins cachées et *non convenues*, l'on est forcé d'admettre que les prix courant ne permettraient guère pareil luxe.

[3] J'ai eu l'occasion d'entendre des personnes peu entendues blâmer ce détail inséparable d'une bonne facture.

différents claviers, d'après les bonnes traditions de la facture et conformément à la régistration de la vraie véritable musique d'orgue.

5o. Caractère bien tranché des différents timbres, homogénéité parfaite dans toute l'étendue d'un même timbre, égalité de force, pureté d'intonation dans la voix des jeux, etc.

6o. Superposition normale, étendue suffisante des claviers à mains et de pédales. Cette étendue pouvant être de trente notes pour le pédalier (1) et de cinquante-six touches pour les manuels.

7o. Classification régulière, action normale des boutons de registres, de sorte que les inscriptions relatives à un clavier ne se trouvent pas mêlées, comme j'ai pu le voir déjà, avec celles d'un autre clavier, et qu'il ne faille pas tirer un régistre pour le rendre muet et le pousser pour qu'il parle, étrange particularité de certains instruments, destinés sans doute à représenter quelque orchestre chinois.

8o Enfin que les jeux soient complets, sans restrictions aucune quant à l'échelle, la matière et l'étendue, à moins de stipulations permettant soit une réduction dans le nombre des tuyaux, soit l'usage du bois ou du zinc dans les basses des jeux en métal.

Tel est le résumé des conditions essentielles à la construction d'un orgue, il suffira, je l'espère à éveiller l'attention des intéressés en leur inspirant le désir de se renseigner plus amplement dans des ouvrages spéciaux (2).

Je me borne à ces détails, arrides comme tout ce qui est technique, et je passe, avant de traiter du jeu de l'orgue, à quelques réflexions sur la préparation des devis, la nomenclature des régistres, l'expertise et l'entretien de l'orgue par le facteur ou l'organiste.

R. O. Felletier.

(*à continuer.*)

---

[1] C'est encore ici un détail réglé en grande partie par les conventions, Dans tous les cas le pédalier ne devrait être jamais moins de 25 notes de CCC à C. ou deux octaves, et les manuels de 54 touches de CCC à F.

[2] Entr'autres celui de Régnier cité plus haut; ce livre devrait être entre les mains de toute personne portant intérêt à la facture et au jeu de ce noble instrument.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

LE CULTE DE MARIE AU CANADA.—NOTRE-DAME DU SAGUENAY.

La vieille Europe possède de nombreux sanctuaires dédiés à la Sainte-Vierge. Ces oratoires sont célèbres à la fois par les miracles éclatants qui s'y sont accomplis, et par les pèlerinages qu'y attire la piété des peuples restés fidèles, dans ce siècle de scepticisme et de froideur, au culte de la Vierge mère.

Parmi ces sanctuaires, il en est dont l'origine se perd dans la nuit de la légende. Leur fondation et leurs conditions d'existence sont intimement liées aux hauts faits que nous relatent les vieilles chroniques du Moyen-âge. L'antique chevalerie française, souche de notre peuple, allait souvent, au retour de ses expéditions contre les mécréants, retremper aux pieds de

"La Vierge que tout révère,"
Sa foi ardente et son indomptable courage.

Il en est d'autres qui ont surgi dans ces derniers temps ; Dieu les a fait naître pour consoler les âmes vertueuses, involontairement effrayées, du flot toujours montant des doctrines perverses de la révolution et surtout pour être les avant-coureurs du triomphe qui doit—espérons que ce sera bientôt—mettre fin aux persécutions de son Eglise. Les seuls noms de Notre-Dame de Lorette en Italie, de Notre-Dame de Montaigu en Belgique, des sanctuaires de Fouvières, de la Salette, de Lourdes, en France, font monter à notre âme un parfum d'une indicible douceur.

***

Le Canada possède aussi ses sanctuaires : ils sont la conséquence naturelle de l'amour de ses habitants pour la Mère de Dieu.

C'est aux fidèles héritiers des traditions chevaleresques de la France, retirés dans les bourgs de la Bretagne et de la Normandie, que fut confiée la noble mission d'implanter dans notre patrie le culte de la Vierge.

Les marins de Saint-Mâlo connaissaient Notre-Dame de Roc-Amadour ; et lorsqu'une épidémie inconnue pour eux vint tout à coup décimer leur rang, on vit ces braves bretons improviser à la hâte un autel rustique et y poser une image de celle qui aime à être appelée la Consolatrice des affligés. L'on pria avec ferveur "la dicte Vierge qu'il luy plust prier son cher enfant qu'il eust pitié de nous : et la messe, dicte et chantée devant la dicte image, se fit le capitaine pèlerin à Notre-Dame qui se faict de prier à Rocquemadon, promettant y aller si Dieu luy donnoit la grâce de retourner en France" (1).

Champlain vint ensuite.

Investi par la Providence divine du mandat de fonder sur le sol américain la colonie française, il en jeta les véritables bases en 1634 par l'érection d'une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de la Recouvrance. Ce fut le premier sanctuaire élevé à la Mère de Dieu dans cette partie du Nouveau-Monde. Le fondateur de Québec donna bientôt une autre preuve de sa dévotion à Marie en prescrivant parmi les colons la récitation de l'*Angelus*.

(1) Second voyage de Jacques-Cartier.

Les colons de Ville-Marie se distinguèrent tout spécialement par le culte qu'ils vouèrent à la Mère de Dieu ; ils durent ce privilège au pieux concert de personnes, tant religieuses que laïques, qui présidèrent à la fondation et aux premiers développements de cette colonie. La sœur Bourgeois contribua surtout, soit directement par ses instructions et son exemple, soit médiatement par son bel Institut, à généraliser chez les familles chrétiennes de Montréal la dévotion à Marie. Nos populations, stimulées par l'exemple de ces gouvernants, adoptèrent envers la Sainte-Vierge de pieuses pratiques qu'elles firent passer insensiblement dans leurs habitudes journalières, et qui se sont transmises intégralement jusqu'aux générations actuelles.

Ceci est sensible dans les anciennes paroisses que le contact des villes n'a pas encore souillées. Le voyageur chrétien qui pénètre à l'heure du midi ou vers le coucher du soleil, dans ces sanctuaires de la foi et de la pureté des mœurs, est saisi d'étonnement par un spectacle nouveau pour lui.

Lorsque la cloche du beffroi rustique donne le signal, partout dans les champs les moissonneurs suspendent leurs travaux champêtres, ils se découvrent avec respect, et le doyen des travailleurs entonne des prières qui rappellent les plus grands mystères du christianisme. Le soir, toute la famille s'assemble autour de son chef pour la récitation du chapelet.

Dans la barque du pêcheur, le chapelet est remplacé par les litanies de la *bonne Vierge* ou l'*Ave Maris Stella*, qu'on chante avec l'accompagnement plaintif du vent qui siffle dans les cordages et du clapotement monotone de la vague qui bat le flanc de la frêle embarcation.

***

C'est à l'instigation de la sœur Bourgeois que fut érigé le célèbre oratoire de Notre-Dame de Bonsecours, noyé aujourd'hui dans le brouhaha des affaires mercantiles, avec son toit au dièdre aigu, son intérieur chargé de dorures et sa statue miraculeuse. Sa fondation précéda de quelques années celle de Notre-Dame des Victoires à Québec. Ces deux sanctuaires sont célèbres par le secours miraculeux qu'en reçut notre patrie en 1711.

Pendant que Mlle LeBer, la recluse de Ville-Marie, brodait sur une bannière qui devait être portée en tête des troupes ces paroles de l'Ecriture sainte : "Elle est terrible comme une armée rangée en bataille," les habitants de Québec, resserrés dans les murs de leur forteresse faisaient vœu d'embellir la chapelle de Notre-Dame des Victoires.

L'espérance des serviteurs de Marie ne fut pas deçue. La flotte de Walker trouva dans les éléments déchaînés par une main invisible la cause d'une destruction aussi tragique qu'inattendue. Cette nouvelle terrifiante portée dans le camp de Nicholson qui s'avançait vers Montréal, y produisit une terreur panique.

Le Canada était sauvé.

Après cette preuve éclatante du patronage de la Mère de Dieu, les deux sanctuaires canadiens acquirent des droits inaliénables à la vénération de notre peuple ; aussi les pèlerinages, les confréries furent-elles, depuis cette époque, l'apanage de ces deux églises, qui

doivent être considérées comme les palladiums à la conservation desquels est attaché le salut de la patrie.

Notre-Dame de Bonsecours et Notre-Dame des Victoires sont les deux lieux privilégiés où Marie désire tout particulièrement être honorée. Leur antiquité relative nous les fait assimiler à ces vieux sanctuaires européens dont l'origine se perd dans le vague des siècles :

Vénérables témoins de notre antique foi,
Deux siècles ont passé sous votre humble beffroi
Où l'homme croit, espère et prie.
Notre peuple au berceau vous dût sa liberté :
Restez toujours debout au sein de la cité,
Sanctuaire de la patrie !

Il ne nous manque plus que les sanctuaires contemporains. Les habitants de Montréal ont déjà donné l'exemple : ils viennent de doter leur ville d'une église de Notre-Dame de Lourdes, qu'on peut appeler un chef-d'œuvre charmant. Québec ne prétend pas rester en arrière. Déjà l'un de ses plus braves citoyens, M. N. Robitaille, a conçu à ce sujet un plan plan grandiose, gigantesque même. Nous lui devons quelques détails.

***

A dix lieues de l'embouchure du Saguenay, dans cette région violemment tourmentée qu'on appelle avec raison la Suisse canadienne, se dresse la masse sombre du cap Trinité, bien connu des touristes avec son congénère le cap Eternité.

Le flanc dénudé du cap Trinité a son plan presque perpendiculaire à la rivière, qui, en cet endroit, a près de 1,000 pieds de profondeur. La nature y a creusé dans le granit vif plusieurs grottes aux contours étranges, qui attirent l'attention du voyageur. Il en est une surtout placée à plus de 1,000 pieds du niveau de l'eau, qui, par sa forme alongée, son enfoncement semi-cylindrique, ressemble assez bien à une niche. Elle avait plusieurs fois provoqué l'attention de M. Robitaille ; ce brave citoyen forma, l'année dernière, le projet d'y mettre une statue colossale de la Sainte-Vierge. La statue doit avoir 25 pieds de haut, et doit porter le costume des apparitions de Lourdes. Au-dessus de sa tête, sur la roche vive, sera écrit en lettres d'or : Je suis l'Immaculée-Conception. Au-dessous de ses pieds des lettres, également en or, donneront ces mots si chers à nos marins : Ave Maris Stella. Pour compléter son œuvre, M. Robitaille fait mettre sur la falaise une croix gigantesque de 75 pieds de haut, toute revêtue en étain. Près de là, sera élevée sous un appentis spécial une cloche destinée à faire jouir les pèlerins et les touristes des échos multiples de ce pays des montagnes.

Ce projet gigantesque, dans toute l'acception du mot, a reçu l'approbation unanime des membres du clergé de la province et des personnes haut placées ; il ne cessera, nous l'espérons, de recevoir de la part de notre population tout l'encouragement désirable jusqu'à son parfait épanouissement.

Ce sanctuaire pittoresque, placé aux portes de la région saguenayenne, sera là comme un factionnaire vigilant du territoire fertile de la vallée du lac Saint-Jean, où l'excédant de notre population va s'assurer derrière ce rampart de montagnes le trésor sacré de sa langue, de sa foi et de ses mœurs.

Québec, avril, 1881. Jean Rouleau.

REVUE POLITIQUE.

Une question occupe tous les esprits et relègue dans l'ombre les sujets ordinaires de la politique. Sa grande importance lui vaut cet honneur. L'Université Laval demande à la législature de Québec des privilèges et des droits nouveaux. Son but, qu'elle ne cache pas, est d'empêcher l'établissement à Montréal d'une institution qui lui fasse concurrence.

La question est grave comme tout ce qui a trait à l'enseignement. Le clergé et les classes dirigeantes, sentant que nos législateurs vont entrer sur un terrain plein de périls, ne peuvent s'empêcher de faire entendre leurs voix et de conseiller la prudence. Chaque pas doit être bien mesuré ; il s'agit de poser un acte dont la postérité subira les conséquences ; il s'agit de créer, dans une province aussi grande que la France entière, un vaste monopole en faveur d'une institution de haut enseignement.

L'agitation à Montréal est considérable. En peu de temps, elle s'est communiquée aux districts environnants. Brochures, lettres, articles de toutes sortes se succèdent à dates rapprochées. Les séances du comité des "bills privés" sont devenues plus importantes et plus attrayantes que celles de la chambre, et le public attend avec hâte ce qui sortira de ses délibérations.

Montréal a dans la cause un intérêt plus immédiat et plus prochain que le reste de la province. On sait qu'une institution universitaire bien établie et devenue célèbre forme un centre d'attraction et jette du crédit sur la ville qui l'a fait naître. Et Montréal seul est en mesure de se donner une telle institution. Mais notre pays est jeune ; d'autres districts se peupleront, d'autres cités grandiront, et les mêmes besoins se feront sentir.

La question se présente donc avec un caractère général ; ce qui accroit son importance. La lutte est ardente et les moyens employés sont multiples. On y voit de l'intrigue comme dans toutes les matières fortement débattues ; et on prétend même que cette intrigue compte pour beaucoup dans l'un des plateaux de la balance.

Avant d'entrer dans l'examen ou du moins la narration des moyens mis en œuvre, il convient de faire connaître en quelques mots la question et de montrer comment elle se présente actuellement devant les Chambres et devant le public.

L'Université-Laval fut fondée en 1852 et incorporée par lettres patentes de la Reine d'Angleterre. L'intention des fondateurs était de lui donner un caractère diocésain et purement local ; le choix du personnel de la direction et les lettres du recteur, aujourd'hui archevêque de Québec, le prouvent amplement. Quelques années plus tard, le nombre des étudiants qui—pour diverses raisons—venaient puiser l'enseignement à Montréal étant considérable, l'évêque de cette dernière ville, aujourd'hui Mgr Bourget, voulut leur procurer une université catholique. Mais Laval était devenue ambitieuse ; ses intentions étaient changées et elle aspirait dès lors à un monopole provincial ; elle s'opposa par tous moyens à l'établissement d'une université à Montréal, et elle refusa même d'affilier les facultés indépendantes qui enseignaient dans cette ville. La cause fut portée à Rome et longtemps débattue. Finalement, la cour romaine reconnut la nécessité de pourvoir à l'enseignement universitaire catholique à Montréal, et elle permit, en 1874, l'établissement à Montréal d'une université indépendante.

Laval changea alors de tactique ; elle déclara que puisqu'il était nécessaire que l'enseignement universitaire catholique fût donné à Montréal, elle irait le donner elle même en y établissant des chaires, représentant qu'elle avait droit légal de le faire. Un décret à cet effet fut en conséquence obtenu de Rome en 1876.

Comme la cour romaine ne pouvait juger par elle-même de l'étendue des pouvoirs civils accordés à l'Université-Laval, elle a fait dans ce décret une réserve expresse à ce

sujet, et elle a déclaré qu'elle ne veut, en ordonnant l'établissement à Montréal d'une succursale de l'Université-Laval, déroger en rien à la chartre—(*cui in nullâre derogatum volumus*).

Et c'est sur ce point—savoir les pouvoirs civils de l'Université-Laval—que la contestation est aujourd'hui engagée.

S'il avait été établi, en 1876, que Laval n'a pas le droit légal d'établir les chaires hors de Québec, le décret de Rome n'aurait pas été obtenu, et Montréal se trouverait encore dans la position où elle était en 1874, avec un décret lui permettant d'avoir son université. C'est donc autour de cette représentation faite à Rome ou de cette impression sous laquelle était la cour romaine que Laval avait le droit légal de multiplier ses chaires, que se groupent toutes les contestations et tous les efforts. En prouvant que la représentation a été fausse, la raison d'être du décret de 1876 disparaîtra. Ainsi, c'est encore véritablement devant la Cour de Rome que se continue la cause ; la preuve se fait au Canada, et c'est l'effort fait par Laval pour empêcher une preuve contre elle ou pour se prémunir d'avance contre les effets de cette preuve, qui met la province en émoi.

Disons en passant que l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal que Laval a refusé d'affilier et qu'elle travaille maintenant à détruire, a soulevé devant les tribunaux les contestations légales. Les professeurs de cette école qui existe depuis 1843 sont tous cotholiques ; les difficultés entre eux et le recteur de l'Université-Laval sont trop compliquées pour entrer, même en résumé, dans cet article.

L'Université Laval, voyant qu'on lui contestait le droit d'établir des chaires à Montréal, s'est adressée au gouvernement anglais pour obtenir une extension de pouvoirs. Les autorités impériales ont répondu qu'ils ne jugeaient pas devoir intervenir, parce que la question allait être soumise aux tribunaux. Laval alors a résolu de demander ces pouvoirs, sous forme de loi déclaratoire, à la législature de Québec, et un bill à cet effet est présentement soumis à la considération d'un comité de l'Assemblée Législative.

Aussitôt que le projet de loi a été connu, l'opposition a pris un caractère plus général. Car il s'agit non seulement

de permettre à l'Université de maintenir sa succursale montréalaise, mais de lui donner le droit légal d'établir des chaires dans toute l'étendue de la province, en un mot de créer une espèce de monopole en faveur d'une institution particulière. Un nombre considérable de requêtes s'opposant à une telle législation ont été produites à la Chambre ; elles viennent de tous les points du district de Montréal et des districts voisins, et elles sont signées par la plupart des hommes appartenant aux classes instruites. Le clergé, appréciant l'importance de la question, s'est mis en tête du mouvement, et l'opinion publique s'est affirmée avec une unanimité et une force peu ordinaires.

Le pétitionnement, les articles de journaux, les brochures, les assemblées, ont été les principaux moyens des adversaires du bill ; l'Université Laval a mis en jeu d'autres moyens qu'il faut signaler. Par lettres venant de hauts personnages religieux, lettres habilement rédigées et habilement présentées, Laval a tenté de faire croire que la cour romaine voulait absolument que sa demande à la législature reçut l'appui et le concours de tous les catholiques. Pendant quelque temps, les journaux et bon nombre de citoyens purent croire que le silence leur était imposé comme obligation de conscience. Cette fausse impression ne tarda pas à disparaître. Les réponses soit privées, soit publiques de savants théologiens consultés sur ce point délicat, dissipèrent les nuages et permirent aux citoyens de faire librement connaître leur sentiment ; ce qui a déplu fort à Laval. Sa Grandeur Mgr Taschereau, archevêque de Québec, a même reproché publiquement et en termes vifs à Sa Grandeur Mgr Bourget, d'avoir émis son opinion sur le sujet.

Un autre moyen de l'Université Laval,—et celui-là le plus puissant—a été de montrer que sa demande était appuyée de tout l'épiscopat de la province. On n'a pas tardé à connaître cependant que Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, n'avait pas consenti à signer la requête demandée. Bientôt même, on apprit que les autres évêques n'avaient donné l'appui de leur nom qu'après avoir reçu de Laval une garantie écrite qu'elle n'établirait pas de chaires dans leurs diocèses sans leur consentement. Ces faits étaient

de nature à diminuer considérablement la portée de l'acte des évêques signataires, et leur affirmation publique contribua à rassurer les consciences catholiques.

Un troisième moyen fut la cabale personnelle du recteur de l'Université, et diverses influences mises en jeu auprès des députés et des conseillers législatifs. Notre forme gouvernementale donne toute latitude sous ce rapport. Mais on admet généralement que l'influence des électeurs est la plus constitutionnelle et la plus légitime.

On fait grand nombre d'objections au projet de loi demandé par l'Université Laval. Les deux suivantes sont très fortes : 1o cette loi créerait un monopole provincial au profit d'une institution dont la direction est purement locale ; 2o elle serait inconstitutionnelle et contraire au droit public anglais.

Cette dernière objection sera comprise en peu de mots. L'Université Laval est incorporée par lettres patentes de la reine d'Angleterre. A ce pouvoir constituant seul appartient le droit de changer, d'amender, de restreindre, d'étendre, d'expliquer et d'interpréter ces lettres patentes ; un pouvoir inférieur ne le peut en aucune manière. Or le projet de loi demandé a précisément et directement pour but d'expliquer ou d'étendre les pouvoirs civils conférés à Laval par sa chartre. La législature de Québec, pouvoir d'une hiérarchie inférieure, peut-elle le faire ?

Les partisans de Laval n'opposent à cette objection aucune réfutation solide. L'Université, d'ailleurs, a donné elle-même du poids à cette objection en s'adressant préalablement au gouvernement impérial, lequel a refusé d'intervenir parceque la question allait être soumise aux tribunaux. Une raison qui est suffisante pour empêcher un pouvoir supérieur d'agir, doit, *à fortiori*, être considérée telle par un pouvoir inférieur.

Jusqu'à présent l'Université-Laval s'est contentée de s'appuyer sur un désir de Rome, que l'on conteste ou que l'on explique, sur la requête de la majorité des évêques, et sur les sacrifices qu'elle a faits pour la cause de l'enseignement. Si elle n'apporte pas d'autres raisons, sa cause ne peut prévaloir contre des arguments péremptoires.

La question demanderait beaucoup de développements ; l'espace nous empêche d'en donner davantage. Nous avons retranché un peu sur la matière ordinaire de notre revue politique, afin de faire connaître ce sujet d'une si vitale importance et d'un si grand intérêt.

***

La session de la législature provinciale n'a pas eu jusqu'à présent l'animation que l'on prédisait. Le parti libéral n'a pas fait preuve de force ; il a laissé adopter l'adresse sans proposer d'amendement, et les grands scandales qu'il nous a promis sont encore attendus. Deux accusations contre deux députés, l'honorable M. Paquet et l'honorable M. Irvine, sont tout ce que nous avons eu sous ce rapport. L'attaque a été réciproque : l'un des accusés est conservateur, l'autre est libéral. La preuve reste à faire des deux côtés. La recherche du scandale nous paraît poussée trop loin.

Le budjet n'a pas été présenté, et les députés n'ont eu à considérer depuis près d'un mois que des questions secondaires. La législation de cette session sera cependant importante si les changements que l'on se propose de faire à notre procédure civile sont adoptés. De plus on tentera de fixer l'interprétation de notre loi électorale au sujet de l'influence indue, et nous ne voyons pas pourquoi cette tentative ne réussirait pas.

Sa Majesté vient de conférer à l'honorable Hector Langevin, le titre de chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George. Trois canadiens-français se trouvent maintenant en droit de porter le titre de "Sir." Sir N. F. Belleau, Sir A. A. Dorion et Sir Hector Langevin. Nous avons eu autrefois Sir L. H. Lafontaine, Sir G. E. Cartier et Sir E. P. Taché.

L'honorable James Macdonald, ministre de la justice, a accepté la position de juge en chef de la Nouvelle-Ecosse. Il a été remplacé par l'honorable sénateur McLellan. Plusieurs portefeuilles ont changé de mains.

***

Les principaux événements du mois dans le vieux monde peuvent se résumer en quelques lignes. La France, après une heureuse et prompte campagne, voit ses troupes aux portes de Tunis, et elle impose au bey un traité qui placera désormais la Tunisie dans une dépendance complète, déguisée sous le nom de protectorat. La Turquie, qui se croit toujours suzeraine au nord de l'Afrique, a menacé la France d'une intervention armée, menace qui n'a pas eu d'effet.

L'Italie se résigne difficilement à voir flotter sur les rivages où fut Carthage d'autres drapeaux que ceux de Rome. Le ministère Cairoli, qui n'a pas su empêcher la chose, a dû se retirer pour faire place à un autre en voie de formation.

L'Angleterre, dont les intérêts mercantiles se trouveront, paraît-il, affectés par la situation nouvelle de la Tunisie, a bien fait quelques récriminations ; mais l'agitation irlandaise, qui dégénère en résistance armée, l'occupe suffisamment.

Cette campagne de Tunis, dont le télégraphe nous a si souvent entretenus depuis un mois, a eu pour cause déterminante le massacre de quelques soldats français par les tribus insoumises des Kroumirs. Les opérations militaires ont été confinées au nord de la Tunisie. Les arabes ne se sont nulle part montrés en force, et les troupes françaises n'ont eu à livrer que des combats peu importants.

Tout paraît réglé entre la Turquie et la Grèce. Mais comme c'est le prince de Bismark qui a mis la dernière main aux conventions, on ne sait pas encore au juste ce qui en résultera.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

En canot, petit voyage au Lac St-Jean. Québec. O. Fréchette, éditeur, 1881.

Sous ce titre vif et bien trouvé, M. A. B. Routhier nous raconte un voyage qu'il a fait dans les régions du Saguenay en compagnie de MM. Claudio Jannet, de Foucault et du révérend Père Lacasse.

Les touristes partis de la Malbaie ont remonté prosaïquement, de nuit, en bateau à vapeur, notre beau Saguenay jusqu'à la Baie des Ha ! Ha ! Prosaïquement encore, ils ont pris voiture et se sont faits transporter aux bords du Lac St-Jean ; et là, en canot ! La poésie commence.

Le lecteur ne les a pas suivis jusque là sans plaisir ; le talent du narrateur embellit tout, jusqu'aux plus petits incidents. Maintenant l'intérêt est plus fort et l'attraction plus vive. Un récit animé nous montre les voyageurs toujours bercés dans leur frêle embarcation, suivant les contours des baies, doublant les pointes, pénétrant dans les bourgades sauvages et revenant à la Baie des Ha ! Ha ! en sautant des rapides au courant vertigineux.

Le style est en tous points remarquable. Tour-à-tour vif, gracieux, élevé, il est toujours en harmonie aux sentiments exprimés.

L'auteur décrit en passant les points les plus remarquables du lac St-Jean et de la rivière Saguenay, et il entremêle ses descriptions de réflexions philosophiques à haute portée. Il a mis dans son ouvrage de la verve, de l'entrain et beaucoup d'esprit. On lit tout, sans effort, avec attrait.

Nous voudrions citer, mais l'espace nous fait défaut, même pour une plus longue appréciation. Nous aimerions à en parler davantage, car un livre de M. Routhier, quel que soit le sujet qu'il touche, est un évènement dans notre monde littéraire. G. L.

Du vrai fondement des institutions et du droit (Extrait de la *Revue catholique des institutions et du droit*). Grenoble, Baratier et Dardelet, impr-éditeurs de la Revue. 1875.

L'auteur, M. Auzias Turenne, avocat de Grenoble, traite une question très importante dans cette intéressante brochure que nous venons de recevoir. Il s'agit, en effet, de savoir quelles sont les vraies bases de la société civile. De nos jours, l'on s'est beaucoup vanté d'avoir inauguré le règne de la civilisation et pourtant, depuis 1789, les gouvernements n'ont fait que se succéder en France et dans les autres pays qui ont subi son influence. Quelle est la cause de cette instabilité ? M. Auzias-Turenne nous répond que c'est parce qu'on ne veut plus fonder la société sur la religion et la justice, que les gouvernements les mieux établis disparaissent comme de la paille devant la tempête, *par suite d'un mouvement dans la rue.* Pour prouver sa thèse il ne se contente pas d'une discussion purement théorique, mais il interroge l'expérience des siècles, il compare les divers systèmes avec leurs résultats pratiques et il en conclut que les gouvernements les plus forts sont toujours ceux qui s'appuient sur la foi et la justice. Même la sagesse payenne n'avait jamais douté de cette vérité fondamentale et quand le sentiment religieux disparaît à Rome et en Grèce la liberté n'est plus qu'un vain nom, les esclaves forment les neuf-dixièmes de la population et l'autorité ne se maintient que par la force et la tyrannie. Vient ensuite le christianisme qui proclame immédiatement que tous les hommes sont frères et partant libres et qui établit l'autorité non plus sur la force, mais sur la religion et la justice.

Après avoir ainsi posé ses prémisses, M. Auzias-Turenne continue son exposé historique en prenant pour exemple notre ancienne mère patrie la France. Il démontre d'abord l'influence du christianisme surtout sous Clovis et Charlemagne. Ces princes semblent ne régner qu'au nom du Christ et leurs actes portent en tête ces mots : *Regnante Domino Jesu Christo in perpetuum.* Ces idées si catholiques se perpétuent par la suite, et en 1598, Henri IV déclare que la religion et la justice sont les fondements et les colonnes de l'état. Malheu-

reusement arrive la prétendue réforme qui pose comme premier principe l'indépendance de l'homme et l'infaillibilité de la raison. Les conséquences de ces funestes doctrines ne se font pas longtemps attendre. De l'ordre spirituel l'on passe à l'ordre temporel et l'on proclame la souveraineté du peuple, son impeccabilité et son droit de constituer ou de changer les gouvernements à son gré. Bientôt viennent les troubles et les révoltes et, pour assurer son existence, l'autorité, sous Richelieu et Louis XIV, est obligé de se déclarer absolue. Mais la foi et le sentiment religieux s'affaiblissent de jour en jour chez le peuple et l'Etat, qui a sacrifié les seuls appuis qui le soutenaient encore, tombe au milieu de la catastrophe épouvantable qui s'appelle la Révolution Française.

Nous avons voulu donner une idée des savantes études de M. Auzias-Turenne, mais nous devons reconnaître, qu'à moins d'une analyse très étendue, il serait impossible de leur rendre justice. Nous engageons donc bien fortement nos lecteurs à lire cette intéressante série d'articles ainsi que l'excellente revue qui l'a d'abord publiée. Ils ne sauraient mieux employer leurs loisirs.

De l'éducation, conférence faite en février 1881, devant le *Cercle catholique de Québec*, par Boucher de La Bruère. St-Hyacinthe, des presses du "Courrier" de St-Hyacinthe, 1881.

On ne peut se dissimuler l'importance de la question traitée par M. de La Bruère. C'est certainement la question capitale de nos jours et le point sur lequel est engagé toute la lutte entre l'Eglise et la Révolution. Elle est pratique pour nous canadiens car, malgré que le savant conférencier ne semble rien redouter pour notre pays, on entend déjà parler, dans un certain quartier, de l'opportunité de laïciser les écoles. Or c'est là le premier pas, et l'on bannira infailliblement la religion aussitôt que l'on se sera débarrassé de ses ministres. Nous félicitons donc M. de La Bruère d'avoir établi, avec autant d'érudition que de talent, les vrais principes en matière d'éducation. L'auteur démontre d'abord quels ont été les efforts civilisateurs de l'Eglise qu'on a pourtant accusée de vouloir retenir les populations dans l'ignorance et la barbarie. Ensuite il nous fait voir la Révolution à l'œuvre et prouve que ses enseignements, au lieu d'émanciper le peuple, n'ont abouti qu'à l'impiété, l'irréligion et l'immoralité. Il termine son étude en esquissant les progrès de l'éducation au Canada depuis la conquête jusqu'à nos jours. En traitant cette importante question, M. de La Bruère fait preuve d'un savoir bien remarquable, et le lecteur, pour peu qu'il ne soit pas aveuglé par l'esprit de parti ou le fanatisme, ne saurait nier la vérité de ses conclusions. Après tout il faut bien revenir à la doctrine de l'évangile, *cognoscetis veritatem et veritas liberabit vos*, ce n'est que dans le sein de l'Eglise que nous trouvons la liberté avec la vérité; et la seule solution des difficultés que redoutent maintenant les gouvernements de l'Europe serait un retour sincère aux vrais principes catholiques. Nous félicitons, encore une fois, M. de La Bruère d'avoir si bien compris cette vérité et nous souhaitons à sa brochure une grande circulation.

Pendant que nous parlons d'éducation, nous devons accuser réception d'une brochure qui contient la correspondance entre le Cher Frère Réticius, visiteur-provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et le révérend M. H. A. Verreau, principal de l'école normale. Le public a déjà pris connaissance de cette discussion par la voie des journaux et nous ne voudrions exprimer aucune opinion sur la matière en litige. Cependant nous croyons devoir signaler à nos lecteurs les idées très remarquables qu'expose le Cher Frère Réticius à la page 17 et suivantes. Après avoir fait voir le but et les moyens de l'éducation révolutionnaire en Europe, le Frère Provincial démontre que nos propres lois ne sont pas exemptes de tout reproche au point de vue des vrais principes catholiques. Il y a là bien certainement matière à réflexion sérieuse.

Christoforo Colombo glorificato dal voto dell' Episcopato Cattolico. Terza raccolta di documenti per Gius: di G. Baldi. Genova, tip. delle Letture Cattoliche, 1881.

Les lecteurs de la Revue Canadienne n'ignorent pas sans doute que les catho-

liques les plus éminents de l'Italie et du monde entier s'occupent en ce moment du procès de canonisation de l'immortel Christophe Colomb. Ils ont envoyé, à cette fin, des lettres aux évêques de tous les coins de l'univers catholique et ils ont déjà reçu plus de quatre cents adhésions. Le président du comité, M. G. Baldi, publie aujourd'hui un troisième recueil de documents que nous avons maintenant sous les yeux. Le temps et l'espace nous manquent pour apprécier dignement ces magnifiques témoignages à l'appui d'une aussi belle œuvre, mais nous devons dire que le Canada n'est pas reste en arrière dans ce mouvement, Nos Seigneurs l'archevêque de Toronto, et les évêques de St-Hyacinthe et de Rimouski ont déjà fait parvenir à M Baldi des lettres d'encouragement et d'approbation qui sont publiées dans ce recueil. Il s'y trouve aussi un article, sur ce sujet, par le savant M. Roselly de Lorgnes. Mais il y a un point encore plus sensible pour nous. Nos lecteurs se souviennent du beau travail sur Christophe Colomb, que notre distingué collaborateur, M. Joseph Desrosiers, faisait publier en 1878 dans la Revue Canadienne. Il nous fait plaisir d'annoncer maintenant que cette étude a été très hautement appréciée jusque dans la belle patrie de Colomb. Le compilateur de ce troisième recueil fait les plus grands éloges des articles de M. Desrosiers, et en cite au long quelques pages. Nous offrons, à notre ami, nos plus sincères félicitations.

La Société de Saint-Vincent de Paul, Statistique universelle de ses aumônes. Etude par Ernest Myrand, de l'Institut Canadien, Québec, de l'imprimerie de L. J. Demers & Frère, 1880.

Avant d'avoir lu la brochure de M. Myrand, nous nous imaginions, comme le commun des mortels, qu'un livre de statistique n'était qu'un amas de chiffres, avec des comparaisons interminables et des conclusions d'une exactitude mathémathiques, si vous voulez, mais aussi d'un ennui irrésistible. Mais aujourd'hui nous devons reconnaître que la statistique peut être présentée d'une manière originale et même saisissante pourvu, toutefois, que l'on possède le talent de M. Myrand. L'auteur se constitue l'avocat de la Société de Saint-Vincent de Paul et, le lecteur, nous n'en doutons pas, lui donnera bien volontiers gain de cause. Cependant, et c'est un peu un défaut de profession, nous trouvons le style de M. Myrand trop prétentieux dans ses premiers chapitres. Néanmoins ce livre fera bien connaître la mission admirable de la Société de Saint-Vincent de Paul, et ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur.

Nous avons reçu "Le Petit Albert" de M. Duquet trop tard pour pouvoir l'apprécier en cette livraison de la *Revue Canadienne*. Nous devons aussi accuser réception du discours de M. Chs. Thibault sur les "Origines et Destinées Canadiennes." La publicité donnée à ce discours et les éloges qu'en a reçus l'auteur nous dispensent de l'analyser ici. P. B. Mignault.

Petit Traité sur la Culture du Tabac, par Ls. N. Gauvreau, Ecr, N. P., membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec. Deuxième édition. De l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, 1881.

Dans ce petit livre l'auteur recommande à ses concitoyens la culture du tabac. Il prouve par la statistique que le Canada envoie chaque année des sommes énormes aux Etats-Unis pour l'achat du tabac, et si nos compatriotes savaient tirer parti des avantages que leur offrent et notre climat et notre sol, cet argent resterait dans notre pays.

M. Gauvreau parle d'abord du choix du terrain et des diverses espèces de tabac. Il passe ensuite à la culture proprement dite et décrit les soins qu'exigent les plantes depuis les couches chaudes jusqu'au moment où elles sont prêtes pour le marché.

L'agriculture, nous le constatons avec plaisir, commence maintenant à attirer bien plus d'attention que par le passé et nous sommes heureux de pouvoir signaler, à nos cultivateurs, un manuel aussi utile que le livre de M. Gauvreau.

Dr L. D. Mignault.

H. Taillefer Montréal

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

JUIN, 1881.

SOMMAIRE

I.—FLEURS PRINTANIÈRES (Poésie) ..... ERNEST MARCEAU.
II.—OCTAVE CRÉMAZIE EN EXIL, I ..... L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.
III.—CHAMPLAIN ET LA VERENDRYE ..... BENJAMIN SULTE.
IV.—LE COLORADO EN 1880, I ..... C. N. PANNETON.
V.—LE SOUVENIR (Poésie) ..... M. J. A. POISSON.
VI.—PAPINEAU Drame historique canadien (étude critique) (*Fin*) PASCAL POIRIER.
VII.—ANGÉLINE DE MONTBRUN (Roman canadien) ..... LAURE CONAN.
VIII.—CAUSERIE SCIENTIFIQUE ..... DR SÉVERIN LACHAPELLE.
IX.—REVUE POLITIQUE ..... GUSTAVE LAMOTHE.

MONTRÉAL
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT :

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire M. GUST. LAMOTHE.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. PANNETON, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

DEMENAGEMENT.

L. J. A. SURVEYER

(ETABLI EN 1866)

a transporté son Etablissement de Ferronnerie, Poêles, Clacières, Machines à Tordre et à Laver Séchoirs à Rideaux, etc., TONDEUSES POUR L'HERBE, Fil en Fer pour Clôtures, etc., etc.

DE LA RUE CRAIG AU

No. 188, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

MONTREAL.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE.

"Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

FLEURS PRINTANIÈRES.

Fleurettes,
Pauvrettes,
Déjà vous naissez !
Hâtives,
Craintives,
Au vent vous bercez,
Si frêles,
Si belles,
Vos calices frais.
Fleurettes,
Coquettes,
En vous que d'attraits !

Vous voulez du printemps la première caresse,
Vous voulez du zéphyr le baiser le plus pur,
Vous voulez du soleil un rayon qui ne laisse
Aucun reflet terni sur vos robes d'azur.

Vous choisissez sur la colline
Un lieu propice à vos amours,
Et, sur la pente qui s'incline,
Dès que l'orient s'illumine,
Vous étalez vos frais atours.

Que de gracieuses pensées
Vous éveillez dans mon esprit,
Quand, sur vos tiges élancées,
Dans l'air mollement balancées,
Vous vous entretenez sans bruit.

Est-ce une légère sylphide,
Qui, surprise par le matin,
Dans une fuite trop rapide,
Aurait, sur le gazon humide,
Laissé tomber son riche écrin ?

Les pleurs que dans votre calice
La Nuit épanche de ses yeux,
Sont le vin pur du sacrifice
Que l'aurore offre avec délice
Au Maître des fleurs et des cieux.

Tout autour de vous est en fête :
L'air est rempli des champs d'oiseaux,
Le lézard sort de sa cachette,
Et la brise, en passant, vous jette
Le doux murmure des ruisseaux.

L'amour anime toute chose
D'un souffle divin, créateur :
Le papillon qui se repose
Sur la corolle à peine éclose,
L'ornant d'une corolle sœur;

L'insecte qui déjà bourdonne
La chanson qu'il apprit de Dieu,
Le brin d'herbe qui s'abandonne
A la caresse que lui donne
L'onde qui sourit au ciel bleu.

Les nids s'emplissent de promesses
Et retrouvent leurs douces voix ;
Tout buisson cache des tendresses
Et des bonheurs, et des caresses,
Qui vont bientôt peupler les bois.

Espérance, joie infinie,
Amour, précieux don du ciel,
Voix de la forêt rajeunie,
Torrents de divine harmonie,
Montez, montez, vers l'Eternel !

Avec vous mon âme s'élance
Jusqu'au pied du trône de Dieu ;
Ma prière monte en silence,
Comme ces parfums que balance
La main du lévite au saint lieu.

Mai, 1879. ERNEST MARCEAU.

OCTAVE CRÉMAZIE EN EXIL

I

Peu de personnes ont connu aussi bien que vous Octave Crémazie, me disait l'autre jour un écrivain dont le nom fait autorité. Vous avez vécu pendant plusieurs années dans son intimité à Québec. C'est à vous qu'il a confié le soin de publier ses Poésies après son départ. Vous avez correspondu avec lui pendant son exil ; vous l'avez revu ensuite à Paris où vous avez demeuré plusieurs mois dans sa compagnie Vous savez sur sa vie, son caractère, ses poésies, son exil, bien des choses qui ne sont connues que d'un très-petit nombre et que le public lirait avec curiosité. Pourquoi ne publiez-vous pas cela ? Octave Crémazie est une de nos grandes figures littéraires. Ses poésies ont fait époque ; et elles resteront tant qu'il y aura une nationalité canadienne-française. La jeunesse actuelle n'a point connu Crémazie et elle saura gré à quiconque lèvera un coin du voile qui enveloppe sa vie. L'histoire s'est faite pour lui ; et l'on peut en parler avec d'autant plus de liberté que le dernier des Crémazie est mort. C'est une famille éteinte, et bientôt rien ne rappelera plus son souvenir que les Poésies auxquelles Octave Crémazie a attaché son nom. Et puis le malheur a donné à sa physionomie ce je ne sais quoi d'achevé qui commande la sympathie et arrête l'attention.

—Vous êtes en cela meilleur juge que moi, répondis-je à mon ami. Toutefois vous n'avez lu qu'une partie des lettres qu'Octave Crémazie m'a adressées. Nous les relirons ensemble, si vous le voulez ; et si vous persistez à croire qu'elles offrent un intérêt réel je les livrerai à la publicité.

—Parfait, reprit-il, mais n'y eut-il que les lettres dont j'ai pris lecture, elles suffiraient pour me déterminer, car elles renferment des aperçus littéraires, des jugements sur nos

hommes de lettres, des coups-d'œil sur la situation intellectuelle du pays qui sont d'autant plus intéressants qu'ils datent déjà d'une quinzaine d'années. Ils serviront à mesurer la marche des esprits et le mouvement des lettres pendant cette période.

—Mais, objectai-je enfin, il y a dans ces lettres des témoignages de reconnaissance pour de petits services que j'ai eu occasion de lui rendre, des éloges qu'il se croyait obligé de m'adresser pour me remercier des justes appréciations que j'avais faites de ses Poésies. La plupart de ces passages sont enclavés dans des considérations d'une haute portée qu'il faudrait retrancher et qui ferait perdre le sens d'une partie des lettres. Il me répugne de livrer au profane ces secrets de l'amitié.

—Donnez-vous garde de ne rien retrancher, répartit mon ami; le public d'aujourd'hui a en horreur ces mutilations: il lui faut tout ou rien. D'ailleurs on conçoit qu'écrivant à vous-même pour reconnaître les compliments que vous lui aviez faits, il devait vous payer de retour: *asinus asinum fricat.* Mais le lecteur qui sait lire entre les lignes n'aura pas de peine à découvrir le correctif caché sous les fleurs de rhétorique.

II

Quel est le citoyen de Québec de 1860 qui ne se rappelle la librairie Crémazie, rue de la Fabrique, dont la vitrine tout encombrée de livres frais arrivés de Paris, qui regardait les casernes des Jésuites, cette autre ruine qui, elle aussi, a disparu sous les coups d'un vandalisme que je ne veux pas qualifier? C'était le rendez-vous des plus belles intelligences d'alors: l'historien Garneau s'y coudoyait avec le penseur Etienne Parent; le baron Gauldrée-Boileau, alors consul-général de France à Québec, que j'ai revu depuis à Paris, emprisonné à la Conciergerie, à deux pas de la cellule de Marie-Antoinette,—le baron Boileau, dis-je, y donnait la main à l'abbé Ferland,—pendant que Chauveau feuilletait les *Samedis* de Pontmartin; J. C. Taché discourait là à baton rompu avec son antagoniste Cauchon; Fréchette et Lemay y venaient lire leurs premiers essais; Gérin-Lajoie avec

Alfred Garneau s'y attardaient au sortir de la bibliothèque du Parlement. Octave Crémazie, accoudé nonchalement sur une nouvelle édition de Lamartine ou de Sainte-Beuve, tandis que son frère faisait l'article aux clients, jetait à de rares intervalles quelques réparties fines parmi les discussions qui se croisaient autour de lui, ou bien accueillait par un sourire narquois les excentricités de quelques-uns des interlocuteurs.

On était à l'époque des *Soirées Canadiennes ;* la popularité dont cette revue jouissait à sa naissance avait répandu une vie nouvelle, pleine d'entrain et d'espérance dans notre petite république des lettres. On avait foi dans l'avenir et on avait raison. La phalange des jeunes talents se groupait avec une ardeur fiévreuse autour des vieux maîtres, prête à tout entreprendre sous leurs ordres. Nature sympathique et ouverte, modeste comme le génie, n'ayant jamais rêvé, pour son malheur, que lecture et poésie, toujours prêt à accueillir les nouveaux venus dans l'arène, Crémazie était le confident de chacun. Que de pas hésitants il a raffermis ! Que d'écrivains de mérite qui s'ignoraient et qu'il a révélé à eux-mêmes ! Personne n'a eu une plus large part que lui au reveil littéraire de 1860.

Tout au fond de sa librairie, s'ouvrait un petit bureau à peine éclairé par une fenêtre percé du côté de la cour et où l'on se heurtait sur un admirable fouillis de bouquins de tout âge, de tout format et de toute reliure. C'était le cénacle où il donnait ses audiences intimes. On s'asseyait sur une caisse ou sur une chaise boîteuse et on laissait la causerie chevaucher, la bride sur le cou, à tous les hasards de l'imprévu. C'est alors, dans ces cercles restreints, que Crémazie s'abandonnait tout entier et qu'il livrait les trésors de son étonnante érudition. Les littératures allemandes, espagnoles, anglaises, italiennes, lui étaient aussi familières que la littérature française : il citait avec une égale facilité Sophocle et le Ramayana, Juvénal et les poètes arabes ou scandinaves. Il avait étudié jusqu'au sanscrit.

Disciple du savant abbé Holmes, qui a laissé un nom impérissable au séminaire de Québec, et qui en avait fait son ami plus que son élève, il avait appris de lui à ne vivre

que pour la pensée. Il avait fait de l'étude l'unique passion de sa vie, et elle lui suffisait. Elle fut sa compagne sous la bonne comme sous la mauvaise étoile. Quand tout le reste l'eut abandonné, elle s'assit à son chevet pour animer sa solitude, endormir ses douleurs, calmer ses insomnies et adoucir les amertumes de l'exil.

Abstème comme un anachorète, négligé dans sa tenue, méditatif autant qu'un fakir, il ne vivait que pour l'idéal ; le monde ne lui était rien, l'étude lui était tout. Le travail de la composition et de la lecture absorbait une grande partie de ses nuits : il composait ses vers la nuit, couché dans son lit. Le silence, la solitude, l'obscurité évoquaient chez lui l'inspiration : la nuit était sa muse. Souvent il ne prenait pas même la peine de confier ses poésies au papier ; il ne les écrivait qu'au moment de les livrer à l'impression. Elles étaient gravées dans sa mémoire mieux que sur des tablettes de marbre.

Obligé par nécessité de s'occuper d'affaires pour lesquelles il n'avait ni goût ni aptitude, il les expédiait d'une main distraite, s'en débarrassait avec une incurie et une imprévoyance qui finirent par creuser un abîme sous ses pieds. Il oubliait d'escompter un billet à la banque pour courir après une rime qui lui échappait. Quand il se réveilla de ce long rêve, il était trop tard.

Au physique, rien n'était moins poétique que Crémazie : courtaud, large des épaules, la tête forte et chauve, la face ronde et animée, un collier de barbe qui lui courait d'une oreille à l'autre, des yeux petits, enfoncés et myopes, portant lunettes sur un nez court et droit, il faisait l'effet au premier abord d'un de ces bons bourgeois positifs et rangés dont il se moquait à cœur joie : braves gens, disait-il.

> " Qui naissent marguillers et meurent échevins,"

et qui ont

> " Toutes les vertus d'une épitaphe."

C'est ainsi qu'il les dépeignait lui-même dans la seconde partie de sa *Promenade des trois morts*, dont il me citait, à Paris, quelques bribes qu'il gardait dans sa mémoire et qu'il n'a jamais écrites. Son sourire, le plus fin du monde et les

charmes de sa conversation faisaient perdre de vue la vulgarité de sa personne.

A part certains hommes d'affaires nul ne soupçonnait le volcan sur lequel il marchait et qui allait éclater sous ses pas. Quelques mots amers qui lui échappaient ou qu'il plaçait en vigie dans la conversation, quelques sarcasmes inexplicables, qui paraissaient en singulière contradiction avec sa vie calme en apparence et insouciante, étaient les seuls indices des orages intérieurs qu'il subissait. On n'y faisait pas attention : la suite en fit comprendre le sens.

Son dernier poème resté inachevé : la *Promenade des trois morts* venait de paraître dans les "Soirées Canadiennes." Remarqué comme toutes ses compositions, ce poème avait pris ses admirateurs par surprise et révélait une nouvelle phase de son talent. Personne ne pouvait s'expliquer l'étrangeté de ce cauchemar poétique ; on n'en saisit que plus tard les analogies avec sa situation. La réalité était plus étrange que le rêve.

La stupeur fut universelle lorsqu'un matin on apprit qu'Octave Crémazie avait pris le chemin de l'exil : le barde canadien s'était tu pour toujours. Où était-il allé ? S'était-il refugié aux Etats-Unis ? Allait-il traverser l'océan pour venir vivre en France ? Pendant plus de dix ans, ce fut un mystère pour le public ; quelques intimes seulement étaient au fait de ses agissements et connaissaient le lieu de sa retraite.

Au printemps de 1864, il m'écrivit la lettre suivante afin de me remercier du travail auquel je m'étais livré pour faire imprimer ses poésies dans le volume de la *Littérature Canadienne* qui avait été donné en prime aux abonnés du *Foyer Canadien.* L'omission de deux de ses meilleures pièces dont il parle dans cette lettre était dûe à une inadvertance de sa part. Lorsqu'il m'avait fait remettre par un de ses frères le carnet dans lequel il avait collectionné ses poésies éparses dans les journaux, il n'avait pas songé à m'écrire que ces deux pièces ne s'y trouvaient pas, et de mon côté je n'eus pas le moindre soupçon de cette lacune (1).

(1) Cette lacune sera comblée dans l'Edition des Poésies complètes d'Octave Crémazie, qui est maintenant sous presse, et qui contiendra également d'autres additions et corrections qui seront faites d'après les notes que m'a laissées l'au-

III

2 Avril 1864.

Cher Monsieur,—J'ai bien reçu en son temps votre lettre du mois de juin dernier. Si je ne vous ai pas répondu alors, c'est que j'étais tellement malade que j'avais à peine la force nécessaire pour écrire à mes frères. Depuis mon départ de Québec jusqu'au mois dernier, j'ai existé mais je n'ai pas vécu.

Ma tête fatiguée par les inquiétudes et les douleurs qui m'ont fait la vie si pénible pendant les dernières années de mon séjour au pays, n'est que depuis quelques semaines revenue à son état normal. Mes frères m'ont envoyé le volume contenant mes poésies. Je vous remercie des soins que vous avez bien voulu apporter à la publication de ces vers. Pourquoi n'avez-vous donc pas publié les deux pièces sur la guerre d'Orient qui ont paru, l'une dans le *Journal de Québec* du premier janvier 1855, l'autre dans la même feuille du premier janvier 1856. Je les regarde comme deux de mes bonnes pièces, et j'aurais préféré les voir reproduites plutôt que les vers insignifiants faits sur la musique de Rossini pour la fête de Mgr de Laval. Cette pauvreté intitulée " Qu'il fait bon d'être Canadien " ne méritait pas non plus les honneurs de l'impression.

Je reçois assez régulièrement les livraisons du *Foyer Canadien*. J'ai lu avec un plaisir et un intérêt infinis la vie de Mgr Plessis par l'abbé Ferland. J'ai appris avec un vif regret que cet écrivain si sympathique avait eu deux attaques d'apoplexie. Espérons que la Providence voudra bien conserver longtemps encore au Canada ce talent si beau et si modeste, qui est à la fois l'honneur de l'Eglise et la gloire des lettres américaines.

M. Alfred Garneau a publié une très jolie pièce de vers dans le numéro de janvier 1864. Si je ne me trompe, c'est un peu dans le genre de mes " Mille Isles."

---

teur. L'imprimeur s'est engagé à publier une édition de luxe, sur papier chine, irréprochochable au point de vue de la typographie, de sorte qu'elle pourra être regardée comme un monument à la mémoire de Crémazie.

L'ouvrage paraîtra en août prochain. Prix, $1.00 pour les souscripteurs qui payeront d'avance. S'adresser à M. Firmin H. Proulx, Ste-Anne de la Pocatière.

Mais une chose m'a frappé dans le *Foyer*, où sont les nouveaux noms que vous vous promettiez d'offrir au public ? Si l'on excepte Auger, qui a donné un joli sonnet, dans le mois de janvier 1863, je ne rencontre que les signatures déjà connues. Que font donc les jeunes gens de Québec ? Etes-vous trop sévères pour eux ? Je ne le crois pas, car après avoir donné asile à la "Maman" de M. X., vous n'aviez plus le droit de vous montrer bien difficiles. Avez-vous donc mis de côté cette règle, établie dès la fondation des *Soirées Canadiennes*, que les écrivains du pays devaient seuls avoir accès au *Foyer* ? S'il en est ainsi, je le regrette, car ce recuil perdra ce qui faisait son principal cachet.

Du moment que vous avez abandonné cette ligne de conduite, qui me paraissait si sage, ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux alors donner à vos abonnés les œuvres des écrivains éminents du jour, que d'ouvrir votre répertoire aux minces productions des rimailleurs français échoués sur les bords du Saint-Laurent ? J'admets volontieas que la "Maman de M. X. *a toujours raison*, mais êtes-vous bien sûr en admettant cette respectable dame, d'avoir eu toujours raison ?

Les *Soirées Canadiennes* existent-elles toujours ? Quels sont les écrivains qui alimentent cette revue ? Quand vous n'aurez rien de mieux à faire vous me feriez un indicible plaisir en me donnant quelquefois des nouvelles de la petite république littéraire de Québec.

Préparez-vous quelques belles légendes ? Légende ou poème, histoire ou roman, quel que soit le sujet que vous traitiez, j'ose espérer que vous voudrez bien en remettre un exemplaire à mes frères, afin qu'ils me le fassent parvenir. Car, de loin comme de près, je suis toujours un admirateur de votre talent.

Votre tout dévoué,

O. Crémazie.

La situation intellectuelle du pays, telle qu'elle existait il y a quinze ans, est tracée de main de maître dans la correspondance qui suit et qui n'a pas besoin de commentaires.

Cher Monsieur,

J'ai reçu, il y a quelques jours, le numéro du *Foyer Canadien* qui contient votre article magistral sur le mouvent littéraire en Canada.

Dans cette étude vous avez bien voulu vous souvenir de moi en termes beaucoup trop élogieux pour mon faible mérite ; c'est donc plutôt à votre amicale bienveillance qu'à ma valeur d'écrivain que je dois cette appréciation louangeuse de mon petit bagage poétique.

Dans ce ciel sombre que me font les tristesses et les amertumes de l'exil, votre voix sympathique a fait briller un éclair splendide dont les rayons ont porté dans mon âme, avec les souvenirs chers de la patrie absente, une consolation pour le présent, une espérance pour l'avenir.

Pour ces fleurs que vous avez semées sur mon existence maintenant si aride, soyez mille fois remercié du plus profond de mon cœur.

Comme toutes les natures d'élite vous avez une foi ardente dans l'avenir des lettres canadiennes. Dans les œuvres que vous appréciez, vous saluez l'aurore d'une littérature nationale. Puisse votre espoir se réaliser bientôt ? Dans ce milieu presque toujours indifférent, quelquefois même hostile, où se trouvent placés en Canada ceux qui ont le courage de se livrer aux travaux de l'intelligence, je crains bien que cette époque glorieuse que vous appelez de tous vos vœux ne soit encore bien éloignée.

MM. Garneau et Ferland ont déjà, il est vrai, posé une base de granit à notre édifice littéraire ; mais, si un oiseau ne fait pas le printemps, deux livres ne constituent pas une littérature. Tout ce qui s'est produit chez nous en dehors de ces deux grandes œuvres ne me semblent pas avoir changé de vie. Qui lira X*** dans cinquante ans ? Et, s'il m'est permis de parler de moi, qui songera à mes pauvres vers dans vingt ans ?

Nous n'avons donc réellement que deux œuvres hors ligne, les monuments élevés par MM. Garneau et Ferland. Dans la poésie, dans le roman nous n'avons que des œuvres de second ordre. La tragédie, le drame sont encore à naître. La cause de cette infériorité n'est pas dans la rareté des

hommes de talent, mais dans les conditions désastreuses que fait à l'écrivain l'indifférence d'une population qui n'a pas encore le goût des lettres, du moins des œuvres produites par les enfants du sol.

Dans tous les pays civilisés il est admis que si le prêtre doit vivre de l'autel, l'écrivain doit vivre de sa plume. Chez tous les peuples de l'Europe les lettres n'ont donné signe de vie que lorsqu'il s'est rencontré des princes pour protéger les auteurs. Avant la renaissance, les couvents possédaient le monopole des travaux intellectuels parce que les laïques qui auraient eu le goût et la capacité de cultiver les lettres ne pouvaient se vouer à un travail qui n'aurait donné du pain ni à eux ni à leurs familles.

Les moines n'ayant pas à lutter contre les exigences de la vie matérielle, pouvaient se livrer dans toute la sérénité de leur intelligence, aux travaux littéraires et aux spéculations scientifiques et passer ainsi leur vie à remplir les deux plus nobles missions que puisse rêver l'esprit humain, l'étude et la prière.

Les écrivains du Canada sont placés dans les mêmes conditions que l'étaient ceux du moyen-âge. Leur plume, à moins qu'ils ne fassent de la politique (et Dieu sait la littérature que nous devons aux tartines des politiqueurs), ne saurait subvenir à leurs moindres besoins. Quand un jeune homme sort du collége, sa plus haute ambition est de faire insérer sa prose ou ses vers dans un journal quelconque. Le jour où il voit son nom flamboyer pour la première fois au bas d'un article de son crû, ce jour-là il se croit appelé aux plus hautes destinées ; et il se rêve l'égal de Lamartine, s'il cultive la poésie ; de Balzac, s'il a essayé du roman. Et quand il passe sous la porte St-Jean il a bien soin de se courber de peur de se cogner la tête. Ces folles vanités de jeune homme s'évanouissent bientôt devant les soucis quotidiens de la vie. Peut-être pendant un an, deux ans, continuera-t-il à travailler ; puis un beau jour sa voix se taira. Le besoin de gagner le pain du corps lui imposera la dure nécessité de consacrer sa vie à quelques occupations arides qui étoufferont en lui les fleurs suaves de l'imagination et briseront les fibres intimes et délicates de la sensibilité poé-

tique. Que de jeunes talents parmi nous ont produit des fleurs qui promettaient des fruits magnifiques ; mais il en a a été pour eux comme dans certaines années, pour les fruits de la terre. La gelée est venue qui a refroidi pour toujours le feu de leur intelligence. Ce vent d'hiver qui glace les esprits étincelants, c'est le *res angusta domi* dont parle Horace, c'est le pain quotidien.

Dans de pareilles conditions, c'est un malheur que d'avoir reçu du ciel une parcelle du feu sacré. Comme on ne peut gagner sa vie avec les idées qui bouillonnent dans le cerveau, il faut chercher un emploi qui est presque toujours contraire à ses goûts. Il arrive le plus souvent qu'on devient un mauvais employé et un plus mauvais écrivain. Permettez-moi de me citer comme exemple. Si je n'avais pas reçu en naissant, si non le talent, du moins le goût de la poésie, je n'aurais pas eu la tête farcie de rêveries qui me faisaient prendre le commerce comme un moyen de vivre, jamais comme un but sérieux de la vie. Je me serais brisé tout entier aux affaires et j'aurais aujourd'hui l'avenir assuré. Au lieu de cela qu'est-il arrivé ? J'ai été un mauvais marchand et un médiocre poète.

Vous avez fondé une revue que vous donnez presque pour rien. C'est très-beau pour les lecteurs. Ne pensez-vous pas que si l'on s'occupait un peu plus de ceux qui *produisent* et un peu moins de ceux qui consomment, la littérature canadienne ne s'en porterait que mieux ? Si une société se formait pour fournir le pain à un sou la livre à la condition de ne pas payer les boulangers, croyez-vous que ceux-ci s'empresseraient d'aller offrir leur travail à la susdite société ?

Puisque tout travail mérite salaire, il faut donc que l'écrivain trouve dans le produit de ses veilles, sinon la fortune, du moins le morceau de pain nécessaire à sa subsistance. Autrement vous n'aurez que des écrivains amateurs.

Vous savez ce que valent les concerts d'amateurs, c'est quelquefois joli ; ce n'est jamais beau. La demoiselle qui chante *Robert, toi que j'aime*, sera toujours à cent lieues de la Pasta ou de la Malibran. Le meilleur joueur de violon d'une société philharmonique ne sera toujours qu'un racleur comparé à Vieux-Temps ou à Sivori. La littérature d'ama-

teurs ne vaut guère mieux que la musique d'amateurs. Pour devenir un grand artiste il faut donner toute son intelligence, tout son temps à des études sérieuses, difficiles et suivies. Pour parvenir à écrire en maître il faut également faire de l'étude non pas un moyen de distraction, mais l'emploi et le but de toute son existence. Lisez la vie de tous les géants qui dominent la littérature et vous verrez que le travail a été au moins pour autant dans leurs succès que le génie qu'ils avaient reçu de Dieu. Tous les grands noms de la littérature actuelle sont ceux des piocheurs et ils ont trouvé dans leur labeur incessant la fortune en même temps que la gloire. Pourqu'un écrivain puisse ainsi se livrer à un travail assidu, il faut qu'il soit sûr au moins de ne pas mourir de faim. Pour donner le pain quotidien au jeune homme qui a le désir et la capacité de cultiver les lettres, il faudrait fonder en Canada une revue qui paierait cinq, dix et même quinze sous la ligne les œuvres réellement supérieures. Quant un jeune auteur recevrait pour un travail d'un mois pendant lequel il aurait produit 400 à 500 lignes bien limées, bien polies, soixante à quatre-vingt piastres, comme il trouverait dans cette somme de quoi vivre pendant deux mois, soyez sûr que s'il avait réellement le *mens divinior*, il continuerait un métier qui, en lui donnant le nécessaire, lui apporterait encore la gloire par dessus le marché !

Mais comment arriver à ce résultat ? Par une société en commandite. C'est ainsi qu'ont été fondées toutes les grandes revues européennes. On perd de l'argent les premières années, mais un jour vient où le goût public s'épure par la production constante d'œuvres grandes et belles, et alors la revue qui a produit cet heureux changement voit chaque mois sa liste d'abonnés augmenter, et cette affaire, qui ne semblait d'abord n'être qu'un sacrifice patriotique, devient bientôt une excellente opération commerciale. Il en a été de même dans tous les pays. Pourquoi en serait-il autrement dans le Canada ?

On jette, chaque année, des capitaux dans des entreprises qui présentent beaucoup plus de risques aux actionnaires et qui n'ont pas pour elles le mérite de contribuer à conserver notre langue, le second boulevard de notre nationalité, puisque la religion en est le premier.

J'ai souvent rêvé à cela dans les longues heures de l'exil. J'ai toujours un plan dans la tête, mais les bornes d'une lettre ne me permettent pas de vous le détailler aujourd'hui. D'ailleurs la tête me fait toujours un peu souffrir et je suis éreinté quand j'écris trop longtemps. Je finirai demain cette trop longue missive.

Ce qui manque chez nous c'est la critique littéraire. Je ne sais si depuis que j'ai quitté le pays on a fait des progrès dans cette partie essentielle de la littérature; mais de mon temps c'était pitoyable. Les journaux avaient tous la même formule qui consistait en une réclame d'une dizaine de lignes.

Pour parler de vers on disait: "Notre poète, etc." S'agissait-il de faire mousser la boutique d'un chapelier qui avait fait cadeau d'un gibus au rédacteur, on lisait: "Notre intelligent et entreprenant M*** vient d'inventer un chapeau, etc." Réclame pour poésies, pour chapeaux, pour modes, etc., tout était pris dans le même tas.

Dans votre article sur le mouvement littéraire vous venez de placer la critique dans sa véritable voie; comme vous aviez pour but de montrer la force de notre littérature canadienne, vous avez dû naturellement ne montrer que le beau côté de la médaille. Si je me permettais de vous adresser une prière, ce serait de continuer ce travail plus en détail, en louant ce qui est beau, en flagellant ce qui est mauvais. C'est le seul moyen d'épurer le goût des auteurs et des lecteurs.

Personne n'est mieux doué que vous pour créer au Canada la critique littéraire.

Du long verbiage qui précède, je tire cette conclusion: aussi longtemps que nos écrivains seront placés dans les conditions où ils se trouvent maintenant, le Canada pourra bien avoir de temps en temps, comme par le passé, des accidents littéraires, mais il n'aura pas de littérature nationale.

Mes frères m'ont envoyé le nouveau volume de X***. Je vous avouerez que je n'en suis pas enthousiasmé. C'est bien le plus vaste assortiment de chevilles que je connaisse. Dans les pièces fugitives, il y a de jolies choses. Le talent

de X*** me fait l'effet d'un clair de lune ; c'est une lumière douce mais sans chaleur. Pour moi le véritable poète c'est Fréchette. Il a souvent des bondissements superbes et j'aimerais mieux avoir fait son *Alleluia* que tout le volume de X***.

Dans votre lettre du 1er juin 1864, à laquelle des douleurs physiques et morales m'ont empêché de répondre, vous me demandez de vous envoyer la fin de mon poème des *Trois Morts*. Cette œuvre n'est pas terminée, et des sept ou huit cents vers qui sont composés pas un seul n'est écrit. Dans la position où je me trouve je dois chercher à gagner le pain quotidien avant de songer à la littérature. Ma tête, fatiguée par de rudes épreuves, ne me permet pas de travailler beaucoup. Ce que vous me demandez, des amis me l'ont également demandé en m'écrivant que je devais cela à mon pays. Ces phrases sont fort belles, mais elles sont aussi vides qu'elles sont sonores. Je sais parfaitement que mon pays n'a pas besoin de mes faibles travaux et qu'il ne me donnera jamais un sou pour m'empêcher de crever de faim sur la terre de l'exil. Il est donc tout naturel que j'emploie à gagner ma vie les forces qui me restent. J'ai bien deux mille vers au moins qui traînent dans les coins et les recoins de mon cerveau. A quoi bon les en faire sortir ? Je suis mort à l'existence littéraire. Laissons donc ces pauvres vers pourir tranquillement dans la tombe que je leur ai creusée au fond de ma mémoire. Dire que je ne fais plus de poésie serait mentir. Mon imagination travaille toujours un peu. J'ébauche, mais je ne termine rien, et, suivant ma coutume, je n'écris rien. Je ne chante que pour moi. Dans la solitude qui s'est faite autour de moi, la poésie est plus qu'une distraction, c'est un refuge. Quand le trappeur parcourt les forêts du Nouveau-Monde, pour charmer la longueur de la route solitaire il chante les refrains naïfs de son enfance sans s'inquiéter si l'oiseau dans le feuillage ou le castor au bord de la rivière prête l'oreille à ses accents. Il chante pour ranimer son courage et non pour faire admirer sa voix ; ainsi de moi.

J'ai reçu hier les journaux qui m'apprennent la mort de Garneau. Le Canada est bien éprouvé depuis quelque

temps. C'est une perte irréparable. C'était un grand talent et ce qui vaut mieux un beau caractère. Si ma tête me le permet je veux payer mon tribu à cette belle et grande figure. Je vous enverrez cela, et vous en ferez ce que vous voudrez.

Votre tout dévoué,

O. Crémazie.

P. S.—Veuillez présenter mes respects à M. le curé de Québec. Déchiffrez ce griffonnage comme vous pourrez, copier me fatiguerait trop. O. C.

---

10 août 1866.

Cher monsieur,

Je ne saurais vous exprimer le bonheur que j'ai éprouvé en lisant votre lettre du 29 juin. Vos paroles sympathiques et consolantes ont ramené un peu de sérénité dans mon âme accablée par les douleurs du passé, les tristesses du présent et les sombres incertitudes de l'avenir. Cette lettre, je l'ai lue et relue bien des fois et je la relirai encore; car me reportant à ces jours heureux où je pouvais causer avec vous de cette littérature canadienne, que j'ai, sinon bien servie du moins tant aimée. Cette lecture saura chasser les idées noires qui trop souvent s'emparent de moi.

En même temps que votre lettre le courrier m'a apporté la notice biographique de Garneau. Ce petit volume m'a causé le plus grand plaisir. Le style est élégant et sobre, comme il convient au sujet, et on sent à chaque page courir le souffle du patriotisme le plus vrai. Tous les hommes intelligents endosseront le jugement que vous portez sur notre historien national. On ne saurait apprécier ni mieux ni en meilleur termes la plus belle œuvre de notre jeune littérature.

Il est mort à la tâche, notre cher et grand historien. Il n'a connu ni les splendeurs de la richesse ni les enivrements du pouvoir. Il a vécu humble, presque pauvre, loin des plaisirs du monde, cachant avec soin les rayonnements de sa haute intelligence pour les concentrer sur cette œuvre qui dévora sa vie en lui donnant l'immortalité. Garneau a

été le flambeau qui a porté la lumière sur notre courte mais héroïque histoire, et c'est en se consumant lui-même qu'il a éclairé ses compatriotes. Qui pourra jamais dire de combien de déceptions, de combien de douleurs se composent une gloire ?

Dieu seul connaît, dites-vous, les trésors d'ignorance que renferment notre pays. D'après votre lettre je dois conclure que loin de progresser le goût littéraire a diminué chez nous. Si j'ai bonne mémoire, le *Foyer Canadien* avait deux mille abonnés à son début, et vous me dites que vous ne comptez plus que quelques centaines de souscripteurs. A quoi cela tient-il ?

A ce que nous n'avons malheureusement qu'une société d'épiciers. J'appelle épicier tout homme qui n'a d'autre savoir que celui qui lui est nécessaire pour gagner sa vie, car pour lui la science est un outil, rien de plus. L'avocat qui n'étudie que les pandectes et les statuts revisés afin de se mettre en état de gagner une mauvaise cause et d'en perdre une bonne ; le médecin qui ne cherche dans les traités d'anatomie, de chirurgie et de thérapeutique que le moyen de vivre en faisant mourir ses patients ; le notaire qui n'a d'autres connaissanees que celles qu'il a puisées dans Ferrière et dans Massé, ces deux sources d'où coulent si abondamment ces œuvres poétiques que l'on nomme protêts et contrats de vente ; tous ces gens-là ne sont que des épiciers. Comme le vendeur de mélasse et de canelle, ils ne savent, ils ne veulent savoir que ce qui peut rendre leur métier profitable. Dans ces natures pétrifiées par la routine, la pensée n'a pas d'horizon. Pour elles la littérature française n'existe pas après le dix-huitième siècle. Ces messieurs ont bien entendu parler vaguement de Châteaubriand et de Lamartine, et les plus forts d'entre eux ont peut-être lu les *Martyrs* et quelques vers des *Méditations*. Mais les noms d'Alfred de Musset, de Gautier, de Nicolas, d'Ozanam, de Mérimée, de Ravignan, de Lacordaire, de Nodier, de Sainte-Beuve, de Cousin, de Gerbet, etc., enfin de toute cette pléiade de grands écrivains, la gloire et la force de la France du dix-neuvième siècle, leur sont presque complètement inconnus. N'allez pas leur parler des clas-

siques étrangers, du Dante, d'Alfieri, de Goldoni, de Goethe, de Métastasio, de Lope de Vega, de Caldéron, de Schiller, de Schlegel, de Lemondorff, etc., car ils ne sauraient ce que vous voulez dire. Si ces gens-là ne prennent pas la peine de lire les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, comment pourrions-nous espérer qu'ils s'intéresseront aux premiers écrits de notre littérature au berceau. Les *épiciers* s'abonnent volontiers à une publication nouvelle, afin de se donner du genre et de se poser en protecteurs des entreprises naissantes, mais comme cette mise de fonds, quelque minime qu'elle soit, ne leur rapporte ni plaisir (*margaritas ante porcas*), ni profit, ils ont bien soin de ne pas renouveler leur abonnement.

Le patriotisme devrait peut-être, à défaut du goût des lettres, les porter à encourager tout ce qui tend à conserver la langue de leurs pères. Hélas ! vous le savez comme moi, *nos messieurs riches et instruits* ne comprennent l'amour de la Patrie que lorsqu'il se présente sous la forme d'actions de chemin de fer et de mines d'or promettant de beaux dividendes, ou bien encore quand il leur montre en perspective des honneurs politiques, des appointements et surtout des chances de *jobs*.

Avec ces hommes vous ferez de bons pères de famille ayant toutes les vertus d'une épitaphe ; vous aurez des échevins, des marguillers, des membres du parlement, voir même des ministres, mais vous ne parviendrez jamais à créer une société littéraire, artistique, et, je dirai même, patriotique, dans la belle et grande acception du mot.

Les épiciers étant admis, nous n'avons malheureusement pas le droit de nous étonner si le *Foyer Canadien* qui avait deux mille abonnés à sa naissance n'en compte plus que quelques centaines. Pendant plus de quinze ans, j'ai vendu des livres et je sais à quoi m'en tenir sur ce que nous appelons, chez nous, un homme instruit. Qui nous achetait les œuvres d'une valeur réelle ? Quelques étudiants, quelques jeunes prêtres, qui consacraient aux chefs-d'œuvre de la littérature moderne les petites économies qu'ils pouvaient réaliser. Les pauvres donnent plus souvent que les riches ; les produits de l'esprit trouvent plus d'acheteurs parmi les

petites bourses que parmi les grandes. Du reste, cela se conçoit. Le pauvre intelligent a besoin de remplacer par la splendeur de la pensée les richesses matérielles qui lui font défaut, tandis que le riche a peut-être peur que l'étude lui apprenne à mépriser cette fortune qui suffit non pas à son bonheur, mais à sa vanité. En présence de ce déplorable résultat de quatre années de travaux et de sacrifices de la part des directeurs du *Foyer Ganadien*, je suis bien obligé d'avouer que vous avez raison, cent fois raison, de traiter mon plan de rêve irréalisable. Il ne nous reste donc plus qu'à attendre des jours meilleurs. Attendre et espérer, n'est-ce pas là le dernier mot de toutes les illusions perdues comme de toutes les affections brisées? Est-ce que le *res angusta domi* aurait aussi éteint la verve de ce beau génie? N'aurait-on pas un peu le droit de l'appeler marâtre cette patrie canadienne qui laisse ainsi s'étioler cette plante pleine de sève, qui a déjà produit ces fleurs merveilleuses qui se nomment " Mes Loisirs." Alfred de Musset a dit dans Rolla:

> Je suis venu trop tard dans un pays trop vieux.

Fréchette pourra dire :

> Je suis venu trop tôt dans un pays trop jeune.

Pour X*** c'est un versificateur élégant, rien de plus. Il devra réussir mieux que Fréchette, car son talent est plus au niveau de l'intelligence de la masse des lecteurs. Il sera un maître dans ce genre de poésie sentimental et niais qui fait se pâmer d'aise mesdemoiselles les filles et mesdames les épouses de messieurs les épiciers. Que cette poésie leur soit légère !

Vous voulez bien me demander de nouveau la fin de mes *Trois Morts*, et vous m'offrez même une rémunération pécuniaire. Je vous remercie de tout mon cœur de l'importance que vous voulez bien attacher à mes pauvres vers, mais je ne sais pas trop quand je pourrai me rendre à votre désir. J'ai bien, il est vrai, 700 à 800 vers composés et mis en réserve dans ma mémoire, mais la seconde partie est à peine ébauchée, tandis que la troisième est beaucoup plus avancée. Il faudrait donc combler les lacunes et faire un

ensemble. Puis il y a bientôt quatre ans que ces malheureux vers sont enfermés dans les tiroirs de mon cerveau. Ils doivent avoir une pauvre mine et ils auraient joliment besoin d'être époussetés, c'est un travail que je ne me sens pas le courage de faire pour le moment. Puisque le *Foyer Canadien* ne compte que quelques centaines d'abonnés, ce n'est pas dans la caisse de cette publication que vous pourrez trouver les honoraires que vous m'offrez. C'est donc dans votre propre bourse que vous irez les chercher. Pourquoi vous imposer ce sacrifice? Le public canadien se passera parfaitement de mon poème, et moi je ne tiens pas du tout à le publier. Qu'est-ce que cela peut me faire?

Quand j'aurai le temps et la force, car depuis que j'ai reçu votre lettre j'ai été très-malade, je mettrai un peu en ordre tout ce que j'ai dans la tête et je vous enverrai ces œuvres dernières comme un témoignage de ma reconnaissance pour la sympathie que vous me témoignez dans le malheur. Je ne vous demanderai pas de livrer ces poèmes à la publicité, mais seulement de les garder comme un souvenir.

Oui, vous m'avez parfaitement compris quand vous me dites que je n'avais nulle ambition, si ce n'est de causer poésie avec quelques amis et de leur lire de temps en temps quelque poème fraîchement éclos. Rêver en écoutant chanter dans mon âme l'oiseau bleu de la poésie, essayer quelquefois de traduire en vers les accords qui berçaient mes rêveries, tel eût été le bonheur pour moi. Les hasards de la vie ne m'ont malheureusement pas permis de réaliser ces désirs de mon cœur. Aujourd'hui j'ai trente-neuf ans, c'est l'âge où l'homme, revenu des errements de ses premières années et n'ayant pas encore à redouter les défaillances de la vieillesse, entre véritablement dans la pleine possession de ses facultés. Il me semble que j'ai encore quelque chose dans la tête.

Si j'avais le pain quotidien assuré, j'irais demeurer chez quelque bon curé de campagne, et là je me livrerais complètement au travail. Peut-être est-ce une illusion, mais je crois que je pourrais encore produire quelques bonnes pages. J'ai dans mon cerveau bien des ébauches de poèmes, qui

travaillés avec soin auraient peut-être une valeur. Je voudrais aussi essayer la prose, ca mâle outil comme l'appelle Veuillot, y réussirai-je ? je n'en sais rien. Mais tout cela est impossible. Il ne me reste plus qu'à bercer dans mon imagination ces poèmes au maillot et à chercher dans leurs premiers vagissements ces beaux rêves d'or qu'une mère est toujours sûre de trouver près du berceau de son enfant.

Votre tout dévoué,

O. Crémazie.

P. S.—Je vous écrirai bientôt une seconde lettre à propos de M. Thibault et du *Foyer Canadien*, la présente étant déjà bien assez longue. Mes respects à M. le curé de Québec.—

O. C.

Cette seconde lettre annoncée ici par M. Crémazie avait été provoquée par une critique assez vive que M. Norbert Thibault, ancien professeur à l'Ecole Normale Laval, avait publié dans le *Courrier du Canada* sur la *Promenade des Trois Morts*. Le poète s'y peint lui-même avec une ironie piquante. Il s'élève ensuite à des considérations esthétiques que n'auraient reniées ni Lessing, ni Cousin, et qui nous font voir un homme familier avec tous les maîtres en cette science : Schiller, Tieck, Solger, Winkelmann, Schlegel, etc., etc. Au commencement de cette lettre, il signale d'une main sûre les fautes trop réelles que l'inexpérience avait fait commettre aux directeurs du *Foyer Canadien* et qui furent les principales causes de sa chute.

L'Abbé H. R. Casgrain.

(*à continuer.*)

CHAMPLAIN ET LA VERENDRYE.[1]

Deux figures se détachent au-dessus de toutes les autres dans la galerie des personnages qui se présentent à nous comme les fondateurs du Canada. Samuel de Champlain et Pierre de LaVerendrye.

L'un de ces hommes extraordinaires fut le père des provinces de Québec et d'Ontario ; le second, arrivé sur la scène un siècle plus tard, découvrit et fonda le Nord-Ouest.

L'œuvre de chacun d'eux a été définitive. Une fois leurs travaux accomplis, ils ne se sont pas couchés dans la tombe accablés sous le poids du doute et des chagrins, non ! trente années de lutte avaient produit le triomphe, le succès.

Il ne manque, aujourd'hui, à l'un et à l'autre de ces courageux athlètes qu'une colonne de granit sur la place publique.

Champlain reçut le Canada sauvage, l'explora, y fit venir des colons et en forma une nouvelle France si bien constituée qu'elle vécut et se développa en dépit des obstacles apportés par la mère-patrie elle-même.

La Verendrye ne trouva pas ce cadre assez vaste, il voulut le doubler—il le tripla. Les anciens s'étaient arrêtés au lac Supérieur—il se mit en tête d'aller jusqu'aux bornes du monde et y parvint, laissant sur ses traces une chaîne d'établissements qui ne devaient pas périr.

Deux grandes dates s'imposent donc à notre étude : 1608, fondation de Québec ; 1731, départ de l'expédition du nord-ouest, il y a juste cent cinquante ans dans le présent mois de juin.

Un premier Canada à l'est, était sorti des rêves de Champlain. Le second, à l'ouest, nous fut donné par La Verendrye. Le troisième, au nord, se personnifie dans le sieur des Groseillers, qui le comprit et ne fut pas compris.

De 1608 à 1750, bien des noms brillent dans l'histoire des découvertes. C'est au point que nos ancêtres apparaissent comme autant de Livingstons et de Stanleys sur la carte de l'Amérique du nord. Il faut savoir conserver ces noms et

(1) Extrait d'un livre sous presse que M. Sulte va publier avec le titre suivant : *La Verendrye ; découvertes et établissements du Nord-Ouest.*

accorder à chacun sa part de mérite, mais que dire des deux grands hommes qui dominent toute cette glorieuse pléïade!

Pour les apprécier à leur valeur et marquer le rang qu'ils doivent occuper dans nos souvenirs, il suffit de les mettre en regard de ceux qui ont des droits à la haute renommée de découvreurs ou de fondateurs. C'est ce que nous allons faire en peu de mots.

Jacques Cartier (1534-1544) reconnaît le Saint-Laurent jusqu'à Montréal et ne laisse après lui ni fondation ni organisation stable.

Jean Nicolet (1634) pénètre jusqu'au Wisconsin et attire la traite de ces régions vers les postes du Saint-Laurent.

Chouart des Groseillers visite la baie d'Hudson, provoque la fondation de la puissante compagnie de ce nom (1670) et meurt sans avoir donné à sa patrie (la France) le monopole de la traite des fourrures qu'il avait ambitionnée pour elle et que celle-ci ne savait pas utiliser.

Jolliet et Marquette descendent une partie du Mississipi (1673) et n'y retournent plus.

La Salle (1682) parcourt ce fleuve nouveau. Il s'épuise en efforts stériles pour fixer des colons sur ses bords.

Du Luth, Hennepin, Perrot s'avancent (1680) dans le pays des Sioux sans créer de ces colonies vivaces qui servent de noyaux à des provinces ou à des Etats vivant de leur vie propre.

Tous ensemble ils ont semé les germes de ce que nous voyons, mais aucun d'eux n'a pu se dire en mourant qu'il avait rangé à jamais sous l'étendard de la civilisation un nouveau coin de terre que la barbarie ne recouvrerait pas. Ce sont des Jacques Cartier—des découvreurs officiels, rien de plus.

Quelle différence avec Champlain et La Verendrye!

Le Saintongeois trouve une assiette qui convient à un royaume. Ses plans sont dressés. Il est assez fort pour les conduire à bonne fin. Son génie embrasse l'examen de toutes les parties du problême; le sol, le climat, les Sauvages, la traite, l'administration, rien n'échappe à sa prévoyance—et il calcule si juste, travaille si bien, que tout vient à point réaliser ses espérances. Déçu à plusieurs reprises, il reprend

vigueur, et oblige en quelque sorte les évènements à lui obéir. Il rend son âme à Dieu après avoir imposé sa volonté aux hommes.

Le Trifluvien demande que la Nouvelle-France s'étende jusqu'à la mer de l'Ouest. On a vu des miracles de patriotisme et d'activité sous Champlain et ses successeurs, il ne s'agit que de recommencer. Après avoir été les premiers dans l'Est et le Sud, il faut que les Canadiens devancent les autres races dans l'Ouest. Le gouvernement protestera qu'il n'a pas d'argent, pas d'hommes, pas de projets, qu'importe ! Le courage, le dévouement, le génie tiendront lieu de tout cela. Il n'est pas bon que l'Amérique du Nord reste étrangère à l'influence française ! Portons nos avant-postes au pied des Montagnes-Rocheuses, le roi sera forcé de nous y suivre. Le gouverneur de Québec commandera un empire grand comme la Russie ; nos colons de la rivière Rouge et de la Saskatchewane se croiront toujours domiciliés dans le voisinage des Trois-Rivières.(1) La Verendrye traverse toutes les épreuves de cette situation exceptionnelle et quand il meurt le nord-ouest est à nous.

Un siècle après Champlain, on ouvrit les yeux sur ce qu'il avait fait. Un siècle après La Verendrye, notre Canada élargissait politiquement ses frontières, selon les plans hardis du découvreur et fondateur du Nord-Ouest. Qu'étaient donc les deux hommes, enfants du travail, qui avaient préparé de la sorte les voies de l'avenir ? De simples patriotes aux vues larges, aux idées claires, joignant à ces dons du ciel les ressources d'une énergie surhumaine. Tous deux rendirent compte au Créateur d'une carrière fructueuse dont les étapes avaient été marquées par la résistance de ministres aveugles appuyant de petits intérêts, coalisés sous l'inspiration de l'égoïsme et de l'indifférence.

Oui, tant que le Canada remontera vers ses origines, deux noms, deux grands exemples se réuniront pour lui rappeler que, à un moment suprême, il s'est trouvé des hommes doués de la faculté étrange de prévoir l'avenir et de lui préparer le terrain.

BENJAMIN SULTE.

---

(1) C'est des Trois-Rivières que sont partis la plupart des premiers habitants du Nord-Ouest.

LE COLORADO EN 1880.

SUIVI DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES ETAT-UNIS EN GÉNÉRAL.

ASPECT GÉNÉRAL.

En laissant le Kansas et après avoir traversé une bonne partie des prairies de l'Ouest, on rencontre un pays jeune encore, mais qui offre déjà la physionomie la plus étonnante et la plus curieuse : tout y est nouveau, étrange même, et les progrès de cette contrée autant que sa nature physique tiennent vraiment du prodige et de l'enchantement ; enfin quelques mois suffisent pour y bâtir une ville et pour convertir le désert en une plaine fertile : tel est le Colorado.

Denver, centre principal de l'Etat est situé vers le 39me degré de latitude, et son élévation est de 5,387 pieds au-dessus du niveau de la mer ; ses jolis faubourgs et ses rues bordées d'arbres en font une véritable oasis où s'agite une population pleine de sève et d'activité. La vue des Montagnes Rocheuses qui dominent à l'ouest de cette ville, est tout à fait grandiose, et l'effet produit par cette immense chaîne dont on aperçoit une étendue de plus de deux cents milles, est d'autant plus remarqnable que l'Est n'offre de son côté qu'une nudité absolue. Ainsi deux choses bien distinctes frappent par dessus tout : la montagne et la prairie. Elles forment un spectacle imposant si l'on considère d'une part les soulèvements gigantesques de cette partie du globe, et de l'autre l'immensité du désert ; hors de là, il est inutile de rechercher une variété agréable et des détails riants : cette grande nature impressionne mais ne sourit pas.

Le pays ne doit donc pas ses succès à des aspects particulièrement attrayants quoique remarquables en leur genre ; une toute autre considération y a attiré un peuple qui s'accroit tous les jours et dont l'avenir semble promettre une prospérité égale à celle des plus vieux Etats de

l'Union. Les mines d'or et d'argent constituent pour le moment les principales ressources de la contrée que nous allons parcourir ; mais avant d'entrer dans des descriptions détaillées, je réclame le bénéfice des digressions comme une latitude nécessaire aux réflexions qui peuvent naître au courant de la plume.

Disons d'abord que la civilisation est assez avancée au Colorado, vu qu'une société toute formée s'y est établie presque spontanément après avoir été pour ainsi dire lancée d'un seul trait des bords de l'Atlantique dans cette nouvelle région. On peut donc s'aventurer sans crainte dans cette partie de l'Ouest, car les Peaux-Rouges de Fenimore Cooper, l'horreur du scalpe et les péripéties trop émouvantes du roman où l'antropophagie joue le plus grand rôle ne sont plus qu'à l'état de souvenirs ou d'illusions, et si les Utes, indigènes du Colorado se révoltent depuis quelque temps, il faut l'attribuer à des motifs peut-être plus que justifiables de leur part, et c'est sur quoi je reviendrai dans le cours de cette étude. Il y a encore les vagabonds (tramps) les aventuriers, les joueurs de profession (gamblers) qui errent çà et là, cherchant à exercer une industrie plus ou moins douteuse, mais on les évite facilement en agissant avec prudence et en les laissant se débattre avec la police, quand par hasard elle se trouve sur leur chemin. Donc rien n'oblige, malgré l'usage, de porter sur soi tout un arsenal. Le port d'armes est tolérable et même nécessaire dans certaines circonstances, mais il devient un abus ou dégénère en manie selon que l'on s'expose volontairement à des aventures inutiles et dangereuses, ou que l'on voyage dans une contrée paisible. Il y a une grande différence entre un simple touriste et un pionnier. L'un parcourt ordinairement des lieux fréquentés depuis longtemps, tandis que l'autre explore des espaces inconnus toujours remplis d'obstacles et de dangers. Ce dernier donc peut éprouver le besoin de se défendre, au lieu que le premier n'a qu'à se prélasser dans une voiture aussi agréable que commode. En effet, pourquoi un bon bourgeois dissimulerait-il sous ses habits poignards et pistolets ? Pour répondre à une attaque peut-être ; mais sur quoi fonderait-il cette appréhension ? Proba-

blement sur quelques récits fantastiques qu'il aura lus avec une ardeur trop naïve, ou bien encore sur un certain amour du merveilleux et du terrible, sujet toutefois à se modifier sensiblement au contact de la réalité. Dans ce dernier cas, le roman tourne toujours à un héroïsme très suspect, s'il ne tombe pas dans le ridicule. Il y a de telles gens qui ne pensent qu'aux armes, ne portent que des armes et ne jurent que par les armes : mettez-les à l'épreuve, ils se sauveront au premier bruit ou tueront aveuglément le passant qui demande l'heure qu'il est. Il est facile d'éviter ces excès en suivant son chemin sans s'arrêter inutilement à ses illusions, et sans s'exciter d'une façon parfois grotesque ; cela vaut mieux que l'honneur de pourfendre le plus redoutable adversaire. Le calme et le courage moral font la force du voyageur ; ils sont les armes puissantes avec lesquelles il peut braver tous les obstecles et endurer la plus grande misère. D'ailleurs l'homme sage ne s'aventure pas sans prudence et ne craint pas sans motif ; il mesure consciencieusement ses actions et arrive toujours à bon port ; il suit enfin cette noble devise si bien connue des Canadiens : "*Aime Dieu et va ton chemin*," et rien ne l'arrête dans sa course. Cet exemple importe grandement à quiconque entreprend de voir du pays ; autrement rien ne réussit, car les efforts et les sacrifices imposés par les voyages ne se réduisent qu'à une peine perdue et à des fatigues inutiles ; à moins que le voyageur ne soit d'une crédulité et d'une ignorance tellement invincibles qu'il prête une proportion exagérée aux différents objets qu'il rencontre. Il ne reste plus alors qu'à se rappeler le Rat de la Fable :

> Voilà les Apennins et voici le Caucase,
> La moindre taupinée était mont à ses yeux."

Malheureusement son ignorance et sa naïveté lui jouent un vilain tour. Cela dit, revenons au Colorado.

Sans doute le lecteur ne s'attend pas à la description d'un fleuve, d'un lac important, d'une forêt où même d'une herbe plantureuse ; le désert qu'il a déjà entrevu lui en ôte certainement l'idée. Qu'il se figure plutôt des plaines semblables à la mer par leur étendue, imposantes dans leur silence et

leur monotonie ; puis au bout de ces plaines, de hautes montagnes dont la crête découpe hardiment le ciel, mais d'ailleurs nues et stériles comme le désert qui les avoisine. Çà et là, d'énormes pics dressent leurs sommets enneigés, et semblent comme autant de géants imaginaires au milieu de cette révolution du globe. Long's Peak, Gray's Peak, Pike's Peak, Mount Lincoln, tels sont les noms d'entre les plus fameux. Leur moyenne est de 14,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et l'idée seule d'une masse si élevée donne le vertige.

L'art du peintre, qui n'a encore rien dit au Colorado, aurait beaucoup à faire en s'inspirant de cette grande et morne nature qui souvent agit par surprises et atténue sa dureté au point de charmer par des spectacles aussi nouveaux que variés et inattendus. Ici c'est un lever de soleil qui embrase la plaine de ses rayons, frappe la grande chaîne des Rocheuses et la fait se détacher au loin comme un mur formidable ; là, vers midi, c'est un ton chaud d'une intensité de lumière rappelant les latitudes africaines ; enfin, quand l'astre du jour est à son couchant, des nuages empourprés se confondent avec la masse noirâtre de la montagne, se résolvent en mille couleurs, puis disparaissent insensiblement pour faire place à un crépuscule d'une sombre et mystérieuse féerie.

Combien merveilleuses et sublimes sont les beautés de la nature ! Que de physionomies, que d'aspects divers, et cependant, quelle unité, quelle harmonie ! Au Canada, la variété abonde : il y a des saisons fortement accusées, une chaleur tropicale, un froid intense, des forêts impénétrables, de vertes montagnes, des lacs ou plutôt des mers intérieures, enfin des fleuves qui ressemblent, on ne pourrait mieux l'appliquer, à *des chemins qui marchent* d'une allure noble et majestueuse. Cependant l'hiver fait disparaître une partie de ces beautés naturelles sous sa dure étreinte, mais ce n'est qu'une mort temporaire à laquelle succédera bientôt une vie toute nouvelle, aussi il faut voir à l'été comme le pays renait et comme il se pare d'une luxuriante végétation ; l'œil et l'imagination sont sous l'effet d'une jouissance inexprimable, et il semble alors que la Nouvelle France ait le même partage, la même physionomie que la mère-patrie, c'est-à-dire le

charme et la grâce. Mais dans la région lointaine que je m'efforce de peindre, un changement complet se fait sentir ; la prairie remplace la forêt, la montagne la colline, l'étang le lac, le torrent le fleuve. Grossi quelquefois par les orages, ce dernier sort de son lit, se déchaîne et entraîne tout dans sa course furibonde et dévastatrice. La débâcle fut si forte au mois de mai 1878, que Denver eut tous ses ponts enlevés en une seule nuit ; et pourtant le mince ruisseau qui passe au milieu de la ville est loin d'annoncer de telles colères.

CLIMAT.

Le climat du Colorado est d'un caractère tout particulier ; il est à la fois bizarre et charmant. Les saisons sont peu marquées, les pluies sont rares et la sècheresse qui en résulte est tellement grande que n'était son altitude, le pays serait tout à fait inhabitable. Les neiges presque perpétuelles des régions élevées, une brise constante, et l'irrigation des terres pratiquée sur une grande échelle, font le Colorado non-seulement salubre, mais productif.

Comme la pression de l'air diminue en raison de la hauteur, les personnes attaquées de l'asthme ou de phthisie pulmonaire y recouvrent la santé pourvu qu'elles aient quitté assez tôt un climat devenu fatal ou par ses rigueurs ou par son insalubrité. Malheureusement il arrive presque toujours que les gens se décident à changer de pays après avoir attendu trop longtemps ; aussi il n'y a rien d'étonnant que les localités salubres soient si remplies de pauvres malades se berçant d'un vain espoir de guérison, se cramponnant inutilement à un reste de vie, mourant enfin loin de leur famille et de leurs amis, sous un soleil radieux mais impuissant à arrêter les ravages de la maladie. Ces tristes exemples se répètent non-seulement à Denver, mais partout ailleurs et particulièrement dans certaines villes de France et d'Italie où l'on voit, chose bizarre, le plaisir coudoyer la souffrance, la narguer effrontément et présenter ainsi le contraste le plus pénible.

Pour être incontestablement favorable aux santés débiles, le Colorado ne fait pas pour cela de miracles, et tout bienfaisant que soit le soleil, il n'empêchera jamais qu'une

maladie trop avancée n'accomplisse son œuvre de destruction. Un grand écrivain dit que : " tous les corps, le firmament, " les étoiles, la terre et les royaumes ne valent pas le " moindre des esprits ; " ainsi l'on ne peut attribuer au soleil qu'une puissance relative émanant d'une volonté supérieure qui régit tout selon sa sagesse éternelle.

Le climat de Denver est loin d'être aussi chaud qu'on se le figure d'abord ; la cause en est plutôt dans l'élévation du pays que dans sa latitude. Le thermomètre descend jusqu'à 15 et 20 degrés au-dessous de zéro (Farenheit). Il est vrai que ces froids exceptionnels ne sont pas de longue durée. Ils n'arrivent ordinairement qu'en décembre et janvier. Il faut dire aussi que l'intensité du froid diminue de beaucoup sur le haut du jour, à cause de la latitude, qui malgré tout conserve quelque influence ; mais il est parfois des nuits qui ne le cèdent pas en rigueur à celles du Canada.

L'on voit des gens qui arrivent à Denver sans vêtements d'hiver et qui s'étonnent des froids sévères qu'ils y éprouvent. Ils souffrent pour avoir négligé de prendre de bonnes informations avant d'entreprendre le voyage aux Montagnes Rocheuses. Avis donc à ceux qui ne sont pas encore prévenus. Les tempêtes de neige commencent très souvent en novembre et finissent en mars, quelquefois même en avril ; elles sont furieuses mais courtes aussi la neige ne parvient ; jamais à une épaisseur assez forte pour empêcher les voitures de rouler. L'usage du traineau n'est que fantaisiste. D'ailleurs l'inconstance de la température est tellement extraordinaire, et les changements si brusques qu'aujourd'hui il fait une chaleur assez sensible, tandis que demain il faudra mettre de la fourrure ; et cela continue alternativement pendant 4 ou 5 mois de l'année. Cependant l'abondance de la lumière compense largement les bizarreries du climat. Un ciel couvert est un ciel de deuil au Colorado, de même qu'une pluie un peu longue étonne et déconcerte.

Mais, chose étrange, il y a la monotonie de la lumière comme il y a celle des jours sombres : cela tient à la nature du pays et surtout aux caprices de notre imagination qui veut tout et ne veut rien, qui jamais ne se repose et qui poursuit constamment une insaisissable idéalité. Eclairez

le désert il brillera d'une façon inerte et produira sur l'âme un sentiment invincible de tristesse et d'isolement, à cause de son silence et de son vide ; mais la même lumière n'a pas sitôt donné sur une scène variée que l'esprit se réveille, et les sentiments d'abord vagues et confus se dégagent par un mouvement nécessaire qui est la vie. L'homme est ainsi fait : il lui faut toujours du changement sans que pour cela il arrive toujours à quelque chose de définitif ici-bas ; il cherche, tâtonne, attrape çà et là quelques rares jouissances, et marchant d'illusions en illusions, n'ayant de réel que le chagrin et la douleur, il s'use enfin comme tout ce qui est matériel et passager ; l'âme seule devenue libre peut atteindre l'idéal qui lui est réservé, et cet idéal est Dieu, centre unique auquel doivent tendre nos facultés et nos désirs.

D'après ce qui précède on peut conclure que les prairies de l'Ouest et les Montagnes Rocheuses sont les privilégiées de la lumière ; mais il ne faut pas craindre d'ajouter qu'elles ont un cachet indéfinissable de mélancolie. Enfin il est à espérer que les malades ne s'effrayeront pas de cette appréciation, qui sous un certain rapport n'est pas aussi désavantageuse qu'on le pourrait croire ; au contraire la persistance de jours sans nuages est une des conditions nécessaires pour le rétablissement de ceux qui ont une santé délabrée et qui, après tout, n'ont que faire des fantômes de l'imagination.

S'il est important d'appuyer sur les qualités d'un climat, il l'est encore plus de faire connaître ce qu'il a de défectueux. Telle température, telle latitude peuvent réussir dans certains cas, tandis qu'elles sont nuisibles dans d'autres circonstances, soit en causant de nouvelles maladies, soit en aggravant celles déjà existantes. Si donc le climat du Colorado est favorable aux phthisiques, il engendre au contraire les rhumatismes et le catarrhe, à cause de ses fréquentes transitions du chaud au froid, de ses vents brusques, et d'une poussière telle qu'on en voit peu d'exemples dans d'autres pays. Cette dernière qui dit-on renferme beaucoup d'alcali, affecte particulièrement les fosses nasales et la gorge et détermine une inflammation plus ou moins grave de ces organes. Enfin la légèreté de l'air et l'excitation du système nerveux qui s'ensuit, font que les affections du

cœur ne peuvent non plus être guéries ; elles s'y développent encore plus rapidement que le catarrhe et les rhumatismes, et finissent toujours d'une manière fatale.

Maintenant que l'on connaît le bon et le mauvais côté du climat de Denver, il reste à donner quelques conseils à ceux qui ont l'intention d'y venir chercher la santé. Il est bien entendu qu'il s'agit ici des poitrines faibles. Il faudra donc pour ces dernières éviter les montagnes pendant l'hiver, à cause du froid intense qui y règne et de l'excessive légèreté de l'atmosphère. Les cas d'érysipèle et de pneumonie compliquée de fièvre typhoïde se multiplient tous les jours chez les pauvres mineurs qui travaillent à une grande altitude, et presque tous succombent aux attaques de ces terribles maladies. Il n'y a qu'à consulter les registres des hôpitaux du pays pour se convaincre d'une telle assertion. Mais à l'époque des chaleurs, rien n'empêche d'aller habiter une région plus élevée et d'y camper commodément. Le fait de dormir sous la tente et de respirer continuellement un air pur donne de l'expansion aux poumons affaiblis et les ramène presque toujours à leur état normal. Il faut cependant agir avec prudence dans ce nouveau genre de vie, c'est-à-dire éviter toute fatigue et surtout les effets pernicieux d'une nourriture insuffisante ; enfin l'on ne peut trop recommander aux gens de se défier des vents refroidissants auxquels l'on est si souvent exposé dans la montagne.

L'exercice du cheval est aussi regardé comme très favorable aux personnes faibles ; il est d'ailleurs si répandu dans l'ouest qu'on peut le dire entré intimement dans les mœurs : hommes, femmes et enfants s'y adonnent avec une ardeur que rien ne saurait surpasser. Souvent le cavalier n'a pour toute *noble conquête* qu'un modeste *brancho* ; mais pas plus que les gens, les chevaux ne doivent être jugés à la mine, et ce qui au premier abord n'a qu'une apparence faible et débile, récèle parfois un courage à toute épreuve.

DENVER.

A part la saison d'été où l'on peut aller vivre à une grande hauteur, non-seulement sans crainte, mais encore avec profit, Denver et Colorado-Springs sont les endroits les

plus agréables à habiter. Le fameux Pike's Peak, sur le sommet duquel le gouvernement a établi un observatoire météorologique, s'élève près de cette seconde ville. Peu loin de là est le *Manitou Park* avec le *Jardin des Dieux* (Garden of the Gods), ainsi que le Ute Pass, et d'autres curiosités naturelles qui méritent certainement d'être vues. Mais occupons-nous particulièrement de Denver. Il sera sans doute intéressant de connaître cette ville qui date à peine de 22 ans, alors que le Colorado lui-même ne se prêtait qu'à des campements d'essai. Les premières habitations que l'on y construisit coûtèrent le poids de l'or, à cause de la rareté des matériaux et de la longue distance qu'il fallait parcourir pour se les procurer. Le bois de charpente venait du Missouri, et la traversée des prairies, qui aujourd'hui se fait en 28 heures, durait alors six semaines.

Quant à ceux qui ne pouvaient se loger dans une maison un peu convenable, ils n'avaient d'autres ressources que celle de s'enfouir dans une espèce de caveau plus propre à serrer des légumes qu'à abriter des humains. Mais rien ne soutient tant le courage que l'ambition de la fortune ; la soif de l'or fait oublier bien des fatigues, que souvent l'on ne voudrait pas endurer pour un plus noble motif. Un petit ruisseau roulant des paillettes d'or, celui qui parfois devient torrent et que l'on connaît déjà pour avoir dévasté Denver, donna l'éveil aux mineurs, qui en le remontant arrivèrent aux montagnes où de grandes richesses les attendaient. Ce ruisseau qui porte le nom peu caractéristique de *Cherry Creek*, est aujourd'hui complètement méconnu, et loin de lui témoigner de la reconnaissance, on parle actuellement d'en détourner les eaux qui menacent de détruire ou d'infecter une partie de la ville. L'espace qu'occupe aujourd'hui Denver ne promettait d'abord que très peu pour l'avenir ; seulement la Platte (South Platte River) qui coule dans la partie ouest et qui arrose le pays sur une grande étendue, offrait de précieux avantages ; la limpidité de ses eaux ainsi que l'herbe assez abondante qui croissait sur ses bords, permettaient d'élever des troupeaux, et c'était déjà une raison d'établissement si toutefois le but principal, c'est-à-dire la recherche de l'or était d'autre part couronnée de succès.

Beaucoup des premiers colons du Colorado, furent des Canadiens-français venus en partie des Etats de l'Est; il y a de tels endroits où ils sont assez nombreux pour réclamer quelque fois le ministère d'un prêtre parlant le français. Là où il faut du courage et de la persévérance, on rencontrera toujours ces braves compatriotes à la force herculéenne, passant gaiement à travers les plus grands dangers, emboîtant le pas aux missionnaires de la Foi et frayant aux timides un chemin que ceux-ci n'auraient jamais osé braver. La race canadienne a donné des preuves de son énergie native aux quatre coins de l'Amérique Septentrionale; c'est-à-dire de la Baie d'Hudson à la Nouvelle-Orléans, de New-York à San Francisco; et si les valeureux pionniers qu'elle a produits ne sont pas toujours parvenus à la fortune, ils ont du moins fortement contribué au développement de grandes et belles contrées, et cette gloire n'a rien à envier à la première.

Sans se baser sur un recensement récent et exact — car il n'en existe pas—on peut dire que Denver renferme actuellement une population de 30 à 35,000 âmes. Ses habitations sont généralement petites quoique gracieuses, mais l'on construit depuis quelque temps d'une façon plus large et plus confortable; aussi la ville prend une apparence plus solide et semble se reposer sur un avenir certain. Beaucoup de maisons ont leur petit parc, mais l'on ne parvient à entretenir la fraîcheur de la pelouse et des arbres qu'à force de patience et de travail : il faut un arrosement continuel devant lequel les gens ne reculent pas et dont ils se font, au contraire, un agréable passe-temps. Les plantations de Denver consistent en érables, et en *cotton-woods*, peupliers d'une espèce inférieure, mais d'une pousse facile et prompte. Pour obtenir cette végétation, il a fallu creuser des fossés dans toutes les rues et y amener l'eau de la Platte au moyen d'un canal qui passe au-dessus de la ville. Les édifices les plus remarquables sont les Ecoles Publiques; elles sont au nombre de neuf et plusieur smilliers d'élèves des deux sexes y reçoivent leur éducation. Les hôtels sont généralement bien tenus; le plus remarquable est le "Windsor" à peine terminé. Cet établissement vise à l'importance de celui de Montréal, mais il lui est de beaucoup inférieur.

(*A continuer.*) C. N. PANNETON.

LE SOUVENIR !

Le ruisseau s'échappant de son obscure source
Ne peut plus revenir ;
Ainsi glissent nos jours sans trève et sans ressource
Et nous n'y revenons que par le souvenir.

Le souvenir ! Heureux qui peut revoir sans larme
Le bord qu'il a laissé,
Et, sans blessure au cœur, n'éprouver que du charme
A rassembler, le soir, les débris du passé !

Le souvenir ! C'est lui qui porte la pensée
Vers les âges lointains,
En retire parfois une ombre délaissée
Et met dans nos regards tant de pleurs clandestins !

Nul n'évoqua jamais de son passé rapide
Les rapides instants
Sans sentir dans son cœur un souvenir perfide
Déchirer sans pitié les fleurs de son printemps !

Tout homme est l'artisan de son bonheur sur terre ;
Dieu mit dans tous les cœurs
Auprès des passions, insondable cratère,
La source et le foyer de tous les vrais bonheurs.

Ainsi que fait l'enfant lorsque sa main mutine
Agite les flots bleus,
Nous remuons souvent cette source divine
Et le bonheur troublé s'envole droit aux cieux.

D'instants pieux et bons composons notre vie
Pour que dans l'avenir,
Quand nous nous souviendrons, sur la route suivie
Ne se dresse jamais un amer souvenir.

Oui, que la charité, l'amour et l'espérance
Se partagent nos jours !
Le Seigneur bénira nos heures de souffrance
Et d'heureux souvenirs en marqueront le cours.

M. J. A. Poisson.

PAPINEAU

DRAME HISTORIQUE CANADIEN EN QUATRE ACTES ET NEUF TABLEAUX.
PAR M. LOUIS H. FRÉCHETTE.

(*Suite et fin.*)

Le sixième tableau représente Saint-Denis. La situation est dramatique et solennelle. Le moment de livrer bataille approche. *Nelson* prépare ses hommes au combat et les harangue. L'entrée de *Camel*, le traître, déguisé en fondeur de cuillers, et emmené de force par *Michel*, fait diversion. Il est condamné unanimement. De fondeur de cuillers on en fait un fondeur de balles.

Papineau arrive. Il veut combattre. Les patriotes s'y opposent et lui persuadent de prendre la fuite et de passer la frontière. Après une courte résistance, le héros—celui que crée la fantaisie de M. Fréchette, bien entendu—se laisse faire, abandonne ses compatriotes au moment de livrer bataille, prend la fuite et emmène avec lui le guide de l'armée, le fidèle et intelligent sauvage !...

Papineau et *Michel* sont remplacés, l'un par *Jules*, petit bonhomme de neuf ans ayant toutes les insolences d'un gavroche, et l'autre par *Rose*, qui arrive avec la " carabine de son frère."

La bataille commence et le tableau finit de cette manière :

" ROSE, *déchargeant sa carabine*, (c'est-à-dire, celle de son frère) : Vive la liberté ! "

Tout comme au troisième tableau.

Le drame recommence, ou plutôt, le récit reprend à Saint-Charles.

On compte les prisonniers faits à l'ennemi. Il y en a deux, *Sir James* et *Camel*, le fondeur de cuillers de tout à l'heure, que *Dulac* emmène " en le tirant par l'oreille."

En apercevant son futur beau-frère, *George* fait un mou-

vement pour l'étrangler. *Hastings* l'étourdit subitement en lui faisant part du projet qu'il nourrit de lui pardonner. *Rose*, qui est partout où il y a des hommes et des "carabines," arrive à point pour calmer son frère, lequel se moque du pardon que lui offre *Sir James*, le "traître." La "sainte" a eu une inspiration ; son amant n'est pas coupable. Elle conte cela tout bas à *George*.

Sur ces entrefaites arrive une lettre de *Papineau*, annonçant que *Wetherall* marche sur Saint-Charles avec 3,000 hommes.

Les patriotes n'ont plus de poudre, ni de provisions, et ne comptent plus que 250 hommes. Que faire ? Le général veut fuir. *Pacaud*, le seul Canadien convenable dans tout le drame, réplique qu'il vaut mieux combattre et mourir comme des hommes. Le général fait ce que lui suggèrent ses subalternes ; *Desrousselles* lance quelques-uns de ses bons mots, et ébauche de nouveau sa théorie du sang sauvage ; *Rose* chante "*Amour sacré de la Patrie*," et tout le monde se met en marche pour Saint-Charles.

Les difficultés sérieuses commencent avec le QUATRIÈME ACTE. Il s'agit de trouver un dénouement quelconque et de finir. Mais, pour dénouer un drame, il faut préalablement le nouer ; et des scènes et des tableaux détachés ne constituent pas un nœud dramatique. Ce quatrième et dernier acte est bien difficile à analyser.

"Le théâtre représente l'intérieur d'une cabane à sucre, dans une forêt, près de la frontière du Canada et des Etats-Unis."

Cette cabane à sucre est, à mon sens, divinement trouvée. C'est du patriotisme canadien pur.

Les personnages en scène sont : *Michel*, puis *Pacaud*, *Dulac*, *Desrousselles* et quatre patriotes, dont deux blessés. Le reste de l'armée fugitive ne tarde pas à sortir de terre.

Tout d'abord, *Michel* leur annonce que *Papineau* n'a pas encore passé la frontière. Il est là, tout près, qui dort dans une autre cabane à sucre.

Pendant que *Michel*, *Pacaud*, et deux patriotes "qui ne sont pas blessés," vont chercher l'illustre dormeur, *Dulac* et *Desrousselles* font de l'esprit comme quatre, l'un en latin,

l'autre en argot. Tout en disant des bons mots, ils allument du feu.

C'est ce feu-là qui va perdre, ou peu s'en faut, les patriotes, et sauver la pièce, c'est-à-dire amener une solution.

Papineau arrive, ce qui interrompt *Desrousselles* en frais de développer, pour la vingtième fois, sa théorie du sang sauvage dans les veines des Canadiens.

On calcule les distances. De la cabane à sucre à la frontière, un quart de lieue tout au plus. Et *Papineau* de se lamenter de cette distance à parcourir, des fatigues de la route et des inconvénients qu'il y a de coucher dans une cabane à sucre, quand on est chef et héros de son métier. Cette sérénité d'âme, chez le grand *Papineau*, brise les cœurs. Tous les patriotes, les braves de Saint-Denis et de Saint-Charles, les affamés, les blessés, les mourants, ceux qui ont fait la route comme lui et en bien moins de temps que lui, après avoir, eux, versé leur sang sur deux champs de bataille, se rangent autour du grand homme, le font asseoir "sur un banc de bois," et le consolent de ses fatigues.

Il reste dans un flacon quelques gouttes d'eau-de-vie réservée aux blessés. On s'empresse de les lui offrir. Lui, cependant, sans se soucier de boire, se fait incontinent raconter la bataille de Saint-Charles et les autres événements qui se sont passés dans sa chère patrie pendant qu'il dormait dans les cabanes à sucre,—les cultivateurs ruinés, les maisons saccagées, des églises et des villages entiers incendiés. A la vue de tant de calamités, *quorum pars magna fuit*, comme dirait *Desrousselles*, son âme se répand... en théories à perte de vue sur les conséquences inévitables des guerres civiles. Puis il prophétise, tout comme Joad dans Athalie, ou comme Jean Canada dans le *Canada Vengé* de M. J. L. Archambault.

Il fait ensuite l'oraison funèbre de ceux qui sont tombés à Saint-Denis et à Saint-Charles, puis il ajoute : "Pour moi, "messieurs, j'irai dire à Washington, j'irai dire à la France, "j'irai dire à l'Europe quels sont nos griefs et nos espé-"rances."

Mais pour aller dire tout cela, il faut d'abord passer la

frontière ; et un pont qui traverse je ne sais quelle rivière qu'il faut franchir, est gardé par quarante hommes.

Que faire ? *Papineau* n'en sait rien. *Pacaud* lui propose un moyen : c'est de déloger l'ennemi et de passer. *Papineau* s'y oppose vivement, sous prétexte qu'il ne faut pas répandre de sang !... Ce qui revient à dire qu'en guerre il est permis de fuir, mais non pas d'aller au feu. Ceci, bien entendu, c'est le Papineau de M. Fréchette. Ne pas confondre avec le Papineau de 1837.

Mais voici que la situation change d'aspect. *Michel* accourt avertir les patriotes que les Anglais ont vu le feu, et qu'ils sont découverts. Tout le monde se sauve... pour ne pas répandre de sang. *Michel* seul reste pour faire croire aux Anglais que c'est lui qui faisait du sucre.

Camel entre aussitôt ; *Michel* se précipite sur lui. Ils s'empoignent, luttent corps à corps et roulent à terre, en faisant entendre au public des *cris sourds !...*

C'est le huitième tableau.

Le neuvième tableau est digne du huitième, avec la différence qu'il est absolument impossible d'y rien comprendre.

Les patriotes apparemment ont passé le pont. Mais

" *Rose,* en amazone, se tient à l'entrée du pont, du côté canadien, " faisant face à une escouade de volontaires *épaulant leurs fusils* " *dirigés* sur Papineau."

Un officier anglais, avec quelques soldats, se trouve, on ne sait comment, avec les Canadiens. *Rose* en profite pour lui faire une harangue. *Pacaud* ajoute une sentence et *Desroussèlles* un verset des psaumes. L'officier anglais tient bon.

A cette phase critique, *Camel,* que nous avons vu pendant toute la pièce lâche comme un misérable espion qu'il est, que *Dulac* emmène sur la scène au troisième acte " en le tirant par l'oreille," qui s'est " affaissé " tout à l'heure avec le sauvage en faisant entendre des bruits sourds, entre ici, on ne sait comment, " enlève un fusil des mains des soldats et " se précipite sur le pont en criant : " *Il me faut sa vie !* "

Rose lui barre le passage. Au même instant, *Michel* arrive et se précipite sur *Camel,* comme au huitième tableau. Combat homérique ! Ils sont à la veille de faire entendre.....

de nouveaux bruits, quand, heureusement, l'un des " gardes-fou " (*sic*) cède. *Camel* tombe à la rivière, et *Michel* garde le pont et " s'affaisse " aux pieds de *Rose*.

Ce que voyant, l'officier dit à *Rose* :—Vous êtes ma prisonnière. *Rose* appelle au secours.

Que font pendant ce temps *George*, *Dulac*, *Pacaud* et tous les patriotes ? Il est probable qu'ils prêtent l'oreille à quelque dissertation de *Papineau* sur la nécessité de se sauver d'abord quand on veut se battre, car pas un ne bouge.

Heureusement, *Sir James Hastings* arrive " en paletot de voyage par dessus son uniforme," juste à point pour dire : *stop !... Rose* est sauvée. *George*, son frère, ne veut pas en entendre parler.

Plutôt que d'être sauvée par *Sir James*, " *Rose*, dit-il, livre-toi " aux soldats anglais ! ! !...

Sir James, dans un clin d'œil, convainc *George* de ses bonnes intentions, en lui donnant la liberté qu'il n'a jamais perdue. Il donne aussi la liberté aux patriotes, que nous venons de voir avec *Papineau* de l'autre côté du pont, où ils sont encore apparemment, couverts du drapeau américain.

Il lui manque cependant une lettre quelconque pour raccommoder ses amours avec *Rose*. Cette lettre, il l'a perdue dans l'aventure du pont scié. *Michel*, qui l'a ramassée, la lui apporte. Les affaires s'arrangent aussitôt, grâce à cette lettre. *Rose* remercie *Michel*, son compagnon de nuit, en lui " serrant la main." Le Sauvage, ému, profite de ce qu'on n'a plus besoin de lui, pour mourir.

George se jette dans les bras de *Sir James*.

" Tu es un héros, dit-il. Aimes-tu toujours ma sœur ? " (l'excellent frère !)

—" Si je l'aime ! "... dit *James*.

—" Ma sœur, dit *George*, approche."

" Il lui met la main dans celle de *James*."

—" Tiens, dit-il, soyez heureux."

Desrousselles les bénit en latin. *Papineau*, qui est là, on ne sait comment, avec tout la monde, au milieu des soldats britanniques, les bénit en français, tout en se lamentant encore un brin.

Quant à *Rose* la " sainte," elle accepte la main de *Sir James* —en rougissant, dites-vous ? Vous ne connaîtrez jamais *Rose*—en faisant une tirade sur " l'union " des deux " races," et en prédisant les grandeurs futures de *Papineau*—le Papineau de M. Louis Honoré Fréchette, bien entendu.

Voilà dans quelles aberrations littéraires est tombé l'un des meilleurs faiseurs de sonnets qu'ait produit la langue française. Autant les *Oiseaux de neige* et *Les Fleurs boréales* ont en France jeté de lustre sur les lettres canadienne, autant *Papineau* y jettera de ridicule, si M. Fréchette a eu la funeste inspiration de l'y envoyer.

Et malheureusement je n'invente rien. Il y a dans ce " grand drame historique " tout ce que nous venons d'y voir.

Comment expliquer, alors, me direz-vous, les applaudissements qui l'ont accueilli ?

Cette pièce touche à des événements tout chauds encore du sang de la génération dont étaient nos pères. En parler, c'est remuer profondément la fibre sensible dans le cœur de tous les Canadiens. Et Papineau est le héros légendaire du peuple ; son nom seul prononcé en public fait éclater les applaudissements.

M. Fréchette, qui connaît les ficelles de la scène, a compris cela, et son drame a été applaudi. Pour les mêmes raisons, *Félix Poutré*, qui n'a non plus aucune valeur littéraire, fait encore fureur devant les masses.

Mais à la place de Papineau mettez le Cid ; au lieu des événements de 1837, supposez la révolution du Portugal, personne ne pourra entendre cette pièce jusqu'au bout. Or, pour juger du mérite intrinsèque d'une pièce, il faut en user ainsi.

Dans l'analyse que je viens de faire, j'ai suivi fidèlement la fable du drame, en me permettant seulement de souligner les situations les plus inacceptables. Y a-t-il, dans cette fable, une action dramatique telle que l'entendent les classiques, les romantiques et tous les écrivains sensés du monde ? Il y a le récit des troubles de 1837, un peuple dont on étouffe les libertés politiques, qui se soulève et se rebelle à la voix des chefs, qui combat héroïquement, qui est écrasé et voit ses

chefs en fuite. C'est bien cela l'histoire. Mais l'histoire elle-même est autrement dramatique que le drame qui la représente.

Papineau est grand dans l'histoire. C'est déjà une figure légendaire. M. Fréchette en fait une figure risible du commencement à la fin. Si l'on excepte Desrousselles, Papineau est le plus ridicule personnage de toute la pièce. Il n'entre en scène que pour accomplir ou déclamer des absurdités.

C'est le héros de la pièce, tant que l'on parle de lui, ou que l'on agit pour lui. Aussitôt qu'il parle ou qu'il agit lui-même, c'est un déclamateur, un chercheur de midi à quatorze heures, un chef auquel on fait faire tout ce qu'il ne veut pas, et qui, finalement, se sauve à la veille de la bataille de laquelle dépendent les libertés de son pays.

C'est historique, me dira M. Fréchette, d'accord en cela avec le *Canadien*. Je n'en sais rien ; mais si c'est historique, ce n'est pas dramatique, et jamais auteur qui entend son métier ne placera son héros dans de pareilles situations. Il y a des choses qui, ne pouvant être montrées sur la scène, peuvent être racontées. Celle-ci est tellement répugnante à la nature d'un héros que, fût-elle appuyée de mille raisonnements, elle ne pourra jamais être ni montrée ni racontée.

Papineau ne sait pas même s'enfuir tout seul ; il lui faut un guide et le meilleur de l'armée, le brave et intelligent Michel.

Il part plusieurs jours avant ses compagnons et n'arrive à la frontière qu'en même temps qu'eux. Encore ceux-ci ont-ils livré deux batailles dans l'intervalle.

Quand les braves de Saint-Charles et de Saint-Denis, brisés par la faim, les fatigues et les blessures, le rejoignent, à un quart de lieue de la frontière, ils le trouvent endormi dans une cabane à sucre, et un détachement de soldats anglais l'entoure—lui dont la vie était si précieuse à la veille de Saint-Denis, ce qui l'avait déterminé à fuir pour sauver.... sa patrie.

Il est important de passer sans retard la frontière, et de sauver la petite troupe de patriotes. Ne saura-t-il au moins les guider dans la retraite, lui qui n'a pas su les mener au combat ? Il n'en fait rien et demeure empêtré. Pacaud

trouve l'expédient naturel à tout homme de cœur, qui est de se frayer un passage au travers du pont éternel, que l'imagination de l'auteur jette partout sur le chemin de ses héros. Objection de Papineau et dissertation en l'air sur l'inopportunité de verser le sang pendant une guerre déclarée.

Au dernier tableau, M. Fréchette nous montre Papineau, de l'autre côté du pont avec les patriotes, enveloppé dans le drapeau américain, et cependant il est en scène avec Rose et toute la troupe anglaise du côté canadien du pont. Il est sur le territoire américain, et cependant il est fait prisonnier avec George et les autres patriotes par les soldats anglais qui n'ont pas laissé le territoire canadien. Il voit avec tout le monde Rose, qui l'a sauvé une première fois en le détournant du pont scié, et qui, présentement encore, vient de le sauver en se jetant au-devant des balles anglaises, il voit Rose prisonnière à cause de lui, et ne prononce pas une parole, n'avance pas d'un pas pour la défendre.

Peut-on imaginer un héros moins héroïque, un personnage moins dramatique ?

Bref, Papineau est de trop dans la pièce. Ce personnage retranché, le " grand drame historique " n'en vaudrait que mieux.

Ah ! si Papineau n'avait que le *Canadien* et M. Fréchette pour lui faire une réputation, je plaindrais le grand homme ; encore le *Canadien* est-il moins impitoyable en ce qu'il se contente d'en faire un aveugle, un impie et un être sans cœur. M. Fréchette en fait, en sus de tout cela, un ingrat et un sire ridicule.

Or à peu près tous les personnages sont à l'avenant.

Il y a d'abord Desrousselles, une espèce de maniaque qui, du commencement de la pièce à la fin, est dans les jambes de tout le monde, disant des inepties en latin qu'il ne comprend pas, et des sottises en français que l'on est forcé de comprendre.

Je disais qu'il n'y avait aucune peinture de caractère dans *Papineau*, il y a Desrousselles. C'est le type de ces mauvais plaisants, de ces faiseurs enragés de gros calembourgs, qui, dans la société canadienne, poursuivent et ahurissent les gens. Il est insupportable avec son latin et

sa théorie des sauvages. Or Desrousselles est la création comique de *Papineau* ; c'est avec ce soliveau-là que M. Louis-Honoré Fréchette divertit son monde.

Et *Dulac* ? Faut-il que tous les héros de M. Fréchette soient des mal appris ? Ces "*véreux de sauvages*," ces "*vermines de chouayens*," ces "*vieilles carcasses de bête puante*," ces "*machins*" par-ci, ces "*maudits*" par-là, sont d'un charretier avili, mais non d'un officier de la milice canadienne. Ce n'est pas respecter son héros que de le salir. Certains peuples, pour inspirer le respect de l'armée, défendent par des lois de faire aucune caricature des officiers ou des soldats. Et puis ce vocabulaire : "*matcher* un sauvage qui vaut une *gang* à lui tout seul," "avoir du *fun*," "être un *brick*," etc., etc., a plusieurs inconvénients, outre qu'il est absurde. Ce sont des anachronismes de langage. M. Fréchette a entendu cela à Montréal, je ne sais où ; on ne l'entendait pas dans les paroisses françaises de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Ours, en 1837. Si c'est de l'esprit que l'auteur a voulu faire, cela n'est pas de l'esprit. Les badauds et les *bommers*, habitués à ce langage, y applaudiront ; les honnêtes gens lèveront les épaules de dégoût.

Et *Rose*, quelle fille, bon Dieu, quelle fille ! Pour une héroïne, quel langage ne lui fait-on pas tenir, dans quelles situations ne la pousse-t-on pas ?

Parce que c'est une "sainte," est-il bienséant de la faire voyager de nuit dans les bois, les ravins et les anses de rivière avec un sauvage, qui est ou qui n'est pas un saint ? Ces situations sont tolérées au Palais-Royal, où les Parisiens l'entendent comme ils veulent ; mais jamais un auteur, qui connaît les bienséances de la scène, ne se permet de ces choses-là dans un drame sérieux.

Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose.

Son auréole même de "sainte," comment l'a-t-elle gagnée ? En soignant, pendant je ne sais combien de jours et de *nuits*, à Caughnawaga, des Sauvages variolés, elle, jeune fille de vingt ans, et en s'exerçant au tir au pistolet tous les jours régulièrement à deux heures de l'après-midi !...

Et quel mélange de patriotisme, de dévotion, de philosophisme, de tirailleur, de rhétorique et de passion dans cette virago qui " passe de longues heures en prières au pied de " l'autel, le matin ; " qui " rôde tous les soirs sous les grands " arbres au clair de la lune ; " qui " fait le coup de pistolet," à l'heure où les autres font la sieste ; qui " conduit *Papineau*, à minuit, dans une anse de rivière ; " qui se bat comme un zouave avec la " carabine de son frère ; " qui arrête toute une armée à la tête d'un pont, comme Horatius Coclès ; qui songe à entrer dans un couvent, et qui, finalement, se marie dans un camp avec un hérétique, en exprimant tout haut les sentiments d'une femme de Sparte !

L'on se demande, pour finir, quel est le héros de la pièce.

De fait, c'est *Nelson*, le commandant des troupes canadiennes, qui les conduit au feu, et le seul, avec *Pacaud*, qui parle sensément et agisse de même ; mais, d'un autre côté, pour l'intérêt qu'il inspire, pour les services qu'il rend, pour le rôle qu'il joue, c'est incontestablement ce pauvre *Michel* qui " s'affaisse " si lamentablement au huitième tableau. C'est lui qui mène l'action ; il est partout, il voit et entend tout, et sauve tout le monde. Il dévoile les complots des traîtres ; fait passer les rivières aux chefs dans son canot, quand les ponts sont sciés ; guide *Papineau* à la frontière ; le laisse dormir juste le temps qu'il faut ; avertit les patriotes qu'ils sont découverts ; reste à faire du sucre pour eux dans la cabane ; brise à point les garde-fous du pont, ce qui permet à *Camel* de se noyer ; ramasse les lettres nécessaires au dénouement ; meurt quand on lui en donne le signal, et ne dit pas de sottises durant toute la pièce, attendu qu'il ne sait pas assez le français pour faire une harangue ou un calembourg.

Faut-il dire que *Papineau* est absolument sans mérite ? Non, en y mettant beaucoup de bonne volonté. Mais quand un plan est essentiellement défectueux, il est assez difficile de juger du mérite relatif des détails. Les poutres, les solives, les chevrons peuvent être d'excellentes pièces de bois, mais si les mesures sont mal prises, l'architecte n'en fera jamais charpente qui vaille. Il en est ainsi de tout

ouvrage littéraire, surtout d'un ouvrage de longue haleine, comme sont les épopées, les romans et les drames historiques.

Horace qui, pour être encore lu dans les colléges, n'était pas absolument un sot, parlant de ces productions mal proportionnées, mal conçues, mal faites en un mot, mais où il se rencontre certains passages bien trouvés, appelait ces passages des lambeaux de poupre cousus à un mauvais habit, *pannus purpureus*.

Il y a de ces lambeaux dans *Papineau*.

Cette réponse, par exemple, de *Rose* à son amant *Sir James Hastings*, qui lui demande si elle aime son pays, est un excellent *pannus purpureus :*

" Si j'aime mon pays !... Si j'aime mon pays !... Mais les Patagons aiment bien leurs steppes désolés, et les Esquimaux leurs glaciers séculaires : comment ne pourrais-je pas aimer nos montagnes superbes, nos lacs magnifiques, nos fleuves les plus beaux du monde, et nos grands bois mystérieux tout remplis de légendes héroïques ! Ce pays si grandiose et si pittoresque, découvert et peuplé par une poignée de héros qui, la cognée d'une main et l'épée de l'autre, ont écrit en lettres immortelles le grand nom de la France depuis les solitudes de la baie d'Hudson jusque dans les pampas de la Louisiane. Vaillant petit peuple qui, depuis trois quarts de siècle, se roidit sous le joug avec tout l'héroïsme de sa noble origine et sur qui plane aujourd'hui, comme l'ange de la dernière espérance, la grande figure de Papineau, austère et belle comme celle d'un sage, éclatante comme celle d'un héros... Si j'aime mon pays !... Oh !...

Etant donnée la nature exaltée, ampoulée de *George Laurier*, cette déclamation pourraît être superbe. Dans tous les cas, c'est la plus belle tirade de la pièce.

Si cela ne sauve pas *Papineau*, *Papineau* est perdu éternellement.

PASCAL POIRIER.

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?

LACORDAIRE.

(*Maurice Darville à sa sœur.*)

CHÈRE MINA,

Je l'ai vue—j'ai vu ma fleur des champs, la fraîche fleur de Valriant, et, crois-moi, la plus belle rose que le soleil ait jamais fait rougir ne méritait pas de lui être comparée. Oui, ma chère, je suis chez M. de Montbrun, et je t'avoue que ma main tremblait en sonnant à la porte.

— Monsieur et mademoiselle sont sortis, mais ne tarderont pas à rentrer, me dit la domestique qui me reçut, et elle m'introduisit dans un petit salon très simple et très joli, où je trouvai Mme L. qui est ici depuis quelques jours.

J'aurais préféré n'y trouver personne ; pourtant je fis de mon mieux. Mais l'attente est une fièvre comme une autre. J'avais chaud, j'avais froid, les oreilles me bourdonnaient affreusement, et je répondais au hasard à cette bonne Mme L... qui me regardait avec l'air indulgent qu'elle prend toujours lorsqu'on lui dit des sottises. Enfin, la porte s'ouvrit et un nuage me passa sur les yeux : Angeline entrait suivie de son père. Elle était en costume d'amazone, ce qui lui va mieux que je ne saurais dire.

On me reprocha de ne pas t'avoir emmenée, comme s'il y avait de ma faute. Pourquoi t'es-tu obstinée à ne pas m'accompagner ? Tu m'aurais été si utile. J'ai besoin d'être encouragé.

Le souper s'est passé heureusement, c'est-à-dire j'ai été amèrement stupide, mais je n'ai rien renversé et dans l'état de mes nerfs, c'est presque miraculeux.

M. de Montbrun, encore plus aimable et plus précieux chez lui qu'ailleurs, m'inspire une crainte terrible, car je sais que mon sort est dans ses mains. Jamais sa fille n'en-

tretiendra un sentiment qui n'aura pas son entière approbation ou plutôt elle ne saurait en éprouver. Elle vit en lui un peu comme les saints vivent en Dieu. Ah ! si notre pauvre père vivait ! Lui saurait bien me faire agréer. Charles de Montbrun ne refuserait pas son ami d'enfance.

Après le thé, nous allâmes au jardin, dont je ne saurais rien dire ; je marchais à côté d'elle, et toutes les fleurs du paradis terrestre eussent été là, que je ne les aurais pas regardées. L'adorable campagnarde ! elle n'a plus son éclatante blancheur de l'hiver dernier. Elle est hâlée, ma chère. *Hâlée !* que dis-je ? n'est-ce pas une insulte à la plus belle peau et au plus beau teint du monde ? Je suis fou et je me méprise. Non, elle n'est pas hâlée.

Mais il semble qu'on l'a dorée avec un rayon de soleil.

Elle portait une robe de mousseline blanche, et le vent du soir jouait dans ses beaux cheveux flottants. Ses yeux— as-tu jamais vu de ces beaux lacs perdus au fond des bois ? de ces beaux lacs qu'aucun souffle n'a ternis, et que Dieu semble avoir faits pour réfleter l'azur du ciel ?

De retour au salon, elle me montra le portrait de sa mère, brunette éveillée à qui elle ne ressemble pas du tout, et celui de son père à qui elle ressemble tant. Ce dernier m'a paru admirablement peint. Mais depuis les causeries artistiques de M. Bourassa, dans un portrait je n'ose plus juger que la ressemblance. Celle-ci est merveilleuse.

— Je l'ai fait peindre pour toi, ma fille, dit M. de Montbrun ; et s'adressant à moi : N'est-ce pas qu'elle sera sans excuse si elle m'oublie jamais ?

Ma chère, je fis une réponse si horriblement enveloppée et maladroite qu'Angeline éclata de rire, et bien qu'elle ait les dents si blanches, je n'aime pas à la voir rire quand c'est à mes dépens. Tu ne saurais croire combien je suis humilié de cet embarras de paroles qui m'est si ordinaire auprès d'elle, et si étranger ailleurs.

Elle me pria de chanter et j'en fus ravi. Crois-moi, ma petite sœur, on ne parlait pas dans le paradis terrestre. Non, aux jours de l'innocence, de l'amour et du bonheur l'homme ne parlait pas, *il chantait.*

Tu m'as dit bien des fois que je ne chante jamais si bien

qu'en sa présence, et je le sens. Quand elle m'écoute, alors le feu sacré s'allume dans mon cœur, alors je sens que j'ai *ma divinité en moi.*

J'avais repris ma place depuis longtemps, et personne ne rompait le silence. Enfin M. de Montbrun me dit avec la grâce dont il a le secret : *je voudrais parler et j'écoute encore.* Angeline paraissait émue et ne songeait pas à le dissimuler et pour ne te rien cacher, en me retirant, j'eus la mordification d'entendre Mme L... dire à sa nièce :

" Quel dommage qu'un homme qui chante si bien ne sache pas toujours ce qu'il dit." J'ignore ce que Mlle de Montbrun répondit à ce charitable regret.

Chère Mina, je suis bien inquiet, bien troublé, bien malheureux. Que dira M. de Montbrun ? Il est venu lui-même me conduire à ma chambre, et m'a laissé avec la plus cordiale poignée de main. J'aurais voulu le retenir, lui dire pourquoi je suis venu, mais j'ai pensé. Puisque j'ai encore l'espérance, gardons-la.

J'ai passé la nuit à la fenêtre, mais le temps ne m'a pas duré. Que la campagne est belle ! quelle tranquillité ! quelle paix profonde ! et quelle musique dans ces vagues rumeurs de la nuit !

On a ici des habitudes bien différentes des nôtres. Figure-toi qu'avant le jour M. de Montbrun se promenait dans son jardin. J'étais à le considérer, lorsqu'Angéline parut belle comme le jour, radieuse comme le soleil levant. Elle avait à la main son chapeau de paille, et elle rejoignit son père qui l'étreignit contre son cœur. Il avait l'air de dire : Qu'on vienne donc me prendre mon trésor !

Chère Mina, que ferai-je s'il me refuse ? Que puis-je contre lui ? Ah ! s'il ne s'agissait que de la mériter !

A bientôt, ma petite sœur, je m'en vais me jeter sur mon lit pour paraître avoir dormi.

(*Mina Darville à son frère.*)

Je me demande pourquoi tu es si triste et si découragé. M. de Montbrun t'a reçu cordialement, que voulais-tu de plus ? Pensais-tu qu'il t'attendait, avec le notaire et le contrat dressé, pour te dire : Donnez-vous la peine de signer.

Quant à Angéline, j'aimerais à la voir un peu moins sereine. Je vois d'ici ses beaux yeux limpides si semblables à ceux de son père. Il est clair que tu n'es encore pour elle que le frère de Mina.

J'ignore si, comme tu l'affirmes, le chant fut le langage du premier homme dans le paradis terrestre, mais je m'assure que ce devrait être le tien dans les circonstances présentes. Ta voix la ravit. Je l'ai vue pleurer en t'écoutant chanter, ce que, du reste, elle ne cherchait pas à cacher, car c'est la personne la plus simple, la plus naturelle du monde, et, n'ayant jamais lu de romans, elle ne s'inquiète pas des larmes que la pénétrante douceur de ton chant lui fait verser.

Moi, en semblable cas, je ferais des réflexions, j'aurais peur des larmes, ce sang de l'âme, comme disait un grand saint.

Mon cher Maurice, je vois que j'ai agi bien sagement en refusant de t'accompagner. Tu m'aurais donné trop d'ouvrage. J'aime mieux me reposer sur mes lauriers de l'hiver dernier. D'ailleurs, je t'aurais mal servi; je ne me sens plus l'esprit prompt et la parole facile, comme il faut l'avoir pour aller à la rescousse d'un amoureux qui s'embrouille. Mais, mon cher, pas d'idées noires, Angéline te croit distrait et te soupçonne de sacrifier aux muses. Quant à M. de Montbrun il a bien trop de sens pour tenir un pauvre amoureux responsable de ses discours.

Je t'approuve beaucoup d'admirer Angéline—seulement ce n'est pas une raison pour déprécier les autres. Vraiment, je serais bien à plaindre si je comptais sur toi pour découvrir ce que je vaux. Heureusement pour ma tranquilité, beaucoup me rendent justice, et les mauvaises langues assurent qu'un ministre anglican, que tu connais bien, finira par oublier ses ouailles pour moi.

Je ne veux pas te chicaner. Angéline est la plus charmante et la mieux élevée des Canadiennes. Mais qui sait ce que je serais devenue sans la direction de son père—bien meilleur éducateur que toi. Tu en as donc bien peur de ce terrible homme—le plus cher ami du nôtre. Il ne me semble pas fait pour inspirer l'épouvante. Mais je suis peut-être plus brave qu'une autre. D'ailleurs, tu sais quel intérêt il

nous porte. L'hiver dernier à propos de..... n'importe, suppose une extravagance quelconque—et après m'avoir appelé sa pauvre orpheline, il me fit la plus sévère et la plus délicieuse des réprimandes. Malvina B... et d'autres prophétesses de ma connaissance, annoncent que tu seras la gloire du barreau, mais tu ne parleras jamais comme lui dans l'intimité. Je le remerciai du meilleur de mon cœur, et il me dit avec cette expression qui le rend si charmant : Il y a du plaisir à vous gronder. Angéline aussi a un bon caractère, quand je la reprends elle vient toujours m'embrasser.

Et je le crus sans peine. Ce n'est pas moi qui voudrais douter de la parole du plus honnête homme de mon pays.

Oui c'est bien vrai qu'il tient ton sort dans ses mains. Ah, dis-tu, s'il ne s'agissait que de la mériter ! Es-tu sûr de n'avoir pas ajouté en toi-même :

Paraissez Navarrois, Maures et Castillans...

Quel dommage que la chevalerie soit passée ! Angéline aime les vaillants et les grands coups d'épée. Pendant les quatre mois qu'elle a passés au couvent, lors du voyage de son père, nous allions souvent nous asseoir sous les érables de la cour des Ursulines, et là nous parlions des chevaliers. Elle aimait Beaumanoir, celui qui but son sang dans le combat des Trente, mais sa plus grande admiration était pour Duguesclin. Elle aimait à compter qu'avant de mourir le bon connétable demanda son épée pour la baiser.

Vraiment, c'est dommage que nous soyions dans le dix-neuvième siècle, j'aurais attaché à tes armes les couleurs d'Angéline ; puis, au lieu d'aller te conduire au bateau, je t'aurais versé le coup de l'étrier et serais montée dans la tour solitaire où un beau page m'apporterait des nouvelles de tes hauts faits. Au lieu de cela, c'est le facteur qui m'apporte des lettres où tu extravagues, et c'est humiliant pour moi, la *raison* de la famille. Tu sais que M. de Montbrun me demande souvent, comme Louis XIV à Mme de Maintenon : qu'en pense votre solidité ? Toi, tu ne sais plus me rien dire d'agréable, et le métier de confidente d'un amoureux est le plus ingrat qui soit au monde.

Mille tendresses trop tendres à Angéline et tout ce que tu voudras à son père. Dis-lui que je le soupronne de songer à sa candidature, et un candidat *c'est une vanité* comme Donoso Cortès l'a dit avant moi.

Je fais des vœux pour que tu continues à ne rien renverser à table. J'appréhendais des dégats.

Ne tarde pas davantage à poser la grande question. Aie confiance. Il ne peut oublier de qui tu es fils, et bien sûr qu'il n'est pas sans penser à l'avenir de sa fille qui n'a que lui au monde.

Mon cher, la maison est bien triste sans toi.

P. S.—Le docteur J... qui flaire quelque chose est venu pour me faire parler ; mais je suis discrète, je lui ai seulement avoué que tu m'écrivais avoir perdu le sommeil.

Miséricorde, m'a-t-il dit, il faut lui envoyer de la morphine, vous verrez qu'il s'oubliera jusqu'à donner une sérénade.

Et le docteur d'entonner de son plus beau fausset :

Tandis que dans les fleurs en priant moi je veille,
Et chante dans la nuit seul loin d'elle, à genoux.

Pardonne moi d'avoir ri. Tu as peut-être la plus belle voix du pays, mais prends garde, M. de Montbrun dirait :

Le vent qui vient à travers la montagne...

Achève, et crois-moi. N'ouvre pas trop ta fenêtre aux vagues rumeurs de la nuit ; tu pourrais t'enrhumer, ce qui serait dommage. Si absolument tu ne peux dormir, eh bien ! fais des vers. Nous en serons quittes pour les jeter au feu à ton retour.

(*Maurice Darville à sa sœur*).

Chère Mina,

Tu feins d'être ennuyée de mes confidences, mais si je te prenais au mot ! comme tu déploierais tes séductions ! que de câlineries pour m'amener à tout dire ! Pauvre fille d'Eve !

Apprends à te connaître et descends en toi-même.

Mais ne crains rien. Je dédaigne les vengeances faciles.

D'ailleurs, mon cœur déborde. Mina, je vis sous le même toit qu'elle, dans la délicieuse intimité de la famille, et il y a dans cette maison bénie un parfum qui me pénètre et m'en-

chante. Je me sens si différent de ce que j'ai coutume d'être. La moindre chose suffit pour m'attendrir, me toucher jusqu'aux larmes. Mina, je voudrais faire taire tous les bruits du monde autour de ce nid de mousse et y aimer en paix.

Qu'elle est belle ! Il y a en elle je ne sais quel charme souverain qui m'enlève l'esprit. Quand elle est là, tout disparait à mes yeux, et je ne sais plus au juste s'il est nuit ou jour. On dit l'homme profondément égoïste, profondément orgueilleux. Quel est donc cette puissance de l'amour qui me ferait prosterner devant elle ? Qui me ferait donner tout mon sang pour rien, pour le seul plaisir de le lui donner ?

Tout cela est vrai. Ne raille pas, Mina, et dis-moi ce qu'il faut dire à son père. Tu le connais mieux que moi, et je crains tant de mal m'y prendre, de l'indisposer. Puis, il a dans l'esprit une pointe de moquerie dont tu t'accommodes fort bien, mais qui me gène, moi qui ne suis pas railleur.

Tantôt, retiré dans ma chambre pour t'écrire, j'oubliais de commencer. Le *beau rêve si doux à rêver* m'absorbait complètement, et je fus bien surpris d'apercevoir M. de Montbrun, qui était entré sans que je m'en fusse aperçu, et, debout devant moi, me regardait attentivement. Il accueillit mes excuses avec cette grâce séduisante que tu admires si fort, et comme je balbutiais je ne sais quoi pour expliquer ma distraction, il croisa les bras et me dit avec son sérieux railleur :

C'est cela, " sans haine et sans amour, tu vivais pour penser. "

Je restai moitié fâché, moitié confus. Aurait-il déviné ? Alors, pourquoi se moquer de moi ? Est-ce ma faute, si ma pauvre âme s'égare dans un paradis de de rêveries ?

LAURE CONAN.

(A continuer.)

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

Les maladies charbonneuses.—Expériences de Pasteur.—Le seul préventif du charbon.—Une autre trichine.—Tanner et ses émules.—Science gastronomique.—Salade.—Son historique, ses qualités.—Comment on colore le fromage de Hollande.—La lumière électrique à New-York.—Edison.

Je vous ai déjà parlé de la théorie de Pasteur, qu'on appelle la *théorie des germes*, voici une nouvelle découverte que l'infatigable travailleur a faite au sujet des maladies charbonneuses qui ravagent nos campagnes, jetant la désolation et le deuil sur nos fermes. Cette découverte peut se résumer dans la formule suivante, qui est la conclusion de son rapport à l'Académie des Sciences.

"De la terre recueillie au-dessus des fosses où sont enfouis des animaux charbonneux depuis plusieurs années, convenablement traitée, est susceptible de produire le charbon par inoculation. Les vers de terre sont les agents qui ramènent constamment les germes morbides, de la profondeur des fosses à la superficie du sol, au moyen de leurs excréments.

M. Colin, si souvent incrédule, a nié le fait, une commission académique a été organisée et M. Villemin a fait le rapport suivant:

Trois sortes de terre ont été expérimentées :

1a. Une terre recueillie sur une fosse ou des animaux charbonneux avaient été enfouis depuis douze ans.

2o. Une terre recueillie sur une fosse où des animaux charbonneux avaient été enfouis depuis trois ans.

3o. Enfin une terre *vierge*, c'est-à-dire recueillie sur du terrain, où de mémoire d'homme, il n'avait été enfoui d'animal charbonneux.

Des expériences ont été pratiquées en outre avec des excréments de vers de terre provenant des deux premières fosses. Huit séries d'expériences ont été instituées par la

commission, avec tout le soin et toutes les précautions exigées en pareille matière. Toutes furent concluantes en faveur de Pasteur.

Il résulte de ces faits qui doivent venir à la connaissance publique, par tous les moyens et le plus vite possible, que nous n'avons à notre disposition qu'une seule ressource contre un mal qui semble pousser avec l'herbe de nos champs c'est l'incinération, c'est le feu.

Les autorités, — le conseil d'agriculture, je suppose, — devraient voir à ce que des circulaires soient envoyées dans chaque localité, recommandant la destruction immédiate par le feu de tout animal charbonneux. Il faut se mettre à l'œuvre, guetter les travaux de la science, et mettre en pratique sans hésitation ses commandements.

Le charbon fait penser à la trichine : *abyssus abyssum invocat.*

Un savant de Berlin vient de découvrir au moyen du microscope un petit ver semblable à une sangsue, très différente de la trichine, et qui n'est pas encore connu. Ces vers rampent dans les parties musculaires, quelquefois se mouvant avec rapidité.

Définitivement il va nous falloir dire adieu aux jambons même sucrés, aux petits salés qui ont bien aussi leur succulence, et à toute la nombreuse famille des saucissons, et puis.... à mort les poulets et les perdreaux. Car enfin, l'idée d'être mangé vivant par les vers, ce n'est pas un mythe ! Cela est. Et l'idée de ne pas manger du tout, cela ne peut pas être.

Car on n'est pas Tanner à volonté.

Au sujet du *grand homme de l'an dernier*, il est bien juste de répéter ici le dicton vulgaire : *l'on trouve toujours son maître.*

Un Hongrois, pensionnaire de la maison des pauvres à Allantown en Pensylvanie, vient de dormir, sans boire ni manger conséquemment, pendant soixante-douze jours. Mais le malheureux a eu un réveil terrible, il s'est tué en sautant par une fenêtre ; c'était un bon moyen pour s'endormir de nouveau, et profondément cette fois-ci.

Une autre émule de Tanner offre de rester quarante-cinq

jours sans prendre de nourriture. Quarante-cinq jours pendant les grandes chaleurs, sans manger.... un pied de salade, quel tour de force anti-gastromane, n'est-ce pas ?

La salade, ai-je dit ? Se priver de salade pendant quarante-cinq jours de chaleur ! Quelle imprudence ! La salade en effet est bien un aliment aussi agréable qu'hygiénique, aussi sain que rafraichissant. Je suppose que j'ai quelques lecteurs qui s'intéressent à tout ce qui flatte le palais et fait le ventre, je leur laisse en passant les notes suivantes sur ce précieux légumineux, car la salade a aussi son histoire, qui n'en aurait pas ?

L'étymologie du mot salade vient des deux mots latins, sal (sel) et latus (laitue), qui indiquent deux des principaux ingrédients qui la composent, laitue signifiant ici toute feuille qu'on peut lui substituer, romaine, pissenlit, cresson, etc., etc.

Le maître en l'art d'assaisonner la salade, nous dit le Dr Meyer, à qui j'emprunte ces notes gastronomiques, fut un Français, le chevalier Gaudet.

Salut, chevalier !

Obligé d'émigrer de France, lors des troubles de la Révolution, Gaudet s'enfuit en Angleterre sans moyen d'existence, sans profession, sans argent. Comme le philosophe ancien, il s'écria en prenant pied sur la terre anglaise : "Je porte mon trésor avec moi." Il disait vrai ; ce trésor, qui devait lui procurer une honnête aisance, n'était autre que l'art de savoir faire une salade. Il introduisait l'usage, jusqu'alors inconnu, des couverts à salade.

Nul mieux que lui ne connaissait aussi exactement le juste milieu entre le trop et le trop peu par la quantité de sel, de poivre, d'huile et de vinaigre nécessaires ; nul ne savait mieux choisir la salade appropriée à chaque saison. Avec quelle grâce il divisait les feuilles ! avec quelle dignité il mélangeait les ingrédients dans le plat !

Aussi notre célèbre Vatel était-il l'honneur et l'orgueil des maisons les plus nobles.

On ne sera pas surpris que je consacre une page à la laitue quand on saura, avec ce que j'ai dit plus haut de ses vertus, le fameux dicton dont se vante l'art gastronomique :

"Celui qui sait faire une bonne salade peut écrire un bon livre."

Je regrette de ne pas être dans les secrets des dieux de la cuisine, de ne pas avoir le génie du chevalier Gaudet : je donnerais volontiers ma recette, aux abonnés de la *Revue*, à titre de prime secondaire.

.....En revanche, je vous enseignerai bien la manière dont on colore le fromage de Hollande.

La maurelle est une plante dont on fait une teinture et qui, dans le commerce, se trouve dans deux états différents : en drapeaux et en pain.

La préparation du tournerol ou maurelle en drapeaux est l'industrie d'un village de la Provence, Grand-Gallargues, aux environs de Lanel.

Le tournerol en pain se fait en Auvergne.

Un des lanessan, nous parlant de la première fabrication, nous fait la révélation suivante :

Les sommités et les fruits de la maurelle sont cueillis, puis broyés pour en extraire le suc. Dans ce suc on trempe des morceaux de toile d'emballage, qu'on arrose d'urine et qu'on fait sécher rapidement. On les place ensuite entre deux couches de paille sur des tas de fumier de cheval en fermentation et dégageant en abondance des vapeurs d'ammoniaque. Au bout d'une couple d'heures les chiffrons se colorent fortement en bleu ; on les fait sécher, puis on les imbibe de nouveau de suc de la plante mélangé d'urine. On les soumet à la même opération dans le fumier jusqu'à ce qu'ils aient pris une belle teinte pourpre. Tels sont les drapeaux, et voici ce qu'on en fait :

On les expédie en Hollande où ils servent à colorer le fromage de la manière suivante : les drapeaux sont macérés dans de l'eau cellei devenue bleue, qui sert à recevoir les fromages qu'on y laisse tremper quelque temps, et qu'on fait ensuite sécher. Les acides du fromage changent en rouge la matière colorante bleue qui s'est fixée dans l'épaisseur du fromage.

Et dire qu'il y en a qui peuvent se faire mourir pour un fromage !

Je ne puis pourtant close cette causerie sans parler encore

de l'électricité. Peut-on faire une chronique scientifique sans consacrer quelques instants à cette partie de la science qui absorbe tout.

Ottawa a refusé l'offre de Spaulding ; les garanties paraissaient pourtant satisfaisantes : cette grande satisfaction ne devait pas nous être donnée, et l'innovation que nous nous plaisions avec orgueil à placer dans notre capitale devait appartenir à une autre ville ; il était écrit que le peuple qui a fait tant pour les applications pratiques de l'électricité pourrait se vanter aussi d'avoir, le premier, éclairé ses villes au moyen d'un système inouï jusqu'ici.

En effet on va élever à New-York, ce que nous ambitionnions de contempler à Ottawa, une tour en fer de 280 pieds de hauteur et qui supportera six lampes électriques, dont la lumière équivaudra à celle de trente-six mille bougies. Ce système d'éclairage doit être appliqué à toute la ville.

Il était réservé ce triomphe au sorcier de Menlo Park, et les efforts de ce génie ne pouvaient avoir plus beau théâtre.

Edison va plus loin, c'est-à-dire que la distance pour l'électricité n'est pas un obstacle ; néanmoins il paraît curieux d'entendre ce savant nous dire qu'il pourra transmettre la lumière de l'Union Park, N.-J., au Hâvre, et cela par le câble.

Son triomphe ne se borne pas là, il nous annonce d'autres merveilles ; ainsi le mouvement des ascenseurs par l'électricité en est une qui en vaut bien d'autres, etc.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, M.D

REVUE POLITIQUE

La session de la législature de Québec se terminera bientôt ; elle aura duré deux mois. Elle s'annonçait comme orageuse ; elle a été relativement calme. De graves accusations, des insinuations plus graves encore avaient jeté l'incertitude dans les esprits, et le parti libéral se présentait avec assurance. Il y a deux mois de cela ; toute latitude a été donnée aux accusateurs, et il ne reste à peu près rien à la charge des accusés. L'opposition s'est montrée faible dès le premier jour ; sa marche était indécise, incertaine. Elle n'avançait qu'en tâtonnant, avec une grande réserve et une extrême prudence. Ce fut une surprise. Point d'accusations graves, pas d'étonnantes révélations. Il a suffi de placer l'accusateur en face du tribunal pour le réduire au silence. Le public, prêt à juger, attendait avec anxiété des développements qui ne sont point venus.

L'enquête demandée contre M. Irvine, député de Mégantic, libéral, n'a pas été accordée. Un comité spécial portait déjà alors ses investigations dans les actes de M. Pâquet, député de Lévis et secrétaire provincial, et le comité des comptes publics, quelques jours plus tard, commençait une enquête sur l'administration du chemin de fer du Nord. Les recherches n'ont mis au jour aucun fait inconnu de quelque importance. Les accusateurs, pour comble de mésaventure, ont maintenant à répondre à une accusation de libelle.

Deux projets de loi très-importants viennent d'être adoptés par l'Assemblée législative. L'un, dû à l'initiative privée, a pour objet d'abolir le cens d'éligibilité. Il a passé sans beaucoup de discussion, presqu'inaperçu. Il est cependant d'un caractère très-grave. Il marque un pas nouveau vers la démocratie, un abandon de ces solides principes conservateurs dont nos institutions portent encore l'empreinte. Il y a deux ans à peine, une tentative comme celle faite par

M. Wurtele aurait rencontré une opposition énergique; chaque année, presque, la législature a repoussé de semblables projets de loi. Pourquoi ce changement subit d'opinion ?

On dit, au soutien du projet de loi, que les électeurs sont parfaitement libres de choisir un député propriétaire. Sans doute. Mais estce-là un aperçu d'une grande force ? Pour lui trouver quelque valeur, il faut perdre de vue complètement la caractère essentiel du gouvernement représentatif. Les députés ne sont pas des avocats ; leur rôle n'est pas de chercher les meilleurs moyens d'appuyer une cause déterminée ; ils ne sont pas chargés de prendre à tout prix les intérêts d'un comté à l'exclusion du reste du pays. Ils sont des *délégués* du peuple, s'assemblant pour délibérer entr'eux sur les mesures les plus propres à procurer le bien-être moral et matériel, à amener la prospérité. Or, quelle est la principale raison qui milite en faveur du système représentatif? Serait-ce cet aphorisme vulgaire qui dit que "deux têtes valent mieux qu'une ?"—comme si l'intelligence se mesurait de la même manière que les têtes de bétail !... Non. C'est que les délégués du peuple, ayant les mêmes tendances, les mêmes besoins, les mêmes intérêts que ceux qu'ils représentent, doivent naturellement et comme par instinct juger les questions soumises de la même manière que ces derniers les jugeraient eux-mêmes. Retranchez au délégué des intérêts identiques à ceux des personnes déléguantes et vous brisez l'harmonie du système. Or, il ne faut pas l'oublier, les intérêts qui reposent sur la propriété sont d'une vitale importance ; car la propriété est l'une des bases de la société. Il faut apporter le plus grand soin à la confection et à l'application des lois qui la régissent ; tout changement dans cette matière délicate peut affecter gravement l'état social.

Les intérêts ayant pour ainsi dire racine dans le sol étant des intérêts primordiaux, un député qui ne possède aucune propriété ne répond plus à l'idée première du système représentatif. Il ne peut pas se pénétrer intimement d'une cause qui ne lui est pas propre, et il n'offre pas sous ce rapport les garanties que l'on peut trouver chez un autre. Encore une

fois, s'il s'agissait du choix d'un défenseur, d'un avocat, il faudrait regarder plutôt à l'éloquence, à l'habileté du candidat qu'à toute autre chose. Mais ce n'est pas du tout l'idée que l'on doit se former d'un député à l'Assemblée législative de la province de Québec, et ce que nous venons de dire suffit à le démontrer.

On dit que les députés fédéraux sont, depuis quelques années, dispensés de la "qualification foncière," C'est vrai, mais ce n'en est pas mieux. Notre parlement fédéral n'est depuis ce temps ni plus éclairé, ni plus brillant ; la législation qu'il nous donne n'offre rien de plus remarquable, le niveau intellectuel de la députation n'est pas plus élevé. D'ailleurs, il ne faut pas poser comme règle absolue que tout ce qui est acceptable à Ottawa l'est au même degré à Toronto, à Halifax, et surtout à Québec. Les matières sur lesquelles légifèrent nos législatures provinciales diffèrent essentiellement de celles qui ont été réservées au parlement fédéral, et cette différence si grande doit avoir sur certains points son reflet dans l'organisation gouvernementale. Pourquoi invoquer toujours similitude ? Quand il s'agit de renverser une nouvelle barrière, de permettre aux flots de la démocratie un nouvel envahissement, les deux pouvoirs se regardent et s'autorisent de leur exemple réciproque. On dirait que, dans la voie dangereuse de ces innovations, ils ne songent qu'à lutter de vitesse. Pour abolir le Sénat, on citera à Ottawa l'abolition du Conseil Législatif ; pour abolir le cens d'éligibilité, on citera à Québec l'exemple d'Ottawa. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie ?

Dans le cas présent, on a soigneusement laissé dans l'ombre les différences fondamentales qui existent entre les deux pouvoirs, et on a mis en évidence une similitude plus apparente que réelle. L'espace nous manque pour développer ce point comme nous le désirerions. Nous nous contenterons de faire remarquer que le bon sens et la nature même des choses nous font un devoir d'exiger plus de garanties d'un délégué à qui nous confions le soin de légiférer sur l'éducation, les droits civils, la propriété, l'organisation municipale, etc., que d'un autre qui n'aura à veiller que sur des intérêts généraux et plus matériels, tels que chemins de fer, finances, impôts indirects, etc.

Nous en avons assez dit, toutefois, pour faire comprendre qu'un projet de loi aussi important, établissant un changement aussi grave, n'aurait pas dû être adopté aussi hâtivement, sans que l'opinion publique ait eu le temps de s'en occuper, sans que la presse l'ait discuté. Nous n'augurons rien de bon de cette innovation. La démocratie a toujours eu une logique inflexible lorsqu'il s'est agi de compléter ses empiétements; elle exigera peut-être avant longtemps que l'électeur soit, lui aussi, libéré de toutes entraves, et alors fleurira l'âge malsain du suffrage universel. Une lente révolution s'opère silencieusement dans notre état social sans que l'on paraisse s'en préoccuper.

Une autre loi importante a été adoptée par l'Assemblée Législative. La durée des législatures sera désormais de cinq ans au lieu de quatre. Nous félicitons le gouvernement d'avoir proposé cette mesure. Le temps des élections est toujours un temps de démagogie, et son retour fréquent a un effet démoralisant sur le peuple. Cinq années forment une période suffisamment restreinte.

Le projet de loi de l'Université Laval a été adopté dans les deux Chambres. Les libéraux en ont fait une question de parti et les conservateurs se sont divisés; la majorité a été assez considérable.

L'Université Laval a fait ce qu'elle a pu pour assurer ce résultat. Les sympathies du parti libéral lui étant acquises d'avance, elle a compris que l'influence des évêques serait sa principale arme auprès des conservateurs, et elle s'en est habilement servie. Nous avons fait connaître, le mois dernier, quelques-uns des moyens mis en œuvre; nous en aurions de nouveaux à ajouter à la liste; les conseillers législatifs n'ont pas été plus négligés que les députés.

Quelques-uns de ces moyens n'ont pas encore été mis complètement en lumière; la pleine démonstration en est réservée à un avenir qui n'est peut-être pas éloigné.

Au Conseil législatif, les procédés sur le *bill* ont été faits avec une hâte qui, dans toute autre occasion, serait inexplicable. Les règlements ordinaires ont été mis de côté, et, dans l'ardeur que l'on mettait à arriver au but, on a commis de graves irrégularités de procédure que le ministre de la

justice aura à apprécier. La loi, probablement inconstitutionnelle en elle-même, se trouve de plus entachée d'irrégularités. Le ministère de la justice s'est toujours et avec raison montré sévère sur ce sujet. Beaucoup de lois ont été désavouées pour des causes moins graves que celles que nous signalons.

Dans la nuit du huit au neuf juin, un terrible incendie a détruit presqu'en entier le faubourg Saint-Jean, à Québec. Plusieurs personnes ont perdu la vie ; la magnifique église du quartier n'est plus qu'un monceau de décombres. Les pertes matérielles sont considérables. Un long cri de sympathie s'est fait entendre dans tout le pays ; Québec est malheureux : depuis mil huit cent quarante-cinq, le feu lui a causé, en cinq ou six occasions, d'énormes dommages.

Il nous faut signaler, dans ce mois, la démonstration de Chambly à la mémoire du "héros de Chateauguay," le colonel de Salaberry. Un beau monument rappellera à la postérité l'une de nos grandes gloires militaires, l'un des faits les plus éclatants de notre histoire. Parcourons nos annales nous y verrons plusieurs figures qui attendent depuis longtemps une semblable reconnaissance.

La presse s'est occupée un peu du projet de fonder au Canada une académie sur le modèle de l'Académie française. Le marquis de Lorme voudrait attacher son nom à cette création. Le projet ne rencontre pas une adhésion unanime. La conception en est d'ailleurs encore obscure ; les détails sont inconnus. La division de la future académie en deux sections l'une française l'autre anglaise, ne nous paraît pas avantageuse. Vaudrait autant constituer de suite, deux académies. S'il est donné suite au projet, nous aurons occasion d'en parler davantage.

***

La législature d'Albany, Etat de New-York, vote depuis trois semaines sur le même sujet : le choix de deux sénateurs en remplacement de Conkling et de Platt. L'argent roule à flots autour des députés, et ces derniers ne trouvent rien de mieux à faire que de prolonger la situation. Grant est en faveur de Conkling, et le président Garfield lui est

opposé. On ne sait quand le "deadlock" finira ; la constitution ne donne aucun moyen d'en sortir.

Le Pérou n'a pu encore se donner de gouvernement. Le Chili règne militairement sur le territoire de son rival terrassé.

L'étoile de Gambetta s'est un instant obscurcie ; elle ne tardera pas à reprendre son ancien éclat. Le projet de loi du scrutin de liste, adopté par une majorité de huit dans la Chambre d'Assemblée, a été vigoureusement rejeté au Sénat. Les élections sont fixées au vingt-cinq septembre.

Le ministre français, M. Roustan est nommé directeur des relations diplomatiques du bey de Tunis. L'Italie en est extrêmement mécontente. Des troubles survenus à Merseilles entre des Italiens et des Français causent de l'émoi dans le royaume de Garibaldi.

GUSTAVE LAMOTHE.

AVIS.—Le défaut d'espace nous force à remettre au prochain numéro notre revue bibliographique.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

JUILLET, 1881.

SOMMAIRE

I.—LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI..... BENJAMIN SULTE.
II.—OCTAVE CRÉMAZIE EN EXIL, IV..... L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.
III.—ANGÉLINE DE MONTBRUN (Roman canadien) (*Suite*) ..... LAURE CONAN.
IV.—ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ALLEMANDE IV..... ALBERT LEFAIVRE.
V.—CAUSERIE MUSICALE..... R. O. PELLETIER.
VI.—REVUE POLITIQUE..... GUSTAVE LAMOTHE.
VII.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE..... P. B. MIGNAULT. J. DESROSIERS.

MONTRÉAL
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT:

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire. M. Gust. Lamothe.

Il sera rendu compte dans notre Bulletin Bibliographique de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. Panneton, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

DEMENAGEMENT.

L. J. A. SURVEYER

(ETABLI EN 1866)

a transporté son Etablissement de Ferronnerie, Poêles, Glacières, Machines à Tordre et à Laver, Séchoirs à Rideaux, etc., TONDEUSES POUR L'HERBE, Fil en Fer pour Clôtures, etc., etc.

DE LA RUE CRAIG AU

No. 188, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

MONTREAL.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie, Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contienent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI.

M. Gabriel Gravier, de Rouen, historien et chercheur des plus experts, vient de publier une brochure, accompagnée d'une carte restée jusqu'ici inconnue—laquelle carte est de la main de Louis Jolliet. C'est une page nouvelle dans nos annales.

Nous ne traiterons pas du sujet principal dont s'occupe notre ami M. Gravier dans plusieurs de ses ouvrages—il croit que la découverte du Mississipi est due autant, et plus, à Cavelier de la Salle qu'à Jolliet et Marquette. Un volume ne suffirait pas pour exposer la question sous toutes ses faces.

Nous nous placerons à un autre point de vue en parlant de cet évènement qu'il est impossible d'attribuer tout entier à un seul homme.

Lorsque le Père Marquette et Louis Jolliet furent chargés (1673) par le gouverneur-général de reconnaître le cours du Mississipi, les instructions qu'ils reçurent dénotent clairement que le grand fleuve du sud jouissait déjà d'une réputation toute faite parmi les Canadiens. Il y avait trente-neuf ans que nos gens le fréquentaient et que les Sauvages de ces régions lointaines commerçaient avec nos postes, le long des lacs, et, parfois, jusqu'à Montréal et aux Trois-Rivières. (1)

Marquette et Jolliet passèrent à la baie Verte du lac Michigan, traversèrent des contrées bien connues, descendirent le Mississipi et atteignirent des villages dont les habitants ne paraissaient pas avoir une connaissance pratique des Français. Cette fois ils étaient en dehors du *déja vu*.

Vers le même temps, la Salle est signalé sur l'Ontario. Qu'il ait visité le Mississipi pour son compte ou celui de ses compatriotes, en passant par la rivière Ohio, ou autrement, dès 1669 ou 1672, il n'a rien accompli de mieux que les

(1) Voir *Revue Canadienne*, 1878, p. 16; 1879, p. 187, 250-51. 255-57,

deux explorateurs envoyés (1673) de Québec par Frontenac —lesquels, nous le répétons, n'ont rien fait d'extraordinaire.

Une douzaine d'années plus tard, la Salle entreprit des établissements aux bouches du Mississipi ; en cela, il fit œuvre de fondateur et quoiqu'il n'ait pas réussi, il mérite une belle place dans l'histoire.

Le découvreur véritable du Mississipi c'est Jean Nicolet (1) qui s'en approcha à trois journées, par le Wisconsin, en 1634. Son émule est Médard Chouart des Groseillers qui explora les alentours du lac Supérieur, en 1645, et hiverna, en 1659, dans le pays des Sioux, aux environs du lac Pepin ; (2) à son retour il parla du grand fleuve avec enthousiasme.

Sur les traces de ces deux hommes, les Sauvages et les Français se mirent en rapport, immédiatement, pour les fins de la traite ; les missionnaires, on le sait, n'étaient jamais loin des "voyageurs" ; des deux côtés du Mississipi nous eûmes bientôt établi des intelligences avec une quinzaine de tribus, sinon davantage, petites et grandes, qui nous joignaient par la baie Verte ou par Chagouamigon. En 1654, des Français de Québec ou des Trois-Rivières partirent pour le pays où il y avait "une rivière fort précieuse qui aboutit à une grande mer que l'on tient être celle de Chine" ; les Sauvages de ce pays, situé au sud-est du lac Supérieur, étaient descendus aux Trois-Rivières. Deux ans plus tard une nombreuse flottille de traite, montée par ces Sauvages (les Outaouais) descendit au même lieu.

La lecture attentive des mémoires et récits du temps nous montre la constante préoccupation des missionnaires à s'avancer dans les profondeurs du continent, sitôt après le voyage de Nicolet dont le Père Lejeune parle avec éloge. Nous ne connaissons pas les noms de tous les "donnés" et "engagés" des jésuites, ni ceux des interprêtes et aventuriers que leur incroyable fantaisie poussait alors à s'enfoncer parmi les nations du sud et de l'ouest, mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir le mouvement envahisseur des

---

(1) Voir notre volume intitulé *Mélanges*.

(2) Voir l'étude en cours de publication, par M. l'abbé H. V. dans le *Journal de l'Instruction Publique*, 1881.

Français dans cette direction, une longue suite d'années avant Jolliet. (1)

Nicolet et Chouart (2) sont les découvreurs qui tiennent la tête de la liste et qui ont été suivis de près par d'autres explorateurs.

Ajoutons que Nicolet agissait sous les instructions de Champlain, et Chouart d'après celles des Pères jésuites—ce qui, joint aux bons résultats de leurs voyages dans ces pays nouveaux, les classe bien au-dessus des *coureurs de bois.* Leur incontestable instruction, le branle qu'ils imprimèrent aux missions et à la traite, la renommée qu'ils s'étaient acquise de leur vivant (mais que deux ou trois générations ont fini par oublier) tout plaide en faveur de leur cause.

Les brochures et les livres parus depuis que l'on écrit sur la découverte du Mississipi sont composés comme autant de plaidoyers d'avocat, c'est-à-dire que tel qui "occupe" pour Jolliet néglige ou méprise la Salle—et réciproquement. Or, la question n'est pas là. Il s'agit de savoir depuis quand le Mississipi est venu à la connaissance des nations civilisées et surtout de quelle manière, nous les Canadiens ou habitants français du Canada, nous nous en sommes emparé. Si l'on envisage le tableau que présente l'histoire ainsi étudiée on s'écarte bien vite de l'idée que la Salle, Marquette ou Jolliet ont tout deviné, exécuté, fondé ! C'est à peine si la Salle, le seul fondateur des trois, a pu tenter quelques travaux—et cela avait lieu cinquante ans après Nicolet, vingt-cinq ans après Chouart, quinze après Jolliet et Marquette.

Parce que nous n'avons pas de narration solennelle et circonstanciée qui nous explique comment et à quelles dates les premiers Canadiens ont parcouru les rives du Mississipi ou se sont établis sur les rivières qui se déversent dans ce fleuve, faut-il conclure que personne autre que deux ou trois chercheurs, découvreurs, révélateurs, nous ont fait cadeau de ces vastes provinces du midi ? Est-ce que les Canadiens des dix-sept et dix-huitième siècles attendaient qu'une contrée fut "découverte" ou notée sur les cartes du gouverne-

---

(1) Consultez notre ouvrage intitulé *La Verendrye,* chapitre des Découvertes et des Découvreurs.

(2) Voir notre étude dans l'*Opinion Publique,* août 1875.

ment pour s'y fixer, ou tout au moins y trafiquer et "s'habituer" avec les Sauvages? Ne sait-on pas que la plupart des découvreurs officiels voyagent en pays connu? Mackenzie découvrit (1789) une partie du nord-ouest, couchant chaque soir dans les fermes canadiennes échelonnées le long de sa route.

Etudions l'ensemble de notre histoire à cet égard et nous cesserons de croire à la trouvaille du Mississipi accomplie en une seule course—comme Alexandre Dumas a découvert la Méditerranée.

Le jour où Jolliet et Marquette saisirent l'aviron pour nager vers le "futur grenier du genre humain" (Fréchette) ils voulaient simplement confirmer, par des documents authentiques à l'usage des ministres, ce que l'expérience des "voyageurs" avait rendu patent depuis l'époque de Nicolet et de Chouart.

Ce dernier avait été suivi de près. En 1665, le Père Allouez, étant au fond du lac Supérieur, recueillit des renseignements nombreux sur les peuples du Mississipi. Colbert et Talon prenaient, dès lors, un vif intérêt à tout ce qui concernait le grand fleuve du sud. En 1669, le Père Dablon qui prêchait dans le Wisconsin, parlait de se rendre au Mississipi. En 1671 ou 1672, les autorités de la Nouvelle-France tournaient sans cesse leurs regards de ce côté, d'où venaient depuis si longtemps, des pelleteries, et où les missionnaires, les traiteurs, les coureurs de bois, se répandaient davantage d'année en année.

"La nouvelle de la découverte (1673) du Mississipi, dit Garneau, fit une grande sensation en Canada, quoiqu'on y fut accoutumé depuis longtemps à de pareils évènements, et qu'il ne se passât pas d'année sans qu'on annonçât l'existence de nouvelles contrées et de nouvelles nations.... On formait déjà de vastes projets... Toutefois, comme on (Jolliet et Marquette) n'avait pas descendu le Mississipi jusqu'à l'océan, il restait quelque doute; on ne connaissait point le pays que le fleuve traverse au-dessous de l'Arkansas, et les conjectures que l'on formait sur la configuration de l'Amérique dans cette latitude, pouvaient être erronées."

Jolliet et Marquette avançaient d'un pas la géographie,

mais ils n'étaient que les continuateurs d'une œuvre fort bien commencée quarante ans auparavant ; de même que la Salle (1682) et d'Iberville (1699) la complétèrent en explorant le fleuve jusqu'au golfe du Mexique.

C'est donc de 1634 à 1699 que s'est opéré cette découverte—par la marche graduelle de centaines de Français ou Canadiens que les missions, le commerce, l'esprit des aventures, etc., y entraînaient sans relâche. Ramenons les faits à leurs justes proportions, et, au lieu d'un renommée nous en aurons dix.

Malgré l'heure certainement propice où fut exécuté le voyage de Marquette et Jolliet, on ne voit pas qu'il ait produit, dans les dix années qui suivirent, plus de résultat (peut-être pas même autant) que les dix années qui comptent à partir de l'hivernement de Chouart chez les Sioux, et cependant la première de ces périodes ne semble avoir aucune valeur aux yeux des historiens !

De 1674 à 1680, nos gens continuèrent de s'étendre à gauche des sources du fleuve ; ce mouvement datait de trop long temps pour qu'on puisse l'attribuer à Jolliet. En 1680, nous étions aux chûtes Saint-Antoine, dans la direction de l'ouest, et nos traiteurs parcouraient le Wisconsin, les Illinois, à l'est du Mississipi. En 1682, la Salle descendit jusqu'aux bouches du fleuve. Plus tard, arrivant par le golfe du Mexique, il ne put retrouver le passage. C'est d'Iberville (1699) qui y entra le premier venant du golfe.

Qui donc est le découvreur parmi tous ces personnages ? Nicolet, puisqu'il a révélé au monde l'existence du fleuve et indiqué la porte qui y mène.

L'Espagnol De Soto avait traversé le bas Mississipi, un siècle avant lui, mais sans bénéfice pour la science, ou quoi que ce soit.

Nicolet, dira-t-on, n'a pas vogué sur le fleuve. Cela ne signifie rien. Il en a connu le pays ; il a déclaré que, du portage de la rivière aux Renards, il eût pu s'y rendre en trois jours, ce qui est exact. D'ailleurs, en matière de découverte, tout est dans le résultat,

De même que Soto n'a aucun titre à notre gratitude, parce que son entreprise n'a rien produit de bon, il faut regarder

comme le pionnier de la race blanche celui qui a créé des rapports définitifs avec les Sauvages de cette région et qui y a laissé des souvenirs dont les traces se retrouvaient partout vingt ans après sa mort.

Colomb n'a vu qu'un coin de l'Amérique, sans savoir qu'il trouvait un continent. Cartier ne s'est rendu qu'à Montréal. Ces hommes sont au premier rang parceque d'autres les ont suivis—et encore Cartier n'a guère eu de suite, puisque, soixante ans après lui, le Canada était tout aussi peu connu et fréquenté qu'avant le premier voyage.

Donnons à chacun sa part de gloire. Nicolet a pesé d'un aussi grand poids que Jolliet ou la Salle dans la balance de son temps. Si vous effacez les noms des héros secondaires et de ceux qui rivalisent avec vos hommes de prédilection, Français ou Canadiens, au moins n'allez pas méconnaître celui qui a frayé à tous le chemin du Mississipi.

Le caractère officiel de Jolliet n'est pas au-dessus de celui de Nicolet. La situation de notre pays en 1634 et 1673 fait seule la différence. Le dernier venu a eu l'éclat d'une plus large publicité; il s'adressait à la France de Colbert, au Canada de Frontenac, à une colonie réorganisée, forte et remplie de dispositions admirables.

Prenons garde que l'Histoire, " cette grande menteuse " ne dérobe à notre attention le mérite du dévancier.

BENJAMIN SULTE.

OCTAVE CRÉMAZIE EN EXIL

(*Suite*)

Dans la lettre qu'on va lire d'Octave Crémazie, encore plus que dans les précédentes, il y a des retours sur lui-même qui jettent du jour sur sa vie d'exil, et qui mettent à découvert les plaies toujours saignantes de cette âme brisée. On en trouvera des expressions non moins douloureuses dans la suite de sa correspondance.

IV

29 janvier 1867.

Cher monsieur,

Nous voici à la fin de janvier, et je n'ai pas encore tenu la promesse que je vous faisais dans ma lettre du 10 août. Depuis, j'ai eu le bonheur de lire les paroles sympathiques et bienveillantes que vous m'avez adressées dans le mois d'octobre. Je suis soumis depuis assez longtemps à un traitement médical qui a pour but de me débarrasser de ces douleurs de tête qui ne m'ont presque jamais quitté depuis quatre ans. C'est ce qui vous explique pourquoi j'ai tant tardé à répondre à vos lettres si bonnes et si amicales.

Aujourd'hui que ma tête est en assez bon état, je viens causer avec vous du *Foyer Canadien* et de la critique des *Trois Morts*.

Permettez-moi de vous dire que, dans mon opinion, le *Foyer Canadien* ne réalise pas les promesses de son début. La rédaction manque de variété. Vous avez publié des œuvres remarquables sans doute ; les travaux de l'abbé Ferland, le *Jean Rivard* de Lajoie, votre étude sur le Mouvement littéraire en Canada, votre biographie de Garneau peuvent figurer avec honneur dans les grandes revues européennes, mais on cherche vainement dans votre recueil les noms des jeunes écrivains qui faisaient partie du comité de

collaboration formé à la naissance du Foyer. Pourquoi toutes ces voix sont-elles muettes? Pourquoi Fréchette, Fiset, Lemay, Garneau n'écrivent-ils pas? De ces deux derniers, j'ai lu une pièce, peut-être deux, depuis bientôt quatre ans. Il ne m'a pas été donné d'admirer une seule fois dans le *Foyer* le génie poétique de Fréchette.

Je reçois ici les journaux de Québec et je vois dans leurs colonnes le sommaire des articles publiés par la *Revue Canadienne* de Montréal. Comment se fait-il donc que presque tous les jeunes littérateurs québecquois écrivent dans cette revue au lieu de donner leurs œuvres à votre recueil? Est-ce que, par hasard, leurs travaux seraient payés par les éditeurs de Montréal? J'en doute fort. La métropole commerciale du Canada n'a pas, jusqu'à ce jour, plus que la ville de Champlain, prodigué de sommes fortes pour enrichir les écrivains. Il y a dans ce fait quelque chose d'anormal que je ne puis m'expliquer.

Dès la naissance du *Foyer Canadien*, j'ai regretté de voir, comme dans les *Soirées Canadiennes*, chacun de ses numéros rempli par une seule œuvre. Avec ce système, le *Foyer* n'est plus une revue; c'est tout simplement une série d'ouvrages publiés par livraisons. Une œuvre quelle que belle qu'elle soit, ne plaît pas à tout le monde; il est donc évident que si, pendant cinq ou six mois, un abonné ne trouve dans le *Foyer* qu'une lecture sans attrait pour lui, il prendra bientôt votre recueil en dégoût et ne tardera pas à se désabonner. Si, au contraire, chaque livraison apporte au lecteur des articles variés, il trouvera nécessairement quelque cho e qui lui plaira et il demeurera un abonné fidèle. Je crois sincèrement que le plus vite le *Foyer* abandonnera la voie qu'il a suivie jusqu'à ce jour, le mieux ce sera pour ses intérêts.

Ne pouvant remplir toutes les pages du *Foyer* avec les produits indigènes, la direction de ce recueil fait très-bien d'emprunter quelques gerbes à l'abondante récolte de la vieille patrie. Ce que je ne comprends pas, pardonnez-moi ma franchise, c'est le choix que les directeurs ont fait du *Fratricide*. D'abord ce n'est pas une nouveauté, car, dans les premiers temps que j'étais libraire, il y a déjà vingt ans,

nous vendions ce livre. Puisque vous faites une part aux écrivains français, il me semble qu'il faudrait prendre le dessus du panier. Le vicomte Walsh peut avoir une place dans le milieu du panier, mais sur le dessus, jamais. J'ai un peu étudié les œuvres littéraires du 19e siècle, j'ai lu bien des critiques, et jamais, au grand jamais, je n'ai vu citer l'auteur du *Fratricide* comme un écrivain de premier ordre ; et s'il me fallait prouver qu'il est le premier parmi les seconds, je crois que je serais fort empêché.

Ecrivain catholique et légitimiste, le vicomte Walsh a été sous Louis-Philippe la coqueluche du faubourg Saint-Germain, mais n'a jamais fait un grand tapage dans le monde littéraire. Il a publié un voyage à Lochmaria qui l'a posé on ne peut mieux auprès des vieilles marquises qui ne juraient que par Henri V et la duchesse de Berry. Quelques années plus tard, son Tableau poétique des fêtes chrétiennes le faisait acclamer par la presse catholique comme le successeur de Châteaubriand. Cet engouement est passé depuis longtemps et de tout ce feu de paille, s'il reste une étincelle pour éclairer dans l'avenir le nom du noble vicomte, ce sera certainement le Tableau poétique des fêtes chrétiennes.

Qu'il y a loin de Walsh, écrivain excellent au point de vue moral et religieux, mais médiocre littérateur, à ces beaux génies catholiques qui se nomment Gerbet, Montalembert, Ozanam, Veuillot, Brizeux, etc. Ne croyez-vous pas que vos lecteurs apprécieraient quelques pages de la *Rome Chrétienne* de Gerbet, des *Moines d'Occident* de Montalembert, *Du Dante et de la Philosophie du XIIIe siècle* d'Ozanam, des *Libres-Penseurs* de Louis Veuillot ? Et ce charmant poète breton, Brizeux, ne trouverait-il pas aussi des admirateurs sur les bords du Saint-Laurent ?

Je ne cite que les écrivains catholiques, mais ne pourrait-on pas également faire un choix parmi les auteurs ou indifférents ou hostiles ? Puisque dans nos collèges on nous fait bien apprendre des passages de Voltaire, pourquoi ne donneriez-vous pas à vos abonnés ce qui peut se lire des maîtres tels que Hugo, Musset, Gautier, Sainte-Beuve, Guizot, Mérimée, etc. Ne vaut-il pas mieux faire sucer à vos lecteurs la moëlle des lions que celle des lièvres ?

Je crois que le goût littéraire s'épurerait bientôt en Canada si les esprits pouvaient s'abreuver ainsi à une source d'où couleraient sans cesse les plus belles œuvres du génie contemporain. Le roman quel que religieux qu'il soit, est toujours un genre secondaire ; on s'en sert comme du sucre pour couvrir les pilules lorsqu'on veut faire accepter certaines idées bonnes ou mauvaises. Si les idées, dans leur nudité, peuvent supporter les regards des honnêtes gens de goût, à quoi bon les charger d'oripeaux et de clinquant ? C'est le propre des grands génies de donner à leurs idées une telle clarté et un tel charme, qu'elles illuminent toute une époque sans avoir besoin d'endosser ces habits pailletés que savent confectionner les esprits médiocres de tous les temps. Ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux ne pas donner de roman à vos lecteurs (je parle de la partie française, car le roman vous sera nécessairement imposé par la littérature indigène) et les habituer à se nourrir d'idées sans mélange d'intrigues et de mise en scène ? Je puis me tromper, mais je suis convaincu que le plus vite on se débarrassera du roman même religieux, le mieux ce sera pour tout le monde. Mais je m'aperçois que je bavarde en l'air et que vous allez me répondre : c'est très-joli ce que vous me chantez là, mais pour faire ce choix dans les œuvres contemporaines il faudrait d'abord les acheter, ensuite il faudrait payer un rédacteur pour cueillir cette moisson ; or vous savez que nous avons à peine de quoi payer l'imprimeur. Ne me sciez donc pas le dos avec vos plans.

—Mettons que je n'aie rien dit et parlons d'autre chose.

Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions Iroquois ou Huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours, au point de vue littéraire, qu'une simple colonie ; et quand bien même le Canada deviendrait un pays indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions pas moins de simples colons

littéraires. Voyez la Belgique qui parle la même langue que nous. Est-ce qu'il y a une littérature belge ? Ne pouvant lutter avec la vieille France pour la beauté de la forme, le Canada aurait pu conquérir sa place au milieu des littératures du vieux monde, si, parmi ses enfants il s'était trouvé un écrivain capable d'initier avant Fénimore Cooper, l'Europe à la grandiose nature de nos forêts, aux exploits légendaires de nos trappeurs et de nos voyageurs. Aujourd'hui, quand bien même un talent aussi puissant que celui de l'auteur du *Dernier des Mohicans* se révélerait parmi nous, ses œuvres ne produiraient aucune sensation en Europe, car il aurait l'irréparable tort d'arriver le second, c'est-à-dire trop tard. Je le répète, si nous parlions Huron ou Iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde. Cette langue mâle et nerveuse, née dans les forêts de l'Amérique, aurait cette poésie du crû qui fait les délices de l'étranger. On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'Iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un volume écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal. Depuis vingt ans, on publie, chaque année, en France, des traductions de romans russes, scandinaves, roumains. Supposez ces mêmes livres écrits en français, ils ne trouveront pas cinquante lecteurs.

La traduction a cela de bon, c'est que si un ouvrage ne nous semble pas à la hauteur de sa réputation, on a toujours la consolation de se dire que ça doit être magnifique dans l'original.

Mais qu'importe après tout que les œuvres des auteurs canadiens soient destinées à ne pas franchir l'Atlantique. Ne sommes-nous pas un million de Français oubliés par la mère-patrie sur les bords du Saint-Laurent ? N'est-ce pas assez pour encourager tous ceux qui tiennent une plume que de savoir que ce petit peuple grandira et qu'il gardera toujours le nom et la mémoire de ceux qui l'auront aidé à conserver intact le plus précieux de tous les trésors : la langue de ses aïeux.

Quand le père de famille, après les fatigues de la journée, raconte à ses nombreux enfants les aventures et les accidents de sa longue vie, pourvu que ceux qui l'entourent s'amusent

et s'instruisent en écoutant ses récits, il ne s'inquiète pas si le riche propriétaire du manoir voisin connaîtra ou ne connaîtra pas les douces et naïves histoires qui font le charme de son foyer. Les enfants sont heureux de l'entendre, c'est tout ce qu'il demande.

Il en doit être ainsi de l'écrivain canadien. Renonçant sans regret aux beaux rêves d'une gloire retentissante, il doit se regarder comme amplement récompensé de ses travaux s'il peut instruire et charmer ses compatriotes, s'il peut contribuer à la conservation, sur la jeune terre d'Amérique, de la vieille nationalité française.

Maintenant, parlons un peu de M. Thibault et de sa critique de mes œuvres. Le jeune écrivain a certainement du talent, et je le félicite d'avoir su blâmer franchement ce qui lui a semblé mauvais dans mon petit bagage poétique. Dans une de mes lettres, je vous disais que ce qui manquait à notre jeune littérature, c'était une critique sérieuse. Grâce à M. Thibault, qui a su faire autrement et mieux que ses prédécesseurs, la critique canadienne sortira bientôt de la voie ridicule dans laquelle elle a marché jusqu'à ce jour. M. le professeur de l'Ecole Normale n'a que des éloges pour toutes les pièces qui ont précédé la *Promenade des Trois Morts.* Ses appréciations ne sont pas toutes conformes aux miennes, mais comme un père ne voit pas les défauts de ses enfants, je confesse humblement que le critique qui est tout à fait désintéressé dans la question doit être un meilleur juge que moi. Pour M. Thibault, comme pour beaucoup de mes compatriotes, le *Drapeau de Carillon* est un *magnifique poème historique.* Je crois vous l'avoir déjà dit : à mon avis c'est une pauvre affaire, comme valeur littéraire, que ce *Drapeau* qui a *volé sur toutes les lèvres* d'après mon bienveillant critique. Ce qui a fait la fortune de ce petit poème, c'est l'idée seule, car pour la forme elle ne vaut pas cher. Il faut bien le dire, dans notre pays on n'a pas le goût très-délicat en fait de poésie. Faites rimer un certain nombre de fois *gloire* avec *victoire*, *aïeux* avec *glorieux*, *France* avec *espérance ;* entremêlez ces rimes de quelques mots sonores comme notre *religion*, notre *patrie*, notre *langue*, nos *lois*, le *sang de nos pères ;* faites chauffer le tout à la flamme du patriotisme,

et servez chaud. Tout le monde dira que c'est magnifique. Pour moi, je crois que si je n'avais pas autre chose pour me recommander comme poète que ce malheureux *Drapeau de Carillon*, il y a longtemps que ma petite réputation serait morte et enterrée aux yeux des littérateurs sérieux. A la vogue du *magnifique poème historique*, comparez l'accueil si froid qui fut fait à la pièce intitulée *Les morts*. Elle parut, le 1er novembre 1856, dans le *Journal de Québec*. Pas une seule autre feuille n'en souffla mot, et pourtant c'est bien ce que j'ai fait de moins mal. L'année suivante, Chauveau reproduisit cette pièce dans le *Journal de l'Instruction Publique*, et deux ou trois journaux en parlèrent dans ce style de réclame qui sert à faire l'éloge d'un pantalon nouveau tout aussi bien que d'un poème inédit.

M. Thibault me reproche dans la *Fiancée du marin* de n'avoir pas donné plus de vigueur d'âme à mes héroïnes et de ne pas leur faire supporter plus chrétiennement leur malheur. Si la mère et la jeune fille trouvaient dans la religion une consolation à leur désespoir, ce serait plus moral, sans doute, mais où serait le drame ? Cette légende n'en serait plus une, ce ne serait plus que le récit d'un accident comme il en arrive dans toutes les familles. On ne fait pas de poèmes, encore bien moins de légendes, avec les faits journaliers de la vie. D'ailleurs, la mère tombe à l'eau par accident et la fiancée ne se précipite dans les flots que lorsque son âme a déjà sombré dans la folie. Où donc la morale est-elle méconnue dans tout ce petit poème ? La morale est une grande chose, mais il ne faut pas essayer de la mettre là où elle n'a que faire. M. Thibault doit bien savoir que lorsque la folie s'empare d'un cerveau malade, cette pauvre morale n'a plus qu'à faire son paquet.

Si le critique du *Courrier du Canada* est tout miel pour mes premières œuvres, ce n'est que pour mieux tomber à bras raccourcis sur mes pauvres *Trois Morts* qui n'en peuvent mais.

Les Dieux littéraires de M. Thibault ne sont pas les miens ; cramponné à la littérature classique, il rejette loin de lui cette malheureuse école romantique, et c'est à peine s'il daigne reconnaître qu'elle a produit quelques œuvres

remarquables. Pour moi, tout en admirant les immortels chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, j'aime de toutes mes forces cette école romantique qui a fait éprouver à mon âme les jouissances les plus douces et les plus pures qu'elle ait jamais senties. Et encore aujourd'hui lorsque la mélancolie enveloppe mon âme comme un manteau de plomb, la lecture d'une méditation de Lamartine ou d'une nuit d'Alfred de Musset me donne plus de calme et de sérénité que je ne saurais en trouver dans toutes les tragédies de Corneille et de Racine. Lamartine et de Musset sont des hommes de mon temps. Leurs illusions, leurs rêves, leurs aspirations, leurs regrets trouvent un écho sonore dans mon âme, parce que moi, chétif, à une distance énorme de ces grands génies, j'ai caressé les mêmes illusions, je me suis bercé dans les mêmes rêves et j'ai ouvert mon cœur aux mêmes aspirations pour adoucir l'amertume de mêmes regrets. Quel lien peut-il y avoir entre moi et les héros des tragédies? En quoi la destinée de ces rois, de ces reines peut-elle m'intéresser ? Le style du poète est splendide, il flatte mon oreille et enchante mon esprit, mais les idées de ces hommes d'un autre temps ne disent rien ni à mon âme, ni à mon cœur.

Le romantisme n'est après tout que le fils légitime des classiques; seulement les idées et les mœurs n'étant plus au 19e siècle ce qu'elles étaient au 17e, l'école romantique a dû nécessairement adopter une forme plus en harmonie avec les aspirations modernes, et les éléments de cette forme nouvelle, c'est au 16e siècle qu'elle est allée les demander. Le classique, si je puis m'exprimer ainsi, c'est le grand père que l'on vénère, parce qu'il est le *père de votre père*, mais qui ne peut prétendre à cette tendresse profonde que l'on réserve pour celui qui aida notre mère à guider nos premiers pas dans le chemin de la vie.

M. Thibault préfère son grand père, j'aime mieux mon père.

Des Dieux que nous servons telle est la différence.

Je n'ai nullement le désir de faire l'éloge du romantisme, et ce n'est pas à vous, l'auteur des Légendes canadiennes, de ces poétiques récits qui portent si profondément creusée l'em-

preinte de l'école contemporaine. qu'il est nécessaire de présenter une défense de cette formule de l'art au 19e siècle.

Le romantisme n'aurait-il d'autre mérite que de nous avoir délivrés de la mythologie et de la tragédie, que nous lui devrions encore lui élever des autels. A propos de mythologie, j'ai vu, il y a deux ans, dans les journaux canadiens une longue discussion au sujet des auteurs païens ; j'ai toujours été de l'opinion de l'abbé Gaume ; on nous fait ingurgiter beaucoup trop d'auteurs païens quand nous sommes au collège. Pourquoi n'enseigne-t-on que la mythologie grecque ? Les dieux scandinaves, la redoutable trinité sévienne, sont, il me semble, bien plus poétiques et surtout bien moins immoraux que cet Olympe tout peuplé de bandits et de gourgandines. Dans l'histoire des dieux scandinaves, on reconnaît les plus nobles instincts de l'humanité divinisés par la reconnaissance d'un peuple, tandis que sous ce ciel tant vanté de la Grèce, on a élevé beaucoup plus d'autels aux vices qu'aux vertus. Cette mythologie grecque, ces auteurs païens qui déifient souvent des hommes qui méritent tout bonnement la corde ne peuvent à mon sens inspirer aux élèves que des idées fausses et des curiosités malsaines. Est-ce que les chefs-d'œuvre des pères de l'Eglise ne peuvent pas partager avec les auteurs païens le temps que l'on consacre à l'étude du grec et du latin et corriger l'influence pernicieuse que peuvent avoir les écrivans de l'antiquité ? Je sais bien que saint Basile et saint Jean Chrysostôme, que saint Augustin et saint Bernard ne peuvent, sous le rapport littéraire, lutter avec les génies du siècle de Périclès, ni avec ceux du siècle d'Auguste ; mais ne vaudrait-il pas mieux être moins fort en grec et en latin, deux langues qui ne sont en définitive que des objets de luxe pour les quatre cinquièmes des élèves et recevoir dès l'enfance des idées saines et fortes, en rapport avec l'état social actuel qui, malgré ses cris et ses blasphèmes, est fondé sur les grands principes chrétiens et ne vit que par eux. J'ai été heureux de voir cette discussion s'élever en Canada. Car j'ai toujours pensé dans mon petit jugement qu'il était bien ridicule de tant nous bourrer d'idées païennes qui prennent les prémices de notre jeune imagination et nous laissent

bien froid devant les grandeurs splendides mais austères de la vérité chrétienne.

J'oubliais—Regrettez-vous la tragédie ? pas moi.

Mais revenons à nos moutons.

Le genre fantaisiste, dit M. Thibault, est un genre radicalement mauvais. Je crois que mon critique est dans l'erreur. La fantaisie n'est pas un genre dans le sens ordinaire du mot. Est-ce que la *Causerie* dans un journal est un genre spécial de littérature ? Quand on écrit en tête de sa prose : *Causerie*, cela veut dire tout simplement qu'on parlera *de omnibus rebus et quibusdam aliis*, comme feu Pic de la Mirandole, qu'on racontera des anecdotes, des âneries, sans prendre la peine de les lier les unes aux autres par des transitions. Il en est de même de la fantaisie, c'est un prétexte pour remuer des idées, sans avoir les bras liés par les règles ordinaires de la poétique. C'est justement parce que la fantaisie n'est pas et ne saurait être un *genre* qu'elle s'appelle la fantaisie, car du moment qu'elle serait soumise à des règles comme les autres parties du royaume littéraire, elle ne serait plus la fantaisie, c'est-à-dire la liberté pleine et entière dans le fond et dans la forme. Qu'est-ce que le Faust de Goëthe, ce drame impossible, sinon une formidable, une titanesque fantaisie, où se heurtent dans un monde énorme, les idées les plus étranges et les plus magnifiques ?

Il y a une autre espèce de fantaisie qui consiste à donner une forme à des êtres dont l'existence est certaine, mais dont la manière d'être nous est inconnue. Les anges et les démons existent, quelle est leur forme ? C'est à cette espèce de fantaisie qu'appartient la première partie de mon poème des *Trois Morts*. Les morts dans leurs tombeaux souffrent-ils physiquement ? Leur chair frémit-elle de douleur à la morsure du ver, ce roi des effarements funèbres ? Je l'ignore, et je serais bien en peine s'il me fallait prouver l'affirmative ; mais je défie M. Thibault de me donner les preuves que le cadavre ne souffre plus. C'est là un de ces mystères redoutables dont Dieu a gardé le secret pour lui seul. Cette idée de la souffrance possible du cadavre m'est venue il y a plusieurs années : voici comment. J'entrai un jour dans le cimetière des Picotés à l'époque où l'on transportait dans la

nécropole du chemin Saint-Louis les ossements du Campo Santo de la rue Couillard. En voyant ces ossements rongés, ces lambeaux de chair qui s'obstinaient à demeurer attachés à des os moins vieux que les autres, je me demandai si l'âme partie pour l'enfer ou le purgatoire ne souffrait pas encore dans cette prison charnelle dont la mort lui avait ouvert les portes; si comme le soldat qui sent toujours des douleurs dans la jambe emportée par un boulet sur le champ de bataille, l'âme dans le séjour mystérieux de l'expiation, n'était pas atteinte par les frémissements douloureux que doit causer à la chair cette décomposition du tombeau, juste punition des crimes commis par le corps avec le consentement de l'âme.

Cette pensée, qui me trottait souvent dans la tête, a donné naissance à la *Promenade des Trois Morts*.

Je puis avoir mal rendu cette idée, mais c'est elle que l'on doit chercher dans cette fantaisie qui fait jeter les hauts cris à M. Thibaut. La suite du poème, si jamais je la publie, lui montrera que du moment que l'expiation est finie, la souffrance du cadavre cesse en même temps, et que les vers ne peuvent plus toucher à ces restes sanctifiés par l'âme qui vient d'être admise à jouir de la présence de Dieu.

Le réalisme pas plus que la fantaisie, ne trouve grâce aux yeux de mon critique. La nouvelle école, dit-il, a une prédilection pour tout ce qui est laid et difforme : M. Thibault se trompe. L'école romantique ne préfère pas le laid au beau, mais elle accepte la nature telle qu'elle est, elle croit qu'elle peut bien contempler, quelquefois même chanter, ce que Dieu a bien pris la peine de créer. Si je puis m'exprimer ainsi, elle a démocratisé la poésie et lui a permis de ne plus célébrer seulement l'amour, les jeux, les ris, le ruisseau murmurant, mais encore d'accorder sa lyre pour chanter ce qu'on est convenu d'appeler le *laid* qui n'est souvent qu'une autre forme du beau dans l'harmonie universelle de la création. Je ne dis pas comme Victor Hugo que le *beau, c'est le laid*, mais je crois qu'il n'y a que le mal qui soit laid d'une manière absolue. La prairie émaillée de fleurs est belle, mais le rocher frappé par la foudre, pour être beau d'une autre manière, l'est-il moins ?

Toute cette guerre que l'on fait au réalisme est absurde. Qu'est-ce donc que ce monstre qui fait bondir tant de braves gens ? C'est le 89 de la littérature qui devait nécessairement suivre le 89 de la politique ; ce sont toutes les idées, toutes les choses foulées aux pieds, sans raison, par les privilégiés de l'école classique qui viennent revendiquer leur place au soleil littéraire ; et soyez sûr qu'elles sauront se la faire tout aussi bien que les serfs et les prolétaires ont su faire la leur dans la société politique.

Le réalisme, la fantaisie, est-ce qu'ils n'ont pas pour chefs Shakespeare, le Dante, Byron, Goethe.

Ezéchiel, le plus poétique, à mon avis, de tous les prophètes, n'est-il pas tantôt un magnifique, un divin fantaisiste et tantôt un sombre et farouche réaliste ?

La fantaisie, elle est partout. Le monde intellectuel et moral nous fournit à chaque instant matière à fantaisie, ou si vous l'aimez mieux, à hypothèse, car tout ce tapage n'est qu'une querelle de mots. La foi et la raison nous apprennent l'existence d'un lieu de punition éternelle pour les méchants et d'un séjour de délices sans fin pour les élus. Mais sous quelle forme de souffrance le damné doit-il expier ses crimes ? Comment se manifestent la bonté et la grandeur de Dieu dans la récompense de ses serviteurs ? Nous en savons bien peu de choses, et la description qu'on nous en fait, qu'est-elle, sinon une sainte, une austère fantaisie ?

Pourquoi rechercher l'horrible, dit M. Thibault ? Pourquoi s'écarter du vrai et du beau ?

—Je pourrais bien demander au professeur de l'Ecole normale, qu'est-ce que le vrai, qu'est-ce que le beau en littérature ? Je sais bien qu'il me répondrait de suite par le récit de Théramène ou par les imprécations de Camille. C'est magnifique, sans doute, mais il y a une foule de choses qui sont tout aussi belles, mais d'une autre manière ; et ce qu'il appelle horrible n'est souvent qu'une des formes, non pas du beau isolé, mais du beau universel ; tout cela dépend du point de vue. Et, après tout, quand ce serait aussi horrible que vous voulez bien le dire, pourquoi ne pas regarder en face ces fantômes qui vous semblent si monstrueux ? Pour ma part, je crois qu'il est plus sain pour l'intelligence de se lancer

ainsi à la recherche de l'inconnu, à travers ces fantaisies, horribles si vous le voulez, mais qui ont cependant un côté grandiose, que d'énerver son âme dans ces éternelles répétitions de sentiments et d'idées à l'eau de rose, qui ont traîné dans la chaire de tous les professeurs de rhétorique.

S'il fallait supposer, ajoute mon jeune critique, que le corps souffrira encore des morsures du ver, que deviendrait l'existence, grand Dieu !

—Pourquoi pas ? croyez-vous donc que les tourments que Dieu infligera aux coupables ne seront pas plus terribles que les morsures de ce malheureux ver ? Pour moi, je me suis toujours formé de l'enfer et du purgatoire une idée beaucoup plus formidable que M. Thibault, et je croirai en être quitte à bon marché si le bon Dieu, pour me faire expier mes péchés, ne me fait souffrir d'autres tourments que la morsure du ver. Pour le moment, je ne vois pas du tout en quoi la perspective de souffrir dans mon corps en même temps que je souffrirai dans mon âme, peut me rendre l'existence insupportable. Ce que je sais, c'est que je dois souffrir, parce que j'ai offensé le Seigneur ; mais quelle que soit la forme de cette souffrance, je suis certain que Dieu proportionnera mes forces à l'intensité de la douleur et à la longueur de l'expiation.

Sommes-nous à ce point devenus sybarites que nos esprits ne puissent plus concevoir que des idées anacréontiques, que nos regards ne puissent plus s'arrêter que sur des tableaux riants comme ceux de l'antique Arcadie ? M. Thibault ne sait pas trop quel charme la *douce fiancée* pourrait trouver à contempler dans son bouquet nuptial le cœur de sa sœur trépassée. Ni moi non plus ; mais ce que je sais, c'est que la matière ne s'anéantit pas, mais qu'elle se transforme, et que nous sommes tous, êtres et choses, imprégnés de la poussière humaine tout aussi bien que de la poussière terrestre.

Mais il est inutile de prolonger cette discussion. M. Thibault est attaché d'une manière trop absolue à l'école classique pour que je songe à le convertir.

L'éclectisme, absurde en religion et en philosophie, m'a toujours paru nécessaire en littérature. Vouloir ne regarder que par l'œil classique, c'est rétrécir volontairement l'hori-

zon de la pensée. Au siècle où nous vivons, nous devons marcher en avant, en suivant, tant qu'elles ne sont pas contraires à la religion et à la morale, les aspirations de notre temps. Quand on ne marche pas, on recule, puisque ceux qui sont derrière nous vont en avant. A cette époque tourmentée d'une activité fiévreuse qui nous entraîne malgré nous, il me semble que nous devons dire comme chrétiens, *Sursum Corda !* Et comme membres d'une société en travail d'un monde nouveau, nous devons ajouter, en politique comme en littérature : *go a head !*

Je ne connais pas M. Thibault. Je ne me rappelle même pas l'avoir jamais vu. Si par hasard vous le rencontrez, veuillez le remercier pour moi de tout le bien qu'il a dit de mes œuvres. Nous n'avons pas les mêmes opinions, mais si j'ai le droit d'admirer l'école actuelle, il est également dans son droit en la blâmant, voire même en la détestant. *De gustibus non est disputandum.*

Pour ce poême des *Trois Morts*, voici le plan de la deuxième et de la troisième partie. Les trois amis vont frapper, le père à la porte de son fils, l'époux à celle de sa femme, le fils à celle de sa mère. Le malheureux père ne trouve chez son fils que l'orgie et le blasphème. Pour l'épouse, elle est occupée à *flirter* avec les soupirants à sa main et le pauvre mari se retire tristement en se disant à lui-même :

Oui, les absents ont tort.... et les morts sont absents.

Seul, le fils trouve sa mère agenouillée pleurant toujours son enfant et priant Dieu pour lui. Un ange recueille à la fois ses prières pour les porter au ciel et ses larmes qui se changent en fleurs et dont il ira parfumer la tombe du fils bien aimé. Ces trois épisodes occupent toute la seconde partie. Dans la troisième, le lecteur se trouve dans l'église, le jour de la Toussaint, à l'heure où l'on récite l'office des morts. Le père et l'époux viennent demander à la mère universelle, l'Eglise, ce souvenir et ces prières qu'ils n'ont pu trouver à leurs foyers profanés par des affections nouvelles. Le fils les accompagne, mais son regard n'est pas morne comme celui de ses compagnons ; on sent que les prières de sa mère ont déjà produit leur effet. La scène

s'agrandit, le ciel et l'enfer se dévoilent aux regards des morts. Les chœurs des élus alternent avec les chants des damnés. Les habitants du ciel qui ont été sauvés par les conseils de ces morts qui souffrent encore dans le purgatoire, demandent à Dieu de les admettre dans le Paradis, tandis que les damnés, pour qui ces mêmes morts ont été une cause de scandale, demandent comme une justice que ceux qui les ont perdus partagent encore leurs tourments. Ici je crois être dans le vrai, car il faut être bien pur pour n'avoir jamais contribué à la chute de son prochain et il faut être bien abandonné du ciel pour n'avoir jamais par ses conseils ou ses exemples, empêché son frère de commettre une faute, peut-être un crime. Le duo des élus et des damnés est assez difficile à faire. Le chant des maudits éternels va assez bien, mais celui des élus rencontre plus d'obstacles dans son exécution. L'homme, *rempli de beaucoup de misères*, comprend facilement les accents de la douleur et du désespoir. Mais le bonheur lui est une chose tellement étrangère qu'il ne sait plus que balbutier, quand il veut entonner un hymne d'allégresse ; cependant j'espère réussir. Pendant que les morts sont dans le temple, une autre scène se passe au au cimetière. Les vers privés de leur pâture s'inquiètent. Ils montent sur la croix qui domine le chant du repos et regardent si leurs victimes ne reviennent pas. Un vieux ver, qui a déjà dévoré bien des cadavres, leur dit de ne pas se faire d'illusions, que tous les corps dont les âmes pardonnées monteront ce soir au ciel deviendront pour eux des objets sacrés qu'il ne leur sera plus permis de toucher. Il y a là un chant des vers qui devra joliment bien horripiler M. Thibault. Revenons à l'église. La miséricorde divine touchée par les prières des bienheureux et par celles des vivants qui sont purs devant le Seigneur, abrège les souffrances du purgatoire, et, s'élançant sur l'un des caps du ciel, un archange entonne le *Te Deum* du pardon.

Voilà en peu de mots, mon poème dans toute sa naïveté. Ce n'est pas merveilleux, mais tel qu'il est je crois qu'il est bien à moi et que je puis dire comme de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Plusieurs le trouveront absurde, mais quand j'écris c'est pour exprimer mes idées et non pas celles des autres.

Quand finirai-je ce poème ? Je n'en sais rien, je suis un peu maintenant comme Gérard de Nerval. Le rêve, prend dans ma vie une part de plus en plus large ; vous le savez, les poèmes les plus beaux sont ceux que l'on rêve mais qu'on n'écrit pas. Il me faudrait aussi corriger la première partie qui renferme de trop nombreuses négligences. Dans votre dernière lettre, vous voulez bien me dire que tout un peuple est suspendu à mes lèvres. Permettez-moi de n'en rien croire. Mes compatriotes m'ont oublié depuis longtemps. Du reste dans la position qui m'est faite, l'oubli est peut-être la chose qui me convient le mieux. Si je termine les *Trois Morts*, ce ne sera pas pour le public dont je me soucie comme du grand Turc, mais pour vous qui m'avez gardé votre amitié, et pour les quelques personnes qui ont bien voulu conserver de moi un souvenir *littéraire*.

La poésie coule par toutes vos blessures, me dites-vous encore. De tout ce que j'avais, il ne me reste que la douleur : je la garde pour moi. Je ne veux pas me servir de mes souffrances comme d'un moyen d'attirer sur moi l'attention et la pitié, car j'ai toujours pensé que c'était chose honteuse que de se tailler dans ses malheurs un manteau d'histrion. Dans mes œuvres, je n'ai jamais parlé de moi, de mes tristesses ou de mes joies, et c'est peut-être à cette impersonnalité que je dois les quelques succès que j'ai obtenus. Aujourd'hui que je marche dans la vie entre l'isolement et le regret, au lieu d'étaler les blessures de mon âme, j'aime mieux essayer de me les cacher à moi-même en étendant sur elles le voile des souvenirs heureux.

Quand le gladiateur gaulois tombait mortellement blessé au milieu du Colysée, il ne cherchait pas comme l'athlète grec à se draper dans son agonie et à mériter par l'élégance de ses dernières convulsions, les applaudissements des jeunes patriciens et des affranchis. Sans s'inquiéter, sans même regarder la foule cruelle qui battait des mains, il tâchait de retenir la vie qui s'échappait avec son sang, et descendant au fond de son cœur, il allait retrouver et dire un dernier adieu

au ciel de sa patrie, aux affections de ses premières années, à sa vieille mère qui devait mourir sans revoir son enfant.

Tout à vous,

O. CRÉMAZIE.

P. S. J'aurais encore bien des choses à vous dire, mais je suis fatigué. D'ailleurs ce galimatias est déjà bien trop long pour vous qui êtes obligé de le déchiffrer.

O. C.

Le plan du poème des *Trois Morts* que Crémazie a esquissé à grands traits à la fin de cette lettre est tout ce qui reste de cette Fantaisie qu'il choyait comme l'œuvre capitale de sa vie. Quoique l'idée et l'exécution de ce poème appartiennent bien à son auteur, il a cependant le tort d'être venu après la *Comédie de la Mort* de Théophile Gautier. C'est précisément le défaut que signale Crémazie à propos de nos romans historiques qui auront toujours l'air de pastiches plus ou moins réussis de Fénimore Cooper. Pour me servir de l'expression de Crémazie lui-même, son poème d'outre-tombe a l'irréparable tort d'arriver le second, c'est-à-dire trop tard.

L'ABBÉ H. R. GASGRAIN.

(*A continuer*).

ERRATA.

Dans le premier article, page 330, ligne 31, au lieu de *changé de vie*, lisez *chance de vie*.

Page 336, ligne 21, au lieu de *tant aimée. Cette lecture*, lisez *tant aimée, cette lecture*.

Page 334, ligne 2, au lieu de : *j'ai toujours un plan*, lisez *j'ai tout un plan*.

Page 339, ligne 13, après *les affections brisées*, ajoutez *Pourquoi Fréchette n'écrit-il plus ?*

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie?

LACORDAIRE.

(*Mina Darville à son frère*).

A quoi sert-il de chasser aux chimères, ou plutôt pourquoi n'en pas faire des réalités? Va trouver M. de Montbrun et —puisqu'il faut te suggérer les paroles—dis-lui: Je l'aime, ayez pitié de moi. Ce n'est pas plus difficile que cela. Mais maîtrise tes nerfs et ne va pas t'évanouir à ses pieds. Il aime les tempéraments bien équilibrés. Je le sais par cœur et ce qu'il va se demander ce n'est pas absolument si tu es amoureux au degré extatique, si tu auras de grands succès, mais si tu es de force à marcher, coûte que coûte, dans le sentier du devoir. Compte qu'il tirera ton horoscope d'après ton passé. Il n'est pas de ceux qui jugent que tout ira droit parce que tout a été de travers.

Tu dis que je le connais mieux que toi. Ce doit être, car je l'ai beaucoup observé. J'avoue que je le mettrais sans crainte à n'importe quelle épreuve et pourtant, *c'est une chose terrible d'éprouver un homme.* Remarque que ce n'est pas une femme qui a dit cela. Les femmes,—pauvres bonnes âmes—au lieu de médirede leurs oppresseurs, se taisent et travaillent à leur découvrir quelque qualité, ce qui n'est pas toujours facile.

Quant à M. de Montbrun, on voit du premier coup d'œil qu'il est parfaitement séduisant, et c'est bien quelque chose; mais il a des idées à lui. Ainsi je sais qu'à l'approche de son mariage quelqu'un s'étant risqué à lui faire des représentations sur son choix peu avantageux selon le monde, il répondit, sans s'émouvoir du tout, que sa future avait les deux ailes dont parle l'Imitation: la simplicité et la pureté; et que cela lui suffisait parfaitement. On se souvient encore de cet étrange propos. Tu sais qu'il se lassa vite d'être

militaire pour la montre et se fit cultivateur. Il a prouvé qu'il n'entendait pas non plus l'être seulement de nom. Angéline m'a raconté que le jour de ses noces son père alla à son travail. Oui, mon cher, c'est écrit dans quelques pages intimes que Mme de Montbrun a laissées;—dans la matinée il s'en fut à ses champs.

C'était le temps des moissons et M. de Montbrun était dans sa première ferveur d'agriculture. Pourtant, si tu veux réfléchir qu'il était riche, qu'il avait vingt-trois ans et qu'il était amoureux de sa femme, tu trouveras la chose surprenante. Ce qui ne l'est guère moins, c'est la conduite de Mme de Montbrun. Jamais elle n'avait entendu dire qu'un marié se fut conduit de la sorte; mais après y avoir songé, elle se dit qu'il est permis de ne pas agir en tout comme les autres, que l'amour du travail, même poussé à l'excès, est une garantie précieuse, et que s'il y avait quelqu'un plus obligé qu'un autre de travailler, c'était bien son mari robuste comme un chêne. Tout cela est écrit. D'ailleurs, pensa-t-elle, un travailleur n'a jamais de *migraines* ni de *diables bleus*. (Mme de Montbrun avait un grand mépris pour les malheureux atteints de l'une ou l'autre de ces infirmités, et probablement qu'elle eût trouvé fort à redire sur un gendre qui s'*égare dans un paradis de rêveries*.)

Quoiqu'il en soit, prenant son rôle de fermière au sérieux, elle alla à sa cuisine, où à défaut du brouet noir dont la recette s'est malheureusement perdue, elle fit une soupe pour son seigneur et maître, qu'elle n'était pas éloignée de prendre pour un spartiate ressuscité, et la soupe faite elle trouva plaisant d'aller la lui porter. Or, un des employés de son mari la vit venir, et comme il avait une belle voix, et l'esprit d'à propos il entonna allègrement:

Tous les chemins devraient fleurir,
Devraient fleurir, devraient germer
Où belle épousée va passer.

M. de Montbrun entendit et comme Cincinnatus à la voix de l'envoyé de Rome il laissa son travail. Son chapeau de paille à la main, il marcha au devant de sa femme, reçut la soupe sans sourciller, et remercia gravement sa ménagère qu'il conduisit à l'ombre. Là, s'asseyant sur l'herbe ils

mangèrent la soupe ensemble, et Mme de Montbrun assurait qu'on ne fait pas deux fois dans sa vie un pareil repas.

Ceci se passait il y a vingt ans, mais alors comme aujourd'hui il y avait une foule d'âmes charitables toujours prêtes à s'occuper de leur prochain. L'histoire des noces fit du bruit, on en fit cent railleries, ce qui amusa les auteurs du scandale, qui, un peu plus tard, se réhabilitèrent jusqu'à un certain point en allant voir la chute de Niagara.

Cette entrée en ménage plaît à Angéline et cela devrait te faire songer. L'imitation servile n'est pas mon fait, mais nous aviserons. Il y a dans le fond de ton armoire un infolio qui bien sûr te donnerait l'air grave le jour de tes noces. Comme tu sais, six ans après celles de M. de Montbrun, on aurait pu chanter :

Tous les chemins devraient gémir,
Devraient gémir, devraient pleurer
Où belle morte va passer.

Mon cher Maurice, crois-moi, ne tarde pas. Je tremble toujours que tu ne fasses quelque sortie auprès d'Angéline. Et la manière d'agir de M. de Montbrun prouve qu'il ne veut pas qu'on dise les doux riens à sa fille, où la divine parole si tu l'aimes mieux. Tu es le seul qu'il admette dans son intimité et cette marque d'estime t'oblige. D'ailleurs, abuser de sa confiance, ce *serait plus qu'une faute, ce serait une maladresse.*

(*Maurice Darville à sa sœur.*

Tu as mille fois raison. Il faut risquer la terrible demande, mais je crois qu'il fait exprès pour me décontenancer.

Ce matin, décidé d'en finir, j'allai l'attendre dans son cabinet de travail, où il a l'habitude de se rendre de bonne heure. J'aime cet appartement où Angeline a passé tant d'heures de sa vie, et si j'avais la table sur laquelle Cicéron a écrit ses plus beaux plaidoyers, je la donnerais pour le petit pupitre où elle faisait ses devoirs.

L'autre soir, je lui demandais si enfant elle aimait l'étude. —Pas toujours, répondit-elle, et regardant son père avec cette adorable coquetterie qu'elle n'a qu'avec lui : Mais je le craignais tant !

Mina, je me demande comment j'arrive à me conduire à à peu près sensément. Au fond, je n'en sais rien du tout. Pour revenir à mon récit, sur le mur, en face de la table de travail de M. de Montbrun, il y a un petit portrait de sa femme, et un peu au-dessous, suspendue aussi par un ruban noir, une photographie de notre pauvre père en capot d'écolier. C'est surtout sa figure fatiguée et malade que je me rappelle, et pour moi ce jeune et souriant visage ne lui ressemble guère. Tu ne l'as pas oublié, Mina. Je me souvient que souvent il t'appelait à son lit et demandait si sa mignonne se rappellerait son père. J'étais à considérer son portrait quand M. de Montbrun entra. Nous parlâmes du passé, de leur temps de collège. Jamais je ne l'avais vu si cordial, si affectueux. Je crus le moment bien choisi et lui dis assez maladroitement, j'en ai peur : Il me semble que vous devez regretter de ne pas avoir de fils.

Il me regarda. Si tu avais vu la fine malice dans ses beaux yeux.

— D'où vous vient ce souci, mon cher, répondit-il ? et ensuite avec un grand sérieux : Est-ce que ma fille ne vous paraîtrait pas tout ce que je puis souhaiter ?

Pour qui aime les railleurs, il était à peindre dans ce moment. Je fis appel à mon courage, et j'allais parler bien clairement quand Angéline parut à la fenêtre où nous étions assis. Elle mit l'une de ses belles mains sur les yeux de son père, et de l'autre me passa sous le nez une touffe de lilas tout humide de rosée.

—*Shocking*, dit M. de Montbrun. Vois comme Maurice rougit pour moi de tes manières de campagnarde.

— Mais dit Angeline, avec l'admirable tranquillité que tu connais, Monsieur rougit peut-être pour son compte. Savez-vous ce qu'éprouve un poète qu'on arrose des pleurs de la nuit ?

— Ma fille, reprit-il, on ne doit jamais parler légèrement de ceux qui font des vers.

Rien n'abat un homme ému comme une plaisanterie. Je me sentis éteint pour la journée. Mais la regardais, et c'est une jouissance à laquelle mes yeux ne savent pas s'habituer. Si tu l'avais vue, comme elle était appuyée sur la fenêtre ! Oui,

c'est bien la fée de la jeunesse ! Oui, elle a tout l'éclat, toute la fraicheur, tout le charme, tout le rayonnement du matin ! Non, il n'aura pas le cœur de me désespérer ! Cette situation n'est pas tenable, et puisque je ne sais pas parler, je vais écrire.

M. de Montbrun m'a longuement parlé de toi. Il trouve que tu as trop de liberté et pas assez de devoirs. Il m'a demandé combien tu comptais d'amoureux de ce temps-ci, mais je n'ai pu dire au juste. Suivant lui l'atmosphère d'adulation où tu vis ne t'est pas bonne. Suivant lui encore, tu as l'humeur coquette, et il vaudrait mieux pour toi entrer dans le sérieux de la vie.

Je te répète tout bien exactement. Quoiqu'on parle de ma voix en bons termes, je n'oserais en dire autant d'une fois. Réprimander les jeunes filles est un art difficile. Pour s'en tirer à son honneur, il faut avoir la taille de François Ier et ce charme de manières que tu appelles du *montbrunage*.

Ma chère Mina, que je suis bien ici ! j'aime cette maison isolée et riante qui regarde la mer à travers ses beaux arbres et sourit à son jardin par dessus une rangée d'arbustes charmants. Elle est blanche, ce qui ne se voit guère, car des plantes grimpantes courent partout sur les murs et sautent hardiment sur le toit. Angéline dit : Le printemps est bien heureux de m'avoir. J'ai si bien fait que tout est vert.

Mina, qu'elle est ravissante ! J'ai honte d'être si troublé : cette maison charmante semble faite pour abriter la paix. Que deviendrais-je, mon Dieu, s'il allait refuser ? Mais j'espère.

(*Mina Darville à son frère.*

Moi aussi j'espère. Mais écrire au lieu de parler c'est lâcheté pure. Mon cher, tu es un poltron. Si Angéline le savait ! elle qui aime tant le courage ! Oui, elle aime le courage—comme toutes les femmes d'ailleurs—et il y a longtemps que nous avons décidé que c'était une grande condescendance d'agréer les hommages, de ceux qui n'ont jamais respiré l'odeur de la poudre et du sang. Pour moi, j'ai toujours regretté de n'être pas né dans les premiers temps de la colonie, alors que chaque canadien était un

héros. N'en doute pas, c'était le beau temps des canadiennes. Il est vrai qu'elles apprenaient parfois que leurs amis avaient été scalpés, mais n'importe ; ceux d'alors valaient la peine d'être pleurés. Là-dessus, Angéline partage tous mes sentiments et voudrait avoir vécu du temps de son cousin de Lévis (1).

Tu devrais mettre la jalousie de côté, et lui parler souvent de ce vaillant. Elle aime le souvenir de ces jours,

"Où la voix de Lévis retentissait sonore."

et s'indigne contre les anglais qui n'ont pas rougi de lui refuser les honneurs de la guerre. Son père l'écoute d'un air charmé. Mon cher, nous avons une belle chance de n'avoir pas vécu, il y a quelque cent ans. Le vainqueur de Sainte-Foye eut fait la conquête du père et de lafille, et notre machiavélisme aurait échoué. Quant au chevaleresque Lévis, personne ne m'en a rien dit, mais j'incline à croire qu'il chantait comme le beau Dunois : *Amour à la plus belle.*

Ainsi on voudrait me voir entrer dans le sérieux de la vie. Il mes emble que *flirter* avec un *Right Reverend* c'est quelque chose d'assez grave.

Au fond, je ne suis pas plus frivole que n'importe quel vieux politique, et je suis à peu près aussi enthousiasmée de mes contemporains. Quant à avoir l'humeur coquette, c'est calomnie pure.

Puis-je empêcher les gens de me trouver aimable.
Et lorsque pour me voir, ils font de doux efforts,
Dois-je prendre un bâton pour les mettre dehors ?

M. de Montbrun me rendra raison de ses propos, et pourrait bien venir me faire ses remarques lui-même. Suis-je donc si imposante ou si désagréable ?

Mon cher Maurice, tu ne saurais croire comme j'ai hâte d'entendre ta belle voix dans la maison. Depuis que tu es amoureux, tu ne sais pas toujours ce que tu dis, mais ta voix a des sonorités si douces. Tu m'a gâté l'oreille, et tous ceux à qui je parle me paraissent enrhumés.

A propos, il parait qu'un vaisseau français va venir prochainement à Québec. Dieu merci, je suis aussi royaliste

(1) Les Montbrun étaient une branche de la maison de Lévis.

que la plus auguste douairière du faubourg St-Germain ; mais cela n'empêche pas d'aimer le drapeau tricolore "car c'est encore l'étendard de la France" et..... je voudrais bien que les marins français vissent Angéline. Tenir la plus jolie fille du Canada cachée dans un village de Gaspé, c'est un meurtre. Bien éclipsée je serais, si elle se montrait ; mais n'importe, l'honneur national avant tout.

(*Maurice Darville à sa sœur.*)

Je ne tiens pas du tout à ce qu'Angéline voie les marins français. Je compte sur toi pour leur faire chanter *Vive la Canadienne.* Sois en sûr, nous sommes tous trop tendres pour la France qui ne songe guère aux canadiens *exilés dans leur propre patrie.* Je ne veux pas que les marins français fassent la cour à Melle de Montbrun, et lui racontent des combats ou des tempêtes. Mais les ombres les plus illustres m'inquiètent peu.

"De Lévis, de Montcalm on *dira* les exploits" tant qu'il lui plaira.

Ma chère, si je ne suis pas encore le plus heureux des hommes, du moins je suis loin d'être malheureux.

Mais il est convenu que je dirai tout. Donc, ma lettre écrite je l'envoyai porter à M. de Montbrun et j'allai au jardin attendre qu'il me fit appeler, ce qui tarda un peu. Faut-il te dire ce que j'endurai ? Enfin, une manière de duègue qui m'a l'air de tenir le milieu entre gouvernante et servante vint me chercher de la part de son maître.

Malheureusement, sur le seuil de la porte, je rencontrai Angéline qui me dit : Venez voir mon cygne. Je la suivis. Comment refuser ? Tu sais peut-être qu'un ruisseau coule dans le jardin très vaste et très beau. M. de Montbrun en a profité pour se donner le luxe d'un petit étang qui est bien ce qu'on peut voir de plus joli. Des noyers magnifiques ombragent ces belles eaux, et les fleurs sauvages croissent partout sur les bords et dans la belle mousse qui s'étend tout autour de l'étang. C'est charmant, c'est délicieux, et le cygne pense de même car il affectionne cet endroit.

Angéline, nu-tête, un morceau de pain à la main, mar-

chait devant moi en gazouillant joyeusement ; mais arrivée à l'étang,e lle m'oublia. Son attention était partagée entre les oiseaux qui chantaient dans les arbres, et le cygne qui se berçait mollement sur les eaux. Mais le cygne finit par l'absorber. Elle lui jetait des miettes de pain, en lui faisant mille agaceries dont il est impossible de dire le charme et la grâce ; et l'oiseau, moins pur et moins beau qu'elle, semblait prendre plaisir à se faire admirer. Il se mirait dans l'eau, y plongeait son beau cou, et longeait fièrement les bords fleuris de ce lac en miniature ou se reflétait le soleil couchant. Est-il beau ! est-il beau ! disait Angéline enthousiasmée. Ah, si Mina le voyait !

Elle me tendit les dernières miettes de son pain, pour me les lui faire jeter. Les rayons brulants du soleil glissant à travers le feuillage tombaient autour d'elle en gerbes de feu. Je fermai les yeux, je me sentais devenir fou. Elle, remarquant mon trouble, me demanda naïvement :

Mais, qu'avez-vous donc ?

Et moi, pauvre fou, je lui dis : Je vous aime, et involontairement je fléchis le genou devant elle qui tient le bonheur et la vie dans sa chaste main.

Je n'avais pas été maître de penser à ce que je faisais, mais en la voyant stupéfaite, interdite, la raison me revint et je compris mon tort. Mais avant que j'eusse pu trouver une parole, elle avait disparu. Pour moi, une joie ardente éclatait dans mon cœur, et je restais là à me répéter : Elle sait, elle sait que je l'aime.

J'avais complètement oublié que son père m'attendait, et j'en fus bien mortifié quand on vint me le rappeler. Cette fois je me rendis sans *encombre*. Il m'invita du geste à m'asseoir près de lui.

—Eh bien ! me dit-il en roulant ma lettre entre ses doigts, voilà donc l'explication des sottises que vous nous contez depuis quelque temps.

Je ne répondis rien, et comme il restait silencieux, je pris sa main et lui dis que j'en perdrais la tête ou que j'en mourrais.

—Mettons que vous auriez une terrible migraine, me répondit-il.

Le plus difficile était fait. Je lui dis bien des choses et li me semble que je parlai bien. Il avait l'air tout près d'être ému, et tu l'aurais trouvé parfaitement charmant ; mais je n'en pus tirer d'autre réponse que : J'y songerai. D'ailleurs, ajouta-t-il, rien ne presse. Vous êtes bien jeune.

Je lui dis :

—J'ai vingt-deux ans.

—Angéline en a dix-huit, reprit-il, mais c'est une enfant, et je désire beaucoup qu'elle reste enfant aussi longtemps que possible.

Cela me rappela que j'avais abusé de son hospitalité et je rougis beaucoup. Il s'en aperçut et me dit très doucement :

—Si vous voyez dans mes paroles une leçon indirecte, vous vous trompez. Je crois à votre délicatesse.

Ces mots m'humilièrent plus que n'importe quels reproches. Ma foi, je n'y tins pas, et malgré le risque terrible de baisser dans son estime, je lui fis l'aveu de ma belle conduite.

— A-t-elle ri, me demanda-t-il ?

La question me parut cruelle et malgré tout je fus charmé de répondre qu'elle n'avait pas ri du tout. Sa figure se rembrunit beaucoup et il me dit très froidement :

—Je regrette votre indiscrétion plus que vous ne sauriez croire.

J'étais à peu près aussi mal à l'aise qu'on le peut être. On sonna le souper, ce qui lui rappela sans doute que je suis son hôte, car il redevint lui-même et m'invita gracieusement à me rendre à table.

Nous y trouvâmes avec les dames un vieux prêtre, curé du voisinage qui, pendant le repas, nous raconta, fort gentiment les travaux d'un bouvreuil, en frais de se construire un nid dans un rosier de son jardin. Evidemment ces doux propos s'adressaient à Melle de Montbrun, mais pour cette fois, elle ne parut guère plus intéressée que Mme W... aux histoires de son mari. Ce que voyant, le bon prêtre s'informa poliment du cygne. Elle rougit divinement et répondit je ne sais quoi que personne ne comprit. M. l'abbé tout perplexe regardait M. de Montbrun avec un air qui semblait dire : M'expliquerez-vous ceci ?

Après souper, il désira voir Friby—Friby c'est un joli écureuil parfaitement apprivoisé qui ouvre lui-même la porte de la loge—(M. l'abbé assure qu'un marguiller en charge n'ouvre pas mieux la porte du banc d'œuvre), Angéline, qui a coutume de s'amuser tant des gentillesses de l'écureuil, se contenta de lui jeter quelques noix d'une main distraite. Elle se tenait silencieuse à l'écart. Son père l'observait sans qu'il y parut, et me jetait de temps à autre un regard qui disait, si je ne me trompe : Que le diable vous emporte avec vos extravagances. Comment avez-vous osé troubler cette enfant ?

Ma chère, ma contrition avait disparu comme la neige au soleil ; du moins s'il m'en restait, elle n'était pas sensible. Tu le sais.

Ses paupières jamais sur ses beaux yeux baissées
Ne voilaient son regard.

Maintenant elle n'ose plus me regarder, et te dire ce que j'éprouve en la voyant troublée et rougissante devant moi. Oui, elle m'aimera ! Entends-tu Mina ? Je te dis qu'elle m'aimera. *L'amour impose à qui est aimé d'aimer en retour.*

Ma petite sœur je te chéris, mais je n'ai pas le temps de te l'écrire. Je m'en vais faire le tour de l'étang, et je voudrais *une langue de feu pour crier de bonheur vers la nature et Dieu.*

(*Mina Darville à son frère.*)

Je te le disais bien que tu finirais par faire une folie. Mais au fond, tu me parais plus à envier qu'à blâmer. Le premier moment passé, M. de Montbrun doit avoir compris que *la faim, l'occasion, l'herbe tendre*... D'ailleurs, Angéline t'a interrogé. Je ne puis penser sans rire à cette naïveté. J'ai hâte d'en pouvoir parler à M. de Montbrun pour lui dire : Voyez l'inconvénient qu'il y a à ne jamais lire de romans et à n'avoir pour amie intime qu'une personne aussi sage que moi !

Ainsi Maurice, tu t'es mis à genoux. Il est vrai que c'était sur la mousse ; n'importe, je sais que ces belles choses ne m'arriveront jamais. On me glisse assez volontiers les doux propos, mais je n'ai pas le *charme souverain qui enlève l'esprit*

et l'on ne songe point du tout à se prosterner. Cela n'empêche pas que je sois contente qu'Angéline ait appris à baisser les yeux — ses beaux yeux dont je n'ai jamais pu dire au juste la couleur, mais, pardon, c'est à toi de les décrire.

Je t'avouerai que cette histoire de l'étang m'a donné une belle peur. De grâce, qu'allais-tu *faire dans cette galère?* Je n'ai pas coutume de critiquer le soleil, mais en pareille circonstance, jeter des gerbes de feu autour d'Angéline, c'était bien imprudent. Au fait, peut-être en as-tu vu plus qu'il n'y en avait. Mais n'importe, tu as bien fait de fermer les yeux.

Tu dis qu'elle t'aimera. Je l'espère, mon cher, et peut-être serait-ce déjà fait si elle aimait moins son père. Cette ardente tendresse l'absorbe. Quant à M. de Montbrun, je l'ai toujours cru favorablement disposé. Si tu ne lui convenais pas ou à peu près, il t'eut tenu à distance comme il l'a fait pour les plus déterminés. Je t'approuve fort de lui avoir confessé ton équipée, car d'abord la franchise est une belle chose, et ensuite Angéline qui ne cache jamais rien à son père, n'aurait pas manqué de tout lui dire à la première occasion, ce qui n'eut rien valu. Penses-en ce qu'il te plaira, mais si elle est émue, comme tu le crois, je voudrais savoir ce qu'il lui a dit. Cet homme-là a un tact, une délicatesse adorable. Il a du paysan, de l'artiste, surtout du militaire dans sa nature, mais il a aussi quelque chose de la finesse du diplomate et de la tendresse de la femme. Le tout fait un ensemble assez rare. Quel ami tu auras là! et sa fille! Crois-moi, le jour que tu seras accepté, mets-toi à genoux pour remercier Dieu. Je connais beaucoup de jeunes filles, mais entre elles et Angéline il n'y a pas de comparaison possible. Ce qu'elle vaut, je le sais bien mieux que toi. Son éclatante beauté éblouit trop tes pauvres yeux. Tu ne vois pas la beauté de son âme et pourtant c'est celle-là qu'il faudrait aimer.

A propos, tu sauras que mon révérend admirateur a daigné écrire dans mon album. Ca finit ainsi.

Calm and holy
Thou sittest by the fireside of the heart
Feeding its flames.

Mais il est inutile de chercher à t'ouvrir les yeux sur mes glorieuses destinées. Quel dommage que l'étang soit si loin, je l'engagerais à y aller méditer ses sermons, et ne vas croire que j'irais jeter du pain au cygne. Non, mon cher, la belle nature le laisse froid, mais il a ou veut avoir le culte de l'antiquité, et j'irais laver mes robes dans l'étang, comme la Nausicaa d'Homère.

Faut-il te dire que je m'ennuie, que tu me manques ? En y réfléchissant, je me suis convaincue que malgré tes nerfs de vieille duchesse, tu as un caractère aimable. J'espère que le pèlerinage à l'étang s'est accompli heureusement ; mais d'après ce que tu m'en as dit, cet endroit ne convient pas du tout aux méditations d'un amoureux. Les aspects grands et tristes nourrissent les sentiments, et ce qu'il te faudrait ce serait un rocher rongé de vagues, ou bien un volcan éteint.

Je t'attends ; puisque tu es heureux, arrive en chantant.

(*Charles de Montbrun a Maurice Darville.*)

Je n'ai pas perdu mon temps depuis votre départ, et il n'y a pas une personne en état de rendre compte de vous, que je n'aie fait parler. Vous êtes à peu près ce que vous devriez être ; je l'ai constaté avec bonheur, et comme on ne peut guère exiger davantage de l'humaine nature, j'ai laissé ma fille parfaitement libre de vous accepter. Elle n'a pas refusé, mais elle déclare qu'elle ne consentira jamais à se séparer de moi. Faites vos réflexions, mon cher, et voyez si vous avez quelque objection à m'épouser.

Vous dites qu'en vous donnant ma fille, je gagnerai un fils et ne la perdrai pas. Je vous avoue que je pense un peu différemment, mais je serais bien égoïste si j'oubliais son avenir pour le bonheur de la garder tout à moi.

Vous en êtes amoureux, Maurice, ce qui ne veut pas dire que vous puissiez comprendre ce qu'elle m'est, ce qu'elle m'a été depuis le jour si triste, où revenant chez moi, après les funérailles de ma femme, je pris dans mes bras ma petite orpheline, en deuil de sa mère qu'elle demandait en pleurant. Vous le savez, je ne me suis déchargé sur personne du soin de son éducation. Je croyais que nul

n'y mettrait autant de sollicitude, autant d'amour. Je voulais qu'elle fut la fille de mon âme comme de mon sang—et qui pourrait dire jusqu'à quel point cette double parenté nous attache l'un à l'autre? Vous ne l'ignorez pas,d'ordinaire on aime ses enfants plus qu'on n'en est aimé. Mais d'Angéline à moi il y a parfait retour et son attachement sans bornes, sa passionnée tendresse me rendrait le plus heureux des hommes, si je pensais moins souvent à ce qu'elle souffrira en me voyant mourir. Non, je ne veux pas qu'alors elle se trouve seule sur la terre. Je veux qu'elle ait d'autres devoirs, d'autres affections. Maurice, prenez ma place dans son cœur, et Dieu veuille que ma mort ne lui soit pas l'inconsolable douleur.

Dans ce qui m'a été dit sur votre compte, une chose surtout m'a fait plaisir: c'est l'unanime témoignage qu'on rend à votre franchise. Et ceci me rappelle que l'an dernier, un de vos anciens maîtres me disait, en parlant de vous : je crois que ce garçon-là ne mentirait pas pour sauver sa vie. A ce propos, il raconta certains traits de votre vie d'écolier qui prouvent un respect admirable pour la vérité. Là-dessus, quelqu'un demanda *pourquoi* vous vouliez être avocat, et nous informa qu'il avait fait un avocat de son pupille, parce qu'il avait toujours été *un petit menteur*. Glissons sur cette marque de vocation. Votre père était l'homme le plus loyal, le plus vrai que j'ai connu, et je suis heureux qu'il vous ait passé une qualité si noble et si belle. J'espère que vous serez, comme lui, un homme d'honneur dans la magnifique étendue du mot.

Mon cher Maurice, vous savez quel intérêt je vous ai toujours porté, surtout depuis que vous êtes orphelin. Naturellement, cet intérêt se double depuis que je vois en vous le futur mari de ma fille. Mais avant d'aller plus loin, j'attendrai de savoir si vous acceptez nos conditions.

Maurice Darville à Charles de Montbrun.

Je n'essaierai pas de vous remercier. Sans cesse, je relis votre lettre pour me convaincre de mon bonheur.

Mademoiselle votre fille peut-elle croire que je veuille la séparer de vous? Non, mille fois non, je ne veux pas la

faire souffrir. D'ailleurs, sans flatterie aucune, votre compagnie m'est délicieuse.

Et pourquoi, s'il vous plait, ne serais-je pas vraiment un fils pour vous ? Je l'avoue humblement, je me suis parfois surpris à être jaloux de vous ; je trouvais qu'elle vous aimait trop. Mais maintenant, je ne demande qu'à m'associer à son culte, et il faudra bien que vous finissiez par nous confondre un peu dans votre cœur.

Vous dites, Monsieur, que mon père était l'homme le plus loyal, le plus franc que vous ayez connu. J'en suis heureux et j'en suis fier. Si j'ai le bonheur de lui ressembler en cela, c'est bien à lui que je le dois. Je me rappelle parfaitement son mépris pour tout mensonge, et je puis vous affirmer que sa main tendrement sévère le punissait fort bien. "Celui qui se souille d'un mensonge, me disait-il alors, toutes les eaux de la terre ne le laveront jamais." Cette parole me frappait beaucoup, et faisait rêver mon jeune esprit, quand je m'arrêtais à regarder le Saint-Laurent.

Je vous en prie, prenez la direction de toute ma vie, et veuillez faire agréer à mademoiselle de Montbrun, avec mes hommages les plus respectueux, l'assurance de ma reconnaissance sans bornes.

Charles de Montbrun à Maurice Darville.

Merci de m'accepter si volontiers. Vous ai-je dit que je ne consentirais pas au mariage d'Angéline avant qu'elle ait vingt ans accomplis ? mais je n'ai pas d'objections à ce qu'elle vous donne sa parole dès maintenant, et puisque nous en sommes là, je m'en vais vous demander votre attention la plus sérieuse.

Et d'abord, Maurice, voulez-vous conserver les généreuses aspirations, les nobles élans, le chaste enthousiasme de vos vingt ans ? Voulez-vous aimer longtemps et être aimé toujours ? *Gardez votre cœur, gardez-le avec toutes sortes de soins, parce que de lui procède la vie.* Faut-il vous dire que vous ne sauriez faire rien de plus grand ni de plus difficile ? Montrez-moi, disait un saint évêque, montrez-moi un homme qui s'est conservé pur, et *j'irai me prosterner devant lui.*

Parole aussi touchante que noble ! Hé ! mon Dieu, la science, le génie, la gloire et tout ce que le monde admire, qu'est-ce que cela comparé à la splendeur d'un cœur pur ? D'ailleurs, il n'y a pas deux sources de bonheur. Aimer ou être heureux, c'est absolument la même chose ; mais il faut la pureté pour comprendre l'amour.

O mon fils, ne négligez rien pour garder dans sa beauté la divine source de tout ce qu'il y a d'élevé et de tendre dans votre âme. Mais en cela l'homme ne peut pas grand chose par lui-même. A genoux, Maurice, et demandez l'ardeur qui combat et la force qui triomphe. Ce n'est pas en vain, soyez-en sûr, que l'Ecriture appelle la prière *le tout de l'homme*, et souvenez-vous que pour ne pas s'accorder ce qui est défendu, il faut savoir se refuser souvent et très souvent ce qui est permis. Voilà le grand mot et le moins entendu peut-être de l'éducation que chacun se doit à soi-même. Dieu veuille que vous l'entendiez.

Je vous en conjure, sachez aussi être fort contre le respect humain. Et est-ce si difficile ? Dites-moi si quelqu'un voulait vous faire rougir de votre nationalité, vous ririez de mépris, n'est-ce pas ? Certes, j'admire et j'honore la fierté nationale, mais au-dessus je mets la fierté de la foi. Sachez-le bien, la foi est la plus grande des forces morales, *c'est elle qui met sous nos pieds le monde entier*. Fortifiez-la donc d'abord par la pratique de tout ce qu'elle commande, et ensuite par l'étude sérieuse. J'ai connu des hommes qui disaient n'avoir pas besoin de religion, que l'honneur était leur dieu. *Mais il est avec l'honneur* (celui-là du moins) *des accommodements*, et si vous n'aviez pas d'autre culte, très certainement, vous n'auriez pas ma fille.

Mon cher Maurice, il est aussi d'une souveraine importance que vous acceptiez, que vous accomplissiez dans toute son étendue la grande loi du travail, loi qui oblige surtout les jeunes, surtout les forts.

> Travaille ! Dieu, vois-tu,
> Fit naître du travail que l'insensé repousse
> Deux filles : la vertu qui fait la gaieté douce
> Et la gaieté qui rend charmante la vertu.

Angéline dit fort bien ces charmants vers, et, propos, ne donnez-vous pas trop de temps à la musique ? Non que

je blâme la culture de votre beau talent, mais enfin, la musique ne doit être pour vous que le plus agréable des délassements, et si vous voulez goûter les fortes joies de l'étude, il faut vous y livrer.

Encore une observation. Je n'approuve pas que vous vous mêliez d'élections. On m'a dit que vous aviez quelques beaux discours sur la conscience. Mais je veux être bon prince, seulement, je vous en avertis charitablement, s'il vous arrive encore d'aller, vous, étudiant de vingt ans, éclairer les électeurs sur leurs droits et leurs devoirs, je mettrai Angéline et Mina à se moquer de vous. D'ailleurs, pourquoi épouser si chaudement les intérêts d'un tel ou d'un autre ? Croyez-vous que l'amour de la patrie soit la passion de bien des hommes publics ? Nous avons eu nos grandes luttes parlementaires. Mais c'est maintenant le temps des petites ; l'esprit de parti a remplacé l'esprit national. Non, le patriotisme, cette noble fleur, ne se trouve guère dans la vie politique, cette arène souillée. Je serais heureux de me tromper ; mais à part quelques exceptions bien rares, je crois nos hommes d'état beaucoup plus occupés d'eux-mêmes que de la patrie. Je les ai vus à l'œuvre, et ces ambitions misérables qui se heurtent, ces vils intérêts, ces étroits calculs, tout ce triste assemblage de petitesses, de faussetés, de vilenies m'a fait monter au cœur un immense dégoût, et dans ma douleur amère, j'ai dit : O mon pays, laisse-moi t'aimer, laisse-moi te servir en cultivant ton sol sacré !

Je ne veux pas dire que vous deviez faire comme moi, et dans quelques années, si la vie publique vous attire invinciblement, entrez-y. Mais j'ai vu bien des fiertés, bien des délicatesses y faire naufrage, et d'avance je vous dis : Que ce qui est grand reste grand, que ce qui est pur reste pur.

Cette lettre est grave, mais la circonstance l'est aussi. Je sais qu'un amoureux envisage le mariage sans effroi, et pourtant en vous mariant, vous contracterez de grands et difficiles devoirs. Il vous en coûtera, Maurice, pour ne pas donner, à votre femme ardemment aimée, la folle tendresse qui, en méconnaissant sa dignité et la vôtre, vous préparerait à tous deux d'infaillibles regrets. Il vous en coûtera,

soyez-en sûr, pour exercer votre autorité, sans la mettre jamais au service de votre égoïsme et de vos caprices. Le sacrifice est au fond de tout devoir bien rempli, mais savoir se renoncer, n'est-ce pas la vraie grandeur? n'est-ce pas ce qu'il faut apprendre à tout prix? Comme disait Lacordaire dont vous aimez l'ardente parole : Si vous voulez connaître la valeur d'un homme, mettez-le à l'épreuve, et s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez.

Mon cher Maurice, j'ai fini. Comme vous voyez, je vous ai parlé avec une liberté grande; mais je m'y crois doublement autorisé, d'abord parce que vous êtes le fils de mon meilleur ami, et ensuite, parce que vous voulez être le mien.

Mes hommages à Mademoiselle Darville. Puisqu'elle doit venir, pourquoi ne l'accompagneriez-vous pas? Vous en avez ma cordiale invitation et les vacances sont proches. A bientôt. Je m'en vais rejoindre ma fille qui m'attend. Ah! si je pouvais, en vous serrant sur mon cœur, vous donner l'amour que je voudrais que vous eussiez pour elle.

Maurice Darville à Charles de Montbrun.

Jamais je ne pourrai m'acquitter envers vous; mais je vous promets de la rendre heureuse, je vous promets que vous serez content de moi. Il y a dans votre virile parole quelque chose qui m'atteint au dedans; vous savez vous emparer du côté généreux de la nature humaine, et encore une fois vous serez content de moi. Que vous avez bien fait de ne vous reposer sur personne du soin de former votre fille. Aucune éducation ne vaudra jamais l'éducation faite par une profonde tendresse dans une mâle vertu.

Quant à votre invitation je l'accepte avec transport, et pourtant, il me semble, que vous me verrez arriver sans plaisir. Mais vous avez l'âme généreuse et j'aurai toujours pour vous les sentiments du plus tendre fils.

Non, je n'aurais pas ce triste courage de mettre une main souillée dans la sienne.

LAURE CONAN.

(A continuer.)

Essai sur la littérature allemande.[1]

Suite (2)

IV

Jean Christophe Frédéric Schiller naquit à Marbach, dans le Wurtemberg. Son père était barbier-chirurgien, puis devint capitaine de recrutement. Le jeune Schiller aurait voulu se faire ministre de l'Evangile, mais les vocations n'étaient pas libres dans le Wurtemberg. Le duc obligea ses parents à le faire entrer à l'académie militaire de Stuttgard. Cette école renfermait toute espèce de cours ; le droit, la médecine s'y mêlaient à l'étude des humanités, le tout dominé par des exercices militaires calqués sur ceux de la Prusse. Après avoir étudié le droit, Schiller se décida pour la chirurgie et quitta l'école avec le titre de chirurgien militaire. Mais ses études techniques n'étaient pour ainsi dire qu'un rideau derrière lequel se développait sa passion pour les lettres et son génie dramatique. Avant même de quitter l'école, il avait composé un grand drame, intitulé *Les Brigands*, dont la lecture avait transporté ses camarades et provoqué dans ces jeunes têtes une fermentation fiévreuse. Schiller, une fois libre, la publia, mais sans oser y mettre son nom. Le directeur du théâtre de Mannheim ayant remarqué cette pièce, la fit jouer sur la scène, et l'auteur assista incognito sans avoir osé se trahir, à la représentation. Le succès fut immense, et le nom de l'auteur fut bientôt divulgué. Mais un détail piquant, c'est que cette gloire précoce attira à Schiller une véritable persécution. Le duc de Wurtemberg fut mécontent qu'un chirurgien de son armée composât des pièces de théâtre et fit défendre à Schiller

(1) Cette étude a été donnée en conférence à l'Université Laval de Québec, au printemps de 1880.

(2) Voir les livraisons de janvier, février, mars et avril 1881.

sous peine de prison, de publier autre chose que des traités de médecine. Schiller, ayant correspondu secrètement avec le directeur du théâtre de Mannheim, subit une détention de quinze jours. Pour recouvrer son indépendance, il dut s'échapper comme un malfaiteur, à pied et par des chemins détournés.

Le drame des *Brigands* est une des productions les plus singulières de la fin du XVIIIe siècle. L'effet de la pièce consiste à mettre en opposition la société avec une caverne de voleurs, et à donner l'avantage à celle-ci. On le voit, c'est un progrès sur la philosophie française, qui préférait seulement les paysans aux gens du monde, et les Sauvages à l'homme civilisé. Dans la pièce de Schiller, le héros, Charles Moor, est un brigand qui se pose hardiment en face de l'ordre social, lui fait la morale, dénonce sa corruption, ses iniquités, et se charge de le corriger, de le ramener vers l'innocence primitive en détroussant les voyageurs sur les grands chemins. " Voyez-vous, dit-il, ces quatre diamants que je porte au doigt ? Celui-ci, je l'ai pris de la main d'un ministre que j'abattis à la chasse aux pieds de son prince ; il avait, de la lie du peuple, gravi jusqu'au rang suprême de premier favori. Les larmes de l'orphelin l'avaient élevé. Le diamant, je l'ai pris à la main d'un conseiller de finances qui vendait les honneurs, les emplois, et repoussait le patriote affligé," etc.

Charles Moor est humain, généreux, donne sa part de butin à des orphelins, ou l'emploie à payer les études d'étudiants pauvres. Mais il est sans pitié pour les oppresseurs du peuple, les accapareurs, las usuriers.

Le brigand philosophe et justicier, est le fils d'un puissant baron ; mais des folies de jeunesse, exploitées par son frère Franz, ont indisposé son père contre lui. Ce Franz est le mauvais génie de la pièce ; comme il n'est pas brigand, et qu'il représente au contraire la société conventionnelle, l'auteur en a fait un scélérat accompli. Non content d'avoir calomnié Charles pour le faire deshériter, et usurper son droit d'aînesse, il veut lui ravir sa fiancée Amélie, qui vivait auprès de leur père. Plongé dans le désespoir, Charles Moor prend les armes, et, à la tête d'une troupe de brigands, il se

venge par le meurtre et le pillage des injustices dont il a souffert.

Mais au milieu de sa vie aventureuse, les regrets et les souvenirs de son enfance viennent le poursuivre. " O jours " paisibles ! château de mon père, vertes et romantiques " vallées, paradis de mon enfance, ne reviendrez-vous ja- " mais ? Jamais votre souffle délicieux ne rafraîchira-t-il ma " brûlante poitrine ? Prends le deuil avec moi, nature ; c'en " est fait sans retour."

Puis il s'abandonne à un morne désespoir, et, s'adressant à son pistolet : " Clé redoutable, dit-il, qui fermeras der- " rière moi la prison de la vie et m'ouvriras les verroux de " la nuit éternelle, dis-moi, dis-moi où tu vas me conduire. " Regarde, l'humanité succombe à cette idée, et l'imagina- " tion, ce singe malicieux des sens, fait passer devant nous " les ombres bizarres qu'enfante notre crédulité. Que m'im- " porte la mort, pourvu que j'emporte mon *moi :* les choses " extérieures ne forment que l'enveloppe de l'homme. Je " suis, moi-même, mon ciel et mon enfer."

Cependant, Franz, trouvant que son père est trop lent à mourir, l'enferme dans une tour et lui inflige le supplice d'Ugolin.

Charles découvre le vieillard au fond de sa prison et jure de le venger. Le château du parricide est pris d'assaut par la bande vengeresse. L'infâme Franz devance cette justice expéditive en s'étranglant avec le galon de son chapeau. Charles Moor, ne pouvant épouser Amélie, vu sa position de bandit qui ne constitue pas pour elle un parti sortable, lui plonge un poignard dans le cœur. Elle expire en le remerciant. Puis, se rappelant que la justice a promis mille louis d'or à celui qui le livrerait, il va se remettre lui-même entre les mains d'un père de onze enfants, qui travaille à la journée, et auquel il veut faire quelque bien !

Cette pièce, pleine d'imagination et d'ardeur juvénile, était d'un bout à l'autre un tissu d'invraisemblances et de sophismes.

Et cependant, il serait injuste de la confondre avec les pièces immorales que produisait alors la philosophie sur notre scène, telles que le *Fils naturel* ou le *Mariage de Figaro*.

L'œuvre était paradoxale, extravagante, mais elle ne tentait pas la corruption ; elle avait au contraire un parfum d'illusions virginales qui la rendait vraiment séduisante. L'effet produit par les *Brigands* sur la jeunesse allemande, fut une vraie folie. On vit des hallucinés, égarés par les aberrations de Charles Moor, se faire brigands amateurs, virtuoses de banditisme, dans les forêts, daus les cavernes, pour protester contre les abus de l'ordre social. Telle est l'influence que peuvent avoir sur des esprits mal réglés les déclamations du théâtre.

Les années suivantes furent consacrées par Schiller à la composition de plusieurs drames qui, malgré de graves défauts, ont pris rang parmi les grandes productions de la scène moderne et qui sont considérés en Allemagne comme classiques.

Le premier en date fut la *Conjuration de Fiesque*, joué à Mannheim en 1783, pièce imprégnée des sentiments républicains alors à la mode et popularisés par les tragédies d'Alfiéri. Quelques années après, il écrivit *Louise Müller*, drame bourgeois, sentimental, où l'on trouve tous les éléments du mélodrame, puis *Don Carlos*, drame historique, rempli de déclamations et de tirades sur la liberté, les devoirs des rois, les droits des peuples, l'essence criminelle de la tyrannie. Dans cette dernière pièce, on sent l'imminence de cette révolution qui va bouleverser l'Europe et faire écrouler les trônes. A la veille de cet embrasement, il est intéressant de voir les illusions bucoliques des philosophes personnifiées dans un jeune rêveur, le marquis de Posa, qui fait à Philippe II de longues et compendieuses dissertations sur la tolérance et le perfectionnement des sociétés. Philippe II l'écoute avec déférence ; on voit le moment où le fameux despote va se convertir aux idées modernes, prendre Posa pour ministre, et lui confier la formation d'un cabinet libéral. Mais il se détermine à le faire assassiner traîtreusement ; un coup de pistolet tiré sur Posa derrière la coulisse replonge l'Espagne dans l'absolutisme pour plus de deux siècles.

Tous ces ouvrages sont inspirés par les idées et les aspirations réformatrices dont les esprits étaient alors obsédés. Ce

n'étaient partout que plans de rénovations, berquinades politiques, utopies; il semblait si facile de gouverner les hommes, de les rendre bons et heureux! Seuls les rois, les despotes avaient détourné la nature humaine de sa voie, seuls ils faisaient obstacle au bonheur public. Les princes eux-mêmes en convenaient, et, pour se réconcilier avec le genre humain, s'enrôlaient parmi les démolisseurs. Au milieu de cette effervescence éclate la Révolution française; un immense déchirement se fait dans le monde et dans les esprits. Les illusions tombent, les mirages arcadiens se dissipent et font place à l'horreur ou à l'épouvante. Les rêveurs généreux se détournent du jacobinisme, et répudient toute affinité avec l'œuvre révolutionnaire. Cette transformation eut lieu chez Schiller, bien que la convention nationale lui eut décerné le titre de citoyen français, sans doute à cause des théories aggressives étalées dans les *Brigands* et dans *Don Carlos*. Il voulait défendre Louis XVI quand le malheureux prince fut mis en jugement; il eut même la pensée de venir à Paris pour offrir son concours à Malesherbes et à de Sèzes, défenseurs du roi. Dans une poésie fugitive, intitulée l'*Idéal*, il dépeint avec une sincérité touchante l'évanouissement des chimères brillantes qui séduirent sa jeunesse:

"Tu veux donc, infidèle te séparer de moi, avec tes douces illu-
" sions, tes peines et tes plaisirs? Rien ne peut arrêter ta fuite, ô
" temps doré de ma jeunesse! C'est en vain que je te rappelle; tu
" cours précipiter tes ondes dans la mer de l'éternité.

"Ils ont pâli, ces gais rayons qui éclairaient mes pas; elles se
" sont évanouies, ces brillantes chimères qui remplissaient le vide
" de mon âme; je ne crois plus aux songes que mon sommeil m'of-
" frait si beaux, si divins; la froide réalité les a frappés de mort....

"Alors, tout un monde s'agitait dans ma poitrine, impatient de se
" produire au jour par l'action, par la parole, par les images et par
" les chants. Combien ce monde me parut grand, tant qu'il resta
" caché comme une fleur dans son bouton. Mais que cette fleur
" s'est peu épanouie, et que ce qui est sorti m'a paru chétif et
" misérable!

"Comme il s'élançait, le jeune homme, insouciant et léger, dans
" la carrière de la vie! Heureux de ses beaux rêves, libre encore
" d'inquiétudes, l'espérance l'emportait aux cieux; il n'était pas de
" hauteur, de distance que ses ailes ne pussent franchir!...

"De toute cette suite brillante, quelles sont les deux divinités qui
" me demeurent fidèles, qui me prodiguent encore leurs consolations
" et m'accompagneront jusqu'à ma dernière demeure? C'est toi,

" tendre amitié, dont la main guérit toutes les blessures, toi qui par-
" tages avec moi le fardeau de la vie, toi que j'ai cherchée de si
" bonne heure, et qu'enfin j'ai trouvé !

" C'est toi aussi, bienfaisante étude, toi qui calmes les orages de
" l'âme, qui crées difficilement, mais ne détruis jamais ; toi, qui
" n'ajoutes à l'édifice éternel qu'un grain de sable, mais qui sais
" dérober au temps avare des minutes, des jours et des années ! "

Vers cette époque un grand apaisement s'était fait dans l'âme passionnée de Schiller : sa position matérielle s'était améliorée ; il avait obtenu, grâce à la protection de son ami Gœthe, une chaire à l'université d'Iéna. Il avait épousé une jeune fille du caractère le plus noble, d'un esprit élevé, distinguée par sa famille, ses alliances, et goûtait auprès d'elle un profond bonheur. Cette sérénité respire dans ses poésies lyriques qui sont des modèles d'élévation, de pureté, de charme littéraire, et souvent même de force dramatique. La plupart sont connues dans le monde entier, traduites dans toutes les langues, souvent même par de grands poètes ; des artistes éminents les ont prises pour sujets de tableaux ou de gravures charmantes. Les plus fameuses sont le *Chevalier de Toggenbourg*, les *Dieux de la Grèce*, l'*Anneau de Polycrate*, la *Cloche*, le *Plongeur*.

La *Cloche* est plutôt un petit poème qu'une pièce de vers. Le sujet est la fonte d'une cloche ; le personnage unique est maître-fondeur qui tantôt expose les procédés qu'il faut employer pour bien conduire l'opération, tantôt interrompt ses préceptes par des réflexions philosophiques, des tableaux, des descriptions, en sorte que le style est à la fois lyrique et dramatique. Cette forme était une conception entièrement nouvelle, sans modèle ni dans l'antiquité, ni dans les temps modernes.

" Les strophes en refrain, dit madame de Staël, expriment le tra-
" vail qui se fait dans la forge, et entre chacune de ces strophes, il y
" a des vers ravissants sur les circonstances solennelles ou sur les
" événements extraordinaires annoncés par les cloches, tels que la
" naissance, le mariage, la mort, l'incendie, la révolte ..... Il est
" impossible d'imiter noblement en français les strophes en petits
" vers, composées de mots dont le son bizarre et précipité semble
" faire entendre les coups redoublés et les pas rapides des ouvriers
" qui dirigent la lave brûlante de l'airain. Peut-on avoir l'idée d'un
" poème de ce genre par une traduction en prose ? C'est lire la mu-
" sique au lieu de l'entendre ..... L'originalité de ce poème est
" perdue quand on le sépare de l'impression que produisent une

" mesure de vers habilement choisie, et des rimes qui se répondent
" comme des échos intelligents que la pensée modifie."

Nous allons donner une courte analyse de la *Cloche* en citant les principaux passages de l'habile traduction en vers qu'en a faite Emile Deschamps.

Voici le jour de la coulée, attendu avec tant d'impatience. Tout est prêt; à notre important travail associons des discours et des pensées sérieuses; réfléchissons à la portée de notre œuvre. "Allumez-donc le feu, que la flamme pétille, que le cuivre s'allie à l'étain." Du sommet de sa tour, la cloche résonnera au loin, soit pour annoncer la mort, soit pour réunir les fidèles autour de l'autel. Cependant la masse métallique frémit: laissez le feu purifier la matière pour que la voix du bronze soit elle-même pure et sonore.

La cloche annonce au jour, avec des chants joyeux
L'enfant dont le sommeil enveloppe les yeux.
Qu'il repose..... pour lui, tristes ou fortunées
Dans l'avenir aussi donnent les destinées.
Mais sa mère, épiant un sourire adoré
Veille amoureusement sur son matin doré,
Hélas! le temps s'envole et les ans se succèdent.....
Déjà l'adolescent, que mille vœux possèdent,
Trémaille, et de ses sœurs quittant les chastes jeux
S'élance impatient vers un monde orageux.
Pèlerin engagé dans ses trompeuses voies,
Qu'il a connu bientôt le néant de ses joies!
Il revient étranger au hameau paternel,
Et devant ses regards, comme un ange du ciel,
Apparaît dans la fleur de sa grâce innocente,
Les yeux demi-baissés, la vierge rougissante.
Alors un trouble ardent qu'il ne s'explique pas
S'empare du jeune homme. Il égare ses pas,
Cherche les bois déserts et les lointains rivages,
Et, de ses compagnons fuyant les rangs sauvages,
Aux traces de la vierge il s'attache, et rêveur,
Adore d'un salut la douteuse faveur.
Des aveux qu'il médite il s'enivre lui-même;
Aux nuages, aux vents, il dit cent fois qu'il aime.
Sa main aux prés fleuris demande chaque jour
Ce qu'ils ont de plus beau pour parer son amour.
Son cœur s'ouvre au désir, et ses rêves complices
Du ciel anticipé connaissent les délices.
Hélas! dans sa fraicheur que n'est-elle toujours
Cette jeune saison des premières amours?

Pour reconnaître si les métaux se sont heureusement combinés, plongez dans la masse en fusion un rameau de bois vert: de son aspect vous tirerez un présage infaillible.

La cloche appelle à l'église les fiancés. Hélas! Ce beau jour du mariage est le dernier du printemps de la vie:

aussitôt commencent pour le père une lourde responsabilité : les travaux sérieux, les préoccupations ; pour la mère les soucis du ménage, de l'éducation des enfants. Mais aussi le père peut avec joie contempler ses arbres chargés de fruits mûrissants, ses greniers regorgeant des dernières moissons, en un mot le tableau de sa fortune prospère. Qu'il n'en ait pas trop d'orgueil, nul n'est à l'abri des coups du sort.

Le rameau nous annonce que le métal est prêt pour la coulée. Prions donc Dieu de bénir notre ouvrage, puis ouvrons un passage au bronze en fusion : voyez-le s'élancer en flots ardents.

Bienfaisante est la puissance du feu quand l'homme la contient et la dirige ; mais, malheur ! quand elle brise ses liens et s'élance par les cités en dévorant tout sur son passage.

Entendez-vous des tours bourdonner le beffroi ?
A la rougeur du ciel, le peuple avec effroi
L'interroge.—Au milieu des noirs flots de fumée
S'élève, en tournoyant, la colonne enflammée.
L'incendie, étendant sa rapide vigueur,
Du front des bâtiments sillonne la longueur.
L'air s'embrase, pareil aux gueules des fournaises ;
La lourde poutre craque et se dissout en braises ;
Les portes, les balcons s'écroulent..... plus d'abris ;
Les enfants sont en pleurs sur les seuils en débris.
Les mères, le sein nu, comme de pâles ombres ;
Courent ; les animaux hurlent sous les décombres ;
Tout meurt, tombe ou s'enfuit par de brûlants chemins.

Partout la flamme a triomphé, il ne reste plus que des pans de murailles noircis. Le père de famille compte les têtes qui lui sont chères : pas une ne manque, il remercie le ciel de l'avoir préservé d'un malheur plus grand.

Le métal que la terre enferme
A comblé le moule. Ah ! du moins
L'œuvre arrivé pur à son terme
Payera-t-il notre art et nos soins ?
Mais si l'enveloppe fragile
Rompait sous le bronze enflammé !.....
Peut-être dans la sombre argile
Le mal est déjà consommé !

La cloche sonne un glas funèbre ; ses tristes tintements accompagnent un voyageur sur son dernier chemin : la Mort vient d'arracher la mère à ses enfants. Elle dort sous le gazon et bientôt l'étrangère règnera sans amour sur sa famille.

Sous la forêt où glisse une pâle lumière,
O voyageur, hâtez vos pas vers la chaumière ;
L'Angelus des hameaux retentit dans les airs ;
Le filet allongé pend sur les flots déserts.
L'agneau devant les chiens vers le bercail se sauve.
Le troupeau des grands bœufs, au front large, au poil fauve,
S'arrache en mugissant aux délices des prés ;
Et s'avance, couvert de festons diaprés,
Le lourd char des moissons, criant sous l'abondance ;
Et les gais moissonneurs s'échappent vers la dance.

Le métal est refroidi; brisez le moule et que la cloche apparaisse aux yeux surpris de la foule.

Ah ! malheur, lorsqu'au sein des Etats menacés,
Des germes factieux fermentent amassés,
Et que le peuple enfin, las de sa longue enfance,
S'empare avec fureur de sa propre défense !
Aux cordes de la cloche, alors, en rugissant,
Se suspend la révolte aux bras ivres de sang.
L'airain qu'au Dieu de paix la piété consacre
Sonne un affreux signal de guerre et de massacre.
Un cri de toutes parts s'élève : Egalité !
Liberté ! Chacun s'arme ou fuit épouvanté !
La ville se remplit ; hurlant des chants infâmes
Des troupes d'assassins la parcourent ; les femmes
Avec les dents du tigre insultent sans pitié
Le cœur de l'ennemi déjà mort à moitié.
.....
Oh ! ne prodiguons point, par un jeu criminel,
Les célestes clartés à l'aveugle éternel ;
Leur flambeau l'aide au mal, et d'une main hardie,
Au lieu de la lumière il répand l'incendie !

Assemblons-nous, cherchons un nom gracieux pour la cloche et donnons-lui le baptême; qu'elle monte dans sa tour et que balancée dans les airs, elle nous rappelle de sa voix joyeuse ou plaintive que la vie est mêlée de plaisirs et de peines ; qu'elle nous mesure le temps, qu'elle nous enseigne nos devoirs. Mais puisse son premier accent nous amener la Paix.

Enfin, pour terminer cet exposé de la première partie de la carrière littéraire de Schiller, nous donnons une traduction libre de la saisissante ballade du *Plongeur :*

A toi, Charybde, à toi ! dans ton gouffre écumant,
Je jette cette coupe où l'or pur étincelle :
Qui donc, pour acquérir une coupe si belle,
Bravera l'humide élément ?

Ainsi parlait un roi, d'humeur aventureuse,
Entouré de sa cour de ses nombreux vassaux :
Et sa prodigue main a lancé dans les eaux
La récompense périlleuse.

Les grands ont applaudi : le peuple murmurait,
Quand un jeune vassal se présente intrépide :
Il quitte son manteau, puis d'un élan rapide
Se précipite et disparaît.

L'onde aussitôt mugit, écume et tourbillonne ;
Elle fouette en sifflant la cime du rocher,
Et, par mille ruisseaux, elle court s'épancher
Autour du roc qu'elle sillonne.

" Vassaux, retirez-vous, dit le roi, je le veux ! "
Et, désertant les bords de la roche fumante,
Le peuple épouvanté d'une telle tourmente
Vers les cieux élève ses vœux.

Tout à coup, ô surprise, ô succès incroyable !
Sur le dos de la vague apparaît le plongeur ;
Il tient en main la coupe, et fend, d'un bras vainqueur,
Le flot jusqu'alors indomptable.

Mille cris d'allégresse ont remplacé l'effroi.
Le plongeur cependant a gagné le rivage ;
Essuyant le limon qui couvre son visage,
Il vient tomber aux pieds du roi.

Le prince fait un signe à son aimable fille ;
Elle remplit la coupe, et, baissant ses beaux yeux,
Offre d'un air timide au jeune audacieux
Un vin dont la sève pétille.

Ce nectar du plongeur a ranimé les sens ;
" Vive ! vive le roi ! je suis hors de l'abîme !
Ah ! qu'ils ont eu de peine à quitter leur victime
Ces monstres cent fois renaissants !

Tantôt m'enveloppant de son filet immonde,
Le polype aux cent bras m'attirait près de lui ;
Et je me débattais, sans secours, sans appui,
J'allais périr, si près du monde !

Tantôt d'affreux requins, à ma trace acharnés,
Me poursuivaient partout dans ce gouffre terrible ;
Et par les mêmes flots, ô souvenir horrible !
Souvent nous étions entraînés.

Non, quand on m'offrirait les trésors d'un empire,
Quand je verrais briller tout l'or de l'univers !
Jamais !... deux fois vivant revient-on des enfers."
Il dit... la princesse soupire.

Mais le roi jette encor le don qu'il a repris :
" Vois ma fille, dit-il, elle est jeune, elle est belle !"
Une seconde fois, plonge pour l'amour d'elle :
Sa main, vassal, est à ce prix."

A ce nouveau défi, la princesse est tremblante ;
Et ses regards muets ont décelé son cœur...
Soudain a retenti la chute du plongeur,
Que suit un long cri d'épouvante.

Longtemps on observa le flux et le reflux ;
On attendit longtemps les yeux fixés sur l'onde :
Le jour baissa, finit, puis vint la nuit profonde...
Le plongeur ne reparut plus.

L. A. LEFAIVRE.

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.—*Suite.* (1)

Des orgues puissantes.

Il faut distinguer dans l'orgue deux genres de puissance : la puissance de sonorité et la puissance de caractère.

On obtient la première par l'exagération de la sonorité, l'usage disproportionné des jeux tapageurs et aigus, la seconde résulte d'un nombre suffisant de jeux bien nourris, de timbres et de régistres bien équilibrés, fusion harmonieuse remarquable, moins par l'intensité du son que par la plénitude et l'ampleur de ses effets.

Nous conviendrons d'appeler les orgues appartenant à la première catégorie : des orgues fortes et les orgues de la seconde : des orgues puissantes.

Le vulgaire s'extasie volontiers sur le râle d'un *bombarde* à haute pression et des flûtes déchirantes comme des sifflets de locomotive, de même qu'il met au premier rang des organistes celui qui *sait* jouer toujours *fort*, car au vulgaire il faut des sensations pour lui tenir lieu de sentiment, et le bruit pour le bruit, même quand il n'exprime rien du tout, sera toujours pour son oreille l'harmonie la plus agréable, la seule et la plus haute expression de l'art.

L'homme de goût lui préfèrera l'*orgue puissant*, non pas seulement à cause de sa puissance, mais parce que cette puissance offre un élément de plus de contraste, de variété, d'émotion ; aussi l'organiste qui sait alternativement et à propos tirer parti de toutes les ressources de son instrument sera-t-il pour l'amateur délicat le premier des artistes.

Pour concilier le goût populaire avec le prix de ses instruments, le facteur qui fait de son art un métier, ne manquera pas d'accroître l'âpreté métallique de ses anches et le nombre de ses régistres les plus bruyants, d'outrer surtout

(1) Voir la livraison de mai.

la pression de la soufflerie, (1) vacarme peu dispendieux dont le coût se réduit (admirez la *puissance* de certaines orgues !) à l'addition sur les soufflets de quelques briques ou fragments de vieux poêles.

En vain le facteur consciencieux réclamera-t-il une régistration moins économique, sans doute, mais plus complète et mieux proportionnée, on lui objectera qu'un *tel fait des orgues tout aussi forts et à meilleur marché ;* ainsi le pauvre facteur se trouvera placé dans l'alternative, ou d'entreprendre une concurrence ruineuse, ou de recourir lui aussi à *des soufflerie à haute pression*, s'il ne veut voir ses instruments placés sur un pied d'infériorité.

Ni le goût ni la pensée musicale ne justifie l'exagération de la sonorité. Est-elle plus conforme à la pensée religieuse ?

Il est admis que le chant, comme expression des divers mouvements de l'âme, l'emporte sur la musique intrumentale, aussi les instruments ayant été destinés à accompagner la voix de l'homme se sont-ils réglés sur ce type, ce modèle admirable émané du Divin Facteur.

Le plus complet de tous, l'orgue, malgré sa simplicité primitive représentait assez bien déjà dans le mélange de ses jeux l'ensemble d'un chœur de voix pour exciter l'admiration de Baudry, archevêque de Dol, en Bretagne : " J'ai vu, disait ce prélat, un orgue animé par des soufflets, lequel mariait si bien les notes aigues, moyennes et graves, qu'on les eût prises pour des voix concertantes." (2)

Les perfectionnements de l'orgue moderne ne l'ont pas, que nous sachions, soustrait à sa destination, laquelle est, non d'étonner, d'amuser les fidèles, mais de soutenir le chant ecclésiastique ou d'y suppléer au besoin. Or, pour rester religieux et catholique, l'orgue ne doit-il pas s'harmoniser avec le chant de l'Eglise, en conserver l'expression, l'âme, le caractère qui est l'unité, l'onction, la suavité ? La

---

[1] La pression normale du vent est déterminée au moyen de l'anémomètre, sorte de siphon pourvu de degrés, et que l'on applique à l'un des trous du sommier. Le vent fait monter le liquide contenu dans l'anémomètre jusqu'au degré voulu. La pression pour une chapelle est de 76 à 80 millimètres et pour une vaste église de 80 à 85." Reignier.

[2] *Graves, acutos et medios uniens voces, ut quidam concinentium chorus putaretur.* Lettre adressée aux moines de Fécamp.

suavité surtout, telle est la qualité que réclamaient dans l'exécution du chant ecclésiastique les saints et les docteurs, car nous ne voyons nulle part qu'ils aient exprimé leur admiration pour les chanteurs qui exagèrent le volume de leur voix, pour ces organes qualifiés par un écrivain du moyen âge de voix de taureau, *taurinæ voces...*

Saint Augustin dit quelque part :

Suave sonantis Ecclesiæ tunæ vocibus commotus acriter. Et saint Bernard : *Sunt multi qui suavitate psalmorum compuncti peccata sua lugent*, et ailleurs : *Sic suavis sis, ut non sis levis.* Et maintenant à propos de l'orgue lui-même : " A quoi bon, " je vous prie, dit saint Elrède, cette masse terrible de vent, " vomie par des soufflets pour exprimer plutôt le fracas du " tonnerre que la *suavité* de la voix." (1)

Que nos orgues soient donc suaves comme nos voix réunies, que depuis le murmure du bourdon jusqu'à l'éclat tempéré de la trompette, tous leurs registres nous offrent une gradation bien ménagée de timbres et de force où viendront se fondre une teinte de gravité sourde et le tranchant délicat d'un petit nombre de régistres aigus.

Tel sera l'orgue religieux, l'instrument catholique, complément de nos voix.

Du Devis. — L'orgue a plus ou moins subi dans se développements l'influence de son style et de sa littérature, en ce sens que dans leur recherches des combinaisons et des effets, les organistes et les compositeurs se sont inspirés des ressources connues pour en inspirer à leur tour de nouvelles. A compter de J. S. Bach surtout la régistration et le mécanisme de l'orgue, ont été enrichis d'une grande variété d'effets et de combinaisons dues aux exigences symphoniques toujours croissantes des compositeurs qui ont succédé à ce grand maître.

La littérature de l'orgue depuis cette époque, doit donc, si l'on veut s'affranchir de la routine, servir de base à tout projet de construction ou de restauration d'un instrument tant soit peu considérable.

---

[1] Voici le texte tout entier : *Undè cessantibus jàm typis et figuris, undè in Ecclesiâ tot organa, tot cymbala ? ad quid, rogo, terribilis ille folium flatus, tontiirui potius fragorem quam voces exprimens suavitatem ?*

Initié à cette littérature, à l'esprit et aux traditions religieuses de l'orgue, l'organiste *praticien* (1) doit être consulté sur le choix des registres et certains détails du mécanisme d'un orgue projeté.

Associé au facteur dans la préparation du devis, leur expérience se complètera l'une par l'autre, et de ce concours devra nécessairement résulter une garantie de plus pour les fabriques.

Les mécanismes ingrats, les claviers incomplets et mal disposés, les demi jeux, les timbres d'un contraste presque nul, ou impropres à rendre, même approximativement, la régistration prescrite par l'auteur : toutes ces défectuosités et bien d'autres encore ne tarderaient pas à disparaître, si le plus grand nombre des devis importants n'étaient pas laissés exclusivement à l'arbitraire de certains facteurs, ou à quelques dilettantes dont toute la science se résume à des réminiscences d'opéra et de musique de piano.

Comme l'organiste au fait des exigences de la musique sérieuse ne se trouve pas toujours sous la main, qu'il pourrait du reste ne pas communiquer gratuitement le fruit de son expérience, je donne ici quatre nomenclatures de régistres pouvant servir de bâse à quelque devis futur.

Les jeux marqués d'un astérique ne sont pas indispensables à l'effet de l'ensemble, leur choix dépendra du goût, des finances des intéressés, de l'absence d'autres jeux auxquels ils pourraient être substitués, etc.

No 1—Petit 8 pieds à un seul manuel et pédalier.

* *Trompette ou hautbois*	8 pieds	56 tuyaux,	métal	
* Flute harmonique	4 "	56 "	"	
Prestant	4 "	56 "	"	
Dulciane	8 "	56 "	"	
Bourdon	8 "	56 "	bois	
* Viola di Gamba	8 "	56 "	métal	
Principal	8 "	56 "	"	

PÉDALIER.

Bourdon ..... 16 pieds 30 tuyaux bois

Régistre-tirasse : Réunion des pédales au grand orgue.

---

[1] Je dis *praticien* pour le distinguer des amateurs et des organistes d'occasion ou de ceux qui ont cessé de faire une étude sérieuse sur leur instrument.

Imitation de tuyaux dans la façade du buffet, et tous les jeux seront enfermés dans une boîte à expression.

No. 2.—Petit 8 pieds en montre à deux manuels et pédalier.

RÉCIT.

* *Hautbois*	8 pieds	56	tuyaux,	métal
Viola	4 "	56	"	"
Salicional	8 "	56	"	métal et bois
Clarabelle	8 "	56	"	bois
* Principal	8 "	56	"	métal et bois
Trémolo.				

Grand orgue.

* *Trompette*	8 pieds,	56	tuyaux,	métal.
* Cornet	3 rangs	168	"	"
Doublette	2 pieds,	56	"	"
Prestant	4 "	56	"	"
Bourdon	8 "	56	"	bois.
Dulciane	8 "	56	"	métal.
Montre	8 "	56	"	"

Pédalier.

Bourdon	16 pieds,	30	tuyaux,	bois.
* Violon	8 "	30	"	bois ou mét.

Régistres-tirasses : Réunion du Grd orgue au Récit.
" des Pédales au Gd orgue.
" des Pédales au Récit.

No. 3.—Moyen 8 pds en montre à deux manuels et pédalier.

RÉCIT.

* *Trompette*	8 pieds,	56	tuyaux,	métal.
Hautbois	8 "	56	"	"
* Cornet à	3 rangs	168	"	"
* Piccolo	2 pieds,	56	"	"
Violina	4 "	56	"	"
Flute	4 "	56	"	bois.
Viola di gamba	8 "	56	"	métal.
Bourdon	8 "	56	"	bois.
* Gemshorn	8 "	56	"	métal.
Fugara	8 "	56	"	"
* Bourdon	16 "	56	"	bois.
Trémolo.				

Grand Ordre.

* *Clairon*	4 pieds,	56	tuyaux,	métal.
Trompette	8 "	56	"	"
Mixture à	5 rangs	280	"	"
Doublette	2 pieds,	56	"	"
Flute harmonique	4 "	56	"	"
Prestant	4 "	56	"	"
Dulciane	8 "	56	"	"
Clarabelle	8 "	56	"	bois.
* Salicional	8 "	56	"	métal.
* Principal	8 "	56	"	"
Montre	8 "	56	"	"
Flute traversière	8 "	56	"	bois.
* Bourdon	16 "	56	"	"

PÉDALIER.

Violon	8 pieds,	30	tuyaux	métal.
Bourdon	16 "	30	"	bois.
Subbasse ouverte	16 "	30	"	"

Régistres tirasses : les mêmes que pour le précédant.

No. 4.—Grand 16 pieds en montre à trois manuels et Pédalier.

RÉCIT.

Trompette	8 pieds,	56	tuyaux,	métal.
* *Voix humaine*	8 "	56	"	"
Hautbois	8 "	56	"	"
Cornet à	3 rangs	168	"	"
Doublette	2 pieds,	56	"	"
Viola	4 "	56	"	"
Flute	4 "	56	"	bois.
Salicicnal	8 "	56	"	métal.
Clarabelle	8 "	56	"	bois.
* Keraulophon	8 "	56	"	métal.
Principal	8 "	56	"	"
Bourdon	16 "	56	"	bois.
Trémolo.				

Grand Orgue.

Clairon	4 pieds,	56	tuyaux,	métal.
Trompette	8 "	56	"	"
* *Pausone*	16 "	56	"	"

Mixture à	5 rangs	280	"	"
Doublette	2 pieds,	56	"	"
Nazard	2½ "	56	"	"
Prestant	4 "	56	"	"
Flute harmonique	4 "	56	"	"
Flute traversière	8 "	56	"	bois.
Bourdon	8 "	56	"	"
Viola di gamba	8 "	56	"	métal.
Gemshorn	8 "	56	"	"
Principal	8 "	56	"	"
Montre	8 "	56	"	"
Montre	16 "	56	"	"

Positif.

Cromorne	8 pieds,	44	tuyaux,	métal.
* *Cor anglais*	8 "	56	"	"
Flute ouverte	4 "	56	"	bois.
Flute harm. ou Melodia	8 "	56	"	métal.
* Voix céleste	8 "	56	"	"
Dulciane	8 "	56	"	"
* Quintaton	8 "	56	"	"
Lieblich Gedact	8 "	56	"	bois

Pédalier.

Trompette	8 pieds,	30	tuyaux,	métal.
* *Basson*	16 "	30	"	"
Violon	8 "	30	"	"
* Mixture	5 rangs	150	"	"
Quinte	10 pieds,	30	"	bois.
* Violoncelle	16 "	30	"	bois ou métal.
Bourdon	16 "	30	"	bois.
Subbasse	16 "	30	"	"

Régistres-tirasse : 1° Grand orgue au Récit ; 2° Positif au Récit ; 3° Pédales au grand orgue ; 4° Pédales au Récit ; 5° Pédales au Positif.

Pédales de combinaisons ; Quel que soit leur nombre ou les dimensions de l'orgue, la pédale tirant tous les jeux du grand orgue réunira le récit et le pédalier et ajoutera les jeux de ces deux claviers. Toute pédale réduisant la régistration du grand orgue, désunira les claviers, et réduira proportionnellement le nombre des yeux de pédalier.—(*A continuer.*)

R. O. Pelletier.

REVUE POLITIQUE

La politique est en vacance.

Les ministres sont en promenade, au loin ; les rédacteurs de journaux profitent du calme pour prendre quelque repos ; les journaux de l'opposition, députés infatigables dans l'univers constitutionnel, sentent eux-mêmes se ralentir leur ardeur et s'éteindre leur verve. Le soleil de juillet émousse bien des courages.

Ce calme plat dont Ottawa jouit depuis deux ou trois mois ne règne à Québec que depuis la fin de juin. La session tenait encore le public en éveil, malgré beaucoup de déceptions. La majorité ministérielle se balançait entre huit et dix voix,—chiffre élevé dans une Chambre élue sous un ministère opposé.

Les derniers jours de la session n'ont été marqués par aucune mesure importante. Un projet de loi sur l'éducation arrivant à la dernière heure, a dû être retiré devant de graves protestations ; il contenait des clauses voilées dont la stricte interprétation légale nous aurait conduits bien loin, —là où nous ne voulons pas aller. Il est assez curieux que, depuis quelques années, les projets de loi concernant l'éducation ne tombent entre les mains des députés qu'à la fin des sessions, c'est-à-dire dans un moment où la législation se fait à la hâte, sans étude préalable et sans discussion sérieuse. Le public ne sait que de telles mesures sont présentées qu'en apprenant qu'elles ont subi leur seconde ou même leur troisième lecture. Les journaux, pris à l'improviste, n'ont que le temps d'en signaler les phases qui se succèdent avec une rapidité démesurée. Quelle est la raison de cette précipitation ? Pourquoi ces projets de loi—les plus importants par leur objet qu'une législature ait à discuter—ne sont-ils pas imprimés dès le commencement des sessions et distribués aux députés, aux journaux, aux corps enseignants et au public intéressé ? S'il est un sujet sur lequel le législateur ne doive porter qu'une main prudente et mesurée, c'est bien celui de l'éducation. Il a besoin avant d'agir de faire appel à toutes ses lumières et à celles des autres ; car ce n'est pas là un sujet dans lequel il ait pleine compétence. Le gouvernement a sagement agi, dans l'occasion présente, en faisant disparaître ce projet de loi.

On ne s'explique pas bien, encore, pourquoi, pendant la session qui vient de finir, on n'a pas amendé la loi concernant l'influence indue dans les élections. Aucune tentative n'a été faite dans ce sens. Dans le mois d'avril, on assurait que l'amendement serait présenté au vote des Chambres, et on indiquait même les députés qui s'étaient chargés de réveiller la question. Le silence qui a régné doit avoir une cause ; des journaux nous l'affirment ; que ne la font-ils connaître ? Ces choses ne doivent pas être plus longtemps cachées. Un journal a dit que c'est le *bill* de l'Université-Laval qui a causé cette lacune dans les travaux récents de notre législation ; et l'assertion est demeurée là sans dénégation et aussi sans plus complète démonstration. Espérons que le jour se fera.

Puisque le nom de l'Université Laval est de nouveau passé sous notre plume, disons où en est rendue la question, universitaire—notre question d'Orient. Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, et le grand vicaire Hamel, ex-recteur de Laval, sont partis pour Rome, armés du *bill* récemment obtenu de la législature de Québec. Leur but—qu'on ne connait que par les rumeurs—est de faire disparaître du décret pontifical concernant l'Université Laval, cette réserve au sujet de la charte civile, (*cui in nullâ re derogatum volumus*), ou plutôt de prouver, par le *bill* même qu'il n'y a aucun empêchement légal à l'établissement de la succursale et d'obtenir en conséquence de la Cour de Rome un mot, un désir, un ordre plus formel, empêchant toute opposition future. Ceux qui désirent que l'enseignement universitaire catholique dans la province ne tombe pas en entier entre les mains d'une seule institution, auront de leur côté—il faut l'espérer—des délégués pour faire connaître leurs vues.

Des procédés ont été pris dans le but de faire désavouer comme inconstitutionnel la loi votée en faveur de Laval. Le ministre de la justice à Ottawa aura à se prononcer d'abord, et il est probable que la cause sera portée jusqu'en Angleterre.

Le Conseil Législatif a maintenu le cens d'éligibilité pour les députés à la législature de Québec. Nous ne saurions trop le féliciter d'avoir empêché qu'un changement aussi grave ne se fit sans préparation, sans discussion,—par surprise en un mot. Les élections générales ne sont pas éloignées, et les novateurs auront toute opportunité de proposer et de discuter un changement dont ils attendent tant de bien. Ils seraient bien en peine de trouver quelque homme éminent que la législation actuelle aurait empêché de parvenir à la représentation. Car qu'on le remarque bien ; la

preuve leur incombe. Une novation ne doit pas se faire sans raison, et c'est aux novateurs à la donner. C'est donc déplacer la question que de demander, comme argument péremptoire : "Quel bien a fait le cens d'éligibilité ?" Il faut prouver, avant de le détruire, qu'il a fait du mal, qu'il a été cause, par exemple, que des sommités politiques sont restées dans l'ombre et que le pays en a souffert. Et cette preuve n'existe pas. C'est une grave question, pleine de conséquences, les journaux doivent continuer à la discuter. Il est pour le moins étonnant que la presse conservatrice de Montréal se soit laissée emporter à blâmer le Conseil Législatif ; elle a trouvé peu d'arguments pour motiver sa colère.

Signalons un incendie considérable à Joliette le 10 juillet. Environ trente-cinq maisons ont été détruites—tout un quartier de cette florisante petite ville.

Les journaliers du port à Montréal sont en grève depuis au-delà d'un mois. Ils n'ont rien obtenu, et leurs familles sont réduites au besoin. Les propriétaires de navires ont trouvé des hommes pour les prix offerts, et le trafic a eu peu à souffrir. La conduite des grévistes, d'abord modérée et digne, est devenue agressive et tumultueuse. Ils ont même tenté, le sept juillet, d'arrêter le déchargement d'un navire. La police armée les a dispersés.

Le peuple acadien se réveille ; il se compte, il s'affirme. La convention de Memramcook, le vingt juillet, réunissait cinq milles acadiens, délégués des trois provinces maritimes. Sir Hector Langevin et plusieurs personnages politiques étaient présents. Nous nous intéressons aux mouvements et à la formation de ce petit peuple frère du nôtre ; c'est avec joie que nous le voyons rapidement grandir, et étonner par son développement les populations qui l'entourent. Il parle notre langue ; il a subi toutes nos épreuves et d'autres plus terribles encore. Aujourd'hui il est fort ; le recencement va lui donner, dit-on, cent mille âmes. Il compte dans la balance politique des provinces maritimes. Au Nouveau Brunswick, il a plusieurs députés à la législature, et un représentant dans le ministère.

***

Le deux juillet au matin se répandit, avec la rapidité de la foudre, la rumeur qu'une tentative d'assassinat avait été commise sur la personne du président des Etats-Unis. Des dépêches confirmèrent bientôt la nouvelle, nous apprenant en même temps que la balle de l'assassin avait traversé le foie et s'était logée près de l'épine dorsale rendant l'extraction impossible.

La surprise fut grande dans tout l'univers civilisé. On

crut d'abord que la politique avait été le mobile de l'assassin, et l'espèce de comédie qui se jouait depuis quelques semaines à Albany ne contribuait pas peu à confirmer cette impression. Mais on découvrit que Charles Julius Guiteau, l'assassin, était un exalté qui avait cru rendre service à son pays en assassinant M. Garfield, et en faisant monter au fauteuil présidentiel le vice-président Arthur. Deux lettres trouvées sur sa personne indiquent qu'il n'avait pas la pleine jouissance de ses facultés mentales. Guiteau se montre très-flegmatique ; il regrette de n'avoir pas réussi à tuer le président, et il se proclame *stalwart* des *stalwarts*. Ce nom *stalwart* désigne une fraction du parti républicain opposée à Garfield.

Guiteau avait-il des complices ? L'enquête seule permettra de dire si ce fanatique *stalwart* n'a obéi qu'à l'impulsion de ses esprits troublés. Les journaux ont prétendu que Guiteau n'était pas seul au moment du crime et qu'un homme qui l'accompagnait avait réusssi, dans la confusion, à prendre la fuite et à se dérober aux regards. On n'a pas retrouvé les traces de ce prétendu complice.

Ce sinistre évènement a été en Europe la cause de sérieux commentaires. Chaque journal a fait des rapprochements a cherché à tirer des conclusions, à déduire des enseignements. La situation politique et sociale des Etats-Unis d'Amérique préoccupe vivement les économistes européens et les hommes à théorie. Ce peuple—type nouveau—s'est formé en dehors des règles ordinaires qui ont présidé à la naissance et au développement des autres nations, et il a atteint une grandeur et une richesse matérielle inouie. Il ne manque pas, en conséquence, d'hommes qui, ne jugeant que par les effets immédiats, voient dans l'organisation sociale des Etats-Unis quelque chose qui approche de la perfection, le point culminant de la science des formes politiques. Les vieux peuples qui prétendent sentir encore les "entraves du passé" attribuent la prospérité matérielle de la république étoilée, aux "grandes libertés" dont jouissent ses citoyens. De là la haîne persistante envers les rois et les nobles—les rois qui ne gouvernent plus et les nobles qui n'ont plus de privilèges ; de là encore l'excuse toute trouvée pour les sanglantes tourmentes de la démocratie, pour l'assassinat des rois et des empereurs. Mais voilà que la liberté à outrance,—la licence—produit de semblables fruits dans les républiques. Le vice est ailleurs que dans la forme politique ; il est dans l'éducation. La liberté de publication permet la propagation de toutes les doctrines, de toutes les théories, fussent-elles les plus subversives et les plus anti-sociales. Un homme se fanatise à la lecture de ces

produits malsains et s'en va frapper l'autorité à laquelle il attribue ses maux ! Les mêmes causes ont les mêmes effets, sur la jeune terre d'Amérique, comme ailleurs.

La comédie d'Albany—l'élection de deux sénateurs en remplacement de Conkling et de Platt—s'est continuée jusqu'au vingt-deux de juillet. Les sénateurs démissionnaires ont dû se retirer et laisser élire Lapham et Miller.

***

La diplomatie européenne est troublée par diverses rumeurs d'alliances entre puissantes nations. C'est la France qui en est cause ; elle ne peut faire un pas sans inquiéter l'Europe. Ses succès à Tunis ont irrité l'Italie et la Turquie et mécontenté l'Angleterre. Cette dernière avertit la république française qu'un pas vers Tripoli détruit l'équilibre européen ; et la France, pour se défendre contre les incursions arabes est forcée de porter la guerre jusque sur les confins de la dernière régence soumise au sultan de Constantinople. Bou-Amena, chef arabe, s'est mis à la tête d'une redoutable insurrection. Les cuirassés français ont même dû faire le siége de Sfax. Les troupes françaises sont entrées dans la ville après un bombardement et un combat sanglant.—Bou Amena est en déroute. Mais il ne faudrait pas croire que l'insurrection est terminée.

Les deux empereurs allemands et l'empereur moscovite auront une entrevue à Gastein vers le milieu d'août.—Qu'en résultera-t-il ?

La chambre des communes en Angleterre discute encore la loi agraire. Les députés parnellistes ont combattu la loi de toutes leurs forces. Plusieurs amendements importants ont récompensé leurs efforts.

La situation du Transvaal n'est pas encore réglée. Les Boers ne veulent pas payer d'indemnité aux résidents anglais qui ont souffert de l'insurrection. — L'Angleterre acceptera finalement toutes les conditions des Boers.

Nous ne pouvons finir sans signaler à l'attention de nos lecteurs la dernière lettre encyclique de S S. Léon XIII. C'est un événement dans les temps présents. La doctrine de l'Eglise concernant les formes gouvernementales y est clairement définie, et il n'y a plus maintenant que les aveugles volontaires qui ne la connaîtront pas et qui la représenteront sous de fausses couleurs.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Au foyer de mon presbytère, *Poèmes et Chansons*, par M. l'abbé Apollinaire Gingras. Québec : A. Côté & Cie., 1881.

De la poésie..., c'est une aubaine encore assez rare, malgré le nombre de ceux qui font des vers. N'est pas toujours poète qui prétend l'être. Mais M. l'abbé Gingras est certainement au nombre des natures privilégiées qui ont reçu, en naissant, le feu sacré de la poésie Le recueil qu'il offre aujourd'hui au public le prouve. Ce qui l'inspire, c'est en premier lieu la foi, l'amour de la religion et de l'Eglise. Le prêtre, chez M. l'abbé Gingras, ne se sépare pas du poète. Ses chants n'ont pas seulement pour but de plaire : il veut toujours *faire du bien*. Si parfois les souvenirs du foyer paternel et des joies de l'enfance, à jamais disparues, le jettent dans la mélancolie, il secoue bientôt cette tristesse, légitime pourtant, mais énervante. Il entend la voix de l'Evangile :

"Quand on a le ciel pour patrie,
Pour famille le genre humain
La tristesse est une folie
Et l'ennui n'est qu'un fruit malsain."

La pièce intitulée : "Religion et Patrie, ou monseigneur de Laval," est une des plus remarquables du recueil. La grande figure du saint prélat y est tracée de main de maître. L'inspiration y est soutenue et la forme poétique irréprochable. Nous signalerons ensuite "Le vieux calvaire," "Ce que dit tout bas la lampe du sanctuaire et "Peine inconnue, ou l'enfant mort sans baptême." Ce dernier poème a un caractère à la fois original et touchant. Le tableau du "compérage" est plein de vie et d'animation ; de même que l'amère tristesse qui succède à la joie quand on découvre que l'enfant est mort avant d'avoir pu être baptisé, et l'inconsolable douleur de la mère sont rendues avec beaucoup de pathétique. Sous le titre : "Dieu fit l'éternité pour l'amour." nous trouvons les lignes suivantes :

"Aimer" n'est pas encor toute la soif suprême :
C'est aimer et toujours posséder ce qu'on aime !
Voilà ce que tout bas rêve le cœur humain.
Mais Dieu, quand il créa, fit si bien chaque chose !
Au firmament l'étoile ; au vert buisson la rose ;
Au cœur, urne sans fond,—l'éternité sans fin.

Après Dieu, la patrie, pour notre poète. Avec quel enthousiasme il raconte la grande fête nationale du 24 juin 1880 ! Avec quel amour il décrit l'admirable panorama que l'on découvre du haut de la terrasse Frontenac !

Ma terrasse, je t'aime ! et si l'on veut sourire,
Voici tout le secret qui fait chanter ma lyre :
Mon pays, dont ici je sens battre le cœur,
Rayonne, palpitant, dans ta riche splendeur !

M. Gingras comprend et il sait rendre en accents harmonieux l'ineffable langage que la nature, la mer, les montagnes, les forêts, les oiseaux, les fleurs font entendre au cœur du poète. Les vers qu'il adresse à ses amis révèlent une âme tendre, sympathique et dévouée, mais la foi est toujours là pour purifier et élever ces sentiments. Dieu, la patrie, la nature, l'amitié, voilà donc ce que chante notre poète, et ses chants sont vraiment dignes des sujets qu'il a choisis. Il y a là du cœur, de l'esprit, du naturel, de la fraîcheur Sans doute, toutes les pièces qui composent ce volume ne sont pas d'un égal mérite, mais si l'on a pu dire du chantre immortel de l'*Odyssée :*

....quandoque bonus dormitat Homerus.

il ne faut pas s'étonner si la jeune muse de M. l'abbé Gingras a parfois des faiblesses ou des oublis. Ainsi l'*Anathème à la colline de Gelboé* manque de couleur locale. Ce n'est plus là le langage de la Bible. Quelques-unes des *Chansons populaires* qui se trouvent dans la dernière partie du recueil nous semblent d'un genre trop *sans-façon* pour avoir place dans un volume de véritable poésie.

Nous dirons aussi (car M. l'abbé Gingras n'est pas homme à s'offenser d'une critique bien intentionnée), qu'il ne paraît pas toujours donner assez d'attention à la forme, qu'il ne se préoccupe pas assez de donner à l'idée une expression à la fois juste et poétique. La rime ne semble pas venir à ses ordres comme une vassale obéissante, et souvent, il paraît lui sacrifier le sens et la clarté, l'attirer par une périphrase ou l'accrocher à une cheville. Ce sont les misères du métier. Pour en triompher, il faut du travail et du travail encore.

"Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage."

Nous conseillerons aussi la lecture attentive et assidue des maîtres, tant anciens que modernes.

J. Desrosiers.

Le Véritable Petit Albert ou le trésor du peuple, suivi d'un recueil des merveilleux secrets de la Nature, de la Médecine, de l'Industrie, des Sciences et des Arts, etc. Dédié aux ouvriers et aux cultivateurs. Deuxième édition, Québec, typographie de C. Darveau, 1881.

Dans ce petit livre, M. Joseph Norbert Duquet s'attache à démontrer l'absurdité de certaines superstitions qui ont cours surtout dans nos classes rurales et ouvrières. Il signale quelques livres qui prétendent fournir aux chercheurs de trésors le moyen de réaliser leurs illusions les plus dorées. Du reste sa tâche est assez facile et il lui suffit de citer les formules aussi impies que ridicules de conjuration pour en faire voir toute l'absurdité. Mais M. Duquet ne se contente pas seulement de démolir le système de la magie et de la nécromancie. Il consacre la seconde partie de son livre à enseigner au peuple le moyen d'amasser un trésor bien plus précieux que ceux gardés par les mauvais esprits, et cela sans l'aide d'aucune conjuration quelconque. Ce trésor, on le comprend bien, c'est le travail qui permettra à l'ouvrier et au cultivateur de se reserver une honnête aisance pour leurs vieux jours. Nous nous souscrivons de tout cœur aux conseils vraiment patriotiques de M. Duquet et nous souhaitons à sa brochure la circulation qu'elle mérite.

Le Nouveau Manuel du Cultivateur, ou culture raisonnée des abeilles, de la vigne et de la canne à sucre, orné de 100 gravures, par J. B. LaMontagne, A.M., L.L.B., Montréal, Beauchemin et Valois, imprimeurs, 1881.

Voici un livre que nous voudrions voir dans les mains de tous nos cultivateurs. Le titre seul en indique l'utilité pratique et, après une lecture attentive, nous devons reconnaître que l'auteur y remplit toutes ses promesses. M. LaMontagne parle de trois espèces de culture dont la première seulement est un peu connue dans notre pays. Et pourtant il a là, l'auteur le prouve par des chiffres incontestables, toute une mine pour le cultivateur intelligent qui voudra suivre les conseils de cette brochure. Nous devons aussi faire remarquer qu'un voyage en Europe, des observations faites avec le plus grand soin et une longue expérience en apiculture rendent M. LaMontagne parfaitement compétent en cette matière.

Son livre se divise en trois parties. Il donne d'abord un aperçu de l'anatomie et de la physiologie de l'abeille, et parle longuement des diverses sortes de mouches, démontrant la supériorité de l'abeille italienne. Il n'oublie pas même l'abeille chypriote qui est presque inconnue dans notre pays. Ensuite il nous fait voir une colonie à l'œuvre et nous initie à tous les secrets du gouvernement et de l'administration intérieure de la ruche. L'auteur donne aussi quelques explications au sujet de l'essaimage naturel ou artificiel, de l'extraction du miel et de l'hivernage des abeilles.

Dans la seconde partie du manuel, M. LaMontagne décrit la culture de la vigne que, par un préjugé heureusement sans fondement, on croyait impossible pour le Canada. Et pourtant nous avons, aux environs de Montréal, quelques vignobles très remarquables !

Enfin, l'auteur termine son ouvrage par un court exposé de la culture de la canne à sucre. Nous ne pouvons trop recommander le manuel de M. LaMontagne à nos cultivateurs et à nos cercles agricoles. De nos jours, en effet, on ne saurait exagérer l'importance de l'agriculture car, après la crise que nous venons de traverser, il n'y a aucune profession qui offre autant d'avenir. Eh bien ! voici un genre d'industrie qui n'exige que peu de capital et qui cependant rapporte des profits très considérables. Nous conseillons donc fortement la lecture du manuel de M. LaMontagne ; l'on y trouvera un exposé clair et précis, un grand nombre de belles figures et des conseils de la plus grande utilité.

Mgr Bourget, Ça et La par Jean-Baptiste. Montréal. Cadieux et Derome, 207, Rue Notre-Dame 1881.

Un livre sur le vénérable prélat qui a été si longtemps à la tête de ce diocèse ne peut manquer d'interesser nos lecteurs. Aussi nous nous empressons de leur signaler cet opuscule où ils trouveront bon nombre de faits édifiants racontés avec grâce et simplicité.

Le manque d'espace nous oblige de remettre l'appréciation du livre de M. Brunet sur la famille et ses traditions et de l'ouvrage de M. Chouinard sur la fête nationale des Canadiens-Français.

P. B. Mginault.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

AOUT, 1881.

SOMMAIRE

I.—FABLE ..... PAMPHILE LEMAY.
II.—LA FRANCE ET LE CANADA ..... BENJAMIN SULTE.
III.—VICTOR HUGO ..... J. MONIER.
IV.—LE COLORADO EN 1880 (*Suite*) ..... C. M. PANNETON.
V.—ANGÉLINE DE MONTBRUN (Roman canadien) (*Suite*) ..... LAURE CONAN.
VI.—OCTAVE CRÉMAZIE EN EXIL, V, (*Suite et fin*) ..... L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.
VII.—QUELQUES RIMES ..... E. BLAIN SAINT-AUBIN.
VIII.—CAUSERIE SCIENTIFIQUE ..... SÉVERIN LACHAPELLE.
IX.—REVUE POLITIQUE ..... GUSTAVE LAMOTHE.
X.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ..... P. B. MIGNAULT.

MONTRÉAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT:

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire, M. GUST. LAMOTHE.

Il sera rendu compte dans notre BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. PANNETON, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

DEMENAGEMENT.

L. J. A. SURVEYER

(ETABLI EN 1866)

a transporté son Etablissement de Ferronnerie, Poêles, Glacières, Machines à Tordre et à Laver, Séchoirs à Rideaux, etc., TONDEUSES POUR L'HERBE, Fil en Fer pour Clôtures, etc., etc.

DE LA RUE CRAIG AU

No. 188, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

MONTREAL.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie, Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contienent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables a la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE.

"Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

FABLE.

LE SCULPTEUR ET LA MADONE.

Un sculpteur de renom quelque peu philosophe,
Un homme d'une étoffe
Avariée un peu,
Croyait, il est bien vrai, l'existence de Dieu,
Mais disait, tout de même,
Que cet Etre suprême
Nous trouvait trop chétifs pour s'occuper de nous,
Et que, par conséquent, il était inutile,
Pour notre humanité futile
De se mettre à genoux.
Certaines gens croyaient à sa parole,
Car, voyez-vous, la thèse la plus folle
Trouve des partisans, il faut en convenir,
Pour la soutenir.

Notre sculpteur fouilla dans un bloc de Carrare
D'une blancheur fort rare
Avec son magique ciseau.
Il travailla longtemps. Sous les coups du marteau
L'on vit se dessiner une belle madone.
Son air était si pur, ses traits si gracieux
Qu'elle semblait avoir ce feu que l'âme donne
Et qu'elle prend aux cieux.
Et l'artiste, ravi de son œuvre sublime,
Ne sortait qu'à regret de son humble atelier :
Un sentiment d'amour, étrange et légitime,
A ce fruit de ses mains paraissait le lier.
Il y rêvait avec ivresse ;
Il en parlait presque toujours ;
Il triomphait dans les concours,
Et puis sa renommée agrandissait sans cesse.

Cependant, un matin,
Auprès de sa statue il en voit, ô merveille !
Une autre tout à fait pareille.
Ses yeux ont un éclat divin,
Puis une larme,
Les voilant à demi, leur donne un plus doux charme ;
Un rayon tout mystérieux
Autour de son front glorieux
Décrit une auréole,
Et jette doucement
Dans tout l'appartement
Une lumière chaste et molle.

Le sculpteur s'arrête étonné.

" — Quel rival fortuné
Est venu m'écraser du poids de son génie,
Dit-il ? O cruelle avanie !
Je briserai mon œuvre et ne tenterai plus
Des efforts superflus ! "

La madone nouvelle
Eut un souris bien doux :

" — Ne soyez pas jaloux,
Mon enfant, lui dit-elle,
De l'œuvre du Seigneur.
Aimez, pour votre honneur,
Gardez, pour votre gloire,
Vous pouvez bien m'en croire,
L'ouvrage de vos mains ;
Mais sachez-le, je vous l'atteste,
L'artiste céleste
Qui d'un souffle m'a faite aimer bien les humains.

PAMPHILE LEMAY.

LA FRANCE ET LE CANADA.

Faisons une petite page d'histoire.

Au nombre des bonnes intentions du roi François I, il y avait celle d'établir une nouvelle France dans le nord de l'Amérique. De 1534 à 1544 il favorisa quelques tentatives dans ce dessein ; puis comme il s'en allait mourant, tout fut abandonné, ou peut s'en faut.

Les guerres de religion closes, Henri IV se laissa convaince (1598) de l'utilité d'une entreprise en Amérique, mais sans trop la prendre à cœur.

Champlain fonda Québec (1608) et tâcha d'y apporter des forces ; ce n'était encore qu'un hameau lorsque, en 1629, les Anglais s'en emparèrent.

Revenu en maître, (1633) le fondateur reprit possession de la colonie, attira une centaine d'âmes et mourut, (1635) juste un siècle après la découverte du Saint-Laurent, laissant au cardinal de Richelieu, qui entrait dans ses vues, la mission de fonder décidément une nouvelle France. Lorsque le cardinal trépassa, à son tour, (1642) il n'y avait pas trois cents âmes dans le " pays des maringouins."

La régence d'Anne d'Autriche et le ministère de Mazarin furent employés aux luttes de la Fronde. Le Canada végétait. Le 1640 à 1662, les Iroquois le tinrent sous le couteau. A cette dernière date, la population blanche ne s'élevait qu'à environ deux mille quatre cent âmes.

Louis XIV réunit alors dans sa main les rênes de l'administration, aidé de Colbert, son ministre. Les dix années qui suivirent furent les seules durant lesquelles on peut dire que le gouvernement français prit au sérieux le Canada et fit des efforts soutenus pour lui donner une existence permanente. Dix années sur trois siècles et demi !

Vers 1675, il y avait ici près de huit mille âmes, mais en ce moment le roi changeait d'avis et ne voulait plus rien

faire pour nous. Colbert, persista dans l'exécution des anciens plans. Quand il mourut (1683) nous étions dix milles âmes.

Ses successeurs ne se donnèrent pas la peine de comprendre ce qu'il avait voulu accomplir de ce côté de l'Atlantique. Malgré cela, nous atteignîmes (1713), le chiffre de dix-huit mille âmes, grâce à notre développement naturel. Par la suite, nous ne reçumes pas plus d'une vingtaine de familles de France.

La régence du duc d'Orléans et le règne désastreux de Louis XV, (1715-1760) loin de nous aider nous poussèrent de plus en plus dans des embarras financiers et des guerres contre les Anglais. Le roi faisait banqueroute et ne payait pas ce qu'il nous devait. En attendant, le Canadien nourrissait ses soldats et se battait pour des caprices de courtisans. C'est de cette manière que nous arrivâmes à la catastrophe finale, (1760) époque où cessèrent entièrement nos relations avec la France.

Quatre-vingt quatorze ans plus tard, une corvette française, *la Capricieuse*, se rendit jusqu'à Québec. La cour de Napoléon III prêta, un instant, l'oreille aux acclamations qui partaient des bords du Saint-Laurent, puis l'indifférence reprit le dessus dans les esprits.

Quelques voyageurs français nous ont visités, depuis trente ans, sans parvenir à réveiller chez leurs nationaux le souvenir de la colonie perdue ni le nom du jeune peuple abandonné au pouvoir des étrangers.

La guerre franco-prussienne fit croire que la France succombait pour toujours, mais celle-ci a eu assez de muscle pour se relever, et la voilà qui cherche des arguments pour répondre aux accusations de décadence dont on l'abreuve de toutes parts. Entre autres choses, on lui dit, "vous ne savez pas coloniser." Elle répond : "Voyez le Canada, l'île Maurice, et les Indes, trois belles contrées où mes enfants ont conservé leur caractère français, en dépit des obstacles."

Nos écrivains se produisent à Paris ; nos hommes d'Etat les suivent ; l'industrie et le commerce parlent haut. La plus belle colonie de l'Angleterre devient tout-à-coup l'un des plus beaux titres de l'ancienne France. Cette révélation

du Canada à sa mère-patrie primitive remonte à cinq ou six ans. On est tout surpris, sur les bords de la Seine, de la vitalité de cette poignée de Français qui tiennent ouverte une porte immense du continent américain.

Il ne s'agit plus d'une conquête à main armée, mais bien du placement des capitaux. Nous nous rencontrons doublement avec la France : par la voix du sang et par le besoin d'argent.

Il faut s'entendre sur ce dernier mot. Notre population n'est pas pauvre ; elle a vécu de son propre travail pendant plus de deux siècles et elle peut continuer ainsi jusqu'à la fin des temps ; mais nous sommes en Amérique, par conséquent dans le monde des industries. Ces sortes d'exploitations exigent non-seulement de l'or mais aussi des hommes experts, ce que nous ne possédons pas. Que la France nous en envoie et nous échapperons aux griffes du monopole qui est à la veille de tout accaparer chez nous.

Les ressources naturelles abondent : " c'est le fond qui manque le moins." Après avoir passé à travers les tracasseries de notre situation coloniale, nous sommes, pour ainsi dire, indépendants ; cette indépendance toutefois ne sera appréciable que le jour où nous ne serons plus à la merci des banquiers anglais. Si, au lieu de puiser uniquement chez eux, nous étions admis à la porte à côté, nos mouvements seraient plus libres et nous regarderions encore une fois la vieille France comme une mère, quoiqu'elle ait pratiqué à notre égard un systême d'abandon qui nous a souvent inspiré de bien tristes pensées.

BENJAMIN SULTE.

VICTOR HUGO.

Un grand nom, un homme de génie; mais qui a trop vécu. Rien qu'à parler de lui, on se surprend à faire des phrases courtes et hachées, pleines de sous-entendus, sans verbe, sans tête et sans queue. C'est sa dernière manière, pour moi je préfère l'autre.

La bouche d'Ombre s'est encore une fois ouverte et les journaux de Paris annoncent la publication d'un grand ouvrage en quatre parties, ayant pour titre: "Les Quatre Vents de l'Esprit." Nous n'avons pas enrore vu l'ouvrage qu'on nous donne comme égal à ce qu'il a fait de mieux, mais le *Courrier des Etats-Unis* en détache la "belle et courte pièce que voici:—

Je suis haï. Pourquoi? Parce que je défends
Les faibles, les vaincus, les petits, les enfants.
Je suis calomnié. Pourquoi? Parce que j'aime
Les bouches sans venin, les cœurs sans stratagème.
Le bonze aux yeux baissés m'abhorre avec ferveur,
Mais qu'est-ce que cela me fait, à moi rêveur?
Je sens au fond des cieux quelqu'un qui voit mon âme;
Cela suffit. Le flot ne brise pas la rame.
Le vent ne brise pas l'aile. L'adversité
Ne brise pas l'esprit qui va vers la clarté.
Je vois en moi l'erreur tomber et le jour croître.
Rien de fermé. Le ciel ouvert. L'étoile à nu.
L'idole disparaît, Dieu vient. C'est l'inconnu,
Mais le certain. Je sens dans mon âme ravie
La dilatation superbe de la vie
Et la sécurité du fond vrai sous mes pas.
L'abri pour le sommeil, le pain pour le repas,
Je les trouve. D'ailleurs, les heures passent vite.
Quelquefois on me suit, quelquefois on m'évite;
Je vais. Souvent mes doigts sont las, mon cœur jamais.
Le juste,—hélas! je saigne, où sont ceux que j'aimais?
Sent qu'il va droit au but quand au hasard il marche.
Je suis, comme jadis l'antique patriarche
Penché sur une énigme où j'aperçois du jour.
Je crie à l'ombre immense: Amour! Amour! Amour!
Je dis: Espère et crois, qui que tu sois qui souffres!
Je sens trembler sous moi l'arche du pont des gouffres;
Pourtant je passerai, j'en suis sûr. Avançons.
Par moments la forêt penche tous ses frissons
Sur ma tête, et la nuit m'attend dans les bois traîtres;
Je suis proscrit des rois: je suis maudit des prêtres;

Je ne sais pas un mois d'avance où je serai,
Le mois suivant, l'orage étant démesuré ;
Puis l'azur reparaît, l'azur que rien n'altère ;
Ma route, blanche au ciel, et noire sur la terre ;
Je subis tour à tour tous les vents de l'exil ;
J'ai contre moi quiconque est fort, quiconque est vil ;
Ceux d'en bas, ceux d'en haut pour m'abattre s'unissent ;
Mais qu'importe ! Parfois des berceaux me bénissent,
L'homme en pleurs me sourit, le firmament est bleu,
Et faire son devoir est un droit. Gloire à Dieu !

VICTOR HUGO.

J'ai relu cette pièce cinq ou six fois. J'ai essayé de me monter l'esprit au diapason voulu pour admirer ; j'ai creusé chacune de ses expressions, je me suis fendu la tête pour découvrir ce que le POETE voulait dire. Eh bien, je crois avoir à peu près réussi, mais je ne vous conseille pas le même travail, vrai, c'est fatigant.

D'abord la naïveté.

Je suis haï. Pourquoi ? Parce que je défends
Les faibles, les vaincus, les petits, les enfants.

Ce qu'il défend, ce sont les incendiaires de la commune, les assassins des Otages, Garibaldi, et les Nihilistes.

Je suis calomnié, Pourquoi ? Parce que j'aime
Les bouches sans venin ; les cœurs sans stratagème

Ceux qu'il aime, ce sont les pétroleuses, les forçats, les prostituées. Vraiment, il est naïf, le POETE ou bien il a l'ironie bien noire. Mais enfin, cela est écrit en vers ; c'est beau, si vous voulez, comme poèsie ; c'est bête, mais c'est beau. Allons plus loin.

Je vois en moi l'erreur tomber et le jour croître,
Rien de fermé. Le ciel ouvert. L'étoile à nu.
L'idole disparaît, Dieu vient. C'est l'inconnu
Mais le certain.

Y êtes vous ? L'erreur tombe et le jour croît.

L'erreur c'est la nuit, sans doute, comprenez-vous ? Rien de fermé. Le ciel ouvert. Naturellement si rien n'est fermé, le ciel est ouvert, et le POETE y voit clair comme le jour. Et qu'est-ce qu'il y voit ? L'inconnu, mais le certain. Mais alors, si l'inconnu est le certain, le certain est inconnu ; le certain est incertain, n'est-ce pas ? Comme c'est beau la poésie de Victor Hugo, quand il veut s'en donner la peine !

L'abri pour le sommeil, le pain pour le repas,
Je les trouve.

Le pauvre homme ! Un des plus forts actionnaires de la Banque Nationale de Belgique, un millionnaire, il trouve " un souper, un gîte et le reste " comme le disait le bon Lafontaine, qui lui n'avait jamais su compter.

Le juste— hélas, je saigne, où sont ceux que j'aimais ?
Sent qu'il va droit au but quand au hasard il marche.

Si ce n'était pas un sacrilège, ne dirait-on pas une cheville des mieux conditionnées ? Et l'idée : va droit au but quand au hasard il marche—n'est-ce pas précisément ce que je vous disais : le certain, c'est l'incertain.

Le ciel ouvert, l'étoile à nu, qu'y voit-on ? Ténèbres et mystère ! L'Ombre partout. Il faut, pour y arriver marcher à tâtons. Pour atteindre son but, il faut marcher au hasard. N'est-ce pas sublime ? O irrévérencieux mortels ! Prosternez-vous, et adorez. Vous ne voyez rien, vous ne savez pas où vous allez ; marchez toujours ; l'inconnu c'est le certain, le ciel ouvert, c'est l'Ombre, l'étoile à nu c'est..... qu'est-ce que ça pourrait bien être ?

Je dis : Espère et crois, *qui que tu sois qui souffres.*

Quelle harmonie ! Et comme cela fait bien, crié à l'ombre immense !

Je sens trembler sous moi l'arche du pont des gouffres ;
Pourtant je passerai. j'en suis sûr. Avançons.
Par moments la forêt penche tous ses frissons
Sur ma tête, et la nuit m'attend dans les bois traîtres ;

Ce sont là quatre beaux vers. Eh ! personne n'a pretendu que Victer Hugo n'en faisait pas. Seulement ces quatre vers sont-ils suffisants pour racheter le baroque, le burlesque, le galimatias du reste ?

Le reste de la pièce est du style dur, prosaïque, obscur, sybillin, de la plus mauvaise manière de Victor Hugo. Et c'est cela qu'on nous donne comme échantillon des " Quatre Vents de l'Esprit ? "

Entendons-nous. Je suis un admirateur ardent de Victor Hugo des Odes et Ballades, des Chants du Crépuscule, des Feuilles d'Automne, des Chansons des Rues et des Bois, des Misérables même, qui ont une étrange grandeur. Il y a des bornes à l'admiration. Je lis les yeux ouverts. Pour moi, le certain c'est le connu, et l'ombre immense m'a toujours semblée obscure. Voulez-vous ma façon de penser ? Victor Hugo a oublié un des vents de l'esprit, celui qui l'a le plus affecté, le vent de Gastibelza, l'homme à la carabine.

Le vent qui souffle à travers la montagne
L'a rendu fou.

Il est certain que si un Fréchette quelconque avait commis une pièce aussi baroque, où il n'y a pas d'harmonie, où le poète se moque à chaque mot des règles de la prosodie, de la grammaire et du bon sens, elle aurait été accueillie par un immense éclat de rire. Mais parce que c'est signé Victor Hugo, on nous la donne comme un chef-d'œuvre. Eh bien, non, je soutiendrai mordicus que c'est tout ce qu'on voudra, excepté de la poésie.

J. Monier.

LE COLORADO EN 1880.

SUIVI DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES ETAT-UNIS EN GÉNÉRAL.

DENVER.—*Suite.*

Quelques mots en passant sur les hôtels de première classe en Amérique. Ils sont les palais en vogue, et représentent l'idéal du confortable; rien au-delà. Service compliqué, sollicitude accablante pour ce qui regarde une infinité de détails plus ou moins nécessaires : tel est le caractère de ces établissements qui sont le principal ornement des villes du Nouveau-Monde. Il faut un nègre pour vous indiquer votre place à table ; un autre pour vous pousser votre chaise ; puis un troisième vient vous demander—bien qu'inutilement—ce que vous désirez manger, car il faut, malgré tout se conformer à une quantité traditionnelle de petits plats se refroidissant tous à la fois ; à moins que vous ne préveniez cet inconvénient en avalant votre repas avec une vitesse prestigieuse. Quant à la construction de ces hôtels, elle se distingue ordinairement par un bon choix de matériaux et par une solidité irréprochable ; le style architectural est plus frappant que de bon goût ; l'ornementation est généralement lourde et confuse ; les peintures décoratives arrivent quelquefois jusqu'au ridicule, et il en est même que désavoueraient beaucoup de cafés européens ; d'ailleurs d'un amas de richesses entassées sans art et dont le tout manque d'unité de choix et de caractère. En un mot, tout grand hôtel américain est somptueux d'apparence et prétentieux dans son style.

Le bon goût ainsi que la société exigent une plus grande simplicité ; et avec un peu moins de complication dans le mécanisme administratif, les hôtels américains seraient plus attrayants et plus sympathiques pour le grand nombre des

voyageurs qui y descendent; et ces derniers souvent enclins à la tristesse et à l'anxiété s'y coudoieraient avec plus d'aisance.

Cette appréciation un peu sévère d'une chose considérée comme si importante sur notre continent, ne doit affecter en rien l'opinion générale : elle n'est, au contraire, que l'expression d'un sentiment personnel, et l'une des conséquences accordées à chacun d'écrire librement ses pensées; et si quelquefois le lecteur ne se sent pas du même avis que celui qui écrit ces lignes—et cela avec le plus grand droit du monde—il devra au moins lui accorder un peu de sympathie pour ses efforts et pour la sincérité de ses intentions.

Les plus importants hôtels après le "Windsor," sont le "Charpiot's Hôtel," l'"American House," le "Grand Central" et le "Glenarm". La moyenne des prix est de 3 à 3 dollars et demi par jour. Il y a d'autres établissements très recommandables où les bourses modestes peuvent s'adresser en toute confiance. Parmi ces derniers nous aimons à citer le "St. Nicholas" tenu par M. G. M. Lahaye, canadien natif de Batiscan. Ce monsieur, l'un des doyens de Denver, quoique jeune encore, mérite certainement des éloges pour la bonne tenue de sa maison et surtout pour l'intérêt qu'il porte à ses compatriotes. Quant aux restaurants à la carte, les gourmets ne peuvent mieux s'adresser qu'en allant chez "Charpiot" déjà nommé, ou chez "Cella" près du théatre, 15ème rue. Le service de ces deux maisons est fait tant soit peu à la française, et les vins y sont excellents. Toutefois il est bon de n'y pas trop faire d'extravagances, car si Lucullus dinait bien, même avec Lucullus, il n'avait pas du moins de carte à payer; tandis que de nos jours tout simple mortel peut s'imposer un quart d'heure de Rabelais aussi désagréable qu'imprévu.

Il s'imprime à Denver plus de journaux qu'il n'en faut pour avoir d'intéressantes nouvelles et de bonne littérature. Le *Denver Tribune*, organe rèpublicain, et le *Rocky Mountain News*, dont la politique est démocratique, méritent seuls une certaine attention. Les plaisirs sont représentés par un théâtre assez malpropre portant le titre pompeux d'Opéra, et donnant parfois des pièces tronquées et d'un goût dou-

teux ; puis il y a l'inévitable café chantant, où, il va sans dire, la morale est insultée de la façon la plus révoltante. A côté de ces plaisirs il y a la misère humaine, et pour cette dernière les hôpitaux. Denver en compte deux : l'un est soutenu par le comté ; l'autre est sous la direction des Sœurs de Charité venant de Leavenworth (Kansas). Ces bonnes religieuses sont loin d'être riches ; mais elles ont un dévouement sans bornes ; et malgré leurs préjugés ordinaires, les protestants sont forcés de reconnaitre la supériorité des services qu'elles rendent à ceux qui souffrent. Il y a environ une trentaine d'églises représentant diverses congrégations réformées. Elles sont pour la plupart d'une apparence assez pauvre, sans aucun style, froides et vides comme leur sanctuaire. La ville n'a pas encore d'édifices municipaux, et en attendant mieux, elle a installé ses bureaux d'une façon provisoire. Les professions libérales sont littéralement encombrees : toutes celles qui concernent l'enseignement ainsi que les places de bureaux sont prises d'assaut par les malades, qui ayant encore assez de force pour travailler, offrent leurs services à n'importe quel prix, dans l'espoir de recouvrer la santé sous un climat réputé favorable. Il en est de même pour les employés de commerce. En somme, Denver n'offre pour le moment aucun avantage pour celui qui veut s'y fixer sans quelques capitaux ou sans une spécialité répondant aux besoins les plus pressants d'une ville naissante. Ainsi donc, avant d'émigrer au Colorado, il sera bon de ne pas se fier aux rapports de gens trop enthousiastes, et à la réclame géneralement trompeuse des journaux. Les Canadiens-français particulièrement, devront prendre cet avis comme le plus sage et le plus sûr ; et en s'attachant plus fortement à leur sol, ils lui rendront justice et ne viendront plus augmenter le nombre de ceux de leurs compatriotes, qui jusqu'à présent, ont été pour la plupart les dupes d'agents mercenaires et corrompus.

Commerce, agriculture et chemins de fer.

L'élevage des bestiaux sur la prairie, tels que chevaux, bœufs et moutons, est d'une importance remarquable au Colorado. Ce commerce est connu sous le nom de *stock*

business ; il est plus ou moins heureux, selon les bonnes conditions du climat ou les accidents qui résultent d'une longue sécheresse ou de trop nombreuses tempêtes de neige. Les produits alimentaires constituent l'une des principales branches de commerce ; viennent ensuite les étoffes, le tabac, les agrès de chasse, les instruments servant à l'exploitation des mines et les divers matériaux pour la construction en général. Le bois de charpente vient en grande partie de Chicago ; la brique se fait aux environs des villes, et la pierre vient des nombreuses carrières de la montagne. Le pays est riche en mines de charbon, et déjà l'exploitation en est assez grande. Quoique peu avancée, l'industrie devra se développer plus tard, car le besoin s'en fait sentir, vû les longs transports et le tarif élevé des chemins de fer.

Ces derniers représentent diverses lignes ainsi réparties : Le *Kansas Pacific* qui relie Denver à Kansas City ; le *Denver Pacific* qui s'embranche avec l'*Union Pacific* à Cheyenne ; l'*Atchison, Topeka & Santa Fe* qui passe au sud du Colorado et qui possède des embranchements à la Junta et à Trinidad ; le *Denver Rio Grande* qui prend d'Alamosa, passe à Pueblo et à Colorado Springs, avec deux embranchements, dont l'un va à Cañon City, et l'autre à Trinidad et à El Moro ; le *Colorado Central* qui dessert Golden, Idaho Springs, Georgetown et Central, avec un embranchement de Longmont à Cheyenne ; le *Denver South Park*, de Denver à Fairplay, dont un embranchement jusqu'à Morisson ; enfin le *Boulder Valley* de Hughes à Boulder.

Quelques-uns de ces chemins de fer vont en grande partie dans les montagnes, et sont particulièrement pittoresques et audacieux : tantôt ils longent des précipices qui donnent le vertige ; tantôt ils passent sur des hauteurs prodigieuses. A la " Veta Pass ", le *Rio Grande* parvient à une élévation de plus de neuf mille pieds.

Il serait intéressant de préciser le montant annuel des affaires au Colorado, soit dans les mines, soit dans le commerce ordinaire ; mais cela est impossible, à cause des statistiques exagérées que l'on fait tous les jours ; celles des journaux particulièrement valent moins que rien sous ce rapport. Je tiens par hasard le numéro d'un journal de Denver, don-

nant le chiffre des affaires de cette ville pour l'année 1878. Selon cette feuille, le résultat aurait été d'à peu près $25 millions de piastres; et cela pour une population qui alors ne dépassait pas vingt-cinq mille âmes. Cet exemple seul, suffit pour désabuser les plus crédules et pour se défier de toute réclame en général. Enfin il est bon de savoir qu'il n'existe nulle part de pays de Cocagne : il en est de plus ou moins avantageux, mais l'on rencontre partout des difficultés et des obstacles, et le vieux proverbe : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, vaut mieux que tous les Eldorados du monde avec leur abondance imaginaire et les fatales déceptions qui s'en suivent.

Une question importante est celle de l'agriculture, qui toujours est la plus solide richesse d'un pays. Il est vrai qu'elle est encore ici à l'état d'enfance; mais elle promet un bon développement, et déjà ses résultats sont remarquables. L'on va sans doute être surpris d'entendre parler de céréales, là où il n'existe pour ainsi dire ni pluies, ni cours d'eau importants; mais les immenses irrigations que l'on est obligé de faire, suppléent à cette disette d'une façon merveilleuse. Nous allons voir comment ce moyen est mis en pratique, et comment il a été couronné de succès jusqu'à ce jour. Il y a dans les montagnes des lacs ainsi que des sources plus ou moins abondantes qui se précipitent dans la plaine en passant par des défilés que l'on nomme ici *canons*. En suivant la pente de ces torrents, il est facile de détourner de distance en distance une partie de leurs eaux, afin de les conduire dans les endroits propres à la culture; mais comme l'irrigation ne doit pas être constante, l'on se sert ordinairement de petites écluses s'ouvrant et se fermant à volonté ; ce qui est aussi simple que facile. Lorsqu'il s'agit d'arroser la plaine au loin, l'on utilise pour le moment les rares ruisseaux qui la sillonnent, ou l'on pratique, quand on le peut, des puits artésiens. Mais ces derniers moyens sont plus qu'insuffisants, et les progrès de l'agriculture s'arrêteraient bientôt, si l'on n'avait jamais pensé à faire des travaux d'irrigation plus gigantesques. Il vient de se former en Angleterre une société puissante dont le but est entre autres, d'exploiter le Colorado et d'y créer de nou-

velles ressources. Cette société dont le capital est, dit-on, de $25,000,000 de dollars, devra bientôt faire creuser un canal d'irrigation à travers tout l'Etat.

Une entreprise aussi efficace que celle-là, ne peut qu'apporter un changement important dans les destinées du pays et mettre au jour une nouvelle richesse de productions qui, avec les mines d'or et d'argent, le rendront plus favorable à une colonisation solide et définitive. En multipliant ainsi les fossés d'irrigation et en faisant de nombreuses plantations, le Colorado changera certainement d'aspect, et à force de patience et d'énergie, l'on modifiera peu à peu l'aridité de sa nature ; et le temps n'est pas éloigné où une riche verdure et une abondante végétation produiront des pluies plus fréquentes. D'ailleurs cette transformation quoique merveilleuse n'aura rien de nouveau en soi ; car l'on connait aujourd'hui des pays privilégiés par leur culture, qui autrefois n'étaient que des espaces incultes ; de même que par un effet contraire, une stérilité accablante a frappé certaines contrées jadis opulentes et célèbres. Le blé, l'avoine et le seigle rendent déjà très-bien au Colorado, mais la pomme de terre et le maïs ne semblent pas promettre une égale production. Les légumes et les fruits poussent facilement ; mais l'on néglige un peu trop ce genre de culture, et il faut s'adresser aux Etats limitrophes et à la Californie pour obtenir la quantité nécessaire à la consommation générale.

Mines d'or et d'argent.

La grande question du jour, la plus palpitante d'intérêt pour ce qui concerne le Colorado, est sans contredit celle des mines d'or et d'argent. Je m'attends ici à rencontrer des opinions contraires et à froisser certaines susceptibilités, qui d'ailleurs sont justifiables au point de vue particulier ; mais pour le bien général, et spécialement pour celui de la classe ouvrière, qui trop souvent cède à des utopies aussi fausses que malheureuses, je ne prendrai nullement la part des mines, malgré leurs entraînements et leurs richesses.

Tout ce qui brille n'est pas or, dit-on, et l'on peut ajouter que l'or lui-même a ses déceptions et ses défauts. Rien de beau comme ce métal tel qu'il se présente à notre imagi-

nation : son éclat nous éblouit, et il nous semble être l'idéal du bonheur, l'aplanissement de toutes les difficultés de la vie, le grand moyen de parvenir aux jouissances durables et définitives. Mais en retombant forcément dans la réalité, tout change, et souvent tout s'évanouit ; les espérances de tantôt se ralentissent, les beaux rêves s'envolent, et il ne reste plus que le travail, le travail incessant et dur que Dieu a imposé à l'homme ici-bas. Il faut douc s'attendre en ce bas-monde à des insuccès, à une ambition déçue, et ne pas se livrer, comme beaucoup le font, à un désespoir coupable et inutile. L'Ecriture dit que l'homme doit travailler de même que l'oiseau est fait pour voler. L'oiseau fend les airs ; il semble pour un moment le roi de l'espace, puis il tombe sans que ses ailes aient pu le conduire à un séjour durable ; l'homme au contraire s'attache à la terre, il y répand ses sueurs jusqu'à ce que son âme s'envole vers sa destinée suprême qui est le ciel. Ainsi donc, savants, artisans, laboureurs et chercheurs d'or, tous sont condamnés à un labeur difficile duquel ne dépendent, ni les certitudes de la fortune, ni les jouissances que l'on en peut attendre. S'il n'en était pas ainsi et que l'on ne fut obligé à aucun effort pour satisfaire ses besoins et ses désirs, les choses perdraient de leur valeur, et l'or, comme tout le reste, deviendrait inutile et commun. Reconnaissons donc la sagesse de Dieu qui a fait tout pour le mieux, et ne murmurons pas contre sa Providence quand nos projets ne se réalisent pas selon notre volonté. Il y a d'ailleurs assez de coupable ambition pour voir des exemples dont ne pourrait s'accommoder une conscience honnête, et pour se contenter au besoin d'épreuves et de privations.

Quelques-uns taxeront peut-être de boutade ces sincères réflexions ; mais qu'ils sachent bien qu'elles soit basées sur l'expérience de tous les jours ; libre donc à eux de penser comme ils voudront, pourvu que leurs idées soient sages et pratiques. Il n'y pas de règle sans exceptions, mais ici la règle comporte l'insuccès du plus grand nombre. Les moyens ordinairement employés pour tenter fortune dans les mines sont nombreux, mais presque tous sont risqués. Il y a les gens qui voyagent en sondant ça et là le terrain pour découvrir le

minerai : ce sont les *prospectors*. Selon des calculs déjà faits, ils reussissent peut-être dans la proportion de un sur mille. Il arrive souvent que ces *prospectors* profitent de quelques indices insignifiants pour en abuser de plus naïfs qui perdent leur argent en achetant un morceau de terre inutile ; et c'est déjà l'un des nombreux abus de ce genre de spéculation. Ceux qui ont été pris les premiers tâchent à leur tour d'y faire passer les autres ; et ainsi de suite. Cela ressemble à un engrenage qui attire et broie tout. Si les ouvriers mineurs ne perdent pas d'argent dans leur travail, ils y laissent par contre un bien inappréciable : la santé. Ainsi les affaires minières étant problématiques de leur nature, elles n'exigent par conséquent aucune règle, aucune methode, et il ne reste en définitive que les ressources d'un jeu généralement peu recommandable. Quant à ceux qui placent leurs capitaux dans les *Smelting Works* (usines où l'on fond le minerai pour en retirer le métal), ils ne font rien autre chose que de spéculer sagement comme tout industriel ou marchand quelconque. Ce qu'il y a de malheureux, c'est de se livrer tout simplement au hasard, ou à des spéculations peu délicates ; et il faut le dire, la plupart des grandes fortunes acquises dans les mines proviennent de ces spéculations. Cette pratique aussi pernicieuse que fatale, creuse tous les jours un gouffre immense où vont s'engloutir pour jamais des fonds amassés péniblement pendant des années ; et les consequences désastreuses qui en découlent sont d'autant plus irréparables qu'il ne reste plus de possibilité de recouvrement, tant le courant créé par l'ambition des richesses est irrésistible dans son entraînement et inexorable dans ses ruines.

Je suis donc loin d'encourager qui que ce soit d'émigrer pour aller chercher fortune dans les mines, les risques étant trop nombreux et les chances trop rares. Il vaut mieux s'en rapporter à l'expérience de ceux qui ont perdu, pour éviter des tentations dangereuses et pour se rendre à l'évidence de faits parlant plus qu'il ne faut par eux-mêmes. En tout cas, la vérité dans cette matière, c'est la réalité, et la réalité ne réussira jamais qu'à faire tomber les illusions.

Rien n'est pénible comme cette fièvre qui s'empare des

gens au moment où une découverte prétendue ou réelle vient de se faire. Il n'y a plus alors ni peines, ni fatigues ; tout s'oublie, car le seul mobile qui reste est l'espérance, sentiment bien vif, il est vrai, mais que le moindre nuage assombrit, et qu'un rien dissipe. Aujourd'hui c'est tel endroit qui attire la foule ; demain ce serait tel autre ; et toujours ces pauvres moutons de Panurge tomberont l'un après l'autre dans le piège, et y laisseront leur propre toison pour enrichir quelques fins matois. Mais là ne s'arrête pas l'échec de ceux qui courent inutilement après la fortune. L'or ayant manqné, il faut maintenant lutter avec la misière. Tout ce monde, qui auparavant semblait sympathiser par les mêmes tendances, ne fait plus que se nuire dans l'insuccès : la bourse vide, et le besoin de vivre se montrant plus pressant que jamais, chacun cherche un expédient pour se tirer d'affaire, et il arrive souvent que la nécessité pousse à des excès. De là ces troubles, ces petites anarchies auxquels l'on prête trop souvent des proportions exagérées, mais qui n'en sont pas moins regrettables, tant dans leurs causes que dans leurs effets. Il serait cependant injuste et maladroit de nier les richesses minières du Colorado. Les comtés de Boulder, de Gilpin et de Lake renferment de précieux gisements et ne semblent pas devoir bientôt s'épuiser. Black Hawk, Central, Georgetown, Idaho Spring's et Golden, villes solidement établies, possèdent de nombreux *Smelters* dont l'effet est vraiment titanique. C'est à Black-Hawk que le " Boston & Colorado Smelding works Co. " sous la direction du professeur Hill, a commencé ses opérations. Aujourd'hui cette compagnie a transporté ses usines près de Denver et a nommé " Argo'' l'éminence sur laquelle elle s'est placée.

C. M. Panneton.

(*à continuer.*)

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie?
LACORDAIRE

Maurice Darville à Angéline de Montbrun.

Mademoiselle,—Je vous remercie simplement. Ni le bonheur, ni l'amour ne se disent. Ce sont des larmes qui jaillissent du cœur ému dans ses divines profondeurs. Dieu veuille qu'un jour vous connaissiez l'ineffable douceur de ces larmes.

A vous du plus profond de mon cœur.

(*Angéline de Montbrun à Mina Darville.*)

Chère Mina,

Si vous saviez comme je vous désire, au lieu de prendre le bateau comme tout le monde, vous vous embarqueriez sur l'aile des vents. J'aurai tant de plaisir à vous *démondaniser*. Mon père dit qu'on ne réussit pas tous les jours à des opérations comme celle-là. Les hommes, vous le savez, se font des difficultés sur tout et n'entendent rien aux miracles. Mais n'importe, je suis pleine de confiance. Je changerai la reine de la mode en fleur des près, et cette grande méthamorphose opérée, vous serez bien contente. Tout sceptre pèse, j'en suis convaincue et pourtant — voyez l'inconséquence humaine — je songe à reconquérir mon royaume et veux vous prendre pour alliée. Ma chère, ma maison que vous croyez si paisible est en proie aux factions. Ma vieille Monique oublie que sa régence est finie, et ne veut pas lâcher les rênes du pouvoir, ce qui lui donne un trait de ressemblance avec bien des ministres. Si vous ne venez à mon secours, je finirai comme les rois fainéants. Je pourrais, il est vrai, protester au nom de l'ordre et du droit,

mais je risque de m'y échauffer et mon père dit qu'il ne faut pas crier, à moins que le feu ne prenne à la maison. Je me suis décidée à vous attendre et lorsqu'on oublie trop que c'est à moi de commander je prends des airs dignes.

Chère Mina, je vous trouve bien heureuse de venir chez nous. Il me semble que c'est une assez belle chose de voir le maître de céans tous les jours. Croyez-moi, quand vous l'aurez observé dans son intimité, vous aurez envie de faire comme la reine de Saba qui proclamait bienheureux les serviteurs de Salomon. Madame Swetchine a écrit quelque part que la bienveillance de certains cœurs est plus douce que l'affection de beaucoup d'autres, comme la lune de Naples est plus brillante que bien des soleils. Cette pensée me revient souvent lorsque je le vois au milieu de ses domestiques. Chère Mina, j'aimerais mieux être sa servante que la fille de n'importe qui. Votre frère assure qu'entre nous la ressemblance morale est encore plus grande que la ressemblance physique. C'est une honte de savoir si bien flatter, et vous devriez l'en faire rougir. Moi quand j'essaie il me dit: Mais puisque vous avez la plus étroite parenté du sang, pourquoi n'auriez-vous pas celle de l'âme? Ignorez-vous à quel point vous lui ressemblez? Cette question me fait toujours rire, car depuis que je suis au monde j'entends dire que je lui ressemble, et toute petite je le faisais placer devant une glace, pour étudier avec lui, cette ressemblance qui ne lui est pas moins douce qu'à moi. Délicieuse étude! que nous reprenons encore souvent.

Que j'ai hâte de vous voir ici où tout sourit, tout embaume et tout bruit. Il me semble qu'il y a tant de plaisir à se sentir vivre et que le grand air est si bon. Je veux vous réformer complètement, et j'espère que vous irez avant longtemps *parmi le thym et la rosée faire à l'aurore la cour*. Hélas! je crains beaucoup de rester toujours campagnarde jusqu'au fond de l'âme. Ici tout est si calme, si frais, si pur, si beau. Quel plaisir j'aurai à vous montrer mes bois, mon jardin et ma maison, mon nid de mousse où bientôt vous chanterez: *Home, sweet home*. Vous verrez si ma chambre est jolie.

"Elle est belle, elle est gentille
Toute bleue."

comme celle qu'une de nos compatriotes a chantée. Quand vous l'aurez vue, vous jugerez s'il m'est possible de ne pas l'aimer.

"Ainsi que fait l'allonette
Et chaque gentil oiseau,
Pour le petit nid d'herbette
Qui fut hier son berceau."

J'ai mis tous mes soins à préparer la vôtre, et j'espère qu'elle vous plaira. Le soleil y rit partout, ma frileuse. J'y vais vingt fois par jour, pour m'assurer qu'elle est charmante, et aussi parce que vous y viendrez bientôt. Jugez de ma conduite quand vous y serez. L'attente a son charme. Je suis sans cesse à regarder la route par où vous viendrez, mais je n'y vois que le *soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie*.

Dites à M. Maurice que je lui recommande d'avoir bien soin de vous. Le belle famille que nous ferons ! Chère sœur, je vous aime et vous attends.

(*Mina Darville à Angéline de Montbrun.*)

Chère Sœur,—Permettez-moi de commencer comme vous finissez. Hélas ! J'ai commis l'imprudence de laisser lire votre lettre à Maurice, et il y a perdu le peu de raison qui lui restait.

Ma chère, vous m'amusez beaucoup en me recommandant à ses soins. Si vous saviez dans quel oubli un amoureux tient toutes les choses de la terre ! J'en suis réduite à m'occuper de lui comme d'un enfant. Il parait qu'en extase on n'a besoin de rien. Cependant je persi ste à lui faire prendre un bouillon de temps à autre. Ma cousine inquiète voulait le faire soigner, mais il s'est défendu en chantant *sotto voce* :

Ah ! gardez-vous de me guérir
J'aime mon mal. J'en veux mourir.

Le docteur consulté a répondu : Il a bu du *haschick*. Laissez-le tranquille. Ma cousine n'a pas demandé d'explications, mais je vois bien qu'elle n'est pas sûre d'avoir compris. Le langage figuré n'est pas son genre.

Je prie votre sagesse de ne pas s'alarmer. Maurice a une nature d'artiste, et il est dans toute l'effervescence de la jeu-

nesse. Mais ça se calmera. Et quand ça ne se calmerait pas ! La puissance de sentir n'est pas tout à fait ce qui effraie une femme.

D'ailleurs, il a le profond sentiment de l'honneur et beaucoup de religion. Vous êtes faits pour vous aimer et vous serez heureux ensemble. Quand il pleurerait d'admiration devant la belle nature, ou même de tendresse pour vous, qu'est-ce que ça fait ? Laissons dire les positifs. J'ai vu de près le bonheur de raison, et entre nous, ça ressemble terriblement à une santé qui se maintient par des remèdes. Je sais que le mot d'exaltation est vite prononcé par certaines gens. Angéline, êtes-vous comme moi ? Il existe sur la terre un affreux petit bon sens horriblement raide, exécrablement étroit que je ne puis rencontrer sans éprouver l'envie de faire quelque grosse folie. Non, que je haïsse le bon sens, ce serait un triste travers. De tous les hommes que je connais, votre père est le plus sensé, et je suis suffisamment charitable à son endroit. Le vrai bon sens n'exclut aucune grandeur. Régler et rapetisser sont deux choses bien différentes. Quelle est donc, je vous prie, cette prétendue sagesse qui n'admet que le terne et le tiède, et dont la main sèche et froide voudrait éteindre tout ce qui brille, tout ce qui brûle. J'aime la vie des saints ; j'y trouve la preuve que Dieu chérit d'un amour de prédilection les âmes généreuses, les cœurs ardents, ceux qu'il a faits capables de comprendre la joie du sacrifice et la folie de l'amour.

Ma belle fleur des champs, que vous êtes heureuse d'avoir peu vu le monde ! Si c'était à refaire, je choisirais de ne le pas voir du tout, pour garder mes candeurs et mes ignorances. Voilà où j'en suis après deux ans de vie mondaine. Jugez de ce que dirait Mme D.... si elle voulait parler.

J'ai eu des succès. Veuillez croire que je le dis sans trop de vanité. Vous savez qu'Eugénie de Guérin n'a jamais été recherchée. Il y a là matière à réflexions pour la pauvre Mina Darville et son cercle d'admirateurs. Pauvres hommes ! partout les mêmes.

Chère amie, M. de Montbrun me juge mal. Je ne demande qu'à me *démondaniser*. J'avais résolu d'arriver

chez vous avec une simple malle, comme il convient à une âme élevée qui voyage. Mais on sait rarement ce qu'on veut et jamais ce qu'on voudra : j'ai fini par prendre tous mes chiffons. Vraiment, je n'y comprends rien, et devant mes malles pleines et mes tiroirs vides, je me surprend à rêver. Ma belle, il faudra que vous m'aidiez à passer quelques unes de mes malles en contrebande. Je crains le sourire de M. de Montbrun. Au fond, quel mal y a-t-il à vouloir se bien mettre pourvu qu'on ait du goût. Si Mlle de Montbrun est indifférente à la parure c'est qu'en étudiant sa ressemblance, elle s'est aperçue qu'elle pouvait parfaitement s'en passer. Moi, je ne puis pas me donner ce luxe. Voilà, et dites à M. votre père que je n'aurai pas été une semaine à Valriant sans lui découvrir bien des défauts. J'envisage sans effroi une petite causerie avec lui quoiqu'il ait parfois des mots durs. Ainsi, l'hiver dernier, dans une heure d'épanchement, je lui avouai que j'étais bien malheureuse — que je n'avais pas le temps d'aimer quelqu'un qu'aussitôt j'en préférais un autre, et au lieu de me plaindre cet austère confesseur m'appela *dangereuse coquette*.

N'importe, ma chère, je ne vous blâme pas de l'aimer, et parfois, il m'arrive de dire que c'est une belle chose d'être obligée à ce devoir.

Si vous m'en croyez, nous y penserons à deux fois avant de faire abdiquer Mme Monique. M. de Montbrun vous croit la perle des ménagères, mais

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier

Pourtant, je hais l'usurpation. Je suis légétimiste et j'ai le portrait du comte de Chambord dans ma chambre. Sérieusement, j'ai un culte pour ce noble prince qui *seul porte dans sa poitrine le cœur de roi et de père*. Dites à M. de Montbrun que nous allons aviser ensemble à jeter la France entre ses bras.

Ma chère, je suis sûre que ma chambre me plaira. Seulement, je n'aime pas la nature riante. Il me faudrait une allée bordée de sapins pour mes méditations. Quant à Maurice, je crois qu'il n'en a pas besoin et sa pensée m'a l'air de s'en aller souvent.

Tout au bout d'un jardin,
Tout au bord d'un ruisseau.

Ne rougissez pas, ma très-belle. Je vous embrasse comme je vous aime.

(*Mina Darville à Emma* ***)

Il s'en va minuit et je viens de fermer ma fenêtre où je suis restée longtemps. J'aime la douceur sereine des belles nuits, et je vous plains, ma chère amie, de vouloir vous cloîtrer. Pardon, vous n'aimez pas que j'aborde ce sujet. Il me semble pourtant que je n'en parle pas mal, mais.... Avez-vous jamais descendu le Saguenay ? Franchement, la vie religieuse m'apparaît beaucoup comme cette étonnante rivière qui coule paisible et profonde entre deux murailles de granit. C'est grand mais triste. Ma chère, l'inflexible uniformité, l'austère détachement ne sont pas pour moi.

Je me plais parfaitement à Valriant, charmant endroit qui n'aurait rien de grandiose sans le fleuve qui s'y donne des airs d'océan. Faut-il vous dire que Maurice est heureux ? Le secret n'en est plus un maintenant. Il est difficile quoiqu'on fasse de trouver beaucoup à redire à ce mariage, et vraiment c'est une belle chose que cet amour qui grandit ainsi au grand soleil en toute paix et sécurité. Puis autour d'eux, tout est si beau. Sans doute, rien n'est plus intérieur que le bonheur. Mais tout de même quand Dieu créa Adam et Eve, il ne les mit pas dans un champ désolé Maurice s'accommoderait parfaitement d'un cachot mais — Sceptique, vous ne croyez plus à rien. Vous dites qu'il en est de l'amour comme des revenants : qu'on en parle sur la foi des autres. Que n'êtes-vous à Valriant. Moi j'y suis et je ne jouerai plus le rôle de *l'homme qui avait vu l'homme qui avait vu l'ours.*

Angéline ressemble plus que jamais à son père. Elle a ce charme pénétrant, ce je ne sais quoi d'indéfinissable que je n'ai vu qu'à lui et que j'appelle du *montbrunage.* Mais ce que j'aime surtout en elle, c'est sa sensibilité profonde, son admirable puissance d'aimer. Vous savez comme j'incline à estimer les gens d'après ce qu'ils valent par là, et pourquoi pas? Mon poids, c'est mon amour, disait saint Augustin. Si j'y connais quelque chose, la tendresse d'Angeline pour son père est sans bornes, mais elle l'aime sans phrase et ne l'embrasse que dans les coins.

Nous menons tous ensemble la vie la plus saine, la plus agréable du monde. Il y a ici un parfum salubre qui finira par me pénétrer. Vraiment, je ne sais comment je pourrai reprendre la chaîne de mes mondanités. Vous rappelez-vous nos préparatifs pour le bal alors que se bien mettre était la grande affaire et que j'aurais tant souhaité avoir une fée pour marraine comme Cendrillon ? Sérieusement, il nous en aurait coûté moins de temps et moins d'argent pour tirer de misère quelques familles d'honnêtes gens. Je vous assure que je suis bien revenue des grands succès et des petits sentiments. Mais l'amour est une belle chose. Aimer, c'est sortir de soi-même. Je vous avoue que je ne puis plus me supporter. Bonsoir.

P. S.—C'est la faute d'Angéline et de Maurice. On ne peut les voir ensemble sans extravaguer.

Mina Darville à Emma * *)

Vous rappelez-vous avec quelle sollicitude vous veilliez sur le pied de boules de neige qui ornait la cour des Ursulines. Je ne sais pourquoi ce souvenir me revenait tout à l'heure pendant que je me promenais dans le jardin. Je voudrais bien vous y voir. D'ordinaire, j'aime peu les jardins : J'y trouve je ne sais quoi qui me porte à chanter

J'aime la marguerite
Qui fleurit dans les champs.

Mais celui-ci a un air du paradis. Vraiment, j'y voudrais passer ma vie. Il y a là des réduits charmants, des berceaux de verdure pleins d'ombre, de fraîcheur, de parfums. Jamais je n'ai vu tant de fleurs, fleurs au soleil, fleurs à l'ombre, fleurs partout. Et tout le charme du spontané, du naturel. Vous savez mon horreur pour l'aligné, le guindé, le symétrique. Ici rien de cela, mais le plus gracieux pêle-mêle de gazons, de parterres et de bosquets. Un ruisseau aimable y gazouille et folâtre et par ci par là des sentiers discrets s'enfoncent sous la feuillée. Mes beaux sentiers verts et sombres ! L'herbe y est molle ; l'ombre épaisse ; les oiseaux y chantent, la vie s'y élance de partout. C'est une délicieuse promenade qui aboutit à un étang le plus frais, le plus joli

du monde. Nous allons souvent y commencer la soirée, mais hélas, les importuns se glissent partout. Il nous en vient parfois. Hier (je suis bien humiliée) nous eûmes à supporter un québecquois beaucoup plus riche qu'aimable qui s'est aventuré jusqu'ici. Le jardin lui arracha plusieurs gros compliments et arrivé à l'étang : Comme c'est joli, dit-il. Le bel endroit pour faire la sieste après son dîner ! Maurice lui jeta un regard de mépris et s'éloigna en fredonnant *sa marche hongroise.* J'expliquai à Angéline que son futur seigneur et maître est du *genus irritabile* et qu'en entendant ces notes belliqueuses, elle devra toujours se montrer. Cela nous amusa, mais elle dit que se fâcher, s'impatienter, c'est dépenser quelque chose de sa force. Plus je la vois, plus je la trouve bien élevée ; elle m'apelle sa sœur, ce qui ravit Maurice. Pauvre Maurice. Sa voix est plus veloutée que jamais.

Le doux parler ne nuit de rien,

La conversation d'Angéline ne ressemble pas à celle d'une femme du monde, mais elle est singulièrement agréable. Maurice dit qu'elle a le rayon, le parfum, la rosée. Le pauvre garçon est amoureux à faire envie et à faire pitié. Angéline me fait mille questions charmantes sur son caractère, sur ses goûts, sur ses habitudes. Ses rêveries l'intéressent sans qu'elle sache trop pourquoi. Vous ne sauriez croire comme cette folle crainte qu'il a de mourir jésuite l a divertit aussi bien que son horreur pour les demoiselles qui chantent

Demande à la brise plaintive,

ou autres bêtises langoureuses.

M. de Montbrun me traite de la manière la plus aimable avec cet air un peu protecteur qui lui va si bien. On l'accuse de ne pas *remplir tout son mérite.* Mais comme je lui sais gré de n'avoir jamais été ministre ! Il fait bon de voir ce descendant d'une race illustre cultiver la terre de ses mains. Dieu veuille que cet exemple ne soit pas perdu. Ce soir, nous parlions ensemble de l'avenir du Canada ; il était un peu triste et soucieux. Pour moi, je fis comme tout le monde, je tombai sur le gouvernement qui fait si

peu pour arrêter l'émigration, pour favoriser la colonisation. Mais ce beau zèle le laissa froid et jetant un regard un peu dédaigneux sur ma toilette il me demanda si j'avais jamais pensé à me refuser quelque chose pour aider les pauvres colons. Ma chère Emma, je ne pouvais pas dire : je l'ai fait, mais je lui dis : je le ferai. Il sourit, et ce sourire, le plus distingué que j'aie vu me choqua. J'eus envie de pleurer. Me croit-il incapable d'un sentiment élevé ? Je lui prouverai que je ne suis pas si frivole qu'il le pense. Vous le savez, une simple parole suffit parfois pour réveiller les sentiments dormants. Ah, si vouloir était pouvoir ! tantôt appuyée sur ma fenêtre je faisais des rêves comme le P. Lacasse en ferait s'il avait le temps. Je donnais à tous l'élan patriotique. J'éteignais les lustres des bals, j'éteignais les lustres des banquets, tout ce qui se dépense inutilement. Je persuadais à chacun et à chacune de le donner pour la colonisation. Puis je voyais les *déserts s'embellir de fécondité, les collines se revêtir d'allégresse, les germes se réjouir dans les entrailles* de la terre et à côté de la lampe de l'humble église la lampe du colon brillait. Ah, si chacun faisait ce qu'il peut ! Un si grand nonbre de canadiens prendraient-ils la route de l'exil ? Mais j'aime l'espérance. *Nous sommes nés de la France et de l'Eglise.* Confiance et bonsoir, chère amie.

(*A continuer.*)

OCTAVE CREMAZIE EN EXIL

(*Suite et fin*)

Les amis de Crémazie, et il en avait dans toutes les classes, entretinrent pendant plusieurs années l'espoir de son retour. Il se forma même un comité qui se mit en rapport avec ses créanciers et qui parut à la veille de réussir. Crémazie était tenu au courant de ces démarches et il m'exprimait sa joie dans une lettre en me priant d'être l'interprète de sa reconnaissance auprès de ceux qui s'employaient " à abréger les jours de son exil."

15 décembre 1867.

Cher Monsieur,

Je viens de recevoir votre amicale du 12 novembre.

J'apprends avec peine que vous avez souffert un violent mal d'yeux. Pour ceux qui, comme vous, vivent exclusivement de la vie de la pensée, c'est bien la pire de toutes les maladies que celle qui empêche de lire et d'écrire.

Vous êtes maintenant en voie de guérison. Tant mieux, non seulement pour vous, mais encore pour la littérature canadienne qui vous doit les plus beaux fleurons de sa couronne et qui attend avec impatience les nouvelles œuvres de votre plume. En Canada, les littérateurs ne produisent en général que des fleurs qui promettent des fruits ; malheureusement ces fruits ne viennent jamais ou presque jamais. Mieux doué et plus heureux, vous avez, dès votre début, produit des fleurs et des fruits, et vous continuez, avec une persévérance digne de votre talent, à marcher d'un pied ferme dans la voie de notre littérature nationale que vous avez si largement agrandie et si magnifiquement ornée.

Vous me demandez où j'en suis de mon poème des *Trois Morts*. Je n'ai encore rien écrit, je vais m'y mettre, autant que ma tête me le permettra, (car si vous êtes pris par les

yeux, je suis pris par la tête,) à remanier tous ces malheureux vers qui commencent à pourrir au fond de mon cerveau ; je serai obligé de refaire la seconde partie qui est pas mal satyrique. Comme je me moque de beaucoup de gens dans ce second chant, je dois faire des changements considérables, car je ne puis, dans ma position actuelle et quand j'ai besoin des sympathies de tout le monde, me permettre de *blaguer* aucune classe de la société, ni de faire des allusions à telle ou telle personne.

Je croyais bien que la fin des *Trois Morts* ne serait jamais publiée. Je voulais cependant l'écrire ; et après ma mort, la laisser à ma famille avec prière de vous la remettre. Vous en auriez fait ce que vous auriez voulu.

Aujourd'hui que l'on veut bien se souvenir de moi et s'occuper de me faire ouvrir les portes de la patrie, je vais me remettre au travail et faire de mon mieux.

Comment pourrai-je vous exprimer toute ma reconnaissance pour la sympathie que vous m'avez toujours témoignée et dont vous me donnez encore aujourd'hui une preuve si touchante en essayant de me faciliter les moyens de revoir le ciel natal ? Je ne puis que vous dire du plus profond de mon cœur, merci et soyez béni pour tout le bien que vous m'avez fait.

Serez-vous assez bon pour vous faire l'interprète de ma gratitude auprès des amis qui veulent bien se joindre à vous pour abréger les jours de mon exil.

Réussirez-vous ? Je n'ose l'espérer. Quel que soit le résultat de vos démarches, soit que je puisse grâce à vous, respirer encore l'air pûr et fortifiant du Canada, soit que je doive,

Isolé dans ma vie, isolé dans ma mort,

boire jusqu'à mon dernier jour la coupe amère de l'exil, je garderai toujours dans le sanctuaire le plus intime de mon cœur le souvenir de ceux qui ne m'ont ni renié, ni oublié aux jours du malheur.

Mes frères m'apprennent que l'Université-Laval ne publiera pas les poèmes qu'elle a couronnés. Pourquoi ? Est-ce que ces œuvres ne sont pas dignes de voir le jour ? Si c'est là la raison qui empêche la publication de ces travaux

poétiques, l'Université a eu tort de les couronner. Ce n'est pas encourager la littérature que de décerner des prix à des poèmes qui ne peuvent supporter le grand jour de la publicité, c'est seulement donner une prime à la médiocrité. En Europe, quand les œuvres soumises à un jury universitaire ne s'élèvent pas à un degré suffisant de perfection, on ne donne pas de prix : l'Académie Française a été pendant trois ans sans décerner un seul prix, parce que les travaux sur lesquels elle avait à se prononcer, ne s'élevaient pas au-dessus de la médiocrité. Couronner une œuvre parce qu'elle est moins mauvaise que dix ou vingt autres, c'est tout bonnement ridicule. Si elle n'est pas supérieure, il faut au moins qu'elle soit bonne, et si elle est bonne, elle peut sans crainte affronter les périls de l'impression. Si les poèmes couronnés à Québec ont une valeur réelle, pourquoi ne les publie-t-on pas ? S'ils n'en ont point, pourquoi les a-t-on couronnés ?

Mes frères me conseillent de me mettre sur les rangs pour le prochain concours de l'Université-Laval.

Je ne pense pas pouvoir suivre leur conseil. Il est toujours facile de faire quelques centaines de vers de *pathos* et de lieux communs sur n'importe quel sujet. Ces machines là se font en une nuit, mais ce n'est pas là de la poésie sérieuse. Pour bien traiter un sujet comme celui des Martyrs de la foi en Canada, il faudrait étudier avec soin les premiers temps de notre histoire, se bien identifier avec les idées et le langage des héros qui doivent jouer un rôle dans le poème, en un mot devenir pendant un an un homme des premiers jours du 17e siècle.

Comment pourrais-je faire les études nécessaires, indispensables pour mener à bien ce poème, quand ici je n'ai pas un seul volume sur le Canada ? Vous voyez donc que je suis dans des conditions qui me ferment l'entrée du concours.

Puis, je vous le dirai franchement, je me sens médiocrement attiré vers ces concours qui vous imposent un sujet qu'il faut livrer à heure fixe comme une paire de pantalons. Quand un sujet me plait, j'aime à le traiter à mes heures et ne le livrer à la publicité que lorsque j'en suis complètement satisfait. Un bon poème, pris de haut, sur les martyrs de la foi, demanderait 5 ou 6000 vers et au moins un an de

travail. Je parle pour moi. D'autres mieux doués, pourraient le faire en moins de temps, mais à moi il faudrait au moins une année, pour le composer tel que je le rêve. Que l'Université-Laval couronne donc qui elle voudra ; je ne puis me mettre sur les rangs et lutter avec mes confrères en poésie.

Je regrette vivement que vos yeux ne vous permettent pas de me parler de votre voyage en Europe. C'eût été pour moi une bonne fortune de lire les choses charmantes que votre plume si élégante et si poétique aurait écrites sur ce vieux monde que vous venez de visiter pour la seconde fois. J'espère que plus tard je pourrai lire dans quelque revue canadienne vos souvenirs de voyage dans ces deux mères-patries du Canada : Rome et la France. Encore une fois recevez l'expression de ma reconnaissance la plus profonde pour les démarches que vous voulez bien faire pour hâter la fin de mon exil et croyez-moi.

Votre tout et toujours dévoué,

O. Crémazie.

P. S. A propos de la Toussaint, j'ai lu des vers impossibles de M. Benoit. Pourquoi diable cet homme fait-il des vers ? C'est si facile de n'en pas faire. O. C.

---

20 octobre 1869.

Cher Monsieur,

Je viens d'apprendre par les lettres de ma famille que votre vue, épuisée par les veilles, est enfin revenue à son état normal. La littérature canadienne a perdu ses représentants les plus illustres, Garneau et Ferland. Quel deuil pour le pays si la maladie vous avait condamné à ne pouvoir continuer ces belles et fortes études historiques qui doivent immortaliser les premiers temps de notre jeune histoire et la gloire de votre nom !

Dieu a eu pitié du Canada. Il n'a pas voulu que vous, le successeur et le rival des deux grands écrivains que la patrie pleure encore, vous fussiez, dans toute la force de l'âge et dans tout l'épanouissement de votre talent, obligé

de vous arrêter pour toujours dans cette carrière littéraire où vous avez trouvé déjà de si nombreux et si magnifiques succès.

Puisque la Providence en vous rendant la santé, conserve ainsi à la nationalité canadienne un des défenseurs les plus vaillants de sa foi et de sa langue, je me reprends à croire à l'avenir de la race française en Amérique.

Oui, malgré les symptômes douloureux d'une annexion prochaine à la grande république, je crois encore à l'immortalité de cette nationalité canadienne que j'ai essayé de chanter à une époque déjà bien éloignée de nous.

Je vous avais promis de vous envoyer la fin de mon poème des *Trois morts*. J'ai travaillé, dans ces mois derniers, à remplir ma promesse. Vous savez que j'ai toujours eu l'habitude de ne jamais écrire un seul vers. C'est seulement lorsque je devais livrer à l'impression que je couchais sur le papier ce que j'avais composé plusieurs semaines, souvent plusieurs mois auparavant. Il se trouve maintenant que j'ai oublié presque tous les vers faits il y a bientôt sept ans.

Les maux de tête qui m'ont tourmenté presque constamment ont-ils affaibli ma mémoire ? L'avalanche de tristesse et de douleurs qui a roulé jusqu'au fond de mon âme, a-t-elle écrasé dans sa chute ces pauvres vers que j'avais mis en réserve dans ce sanctuaire que l'on appelle le souvenir ?

Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que je n'ai plus ma mémoire du temps jadis.

Je suis donc obligé de refaire ce poème. J'y travaille lentement, d'abord parce que ma tête ne me permet plus les longues et fréquentes tensions d'esprit, ensuite parce que je n'ai plus pour la *langue des Dieux* le goût et l'ardeur d'autrefois. En vieillissant, ma passion pour la poésie, loin de diminuer, semble plutôt augmenter. Seulement, au lieu de composer moi-même des vers médiocres, j'aime bien mieux me nourrir de la lecture des grands poètes.

Comme je n'ai jamais été assez sot pour me croire, je ne dirai pas un grand génie, mais seulement un grand talent poétique, je suis convaincu que mes œuvres importent peu au Canada qui compte dans sa couronne littéraire assez d'autres et plus brillants fleurons.

Mais je vous ai promis la fin des *Trois morts*. Je tiendrai ma promesse et avant longtemps vous verrez arriver la deuxième partie de cette œuvre qui a si bien horripilé l'excellent M. Thibault.

J'ai reçu un volume intitulé : *Fleurs de la poésie canadienne*. Concevez-vous un recueil qui a la prétention de publier le dessus du panier des poètes canadiens et qui ne donne pas un seul vers de Fréchette, le plus magnifique génie poétique, à mon avis, que le Canada ait encore produit ? Le compilateur de ce volume me semble singulièrement manquer de goût.

J'ai vu sur les journaux canadiens que l'on va fonder à Québec une revue littéraire avec un capital de £500, ce qui permettra de payer les écrivains. Je suis très-heureux de voir mettre ainsi à exécution le plan dont je vous parlais dans une de mes lettres. Veuillez présenter mes hommages respectueux à M. le curé de Québec et me croire,

Votre tout et toujours reconnaissant

O. Crémazie.

---

1 mai 1870.

Cher Monsieur,

Quel volume charmant que vos *Poésies* et combien je vous suis reconnaissant de me l'avoir adressé.

J'en veux un peu moins aujourd'hui à ce vilain mal d'yeux qui vous a fait si longtemps et si durement souffrir, puisque c'est à lui que nous devons le *Canotier* et le *Coureur des bois*. Ces deux pièces sont des bijoux.

Dessane devrait enchâsser ces deux perles dans des airs de sa composition. En réunissant deux strophes pour faire des couplets de huit vers et en composant un refrain de deux ou quatre vers, vous auriez deux ballades ravissantes.

Dessane, qui, au temps jadis, a fait une fort jolie musique pour mon *Chant des voyageurs*, lequel chant ne vaut ni votre *Canotier* ni votre *Coureur*, trouverait certainement des accords dignes de vos deux créations, si originalement canadiennes.

Historien, romancier et poète, vous êtes en bon chemin pour monopoliser toute la gloire littéraire du Canada.

L'impression de votre livre est splendide. Votre muse n'avait pas besoin de ce vêtement magnifique. La grâce et l'élégance qu'elle a reçues de la nature lui suffisent pour attirer les regards.

Cependant la muse est femme et trouve peut-être qu'un brin de toilette ne nuit jamais.

Vous voulez bien me dire que vous publierez mon petit bagage poétique avec le même luxe. Je vous remercie de tout mon cœur de cette offre trop au-dessus de la valeur de mes œuvres, mais je ne saurais l'accepter.

Comme marchand, j'ai fait perdre, hélas ! de l'argent à bien du monde ; comme poète, je ne veux en faire perdre à personne.

Je connais assez le public canadien pour savoir qu'une édition, avec ou sans luxe, de mes vers serait une opération ruineuse pour l'éditeur. Pourquoi voulez-vous que je vous expose à perdre de l'argent, vous ou l'imprimeur qui serait assez fou pour risquer une pareille spéculation ? Je n'ai point la sottise de me croire un grand génie et je ne vois pas trop ce que le Canada gagnerait à la publication de quelques milliers de vers médiocres. Pour moi, il y a longtemps que je suis guéri de cette maladie de jeunesse qu'on appelle la vanité littéraire, et je dis maintenant avec Victor Hugo, ce que j'aurais dû dire il y a vingt ans :

> Que poursuivre la gloire et la fortune et l'art,
> C'est folie et néant ; que l'urne aléatoire
> Nous jette bien souvent la honte pour la gloire
> Et que l'on perd son âme à ce jeu de hazard.

Certitude de perte d'argent d'un côté, de l'autre résultat nul pour la littérature canadienne. Devant une pareille alternative, il serait absurde d'abuser de votre sympathie pour vous laisser engager dans une affaire désastreuse. Donc ne parlons plus d'imprimer un volume de moi.

J'ai passé un triste hiver, plus souvent malade que bien portant. Je ne me suis guère occupé de poésie. Je ne désespère pas cependant de mener à bonne fin ces malheureux *Trois morts*. Quand je vous aurai expédié la fin du poème en question, si vous rencontrez un directeur de revue littéraire, en quête de copie, qui veuille bien publier, *pour rien*, les deux

dernières parties de ce travail, vous pourrez les lui donner, si cela vous fait plaisir, car, alors, je n'aurai pas à me reprocher d'avoir fait perdre de l'argent avec mes vers, puisque la revue qui aura bien voulu les accueillir n'aura fait pour moi aucuns frais autres que ceux des reproductions ordinaires. Nous reparlerons de cela en temps convenable.

Votre toujours,

O. CRÉMAZIE.

V.

La veille de la Toussaint 1873, j'entrais dans la petite librairie que tenait le dernier frère survivant d'Octave Crémazie, rue Buade. En m'apercevant il me fit signe de le suivre dans l'arrière boutique.

—Vous partez demain pour Paris, me dit-il : ne manquez pas d'aller voir Octave. Vous savez le pseudonyme sous lequel il est connu en France. Demandez Jules Fontaine, numéro 4, rue Vivienne. Je vais lui annoncer votre arrivée. Ma mère désirerait beaucoup vous voir avant votre départ.

Quelques minutes après, j'étais rue Saint-Louis, au salon de madame Crémazie.

Je l'avais connue en des temps meilleurs. C'était une femme vigoureuse et forte qui portait vaillamment ses quatre-vingts ans, mais le chagrin l'avait cassée, flétrie, émaciée. J'eus peine à la reconnaître. La bonne vieille s'avança d'un pas faible et chancelant, vint s'asseoir tout auprès de moi. Elle me prit la main et me regarda avec des yeux fixes, rougis par les larmes qu'elle n'avait cessé de verser depuis dix ans. Cette figure de *Mater Dolorosa* me donna un serrement de cœur.

—Vous allez revoir mon cher Octave, me dit-elle d'une voix chevrotante ; ce pauvre enfant ! il a bien souffert, ... et moi aussi !... Que vous dirais-je pour lui ? que je l'attends toujours..... Ah ! vous êtes bien heureux vous ; vous allez le revoir !... mais moi à mon âge, puis-je espérer de jamais l'embrasser encore !...

Elle n'en pu dire davantage, et se couvrant la tête de son grand tablier, elle se prit à pleurer avec des sanglots à fendre l'âme.

On devine tous les chérissements dont elle me chargea pour son cher Benjamin que jamais plus, hélas! elle ne devait revoir.

A mon arrivée à Londres, je télégraphiai à Crémazie que le lendemain je serais à Paris. J'allai frapper rue Vivienne un peu avant l'heure qu'il m'attendait. Il n'était pas encore entré au logis. Je laissai ma carte à sa porte avec ces mots : à cinq heures dans le jardin du Palais-Royal.

Quelques minutes avant l'heure convenue, j'étais en faction près de la Rotonde, les yeux tournés vers le vomitoire qui ouvre sur la rue Vivienne. Je ne le distinguai pas tout d'abord parmi le groupe de passants qui le précédait : il était dans mes bras avant que j'eusse eu le temps de le reconnaître. Ce n'était plus le Crémazie dont la figure m'était familière à Québec ; vieilli, amaigri, plus chauve que jamais, un teint de cire, ne portant plus de lunettes, la barbe toute rasée, hormis la moustache et une impériale ; c'était une complète métamorphose. Un rayon de joie inexprimable passait en ce moment comme un éclair sur ce visage de crucifié. Sa tenue était devenue correcte avec un air de distinction tout à fait inaccoutumé. L'atmosphère des boulevards avait-il déteint sur ses habitudes? Sa photographie parisienne que j'ai sous les yeux et qui me rappelle cette première entrevue, n'a rien de commun avec celle qu'a publié l'*Opinion Publique.*

—Depuis si longtemps que vous m'annoncez votre arrivée, vous voilà donc enfin! Savez-vous que depuis dix ans que je suis parti du Canada, je n'ai vu que trois compatriotes : Mgr. Baillargeon lors de son voyage à Rome, M. le Grand Vicaire Taschereau, aujourd'hui votre archevêque, et M. l'abbé Hamel du séminaire de Québec. Ils n'ont fait que passer et je ne les ai vus qu'un instant ; mais vous, vous n'êtes pas pressé, vous allez me rester. Que de choses nous aurons à dire ensemble. Il s'est passé tant d'événements depuis que j'ai quitté le Canada.

Ce disant, il m'entraînait sous les arcades des grands bois du Palais-Royal qui s'assombrissaient à la tombée de la nuit.

—Ah! çà, me dit-il après une longue causerie, il ne faut pas que je sois égoïste. Je suis trop heureux aujourd'hui

pour ne pas faire partager ma joie avec un ami plus infortuné que moi. Demain il faut que vous alliez voir ce pauvre baron Gauldrée-Boileau qui est enfermé à deux pas d'ici à la prison de la Conciergerie ; moi, du moins je suis libre, mais lui, il est sous les verroux. Vous trouverez un homme exaspéré, dans un état de surexcitation qui fait peine à voir : il ne peut supporter l'idée des affronts dont on l'abreuve, il bondit d'indignation devant les flétrissures qu'on cherche à infliger à son caractère. Le vrai coupable dans cette affaire de Memphis-el-Paso, c'est le général Frémont, mais il fallait des victimes aux hommes du quatre septembre.

Chaque matin, au retour de ma messe que je disais à l'église de Saint-Roch, j'étais sûr de rencontrer Crémazie sous le portique de mon hôtel, à moins qu'il ne m'eût donné rendez-vous chez lui. Pour rester dans son voisinage, j'étais descendu à l'hôtel de Normandie, situé sur la rue Saint-Honoré, entre les Tuileries et le Palais-Royal. Au sortir du restaurant, après le déjeuner que nous prenions assez souvent ensemble chez Duval, rue Montesquieu, nous nous rendions à pas lents, soit en bouquinant le long des quais, soit en longeant les boulevards jusqu'au collège de France, où nous entendions quelques-uns des meilleurs professeurs, tantôt les cours de littérature de M. de Loménie, tantôt les savantes dissertations helléniques de M. Egger, ou bien les leçons de philosophie de M. Frank, ou encore les éblouissantes conférences de M. Arthur Boissier sur Sénèque. Les idées nouvelles que nous rapportions de ces conférences offraient au retour un thème intarissable à nos conversations que Crémazie variait en me disant quelques-uns des incidents de sa vie d'exil. Qu'avait-il fait depuis qu'il avait dit adieu à son cher Québec ? Où était-il allé ? Comment avait-il vécu ? Je lui faisais raconter tout cela par le menu, et il s'y prêtait avec une grâce parfaite.

De New-York il s'était rendu droit à Paris où il avait pris un petit logement, dans l'Ile près l'église de Notre-Dame. Les secousses par lesquelles il venait de passer arrivant surtout à la suite d'anxiétés toujours comprimées, avait donné un choc trop violent à sa constitution pour qu'elle put y résister : il en prit une fièvre cérébrale qui le tint pendant

plusieurs semaines entre la vie et la mort. Relégué seul dans une mansarde d'où il n'apercevait que les tuiles et les cheminées de Paris; abandonné de tout le monde, étendu sur un lit de camp où il ne recevait d'autres secours que des services mercenaires, ce qu'il eût à souffrir pendant cette maladie peut se conjecturer mais ne s'exprime pas. Les événements implacables qui l'avait jeté sur les côtes de France apparaissaient dans son délire comme un rêve dont il ne pouvait se réveiller. Il dût probablement la vie à une connaissance d'autrefois qui vint lui tendre la main au moment où il était loin de s'y attendre. M. Hector Bossange, dont le nom est si bien connu au Canada, ayant appris le délaissement et l'état désespéré où il se trouvait, vint le visiter et lui offrit l'hospitalité sous son toit. Dès qu'il put se trainer hors de sa chambre M. Bossange l'emmena avec lui à son château de Citry en Champagne, où il lui prodigua tous les soins d'une amitié qui ne s'est jamais démentie et qui réussirent à le ramener à la vie. Cette vieille résidence des barons de Renty, avec ses constructions d'un autre âge, avec ses souvenances séculaires qui séaient si bien à l'imagination poétique de Crémazie, avec sa société spirituelle et enjouée, avec son parc tout plein de parfums et de chants d'oiseaux, fut un oasis enchanté au milieu du désert de sa vie. Madame Bossange l'entoura de délicatesses et de prévenances maternelles dont il ne parlait jamais qu'avec des larmes dans les yeux. Canadienne comme lui, elle était à ses yeux tout ce qui lui restait de la patrie perdue.

Les délassements studieux dans la bibliothèque de M. Bossange qui l'entretenait de ses goûts de bibliophile, les promenades sous les arcades vertes du parc, précédé des petits enfants de son hôte qui l'agaçaient en s'enfuyant sous l'ombre des sentiers soyeux, ou en égratignant de leurs petits pas le sable fin des avenues, l'exercice modéré dans les champs, parmi les vignes et les blés où la brise rafraichissait ses tempes brûlantes, finirent par avoir raison de ses bouleversements intérieurs. Les distractions dont il avait besoin plus que de tout le reste et qui lui furent délicatement ménagées, firent ranaître peu à peu dans son âme sinon la sérénité, du moins une tranquilité relative ; mais il

lui resta une débilité générale et une tendance à des maux de tête qui ne lui permirent plus de se livrer à des travaux continus.

De retour à Paris, dans le morne silence de sa mansarde, il lui fallut songer à vivre et à tuer l'inexorable ennui. Il se mit en quête d'occupations compatibles avec l'état délabré de sa santé. Les emplois passagers que M. Gustave Bossange lui procura et quelques agences particulières, sans importance, qu'il parvint à obtenir, n'auraient pu suffire à lui donner du pain s'il n'avait reçu de continuels secours de ses frères. A part quelques mois de séjour au Havre et à Bordeaux, de rares excursions dans les provinces du centre, il vécut toujours à Paris, toujours seul, occupant un petit garni sous les toits au quatrième ou cinquième étage, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre, sans amis, sans distractions, sans cesse en face de lui-même, traînant au pied le boulet de l'exilé.

Un petit carreau de papier marqué au timbre d'Amérique que lui apportait de temps en temps le facteur, une lettre de sa mère, de ses frères ou de quelque ami de-là bas, renfermait tout ce qui lui restait de bonheur et d'espérance sur la terre Pendant qu'il les lisait et les relisait en les arrosant de ses larmes, il se transportait dans son cher Canada et revoyait en esprit tout ce qu'il aimait, tout ce qu'il avait perdu. Mais le quart d'heure de lecture fini, la vision s'évanouissait, la nuit se refermait sur ce rayon et il retombait sur lui-même, se retrouvait plus seul que jamais dans son réduit désert.

Bien des fois, m'a-t-il dit souvent, si je n'avais eu une foi *canadienne*, je serais allé me pendre comme Gérard de Nerval au réverbère du coin, ou je me serais traîné dans le ruisseau avec les cocottes comme Henri Murger ; mais quand le noir m'enveloppait de trop près, quand je sentais le désespoir me saisir à la gorge et que le drap mortuaire semblait me tomber sur la tête, je courais à Notre-Dame des Victoires, j'y disais une bonne prière et je me relevais plus fort contre moi-même. Je ne suis pas un dévot, mais je suis un croyant.

—Quelles distractions vous donnez-vous ?

—J'expédie ma petite besogne, quand j'en ai, et puis j'ar-

pente l'asphalte, je flâne sur les boulevards, je bouquine pour mon frère à qui j'expédie de temps à autre des caisses de livres pour sa librairie. Parfois je pousse une pointe jusqu'aux barrières. Tiens, à propos, il faudra que nous allions faire une course à Belleville, afin que je vous montre ce que c'est que le peuple communard. Chemin faisant, je vous raconterai l'histoire de la prise de la caserne du prince Eugène, un épisode sanglant de la dernière guerre.

En hiver, je suis habituellement un ou deux cours du collège de France. De ce temps-ci, je m'intéresse aux leçons de M. Michel Chevalier, sur l'économie politique, et à celle de M. Maury sur l'histoire du Domaine du Roi.

Au retour, j'achète mon journal au kiosque prochain, le *Figaro*, l'*Univers*, la *Gazette de France*, etc., etc. Rentré chez moi, je lis mon journal, et puis je regarde au plafond. Ce n'est pas gai, mais ça m'emporte au pays des songes. Après tout, j'aime mon Paris, c'est la capitale de l'univers; je m'y suis toujours plu, hormis pendant le siége.

—Quoi! vous êtes resté pendant le siége de Paris?

—Mais oui; quand j'ai voulu sortir, il était trop tard ; ce n'était pas divertissant. Depuis ce temps-là, mon estomac n'a pu se remettre des repas impossibles que j'ai pris, depuis le fricot de rats jusqu'au *steak* de cheval. Au centre de Paris, où j'étais, il n'y avait aucun danger : les boulets prussiens n'arrivaient pas jusque-là.

Un matin, je voulus m'aventurer du côté de la rue Vaugirard pour voir le combat de plus près ; pendant que je m'amusais à écouter le grondement du canon, un projectile vint tomber devant moi, tuant une femme qui traversait la rue et emportant la tête d'un cheval ; j'en eus assez. La couardise des poètes ne s'est guère démentie depuis Horace, ajoutait Crémazie avec un sourire en citant la spirituelle tirade du poète latin.

VI.

Un jour, comme je suivais la rampe du quai Voltaire en admirant l'immense suite de palais qui bordent la Seine et au delà les Champs Elysées couronnés à l'horizon par l'arc de triomphe de l'Etoile, j'avisai à quelques pas devant moi

un individu penché, le nez daus un livre ouvert, sur la rampe, et dont la tournure me faisait l'effet d'Octave Crémazie. J'approchai, c'était bien lui ; je lui frappai sur l'épaule.

—Tiens, c'est vous, me dit-il, en se relevant brusquement. Regardez donc quelle belle édition de Racine : ce n'est qu'à Paris qu'on imprime comme cela. Mais, d'où venez-vous ?

—De Notre-Dame où j'ai entendu le père de Monsabré.

—J'en arrive moi aussi. C'est un merveilleux diseur ; mais la renommée de Lacordaire et de Ravignan l'écrase. Il captive toutefois son auditoire ; la nef était comble. Toute l'élite de Paris, le Faubourg de Saint-Germain était là ; vous avez vu cette nuée d'équipage devant le portique. Mais j'oubliais ; notre ami Bossange m'écrit hier, il nous invite tous deux à passer quelques jours à son château. En êtes-vous ?

Le lendemain nous étions sur la route de Meaux, nous traversions Château-Thierry, la patrie du bon Lafontaine. A la gare de Nanteuil-Saacy, M. Bossange nous attendait et nous fit, avec une grâce qui ne s'oublie pas, les honneurs de son vieux castel. Je n'avais pas vu Citry depuis 1867. M. et Madame Bossange n'ont guère vieilli ; les années effleurent de leurs ailes ce couple heureux sans le toucher. Ils ont célébré frais et dispos leurs noces de diamant que Crémazie a chanté en stropes inspirées par la reconnaissance et l'amitié.

Ils sont entourés aujourd'hui comme alors d'amis tels que M. de Courmaceul, gentilhomme de la vieille roche, madame Coolidge, américaine de naissance, mais toute française de cœur et d'esprit, petite fille de l'ex-président Jefferson.

Nous trouvons ici tous les charmes de la vie : hospitalité cordiale, société choisie, délicieux racontars au coin du feu ou parmi les allées du parc.

M. Bossange, causeur exquis, est le digne fils de Martin Bossange, dont Jules Janin a tracé un si délicat portrait dans un de ses feuilletons. Sa vie de libraire à Paris l'a mis en rapport avec une foule d'illustrations, d'artistes, d'écrivains, dont il raconte des anecdotes, des traits de caractère avec un sel infini, qui pique vivement notre curiosité. En nous montrant un buste de Fénimore Cooper, par David d'Anger, que l'artiste lui-même lui a offert en présent :

—Savez-vous, nous dit M. Bossange, que mon nom a été immortalisé dans un des romans de Fénimore Cooper ? Je n'y joue pas cependant un rôle bien glorieux. Il m'avait choisi pour son éditeur à Paris, et nous étions liés d'affaires et d'amitiés lorsqu'un malentendu, survenu à propos de droits d'auteurs, mit du froid entre nous. Cooper était irrité de la prétendue injustice que je lui avais faite, et il s'en vengea dans son *Pionneer* en donnant le nom d'Hector au chien de son héros. Il s'amusa bien avec moi de cette malice, quand le malentendu fut expliqué.

La bibliothèque de M. Bossange, fruit d'un demi-siècle de collections, est une des plus précieuses qu'on puisse voir en fait de livres et de documents sur l'Amérique.

Revenu à Paris, j'eus peine à m'arracher de Crémazie pour faire le pèlerinage de Lourdes qui était le but de mon voyage. Après un séjour à Nimes auprès de l'abbé Bouchy, mon ancien professeur au collège de Sainte-Anne, alors précepteur chez la comtesse de Régis, et une course à travers les montagnes de la Suisse, je revins consacrer tout le reste de mon voyage à Crémazie. Avec quelle joie il salua mon retour ! Il lui semblait revoir le Canada.

Jusqu'au printemps, nous fûmes inséparables ; le jour variant nos premenades d'une place ou d'un monument à l'autre qui lui rappelait mille anecdotes de ce Paris qu'il connaissait sur le bout de son doigt, selon son expression ordinaire ; le soir dans sa mansarde, les pieds sur les chenets devant sa grille où flambait un petit feu de coke ou de fagots. Dire l'entrain et le brillant de sa conversation durant ces longues veillées ou pendant que nous cheminions du Parc Monceau au jardin des Plantes, du Père La Chaise au Bois de Boulogne ! Il faut l'avoir entendu. Ses dix ans de souvenirs, d'impressions, d'observations, débordaient de sa mémoire avec l'impétuosité d'un torrent longtemps comprimé qui a rompu ses digues. L'idée de mon départ lui faisait peur. Hélas ! me répétait-il souvent, dans quel vide vous allez me laisser ! Depuis des mois nous avons vécu côte à côte comme des frères. Songez qu'en dix ans vous êtes le seul ami du Canada avec qui j'aie pu causer à loisir ; les autres n'ont été que des oiseaux de passage. La pensée de

l'isolement dans lequel je vais être replongé, me fait tourner la tête.

La veille de mon départ, après une dernière soirée chez lui, je voulus prétexter l'heure matinale du train pour abréger des adieux que je redoutais ; mais bien avant six heures du matin, il faisait le pied de grue devant le portique de l'hôtel. Nous montâmes en voiture ; il ne me dit presque rien durant le trajet à la gare du chemin de fer du nord.

—Je vais aller prendre mon billet de passage, lui dis-je en arrivant, et je tâcherai de revenir vous dire adieu. Il me comprit, me serra la main à me la briser : de grosses larmes tombaient de ses yeux.

Je ne l'ai plus revu. Il le pressentait aussi bien que moi en me quittant ; cette vie de paria ne pouvait durer. Encore quelque temps, et il allait mourir, loin de son pays, loin même de Paris où l'exil lui pesait moins qu'ailleurs.

A Québec, sa pauvre mère m'attendait et eut une journée de bonheur à écouter tout ce que lui mandait son cher Octave, à m'interroger sur ces mille riens qui font revivre les absents.

A la mort de M. Edmond Farrenc, journaliste parisien à qui l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, alors Ministre de l'Agriculture à Ottawa, avait fait une allocation mensuelle pour continuer une série d'articles sur le Canada, qu'il avait commencée dans différents journaux, il fut question d'Octave Crémazie pour le remplacer. C'est à quoi il fait allusion dans la lettre suivante :

Bordeaux, 29 avril 1876.

Mon cher abbé,

Le courrier de ce matin m'a mis en possession de votre amicale du 8 courant.

Votre lettre du mois d'octobre a fait un long détour avant de me parvenir. Quand vous l'écriviez, vous lisiez mon adresse dans votre souvenir qui vous disait 4 bis, rue Vivienne, et non sur ma correspondance qui portait en tête 10 bis *Passage Laferrière*. A cette époque, j'avais déjà quitté la rue Vivienne depuis plus d'un an. Dans l'intervalle, j'avais fait un voyage en province, de sorte que cette malheureuse lettre, après avoir été renvoyée de plusieurs

Caïphes à plusieurs Pilates, ne m'a été remise qu'au moment où je quittais la capitale pour aller habiter Bordeaux.

Ne sachant pas à quel pays vous étiez allé demander ce climat attiédi que réclament vos yeux et que l'hiver canadien ne saurait vous donner, je m'étais réservé de vous envoyer un bavardage quand le soleil du printemps vous aurait ramené au manoir paternel. C'est ce que je ferai bientôt, si Dieu et mes yeux le permettent, car je suis un peu logé à la même enseigne que vous sous le rapport de la vue.

Dans le mois de février, M. Gustave Bossange en me remettant la lettre dans laquelle vous lui exprimiez le désir de voir continuer dans les journaux français l'œuvre commencée par M. Farrenc, m'écrivait les lignes suivantes : "J'inclus une lettre de notre ami l'abbé Casgrain. Voyez " le passage souligné et dites-moi ce que vous penseriez de " faire faire des articles industriels, économiques etc., par M. " Hunter qui a un goût très-prononcé pour cette étude, et " de vous l'envoyer pour que vous leur donniez un peu de "*fion.* Cela *paierait* pour vous deux, et j'userais de l'in- " fluence que je possède pour faire admettre ces articles à " divers journaux." Je m'empressai de répondre à M. Bossange que j'étais tout à sa disposition et que je m'estimerais très-heureux d'être le collaborateur de M. Hunter. Depuis je n'ai plus entendu parler de ce projet.

M. Cucheval Clarigny est un écrivain fort connu et jouissant d'une plus grande notoriété que feu M. Farrenc. Je regrette de ne pas être à Paris, ce qui me prive du plaisir de me rendre à votre désir. M. Bossange, qui connaît parfaitement votre pays pourra certainement donner au successeur de M. Farrenc tous les renseignements désirables. Je ne sais pas quand je retournerai à Paris ni même si j'y retournerai. Je suis, en ce moment, comme l'oiseau sur la branche. Il se pourrait que, dans un mois, les affaires m'appelleraient au Hâvre, peut-être même hors de France. J'avais un instant rêvé que la collaboration avec M. Hunter que m'offrait M. Bossange, m'aurait, avec quelques autres petits travaux, permis d'aller habiter de nouveau la capitale. Je vois que je ne peux plus compter sur cette éventualité. Sur ces bords enchanteurs de la Garonne, comme disent ces

blagueurs de poètes méridionaux, j'ai plus souffert du froid que dans notre hiver à jamais mémorable du siège de Paris. Le printemps ne vaut pas mieux que l'hiver ; aujourd'hui, 29 avril, nous avons un vent froid, un ciel gris, comme dans le mois de novembre.

Votre toujours dévoué,

O. Crémazie.

De tous ceux qui lui ont gardé souvenir, personne ne lui fut plus sympathique que l'honorable Ouimet, ministre de l'Instruction Publique. Apprenant la vie précaire qu'il menait en France, il me pria de lui écrire.—Le gouvernement de la Province, me dit-il, a l'intention de fonder dans les paroisses des bibliothèques publiques à l'instar des bibliothèques communales établies en France, ce qui exigera une agence à Paris. Cette agence ne pourrait-elle pas être confiée à Crémazie ?

Voici sa réponse.

Citry, le 18 février 1877.

Mon cher abbé,

Combien je vous dois de reconnaissance pour l'intérêt que vous ne cessez de me porter. La proposition que vous avez faite à mon frère est une nouvelle preuve de la sympathie que vous m'avez toujours témoignée. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir danger pour moi à faire connaître à l'honorable M. Ouimet le lieu de ma retraite et le nom sous lequel je m'abrite. Je vous laisse donc carte blanche pour traiter cette affaire et je ratifie d'avance tout ce que vous ferez.

Je suis depuis quinze jours au château de notre ami commun. Je parle souvent de vous avec M. Bossange qui vous tient en haute estime et me charge de le rappeler à votre souvenir. Vous devez vous rappeler la vieille madame Brown qui, au temps jadis, rompit avec vous une lance théologique qui vous amusa tant. Elle est morte jeudi, à Paris, chez M. Gustave à l'âge de 86 ans. Nous l'avons enterrée, hier à Laferté-sous-Jouarre.

Je retournerai à Paris dans les premiers jours de mars.

Depuis deux mois, je souffre beaucoup de la vue. Quand je serai en meilleurs termes avec messieurs mes yeux, je

vous écrirai une longue lettre dans laquelle je bavarderai tout à mon aise. En attendant je vous renouvelle l'expression de ma reconnaissance pour ce que vous avez déjà fait et ce que vous voulez bien encore faire pour moi.

Croyez-moi, mon cher abbé,

Votre tout et toujours dévoué,

O. Crémazie.

Cette note fut bientôt suivie de la lettre suivante :

Paris, 6, rue Papillon, 30 avril, 1877.

Quand je vous écrivais le 16 du précédent mois, je n'étais pas encore en possession de votre amicale du 29 mars, qui ne m'est parvenue que le 20 courant.

Menacé d'une nouvelle attaque d'érysipèle, j'ai été fort malade ces jours derniers, ce qui m'a empêché de vous répondre par le courrier canadien de la semaine précédente. Comme je ne connais pas la somme que les municipalités consacreront aux bibliothèques communales, il me serait assez difficile de faire une liste.

J'écris aujourd'hui à l'honorable M. Ouimet pour lui demander :

1o. De vouloir bien me fixer sur le chiffre approximatif de la somme destinée à l'achat d'une bibliothèque communale ;

2o. De me laisser savoir si ces bibliothèques devront se confondre avec les bibliothèques paroissiales qui existent déjà dans un certain nombre de localités, ou, si elles devront avoir leur existence propre à côté de ces dernières.

J'ai besoin de ce dernier renseignement, car, dans le premier cas, je pourrais négliger les livres religieux, les bibliothèques paroissiales étant principalement composés d'ouvrages de cette catégorie ; dans le second cas, j'aimerais à connaître la part que je devrais faire à l'élément religieux. Les calculs que j'ai faits me permettent de donner, dès aujourd'hui, à M. Ouimet le prix de revient des livres qui devront composer les bibliothèques communales.

Je laisse à M. Ouimet le soin de fixer lui-même la rémunération qu'il jugera à propos de m'accorder. J'ai bien hâte d'être tout à fait bien, afin de pouvoir vous envoyer une longue *jase*.

Je ne manquerai pas de vous rappeler au souvenir de la famille Bossange.

Croyez-moi, mon cher ami,

Votre très-reconnaissant et dévoué

O. CRÉMAZIE.

Malheureusement les difficultés financières de la province de Québec mirent à néant ces beaux projets. La mauvaise étoile du poète devait le suivre jusqu'à la fin.

Il est allé mourir au Hâvre, en face de cet océan qu'il ne pouvait plus franchir.

Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,

Il a bu jusqu'à la lie la coupe amère de l'exil. Et il a emporté avec lui la cruelle pensée que sa patrie ne lui donnerait pas même l'aumône d'un tombeau : cette patrie qu'il avait tant aimée et qu'il avait chantée en si beau vers.

Il nous faut quelque chose, en cette triste vie,
Qui nous parlant de Dieu, d'art et de poésie,
Nous élève au-dessus de la réalité
Quelques sons plus touchants, dont la douce harmonie,
Écho pur et lointain de la lyre infinie,
Transporte notre esprit dans l'idealité.

Or, ces sons plus touchants et cet écho sublime
Qui sait de notre cœur le sanctuaire intime,
C'est le ciel du pays, le village natal;
Le fleuve au bord duquel notre heureuse jeunesse
Coula dans les transports d'une pure allégresse;
Le sentier verdoyant où chasseur matinal,

Nous aimions à cueillir la rose et l'aubépine;
Le clocher du vieux temple et sa voix argentine;
Le vent de la forêt glissant sur les talus
Qui passe en effleurant les tombeaux de nos pères
Et nous jette au milieu de nos tristes misères
Le parfum consolant de leurs nobles vertus.

Un quart de siècle auparavant, Crémazie avait prophétisé sa propre destinée lorsqu'il avait dit :

Loin de son lieu natal l'insensé qui s'exile,
Traîne son existence à lui-même inutile.
Son cœur est sans amour, sa vie est sans plaisirs.
Jamais pour consoler sa morne rêverie,
Il n'a devant les yeux le ciel de la patrie
Et le sol sous ses pas n'a point de souvenirs.

A sa dernière heure, il n'a pas même eu la consolation de voir un seul de ses compatriotes à ses côtés : une main étrangère lui a fermé les yeux. Fidèle à son malheur jusqu'à la fin, la famille Bossange a été la dépositaire de ses dernières volontés et a suivi sa dépouille mortelle au cimetière. Dans vingt ans, peut-être personne ne pourra indiquer le lieu où il repose. Plus malheureux que Gilbert, il a pu dire comme lui :

.....Sur ma tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Quinze années d'exil ont expié ses fautes : l'avenir pardonnera à l'homme en faveur du poète. Il a dit de Garneau dont la destinée a été moins amère que la sienne : "Qui peut " dire de combien de déceptions, de combien de douleurs " se compose une gloire !"

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN,

Rivière Ouelle, 15 juillet 1881.

Depuis que l'article qui précède est sous presse, j'ai reçu de M. Gustave Bossange, maintenant fixé à New-York, une lettre dans laquelle il me fournit quelques particularités sur les derniers jours de Crémazie. Voici cette lettre :

New-York, Broome street, 478.

23 juillet 1881.

Cher monsieur l'abbé,

J'ai reçu avec un sensible plaisir votre lettre et je vous remercie de la cordialité que vous me témoignez et qui m'est précieuse dans les moments d'épreuves que je traverse.

Vous me demandez des renseignements sur la mort de notre ami M. Fontaine, comme il se faisait appeler. J'ai écrit dans le temps très-au long à ce sujet à M. J. Crémazie en lui envoyant une lettre de M. Regnaud, mon employé, qui a assisté aux derniers moments de notre ami ; je n'ai pas copie de cette lettre ; mais peut-être Madame Veuve Crémazie l'a-t-elle conservée.

À son défaut, voici ce que je puis vous dire : notre ami était souffrant depuis le commencement de janvier ; il prenait une vive part au désastre de ma maison qui s'effondrait, et il fut obligé de garder la chambre qu'il occupait chez M. Malandrin. Le 9 janvier, il venait encore une fois au bureau et écrivait à M. Hunter, mon gérant à Paris, une lettre terminée ainsi :

" Pardonnez-moi ce griffonnage, je suis encore très-souffrant et il m'a fallu prendre mon courage à deux mains pour me traîner au bureau."

Le 16, il succombait à une inflammation d'intestins très-douloureuse, après avoir reçu les secours de la religion, autant que je puis m'en rappeler ; et le 17, on l'enterrait. Je ne pouvais lui faire qu'un modeste convoi dont les frais ont été supportés par la liquidation ; et on le plaçait dans le terrain commun du cimetière. Une simple croix seule rappelle où il repose.

J'ai écrit alors à M. J. Crémazie pour lui signaler l'état d'abandon dans lequel se trouvait cette sépulture, et la nécessité de faire au moins l'achat d'un terrain provisoire. J'ai suggéré une cotisation pour faire ramener " au pays " les restes de son poète dont les admirables vers subsisteront alors qu'on aura tout à fait oublié les erreurs de sa vie commerciale.

Rien n'a été fait cependant, et si l'on ne se hâte, les restes du poète canadien, jetés à la fosse commune, auront disparu.

Si ma position n'était encore précaire, j'aurais fait moi-même les frais nécessaires, ayant à cœur de reconnaître l'honnêteté, l'intégrité et le parfait dévouement de cet ami vis-à-vis de moi ; et, si vous faites une cotisation, je vous enverrai mon obole. Madame G. Bossange est très-sensible à votre souvenir et se joint à moi pour souhaiter que nous ayons le plaisir de vous revoir et de vous renouveler l'assurance de notre entière sympathie.

Votre tout dévoué,

GUSTAVE BOSSANGE.

P. S.—Je me mets à votre disposition pour correspondre avec M. Malandrin du Hâvre, s'il en est besoin.

G. B.

Ne se rencontrera-t-il pas, dans nos villes où il est si facile de s'entendre, quelques personnes, amies des lettres, qui se mettent à la tête du mouvement indiqué par M. Gustave Bossange ? ne fut-ce que pour faire l'achat du terrain où reposent les restes de Crémazie, et y faire placer une humble pierre tumulaire avec ces simples mots : OCTAVE CRÉMAZIE, POÈTE CANADIEN ? Le Canada qui s'honore de sa gloire littéraire, ne lui doit-il pas, au moins, ce tardif témoignage ?

H. R. C.

QUELQUES RIMES.

L'ÉTÉ.

Pour ma part, j'ai toujours chaudement détesté
Cette horrible saison qu'on appelle l'Eté.
Depuis quelques mille ans, les peintres, les poètes
Célèbrent de l'Eté les splendeurs et les fêtes.
Ici c'est un berger jouant du chalumeau
Pour des moutons béats dormant au bord de l'eau;
Là-bas, des moissonneurs qui dansent une ronde;
Plus loin, des amoureux qui, dédaignant le monde,
Vont, la main dans la main, s'éloignant des hameaux,
Sous des bosquets lointains faire peur aux oiseaux.
C'est encore..... Ah! ma foi, trève de poésie!
Pour la Réalité quittons la Fantaisie:
Le soleil est brûlant; le pauvre citadin
Vit, du matin au soir et du soir au matin,
Haletant, souffreteux, ne sachant où se mettre;
Combien sont plus heureux les moutons, le berger!
L'air est toujours brûlant, il ne peut en changer:
Mon bon Monsieur Vennor (1), baissez le thermomètre!

Ottawa, juillet, 1881.

E. Blain Saint-Aubin.

---

(1) Personne n'ignore que M. Vennor a été, pendant longtemps, attaché, comme météorologiste, à la Commission Géologique du Canada, et publiait alors des bulletins de probabilités ou prédictions météorologiques, bulletins dont l'exactitude ne se vérifiait pas toujours, bien qu'ils eussent une certaine valeur.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

Un des plus curieux spectacles à contempler dans le mouvement des hommes et des sociétés qui se déroule sous nos regards comme un vaste panorama, est bien celui qui nous représente cette course universelle vers l'inconnu.

L'inconnu dans l'ordre matériel a bien sa raison d'être, et la transmutation des métaux en or, si elle n'est qu'un rêve irréalisable, n'en a pas moins son côté excusable.

Ici, il ne s'agit pas de cela : il s'agit de cette maladie, de cette fièvre délirante qui s'est emparé des masses, de la foule, et qui lui donne le vertige ; il s'agit de l'*inconnu* dans l'ordre intellectuel : pénétrer dans les secrets intimes de la pensée ; remuer toutes les pages de votre vie, et vou les lire comme si ce c'était dans un livre ouvert ; révéler votre passé, votre présent et votre avenir d'après la construction des lignes de vos mains ou de votre front, d'après les bosses de votre crâne, communiquer avec vos amis, vos parents, enfin enlever à Dieu le plus grand de ses attributs, qui est la prescience, voilà la course affolée à laquelle se livrent les hommes, plus que jamais de nos jours. Mesmer avait apporté en France un baquet magnétique ; le baquet magnétique conduisit au magnétisme, le magnétisme au somnambulisme, le somnambulisme nous a conduit au spiritisme.

Le magnétisme était trop matériel ; il fallait l'abandonner. Faire tourner une table, un chapeau, ce n'était pas suffisant ; il fallait tourner les têtes. D'ailleurs, Faraday n'expliquait-il pas "les tables tournantes" par l'action involontaire des muscles ? Les naïvetés du magnétisme somnambule surtout étaient impuissantes à captiver longtemps l'attention publique, et l'on comprit que des questions étant posées d'une certaine manière, il fallait être imbécile pour ne pas déviner les réponses. Bref, le magnétisme devint insuffisant, et on lui retira la confiance qu'on lui avait d'abord accordée.

Donc le spiritisme naquit : communiquer avec les vivants, au moyen de l'esprit des morts, voilà bien l'essence du spiritisme. L'agent intermédiaire entre le mort et vous s'appelle *medium*.

Le comte de Cagliostro et Daniel Douglas,—homme dont la puissance *spirite* gagna le cœur d'une des plus grandes princesses de la cour de Russie,—furent tour à tour les deux grand prêtres de la nouvelle religion, car on fit réellement une religion de cette science nouvelle. Et, depuis, que d'autres grands prêtres ont occupé l'attention du monde entier.

Mais aujourd'hui, le spiritisme a modifié son expression ; et ce qu'on appelait typtalogie est devenu mediannité.

Cette dernière forme permet à quiconque de devenir spirite :

Supposons une petite table en forme de cœur, toute petite, connue vulgairement sous le nom de *planchette*, montons-là sur trois pieds ; deux pieds reposant sur des roulettes mobiles aux deux angles obtus, et un troisième à l'angle aigu et formé par un crayon ordinaire.

Vous mettez votre *planchette* sur un morceau de papier, vous posez doucement l'extrémité de vos doigts sur *planchette*, vous interrogez, et *planchette* répond en écrivant au moyen du crayon.

Voilà la dernière forme du spiritisme.

Comme on le verra, il s'est dépouillé presque complètement de la physique derrière laquelle on l'accusait de se cacher ; en effet, certaines réponses sont complètement étrangères aux merveilles de cette science, et, vouloir recourir à cette dernière pour les expliquer, c'est bien chercher midi à quatorze heures.

" Il ne s'agit plus ici de guitares jouant toutes seules, de pluies de roses tombant du plafond, de mains translucides exécutant des sonates au piano."

Ce sont des phénomènes de l'ordre intellectuel, dont l'évidence est irrécusable, et qui nous prouvent bien clairement que la comédie du baquet de Mesmer s'est transformée tout à coup en une scène terrible de *Faust*. J'ai dit que l'essence du magnétisme est de communiquer avec les

vivants au moyen de l'esprit des morts. Je me trompe ; ou plutôt les spirites se trompent en raisonnant leur science de cette manière peu satisfaisante ; la théorie catholique est bien la seule acceptable au bon sens.

Il y a trois sortes d'esprits : 1. les âmes de ceux qui meurent et qui ne peuvent revenir en ce monde qu'unis aux corps ; 2. les bons esprits qui vivent avec Dieu et ne le quittent que sur son ordre spécial ; 3. les mauvais esprits que l'orgueil a précipités dans le fond des enfers et qui ont liberté de faire tout le mal possible.

Dans les phénomènes vulgaires et extraordinaires en même temps, que les spirites nous représentent avec *planchette*, on ne peut en aucune manière supposer la présence des deux premiers ordres d'esprits : les derniers seuls peuvent raisonnablement y être.

Les Saintes Ecritures ne nous parlent-elles pas d'ailleurs des prodiges accomplis par Simon le magicien sous les regards des apôtres ; de la lutte des mages contre Moïse ; de la sorcière d'Ender évoquant Samuel du fond de sa tombe, etc ? Nul doute que le démon a toute liberté de faire le mal de la manière qu'il l'entend.

Et sa puissance ne peut être surpassée que par la puissance divine. Sa mémoire merveilleuse lui permet de parler de tout ; son jugement de prédire assez juste ; sa vélocité de se transporter d'un lieu dans un autre avec une rapidité merveilleuse ; voir à travers les corps opaques est pour lui chose facile.

L'avenir seul appartient à Dieu et lui est caché ; néanmoins, de même que la force du jugement a permis à des hommes de prédire des événements qui se sont réalisés, ainsi le jugement aidé de la mémoire du mauvais esprit lui donne l'avantage de faire des prédictions qui peuvent aussi avoir leur réalisation.

Voilà bien la doctrine qu'il faut accepter au sujet du spiritisme, c'est celle de l'Eglise ; et c'est à cause que c'est la seule vraie qu'elle défend à ses enfants une chose qui ne peut être nuisible, qui ne peut que troubler la raison et peut-être faire sombrer la foi.

Un fait :

J'ai voulu un jour me convaincre *de visu* de la justesse de la doctrine théologique, et je parlai à *planchette*. Entre autres phénomènes concluents, je citerai le suivant :

Nous étions dans une chambre plusieurs amis ; parmi lesquels se trouvait un barbier curieux d'assister à l'expérience. Ce dernier attira immédiatement mon attention. Sur questions posées, *planchette* répondit en écrivant le nom du barbier, dessinant son enseigne qui consistait en un rasoir à demi-fermé. Puis je lui demandai combien le dit barbier avait de pots à barbe dans son établissement ; après quelques instants d'hésitation, *planchette* répondit 49. Le barbier interpellé fit observer qu'il y avait erreur, que sa boutique contenait cinquante pots à barbe. Je répondis qu'il était important de constater immédiatement de quel côté se trouvait la vérité.

Nous sortîmes tous ensemble pour aller à la demeure de notre barbier, à qui je disais sans crainte que c'était bien lui qui était le menteur. En effet l'employé à notre arrivée et sur nos questions nous répondit qu'il y avait à peine dix minutes il avait brisé un pot à barbe lui-même, et qu'il n'en restait plus que 49.

Conclusion :

Le lecteur devra conclure qu'il y a rien de moins scientifique que le *spiritisme* ; et cette question que je voulus un jour, dans un but sérieux, chercher clairement afin que j'eusse des faits personnels appuyant la théorie, doit être reléguée dans l'ordre de ces questions où l'on ne doit pénétrer qu'avec crainte, où l'on ne doit pas pénétrer du tout, car l'Eglise comme la science défend de jouer avec les poisons.

Séverin Lachapelle, M. D.

REVUE POLITIQUE

La vacance finit. Le touriste songe à retourner au foyer, et l'écolier à reprendre l'étude. L'avocat prépare ses dossiers pour les cours prochaines, et le journaliste sent se réveiller ses ardeurs. Le calme va bientôt faire place à l'animation.

Le moissonneur qui n'a pas peur du soleil d'août, travaille avec joie à sauver l'abondante récolte que lui a assurée une saison favorable. La province de Québec n'aura pas à se plaindre cette année encore ; les moissons dépasseront la production moyenne, pendant que le contraire arrive dans plusieurs Etats agriculteurs de l'ouest des Etats-Unis. L'Europe a une récolte satisfaisante ; elle n'aura pas besoin des produits américains dans une aussi énorme proportion que l'an dernier.

Le fait politique dominant du mois, c'est la publication des statistiques du dernier recencement. Un recencement marque une époque : un peuple semble s'arrêter pour jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru, se rendre compte de ses progrès et connaître ses forces. Ces étapes décennales sont devenues pour nous d'une importance primordiale. Les statistiques que l'on y recueille déterminent la part d'influence que possèderont pendant dix ans chacune des nationalités rivales qui se partagent notre confédération. Le résultat du recencement du quatre avril dernier était attendu avec grande hâte dans les provinces anglaises et avec un peu de crainte chez nous. Pendant la décade précédente, on avait constaté un ralentissement considérable dans l'augmentation de la population de la province de Québec, et on croyait avoir lieu de redouter un semblable résultat pour les dix dernières années. La presse des autres provinces disait la chose certaine, et toute une école politique y trouvait d'avance la preuve de ses dires.

Les statistiques sont tout autres. La province de Québec a marché d'un pas égal à ses rivales dans la progression numérique, et ces dernières ont trop vite calculé l'étendue et la valeur de leurs avantages. L'augmentation a été cette fois de 14·01 par cent contre 7·2 par cent qu'elle avait été pendant la décade précédente. La population atteint le joli chiffre de 1,358,469 âmes La Confédération entière possède une population de 4,350,000 âmes, ainsi répartie :

Ontario, 1,913,460 ; Québec, 1,358,469 ; Nouvelle-Ecosse, 440,585 ; Nouveau-Brunswick, 321,129 ; l'Ile du Prince Edouard, 107,781 ; Colombie Britannique, 60,000 ; Manitoba, 49,509 ; Territoires du Nord-Ouest, 100,000.

L'élément canadien français, dont le chiffre exact sera connu plus tard, doit compter non loin de un million quatre cent mille âmes, soit environ deux cent mille âmes dans les provinces anglaises et le reste dans la province de Québec. Ce serait le tiers de la population totale.

La publication des chiffres que nous venons de donner a causé de la surprise et du dépit chez les adversaires de la province de Québec. Le *Globe* de Toronto, dont le mauvais vouloir à notre égard est bien connu, a poussé, le premier, le cri du mécontentement. Ce journal avait prédit pour sa province une augmentation de onze ou douze députés, et le résultat ne lui en donne que trois. Dans les provinces maritimes la représentation restera stationnaire ; le *Globe* avait dit le contraire. Il s'est attaqué au gouvernement comme de raison, et aux officiers du recensement. Les statistiques recueillies donnent la population *de jure*, tenant compte des absences temporaires ; le *Globe* aurait voulu qu'on prit la population *de facto*, c'est-à-dire celle qui se serait trouvée présente dans toute l'étendue du Canada le quatre avril dernier, fut-elle en grande partie venue de l'étranger et dût-elle quitter le pays le lendemain. La première méthode, *de jure*, est la plus rationelle et la seule qui rende véritablement compte de l'état d'un pays ; elle entre dans le dénombrement ceux qui sont vraiment citoyens du pays, qui y ont des intérêts et qui veulent y vivre. Mais comme cette méthode se trouvait dans la circonstance la plus favorable aux Canadiens-français, le *Globe* la réprouve.

L'augmentation de la population dans la province de Québec dérange les calculs politiques faits par le *Globe* pour les prochaines élections fédérales. Il comptait sur la popularité de M. Blake à Ontario et sur la force numérique considérable que le recensement donnerait à cette province. Les libéraux voient dans leur nouveau chef un astre grandissant, le futur soleil de 1883. Les élections partielles n'ont pas jusqu'ici justifié ces espoirs ; mais en deux ans, il peut surgir bien des incidents, se soulever bien des questions ; et en mettant en compte la mobilité populaire, on peut se bercer de vagues espérances. La province de Québec donnera—personne n'en doute—une forte majorité conservatrice ; les libéraux calculent ainsi. Mais Ontario, d'après eux, doit contrebalancer cette majorité. La balance du pouvoir serait donc entre les mains des petites provinces

—excellente affaire pour elles. C'est pourquoi M. Blake s'est senti un vif désir de visiter les provinces maritimes et de les assurer de sa sollicitude. Sa campagne oratoire de l'été fait partie d'un plan défini ; il prépare contre les positions ministérielles le rude assaut de 1883. L'avenir dira si la partie a été bien conduite. L'effet d'un discours—quelque brillant qu'il soit—sur les questions politiques aujourd'hui réglées, ne peut être bien important ni bien durable. Il faudrait à M. Blake un programme. La population saurait où veulent la conduire ceux qui sollicitent ses faveurs. D'éloquentes récriminations sur les choses du passé montrent bien chez un homme le talent utile à la défense d'une cause, mais non le génie nécessaire à la conduite d'un pays. Celui qui ne sait que faire de l'opposition est à sa place dans nos chambres parlementaires lorsqu'il siége à gauche. Depuis le règlement de la question du chemin de fer du Pacifique, M. Blake paraît à la recherche d'une idée. C'est ou du moins ce doit être pour un chef de parti un état transitoire.

Le parti conservateur a droit d'avoir confiance lorsqu'il voit se terminer en sa faveur les élections partielles qui se succèdent fréquemment. L'hon. J. J. C. Abbott, dont l'élection avait été annulée, vient d'être réélu à Argenteuil.

Le recensement assure à notre province une augmentation considérable du subside fédéral, ce qui contribuera à améliorer notre position financière. Notre dette n'est pas élevé ; notre voie ferrée prend de la valeur, et avec le développement de nos ressources, le crédit ne nous fera pas défaut. Les élections prochaines se feront en conséquence avec plus de calme, et c'est heureux. Des questions graves seront sans doute discutées devant les électeurs et rien n'est plus propre à fausser le verdict attendu que de crier à la banqueroute. Ce cri, il faut l'espérer, ne viendra plus troubler la tranquillité de l'électorat.

***

Mgr. Bourget est parti pour Rome accompagné de M. l'abbé Dumesnil, de St-Hyacinthe, de M. l'abbé Perreault, et du Dr Bourque. Un grand nombre de citoyens sont allés saluer le départ du vieil et illustre prélat. Tous les esprits sont anxieux d'avoir enfin une solution définitive de la question universitaire et cette solution ne peut maintenant être éloignée. Ce ne sera pas cette fois, la S. C. de la Propagande qui portera jugement. Le Pape Léon XIII a jugé à propos de se réserver la question,et il a nommé une commission spéciale

de cardinaux pour étudier l'état de la cause, entendre les délégués et prendre connaissance du tout. Cet acte du Saint Père a réjoui tous ceux qui ont à cœur la fin heureuse des difficultés.

Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, se rendra à Rome cet automne si sa présence y est requise. En attendant Sa Grandeur vient de publier un travail remarquable sur le fonctionnement des Ecoles Normales. Des statistiques appuient chaque avancé et sont pour le public une révélation étonnante. Ce travail, qui parait irréfutable, devra attirer l'attention de nos hommes politiques. S'il faut des Ecoles Normales, rien n'empêche de voir à ce que le coût en soit moins élevé. Les statistiques ne parlent pas en faveur de cet enseignement laïque dont on a voulu gratifier notre province. Mgr Laflèche portera la question devant le Conseil de l'Instruction Publique à sa prochaine réunion.

***

Les Canadiens-français de l'Etat de New-York se réunissent en convention le 23 août. Dans le mois dernier, nous avions à signaler la réunion acadienne à Memramcook N. B. Cet automne il y aura une convention canadienne-française à Lowell, Etat du Massachusetts. On voit que partout les nombreux rameaux de l'arbre canadien-français se font jour au soleil et se montrent plein de sève et de vie. Les soixante mille colons d'il y a cent vingt ans comptent aujourd'hui deux millions de descendants répartis dans l'Amérique du Nord. Un arbre aussi vivace ne meurt pas ; une race aussi prolifique ne disparait pas ; les groupes détachés de la population principale font souche à part et se reconnaissent aux mêmes caractères, aux mêmes vertus. De l'Atlantique au Pacifique, des confins du nord au centre de la République Américaine, on voit surtout, disseminés, comme des oasis dans le désert, des petits centres de population canadienne qui ont conservé la religion, la langue et les habitudes de leurs ancêtres. Peu à peu ils étendent leurs rayons, et s'implantent dans le sol d'une manière permanente.

Un Canadien-français, M. Louis Légaré vient de rendre un service signalé au gouvernement américain. Il a fait seul ce que les armées des Etats-Unis n'avaient pu faire depuis plusieurs années. Il y a déjà longtemps que le fameux chef sauvage Sitting Bull, lassé des injustices que l'on faisait subir à son peuple, a levé la hache sanglante. A la tête de quelques centaines de Sioux, il a bravé les canons derrière lesquels s'avancait la cupidité yenkee. Vaincu ou plutôt forcé de reculer devant des forces supérieures, il pas-

sait sur le territoire canadien et y demeurait comme une menace permanente pour les colons américains. M. Louis Légaré qui avait donné asile au chef sioux est parvenu à lui faire déposer ses redoutables armes entre les mains des autorités militaires des Etats-Unis. La persuasion et les conseils amicaux ont eu plus d'empire que les coups de canon sur l'esprit de ce guerrier des prairies.

Sitting Bull demandait, les armes à la main, le respect des conventions et des traités passés entre les chefs de sa tribu et le gouvernement, C'est le droit de tout homme ; et ces conventions devaient être respectées. Mais l'antique foi punique n'est rien comparée à la foi yankee envers les tribus sauvages. Au nom de la civilisation, on fauche à coups d'armes à feu des tribus entières d'indiens des prairies, coupables au trop d'attachement du sol qui les a vu naître. La spéculation et la convoitise n'auront de bornes que les flots du grand océan, et les races arborigènes seront poussées et repoussées jusqu'à ce qu'elles s'éteignent faute d'espace suffisant pour vivre dans ce vaste pays de leurs aïeux.

La chute de Sitting Bull marquera une époque dans l'envahissement prétendu civilisateur des réserves indiennes. De ce côté, l'américain a la voie libre.

Le président Garfield demeure dans un état inquiétant de prostration. Les rapports des médecins sont peu rassurants. La balle qui s'est logée près de l'épine dorsale n'a pas été extraite et la blessure laisse couler des matières. On commence à compter sur l'éventualité de l'entrée du vice-président Arthur à la présidence.

***

Un conflit a éclaté en Angleterre au sujet du *land bill* entre la Chambre des Communes et la Chambre des Lords. Cette dernière avait introduit dans le projet de loi plusieurs amendements importants que M. Gladstone ne voulut pas accepter d'abord. Le télégraphe nous a signalé un règlement de cette difficulté. Nous allons donc voir opérer cette nouvelle loi, et nous serons avant longtemps en mesure d'en constater l'efficacité. L'agitation en Irlande paraît s'être calmée ; la conspiration s'est réfugiée en Amérique et elle lance de Chicago des décrets assez subversifs.

Le Transvaal est remis aux Boers. Cette forte race a par une vigoureuse résistance, obtenu la reconnaissance complète de ses droits. Uns motion de non-confiance présentée à ce sujet dans les Communes anglaises a été rejetée.

***

La France vient de passer la date importante de ses élections parlementaires. Dimanche, le 21 août, les électeurs allaient déposer leurs bulletins dans les urnes électorales.

Le télégraphe ne nous donne ce matin, 22 août, que peu de détails sur le résultat Il résume le tout en disant que l'on considère les élections de Paris comme une échec à Gambetta. La majorité sera indubitablement républicaine ; un tiers seulement des divisions électorales étaient contestées par des candidats conservateurs.

Gambetta va-t-il pouvoir continuer son règne occulte ? Tout le fait prévoir. La majorité républicaine, toute considérable qu'elle soit, ne se sentira pas assez forte pour se scinder, et le dictateur profitera des circonstances avec ce tact prodigieux qui a toujours distingué sa conduite. Le radicalisme qui a fait des progrès à Belleville ne peut compter que sur une petite phalange dans le résultat général. La majorité des nouveaux élus se compose probablement de ces républicains mous, dits modérés, qui sont tous disposés à se laisser guider et à voter sans delibérer ce qu'il plaira à M. Gambetta de leur présenter.

Le programme de M. Gambetta pour les élections était essentiellement radical. Pas assez cependant pour contenter ses électeurs de Belleville qui ont failli préférer au dictateur un tout petit astre socialiste, M. Sigismond Lacroix. Gambetta a promis des réformes radicales dans l'armée et dans la magistrature, le service militaire obligatoire pour tous les citoyens, même pour les ecclésiastiques et pour les instituteurs. Son programme refuse aux communautés religieuses la liberté d'association. Il a donné à entendre, dans ses discours, qu'il accepterait enfin une position responsable et qu'il ne reculerait plus devant la tâche de conduire un ministère, si les élections lui étaient favorables.

Les conservateurs, de leur côté, avaient leurs programmes. Celui du prince Jérome Bonaparte a été remarqué. Le parti bonapartiste s'est en grande partie rallié autour de ce prince impopulaire et républicain. Mais la lutte s'est faite sans énergie ; les monarchistes sentaient que les circonstances leur étaient défavorables. Le république va avoir enfin toute l'opportunité de montrer ce qu'elle peut faire pour la France, Quelques députés relègués aux confins de la droite attesteront bien encore que les anciens régimes ont des sympathies ; mais ils seront impuissants à entraver la libre action de la république.

La politique extérieure de la France occupera en premier lieu l'attention de la nouvelle chambre. Les succès des armées françaises en Tunisie a alarmé les puissances rivales et créé

des complications dans la diplomatie. Bismark est encore l'homme puissant du jour. Il reçoit, immuable, les confidences, les cajoleries de l'Italie, de la Turquie, de l'Autriche, de l'Angleterre et même de la France. Plus que jamais peut-être, il se sent l'arbitre de l'Europe. La diplomatie est dans un état évident de malaise. A part l'alliance austro-allemande, les puissances sont isolées et, respectivement, sans appui extérieur. Survient-il une difficulté, le poids de Bismark fait immédiatement pencher la balance et détermine une solution.

L'Espagne a aussi subi des élections. Le parti libéral y a pris des forces ; son but est d'éloigner du peuple ces antiques coutumes toutes empreintes de l'esprit catholique et de le faire entrer dans le courant révolutionnaire moderne. Le roi Alphonse parait s'y prêter. Gare à son trône.

Signalons avant de finir—et se sera une bonne nouvelle—le succès des catholiques dans le Luxembourg et dans la Bavière. Ces deux pays ont, eux aussi, passé leur période électorale et les candidats catholiques ont été les plus heureux. C'est un contraste consolant à côté de ce que nous voyons ailleurs.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

La Famille et ses Traditions, par Louis Alexandre Brunet, professeur à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, Montréal. Eusèbe Senécal, Imprimeur-Editeur, 1881.

M. Brunet a rendu un véritable service à la société en publiant le beau livre que nous avons actuellement sous les yeux. De nos jours, en effet, on essaye de détruire les Etats en sapant l'autorité de la famille, et en qualifiant de tyrannie le gouvernement le plus doux qu'il y ait dans ce monde. Pour combattre ce mal, il fallait réhabiliter la famille, en démontrer l'origine divine et le but sacré, et couvrir de fleurs ce joug qu'on voulait sécouer. M. Brunet a compris ce besoin et, suivant les traces de l'éminent écrivain catholique M. Charles de Ribbe, il nous recommande les livres ou archives de famille comme un puissant moyen de maintenir parmi nous l'esprit de famille. Il divise son ouvrage en cinq parties : les trois premières traitent des livres de famille ou livres de raison en les considérant sous le triple point de vue du passé ou l'histoire de la famille, du présent ou le ménage actuel dont on est le chef, enfin de l'avenir, ou les conseils laissés par les parents à leurs enfants. La quatrième partie nous parle des archives des colléges et des couvents, et la cinquième, appelée par l'auteur *corbeille poétique en prose et en vers*, contient un recueil de citations des livres sacrés et des meilleurs auteurs.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous partageons entièrement les idées de M. Brunet au sujet de la famille et de ses traditions. Nous croyons qu'on ne saurait exagérer l'importance des registres de famille dans lesquels on transcrit une histoire de la vie journalière. Il est assez peu d'hommes en effet qui puissent se vanter d'être meilleurs que leurs pères ; pour la plupart nous admettons avec autant de franchise que de vérité que nous leur sommes inférieurs en sagesse et en vertu. Eh bien quel bonheur pour un fils, qui veut faire revivre les excellentes qualités de cœur et d'esprit de ses parents, de retrouver dans le livre de famille un monument de leur sagesse et de leur bonté !

Mais si les idées de M. Brunet méritent toute notre sympathie, nous devons reconnaître que son volume nous paraît un peu surchargé. Il a dit d'excellentes choses sur la colonisation et l'émigration, sa corbeille poétique renferme des fleurs choisies avec autant de soin que de goût, mais il avouera lui-même que ce sont là des hors-d'œuvre qui n'ajoutent rien à son sujet et qui peuvent en distraire l'attention du lecteur. Un livre doit s'élever au-dessus de l'almanach et de la simple causerie, l'auteur doit y traiter tout simplement son sujet, rejeter tous les détails inutiles et se rappeler que,

Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant.

M. Brunet ne nous en voudra pas, nous le savons, pour cette critique sincère. Aujourd'hui que l'attention de notre ancienne mère patrie se porte sur nos lettres et nos litteratures, nous ne pouvons trop insister sur l'observation fidèle des règles élémentaires de l'art. Du reste, nous sommes heureux de constater chez M. Brunet une bien grande facilité de style et une élévation générale d'idées. De charmants vers qu'il a insérés dans sa corbeille poétique, nous permettent de le saluer du nom de poète, et nous font espérer qu'il voudra bien faire part au public d'une partie des trésors que doivent renfermer ses canevas.

Fete Nationale des Canadiens-Français, célébrée à Québec en 1880. Histoire. Discours. Rapports. Statistiques. Documents. Messe. Procession. Banquet. Convention. Par H. J.-J.-B. Chouinard, secrétaire-général de la convention. Québec. De l'Imprimerie, A. Coté et Cie., Editeurs, 1881.

Le livre de M. Chouinard est vraiment un événement dans notre littérature nationale. Après la belle fête du 24 juin dernier la société St. Jean-Baptiste de Québec, reconnaissant l'importance de léguer à la postérité un souvenir dura-

ble de ces réjouissances patriotiques et de la convention nationale, a chargé M. Chouinard et un comité de collaborateurs d'ériger ce monument imposant de la vitalité et du patriotisme des Canadiens-Français. Nous regrettons de ne pouvoir faire une analyse un peu complet de ce beau volume qui contient presque 650 pages, mais nous donnerons au moins une indication des matières qu'il renferme.

L'auteur a divisé son ouvrage en quatre parties. La première est toute historique et se subdivise en deux livres. Nous avons d'abord un aperçu de l'origine de la St. Jean-Baptiste par M. Benjamin Sulte, un récit de la fondation des Sociétés St. Jean-Baptiste de Montréal et de Québec par M. Chouinard, qui cite une grande partie d'un écrit de notre regretté historien M. L. P. Turcotte, une notice historique sur la Société St. Jean-Baptiste de Québec par M. Chouinard, et enfin un mémoire au sujet du monument des braves par le Dr. Olivier Robitaille, chevalier de St Sylvestre. Au livre second nous trouvons une esquisse historique de l'organisation des fêtes du 24 juin dernier, par M. Chouinard. L'auteur y a réuni le manifeste de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, les lettres de N.N. S.S. les évêques approuvant et bénissant le projet, et plusieurs autres documents d'une grande valeur historique.

La deuxième partie contient un compte-rendu de la fête du 24 juin par M. Amédée Robitaille. Il y a d'abord une magnifique description de la messe, avec le sermon de Mgr. Racine, Evêque de Shérbrooke, ensuite une description de la procession et du banquet avec reproduction des discours, etc.

La troisième partie de l'ouvrage de M. Chouinard se divise en deux livres, dont le premier donne un compte-rendu général de la Convention Nationale, et le second un rapport des travaux particuliers des commissions. Nous ne pouvons donner une idée de la valeur des documents qui sont ici publiés par M. Chouinard. Tous les sujets qui intéressent notre nationalité y sont traités de main de maître et par des spécialistes.

Enfin, dans la quatrième partie qui est à proprement parler une appendice de l'ouvrage, l'auteur a réuni divers documents, pièces justificatives, détails historiques, statistiques et constitutions des sociétés St. Jean-Baptiste tant en Canada qu'aux Etats-Unis. Il est impossible de rien signaler particulièrement dans une telle richesse de détails et nous devons y renoncer à regret. Le court résumé que nous venons de faire donnera cependant une meilleure idée de la valeur de l'ouvrage de M. Chouinard que toutes nos paroles. Maintenant que notre nationalité commence à s'affirmer non plus comme jadis devant des maîtres impérieux qui cherchaient à l'opprimer, mais aussi devant tous les peuples de l'Europe, nous ne saurions trop insister sur l'importance du livre de M. Chouinard. L'étranger pourra y puiser des renseignements sur l'état de notre littérature et de nos mœurs, sur nos progrès dans le passé et nos espérances pour l'avenir. Aussi nous nous empressons de féliciter M. Chouinard de son travail consciencieux et fidèle et nous nous plaisons à augurer pour son ouvrage le plus éclatant succès.

P B. Mignault.

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

SEPTEMBRE, 1881.

SOMMAIRE

I.—NAZARETH (Souvenirs)..... ERNEST MARCEAU.
II.—UNE JOURNÉE DANS LES HAUTES ALPES..... L. D. MIGNAULT.
III.—LE COLORADO EN 1880 (*Suite*)..... C. M. PANNETON.
IV.—ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ALLEMANDE (*Suite*) ..... ALBERT LEFAIVRE.
V.—LE JUBILÉ DE 1881..... L'abbé G. E. CARON.
VI.—ANGÉLINE DE MONTBRUN (Roman canadien) (*Suite*) ..... LAURE CONAN.
VII.—CAUSERIE MUSICALE (l'Orgue) (*Suite*)..... R. O. PELLETIER.
VIII.—REVUE POLITIQUE ..... GUSTAVE LAMOTHE.
IX.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE..... P. B. MIGNAULT.

MONTRÉAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT:

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire M. Gust. Lamothe.

Il sera rendu compte dans notre Bulletin Bibliographique de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. Panneton, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

DEMENAGEMENT.

L. J. A. SURVEYER

(ETABLI EN 1866)

a transporté son Etablissement de Ferronnerie, Poêles, Glacières, Machines à Tordre et à Laver Séchoirs à Rideaux, etc., TONDEUSES POUR L'HERBE, Fil en Fer pour Clôtures, etc., etc.

DE LA RUE CRAIG AU

No. 188, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

MONTREAL.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

NAZARETH (Souvenirs.)

A MA FEMME.

Sanctuaire béni, lorsque le crépuscule,
Entre la nuit qui vient et le jour qui recule
Jette son transparent manteau,
J'aime à m'agenouiller dans ta nef solitaire,
Toute pleine d'encens, de fleurs et de mystère,
Et qu'éclaire un pâle flambeau.

Tout parle de repos dans ta petite enceinte
Si pieuse et belle à la fois ;
Là le cœur est plus pur, la pensée est plus sainte,
Du ciel on entend mieux la voix.

Quand, abattu, plongé dans des flots de tristesse,
Sous mon trop lourd fardeau, succombant j'allais choir,
C'est là que je venais soulager ma faiblesse,
Pleurer, gémir, prier, chercher un peu d'espoir.
Je ne quittais jamais ton parvis, ô saint temple !
Sans éprouver en moi des sentiments meilleurs,
La Vierge aux doux regards, qu'en priant l'on contemple,
A des bontés ici qu'elle n'a pas ailleurs.

De notre amour naissant, bien aimé sanctuaire,
Tu fus le berceau gracieux.
Il était pur et saint, tu l'as rendu prospère,
Il nous suivra jusqu'aux cieux.

Oh ! que de fois, le soir, à genoux auprès d'elle,
Dans le silence du saint lieu,
Ma prière, en passant, l'effleura de son aile
Avant de s'envoler vers Dieu.

Elle se dépouillait, au contact de cet ange
Que tu laissas, Seigneur, descendre jusqu'à moi,
Des désirs d'ici bas, terrestre, impur mélange,
Et devenait aussi digne d'elle et de Toi.

Que j'aimais à la voir, pensive et recueillie,
Sous le regard de Dieu pencher son front serein !
Sa prière là haut devait être accueillie,
Car elle était si pure, elle montait si bien !
J'oubliais tout alors : et le ciel, et la terre,
Et la joie à venir, et les maux du passé,
Je murmurais son nom et c'était ma prière,
Je l'aimais..... hors de là tout était effacé.

Son front se relevait..... l'extase était finie,
De sa voix la plus douce elle disait " Partons."
Et, la main dans la main, de l'enceinte bénie,
Calmes et recueillis lentement nous sortions.

O jours bénis, moments d'ivresse,
Douce enfance de mon bonheur,
De l'amour première caresse,
Que vous êtes chers à mon cœur !
Partout je cherche votre trace,
Même au sein de transports brûlants ;
Plaisirs nouveaux ont plus de grâce,
Ils sont plus doux s'ils sont moins grands.

Cependant, temple saint, lorsque le crépuscule,
Entre la nuit qui vient et le jour qui recule,
Jette son transparent manteau,
Je reviens sans regrets dans ta nef solitaire,
Toute pleine d'encens, de fleurs et de mystère,
Et qu'éclaire un pâle flambeau.

Vois, nous venons tous deux, le cœur plein d'allégresse,
Te redire aujourd'hui que nous sommes heureux.
Nous reviendrons encore après que la vieillesse
Aura ridé nos fronts et blanchi nos cheveux.
Jusqu'au jour où la mort, avec sa faux immense,
Tranchera d'un seul coup le fil de nos amours,
Nous reviendrons, poussés par la reconnaissance,
Sanctuaire chéri, nous reviendrons toujours.

ERNEST MARCEAU.

Une journée dans les Hautes Alpes. (1)

(CAUSERIE.)

Le canon du gouvernement de l'Italie-Unie tonnait en l'honneur de la fête du statut lorsqu'à six heures du matin, 7 juin 1881, une voiture des messageries féderales Suisses, laissait le grand hotel des Iles Barromées. C'était la diligence qui allait de Stresa, sur les bords du Lac Maggiore jusqu'à Brieg en Suisse, en traversant les Alpes par la fameuse passe du Simplon. Cette voiture ressemblait assez aux anciens *stages* qui parcouraient autrefois notre pays, et dont on voit des gravures dans toutes les illustrations du bon vieux temps. Son personnel se composait du cocher, qui s'occupait des quatre chevaux, et d'un conducteur, une espèce de *factotum* qui portait l'uniforme de la confédération Suisse. Les passagers étaient au nombre de sept, trois américains avec un courrier, (ou agent de voyage) et " trois canadiens errants," comme dit la chanson. Le chemin longeait d'abord le lac, et nous pouvions ainsi contempler encore une fois la vue superbe qui se déroulait de toutes parts. Le *lago maggiore*, ainsi nommé parcequ'il est le plus grand des lacs du nord de l'Italie, mesure douze lieues de long, sur une largeur en moyenne de quatre milles et demi. Les eaux, d'un bleu foncé, baignent au midi les plaines élevées de l'Italie septentrionale, qui, par leur fertilité et la richesse de leur végétation forment un vrai paradis terrestre. Au nord s'élèvent les Alpes dans toute leur majesté sauvage ; et leurs crêtes, tantôt se dressant contre le ciel en pyramide rocheuse, tantôt se couvrant de glaces et de neiges éternelles forment un tableau, a la fois grandiose et terrible, La surface des eaux est parsemée d'ilôts mais les plus remarquables se trouvent devant Stresa. Ce sont les Iles Barromées dont

(1) Cette causerie fut lue lue à l'Union Catholique de Montréal, le 3 avril, 1881.

la première porte un village de pêcheurs, une autre le château héréditaire de la famille Barromée, et la troisième un jardin luxuriant. Les bords du lac sont ornés de villas élégantes qui semblent vouloir rivaliser avec la nature par la richesse de leurs parterres et de leurs avenues, et reproduire parfois par leur blancheur et la hardiesse de leur dessein les neiges et les pics des Alpes avoisinantes.

Nous voyons ainsi la Villa-Clara, demeure d'un millionnaire américain, et l'honorée du séjour de la Reine Victoria lors de son dernier voyage en Italie.

Immédiatement avant de quitter ce lac nous passons par *Fariolo*, un village tristement célèbre par un désastre d'une nature toute exceptionnelle. Il est situé sur la grève et il paraîtrait autrefois, pendant la nuit, la moitié du bourg disparut sous les eaux par l'effet d'un tremblement de terre, sans qu'aucun de ses malheureux habitants ait été retrouvé vivant. On dit qu'à une grande profondeur l'on trouve les débris de maisons, et doute il en sera quelque jour comme du village submergé dont parle le poète Moore :

On Lough-Nea's bank as the fisherman strays
When the clear, cold eve's declining
He sees the round towers of other days
In the waters beneath him shining.

La diligence s'est ensuite dirigée vers les montagnes à travers un pays fertile et inondé des chauds rayons du soleil d'Italie. Nous nous arrêtions de temps en temps dans les nombreux villages pour changer de chevaux et alors le postillon faisait claquer son fouet, les roues résonnaient sur le pavé irrégulier des rues étroites, et toute la population s'assemblait. Le conducteur trouvait le temps de plaisanter avec l'une ou l'autre des belles dont il semblait faire l'admiration, donnait à l'employé de la poste le petit sac qui lui était destiné, et dans cinq minutes nous étions encore en route avec des coursiers nouveaux. C'était à l'une de ces stations que je fis la connaissance de notre américain ; il était marchand de Brooklyn, et voyageait avec sa dame, principalement pour la santé de cette dernière. Les églises, les beaux arts, et même le paysage n'étaient que peu de chose pour lui auprès de la grande question de l'élection présidentielle. Il parla

avec enthousiasme de Grant, et lorsque je lui dis que j'étais natif du Massachusetts, il me serra la main avec un cordial *Put it there, sir, put it there !* Cependant nous montions sans cesse, et les pentes arides et les sommets brillants des Alpes se rapprochaient toujours. La température commençait aussi a baisser sensiblement, la végétation de presqu'exotique qu'elle l'était plus bas, prenait le caractère des pays tempérées, et les familles auxquelles appartenaint les plantes environnantes étaient celles qui sont le mieux représentées au Canada. Tout ceci me fit un grand plaisir.

A Domo d'Ossola, le dernier grand village Italien, pendant que nous déjeunions il passa une procession en honneur de la fête du jour. Dans l'Italie ce jour-là, tout était fête, et si par hasard le bruit des canons faisaient trasaillir les cendres du roi qui dort sous le dome d'Auguste, était-ce avec un sentiment de joie ? Il a dépouillé le père commun des fidèles, il se repose même dans la terre qu'il a volée au son ces mêmes canons, mais son ambition n'a pas été longtemps satisfaite, il n'a régné que pendant neuf ans et puis il est allé rendre compte de ses actions au juge suprême.

Nous partons de Domo d'Ossola suivi comme de coutume par une troupe de soi-disant affamés, dernières vagues de cet océan de mendicité qui inonde l'Italie entière et qui, au premier abord, donne à un étranger une bien mauvaise opinion du peuple.

Bientôt nous traversons la Doveria, un torrent impétueux, sur un pont qui est a cent pieds au-dessus de la surface des eaux. L'on nous raconta au sujet de ce pont, une histoire qui m'a paru un peu étrange mais que je rapporte telle que je l'ai entendu. Il paraîtrait qu'autrefois un régiment d'Autrichiens s'avançaient la nuit au son du tambour dans la direction de Domo-d'Ossola, tandis que les Italiens se tenaient prets à les recevoir de l'autre côté de la Doveria dont qu'ils venaient de détruire le pont. Arrivés au précipice, les tambours ennemis tombèrent dans l'abîme sans pouvoir même donner l'alarme. En même temps les Italiens se mirent a battre du tambour tant pour couvrir les cris des victimes, que pour tromper les envahisseurs. C'est ainsi que la première compagnie, qui suivait à une faible distance,

s'avança sans soupçon et eut le même sort. Cependant les tambours battaient toujours et les Autrichiens, en entendant des cris de detresse, s'imaginèrent qu'il ne s'agissait que de qnelqu'embuscade. Ils se jetèrent donc en avant et ainsi la majorité trouva la mort au fond du précipice tandis que les autres s'enfuirent en désordre, et furent longtemps sans revenir à l'attaque.

Mais pendant que l'on nous raconte cette histoire quelque peu fantastique la diligence monte toujours et nous nous trouvons bientôt dans un défilé à l'entrée de la passe du Simplon proprement dite.

La route du Simplon fut construite par les ordres de Napoléon I. Le vainqueur d'Austerlitz, après la bataille de Marengo, se rappelant les difficultés du passage du grand St-Bernard résolut de construire un chemin qui le mettrait en communication facile avec le nord de l'Italie. Les travaux furent commencés en 1800 du côté sud et durèrent 6 ans. Napoléon demandait constamment : " Quand donc le canon pourra-t-il passer au Simplon ? " Le coût de cet ouvrage énorme fut de 18 millions de francs, et le chemin demeure encore l'un des plus beaux monuments du génie de l'empereur.

Notre voiture, comme celle de Lafontaine, montait avec malaise et tout le monde en était descendu. Le chemin faisait mille détours, en longeant presque toujours la Doveria ; à droite et à gauche les montagnes se dressaient à une hauteur de 1000 pieds et leurs flancs étaient couverts çà et là par des forêts de hêtres et de sapins. Dans les fentes des rochers et dans la mousse épaisse à coté du chemin, il y avait des fleurs d'une grande beauté, et portant ce cachet tout particulier de grâce et de simplicité, de force et de faiblesse qui est propre aux espèces alpines. La petite rivière se précipitant à travers le ravin faisant mille cascades, mille chutes, et cependant s'arrêtant parfois auprès de quelque gros rocher, comme pour se reposer de ses courses, et pour admirer, en le reproduisant, le charmant tableau qui l'entourait. Tantôt ses eaux allèrent en écumant faire tourner la roue d'un moulin primitif auprès duquel se groupaient quelques chalets formant ainsi un tout petit village.

Nous vîmes aussi un berger avec sa houlette conduire un troupeau de chèvres dans les hauts pâturages des montagnes, et ce paysage, ce berger, ces sommets, tout nous disait que nous arrivions dans ce pays de merveilles et de beautés naturelles,—la Suisse.

Le dernier village italien est celui des douaniers et peu après une colonne de granit avec l'inscription *Italia* d'un côté, nous annonçait que nous avions franchi la frontière.

Le grand gaillard qui faisait la fonction de douanier, ou de je ne sais quoi, ne nous fit aucune question mais se contenta en badinant d'explorer la boîte de provisions du conducteur en lui demandant le nombre précis de croûtes de pain qu'il y avait, et puis bras dessus bras dessous ils firent ensemble à peu près une demie lieue en riant et en causant. Tout ceci était réellement charmant. Nous avions enfin trouvé à l'est de l'Atlantique, un fonctionnaire qui savait rire, plaisanter et dire autre chose que " *E vietato signor !* " ou " C'est défendu monsieur ", et autres politesses bien ennuyantes pour le voyageur qui vient d'un pays libre. Car, sans accuser personne, je dois avouer, qu'en arrivant sur le continent, j'ai beaucoup regretté le sans gêne de notre pays et de nos voisins, où tout le monde fait à peu près comme bon lui semble, et se charge *tout seul* de ses propres affaires.

A mesure que nous montions les montagnes s'élevaient de plus en plus, et leurs sommets commençaient à se couvrir de neige. Le ravin aussi, devenait très étroit au point qu'il avait fallu percer des galleries des ses pentes pour y construire le chemin. Ces tunnels étaient parfois assez longs et quelques-uns étaient même fortifiés et pourvus de barrières en fer. A l'entrée de la galerie de Gondo un torrent de montagne se précipite en écumant dans la Doveria ; ses eaux ressemblent dans le lointain à une grande plume d'autruche qui pend sur les longues roches de mica en formant un contraste très vif. Un pont hardi, composé d'une seule arche très légère, traverse l'abîme et relie un ancien sentier au chemin actuel, tandis qu'une tour massive érigée par la famille Storck Alper, nous rappelle les jours où la traversée des Alpes était loin d'être un simple voyage de plaisir.

A l'élévation où nous étions en arrivant au village de Simplon la température était descendue à peu près à 45° Farenheit. Il n'y avait en fait d'arbres que les sapins dont la verdure, aussi monotone et immmuable que leur chant, semble défier et les rigueurs de l'hiver et les douceurs de l'été.

A Simplon, où nous nous sommes arrêtés pour dîner, la table était mise auprès d'un grand feu de grille que nous avons trouvé très agréable, car au dehors nous voyions çà et là de grandes étendues de neige et il faisait un vrai temps de novembre. C'est ici que j'ai rencontré un chasseur de chamois ; il se vantait de sa prouesse et de son mépris pour les lois de la chasse. Quand le gibier n'était pas en saison il s'en allait du côté d'Italie, car, disait-il, les douaniers Italiens craignent autant que les chamois un bon chasseur. Je ne savais lequel plus admirer, ou la véracité de l'homme ou bien le courage des Italiens. Dans tous les cas, il n'était pas sous serment.

Du village de Simplon jusqu'à l'hospice il y a environ deux lieues. Nous avons fait ce trajet à pied car il faisait très froid et nous avions besoin d'exercice pour faire circuler le sang. Il n'y avait plus d'arbres autour de nous, car nous avions dépassé leur limite, et les fleurs, de nombreuses qu'elles étaient d'abord, diminuaient sensiblement à mesure que nous atteignions une plus grande altitude.

Le sommet de la passe est une vallée large et ouverte mais très aride, où l'on ne rencontre que la rose des Alpes, et quelques autres plantes très hardies. Elle est entourée de montagnes couvertes de neiges éternelles ; et de l'une d'elles descend le fameux glacier que l'on appelle le Raut. De chaque côté du chemin il y avait de la neige et nous pûmes ainsi nous donner le luxe de nous en jeter au mois de juin.

Je viens de nommer le glacier de Raut et vous me permettrez de vous dire quelques mots de ces phénomènes grandioses de la nature que l'on ne connaît peut-être pas assez.

Ce sont des masses énormes de neige et de glace qui glissent le long des flancs des montagnes et qui descendent jusqu'aux vallées. Ils proviennent de la fonte des neiges

qui a lieu jusqu'à une hauteur de 10,000 pieds. Comme au delà les rayons du soleil n'ont aucun effet ces neiges ne deviennent glaces que lorsqu'elles arrivent à ce niveau. Les glaciers occupent les vallées et les ravins et quelques-uns, appelés primitifs à cause de leur ancienneté, ont une épaisseur de 1500 pieds.

C'est un fait bien établi qu'ils ont un mouvement régulier et progressif vers les bas niveaux et ils ressemblent ainsi à de grandes rivières qui s'écoulent lentement mais sans cesse.

Cette descente varie de beaucoup en rapidité selon les obstacles qui se trouvent sur leur chemin, et la raideur de la pente. Dans l'été elle est bien plus prononcée qu'en hiver. Le grand glacier du Montanvert (mer de glace) s'avance à peu près de 800 pieds par année, et l'on calcule qu'il faudrait 200 ans pour qu'une pierre se rende de son extrémité supérieure jusqu'à la vallée de Chamounix.

(à continuer.)

L. D. Mignault, M.D.

LE COLORADO EN 1880.

SUIVI DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES ETATS-UNIS EN GÉNÉRAL.

DENVER.—*Suite.*

LEADVILLE.

Si jamais ville a joui d'une renommée presque fabuleuse, c'est à coup sûr Leadville. Les mineurs s'y portèrent vers 1860, et l'endroit fut connu pour un certain temps sous le nom de *California Gulch.* Cependant le succès ne fut pas de longue durée, et l'on avait déjà abandonné la place, lorsque en 1877, d'importantes découvertes de phosphate attirèrent de nouveau la foule. Leadville n'a donc pas plus de trois ans d'existence, si l'on compte son âge depuis la seconde découverte. La moyenne de sa population est de 20,000 âmes. Il y a une espèce d'enchantement qui préside à la fondation des villes minières : l'on dirait Amphion bâtissant pour Plutus. La principale cause des progrès de Leadville est due à la facilité d'exploitation de ses mines. Il parait que le minerai de cette région est disposé par couches horizontales gisant à peu de profondeur. Cependant cet avantage, tout brillant qu'il soit, a son revers de médaille, car il est maintenant reconnu que, si d'une part les couches de phosphate payent d'une façon considérable, elles n'offrent d'une autre que peu de durée, vû leur peu d'épaisseur. Les veines métallifères perpendiculaires s'épuisent beaucoup moins vite, et ne vont pas enrichir les exploiteurs voisins. On peut citer pour exemple la fameuse mine dite "Little Pittsburg," qui au début à fait du nommé Tabor un millionnaire, et qui après avoir passé en d'autres mains n'a plus fourni de minerai. Voilà pour le "Little Pittsburg,"

et le tour des autres viendra probablement plus tard. Cependant il règne toujours à Leadville une prodigieuse activité. Tout le monde y est sous l'empire d'une fièvre indescriptible : les uns achètent du terrain dans les limites de la ville; les autres piochent aux environs; d'autres examinent et semne pas vouloir se risquer trop promptement; d'autres enfin plus heureux, mais plus rares, revendent à grands bénéfices ce qu'ils ont d'abord acquis pour une somme relativement insignifiante. Cette excitation durera ce qu'elle pourra, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'une autre découverte change le cours actuel des choses, et peut-être sera-ce bientôt, car une fureur nouvelle pour le "Gunnison" s'est emparé d'une multitude de gens qui se dirigent maintenant de ce coté, et l'on peut dire même que Leadville et Gunnison, sont également à l'ordre du jour. Le climat de Leadville est aussi désagréable que possible : il neige pendant presque toute l'année dans ce pays rempli tout à la fois d'or, de déceptions et de misère. L'hopital de la ville regorge de malades, et ne peut suffire aux besoins de la population. Le faim et les privations de toutes sortes font de nombreuses victimes, et l'on voit même des gens épuisés mourir sur la route. Ces scènes émouvantes devraient bien faire cesser l'émigration de ces pauvres ouvriers, souvent pères de famille, qui vont chercher dans les mines le désespoir et la mort. Malheureusement le flot ne s'arrêtera qu'après en avoir englouti un grand nombre. Pour dernier inconvénient, Leadville est bâti à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et il faut savoir qu'à cette altitude, le système nerveux et l'appareil respiratoire s'usent très vite.

Enfin, après avoir pesé le pour et le contre, ma franche et sincère opinion est celle-ci : que si la plupart des bons journaliers qui abandonnent la patrie pour aller bien loin prendre le pic du mineur, savaient qu'ils ne font que jouer le rôle peu profitable de tirer les marrons du feu pour quelques gros capitalistes à qui tout revient, ils s'attacheraient certainement plus à leurs foyers, et se contenteraient d'une vie modeste et tranquille.

DES SAUVAGES.

Laissons les mines d'or pour une question plus humanitaire. Je veux parler des Indiens, de ces êtres malheureux, qui sous l'égide si protectrice du gouvernement américain jouissent tellement des droits de l'homme qu'ils ne peuvent trouver un coin de terre pour vivre en paix ; qui traqués comme des bêtes fauves, n'ont ni raison de se défendre, ni le mérite d'être héroïques : hommes à part en un mot auxquels, s'ils l'osaient, les charitables citoyens de l'union n'attribueraient point d'âme. Selon l'opinion vulgaire, le premier tort des sauvages est d'abord d'être sauvages ; le second réside dans le peu de sympatie qu'ils ont pour les blancs qui les volent et les maltraitent ; le troisième est qu'il leur arrive quelquefois d'ensemencer des terrains qui leur appartiennent, mais que l'on prétend aurifères. Donc le sauvage a tort d'être sauvage ; donc il ne doit pas se raidir contre l'injustice, donc il ne lui pas permis de cultiver la terre. Il va sans dire qu'avec une pareille logique, les gens civilisés peuvent disposer selon leurs caprices d'une race inférieure. Essayons toutefois de rétorquer l'argument.

Si le peau-rouge n'était tout bonnement qu'un bipède de l'ordre des mammifères, il serait juste qu'il le cédât à l'homme en force et en autorité ; mais il s'agit ici de savoir s'il doit être rangé au nombre des êtres doués seulement de la vie animale. A cela, je repondrai avec tout le monde—car je n'ose pas croire qu'il y ait des exceptions—à savoir que le sauvage, comme tout autre, appartient à la grande famille humaine ; qu'il en partage les plaisirs et les peines ; qu'il a droit aux mêmes libertés. D'ailleurs ne possède-t-il pas un langage, des mœurs et des lois relativement bien réglés ?

N'est-il pas sujet aux différentes impressions de l'esprit et du cœur ? N'a-t-il pas les joies de la famille, le culte des morts, la croyance à un Etre Suprême et au bonheur céleste ? Si donc le sauvage manifeste des qualitées et des aspirations qui prouvent hautement l'existence de l'âme, nul n'a le droit de les lui contester, ni de se conduire d'une façon tyrannique à son égard. Cependant tel n'agissent pas les nouvelles

populations de l'ouest : elles ont pris l'indien en horreur, et elles le poursuivent partout, sous prétexte qu'il leur empêche d'exploiter le pays ; le gouvernement lui-même semble tirer en longueur lorsqu'il s'agit de régler la question des " terres réservées " (Indian reservations). Il y a autre chose que de persécuter son semblable lorsqu'il n'a pas encore éprouvé les bienfaits de la civilisation : la douceur dans les rapports et la franchise dans les transactions valent mieux que les mauvais traitements ; sinon l'on doit s'attendre à tout de la part de celui qui souffre de l'injustice. Combien de gens revêtus d'un pouvoir dont ils abusent, combien d'agents corrompus et ambitieux à qui Dieu demandera un jour, compte de leur administration. Alors ils verront, mais un peu tard, que l'on n'abuse pas impunément de l'autorité ni de la liberté : la première commande la protection, la seconde une règle sage et raisonnable ; enfin ces deux choses se nuisent réciproquement si elles ne sont pas mues par un sentiment plus noble et plus afficace qui est celui de la charité.

Si cette guerre injuste des blancs contre les sauvages continue à se développer, la postérité verra avec honte, que dans un pays immense, peuplé tout au plus au dixième, une race aborigène susceptible de civilisation et de régénération chrétienne n'a pu trouver de place pour planter sa tente, ni pour jouir des bienfaits d'une douce liberté, Jusqu'ici certaines races indiennes de l'Amérique septentrionale n'ont eu que la sympathie des poètes, mais la poésie ne suffit pas, là où il faut d'abord la justice. Il serait hors de propos d'évoquer aujourd'hui les ombres d'Atala et de Chactas, de parler du Grand Manitou, du Meschacébée, des danses de guerre, du calumet de paix, puis de ces vieux Sachems, véritables par leur simplicité, et dont l'âge rappelle celui des plus grands arbres de la forêt. Ce dont il faut s'occuper maintenant, c'est de la réalité. Il y a deux principes en lutte : celui de l'extinction d'une classe d'hommes inférieurs peut être sous quelques rapports, mais qui n'en portent pas moins la marque distinctive de l'âme ; et celni de la charité, qui dans l'avenir, espérons-le, fera des Utes et des peaux-rouges en général, des êtres plus doux, plus confiants et plus sociables.

Du Catholicisme au Colorado.

J'aborde ici un sujet très sérieux et très grave : celui du Catholicisme au Colorado. Avant de constater les effets que la religion a produits dans cette nouvelle contrée, il est bon de savoir que les difficultés ont été pour le passé et que les succès sont assurés pour l'avenir. J'espère donc que les bonnes âmes ne seront pas trop mal impressionnées, si elles ne voient pas des résultats aussi satisfaisants qu'elles en pourraient attendre. La cause de cette insinuation, au premier abord peu favorable, ne doit cependant pas retomber sur l'Evêque de Denver dont on connaîtra bientôt la piété et les œuvres. Quand on n'a pas de succès immédiats, il reste encore le mérite de la lutte ; et si ce digne Pasteur n'a pas complètement réussi dès le début, il n'en est pas moins assuré de la victoire. C'est une question de temps, et voilà tout. Il faut savoir que la première colonisation du Colorado se fit sous des auspices d'une naturepeu propre à donner de l'espoir. Qu'étaient les colons de 1858, sinon des aventuriers de tous les pays, changeant continuellement d'endroit, ne rêvant que richesses et décidés d'acquérir ces dernières à n'importe quel prix. Ce fut donc pour cette sorte de gens que les missionnaires catholiques furent appelés à exercer leur ministère. Considérées sous le rapport de la fusion de nationalités différentes, chacune avec ses opinions, ses préjugés, ses défauts et souvent même avec son ignorance absolue en matières religieuses, les populations éloignées de l'ouest s'opposaient en quelque sorte, plus que les pays sauvages aux travaux évangéliques. L'un des plus grands obstacles fut de bâtir des églises dans un temps où le coût de la construction était réellement exorbitant. Il fallut emprunter de l'argent à un taux extrêmement élevé ; et il arriva que par l'administration peu adroite de quelques prêtres, ou par le manque de zèle des contribuables, le payement des intérêts seuls, exigea une occupation trop exclusive et paralysa l'action du saint ministère. Il appartient à la nouvelle génération de modifier l'état des choses en s'empressant de payer les dettes contractées pour ses besoins spirituels, et elle le fera sans aucun doute, et pour son bien et pour la plus grande gloire de Dieu.

Une autre difficulté fut celle de ne pouvoir se procurer un nombre suffisant de prêtres ; mais aujourd'hui que vingt années de lutte ont préparé la voie, et que les distances sont raccourcies par les chemins de fer, les missions catholiques du Colorado prennent un caractère mieux dessiné, et elles commencent à exercer doucement une autorité nécessaire au salut des âmes. L'on sait d'ailleurs que la vraie religion finit toujours par triompher. Les révérends Pères Jésuites que l'on trouve partout où il y a à combattre pour la cause de Dieu et pour le bien de la jeunesse sont arrivés à Denver depuis un an. Ils viennent de terminer une superbe église dans le soubassement de laquelle il y a une école qui dans le fait n'est que provisoire, car ces bons Pères ont l'intention bien aarêtée de fonder un collége aussitôt que possible.

Il existe aussite une autre école catholique pour les deux sexes. Elle fut érigée il y a bientôt dix-huit mois sous les soins de l'évêque ; mais la vogue des écoles protestantes est actuellement si puissante, qu'il faut attendre quelque temps encore avant de pouvoir lutter avec avantage.

La population catholique du Colorado est d'environ 30,000. Denver en compte 5,000 pour sa part. Il y a dix-huit dessertes ainsi réparties :

Trois à Denver ; puis celles de Golden, Georgetown, Central, Fort Collins, Boulder, Colorado Springs, Leadville, Pueblo, Silver Cliff, Trinidad, Costella, Conéjos, Huerfano, Del Norte et Fairplay.

Les Sœurs de Loretto (Kentucky) ont des couvents très florissants à Denver, à Pueblo et à Conejos. Central et Trinidad ont chacun une école dirigée par des sœurs de charité.

Enfin les Jésuites ont, outre Denver, des maisons à Pueblo, à Trinidad et à Conejos.

Mgr. Machebeuf.

J'ai réservé une place toute particulière au digne pasteur de l'église catholique de Denver, Monseigneur J. P. Mâchebeuf, Evêque d'Epiphanie, *in partibus*, et Vicaire Apostolique au Colorado. Les missionnaires catholiques, comme l'on

sait, ne sont jamais en retard lorsqu'il faut aller enseigner les vérités de la Foi aux coins les plus reculés de la terre. *Docete omnes gentes*, et la parole du Maître les soutient et les fortifie dans le combat. Mgr Mâchebeuf est l'un de ces vétérans que n'ont arrêté ni les solitudes d'un continent presque inexploré, ni les tribus sauvages, ni ces hordes de voyageurs sans noms et sans lois, errant à l'aventure et traînant souvent après eux le désordre et le pillage. Il n'est aucun obstacle pour le dévouement qu'inspire le salut des âmes ; aussi l'évêque de Denver a passé à travers bien des difficultés, et ses travaux apostoliques méritent qu'on leur rende justice, malgré les résultats incomplets qui tiennent fatalement à la nature flottante et capricieuse des populations de l'Ouest, et aux diverses causes déjà mentionnées.

Mgr Mâchebeuf est né en 1811, à Riom, dans le Puy de Dôme, (France). Il fit ses études à Clermont-Ferrand et fut ordonné prêtre en 1836. Trois ans après, il partit pour l'Amérique et vint s'établir à Sandusky, (Ohio) ; son ardeur et son zèle l'appelaient dans cette région du Nouveau-Monde où il y avait des âmes à conquérir. Déjà la Providence l'avait choisi comme l'un des apôtres de l'Ouest ; mais comme la vie du missionnaire n'est qu'une suite de luttes et d'épreuves, l'abbé Mâchebeuf ressentit souvent les atteintes d'une pauvreté qui paralysait ses efforts et l'empêchait d'arriver au but de ses désirs de chrétien et de prêtre. Il résolut donc, un jour, de s'adresser à la charité publique, et une bonne inspiration le conduisit jusqu'à Montréal où la population catholique l'accueillit avec sympathie et le combla de ses aumônes. Il parcourut ensuite les paroisses du Bas-Canada qui se montrèrent tout aussi favorables à son égard. Monseigneur raconte encore avec reconnaissance comment il fut reçu par le vénérable curé de Berthier, feu M. l'abbé Gagnon ; l'empressement avec lequel ce bon prêtre s'offrit de lui être utile, et la sollicitude avec laquelle il s'occupa de le prémunir contre le froid,c ar c'était pendant l'hiver de 1843. Mais ce qui frappa le plus notre missionnaire, fut le noble mouvement de plusieurs dames de l'endroit, lesquelles n'ayant pas assez d'argent à donner, disposèrent de leurs bijoux pour la grande et sainte cause de la

Foi. Après Berthier, l'abbé Mâchebeuf éprouva l'hospitalité et recueillit les dons de plusieurs autres paroisses ; puis il se rendit à Québec, où l'évêque d'alors, Mgr Signay l'accueillit avec bonté et lui accorda l'autorisation de faire des quêtes dans son diocèse. Enfin après avoir fait une ample moisson d'aumônes pour sa chère mission, l'abbé Mâchebeuf reprit le chemin de l'Ohio, qui en ce temps-là était considéré comme le bout du monde. Cependant, tel ne devait pas être le terme des voyages apostoliques de ce prêtre infatigable, car sept ans plus tard il s'enfonçait dans le sud-ouest et pénétrait jusqu'à Santa-Fé, dans le Nouveau-Mexique. Les travaux de cette nouvelle mission furent partagés avec un autre prêtre français, l'abbé Lamy, aujourd'hui archevêque de cette ville. Mais dans le moment où rien ne semblait devoir séparer ces deux amis, liés par les mêmes combats et les mêmes sacrifices, Denver à peine naissant réclamait le ministère d'un prêtre catholique. C'était en 1860, et le choix tomba sur l'abbé Mâchebeuf. Celui-ci s'empressa comme d'habitude d'obéir aux décrets Providentiels, qui cette fois lui réservaient des fonctions plus élevées.

Ayant considéré d'une part les besoins pressants de la mission de Denver, et de l'autre la piété sincère et éprouvée de l'abbé Mâchebeuf, Rome jugea à propos d'élever ce dernier à la dignité épiscopale. Il retourna donc dans l'Ohio en 1869 et fut sacré évêque à Cincinnati par Mgr Purcell. Les fonctions épiscopales de l'évêque de Denver sont aussi rudes que celles du plus simple missionnaire : elles exigent souvent des voyages longs et pénibles. Les visites pastorales embrassent un parcours de plusieurs centaines de milles. Il n'y a pas longtemps encore, ces voyages se faisaient entièrement ou à cheval ou en voiture ordinaire, et il fallait traverser des montagnes presque inaccessibles, et éviter des précipices dangereux. Une fois entre autres, le bon évêque faillit y perdre la vie : il roula cheval et voiture dans un ravin et échappa comme par miracle à la mort la plus imminente ; il en fut quitte pour une jambe cassée, et remercia Dieu d'une protection si manifeste. C'est ainsi que ce digne pasteur prépare pour les autres et pour lui-même les voies du Ciel.

Depuis qu'il occupe son siége, Mgr Mâchebeuf a fait deux voyages à Rome, et chaque fois il s'est arreté dans son pays natal, sa chère France. Il a revu aussi Montréal il y a quelques années, et il aime à se rappeler la haute amitié de Sa Grandeur Mgr Fabre. Au physique, l'évêque de Denver est encore très vigoureux, quoique bientôt septuagénaire ; sa vivacité est extrême, et l'on sent que sous son enveloppe petite, mais nerveuse, l'homme de l'Auvergne n'est pas dépaysé dans les montagnes Rocheuses.

Enfin, Mgr Mâchebeuf est américain par devoir, français par le cœur, et son apparence simple, sans recherche décèle les qualités de l'apôtre, qui, malgré les déboires inévitables d'une administration particulièrement difficile, conserve une gaieté toute gauloise et la sérénité d'une âme d'élite.

Des Ecoles Publiques.

Les écoles publiques, protestantes, laïques et mixtes se lient si intimement aux mœurs et à la destinée des Etats-Unis, qu'il est impossible de continuer ce travail sans dire quelque chose de l'influence pernicieuse qu'elles exercent sur la société américaine. J'envelopperai donc ensemble les questions religieuses, morales et politiques, vu qu'elles impliquent toutes la même solidarité et qu'elles ont pour point de départ et pour fondement l'instruction populaire.

Pour l'américain l'école est tout : elle est son temple et son sanctuaire ; il a bien son église, ou plutôt ses églises, mais il penche plutôt vers l'école parce qu'il y trouve de quoi flatter sa tendance naturelle à nier toute espèce d'autorité dans l'ordre moral, évitant par là de se troubler pour les devoirs nécessaires qui s'ensuivent. Secouer le joug : telle est l'ambition des américains ; aussi leurs écoles ont bien compris cela, car tout en prenant un air de prude dignité, elles ont adopté un système entièrement différent de ceux des autres pays, et surtout de l'esprit du catholicisme dont elles sont l'un des plus redoutables adversaires. Ces écoles n'ont, en un mot, d'autre but bien arrêté que celui de former des citoyens honnêtes selon le monde, adroits dans les affaires et prêts à marcher en avant lorsqu'il faudra renverser les obstacles qui se rencontrent sur

le chemin de la fortune. Or, qu'est-ce que cet esprit exclusif des affaires mondaines, sinon le matérialisme lui-même qui s'est emparé d'une société téméraire et orgueilleuse. Les américains ne peuvent se défendre aucunement contre une telle assertion, car l'évidence parle d'elle-même et les condamne tout à la fois. Rien de beau, ni de grand, ni de noble dans cette jeune nation qui a formulé son programme politique et social sous l'empire d'un puritanisme affecté, et qui tôt ou tard, devait en arriver aux conséquences d'une morale purement humaine. La licence qu'elle s'est arrogée lui est devenue fatale, et les belles productions de l'esprit dont les bases doivent reposer avant tout sur la connaissance de Dieu ont trouvé leurs dernières entraves dans l'enseignement des écoles publiques. Tout ce qui n'a pas Dieu pour source et pour appui est faux et dangereux ; or les écoles publiques sont essentiellement mauvaises parce qu'elles rejettent absolument l'enseignement religieux. Il est évident que par cette négation si manifeste de l'Instruction la plus obligatoire, le Protestantisme vient d'atteindre une fatale limite, et qu'il suit de degré à degré la marche qu'il s'est tracée dès le commencement de la Réforme : c'est à dire qu'ayant d'abord rejeté quelques vérités fondamentales, il ne lui en coûte plus de se débarrasser de toutes les autres. Le grand mot sur lequel se fondent les réformateurs modernes : c'est la liberté ; mais cette liberté n'est qu'esclavage et faiblesse. En s'affranchissant du joug de l'Eglise catholique, les protestants se sont créé aveuglément une double tyrannie qu'ils rencontrent, d'abord dans le changement incessant de leurs idées religieuses, puis dans leur propre conscience qui ne jouit d'aucune certitude ni d'aucune sureté. De là le rejet complet de Dieu par suite de crainte et de gêne ; de là l'étourdissement fatal qui conduit à la ruine de la société et la plonge dans l'abîme des révolutions. Voilà pour les protestants ; mais ce qui est déplorable pour ces derniers l'est incomparablement plus pour certains catholiques, qui par une ignorance coupable, se laissent entraîner dans cette malheureuse débâcle en approuvant le système des écoles américaines.

(*à continuer*)

Essai sur la littérature allemande.[1]

(*Suite*).

Schiller avait abordé avec un égal succès la poésie dramatique, la poésie lyrique, et il les avait enrichies de chefs-d'œuvre ; mais ce vaste et prodigieux génie ne devait rester étranger à aucune partie du domaine de la littérature. Il avait déjà écrit l'*Histoire du Soulèvement des Pays Bas*, quand il fut nommé, comme nous l'avons dit, professeur d'histoire à l'université d'Iéna, grâce à l'intervention de Gœthe. La nature de ses fonctions le dirigea alors plus spécialement vers les études historiques, et il écrivit l'*Histoire de la Guerre de Trente Ans.* Schiller écrit l'histoire en poète c'est-à-dire qu'il la présente à un point de vue plutôt dramatique que politique. D'autres historiens ont pu le surpasser par la profondeur de leurs vues ou leur portée philosophique, mais il est sans rival dans l'art de vous transporter au milieu d'une époque, d'animer les personnages, de peindre leur caractère et leurs passions.

L'Histoire de la guerre de trente ans inspira à Schiller la pensée de son grand drame de Wallenstein, justement considéré comme son chef-d'œuvre. Il se trouvait alors dans les circonstances les plus favorables pour étudier et pour peindre des mœurs guerrières : la Révolution Française avait déchaîné la guerre par toute l'Europe, de toutes parts retentissait le canon.

Le temps des républiques idéales était loin ; les sophistes, les déclamateurs étaient rentrés sous terre ; le monde appartenait aux soldats. Tous les yeux étaient fascinés par la fortune subite de ces généraux sortis du peuple, qui faisaient trembler toutes les cours et réglaient en maîtres les destinés de l'Europe. Ce spectacle étrange faisait revivre dans la

(1) Voir les livraisons de février, mars, avril, juin, 1881.

pensée de Schiller une autre époque de dictature militaire, cette fameuse Guerre de Trente ans, où des soldats, des condottieri, rançonnaient, foulaient aux pieds l'Allemagne et traitaient avec une brutalité insultante les princes souverains.

La grande trilogie de Wallenstein fut représentée pour la première fois à Weimar en 1798, quelques temps après le traité de Campo Formio.

Wallenstein était un de ces officiers de fortune si nombreux au XVIIe siècle, qui mettaient au service de tous les souverains et de toutes les causes, leur épée et leur ambition. Il révéla des talents supérieurs dans plusieurs geurres contre le roi de Bohême qu'il chassa de l'Allemagne, promenant dans tout l'empire le pillage et la dévastation. Les réclamations de la diète forcèrent l'Empereur à le destituer. Mais sa retraite et le licenciement de son armée, livrèrent l'Allemagne à Gustave Adolphe, roi de Suède, qui s'avança en conquérant jusqu'aux frontières de l'Autriche. L'Empereur Ferdinand, réduit à la dernière extrémité, recourut à Wallenstein, qui, par la magie de son nom, leva en quelques semaines une armée de seize mille hommes, arrêta Gustave Adolphe, et lui livra cette fameuse bataille de Lutzen, où le héros suédois, vainqueur, fut tué d'un coup de pistolet. Sa mort rendait Wallenstein maître de la situation. Les Suédois, avec ce grand homme, avaient perdu leur plus grande force. Leur expulsion semblait une tâche facile. Cependant Wallenstein les laissa s'établir solidement au cœur de l'Allemagne au lieu de les poursuivre ; il se retira même devant eux et resta pendant plusieurs mois immobile avec son armée en Bohême, sourd à toutes les prières, aux ordres même que l'Empereur lui envoyait de Vienne pour le presser de combattre. On prétendit alors qu'il négociait avec les Suédois, avec les princes protestants du Nord, avec le Cardinal de Richelieu pour passer à l'ennemi, moyennant une principauté. Ces défections étaient fréquentes dans l'ère de confusion inaugurée par les apostasies princières du protestantisme. Vraies ou fausses, ces imputations alarmèrent Ferdinand qui, n'osant pas faire arrêter Wallenstein au milieu de ses soldats, détacha de lui ses principaux officiers, et ceux-ci l'assassinèrent dans son lit.

Par ce seul exposé on voit la grandeur de la scène et l'intérêt du sujet. Aucun caractère, aucune destinée dans l'histoire ne se prête mieux à la tragédie. Schiller sut combiner avec un art merveilleux ces divers éléments ; il mit en relief ces figures guerrières dans toute leur énergie, leur rudesse, avec une force saisissante. Longtemps il s'efforça de faire entrer dans une pièce unique ce vaste sujet : enfin, désespérant de lui donner l'unité, il se décida de le diviser en trois parties : *Le Camp de Wallenstein, les Piccolomini, la mort de Wallenstein.*

" *Le Camp de Wallenstein*, dit M. Benjamin Constant, est " une espèce de prologue sans aucune action. On y voit les " mœurs des soldats, sous les tentes qu'ils habitent ; les uns " chantent, les autres boivent ; d'autres reviennent enrichis " des dépouilles du paysan. Ils se racontent leurs exploits ; " Ils parlent de leur chef, de la liberté qu'il leur accorde, " des récompenses qu'il leur prodigue ; les scènes se suivent " sans s'enchaîner ; mais cette incohérence est naturelle ; " c'est un tableau mouvant où il n'y a ni passé ni avenir. " Cependant le génie de Wallenstein préside à ce désordre " apparent. Tous les esprits sont près de lui ; tous célèbrent " ses louanges, s'inquiètent des bruits répandus sur le mé- " contentement de la cour, et jurent de ne pas abandonner " le général qui les protège. On aperçoit tous les symptô- " mes d'une insurrection près d'éclater, si le signal en est " donné par Wallenstein. On démèle, en même temps, les " motifs secrets qui, dans chaque individu, modifient son " dévouement ; les craintes, les soupçons, les calculs parti- " culiers qui viennent croiser l'impulsion universelle. On " voit ce peuple armé, en proie à toutes les émotions popu- " laires, entraîné par son enthousiasme, ébranlé par ses dé- " fiances, s'efforçant de raisonner et n'y parvenant pas, faute " d'habitude ; bravant l'autorité et mettant pourtant son " honneur à obéir à son chef ; insultant à la religion, et " recueillant d'une oreille avide toutes les traditions supers- " titieuses ; mais toujours fier de sa force, toujours plein de " mépris pour toute autre profession que celle des armes, " ayant pour vertu le courage et pour but le plaisir du jour."

Les lignes suivantes donneront au lecteur une idée du ton général du *Camp de Wallenstein*

Le Maréchal des Logis.—"Tenez, chasseur, j'en suis fâché pour vous, mais vous êtes toujours à vivre chez le paysan; et les belles façons et le bon ton, ça ne s'apprend qu'en restant toujours autour du général.

Premier Chasseur-à-Cheval.—Eh bien, cette école-là ne vous a pas trop profité. Vous savez peut-être bien comment il se mouche et comment il tousse; mais son génie, son esprit, ce n'est pas à la parade qu'on apprend ça.

Second Chasseur-à-Cheval.—Tonnerre de Dieu! demandez où nous avons passé, si on ne nous appelle pas les chasseurs intrépides de Friedland; ah! nous ne faisons pas de honte à son nom. Nous passons hardiment partout, chez les ennemis, chez les amis, à travers champs, dans les semailles et les moissons. On connait bien le cor des chasseurs de Holk. Nous sommes partout à la fois, tantôt près, tantôt loin; nous arrivons comme le déluge: au milieu de la nuit, nous entrons dans les maisons comme le feu, quand personne ne veille; il n'y a pas tant à se défendre ni à faire. Il ne s'agit pas là de police ni de discipline; la guerre est sans pitié; la jeune fille a beau se débattre dans nos bras vigoureux. Je ne dis pas ça pour nous vanter. Demandez plutôt à Baireuth, en Westphalie; partout où nous avons passé, les enfants et les petits enfants parleront dans cent ans d'ici et encore dans cent ans de Holk et de ses bandes.

Le Maréchal des Logis.—Mais est-ce le tapage qui fait le soldat? Non: c'est la mesure, l'adresse, l'idée, l'intelligence le coup d'œil.

Premier Chasseur-à-Cheval.—Non, ma foi; c'est la liberté! Avec toutes vos grimaces je ne devrais seulement pas vous répondre. Est-ce que j'aurais laissé là l'école et les leçons pour retrouver dans un champ la corvée, la galère, la classe, et me remettre à la chaîne? Je veux vivre libre et ne rien faire, voir tous les jours du nouveau, me confier au présent, et ne jamais regarder ni devant ni derrière.

C'est pour cela que j'ai vendu ma peau à l'empereur, afin de n'avoir plus à m'inquiéter de rien. Faites-moi passer à travers le feu, ou par delà le Rhin profond et rapide, là où il ne doit en revenir qu'un sur trois, vous verrez si j'y ferai des façons, si je me ferai prier; mais aussi qu'on ne me

demande pas autre chose, je ne veux pas qu'on me tourmente."

Dans la seconde partie, *les Piccolomini*, nous voyons la lutte qui s'engage entre Wallenstein et son souverain. Un ministre de l'Empereur, Questemberg, vient sommer le général de quitter la Bohême et de marcher contre les Suédois. En même temps, pour affaiblir son pouvoir, il lui ordonne de céder une partie de ses troupes à l'infant d'Espagne, allié de l'Autriche. Wallenstein refuse, et ses lieutenants acclament sa réponse hautaine, promettant de lui rester fidèles. Mais déjà le principal d'entre eux, Octavio Piccolomini, est gagné secrètement par la cour. Alors s'engagent parallèlement deux intrigues : l'une de Wallenstein pour entraîner ses lieutenants dans la révolte, et les attacher irrévocablement à son sort, l'autre d'Octavio Piccolomini pour faire le vide autour de lui, et détourner de sa cause les chefs militaires qui l'appuient.

Illo et Terzky, deux des principaux lieutenants de Wallenstein, ne craignent pas de recourir à la trahison pour arracher aux autres officiers de l'armée un serment de fidélité à leur chef :

Terzky.—" Dites-moi quel est votre dessein. Que pensez vous dans votre banquet de ce soir faire avec les colonels ?"

Illo.—Prêtez-moi votre attention. Nous avons dressé un acte par lequel nous nous engageons tous conjointement envers le duc à être à lui à la vie et à la mort, à verser pour lui la dernière goutte de notre sang, sauf cependant les devoirs que notre serment de fidélité nous impose envers l'empereur. Remarquez bien ! cette réserve sera expressément énoncée par une clause spéciale pour rassurer les consciences. Maintenant, écoutez : cet écrit, ainsi conçu, leur sera présenté avant le repas ; aucun n'y verra lieu à une objection. Ecoutez la suite : après le festin, quand les vapeurs du vin auront ouvert les cœurs et fermé les yeux, on fera circuler pour la signature une feuille substituée où la cause de réserve sera omise.

Terzky.—Comment ! pensez vous qu'ils pourront se croire engagés par un serment que nous leur aurons surpris par supercherie ?

Illo.—Nous ne les aurons pas moins liés. Ils pourront crier contre la tromperie tant qu'ils voudront ; à la cour on croira plus à leur signature qu'à leurs protestations les plus sacrées ; une fois traîtres, il faudra qu'ils le demeurent. Ils feront de nécessité vertu.

Terzky.—Allons, tout me plaît, pourvu qu'il se fasse quelque chose et que nous bougions enfin de place."

De son côté Octavio continue ses sourdes menées ; mais ses manœuvres sont traversées par l'amour de son fils Max pour Thécla, fille de Wallenstein. C'est en vain qu'Octavio cherche à entraîner son fils dans son parti. Max a dans Wallenstein une confiance aveugle et illimitée ; il ne peut pas le croire capable d'une trahison, et quand son père lui fournit la preuve de ses intrigues et lui dévoile ses projets ambitieux, il court auprès de son général. pour lui demander de s'expliquer, convaincu qu'il est victime des apparences :

Octavio.—" Eh bien, mon fils, maintenant nous allons être éclairés ; car tout, je le savais, se conduisait par Sésina.

Max.—Je veux connaître la vérité par une voie plus prompte. Adieu.

Octavio.—Où vas-tu ? Arrête.

Max.—Chez le prince.

Octavio, effrayé.—Quoi !

Max.—Si tu as cru que j'étais disposé à jouer un rôle dans ton jeu, tu t'es mépris sur moi ; ma route ne doit pas être tortueuse, je ne puis être sincère en paroles et dissimulé au fond du cœur. Je ne puis voir un homme se confier à moi comme à son ami, et cependant endormir ma conscience en me disant qu'il agit à ses risques et périls, et que ma bouche ne le trompe point. Tel il me présume, tel je dois être. Je vais trouver le duc : dès aujourd'hui je vais lui demander de sauver sa réputation aux yeux du monde, et de rompre, par une démarche franche, vos menées artificieuses.

Octavio.—Quoi ! tu veux ?.....

Max.—N'en doute pas, je le veux faire.

Octavio.—Oui, je me suis mépris sur toi, je t'ai pris pour un fils prudent qui bénirait la main bienfaisante qui le retire de l'abîme ; et je ne vois qu'un insensé, que le pouvoir de

deux beaux yeux éblouit, que la passion aveugle, que la lumière du jour ne saurait éclairer ; eh bien, va, interroge-le ; sois assez imprudent pour lui livrer le secret de ton père, de ton empereur. Contrains-moi d'en venir, avant le temps à quelque éclat bruyant. Et maintenant, après que par un miracle du ciel mon secret a été jusqu'ici protégé, que les regards clairvoyants du soupçon ont été endormis, donne-moi la douleur de voir mon propre fils anéantir dans sa rage insensée l'oeuvre pénible de la politique.

Max.—Oh ! cette politique, combien je la maudis ! C'est avec votre politique que vous le pousserez à quelque démarche..... Oui, puisque vous voulez qu'il soit coupable, vous pouvez le rendre coupable. Oh ! tout ceci aura une fin déplorable. Et de quelque façon que le sort en décide, je vois, j'en ai le pressentiment, s'approcher un dénoûment funeste. Car si ce génie royal vient à tomber, il entraînera tout un monde dans sa ruine ; comme le vaisseau au milieu de la pleine mer qui, s'embrasant tout à coup, éclate de toutes parts, et lance entre le ciel et la mer l'équipage qui le montait, il nous entraînera dans sa chute, nous tous qui sommes attachés à sa fortune.

Comporte-toi comme tu veux, mais permets-moi aussi d'agir à ma guise. Tout doit demeurer pur entre lui et moi ; et avant le déclin du jour je saurai si c'est un ami ou un père que je dois perdre."

L'action se précipite et se dénoue dans la troisième partie, *la Mort de Wallenstein.* Au moment décisif, Wallenstein hésite encore ; il observe le ciel avec son astrologue Séni, et guette l'apparition au Zénith de Jupiter, l'astre qui préside à sa destinée.

Tout à coup il apprend que ses dépêches aux Suédois ont été interceptées, que ses principaux officiers, et à leur tête Octavio Piccolomini, l'ont trahi, abandonné, et se retirent avec leurs troupes. Mais il est trop tard pour qu'il puisse renoncer à ses projets, il faut qu'il pousse son entreprise jusqu'au bout.

Le dernier espoir de Wallenstein est dans Max Piccolomini, qui commande une troupe d'élite encore hésitante, attendant avec impatience la décision de son chef.

Max agité par les sentiments les plus divers ne sait à quel parti se résoudre, il demande à sa bien aimée de l'inspirer, mais Thécla avec un héroisme inattendu et sublime lui conseille de faire son devoir et de rester fidèle à son souverain.

Max.—" Ce n'est pas la fille de Wallenstein que j'interroge, c'est ma bien aimée. S'il s'agissait ici de gagner une couronne, tu pourrais chercher à décider d'après les lois de la prudence ; mais il s'agit du repos de ton ami, et du sort de mille braves, au cœur héroïque, qui suivront l'exemple qu'il donnera. Dois-je abjurer les serments et les devoirs qui m'engagent à l'empereur ? dois-je lancer dans le camp d'Octavio un plomb homicide ? Ah ! si la balle est une fois lancée, elle ne sera plus un instrument aveugle ; elle vivra, un esprit fatal la poussera ; les furies vengeresses du crime la conduiront, et lui feront méchamment suivre la route la plus funeste.

Thécla.—O Max !

Max, l'interrompt.—Non, non, suspends ta réponse ; je te connais, le devoir le plus cruel peut paraître le plus sacré à ton noble cœur. Ne cherche pas une grandeur d'âme au-dessus des forces humaines : songe à tout ce que le prince a toujours été pour moi ; songe comment mon père a reconnu ses bienfaits, Ah ! les nobles et libres inspirations de la reconnaissance, de la pieuse et fidèle amitié, ne sont-elles pas aussi une religion sacrée pour le cœur ? la nature ne se venge-t-elle pas cruellement du barbare qui lui fait honteusement outrage ? Mets tout dans la balance ; laisse ton cœur décider et prononce.

Thécla.—Ah ! le tien a décidé depuis longtemps ; suis ton premier mouvement.

La comtesse Therzky.—Malheureuse !

Thécla. — Le sentiment que ton royal cœur n'a pas d'abord éprouvé et embrassé pourrait-il être le plus juste ? Va, accomplis ton devoir. Quel qu'eût été ton choix, je t'aurais toujours aimé : tu ne pouvais cesser d'être noble et digne de toi-même. Mais le remords ne doit jamais troubler la belle paix de ton âme.

Max.—Il faut donc te quitter, me séparer de toi !

Thécla.—Tu es fidèle à toi-même, c'est être fidèle à moi. Le destin nous sépare, nos cœurs restent unis. Une sanglante haine divise à jamais les maisons de Wallenstein et de Piccolomini ; mais nous n'appartenons point à nos maisons. Va, va, hâte-toi de séparer ta bonne cause de la nôtre qui est malheureuse. La malédiction du ciel est sur notre tête ; elle est vouée à la ruine. Moi aussi je serai perdue par la faute de mon père : ne t'afflige pas sur moi ; mon sort sera bientôt décidé."

Ces paroles sont l'arrêt de Wallenstein, c'est la condamnation de son entreprise que sa fille vient de prononcer. Max s'éloigne, cherche et trouve la mort en combattant pour son souverain. Wallenstein abandonné par la plus grande partie de ses troupes se retire à Egra, sur la frontière de Bohême. La trahison l'y suit : un officier irlandais, Buttler, embauche les assassins. Nous citons les principaux passages de cette scène :

Buttler.— " La volonté et l'ordre de l'empereur est que Friedland soit saisi mort ou vif.

Deveroux.—Sa lettre le porte ainsi ?

Macdonald.—Oui, mort ou vif.

Buttler. — Et une magnifique récompense en or et en terres attend celui qui exécutera l'acte.

Deveroux.—Oui, cela sonne bien ; les paroles qui viennent de là sonnent toujours bien. Ah ! nous connaissons cela ; quelque chaîne d'or, un méchant cheval, un parchemin ou quelque chose de ce genre. Le prince paye mieux.

Macdonald.—Oui, il est splendide.

Buttler.—Son jour est passé, l'étoile de son bonheur est tombée... Déjà plus de vingt mille hommes l'ont abandonné ; il faut faire quelque chose de mieux, un coup prompt et décisif... il faut le tuer.

Tous deux.—Le tuer ! (*tous deux reculent.*)

Buttler.—Le tuer vous dis-je ;... et je vous ai choisis pour cela.

Tous deux.—Nous !

Buttler.—Vous, capitaine Deveroux et Macdonald.

Macdonald.—Non cela ne se peut pas.

Buttler.—Eh bien ! soit. Faites-moi venir Pestalutz.

Deveroux, surpris.—Pestalutz ! Eh !

Macdonald.—Que lui veux-tu ?

Buttler.—Puisque vous m'avez refusé j'en trouverai assez d'autres.

Deveroux.—Non ; s'il doit périr nous pouvons tout aussi bien qu'un autre gagner la récompense promise. Qu'en penses-tu, camarade Macdonald ?

Macdonald.—Oui, s'il doit périr, si cela ne peut être autrement, je n'entends pas que Pestalutz en profite ...

Deveroux.—De par tous les diables, tu sais que je ne suis pas un poltron : mais, vois-tu, il n'y a pas encore huit jours que le duc m'a fait compter vingt pièces d'or pour acheter ce vêtement chaud que je porte ; et s'il m'aperçoit avec ma hallebarde, s'il jette les yeux sur cet habit ; vois-tu... eh bien, le diable m'emporte, je ne suis pas un poltron...

Buttler.—Le duc t'a donné un vêtement chaud... et toi, pauvre hère, tu hésites à cause de cela à lui passer ton épée à travers le corps ! L'empereur lui a donné un vêtement qui tient encore plus chaud, le manteau de prince ; et comment a-t-il reconnu ce bienfait ? par la révolte et la trahison.

Deveroux.—C'est vrai aussi. Au diable la reconnaissance. Je le tuerai."

Quelques instants après, Buttler conduit lui-même les assassins à la porte de l'appartement où Wallenstein est endormi. Le valet de chambre du duc se jette au devant d'eux pour les arrêter, mais il tombe frappé. Les meurtriers passent sur son corps ; on entend dans l'éloignement un fracas de portes brisées, des cris sourds, un bruit d'armes, puis tout d'un coup un profond silence.

Les trompettes sonnent, ce sont les impériaux qui entrent dans le château, et à leur tête Octavio Piccolomini. Il éprouve un mouvement d'horreur en apprenant ce crime dont il a été l'instigateur. Dieu juste, s'écrie-t-il, j'en lève la main au ciel, je suis innocent de cette criminelle action. Oui, répond Buttler, votre main est pure, vous vous êtes servi de la mienne.

A ce moment un courrier apporte à Octavio une lettre de l'empereur avec cette adresse : Au *prince* Piccolomini.

Voilà donc le fruit de ses intrigues ; son fils est mort désespéré, il a fait égorger son meilleur ami, mais il est prince ; il est arrivé au terme de son ambition.

Tel est ce drame magnifique, le chef-d'œuvre de la scène allemande, dont les beautés vigoureuses imposent l'admiration et désarment la critique. Ce n'est plus la tragédie française, si raide, si compassée, si solennelle ; ce n'est pas non plus le chaos souvent sublime mais toujours heurté de Shakespeare, c'est la peinture animée, brillante de la vie moderne, avec une richesse de couleurs, une précision de détails qui s'harmonise avec la grandeur. L'histoire n'y parait pas seulement comme un décor de théâtre pour amuser l'imagination ; elle agrandit l'intérêt, élargit les horizons et ajoute l'intuition des grands hommes et des grands événements aux émotions dramatiques.

Les dernières pièces de Schiller, *Jeanne d'Arc*, *Marie Stuart et Guillaume Tell*, sans égaler Wallenstein, comptent parmi les chefs-d'œuvres de la littérature allemande et ont conquis l'admiration de l'Europe entière.

Par Jeanne d'Arc, Schiller s'est acquis un droit immortel au respect et à la gratitude de la France. Il a vengé Jeanne d'Arc, notre héroïne nationale, des basses plaisanteries de Voltaire. Cette réaction contre le sarcasme et l'ironie desséchante du XVIIIe siècle fut l'inspiration même de sa pièce ; il l'annonce avec noblesse dans la préface de la pièce : " Pour couvrir d'ignominie le céleste idéal de l'humanité, " l'ignoble moquerie. ô noble vierge ! t'a traînée dans la " boue la plus immonde ; car l'ironie a engagé contre la " beauté pure une guerre éternelle ; elle ne croit ni à Dieu, " ni à ses anges ; elle veut ravir au cœur les trésors qui font " sa richesse ; elle combat la noble illusion, elle étouffe la " croyance . . . Ne crains rien : il y a encore de nobles cœurs " qui s'enflamment pour tout ce qui est divin."

Il est étrange que la plus noble figure de notre histoire, souillée par un poète français, doive à la muse allemande la restitution de son auréole.

Le drame de Marie Stuart est issu d'une pensée aussi généreuse, car Schiller y prend le parti de la faiblesse désarmée contre la ruse et la force. Une scène magnifique

est l'entrevue des deux reines dans le parc de Fotheringhay. Elizabeth y vient pour humilier sa prisonnière Marie et pour jouir de son désespoir. Mais celle-ci se redresse avec courage devant ses insultes, au lieu de tomber à ses pieds, et la réduit victorieusement au silence.

Elizabeth.—" Vous reconnaissez-vous enfin vaincue ? Etes-vous à bout d'intrigues ? N'y a-t-il plus aucun meurtrier en route, aucun aventurier qui ose se faire votre chevalier ?

Marie, se contenant.—Ma sœur ! ma sœur ! Dieu ! donne-moi la modération ! C'en est trop !

Elizabeth, avec un rire dédaigneux.— Maintenant vous montrez votre véritable visage, jusqu'ici ce n'était que le masque.

Marie, enflammée d'une noble colère.—J'ai failli par faiblesse humaine, par jeunesse ; la puissance m'a égarée, mais je n'ai recouru ni à la ruse ni aux piéges ; j'ai dédaigné l'hypocrisie avec une fierté royale. Le monde me croit une grande coupable, mais je puis dire que je vaux mieux que ma renommée. Malheur à vous, si jamais vous levez le masque de l'honnêteté dont vous couvrez hypocritement l'ardeur effrénée de vos plaisirs cachés... Le trône d'Angleterre est souillée par une bâtarde, le noble peuple des Anglais est trompé par une jongleuse rusée. Si le droit régnait, vous seriez dans la poussière devant moi, car je suis votre reine."

Elizabeth s'éloigne rapidement ; les lords la suivent consternés.

L'effet tragique de ce dialogue, c'est que Marie Stuart est à la merci d'Elizabeth ; le spectateur sent que son audace lui coûtera la vie. Cette scène était le triomphe d'une des plus grandes tragédiennes de notre époque, Madame Ristori.

Guillaume Tell, la dernière pièce que Schiller ait composée, est considérée par beaucoup de connaisseurs comme son chef-d'œuvre. Tout le monde connaît la légende qui fait le fond de ce drame ; la voici en quelques mots.

A l'époque où la Suisse était province de l'empire d'Autriche, le gouverneur du canton d'Uri, nommé Gessler, exerçait sur les habitants la tyrannie la plus odieuse. Il fit mettre un de ses chapeaux au bout d'une perche sur la

place d'Altorf, et ordonna, sous peine de mort, qu'on lui rendit les mêmes honneurs qu'à sa propre personne. Un archer renommé, Guillaume Tell, refusant de fléchir le genou devant le chapeau, Gessler, irrité, lui ordonna de percer avec une flèche une pomme placée sur la tête de son fils. Guillaume sortit vainqueur de cette terrible épreuve, mais il jura de se venger par la mort du tyran. Cependant Gessler le garde prisonnier, et l'emmène avec lui pour l'enfermer dans le château de Kussnacht. Mais tandis qu'on traverse le lac sur une barque, le ciel s'obscurcit, une violente tempête se déchaine. Les rameurs ne sont plus maîtres de l'embarcation ; il n'y a qu'un homme disent-ils, qui puisse nous sauver, c'est Guillaume Tell. Gessler lui fait ôter ses liens et lui promet la liberté s'il parvient à le sauver. Guillaume prend le gouvernail, et la barque s'approche du rivage. Soudain Tell saisit son arbalète, s'élance légèrement sur un rocher et repousse du pied la barque au milieu des flots. Il est libre !—On voit encore de nos jours ce rocher au bord du lac Lucerne ; on y a élevé une chapelle et l'endroit a été nommé Tellsplatte.—Mais Gessler est parvenu à atteindre le rivage. Guillaume s'embusque sur la route de Kussnacht au milieu d'un bois, et perce le tyran d'un trait mortel.

La pièce composée par Schiller sur cette donnée est également admirable par la grandeur des caractères, la vivacité des effets scéniques et la richesse des peintures. C'est la Suisse avec son charme poétique et la magie de ses paysages : " Dès les premiers vers, dit Madame de Staël, on croit " entendre résonner le cor des Alpes. Ces nuages qui par- " tagent les montagnes, ces chasseurs de chamois poursui- " vant leur proie légère à travers les abîmes, cette vie à la " fois pastorale et guerrière, qui combat la nature et reste " en paix avec les hommes, tout inspire un intérêt animé " pour la Suisse, et l'unité d'action à la tragédie, tient à l'art " d'avoir fait de la nation même un personnage dramatique."

L'originalité de cette pièce, c'est qu'elle n'est pas républicaine dans le genre déclamatoire du XVIIIe siècle. Le héros est un chasseur, un paysan inoffensif, complètement étranger à la politique ; il refuse de prendre part aux complots

que forment ses compatriotes pour secouer le joug de Gessler : son énergie et son amour de la liberté sommeillent jusqu'au jour où sa vie paisible est troublée par les caprices et par l'insolence du tyran. Quand Gessler lui donne l'ordre impie et barbare de percer d'un coup d'arbalète une pomme placée sur la tête de son fils, Tell prend deux flèches, cache l'une dans sa poitrine, et avec l'autre abat la pomme. Gessler étonné et furieux de ce succès s'approche de lui :

" Ecoute, Tell !

Tell.—Que voulez-vous, seigneur ?

Gessler.—Tu avais encore une deuxième flèche sur toi—oui je l'ai bien vue—qu'en voulais-tu faire ?

Tell, interdit.—Seigneur, c'est l'usage chez les archers.

Gessler.—Non, Tell, je ne me contente pas de cette réponse : tu avais une autre intention. Dis-moi la vérité librement et sans crainte, Tell ! Quoi que ce soit, ta vie est assurée. Pourquoi la deuxième flèche ?

Tell.—Eh bien, Seigneur, puisque vous me garantissez la vie sauve, je veux vous dire franchement la vérité. (*Il tire la flèche de son vêtement et jette au tyran un regard terrible.*) Avec cette deuxième flèche, j'aurais tiré sur—vous, si j'avais atteint mon cher enfant, et vous, sans doute je ne vous aurais pas manqué.

Gessler.—Bien Tell ! Je t'ai promis la vie ; j'en ai donné ma parole de chevalier, je veux la tenir. Mais comme je connais ta méchanceté, je veux te faire conduire et garder dans un endroit où ni lune ni soleil ne t'éclaireront, afin que je sois assuré contre tes flèches. Saisissez-le, varlets ! Garottez-le !"

On sait comment Tell reconquiert la liberté ; il va s'embusquer dans le chemin qui conduit à Kussnacht, et se plaint avec une tristesse virile de sa destinée :

" Ici, dit-il, passe le marchand plein de soucis, le pèlerin
" au léger bagage, le moine recueilli, le sombre brigand et
" le gai ménétrier, le colporteur avec son cheval pesamment
" chargé, venant des pays éloignés, car tout chemin mène
" au bout du monde. Tous poursuivent leur chemin allant
" à leurs affaires—et la mienne, c'est le meurtre !

" Jadis quand le père sortait, cher enfant, c'était une joie
" à son retour ; car jamais il ne rentrait sans vous apporter

" quelque chose, soit une belle fleur des Alpes, soit un
" oiseau rare ou une corne d'Ammon, comme le piéton en
" trouve sur les rochers.

" Maintenant d'autres soins le préoccupent ; il est assis
" devant la route sauvage avec des pensées de mort ; c'est
" la vie de l'ennemi qu'il veut. Mais pourtant il ne pense
" qu'à vous, chers enfants en ce moment, c'est pour vous
" défendre, pour protéger votre douce innocence con-
" tre la haîne du tyran qu'il bande son arc vengeur."

Bientôt Gessler paraît à cheval, sur les hauteurs, et descend le chemin. Une malheureuse femme dont le mari languit en prison, se jette à ses pieds et demande justice. Il la repousse, elle saisit la bride de son cheval : " Me voici
" avec mes enfants ; écrase ces malheureux orphelins sous
" les pieds de ton cheval, ce ne sera pas la pire de tes cruau-
" tés."—" Je suis encore, dit Gessler, un maître trop doux
" pour ce peuple, Je ne l'ai pas dompté comme il devait
" l'être. Mais tout cela va changer, je le jure. Je veux . . ." A ce moment une flèche l'atteint au cœur. Il tombe en s'écriant : " C'est la flèche de Tell ! " " Tu dois la reconnaître ! " lui crie Tell du haut d'un rocher. Le peuple accourt et partout on entend répéter : " Nous sommes libres ! " Ainsi s'accomplit par la main d'un montagnard inoffensif l'affranchissement de la Suisse.

Schiller mourut quelque temps après la première représentation de Guillaume Tell, en 1807, à l'âge de quarante six ans, dans toute la force de son génie, au milieu de compositions dramatiques dont les ébauches ont été pieusement recueillies, et qu'il n'eut pas le temps de convertir en chef d'œuvre. Sa fin fut calme et religieuse. Quelques heures avant sa mort, on lui demandait comment il se trouvait : " toujours plus tranquille " répondit le mourant. Ces paroles sont le symbole de sa vie entière. Nous avons vu, en effet, ce génie puissant débuter avec une fougue entraînante, une effervescence révolutionnaire, puis arriver graduellement aux régions sereines de la pensée et de l'art. L'Allemagne actuelle peut se glorifier de sa puissance militaire, de sa politique de fer et de sang ; ses vrais amis, ses admirateurs aimeront toujours à la personnifier dans la calme et noble figure de Schiller.

ALBERT LEFAIVRE.

LE JUBILÉ DE 1881.

(IMITÉ DE GILBERT.)

A M. L'ABBÉ LOUIS RICHARD, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES.

> Le ciel s'ouvre...., il répand sa brillante rosée
> Présage du réveil tant promis aux humains ;
> Déjà des fiers géans la puissance est brisée,
> Et leur sceptre, Seigneur, est placé dans vos mains.
> (*Lefranc de Pompignan.*)

Comme un tigre altéré de sang et de carnage
Qui ne suit d'autre instinct que celui de sa rage,
Satan sème partout des décombres fumants ;
Satellite du mal une ligue insensée
Renouvelle aujourd'hui, cruelle et forcenée,
L'antique combat des Titans.

L'incrédule, au milieu d'attaques dérisoires,
De ses triomphes nains, de ses tristes victoires,
Lançait hier encor ces paroles au Christ :
" Tu n'es plus notre maître, ô Dieu plein d'impostures ;
Nous secouons le joug de tes hordes impures :
Fantôme, ton règne est fini !..."

" Libres, nous adorons la Raison souveraine
Qui trônera bientôt comme une grande reine
Sur l'autel purifié de tes temples déserts.
O Pierre, elle a brisé ton antique couronne,
Eglise catholique, elle a broyé ton trône
Et tient ton pape dans les fers."

" Vampires des couvents, rentrez dans la poussière ;
Culte d'un imposteur, disparais de la terre,
Courbe ton front impur devant notre drapeau.
Et toi, vieillard vaincu par notre jeune armée,
Avec les vieux tronçons de ta crosse brisée
Commence à creuser ton tombeau !"

" O Christ, viens assister au long et dernier râle,
A la triste agonie, à la ruine totale
De ton culte idolâtre, honni par l'univers.
Oui, oui, disparaissez au sein des nuits profondes,
Cyrénéens craintifs, adorateurs immondes
D'un vain bois que rongent les vers ! "

" Mais par delà les mers, du sein de Rome antique,
S'est fait entendre hier la parole mystique,
La bienfaisante voix du Pontife immortel:
" O chrétiens, mes enfants, a dit ce tendre père,
Les malheurs les plus grands vont fondre sur la terre,
Vingt fois coupable envers le ciel."

" Les criminels enfants de notre siècle immonde
Dans leur rage d'enfer promènent par le monde
Leurs sanglants étendards levés contre le ciel.
Ils se sont ri du Christ ; et dans leur fureur impie
Ils ont, les malheureux ! projeté l'infami
A la face de l'Eternel."

" Eh bien ! lève ton front, Eglise catholique !
Poursuis par l'univers ton œuvre magnifique ;
Fléchis le bras de Dieu par un saint *jubilé*.
Vaillants soldats du Christ, votre arme est la prière,
Guerriers, combattez donc à votre manière,
Et le monde sera sauvé ! "

Les peuples sont sortis des ténèbres profondes ;
Un saint tressaillement a parcouru les mondes
Lorsque du Vatican partit la grande voix.
Secouant sa torpeur reprenant confiance
L'univers effrayé tomba, plein d'espérance,
A genoux au pied de la croix.

Spectacle consolant ! Trop heureuses journées !
Sitôt que du soleil les ondes enflammées
Se répandent à flots sur les monts endormis
Et que le val obscur sourit à la lumière,
Pieuse et recueillie une foule en prière
Se presse dans les saints parvis.

Mon œil de catholique a vu ce beau spectacle :
Toute une nation—de foi touchant miracle !
Répentante elle aussi, faisant monter au ciel
Le cri de repentir et de douce espérance
Qui, baume bienfaisant, apaise la souffrance,
Qu'écoute toujours l'Eternel.

Oui, vous exaucerez la prière de flamme
Qu'en silence, ô mon Dieu, vous redisait leur âme
Sous les voûtes du temple aux splendides décors :
" Que votre règne arrive ! et votre croix puissante,
" Debout comme au Calvaire et toujours triomphante
" Brisera l'orgueil des Césars."

Que les cieux sont sereins en ces jours d'allégresse ;
Le plaisir le bonheur succède à la tristesse ;
Le Seigneur courbe tout sous sa divine loi.
On dirait notre Eglise un temple magnifique,
Où fleurit de nos jours la vertu pure, antique
Des premiers âges de la foi.

Eh bien ! fiers potentants qui gouverniez la foudre ;
Vous qui, dans votre orgueil, vouliez réduire en poudre,
Marteler en vainqueurs les trônes et l'Autel,
Vos orgueilleux projets sont restés inutiles ;
La foudre est assoupie, et vos œuvres débiles
Sont mortes sous les coups du ciel.

Allez, semez partout la mort et l'incendie ;
Courbez sous votre joug notre Eglise asservie,
Venez à leur secours, infernal escadron,
Et dans vos vains efforts, dans vos triomphes sombres,
Peuples nains, entassez décombres sur décombres,
Ces décombres enfanteront !

Et toujours notre foi, brillante et radieuse,
Sur les trônes brisés ira victorieuse,
Sans redouter jamais votre glaive de feu ;
Non, vous ne pourrez pas, ô race abominable,
Ingrats, faire crouler ce rocher immuable,
Façonné par la main d'un Dieu !

St. Léon, 12 août 1881. L'abbé G. E. Caron.

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

(*Mina Darville à Emma* ***)

Décidément, mes rêves patriotiques vous sont suspects et ce n'est pas sans malice que vous me conseillez de chercher la source de ce beau zèle. Ma chère, je n'ai pas l'esprit curieux. Chercher les sources, remonter aux principes, c'est l'affaire des explorateurs et des philosophes. Prétendez-vous me confondre avec ces gens-là ? D'ailleurs, il ne faut jamais admettre le plus quand le moins suffit à une explication. Ici le patriotisme suffit.

Vous rappellez-vous nos conversations de l'automne dernier, alors que vous commenciez à être un peu sage ? quels progrès vous avez faits ! J'aimerais reprendre ces causeries. Angéline a toute mon amitié, toute ma confiance, mais elle m'est trop supérieure à certains égards. Aucune poussière n'a jamais touché cette radieuse fleur et conséquemment je m'observe toujours un peu ; avec vous, future novice, je suis plus libre. Malgré vos aspirations religieuses je ne puis oublier que nous avons été compagnes de chimères, de lectures, de frivolités. Parfois, je vous envie votre désenchantement si prompt, si complet. Mais ces désirs s'évanouissent vite. Je m'obstine à espérer qu'un jour ou l'autre le bonheur passera sur cette pauvre terre que Dieu a faite si belle.

De ma fenêtre j'ai une admirable vue du fleuve. Vraiment, c'est l'océan. Je ne me lasse pas de le regarder. J'aime la mer. Cette musique des flots jette un velours de mélancolie sur la tristesse de mes pensées, car je vous l'avoue, j'ai des tristesses et volontiers je dirais comme je ne sais plus quelle reine : Fi de la vie ! Pourtant je n'ai aucun sujet positif de chagrin, mais vous le savez

On cesse de s'aimer si personne ne nous aime.

Eh bien! je vois venir le jour où je me prendrai en horreur.

Vous n'ignorez pas comme j'ai désiré la réalisation du rêve de Maurice. Sans doute je savais que je passerais au second rang. Mais est-ce le second rang que je tiens? Y a-t-il comparaison possible entre son culte pour elle et son affection pour moi? Il est vrai qu'en revanche Angéline m'aime plus qu'autrefois; elle m'est la plus aimable, la plus tendre des sœurs; mais naturellement je viens bien après son fiancé et son père. Quant à celui-ci *the last but not the least* qu'est-ce que cet aimable intérêt qu'il me porte? Je l'admets, dans ce cœur viril le moindre sentiment a de la force. Mais encore une fois qu'est-ce que cela? Si vous saviez comme il aime sa fille! Pour moi, je ne suis nécessaire à personne. Ma chère Emma, j'éprouve ce qu'éprouverait un avare qui verrait les autres chargés d'or et n'aurait que quelques pièces de monnaie.

(*Mina Darville à Emma* ***)

Vous dites, chère amie, que la seule chose triste ce serait d'être aimée par dessus tout. *Triste*, est-ce bien là le mot? Disons redoutable, si vous le voulez, mais soyez tranquille je suis bien à l'abri de ce côté. Sans doute, il est plus doux, plus divin de donner que de recevoir. Mais le désintéressement absolu où le trouve-t-on? Je vous avoue que votre citation de Fénelon ne m'a pas plu (1). Ce roi de Chine m'est resté sur le cœur. Quoi! c'est là que vous voulez arriver. Il viendra un temps où il vous sera parfaitement égal que je vous donne une pensée, un souvenir. Je me suis plainte à M. de Montbrun qui m'a répondu non sans malice peut-être, que vous en aviez pour longtemps avant d'en être à l'*amour pur* et à la *mort mystique*.

Je vois qu'il trouve charmant que les rivalités mondaines n'aient pas refroidi notre amitié d'enfance. Il dit que nous nous avons du bon. Sur le papier, cela n'a pas l'air très-flatteur, mais ce diable d'homme a le secret de rendre le

(1) Si vous n'aviez pas d'amour-propre vous ne désireriez pas plus voir vos amis attachés à vous que de les voir attachés au roi de Chine. Fénélon. *Lettres Spirituelles.*

moindre compliment extrêmement acceptable. Je vous avoue que je ne m'habitue pas au charme de sa conversation. Pourtant, son esprit s'endort souvent — sa pensée a besoin du grand air et jamais il ne cause si bien qu'à travers champs—mais n'importe. Même dans un salon bien clos il garde toujours je ne sais quoi qui repose, rafraîchit et fait qu'on l'écoute comme on marche sur la mousse, comme on écoute le ruisseau couler. Il ne lui manque qu'un peu de ce charme troublant qui nous faisait extravaguer devant le portrait de Chateaubriand. Je dis *faisait*. Au fond, cette belle tête peignée par le vent me plait encore plus qu'on ne saurait dire. Mais décidément c'est trop René. Admirez ma sagesse. Je voudrais apprendre à comprendre, à pratiquer la vie, je voudrais oublier le beau ténébreux et ses immortelles tristesses. Pourtant, cet ennuyé est bien aimable. Convenez-en.

M. de Montbrun assure que vous allez retrouver votre gaieté derrières les grilles. Quoiqu'il vous ait peu vue, il ne vous a pas oubliée ; vous lui plaisez et comme on me fait plaisir en vous rendant justice, je ne lui ai pas laissé ignorer que vous le trouvez l'homme le plus séduisant que vous ayez vu. La discrétion doit avoir des bornes ; d'ailleurs avec lui c'est tout à fait sans inconvénients : il ne vous croira pas éprise de lui ni à la veille de l'être.

Nous parlons quelquefois de votre vocation. Il vous approuve de prendre le chemin le plus court pour aller au ciel. Mais je reste faible contre la pensée de cette demi-séparation. Je crains que l'austérité religieuse ne nuise à notre intimité. Il y a une foule de rien féminins qu'il faut dire : l'amitié sans confiance, c'est une fleur sans parfum. Puis, parfois, il faut si peu de chose pour changer l'amitié en indifférence. Il me semble que à certains moments le cœur est beaucoup comme ces mers du nord qu'une pierre lancée, que le moindre choc va glacer de toutes parts une fois l'été fini. Prenons garde.

Il est maintenant décidé que Maurice ira en France pour ses études. Comment pourra-t-il s'arracher d'ici, je n'en sais rien, ni lui non plus. Mais il faudrait toujours finir par partir et M. de Montbrun ne veut pas qu'Angéline se

marie avant d'avoir vingt ans. Pour moi, je passerai probablement ici la plus grande partie de l'absence de mon frère. Il le désire et ma belle petite sœur m'en presse très fort. Pauvres enfants ! la pensée du départ les assombrit beaucoup, ce qui me rassure. Chose étrange, le bonheur fait peur. Il me semblait toujours qu'il allait arriver quelque chose. C'est bien sigulier, mais Angéline m'inspire souvent une pitié qui ne peut se dire. Je la trouve trop belle, trop charmante, trop heureuse, trop aimée. Vous comprenez qu'ici nous sommes bien loin de *l'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts.* Vraiment, j'ai beau regarder, je ne vois point le *grain noir*, comme disent les marins. Le bonheur serait-il de ce monde ? Il est vrai que son père ne cherche pas du tout à lui épargner les petites contrariétés de chaque jour. Il l'assujettit fort bien à son devoir. Mais qu'est-ce que cela ? Rien qu'à la regarder on voit qu'elle ne connait pas le terne ou comme nous disions *le gris* de la vie.

(*Mina Darville à Emma* ***.)

Je suis de la plus belle humeur du monde et je veux vous dire pourquoi. D'abord sachez que Mme H... est à Valriant. Oui, ma chère, elle ne peut supporter le séjour des campagnes à la mode (sic). Il lui faut le calme, le repos, etc., etc. C'est parfaitement touchant, mais j'incline à croire que cette veuve inconsolable ferait très volontiers.

> " Sa principale affaire
> Des doux soins d'aimer et de plaire."

Toujours est-il, qu'elle a fait comme celui qui alla à la montagne parce que la montagne ne venait pas à lui. Du reste, toujours brillante ; mais le voisinage d'Angéline ne lui est pas avantageux. Elle a un peu l'air d'une grosse pivoine à côté d'une rose. Mais elle manœuvrait de son mieux. Fallait voir avec quel enthousiasme elle parlait d'Angéline ! Avec quelle grâce modeste elle reprochait à M. de Montbrun de ressembler autant à la plus charmante des canadiennes. C'était une étude piquante. Mais sous les grâces étudiées j'ai cru voir un sentiment sincère.

Ce qui est sûr, c'est qu'elle me hait cordialement. Je suis sa *bête noire.* Il est vrai qu'ostensiblement on me fait la plus belle patte de velours possible, mais j'ai senti bien souvent les griffes. Quels compliments perfides ! comme cette femme serait dangereuse si elle avait de la mesure ! et quelle pauvre personne elle voudrait faire de moi sous le beau prétexte de relever mes succès.

Oui, ma chère, je suis une grande criminelle et j'ai déjà fait couler bien des larmes. On en connait dont le cœur est en cendres. Je suis cause que de jeunes talents négligent l'étude et s'étiolent tristement. Aussi M. de Montbrun m'a dit : Mademoiselle, je commence à croire que je rends un grand service à mon pays en vous gardant à Valriant à mes risques et périls.

Cela nous fit rire. Madame H... qui sait tant de choses ne sait pas qu'en prouvant trop on ne prouve rien. Mais je suis bien vengée. Madame s'en ira *traînant l'aile et tirant le pied.* Je ne parle pas au figuré. Elle s'est donnée une entorse en glissant d'un rocher où elle s'était aventurée malgré mes sages remontrances. Heureusement qu'elle a eu plus de peur que de mal. Mais si vous aviez vu son convoi ! M. de Montbrun et Maurice portaient le brancard, Angéline portait l'ombrelle de madame. Pour moi j'étais comme l'autre officier de Malborough : celui qui ne portait rien. Il faut croire que je n'ai pas un très bon cœur, car j'avais une folle envie de rire. Au fond je ne me le reproche pas beaucoup. Comme dit le cocher de M. de Montbrun : La grosse dame n'avait pas d'affaire à se hisser sur les crans et pouvait bien se promener dans le chemin du roi.

Nous somme allés en corps lui faire visite. M. de Montbrun n'avait pas l'air plus ému qu'il fallait et moi, j'avais une figure qui ne valait rien. Depuis nous avons perdu M. W. C'est un étranger qui aime beaucoup la pêche et croit fermement que tout ce qui est grand, noble, distingué, vient en droiture de l'Angleterre. D'ailleurs très comme il faut. Depuis une quinzaine il nous honorait de ses assiduités. Angéline soutient qu'elle l'a vu rire. Il est certain qu'il s'essayait parfois à badiner et si vous saviez comme sa phrase est plombée ! Mais, disait M. de Montbrun, le bon Dieu me

fait la grâce de ne pas toujours l'entendre. Ce qui ne l'a pas empêché de donner le signal des réjouissances aussitôt que sa seigneurie a eu définitivement tourné les talons. Pourtant sa solennité nous amusait parfois, puis cette suffisance anglaise se prend à tout. Un jour que debout sur la côte nous regardions le fleuve, il arriva à Maurice de dire: Je voudrais bien que le vieux Meschacebé s'aventurât par ici. Là dessus M. W... entama l'éloge de la Tamise. Oui, la Tamise, interrompit M. de Montbrun avec son magnifique sérieux, c'est un beau fleuve. Après les jours de pluie on y trouve de l'eau. Il y en aurait toujours si c'était le bon plaisir de l'Angleterre, n'est-ce pas, monsieur? continua Angéline s'adressant à M. W... Celui-ci chercha une réponse et ne trouva rien.

"Non point par peu d'esprit: est-il quelqu'un qui nie
Que tout anglais n'en ait une bonne provision?"
C'est Lafontaine qui l'a dit.

LAURE CONAN.

(à continuer.)

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.— *Suite.*

Dans la nomenclature ci-dessus (1) les jeux à anches sont en italiques, la hauteur et le nombre de séries des jeux de mutation sont, à l'exception de la Quinte des pédales, désignés par des nombres impairs, et les fonds par des nombres pairs. Parmi ces derniers, le *huit-pieds* se rencontre presque toujours relativement aux *seize*, *quatre* et *deux-pieds* dans la proportion de quatre à cinq contre un.

Les régistres extrêmes en effet ne doivent pas dominer dans une régistration bien entendue ; les *quatre* et *deux-pieds* surtout, en trop grand nombre, rendent un orgue criard, et annullent l'effet du *huit pieds*, diapason de la voix commune.

Même remarque pour les jeux de mutation : *cornets*, *mixtures*, *cymbales*, etc ; ils ne doivent guère dépasser sept séries de tuyaux dans un grand seize pieds en montre, et doivent être soutenus par un nombre imposant de *huit-pieds* ouverts.

Pour dissimuler la pauvreté de leurs fonds de *huit*, aussi bien que par économie, certains facteurs multiplient les *quatre* et *deux-pieds* et les *jeux composés*. Il faut bien se garder d'admettre une telle disproportion qui, pour faire nombre et produire plus de vacarme, n'ajoute en rien à la véritable puissance de l'orgue.

L'EXPERTISE.

L'expertise est le complément de tout devis sérieux.

" Si les mauvais organistes, dit Regnier, dégradent l'art religieux, les mauvaises orgues découragent les bons organistes et en attirent de médiocres. Or ce sont les mauvaises expertises qui font les orgues détestables."

Le moyen d'avoir toujours de bonnes orgues quand on ne

(1) Voir la livraison de juillet.

fait pas d'expertise du tout ! Car peut-on appeler expertise l'inauguration plus ou moins solennelle d'un instrument récemment installé et par le fait déjà reçu, le concert improvisé servant de joute à une demi-douzaine d'organistes décidés à confirmer un succès annoncé d'avance en faisant valoir les jeux les mieux réussis ?

Mais l'instrument le plus médiocre contient encore quelque jeu à effet, de jolis riens propres à éblouir la foule, ne fut-ce qu'une *voix humaine*, ou même *céleste*, un *coucou*, un piccolo *d'un seul pied.* En faut-il davantage pour faire oublier des défauts essentiels comme, par exemple, un pédalier sans l'étendue requise, des demi-régistres, des altérations ou des emprunts aux sommiers, défauts qui rendraient un orgue non recevable partout ailleurs qu'en ce pays ?

L'organiste sérieux invité à pareil concours est réduit au silence par les tours de passe-passe d'un charlatan et devant un parti-pris d'admiration naïve, car en quelle qualité donnerait-il son avis si par hasard on le lui demandait ? Que répondre en présence d'un fait accompli, d'une réception toute faite ? " C'est, dit Etienne Morelot, une pauvre ressource de protester quand on est forcé d'assister à un désastre."

Une vérification détaillée et prévue par le devis de toutes les parties de l'instrument, vérification à laquelle concourreraient des personnes du métier, offrirait, on l'admettra sans peine, plus de garantie et de sécurité qu'un simple essai des différents jeux, cet essai fut-il le plus désintéressé du monde.

Quand au détail de cette vérification, je renvoie le lecteur à un extrait de Don Bédos (1) lequel nous donne pour la faire, une direction mis à la portée de toute personne intelligente et à l'oreille tant soit peu délicate.

Une pareille analyse, le livre en main, préviendrait bien des malentendues et récréminations, ferait l'éloge du bon facteur en décourageant le mauvais, si habile à s'imposer, à exploiter la bonne foi du clergé avant que celui-ci ait eu le temps de se reconnaître et de pouvoir comparer d'autres soumissions, avec la sienne.

---

(1) Cité par Reguier " L'Orgue." Etude cinquante-et-unième.

Si le cadre de cette causerie ne me permet pas d'entrer dans plus de détails sur le mode et le personnel d'une expertise, je puis du moins protester encore une fois contre l'accueil trop complaisant fait au premier facteur qui se présente lui-même ou se fait présenter par un compère et contre le semblant d'examen fait de son ouvrage.

ENTRETIEN DE L'ORGUE.

Un orgue n'est pas seulement un joli meuble fait pour cadrer avec l'architecture de l'église, un instrument d'occasion bon tout au plus à donner de l'éclat à la seule solennité motivée par son installation, c'est encore un œuvre d'art, un monument durable qui ne doit jamais cesser d'être le digne accessoire du culte et l'honneur d'une paroisse.

Négliger, comme on fait le souvent, l'entretien de l'orgue au point d'en faire une véritable ruine, c'est non seulement une maladresse, un manque de goût, mais encore une véritable profanation.

Je connais tel orgue de nos campagnes que le facteur n'a jamais été appelé à visiter depuis le jour de l'inauguration, et qui se trouve dans un désordre tel que, sans le buflet, on ne saurait plus reconnaître l'œuvre primitive.

L'on admet la nécessité d'entretenir, de réparer l'édifice le plus solide et le plus vulgaire, et l'on semble ne tenir aucun compte des détériorations auxquelles peut être sujet cet ensemble de pièces nombreuses et délicates, de matériaux divers dont se compose un orgue.

Que d'altérations possibles à corriger soit dans l'accord, soit dans le mécanisme, que d'accidents à prévenir ? l'exposition au froid, à l'humidité, aux rayons solaires pénétrant par un vitrail trop rapproché, la poussière, les insectes et jusqu'aux hirondelles venant mourir dans les tuyaux et les réduire au silence ; les rats rongeant le cuir des soufflets, et pis que les rongeurs, les mutilations du premier ignorant venu, (1) le mouvement naturel des bois, les secousses violentes imprimées à toute l'action par les mauvais organistes et par leurs *piétinements* sur les pédales.

(1) Il n'en manque pas de ces officieux toujours prêts à tout gâter gratuitement, taillant ou déprimant les tuyaux sous prétexte de les accorder.

Voilà autant de causes de détériorations démontrant la nécessité de réparations fréquentes, si l'on ne veut en fin de compte ruiner les finances d'une fabrique, en l'obligeant à une restauration complète, ou à l'achat d'un autre instrument.

Cet entretien sera à la charge d'un facteur d'expérience et de l'organiste. Ce dernier devra se rendre compétent à faire certaines réparations faciles et d'urgence, comme une vergette qui se brise, un tirant de régistre qui se détache, une soupape restée entr'ouverte, une touche à régler, etc. Mais les réparations plus importantes ainsi que l'accord général de l'orgue seront confiées de préférence au facteur, lequel pourra être appelé à le faire deux fois l'année aux principaux changements de saison.

Il importe durant cet accord d'entretenir dans l'église à peu près la température du dimanche, autrement, les jeux accordés au froid pendant la semaine redeviendraient faux ce jour-là. Pour la même raison l'organiste doit, en quittant ses claviers, laisser le récit ouvert afin d'y conserver la température du reste de l'orgue.

Comme les jeux à anches exigent un accord plus fréquent, l'organiste devra se rendre, sous la direction du facteur, capable de à les accorder ; mais s'il entreprenait de lui-même d'accorder un tuyau à bouche plus faux que les autres, il se servira de l'*accordoir* et se gardera bien de toucher à son harmonie, de le rogner ou de le fendre, il le gâterait infailliblement.

Il faut une grande expérience pour se permettre une opération de ce genre bien rarement faite par le facteur lui-même, quand une fois ses jeux ont été mis en ton.

Enfin, pour tous les détails relatifs à l'éntretien de l'orgue par l'organiste, je renvoie ce dernier à l'excellent livre plusieurs fois cité dans le cours de cette causerie. (1) Il trouvera dans ce livre les moyens de procéder avec une sage prudence et à bon escient.

(*à suivre.*)

R. O. PELLETIER.

---

(1) L'abbé Regnier ; "l'Orgue", Etude soixante-quatorzième ; extrait de Don Bédos.

REVUE POLITIQUE

Il y a des temps où les passions politiques font relâche, où l'éclat des luttes s'attenue pour faire place à des préoccupations d'un genre plus pacifique. Les jouteurs à peine revenus des campagnes électorales oublient les questions que leurs ardentes discussions ont voulu rendre brûlantes; les chiffres appuyant telle et telle théorie économique s'embrouillent dans leur intelligence après avoir embrouillé les électeurs; le mouvement général entraîne tout vers un autre point.

Les jours d'Exposition sont en ce pays l'une de ces périodes heureuses pendant lesquelles on met les acrimonies de côté pour ne songer qu'à se rende compte de notre force agricole et industrielle, qu'à constater nos progrès et l'accroissement de notre bien être. Les esprits tendus vers cet objet sont momentanément d'accord, oublieux des dissensions passées et des dissensions futures.

Si ce point de vue était le seul ou le plus important à considérer dans la chose, il faudrait vitement conclure à la fréquence encore plus rapprochée de ces grandes foires industrielles. Mais ce n'est là qu'un point de vue de chroniqueur auquel personne n'attachera d'importance, si ce n'est peut-être ceux qui songent à trouver cette espèce de pierre philosophale que l'on nomme l'union des partis.

Hors ce point de vue, je dirais volontiers que ces expositions sont trop fréquentes et que le public s'en lassera bientôt si on n'en diminue pas le nombre. Tenir en même temps une exposition générale à Halifax et deux ou trois expositions provinciales dans diverses autres villes, c'est trop pour une population de quatre millions. Il ne doit pas sous ce rapport y avoir de rivalité. Montréal s'est cru assez fort pour lutter,et les statistiques de son exposition qui ne sont pas officiellement connues montreront avec quels avantages cette

cité a soutenu la lutte ; mais au lieu d'une exposition bien réussie et complète, nous en aurons eu quatre ou cinq qui auront laissé à désirer.

On peut aussi discuter la sagesse et l'opportunité d'un système d'expositions annuelles. Chaque année ramène sous nos yeux, à peu de chose près, les mêmes produits, les mêmes articles, nous offre en un mot le même spectacle avec quelques changements de décors. L'industrie n'a pas eu le temps de subir de notables modifications ; les progrès de l'agriculture, toujours lents, ne sont pas appréciables ; les races d'animaux n'ont pu sensiblement s'améliorer ; les changements enfin n'ont et ne peuvent avoir généralement rien de marquant. Ajoutons la confusion qui résulte dans le public de la profusion des prix et des récompenses On n'y comprend plus rien. Chaque marchand peut afficher des succès sans que personne s'enquiert s'ils sont prétendus ou réels. Ce sera pure reclame, comme les mots " en gros et en détail " que le plus petit épicier du plus humble coin de rue affiche sur la porte de sa boutique, convaincu qu'il est nécessaire pour allécher la pratique de ne pas être en reste avec son rival de la rue voisine.

Une exposition générale tous les deux ans ou même tous les quatre ans serait amplement suffisante pour faire naître l'émulation, pour activer le progrès et pour satisfaire la curiosité. Nous avons déjà les expositions annuelles de comtés—excellentes choses plus propres à faire prospérer l'agriculture que les expositions générales où dominent les produits de l'industrie. Nous pourrions peut-être nous en contenter avec la perspective d'une grande foire périodique dans un vaste centre industriel. La spéculation n'y trouverait pas autant son compte ; Montréal verrait moins souvent ces flots de visiteurs qui encombrent ses hotels, ses rues et ses places publiques ; mais le pays ne s'en trouverait pas plus mal et le public ne se lasserait pas de ces déploiements fastueux dont il pourrait mieux constater l'efficacité.

Disons, pour finir le sujet sur une note plus douce, que les expositions de cette année, ont eu autant de succès matériels que l'on pouvait en attendre.

***

Pendant que la population désireuse de constater les transformations industrielles et agricoles se transportait à Montréal, à Halifax, à Toronto etc., le premier ministre de la Confédération et le premier ministre de la province de Québec arrivaient d'Europe. Ils ont été salués par des démonstrations dignes de leur haute position. Sir John A Macdonald n'est allé qu'en Angleterre ; l'hon. M. Chapleau est allé jusqu'à Rome appuyer de sa position la cause de l'Université Laval. Au autour, il a fait visite au président de la République Française et à l'homme du jour M. Gambetta. Les discours prononcés par les deux premiers ministres à leur arrivée au Canada n'indiquent aucune question nouvelle soit pour la politique fédérale soit pour la politique provinciale.

Les ministres fédéraux sont presque tous revenus à la capitale. Ils ont visité pendant la belle saison différentes parties de la Confédération, afin de voir par eux-mêmes aux besoins, et de pouvoir répondre aux demandes. Sir Charles Tupper est dans la Colombie-Britannique ; Sir Hector Langevin et l'hon. M. Caron ont visité les provinces maritimes et une partie de la province d'Ontario ; les hons. MM. Aikens et Bowell sont allés au Manitoba. Ces mouvements des ministres sont devenus une nécessité sous notre gouveenement constitutionnel.

Les chefs de l'opposition ne sont pas restés inactifs, et MM. Blake, Laurier, Huntingdon ont fait une campagne active. La discussion se porte toujours sur la question économique ; question qui est peut-être sur le point d'entrer dans une nouvelle phase. Il résulte des statistiques publiées que le surplus dans nos finances dépassera cette année quatre millions de dollars. C'est un gros chiffre—un dollar par tête ; nous sommes si peu habitués à des fortunes de ce genre que nous en paraissons embarrassés. Le parti libéral, après avoir prédit, par la bouche de l'ex-ministre des finances, que le tarif protecteur ne ferait qu'accroître le nombre et le chiffre de nos déficits, est bien forcé de se rendre à l'évidence et d'admettre que les évènements ne lui ont pas donné raison. Il change de note et parle de ce surplus comme d'une énormité. Il commence à dire au peuple qu'il est sur-

chargé et que la caisse publique regorge du surplus d'impôts qu'une législation sévère lui fait payer. Il va poser comme conclusion la diminution des droits. Serait-ce là la question de l'avenir ? le champ de bataille, l'arène politique des prochaines commices électorales ? Que les temps sont changés ! Naguère encore on ne se préoccupait que de mettre un terme à de ruineux déficits, et de fortes têtes s'ingéniaient à trouver les moyens d'arriver à cette fin désirée. Aujourd'hui, on se demandera avec passion sur les trétaux publics ce que l'on doit faire pour se débarrasser d'autant d'argent. Et le peuple écoutera.

***

De France nous est dernièrement venue la nouvelle de la création d'un Crédit Mobilier devant opérer au Canada. Les capitaux français, si longtemps insensibles à nos appels, semblent maintenant venir par enchantement. Nous tombons de surprises agréables en agréables surprises. Après l'Union Sucrière, le Crédit Foncier; après ce dernier, le Crédit Mobilier, outre diverses compagnies d'exploitation minière dont les journaux nous ont quelquefois parlé. Le Canada s'est révèlé aux yeux de son ancienne mère patrie ; les relations commencées il y a deux ans à peine sont maintenant solidement établies et ne seront point discontinuées.

Il faut constater avec regret qu'il nous vient par surcroît de France quelque chose dont nous pourrions bien nous passer ; je veux parler de ces petites feuilles immondes qui tournent en ridicule notre foi et nos croyances,feuilles que l'on voit maintenant en vente dans les rues de Montréal et dans les dépôts de journaux. Ne pourrait-on pas, au nom de la morale publique, établir un cordon sanitaire contre ces importations impures ? Laissons pénétrer dans le pays tout ce qui est bon, tout ce qui est utile ; acceptons l'aide pécuniaire de la mère patrie si nous en avons besoin pour soutenir la lutte contre les nationalités étrangères. Mais que l'argent français n'ait pas pour suite nécessaire ce cortège de mauvais principes qui éclosent dans les bas-fonds parisiens. Nous en avons toujours trop de cela ; et nous devons avoir garde

que l'esprit de notre population ne soit pas sali par des productions ordurières qui font tant de mal ailleurs. S'il existe des lois pour défendre la publication dans le pays de feuilles semblables, il doit en exister pour empêcher l'introduction de celles qui se produisent ailleurs. Appliquons-les sévèrement.

***

Une session de la législature provinciale doit avoir lieu cette automne. Elle sera la cinquième et la dernière du présent parlement choisi sous l'administration Joly le premier de mai mil huit cent soixante et dix-huit. On ne peut prévoir encore quelles seront les questions discutées par cette chambre qui a fait son temps; il est probable que la session sera courte et que les élections auront lieu peu après.

On parle de changements prochains dans le ministère provincial; deux places de juge sont présentement vacantes, et l'une d'elles serait, dit-on, mise à la disposition de l'un des collègues de M. Chapleau. La minorité anglaise de cette province, qui a pris l'habitude d'accaparer plus que sa part, demande que le septième juge à être choisi dans le district de Montréal soit d'origine britannique. Il suffit de dire que cette ombrageuse minorité compte déjà trois juges sur six à la Cour Supérieure de Montréal et une égale proportion à la Cour d'Appel pour faire voir l'énormité et l'absurdité de ses prétentions. La constitution attribue au pouvoir fédéral la nomination des juges; la minorité anglaise qui se sent secrètement appuyée à Ottawa ne manque jamais de poser en victime pour arriver à ses vues ambitieuses. Mais sa demande est si évidemment mal fondée, que nous avons droit d'en espérer l'insuccès.

On parle beaucoup de réorganisation judiciaire en cette province, et c'est le sentiment général qu'il y a beaucoup à faire sous ce rapport. La commission nommée l'an dernier a commencé ses travaux, et l'on s'attend à un rapport important cet automne. Les législateurs sur le point de se séparer hésiteront probablement à entrer dans un aussi grave sujet; leurs oreilles seront plus attentives aux murmures

populaires qu'aux véritables besoins du pays. La grande voix du peuple qui les convie aux commices électorales aura pour eux des attractions particulières, et il faudra remettre à des législateurs moins distraits le soin d'améliorer l'administration de la justice.

La codification de nos lois est devenue un besoin. Il y a surtout un point extrêmement important. Depuis la Confédération, il a surgi une foule de nouveaux conflits ; il est devenu très difficile de fixer la limite des pouvoirs légiférants,et sur cette frontière contestée se sont livrées nombre de batailles légales. L'avantage n'est pas souvent restée aux provinces—le plus fort a mangé le plus faible. Depuis l'établissement de la Cour Suprême, nous avons été témoins d'une série d'empiètements sur les droits des provinces, et les déductions que la logique peut tirer des prémisses posées, des précédents, nous conduisent directement à la centralisation législative. Il devient urgent d'envisager le mal en face et urgent d'y remédier. Il faut poser dans des déclarations précises les principes contre lesquels nous ne permettrons pas d'empiètements.

C'est notre système entier de lois que l'on veut détruire pièce à pièce et sans secousses. Ne l'oublions pas, nous Canadiens-français qui tenons à la conservation de nos droits et de nos institutions, la Cour Suprême a été dès l'origine et est encore un instrument d'unification politique et législative. Elle conduit à l'annihilation virtuelle de nos législatures. Avec une cour ainsi constituée jugeant d'après de tels principes, le pacte fédéral devient un nonsens. Que l'on consulte les archives de cette haute cour d'Appel et l'on verra qu'il n'en est sorti aucun jugement favorable aux provinces. Un temps viendra, et je l'appelle de mes vœux, où un parti politique qui mettra en tête de son programme l'abolition de la Cour Suprême sera sûr de rencontrer les sympathies populaires surtout dans la province de Québec. Il se produira un courant semblable à celui qui a emporté la loi de faillite avec son cortége d'amendements.

Que nous sert de veiller avec un soin jaloux dans notre province sur nos lois si une haute cour peut, par quelques

décisions, en bouleverser toute l'économie ? Pourquoi vanter les garanties que nous donne l'autonomie provinciale, puisque le pouvoir qui siége à Ottawa tient dans sa main le moyen de la détruire ? Codifions nos lois, revisons nos statuts; mais que ceux qui président aux destinées politiques de la nationalité canadienne-française n'oublient pas que pour nos lois, pour nos institutions et même pour notre langue, existe un danger permanent, la Cour Suprême. *Delenda est Carthago* ne cessait de dire Caton, témoin des efforts et des progrès de la rivale de Rome et pressentant pour sa patrie un danger prochain. Se trouvera-t-il parmi nous un Caton moderne pour redire le cri de guerre contre l'institution qui mine sourdement nos droits et qui nous conduit à la centralisation ?

***

La question de l'Université Laval se discute présentement à Rome. Mgr Bourget s'est heureusement rendu en la Ville Eternelle dans les premiers jours de septembre, après avoir supporté ce long voyage sans trop de fatigues. Des rumeurs dont il est impossible d'indiquer exactement la source avaient jeté de l'inquiétude parmi les amis de ce vénérable vieillard. On le disait retenu à Paris par une grave indisposition ; mais on apprit peu après qu'au moment même où se répandaient ces faux bruits, Sa Grandeur, plein de santé et d'espoir, continuait tranquillement son voyage.

Du reste, ce ne sont pas les seules nouvelles inexactes qui aient circulé dans la presse au sujet de cette grande question. Avant même que les délégués fussent parvenus au Vatican l'on prétendait que la cause était jugée. Personne n'a ajouté foi à cette nouvelle trop prématurée. Il ne faut pas oublier que la question principale telle que vulgairement connue se complique d'un bon nombre de questions adjointes ou incidentes d'une importance non moins grave. Il est impossible que la Cour de Rome dispose en un mois de tous les griefs, et juge d'un seul coup tous les points. Nombre d'autres causes urgentes reclament chaque jour la sollicitude pontificale, et nous ne devons pas nous attendre

à ce que le Canada accapare pour lui seul l'attention de la Chaire Universelle. Une décision finale pour une date rapprochée n'est donc pas probable. On sait aussi que Rome n'intervient généralement pas dans une cause où se soulève une question légale, sans connaître préalablement la décision des tribunaux. Or, c'est présentement le cas; la loi obtenue de la législature de Québec ne règle pas le point légal; une contestation est possible et peut être portée, avec avantage, jusqu'au pied du trône de Sa Majesté Britannique. La loi obtenue ne change rien; elle fait simplement surgir une question nouvelle concernant les pouvoirs constitutionnels de nos législatures en pareille matière. La loi civile devant définitivement prévaloir, une décision trop prompte pourrait créer un conflit regrettable auquel la cour romaine ne s'exposera pas sans de graves motifs. Les parties pourraient être longtemps laissées dans le *statu quo*, et c'est peut-être le sens de la prétendue décision émanée de la commission romaine.

***

Le dix-neuf septembre, un long mouvement d'émotion parti des Etats-Unis se répendait avec une intensité presque égale dans nos villes; à dix heures et trente-cinq minutes du soir se dénouait ce drame douloureux dont le monde entier était témoin, et finissait cette carrière à peine commencée du vingtième président des Etats-Unis, James A. Garfield. Frappé le 2 juillet par la balle d'un assassin, cette forte constitution a soutenu pendant deux mois et demi une lutte lugubre contre la mort. Le peuple américain était suspendu aux paroles des savants médecins attentifs à leur devoir; mais les soins empressés de la science n'ont pu donner à l'illustre malade que quatre-vingts jours de souffrance.

Jamais homme qui va mourir n'a vu autant de sympathies se presser à son chevet; jamais monarque n'est parti pour l'autre monde entouré d'une estime plus générale, d'une émotion plus vraie. L'œuvre de Guiteau ne rencontre que la réprobation même chez ces sectaires sanguinaires qui ne rêvent que le meurtre des puissants. Le procès de l'assassin va se dérouler au milieu d'un peuple qui a jugé d'avance

et qui réclame à grands cris la mort du coupable. Déjà un esprit fanatisé par une idée de vengeance s'est cru en droit d'attenter aux jours de Guiteau. Un nommé Mason, sergent militaire en garde autour de la prison, ayant aperçu à travers le soupirail d'une cellule la tête de Guiteau la prit pour point de mire de sa carabine. La balle, cette fois, a failli à sa tâche, et s'est contentée d'effleurer le but qu'elle devait atteindre. Guiteau a été trouvé tapi dans un coin de son cachot, en proie à des frayeurs folles. Le sergent Mason a été emprisonné. Son crime se complique d'une infraction grave à la dicipline militaire; mais la nature et la force du sentiment qui l'a aveuglé lui vaudra le pardon.

Le vice-président Chester Allan Arthur est donc devenu de droit président de la République Américaine. Il arrive comme par hasard à cette charge suprême à laquelle il n'était pas destiné. Le choix du vice-président aux Etats-Unis se fait toujours sans beaucoup de soin, les éventualités de leur accession au pouvoir étant fort rares. Il s'agissait de ne pas trop mécontenter cette fraction du parti républicain qui demandait Grant—les *stalwarts*,—et on lui a réservé la charge de vice-président. Arthur, homme politique peu connu, était le président de l'association des *stalwarts* dans l'état de New-York, association dont l'ex-sénateur Roscœ Conkling était le chef véritable ; c'est ce qui lui a valu l'honneur d'être le second de James A. Garfield. Les Etats-Unis seront donc encore gouvernés par un homme que la majorité n'a pas véritablement choisi ; la faction Grant domine de nouveau de par la constitution, après avoir été vaincue il y un an à peine.

Le public américain n'a pas vu d'un bon œil ce changement de gouvernement s'opérant de droit et donnant le haut du pavé à un parti impopulaire. Mais la constitution est là.

***

Une dépêche annonçant l'intronisation de M. Santa-Maria comme président du Chili a attiré l'attention sur cette république heureuse et sur ses voisines terrassées. Aucun traité de paix définitive n'a encore été conclu, et les troupes chiliennes continuent l'occupation de la plus grande partie du territoire ennemi. Le Pérou n'a pas encore de gouvernement régulier, reconnu et bien posé. L'ex-dictateur Pierola, à la tête de quelques milliers de soldats, continue une défense plus ou moins habile, mêlée de succès et de revers; il commande encore dans une petite province de sa patrie ruinée. Le Chili finira sans doute par s'annexer une partie du territoire conquis, laissant le reste du pays à

lui-même. Il réclame une forte indemnité de guerre que le Pérou est impuissant à payer ; mais le revenu des provinces conquises et des dépots de guano compensera en peu de temps les millions dépensés à la guerre. Le Chili est dans un état brillant de prospérité politique, agricole et industrielle ; il fait un commerce important avec les pays étrangers ; sa population atteint le chiffre de deux millions d'âmes. La république chilienne est la plus prospère et la plus calme intérieurement de toutes les républiques espagnoles de l'Amérique du Sud.

***

Le télégraphe ne nous donne que peu de détails sur l'insurrection arabe en Algérie ; les journaux français ne sont guère plus explicites. Ils font beaucoup de commentaires ; mais la suite des faits nous échappe au milieu de ce flot de paroles. On peut déduire, de tout cela, que la France n'a pas à se réjouir beaucoup de la manière dont se passent les choses tant en Algérie qu'en Tunisie. Les maraudeurs arabes sont partout, hardis et audacieux. Les généraux français font mander des troupes et se déclarent impuissants à protéger la vie et la propriété des citoyens, si on ne leur donne de nombreux renforts. Le ministère est comme toujours indécis—M. Gambetta gardant sur la question un silence plein de prudence. Le télégraphe s'est permis de signaler des discussions dans le cabinet, et d'indiquer comme probable la retraite du général Farre. Rien ne s'est fait cependant et M. Farre siége toujours à côté de M. Ferry.

Cette insurrection n'a pas d'autre cause que la campagne de la France en Tunisie ; le fanatisme musulman est soulevé de nouveau contre les chrétiens. Toutes les tribus arabes du nord de l'Afrique, du Maroc à l'Egypte, sont en armes, excitées par la voix de leurs marabouts, et ne rêvant que l'extermination des Français. Descendants de ces terribles Maures qui au moyen-âge ont fait tant de fois trembler l'Europe, ils se croient encore destinés à la puissance. C'est le rêve de tout peuple déchu d'aspirer au rôle glorieux joué dans le passé. Ainsi les Italiens modernes se parent de la gloire des Romains antiques et revendiquent pour un avenir éloigné peut-être mais certain à leurs yeux, la succession de leurs lointains aïeux et la domination du monde. Les poètes, les orateurs n'oublient jamais de toucher à une corde dont ils connaissent la sensibilité ; et si leurs beaux mouvements oratoires ne leur donnent pas une place dans la postérité, il leur assurent au moins des satisfactions d'orgueuil et des applaudissements. Les chefs religieux des Arabes savent faire jouer ces ressorts vulgaires, car aucune popula-

tion ne se fanatise plus facilement. La France aura avant peu une armée de cent cinquante mille hommes dans le nord de l'Afrique, et malgré ce vaste déploiement de force, la pacification de ces contrées ne se fera qu'avec lenteur.

La question tunisienne occupera à un haut degré l'attention de la nouvelle chambre française. Pour la première fois la république se sent forte et dominante ; la question de la forme gouvernementale sera donc laissée complètement de côté. Les rangs de la droite ont été fortement décimés, et la suite de M. Gambetta a cru d'autant. La nouvelle chambre comptera 469 républicains de toutes nuances—en supposant, ce qui n'est pas douteux, que les colonies n'envoient que des députés républicains,—et 88 monarchistes, dont 47 bonapartistes et 41 royalistes. Les intransigeants de l'extrême gauche ne sont pas nombreux et ne pourront causer d'embarras bien formidables. Le groupe le plus fort en nombre est celui de l'Union républicaine—groupe Gambettiste. L'enfant de Cahors est le chef incontesté et incontestable de la majorité et par là de la France. Il ne reste plus qu'une barrière bien faible — le Sénat. Ce peuple a besoin d'un maître. Il aspire à sentir les rènes; et la forme républicaine, qui ne répond nullement à ses aspirations, ne sert qu'à permettre aux ambitions de lutter d'ardeur et d'intrigues pour arriver au sommet convoité.

***

La France descend rapidement dans la voie du radicalisme. Depuis que les chambres se sont transportées à Paris, elles semblent entraînées davantage par le courant révolutionnaire. Un homme est là audessus de tout, dominant de toute la hauteur d'un prestige exagéré les hommes de son temps. Simple avocat en 1870, il est maintenant le dictateur de la France ; pauvre il y a dix ans, on le dit aujourd'hui millionnaire. Qui est-il ? Qu'a-t-il fait ? Est-ce un vaillant guerrier, un grand génie ? Ses discours portent-ils la marque d'un profond jugement ? Non. La suite de ses actes ne nous montre qu'un intrigant d'un flair et d'une perspicacité peu ordinaires. Il est habile à toucher la corde populaire, à flatter la passion du moment, à s'emparer de l'idée de la majorité et à la faire sienne. Quel est son but ? Où conduit-il la France ? Le sait-il ? Il n'a qu'un objectif—lui-même. C'est un ballon qui veut monter et monter toujours jusqu'à ce qu'il crève. La descente sera rapide. En attendant, il règne ; il fait et défait les ministères tout en gardant une haute position irresponsable. Ce sera l'un des phénomènes les plus étranges que nous redira l'histoire du parlementarisme.

Si la France doit devenir définitivement républicaine, on peut se demander quels nouveaux destins lui sont réservés. Dépourvue de ses antiques formes gouvernementales, placée sur des assises sociales tout autres, la nation française ne pourra garder dans l'histoire la part qu'elle y a prise autrefois et qui a fait sa gloire. Son rôle futur sera peut-être brillant, éclatant ; mais il ne sera pas du même genre et il aura des résultats différents. La France d'ailleurs demeure presque stationnaire pendant que ses rivales croissent rapidement en force et en puissance. Malgré cela elle occupe encore et elle occupera longtemps un rang élevé dans l'attention du monde, à cause de son passé et à cause de l'influence que sa civilisation exerce au loin. A la tête des races latines, la nation française leur donne ses idées, ses principes, ses défauts, ses sophismes, et jusqu'au ton de ses journaux. L'Italie et l'Espagne ne semblent être que d'imparfaites imitatrices de leur grande voisine ; elles suivent de loin et comme entraînées par une attraction irrésistible le mouvement qui part de Paris. Mais cette espèce de sceptre a besoin d'être porté d'une main ferme, et la France avec ses inconstances politiques, ses changements capricieux et sa tendance à la révolution, finira par le perdre.

La République de Gambetta ne s'est encore signalée que par son esprit d'intolérance et d'oppression. Elle est, disent les agences télégraphiques, sur le point de s'avancer plus profondément dans cette voie ; Gambetta demanderait à la nouvelle chambre la confiscation des biens dits de main-morte c'est-à-dire des biens appartenant aux communautés religieuses. Ce sera donc une guerre ouverte à la religion. Beaucoup de gouvernements plus forts que celui de Gambetta ont déjà tenté la lutte et ont été misérablement vaincus. On ne s'attaquait qu'aux Jésuites, disait-on l'an dernier ; les naifs qui ont pu croire ces protestations doivent être désabusés. Nous verrons avant longtemps à l'œuvre la nouvelle majorité républicaine et tout fait prévoir qu'elle bouleversera en deux ou trois sessions ce que les assemblées précédentes ont respecté.

***

Une réaction considérable contre la politique de M. Gladstone est déjà manifeste en Angleterre. Des élections partielles qui viennent d'avoir lieu ont donné au parti tory l'espoir de faire échec avant longtemps à son vainqueur. La loi agraire ne règle pas, même pour un temps, la question irlandaise ; elle a mécontenté un côté sans satisfaire l'autre, et ce sera à recommencer. L'Irlande est cependant plus tranquille. Parnell a perdu de son prestige et la ligue

agraire qu'il dirige ne rencontre plus les sympathies générales. Les agitateurs deviennent impopulaires, et leurs déclamations sont sans effet. Des symptômes de ce changement dans les esprits, s'étaient déjà plusieurs fois manifestés. Le clergé, ennemi des mesures violentes, n'a jamais fait cause commune avec ceux qui prêchent la révolte et qui ne demandent en définitive que l'indépendance de l'Irlande, et il est encore le guide le plus influent de ces populations malheureuses.

Le dernier recencement a montré que la population de l'Irlande continue à décroître. On compte aujourd'hui dans l'île un quart de million d'habitants de moins qu'en 1871. Par contre la population de l'Angleterre a cru considérablement : Londres seule a augmenté d'un demi million.

Il se produit dans les centres manufacturiers de l'Angleterre, un mouvement assez prononcé vers un changement de politique douanière. Presque tous les pays européens, suivant l'exemple des Etats-Unis, ont élevé les droits d'importation et ont créé sur leur territoire des industries rivales. Le commerce anglais s'en est fortement ressenti, et se demande s'il ne serait pas temps pour lui d'user de représailles. Le traité de commerce existant entre la France et la Grande Bretagne expire le huit novembre et les négociations commencées pour la conclusion d'un traité sur de nouvelles bases ont été suspendues. La France songerait aussi à protéger ses industries, ce que l'Angleterre voit d'un œil chagrin.

Une révolte militaire en Egypte appelle sur ce pays l'attention conjointe de la France et de l'Angleterre. Le Khédive s'est trouvé à la merci d'une soldatesque rebelle, dirigée par le colonel Ourabie. Les insurgés demandaient des changements dans le ministère et l'augmentation de l'armée. On croit voir dans le tout une intrigue de la Porte.

La diplomatie européenne a commenté en tous sens l'entrevue des empereurs d'Allemagne et de Russie à Dantzig. On a parlé de triple alliance entre les trois empires voisins, ce qui est toujours de mauvais présage pour quelque faible état européen. La Pologne est disparue de la carte du monde sous l'effort combiné de ces trois pouvoirs qui, aujourd'hui, pousseraient leurs convoitises vers la Turquie. Bismark assistait à l'entrevue de Dantzig ; c'est un point à noter. Les autres puissances européennes sont sans point d'appui. L'entente de la cour allemande avec le Vatican a enlevé à l'Italie l'espoir d'une alliance prussienne, et l'Angleterre et la France ont trop de difficultés diverses entre elles pour devenir des alliées politiques capables de compenser la triple alliance.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

A TIRE D'AILE par René Des Chenais. Paris, Bray et Rétaux, 82, rue Bonaparte, 1881.

M. DesChenais a compris la mission du poète. Pour lui l'idéal ne se trouve pas dans cette matière qu'on exalte tant de nos jours, ni même dans cette harmonie vague et indéfinissable de la Nature à qui l'on rend les honneurs divins qu'on refuse au Créateur. Il croit à l'existence d'un monde autre que celui que nous habitons pendant quelques jours, et il considère la poésie non comme ce langage qui ne chante que le plaisir ou la passion, mais comme la forme la plus parfaite du beau qui, ainsi qu'on l'a si bien dit, est la splendeur du vrai. Fort de cette conviction il n'hésite pas à se déclarer catholique en présence d'un monde incrédule, et spiritualiste en face d'une littérature presque exclusivement matérialiste. Poète, " à vous notre salut d'honneur ! "

Il y a tous les genres dans ce petit recueil, car le poète sait, avec une égale facilité,

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Tantôt il nous chante les charmes de la campagne, et nous entendons les cloches du soir, le murmure de la brise ou le bruit de la tempête. Tantôt il s'épanche en lamentations sur le sort de sa malheureuse patrie écrasée sous le talon du vainqueur ou livrée sans merci à la rage d'une horde athée. Jamais il n'oublie qu'il est catholique avant même d'être poète et il appelle de tous ses vœux le triomphe de l'Eglise. Autant ses strophes sont douces et harmonieuses quand il ne s'agit que de l'*Angelus du matin* ou d'un gracieux paysage, autant sa poésie est forte et j'allais dire énergique quand il combat les ennemis de son pays ou ceux de son Dieu. Mais cueillons quelques fleurs dans ce charmant parterre et présentons-les au lecteur pour qu'il puisse voir que nous n'exagérons nullement.

A notre avis un des plus jolis morceaux c'est *Angelus du matin*. Citons en quelques vers. C'est d'abord la description d'une vallée.

Je connais une vallée
Isolée,
Silencieuse et voilée
Sous d'épais ombrages verts.
Si paisible est sa retraite
Si discrète.
On dirait que Dieu l'a faite
Pour la cacher aux déserts.

Tout serait à citer dans ce charmant petit poème mais nous passerons immédiatement à la description de la chapelle.

Point de moulin, de chaumière
Mais derrière,
Sur l'herbe et sur la bruyère,
Tout là-bas, dans un recoin,
Avec sa flèche légère,
Droite et fière,
Une chapelle de pierre
Vieille, gardienne et témoin.

Quelle jolie description ! On voit cette gracieuse petite chapelle ; l'auteur est peintre ! Mais il est doué d'un pouvoir encore plus merveilleux, car nous fera entendre le son de la cloche qui se balance dans la vieille tour. Ecoutons :

Sitôt que la fraîche aurore
Vient d'éclore ;
Quand l'horizon se colore
Des premiers reflets du jour ;
Dès qu'au matin l'hirondelle
Ouvre l'aile,
La cloche de la chapelle
Sonne *Angelus* dans la tour.

Ensuite le poète nous explique le sens de ce cantique incomparable qui s'appelle l'*Angelus*. Vraiment on croirait lire quelque Dante du treizième siècle !

Quand la cloche se balance,
Sa cadence.
Est la note d'espérance
Que donne l'ange des cieux.
La cloche, c'est la prière...
Quand la terre
L'écoute, le monde espère
Et l'homme lève les yeux.

Nous ne citerons plus que la dernière strophe ; le poète s'adresse à la cloche.

Chante au monde qui s'incline
En ruine ;
Et jamais, cloche divine,
Ne te lasse de chanter,
Pour que l'homme, esprit et cendre,
A t'entendre,
Oublie enfin de descendre
Et s'accoutume à monter.

Nous pourrions signaler plusieurs autres petits poèmes dans le genre léger comme *Mon luth*, *La buche de Noel* et *A mon carnet*.. Ce dernier surtout pétille d'esprit. On lira aussi avec plaisir *La mansarde*, *Paysage*, *Angelus du soir* et *La tempête*.

Mais la corde qui vibre surtout chez M. DesChenais, c'est la corde patriotique, Le poëte pleure toujours les malheurs de sa patrie au grand désastre de 1870-71, et la plupart de ses poëmes sont datés de ces sombres années. Tantôt c'est le récit de quelque action glorieuse comme *La charge*, *La vallée*, tantôt c'est le désespoir qui dicte au poëte des morceaux tels que *Un champ de seigle* et *La grand'mère*. Cependant nous donnerions la palme à deux pièces intitulées la première *Un curé*, la seconde *Un jésuite*. C'est partout le prêtre qui aime sa patrie comme il aime son Dieu et qui sait mourir pour elle ou conduire ses soldats à la victoire. On nous permettra de faire ici quelques citations. Le *Curé* c'est un prêtre que les Prussiens somment de trahir un soldat de la France. Le bon curé n'a pas peur de la mort ; il refuse et répond :

Mon crâne est assez blanc, je pense,
Je le crois mur pour le trépas,
Mais ce soldat est la France,
Et la Prusse ne l'aura pas !

Le dénoûment ne se fait guère attendre.

Le Prussien est fou de colère,
Il vise à la tempe et fait feu,
Et le vieux curé roule à terre :
" Vive la France ! France adieu ! "

Le *Jésuite* n'est pas moins héroïque, mais il n'est pas appelé à répandre son sang pour la France. On l'a attaché comme aumônier à un bataillon de francs-tireurs où il s'attire d'abord moqueries et sarcasmes.

On était alors loin des ennemis.

Cependant peu à peu on commence à l'admirer, à l'aimer même, mais on ne partage pas ses croyances. Le bataillon est campé près d'un village et le prêtre demande aux soldats :

Qui voudra servir ma messe demain ?

L'église est proche, il fait beau temps, mais les francs-tireurs gardent le silence. Le jésuite se rend donc seul et dit sa messe dans la pauvre chapelle. Cinq jours après, arrivent les Bavarois ; ils brûlent le village, en chassent les français et mettent leurs chevaux dans la blanche église. Le lendemain est un dimanche et l'on se dispose à battre la retraite, mais le jésuite arrive et demande encore :

Qui voudra servir ma messe demain ?

Il leur rappelle qu'ils n'ont pas voulu la servir le dimanche d'auparavant et depuis ce jour les ennemis ont pris et le village et l'église. Il ajoute :

Moi j'y vais demain. Qui veut y venir ?
Car, je l'ai juré, j'y dirai la messe..
Qui veut la servir ? Je tiens ma promesse !

Le lendemain l'aumônier part et le bataillon l'escorte,

Fusil sur l'épaule et marche guerrière,

et l'on surprend le village.

A midi la place était reconquise,
Et les Bavarois fuyaient éperdus.
Et les francs-tireurs s'étaient bien battus,
Et le bon jésuite, au fond de l'église,
Célébrait sa messe en face de tous...
Et chaque soldat priait à genoux.

M. DesChesnais a une verve toute satirique. Heureusement il ne s'attaque qu'à ce qui mérite la réprobation universelle, mais alors il donne libre cours à son indignation et ses expressions sont d'une force et d'une énergie toujours écrasante et quelquefois même exagérée. Nous pourrions signaler dans ce genre le petit morceau intitulé *Silhouette*. Le poète flétrit aussi les persécuteurs de la religion en France dans *La foule*, *La loterie*, *Ad Seniores*, et *L'héritage de Napoléon*. Enfin dans le poëme *Ce que j'espère*, l'un des meilleurs du recueil, il décrit son idéal de la France Chrétienne. Nous en citerons la dernière strophe qui résume toute la pensée de l'auteur.

Ce que j'espère, ô mon pays
C'est ton peuple n'ayant qu'une âme,
N'ayant qu'un cœur ; ce sont tes fils,
Tes ouvriers, dans Notre-Dame,
En face du grand Crucifix
Frères dans la même espérance,
Chantant au Christ, ô mon pays,
Le *Te Deum* pour notre France.

Il y a d'autres morceaux que nous voudrions citer, mais l'espace nous manque. Nous croyons cependant avoir assez dit pour faire connaître le recueil de M. DesChesnais et pour donner au lecteur le désir de le lire lui-même, car ce livre mérite une place d'honneur dans toutes nos bibliothèques. Le poète n'écrit que pour défendre la religion, exalter le patriotisme et confondre le matérialisme de nos jours. Il ne désespère pas de la bonne cause et il s'écrie en terminant :

La foi n'est pas tuée encore,
Laissons la haine aux oppresseurs :
L'âpre rancune les dévore ;
Nous, ayons l'amour dans nos cœurs.
Eux sont la mort, soyons la vie.
N'ayons qu'un but, la vérité...
Tout pour l'Eglise et la Patrie,
Pour le Christ et la liberté.

Un tel poète mérite tous nos suffrages.

ANNUAIRE DU SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, pour l'année scolaire 1880-81, numéro 1. Chicoutimi, Imprimerie du Séminaire, 1881.

Cette petite brochure nous donne un compte rendu très-intéressant des progrès d'une institution qui est dans l'enfance. On y publie le programme des études et une liste des élèves de ce séminaire qui est destiné à faire un grand bien dans le district du Saguenay et du lac St-Jean.

On nous envoie une circulaire qui annonce la publication d'une HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS DANS TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD par notre savant collaborateur M. Beujamin Sulte. Ce sera un ouvrage en huit volumes avec un grand nombre de belles gravures. On nous à montré quelques feuilles de cette magnifique publication et nous pouvons dire que jamais rien de semblable n'a été fait sur notre histoire. Nous apprenons avec plaisir que les éditeurs, Wilson et Cie, 89 rue St-Jacques, Montréal, ont déjà reçu un encouragement qui ne permet plus de douter du succès de cette tentative. Nous analyserons ces volumes à mesure que nous les recevrons.

Nous recevons aussi les numéros de Juin et de Juillet de LA REVUE LIONNAISE, publication mensuelle fondée à Lyon au commencement de cette année. Nous y trouvons des articles fort remarquables.

P. B. MIGNAULT.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

OCTOBRE, 1881.

SOMMAIRE

I.—A MA FEMME (Poésie) ..... EUSTACHE PRUD'HOMME.
II.—VIEILLES HORLOGES ..... BEMJAMIN SULTE.
III.—LE COLORADO EN 1880 (*Suite et fin*) ..... C. M. PANNETON.
IV.—UNE LETTRE DE BIENVILLE ..... A. C. DE LÉRY MACDONALD.
V.—L'ÉTÉ (Poésie) ..... ERNEST MARCEAU.
VI.—UNE JOURNÉE DANS LES HAUTES ALPES (*Suite et fin*) L. D. MIGNAULT.
VII.—ANGÉLINE DE MONTBRUN (Roman canadien) (*Suite*)... LAURE CONAN.
VIII.—UNE FEMME D'AUTREFOIS ..... JOSEPH DESROSIERS.
IX.—REVUE POLITIQUE ..... GUSTAVE LAMOTHE.
X.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ..... EUSÈBE.

MONTRÉAL
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT :

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire, M. Gust. Lamothe.

Il sera rendu compte dans notre Bulletin Bibliographique de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. Panneton, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

DEMENAGEMENT.

L. J. A. SURVEYER

(ETABLI EN 1866)

a transporté son Etablissement de Ferronnerie, Poêles, Glacières, Machines à Tordre et à Laver Séchoirs à Rideaux, etc., TONDEUSES POUR L'HERBE, Fil en Fer pour Clôtures, etc., etc.

DE LA RUE CRAIG AU

No. 188, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

MONTREAL.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie, Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contienent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables a la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX,—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

A MA FEMME.

Songes-tu parfois, Herminie,
Que mon âme à la tienne unie
Rêve bonheur et paix pour toi ?
Et que souvent je m'ingénie
Pour empêcher la zizanie
De pénétrer sous notre toit ?

Notre amitié, fleur non ternie,
N'est point une monotonie
Qui rend l'esprit fastidieux.
Ne laissons point l'acrimonie
Planer comme un mauvais génie
Sur nos fronts parfois soucieux.

Laissons aux autres l'ironie,
La vengeance toujours punie
Et les trames de l'insensé.
Et que loin de nous soit bannie
L'indifférence qui renie
Les doux souvenirs du passé.

J'ai voulu, par pure manie,
T'imposer une tyrannie
En rimant ici ton prénom.
Il ne faut point que je le nie,
Tant d'audace est une avanie
Qui peut faire un mauvais renom.

Graves comme une litanie
Ces strophes que je remanie
Se perdent en vagues rumeurs.
Mais suis-je, narguant l'insomnie,
En proie à la métromanie
Qui règne sur tant de rimeurs ;

Qui chante, étrange symphonie,
Et les râles de l'agonie
Et les hymnes les plus joyeux ;
Et jette sans parcimonie
Pêle-mêle et sans harmonie
Les hexamètres capricieux ?

Cessons cette diaphonie
Qu'inspira ma mélomanie.
Pour toi, conserve pur ton cœur
Que ta carrière soit bénie ;
Et que ton âme rajeunie
S'ouvre aux effluves du bonheur.

Montréal, 29 août 1881.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

VIEILLES HORLOGES.

On m'a fait voir, l'an dernier, un meuble du temps de nos pères, une horloge de luxe dont la boîte, haute de deux pieds et large d'autant, est en bois richement sculpté et doré ; cadran de porcelaine, avec chiffres romains cuits en pâte. L'honorable juge Baby me dit qu'elle est dans sa famille depuis deux siècles ronds, ayant été appportée de France sous l'administration de Colbert. Elle a dû être regardée comme une merveille à cette époque, aussi la tradition dit-elle qu'on l'envoya au Canada à titre de cadeau rare et précieux.

Mes études dans ce genre de mécanique ne sont pas encore assez avancées pour me permettre de commenter sur les ressorts, les crans, les coches et les viroles de ce rouage respectable ; il suffira de dire que le tout fonctionne à souhait.

Rien d'étrange comme de suivre l'heure que marquent ces tant vieilles aiguilles et de feuilleter un bouquin du même temps : *L'Etablissement de la Foi*, par le Père Le Clercq, imprimé en 1691. Le Père Le Clercq connaissait tout le monde au Canada. Je me disais ; "il a peut-être mesuré quelques-unes de ses veillées, chez M. de Lanaudière en regardant cette pompeuse horloge, comme je le fais aujourd'hui, après deux siècles écoulés, et en parcourant quelques pages de son livre." C'est dans ces moments-là que le démon de la poésie s'empare de nous.

L'automne dernier, passant près des vieux édifices du séminaire de Montréal, j'eus la fantaisie de m'arrêter en face du cadran que chacun connait et de lui demander s'il ne serait pas par hasard contemporain de l'horloge du juge Baby. Point de réponse, comme bien vous pensez. La machine était aussi muette là-dessus qu'un cadran solaire un jour de pluie.

Mais ne voilà-t-il pas que les messieurs du séminaire ont

fait parler cette figure ridée et renfrognée ! Le cadran avait des papiers de famille et il ne le disait pas !

Avant 1701 le clocher du séminaire portait une horloge, affirme un mémoire qui parait avoir été dressé vers 1770. A cette dernière date, on en voyait les restes relégués au grenier.

M. de Belmont, supérieur de 1701 à 1732, fit venir de France l'horloge actuelle, au prix de huit cents francs, soit huit cents piastres de notre présente monnaie.

A partir de ce moment les montres se réglèrent sur sa marche. Le militaire et le civil se conduisirent d'après ses agissements. Heure religieuse, heure officielle—tout dépendait de son balancier et elle ne s'en montrait pas plus fière.

Son premier écart de régime se produisit en 1751, sous M. Normant, supérieur après M. de Belmont. M. Guillon, prêtre du séminaire, qui avait charge de la maintenir dans les bornes du devoir, rapporta le fait à M. Normant, mais celui-ci se contenta de dire : " Eh bien ! que le gouvernement s'en procure une qui soit en bon état ! " M. Guillon prit la résolution de la réparer lui-même. Il fit ébaucher "une roue de rencontre de quinze dents" ; toutefois, étant reparti pour la France (1753) les choses restèrent en plan.

Lorsque M. Montgolfier devint supérieur (1759-1789) le projet fut repris et c'est alors que le mémoire suivant paraît avoir été rédigé :

1*re Réparation.*—Faire mettre des grains de cuivre aux rouages des 2 sonneries n'y en ayant qu'à celui du mouvement ; repasser toutes les roues sur le tour, sans pouvoir les dégauchir ; faire faire des poids en plomb à la place de ceux de pierre.

2*me Réparation.*—Changer la roue de rencontre en achevant celle de 15 dents qui n'étoit qu'ébauchée et la mettre à la place de celle qui y étoit ayant 29 dents ; en même temps changer la verge du balancier longue d'environ 3 pieds (le balancier même) en mettre une de fer de 9 pieds ; une espèce de lantille qui pesoit 2 ou 3 livres en substituer une de 80 livres en 3 morceaux parallèles jusqu'à ce qu'on ait trouvé le point de régler l'horloge.

Pour cette dernière opération il a fallu démolir de l'épaisseur du mur de refente plus de neuf pieds de haut en bas ; l'horloge marchant, la lentille venant toucher le morceau de mur à côté de l'ouverture de porte du mur de refente ; on l'abbat et, ayant achevé de faire l'ouverture, on la bouche avec un morceau de planche qui paroit dans le couroir.

3e *Réparation plus importante, plus difficile et plus longue.*—Ajouter à l'horloge une éguille des minutes ; il a falu élever un échafaud vis-à-vis le cadran.

On a commencé par retracer le cadran, fait deux éguilles qui subsistent encore sans avoir été dérangées, une verge d'environ 2 lignes de diamètre pour l'éguille des minutes et un tuyau de fer blanc pour l'equille des heures dans lequel devoit tourner la verge des minutes.

Cette verge s'étant trouvée trop foible, l'éguille par sa pesanteur la foisant tordre se trouvoit tantôt en avant tantôt en arrière d'un demi quart d'heure ; le tuyau ou le canon dans lequel cellecy tournoit ne pouvoit pas non plus conduire régulièrement l'éguille des heures à cause des inégalités par les soudures, etc.

L'on se servit de la verge qui seule marquoit les heures, elle avoit à peu près 6 lignes de diamettre et 10 pieds de longueur ; on la dresse, on l'arondit autant possible, puis on la tourne dans les quatre endroits seulement par ou elle doit être soutenue pour tourner par 4 viroles de cuivre aussy tournées et arrêtées au canon ou tuyau de cuivre que l'on a fait au lieu de celui de ferblanc, par trois petites vis en dehors à chacune ; de sorte que la verge tourne dans le canon et le canon luy-même sur trois ou quatre apuis, ce qui n'a pas encore jamais manqué ; il a falu 4 petites roues ou étoiles et une verge mince dans le corps de l'horloge pour communiquer le mouvement relatif.

Pour faciliter la sonnerie des timbres, on perce la couverture en 3 endroits, on y met trois tuyaux de ferblanc aux 3 ouvertures qui y sont encore quoiqu'ils ne servent plus ; l'on fait de plus une ouverture au plancher du cabinet de l'horloge d'environ 2 pieds en quarré ; 2 cadres de fer, l'un audessus, l'autre audessous autour de l'ouverture avec des vis qui saissent les 2 cercles en même tems qu'ils consolident le plancher ;

Par cette ouverture l'on met en dedans du cabinet la roüe qui fait tourner l'éguille des heures et qui doit aussi contribuer à faire tourner celle des minutes ainsi que les trois poteaux des équerres qui étaient aussy audessus ; de sorte qu'au lieu de doubles équerres comme elles étoient et qu'elles sont encore maintenant, il n'y en avoit plus qu'une espèce ; l'on s'imaginoit qu'en repliant en haut la queue des marteaux, les fils étant plus directs aux équerres feroient raisonner les timbres plus fort.

L'horloge en mouvement, la lantille touche le petit morceau de mur à côté de l'ouverture de porte dans le mur de refente, on l'abbat et on bouche l'ouverture avec un morceau de planche qu'on apperçoit dans le couroir.

5e *Réparation qui est plutôt une augmentation et une surcharge à l'horloge.*—Pour procurer à Mons. le Supérieur le même avantage, la même facilité et l'agrément de voir les heures et les entendre sonner comme si on étoit au dehors. Pour cela on a fait faire un cadran, établi une petite sonnerie semblable à celle d'en haut et qui agit en même tems, ce qui c'est conservé tel qu'on le voit, jusqu'à présent ; Mons. Montgolfier, Supreur n'y a pas peu contribué, ainsy qu'aux minutes de la grande horloge. Le cadran a été gravé par Paul LaBrosse, doré par les Sœurs de la Congrégation, les éguilles par Liéber et dorées par les Sœurs.

La communication du mouvement des éguilles prend son principe dans les rouages du grand horloge par le moyen de deux verges, une courte qui est brisée et tourne obliquement, comunique à une autre beaucoup plus longue qui tourne perpendiculairement jusqu'aux éguilles du cadran en bas, par le moyen de 6 roues ou étoiles ; les fils de la sonnerie d'en bas sont attachés aux bascules des branches de la sonnerie d'en haut.

Il y a bien cent ans de cela et plus. Aussitôt réparée, l'horloge redevint populaire. Elle jouit de nouveau du privilège de sonner l'heure officielle. Quelques Anglais s'en montraient vexés. Pensez donc :

> Il fallait chaque jour, prendre le temps légal
> Et régler tous ses pas au cadran clérical !

C'était un sujet de commentaires fort graves. Enfin l'instinct de la concurrence prit le dessus. On éleva cadran contre cadran. Sur la rue Notre-Dame, tout proche du séminaire, était la cathédrale protestante. Les Anglais y ajustèrent un cadran qui se voyait de loin—mais il ne marquait pas. Qu'importe ! l'honneur du parti était sauf.

La cathédrale en question étant venue à brûler, le séminaire continua de faire remonter les poids de son horloge à lui, à mesure qu'ils descendaient—et la ville dinait en toute confiance.

Les personnes qui s'étaient contentées d'un cadran paralytique, se remirent à faire les gros yeux à celui de M. de Belmont, mais la brave horloge ne perdit pas la tête et servit mieux que jamais ses paroissiens. Ce n'est point une machine nerveuse. On ne détraque pas certaines organisations rien qu'en les regardant de travers.

Tout récemment, il a été jugé à propos de refaire la toilette de la digne centenaire, et la voilà fraîche et pimpante comme aux jours de MM. de Belmont et Montgolfier.

Je ne connais ni Paul La Brosse ni Liéber dont il est fait mention dans le mémoire ci-dessus, cependant il est certain que l'industrie de l'horloger n'a pas été lettre morte chez nous jusqu'à 1818, comme le prétend un journal d'hier.

Le savant Kalm, passant à Montréal en 1749, y vit un Canadien qui fabriquait d'excellentes horloges et de bonnes montres, bien que, ajoute-il, il n'eut reçu que peu d'éducation. Il ne nous dit pas le nom de cet homme. Consultez

Le Spectateur, publié à Montréal, numéro du 16 septembre 1813, vous y trouvez des renseignements sur un nommé Dubois, menuisier de son premier métier, qui résidait à Montréal avant 1760 et dont l'habileté en matière d'horlogerie était devenue proverbiale. Ce doit être l'artisan visité par Kalm, lequel, en sa qualité de savant, ne pouvait probablement pas écrire les noms français.

Les premières horloges construites d'après un système qui ressemble à celui d'à présent, ne datent que du milieu XVIe siècle. Sous Louis XIV, c'est-à-dire cent ans après, on perfectionna certaines pièces du mécanisme. L'échappement à roue de rencontre était le seul en usage, malgré ses défectuosités. L'horloge de M. de Belmont était nécessairement de cet ordre. L'échappement à cylindre ne date que de 1740, je crois, mais le XVIIIe siècle nous a donné en sus l'échappement à détente, à ressort, à ancre, à repos, à chevilles, à virgules et plusieurs autres, sans compter le fameux duplex.

Le Canada ne possédait ni corporation d'horlogers ni grandes fabriques, comme les villes de France, mais nous savons de bonne source que, dès l'origine de la colonie, nos pères se sont montrés très inventifs et qu'ils excellaient dans les ouvrages de mécanique. L'un des écrivains qui en ont parlé, Charlevoix, disait, en 1720, que ces talents attestaient de la possibilité d'ouvrir aux Canadiens la carrière des lettres et des sciences, contrairement à ce que l'on avait soutenu jusque là. Singulière destinée que la nôtre : les Français et les Anglais commencent toujours par déclarer que nous ne serons jamais aptes à tel ou tel art, ou à telle ou telle classe d'entreprises, puis advenant l'occasion de faire nos preuves, nous nous en tirons parfaitement—alors les fortes têtes se reprennent à proclamer qu'il reste bien des choses à faire et que, cette fois, nous avons vidé notre sac.

En dépit des compagnies de commerce favorisées, sous Louis XIV et Louis XV, les Canadiens n'achetaient pas toutes leurs horloges, de mains des Français. C'était le bon temps des "mouvements faits au couteau" et qui "marchaient sans réplique"—bois dur pour les roues et les pignons, lame de feuillard tordue, corde de boyau sur la fusée, aiguilles de

tôle, cadran de carton ou de gros papier—le tout placé dans une boîte de bois, enjolivée selon la bourse de l'acheteur. En bref: pas somptueux mais bon.

Quelques-uns dépassèrent de beaucoup ce mode primitif.

Dubois, par exemple, se révéla maître dès les premiers jours où on lui montra une pendule estropiée. Bientôt ce fut lui qui régla l'allure de tous les chronomètres de la ville. Montréal ne se levait et ne se couchait que sous sa dictée. Les œufs à la coque attendaient ses instructions. Ce n'était pas tout-à-fait un artiste, mais c'était du "bois" pour en faire. En attendant la célébrité, qui ne vint pas, il avait la notoriété et le prestige de l'homme à succès qui n'a pas subi d'apprentissage.

Une montre française se dérangeait-elle, Dubois était appelé. Très-souvent ses yeux éblouis s'arrêtaient sur des combinaisons d'engrenages, de leviers et de détentes qui le faisaient rêver. Il ne sourcillait pas. "Donnez-moi cela, disait-il, j'y verrai." Il étudiait le chef-d'œuvre et le traitait comme son propre ouvrage. Bientôt, ce ne fut pas assez pour lui de remettre en place des couvercles, de remplacer une vis moins prime, de rattacher une chaîne au tambour, il voulut construire, créer à sa façon—et il le fit. Son atelier était couru par tout le gouvernement de Montréal. La facilité avec laquelle les "moulins à battre", les paratonerres et les machines à coudre se sont répandus de nos jours n'est pas plus surprenante que le goût soudain de nos compatriotes pour les horloges de Dubois.

C'était une nouvelle forme de luxe pénétrant au foyer de famille. Autrefois, faute de pouvoir acheter les coûteuses horloges de France, la ménagère se contentait d'épier la marche du soleil sur de petites entailles pratiquées aux barreaux de la fenêtre. Tout changea brusquement. Après avoir confié au coq, pendant nombre d'années, le soin d'avertir les dormeurs attardés, on voulut en agir de la même façon toute la belle journée. L'horloge devait alors remplacer le coq. Matin, midi et soir on tomba dans la manie de la précision. Le tic-tac de la pendule fit partie du bonheur domestique. La vie se découpa par tranches égales. Chacun savait désormais combien de temps durait une pipée de tabac. L'aurore n'en fut pas plus matinal.

Les outils manquaient à Dubois. Scies, poinçons, vrilles, tenailles, emporte-pièces, tout était à faire—disons mieux, à imaginer. Ce qu'il n'avait jamais vu, il le devinait et ce que personne ne connaissait il l'inventait. On rapporte de lui qu'il n'hésitait jamais en rien. Plus un problême était épineux, moins il en avait peur. C'est ainsi qu'il améliora des pièces et en imagina d'autres qui firent l'admiration des connaisseurs. Il lui a manqué un plus grand théâtre pour atteindre à la renommée durable.

Sa dernière lutte, paraît-il, fut celle de tout homme de génie :

O lecteur ! qui l'eût cru ! il avait un rival !

Un Canadien du nom de Champagne, menuisier lui aussi, demeurait à Montréal. En voyant les produits du talent de Dubois il s'écria : " moi pareillement je suis horloger." Sa vocation fut une affaire de trois minutes. Champagne était surtout progressif et énergique, juste ce qu'il faut lorsque l'on arrive à la suite d'un autre, Profitant des travaux de son dévancier il aborda toutes les branches de son art. Les sonneries n'eurent plus de mystère pour ce chercheur enragé. Les horloges à surprise naissaient sous sa main. On lui posait une question, il répondait par un article concluant. Un jour, M. Brassier (le même qui succéda à M. Montgolfier) lui décrivait les belles horloges qu'il avait vues en Europe (avant 1754) spécialement celles qui renfermaient des réveils-matin, des carillons indiquant les heures, les quarts d'heure et sonnant des fantaisies ou de petits airs. Champagne pensa que ce n'était pas encore trop fort pour un Canadien. Il construisit d'après cette idée un mécanisme très-élaboré qui attira tout Montréal dans sa boutique, et qui mit le sceau à sa réputation. Lorsqu'il mourut, vers 1790, Dubois l'avait probablement précédé de quelques années dans la tombe ; M. l'abbé Tanguay nous dira cela.

Lorsque notre siècle apparut, l'usage des horloges canadiennes était général dans le district de Montréal. Les jeunes ménages ne pouvaient s'en passer, mais la tradition de Dubois et de Champagne n'existait plus, ou du moins les élèves n'étaient pas de la trempe des maîtres. On eut recours à un procédé assez ingénieux quoique peu " national."

Deux associés MM. Twiss et Dwight, de la Côte des Neiges, achetaient aux Etats-Unis ou ailleurs, des mécanismes par morceaux, ils les montaient, leur appliquaient un cadran et les couvraient d'une boîte. Des colporteurs répandaient ces "horloges de Montréal" dans les campagnes. Plus tard, vers 1818, un nommé Cheney ou Chéné (1) exerça le même négoce à Montréal. C'est de 1815 à 1830, je crois, que M. H. Bellerose, construisit les nombreuses horloges qui se voient encore partout, de Québec à Montréal, et qui pourraient durer éternellement si la vanité ne se mêlait de les remplacer. Elles sont faites de toutes pièces avec des matériaux canadiens. Le fils de M. Bellerose est aujourd'hui sénateur et grand avocat des manufactures nationales.

Ces deux derniers mots peuvent me faire soupçonner d'arrière-pensée. Ce serait bien à tort, car, si cela était, mon but se trouverait manqué :—

En passant près du séminaire,
Devant le cadran centenaire
Qui marque aussi bien qu'autrefois,
J'ai voulu remettre en mémoire
Trois noms qui sont faits pour l'Histoire:
De Belmont, Champagne et Dubois.

BENJAMIN SULTE.

(1) Voir *The Antiquarian*, janvier et juillet 1880, p. 129, 11.

LE COLORADO EN 1880.

SUIVI DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES ETATS-UNIS EN GÉNÉRAL.

DES ECOLES PUBLIQUES.

(*Suite*)

Charmés par la splendeur des édifices affectés à l'enseignement, et frappés de l'extrême sollicitude de l'Etat pour l'instruction populaire, ces bons bourgeois se moquent carrément de leur évêque ou de leur curé ; ils se font une fausse conscience en tranchant des difficultés qu'ils ne se donnent pas la peine d'approfondir, puis ils envoient leurs enfants aux établissements laïques. Ils objectent—toujours par esprit de liberté, comme leurs frères séparés—que l'enseignement religieux appartient à chacun en particulier, et qu'il n'incombe nullement aux écoles. Mais voilà justement l'écueil où se brise la prétendue sagesse de ces aveugles parents, qui de leur côté ne font pas plus que les écoles pour inculquer à leurs enfants la plus nécessaire de toutes les sciences : celle de leurs devoirs envers Dieu. A quelle époque se forment les impressions, et quand prennent-elles leur empreinte définitive. si ce n'est dans cet âge tendre où tout frappe, saisit et entraîne. Un jeune cœur est facile, complaisant et sensible à l'attraction ; il cède à l'autorité qui le gouverne, comme la cire sous les doigts du modeleur. Si donc l'enfance présente à la fois tous ces caractères, elle exige par conséquent des soins assidus et de sages précautions ; si non, tout est perdu, et ce n'est assurément pas une institution hostile à Dieu par le seul fait qu'elle juge à propos de n'en pas inculquer le principe, qui remplira le vide moral causé par une si coupable négligence. D'ailleurs il y a dans le système des écoles laïques, ainsi que dans la triste tendance des temps modernes en général, la vieille question d'éliminer en tout et partout l'autorité religieuse ; ce qui en politi-

que s'appelle la séparation de l'Eglise et de l'Etat; comme si l'un et l'autre pouvaient également balancer leurs droits et leurs pouvoirs. Il faut cependant se rappeler que le catholicisme est d'institution divine, et que par là tout doit lui être soumis : or l'école jouant un rôle très grave, tant dans l'éducation que dans les mœurs, doit nécessairement procéder d'après les vrais principes religieux. En ne remplissant pas fidèlement cette condition, elle devient le plus dangereux ennemi du cœur et de l'esprit qu'il soit possible d'imaginer, car elle leur infiltre peu à peu, froidement et systématiquement le poison de l'indifférence et du matérialisme.

Considéré à part, l'enseignement américain a bien ses qualités pratiques ; mais ce qui lui manque d'essentiel dans les hautes questions de morale affecte sensiblement la solidité des études qui, bien qu'elles durent au delà dix ans, sont peu élevées et très supercielles. Quand les hommes ont nié une fois le principe suprême de l'autorité, ils tombent dans un autre excès qui est celui de rechercher en eux-mêmes l'appui qu'ils ont refusé ; aussi il arrive que, poussé par ses maîtres, l'élève des écoles publiques ne craint pas de traiter les questions les plus graves de morale ou d'économie politique ; il se forme des idées fausses qu'il ne pourra jamais modifier parce qu'il anticipe sur l'expérience à laquelle un âge plus avancé peut seul prétendre. En le faisant jouer trop tôt avec les difficultés de la pensée, on paralyse l'élève et on lui enlève entièrement l'amour de l'étude et de la méditation ; aussi l'on s'aperçoit plus tard que l'homme du monde ne vaut guère mieux que l'écolier d'autrefois, et qu'au lieu d'avoir fait un penseur, l'école n'a produit qu'un esprit prétentieux et stérile. Enfin, l'enfant formé dans cette enceinte n'a ni le sentiment du respect, ni celui de l'obéissance ; et loin de marcher dans une voie rassurante pour lui et pour la société qu'il devra joindre un jour, il n'est plus qu'une âme privée dès le début des lumières de la Foi et des privilèges de la grâce divine : chez lui, nulle douceur, nulle sympathie ; il prend peu à peu les sentiments de la dignité, même celui de la politesse dans les manières ; il n'a pour partage que le long supplice d'une existence

froide et limitée dans ses aspirations ; en un mot il effleure à peine l'enfance, son adolescence porte la marque d'une apparence sénile, et souvent même il arrive à une vieillesse caduque.

Il y a diverses persécutions contre l'Eglise du Christ : elles se manifestent ou par la mort, ou par la confiscation des biens, ou par la privation de la liberté ; mais rien n'égale celle, qui sous un semblant de réforme civilisatrice a rayé d'un seul coup l'enseignement de la connaissance de Dieu ; c'est à coup sûr le dernier mot des efforts anti-sociaux dont le 19ème siècle donne de si terribles exemples ; c'est enfin le raffinement le plus nouveau d'un mal essentiellement diabolique. Cependant que les américains y prennent bien garde, car un tel systême ne fera jamais un grand peuple. Les questions sociales ne peuvent être détournées de leur source : elles ont trouvé leur solution dans la noble et divine institution de l'Eglise catholique, et malheur à qui s'y oppose. De plus, la prétendue importance que donne un aveugle affranchissement à chacun en particulier, brise peu à peu l'unité des esprits si nécessaire à une nation pour devenir grande et forte ; et la variété d'opinions, de même que l'excès de liberté qui en découlent, conduisent infailliblement aux idées subversives, et finalement à l'affaiblissement et à la dissolution.

Quelques mots sur les Américains.

Malgré ces réflexions peu favorables, il serait injuste de ne pas reconnaître de belles qualités chez les Américains, surtout dans la bonne classe. S'il est permis de dire franchement son opinion sur les défauts d'une nation, il ne l'est pas au contraire de nier ou de passer sous silence les vertus qui la distinguent. L'homme possède des facultés qu'il peut et doit gouverner avec sagesse. En quelque lieu qu'il se trouve et de quelque origine qu'il soit, il est toujours l'être créé à l'image de Dieu : il est tout à la fois âme, intelligence amour et volonté, et devant le principe suprême d'où découle son essence spirituelle, il n'y a ni nationalité qui prévale, ni préjugé qui tienne.

Il n'est pas rare de rencontrer dans la société américaine des gens, qui par une éducation soignée et par l'expérience des voyages ont acquis des manières aussi aisées que bienveillantes. Beaucoup de femmes méritent une bonne note pour leur élégance et leur distinction ; elles affectent quelquefois du goût pour les sciences et les arts ; mais bien que ces tendances dégénèrent la plupart du temps en manie, il en ressort un certain vernis qui qui prévient d'abord en leur faveur. Les hommes ont souvent de l'affection et du dévouement, mais comme ils sont ordinairement peu démonstratifs, il faut une certaine observation pour apercevoir la franchise incontestable de leurs sentiments.

Abordons maintenant une critique moins grave. Il est un type fréquemment représenté aux Etats-Unis : c'est celui du parvenu. Ce favori de la fortune ne veut pas tourner au bourgeois pacifique et insoucient du reste du monde : il oublie facilement l'égalité qu'il a tant prônée autrefois : il a, qui le croirait ! des tendances aux manières aristocratiques. Que voulez-vous ? ce bon républicain n'est pas tenu d'observer une rigidité antique ; il n'est pas infaillible ; il plie selon les circonstances qui lui semblent les plus avantageuses et et tourne au moindre vent des richesses. D'ailleurs, ne l'oublions pas, il est toujours libre : c'est-à-dire libre d'interpréter à son gré le sens du mot liberté ; libre de se créer une petite puissance ; libre enfin de ne plus regarder son voisin, si celui-ci ne possède pas un gros capital. Voilà donc notre heureux parvenu en guerre avec l'esprit de ses institutions ; mais tranquillisons-nous, la République est débonnaire, elle lui a déjà pardonné, et lui pardonnera plus encore. Dès lors notre bourgeois s'étudie à faire de l'effet : il mène grand train ; il a son équipage, ses domestiques ; il collectionne même des peintures et de la céramique d'une anthenticité et d'une valeur souvent plus que douteuses ; il s'adonne enfin à l'étude des langues vivantes, surtout de l'allemand ; car il faut le dire en passant, l'américain est devenu germanophile ; il ne jure plus que par M. de Bismarck qui, en retour lui expédie des milliers de colons, et opère ainsi une invasion plus efficace et plus durable que celle qui aurait la guerre pour motif.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES.

Généralement les Etats-Unis n'offrent pas un intérêt bien varié pour le voyageur qui veut s'instruire. On a beau faire des centaines de lieues, toujours on rencontre la même langue, les mêmes mœurs et les mêmes coutumes; la nature seule attire une attention soutenue, parce que l'œuvre de Dieu impose quand même par sa grandeur ou attire par sa simplicité. Le passé compte pour peu de chose dans le nouveau continent; il est d'hier et encore se confond-il nécessairemont avec l'histoire de l'ancien monde, dont il n'est qu'un épisode.

Ainsi donc les réflexions qui viennent à l'esprit de l'observateur se portent plutôt sur l'avenir. Que deviendront par exemple les vastes plaines de l'Ouest qui n'ont du désert que l'apparence, sans en offrir l'insurmontable stérilité ? Quel sera le sort de ces nouveaux pays dont les progrès sont si étonnants et si rapides ? Resteront-ils toujours fondus dans la république actuelle, ou rompront-ils l'unité qu'exigent leur force et leur durée, mais que déjà le fléau de la guerre civile a ébranlée jusque dans sa base ? Dieu seul connait le sort politique des empires. Un jour peut-être, les éléments trop disparates qui s'entassent dans cette partie du monde subiront de grands changements et formeront des peuples à part. La politique et la nationalité de l'Union sont à l'état de fusion transitoire; elles font l'effet d'un pêle-mêle inextricable où se confondent des mœurs hétérogènes et des lois qui n'ont ni assez de force, ni assez d'extension. L'extrême divergence des cultes, les goûts cosmopolites, le flot incessant de l'immigration européenne, le besoin de copier le vieux monde dans beaucoup de choses, l'immensité du territoire qui fait que chaque race peut s'étendre à son aise et conserver longtemps encore sa langue et ses coutumes respectives, font du peuple américain, un peuple hybride soumis à une prodigieuse mobilité. Sans vouloir nier le génie qui perce à travers cette masse confuse et indescriptible, on peut avancer sans crainte que ses facuités nationales n'ont pas encore acquis un caractère définitif. Ce débrouillementcontinuel durera aussi longtemps que l'Amé-

rique servira de refuge au trop plein des populations européennes. Toute nation bien posée, quelque petite qu'elle soit, possède des aptitudes qui lui sont propres, et pour tout dire, un génie particulier qui tient de la masse du peuple. Citons comme exemple, la Belgique et la Hollande. Aux Etats-Unis, c'est plutôt le concours simultané de races différentes qui fait le progrès ; rien ne s'y opère par l'unité, pas même la politique, qui un jour brisera ses rouages. L'espèce d'autonomie dont jouit chaque Etat est un besoin du moment que ne porte en soi aucune garantie pour l'avenir de la grande République. A force de lois spéciales et de franchises particulières, on finira par oublier le centre où doivent converger les principes de l'unité nationale· De là les scissions ; mais en attendant que la population se réduise en un tout plus homogène, le mouvement impétueux dont elle est l'image se continue toujours, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de lui donner plus d'ordre et de régularité.

Pour être jusqu'à un certain point à l'abri de l'anarchie, la république américaine est loin d'avoir atteint l'idéal, comme elle prétend y croire, tant dans la forme de son gouvernement que dans les mœurs sociales Là, comme chez d'autres nations avides de nouveautés et d'utopies, le principe de la liberté est ignoré, sinon entièrement, du moins en grande partie : il lui manque l'appui des vérités sublimes, qui seules rendent libre par la stricte observance des lois et par la soumission pleine et entière au droit divin. Un peuple docile vaut mieux qu'un peuple souverain, car ce dernier se gouvernant par lui-même avec son inévitable ignorance et ses nombreux caprices, tombe infailliblement dans le désordre, et le faux principe sur lequel il semble reposer avec tant de confiance ne sert qu'à manifester hautement son orgueil et son insubordination. Tel est le caractère de la nation américaine : ce n'est ni l'esprit malade et ravalé du socialisme européen, ni les nobles tendances qui produisent le dévouement et l'héroïsme ; c'est tout au plus un miracle d'équilibre qui finira tot ou tard par s'abîmer dans le sort commun des institutions purement humaines. Si, après cela, l'on oppose la chute de certaines monarchies du passé à l'instabilité des républiques actuelles, il n'y a qu'à répondre par

l'histoire, en disant que si parfois Dieu a soumis le gouvernement de droit divin à des épreuves et même à de justes punitions, soit à cause de la licence des mœurs, soit à cause d'abus de pouvoir de la part des hommes, il n'a pour cela oté à la monarchie, ni son génie civilisateur, ni le sentiment de l'honneur qui est l'un de ses caractères distinctifs, ni sa faculté de renaître plus brillante et plus forte que jamais, ni enfin les droits légitimes qu'elle a conquis sur l'humanité par ses œuvres solides et ineffaçables. Le moyen âge disait ; *vox populi, vox Dei* ! mais c'était l'époque où l'on se groupait en masse sous le même étendard de l'obéissance et de la foi. Aujourd'hui la voix du peuple n'a plus les nobles et fidèles accents du passé ; elle ne crie plus : *le Roi est mort, vive le Roi !* Son dévouement se borne à elle-même, et brisant avec les plus saintes traditions,ne voyant pas sa faiblesse et son inconséquence, elle marche fatalement vers deux despotismes : celui qu'elle rencontre dans sa propre souveraineté, ou le césarisme auquel elle cède souvent le pas : triste alternative que l'expérience a démontrée bien des fois, et que l'histoire n'a jamais pu justifier.

S'il existe vraiment dans l'Amérique Septentrionale de franches traditions du bon vieux temps, c'est encore au Canada qu'il faut les aller chercher. Sur ces *quelques arpents de neige* qui forment aujourd'hui une puissance atteignant deux mers par le fait de ses conditions géographiques et politiques, il y a une gaîté que, ni le froid, ni la neige, ni les longues rigueurs qui les accompaguent ne peuvent altérer ; puis, ce qui est plus précieux encore, on y trouve une pureté de mœurs qui survivra malgré les préjugés et les orages suscités pour attirer sa perte. Mais la même sérénité n'existe pas aux Etats-Unis l'esprit où est plus tourmenté de désirs fiévreux et plus renfermé dans le cercle exclusif d'une matérielle insatiabilité qui détermine la sécheresse du cœur et l'inquiétude de l'âme. Il est donc important pour les canadiens de s'attacher à leur sol et de continuer dignement leur histoire, s'ils veulent former un peuple digne de ses braves et fidèles ancêtres.

Si l'humanité se condensait moins sur un seul point, elle éviterait sans doute un nombre infini d'obstacles et de mi-

sères, et l'agriculture, ce noble et généreux état consacré par les premiers besoins de l'homme, serait plus honorée qu'elle ne l'est de nos jours. La vie des champs est rude par elle-même, il est vrai ; elle déforme les lignes de la main et brise l'élégance conventionnelle des manières ; mais elle donne en compensation la santé, la vigueur et la joie. Malgré son long hiver, la province de Québec peut retirer beaucoup de ses produits agricoles ; il faut pour cela l'amour du travail et un nombre suffisant de bras. A-t-on jamais pensé d'ailleurs aux avantages providentiels qui se rattachent particulièrement aux grands froids de cette partie du Canada et qui sont ceux-ci ; l'empêchement d'une immigration étrangère aux instincts absorbants et envahisseurs ; le développement facile de la race canadienne-française et la garde intacte des principes catholiques. Cela vaut la peine d'y réfléchir et de ne pas déplorer injustement la sévérité du climat.

O ! Canadiens, chers compatriotes ! si vous voulez continuer d'être heureux, n'allez pas à l'étranger. La terre est chez vous, grande et fertile ; elle rendra au centuple ce que vous lui aurez confié, et plus vous semblerez la fatiguer par un travail opiniâtre, plus vous ferez acte de justice et de patriotisme. Ainsi donc vous ne passerez plus la frontière, vous ne délaisserez plus votre beau pays. Sont-ce des manufactures que vous désirez ? Vous en avez déjà et vous en aurez plus encore. Vous êtes sous l'égide d'un gouvernement qui peut, sans aucun doute servir de modèle aux autres ; vous avez de sages ministres, qui ayant compris dans toute leur étendue les besoins de l'Etat, ne font tous les jours qu'élargir leurs vues politiques et économiques. Sont-ce des plaines auxquelles vous aspirez ? Vous en trouverez au Manitoba qui valent celles du Colorado et du Kansas ; elles vous attendent, et quoiqu'eloignées, elles font encore partie de la patrie ; bientôt un grand chemin de fer les traversera en leur apportant la richesse et la vie. Considérez attentivement vos vallées fertiles, vos superbes rivières bordées de forêts enchanteresses, et voyez ensuite si elles ne méritent pas votre admiration et votre attachement. Enfin en n'allant plus grossir le nombre

incalculable de familles qui ont émigré aux Etats-Unis, vous sauvegarderez le dépôt sacré de vos aïeux, c'est-à-dire le sentiment religieux qui les a jetés sur les côtes du Saint-Laurent, armés de la croix pour civiliser les tribus sauvages et pour perpétuer dans une nouvelle descendance les traditions d'un grand peuple.

Après avoir été soumis plus de deux siècles à la mère-patrie, nous avons été détachés de l'arbre immense qu'elle formait et dont les rameaux avaient couvert si longtemps de leur ombre bienfaitrice la société européenne ; mais la branche détachée et abandonnée à elle-même n'a pas subi le sort commun : elle n'est pas morte. Forte de sa nature et de son origine, elle a reverdi au bord du grand fleuve ; et douée d'une nouvelle jeunesse, loin des atteintes des terribles révolutions auxquelles elle a si miraculeusement échappée depuis cette époque, elle continue l'œuvre de la colonisation commencée par la France, en faisant respecter ses priviléges et en conservant fidèlement sa langue, ses institutions et ses lois.

Maintenant que nous devons à nos efforts l'avantage de posséder un gouvernement loyal et protecteur, nous n'en conservons pas moins un idéal, sans réalisation probable, il est vrai, mais intimement lié à nos pensées et à nos aspirations Cet idéal est celui que nous ont légué la vieille France et ses vieux rois, qui malgré les préjugés et les prétentions du progrès moderne, resteront toujours les vrais types de la civilisation, du dévouement et de l'honneur.

Sans être complètement indépendants selon la politique humaine, nous jouissons toutefois d'une autonomie puissante et d'une liberté réelle ; et tant que battront nos cœurs, le souvenir de nos traditions religieuses et politiques ne s'envolera pas comme un fantôme ou comme un songe de peu de durée ; au contraire, il fortifiera notre respect pour le présent, notre foi dans l'avenir, et il se perpétuera éternellement comme la marque ineffaçable d'un attachement sans bornes aux institutions qui nous ont formés.

C. M. Panneton.

Denver, Colorado, 1er juin 1880.

UNE LETTRE DE BIENVILLE.

FONDATEUR DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Quand nous considérons cette partie des Etats-Unis, qui porte le nom du plus grand des rois de France, nous ne songeons pas assez que c'est le zèle et le courage de nos ancêtres qui ont jeté là les premiers fondements de la civilisation chrétienne, et qui ont préparé ce pays à former un jour l'un des plus beaux états de la grande confédération américaine.

Aussitôt que le cours du Mississipi eut été reconnu, Louis XIV comprit qu'il devait chercher à y étendre l'empire de la France et celui de la Religion ; car sa politique d'agrandissement ne lui faisait pas oublier que la France est la fille aînée de l'Eglise.

Pour arriver à un but si noble, il fallait non-seulement des hommes courageux — qui ne l'était pas à cette époque ? —mais encore des hommes forts et habitués à la vie de fatigue et d'aventure. Pour traiter avec les naturels et parvenir à les dominer promptement il fallait être au courant des idées et des mœurs des enfants des bois. C'est dans le choix des hommes que la supériorité de Louis XIV se fait admirer ; et les gouverneurs, nommés par lui, participaient en quelque façon à ce talent remarquable.

C'est ainsi qu'ont été choisis Louis Jolliet, le Père Marquette et Cavelier de la Salle ; le chevalier de Tonti, les trois frères : de Sauvole, d'Iberville et de Bienville dont les noms glorieux resteront toujours pour rappeler au peuple canadien et aux fils de la Louisiane, que leur origine est la même, quoique leurs destinées soient si différentes.

Tels sont les hommes qui ont fait connaître le Mississipi et qui en ont fait coloniser les rives. Mais parmi eux, de Bienville mérite une mention particulière, parce qu'on peut le regarder comme le père et le fondateur de la Louisiane. Canadien, citoyen de Montréal, il a certainement des titres à votre sympathie. Tout ce qui se rattache à son histoire doit nous intéresser ; car il est une de nos gloires, Ville-Marie lui ayant donné le jour.

Quant à l'illustre d'Iberville, sa gloire appartient à l'Amérique entière. Avant de descendre sur les rives enchanteresses du Golfe du Mexique, il avait versé son sang sur les bords glacés de la baie d'Hudson, il avait affermi les possessions françaises à Terreneuve, il avait exploité nos forêts et parcouru nos grands lacs. Bienville s'est manifesté sur un théâtre moins étendu; sa vie est pour ainsi dire circonscrite à la Louisiane. Son nom cependant a mérité de passer à la postérité.

Je n'ai pas la prétention d'écrire ici l'histoire de ce grand homme ; mais je demande modestement à faire connaître un document qui nous vient de lui-même. Je le crois intéressant, et utile pour les savants qui écrivent l'histoire. Il jette du jour sur un homme dont le mérite semble devoir être défendu avec d'autant plus d'ardeur qu'il a été plus souvent attaqué de M. de la Motte-Cadillac.

J'ai à peine besoin d'ajouter que Jean-Baptiste de Bienville était le douzième des fils que Charles Le Moyne de Longueuil avait consacrés au service de son prince et de son pays. Il reçut le jour à Ville-Marie, le 28 février 1680, et dès qu'il fût assez avancé en âge il embrassa la carrière des armes. Il suivit ses frères sur le champ de bataille et à l'âge de dix-huit ans il se rendit à la Louisiane, dont il ne devait sortir qu'après quarante-quatre ans de service, lorsque les années l'empêcheraient de se dévouer d'avantage à cette colonie, qu'il avait fondée et à laquelle toutes ses affections étaient attachées.

Voici cette lettre, écrite du fort Louis de la Louisiane, le 2 octobre 1713, au Baron Charles de Longueuil, au Canada. Je la transcris telle qu'elle est, avec ses fautes de grammaire et de style : (1)

Louysianne, le 2 oct. 1713.

Vous aurez apris sans doute, monsieur et très-cher frère, dès l'année dernière que le roy avait donné ce pays à une

(1) Ces fautes de grammaire peuvent peut-être s'attribuer à quelque secrétaire peu lettré qui aurait écrit à la dictée de M. de Bienville.

compagnie pour quinze ans et que Mr de la Motte-Cadilliacque y étoit intéressé et gouverneur et y étoit venu avec toute sa famille dans une frégate de 40 tonneaux. Ils sont arrivés ce 5 de juin dernier, (1) et il a mis la consternation si grande dans ce pays que depuis le premier jusqu'au dernier, tout le monde demande avec instance à en sortir. Plusieurs habitants s'en sont déjà allé par la Véracruce et par la Havanne, un chacun cherche un moyen pour fuire. C'est *anéfait* (en effet) une chose triste pour surtout nous officiers et soldats auxquels il n'est rien venu de france. Mon frère de Serigny n'y a pas seullement pus embarqué une casette en payeant les *frais*. Nous somme d'obligation de vandre nos esclaves et petits meubles pour faire un peu d'argent pour acheter de la farine, des chemises et autres hardes, au magasin de la compagnie. On ne veut recevoir nos *apointement* à moitié de perte et mesme au deux *tièrs* ; on ne veut que de l'*argeant* et cet automne, il nous faut habillier..... le quar de farine nous est vendu 90 lb., une paire de bas, un chapeau, 40 lb., l'aune de toile de Rouan 7 lb., ainsi du reste. Quand nous voulons dire que cela est trop cher on nous répond qu'on ne nous force point ; que c'est le prix courant des *Espagniolles*, que si nous nous en pouvons passer, de n'en point prendre ; mais où en prendre ailleurs ? il *n'y* a que ce magasin. Il est

---

(1) *Le Journal Historique de l'établissement des Français à la Louisianne* se trompe donc en faisant arriver M. de la Motte au mois de mai

Voici ce qu'il dit: " Au mois de mai 1713, le vaisseau *Le Baron de Lafosse*, de 40 canons, commandé par M. de la Jonquière, officier de marine, arriva de France avec des vivres pour la colonie et 400,000 livres de marchandises et rapporta la nouvelle de la paix conclue à Rastadt.

Au nombre des passagers étaient M. de la Motte-Cadilliac, nommé au gouvernement de la Louisianne ; M. Duclos, commissaire-ordonnateur ; M. de Richebourg, capitaine reformé ; MM. Lebar et Dirigouin, controleur et directeur de M. Croisart, à qui le roi avait accordé le commerce de la Louisianne pour dix années, par lettres patentes, du 14 septembre. Jusqu'alors les fonds pour les dépenses de la colonie, n'avaient pas excédé 52,475 livres, qui se payent en ordonnances sur le trésorier de la marine, mais la plupart n'ont pas été acquittés, et il y en a encore actuellement dans la colonie entre les mains des particulier pour plus de 60,000 livres."

venu un commissaire ordonnateur qui a des ordres *pressis* du ministre de nous faire payer tout les vivres et autres *effaits* que nous avons été d'obligation de prendre dans les magasins du *roy*, quand les *secours* de *france* ont *manqué*, au plus haut *pris* que ces *effait* ont pus valoir jamais dans ce pays ; de manière que *telle* de nous qui contions ne devoir au roy que deux ou trois mille livres, il nous faut trouver huit à dix mille livres. Il *luy* est défendu aussy de rien faire délivrer à *l'avenir* aux officiers, du magasin du roy ; pas seulement une livre de poudre ; il nous faut malgré nous, prendre de la compagnie ; nos soldats sont *aussy* pauvre que nous ils n'*ont* point été *payé* depuis sept ans, et par ce *vaisseau* il ne leur est rien venu qu'un habit et deux chemise, point de bas, rien ; pour tout vivre on ne leur donne qu'une livre de mauvaise farine, point de viande, ni légume, ils *crie* (crient) la *fin* (faim) il en déserte *souvan* (souvent) et les prison son *plainne* (pleines) de ceux qu'on ratrappe.

Je ne vous *diré* rien de M. de la Motte si ce n'est que nous avons tous bien du désagrément à servir sous *luy*. Il se trouve tout *étourdy* de se voir gouverneur de la charmante province de la Louysianne. Si il n'était point à la tête de cette compagnie, il soutiendrait *petestre* (peut-être) un peu l'officier. A mon *ariver* tous les voyageurs étaits *icy* avec grosse provision de peltrie, qui les a obligé de les donné à ville *pris*, leurs vendant en retour les marchandisse exorbitament cher, de manière qu'il sont tous décampé aux Ilynois avec protestation de ne jamais *redessandre* par icy aucun, et d'aller vandre *alavenir* à *montrealle*. Il *n'y a encor* que *cinq* mois que ce vaisseau qui nous a amené Mr de la Motte est arivez, et voila tout ses vivres finis. Il ne reste que deux baril de farine au roy. Mr de la Motte a donné liberté au soldats d'aller ou bon leur samblerait, vivre chez nos sauvages. On ne monte plus de garde du tout. Je ne *métendré* pas davantage sur la triste situation où est la *collonnie* et elle n'avait jamais été si misserable. Il est du beaucoup par le roy des avances que les habitants ont fait dans les temps de dissette passé, et on n'a rien *payé* encore. Mr de la Motte à une grande fille qui a beaucoup de

mérite, (1) je penserais à la demandé en mariage si javais reçu votre agrément et celuy de ma très chère sœur, quoyque *aurez* (j'aurai) bien de la peinne à me résoudre à estre gendre de Mr de la Motte à cause de tous ses brouilliaminie où je le vois avec tous le monde. C'est l'homme du monde le plus artificieux, qui ne dit jamais que le *contrère* de ce qu'il *pense* ; je me suis déjà donné le plaisir de vous écrire il y a un ans au *sujette* de *se* future mariage pour savoir *votre pancé*, je n'avais en ce temps pas veu cette demoiselle, je ne luy ait rien touché encor du mariage, ni ne le *feray* que je n'ait vue vôtre volonté à ce sujet (2). Je n'ai j'amais eu de *paire* (père) ; *cest* vous qui m'en avez servi, je *pance* (pense) que vous voudrez bien me continuer vos bontés, à *legard* des douze mille livres que vous avez eu la bonté de retirer de la vante de *près de ville* et la *maison de la ville* et nous vous supplions, Chateaugué (3) et *moy*, de nous le faire tenir

---

(1) Cette fille déjà grande ne peut être Marie Thérèse, née au Détroit au commencement de 1704, et qui n'aurait donc eu que 9 ans. C'est probablement Marie Magdeleine dont M. Tanguay n'a pas trouvé la date de naissance.

(2) Cette circonstance de la vie de Bienville est demeurée inconnue, pensons-nous. Le mariage n'eut pas lieu, soit parce que le frère et la sœur de Bienville refusèrent leur consentement, soit parce que cette *belle grande fille* repoussa les avances qu'on lui faisait. Comme notre héros est mort sans être marié, il est possible que ce premier amour ait influé sur le reste de sa vie. Je laisse aux romanciers le champ si vaste des conjectures. Dans tous les cas, nous devons admirer le respect filial que Bienville porte à son frère et à sa sœur.

(3) Chateauguay, dont il est ici question, était Antoine Le Moyne de Chateauguay, le quatorzième et dernier fils de M. de Longueuil. Il passa en Louisiane très-jeune lorsqu'il était encore sous la tutelle de M. de Senneville son parent, tel que nous voyons d'après le document qui suit :

Par devant nous faisant fonction de notaire approuvé de M. de Bienville, Lieutenant du Roy et Commendant en cette place, a comparu monsieur Anthoine Lemoine, Ecuyer, Seigneur de Chateauguay, Capitaine d'une compagnie détaché de la Marine, lequel de son gré et bonne volonté, ayant atteint l'âge de majorité, et voulant décharger Monsieur de Senneville de sa tutelle, il constitue monsieur le Baron de Longueuil, Chevalier de St. Louis, Capitaine d'une compagnie en Canada pour son procureur général et spécial et luy donne plein pouvoir de vendre ou *as fermer* tous les biens que le dit Sr de Chateauguay peut avoir en Canada, et d'en recevoir le prix pour l'employer à ce que le dit Sr Baron de Longueuil trouvera bon être, en foy de quoi

en france. Chateaugué nous marque qu'il doit à Madame de Bethune, (1) et de lui vouloir envoyer. Pour moy je ne doit rien, apersonne. Mr de Sérigny, qui vous a marquié que je luy devais, c'est trompé, il ne ma jamais avancé un sol depuis que je me connais sage de raison ; cest luy qui me doit mille pièce que je luy ait envoyé il y a six ans. Sur les six mille livres ou environ que vous pouvez avoir à moy je vous suplié d'en remettre sept cent livres monois de france aux héritier d'un nommé Duchery qui est mort icy il y a cinq ans ; son père s'apelle Denis Durbois, le nom de baptesme de celuy-ci est aussy Denis. J'ai icy trois ordonnancc à luy, une de 360 lbs., pour ces appointement d'une année, une autre de cent quatre-vingt livres pour des hardes vandu a plusieurs canadiens qui servait le roy et qui n'ont payé qu'en ordonnance, et un autre encor de 160 lbs., pour aussy quelque des acte que j'ai retiré pour ce Duchery. Son père, je crois, est du cap rouge, à trois lieux de Québec. J'ai écrit à ses parans, qui ne font aucune reponce ; il doit leurs estre egalle de recevoir de vous des carte, qui est largean du Canadas ou des ordonnances qui est la monnoie de ce pays, qui ne sera pas je crois payé que quand le roy payera ses carte. J'ay oui dire icy, en batons rompus, que les héritiers de feu *chevalier de Bécancour*, n'avait pas été payé de feu *Mr d'Iberville* (2) de huit cent livres que l'ancan

---

le dit constituant a signé les présentes, avec nous et les témoins cybas nommés pour servir à ce que de raison. Fait au fort Louis de la Louisianne, ce 25 fev. 1708.

(Signé) CHATEAUGUAY.
(Signé) LONDE.

(Signé) DELISLE, faisant les fonctions de notaire.

Je certifie Lieutenant du Roy, Comtenant en la Louisianne que le sieur de Lisle fait les fonctions de notaire dans cette place, au dit fort, 24 fev. 1708. (Signé) BIENVILLE.

M. de Chateaugnay fut fait capitaine et commandant des troupes en 1717. L'année suivante il fut décoré de la croix de Saint Louis, et en 1737 devint gouverneur de Cayenne.

(1) Marie-Thérèse Pollet de la Combe, épouse du comte de Béthune, était la veuve du célèbre d'Iberville.

(2) Un autre des fils de Charles Lemoyne de Longueuil dont le nom a passé à la postérité, est Paul Lemoyne, sieur de Maricours,

de la vante de ses hardes setait monté ; ce qui m'étonne aiant écrit en ce temps là à *M. d'Iberville* que j'avais reçue celle connue de huit cent livres et de les donné à ses héritiers ; je luy envoyé l'inventer que j'avais fait faire signé des officiers par duplicata, il m'en marque sa réception me dissan qu'il avois trouvé, à Paris, l'ainé des *messieurs de Bécancour*, auquel il avait prété de l'argean, plus mesme que cette somme couvre, je ne peut savoir par les compte que *madame de Bethume* m'anvois, si elle me porte ces huit cent livres, ne m'anvoyant rien au detaille, seullement en totalle mon compte, les commis qu'elle avoit n'étant plus les mesmes qu'elle avoit ci-devant du vivant de son maris. Je ne peux

---

qui épousa en premières noces Marie-Magdeleine du Pont de Neuville, et en secondes noces Françoise Aubert de la Chesnay de Gaspé, fille ds Charles de Gaspé, commis-général des Messieurs de la Compagnie.—(Tanguay, *Dictionnaire Généalogique*).—M. de Maricours fut nommé pour remplacer son frère d'Iberville, en cas d'accident, d'après cet ordre de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, en 1690 :

" Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant-général pour le Roy, en Canada, etc. :

" Estant important pour le service du Roy et pour maintenir les intérêts de la Compagnie de la Baye du Nord, de nommer une per sone capable pour commander au défaut et en l'absence du sieur Lemoine d'Iberville, dans tous les postes de la mer du nord, isles et rivières qui y descendent, tant à terre que sur les vaisseaux de mer, qui y arrivent, et dans l'estendue de la dite Baye, nous avons estimé ne pouvoir faire un meilleur choix que du dit sieur Lemoine de Maricours, qui depuis plusieurs années a donné en divarses rencontres des preuves de sa valeur et bonne conduite. Sous ces considérations, nous ordonnons à tous capitaines de navires tets qu'ils soient et autres officiers de mer ou de terre de reconnaître au défaut et en l'absence du dit sieur d'Iberville, le dit sieur de Maricours, son frère, pour leur commandant et de prendre l'ordre de luy sur tout ce qu'ils auront à faire pour le service du Roy et de la Compagnie.

" Mandons et ordonnons à tous officiers, soldats et habitants de reconnaître le dit sieur de Maricours, et de luy obéir en la dite qualité de commandant en vertu de la présente Commission, sous peine de désobéissance s'agissant du service du Roy. En foy de quoi nous avons signé la présente et à ici elle fait apposer le sceau de nos armes et contresigné par l'un de nos secrétaires.

" Fait à Québec, le quinzième jour de mai mil six cent quatre-vingt-dix.

" FRONTENAC.

" Par Monseigneur,

" DEMONSEIGNAT."

absolument savoir au vray si cest moy qui doit cette somme; j'ai bien encore la lettre par laquelle mon feu frère me marque quil a des contes avec lainé des *Messieurs de Bécancour*, et qu'il est satisfait; dans cette incertitude je crois en consience devoir vous supplier de voir ces messieurs, les héritiers du dit Chevalier de Bécancour, et les payer de cette somme de huit cent livres après les avoir fait prandre à leurs serman comme il nont jamais recue la dit somme et surtout l'ainé de cette famille, si il vous faut payer cette somme, il ne vous restera plus que 4500 lb. des 6000 lb, vous me les ferez tenir en france de la manière que vous le jugeray à propos, soit en employant les carte, en peltrie, ou les renvoyant an france en billiet de monoie, le tout adressé à mon frère de Sérigny, vous sauray mieux que moy de la maniere qu'il me sera le plus avantageux pour les risques, qui sont apresent petit, aiant la paix avec l'angleterre. J'aprouve et tiens bien fait, tout ce que vous ferez à se sujet. Comme je suis à écrire *mademoiselle Lesueur* entre chez moy et massure avoir ouy dire à un nommé *Babin* dit *Lasource* qui est venu par les terres en ce pays, il y a cinq ans que des héritier *du Sr de Bécancour* avois obligé le dit *Babin* qui devait à feu *Mr d'Iberville*, de les payer; ce a quoy il fut condané et les paya. Comme ce *Babin* dit *Lasource* nest point icy à présent; il demeure à dix lieu dicy, je ne peut bien savoir au juste combien il paya alaquit de *M. d'Iberville*. *Madame Lesueur* me dit quel croit que cétoit à madame de *Sourdis* (DE VILLEBON) que le dit *Lasource* a donné 4 ou 700 lb. Vous aurez la bonté de vous en informer et ne payeray rien quand (qu'avant). J'ai ydé (idée) d'avoir ouy dire à ce *Babin* quil avois payé à laquit de Mr d'Iberville pour léritage du *Chevalier de Bécancour*. Comme il doit partir dans peu, le reste des voyageurs qui veulle allé dans nos quartiers, je vous éclairciré mieu sur cela; a légard des remarques que vous me dit que *St. Ellainne* (1) doit retirer

(1) Le fameux de St. Hélène, dont il est ici question, et qui donnait tant d'embarras à son oncle de Bienville, était le fils de Jacques de St. Hélène, appelé ainsi du nom de l'île en face de Montréal. Jacques de St. Hélène eut l'honneur de former au métier des armes son frère d'Iberville. Il était le second fils de M. de Longueuil et de

sur cette somme de douze mille livres, je luy en tiendray comte ; il me doit considérablement. C'est une bien mauvaise tête qui dépance beaucoup ; on ne luy peut rien confié, il en crapule beaucoup ; je l'ay gardé icy depuis et luy ait donné le commandement des petis brigantin que le roy entretien dans ce pays ; il a 600 lb. par ans et son valet passe. L'ordonnateur qui est icy est de mes intimes amis ; nous demeurons ensemble, je luy ait fait écrire au ministre bien avantageusement de *St. Ellainne* ; il lui continue la mesme payé que je lui fesay donné. Le dernier voyage qui j'envoyé *St. Ellaine* a la Veracruce, il a dépansé plus de cinq mille livres en neuf mois de temps ; quand je luy en demande comte, il me dit pour tout raison quil a acheté six beaux chevaux fort cher, quil lui sont mort, que le reste ce nest pas sa faute que son pilote l'a solicité a régalé d'autre pilote et capitenne des matelots, enfain plusieurs raisons pareille. Je vous avoué que peu c'en est falu que je ne lais anvoyé à mon frère de Sérigny, qui me la anvoyé. Il me ruinera si il continue, il *boit et fume* beaucoup ; cest assurement le seulle de la famille. Il ne sattache à rien, il vien cependant de me bien promettre que il seroit desormais ménagé ; il part pour la *Havanne* pour nous chercher du bledinde pour la garnison qui est réduite à courir les bois.

Je comte fort que cette compagnie (1) de ce pays ne tiendra pas, et quelle abandonnera ; quelque bonne espérance que *Mr de la Motte* donne à *Mr de Croisart* et LeBarre, qui sont les intéressé, leur seulle bût est de faire un gros commerce avec les Espagniolle ; mais il ne feron rien sertennement, les Espagniolle sont averti, il tienne la main à

Dame Catherine Primot, et n'eut lui-même qu'un seul fils, celui dont il est ici question. Il est mort en mettant en fuite avec 200 hommes, 1300 anglais commandés par Phipps, qui attaquaient Québec en 1690. C'était un des plus braves militaires de son temps.

(1) La prédiction de Bienville n'a pas tardé à s'accomplir car bientôt après la compagnie a été obligé de se retirer ; et M. de la Motte-Cadillac fut rappelé pour faire place à un homme plus digne sous tous les rapports de fonder une colonie. Bienville lui-même est appelé à le succéder comme gouverneur.

tout, fouile jusque dans la doublure du batiment quon envois chez eux y chercher des vivres. Tous presentement il arrive un vaisseau de la Veracruce qu'ils y avois envoyé sou le pretexte de demander du secours. Il a été renvoyé à la veu de terre san les écouté.

Je suis bien sensible aux amitié que vous me donné par vos lettres, et aussy ma très cher sœur qui a la bonté de pancer a moy. Jai recue deux de ces lettres qui me font un vray plaisir, je la supplie de continué à mécrire ; cest la seulle consolation que j'ay an ce pays, que de receuvoir de vos nouvelles et des sienne. Je tremble tout les fois que jantan dire quil y a eu de grosse maladie en Canada ; comme vous commencé l'une et l'autre, à entrer sur l'âge le risque est plus grand.

Vous voulé bien me permettre dambrasser icy Mr de Longueuil (1), qu'on massure estre retourné en Canada, lieunant. Vous en pansé d'en faire bientaut un capitenne. Souffré que j'embrasse icy *Madame de Varenne*, ma très-cher nièce ; je suis bien aise que vous meyez marquié quelle étoit heureuse avec *Mr de Varenne*, on man avait parlé bien

---

(1) Ce M. de Longueuil est le fils du premier Baron, celui à qui de Bienville écrit. Lieutenant en 1713, il était capitaine et commandant à Niagara, en 1726 d'après cet ordre de son père :

CHARLES LE MOINE, Baron de Longueuil, Chevalier de St. Louis Gouverneur de Montréal, et commandant général pour le Roy en toute la Nouvelle-France.

Il est ordonné au Sieur de Longueuil Capt. des troupes du Roy en Canada, et Commandant le détachement des dits troupes destinés pour Niagara, de se rendre avec le plus de diligence qu'il pourra au poste de Niagara, avec le détachement que nous lui avons donné, afin d'y exécuter les ordres dont nous l'avons chargé pour le service de Sa Majesté.

Enjoignons aux officiers et soldats du sousdit détachement, et au Sieur de Joncaire, Lieutenant des troupes, que nous avons fait partir pour se rendre des premiers à Niagara ; de reconnaître le dit Sr de Longueuil pour commandant, et de luy obéir en tout ce qu'il leur commandera pour le service du Roy ; ordonnons pareillement aux voyageurs qui passeront à Niagara tant en montant qu'en descendant de luy obéir en tout ce qu'il pourra leur commander pour le rvice de sa majesté.

Fait à Montréal le vingt-huit avril 1726.

(Signé) LONGUEUIL.

différammant ce qui me peinnait fort. C'est une aimable fille qui a tous le mérite du monde suivant le portrait que j'en ai ouy faire. Mon cher *cousin de Senneville*, fait luy bien mes compliments. Je désespère de recevoir jamais de ses nouvelles après lui avoir écrit autant de fois que jay fait dans les commencements, que je suis venu icy. Je le connait pour fort négligéant à écrire ce qui m'oste tout pancé, que ce soit, par indifférance. Jecrit à *monsieur de la Chassagne* (1) et le supplie de reprocher à ma sœur sa négligéance; elle ne mas pas encor voulu écrire une seulle fois de sa vie dont je suis bien mortifié, l'aimant aussy tendrement que je le fais, je la menasse par la lettre que je luy écrit que je l'obligeray dorenavant à mecrire par mes importunités que je menasse de luy écrire. Chateaugué vous écrit fort au long. Il vous touchera sans doute des peinnes que Mr de la Motte luy fait, il cest emparé de sa maison malgré luy, quelque résistance, qu'il eut pus faire, étant une grande maison neuve à deux étage, propre à loger tout la famille, qui est bien nombreuse. Comme je comte passé en france l'année prochaine je vous supplie et ma très cher sœur de me recommander à vos patron pour maider à obtenir ce que je trouveré qu'il me pourra convenir. Cest la grâce que je vous demande et celle de me croire avec bien du respect,

Monsieur et très cher frêre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BIENVILLE.

Au fort Louis de la Louisianne
ce deux octobre 1713.

J'ai oublié à vous dire que je crois le ministre tout à fait revenu de la prévantion où il était contre moy. Le prestre curé, mon ennemi, à été rapelé, il était venu une autre à

(1) Jean Bouillet, écuyer, seigneur de la Chassaigne, gouverneur des Trois-Rivières et de Montréal, capitaine commandant le fort de Lachine en 1702, était le fils de Godfroy Bouillet, sieur de la Chassaigne, et fut baptisé en 1650. Il épousa Marie-Anne Lemoyne de Longueuil, sœur de Bienville, à Montréal, le 20 octobre 1699. (Extrait du *Dictionnaire Généalogique* de M. Tanguay).

sa place, qui mange souvan de ma soupe. Le ministre me donne beaucoup d'eau bénite de cour, dans les derniers lettres quil m'écrit, me promettant que la première occasion je pouvais être avancé, je me flatterais presque que si cette compagnie manque, Mr de la Motte pourra estre rapeler et moy resté encor commandant, ce nest qu'en cas que sela arrive que je vous demande votre consantement pour me marier avec Mlle de la Motte : car sans cela je ne vairrais pas jour à pouvoir nourrir une femme, ni me nourrir moi mesme, car Mr nostre gouverneur est très mesquin. Il ne nous a pas encor offert un ver deau depuis 5 mois quil est ici. Les officiers sont toujours chez moy. Comme cy devant à legard de largean que javais entre mes mains apartenant aux héritier de *Poitier* cydis. Jay remis le tout entre les mains du sieur *Charly* sur la procuration de son père de *Poitie*. J'en ai été après bien mortifié, parceque *Mr Pacaud* m'écrit que se *Poitier* luy doit, mais il nétait plus temps, je lavais livré.

A. C. de Léry Macdonald.

L'ÉTÉ.

RÉPONSE AUX QUELQUES RIMES DE M. BLAIN SAINT-AUBIN.

Décidément l'on n'est pas tendre,
Ici, pour nos pauvres saisons,
Et, moi qui voudrais les défendre,
Je ne sais trop comment m'y prendre
Pour faire accepter mes raisons.

Monsieur Blain Saint-Aubin déteste
L'horrible chaleur de l'été,
Les plaisirs de la vie agreste,
Les moutons, l'amour et le reste ;
Sa haine en vers il a chanté.

Hélas ! Monsieur, qu'y puis-je faire !
Je vous en dis mon sentiment
Au grand risque de vous déplaire :
Entre tous les biens de la terre
L'été me plaît énormément.

Ce soleil qui vous horripile,
Moi je l'adore, entendez-vous ?
Car, s'il vous consume à la ville,
C'est lui dont la chaleur utile
Mûrit nos pommes et nos choux.

Vous professez l'indifférence,
Le mépris pour les amoureux ;
Mais vous en parleriez, je pense,
Avec plus grande révérence,
Si vous aviez vingt ans comme eux.

Le chalumeau, (vous pouvez rire),
A parfois des accords bien doux ;
Et contre les bergers, Messire,
Vous dépensez en vain votre ire,
Car ils chanteront malgré vous.

Allons ! soyez franc et sincère,
Et dites-nous, foi de rimeur,
Que vos vers de saveur amère
Furent le produit éphémère
D'un moment de mauvaise humeur.

ERNEST MARCEAU.

Une journée dans les Hautes Alpes.

(CAUSERIE.—(*Suite.*)

Le frottement des glaces, le vent, et la chute des rochers laissent tomber sur les bords du glacier une grande quantité de débris qui forment à la longue une digue ou haute talus que l'on appelle la *moraine.* A l'extrémité inférieure, la langue ou soc du glacier, creusant sans cesse dans la terre, déracine les arbres, repousse les rochers, enlève les chalets, et cause de grands dégats. De plus c'est ici que se déposent, par la fonte des neiges environnantes, les objets qui se trouvaient dans l'intérieur du glacier.

Le mouvement des glaciers sur un terrain inégal produit des fentes dans leur surface, et ces *crévasses* forment des gouffres béants ou vont souvent s'engloutir les voyageurs qui manquent de prudence ou d'expérience.

Nous citerons ici un fait qui est arrivé à Chamounix, car il démontre en même temps, le danger des crévasses, et le mouvement des glaciers.

Pendant l'été de 1820, un voyageur russe, le docteur Hamel, et deux anglais se décidèrent à faire l'ascension du Mont-Blanc. Ils engagèrent sept guides, mais quand vint l'heure du départ, ces derniers hésitèrent à cause du temps qui était fort menaçant. Les voyageurs irrités, ne voulurent entendre raison, et les Savoyards, qu'on accusait de lâcheté et de paresse, se décidrent, bien à contre-cœur, à les accompagner.

Tout allait bien d'abord et l'expédition était déjà à une grande hauteur sur le glacier des Bossons, lorsque tout à coup le ciel se couvrit de nuages et une tempête affreuse de vent et de neige se déchaina. En même temps une avalanche, glissant d'un pic voisin, s'abattit sur les malheureux guides et en précipita cinq dans une crévasse. Trois disparurent immédiatement,et les deux autres furent préservés comme

par miracle. L'un portait sur le dos en bandoulière un grand baromètre qui le soutint en traversant la fente de bord en bord ; l'autre dût sa préservation à la force de son *alpenstock* (1) qui, lui aussi, forma un pont de sûreté par dessus l'abîme. Leurs compagnons les retirèrent de leur position périlleuse et après mille dangers les survivants arrivèrent à Chamounix.

Il y eut une enquête du gouvernement, et le docteur Hamel s'en alla en disant que dans quarante ans l'on trouverait les restes des malheureux guides. En 1856 MM. Tyndal et Forbes, ayant étudié la marche et les dimensions du glacier, en vinrent à la même conclusion et tout le monde attendit avec intérêt l'année 1860.

Enfin le 12 août 1861, un guide courut à la mairie de Chamounix, apportant dans un sac plusieurs restes humains. Il y avait un avant-bras avec une main encore légèrement teinte de sang, une chevelure blonde, une mâchoire avec de belles dents, et en outre plusieurs morceaux d'habits, trois chapeaux, les débris d'une lanterne, les restes d'un pigeon, un *alpenstock* et un morceau de viande. Le guide affirmait les avoir trouvés au pied du glacier des Bossons. Il les avait aperçus à travers la glace et les avait retirés sans grande peine.

Il y eut encore une enquête judiciaire, mais de tous les témoins du triste accident, il ne restait qu'un seul, et celui-là, le guide qui avait été sauvé par son *alpenstock*. Il reconnut parfaitement les habits et les chapeaux. La chevelure était celle de Pierre Balmat, et l'*alpenstock*, que l'on avait perdu en le sauvant, portait son nom. Il affirma que la lanterne lui avait appartenu, et il expliqua la présence du pigeon en disant qu'un des malheureux portait sur le dos une cage de ces oiseaux que l'on devait lâcher sur le sommet de la montagne. Il serra avec effusion la main froide et insensible de son ami perdu depuis quarante ans et regarda le morceau d'*alpenstock* avec la vénération que l'on aurait pour une relique.

Pendant le cours de l'automne l'on trouva dans le glacier

(1) *L'alpenstock* est un long bâton ferré dont se servent les montagnards dans leurs excursions à travers les Alpes.

d'autres restes, et les guides de l'endroit firent presqu'une fortune en vendant,aux voyageurs, des boutons qui venaient, disaient-ils, des habits des victimes. C'est ainsi que s'est demontré sans contredit et le mouvement et la vitesse des glaciers.

L'hospice de Simplon est desservi par les moines du grand St. Bernard. Ces bons religieux se dévouent à une œuvre de charité et de philantropie qu'il faut connaître pour l'apprécier à sa juste valeur. Ils habitent un grand édifice en pierre à deux étages et avec une aile de chaque côté. Les murailles ont une épaisseur de six pieds, ce qui les permet de résister aux fureurs du vent et au choc des avalanches qui souvent se déchaînent contre elles. C'est ainsi qu'une nuit, pendant l'hiver de 1879, une avalanche descendit du Schonhorn, au pied duquel se trouve le monastère, et vint briser toutes les vitres et remplir de neige la chapelle et une partie des salles. Quelques heures après, une seconde avalanche emporta un petit moulin à scie, qui était près du couvent, et le jeta dans la vallée qui s'étend au pied des montagnes.

En approchant de l'édifice, nous fûmes accueillis d'abord par les chiens de St. Bernard qui semblent avoir appris de leurs maîtres les devoirs de l'hospitalité. Ils couraient, sautaient, aboyaient, et manifestaient de toutes les manières possibles la joie qu'ils éprouvaient de voir venir des étrangers. On dit qu'ils ne font pas de bons gardiens car ils traitent indistinctement tout le monde en ami.

En entrant au monastère, un frère vêtu de noir nous reçut avec bonté et nous servit une petite collation. " Gardez-vous, nous dit le conducteur, de lui offrir quelque chose en paiement ; faites vos aumônes dans la chapelle."

Nous sommes tous entrés à la chapelle qui est très jolie et nous avons ensuite continué notre voyage avec regret car nous eussions aimé passer plusieurs jours en si bonne compagnie.

En quittant le monastère nous étions tous ntés en voiture car la descente commençait et nous pe s aller plus vite qu'auparavant. Nous n'avions cependa t que quelques arpents, lorsque le conducteur vint s inviter de

nouveau à descendre. Le chemin, disait-il, était un peu obstrué par une avalanche qui était tombée la veille et il fallait user de précautions en passant, l'endroit. Nous fûmes bien d'accord avec lui, car la route longeait ici un ravin de deux mille pieds de profondeur, et deux voitures pouvaient à peine se rencontrer sous les meilleures conditions.

L'on ôta donc les chevaux de la diligence et, les ayant menés plus bas, la voiture fut traînée avec grand soin jusqu'à l'autre côté de l'obstacle. Il y avait là un tas de pierres énormes encore humides de la neige qui les avait couvertes ; une seule eut suffi pour écraser la diligence. Les cantonniers en avaient déjà déplacé quelques-unes et un large sillon sur la pente indiquait leur descente vers la vallée.

Nous suivîmes alors une route qui contournait une profonde vallée de la forme d'un immense entonnoir, passant çà et là des refuges construits par les moines, et où les voyageurs en détresse peuvent s'abriter et trouver de quoi satisfaire à leurs besoins. Comme la descente était de temps en temps assez rapide l'on attachait l'une de roues et avec ce frein primitif nous n'avions rien à craindre des pentes et des précipiecs.

Le soleil s'approchait des pics Bernois et les ombres dans la vallée du Simplon s'allongeaient de plus en plus quand nous vîmes à nos pieds la vallée du Rhone avec ses villages, ses chalets épars, ses montagnes gigantesques et son glacier. Le petit village de Brieg était devant nous et les derniers rayons de l'astre du jour reluisaient sur le toit métallique de son chateau, et sur le clocher de son église. Le Rhone, ici un torrent impétueux, se précipitait vers Genève comme en se hâtant déjà de devenir ce fleuve large, tranquille et profond, que nous avions admiré dans le midi de la France. Les longs troupeaux descendaient lentement vers les fermes, de légères colonnes de fumée montaient des habitations, et nous entendions au loin le son harmonieux des cloches du soir,

Cependant nous étions encore assez loin de notre destination et il commençait à faire noir lorsque nous descendîmes à l'hôtel d'Angleterre, petite auberge sans prétention, où nous trouvâmes, néanmoins, cette propreté, politesse et comfort qui sont les traits caractéristiques des hôtelleries suisses.

L. D. MIGNAULT.

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

Mina Darville à Emma ***

Madame H. va mieux ou plutôt elle n'a plus qu'à se tenir tranquille, et

Le repos ? le repos trésor si précieux
Qu'on en faisait jadis le partage des dieux.

N'est-ce pas ce qu'elle voulait ? Pour le moment je m'en accommoderais parfaitement. Vous savez que je n'écris guère que sur le tard, et ce soir, je m'endors comme si j'avais écouté un discours sur le tarif ou causé avec M. W. C'est bien dur de rester devant mon encrier quand mon lit est là si près. Que n'êtes-vous ici ? nous causerions en regardant les étoiles. Elles sont bien belles : je viens de les regarder pour me rafraîchir. Quand j'étais enfant, le firmament m'intéressait beaucoup et je voulais absolument qu'il y eût des trous dans le *plancher* du ciel par où on voyait la lumière de Dieu. Malgré tout, il me reste encore quelque chose de cette attraction céleste, car au sortir d'un bal je pense toujours à regarder les étoiles. Je ne veux pas dire que les bals soient le plus efficace *sursum corda.* Et pourtant je me rappelle qu'une nuit, comme je revenais d'un bal, la cloche des Ursulines sonna le lever des religieuses. Jamais, non jamais glas funèbre n'a pénétré si avant dans mon cœur. Oh, que cette cloche prêchait bien dans le silence profond de la nuit ! Rendue dans ma chambre, je jetai là mes fourrures et restai longtemps devant mon miroir comme j'étais—en grande parure—et je vous assure que mes pensées n'étaient pas à la vanité. Puis, quand je fus parvenue à m'endormir je fis un rêve dont je n'ai jamais parlé, mais qui m'a laissé une impression ineffaçable. Il me sembla que j'étais dans la petite cour intérieure des Ursulines, quand tout à coup la fenêtre d'une cellule s'ouvrit, et je vis paraître une religieuse, Je ne sais comment, mais du premier coup-d'œil, sous le bandeau blanc et le voile noir, je recon-

nus cette brillante mondaine d'il y a deux cents ans, Madeleine de Repentigny. Elle me regardait avec une tendre pitié, et de la main m'indiquait la petite porte du monastère ; mais je ne pouvais avancer : une force terrible me retenait ou plutôt mille liens m'attachaient à la terre. Elle s'en aperçut et appuya son front lumineux sur ses mains jointes, alors je sentis qu'on me détachait pendant qu'une voix ravissante chantait : La douleur ici, la joie au ciel, l'amour partout.

Je m'éveillai plus émue, plus impressionnée qu'il m'est possible de dire. Ordinairement j'éloigne ce souvenir, mais ce jour là je sentis dans toute sa force la vérité de cette parole de l'Imitation : La joie du soir fait trouver amer le réveil du lendemain.

Bonsoir, ma chère amie. Vous êtes quelquefois un peu lente à répondre.

Je fis vœu cependant
De dormir en vous attendant.

Mina Darville à Emma ***

Vous prenez mon rêve bien au sérieux. Je m'assure que ce n'est pas à moi que Job pensait lorsqu'il a dit que *Dieu se sert des songes pour avertir l'homme*, Mon rêve s'explique suffisamment par mes émotions de la nuit, par les pensées qui m'occupaient quand je m'endormis. Pourtant, il m'en est resté une sorte de tendresse pour cette aimable Madeleine de Repentigny. Il est vrai que j'avais toujours eu un faible pour cette belle mondaine. Son souvenir me revenait souvent quand j'allais à la chapelle des saints. J'aimais cette petite lampe qui y brûle jour et nuit en témoignage perpétuel de sa reconnaissance ; j'avais même demandé qu'on m'en laissât le soin. Mais passons et Dieu veuille me laisser toujours les saines jouissances de la vie.

Ici je m'éveille aux rayons du soleil qui dore ma fenêtre, aux chants des oiseaux qui habitent le jardin, mais je ne me lève de bonne heure que de loin en loin. Pourtant j'aime le matin tout frais, tout humide de rosée, mais l'*antre*, comme disait X. de Maistre, s'accommode si bien d'un bon lit. Je crains beaucoup de n'être jamais tout à fait comme la femme forte, ni comme Angéline, que Maurice appelle l'*Etoile du*

matin. Il paraît qu'il est toujours le premier debout. Mais le beau mérite, quand on est amoureux, d'aller faire des bouquets dans le plus beau jardin du monde et d'attendre. Pauvre Maurice ! Je suis joliment sûre que tous les oiseaux du ciel chanteraient autour de lui sans l'empêcher de distinguer le petit bruit qu'une certaine fenêtre fait en s'ouvrant. Mais je suis en frais de compromettre l'oreille de la famille. Figurez-vous que moi qui aime tant les oiseaux je ne les reconnais pas toujours à la voix : cela choque Angéline. " Quoi, dit-elle, une musicienne, une Darville prendre le chant d'une linotte pour celui d'une fauvette ! " Ce n'est pas elle qui commettra jamais pareille erreur. " Et pourtant, dit-elle, dans ma famille on n'a jamais su que croquer des notes." Cela ne l'empêche pas d'aimer la musique et de la sentir à la façon des anges. Elle dit que selon Saint-François d'Assise, la musique sera l'un des plaisirs du ciel et cette pensée me plaît beaucoup. Au fond, je crois que nous avons tous quelque crainte de nous ennuyer durant l'éternité.

C'est aujourd'hui la Saint Louis. Nous ne l'avons pas oublié. Pauvre France ! Angéline dit qu'*elle filerait volontiers la corde pour pendre la République et les républicains.* Pour ma part je n'y verrais pas grand mal, mais je demande grâce pour Victor Hugo qui a chanté *le lis sorti du tombeau.* Angéline est plus royaliste que moi ; elle me trouve tiède et Maurice n'ose avouer ses sympathies bonapartistes. Il finira par composer des dithyrambes en l'honneur du comte de Chambord. Malgré tout je m'obstine à espérer. Vous verrez que le noble prince montera un jour sur le trône avec son drapeau blanc, *ce drapeau qu'on n'a qu'à secouer pour couvrir de gloire le monde entier.* Passez-moi cet emprunt d'une belle parole, et bon-soir chère amie.

(*Mina Darville à Emma****)

Nous avons fini nos foins et je dirais volontiers que je n'y ai pas nui, mais Angéline trouve que je m'en fais bien accroire,—que je fais sonner bien haut mes coups de râteau. Sérieusement j'aime

ces travaux obscurs,
Qui nous ont gardés fiers en nous conservant purs.

Je voudrais que vous eussiez vu Angéline dans son costume de faneuse. Sans comparaison, je n'étais pas mal non plus et sans mentir nous avons été bien reçues. M. de Montbrun se déclara charmé. Il nous comparait aux moissonneuses de la Bible, à toutes les belles travailleuses de l'antiquité. Même il m'a dit quelques vers latins, où je crois qu'il était question des divinités champêtres. Je suis bien satisfaite. Mina Darville mêlée avec les divinités ! Il ne manquait plus que çà aux humiliations de l'Olympe !

A propos, vous saurez que le maître de céans ne va pas à ses champs sans se ganter soigneusement. Au fond, je ne vois pas qu'il y ait de quoi lui jeter la pierre, mais tout de même, je lui ai dit : Vraiment, vous m'étonnez ; j'avais toujours cru que l'homme — cet être supérieur — ne s'occupait que de la beauté de son âme. Serait-ce par orgueil de race que vous prenez si grand soin de vos belles mains d'aristocrate ?

Je lui soutiens qu'il finira par passer pour un désœuvré, pour un *bourgeois*. Ma chère amie, — vous me croirez si vous le pouvez—cet homme-là gagne à être vu de près. Sa tranquillité sereine attire, fait rêver comme le calme sur les eaux profondes. C'est une nature vraiment forte, et je ne puis le regarder attentivement sans lui mettre sur les lèvres le magnifique ; *Je suis maître de moi* d'Auguste à Cinna. Voilà ce qu'on gagne à lire les classiques ! et croyez-moi, ce serait une belle chose de troubler ce beau calme, de voir l'humiliation de ce superbe. Mais folie d'y songer. Il ne voit que sa fille. Vraiment, je ne crois pas qu'il ait une pensée où elle n'entre pour quelque chose. Parfois, je lui dis, comme Arnauld à Mme de Sévigné, qu'il a bien besoin de penser à sa conversion ; qu'il a une idole dans son cœur. Mais une ressemblance avec la *jolie paienne* ne l'effraie pas beaucoup. Je le soupçonne de porter ses lettres sur lui comme une relique et il dit à sa fille que si elle écrivait comme elle, il n'en demanderait pas plus, qu'il n'est pas, Dieu merci, de ces gens qui ne sont jamais contents. Qu'il est donc aimable avec elle ! qu'a-t-elle fait, dites-moi, pour mériter d'être si parfaitement aimée ! L'autre soir, Maurice le pria de nous lire *La fille du Tintaret*, ce qu'il fit, et vous

savez comme l'expression d'un sentiment puissant nous grise, nous autres pauvres femmes. Cet accent si passionné, si vrai me poursuit partout. Morte ! o mon amie, comme il dit cela ! Faut-il s'étonner si Angeline n'y put tenir ? si l'instant d'après elle pleurait dans ses bras, oublieuse de notre présence et de tout ? Ah ! lui aussi peut dire que *dans sa fille, Dieu l'a couronné.* Et moi, je comprends que Dieu nous demande tout notre cœur, car je hais terriblement les fractions.

(*Mina Darville à Emma* ***)

Ma chère Emma, je m'en vais vous conter une petite chose. J'en ai déjà parlé à Maurice qui ... mais venons au fait, s'il vous plaît.

Ces jours derniers, un jeune paysan des environs vint demander un bouquet à Mlle de Montbrun. Il devait se marier le lendemain. Aussi nous fîmes de notre mieux et le bouquet se trouva digne d'une reine. Le brave garçon le regardait avec ravissement et n'osait presque y toucher. Son amour est célèbre par ici et comme les femmes s'intéressent toujours un peu à ces choses-là nous le fîmes causer. Ah, ma chère, celui-là n'est pas un blasé, ni un rêveur non plus, je dois le dire, car il est le plus rude travailleur de l'endroit, aussi sous sa naïve parole on sent le plein comme sous la parole de bien d'autres on sent le creux, le vide. Angéline l'écoutait avec une curiosité émue et sincère ; moi je le faisais parler et finalement, nous restâmes charmées. Angéline décida qu'il fallait faire une petite surprise à ces amoureux et le jour des noces nous fûmes leur porter un joli petit réveillon. Les mariés n'étaient pas encore arrivés. Je vous avoue que leur maisonnette proprette et close m'intéressa. Nous avons tout examiné : les moissons qui mûrissent, les arbres fruitiers encore petits, le jardinet qui fleurira. Tout près de la porte, deux vieux peupliers ombragent une source charmante. Angéline dit que les belles sources et les vieux arbres portent bonheur aux maisons. Celle-ci n'a à bien dire que les quatre pans, mais on y sentait ce qui remplace tout. La nappe fut bientôt mise et le réveillon sorti du panier. C'était plaisir

de voir Angéline s'occuper de ces soins de ménage dans cette pauvre maison. Elle regardait partout avec ces beaux yeux grands ouverts que vous connaissez et me fit remarquer le bois et l'écorce soigneusement disposés dans l'âtre et n'attendant qu'une étincelle pour prendre feu. Je vous auoue que ce petit détail me fit rêver.

O bonheur caché sous la cendre
La pâle cendre du foyer.

Nous sommes revenues en philosophant. Angéline voulait savoir pourquoi dans le monde on attache de la honte à une vie pauvre, simple et frugale. Si vous l'entendiez parler des anciens Romains ! Quant à moi, j'aime ces grands noms sur les lèvres roses—j'ai un faible pour Riel, je verrais avec respect la pauvre maison où il vivait avec ses sœurs et pourtant aurais-je donc un peu de cette vieille dévotion que vous appellez le culte du veau d'or ? Je ne le crois pas, mais certains côtés du faste m'éblouissent toujours un peu. Pour se soustraire tout à fait à l'esprit du monde il faut une âme très forte et très noble. Or, les âmes fortes sont rares et les âmes nobles aussi.

Mina Darville à Emma ***

Vous avez raison. Les mignardises de la vie confortable aident beaucoup à former les caractères faibles et ternes—les types bourgeois, comme dirait M. de Montbrun. Pauvres bourgeois ! J'en aurais long à dire sur le cotonneux, le flasque, l'effacé. M. de Montbrun dit qu'il y a un certain bien-être tout matériel qui lui donne toujours l'envie de vivre au pain et à l'eau. Croyez-moi, ce ne serait pas une raison pour refuser de dîner avec lui. Ma chère, je tourne visiblement à l'austérité, et je finirai par dire comme Salomon : Mon Dieu, donnez-moi seulement ce qui est nécesaire pour vivre. En attendant, il pleut à verse. Jamais je n'ai vu tomber tant d'eau. Qui donc a dit que la campagne par la pluie ressemble à une belle femme qui pleure ? Je ne vois pas du tout cela, mais si c'est vrai je conseille aux belles femmes de ne pas pleurer. La pluie

m'ennuie parfaitement. Mais un bon feu console de bien des choses et je ne pense pas du tout à m'aller noyer. Rien ne me dispose à causer comme une belle flambée dans une vaste cheminée. On partage assez mon goût et l'on ne parait pas du tout s'énnuyer. Mais on trouve que j'aime terriblement les *grandes flammes*. Nous lisons souvent et c'est moi qui choisis les lectures. Vous savez que j'ai un trait de ressemblance avec la mère de madame de Grignan : j'aime les grands coups d'épée. Mais je crois qu'on commence à en être un peu fatigué.

> "Si Peau-d'Ane m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême"

m'a dit l'autre soir le plus aimable des hôtes. Je ne me le suis pas fait dire deux fois. Tous les contes favoris de notre enfance y ont passé et nous avons passé soirée la plus folle et la plus agréable du monde. M. de Montbrun prétend que les succès de Cendrillon ont dû me faire rêver de bonne heure, mais Maurice est là pour dire que j'ai toujours préféré les contes où il y a des ogres et des petites lumières.

Ce soir, Maurice nous a lu le *Vol de l'Ame*. Je me rappelle vous avoir entendu dire que vous ne sauriez voir un beau matin d'automne sans penser un peu à cette aimable Claire à ce noble Fabien. Angéline aussi aime beaucoup ces amoureux-là. Tout à l'heure je la regardais avec Maurice et je pensais à bien des choses qui ne m'occupent guère d'ordinaire. Malgré tout, à certains moments on sent que le sacrifice vaut mieux que toutes les joies. Et d'ailleurs autour de nous tant de choses nous prêchent. Il y a déjà des feuilles sèches dans ce délicieux jardin de Valriant. Dites-moi, vous figurez-vous une feuille morte dans le paradis terrestre.

*Emma *** à Mina Darville.*

Ma chère Mina,

Non sans doute il n'y aurait jamais eu de feuilles sèches dans le paradis terrestre. Cela eut trop juré avec l'immortelle beauté, avec l'éternelle jeunesse. Je vous avoue que

je me serais fort accommodée de ces choses là. Je regrette beaucoup ce beau paradis—ce *jardin de volupté* où l'on n'aurait jamais vu de boue, (la boue vient en droiture du péché). Mais toujours, chère amie, le vrai ciel nons reste. Puisqu'il dépend de vous d'y aller pourquoi seriez-vous triste ? Je vous en prie, éloignez la mélancolie.

"Fermez-lui l'uis au visage,
Gardez qu'elle n'entre."

Cette friande vit de ce qu'il y a de plus exquis dans l'âme et nous laisse toujours un peu faibles. Je l'entends de la mélancolie poétique et séduisante; non de la tristesse grave et chrétienne. Celle-ci je vous la souhaite, car elle se change toujours en joie, et d'ailleurs, qui peut s'en défendre toujours de cette divine tristesse ;

L'infini nous tourmente,
Une immense espérance a traversé la terre ;
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

J'aime ces beaux vers, et soyez sûre qu'ici-bas la jouissance est la grande ennemie de l'espérance. Voilà pourquoi *l'ayse nous masche* comme disait Montaigne et pourquoi la vie religieuse apparemment si dure, est en réalité si douce.

Ma chère Mina, voici mon dernier automne dans le monde, et vous ne sauriez croire quel charme touchant cette pensée répand sur tout ce que je vois. C'est comme si j'allais mourir. Jamais la nature ne m'a paru si belle ; je me promène beaucoup seule avec mes pensées et je ne sais quelle sérénité douce qui ne me quitte plus. Déjà on sent l'automne, Mais dans notre état présent, je crois qu'il vaut mieux marcher sur les feuilles sèches que sur l'herbe fraîche. En attendant qu'il en neige, j'ai ici un endroit qui fait mes délices. C'est tout simplement un enfoncement au bord de la mer ; mais d'énormes rochers le surplombent et semblent toujours prêts à s'écrouler, ce qui m'inspire une crainte folle mêlée de charme. Malgré la distance et le sentier âpre et caillouteux j'y vais souvent. J'aime cette solitude parfaite et sauvage où l'on n'entend que le cri des goêlands et le bruit de la mer. Là pas un arbuste, pas une plante : seule-

ment quelques mousses entre les fentes des rochers et, par ci par là, quelques plumes. Il me semble que cet endroit vous plairait parfaitement, et surtout quand le soleil laisse tomber sur les vagues ces belles trainées de feu que vous aimez tant. Ce soir les plus beaux nuages que j'aie vus s'y miraient dans l'eau. Cela faisait à la mer un fond chatoyant, merveilleux, et j'ai pensé à bien des choses. Je n'ai pas oublié comme la vie apparait alors—mais passons. Chère Mina, quoiqu'il nous en semble à certains moments, c'est le froid, c'est l'aride, c'est le terne qui fait le fond de la mer, et ce n'est pas l'amour qui fait le fond de la vie.

Voilà qui est très sage, mais je suppose que la sagesse de la femme est, comme celle de l'homme *toujours courte par quelque endroit.* Cette grande clarté du désabusement ne vous atteint pas, ne va pas jusqu'à Valriant. Je pense souvent à vos aimables *promis* (passez-moi une expression bretonne) et j'espère que vous verrez *l'humiliation du superbe.* Sans flatterie, je m'étonne qu'il tienne si longtemps. Chère Mina, vous m'avez donné bien des soucis. Vous voulez vous marier, et sous des dehors un peu frivoles vous cachez tout ce qu'il faut pour n'aimer jamais qu'un homme qui ait du caractère, de la dignité, de la délicatesse, et—j'en demamde pardon à ces messieurs—tout cela me semble bien rare.

" Le commun caractère c'est de n'en pas avoir " mais *lui* a la virilité chrétienne et le charme, ce qui ne gâte rien.

Courage, ma chère. On vous trouve bien un peu frivole mais on finira par s'avancer, et cette fois là, j'espère que vous mettrez vos coquetteries de côté pour dire tout franchement comme la Belle au Bois dormant : Certes, mon prince, vous vous êtes bien fait attendre.

LAURE CONAN.

(*à continuer.*)

UNE FEMME D'AUTREFOIS.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ MARQUISE DE MAINTENON.

L'école révolutionnaire, qui paraît aujourd'hui faire loi dans le monde, professe, on le sait, la doctrine du progrès universel et illimité. Rompre avec le passé, faire disparaître jusqu'au moindre vestige des institutions chrétiennes, tels sont les premiers articles de son programme. C'est en poursuivant cette œuvre qu'elle prétend maintenant, au nom de la liberté, changer et améliorer la condition sociale de la femme. "Il est temps, disent les révolutionnaires, il "est temps que la femme soit quelque chose!" D'où il faut conclure que jusqu'à ce jour la femme n'était *rien*, et par conséquent, était fort à plaindre.

En face de prétentions aussi grandes, il nous paraît utile d'étudier ce qu'était la femme au temps où le monde ne jouissait pas encore des inestimables bienfaits de la révolution.

Nous ne voulons pas pour cela, remonter aux âges bibliques pour étudier les grandes figures que nous montre l'histoire du peuple hébreu. Nous ne prendrons pas pour objet de nos considérations les saintes illustres des premiers siècles du christianisme, non plus que les nobles dames auxquelles les chevaliers du moyen âge vouaient leur respect et leur foi. Nous choisirons notre exemple dans un temps beaucoup plus rapproché du nôtre, dans la société française du XVIIe siècle. A cette époque, l'esprit religieux s'est déjà affaibli dans la société. La Renaissance est venue déposer dans les intelligences et dans les cœurs les germes les plus funestes d'erreur et de corruption. La réforme même dans les pays où elle n'a pas réussi à implanter l'erreur, a cependant fait pénétrer un esprit d'indépendance et

de révolte qui sape peu à peu l'autorité de Dieu et le pouvoir des rois.

Cependant avec ses erreurs et ses faiblesses, le XVIIe siècle est resté toujours le haut siècle. Malgré de nombreuses défections le christianisme y brille encore d'un vif éclat ; la foi catholique est toujours la foi du souverain et de ses sujets. Cette société, la plus brillante que l'on ait eue, est une société chrétienne.

Mais précisément à cause de cet esprit chrétien qu'il avait conservé, le XVIIe siècle a été l'objet de mille accusations et de mille calomnies. Le siècle qui l'a suivi, le siècle des philosophes s'est fait en quelque sorte un devoir de dénigrer tout ce qui se rapportait au grand siècle. Cela, du reste, faisait essentiellement partie du programme que les ennemis de la religion s'étaient tracé : Ecraser *l'infâme*, et pour cela mentir sans crainte et sans vergogne.

Nous craignons que la postérité n'ait aussi à porter un jugement sévère sur notre siècle. Mais il faudra toujours dire à sa louange que la vérité y a trouvé de vaillants défenseurs, et qu'on a réhabilité bien des renommées et des gloires que le siècle précédent s'était appliqué à ternir et à rabaisser.

C'est ce qui a lieu au sujet d'un des personnages les plus remarquables du règne de Louis XIV, madame de Maintenon. Jamais femme ne fut plus indignement calomniée. De son vivant, son élévation et sa fortune extraordinaires lui avaient valu de nombreux et puissants ennemis. L'orgueil blessé, l'ambition déçue, la jalousie, le ressentiment conspiraient ensemble pour noircir sa réputation. Après sa mort les accusations ne trouvèrent que trop de faveur auprès d'historiens imbus de préjugés et incapables de comprendre la grandeur de ce caractère. La mémoire de madame de Maintenon est restée ainsi méconnue jusqu'à ces dernières années, quand des travaux savants et consciencieux sont enfin venus nous la montrer sous son véritable jour. Cette œuvre de réhabilitation est due principalement à la publication de ses lettres et de ses autres écrits, entreprise par M. Théophile Lavallée.

M. Lavallée s'est appliqué avec un soin scrupuleux à

reproduire dans son intégrité le texte de ses lettres dont on n'avait eu jusque là que des éditions inexactes et incomplètes. Ces lettres de madame de Maintenon exprimant la pensée intime de celle qui les écrivait, nous font connaître ce qu'elle était, et nous mettent à même de l'apprécier mieux que ne pourraient le faire tous les historiens. Or, de l'étude approfondie de ces documents, il résulte avec la dernière évidence que madame de Maintenon fut un modèle accompli de la femme chrétienne dans le monde et qu'elle est digne, sous tous les rapports, de notre admiration et de notre sympathie.

L'histoire de sa vie est éminemment instructive par les exemples de vertu qu'elle nous offre ; elle est en même temps d'un intéret singulier par les contrastes et les situations étranges qui ont marqué l'existence de cette femme illustre.

Françoise d'Aubigné appartenait à une famille originaire du Poitou. Son grand-père Agrippa d'Aubigné, s'était rendu célèbre par son dévouement au roi Henri IV, par ses écrits pleins d'esprit et de verve, et surtout par sa fermeté et son indépendance de caractère. Son fils Constant d'Aubigné, ne lui ressemblait guère, au dire de ses biographes. Prodigue, débauché, adonné au jeu et à l'ivrognerie, il mérita par ses méfaits et ses rébellions d'être maudit de son père, et de passer la plus grande partie de sa vie en prison. Il était prisonnier à Bordeaux quand il épousa la fille du gouverneur, Jeanne de Cadillac, et ce fut dans la Conciergerie de la prison de Niort que, huit ans plus tard, madame d'Aubigné,qui avait voulu partager la mauvaise fortune de son mari, mit au monde, le 27 nov. 1635, celle qui devait être un jour l'épouse de Louis XIV. La Providence voulut que cette enfant, née d'un père protestant et dans un pays protestant fut cependant baptisée dans une église catholique, ainsi que l'atteste l'acte de baptême entré aux régistres de l'église de Notre-Dame de Niort.

La vie s'annonçait pour elle sous de tristes auspices. Son père était prisonnier, ruiné,déshonoré. Sa mère était une femme d'un caractère irréprochable, mais d'un extérieur froid et austère. Elle élevait ses enfants avec la plus grande sévérité.

Heureusement la petite Françoise trouva dans une de ses tantes, Mde de la Villette, à qui elle fut confiée dès sa naissance un cœur rempli de douceur et d'indulgente tendresse. Grâce à cette parente, elle put passer ses premières années loin de l'atmosphère de la prison.

Elle avait sept ans quand son père, ayant été remis en liberté, partit pour la Martinique avec sa femme et ses enfants. Dans la traversée, Françoise tomba gravement malade. Un instant on la crut morte, et l'on se préparait à la jeter à la mer quand Mde d'Aubigné sentit que le cœur de l'enfant battait encore faiblement. Plus tard à Versailles Mde de Maintenon racontait cet épisode de son enfance. "Madame, dit un courtisan, on ne revient pas de si loin pour rien."

Le changement survenu dans l'existence de Constant d'Aubigné n'avait pas eu pour effet d'améliorer sa position, ni de lui faire changer de conduite. Il mourut à la Martinique, laissant sa famille dans un état voisin de l'indigence. Mde d'Aubigné repassa en France, et Françoise fut de nouveau confiée aux soins de la Villette. On pouvait déjà remarquer en elle le germe de précieuses qualités. Elle était bonne, remplie de prévenance, et ne cherchant qu'à se rendre agréable à tout le monde. Mde de la Villette lui enseignait la vertu par ses leçons et surtout par ses exemples. Malheureusement cette dame si accomplie du reste, était protestante, et Françoise qui déjà avait été endoctrinée par son père et que sa mère avait rébutée par son inflexible sévérité, se laissa facilement entraîner par celle qui avait gagné son affection. Elle devint protestante, et résista avec opiniâtreté aux tentatives que fit sa mère pour la ramener au catholicisme.

On la retira alors des mains de la Villette pour la confier à une parente catholique, Mde de Neuillant. Cette dame, que l'on représente avoir été dure et avare, traitait rudement la pauvre Françoise, au point de l'envoyer garder les dindons. "Je commandais dans la basse-cour, racontait plus tard Mde de Maintenon, et c'est par là que mon règne a commencé ! On comprend facilement que ces mauvais traitements n'eurent pas l'effet de ramener à la religion catholique la jeune

Françoise qui avait hérité de l'énergie et de la fermeté de son grand père Agrippa d'Aubigné.

Mise en pension chez les Ursulines, on voulut encore, mais vainement, la séduire par la sévérité, jusqu'à ce que les religieuses,mieux avisées, et remarquant dans cette enfant une raison bien au-dessus de son âge, jugèrent qu'il fallait avoir recours à la persuasion et au raisonnement. En effet, la droiture d'esprit de la jeune fille lui fit bientôt découvrir de quel côté était la vérité, et une fois convaincue elle n'hésita pas à faire son abjuration.

Sur ces entrefaites Mde d'Aubigné mourut, et Françoise, alors âgée de 18 ans, se trouva seule, sans fortune et sans appui. Sa position, on le comprend, était pleine de dangers. Sa beauté et son esprit l'avaient déjà fait remarquer. Elle avait été conduite quelquefois par Mde de Neuillant chez le poète burlesque Scarron, dont la maison était alors le rendez-vous à la mode des gens du monde et des hommes de lettres. Ce personnage était du reste une véritable curiosité. Infirme,perclus et toujours malade, il conservait dans les souffrances une incroyable gaité et se moquait de la douleur, non pas tant par résignation que par stoïcisme. Il vivait d'une modeste pension qu'il recevait en qualité de *malade de la reine*. Sa conversation le faisait rechercher de tous les beaux esprits, et dans la société mondaine et frivole qui se rassemblait chez lui on pouvait trouver des noms illustres. Scarron n'eut pas de peine à reconnaître les nobles qualités de la *Belle Indienne*, comme on appelait Melle d'Aubigné. Touché du dénuement et de la position difficile de l'orpheline, il lui proposa ou de payer sa dot dans un couvent, si elle voulait se faire religieuse, ou de la prendre pour femme. Mademoiselle d'Aubigné s'estima heureuse de trouver un protecteur pour sa jeunesse exposée à tant de dangers, et elle consentit à devenir la femme, ou pour parler plus exactement, la garde-malade du poète infirme,

Les contemporains de Mme Scarron nous ont laissé son portrait. " Elle était, dit le chevalier de Méré, fort belle, et " d'une beauté qui plaît toujours, douce, reconnaissante, se- " crète, fidèle, modeste, intelligente, et pour comble d'agré- " ment n'usant de son esprit que pour divertir ou pour se-

" faire aimer. Elle avait les plus beaux yeux du monde, dit " Melle de Scudery ; ils étaient noirs, brillants, doux, pas- " sionnés et pleins d'esprit. Elle est aimable, belle et bonne, " disait d'elle la marquise de Sévigné. On cause, on rit " fort bien avec elle."

Des qualités aussi aimables et aussi solides lui donnèrent naturellement un grand ascendant sur ceux qui l'entouraient. Elle en profita pour réformer cette société, dont la conversation, comme les mœurs, étaient loin d'être toujours irréprochable. Jamais on n'eut osé se permettre devant elle une parole libre ou indiscrète. Son mari, mieux que personne, ressentit l'influence de cette vertu. " Il était " sérieusement libre dans ses paroles, remarque Segrais, mais " au bout de trois mois elle l'avait corrigé de bien des " choses." Mais gardons-nous de croire que ce fut en l'accablant de réprimandes. Douce, prévenante et dévouée, elle prodigua ses soins au pauvre infirme, et elle égaya par le charme de sa compagnie, une existence que la maladie avait faite si pénible. Touché de son dévouement, Scarron lui en témoigna sa reconnaissance en s'appliquant à développer les talents et les brillantes aptitudes de sa jeune compagne. Il lui apprit l'italien, l'espagnol et le latin. Il la consultait sur ses ouvrages, et, paraît-il, se trouvait très bien de ses corrections. Scarron mourut en 1660 et ses dernières paroles à sa femme furent celles-ci : Je vous laisse sans bien, la vertu n'en donne pas, cependant soyez toujours vertueuse.

Devenue veuve à 25 ans, Mde Scarron se retira chez les religieuses Hospitalières, puis chez les Ursulines et, tout en menant la vie la plus régulière, elle continua d'être en relation avec la noble société qu'elle avait connue chez son mari. Mesdames de Montduvreuil et de Hendicourt recherchaient son amitié et lui ouvraient leurs maisons. La maréchale d'Albret, fort âgée et d'un caractère sérieux, l'avait admise dans son intimité et l'accueillait avec empressement chez elle. Là elle rencontrait mesdames de la Fayette, de Coulanges et de Sévigné, de Thianges et de Montespan, la marquise de Sablé, le duc de Larochefoucauld.

(*à continuer.*)

JOSEPH DESROSIERS.

REVUE POLITIQUE

Les rumeurs politiques sont revenues avec les pluies d'automne. Pendant trois mois tout avait été silencieux ; les journaux s'étaient tus sur les projets ministériels ; des ministres en voyage ne devaient pas songer aux affaires sérieuses. Le public vivait tranquillement dans l'attente d'une session de la législature, et remettait à quelques mois les émouvantes préoccupations électorales.

Tout a changé. Une cinquième session de la législature n'est plus probable ; le cabinet, sentant sa force, juge le moment opportun : la province sera avant un mois peut-être en agitation électorale. Les députés sont surpris comme des caissiers sommés subitement d'avoir à rendre compte ; ils comptaient sur une session et peut-être aussi—ce qui est assez naturel à la veille des élections—sur une cinquième indemnité parlementaire.

On annonce les élections pour la fin de novembre ; mais rien n'est encore officiellement connu. La nouvelle chambre serait, dit-on, convoquée immédiatement après. Aucune question d'urgence ne réclame cependant la réunion hâtive des représentants de la nation. Tout est calme. Les sessions dernières ont réglé des points difficiles, des questions qu'une opposition forte et bien dirigée pouvait avantageusement exploiter, des questions que le ministère précédent, avec sa petite majorité, était impuissant à résoudre. Les programmes—qui n'allaient pas bien loin—sont aujourd'hui exécutés en grande partie, à part du programme libéral dont l'unique article : l'abolition du Conseil Législatif, court grande chance de rester incompris.

Il est donc difficile de dire sur quel terrain va se livrer la lutte, sur quel point précis vont se concentrer les efforts opposés. Les nouveaux programmes sont à venir. Présentement le parti libéral n'en a pas, et cet état lui convient.

On a bien parlé en différents temps de la vente du chemin de fer du Nord, mais ce projet, si toutefois il existe sérieusement, n'est pas encore assez bien défini pour y asseoir un programme. Les questions de principes sociaux sont reléguées dans l'ombre pour longtemps, après la lettre de S. E. le cardinal Simeoni concernant l'influence dite indue du clergé dans les élections. Le parti libéral peut maintenant dire avec assurance que ses membres ne professent aucune doctrine dangereuse, que ses tendances sont bonnes et ses intentions droites. Les deux plateaux de la balance deviennent égalisés ; le clergé en retire le poids de son influence et de ses sympathies conservatrices. En d'autres circonstances, le parti libéral profiterait avec un immense avantage de la nouvelle position qui lui est faite, et s'il ne le fait pas maintenant ce n'est que partie remise. La désorganisation s'est mise dans ses rangs et l'enthousiasme en est disparu ; l'approche même des élections le trouve presque indifférent.

Le courant populaire est favorable au cabinet Chapleau et le moment des élections ne peut être mieux choisi à son point de vue. Il paraît avoir bien conduit l'administration financière de la province. La reprise de relations commerciales et de rapports suivis avec la France lui est due, sinon totalement au moins en grande partie. Il s'est signalé comme gouvernement d'affaires. Tout marche bien ; tout paraît prospérer matériellement parlant. Le cabinet Chapleau est arrivé au pouvoir dans un temps où les passions étaient fortement excitées. On croyait que son existence serait éphémère, on prédisait qu'il était condamné à une vie précaire comme son devancier. Il a pris une chambre auparavant hostile et il y changé en peu de temps, sans recours au peuple, une faible majorité libérale en une forte majorité conservatrice. Les sessions se sont succédé sans amener de réaction. La phalange conservatrice n'a fait que s'accroître pendant que diminuaient les forces de l'opposition. Beaucoup de difficultés ont été aplanies comme par enchantement ; les accusations sont moins vives et le ressentiment est tombé. Nous jouissons du calme autant qu'il est possi-d'en jouir sur une mer politique. Chacun a les yeux tournés vers " les affaires ". Nous suivons comme malgré nous

l'impulsion vigoureuse du tarif ; nous saluons tous la venue des capitaux étrangers et la formation des grandes sociétés industrielles qui doivent exploiter nos ressources. Adversaires comme amis sont obligés—par principe—de battre des mains et de donner crédit au ministère des efforts qu'il a faits.

Comme indice de la désorganisation du parti libéral, il faut mentionner la retraite de l'honorable M. Mercier. C'était le chef réel de la gauche à Québec, bien qu'il n'en fût pas le chef nominal. Cette retraite ne peut être que temporaire. Un homme qui a montré autant d'ambition politique que M. Mercier, un homme qui aime les luttes oratoires et qui sait plaire aux foules, un homme qui se sent assez fort pour imposer ses vues à un parti, ne se retire pas subitement de l'arène qui lui plait, sans caresser l'espoir d'y revenir bientôt, plus populaire et plus acclamé. Ce doit être une tactique habile. Le fameux Hanlan, désireux de créer de l'émoi dans le monde du " sport " a annoncé tout à coup qu'il abandonnait la rame. Mais quelques sollicitations et le défi d'un rival ont de nouveau ramené le " champion " à son canot. La même histoire s'est souvent répétée dans tous les genres de choses. M. Mercier nous reviendra. N'est-ce pas Achille qui veut, par un repos intempestif, faire sentir la nécessité de sa présence ? Quand le clairon sonnera l'heure des grandes luttes, le fougueux tribun ne fuira pas les tribunes. Les triomphes populaires grisent comme le vin, et celui qui en a eu en veut encore.

On attribue la retraite subite de M. Mercier aux désaccords qui existent dans le camp libéral. Venu à Montréal pour mieux commander à son parti, le jeune chef a été désappointé de trouver de la résistance. Ses vues n'ont pas rencontré une approbation générale, et l'organe du parti a pris une position tranchée contre la nouvelle direction proposée. M. Mercier voulait, paraît-il, se rapprocher des conservateurs pour former ce que l'on appelle une coalition. Pendant quelque temps, il a cru réussir ; les négociations progressaient. M. Chapleau et M. Mercier se sentaient irrésistiblement attirés l'un vers l'autre, et, ayant posé leurs programmes respectifs, ils ont reconnu qu'ils différaient peu et

qu'une entente était possible. Si leurs tentatives de rapprochement n'ont pas réussi, il ne faut s'en prendre qu'aux circonstances et aux autres hommes politiques intéressés, et non à une différence de principes. Jamais encore, dans notre histoire parlementaire, pareils efforts de conciliation de tendances n'ont été faits. Les plus farouches adversaires du cabinet Chapleau, ont prêté l'oreille aux paroles amicales du premier ministre et se sont sentis portés à déposer leurs haines réelles ou supposées. C'est un phénomène qui vaut la peine d'être mentionné. Jamais hommes publics n'ont été plus attaqués ni plus vilipendés par leurs adversaires que ceux qui composent aujourd'hui le cabinet provincial. Et cependant, peu s'en est fallu, si on en croit le témoignage d'un historien très-contemporain, que les bandits de la veille ne devinssent les amis du lendemain.

Ces tentatives de coalition ont divisé les libéraux : elles sont cause de leur désorganisation actuelle. Les élections prochaines ne seront donc pas agitées et violentes comme les précédentes. Mil huit cent soixante dix huit, d'ailleurs fera époque ; jamais les orateurs populaires n'ont dépensé plus de feu sacré : jamais année n'a été plus mémorable sous le rapport de l'agitation purement politique. On ne discute plus maintenant le coup d'Etat du 2 mars, ni la destitution du lieut.-gouverneur Letellier ; et, pour dire le vrai, on ne discute rien qui vaille. Les orateurs cependant trouvent le moyen de placer des harangues longues et passionnées.

La Cour Criminelle qui siége à Montréal est actuellement un centre d'attraction. Un public nombreux y suit les phases d'un procès important où sont concernés des hommes politiques fort en vue. Au banc des accusés, M. W. Laurier, ex-ministre fédéral, a succédé au meurtrier Hayvern, condamné à mort. Il est accusé de libelle diffamatoire contre M. L. A. Sénécal, surintendant du chemin de fer du Nord. Le vingt avril dernier un article violent intitulé " la caverne des 40 voleurs " était publié par l'*Electeur*, journal libéral de Québec. M. Sénécal y était désigné comme un chef de bandits, volant sans scrupules les deniers publics et les distribuant à ses complices. L'article fit sensation, à cause de

sa violence ; jamais journal ne s'était encore attaqué de la pareille façon à des hommes publics. Aussi le gérant de la feuille libérale était-il arrêté quelques jours après. L'enquête préliminaire a montré que l'article ne venait pas de la plume de l'un des rédacteurs du journal, ni du gérant. La rumeur publique désignait M. Laurier. C'était lui en effet ; le manuscrit de l'article est venu aux mains des accusateurs, et l'origine en a été attestée à l'évidence. La cause se continue au moment où je trace ces lignes, et elle se continuera peut-être encore assez longtemps. Les avocats font toutes sortes d'objections préliminaires que le tribunal doit considérer et décider avant d'aller plus loin.

M. Mathieu ayant été nommé juge à Joliette en remplacement de l'honorable juge Olivier, décédé, le mandat du comté de Richelieu est à gagner. On parle de diverses candidatures ; les aspirants devront probablement attendre les élections générales.

Une autre vacance de siége—au parlement fédéral celle-ci —va, dit-on, se produire bientôt, pour une raison semblable. M. Girouard, député de Jacques-Cartier, aurait les plus grandes chances d'être nommé septième juge de la Cour Supérieure à Montréal. La proclamation du gouvernement provincial qui doit créer la place à donner, est encore à venir et c'est elle qui retarde la nomination officielle de M. Girouard. Le gouvernement fédéral a mis de côté les prétentions anglaises dont nous parlions dans notre dernière chronique. C'est un acte de justice envers les Canadiens-français. Un devoir semblable incombe encore au même pouvoir. L'hon. E. G. Penny, sénateur, que la mort vient d'emporter, représentait une division sénatoriale toute canadienne-française. Pourquoi les citoyens de la division Alma n'auraient-ils pas un sénateur de leur race ?

Une grande démonstration politique a eu lieu à Sorel le 12 octobre à l'occasion de l'inauguration des travaux de la rivière Yamaska et du havre de Nicolet. Ces améliorations publiques étaient demandées depuis longtemps. Chaque session ramenait à ce sujet les mêmes demandes, les mêmes interpellations et aussi les mêmes réponses évasives. Sir

Hector Langevin, arrivé au ministère des Travaux Publics, a jugé que ces travaux seraient d'une grande utilité et, aidé par les instances des députés des comtés intéressés, il a obtenu de ses collègues l'argent nécessaire. La province de Québec aura donc maintenant sa part dans la distribution des travaux publics. Il fut un temps où elle ne pouvait avoir autre chose que les sommes nécessaires à l'élargissement du canal Lachine, amélioration aussi profitable à la province d'Ontario qu'à elle-même. Le gouvernement fédéral, aussi, est plus en état de répondre aux demandes de ce genre, les surplus dans nos finances devenant considérables.

Une bien triste nouvelle à enrégistrer. Les édifices du séminaire de Ste-Thérèse ont été totalement détruits par le feu, mercredi le 5 octobre. En quelques heures l'élément destructeur a fait son œuvre. Rien ou presque rien n'a été sauvé. Les élèves étaient au réfectoire lorsque l'incendie s'est déclaré dans les étages supérieurs. Leurs effets d'habillement et leurs livres étaient dans des endroits devenus en un instant inaccessibles. Tout a été perdu. Le soir les élèves reprenaient sans bagage le chemin du logis paternel après un simple mois d'études. Le village n'a échappé qu'à grande peine à la destruction.

Les secours sympathiques n'ont pas manqué aux directeurs du séminaire. Des listes de souscriptions ont immédiatement commencé à circuler ; plusieurs personnes ont donné des montants considérables. Les autorités du séminaire se sont mises à l'œuvre et ont réussi à trouver en quelques jours un local suffisant pour la continuation des classes. La reconstruction des édifices détruits ne tardera pas. On estime les pertes à cent cinquante mille piastres. A quelques mois de distance, deux grandes institutions d'enseignement supérieur, les séminaires de Rimouski et de Ste-Thérèse, ont subi le même triste sort.

***

Pendant le mois qui vient de s'écouler, nos yeux se sont souvent tournés vers Rome. Jamais le public n'est aussi longtemps demeuré dans l'indécision ; jamais non plus nouvelles contradictoires ne se sont succédé aussi régulière-

ment. Au moment où j'écris, l'on ne peut dire que l'incertitude soit disparue, malgré la publication des lettres du cardinal Siméoni. On s'attend encore à quelque autre chose ; les yeux demeurent obstinément fixés vers Rome, comptant avec anxiété les heures qui nous séparent de l'arrivée des courriers transatlantiques.

Cet état d'incertitude et d'attente a sa raison d'être, et il se comprend. L'Université-Laval a d'abord annoncé qu'elle avait gagné sa cause. Elle a publié ensuite une dépêche en ce sens envoyée de Rome par S. G. Mgr Racine. Le 29 septembre, M. l'abbé Dumesnil télégraphia du même endroit qu'une décision était en effet intervenue avant la plaidoirie, mais que la question était reconsidérée.

Quelques jours après, l'Université Laval publiait une dépêche de S. E. le cardinal Simeoni disant que la nouvelle donnée par M. l'abbé Dumesnil était dénuée de fondement. L'hon. sénateur Trudel, délégué de Montréal à Rome, interrogé à ce sujet par le cable, répond qu'il a vu le cardinal Simeoni et que ce dernier ne connaissait pas " tout " le télégramme de M. l'abbé Dumesnil.

Le public en est là ; les explications viendront par lettre. En attendant M. Trudel mande aux professeurs de l'Ecole de Médecine qu'il commencera à plaider leur cause le 26 septembre devant la Propagande. Une question règlée ne se discute plus, et cette dernière nouvelle ferait croire que la décision rendue n'est pas finale.

Quelques détails ont cependant transpiré et sont parvenus aux oreilles du public. La décision publiée par l'Université Laval a été rendue sans que les délégués opposés aient eu l'opportunité d'exposer leurs vues. On dit que le trois septembre la Congrégation de la Propagande faisait un rapport sur la question après avoir ouï les délégués de Laval,et que c'est sur ce rapport,fait *ex parte* comme on dit en style légal, que la décision publiée a été rendue. Les délégués de la partie adverse, à peine parvenus à Rome, n'auraient même pas eu connaissance de ces actes.

Quant à la lettre concernant " l'influence indue " il est à peu près inutile de dire que le public ne l'attendait pas. On ignorait généralement que la question avait été portée à

Rome et cette espèce de condamnation publiée *ex abrupto* contre ceux qui travaillent à amender nos lois électorales et les rendre plus conformes aux droits de l'Eglise, a pris tout le monde par surprise. Cette question qui pouvait devenir embarrassante pour le ministère provincial, cessera donc d'être agitée, à moins qu'il n'intervienne un ordre de la cour romaine.

Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, sera avant peu à Rome. Son départ, retardé jusqu'à présent pour des causes particulières, aura lieu dans quelques jours.

***

Le président Arthur est devenu l'énigme du jour aux Etats-Unis. Sur lui sont fixés les regards interrogateurs de tous les hommes politiques de la grande république. C'est en lui que résident pour trois ans les destinées de tout un peuple. Quels hommes va-t-il choisir pour l'assister ? Les ministres du défunt président sont restés provisoirement en charge sur la prière du général Arthur. L'ex-sénateur Conkling, dout le prestige était disparu depuis la défaite qu'il a subie dans la législature d'Albany, redevient en faveur, reprend son influence. Derrière lui se montre le général Grant. Blaine s'efface.

Le sénat s'est réuni en session extraordinaire le 10 octobre. Les démocrates se trouvant par hasard en majorité ont élu un président provisoire de leur parti, M. Bayard. Mais le lendemain deux nouveaux sénateurs républicains, MM. Lapham et Miller, ayant prêté leur serment d'office les républicains se virent de nouveau en majorité et M. Bayard dût céder la place à M. David Davis.

L'autopsie faite sur le corps du président Garfield a excité des commentaires. Les savants médecins qui ont entouré pendant quatre-vingts jours la couche funèbre de l illustre malade, se sont, parait-il, trompés gravement dans leur diagnostique. La balle, d'abord, n'avait pas traversé le foie et ne se trouvait pas à l'endroit supposé. Ensuite le traitement imposé au patient aurait été, d'après certains critiques, contraire aux récentes notions de la science et aurait même contribué à déterminer l'issue fatale. Grand émoi dans la profession médicale à la lecture de ces critiques. La haute

position du malade et la grande réputation professionnelle des médecins qui l'ont soigné, donnaient à ces commentaires un intérêt particulier. Les médecins attaqués se défendent sur le même ton.

Guiteau, laissé un peu dans l'ombre pendant la maladie de M. Garfield, est redevenu l'homme notoire. La victime étant morte, le public s'occupe du bourreau. Le procès criminel est commencé. On s'attend à une condamnation à mort, malgré que l'assassin ait donné des preuves assez évidentes d'aliénation mentale.

Les fêtes du centenaire de Yorktown sont commencées le 18 octobre. Elles sont brillantes. La présence des délégués français en rehausse l'éclat. Ce n'est pas souvent que les Etats-Unis daignent reconnaître que sans le concours de la France, ils n'auraient pas gagné leur indépendance.

Le gouvernement de Calderon n'existe plus réellement au Pérou. Pierola seul représente l'autorité chez la nation vaincue. Un pouvoir régnant sous la protection des canons chiliens n'inspirait aucune confiance. Pierola commande à des troupes encore nombreuses ; il pousse ses incursions jusqu'aux portes de la capitale. C'est avec lui que le Chili devra traiter.

***

L'Irlande retombe dans l'agitation. Le calme des mois derniers a été brisé, tout-à-coup, par un acte plus énergique que politique du gouvernement anglais. Le chef de la ligue agraire, Parnell, a été arrêté le treize octobre à la station de King's Bridge, en se rendant à une convention à Kildare. Il s'est vu soudain entouré de gendarmes et il est devenu prisonnier sans connaître au juste le motif de son arrestation. Il est accusé d'avoir encouragé les agitateurs à se servir de l'intimidation pour empêcher les fermiers de payer leurs rentes et de profiter de la nouvelle loi agraire.

La nouvelle de l'arrestation de Parnell se répandit comme l'éclair en Irlande. Elle alla enflammer des animosités calmées, réveiller des sympathies qui s'éteignaient. Les paysans irlandais se sont sentis atteints. Le prestige de Parnell va redoubler par la persécution. Le jeune chef perdait évidemment du terrain en Irlande ; sa parole n'était plus écoutée avec la même attention ; la ligue agraire tombait en discré-

dit, et les efforts du clergé achevaient de pacifier les populations passionnées. L'action soudaine du gouvernement va entraver l'œuvre de pacification qui s'opérait lentement, mais évidemment. Les mesures énergiques commencées par l'arrestation de Parnell se sont continuées par l'arrestation de plusieurs autres agitateurs. La ligue agraire va transporter à l'étranger ses quartiers généraux et ses papiers les plus précieux ou les plus compromettants.

La police est en armes. Des foules assemblées dans les rues de Dublin ont été dispersées à coups de bayonnettes. Plusieurs émeutes ont eu lieu dans diverses autres villes. Les prisons vont regorger de détenus.

Le procès de Parnell finira probablement comme celui de décembre et janvier derniers, c'est-à-dire par un acquittement. Il ne se trouvera pas en Irlande douze petits jurés pour porter un verdict contre le chef de la puissante ligue qui tient en échec le gouvernement anglais. Parnell reparaîtra sur les trétaux publics, applaudi, fêté et grandi, et l'Angleterre n'aura rien gagné. Toute l'Irlande se soulève ; des assemblées publiques, des démonstrations d'indignation ont lieu sur tous les points.

***

Le traité de commerce entre l'Angleterre et la France a été prolongé de trois mois à compter du huit novembre prochain. C'est une concession faite à l'Angleterre, car c'est elle qui tient le plus à ce que les relations commerciales ne soient pas changées entre les deux pays. Les classes industrielles et commerciales en France n'ont pas accueilli cette nouvelle avec faveur ; quelques-uns de leurs organes se sont même montrés très-mécontents. Le ministère explique ses concessions par des raisons politiques ; il paraît que la bonne entente entre les deux pays était urgente et que la prolongation du traité de commerce pouvait seule dans le moment amener cette entente. Le public français ne paraît pas en avoir su davantage. On a souvent murmuré contre ce système constant de concessions au bénéfice de la fière Albion ; la république ne fait pas mieux sous ce rapport que les autres régimes. L'Angleterre cherche avant tout ses intérêts commerciaux et une nation ne peut entrer dans ses

bonnes grâces qu'en n'opposant pas d'obstacles douaniers aux produits des manufactures britanniques.

On peut se demander si l'Angleterre, cette fois, va stipuler pour ses colonies. Le Canada a un grand intérêt à entrer dans les avantages du traité ; ses relations avec la France deviennent nombreuses et importantes. Il n'y a pas longtemps, des personnes haut placées ayant songé à demander au gouvernement français des avantages commerciaux pour le Canada, le cabinet de St-James s'en est ému, et s'est hâté de déclarer que la Confédératien canadienne, étant une colonie anglaise, ne pouvait stipuler pour elle-même. Nous voulons bien nous servir de l'intermédiaire de la mère-patrie pourvu qu'elle ne fasse pas la marâtre et qu'elle ne mette pas obstacle à nos projets. Le joug anglais ne pèse guère sur nos épaules; nous sommes habitués à le considérer comme une protection plutôt que comme un fardeau. Mais il ne faudrait pas que l'Angleterre nous le fît sentir trop fortement. Il est à espérer que le commissaire canadien à Londres surveillera de près les négociations qui vont se continuer au sujet du traité de commerce anglo-français et qu'il obtiendra pour notre pays une partie au moins des faveurs accordées à la métropole.

On croit que les affaires égyptiennes ont contribué à ramener l'entente commerciale entre l'Angleterre et la France. Ces deux puissances ont sur les bords du Nil des intérêts communs menacés par l'insurrection des militaires et la faiblesse du Khédive. La coopération est nécessaire ; la France embarrassée en Tunisie ne peut agir seule.

On n'est guère mieux renseigné maintenant que le mois dernier sur les agissements des insurgés arabes au nord de l'Afrique. Il paraît que les maraudeurs sont, pour le moment, insaisissables. Les généraux français déclarent qu'ils ne peuvent lancer leurs soldats sous ce climat brûlant avant la saison d'automne et les pluies qui l'accompagnent. Si la température se comporte en Algérie comme au Canada, le moment d'agir est venu, et ma prochaine revue aura de grandes nouvelles à enregistrer. Les Arabes n'ont pas peur des ardeurs du soleil, et ils profitent de l'inaction des troupes pour commettre leurs rapines et leurs déprédations.

La France prépare une expédition dans le sud de la province d'Oran, voisine du Maroc. La frontière algérienne de ce côté n'a jamais été bien définie, et il y a encore à ce sujet des prétentions opposées. La ville de Figuig est à peu près sur la ligne de séparation entre l'empire du Maroc et et la colonie française. Appartient-elle au sultan de Fez ou à la république française ? Grande question. La ville profite de sa position pour n'obéir à personne ; elle est un repaire de maraudeurs, un foyer d'insurrection. Les généraux français ont désigné la ville comme un point important à occuper, et un corps d'expédition y sera envoyé. Le Maroc ne pourra manquer d'en être mécontent; il fera ses revendications ; et la France, pour avoir la paix, paiera.

Les troupes françaises entourent Tunis. Elles ne pénètrent pas dans l'enceinte de la ville. Le bey, comme cela, se croit encore le maître. Les Français cependant ne règnent véritablement que dans les endroits occupés militairement. L'insurrection les entoure.

***

La diplomatie européenne se demande encore ce que révèle de secrets l'entrevue du Czar de Russie et de l'empereur d'Allemagne à Dantzig. Bismarck avait l'air tellement satisfait qu'il doit y avoir quelque anguille sous roche. On a annoncé une autre entrevue entre le Czar et l'empereur d'Autriche.

Bismarck se rapproche du Vatican. Les négociations ont déjà produit de bons résultats. Plusieurs évêques ont pu prendre leurs siéges épiscopaux. Le grand chancelier prussien, après avoir été persécuteur, aurait-il compris que le pouvoir religieux, loin d'être un danger pour l'Etat, est au contraire l'une des bases les plus solides de l'édifice social ? On ne peut s'empêcher de remarquer le contraste qui existe entre les nations protestantes et les nations catholiques. Les premières apprécient le pouvoir religieux, et loin de créer de nouveaux obstacles à l'Eglise catholique, elles travaillent à faire disparaître ceux qui existent ; les secondes ne cessent de s'agiter pour chasser les saines traditions religeuses, les forts principes qui ont été leur sauvegarde, qui ont assuré dans le passé leur grandeur intellectuelle et matérielle et leur prépondérance.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NUOVA ITALIA ED I VECCHI ZELANTI.—Ouvrage condamné par le Saint Office, avec cette mention : *Auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.* A l'index.

Mgr Battandier, docteur en théologie et camérier secret de Sa Sainteté, vient de publier un excellent aperçu critique de ce livre, et nous transcrivons quelques-unes de ses remarques. Prêtre, ex-jésuite expulsé de la Compagnie, M. Curci est maintenant un fervent adepte de la Nuova Italia, et semble avoir pris à tâche de combattre les vrais catholiques qu'il désigne sous l'épithète de *Vecchi Zelanti.* Il s'est soumis extérieurement au décret qui le condamne ; du reste il pressentait sa condamnation ; car, raconte le prélat, un certain comte Conestabile à qui il communiqua les premières épreuves de son ouvrage lui dit aussitôt : " Mais ce livre sera mis à l'index." " Je le sais, " répliqua Curci," et je me soumettrai ; je suis convaincu d'ailleurs que cet arrêt sera l'effet de la passion, et non le fruit d'un jugement droit et impartial, mais l'autorité est l'autorité. Attaquer le principe même du jugement, l'impartialité du juge, sont de facheux antécédents, et l'on peut craindre de ne voir dans cette apparente obéissance qu'un échappatoire pour se retirer d'un pas difficile. Ces réflexions sont du docteur romain, qui ne craint pas d'ajouter que selon toute les apparences, le malheureux auteur est g assement payé pour faire la guerre à l'Eglise.

Arrivant à l'examen même du livre, Mgr Battandier en extrait un certain nombre de propositions dont il montre aisément l'absurdité et l'incohérence, particulièrement celles qui ont trait aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, au syllabus et à la définition de l'infaillibilité ; il reproche aussi au P. Curci de sembler prendre E. Olivier pour une autorité théologique et pour guide dans ses théories sur l'amovibilité des curés, et autres questions de même nature. L'ex-jésuite termine son ouvrage par un chapitre dans lequel il cherche à expliquer sa sortie de la compagnie et qu'on pourrait intituler *pro jugâ suâ* ; mais cette apologie ne ressemble que par le titre au beau traité de St-Athanase, et Mgr Battandier fait prompte justice des injustes accusations de Curci contre les Jésuites. Il termine sa critique en disant que l'ouvrage du prêtre libéral est plus qu'un mauvais livre, c'est une mauvaise action.

EUSÈBE.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

NOVEMBRE, 1881.

SOMMAIRE

I.—LE PETIT AVEUGLE (Poésie) ..... J. ALPH. DESJARDINS.
II.—LA LITTÉRATURE CANADIENNE A L'ÉTRANGER..... GUSTAVE LAMOTHE.
III.—POMPEI..... P. B. MIGNAULT.
IV.—UNE FEMME D'AUTREFOIS (*Suite et fin*) ..... JOSEPH DESROSIERS.
V.—ANGÉLINE DE MONTBRUN (Roman canadien) (*Suite*)... LAURE CONAN.
VI.—CAUSERIE SCIENTIFIQUE..... DR SÉVERIN LACHAPELLE.
VII.—CAUSERIE MUSICALE (L'Orgue) (*Suite*)..... R. O. PELLETIER.
VIII.—REVUE POLITIQUE..... GUSTAVE LAMOTHE.

MONTRÉAL
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT:

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire, M. Gust. Lamothe.

Il sera rendu compte dans notre Bulletin Bibliographique de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. Panneton, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

DEMENAGEMENT.

L. J. A. SURVEYER

(ETABLI EN 1866)

a transporté son Etablissement de Ferronnerie, Poêles, Glacières, Machines à Tordre et à Laver, Séchoirs à Rideaux, etc., TONDEUSES POUR L'HERBE, Fil en Fer pour Clôtures, etc., etc.

DE LA RUE CRAIG AU

No. 188, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

MONTREAL.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie, Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collége Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

Le Petit Aveugle.

O vous tous qui passez, vous qui chantez encore
Bien avant que l'oiseau nous annonce l'aurore
Que l'on vante ici-bas,
Si vous avez pu voir le beau ciel et la nue,
Dites-moi, bons amis, les charmes de la vue
Dont je ne jouis pas.

Qu'est-ce que le soleil planant sur nos demeures ?
Cet astre qui se lève et se couche à ses heures,
Vous me dites qu'il luit ;
Je sens bien qu'il est chaud comme un feu qui pétille,
Mais je ne conçois pas que tout un jour il brille,
Pour se cacher la nuit.

Que sont donc, pour vous tous, les saisons, les années,
Les semaines, les mois, les heures, les journées,
Le matin et le soir ?
J'entends à la forêt la brise qui soupire,
Mais je ne comprends pas si quelqu'un vient me dire :
Maintenant il fait noir.

Du printemps je ne pus contempler la couronne ;
Le chaud été passa, puis je n'eus de l'automne
Que les fruits savoureux ;
Pendant que vos regards s'amusaient dans l'espace,
Jamais une beauté dont le monde se lasse
N'a caressé mes yeux.

Je ne jalouse point les ébats du jeune âge,
Ni la course joyeuse au fond du bois sauvage
Quand les rameaux sont verts ;
Je ne profite pas de ces fraîches verdures,
Et pourtant, comme vous, je souffre les froidures
Qu'on nomme *les Hivers*.

....

Vous caressez la main qu'on me fit toujours tendre,
Et pendant que ma voix vous invite à m'entendre,
Vous l'humectez de pleurs ;
Ne puis-je jamais plus, au seuil de ma chaumière,
Vous dire mes soupirs , mes accents, ma prière,
Sans déchirer vos cœurs ?

Ne pleurez pas sur moi : ce mal sans espérance
Accoutume le cœur aux coups de la souffrance,
Compagne de nos jours.
Non, ne me plaignez plus, je sens qu'il m'est facile,
De me passer partout du bien le plus utile
Que j'ignore toujours.

L'Etre qui des oiseaux assure l'abondance,
Me prive des faveurs d'une courte existence,
En me gardant les cieux ;
Je l'aime et ne sens plus que ma peine est amère ;
Il me donne du pain, me conserve une mère,
Ne suis-je pas heureux ?...

J. Alph.

St-Denis de Richelieu, 1881.

La Littérature canadienne à l'étranger.

Après avoir pendant longtemps fui modestement la notoriété, le Canada se résigne—de bonne grâce—à faire parler de lui. Il est même tout fier de causer des surprises à la vieille Europe et surtout à son ancienne mère-patrie.

Nous nous faisons connaître dans tous les genres, et nous avons des succès. Pendant que, alléchés par l'appas, les capitalistes étrangers tournent vers notre vallée des yeux intéressés, la littérature française découvre sa jeune émule canadienne et la contemple avec curiosité et bienveillance. Les œuvres de nos écrivains sont lues, appréciées, commentées et même citées. Il nous vient bien quelques petites critiques au milieu de beaucoup d'éloges, mais ces critiques sont si douces que nous prenons goût à en recevoir.

Je reproduis ci-dessous deux articles bienveillants que deux grandes revues françaises ont consacrés à notre littérature. Les lecteurs de la *Revue Canadienne* aimeront à connaître comment on nous apprécie ailleurs, et à se rendre compte de l'intérêt que nous avons su inspirer.

A tout seigneur tout honneur. Les poésies de M. Louis Fréchette — *Les fleurs boréales* — ont pénétré dans le sanctuaire des quarante immortels et y ont dérobé une couronne académique. C'est le premier Canadien qui ait été aussi audacieux et aussi heureux. L'honneur fait à ses poésies par un si haut tribunal a été chanté, au Canada, sur tous les tons, mais rarement sur les notes justes. Les amis du poète, donnant libre cours à leur joie, ont été portés à exagérer le mérite des œuvres soumises et l'importance de la récompense accordée. C'est faiblesse inhérente à notre nature ; le cœur l'emporte sur la raison. Les succès d'un collégien deviennent, dans la bouche de sa mère, des succès fabuleux dont oncques n'a jamais entendu parler ; l'élève, à ses dires, serait au moins égal sinon supérieur à ses maîtres. L'esprit judicieux doit faire la part des sentiments et juger sur

le reste. Dans le cas de M. Fréchette, on a cru voir du zèle provenant d'une autre source ; mais n'entrons pas dans ce sujet brûlant. Dans ce pays les littérateurs acceptent bien les éloges, mais se montrent extrêmement sensibles aux reproches. Laissons d'ailleurs flotter l'encens pour atténuer l'acre odeur de quelques critiques que l'auteur a dû trouver trop violentes.

Il se passera encore quelque temps avant que nous ayons saisi le ton juste de la véritable critique. La politique pénètre partout, brouille tout et brise tout, même dans notre petite république des lettres. Un livre paraît. La presse quotidienne s'en empare de suite. Est-ce un ami politique qui l'a écrit ? L'auteur compte-t-il pour quelque chose dans les rangs du parti ? Vite, des colonnes d'éloges ébouriffants ; l'imagination en travail assemble les plus ronflantes épithètes les métaphores les plus hardies, les périodes les plus chargées. Ces éloges sans portée font sourire les véritables amis de la littérature ; mais elles excitent des récriminations dans un camp opposé, et causent des commentaires où se glisse un peu de malveillance. Mais à mesure que notre littérature se fera connaître au dehors, elle aura des juges plus désintéressés.

Quelques-uns de nos critiques ont cependant su s'élever plus haut que le bourbier politique ; mais Dieu sait quel accueil on leur a fait. L'un d'eux qui avait donné son appréciation consciencieuse d'une œuvre assez peu remarquable, disait dernièrement qu'il ne croyait pas que l'auteur le lui pardonnerait jamais.

M. Fréchette occupe dans les lettres canadiennes une position élevée. Les commentaires de la presse l'ont mis plus en évidence que ses rivaux. Il jouit de ce privilége avec M. le juge Routhier. Un livre de M. Routhier fait parler tous les journaux et tous les appréciateurs ; tous ceux qui savent tenir une plume se sentent l'envie d'écrire et de dire ce qu'ils pensent du nouvel ouvrage ; les uns louent, les autres blâment. Il en est de même d'un receuil de poésies de M. Fréchette. Notre collaborateur M. Sulte jouit d'un autre privilége assez peu commun dans notre pays. Il écrit, écrit sans cesse, sabre à droite et à gauche, parle de

ceci et de cela, et ne reçoit que des éloges. Aussi conserve-t-il toujours sa bonne humeur qui se perçoit dans son style toujours vif et sautillant. La plupart de nos autres littérateurs produisent sans bruit, heureux des encouragements sympathiques des amis des lettres.

On sera curieux de voir comment on juge en France les *Fleurs Boréales* dont on a fait tant de bruit au Canada avant même de les connaître. Voici l'article de la *Revue Bibliographique Universelle* dite *Polybiblion.*

S'il est une chose pour laquelle il soit convenable de manifester du respect, c'est le jugement de l'Académie française, quoiqu'elle se trouve trop souvent portée à récompenser, dans un auteur sans talent, de bonnes intentions morales. En couronnant le poète canadien, auteur des *Fleurs boréales*, elle a été guidée non-seulement par l'honnêteté du livre, mais encore par sa provenance transatlantique. C'est M. X. Marmier, croyons-nous, qui, en sa qualité de voyageur, a découvert la poésie canadienne et s'est fait le patron de M. Fréchette. L'Acacémie a décerné pour la première fois un de ses prix à une œuvre en langue française écrite par un sujet étranger. Elle a jugé que l'auteur appartenait à notre race et saisi cette occasion d'affirmer l'unité d'origine et de resserrer l'amitié de la France et du Canada. Patriotique idée, que justifie pleinement l'œuvre de M. Fréchette. On y voit un poète aimant la France, élevé à la française et procédant à des degrés divers de nos grands poètes du siècle, de Lamartine particulièrement. L'Académie a vu, dans cette éducation littéraire, un motif de plus à sa décision ; peut-être aurions-nous préféré rencontrer un talent plus personnel, plus original, plus canadien. Ainsi M. Fréchette chante la découverte du Mississipi, la majesté des grands fleuves, le St-Laurent s'écroulant dans l'abîme gigantesque du Niagara. Ce sont des paysages cent fois plus grandioses que ceux du vieux monde ; mais nous ne trouvons pas que le poète rende assez cette différence d'impression, ni que les tableaux se dessinent avec la précision exotique, qu'a mise, par exemple, l'auteur des *Poèmes barbares* dans ses paysages de l'île Bourbon. Si le côté descriptif est faible, le côté idéaliste ne l'est pas moins. Malgré quelques belles strophes çà et là, nous ne trouvons point cette large conception de la nature et de ses rapports avec l'homme, qui se rencontre chez certains poètes, comme M. de Laprade, et donne à leurs œuvres une beauté d'ordre supérieur et une véritable portée philosophique. Trop volontiers, M. Fréchette se contente d'impressions toutes faites, et rend plutôt l'émotion du voyageur vulgaire que du poète voyant et sentant autrement que la foule. Il écrirait presque comme M. Perrichon sur son carnet de voyage : " Du haut de la Mer de glace, que l'homme est petit ! " Mais s'il se trouve parfois écrasé par la grandeur du sujet qu'il a le courage d'aborder, les petits paysages lui réussissent mieux. Il y met une précision plus grande, de la grâce et un grand charme d'intimité. Les douze sonnets sur l'*Année canadienne* sont intéressants

et bien faits ; on y trouve de beaux vers avec de jolies rimes neuves. Quant aux descriptions des villas des amis de l'auteur, elles donnent l'idée d'un monde délicat et d'une société charmante, où se parle une fort bonne langue française et où l'on aimerait à vivre. L'ode à Longfellow, à l'occasion de son voyage en Europe est d'un beau mouvement. En résumé, réjouissons-nous de voir la poésie représentée au Canada par des hommes comme MM. Fréchette et P. Le May, de qui nous avons parlé il y a deux ans, et félicitons l'Académie d'avoir fait connaître à notre public cette littérature, en portant ses couronnes au delà de l'Océan.

Les appréciations du *Polybiblion* se distinguent par leur justesse et leur impartialité. Chacun dira que l'auteur des lignes précédentes a touché juste dans son appréciation générale des poésies de M. Fréchette. Voilà une opinion désintéressée—la première qui nous vienne des grands organes de la littérature française.

M. Fréchette est poète. Tout le monde le dit. Mais il est le poète des petits poèmes, le chantre des paysages et des doux sentiments. Tant qu'il reste dans ce domaine, ses productions sont remarquables et n'ont pas encore eu d'égales au Canada. En sort-il ? il reste comme dit l'auteur de l'article cité plus haut, " écrasé par la grandeur du sujet qu'il a le courage d'aborder." Un talent ne se refait pas. Lamartine, eut-il essayé le drame, n'aurait pu produire des œuvres égalant celles de Racine et de Corneille ; dans son genre propre il règne. Molière n'aurait pu faire ce qu'a fait Racine, ni Racine ce qu'a fait Molière. De grands poètes contemporains, en France, ont créé un genre nouveau de poésie, genre brillant et séduisant qui a fait école. Leurs œuvres vivent ; celles de leurs imitateurs ne se lisent guère. C'est faute que de s'autoriser de leur exemple pour prendre des licences ; les grands maîtres se font pardonner leurs écarts par des qualités que n'ont pas leurs disciples.

Les dernières productions de M. Fréchette se ressentent fortement de l'influence de la poésie française contemporaine. On ne dirait plus le même poète. Son ode à Sarah Bernhardt et son espèce de dityrambe sur la prise de la Bastille, dépareraient ses recueils poétiques. M. Fréchette ne doit pas être rendu à sa période de décadence ; il ne doit pas même avoir atteint l'apogée de son talent. Il

peut nous donner encore, en restant dans son genre propre, de ces productions que l'on admire à l'étranger et qui jette de l'éclat sur notre littérature.

***

La *Revue Canadienne* contribue pour sa bonne part à faire connaître nos lettres. Elle a pris une extension considérable en ce pays et en France, et le concours de nos principaux écrivains en a fait un digne organe de notre littérature. Nous avons vu avec plaisir la presse canadienne s'occuper de notre publication et en faire connaître les travaux. Nous sommes surtout heureux de contribuer à attirer sur notre pays les regards étrangers.

L'un des rédacteurs de la *Revue du Monde Catholique* parlant du mouvement littéraire de l'Angleterre et de ses colonies, consacre les lignes suivantes au Canada.

Ai-je tort de penser que mon domaine ne s'étend pas seulement partout où fleurit la langue anglaise, mais encore dans toutes les possessions anglaises, quelle que soit la langue en usage ? Quoi qu'il en soit, mes lecteurs trouveront certainement du plaisir à suivre le mouvement littéraire au Canada, cette colonie anglaise, autrefois connue sous le nom de Nouvelle-France,et restée, je parle surtout du Bas Canada, éminemment catholique et française, qui a conservé ses mœurs et ses lois françaises, qui n'a jamais consenti à cesser de parler français. Magnifique exemple d'attachement à la mère-patrie, en dépit des fantaisies des diplomates et des nécessités de la politique !

Ce n'est pas cependant que les tentations aient manqué. Dernièrement encore, un journal du pays osait dire aux Canadiens : "Vous devez, dans votre propre intérêt, renoncer à votre langue." Mais la campagne de résistance à des conseils aussi perfides a commencé aussitôt, et tout fait supposer que le moment est loin encore, où les canadiens abandonneront la langue de leurs fondateurs, de leurs héros, de leurs évêques et de leurs martyrs. A la tête des combattants se fait remarquer la *Revue Canadienne*, publiée à Montréal et rédigée par une phalange d'écrivains d'élite, tous profondément catholiques et français.

Mais est-ce bien encore la vraie langue française que l'on parle au Canada ? Le voisinage et la domination des Anglais n'ont-ils pas contribué à vicier le langage ? Oui, malheureusement ; tandis que les masses parlent un français beaucoup plus pur que les paysans et les ouvriers de France, les classes instruites, les écrivains négligent trop souvent leur style ; ils introduisent dans le langage une foule d'anglicismes et d'expressions vicieuses, et la littérature, si l'on n'y prenait garde, tomberait bientôt en décadence. Comment

peut-il en être autrement ? Est-ce que la France elle-même n'a pas tendance à s'*angliciser ?* Et pourtant, elle n'a pas la même excuse. Mais ici encore, les vrais Canadiens veillent, et l'on rencontre chez eux des œuvres excellentes, que n'hésiterait pas à signer un Français de talent. La poésie surtout est pieusement cultivée, et produit des fruits délicieux.

L'espace me manque aujourd'hui pour m'étendre plus longuement : je tâcherai de faire une place plus large à cette étude dans mon prochain courrier. Cependant je ne puis me refuser la satisfaction de citer quelques strophes d'une modeste petite pièce de vers, adressée à une dame sur la mort de ses deux petites filles ; elles donneront une idée de la manière et de la délicatesse des poètes canadiens. L'auteur, M. Ernest Marceau, compare les enfants ravis à la tendresse de leur mère aux frileuses hirondelles, qui abandonnent leurs nids à l'approche de l'hiver, pour aller chercher des climats plus doux ; et il dit à la pauvre mère :

Elles ont fui, vos hirondelles,
Bien avant la fin des beaux jours ;
Leur nid, fait de plumes nouvelles,
Est vide, hélas ! et pour toujours.

Répandez vos pleurs sans alarmes ;
Pourquoi vouloir les retenir ?
Dieu ne vous défend pas les larmes ;
Pleurer, c'est encore le bénir.

Elles ont fui, vos hirondelles,
Remerciez Dieu, tout en pleurant ;
La bise aurait glacé leurs ailes :
O douleur ! vous les aimiez tant !

N'est-ce pas frais et joliment inspiré ? Moi, je préfère de beaucoup cette douce simplicité aux allures tourmentées, à la recherche de l'effet, qui caractérisent trop souvent la poésie européenne de nos jours.

Cette appréciation faite en France de l'un de nos jeunes collaborateurs les mieux doués, sera lue avec plaisir, nous n'en doutons pas. Désormais les productions de nos littérateurs ne s'adressent pas seulement à notre petit public. Des lecteurs et des juges les attendent au delà de l'Atlantique.

GUSTAVE LAMOTHE.

———

POMPEI.

PREMIÈRE PARTIE.

Le Vésuve en courroux, sous ses monts caverneux,
Recommence à mugir avec un bruit affreux
Et déchaine, en poussant une épaisse fumée,
Sur son gouffre tonnant, la tempête enflammée :
Soudain elle s'échappe, et, des sommets ouverts,
En colonne de feu s'élance dans les airs.
Des foudres souterrains et des roches fondues
La suivent jusqu'au ciel, et retombent des nues :
Le bitume et le soufre, épandus en torrents,
Roulent sur la montagne, en sillonnent les flancs,
Et, dans les creux vallons se traçant un passage,
Des fleuves infernaux offrent l'horrible image.

CASTEL.

Figurez-vous une large et belle baie, un ciel sans nuages et une atmosphère tout imprégnée du parfum de l'oranger. Encadrez ces eaux limpides de rivages hauts et escarpés, mais couverts d'une végétation tropicale. Au fond du tableau, dessinez une vaste cité, s'élèvant, en amphithéâtre, des bords de la mer jusqu'au sommet d'un rocher couronné d'une vieille forteresse. Pour ajouter encore à la beauté de cette scène, jetez contre le ciel la masse imposante d'un sombre volcan, vomissant le jour des tourbillons de fumée et éclairant la nuit d'une sinistre lueur. Enfin, comme dernier coup de pinceau, faites surgir, du sein de flots, quelques îles qui, tout en la brisant agréablement, laissent entrevoir au loin l'immensité de l'Océan. Et maintenant, aimable lecteur, si l'on vous demandait le nom de ce paysage, où rivalisent tant de charmes, hésiteriez-vous un instant ? Cette magnifique nappe d'eau, n'est-ce pas la fameuse baie de Naples ? Ce volcan, ne s'appelle-t-il pas le Vésuve ? et cette grande ville, n'est-ce pas celle qui donne son nom à tout ce pays et dont un vieux proverbe dit : *Vedi Napoli e poi mori !* Voir Naples et mourir !

La célébrité et la popularité de la baie de Naples ne datent pas d'aujourd'hui. Il y a deux mille ans le même

soleil éclairait le même payage, et les mêmes rivages se miraient dans les eaux paisibles de la même baie. Les fiers Romains, après s'être rendus maîtres de l'Univers, songeaient à se reposer de leurs travaux et de leur conquêtes. On les voyait donc, pendant la belle saison, quitter les murs de Rome, et se refugier aux bords du *Sinus Cumanus*, comme on appelait alors la baie de Naples. Ses rivages étaient couverts de splendides villas et de cités prospères. Le Vésuve, lui-même, semblait dormir au milieu d'une aussi riante nature ; des vignes et des plantations d'orangers s'étendaient là où l'on ne voit que cendres maintenant, et jamais, de mémoire d'homme, le volcan s'était-il réveillé de sa longue inactivité. Les poètes, il est vrai, plaçaient dans les environs la scène de la fameuse bataille des géants contre les dieux de l'Olympe, et le lac d'Averne, non loin de là, était regardé par ces messieurs comme l'une des portes de l'enfer. Cependant ces légendes ne faisaient, probablement, qu'augmenter la popularité de ces bords enchantés, et les souvenirs de la mythologie autant que le désir du repos y attiraient une foule toujours croissante. On y trouvait un séjour commode, en même temps qu'agréable, car, comme je viens de le dire, bon nombre de villes populeuses et florissantes entouraient la baie de Naples. Il y avait d'abord Cumes, ensuite Misène, sur le promontoire du même nom, Puteoli, Baiæ, fameuse pour ses bains de mer, puis Neapolis ou Naples, Herculanum, Oplontæ, Pompéï, Stabies et enfin Sorrente sur le promontoire de Minerve. Ces villes, qui étaient le rendez-vous de l'aristocratie de Rome, fourniraient sans doute la matière d'une étude très intéressante ; mais, pour le moment, je dois éviter de semblables digressions, et me restreindre à la célèbre ville de Pompéï, jadis le centre d'une activité prodigieuse et maintenant la plus grande curiosité archéologique du monde.

L'histoire de sa fondation et de ses commencements, ainsi que celle de la plupart des villes italiennes, disparaît dans les ombres de l'antiquité. Quelques écrivains prétendent que, comme Herculanum, elle fut batie par Hercule, et dut son nom à la pompe et à la magnificence avec lesquelles ce héros fabuleux y célébra ses victoires. Strabon, au contraire

pense que toutes ces villes ont été fondées par les Pélasges et par les Tyrrhéniens. Cependant, cette question de la fondation de Pompéï est d'assez peu d'importance et ne doit pas nous arrêter ici, car on est d'accord à lui attribuer la plus grande antiquité. Ses premiers habitants furent les Osques, qui appartenaient à la race des Pélasges. Ils durent bientôt céder aux attaques des Etrusques, et ces derniers furent à leur tour, vaincus et soumis par les Samnites qui s'emparèrent de ce pays auquel ils donnèrent le nom de Campanie. Il serait à propos, peut-être, de faire remarquer ici que, dans tous les temps, cette partie de l'Italie a attiré, par sa richesse et ses charmes, la convoitise d'étrangers qui, après s'en être rendus maîtres, sont d'abord énervés par la douceur du climat, et ensuite chassés par une nouvelle invasion. Les annales de Naples sont remplies de semblables révolutions.

La première mention de la ville de Pompéï, que nous trouvons dans l'histoire, est dans l'année 319 avant N.-S., pendant le cours de la deuxième guerre samnite. Une flotte romaine, commandée par P. Cornelius, monta la rivière Sarnus, maintenant Sarno, et ravagea tout le pays. Les envahisseurs furent cependant repoussés avec de grandes pertes.

Vers la fin du troisième siècle avant N.-S., les Samnites furent vaincus et assujétis par les Romains et villes de la Campanie tombèrent sous le joug de Rome, mais retinrent probablement leurs anciens privilèges, ainsi que la vieille langue osque. Leur fidélité à la nouvelle métropole, toutefois, était loin d'être inébralable, car, pendant les jours les plus sombres de la deuxième guerre punique, quand Rome semblait devoir céder à Carthage le sceptre de l'univers, il est à peu près certain que Pompéï se révolta avec les autres villes de la Campanie, l'an 216 avant N.-S., et se déclara pour Annibal, qui voulait faire de Capoue la capitale de toute l'Italie. On ignore pas le résultat de cette révolte ; les Carthaginois oublièrent le chemin de la victoire au milieu des délices de Capoue, et Rome fit cruellement expier leur infidélité à ses sujets révoltés. Cependant, dans le récit de cette insurrection, aucune mention n'est faite de Pompéi ni de sa voisine Herculanum.

Evidemment, soit la fidélité, ou du moins le souvenir de leurs malheurs faisait entièrement défaut aux villes de la Campanie, car on les voit lever encore une fois l'étendard de la révolte et prendre part à la guerre sociale qui commença l'an 91 avant Notre-Seigneur. Pompéï a dû, en cette circonstance, jouer un grand rôle, car Appien, dans son histoire de cette guerre, en fait une mention spéciale. Toutefois l'insurrection fut bientôt supprimée et, après avoir battu le général Samnite Cluentius, L. Sylla assiégea Pompéï et s'en rendit probablement maître. Néanmoins, d'une manière ou d'une autre, cette ville échappa à la vengeance que l'armée victorieuse infligea à ses voisines, et obtint même le droit de cité romaine. Depuis ce temps, Pompéï cessa de se révolter et, de même que les autres villes sur la baie de Naples, devint, pendant la belle saison, le rendez-vous des Romains opulents, parmi lesquels on peut compter Ciceron, qui y avait une villa. Son langage, ses coutumes et son gouvernement furent ceux de la métropole, et sa prospérité continua à s'augmenter jusqu'à l'époque de sa destruction, quand sa population était estimée de 20,000 à 40,000 âmes.

Le site de la ville de Pompéï était en effet magnifique. Elle se trouvait sur une colline isolée qui s'élevait dans la plaine à deux ou trois milles au sud du Vésuve. Du côté de l'Occident, la mer venait se briser au pied de ses murs et fortifications. Ce dernier fait, il est vrai, n'est pas admis par tous les archéologues, car actuellement les ruines de Pompéï se trouvent à près d'un mille des bords de la baie de Naples, mais, comme nous ne faisons qu'énoncer ici l'opinion générale, nous laisserons la discussion de ce point à nos autorités. Donc Pompéï se trouvait sur les rivages de la mer et, non loin de la ville, coulait le Sarnus, alors un fleuve navigable d'une certaine importance, mais maintenant réduit aux proportions d'un ruisseau à moitié sec.

Pompéï se composait de la ville proprement dite et d'un faubourg appelé *Pagus Felix Augustus*. Ses murs décrivaient une espèce de courbe ovale, dont la pointe se trouvait du côté opposé à la mer. La circonférence de la ville était de près de deux milles, sa plus grande longueur était de trois quarts de mille, et sa largeur de moins d'un demi mille. Elle

n'occupait qu'une superficie de cent soixante arpents, et, par conséquent, elle n'était pas beaucoup plus grande que la ville de St-Hyacinthe, quoique sa population fut de beaucoup plus considérable. Cette particularité s'explique assez facilement ; chez les Romains on faisait peu de cas de la largeur des rues ou de l'encombrement des maisons et, un nombre de personnes égal à la population actuelle de Londres, se pressait à Rome dans une enceinte beaucoup plus petite. De même, à Pompéï, les édifices publics n'étaient pas nombreux et avaient peu d'étendue, la rue la plus large ne mesurait pas plus de vingt-deux pieds et, comme j'aurai l'occasion de le dire dans l'instant, quelques citoyens avaient leurs jardins à l'intérieur de leurs maisons. Néanmoins Pompéï était une ville de délices ; rien ne pouvait surpasser les charmes de sa situation ou de son climat, et ses citoyens étaient riches et cultivés dans leurs goûts et habitudes, Ses environs, jusqu'aux hauteurs du Vésuve, étaient couverts de villas élégantes, et chaque année une grande foule d'étrangers venaient y chercher la santé, le repos des fatigues de la vie active ou l'oubli des ennuis de la politique. Cependant cette prospérité ne doit pas être éternelle ; pendant que les Pompéiens ne songent qu'aux jouissances d'une vie insouciante et frivole, un ennemi terrible et entièrement ignoré complote leur ruine. Sous les flancs paisibles du Vésuve des feux secrets s'allument, une éruption affreuse se prépare avec toute la force en même temps que la lenteur de l'inévitable, et bientôt luira le jour où Pompéï, Herculanum et Stabies seront les victimes d'une catastrophe sans exemple dans l'histoire de l'humanité.

Mais il ne faut pas croire que la Nature tendit ainsi un piège à ces malheureuses villes, sans leur donner le moindre éveil du sort qui les menaçait. Pour tout esprit attentif il devait être clair que le volcan se réveillait de sa longue inactivité. Le 5 février A.D. 63 un tremblement de terre détruisit la plus grande partie de la ville de Pompéï, et fit de grands ravages à Herculanum et aux autres cités de la Campanie. Senèque nous rapporte, à ce sujet, qu'un troupeau de six cents moutons fut englouti, et que plusieurs personnes furent si effrayées du bouleversement de la na-

ture, qu'elles en perdirent la raison. L'année suivante un autre tremblement de terre désola ce pays pendant que Néron jouait le triste rôle de comédien et d'histrion à Naples ; le théâtre dans lequel l'empereur chantait fut renversé, mais, malheureusement, il venait de partir et ainsi ne fut pas enseveli dans un tombeau digne de lui. Cependant, malgré tous ces présages, Pompéï se releva de ses ruines plus belle que jamais, et ses habitants continuèrent à s'adonner aux plaisirs d'une vie insouciante et voluptueuse. Mais enfin l'heure fatale est arrivée, l'ennemi va surprendre les frivoles Pompéiens au milieu de leurs réjouissances, et plusieurs d'entre eux seront les victimes d'une mort affreuse.

C'était le 24 août 79 (1). Les habitants de Pompéï, nous disent les auteurs contemporains, pensaient si peu au danger qu'ils s'étaient rendus en foule à l'amphitéâtre pour y assister à des jeux solennels. Tous les rangs de la société pompéienne sont représentés dans cette vaste enceinte, et l'attention de tous les spectateurs est absorbée par les luttes de l'arène. Soudain un bruit formidable se fait entendre et tous les yeux se dirigent du côté du mont Vésuve où l'on voit un phénomène assez terrible pour effrayer les plus courageux. Une immense colonne de feu et de fumée s'élève à une grande hauteur du sommet de la montagne, et s'étend ensuite sur tout le pays, qu'elle plonge dans la plus épaisse obscurité. Cette apparition inattendue est bientôt suivie par une pluie de cendres et de pierres brûlantes. Instinctivement l'auditoire qui remplit l'amphitéâtre et qui, il n'y a qu'un instant, ne songeait qu'au plaisir, essaye à s'échapper d'un danger dont il ne comprend ni la nature ni les conséquences. Tant qu'il reste un peu de lumière, les habitants de Pompéï cherchent l'abri de leurs maisons contre ce terrible fléau. Cependant, au jour succède bientôt la plus affreuse nuit, les cendres continuent à tomber en plus grande quantitè, et des immenses fragments de rochers roulent le long des flancs de la montagne. La plupart des Pompéiens pensent que la fin du monde est arrivée ; les uns

(1) On n'est pas bien d'accord au sujet de la date précise de la destruction de Pompéï. Quelques auteurs la mettent au 22 novembre, d'autres à la fin de septembre. Je prends la date donnée par Pline le Jeune.

s'enfuient éperdus vers la mer, les autres se dirigent du côté de la campagne ; plusieurs n'osent pas sortir et se cachent dans les coins les plus reculés de leurs maisons, tandis que quelques misérables veulent s'enrichir dans la confusion générale et se chargent d'un butin qu'ils ne pourront jamais emporter. Qui saurait décrire l'effroi de ce dernier jour de Pompéi ? la description la plus exagérée ne pourrait approcher de la réalité ! Bientôt l'éruption augmente d'une manière affreuse, un tremblement de terre ébranle jusqu'aux fondements de la malheureuse ville, et les maisons ainsi que les temples et les édifices publics menacent d'écraser ceux qui y ont cherché un dernier abri. Cependant, le plus grand nombre, poussé d'un commun instinct, s'est dirigé du côté de la mer, mais là, un nouveau malheur les attend. Le lit de l'océan s'est bouleversé, ses eaux ne baignent plus les fondements de la ville et l'on entend au loin le mugissement des vagues. Enfin, le terrible se change en tragique, les pauvres Pompéïens tombent au milieu de leurs rues, et bientôt un monceau de cendres dérobe jusqu'aux traces du lieu où ils reposeront pendant des siècles. Une mère a refusé d'abandonner son enfant et ces malheureux, n'ayant pas voulu se séparer pendant la vie, sont réunis éternellement par la mort. Quelques prêtres s'étaient réfugiés au sanctuaire d'Isis, mais cette déesse ne peut les protéger dans ce bouleversement de la nature, et leur mort rend témoignage de la vanité de leur culte. Le garde que l'autorité a placé aux portes de la ville n'a pas reçu l'ordre de quitter son poste : déjà il a affronté les périls de la guerre mais jamais a-t-il été menacé d'un sort plus affreux ; cependant on a oublié de le congédier et il reste à sa place jusqu'à ce qu'il meure, martyr du devoir. Enfin la ville de Pompéï est déserte, la plupart de ses habitants ont réussi à fuir le danger, mais environ deux mille y trouvent un tombeau. La postérité écrira leur épitaphe.

Pendant que ces événements s'accomplissaient à Pompéï, Pline l'Ancien, le fameux naturaliste, se trouvait à Misène avec la flotte romaine qu'il commandait. Il était accompagné de sa belle-sœur et de son neveu, Pline le jeune, âgé alors de dix-huit ans, mais déjà remarquable par sa sagesse et ses

connaissances. Le grand naturaliste venait de se retirer, après avoir pris un bain, quand on lui fit remarquer le phénomène étrange qui se produisait au Vésuve. Voici la description que nous en fait Pline le Jeune : "Je ne pour-" rais mieux le décrire," dit-il "qu'en le comparant à un im-" mense pin, car une espèce de nuage s'élevait du sommet de " la montagne à une très grande hauteur, puis paraissait s'é-" tendre en haut comme des rameaux... Ce nuage était tantôt " lumineux, tantôt sombre et tacheté selon qu'il était plus ou " moins imprégné de terre et de cendres." Naturellement un spectacle aussi extraordinaire excita vivement la curiosité scientifique de Pline, et lui inspira le désir de le contempler de plus près. Il monta donc sur un de ses navires et se dirigea du côté du volcan avec l'intention non-seulement d'observer attentivement l'éruption, mais aussi de secourir les personnes qui se trouveraient en danger. Un de ses amis, nommé Pomponianus, demeurait à Stabies ; il s'y rend donc et le trouve, lui et sa famille, dans la plus grande consternation. Tout en essayant de les consoler et de les encourager par son sang froid et son intrépidité, il concerte avec eux sur le meilleur parti à prendre. La mer est trop agitée pour porter des navires, et d'ailleurs le vent est défavorable ; ils sont donc forcés de se réfugier dans les champs, car les maisons menacent à chaque instant de se renverser. Cependant l'éruption augmente toujours d'intensité, des vapeurs sulphureuses commencent à s'exhaler du sol, et bientôt, incapable d'aller plus loin, le grand naturaliste succombe à sa curiosité scientifique tout autant qu'à son dévouement humanitaire.

Pline le Jeune est demeuré avec sa mère à Misène, où il continue ses études de prédilection malgré l'affreux bouleversement de la nature, car, quoique située à une vingtaine de milles du mont Vésuve, la ville de Misène n'en ressent pas moins les effets de l'éruption. Néanmoins, il cède aux conseils pressants d'un ami et consent à s'éloigner avec sa mère. Seul intrépide, au milieu d'une foule consternée, qui croit que c'est enfin la catastrophe suprême dans laquelle, selon la croyance païenne, devait périr le monde avec les dieux, impuissants désormais à le défendre, il s'avance en

guidant les pas de sa vieille mère. Ils sont suivis par des tourbillons de fumée et même par une pluie de feu qui heureusement ne les atteint pas. Cependant, comme il prévoit qu'ils seront bientôt plongés dans la plus grande obscurité, Pline conduit sa mère à une place où elle ne sera pas en danger d'être écrasée par ceux qui les suivent. Là, cette noble romaine, désespérant de pouvoir échapper au danger, supplie son fils de l'abandonner, et de s'enfuir pendant qu'il en est encore temps, car il est jeune et vigoureux, tandis que pour elle, son âge et ses infirmités lui défendent de songer au salut. Elle lui dit qu'elle mourra heureuse, si elle sait qu'elle n'est pas la cause de sa mort. Mais Pline refuse de la laisser et bientôt tout est plongé dans la plus profonde nuit. De l'endroit où ils se sont placés, ils assistent à l'angoisse et au désespoir de la foule qui va et vient et remplit l'air de ses clameurs. Cependant tout danger n'est pas encore passé, car ils doivent de temps en temps secouer les cendres qui tombent toujours pour ne pas en être écrasés. Enfin la lumière reparait, et ils peuvent, malgré les secousses du tremblement de terre, s'en retourner à Misène (1).

Ce récit, qui n'est pas plus imaginaire qu'exagéré, puisque chaque détail s'appuie sur des autorités irrécusables, fait bien comprendre les proportions et l'intensité de la première éruption du mont Vésuve. Les historiens nous assurent que les cendres tombèrent même sur les côtes de l'Afrique et, aujourd'hui, d'après ce que nous en voyons, nous ne pouvons douter de l'étendue de cette catastrophe. Trois villes furent détruites : Herculanum, Pompéï et Stabies. Un torrent de lave se jeta sur la première en y brûlant presque tout, et c'est pour cette raison que la découverte d'Herculanum n'a pas été bien précieuse pour la science archéologique. Pompéï, au contraire, fut enseveli sous un monceau de cendres d'une épaisseur variant de vingt deux à vingt cinq pieds. Tout a donc été bien conservé pendant près de dix-sept siècles jusqu'au jour où l'univers étonné apprit la découverte d'une ville romaine dans un état de préservation presque parfait. Mais j'anticipe, poursuivons plutôt notre récit.

(1) J'emprunte ces détails à deux lettres écrites par Pline le Jeune à Tacite, le célèbre historien.

Le grand bouleversement de la nature qui accompagna la fameuse éruption du mont Vésuve le 24 août 79, n'était pas la fin du monde. Trois jours se passèrent et le soleil se leva radieux, le ciel était encore sans nuages, et les vagues azurées de la baie de Naples jouaient sous les caresses de la brise. Une légère fumée s'échappait du nouveau cône du volcan, et disparaissait dans les airs. Cependant, dans la plaine quelle désolation ! Pompéï, naguère la plus joyeuse et la plus prospère des villes de la Campanie, n'était plus, et ses tristes habitants revenaient pour sauver du moins une partie de leurs trésors. Ils enlevèrent ce qu'ils purent trouver et abandonnèrent ensuite la ville à son sépulcre. Les années s'écoulèrent et la mémoire de Pompéï s'effaçait. Alexandre Sévère en fit tirer des marbres pour ses temples et son palais et depuis ce jour nous ne rencontrons plus son nom dans l'histoire. Bientôt on en perdit jusqu'au souvenir ; le sol, qui cachait ses ruines, regagna toute sa fertilité et se couvrit de vignobles et de villas, mais l'emplacement conserva pourtant le nom de *la civita*, ou la cité. Plusieurs fois, dans la suite, le Vésuve jeta contre le ciel les feux des abîmes infernales et répandit au loin la désolation et la mort. Pompéï, cependant, continuait toujours à dormir dans l'oubli de son sépulcre, et les générations qui se succédaient sur ces bords enchantés ne se doutaient même pas de la merveille archéologique qui se trouvait sous leurs pas. Les indications, cependant, ne manquaient pas. En 1592 il s'agissait de construire un aqueduc pour le village de Torre dell'Anunziata, et le célèbre architecte, Domenico Fontana, y amena les eaux du Sarno au moyen d'un canal qui traversait le site même de Pompéï, sans cependant avoir le moindre soupçon de l'existence de cette ville. Plus tard, en 1689, l'on trouva une ancienne inscription avec le mot "Pompéï," mais on ne fit aucune attention à cette découverte qui, pourtant, était assez significative.

Enfin, en 1748, pendant le règne de Charles III, le premier roi de la famille de Bourbon qui ait occupé le trône de Naples, un colonel du génie, Espagnol de naissance, nommé don Rocco Alcubière, reçut l'ordre d'examiner le canal dont je viens de parler. Il se mit aussitôt à l'œuvre et trouva, à deux milles environ de Torre dell'Annunziata, quelque

ruines romaines qu'il pensa provenir d'une des villes détruites par la grande éruption de 79, car on avait découvert Herculanum quelques années auparavant. D'abord on ne savait pas quel était le nom de cette ville, mais bientôt des tablettes de marbre et quelques inscriptions que l'on trouva au milieu des ruines établirent d'une manière certaine que l'on venait de découvrir la fameuse ville de Pompéï. Naturellement, cette nouvelle causa une vive sensation dans le monde savant, et, pendant quelque temps, l'on poursuivit les fouilles avec beaucoup de zèle. Cependant le défaut de système se faisait sentir dès le commencement, et le but des travaux paraissait être plutôt de faire une belle collection d'antiquités pour le Musée Royal de Naples, que de rendre une ville romaine à la lumière du jour. D'ailleurs le secret le plus absolu pesait sur les nouvelles découvertes, et aucun étranger n'était admis à visiter les ruines. Ce système absurde dura jusqu'à l'occupation française en 1806 quand on poussa les fouilles avec autant d'intelligence que de vigueur. Mais la vieille routine revint avec les Bourbons, et bien qu'on doive rattacher à cette époque bon nombre de découvertes intéressantes, il faut cependant avouer que la direction n'était pas toujours à la hauteur de l'œuvre. En 1859, une de ces révolutions qui, à Naples, sont aussi périodiques que les éruptions du Vésuve, rendit Garibaldi dictateur de ce pays, et ce fameux aventurier, devenu général et dépositaire de l'autorité publique, nomma, on est encore à se demander pourquoi, le célèbre romancier, Alexandre Dumas, directeur des musées et des excavations. Dumas s'établit à Naples avec toute la magnificence d'un pacha oriental, mais ne visita les ruines de Pompéï, dit-on, qu'une seule fois. Enfin, quand on annexa la Campanie au royaume d'Italie, le nouveau gouvernement nomma à ce poste le savant *commendatore* Guiseppe Fiorelli. Dès ce moment, une ère nouvelle s'ouvrit pour Pompéi et l'on inaugura un tout autre système de fouilles. Déjà de nombreuses découvertes ont récompensé le zèle du digne *commendatore* et il ne nous reste qu'à espérer qu'il demeurera longtemps à la tête d'une entreprise qu'il a conduite avec tant de succès (1).

P. B. MIGNAULT.

(1) Dans le prochain article je décrirai la ville de Pompéï telle qu'elle se présente aujourd'hui aux yeux du voyageur.

UNE FEMME D'AUTREFOIS.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ MARQUISE DE MAINTENON.

(*Suite.*)

II

Saint-Simon, dans ses Mémoires, a présenté sous un jour défavorable cette phase de la vie de Mme Scarron. A l'en croire, celle-ci aurait dû à des moyens déshonorants de passer peu à peu de la gêne à une aisance relative. Mais outre que Saint-Simon n'a pas été témoin oculaire des événements dont il parle, son témoignage doit encore être suspect à cause de l'animosité trop évidente qu'il entretenait à l'égard de Mme de Maintenon. Il était du nombre des grands seigneurs qui ne pouvaient pardonner à Louis XIV d'avoir épousé celle qui avait été gouvernante de ses enfants. Nous pouvons à bon droit opposer à ses anecdotes et à ses allusions malignes le témoignage des mémoires contemporains qui sont unanimes à louer la vie irréprochable de Mme Scarron. Le cynique et médisant Tallemant des Réaux, qui la rencontrait tous les jours à l'hôtel d'Albret, et la trop fameuse Ninon de l'Enclos qui l'avait connue chez Scarron, rendent hommage à sa vertu. Le chevalier de Méré écrivait à une de ses amies : " Les mieux faits de la cour attaquent de tous côtés Mme Scarron, mais comme je la connais, elle soutiendra bien des assauts avant que de se rendre. Ce qui me fâche d'elle, je l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui travaillent à l'en écarter." L'intendant Basville dit de son côté : " Je l'ai cent fois ramenée dans mon carrosse des hôtels d'Albret et de Richelieu dans la rue Saint-Jacques où elle demeurait. J'étais pénétré pour elle du même respect que j'aurais eu pour la reine ; son regard seul en inspirait, et nous étions tous surpris qu'on pût allier tant de vertus, de pauvreté et de charmes. "

L'étonnement que pourrait causer une vertu si austère cesse lorsque l'on étudie attentivement le caractère de Françoise d'Aubigné. Pour résister au mal elle avait en premier lieu un esprit naturellement sérieux, et mûri de bonne heure par les rudes leçons de l'infortune. En second lieu elle avait un désir extrême de se conserver une bonne réputation. Pour elle c'était un bien plus précieux que la vie. " Je remercie Dieu, écrivait-elle plus tard à une religieuse, " de m'avoir sauvée par des moyens humains des occasions " où je me suis trouvée." Elle s'accusait d'avoir, par cet amour excessif de la réputation, perdu le mérite de ses bonnes œuvres. Mais le principal préservatif de sa vertu fut la crainte de Dieu, *qui est le commencement de la sagesse.* A compter de son abjuration elle fut toujours sincèrement attachée à la religion, et elle en remplit tous les devoirs avec exactitude. Sa charité pour les pauvres était remarquable ; elle en fit la sauvegarde de sa pureté. L'évêque de Sens, Languet de Gergy, raconte dans ses mémoires que dès les premiers jours de son mariage avec Scarron elle était allée s'offrir au curé de sa paroisse pour l'aider dans ses bonnes œuvres. " Le curé la chargea d'un quartier et de la " fonction d'y recueillir des aumônes et de les distribuer." Elle s'acquitta de cette tâche avec zèle, et y persévéra même après la mort de son mari. Elle partageait le peu qu'elle avait avec ceux qui étaient plus pauvres qu'elle.

Charité même à Dieu. Il est permis de croire que le dévouement de Françoise d'Aubigné envers les pauvres lui valut d'entendre la voix de Dieu l'appeler à une perfection plus grande que celle dont se contentent généralement les personnes qui vivent dans le monde. Elle avait choisi pour directeur de sa conscience l'abbé Gobelin. C'était un prêtre simple, vertueux et expérimenté. Il conduisit par degré sa pénitente dans les voies de l'humilité, de la mortification, du renoncement au monde et à soi-même. " D'après son conseil, dit Languet, elle affligeait son corps par des disciplines, des ceintures et des bracelets de fer garnis de pointe." L'amour de la réputation disparut bientôt pour faire place à l'esprit de foi. Dieu, par l'entremise d'un humble prêtre, préparait ainsi Françoise d'Aubigné à une grande et sainte mission.

Parmi les personnes que Mde Scarron avait rencontrées à l'hôtel d'Albret se trouvait Mde la marquise de Montespan. C'était à l'époque où celle-ci, bonne et vertueuse, n'avait pas encore obtenue la scandaleuse faveur du roi. Entre ces deux femmes spirituelles et distinguées, il s'établit naturellement des rapports d'estime et d'amitié. Cet estime, Mde Scarron dut la retirer à son amie lorsque celle-ci fut devenue la favorite de Louis XIV. Mais Mde de Montespan avait su apprécier la prudence, la discrétion et le dévouement de Mde Scarron, et elle la fit choisir comme gouvernante des enfants de Louis XIV. Madame Scarron n'accepta que sur l'ordre formel du roi et d'après l'avis de son confesseur. Elle s'acquitta de sa tâche difficile et délicate avec un dévouement sans égal. L'affection qu'elle montrait pour les enfants qui lui étaient ainsi confiés et les soins intelligents qu'elle leur prodiguait attirèrent l'attention de Louis XIV. Par sa réputation de femme supérieure et précieuse elle avait d'abord déplu à ce prince, qui avait le goût difficile et délicat et qui n'aimait pas dans une femme la prétention au bel esprit. Il eut d'elle une idée plus favorable en voyant qu'elle était avant tout une femme de cœur, douce et aimante. Lorsque la première éducation des enfants fut terminée, il voulut que Mde Scarron accompagnât à la cour le jeune duc du Maine, et qu'elle continuât à lui donner ses soins.

Charmé de sa sagesse, de ses manières et de son langage, Louis XIV lui témoignait tous les jours plus d'estime et d'amitié. " Ses conversations fréquentes avec le roi furent " bientôt la nouvelle du jour," dit Languet. Louis XIV avait su reconnaître les services que lui avait rendus la gouvernante de ses enfants. Grâce aux libéralités royales, Mde Scarron put acheter le marquisat de Maintenon dont le roi voulut qu'elle prit le nom suivant l'usage du temps. Il la nomma devant tout le monde *Madame de Maintenon.* Les courtisans prononcèrent *Madame de Maintenant.*

Cependant cette faveur grandissante ne l'attachait pas à la cour. Bien loin d'entretenir à l'égard du roi les vues ambitieuses qu'on lui a supposées, bien loin de chercher à supplanter son ancienne amie, Mde de Montespan, elle ne dési-

rait rien tant que de s'éloigner. "Je haissais la cour, disait-elle, et je n'avais jamais désiré d'y être." Elle y voyait " des trahisons, des bassesses, des ambitions demesurées, mille mauvais procédés, et tout cela souvent pour des bagatelles." " Je meurs d'envie de me retirer, écrivait-elle à l'abbé Gobelin. Ah ! qu'il me serait doux de vivre en liberté." Lorsqu'elle acheta la terre de Maintenon, elle se crut au moment de réaliser le rêve qu'elle entretenait d'aller passer le reste de sa vie dans le repos et la tranquillité, sans autre préoccupation que de travailler au salut de son âme et au soulagement des pauvres. Et cependant quelque chose l'empêchait toujours de partir. " Quoi donc pouvait ainsi la rete-" nir ? se demande M. Aubineau . . . La volonté de son con-" fesseur. Mde de Maintenon le dit dans un de ses entre-" tiens, et rien n'est plus conforme, en effet, au caractère, à " la droiture et au génie de la dame. Les romanciers en " prendront leur parti comme ils pourront. "

L'abbé Gobelin, connaissant la solidité de sa vertu et prévoyant l'influence salutaire qu'elle pourrait exercer sur le roi, lui enjoignit expressément de rester à la cour. Le Père Bourdaloue, qui avait toute sa confiance joignit ses conseils à ceux de l'abbé Gobelin. Ils lui firent voir qu'elle avait une mission à remplir, et que son devoir était de travailler à la conversion du roi.

Or, ce n'était pas une œuvre facile que la conversion du roi. Gâté dès son enfance par les flatteurs, enivré du pouvoir et aveuglé par ses passions Louis XIV s'abandonnait aux plus grands désordres. Cependant, la foi restait vivace dans son âme. Mais incapable de se vaincre lui-même, il prétendait concilier les plaisirs coupables avec les pratiques de la religion. Ainsi, il ne manquait pas la messe un seul jour, et il se montrait d'une exactitude scrupuleuse dans l'observance des jeûnes prescrits par l'Eglise. Souvent il se confessait et paraissait alors déterminé à changer de vie ; mais toujours il retombait, et sa vie était une alternative de chutes et de retours.

Pour réussir dans son entreprise Mde de Maintenon dut user de la plus grande circonspection. Elle devait, avant tout, éviter de sermonner le roi. Aussi s'oppliquait-elle

surtout à rendre la vertu aimable à ses yeux. " Elle faisait connaître au roi, dit Mde de Sévigné, *un pays tout nouveau*. Je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation sans chicane et sans contrainte." Puis quand elle se crut assez maîtresse du terrain, elle hasarda des conseils. Et encore, malgre sa prudence, eut-elle parfois à essuyer des rebuts mortifiants. Ainsi, comme elle avait un jour dans une conversation glissé quelques mots sur le néant de la grandeur, le roi reprit d'un air chagrin : " Vous ne perdez point d'occasion de me le dire." Mais ce fut surtout de la part de Mde de Montespan que Mde de Maintenon eut plus à souffrir. La superbe favorite, que Mde de Sévigné comparait à *Junon tonnante*, ne pouvait voir qu'avec dépit la faveur croissante de Mde de Maintenon et les efforts que celle-ci faisait pour engager le roi à rompre une liaison coupable. Elle ne manquait aucune occasion de lui témoigner sa jalousie et Mde de Sévigné disait : " C'est la plus belle haine de nos jours."

La piété de Mme de Maintenon la soutenait dans ses épreuves et la faisait persévérer dans sa généreuse et sainte entreprise. Elle faisait ainsi connaître l'état de son âme à l'abbé Gobelin. " Mes journées sont présentement assez réglées et fort solitaires. Je prie Dieu un moment en me levant ; je vais à deux messes les jours d'obligation et à une les jours ouvriers ; je dis mon office tous les jours, et je lis un chapitre de quelque bon livre ; je prie Dieu en me couchant, et quand je m'éveille la nuit, je dis un *Laudate* ou un *Gloria Patri*. Je pense souvent à Dieu dans la journée, je lui offre mes actions, je le prie de m'ôter d'ici si je n'y fais mon salut.

III

Enfin après six années d'efforts et de prières Mme Maintenon et ceux qui avec elle travaillaient à la conversion du roi eurent la consolation de voir Louis XIV rompre définitivement sa coupable intimité, et se réconcilier avec la reine. Celle-ci se plaisait à dire que c'était Dieu qui avait suscité Mme de Maintenon pour lui rendre le cœur du roi. Cette vertueuse princesse mourut trois ans après cet heureux événement.

Mme de Maintenon se vit alors offrir la position la plus enviable, suivant l'expression de Mde de Sévigné. Le roi ne pouvait plus se passer de cette amitié sage et discrète. Son union avec Mde de Maintenon fut résolue. Quoique le mariage ait été tenu secret, pour des raisons d'état, et qu'il n'en existe aucune preuve authentique, cependant c'est un fait qui a été admis par tous les historiens.

Madame de Maintenon ne songea pas à s'énorgueillir d'une faveur aussi extraordinaire. Elle ne l'avait point recherchée, elle l'acceptait surtout parce qu'il était à ses yeux un moyen d'assurer la persévérance de Lous XIV dans ses bonnes résolutions. Elle voyait dans sa haute fortune l'obligation de faire plus de bien. Elle en profita surtout pour accomplir et mener à bonne fin une œuvre dont elle avait déjà formé le projet dans son esprit. C'était l'établissement d'une maison d'éducation pour les jeunes demoiselle nobles et sans fortune. Cette œuvre était digne de l'épouse du grand roi, et nulle femme n'était aussi bien qu'elle en état de l'exécuter. Elle n'eut pas de peine à faire entrer Louis XIV dans ses vues. " Le roi, dit M. le duc de Noailles, comprenait vite toutes les idées généreuses. Il suffisait de lui indiquer le bien, et il agissait avec magnificence." Louis XIV traça de sa propre main le projet d'établissement, et la fondation de la maison de St-Cyr, un des actes les plus glorieux de son règne, lui valut les applaudissements de tout le monde. Mais le principal mérite de cette entreprise reste à madame de Maintenon. Elle en avait été l'instigatrice, elle en fut l'âme et le soutien.

Elle voyait dans cette œuvre un grand service rendu à l'Eglise et à l'état, et un moyen de salut pour elle-même. " Sans cette maison, disait-elle, je ne vivrais pas. Je crois " que Dieu me l'a donnée non-seulement pour mon salut " mais pour mon repos . car elle ne me sert pas seulement " à prier Dieu et à me recueillir, mais à me délasser ; elle " me fait oublier les autres affaires."

Les biographes de Mde de Maintenon reconnaissent que par les heureuses innovations qu'elle introduisit dans l'éducation des jeunes filles, elle mérite de prendre rang parmi les plus grands moralistes. De fait, elle était là dans sa véritable vocation.

L'éducation des jeunes filles au XVIIe siècle était, paraît-il, fort négligée. En fondant la maison royale de St-Cyr on voulait opérer une réforme jugée nécessaire. Mais le désir qu'on avait d'éviter certains défauts, certains ridicules, fit qu'on tomba dans l'excès contraire. Madame de Maintenon nous dira elle-même et le but qu'on voulait atteindre et les moyens qu'on voulait employer. " Nous voulions une piété " solide, mais éloignée de toutes les petitesses de couvent ; " de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos " maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une " liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie " agréable dans la société, de l'élévation dans notre piété et " un grand mépris pour les pratiques des autres maisons " A coup sûr, le but était noble, et les intentions excellentes, mais il est facile de s'apercevoir qu'on se méprenait dans le choix des moyens. En adoptant ce programme, Mme de Maintenon et les ecclésiastiques qu'on avait consultés se pliaient trop docilement aux désirs du roi, qui voulait en toute chose l'éclat et la grandeur. L'expérience montra bientôt les défauts de ce système. La vanité et les prétentions envahirent la maison de Saint-Cyr. Pour récréer les jeunes demoiselles et les former aux belles manières on leur faisait jouer des tragédies et ce fut pour elles que Racine composa deux œuvres immortelles : *Esther* et *Athalie*. Louis XIV et sa cour assistaient aux représentations, et les applaudissements les plus flatteurs étaient prodigués aux jeunes actrices. Il n'en fallait pas tant pour donner le vertige.

Mme de Maintenon reconnut et avoua humblement son tort. " La peine que j'ai sur les filles de Saint-Cyr, écrivait-" elle, ne peut se réparer que par le temps et par un chan-" gemens entier de l'éducation que nous leur avons donnée " jusqu'à cette heure. Dieu sait que j'ai voulu établir la " vertu dans Saint-Cyr ; mais j'ai bâti sur le sable, n'ayant " point ce qui seul peut faire un fondement solide... Une " éducation simple et chrétienne nous aurait fait de bonnes " filles, dont nous ferions de bonnes femmes et de bonnes " religieuses, et nous avons fait do beaux esprits que nous-" mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir."

Le mal reconnu, Mme de Maintenon voulut y porter re-

mède sans retard. Elle commença par faire de Saint-Cyr un monastère régulier. On avait cru d'abord que des personnes tenant au monde seraient plus en état d'enseigner aux jeunes demoiselles les usages de la bonne société. Mais l'expérience avait fait comprendre une fois de plus qu'une existence vouée toute entière à Dieu est la meilleure garantie des vertus, de la science et du dévouement nécessaires pour réussir dans l'œuvre difficile de l'enseignement.

Mde de Maintenon n'épargna rien pour pénétrer les religieuses de Saint-Cyr de l'excellence de leur vocation et pour leur en faire goûter l'esprit et les obligations. Sa correspondance et les Mémoires des Dames de Saint-Cyr nous font voir les conseils admirables qu'elle leur donnait. Quelques-uns de ses entretiens sont dignes des plus savants théologiens et des meilleurs orateurs chrétiens. En même temps qu'elle exhortait les dames de Saint-Cyr à la pratique exacte et rigoureuses des vertus monastiques, Mde de Maintenon leur expliquait les principes qui devaient faire la base de l'éducation. Personne n'a si bien compris qu'elle la mission de la femme dans la famille et dans la société, le rôle modeste, mais important de la mère de famille et de la maîtresse de maison. Pour former les jeunes filles à cette vocation, elle voulait qu'on travaillât à développer chez elles la noblesse des sentiments, la générosité, le désintéressement, la compassion pour les petits et les pauvres, la douceur et l'affabilité. Elle ajoutait que ces vertus, pour être vraies et solides, devaient être des vertus chrétiennes, que l'esprit du christianisme est seul capable de bien former le cœur et la raison.

Elle recommandait sans cesse aux dames d'inspirer aux jeunes filles une piété simple, solide et courageuse, et en même temps douce et gaie comme il convient aux personnes du monde, une piété raisonnable, en un mot, et une dévotion pratiquée suivant l'état où Dieu nous appelle. "Donnez-leur, disait-elle, des principes pour toute leur vie, et que les libertins eux-mêmes ne puissent tourner en ridicule."

Madame de Maintenon voulait que les jeunes demoiselles devinssent des *femmes de courage*. Dure pour elle-même elle critiquait avec sévérité chez les autres la mollesse,

la lâcheté de l'esprit et du corps qui fait rechercher toutes les aises, et rend incapable de souffrir la moindre incommodité. "Que les maîtresses, disait-elle, n'oublient rien pour les empêcher d'être délicates ; qu'elles mangent de tout, qu'elles soient sobres, qu'elles soient couchées et assises durement. qu'elles ne s'appuient pas, qu'elles ne se chauffent que dans le besoin." Elle leur apprenait à envisager la vie non comme une partie de plaisir, mais comme un devoir, et dans ses exhortations elle s'appliquait à détruire toutes les illusions que ces jeunes imaginations pouvaient entretenir sur le monde et sur l'avenir.

Cependant il ne faudrait pas conclure de ces enseignements austères que la vie fût triste à Saint-Cyr. Loin de là. "Il faut, disait la sage directrice, réjouir l'éducation et diversifier l'instruction." D'après ses avis, on prenait soin de varier les amusements, et d'entretenir l'activité nécessaire au développement des forces physiques de l'enfance.

Le programme des classes comprenait tout ce qui pouvait orner l'esprit des demoiselles et les rendre utiles dans leur famille. Mde de Maintenon voulait faire en sorte qu'elles ne fussent ni des savantes ni des rhétoriciennes, plus propres aux travaux de l'esprit qu'aux travaux du ménage. Elle voulait établir dans la maison non le plus *bel esprit*, mais *le bon esprit*, c'est-à-dire un esprit raisonnable et chrétien.

" Gardez, disait-elle aux dames, une extrême simplicité
" dans le choix de vos livres. Lisez pour profiter, n'ayant
" point d'autres vues ; elles sont toutes vaines et dangereu-
" ses, et nous sommes trop heureuses d'être obligées, par
" notre sexe et par notre ignorance, à être simples et sou-
" mises, puisque c'est la voie la plus facile et la plus sûre. Il
" y a peu de femmes qui aient l'esprit assez solide pour
" porter un grand savoir sans un plus grand orgueil.....
" Jai passai ma jeunesse avec ce qu'on appelle de beaux
" esprits qui, me trouvant une grande mémoire, entrepri-
" rent de me rendre savante : mais quand je vis que le meil-
" leur usage qu'une personne de notre sexe puisse faire de
" la science est de la cacher, je pensai qu'il était fort inutile
" de se fatiguer pour acquérir une chose dont on ne doit

" point se servir. Parlez raisonnablement à vos filles le plus " souvont que vous ponrrez ; mais sous prétexte de les for- " mer, ne les rendez pas discoureuses, et ne leur inspirez pas " le goût de l'esprit et des conversations qu'elles ne retrou- " veront pas dans leur famille."

Enfin Mde de Maintenon voulait que les jeunes filles fussent imitées d'une façon pratique aux occupations domestiques, et formées à l'économie et aux affaires. " Employez-les " au service de la maison sans scrupule, écrivait-elle à la " maîtresse générale des classes ; rendez-les ménagères et " laborieuses, rien ne peut plus contribuer à les rendre intel- " ligentes et à fortifier leur santé... Qu'elles balayent et, " qu'elles fassent les lits ; elles en seront plus adroites, plus " fortes et plus humbles..."

" Apprenez à nos demoiselles à être extrêmement sobres " sur la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains, " les soins du ménage, les devoirs de leur état. Si elles veu- " lent lire, que ce soit des livres bien choisis, propres à nour- " rir leur piété, à former leur jugement et régler leurs " mœurs."

Elle continuait de donner ses conseils aux demoiselles après leurs sortie du couvent et leur établissement dans le monde. Elle écrivait ainsi à l'une d'elles :

" Vous voilà, ma chère enfant, dans votre ménage. Je " prie Dieu de le bénir : je l'espère fermement. Vivez dans " la fond de votre maison, fuyez le monde, lisez, travaillez, " intruisez votre petit domestique, gagnez leurs âmes à la " vertu. Attachez-vous à plaire à votre mari, et tâchez de " plaire qu'à lui seul. Aimez vos devoirs si vous voulez les " remplir. Soyez laborieuse ; nous sommes tous nés pour le " travail, et aucun des moments de notre vie n'est à nous."

Le programme de Mde de Maintenon se résumait ainsi : " donner les choses pour ce qu'elles sont, la piété au-dessus " de tout, la raison ensuite, et les talents ponr ce qu'ils " valent." Elle voulait faire des femmes forces, semblables à celles dont les livres saints nous ont laissé le portrait admirable, des femmes vraiment chrétiennes, et vraiment françaises, des femmes au cœur vaillant, capables d'affronter avec gaité et le sourire aux lèvres les adversités et les maux

de la vie, et fidèles à en remplir exactement tous les devoirs.

Les conseils et les soins vigilants de Mde de Maintenon portèrent bientôt leurs fruits. La maison de St-Cyr fit honneur à sa noble fondatrice et devint le modèle des autres institutions du même genre. Mde de Maintenon trouvait sa récompense dans ces heureux résultats, et aussi dans la vénération et l'amour que lui portaient et les religieuses et les élèves. C'était surtout par le cœur qu'elle gouvernait. Les enfants voyaient en elle la mère la plus tendre et recevait tous les jours de nouvelles preuves de son dévouement. Elle se fit même leur institutrice, et, pour mieux introduire le genre d'éducation qu'elle voulait qu'on leur donnât, elle remplit pendant deux ans les fonctions de maîtresse dans les classes. L'épouse de Louis XIV se levait alors avant le jour et quittait Versailles assez tôt pour se trouver à St-Cyr au moment du lever des élèves. Elle assistait à la toilette des petites, et les lavait et peignait de ses propres mains.

De leur côté les religieuses trouvaient dans Madame de Maintenon une amie toujours prête à recevoir leurs confidences, et à leur donner les conseils de son expérience. Sa correspondance nous prouve combien étaient intimes les rapports qui existaient entre les dames de Saint-Cyr et leur bienfaitrice. Ses paroles et ses lettres étaient reçues avec le plus grand respect. Cette vénération se manifestait parfois d'une manière enthousiastes, et excitait la gaieté de madame de Maintenon, comme le témoigne le trait suivant raconté dans les Mémoire de l'Institut :

" Ma sœur de Montalembert avait coutume de recevoir tous les lettres de madame avec un très grand respect ; elle ne les ouvrait que devant le saint sacrement, après avoir invoqué le Saint-Esprit, pour obtenir la grâce d'en profiter. Madame, avait l'esprit infiniment agréable, lui envoya un jour un gros paquet où il n'y avait que ces mots : " Je souhaite que votre rhume passe ; ma santé est bonne." Elle fit toutes les cérémonies ordinaires, et s'en réjouit après avec nos sœurs."

IV

Le temps que Mde de Maintenon consacrait ainsi au gouvernement de Saint-Cyr n'était cependant que les moments qu'elle pouvait dérober aux devoirs qui la retenaient à la Cour auprès de son royal époux. Si elle ne monta pas sur le trône, et ne fut toujours en apparence que la marquise de Maintenon, elle n'en fut pas moins pour Louis XIV l'épouse la plus fidèle, la plus affectueuse, l'amie la plus sure et la plus constante. Aussi le roi se passait-il difficilement de sa compagnie. Elle fut la confidente de ses tristesses et de ses inquiétudes. Elle le consola et le soutint dans les revers qui marquèrent la fin de son règne, et dans les chagrins domestiques qui affligèrent la vieillesse du grand roi. Elle travailla surtout au bien de son âme, et grâce à elle Louis XIV édifia par la pratique des vertus chrétiennes ceux qu'il avait d'abord scandalisés par ses désordres.

On a représenté Madame de Maintenon comme ayant exercé de fait, sinon d'office, l'empire d'une royauté absolue et ayant vu à ses pieds Louis XIV et toute sa cour. Mais le caractère du grand roi, tel que décrit par les historiens, n'indique pas un homme disposé à se laisser dominer par une femme, eût-elle été la plus sage et la plus aimable. D'un autre côté la correspondance de Mde de Maintenon nous prouve qu'elle n'avait naturellement que de l'aversion pour la politique et pour les intrigues de la Cour. Cependant on ne saurait méconnaître l'influence qu'elle exerça sur Louis XIV. Il la consultait souvent sur les questions qu'il débattait avec ses ministres. Mais il y a loin de là au rôle omnipotent qu'on veut lui attribuer. "Son pouvoir, comme le dit avec justesse un de ses biographes, fut celui d'une femme prudente dont le mari sait apprécier le bon jugement."

On a surtout reproché à Madame de Maintenon d'avoir persécuté les huguenots, et d'avoir contribué par ses conseils à la *révocation de l'édit de Nantes.* Cette accusation, qui est encore très accréditée auprès des protestants, est faux et injuste, et elle est réfutée par des témoignages qu'on ne saurait taxer de partialité.

Voltaire écrivait à Formey: "Pourquoi dites vous que

" Mde de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation " de Nantes? Elle toléra cette persécution, mais certaine- " ment elle n'y eut aucune part." L'*Histoire des réfugiés français dans le Brandebourg* atteste que " jamais elle ne " conseilla les moyens violents dont on usait." Elle abhorait les persécutions, et on lui cachait celles qu'on se permettait. Elle écrivait à son frère, gouverneur d'Arnsfort: Je vous prie de n'être pas inhumain aux huguenots ; il faut attirer les gens par la douceur ; Jésus-Christ nous en a montré l'exemple." Elle alla même jusqu'à faire au roi des respectueuses remontrances. " Je crains bien, lui répondit Louis " XIV, qne vos ménagements pour les huguenots ne vien- " nent d'un reste de prévention pour votre ancienne reli- " gion."

Sa conduite en cette affaire peut donc se résumer ainsi : elle toléra ce qu'elle ne pût pas empêcher.

Des historiens hostiles à Mme de Maintenon se sont plu à la peindre sous les traits d'une dévote rigide et chagrine, s'environnant d'une atmosphère de lugubre mélancolie.

Mais on comprend qu'une telle femme n'aurait jamais captivé le cœur de Lous XIV.

Du reste les écrits des contemporains attestent qu'à l'époque de son mariage avec le roi Mme de Maintenon n'avait rien perdu de sa beauté et de ses charmes et qu'elle conserva jusqu'à la fin la grâce et l'enjouement de sa jeunesse.

Les dames de St. Louis disent qu' " elle avait le son de " voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert " et riant, le geste naturel de la plus belle main, des yeux " de feu, les mouvements d'une taille libre, si affectueuse et " si régulière qu'elle effaçait les plus belles de la cour. Le " premier coup d'œil était imposant et comme voilé de sé- " vérité ; le sourire et la voix ouvraient le nuage." Saint-Simon, son ennemi invétéré, rend hommage à sa grâce enchanteresse, et à l'agrément de son esprit. Elle excellait dans l'art de la conversation, qui alors était cultivé avec un si grand soin. Fénélon pour caractériser le charme de son langage, disait : " C'est la sagesse qui parle par la bouche des grâces."

Le premier élève de Mme de Maintenon, le petit duc du

Maine, avait un jour dit au roi, qui s'étonnait qu'étant si jeune il fût si raisonnable : "Il faut bien que je le sois ; j'ai une gouvernante qui est la raison même." Louis XIV parlait dans le même sens quand, voulant prendre l'avis de Mme de Maintenon sur quelque point, il disait à ses ministres : "Consultons la *Raison*." Nous pouvons donc dire aussi, pour peindre le caractère de cette femme remarquable, qu'elle fut la *raison personnifiée ;* mais la raison chrétienne, telle qu'elle même l'a définie, humble, douce, compatissante et sociable. Elle prenait à tâche de distraire Louis XIV des ennuis et des préoccupations qui assiègent la royauté. Elle oubliait ses propres peines pour ne lui montrer qu'une figure agréable et souriante. " Je l'ai vue bien " des fois, dit Mlle d'Aumale, lasse, chagrine, inquiète, ma- " lade, et malgré cela, l'amuser. l'entretenir trois ou quatre " heures, toute seule."

Dans sa tendresse pour l'enfance, Mde de Maintenon avait généralement auprès d'elle quelques jeunes filles dont elle faisait l'éducation. Ces jeunes filles répandaient la joie autour d'elle, et le vieux roi s'amusait de leur gaieté rieuse, et de leurs naïves réparties.

V

Les devoirs de sa haute position, et la sollicitude quelle avait à procurer le salut des autres n'empêchaient pas Mde de Maintenon de s'appliquer avec vigilance à l'œuvre de sa propre sanctification. Tous les jours elle assistait à la messe, et elle communiait trois ou quatre fois la semaine. Reconnaissant avec humilité ses défauts, et surtout un penchant très vif à la vaine gloire et au ressentiment, elle travaillait courageusement à s'en corriger, sous la direction de son confesseur. Elle eut toujours à l'égard de ceux qui dirigeaient sa conscience la confiance la plus entière, la soumission la plus absolue.

Nous avons déjà parlé de sa charité à l'égard des pauvres et des malheureux. La fondation de St-Cyr fut inspirée par l'intérêt qu'elle portait aux demoiselles nobles dépourvues de fortune, et par le désir qu'elle avait de leur procurer un établissement dans le monde. Son revenu annuel montait à

90,000 livres environ ; elle en donnait de 50 à 60,000 aux pauvres. Le petit village d'Avon dans la forêt de Fontainebleau, était le théâtre ordinaire de ses charités. Elle se plaisait à y aller, accompagnée de Melle d'Aumale, distribuer des aumônes, porter de l'ouvrage aux pauvres, et fnire l'école et le catéchisme aux petits enfants. Souvent même, elle poussait ses courses bienfaisantes jusqu'aux villages environnants. Melle d'Aumale raconte dans une lettre l'emploi d'une journée de cette vie d'apôtre, comme elle disait : " Jamais Mde de Maintenon n'a si bien rempli une journée " qu'aujourd'hui ; elle a été de village en village et de mai- " son en maison, faisant partout des charités. A sept heures " et demi elle est partie pour commencer sa mission ; elle a " été d'abord à Avon, à l'école des garçons, elle y a instruit " plus d'une heure, ensuite elle a été dans l'école des filles " tout autant. Quand elle parle de Dieu à ces paysannes, " on voit une grande joie sur son visage et une grande envie " de le leur faire connaître, A onze heures elle est partie " pour aller aux Loges entendre encore une messe ; elle y a " diné assez médiocrement ; à trois heures elle a été à St- " Aubain, elle y a assisté quatre ou cinq familles ; de là à " Valoin, elle a été dans six pauvres ménages de paysannes " toutes plus mal les unes que les autres, et a donné aux " unes de quoi avoir du blé, aux autres pour acheter du " pain, pour habiller leurs enfants, et pour payer leurs tailles " enfin le dernier où elle a été elle a donné bien du linge à " une pauvre femme ; son mari est un peu libertin, elle l'a " converti à moitié ; Dieu et elle achèveront ; il n'avait pas " de respect ni d'obéissance pour son curé, elle l'a rendu " fort doux. Elle est rentrée chez elle bien fatiguée, mais " se portant bien."

Nous voyons que Mde de Maintenon se plaisait dans la compagnie des petits et des pauvres. " Ils ne parlent pas si bien que nous, disait-elle, mais nous ne faisons pas si bien qu'eux." " Elle recevait chez elle gens de peu et même pauvres gens," dit Saint Simon. Mademoiselle d'Aumale nous trace un tableau charmant d'une de ces visites.

" Madame était fort occupée ce matin, et avait très peu " de temps à elle (elle attendait le roi qui s'était fait annon-

" cer pour déjeuner) ; une troupe d'élite arrive d'Avon, " madame se voit obligée de les refuser, et m'envoie pour " avoir au moins le plaisir de les envisager, je trouve la " mère Geoffroy, Suzanne et son mari, Margot Villain, Mou- " cheux, Payen, etc. A tous ces noms madame ne peut ré- " sister, et il faut ouvrir son cabinet à cette troupe ; elle en- " voie chercher madame de Caylus pour être témoin de ses " plaisirs, qui sont de leur faire le catéchisme, et de leur " donner à déjeuner. Il y a de ces enfants là qui pleurent " de joie en voyant madame."

Nos révolutionnaires qui prônent avec tant d'emphase l'égalité et la fraternité donnent-ils souvent de pareils exemples ?

Mde de Maintenon s'attachait particulièrement à secourir les officiers et les soldats qui, après avoir servi le roi, se trouvaient dans le besoin. La joie qu'elle ressentait des victoires remportées par les armes françaises ne l'empêchait pas de penser avec trissesse aux malheureuses victimes de la guerre. Nous lisons dans une de ses lettres : " On eut hier " des nouvelles de Barcelone ; on espère la prendre ; mais " cette conquête ne me consolera pas de tous les braves " gens qu'on y perd. On prétend que les ennemis y ont " perdu plus de six mille hommes ; il y en a bien autant de " notre côté. Priez pour tous ces pauvres gens à qui per- " sonne ne pense."

A la mort de Louis XIV madame de Maintenon se retira à St-Cyr, auprès de ses filles bien aimées, et ce fut là qu'elle mourut le 15 avril 1719, à l'âge de quatre-vingt trois ans. Les regrets de la maison et les larmes des pauvres lui formèrent, suivant l'expression de Languet, une pompe plus précieuse que les luminaires et les tentures funèbres. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église. A l'époque de la révolution Saint-Cyr eut le sort des autres institutions monarchiques. Le couvent fut détruit, l'église profanée, les cendres de madame de Maintenon jetées au vent.

Mais ce qu'on ne pouvait détruire, c'était l'œuvre accomplie par cette maison depuis sa fondation, c'est à dire pendant l'espace d'un siècle ; c'était les traditions d'honneur et des actes que les élèves de St-Cyr ont perpétuées au sein de la noblesse française.

C'est là un monument impérissable. Il nons en reste un autre, dans les lettres de madame de Maintenon. Nous y retrouvons son esprit, sa haute raison, ses sages exhortations, ses exemples. Nous ne connaissons pas de lecture plus utile, plus édifiante, plus attrayante.

" Dans ses lettres aux dames de St-Cyr on reconnait, „ dit M. Léon Aubineau, une femme douée aussi heu- " reusement par le cœur que par l'esprit. La ten- " dresse, la bienveillance, le dévouement y éclatent " aussi bien que la sagesse et la profonde connaissance des " misires humaines. C'est partout une charitable ct inépui- " sable condescendance, exprimée dans un langage élevé, " simple, juste, naturel et exquis."

Les *lettres* ne sont pas les seuls écrits de Mde de Maintenon. L'admiration que les dames de St. Cyr avait pour elle leur avait inspiré de mettre par écrit les conversations qu'elle avait avec *ses chères filles* dans les récréatious, et les exhortations qu'elle leur donnait sur les devoirs de la vie religieuse et sur l'éducation des jeunes filles. Ces entretiens furent ainsi recueillis avec l'assentiment de Mde de Maintenon, et sous sa surveillance. L'intérêt que la fondatrice de Saint Cyr portait à l'éducation l'engagea à composer des *conversations* qui, apprises et récitées par les jeunes demoiselles, servissent à la fois de divertissement et d'instruction. " Les *conversations*, dit M. Aubineau, sont des " compositions exquises. La grâce, la finesse du langage, " la liberté et la simplicité du style, la solidité et le sérieux " de la raison en font un des plus précieux monuments " littéraires du dix-septième siècle."

Madame de Maintenon composa encore pour l'amusement et l'instruction de ses chères filles quarante petites comédies *proverbes*, où les agréments et les charmes de l'esprit font goûter d'excellentes leçons de morale.

Cependant, quoiqu'elle ait beaucoup écrit, madame de Maintenon n'aspira jamais à la gloire littéraire : elle l'a obtenue sans l'avoir cherchée. Le plus souvent elle écrivit par devoir, pour exhorter, instruire, diriger. Du reste nous avons vu quels étaient ses principes sur ce qui doit faire l'occupation favorite d'une femme. " J'ai tant filé pour votre

service, disait-elle à une maîtresse de classes, que je me suis fait mal à la main, et que je ne puis plus écrire."

Ces paroles nous indiquent ce que nous devons surtout admirer en elle. Ce n'est pas d'être parvenue, par son seul mérite, à la position la plus élevée ; ce n'est pas d'avoir fondé et dirigé avec une sagesse consommée une des plus importantes institutions que la France ait possédées ; ce n'est pas même d'voir atteint un si haut degré de perfection chrétienne ; mais c'est d'avoir accompli ces grandes choses en ne sortant jamais du rôle et des attributions modestes de son sexe ; c'est de s'être sanctifiée au milieu du monde dans les occupations de la vie domestique, et le commerce ordinaire de la société.

D'autres femmes, comme Mde de Lafayette et Mde de Sévigné, ont brillé par l'esprit, le talent, le génie. Mais aucune n'a montré, en même temps, ces aimables et solides qualités du cœur que nous trouvons chez Mde de Maintenon, et qui font d'elle, à nos yeux, le type de la femme complète et parfaite, autant que la perfection est possible ici-bas.

Madame de Maintenon, nous l'avons dit, personnifie la *Raison*, mais la raison soumise à la foi, et acceptant la vie comme un devoir. Parmi les vertus dont elle a donné l'exemple nous admirons particulièrement la droiture *d'esprit et de cœur*, c'est-à-dire cette *bonne volonté*, cette ferme et constante détermination de marcher toujours dans le droit chemin, cette humble soumission à la voix de ses directeurs. Nous admirons aussi ce dévouement qui semble en elle passé à l'état de nature, et qui la tient sans cesse occupée à procurer le bonheur des autres et surtout la gloire de Dieu.

Dévouement, esprit de devoir, piété : ces vertus, nous le savons, ne sont pas inconnues dans notre société canadienne. Cependant, il est bon de se retremper dans l'étude des grands caractères que nous offre l'histoire du passé.

Pour me servir d'une comparaison déjà usée, de même que les artistes qui veulent perfectionner leur talent vont passer de longues heures à contempler les tableaux des vieux maîtres, de même, si nous voulons perfectionner notre esprit et notre cœur, devons-nous, de temps en temps, con-

templer ces nobles figures qui font l'honneur de l'humanité, et chercher le secret de ces existences si bien remplies.

Dans cette étude, nous puiserons d'utiles leçons, et entre autres celle-ci : que la femme, n'en déplaise aux philosophes modernes, peut encore être *quelque chose*, en restant dans la sphère que lui assignent la nature et l'Evangile ; et que, pour trouver le type du beau et du bon, il faut le demander à la religion catholique, parce qu'elle seule possède la *Vérité*, dont la *Beauté* intellectuelle et morale n'est que le reflet et la splendeur : *Pulchrum splendor veri.*

JOSEPH DESROSIERS.

ERRATA.

Livraison d'Octobre 1881, page 546, 27e ligne, au lieu de *Cadillac* lisez Canilhac.

Page 625, 20e et 32e lignes, au lieu de *la Villette* lisez Madame de la Villette.

Page 626, 4e ligne, au lieu de *séduire* lisez réduire.

Page 627, 31e ligne, au lieu de *Montduvreuil* lisez Montchevreuil

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

(*Suite.*)

(*Mina Darville à Emma* ***)

Je vous promets de dire exactement comme la Belle au Bois dormant, croyez-moi, "*je l'avais en pensée ainsi fane si le cas advenait.*" En attendant je suis aussi agréable que possible avec lui ; mais la jolie petite madame S. n'avait pas tort lorsqu'elle affirmait qu'il porte une armure enchantée. Du moins tous les traits nous reviennent comme dans les légendes, et lui n'a pas l'air de s'en porter plus mal. Toute modestie à part, je n'y comprends rien, d'autant plus que je suis sûre de lui plaire. Maintenant je ne rencontre guère son regard sans y voir luire une flamme, un éclair, et, d'après moi, cela voudrait dire quelque chose. Cette nature ardente et contenue est bien agréable à étudier. Mais qu'est-ce qui le retient ? Ce ne peut être la différence d'âge : il y a de bons miroirs ici. Je suppose qu'on s'en veut de cette faiblesse involontaire. Puis on ne me trouve pas une âme de premier ordre peut-être, aussi croit-on que je ne saurais m'accommoder d'une vie sérieuse, retirée. Le fait est que je me soucie des plaisirs du monde comme des modes de l'an passé. Pour un rien, je lui proposerais d'aller vivre sur les côtes du Labrador. Nous nous promènerions sur la mousse blanche à travers les brouillards, comme les héros d'Ossian. Ah ! ma chère, j'ai bien des tentations journalières, et je me surprends à faire des oraisons jaculatoires, du genre de celles de Maurice quand il s'interrompait à tout instant pour dire : qu'elle est belle ! Seigneur, je veux qu'elle m'aime. Pauvre Maurice ! Voilà son départ bien proche. Je m'en vais retourner avec lui à Québec où je compte vous trouver, et ne pas vous laisser plus que votre ombre jusqu'à votre entrée au couvert. Quand je

pense qu'ensuite vous ne viendrez plus jamais chez nous, dans ma chambre où nous étions si bien. Il me semble que le noviciat vous paraîtra bien sombre, malgré ce beau tableau de saint Louis de Gonzague que je vois d'ici. Ce visage céleste penché sur le crucifix m'a laissé une de ces impressions que rien n'efface. Parfois je pense que ceux-là sont heureux qui sont vraiment à Dieu : ils ne craignent ni de vieillir, ni de mourir.

Autour de nous, les arbres jaunissent à vue d'œil. Vous savez que je ne puis voir une feuille fanée sans penser mille choses tristes. Je l'avoue, ces pauvres feuilles ont déjà bien fait parler d'elles. Mais n'importe, j'aimerai toujours la vieille feuille d'Arnauld qui dit si bien

> Je vais où va toute chose,
> Où va la feuille de rose
> Et la feuille de laurier.

Ce sont les premiers vers que j'ai sus et c'est mon père mourant qui me les a appris. Voilà sans doute pourquoi ils gardent pour moi un charme si touchant, si funèbre. M. de Montbrun me parle souvent de mon père ; mieux que personne il me le fait connaître. Il assure que je lui ressemble un peu, c'est-à-dire il trouve que j'ai aux deux coins de la bouche la même expression de malice et de grâce. Vous ai-je dit que je passerais l'hiver à Valriant ? Vous comprenez que je ne fais pas un grand sacrifice. Maurice parti, je trouverais la maison grande : c'est toute ma famille, mais ici j'en ai une autre. C'est plaisir de voir briller l'anneau des fiançailles sur la belle main d'Angéline. Cet anneau est celui de ma mère. Avant de mourir, elle-même le donna à Maurice pour celle qui serait la compagne de sa vie. Je me demande parfois si elle eût jamais pu la souhaiter plus virginale et plus charmante.

Vous dites que je vous ai donné bien des soucis. Ma chère, j'en ai eu aussi beaucoup. Je crois, comme Mme de Staël qu'une femme qui meurt sans avoir aimé a manqué la vie et, d'autre part, je sentais que je n'aimerais jamais qu'un homme digne de l'être. Il est vrai que plusieurs aimables pas grand chose m'ont voulu persuader qu'il ne tenait qu'à

moi de les rendre parfaits ou peu s'en faut. Mais je trouve triste pour une femme de faire l'éducation de son mari. J'aime mieux me marier avec un homme accompli. Pourtant, je l'avoue, quelqu'un qui ne l'était pas m'a beaucoup intéressée. Je connaissais sa jeunesse orageuse, mais sa mélancolie me touchait. Je pensais à Saint Augustin loin de Dieu, à ses glorieuses tristesses. Chère belle âme tourmentée ! me disais-je souvent. Plus tard je sus que sa mélancolie provenait de la dyspepsie.

Il parait que Melles V... s'épuisent encore à dire que je suis foncièrement impertinente, que je traiterai mon mari comme un *nègre*. Le pauvre homme ! N'en avez-vous pas pitié ? Pour moi j'ai bien envie d'aller regarder quelqu'un qui se promène sur la galerie. Ce pas si régulier, si ferme me rend toujours un peu nerveuse. Ma chère, *I can't be helped : Je le crains.* Et faut-il vous dire que celui-là serait un maître ? Mais n'importe. J'aime mieux lui obéir que de commander aux autres. Voilà, et je lui suis reconnaissant de vouloir m'arracher à ces puérilités, à ces futilités que les hommes d'ordinaire font noblement semblant de nous abandonner tout en s'en réservant une si belle part. A bientôt.

(*Maurice Darville à Angéline de Montbrun.*)

Mon amie, je suis encore tout souffrant de cet effort terrible qu'il m'a fallu pour m'arracher d'auprès de vous. Une fois dans la voiture j'éclatai en sanglots, et maintenant encore, par moments, je suis faible comme un enfant. Pourtant j'essaie de vivre sans vous voir. Mais vous oublier un instant je n'en suis pas plus le maître que d'empêcher mon cœur de battre ou mon sang de circuler. Ah ! si je pouvais vous dire l'excès de ma misère. Tout me fait mal ; tout m'est insupportable. Mon amie, c'est une sympathie irrésistible, un entrainement invincible qui m'attire vers vous et voici l'instant du départ. Je m'en vais mettre l'océan entre nous. Que Dieu ait pitié de moi et qu'il vous garde, ma si pure, si belle, si chère.

Embrassez votre père pour moi. O ma vie ! ô ma beauté ! je donnerais mon sang pour savoir que vous me pleurez.

(*Angéline de Montbrun à Maurice Darville.*)

Mon ami, j'ai été obligée de me tenir renfermée toute une journée, et je vous laisse à deviner pourquoi. Ces beaux érables qui vous ont dérobé à ma vue me font encore bien mal aux yeux. Mais je me dis que vous reviendrez par là. Dites-moi, pensez-vous quelquefois au retour ? Moi je vous attends déjà, et je me surprends disposant tout pour votre arrivée. Je veux que Valriant vous apparaisse en beauté. Et d'abord, ce jour-là, il me faudre un ciel éclatant ; un azur, un soleil, une lumière comme vous les aimez, et sur la mer étincelante ces divins silences qui vous faisaient rêver. Comme de raison, j'aurai soin que les champs soient lavés de frais. Soyez tranquille, la rosée brillera partout sur les feuilles et sur l'herbe. Et faut-il vous dire que les oiseaux chanteront ? Convenez que ce sera une assez belle chose que d'arriver chez nous ou plutôt chez vous. Si vous saviez comme c'est triste de ne plus vous voir nulle part ! de ne plus entendre jamais votre belle voix. L'absence ressemble souvent à la mort. Je prends cette pauvre guitare qui résonnait si merveilleusement sous vos doigts. J'essaie de lui faire redire quelques-uns de vos accords. Je les ai si bien dans l'oreille ! Mais, hélas ! j'ai deux mains gauches. Cela ne m'empêche pas d'être fort adroite à certaines choses. Je vous parlais tantôt de ce que je ferais pour votre arrivée. Il va sans dire que je ferai encore bien plus pour vos noces. Ce jour-là, je déploierai tout mon savoir faire. Jamais vous n'aurez rien vu de pareil, et pour n'être pas partagée je laisserai à Mina le soin de parer la mariée.

Après notre délicieuse vie de famille, je comprends, Maurice, que tout vous semble bien dur, *que tout vous fasse mal.* Mais vous allez voir la *France.* Il me semble que sur les côtes de la Bretagne, il doit y avoir quelque village qui ressemble à Valriant. Regardez bien.

Je vous envoie une mignonne grappe de spiranthe odorant. Je n'ai pas oublié comme vous aimez cette charmante fleur de nos bois et je veux que ma lettre vous arrive avec un parfum de la patrie. Cher ami, je pense à vous bien trop souvent. Mais comment faire autrement ? Tout

ici me rappelle au vif votre souvenir : *je ne sais où me sauver de vous.* Puis, vous avez oublié tant de choses. A tout instant, je mets la main sur quelque objet qui vous appartient et c'est autant d'écueils pour ma fermeté. Heureusement je suis fort occupée. Je n'arrête à bien dire point. Il y a beaucoup de malades et tous veulent me voir. Le docteur trouve que j'ai bien tort. Il m'a dit galamment que personne ne voudrait plus se bien porter si je me faisais garde-malade, qu'en pensez-vous ?

Si vous voyiez comme mon père me gâte, vous seriez bien effrayé. Jamais il m'a été si aimable ; il se prive de la chasse (son grand plaisir) pour me tenir compagnie, et moi j'essaie de lui persuader qu'un homme de cœur ne devrait jamais tirer que sur les oiseaux de proie.

Vous ai-je demandé de mettre dans votre chambre l'image de Marie que je vous ai donnée. N'y manquez pas. Sans cesse je lui demande de vous avoir en sa garde très douce et très sûre. Priez-la aussi pour moi, et je vous en conjure, aimez-moi beaucoup pour l'amour de Dieu. Ne riez pas Maurice. Ceux qui s'y entendent disent que l'amour, s'il n'est pas fondé en Dieu, ne peut durer longtemps, pas plus qu'un ruisseau séparé de sa source ne peut couler toujours. Pensez à cela et ne m'écrivez pas des *lettres d'homme*, c'est-à-dire lettres qui ne disent rien de ce qu'on veut savoir. Mais n'ai-je pas un peu l'air de vous donner des ordres ? Cela convient-il lorsqu'on parle à son futur seigneur et maître ? Je m'en vais y songer.

Mon père vous aime toujours. Moi je porte l'anneau que vous m'avez donné et je suis

Toute vôtre.

(*Maurice Darville à Angéline de Montbrun.*)

Ma vie, mon cœur, ma beauté,

Si j'ai bien compris, vous voulez que je vous aime par charité. Je vous avoue que j'en serais fort empêché. Mais je suis très reconnaissant à Dieu qui vous a faite telle que vous êtes. Est-ce que cela ne suffit pas, grande songeuse ?

Ma chère conscience, n'essayez pas de me troubler. Je sais tout ce qu'on a dit sur la vanité des tendresses humaines, seulement cela ne nous regarde pas. Angéline je ne veux point que vous pensiez à ces choses et dès que j'en aurai le droit, je *vous le défendrai*. Ce sera le premier usage de mon autorité (dont vous ne devriez pas rire). En attendant, je vous obéis *con amore* et j'ai placé l'image de la Vierge dans ma chambre. Ça été mon premier soin. Faut-il ajouter qu'au-dessous j'ai mis votre portrait (celui volé à Mina). J'y fais brûler une lampe la plus jolie du monde. D'abord, c'est une prière incessante à Marie, et ensuite cette douce lumière répand sur votre portrait je ne sais quoi de céleste qui me soutient, qui m'apaise.

Ma chère et bien-aimée, j'ai fort à faire pour ne pas lire votre lettre continuellement. Vous demandez si je pense au retour. Voilà, voilà ce qui m'empêche de mourir d'ennui. Dites-moi, est-ce bien vrai que vous avez consenti à partager ma vie ? Souvent, *je ferme les yeux pour mieux voir l'espérance.* Ah ! j'ai aussi d'enivrants souvenirs. Le bonheur m'a touché ; j'ai versé de ces larmes dont une seule consolerait de tout. Non, je n'ai pas le droit de me plaindre et pourtant je souffre cruellement. Ce besoin de vous voir, qui est au plus profond de mon cœur, devient souvent une souffrance aigüe intolérable ou plutôt loin de vous, je ne vis pas. Il me semble que je ne suis plus le même homme. Cette vive jeunesse, cette plénitude de vie je ne les retrouve plus. Dites-moi, sentiez-vous quelque chose de l'épanouissement qui se faisait dans mon âme quand je vous apercevais ?

Que vous êtes bonne de me regretter, de m'attendre ! Mais ne vous déplaise, il est bien inutile que la nature se mette en frais pour mon arrivée. Je n'en verrais pas grand chose. Que les cataractes du ciel s'ouvrent, que les vents rugissent, tout m'est égal, pourvu que je ne sois pas retardé, pourvu que j'arrive. Voilà, ma charmante fée. Et de grâce ne me parlez plus de mes noces ou je deviendrai fou.

Merci de la spiranthe. Ce parfum du Canada m'a réjoui le cœur. Je vous envoie un brin de réséda arraché à la terre de France. Pauvre France ! Ne sommes-nous pas un

peu fous de tant l'aimer. Ce bateau qui m'a transporté à Calais me semblait aller bien lentement. Debout, sur le pont, je regardais avec une curiosité ardente et pleine de joie, et lorsque j'aperçus la terre, la *terre de France*, je vous avoue que tout mon sang s'émut. J'avais les yeux bien obscurcis, mais n'importe je la reconnaissais la France de mes ancêtres, la belle, la noble, la généreuse France. Comme j'aurais voulu vous avoir ! Mais un jour vous y viendrez ou plutôt nous y viendrons. J'ai écrit à votre père, mon ami de cœur et mon *rival*.

Ma Fleur des Champs, est-ce là une *lettre d'homme* ? Alors pardonnez-moi, je voudrais ne vous dire jamais qu'un mot :

Je vous aime !

LAURE CONAN.

(*à continuer.*)

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

L'électricité, dont je ne puis m'empêcher de parler dans chacune de mes causeries, a eu sa fête triomphale au mois d'août dernier, à Paris, au milieu de la grande exposition organisée uniquement par cette partie de la science qui menace d'être toute la science ; l'Exposition de l'Electricité au Palais des Champs Elysées est un événement trop important pour qu'il n'ait pas une petite place ici.

Sur le faîte du Palais on avait installé deux projecteurs-Maxim d'une puissance d'éclairage qui, d'après le constructeur, devait atteindre une distance de dix kilomètres ; la distance comme on le voit était considérable, la marine et l'armée qui devaient en retirer de si grands services, attendaient avec impatience le résultat promis. Malheureusement les arbres des Champs-Elysées arrêtant les rayons au passage ont enlevé une partie de la force à la lumière, ce qui d'ailleurs ne l'a pas empêchée de donner un très bel effet.

La déception de l'entrée fut néanmoins bien vite oubliée dès que l'on pénétra à l'intérieur du Palais.

Au premier étage étaient exposés les mille et un systèmes d'éclairage que depuis des années le monde a vu naître, mais qu'il n'a pu voir réellement vivre qu'au Palais des Champs Elysées.

Le spectacle est grandiose, la variété des systèmes infinie Il y en a pour tous les goûts : lumières vive, douce, vacillante, immobile, bleu, rouge, etc., sont là rangées en bataille, prêtes à la revue, réclamant chacune des avantages respectifs, celle-ci pour le théâtre, celle-là pour la manufacture, une troisième pour la navigation, une quatrième pour les combats, etc. Magnifique amas de perfectionnements inouïs nombreux exemples de la fertilité du génie de l'homme !

Arrêtons-nous devant deux des plus curieuses inventions : la lampe culbutante et le phare. La lampe culbutante sed istingue par la mobilité prodigieuse de ses rayons qui ne se fixent nulle part et pénètrent partout. C'est un phénomène vraiment bizarre que ce rayon qui n'épargne aucun coin de votre appartement, se faufilant sans cesse comme un filou dans une foule.

Ce qu'il y a de particulier dans le phare, c'est la faiblesse apparente de sa lumière quand on l'approche ; destinée à éclairer l'immensité, sa force ne se révèle que dans l'immensité ; au Palais le phare électrique est comme dans une prison ; aussi de près lumière faible, au loin puissance d'éclairage surprenante. Que de choses, que d'hommes sont dans ce cas.

Parmi toutes les sections, celle qui attire le plus les regards est bien la section américaine. Dix lampes Weston de la force de deux mille bougies chaque la remplissent d'une clarté resplendissante. La lampe Weston est celle qui est le plus en renommée à l'heure qu'il est, au moins dans la république voisine ; c'est elle qui éclaire une partie de la ville de Londres.

De la lumière électrique, passons au téléphone. Le téléphone de l'Opéra fonctionne admirablement bien ; les chœurs, l'orchestre vous ravissent, et chacun après ses deux minutes d'audition applaudit à *Robert le Diable* qui se joue à l'Opéra. Cela doit être bien drôle tout de même d'*entendre* danser un ballet.

Mais pour moi, une des inventions qui mérite le plus l'attention du visiteur est bien le moulin à coudre qui marche au moyen de l'électricité. On ne criera pas ici : à bas l'invention, parce qu'elle ne diminue pas le nombre d'ouvriers, on poussera plutôt un hourra joyeux, puisque la nouvelle machine, conçue dans un but philantropique a pour but de diminuer la fatigue du travail, de ce travail qui est la tâche ardue et journalière du sexe faible.

Le moulin à coudre électrique, installé au Palais par la *Belle Jardinière*, l'un des plus grands magasins populaires de Paris, a remplacé dans cet établissement, son prédécesseur, qui est déjà devenu un vieux moulin, qui doit

être comme les vieilles choses relégué à l'arrière plan. Il sert à l'heure qu'il est à la confection des habits de chasse, ce qui fait dire à un chroniqueur porteur d'un habit de la *Belle Jardinière* : Mon costume était si électrique que je n'ai pas même eu besoin de tirer sur mon lièvre. Dès qu'il m'a vu, il est mort foudroyé.

Cette observation du chroniqueur, me met en mémoire l'anecdote suivante du *Masque de Fer*. Un électricien nous a expliqué hier, dit-il, la raison des relations amicales qui existent assez souvent entre les chiens et les chats.

Quand vous verrez un chien et un chat faire commerce d'amitié, remarquez que le chien est généralement un vieux chien qui a beaucoup vécu et qui est pourvu de plus ou moins de rhumatismes.

Eh bien !

Eh bien ! toutes les fois que le chien lèche le chat, lui passe affectueusement la patte sur le dos, savez-vous ce qu'il fait ? Il se soigne tout simplement par l'électricité dont la peau du chat est chargée ; le chat n'est pas un ami pour lui. C'est un médicament ! Trève de plaisanteries : revenons à notre extase de tout à l'heure ; elle nous plonge dans une contemplation bien consolante, puisqu'elle est humanitaire.

Homère a donné Virgile à l'antique Italie, et le Tasse à la nouvelle, le Camoëns au Portugal, Ercilla à l'Espagne, Milton à l'Angleterre, Klopstock et Goethe à l'Allemagne, et à la France ses plus charmants poètes ; qui donc a inspiré tous les savants ? quel est l'Homère de l'électricité ? Quelqu'il soit, c'est un beau nom aujourd'hui.

La vie pratique nous fait répéter tous les jours que la principale question est la question du pain ; on pourrait appeler cette seule question une des maximes principale de la sagesse des nations. J'emprunterai à ce sujet au *Moniteur du Commerce* une lettre qu'il a publié dans son numéro du 5 août lettre qui lui a été adressée par M. W. Wingfield Bonnyn, ingénieur. Je la transcris telle qu'elle est :

" Il y a une grande agitation dans ce moment des deux côtés de l'Atlantique sur la valeur respective du pain blanc et du pain de *toute farine*. Je pourrais citer beaucoup d'autorités en faveur des qualités nutritives du pain de *toute farine* sur le pain blanc.

" En Europe un grand nombre de personnes et plusieurs associations sanitaires combattent énergiquement l'emploi des farines de blé blanc, soutenant chaleureusement et avec raison que le pain fait avec la farine, *toute* la farine, et rien que la farine, est bien supérieur au pain ordinaire, est le plus sain et le plus nutritif des aliments de la vie ; et il n'existe aucun doute sur l'exactitude de cet avancé. Aucun membre de la faculté médicale ne voudra nier ni disputer cette vérité, mais tout au contraire. Il est vrai que l'habitude, les préjugés, les meuniers, les boulangers, le goût même, sont contre pareille innovation ; néanmoins, après quelques tentations sur le goût du monde, le pain de *toute farine* sera prononcé le plus agréable, et les meuniers et les boulangers n'en mouderont et boulangeront pas d'autres.

" Je pourrais donner bien des renseignements sur la question que nous fournissent des autorités telles que celles du *Dr Périère*, *Dr Cutler*, *Dr Paris*, *M. Todd*, *Professeur Church* et tant d'autres qui ont écrit sur l'hygiène et la diète, mais il suffira certainement de citer l'illustre *Liehig* qui dit : " la fleur de *toute farine* ou farine *entière* contient " 200 pour cent plus de phosphates (que " la fleur " ou " farine blanche,) et ses sels forment les os et la chair, " nourrissent le cerveau, tout le système nerveux et ses " tissus."

" Le pain blanc, remarblement blanc a été premièrement introduit en France. L'industrie meunière est d'une grande importance partout, soit que la mouture se fasse avec les meules françaises, soit qu'elle se fasse avec les rouleaux en fer dits de Hongrie ou avec ceux de porcelaine, tous ces systèmes amortissent la farine ; cependant pourvu que l'on obtienne des farines blanches pour le besoin du commerce, tout défaut n'a ni importance, et est immatériel.

" Je maintiens (et que l'on me prouve le contraire) que ni la meule, ni les rouleaux ne peuvent faire une farine *active*, *froide* et uniformément *granulée*. Par *toute farine* j'entends moudre également les sons et les grus du blé, la farine blanche n'étant que celle qui a été blutée et qui provient des blés moulus à une température élevée par une chaleur excessive, effet de friction, et à la suite produit l'évaporation. J'ai constaté que la chaleur des meules et des rouleaux donne une perte de 3 pour cent et que 10 pour cent des farines manufacturées aujourd'hui sont endommagées par suite des acides engendrées par la chaleur dans la mouture. La *fine fleur* blanche est presque toute empois, la chaux et autres matières nécessaires à la croissance des os, ne se trouve que dans le *son* et les *grus* du blé qui constituent la fleur de *toute farine*

comme ci-dessus énoncé. Ces mêmes principes ont un effet salutaire sur les intestins si nécessaire à la santé, tandis que les farines blanches ne contiennent rien qui puisse constituer la formation de la chair et des os, le blé étant éteint, le gluten n'existant plus, et les phosphates ayant totalement disparus.

" La farine connue sous le nom de *Graham flour* est certainement un premier pas et une amélioration, mais elle ne provient pas moins des meules ordinaires ou des rouleaux, et souffre tous les mêmes inconvénients de la farine blanche de friction et de chaleur, aucun de ces systèmes ne peut moudre les *sons* et les *grus également* et produire une farine *active* et *granulée.*

" Mon but n'est point de combattre les préjugés qui sont toujours plus forts que la raison et le sens commun, c'est évidemment une question de couleur et du temps, mais je suis opposé à l'usage *général* des meules et des rouleaux et je voudrais faire prévaloir d'autres moyens produisant une fleur de *toute farine* suffisamment blanche qui contiendrait tous les éléments dont j'ai parlé plus haut pour la production d'un véritable et bon pain. J'ai aussi l'intention de me poser énergiquement pour faire disparaître les préjugés à l'aide de la raison et du bon sens que j'invoquerai à cette fin.

" Messieurs les meuniers et boulangers n'ont rien à perdre, et tôt ou tard les marchands de fleur, les spéculateurs ou exportateurs s'uniront bien assurément à mon idée en poussant le nouvel article et en recommandant son adoption.

" Les gruaux provenant des blés blancs, ou blés granulés ne peuvent manquer de remplacer les *Oatmeal* ou farine d'avoine dans l'usage culinaire, puisqu'ils contiennent les mêmes propriétés hygiéniques. Aucune meule ni rouleau ne peut produire cet article *froid* et uniformément moulu à la sortie. De même que la fleur de *toute farine*, les gruaux sont le résultat d'un nouveau procédé possédant d'autres avantages qui ne pourront manquer d'être grandement appréciés par le public."

Nous devons conclure de cette lettre intéressante que nous verrons avant longtemps une révolution importante dans l'industrie meunière, surtout dans le système de mouture. C'est l'annonce d'une patente précieuse qui vient de paraître et qui offre les avantages mentionnés dans la lettre de M. Bonnyn, avantages qui sont tant à désirer. Les observations faites au sujet de la fabrication du pain devraient mériter l'attention des hommes sérieux et des autorités sanitaires.

Il n'est pas douteux en effet que le mode ordinaire de faire le pain avec les parties les plus friables du grain pour

être le mode le plus luxueux n'est pas le plus riche ni le plus utile. Car on sait que l'enveloppe du grain contient plus d'éléments azotés ou nutritifs, que la partie blanche où domine le fécule ; à part l'azote, nous trouvons aussi dans l'enveloppe du grain, des substances rapides, odorantes, grasses, riches en sels terreux, les mieux pourvus enfin de ces ferments qui favorisent la digestion et l'assimilation. Aussi voyons-nous l'illustre Magendia nous prouver que le pain blanc de Paris est un aliment très inférieur au pain bis, et M. le docteur T. Guérin regarde le pain blanc comme un aliment insuffisant pour les enfants, chez qui il provoquerait le rachitisme. Il n'en est pas de la mouture comme du raffinage du sucre : le sucre le plus blanc est le plus pur, mais la farine la plus blanche n'est pas la meilleure.

J'étais à me demander tout à l'heure quel était l'Homère de l'électricité, il serait curieex de savoir quelle est l'autorité qui a recommandé à une époque déjà éloignée, la manipulation des farines qu'on nous sert aujourd'hui.

Puisque je suis à parler du pain, qui autant que l'air est le *pabulum* vital, pourquoi n'attirerais-je pas l'attention de l'autorité sur les falsifications qu'il peut subire. On inspecte les viandes ; le pain on le pèse seulement, comme si ce dernier n'était pas susceptible de falsifications.

Il est pourtant bien établi qu'on introduit dans le pain du sulfate de zinc, du sulfate de cuivre, ou carbonate d'ammoniaque, du carbonate et du bicarbonate de potasse, du carbonate de magnésie, du carbonate de chaux (craie) de la terre de pipe, du borase, du plâtre, de l'albâtre en poudre. des sels de niome, de la fécule de pomme de terre, du salap de la poudre d'iris de Florence, de la farine d'orge, de maïs, de l'alum, etc. (Tardieu).

Comme on le voit la nomenclature est assez longue. Il y a quelques années, un boulanger à Londres surchargea son pain de tant d'alun qu'il en résulta plusieurs accidents.

Pourquoi, cette substance alimentaire plus indispensable ou au moins plus généralisée que la viande, n'est-elle pas soumise à l'analyse ? est-ce qu'on oublie que l'industrie instinctivement, de nature, est frauduleuse, et que l'œil de l'autorité doit exercer sur elle une incessante surveillance ?

St-Henri, nov., 1881. SÉVERIN LACHAPELLE.

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE (*Suite.*) (1)

LE JEU DE L'ORGUE.

Pour concevoir une idée du véritable style d'orgue ouvrez une partition à un ou deux chœurs d'un Palestrina ou d'un Sébastien Bach, observez la marche indépendante de chacune des parties dont elle se compose, leurs répliques, leurs imitations réciproques, leurs rentrées habilement ménagées ; comme elles vont tantôt de pair, s'éloignent, se rapprochent ou prolongent à tour de rôle des tenues diverses. (2)

Ce tissu ingénieux et intrigué, dont la Fugue offre le type le plus complet comme le plus pur, forme la bâse du *jeu lié* ou style d'orgue. En d'autres termes, les grandes partitions vocales à compter du XVIe siècle se retrouvent, resserrées sur un moindre nombre de portées, dans l'œuvre de l'école de Bach, et chantent encore aujourd'hui sous les doigts de l'organiste vraiment digne de ce nom.

La musique d'ensemble, telle que la Symphonie, le Quatuor etc., offre elle-même la marche indépendante de plusieurs parties *obligées* dont l'intérêt polyphonique est accru, si l'on veut, par la variété des timbres, la symétrie des périodes et les ressources instrumentales.

En adaptant à ses ressources particulières certains fragments symphoniques ou de musique de chambre, l'orgue n'a donc pas cessé de perpétuer les traditions de la grande école vocale, puisqu'il reproduit au moyen d'effets, et de procédés à lui propres les différentes parties concertantes confiées dans les chœurs ou orchestre à autant de chanteurs ou d'instrumentistes.

Nous sommes évidemment loin ici des parties de remplissage, des accords plaqués ou arpégés, de cette basse uniforme et monotone toujours subordonnée à un chant principal, aux ritournelles, aux traits brillants et de bravoure, particuliers à l'opéra italien, genre facile et superficiel, qu'on

---

(1) Voir la livraison de septembre.

(2) Les Harmonistes distinguent trois mouvements des parties vocales : le *direct*, le *contraire* et l'*oblique*.

transporte trop souvent à l'orgue pour se dispenser de toute étude sérieuse et se créer une vaine popularité.

Ecoutez pourtant ce simple choral largement harmonisé ; dites, ne fait-il pas bien mieux valoir la suavité des jeux doux, ressortir la puissance de l'orgue que tout ce cliquant dépourvu d'intérêt et sans valeur musicale que devait s'approprier sans efforts le piano moderne ?

Car le piano s'est tellement vulgarisé qu'il a dû subir tous les caprices de la mode et les inepties du mauvais goût. Il faut en réalité toute la grâce d'un Hummel, le *style lié* d'un Cramer, la poésie d'un Chopin pour faire oublier le déluge de plates transcriptions, de morceaux de genre, de lieux communs de toute espèce dont nous a gratifiés depuis près de 60 ans cet aimable rejeton de l'orgue.

Pour un Mozart, un Beethoven au piano, que de Leduc, de Ketterer, de Sydney Smith. Pour de belles sonates, véritables miniatures symphoniques, des chants expressifs, des pièces de poésie descriptive connues d'un petit nombre d'amateurs délicats, de combien de souvenirs d'opéra-bouffe, de fantaisies creuses, de vulgaires imitations d'orage, etc., ne farcie-t-on pas au piano les doigts et la mémoire de la nouvelle génération ?

Certes, je ne refuse pas au piano la faculté de chanter, de nuancer, de phraser, des effets de sonorité dont s'est inspiré plus d'une œuvre remplie de distinction ; aussi je constate moins son infériorité relative comme instrument *sui generis*, que les écarts et les débordements de la pianomanie ; je lui refuse surtout le droit de s'installer à l'orgue pour y traduire des procédés et des formules incompatibles avec ses effets et son mécanisme, que ces procédés soient autorisés par Beethoven, ou par un temps de valse du P. Lambillotte. (1)

Il est dans les arts des principes immuables, des règles infaillibles de goût et de convenance, comme dans la poésie, l'éloquence et la peinture ; la musique a ses lois définies, appliquées par toute une filiation d'exécutants et de compositeurs.

(3) Le phrasé, les accents et les mille nuances de détails de certains *andante* de Sonate par exemple, deviennent intraduisibles sur un clavier d'orgue puisque le toucher n'y modifie en rien la force du son. Le piano comme l'orgue y perdrait assurément.

Prétendre que l'orgue souffre tout parce qu'on se permet de tout y interprêter, c'est nier que le roi des instruments ait aussi ses principes définis et ses traditions de style. Si on l'admet au contraire, comment ose-t-on y tolérer ou même encourager des lectures étrangères au *jeu lié*, des accompagnements hybrides, des improvisations mal assorties et ou rappelant le théâtre ?

Que le titulaire refuse de lire une seule page de véritable musique d'orgue, et préfère se livrer à ses inspirations mondaines, cela se comprend. Il n'est pas toujours en état de connaître les décrets de conciles et les circulaires de son évêque réglant l'esprit de la musique d'orgue ; mais ne serait-on pas tenu de les connaître pour lui, ou bien prendrait-on par hasard un motif de "Faust", un pas redoublé, un galop pour quelque cantilène de plain-chant ?

Il faut évidemment en prendre son parti, la réforme ne s'annonce pas en certains quartiers ; adressons-nous donc à cette nouvelle génération d'artistes, toujours à la recherche du vrai et du beau.

A ces organistes de l'avenir, avides d'enrichir leur répertoire des productions des grands maîtres revient la noble tâche de réformer le goût. C'est pour leur aplanir autant qu'il est possible la route à suivre que je leur offre le mode de travail suivant puisé aux sources les plus autorisées :

Le clavier manuel.—Avantde commencer l'étude de l'orgue, il importe d'avoir assoupli et fortifié ses doigts par les études mécaniques du piano, de s'être rendu familier avec le doigté des gammes des arpèges, etc.

Ainsi préparé l'élève devra d'abord comprendre la différence qui existe entre le toucher de l'orgue et celui du piano.

Il sait déjà qu'au piano les vibrations de la corde ont été produites par une percussion dont il peut modifier à volonté le degré de force par l'attaque de la touche.

A l'orgue, la touche ne modifie aucunement l'intensité du son, mais, contrairement au piano, sa durée égale rigoureusement celle de l'abaissement de la touche sur laquelle le doigt exerce une pression décidée mais toujours uniforme.

Cette distinction bien comprise, l'élève essaiera sur le clavier de l'orgue une série de notes simples, afin de s'assurer de

la liaison comme de la netteté des sons produits par la seule pression du doigt, il corrigera facilement par là les défauts de mécanisme qu'il aurait pu contracter au piano (1).

Après cette épreuve, il entreprendra l'étude du doigté particulier au *style lié*. Il en est trois : 1o. Le doigté par substitution, ou remplacement des doigts sur la même touche sans la répéter.

2o. Le passage des doigts courts sous les longs et *vice versa* en passant d'une touche à la suivante.

3o. Le *glissé* ou liaisons de deux touches consécutives au moyen du même doigt. (2)

La pratique seule donnera le discernement nécessaire au choix de ces divers doigtés.

L'élève trouvera au début de presque toutes les méthodes des exercices pour acquérir ces différents doigtés, après lesquels il passera à l'étude de petites pièces successivement à deux, trois et quatre parties ; les " trois premiers mois à l'orgue " de Rinck et le 1er livre de " l'Ecole pratique " du même auteur nous offrent une série de pièces ainsi classées toutes très utiles et très intéressantes.

Analysez bien chaque morceau avant de les jouer afin de retracer la marche des différentes parties, les divisions rythmiques, les tenues, etc., puis déchiffrez très lentement, et si l'oreille signalait une faute quelconque, prenez tout le temps nécessaire pour la corriger sans oter les mains du clavier, et par la seule perception de l'ouïe. Cesser de jouer à la première faute, ou regarder à ses doigts pour la corriger, c'est perdre un temps précieux ainsi que l'occasion de se perfectionner comme musicien.

Enfin n'entreprenez jamais le morceau suivant sans posséder couramment celui qui précède. R. O. Pelletier.

(*à suivre.*)

---

(1) Cherchez souvent l'occasion, dit Robert Schuman (dans ses conseils aux jeunes musiciens) de poser vos mains sur un clavier d'orgue ; je ne connais point d'instrument plus utile pour corriger les moindres défauts de mécanisme et de style. Faut-il d'autres témoignages pour faire tomber le préjugé que l'orgue gâte la touche du piano. C'est bien plutôt le contraire qui arrive.

(2) Le glissé est le plus souvent dévolu au pouce dans les parties intermédiaires. Voici comment s'opère ce doigté difficile : Abaissez légèrement l'avant-bras et dirigez en dehors l'extrémité du pouce, de manière à atteindre la touche suivante ou moment précis où l'on quittera la précédente, retenue jusque-là par la première jointure.

REVUE POLITIQUE

Nous sommes en élection. Les ministres parcourent la province, haranguent les populations, jettent leur programme à tous les vents du ciel. Partout les orateurs populaires donnent du geste et de la voix. Le peuple avide de discours, se rassemble sur les places publiques dans les villes, aux portes des églises dans les campagnes : il écoute et il applaudit. Deux camps se forment dans ses rangs. Les opinions se dessinent; la discussion commencée aux assemblées a des échos prolongés aux foyers des chaumières. C'est le temps de l'agitation, c'est le temps des passions politiques.

Ces fièvres périodiques reviennent souvent dans ce beau pays du Canada. Nous avons élections fédérales, élections provinciales et élections municipales. Ces dernières, pour être moins importantes, ne sont pas toujours les moins agitées. Le peuple est donc souvent convié aux comices électorales. Il n'en est pas blasé, et il se presse avec une avidité toujours égale autour des trétaux publics.

On peut dire cette année cependant que la lutte est moins vive, moins vive aussi l'agitation. Le cabinet Chapleau a si bien su choisir son moment qu'il va emporter les élections sur presque toute la ligne. Il a trouvé le parti libéral désorganisé, incapable d'attaque énergique et de résistance effective. Les chefs de la gauche ont même semblé hésiter à entrer dans l'arène ; ils ont été forcés presque par leurs électeurs et leurs partisans à laisser au parti l'appui de leurs noms. On ne leur a vu prendre aucune action conjointe, ils n'ont pas même fait une déclaration de principes. Ils luttent parce qu'ils ne peuvent faire autrement.

Quel est le programme libéral pour ces élections ? il est difficile de le dire, sinon impossible. Le parti se présente devant les électeurs avec des récriminations pour seules armes. Chacun de ses candidats se donne le luxe d'avoir des idées à lui, puisque les chefs n'en ont pas. La réunion de ces opinions diverses forme un tout disparate, peu séduisant pour l'esprit populaire. M. Mercier que la voix de ses électeurs a fait sortir de sa tente,—pas trop malgré lui peut-être—penche vers la conciliation, ou plutôt vers la coalition ; M. Joly fait mine d'abandonner le gouvernail d'une barque qui sombre ; l'ex-procureur général D. A. Ross ne

brigue plus les suffrages : plusieurs députés se retirent ; un tiers des divisions électorales n'ont que des candidats conservateurs. Le résultat du deux décembre est facile à prévoir.

La lutte se fait mollement partout. Il n'y a guère d'exception que pour Trois-Rivières et Lévis où durent encore, pour des raisons particulières, les animosités suscitées par les évènements de mil huit cent soixante-dix-huit. Presque tous les ministres seront réélus sans opposition sérieuse. Le zèle des libéraux ne va pas plus loin que la défense des anciens chateaux-forts du parti. Il y a trois ans et quelques mois, les mêmes hommes qui aujourd'hui fuient la lutte, se sentaient assez forts pour disputer à leurs adversaires les comtés les plus conservateurs. Mais alors un homme d'énergie animait tout un parti et dressait du fond de Spencer Wood un plan d'attaque redoutable. Il poussait au pouvoir des hommes qui siégeaient depuis la Confédération sur les bancs de la gauche et qui n'avaient aucun espoir de passer à droite, et il leur livrait la province. Ce n'était pas cependant pour longtemps ; le colosse tomba, et son œuvre le suivit dans sa chute.

Arrivé au pouvoir dans des circonstances graves, dans un temps de passion, le ministère-Chapeau mit en tête de son programme ce que l'on appelle "la conciliation". Les esprits étaient tellement fatigués de luttes acrimonieuses, que ce nouveau drapeau produisit un calme bienfaisant. Le cabinet put, sans trop de peine, faire face à des situations difficiles, tourner habilement des obstacles embarrassants, résoudre des points importants. Laissant de côté les problêmes sociaux et les grandes questions politiques, il s'est appliqué à restaurer nos finances et à attirer en cette province les capitaux étrangers. Il a réussi dans une grande mesure, et il se présente devant le peuple avec l'assurance que donnent des promesses remplies dans le passé.

La conciliation ne peut être qu'un programme temporaire. Ce n'est pas même un programme proprement dit ; c'est un mode d'action, un procédé plus ou moins habile selon les circonstances. M. Chapleau s'en est bien trouvé ; il a pénétré dans les rangs ennemis à l'aide de ses couleurs pacifiques, et il s'y est fait des partisans. Mais après deux années de conciliation, il faut autre chose. Et le premier ministre nous a donné autre chose dans son discours-programme prononcé à Ste-Therèse, le trois novembre.

La province est propriétaire d'un chemin de fer officiellement connu sous le nom de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, mais mieux désigné comme chemin de fer de

la Rive Nord. Sa construction a coûté environ treize millions de dollars. Cette vaste entreprise confiée d'abord à une compagnie, est restée à la charge du gouvernement qui n'a pu, en face du sentiment populaire, reculer devant la tâche. Depuis plusieurs années, ce chemin a été, dans notre enceinte législative, le sujet des discussions les plus graves. Il était à lui seul toute ou presque toute notre politique provinciale. Aujourd'hui qu'il est en opération, on se demande si le gouvernement doit l'exploiter lui-même, ou le vendre. Deux opinions se sont formées ; le ministère vient de se prononcer pour la vente, pourvu que le prix atteigne au minimum la somme de huit millions.

Voici, en résumé, les arguments du premier-ministre. La province avait décidé de donner à la compagnie privée qui se chargerait de ce chemin un octroi en argent de deux millions de dollars, plus trois millions d'acres de terre, valant à peu près une piastre l'acre. Soit cinq millions de piastres représentant l'équivalant des avantages que devait procurer à la province la construction de cette voie ferrée. Ajoutant à cette somme les huit millions de piastres, minimum du prix de vente, nous arrivons au chiffre de treize millions, coût total de l'entreprise. La province n'aura donc pas donné plus que ce qu'elle voulait originairement donner. Et le chemin tant et si longtemps désiré est en pleine opération.

Viennent ensuite des considérations sur la difficulté pour un gouvernement de contrôler efficacement l'administration d'une voie ferrée aussi considérable ; les avantages pécuniaires que la province retirerait de la vente. Huit millions de piastres, au taux de cinq pour cent d'intérêts donnerait quatre cent mille piastres par année—si on trouve à les placer à ce taux. Le chemin donnera tout au plus trois cent mille piastres de revenus, ce qui ne représente pas l'intérêt des huit millions que la vente nous donnerait.

Le parti libéral paraît s'être tenu dans la réserve au sujet de cet article du programme-Chapleau. Il ne se pose pas en adversaire de la vente projetée ; il n'y donne pas son assentiment. Il se contente de crier contre l'administration du chemin de fer du Nord et de charger de toutes sortes d'accusations le nom du surintendant, M. Sénécal.

M. Sénécal, voilà bien l'homme du jour. Si jamais il a désiré le publicité, la notoriété, il doit être satisfait. Jamais homme occupant une simple fonction d'employé public n'a été à ce point l'objet de la haîne de tout un parti. Dans le camp libéral, on attribue à l'actif surintendant une influence énorme et un immense pouvoir. Ce serait lui et lui seul

qui gouvernerait la province. En tirant sur lui, on aurait donc chance d'atteindre le cœur même du parti conservateur. Voilà pourquoi, en temps d'élection, on s'acharne sur M. Sénécal.

Un procès célèbre vient de mettre au grand jour la haîne dont M. Sénécal est l'objet. Nous avons dit, le mois dernier, que le gérant de l'*Electeur*, feuille publiée à Québec, et l'hon. M. W. Laurier étaient conduits aux assises criminelles sur accusation de libelle. Un article de l'*Electeur* couvrant le nom de M. Sénécal de toute sorte d'infamies, avait donné lieu aux poursuites. M. Gagnon, gérant de la feuille, a été trouvé coupable et condamné à l'amende, bien qu'il n'eut eu aucune connaissance de la publication de l'article ; mais il était légalement responsable. L'auteur de l'article, M. Laurier, a été plus heureux. Aucun verdict n'a été rendu contre lui ; les jurés se sont dispersés sans s'entendre.

M. Laurier a plaidé la vérité des faits contenus dans l'article incriminé, et il a prétendu que l'intérêt public exigeait leur divulgation et avait poussé sa main. Une longue enquête a commencé, suivie de jour en jour par un auditoire attentif. Les journaux ont consacré leurs principales colonnes à la publication des témoignages et des incidents du procès. Le passé de M. Sénécal tout entier a défilé devant le public, à la grande joie des feuilles libérales qui ont commenté à satiété les crimes ou prétendus crimes qui ont émaillé la conduite de M. Sénécal depuis 1859 jusqu'à nos jours. Cette preuve faite à grand renforts de trompette est plutôt due à une satisfaction de haîne personnelle qu'à autre chose. Le parti libéral n'a rien gagné à réveiller ces vieux souvenirs. Il appert que tous ces prétendus méfaits auraient été commis pendant que M. Sénécal faisait partie intégrante de la cohorte libérale, pendant qu'il servait de second à l'*Enfant Terrible* dans les comtés de Drummond et Arthabaska, pendant qu'il jouissait à un haut degré de la confiance et de l'amitié de M. Laurier et de ses autres accusateurs d'aujourd'hui. Et ils ne peuvent dire qu'ils ignoraient alors les faits. Ce verdict des petits jurés des Trois-Rivières avec lequel on fait tant de bruit, a été rendu en 1859 ; or, en 1867 M. Sénécal était choisi par le parti libéral comme son porte-drapeau dans les comtés de Drummond et Arthabaska. M. Sénécal est resté libéral jusqu'en 1874 ou 1875, c'est-à-dire pendant toute la période assignée à ses méfaits ou prétendus méfaits. La boue que l'on a remuée rejaillit donc sur le drapeau libéral, dont les plis enveloppaient alors M. Sénécal. Nous citons ces faits pour

montrer jusqu'à quel point d'aveuglement peut conduire l'esprit de parti joint à des animosités personnelles. Nous tenons de notre caractère français bien des défauts dont le moindre n'est pas celui qui nous pousse à nous noircir les uns les autres sans utilité. Les deux partis tombent dans cette faute quand l'occasion les y entraîne.

Le dissentiment du jury a été accueilli par une démonstration bruyante faite à M. Laurier par ses amis politiques. Le onze novembre, à dix heures du soir, une foule excitée stationnait sous les fenêtres du palais de Justice, à Montréal, où délibéraient les jurés, chantant des couplets de la *Marseillaise* entremêlés des cris de "vive Laurier", "à bas Sénécal." Les portes du palais ont cédé sous la pression de la foule qui a escorté M. Laurier jusqu'à sa résidence. On dit même que des gens trop zélés sont allés insulter dans la nuit le président du tribunal qui avait conduit la cause avec la plus grande impartialité. Les excès en entraînent d'autres.

Aujourd'hui, vingt cinq novembre, jour fixé pour la présentation des candidats, dix députés conservateurs, trois libéraux et deux indépendants sont élus par acclamation. Parmi les dix divisions conservatrices se trouvent les comtés de Québec et de la Beauce, représentés auparavant par des libéraux. Il faut que le parti libéral se sente bien faible pour se laisser enlever deux comtés sans même tenter une lutte. On dit de plus que l'adversaire de l'hon. M. Loranger à Laval, et celui de M. Gauthier à Charlevoix abandonnent une lutte inutile. Après un tel début on peut affirmer sans crainte que la majorité conservatrice sera considérable dans la prochaine législature.

***

La question universitaire, que les élections rélèguent pour le moment dans l'ombre, est une question féconde en surprises. Chaque mois nous avons à en signaler ; et celles de ce mois-ci ne sont pas les moindres.

Au retour des délégués de Laval à Rome eut lieu à Québec une réunion des évêques de la province. Quelques jours après, le secrétaire de l'Archevêché communiquait au journaux une lettre collective de l'épiscopat disant en substance ce qui suit : L'Université Laval ayant porté une "plainte contre certains écrits récents dans lesquels se trouve une foule d'accusations contre elle," les évêques croient devoir déclarer que ces accusations doivent être regardées comme non avenues jusqu'à ce que les accusateurs se soient présentés régulièrement devant leur tribu-

nal; que les auteurs de ces écrits sont " coupables, entre " autres, des fautes suivantes; (a) Manque de respect en- " vers le Saint-Siége devant le tribunal duquel les questions " traités étaient pendantes. (b) Désobéissance flagrante aux " aux ordres des évêques de cette province et du St-Siége." Suivent des recommandations ou des ordres au clergé et aux fidèles de ne pas attaquer l'Université dans les journaux ou devant le tribunal de l'opinion publique.

Ces recommandations de l'épiscopat ne peuvent s'appliquer qu'à l'enseignement et à la direction morale et intellectuelle de l'Université. Les rapports civils que l'Université-Laval, de même que tout autre corps religieux, peut avoir comme corporation civile avec les personnes civiles ou avec les autres corporations, sont suceptibles de donner lieu à des commentaires et à des disputes qui ne sont pas portées devant le tribunal des évêques. La presse ne peut, dans ces matières, être tenue au silence; car ces sortes de disputes sont jugées par des tribunaux civils qui sont des tribunaux publics. Nous faisons ces distinctions, fort importantes à notre point de vue, afin de montrer que l'intention de NN. SS. les évêques n'a pu être aussi générale qu'on l'a dit quelque part et qu'on le pense généralement, ni même aussi générale que les termes de la note collective pourraient le laisser supposer. Ce n'est au fond que la répétition des recommandations déjà données au même sujet lors de la grande discussion qui eut lieu il y a une dizaine d'années sur l'orthodoxie de l'enseignement de l'Université-Laval avec de plus une allusion vague à certains écrits récents.

Cette déclaration de l'épiscopat a été signée le vingt octobre. Le vingt-six du même mois, Sa Grandeur Mgr Laflèche quittait sa ville épicopale accompagné du chanoine Ed. Moreau, après avoir adressé à Sa Grandeur Mgr Taschereau une lettre qui se lit comme suit : " A la suite de perplexités " je dois obéir à la voix de ma conscience et déclarer à Votre " Grandeur que je regrette la signature que j'ai apposée au " bas de la déclaration collective des évêques de la province " au sujet de la plainte de l'Université-Laval et que, pour le " présent, je la retire pour des raisons que je vais exposer " au Saint Siége."

La déclaration des évêques a perdu par là son caractère de collectivité. Mgr Laflèche est présentement rendu à Rome. Tout n'est pas fini, comme on le voit; bien des questions vont s'agiter encore auprès de la cour romaine.

Deux jours après le départ de l'évêque des Trois-Rivières, Sa Grandeur Mgr Bourget arrivait à Québec. Son grand

âge et ses infirmités lui rendaient impossible un plus long séjour en la Ville Eternelle.

***

Une grande convention conservatrice s'est tenue à Toronto le vingt-deux novembre et les jours suivants. Le nombre des délégués était considérable. Le parti conservateur se sent aussi fort qu'au lendemain du dix-sept septembre mil huit cent soixante et dix-huit.

Un remaniement ministériel à Manitoba a fait entrer dans le cabinet M. Larivière, député de St Boniface et l'un des membres les plus marquants de la législature. Nous sommes heureux d'apprendre que la lutte entre les deux nationalités n'a plus, à Manitoba, le caractère d'acrimonie et d'animosité d'autrefois.

***

Aux Etats-Unis le public et la presse qui l'inspire ne s'accompent guère que du procès de Guiteau. Les moindres paroles de l'assassin sont rapportées, ses moindres gestes sont décrits. Ce procès qui, par sa nature, devrait être sérieux, sera mémorable par les incidents drolatiques qui signalent chacune des séances du tribunal. Guiteau est ravi de se voir l'objet de tant d'attention, d'une aussi vive curiosité ; il sent que son nom devient immortel, et cela paraît suffire à son ambition. Cet Erostrate moderne sacrifie tout à son amour insensé de la notoriété. Il veut conduire sa cause ; et il entend préparer lui-même ses moyens de défense qui se réduisent à ceci : 1o l'inspiration céleste de tuer le président Garfield ; 2o. intérêt public et national. Le seul moyen raisonnable de défense est de prouver chez le coupable l'aliénation des facultés intellectuelles. Mais Guiteau ne veut pas en entendre parler, et il a protesté avec véhémence contre les tentatives faites en ce sens par ses avocats. Il donne par là même la meilleure preuve de sa folie ; à tel point qu'on est tenté d'attribuer à une tactique habile d'aussi folles excentricités.

Chaque fois que l'heure des séances rappelle Guiteau devant ses juges une foule de curieux se presse autour de lui faisant retentir à ses oreilles des huées et des moqueries, et vociférant des menaces. Ce n'est ni juste, ni digne, avant que le tribunal ait prononcé. Les gardiens qui conduisent le coupable de la cour à la prison n'ont pu empêcher une tentative de meurtre contre sa personne. Beaucoup d'esprits exaltés trouvent trop longue la voie de la justice ; des mesures sont prises pour prévenir de nouvelles tentatives de ce genre.

***

La France est enfin gouvernée par le "grand ministre" si longtemps attendu. La forme républicaine va donner la mesure de ce qu'elle peut faire dans l'antique royaume des Francs.

Le ministère insignifiant que présidait M. Jules Ferry est tombé de lui-même ; la France l'a vu partir sans s'émouvoir, sans s'en apercevoir, je dirais. C'était si bien M. Gambetta qui gouvernait que le changement est au fond inappréciable.

Le vingt-huit octobre, la nouvelle Chambre est entrée en séances. Elle a de suite fait sa soumission au dictateur en le nommant président provisoire. M. Ferry n'avait plus qu'à se retirer. Les heures de son ministère étaient comptées, et la courtoisie seule portait les nouveaux élus du peuple à lui épargner un vote de censure. Le pouvoir lui fut laissé quelques jours ; comme dernière consolation, on lui permit de se défendre. On l'a applaudi, on l'a même approuvé—à condition qu'il partît.

Le quatorze novembre, le télégraphe annonçait à l'univers la grande nouvelle de la formation du ministère-Gambetta. L'univers n'est pas entré en allégresse, n'a pas tremblé non plus. Ce ministère lui a paru peu de chose. Cet assemblage de noms obscurs ne lui dit rien qui vaille. Il y a dans ce ministère naissant un seul homme, Gambetta. On n'y voit ni M. Waddington, ni M. Freycinet, ex-premiers ministres, ni M. Léon Say, ni même M Ferry. Voici les collègues dont s'est entouré le dictateur : MM. Waldeck Rousseau, Allain-Jargé, Cazot, Raynal, Devès, Rouvier, Campenon, Gougeard, Paul Bert, A. Proust, et Cochery.

Il est bon de faire connaître ces noms fameux qui doivent faire des merveilles. Voilà le plus remarquable ministère que la République puisse donner à la France. Depuis l'ère républicaine, tout a convergé vers Gambetta ; tout s'est fait pour amener l'instant désiré où cet homme gouvernerait la France. Les autres ministères n'étaient que transitoires. Nous voilà enfin au moment suprême ; nous avons la quintessence du républicanisme. Nous allons voir cette merveille à l'œuvre.

Remarquons en passant que les ministères des Cultes et de l'Instruction Publique ont été réunis pour être confiés à M. Paul Bert. C'est le plus grand ennemi de l'enseignement religieux. Le choix est significatif.

Si la composition du ministère Gambetta a causé de la déception, son programme en a causé tout autant. C'est une réunion d'idées banales que l'on trouve dans la bouche de tous les affamés de faveurs populaires. N'importe qui peut faire un programme semblable ; ce n'est pas l'œuvre d'un

homme d'état: diminution de dépenses, dégrèvement, économie, réduction d'impôts, protection du commerce, de l'industrie, de l'agriculture; fortifier la république et répandre les idées républicaines; faire ce que la France demande. Trouvez donc un ministère républicain qui n'affiche pas de pareilles promesses! On connait le faible du peuple pour les idées générales exprimées par des mots sonores. Mais Gambetta qui s'est créé sa popularité avec ces petits moyens, pourrait se trouver dépourvu maintenant que le temps des discours est passé et que celui de l'action commence.

La commune se réorganise en France, mais cette fois avec moins de violence et plus de diplomatie. C'est avec elle qu'il faudra compter bientôt. Le ministère-Ferry vient de prouver et le ministère-Gambetta prouvera que l'on peut bouleverser une société, détruire des institutions séculaires, sans avoir recours aux soulèvements populaires, aux barricades de rues, aux émeutes sanglantes. La révolution, instruite par l'expérience, se sert maintenant de congrès, de comités. Elle délibère gravement, décrète telle et telle abolition, telle et telle innovation; elle met en accusation, juge et condamne les réactionnaires. Les esprits exaltés et devoyés s'acheminent à grands pas vers la négation de tout. Ceux d'entr'eux qui se laissent distancer sont traités comme des royalistes et des impérialistes. Les serviteurs de la veille sont les réactionnaires du lendemain. La commune possède, à Paris, une organisation insurrectionnelle qui présage bien des malheurs à notre ancienne mère-patrie.

GUSTAVE LAMOTHE.

AVIS.

Notre bulletin bibliographique a dû, faute d'espace, être remis à la prochaine livraison.

LA

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER—XVIIe de la Collection.

DECEMBRE, 1881.

SOMMAIRE

I.—POMPEI (Seconde partie)..... P. B. MIGNAULT.
II.—ANGÉLINE DE MONTBRUN (Roman canadien) (*Suite*)... LAURE CONAN.
III.—MARK TWAIN..... BENJAMIN SULTE.
IV.—PER ÉCUTIONS ET RÉPARATIONS..... A. D. DECELLES.
V.—CAUSERIE SCIENTIFIQUE..... DR SÉVERIN LACHAPELLE.
VI.—REVUE POLITIQUE..... GUSTAVE LAMOTHE.
VII.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE..... P. B. MIGNAULT.

MONTRÉAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1881

LA

REVUE CANADIENNE

Parait vers le 25 de chaque mois par livraison de 64 pages

ABONNEMENT :

$2.50 PAR AN, avec réduction de $0.50 pour ceux qui paient d'avance.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au Secrétaire, M. Gust. Lamothe.

Il sera rendu compte dans notre Bulletin Bibliographique de toutes les publications dont on nous aura fait parvenir deux exemplaires.

Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à M. G. E. Panneton, Gérant.

BUREAU : No. 30. Rue St-Gabriel, Montréal.

DEMENAGEMENT.

L. J. A. SURVEYER

(ETABLI EN 1866)

a transporté son Etablissement de Ferronnerie, Poêles, Glacières, Machines à Tordre et à Laver, Séchoirs à Rideaux, etc., TONDEUSES POUR L'HERBE, Fil en Fer pour Clôtures, etc., etc.

DE LA RUE CRAIG AU

No. 188, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice

MONTREAL.

Pilules de Noix Longues Composées

DE McGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la Guérison certaine de toutes les Affections Bilieuses, Torpeur du Sang, Maux de Tête et du Foie, Etourdissements et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

Les PILULES de NOIX LONGUES COMPOSEES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi les Pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient était l'obligation de faire avec des noix vertes et fraîches cette préparation qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui se conserve intacte sous tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

B. E. McGALE, Chimiste

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT, MONTREAL.

PRIX.—25 centins par boîte; 5 boîtes pour $1.00. Sur réception du prix, elles seront expédiées par la poste sans charge extra.

Sirop des Enfants préparé par le Dr Coderre

Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

Le SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

New-York, 1853. PREMIER PRIX.

PIANOS

HAZELTON

De NEW-YORK

EN USAGE DEPUIS 1850.

TOUJOURS AU PREMIER RANG.

New Jersey, 1860. **PREMIER PRIX.**

EXPOSITION, MONTREAL, 1880.

Diplome d'Honneur et Premier Prix Extra au-dessus de tous les Compétiteurs.

Philadelphie, 1876.

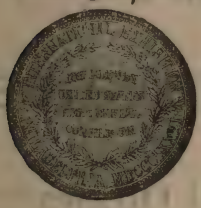

L'excellente réputation des Pianos **HAZELTON** est due à leur mérite réel et à leurs excellentes qualités, établies par trente années d'expérience.

Pianos à Queue, Carrés et Droits

Toujours en Magasin.

OFFICIEL.

Exposition de la Puissance, Montreal, 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Section Extra. Grand Piano Carré à trois Cordes,

HAZELTON FRÈRES, N.Y.

1880

MONTREAL, PROVINCE de QUEBEC.

Exposition de la Puissance

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce diplôme à

MM. **HAZELTON** Frères, N.Y. *Pour le* **MEILLEUR PIANO CARRE** *à trois cordes, pour supériorité générale du son, du mécanisme et de la fabrication* **AU-DESSUS DE TOUS LES COMPETITEURS.**

GEORGES LECLÈRE, S. C. STEVENSON, Sec. conjoints. L. H. MASSUE Président.

Cette récompense a été décernée sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano **Weber de New-York** était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section.

Medaille Internationale et Diplome d'Honneur.

Nous ne demandons, pour toute réclame, qu'un examen de la part des connaisseurs et des acheteurs.

On donnera les noms d'une cinquantaine d'acheteurs canadiens qui ont eu des

Pianos HAZELTON

depuis vingt ans à Montréal.

L. E. N. PRATTE, AGENT POUR LE CANADA

280, RUE NOTRE-DAME (Magasin de Musique de A. J. Boucher), **Montréal.**

Unique occasion de se former une Bibliothèque à bon marché

15 POUR CENT DE REMISE

Sur tous les Achats d'au moins Dix Dollars des Ouvrages de

Théologie, Histoire, Littérature, Droit, Médecine, etc., etc., etc.

En établissant une Manufacture de Papier, nous avons décidé de nous occuper à l'avenir plu particulièrement de la PAPETERIE, de la LIBRAIRIE CLASSIQUE et de PIETE, pour la vente e gros et de l'importation sur demande, afin d'écouler le plus promptement possible notre fonds de Livre et d'Articles de détail. Nous ferons une grande réduction sur les prix, sous forme d'escompte, suivan l'importation des achats.

J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Editeurs

12 & 14, RUE ST-VINCENT, MONTREAL.

DAVID OUIMET

Ferblantier, Plombier, Couvreur

POSEUR DE TUYAUX A GAZ, ETC., ETC.

50, Rue St-Laurent, entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL.

M. DAVID OUIMET entreprend toute espèce d'ouvrages, tels que : Couvertures Dalles, Dalleaux et toutes sortes de Réparations, etc.

Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix.

J. B. LAFLAMME

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER DE

Chemises, Collets, Cravates

MERCERIE, BAS, GANTS, etc., etc.

249, Rue St-Jacques, vis-à-vis l'Hôtel Ottawa

MONTREAL

CHEMISES ET COLLETS FAITS A ORDRE.

LEVEILLE & CIE.

ARTISTE-PHOTOGRAPHE

ETABLI EN 1853

Ancienne place de M. John Buxton.

Spécialité pour Portraits sur Cabinet et Cartes de Visite

No. 192 Rue Notre-Dame, Montréal

Une visite est respectueusement sollicitée.

BERNARD & ALLAIRE

No. 6, Rue de la Fabrique, Haute-Ville, Québec.

PIANOS

ORGUES-HARMONIUMS.

GRANDES

Orgues d'Eglise.

SEULE AGENCE AUTORISEE A QUEBEC DES

CELEBRES PIANOS

Weber & Cie., Behning Knabe, Dominion Piano Co., G. M. Weber & Co. et Octavius Newcomb & Co.

ORGUES-HARMONIUMS D'EGLISES ET DE SALONS.

Agent-Général pour la Province de Québec des Compagnies dites

Dominion Organ Co., Smith Organ Co., Wilcox & White Organ Co., Doherty & Co., et J. Estey & Co.

AUX FABRIQUES.

GRANDES ORGUES D'EGLISE. — Agent pour trois des meilleures Fabriques Américaines et Canadiennes. Toutes commandes sur aucun devis seront exécutées sous le plus court délai, à des terme de paiement variant depuis deux à dix années sans intérêts. Matériaux et main-d'œuvre de première classe.

ORGANINETTES des Fabriques Allemandes, Américaines et Canadiennes depuis $10.

MUSIQUE EN FEUILLES à une réduction spéciale de 50 par cent au-dessous des prix des autres marchands.

AGENCE GENERALE A QUEBEC DE LA MACHINE A COUDRE BIEN CONNUE ET SANS RIVALE

WILLIAM SINGER,

Patronisée par Son Altesse Royale la Princesse Louise.

Agents demandés pour les comtés où nous n'avons pas de représentants.

Accessoires de Moulins à Coudre, Huiles, Aiguilles, etc.

On répare les Pianos, Harmoniums, Grandes Orgues d'Eglise et Machines à Coudre.

PRIX MODERES.

BERNARD & ALLAIRE,

No. 6, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

Vignobles Beaconsfield

BEACONSFIELD (près la Pointe-Claire)

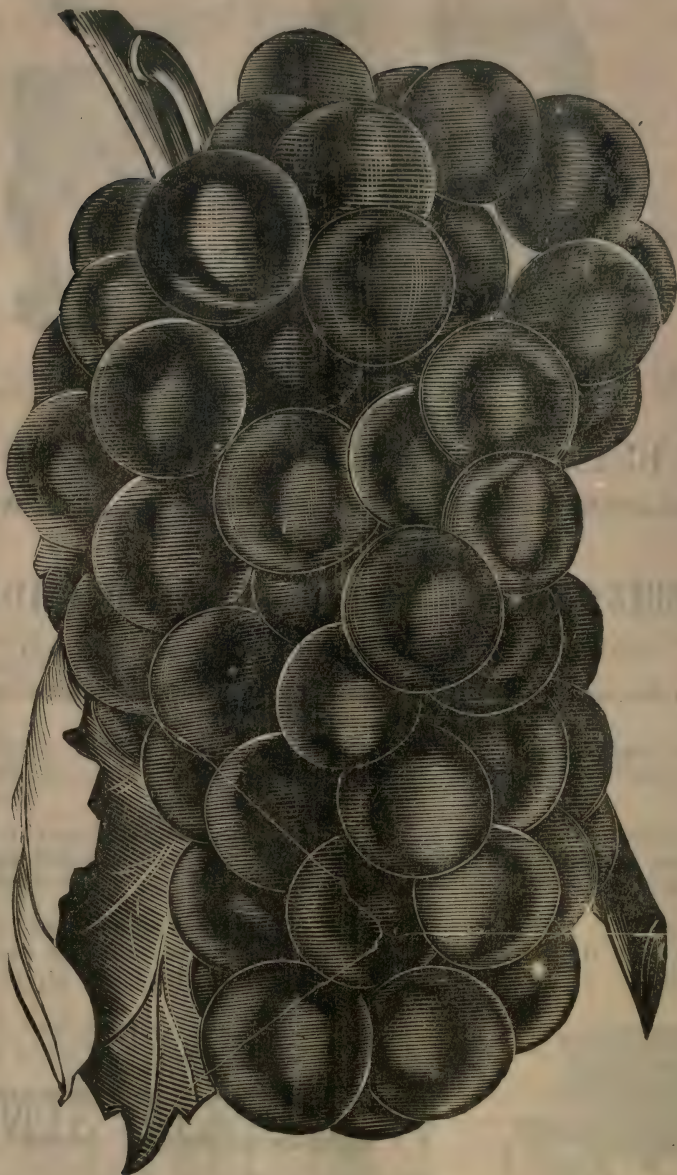

BEACONSFIELD (près la Pointe-Claire)

GALLAGHER & GAUTHIER, Propriétaires.

BUREAU PRINCIPAL:

No. 101, Rue St. François-Xavier

MONTREAL.

705

POMPÉI.

SECONDE PARTIE.

Dans mon premier article, j'ai esquissé brièvement l'histoire de la ville de Pompéï, depuis son origine dans la nuit des temps, jusqu'à sa destruction dans la terrible éruption de 79, et sa merveilleuse résurrection dix-sept siècles plus tard. Ce n'était guère, on le comprend, qu'une espèce d'introduction, car Pompéï offre surtout de l'intérêt au point de vue archéologique. Cependant on ne saurait faire entièrement abstraction de l'histoire dans un travail descriptif, car les monuments de l'antiquité doivent presque tout leur attrait au souvenir de leur origine et des hauts faits dont ils ont été témoins. Il m'a donc fallu donner une description assez complète de la vie active et joyeuse de Pompéï, de la catastrophe effroyable qui causa sa ruine et de sa nouvelle existence de nos jours. Maintenant je pourrai enfin satisfaire la curiosité bien légitime du lecteur et lui mettre sous les yeux la ville de Pompéï telle qu'elle se présente aujourd'hui aux yeux du voyageur. En même temps nous ferons revivre le passé, nous suivrons les habitants de l'antique cité sous les portiques du forum, comme à l'intérieur de leurs maisons, nous serons témoins de leurs amusements ainsi que de leur vie journalière et nous rapporterons de notre promenade une excellente idée de la civilisation romaine au grand siècle d'Auguste. Ce travail moitié archéologique, moitié ethnologique ne manquera pas, je l'espère, d'intéresser ceux qui ont pu trouver mon premier article quelque peu aride.

J'ai déjà donné quelques explications au sujet de la situation et de la topographie générale de la ville de Pompéï. On se rappellera qu'elle était de forme presque ovale, qu'elle

était relativement petite, que ses rues étaient assez étroites et enfin qu'elle contenait bon nombre de temples et d'édifices publics construits avec autant de goût que de richesse. Parlons d'abord de ces derniers et nous donnerons ensuite une description des résidences privées.

Les Romains, comme les Italiens d'aujourd'hui, aimaient beaucoup à vivre au grand air. Leur amusement de prédilection, c'était de se rencontrer sur les places pour y discuter les affaires publiques ou les nouvelles du jour. En se levant le matin, le descendant de Romulus ne lisait pas son journal au déjeuner, comme nous le faisons maintenant, mais il sortait immédiatement de chez lui et se rendait au forum où il était bientôt au courant de tout. Ensuite, s'il n'avait rien à faire, il allait à la basilique voisine pour y écouter les plaidoiries des avocats et les sentences des juges. Si, au contraire, il était spéculateur, il trouvait, à sa portée, les comptoirs des changeurs et les bureaux du trésor public. Voulait-il s'occuper de politique, il n'avait qu'un pas à faire pour entrer au *Senaculum* ou le palais du Sénat. Enfin, s'il était encore assez crédule pour croire aux idoles, ou s'il briguait quelque charge importante et voulait en imposer au public, il se rendait au temple de Jupiter et faisait offrir des sacrifices sur son autel. Le forum était ainsi le rendez-vous du flâneur à la mode comme du commerçant, de l'homme de la politique, de même que des adorateurs des dieux. Les avocats y venaient plaider leurs causes, les candidats y sollicitaient les suffrages des électeurs et enfin les tribuns y convoquaient les assemblées qui bien souvent décidaient du sort de la nation. Le forum était donc le grand centre d'activité dans lesvilles romaines,et l'on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'on ait apporté tant de magnificence à la construction des temples et des portiques qui l'entouraient. On passerait des journées sur le forum de Rome à y interroger chaque pierre et à y étudier l'histoire du peuple-roi dans les ruines qui attestent encore la gloire de ses triomphes. Il ne sera donc pas sans intérêt de décrire le forum de Pompéï qui, quoique bien inférieur à celui de la métropole, n'est nullement à dédaigner.

C'était un emplacement, de cinq cent vingt-quatre pieds

de longueur sur cent quarante de largeur, entouré d'une colonnade de style gréco-dorique. A l'extrémité septentrionale se trouvait le temple de Jupiter qui, à en juger par les ruines, devait être d'une grande splendeur. L'on a trouvé sur le pavé du temple les fragments d'une statue colossale, preuve assez évidente que l'éruption du Vésuve n'a pas même respecté le souverain de l'Olympe. A côté de ce temple,était autrefois un arc de triomphe surmonté d'une statue équestre. Le coursier et le cavalier sont maintenant au musée royale de Naples, où ils sont beaucoup admirés, mais continuons notre promenade. Descendons d'abord du côté oriental. Le premier édifice que nous rencontrons est celui qu'on a appelé le Panthéon de Pompéi ; c'était probablement un temple consacré à Auguste et il servait aussi de résidence aux prêtres attachés au culte de cet empereur déifié. A côté nous trouvons le *Senaculum*, lieu de réunion des sénateurs ou décurions de Pompéï. Il y avait là une grande salle pour les délibérations et une petite pièce affectée à la conservation des archives. Plus loin sont les ruines d'un édifice qu'on est convenu d'appeler le temple de Mercure. L'on y a trouvé un autel en marbre, portant un bas relief représentant un sacrifice, et dont la figure principale, celle du sacrificateur, ressemble beaucoup aux portraits qui nous sont parvenus de Ciceron. A côté nous rencontrons une construction d'une assez grande richesse qu'on a nommée le portique d'Eumachia. C'était probablement la bourse de Pompéï, ou bien une espèce de bazar où les marchands étalaient leurs denrées. Enfin le dernier édifice de ce côté du forum est l'école de Verna, nom qu'on lui a donné sur la foi d'une inscription en mauvais latin qu'on y a trouvée.

Continuons maintenant notre promenade du côté du midi. Nous y voyons les ruines de trois bâtisses. Celle du milieu était l'*ærarium* ou le trésor public, les deux autres étaient probablement des *curiæ* ou places de réunion des magistrats. Ici nous sommes sur le côté occidental du forum et nous avons devant nous des ruines, dont l'étendue et la magnificence à peine déchue, appellent notre attention C'est la basilique ou le palais de justice, la construction la plus considérable de Pompéï. Elle mesurait deux cent

vingt pieds en longueur sur quatre-vingt en largeur. Pour arriver à la salle d'audience, on traversait le vestibule qui s'ouvrait par cinq portes sur le forum. La voute, qui ne couvrait pas tout l'édifice, était soutenue par un péristyle de vingt-huit colonnes d'ordre ionique, établissant ainsi une colonnade ou galerie où les plaideurs pouvaient se réfugier dans le mauvais temps. Le tribunal était à l'extrémité de l'édifice et il y avait des places réservées pour les juges, les avocats et les officiers de justice. Je pourrais être bien long sur ce sujet, car les basiliques romaines ont servi de modèles aux premières églises des chrétiens, d'où le nom qu'on donne maintenant à nos plus vénérables cathédrales ; mais, malgré l'intérêt de la question, je dois continuer notre course à travers les rues de Pompéï. A côté de la basilique nous visitons le temple de Vénus, le plus bel édifice du genre à Pompéï, car la ville était particulièrement dédiée à cette divinité. On y a trouvé une statue de la déesse qui ressemble beaucoup à la Vénus *de' Medici* de Florence. Enfin en sortant de ce temple, nous voyons les greniers publics et les prisons. Dans ces dernières l'on a trouvé les squelettes de deux hommes que, dans la consternation et la frayeur causées par la terrible éruption du Vésuve, on avait oubliés et laissés dans leurs cachots. Ils n'avaient pu se dégager de leurs fers et l'on pourra facilement se figurer le désespoir de leurs derniers moments.

Si le temps me permettait de faire une description un peu plus complète de Pompéï, il me resterait encore plusieurs temples à décrire, car les Pompéiens ne semblent pas avoir négligé le culte des faux dieux. Mais il y a surtout un sanctuaire que je ne puis passer sous silence, c'est celui d'Isis, la divinité égyptienne. La construction et la décoration de ce temple n'offrent rien de bien remarquable mais pourtant, c'est un des édifices qui attire le plus l'attention des voyageurs à Pompéï, Plusieurs, il est vrai, ne pensent qu'au temple qu'a immortalisé Bulwer Lytton dans son roman *Les derniers jours de Pompéï*, mais, pour le plus grand nombre, il y a quelque chose de plus curieux encore. La statue d'Isis rendait des oracles et, par conséquent, son sanctuaire était fréquenté d'une grande foule d'adorateurs et ses mi-

nistres jouissaient de revenus considérables. Cependant, comme tous les prétendus miracles du paganisme, ce n'était là qu'une imposture plus ou moins habile et aujourd'hui, le voyageur qui veut s'en donner la peine peut voir un passage secret qui conduisait à la statue, et au moyen duquel les prêtres pouvaient faire dire à leur idole tout ce qu'ils voulaient. Il y a là une leçon que je regrette de n'avoir pas le temps de développer ici.

On sait que les Romains attachaient beaucoup d'importance à la propreté et qu'ils prenaient plusieurs bains par jour. Pour le flâneur élégant et aristocratique c'était là presque son unique occupation, mais même les commerçants et ceux dont les loisirs étaient le plus absorbés par les affaires publiques, trouvaient le moyen de se baigner au moins une fois par jour. Il y avait dans cette passion, il est vrai, autant l'amour du luxe que le désir de la propreté, mais on ne doit pas trop la blâmer, et on peut bien s'étonner que les Romains de l'antiquité ne l'aient pas transmise à leurs descendants d'aujourd'hui. Cependant, c'est là une question incidente qui ne doit pas nous retarder ici. Partout le voyageur a lieu d'exprimer son admiration en voyant les magnifiques bains publics des Romains. Les ruines des thermes de Caracalla à Rome nous étonnent par leur grandeur et leur magnificence à peine déchue, et ceux de Pompéï quoique sans doute d'une splendeur bien moindre, méritent bien que je les décrive ici. Il y en avait deux : les anciens thermes et les bains de Stabies, et ce sont peut-être les édifices les mieux conservés de Pompéï. A l'heure fixée par la coutume ou la mode, le jeune élégant de Pompéï quittait le forum, se rendait aux thermes et déposait ses vêtements dans une salle appelée l'*apodyterium*. De là il entrait au *frigidarium*, s'il se sentait le courage de prendre un bain froid. Cependant, dans ces jours de décadence, le *frigidarium* était passé de mode, et la plupart se rendaient immédiatement au *tepidarium* où ils jouissaient, pendant quelques instants, d'une atmosphère parfumée et élevée à une assez forte température au moyen d'une fournaise dont les tuyaux passaient sous le pavé de la chambre. Ceci les préparait pour le bain de vapeur ou le *sudatorium* ou *caldarium*. Là le bai-

gneur éprouvait une transpiration abondonte et se faisait conduire au bain d'eau où il se rafraîchissait sous une fontaine odoriférante. Alors il retournait au *tepidarium*, et ses esclaves venaient l'oindre de parfums et d'onguents précieux, Ensuite il remettait ses vêtements et allait prendre un peu d'exercice, ou bien se rendait à une salle ou cour appelée la *palæstra* où l'on discutait les dernières nouvelles et où venait se faire entendre de temps en temps le poète en vogue.

En voilà assez pour faire comprendre quel prix les Pompéiens attachaient au luxe et au plaisir. On ne sera donc pas étonné d'apprendre qu'il y avait deux théâtres et un cirque ou amphithéâtre à Pompéï. Dans les premiers l'on représentait des tragédies, drames et comédies, tandis que les jeux et les combats de gladiateurs se donnaient au cirque. Les deux théâtres de Pompéi sont construits suivant la mode romaine ; je les décrirai en deux mots. Ils sont situés sur le versant d'une colline et descendent en demi cercle et en forme d'amphithéâtre jusqu'à quelques pieds au-dessous du niveau de la scène. Enfin, je ne pourrai mieux les représenter qu'en les comparant à la salle académique du Gésu à Montréal, qui en donne une idée presque exacte. La pente ou la *cavea* était divisée en deux parties sur toute sa largeur par un passage qu'on appelait le *præcinctio*. En haut se pressait le peuple, en bas venait s'asseoir l'ordre équestre. A la base de la *cavea*, dans le demi-cercle qui touchait à la scène, se trouvait l'orchestre ; c'était là que se plaçaient les nobles, les sénateurs et les autres personnes de distinction. La scène s'élevait de cinq pieds au-dessus du niveau de l'orchestre, elle était fixe, (*scena stabilis*) et représentait la façade d'un palais. Le plus grand des théâtres de Pompéi, ou le théâtre tragique, avait des places pour cinq mille personnes (on ne peut mettre à peine que deux mille dans le Grand Opéra à Paris) ; il était à jour découvert, et se couvrait, au besoin, d'un immense voile. L'autre, ou le théâtre comique, pouvait contenir environ quinze cents spectateurs,

L'amphithéâtre de Pompéï, comme les autres constructions du genre, était de forme elliptique. Son plus grand

diamètre mesurait quatre cent trente pieds, le plus court trois cent trente cinq. Il contenait vingt rangées de siéges où pouvaient se placer plus de dix mille personnes, mais il n'était pas bien remarquable sous les autres rapports. Un voile qu'on étendait ou ôtait à volonté protégeaient les spectateurs contre les ardeurs du soleil, mais l'arène ne pouvait être inondée comme cela se faisait au colisée de Rome et à l'amphithéâtre de Nîmes.

En voilà assez pour les édifices publics de Pompéï. Descendons maintenant dans les rues étroites de l'antique cité, et visitons les demeures de ses habitants. Ne craignons pas d'y rencontrer le maître ou de nous en faire disputer l'entrée par le portier ou le gros chien qui le remplace. Maîtres, esclaves et chiens sont morts il y a des siècles, et nous ne dérangerons peut-être que quelques oiseaux solitaires. Tenez, nous voici à la porte de la maison de Pansa ! franchissons-en donc le seuil, ou plutôt arrêtons un instant et rappelons nos souvenirs historiques.

Il y avait une grande différence entre la vie publique et la vie privée du citoyen romain. S'il était distingué par la naissance, la richesse ou les talents, il réunissait autour de sa personne un certain nombre d'individus d'une position inférieure, qu'il appelait ses clients. Il leur devait protection et secours dans leurs difficultés, et ces derniers, de leur côté, avaient pour obligation de le respecter et de lui accorder leurs suffrages dans les luttes politiques. Naturellement, pour bien remplir ses devoirs de patron, il lui fallait recevoir facilement ses clients chez lui, et il leur assignait, à cette fin, son *atrium* ou la partie publique de sa demeure, tandis que l'autre partie de sa maison était réservée à sa famille. Ceci se faisait sur une petite échelle à Pompeï, et sur une grande échelle à Rome. On ne pourra jamais se figurer la magnificence des résidences des riches citoyens de cette dernière ville. Les lois aussi bien que l'exemple d'Auguste étaient impuissants à refouler dans ses bords le torrent de luxe qui menaçait de tout emporter. Il défendit aux particuliers d'élever leurs maisons à une plus grande hauteur que soixante et dix pieds, mais la splendeur des constructions ne faisait qu'augmenter. Bien avant son temps l'esprit

d'ostentation et de luxe avait banni la simplicité et l'austérité de la vieille république, et nous lisons dans l'histoire que Crassus refusa pour sa maison une somme égale à deux cent quarante deux mille, cinq cents piastres de notre monnaie. Mais tous ces détails nous font perdre du temps ; entrons donc immédiatement dans la maison de Pansa, elle nous donnera une bonne idée des demeures des Pompéiens opulents.

PLAN D'UNE MAISON ROMAINE.

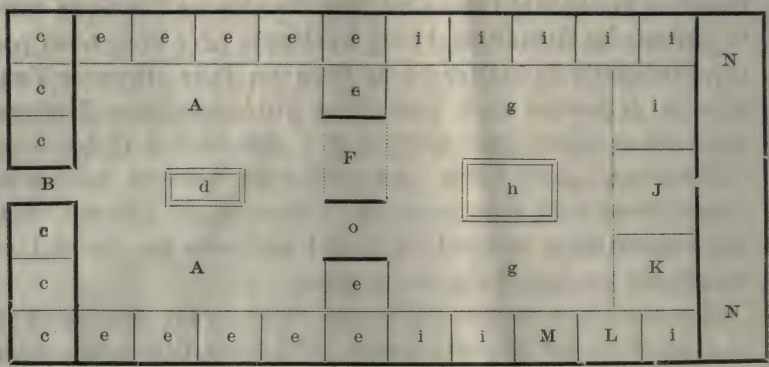

EXLICATION DU PLAN. (1)

A *Atrium.*
B Vestibule.
cc Boutiques donnant sur la rue mais n'ayant aucune communication avec la maison.
d *Impluvium.*
ee Chambres donnant sur l'*Atrium.*
o Passage entre l'*Atrium* et le péristyle.
F *Tablinum.*
g Peristyle.
h Bassin de marbre semblable à l'*impluvium.*
ii Chambres particulières.
J *Triclinium* d'été donnant sur le jardin.
K *Triclinium* d'hiver.
L *Tricilnium* ordinaire.
M Bibliothèque.
N Portique donnant sur le jardin.

(1) Pour mieux faire comprendre la disposition des résidences romaines je donne ici le plan de la maison de Pansa. En même temps j'ai cru devoir simplifier ce plan en ôtant toutes les lignes qui ne sont pas nécessaires et qui ne font que le compliquer d'avantage. Cette maison était probablement de deux étages, mais le second n'a pas survécu au désastre de Pompéï. Sa longueur était de près de deux cents pieds et sa largeur de cinquante. On se souviendra toutefois que Pansa était l'un des plus riches citoyens de Pompéï et que les autres Pompéïens n'étaient pas aussi bien logés. Il y avait en arrière de sa maison un jardin mesurant cinquante pieds sur cinquante.

L'inscription SALVE sur le seuil nous souhaite la bienvenue et nous pénétrons dans l'*atrium*, ou la partie publique de la maison. C'est une grande pièce mesurant environ cinquante pieds sur trente. Au milieu du plafond se trouve une ouverture en rectangle de dix pieds sur cinq ; on l'appelle le *compluvium* et il laisse tomber la pluie, ainsi que l'eau qui s'écoule du toit, dans un bassin des mêmes dimensions et qu'on nomme l'*impluvium*. De chaque côté de l'*atrium* nous voyons des chambres qui servent pour la réception des clients et, vis à vis l'entrée, une salle qu'une grille sépare de l'*atrium* ; c'est le *tablinum* où l'on conservait les papiers de famille ou des ouvrages d'art. A côté, se trouve un passage qui communique avec la partie privée de la maison ; allons-y, car, encore une fois, nous n'avons pas à craindre d'indiscrétion. Nous voilà donc dans le peristyle ou, en latin, le *peristylium*. C'est une pièce plus vaste que l'*atrium* mais d'une ordonnance semblable. Il y a aussi une grande ouverture au toit et un bassin de marbre pareil à l'*impluvium*. Dans les maisons plus petites que celle que nous visitons actuellement, il y avait, à la place de ce bassin, un petit jardin dont les fleurs embaumaient tonte la maison. Autour du péristyle se trouvent les chambres, ou plutôt les cellules que l'on réservait à la famille ; elles ne contiennent guère de la place que pour un lit. Parmi ces chambres je dois signaler les trois *triclinia* ou salles à manger, dont deux pour le service ordinaire, et un troisième pour l'été, donnant sur le jardin qui est situé en arrière de la maison. L'on sait que les Romains s'étendaient sur des lits pendant leurs repas. Une règle, assez mal observée du reste, voulait qu'ils ne fussent pas plus de neuf, ni moins de trois, nombre des Muses et des Grâces. Je ne puis ici résister à la tentation de communiquer à mes lecteurs le menu d'un de leurs festins. Pour cela, je n'ai qu'à décrire une fresque trouvée à Pompéï. Les goûts changent de même que les modes et ce qui était probablement alors le dernier mot de l'art culinaire, n'exciterait guère notre appétit aujourd'hui. Quoiqu'il en soit je le donne à titre de curiosité. Ce tableau représente une table disposée pour un grand festin. Au milieu, un

immense plat porte quatre paons dont les queues forment un magnifique dôme qui domine tout. Autour se trouvent des homards, le premier tenant entre ses pinces un œuf de couleur bleuâtre, le second une huître, le troisième un rat et le quatrième un petit panier rempli de sauterelles. Il y a quatre plats de poissons au fond, et audessus des perdrix, des lièvres et des écureuils. Il y a aussi une rangée de jaunes d'œuf, une autre rangée de pêches, petits melons et erises, et enfin une rangée de légumes de diverses sortes. Le tout est couvert d'une sauce verdâtre. (1)

La décoration des maisons de Pompéï est généralement très riche et l'on peut bien s'étonner de trouver autant d'objets d'art dans une petite ville de province. Les murs des chambres, dans les demeures particulières, sont presque toujours couverts de fresques dont les sujets, pour la plupart, sont tirés de la mythologie ou de l'histoire des temps fabuleux. Parmi ces peintures il y en a de très remarquables, surtout celles qu'on a trouvées dans la maison dite du poète tragique. On n'a rencontré que peu de statues et de bronzes à Pompéï, preuve que les Pompéiens sont revenus, après la destruction de leur ville, emporter les objets de valeur. On y a trouvé quelques belles mosaïques, dont la plus célèbre est celle qui représente la bataille d'Issus : elle fait partie de la collection du musée royal de Naples. Malheureusement ces peintures ne sont que trop souvent le reflet des mœurs dépravés de l'époque et produisent une impression très pénible chez le voyageur. En effet, la société romaine se montre à nu dans la ville de Pompéi, on y respire je ne sais quelle atmosphère de vice et d'immoralité, et on a beau chercher, l'on ne trouve rien qui témoigne de l'existence de quelques vertus chez sa population. Naturellement je n'irai pas jusqu'à dire que tout était mal à Pompéi, mais il n'en reste pas moins vrai qu'on n'y voit que le vice qui s'y affiche partout dans les formes les plus hideuses. Que l'on essaye, dans les rues de Pompéi, de s'enthousiasmer de Rome, de son histoire et de ses anti-

(1) Cette sauce est probablement le *garum* que l'on fabriquait à Pompéi et qui faisait les délices des gourmets.

quités ! On ne peut s'empêcher, au contraire, de louer et d'exalter la vie si grossière mais si simple des Barbares, car la société romaine, n'était qu'un sépulcre blanchi d'un aspect beau et magnifique à l'extérieur, mais rempli de mort et de corruption.

Il y avait un grand nombre de magasins à Pompéi, la plupart occupés par des marchands de vins. Dans le four d'un boulanger, l'on a trouvé les pains qu'il y avait places il y a dix-huit siècles. Ils sont maintenant conservés au musée de Naples. Parmi les autres curiosités je pourrais mentionner des bijoux, monnaies de diverses sortes, billets de théâtre, coupes et une infinité d'autres objets. Actuellement on n'a déterré que la moitié environ de Pompéi, on pourra donc toujours s'attendre à de nouvelles découvertes.

Comme on le sait déjà, les rues de Pompéï sont très étroites, car elles varient de huit à vingt-deux pieds en largeur. Elles sont pavées d'une espèce de lave durcie, et l'on y voit encore les traces des roues. A l'intersection des rues on a jeté, au milieu du chemin, une ou plusieurs grosses pierres pour aider au piéton de traverser à pied sec dans le mauvais temps. Les trottoirs sont naturellement peu larges et s'élèvent, en quelques places, à dix-huit pouces au-dessus du pavé. L'on a fait un grand nombre de découvertes très curieuses en déblayant les rues de l'antique cité. Mes lecteurs se souviennent que plusieurs personnes ont péri au milieu de la route, et que bientôt elles ont été ensevelies sous un monceau de cendres. Ces cendres, qui étaient mélangées avec beaucoup d'eau, se sont endurcies peu à peu et, comme le cadavre tombait bien vite en poussière, il n'en restait, si je puis m'exprimer ainsi, que le moule. Or, un beau jour, le *Commendatore* Fiorelli s'est imaginé de laisser couler du plâtre de Paris dans un de ces moules, et il en a tiré une statue qui rendait parfaitement les traits et l'attitude de celui qui était mort il y a dix-huit siècles. L'expérience a été répétée plusieurs fois et toujours avec le même succès, et l'on peut dire que c'est là une des plus belles découvertes qu'on ait faites à Pompéï. En effet, on avait bien pensé à restaurer la ville, mais on n'avait jamais songé à ressusciter les morts !

Au moment de la destruction de Pompéï, ses citoyens, loin de penser au danger qui les menaçait, étaient engagés à faire leurs élections municipales. Il y avait apparemment un grand nombre de candidats, si nous en jugeons par les inscriptions que nous trouvons partout dans la ville. Ainsi Paratus pris tous ses amis de voter pour Pansa qui aspire à la charge d'édile. Un autre, Philippus, attire l'attention publique sur M. Holconius Priscus qui veut se faire nommer l'un des duumvirs de la justice. Quelques candidats sont désignés comme *dignus*, *dignissimus*, *probissimus*, *juvenis integer*, *frugi*, *omni bono meritus*. Même les corporations avaient leurs prédilections, car il y a des personnes recommandées par les *aurifices*, les *pomarii* et les *agricolæ*. Vous voyez que les louanges excessives en temps d'élection ne datent pas d'aujourd'hui ; on peut dire la même chose des injures et des sarcasmes, car nous trouvons que quelques candidats sont le choix des joueurs de balle (*pilicrepi*), des petits filous (*furunculi*), des ivrognes (*seribibi*) (1) et de tous les dormeurs de Pompéï (*dormientes universi*). Il y a aussi d'autres genres d'inscriptions ou *graffiti*. Un écolier s'amuse à copier les premiers vers de l'Enéide, une menagère rend compte des achats de la journée, tant de livres de lard et tant de paquets d'ail. Un homme traite de monstre et de barbare celui qui ne l'a pas invité à dîner, et un autre inscrit, sur ses murs, le nombre de tuniques qu'il a envoyées chez la blanchisseuse (2).

---

(1) Mot à mot : ceux qui boivent tard.

(2) L'on distingue trois espèces d'inscriptions à Pompéï. Les premières sont gravées sur le marbre ou sur la pierre, " tantôt au fronton des temples pour " nous apprendre qui les a construits, tantôt sur la base des statues pour nous " faire savoir le nom du personnage qu'elles représentent et les fonctions qu'il " avait remplies." Ces inscriptions étaient destinées à survivre et à durer autant que le monument ou la statue qui les portait. Il y a ensuite celles qui sont " peintes avec un pinceau, en rouge ou en noir, sur les murailles des maisons " ou des portiques." Elles sont beaucoup plus curieuses que les premières et nous font connaître bien des secrets de la vie pompéïenne. De cette classe sont les affiches électorales et les réclames de tout genre. Ces inscriptions, quoique d'une nature toute temporaire, sont en quelques cas restées sur les maisons pendant plusieurs années avant la destruction de la ville. Enfin il y a les *graffiti* ou les inscriptions qui sont " simplement tracées au charbon, ou gravées " avec la pointe d'un clou ou d'un couteau." Ces *graffiti* sont d'un caractère plus intime que toutes les autres inscriptions et ils rendent de grands services à la science ethnologique. " Ils n'étaient pas faits pour venir jusqu'à nous ; la " destruction de Pompéï nous les a conservés, et c'est un grand bonheur. On

Enfin, je ne sais quand je cesserais si je voulais rendre compte de toutes les inscriptions de Pompéï. D'ailleurs il est temps que je termine cet article qui est déjà assez long. Je suis naturellement obligé de passer sous silence plusieurs choses qui sont loin de manquer d'intérêt, comme la magnifique villa de Diomède, *la strada delle tombe* ou le cimetière de Pompéï, et un grand nombre de maisons particulières. Je crois cependant avoir assez dit pour intéresser le lecteur à l'histoire de Pompéï ; c'est tout ce que je me proposais, et je serai plus que récompensé de mon travail si j'ai atteint ce but. Une réflexion cependant avant de terminer.

L'on peut se dire : mais pourquoi la ville de Pompéï a-t-elle été victime d'une catastrophe presque sans exemple dans les annales de l'humanité ? Il serait peu convenable d'infliger au lecteur de longues considérations philosophiques, et d'ailleurs il y aurait peut-être de la présomption à vouloir sonder les secrets de la Providence. Cependant une pensée me vient et permettez-moi, aimable lecteur, de vous la soumettre. Nous avons pu nous convaincre, dans le cours de notre promenade à travers les rues de Pompéï, que le vice y régnait presque en maître, et pourtant tout nous porte à croire que cette ville ne faisait guère exception à cette époque, et même qu'elle était bien loin de Rome sous ce rapport. Le monde païen était plongé daus les ténèbres de l'iniquité ; seule, la lumière de l'Evangile commençait à éclairer l'univers. Les hommes, cependant, ne se souciaient pas d'écouter la voix des apôtres ou de leurs successeurs. Il fallait un châtiment pour le vice et un exemple terrible pour l'humanité, et ce châtiment et cet exemple, Dieu les a donnés par la ruine et la destruction de la ville de Pompéï.

P. B. MIGNAULT.

" ne se doute pas en vérité combien ces gamineries qui garnissent les murailles, " quand la police les tolère, pourraient apprendre de choses à la postérité, si " elles arrivaient aussi loin. C'est sans aucun doute ce qui nous fait entrer le " plus avant dans l'intimité des Pompéiens."—GASTON BOISSIER, *Promenades archéologiques*, pp. 373-4.

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

(*Suite.*)

Mina Darville à son frère.

Je suis à Valriant, mon cher Maurice, et reçue comme si j'apportais le printemps dans mes fourrures. Naturellement il a fallu tout voir et causer à fond ; c'est ce qui m'a retardée quelque peu, moi le modèle des correspondantes.

Mon ami, crois-moi je ne te fais pas un sacrifice en venant passer l'hiver avec Angéline. Après ton départ, la maison n'était plus habitable ; d'ailleurs, je suis fatiguée de de la vie mondaine, c'est-à-dire de la vie réduite en poussière. Tu t'imagines si l'on m'en a fait de ces représentations. *La reine des belles nuits s'ensevelir à la campagne ; l'étoile du soir s'éclipser, disparaître ! !* Un de mes admirateurs m'a envoyé un sonnet. J'y suis comparé à une souveraine qui abdique, à un jeune astre qui se cache fatigué de briller et,pour tout dire, il y a un vers de treize pieds. Mais, si je continuais à te parler de moi, ne me trouverais-tu pas bien aimable ? Ne crains rien, au fond, je suis bonne fille, et Angeline est toujours la reine des roses ; mais elle a souvent une légère brume sur le front, et c'est ta faute. Mon cher, tu es bien coupable. "Aucun ombre ne voilait ce ravissant visage. Ce rayon n'avait pas traversé de nuage." Pourquoi t'en être fait aimer ? Si tu voyais comme elle regarde ta place vide à table ! Je crois qu'elle te ferait encore volontiers une tasse de thé. Sérieusement, es-tu bien sûr d'être si à plaindre ? Je la regardais tout à l'heure en causant avec elle au coin du feu. La flamme du foyer l'éclairait tout entière et faisait briler son anneau de fiancée. Encore une fois, tu n'es pas anssi malheureux qu'il te semble. Combien accepteraient *ton infortune* avec transport. Un an est vite passé. Le temps à l'aile légère. Non, l'absence n'est

pas le *plus grand des maux*, surtout lorsqu'on n'a à craindre ni refroidissement, ni inconstance.

Maurice, tu veux donc absolument savoir jusqu'à quel point elle t'aime et c'est moi qui dois étudier ce cœur si vrai. La besogne n'est pas sans charmes. C'est comme si j'allais jeter la sonde dans une source vive, ombragée, profonde dont les eaux limpides réfléteraient le ciel en dépit du feuillage. Nos conversations sont charmantes. Le trop plein de son cœur s'y épanche doucement, abondamment. Ta fine oreille serait bien charmée. Et à propos, que dit-on de ta voix là-bas ? Ici on trouve que ceux qui t'entendent tous les jours sont bien heureux. Quand tu parles bas, il paraît que l'on *t'écoute comme on écoute une source qui gazouille dans la mousse* (*textuel*).

Hélas ! Valriant ne mérite plus son nom. C'est une pitié de voir le jardin ; mais le foin d'odeur parfume encore les alentours de l'étang. J'y suis allée avec Angéline. Une plume de cygne flottait sur l'eau ; elle l'a ramassée pieusement. Mon cher, le noyer sous lequel tu as fait ta déclaration est dépouillé comme les autres. Ces vents d'automne ne respectent rien.

Sais-tu qu'on m'a prédit que j'allais mourir d'ennui avant la fin de l'hiver ? Mais j'en doute un peu. Je sens en moi une telle surabondance de vie. Le bruit de la mer a réveillé dans mon cœur je ne sais quoi d'orageux, de délicieux ou plutôt je crois qu'il y a sur la grève de Valriant un sylphe effronté qui s'empare de moi aussitût que je mets le pied sur son domaine. Cette fois c'est pire que jamais. Ces terribles vents d'est, m'enchantent. *J'entre avec ravissement dans le mois des tempêtes*, et je prendrais souvent le chemin de la grève ; mais ce fier autocrate qui règne ici ne le veut pas. Il dit que j'aurais l'air d'une ondine désœuvrée ; il m'appelle dédaigneusement sa frileuse, sa délicate (Angéline n'a jamais eu le rhume de sa vie). Quant à lui, il va prendre son bain comme au beau milieu de l'été et revient très-difficile à énerver. Tous nos plans sont faits pour cet hiver ; l'étude y tient une place, mais petite. Dieu merci nous ne sommes pas

> " De ces rats qui les livres rongeants
> Se font savants jusqu'aux dents."

Pour toi, tu seras un orateur. Nous l'avons décidé unanimement ; mais dans l'intimité tu n'auras pas le droit de parler plus longtemps que les autres. Retiens bien cela.

Comme de coutume, Angéline ne porte que du blanc ou du bleu. Son père n'a-t-il pas bien fait de la vouer à la Vierge ? Qu'elle est donc aimable pour lui ! Comme elle devine ses moindres désirs ! Rien n'est petit dans l'amour. Ceux qui attendent les grandes occasions pour prouver leur tendresse ne savent pas aimer. Mets toi cela bien avant dans l'esprit Maurice. Au fond, je crois que tu feras un mari très supportable.

" Point froid et point jaloux, notez ces deux points-ci."

C'est ce que je disais tout à l'heure à Angéline. Sois tranquille, j'excelle à te faire valoir ; je ne te donnerai jamais que de beaux défauts. Ah, comme *les hommes seraient aimés s'ils étaient aimables et comme les femmes seraient aimables si elles étaient aimées !*

Je t'embrasse, mon cher ami.

P. S.—Ta belle parfaite a un défaut : elle fait des questions embarrassantes. Il me faudrait un éventail toujours sous la main. Au besoin, je me couvrirais le visage comme les mandarins chinois lorsqu'ils ont à faire un trop gros mensonge. Naturellement, tu ne comprendras pas : les amoureux sont personnels. Mais encore une fois, tu ne me dois aucune reconnaissance parce que je passe l'hiver ici. Vraiment, ce petit séjour en ville m'a encore fortifié. M. de Montbrun me compare à ces vieux capitaines fatigués de la gloire qui revoient sans émotion le théâtre de leurs exploits.

Je passe sur le reste de la correspondance. L'été suivant, Maurice Darville revint au Canada, et le jour fixé pour son mariage approchait rapidement quand le plus imprévu des malheurs vint frapper sa fiancée. En revenant de la chasse, M. de Montbrun embarrassa son fusil entre les branches d'un arbre, le coup partit et le blessa mortellement. Cet homme aimable avait toujours été bon chrétien pendant sa

vie; il fut admirable de force et de foi sur son lit de mort. On lui avoua qu'il ne verrait pas la fin du jour A cet arrêt terrible, il se recueillit un instant, fit le signe de la croix et dit simplement : que la volonté de Dieu soit faite. Quelques heures après il expirait,—encourageant, bénissant sa fille chérie ; la recommandant à Dieu et à Maurice qu'il appelait son fils. La malheureuse enfant montra d'abord un grand courage, mais elle aimait son père avec un immense amour, et quand tout fut fini, quand le corps fut descendu dans la tombe, elle tomba dans une prostration complète qui fit beaucoup craindre pour sa vie. Maurice et sa sœur, oubliant leur affliction profonde, firent tout ce que peut faire la sympathie la plus vive et la plus tendre. Mais que peuvent les créatures pour consoler une grande douleur. Il est mort, tout est mort, s'écriait Angéline ; et ce cri déchirant faisait pleurer tout ceux qui l entendaient.

Ce même hiver, Mina Darville entra au noviciat des Ursulines. C'est dans cette église que M. de Montbrun avait désiré être enterré. Angéline y allait souvent. Elle ne se plaignait pas et ne prononçait jamais le nom de son père ; mais un jour qu'elle sortait de l'église, elle dit à son ami Mina qui l'attendait au parloir : Quand je vois le pavé qui le couvre, je ne le pleure pas, *je le crie*. Il avait été décidé qu'Angéline ne retournerait à Valriant qu'après son mariage. A cela, elle consentit facilement, mais ce fut en vain, qu'on fit tout au monde, pour la décider à se marier avant la fin de son deuil. Toutes les supplications de Maurice lui-même échouèrent complètement. Les distractions qu'on essayait n'avaient aucune prise sur elle. Sa santé, si forte qu'elle fut, finit par s'altérer sérieusement. Il lui vint au visage une tumeur qui résista à tous les traitements et nécessita à la fin une opération qui la laissa défigurée.

Maurice Darville aimait passionnément sa fiancée ; son malheur avait encore augmenté sa tendresse. Pourtant—misère du cœur de l'homme—il cessa de l'aimer lorsqu'elle eut perdu le charme enchanteur de sa beauté. Il oublia qu'*il est une beauté divine, la seule qui ne passe pas, la seule qu'on doive aimer*. Malgré le soin qu'il prenait pour dissimuler l'involontaire changement de son cœur, Angéline ne

tarda pas à reconnaître que c'était la compassion qui le retenait auprès d'elle. Ce que souffrit alors cette âme si profondément aimante et si cruellement froissée, nul n'en sut rien. Maurice s'était montré l'amant le plus passionné et l'ami le plus sûr et le plus tendre ; c'était le futur compagnon de sa vie, celui à qui son père l'avait confiée en mourant ; aussi la pauvre fille avait tout mis en lui. Ame très élevée elle n'avait pas compris comme la perte de sa beauté l'exposait à n'être plus aimée. Ce fut un réveil terrible. Mais Angéline de Montbrun avait le fierté d'âme de son père. Sa résolution fut bientôt prise et fermement exécutée. Malgré les protestations de Maurice, elle lui rendit sa parole avec l'anneau de la foi, puis elle déclara qu'elle voulait s'en retourner à Valriant. C'est là qu'elle vécut seule avec ses regrets dont elle ne parlait jamais : ce cœur ardent se dévorait. Mais le besoin d'expansion devient par moments irrésistible. Cette noble fille, qui s'isolait dans sa douleur, avec la fière pudeur des âmes délicates, écrivait un peu quelquefois et ce sont ces pages intimes que je donne, que j'offre à ceux qui ont aimé et souffert.

JOURNAL D'ANGÉLINE.

7 mai.

Enfin, je suis à Valriant. O mon père, que n'étiez-vous là pour recevoir votre fille qui revient chez vous pour souffrir et pour mourir. Il me semble, que serrée dans vos bras, j'aurais oublié mon malheur.

Chère maison qui fut la sienne ! C'est comme si en y revenant je me rapprochais de lui. Mais non, *il ne reviendra plus jamais dans sa demeure. Tant que les cieux seront il ne s'éveillera pas, il ne se lèvera pas de son sommeil.*

Mon Dieu, pardonnez-moi. Il faudrait réagir contre le besoin terrible de me plonger, de m'abîmer dans ma tristesse. Cet isolement que j'ai voulu, que je veux encore, comment le supporter ? Sans doute, lorsqu'on souffre, rien n'est pénible comme le contact des indifférents. *La tristesse du cœur est une plaie universelle.* Mais lui comprenait cela. Qu'il était bon !

Qu'il était tendre ! Comment vivre sans les soins auxquels il m'a habituée. C'est donc vrai, j'ai vu l'amour s'éteindre dans son cœur. Seigneur, qu'il est horrible de se savoir repoussante, de n'avoir plus rien à attendre de la vie. *La vie.* Est-ce là vivre ? *Je préfère la mort, la mort à la vie d'un cadavre.*

J'ai souvent pense à cette jeune fille *livrée au cancer* dont parle de Maistre. Elle disait : je ne suis pas aussi malheureuse que vous le croyez : Dieu me fait la grâce de ne penser qu'à lui.

Ces admirables sentiments ne sont pas pour moi. Mais, mon Dieu, vous êtes tout puissant, gardez-moi du désespoir, ce crime des âmes lâches. O Père, que vous m'avez rudement traitée ! que je me sens faible ! que je me sens triste ! Parfois, je crains pour ma raison. Je ne puis dormir et d'ailleurs, il faudrait le sommeil de la terre pour me faire oublier.

La nuit dernière, quand j'ai cru tout le monde endormi, je me suis levée. Je pris ma lampe et bien doucement je descendis à son cabinet. Là, je mis ma lampe devant son portrait et je l'appelai : Mon père, mon père. J'étais étrangement surexcitée. J'éprouvais un irrésistible besoin d'expansion, de sympathie et, dans une sorte d'égarement, je parlais à ce cher portrait comme à mon père lui-même. Je fermai les portes et les volets, j'allumai les lustres à côté de la cheminée. Alors son portrait se trouva en pleine lumière—ce portrait que j'aimais tant, non pour le mérite de la peinture dont je ne puis juger, mais pour l'adorable ressemblance. C'est ainsi que j'ai passé la première nuit de mon retour. Les yeux fixés sur son si beau visage je pensais à son incomparable tendresse, je me rappelais ses soins si éclairés, si dévoués, si tendres.

Ah, si je pouvais l'oublier comme je mépriserais mon cœur ! Mon Dieu, gardez-moi du désespoir, mais laissez-moi ma douleur.

8 mai.

Je croyais avoir déjà trop souffert pour être capable d'un sentiment de joie. Eh bien ! je me trompais. Ce matin, au lever de l'aurore, les oiseaux ont longtemps et délicieuse-

ment chanté, et je les ai écoutés avec un attendrissement inexprimable. Il me semblait que ces voix si tendres et si pures me disaient : Dieu est bon. Espère en lui. J'ai pleuré, mais ces larmes n'étaient pas amères, et depuis cette heure, je sens en moi-même un apaisement très doux.

O mon Dieu, vous ne me laisserez pas seule avec ma douleur, vous qui avez dit : Je suis près des cœurs troublés.

10 mai.

Ma tante est partie et franchement....

La compagnie de cette femme faible n'est pas du tout ce qu'il me faut. Elle est bonne, infatigable dans ses soins ; mais sa pitié m'énerve et m'irrite. Il y a dans sa compassion quelque chose qui me fait si douloureusement sentir le malheur d'être défigurée.

Les joies du cœur ne sont plus pour moi, mais je voudrais l'intimité d'une âme forte, qui m'aidât à acquérir la plus grande, la plus difficile des sciences ; celle de savoir souffrir.

11 mai.

J'éprouve un inexprimable dégoût de la vie et de tout. Qui m'aidera à gravir *le rude sentier* ? La solitude est bonne pour les calmes, pour les forts.

Mon Dieu, *agissez avec moi ; ne m'abandonnez pas à la faiblesse de mon cœur, ni aux rêves de mon esprit.*

Aussitôt que mes forces seront revenues, je tâcherai de me faire des occupations attachantes. J'aimerais à m'occuper activement des pauvres, comme mon cher bon père le faisait, mais je crains que ces pauvres gens ne croient bien faire en me parlant de ma figure, en m'exprimant leur compassion, en me tenant mille propos odieux. Craintes puériles, vaniteuse faiblesse qu'il faudra surmonter.

12 mai.

Dans le monde, on plaint ceux qui tombent du faîte des honneurs, des grandeurs. Mais la grande infortune, c'est de tomber des hauteurs de l'amour.

Comment m'habituer à ne plus le voir, à ne plus l'entendre ? jamais ! jamais ! Mon Dieu ! le secret de la force. La

vie m'apparaît comme un tombeau..., un tombeau, moins le calme de la mort. Oh, le calme ! le repos ! la paix ! Que Dieu ait pitié de moi. *C'est une chose horrible d'avoir senti s'écrouler tout ce que l'on possédait sans éprouver le désir de s'attacher à quelque chose de permanent.*

14 mai.

Depuis mon arrivée, je n'avais pas voulu sortir, mais ce soir il m'est venu, par ma fenêtre ouverte, un air si chargé de salin que je n'y ai pas tenu. Quelques minutes plus tard, j'étais sur le rivage. Il n'y avait personne. J'ai levé le voile épais sans lequel je ne sors plus, et j'ai respiré avec délices l'âpre et vivifiant parfum des grèves. La beauté de la nature qui me ravissait autrefois me plaît encore. Je jouissais de la vue de la mer, de la douceur du soir. Mais un jeune homme en canot passa chantant : *Rappelle-toi.* Cette romance de Musset, on l'a retenue de Maurice, et ce chant me rappela à l'amer sentiment de son indifférence.

Que dira-t-il en apprenant ma mort ? *Pauvre enfant ! Pauvre Angéline !* Peut-être me donnera-t-il une pensée pendant quelques jours—puis il m'oubliera. Il a déjà oublié qu'ensemble nous avons espéré, aimé, souffert.

Encore si moi aussi je pouvais oublier. Et pourtant non, je ne le voudrais pas. Il vaut mieux se souvenir. Il vaut mieux souffrir. Il vaut mieux pleurer.

17 mai.

Non, la loi des compensations n'est pas un vain mot. J'ai senti ces joies qui font toucher au ciel, mais aussi je connais ces douleurs dont on devrait mourir.

20 mai.

Douloureuse date ! c'est le 20 septembre que j'ai perdu mon père.

Le mauvais temps m'a empêchée de sortir. Je le regrette. J'aurais besoin de revoir la pauvre maison où il fut transporté, après le terrible accident qui lui coûta la vie. Cette maison où il est mort, je l'ai achetée. Une pauvre femme y demeure avec sa famille, mais je me suis réservé la misérable petite chambre où il a rendu le dernier soupir.

Toutes les peines de ma vie disparaissent devant ce que

j'ai souffert en voyant mourir mon père ; et pourtant, ô mon Dieu, quand je veux fortifier ma foi en votre bonté, c'est à cette heure de déchirements que je remonte. Comme ces souvenirs me sont présents.

Il avait tout supporté sans faiblesse ; mais, en me voyant, son cœur faiblit, et il s'évanouit.

Quand la connaissance lui fut revenue, il me passa péniblement son bras autour du cou, mais il ne me parla pas, il ne me regarda pas. Il leva les yeux vers une image de Notre-Dame des douleurs, que quatre épingles fixaient sur le mur au pied de son lit, et aussi longtemps que je vivrai, je verrai l'expression d'agonie de son visage.

Le tintement de la clochette nous annonça l'approche du Saint-Sacrement. A ce son bien connu il tressaillit, une larme roula sur sa joue pâle, il ferma les yeux et me dit avec effort : Ma fille, pense à Celui qui vient.

C'était la première parole qu'il m'adressait. Sa voix était faible, mais bien distincte. Je ne sais quel espoir, quelle foi au miracle me soutenait.

O Maître de la vie et de la mort, je croyais que vous vous laisseriez toucher, Seigneur, je vous offrais tout pour racheter ses jours, et, prosternée à vos pieds sacrés, dans ma mortelle angoisse, j'implorais votre divine pitié par les larmes de votre mère, par ce qu'elle souffrit en vous voyant mourir.

Non, je ne pouvais croire à mon malheur. Le mot de résignation me faisait l'effet du froid de l'acier entre la chair et les os, et lorsqu'après sa communion, mon père m'attira à lui et me dit : Angéline, c'est la volonté de Dieu qui nous sépare—j'éclatai. Ce que je dis dans l'égarement de ma douleur, je l'ignore ; mais je vois encore l'expression de sa douloureuse surprise.

Hé quoi ! mon enfant, me dit-il, toi qui a toujours eu pour moi, une soumission si respectueuse et si tendre, tu ne voudrais pas te soumettre à Dieu.

Il baisa le crucifix qu'il tenait dans sa main droite et dit avec un accent de supplication profonde.

Seigneur, pardonnez-lui, la pauvre enfant ne sait pas ce qu'elle dit.

Puis avec quelle autorité, avec quelle tendresse, il m'ordonna (mot si rare sur ses lèvres) de dire avec lui : Que la volonté de Dieu soit faite. J'obéis par un sanglant effort. Alors, il me bénit, et appuyant ma tête sur sa poitrine où reposait son viatique.

Mon Dieu, répétait-il, je vous la donne.

O Seigneur Jésus, parlez-lui ! O Seigneur Jésus, consolez-là !

Et moi dans l'agonie de ce moment.....

Mon Dieu, c'est prosternée le visage contre terre, que je voudrais vous rendre grâces d'avoir entendu sa prière.

O fortifiantes amertumes du sacrifice voulu ! ô joies de la douleur pleinement résignée ! ô voluptés des larmes essuyées par l'amour ! qui ne vous a pas senties, ne sait rien de Dieu ni de son âme.

Ah ! dans mes heures de faiblesse et d'angoisse, pourquoi ne me suis-je pas toujours réfugiée dans ce souvenir sacré ? J'y aurais trouvé la force et la paix. *La paix*, je l'avais dans mon cœur, quand il expira dans mes bras, et lorsque le prêtre récita le *De profondis*, moi prosternée sur le pavé de la chambre, du fond de l'abîme de ma douleur, je criais encore à Dieu : Que votre volonté soit faite.

Quand je me relevai, on avait couvert son visage, et pour la première fois de ma vie, je m'évanouis.

En reprenant connaissance, je me trouvai couchée sur l'herbe. Je vis Maurice penché sur moi, et je sentis ses larmes couler sur mon visage. Le curé de Valriant me dit alors : Ma fille, regardez le ciel.

J'obéis machinalement, mais cette impassible sérénité de la nature me fit mal et me tournant vers la terre, je pleurai.

Il est des souvenirs dont l'amertume ne s'épuise jamais.

Ce matin, à mon réveil, j'ai aperçu un petit serin qui voltigeait dans ma chambre.

Mademoiselle, m'a dit Monique qui tricotait au pied de mon lit, c'est un présent des jumeaux. Ils l'ont apprivoisé pour vous, et vous l'ont apporté ce matin, en se rendant au catéchisme.

J'ai tendu la main à l'oiseau qui, après quelques coquetteries, s'y est venu poser. Ce cher petit ! je ne l'ai que depuis

ce matin, et ça me ferait du chagrin de le perdre. Il est si gentil et chante si bien. N'est-ce pas aimable de la part de ces enfants d'avoir pensé à me faire plaisir ?

Ce soir, il m'a pris fantaisie d'aller les remercier. Je les ai trouvé assis sur le seuil de leur petite maison. Marie, jolie et fraîche à faire honte aux roses, enfilait des graines d'actée pour s'en faire des colliers, et Paul la regardait faire.

En la voyant si charmante, je me rappelai ce que j'étais alors que Maurice m'appelait la fleur des champs et une tristesse amère me saisit au cœur.

Rien de plus aimable de plus touchant à voir que la mutuelle tendresse de ces deux beaux enfants. Ils ne peuvent se perdre de vue, dit leur grande mère, et c'est bien vrai.

Pauvres petits ! que deviendra celui des deux qui survivra à l'autre ? Une grande affection, c'est le grand bonheur de la vie, mais aux grandes joies les grandes douleurs. Pourtant, même après la séparation sans retour, quel est celui qui, pour moins souffrir, consentirait à avoir moins aimé.

Mon père aimait ces vers de Byron. " Rendez-moi la joie avec la douleur je veux aimer comme j'ai aimé, souffrir comme j'ai souffert. "

23 mai.

Je viens de visiter mon jardin que je n'avais encore qu'en trevu. Ce brave Désir avait l'air tout fier de m'en faire les honneurs. Mais je n'ai pas tardé à voir que quelque chose le fatiguait et quand j'ai dit : Désir, qu'est-ce que c'est ? il m'a répondu :

—Mademoiselle, c'est votre beau rosier qui sèche sur pied. J'ai bien fait mon possible pourtant.

Puis il m'a donné beaucoup d'explications que je n'ai guère entendues. Je regardais le pauvre arbuste, qui n'a plus à bien dire que ses épines, et je pensais au jour où Maurice me l'apporta si vert, si chargé de fleurs. Que reste-t-il de ces roses entr'ouvertes ? que reste-t-il de ces parfums ?

Fanées les illusions de la vie, fanées les fleurs de l'amour ! Pourquoi pleurer ? ni les larmes, ni le sang, ni les feront revivre.

Pauvre Maurice ! Son amour pour moi a bien assombri sa

jeunesse. Avec quelle anxiété cruelle, avec quelles mortelles angoisses, il suivait les progrès de ce mal terrible ! Il est vrai qu'avec l'espoir de ma guérison, l'amour s'est éteint dans son cœur. Il n'a pu m'aimer défigurée, et quel homme l'eut fait ?

Mon Dieu, où est le temps que je trouvais la vie trop douce et trop belle ? Alors j'excitais l'envie. On se demandait pourquoi j'étais si riche, si charmante, si aimée. Et maintenant, malgré ma fortune, la dernière des mendiantes refuserait de changer son sort pour le mien. Ah ! que mon père eut souffert en me voyant telle que je suis. Dieu soit béni de lui avoir épargné cette terrible épreuve.

(*Angéline de Montbrun à Mina Darville, novice aux Ursulines de Québec.*)

Chère Mina,

Merci et encore merci de vos si bonnes lettres. J'ai l'air ingrate, mais je ne le suis pas, et veuillez le dire à votre communauté qui me garde tant d'intérêt.

A part quelques lettres bien courtes à ma tante, je n'écris absolument à personne. Il me vient quelques lettres de celles qu'on appelait mes amies. (Pauvre amitié ! pauvres amies !) Je vous avoue que d'un jour à l'autre je crois moins à *leur sympathie profonde.* Aussi, sans le moindre remords, j'use de mes privilèges de malade, et laisse les lettres sans réponse. Soyez tranquille, *leur sympathie profonde* ne trouble ni leur repos, ni leurs plaisirs. Elles ont toutes la force de supporter les peines des autres.

Je me trouve plutôt bien de mon séjour à la campagne. Il me semble que je n'ai plus cette fièvre terrible qui me brûlait le sang, Le repos absolu, le grand air me calme, me rafraîchit. Il est vrai que mon isolement m'est parfois bien douloureux : mais toujours je suis débarrassée des condoléances de ces importuns qui sont, comme les amis de Job, *pleins de discours.*

Du reste, que votre bonne amitié se rassure. Je suis parfaitement bien soignée. Combien de malades qui manquent de tout ! Dans mes heures d'accablement, j'essaie de penser

à ceux qui sont plus à plaindre que moi. Jamais vous n'avez vu ma chaumière jolie comme cet été. C'est un nid de verdure. On le dirait faite exprès pour abriter le bonheur. Les oiseaux chantent et gazouillent dans ces beaux arbres que mon père a plantés.

Vous me demandez des détails sur la vie que je mène. Vous voulez savoir qui je reçois, ce que je fais. Vraiment chère amie, le docteur excepté, je ne reçois à bien dire personne, mais je me promène un peu et je tricote beaucoup, tout en faisant lire pour moi. Je m'en tiens surtout aux livres de religion et d'histoire. J'ai besoin d'élever mon cœur en haut, et j'aime à voir revivre sous mes yeux ces gloires, ces grandeurs qui sont maintenant poussière.

Je passe toutes mes soirées dans son cabinet de travail, comme j'en avais l'habitude lorsqu'il vivait. Quand le temps est beau on laisse les fenêtres ouvertes, et je fais faire un grand feu dans la cheminée. Vous vous rappelez comme mon père aimait à veiller ainsi au coin du feu. Mon foyer, mon doux foyer, disait-il souvent. Mina, je ne suis pas encore faite à la séparation sans retour. Parfois, quand une porte s'ouvre, j'ai des sursauts. Il me semble qu'il va entrer. Mais non, il ne viendra plus à moi. C'est moi qui irai le rejoindre, sous le pavé de cette chère église des Ursulines où il a voulu reposer à côté de ma mère.

J'ai mis son portrait au-dessus de la cheminée. Je n'en ai jamais vu d'une ressemblance si saisissante. Parfois, quand je le contemple, à la lueur un peu incertaine du foyer, je crois qu'il s'anime, qu'il va m'ouvrir les bras, mais c'est l'illusion d'un moment, et aussitôt, je le revois mort, enseveli, couché dans un cercueil avec mon crucifix et l'image de la Vierge entre les mains jointes.

Mon amie, priez pour moi. Chère Mina, je ne suis plus rien, ou, au plus, je suis bien peu de chose pour votre frère ; mais vous êtes et vous serez toujours ma sœur chérie. Ah ! j'aimais à vous nommer de ce nom, et je n'oublie pas qu'en entrant au couvent, vous disiez que vous séparer de moi, c'était un sacrifice digne d'être offert à Dieu.

Quant à ma conduite envers Maurice, vous avez tort de la blâmer. Sans doute, en homme de cœur et d'honneur, il

a voulu tenir son engagemont, et faire célébrer notre mariage ; mais pouvais-je accepter ce sacrifice ? Je vous assure que le monde entier ne me ferait pas revenir sur mon refus. Pauvre Maurice ! il demandait si ses soins, si sa tendresse ne m'aiderait pas à supporter la vie. Mina, sa présence, sa seule présence m'adoucirait tout, s'il m'aimait encore, mais il n'a plus pour moi que de la pitié—et que j'aurais vite déchiré ce que je viens d'écrire, si je n'étais sûre qu'il l'ignorera toujours.

Comme le temps passe ! Vous voilà déjà à la veille de vos noces sacrées. Vous dites que ce jour-là, votre plus ardente prière sera pour moi. Merci, Mina. Demandez à Jésus-Christ que je l'aime avant de mourir. Chère sœur, je voudrais assister à votre profession. Je voudrais vous entendre prononcer vos vœux, ces vœux qui vont vous séparer pour jamais du monde trompeur et trompé. Heureux ceux qui n'attendent rien de la vie ! Heureux ceux qui ne demandent riec aux créatures ! O mon amie, aimez votre divin Crucifié, car lui vous aimera toujours. Il est la bonté infinie. Il est l'éternel, l'incompréhensible amour. Et avec quelle joie je donnerais ce que je possède pour sentir ces vérités, comme je les sentais en les bras de mon père mourant. Mais j'ai perdu cette claire vue de Dieu qui me fut donnée à l'heure de l'indicible angoisse.

Chère sœur, dans les premiers mois de mon deuil, vous avez été un ange pour moi. Maurice aussi était meilleur que bon, et pourtant ce ne sont pas vos soins, ce n'est pas votre tendresse qui m'a fait vivre. Ce qui me soutenait, c'était le souvenir de la bonté de Dieu inexprimablement sentie et goûtée à l'heure redoutable du sacrifice—à cette heure où j'ai souffert plus que pour mourir.

Vous, Mina, vous savez ce que mon père était pour moi. Et qui donc à place ne l'eût pas ardemment et profondément aimé ? Tous les soirs, après mes prières, je m'agenouille devant son portrait, comme il m'avait habituée à le faire devant lui, et, bien souvent, je pleure en pensant que sa main chérie ne me bénira plus jamais.

Pardon de vous parler si longuement de mes peines. Je n'en dis jamais rien et j'aurais besoin d'expansion. Hélas ! je pense sans cesse à la délicieuse vie d'autrefois.

O mon amie, je voudrais pleurer dans vos bras, mais voici que l'infranchissable grille d'un cloître va nous séparer pour toujours. Adieu.

Les vers que je vous envoie sont d'une religieuse du Précieux Sang.

LA VOIX DU MONDE ET LA VOIX DU CLOITRE.

I

Mondains, qui poursuivez une riante voie,
Passez, tourbillonnez comme des flots de joie,
De plaisir en plaisir laissez voler vos cœurs;
De loin je vous entends, je vois votre délire,
Et, donnant une larme à votre vain sourire,
Je plains vos frivoles bonheurs.

Vous dites : " Jouissons, la vie est éphémère,
Fuyons de la douleur la coupe trop amère;
Que la sanglante Croix n'attriste pas mes yeux,
A d'autres les rigueurs de l'austère Evangile;
Par un chemin de fleurs plus large et plus facile
Ne pouvons-nous aller aux cieux?

Et je vous vois dormir aux bords d'un précipice,
Savourer à longs traits, dans un trompeur calice,
Un poison déguisé qui vous semble du miel;
Vous aspirez la mort au sein de votre ivresse,
Et vous n'entendez pas dans vos chants d'allégresse
Retentir déjà votre appel.

Vous riez en voyant la Vierge qui l'immole;
Souvent, vous lui jetez l'ironique parole
Que répétait les Juifs au Sauveur expirant.
Vous lui dites : Descends de cet autre Calvaire,
Pourquoi te consumer pensive et solitaire
Dans les ennuis d'un long tourment!

Dans ce triste séjour de veilles et de larmes,
Dis-moi, jeune insensée, est-il pour toi des charmes?
Dans ces liens de fer qui peut te retenir?
Oh! viens ouvrir ton cœur aux douces espérances;
Laisse là ta prison et tes folles souffrances,
Et poursuis un autre avenir.

Vois comme la nature est libre et souriante.
La fleur s'ouvre au soleil, l'oiseau voltige et chante.
Aux champs, dès le matin, bondit le jeune agneau,
Le nuage léger flotte au gré de la brise,
Et tout pour nos plaisirs s'unit et s'harmonise
Au sein de ce monde si beau.

Et toi, pauvre victime, à ton printemps encore
Tu veux éteindre en toi cette fibre sonore
Qui vibre dans ton cœur à ce joyeux concert;
Tu veux traîner des jours sans vie et sans prestige
Comme une pâle fleur se fanant sur sa tige
Seule dans l'oubli du désert.

Aux rêves séduisants pourquoi fermer ton âme?
Pourquoi chercher au ciel une idéale flamme,
Un amour dont l'objet se dérobe à tes yeux?
Par quel philtre enchanté, quel charme irrésistible
Peux-tu suivre à la Croix cet Epoux invisible
Aux appels si mystérieux?"

II

O monde, cesse ton blasphême;
Tu méconnais le Dieu que j'aime
Et ton esprit n'est pas en toi.
Ton regard ne voit que la terre,
Au delà tout semble mystère
Aux rayons mourants de ta foi.

Tu dis: Je suis heureux et sage;
Mais écoute un autre langage
Et rougis de ta folle erreur.
Toi qui vis de vaine fumée,
Entends une voix enflammée
Te révéler le vrai bonheur.

Il est un séjour de silence
Où court s'enfermer l'innocence,
Qui craint ton souffle glacial,
Un Eden aux amours célestes,
Où l'on croit retrouver les restes
D'un monde encore vierge du mal.

C'est là la paisible demeure
Où tu pense entendre à toute heure
Retentir des hymnes joyeux;
C'est là que les tristesses sombres
Ne projettent jamais leurs ombres
Sur des fronts toujours radieux.

O mon cloître, ô ma solitude!
O ma seule béatitude!
Que j'aime ta sublime paix!
Que tout s'écoule et que tout change,
Mon bonheur déjà sans mélange
Comme au ciel ne passe jamais.

Oui le monde voit l'esclavage
Moi je trouve la royauté;
Quand il me plaint de mon partage
Je bénis ma félicité.
Il voit le dehors du calice,
Le sombre aspect du sacrifice,
Il n'en connait pas la saveur
Il ne sait pas combien de charmes
Sous un voile humide de larmes
Dieu garde en secret pour mon cœur.

Je suis la tourterelle aimante,
Les soupirs sont ma seule voix.
Je suis une âme gémissante
Devant l'autel, devant la croix.
J'aime à pleurer lorsqu'à l'aurore
Déjà ma soif d'amour implore
Mon Jésus et son sang divin.
J'aime à pleurer quand le jour baisse
Au souvenir de cette ivresse
Où j'ai reposé sur son sein.

Et chaque nuit, lorsque vient l'heure
Des mystères d'iniquité
Dans le silence encor je pleure
Auprès du Dieu de sainteté.
Je suis une lyre vivante
Qui tour à tour soupire et chante
Joyeuse même dans ses pleurs.
Je suis la voix de la prière,
Réclamant un peu de lumière
Pour l'âme obscure des pécheurs.

Semblable à la fleur ignorée
Je dérobe jusqu'à mon nom.
Jésus de sa prison dorée
Seul me jette un divin rayon.
Ah ! son regard doit me suffire,
Avec sa voix et son sourire
Avec son sang et son autel.
Quand il me nomme son épouse,
De quoi pourrai-je être jalouse
Si ce n'est de le voir au ciel ?

III

Oui, la gloire et la paix, l'amour et les délices,
J'ai trouvé tous ces biens pour prix des sacrifices
Que j'offre d'un cœur libre et pur
Tu les remplis, Seigneur, tes divines promesses
Ma sainte pauvreté m'inonde de richesses
Gages de mon bonheur futur.

J'ai choisi d'être abjecte en ta demeure sainte
Voilée à tout regard dans cette obscure enceinte
Je ne recherche que l'oubli
Mais un rayon de gloire échappé de ton trône
O mon Dieu, jusqu'à moi jaillit et m'environne
Comme dans un divin repli.

Oh, ma gloire c'est toi, noble époux de mon âme
Toi dont les serviteurs sont des esprits de flamme
Toi dont la voix créa le ciel !
Plus haut que le nuage, et l'astre et l'ange même
J'ai trouvé cet amant que j'adore et que j'aime
Son nom c'est le *Verbe Eternel.*

Sainte virginité, baume qui divinise
Ton nom est immortel dans l'immortelle Eglise
Qui s'embellit de ta beauté.
Je l'entends me redire en suaves paroles,
Les vierges sont pour moi des blanches auréoles
Les perles de ma pureté.

Et les accents de Paul, d'Ambroise, de Jérôme
Ont chanté tour à tour ce blanc lis dont l'arôme
Est émané du sang divin.
Ils ont nommé la vierge une arche d'alliance
Où Jéhovah descend révéler sa présence
Sur l'aile d'or d'un chérubin.

C'est trop, c'est trop, mon Dieu, tu m'accables de gloire
Ah, plutôt laisse-moi dans mon humble oratoire
T'adorer et m'anéantir.
Je n'ai pas acheté ce titre qui m'honore
Je n'étais rien pour toi, je ne suis rien encore
Pourquoi daignes-tu me choisir ?

Mais jusqu'au vil néant, l'amour aime à descendre
Tu voulus me chercher dans la boue et la cendre
Pour me refaire de tes mains.
Hélas, comme ce monde, aux frivoles pensées,
J'errais dans le sentier des âmes insensées
Et tu m'offris tes dons divins.

O jour trois fois béni qui vins briser ma chaîne,
Beau jour qui me rendis : *Elne*, *Epouse et Reine*
Où mon mon ange m'a dit : Ma sœur !
Ton souvenir si cher est encore ma lumière
Même au seuil du tombeau, ma mourante paupière
Se rappellera ta splendeur.

Un ciel toujours serein resplendit sur ma tête
En vain, j'entends mugir les vents et les tempêtes
Rien ne peut m'inspirer d'effroi.

Semblable au voyageur échappé du naufrage
Je pleure sur les morts qui jonchent le rivage
Mais je ne tremble plus pour moi.

A tes autels, timide tourtelle
Mon âme a sû trouver un repos pour son aile
Un ombrage pour se cacher.
Là je n'entends plus rien des échos de ce monde
Ils viennent expirer devant ma paix profonde
Comme les flots sur un rocher.

Mes jours s'écoulent comme un fleuve
Aux vagues d'un limpide azur
Et c'est à peine si l'épreuve
Fait onduler leur cristal pur.
Au monde les soucis de l'honneur, des richesses,
Les accablants ennuis, les navrantes tristesses
D'un cœur qui voit s'enfuir ses espoirs les plus doux
Mais à moi, l'amitié paisible et fraternelle
A moi, le tendre appui d'une main maternelle,
Le doux soutien d'un père et l'amour d'un époux.

Et cet époux, ô joie étrange,
Il est près de moi, nuit et jour
Avec son cœur, le mien échange
Des secrets d'ineffable amour.
Jésus, c'est à tes pieds que j'ai fixé ma tente ;
Sans cesse, tu me vois, comme cette autre amante
De pleurs et de baisers, les couvrir à la fois
Et je m'abîme en toi, je te livre mon être
Le feu de ton regard m'embrâse et me pénètre
Et mon cœur se fond à ta voix.

Quand l'aube blanchit et m'appelle
J'entends un amoureux appel
L'Epoux céleste à mon oreille
dit : "viens, je t'attends à l'autel."
Je lui réponds par des soupirs de flamme,
Je laisse mes désirs s'accroître dans mon âme
Et donner à ma soif une indicible ardeur,
Et quand il est venu se voiler dans l'hostie
Dans un élan d'amour je prends le pain de vie
Et je sens Dieu vivre en mon cœur.

Oh ! c'est là l'heure des délices
Arrhes de mon éternité
Où la trace des sacrifices
Se perd dans la félicité.
Lorsque le sang divin, comme un feu qui me brûle,
Dans mon cœur enivré se répand et circule,
Mes célestes transports comment les répéter.
Mais silence, ô ma voix, respecte ce mystère
C'est le secret des cieux, les harpes de la terre
N'ont pas d'hymnes pour le chanter.

Et même au sein de la souffrance,
De bonheur, je tressaille encore
Car aux yeux de mon espérance
Je vois s'accroître mon trésor.
Il est doux de souffrir, victime volontaire,
De suivre avec Jésus la route du calvaire,
En lui disant : je t'aime et je souffre à mon tour
Il est doux de pleurer lorsqu'une larme achète
Une âme dont l'époux veut faire sa conquête
Et qui résiste à son amour.

Un jour, un jour, sur mon front pâle
L'aile de la mort planera
Et ma couronne virginale
Déjà vers moi s'abaissera.
O suprême moment que ton aurore est belle !
J'entends les pas lointain de l'Epoux qui m'appelle
Je veille et je l'attends : voici qu'il va venir.
Brillante de son sang mon âme ira sans crainte
Sur son cœur adoré, sentir la douce étreinte
Que rêve mon brûlant désir.

Quelques sons encore, ô ma lyre
Dans ton extase de bonheur
Rends gloire à celui qui t'inspire
Et bénis les dons du Seigneur.
Qui te rendre, ô Jésus, pour cette part choisie
Qui consacre mon être et me fait ton ostie
En immolant ma vie à ton sang précieux.
Du moins puisse mon chant vibrer dans d'autres âmes
Et les enfanter pour les cieux.

LAURE CONAN.

(*à continuer.*)

MARK TWAIN.

L'homme qui rit, c'est chacun de nous. L'homme qui fait profession de rire, est un type à part. Est-ce Rabelais ? Est-ce Molière ? Rabelais était du seizième siècle ; Molière du dix-septième ; au dix-neuvième, les deux se mêlent : nous avons Mark Twain—moins fort que les anciens.

Se bien moquer des gens est plus que de l'art—le génie seul en est capable. Tout est dans l'expression, la forme, l'apropos. Quel est celui de nous qui ne voit pas les travers de son entourage ? Nous les voyons tous. Les bien exposer aux yeux, aux oreilles, aux sens, constitue le suprême du genre, Pour cette besogne, il au moins tout des artistes. Où sont ceux-ci ? En France assurément ; et aux Etats-Unis, peut-être—mais j'en doute.

En France, parceque la langue y est parfaite et l'esprit encore frais.

Aux Etats-Unis, parceque la critique y a table rase—quoique la langue y soit exécrable.

Notre langue française, polie, savante, abondante et souple est un fier outil sous la dictée d'un penseur ! Elle n'engendre pas les idées, me direz-vous ; d'accord, mais elles les frappe et les développe. C'est le cas de la France actuelle.

Un pays jeune, fertile et tourmenté se darde dans l'avenir. Nous avons les Etats-Unis—une nation qui prend des brevets pour retenir ce que les autres ont inventé.

Donc, deux langues et deux situations qui ne se ressemblent pas. L'une prête à l'autre.

Mark Twain est le porte-étendard de la nouvelle Amérique, dans un certain ordre littéraire et moral. Ce qui veut dire éclectique et invocateur du sentiment des droits populaires.

C'est par le rire qu'il agit. *L'humour* est l'exagération du sens commun. Rabelais, Molièae et Beaumarchais ont ressenti l'aiguillon du rire. Ils ont dédaigné l'humour.

Ce que les lois ne réforment pas, le rire l'atteint. Il ne faut pas dépasser une juste limite—mais on peut risquer, néanmoins ! Si le rieur touche l'objet en vue, le coup ne sera ni égaré ni sans résultat.

Le rire des hommes libres et honnêtes n'est point à craindre. Un roi instruit disait : mon idéal, c'est une monarchie absolue tempérée par des chansons. La sagesse humaine n'aura pas de formule plus simple et à la fois plus présentable que ces paroles—qui font rire et songer.

Nous n'avons plus, comme au temps de la Grèce enseignante et pompeuse, des philosophes qui liment des phrases et y renferment les règles de la sagesse. D'autres horisons se sont ouverts ; la pensée moderne embrasse vingt peuples, au lieu d'un seul. Du bassin de la Méditerranée aux bornes du monde, le souffle inspirateur s'est étendu et de proche en proche il remue les masses. La presse a aidé à ce phénomène de la vie intellectuelle. De notre temps, les conférences font autant que le journalisme—demain elles feront plus. Que dirait Platon ?

Mark Twain est un conférencier. Vous qui lisez ses livres, comprenez bien cela. Il écrit parce qu'il va parler. Vous l'entendrez — ensuite on imprimera son discours, afin que nul n'en ignore.

Je m'occupe de lui parce qu'il est l'homme du jour à Montréal.

D'où vient-il ; que veut-il ?

Il est des pays d'Amérique et il veut faire passer sous la verge tous les écarts et tous les faux systèmes. Il est fils de ses œuvres, comme un vrai Américain.

Cabriolant sur la corde raide du bon mot, il fait souvent des chutes—souvent aussi les observateurs lui donnent raison. Sa hardiesse attire les épeurés. L'autre jour, en l'écoutant discourir, à propos des droits d'auteur, je me prenais à me reprocher de n'avoir pas enfoncé les portes avant lui.

Les Anglais d'Angleterre ne savent que penser de cet Américain dont le duplicata ne se rencontre ni en Angleterre, ni en Australie et encore moins au Canada. Ils l'admirent. Moi qui suis à moitié Anglais, à cause de nos institutions politiques, administratives et financières, je ne voyais

cependant pas sur quoi portait cet engouement. On m'a fait la leçon : Mark Twain fronde les folies du jour et poursuit les anciens abus. Fort bien. Il sera accepté dans cent ans, mais son langage lui nuira beaucoup. Ce qui n'empêche pas qu'il a dit pis que pendre de l'Angleterre — et que ses meilleurs abonnés sont des Anglais. Beaumarchais n'a-t-il pas fait applaudir ses comédies par la noblesse qu'elles battaient en brèche !

L'humour et le wit sont réservés aux Etats-Unis ; l'esprit à la France. Je n'en veux d'autres preuves que les livres de Mark Twain — et la " lecture " de cet auteur au banquet de Montréal, ces jours derniers. Il n'y avait certes pas là de quoi stupéfier un Français ; pourtant le cercle anglais a cubé, jaugé et pesé avec enthousiasme chacune des phrases de l'orateur que l'on est convenu d'applaudir partout et toujours. Notre petit monde littéraire français est plus difficile ; sa modération l'éloigne des excès à la mode ; il vise au sens commun lui aussi, mais sous une autre forme. Mark Twain n'a pas compris son intérêt propre en s'exposant à la critique d'une population dressée aux choses de l'esprit, autrement que les Américains et les Anglais. Reste à savoir s'il s'occupe de nous.

L'Angleterre n'a plus personne qui sache rire. La banque, le commerce, l'industrie, la marine absorbent les intelligences. Aux Etats-Unis, c'est encore pire. La note gaie n'est admise que si l'extravagance s'y mêle. On veut des ménestrels blancs. En Europe, la réputation d'un auteur américain grossit en raison de la distance. De comprendre la langue de celui-ci, il n'en est pas question. On fait l'article sur la foi d'autrui—absolument comme les représentants des maisons de commerce font le tissu tout laine et les gants de Jouvin.

Eh bien ! chez nous les étrangers sont en face d'une autre situation. Lisant l'anglais et le français, nous comparons les écrivains. Mark Twain que cent millions de lecteurs trouvent incomparable, n'est qu'un adaptateur de l'esprit français—sans le charme, sans le feu, sans la belle diction.

Ces messieurs les écrivains de la " perfide Albion " et de la " république modèle " ne font que piller les Français. Il

ne se joue pas une pièce de théâtre en langue anglaise sans qu'elle ait été volée, copiée, imitée, "adaptée" d'après le français. C'est avec des articles français que la presse de Londres nourrit ses lecteurs. Qu'un livre français paraisse, de suite il est transformé en brochure anglaise. Et c'est précisément cette école sans scrupule qui revendique le droit d'auteur ! —car enfin Mark Twain n'est venu au Canada que pour se procurer le privilége de mettre légalement sous son nom ce qu'il emprunte au jour le jour à la petite presse de Paris. Quel est l'imbécile qui ne sait pas cela ?

L'homme qui rit, c'est le Français. L'homme qui prétend rire, c'est l'Anglais. Quand ce dernier se donne la peine de se dérider, soyez convaincu qu'il a lu par dessus l'épaule de son voisin. Nous avons Rabelais, Scarron, Molière et Beaumarchais. Les Anglais n'ont que des imitateurs de ces gais philosophes. Aux Etats-Unis, à la faveur des idées nouvelles, on pense faire surgir un esprit nouveau. C'est du vieux nouveau—mal appliqué, sans compter que c'est mal dit. Le style vulgaire ne saurait mener loin. Une littérature qui parle du nez sera toujours de mauvais goût.

Toutefois, la farce peut signaler certains abus—même les faire prendre en horreur. Mark Twain est, par excellence, un critique américain. S'il n'a pas l'ampleur de forme et les hautes visées de ses glorieux ancêtres de France, il se fait lire et admirer. Chez lui le wit tient lieu de tout.

L'esprit sera toujours une importation de France, en ligne directe. Si jamais la France disparait, les hommes redeviendront ce qu'ils étaient sous les Romains, esclaves ou jouisseurs : dans les deux cas des abrutis.

BENJAMIN SULTE.

PERSÉCUTIONS ET RÉPARATIONS.

> "It is the business of the english statesmen to confer upon Ireland by policy what, if she were strong, she would gain for herself by revolution."
>
> D'ISRAELI.

Depuis plus d'un siècle l'histoire de l'Angleterre présente un magnifique spectacle ; on y voit une longue suite d'hommes d'état, qui suffiraient à la gloire de plusieurs pays, développant graduellement et sans secousse, un système de gouvernement que tous les peuples de l'Europe lui envient, et formulant un ensemble de principes et de doctrines politiques, destinées à devenir le code gouvernemental du monde civilisé. Mais que d'ombres à ce tableau ! Que d'anomalies et de contradictions, lorsqu'on étudie l'histoire de l'Angleterre, soit dans ses relations avec l'Irlande soit dans ses rapports avec les nations étrangères. N'est-ce pas la Grande Bretagne qui au commencement de notre siècle entreprenait une croisade contre la traite des noirs, et qui, en 1861, donnait son appui aux esclavagistes des Etats du Sud ? N'est-ce pas l'Angleterre qui a combattu la révolution française, fait la guerre aux sociétés secrètes chez elle, et qui plus tard encourageait ces mêmes sociétés en Italie et devenait leur alliée ? N'est-ce pas l'Angleterre qui après s'être constituée le champion du droit et de la légitimité en Europe, a aidé la révolution et Garibaldi à renverser des gouvernements amis ? Ne l'avons-nous pas vue applaudir, dans ces derniers temps, à l'émancipation des serfs en Russie, gémir sur les malheurs de la Pologne et cependant conserver dans l'île, sa voisine, un système de tenure des terres plus criant que le servage russe et fermer ses oreilles aux gémissements de l'Irlande, cette autre Pologne ?

C'est surtout l'Irlande qui aurait le droit de relever les contradictions qui fourmillent entre les principes et les

actes de l'Angleterre. Quel terrible réquisitoire ce malheureux pays ne pourrait-il pas dresser contre Albion ! Depuis plus de deux siècles l'Angleterre s'est installée en Irlande ; elle y a mis tout un peuple sous le talon de ses soldats ; elle lui a enlevé tout ce qu'il est possible d'enlever à une nation. L'Irlandais a perdu sa langue maternelle, le droit de propriété au sol, ses institutions, ses lois, tout ce qui constitue la richesse, le trésor d'une nationalité. Elle l'a dépouillé de tout et l'aurait dépouillé de sa foi si les efforts des soldats anglais dirigés par les persécuteurs acharnés pendant deux siècles à la lutte, n'étaient venus se briser contre cette forteresse inexpugnable : la conscience irlandaise.

Notre époque, proclamons-le hautement, a vu luire une ère nouvelle de justice et de réparation tardive. Le sort de l'Irlande s'est amélioré. Un désir de rendre justice aux Irlandais, sinon la crainte d'une révolution, a semblé animer les Pitt, les Wellington et les Gladstone. L'émancipation des catholiques, l'œuvre de l'immortel O'Connell, a ouvert les portes du Parlement aux catholiques ; plus tard, l'Angleterre a doté le collége de Maynouth d'un revenu de £30,000 ; de nos jours, l'église établie en Irlande a disparu et les Irlandais ont obtenu le privilége de fonder une université catholique. Mais est-ce là tout ce que ce pays a droit d'attendre. L'œuvre de réparation doit-elle s'arrêter là ? Ce n'est pas ainsi que l'entend l'Irlande frémissante et elle est plus déterminée que jamais à forcer l'Angleterre à de nouvelles concessions pour obtenir la réparation de deux suprêmes injustices : le vol de sa propriété territoriale et le vol de son Parlement au commencement du siècle.

C'est ce double sujet que nous voulons traiter pour y faire voir les origines de la crise actuelle.

CONQUÊTE ET CONFISCATION.

Quelle amère dérision ! La première fois que les Anglais (1) mirent le pied sur le sol de l'Irlande, ce fut à la demande de quelques chefs irlandais. C'était sous le règne d'Henri II, les Irlandais de Leicester, sous le règne de Murrogh, un des

(1) Il serait plus exact de dire : les Normands qui venaient de faire la conquête de l'Irlande.

quatre rois de ce pays; étaient aux prises avec ceux des royaumes voisins. Les premiers ayant été vaincus appelèrent les étrangers à leur secours. Les amis d'Henri II, acceptent l'invitation de McMurrogh, l'aident à écraser ses rivaux, se retournent contre leur allié, l'écrasent à son tour et font la conquête de l'Irlande. " Toute demeure divisée contre elle-même périra," dit l'écriture et l'histoire de l'Irlande est là comme manifestation de cette grande vérité. Telle fut la première conquête de l'Irlande ; mais le pouvoir anglais n'y eut qu'une durée éphémère. Les luttes intestines qui déchirèrent la Grande Bretagne pendant le moyen-âge, empêchèrent ses rois de songer à l'Irlande. Celle-ci put vivre sous ses lois et ses institutions, jouissant d'une tranquillité relative. Mais au 16ième siècle, Henri VIII étendit son joug sur toute l'Irlande et résolut de lui imposer les lois et les nouvelles croyances de l'Angleterre qui venait de rompre avec Rome. Dès lors, commença cette persécution d'un peuple qui a duré deux siècles. L'histoire de l'Irlande pendant cette longue période, nous apparaît à travers un voile de deuil ; elle traverse une nuit sombre ; si une lumière apparait, c'est celle des incendies, et cette lumière se réflète dans des mares de sang. Non jamais les annales d'aucun peuple n'ont présenté à l'humanité un spectacle comparable au long martyre de l'Irlande. Les lois, les institutions, les propriétés du vaincu, tout devient la proie du vainqueur. Sa foi est le seul bien qu'il ne peut atteindre. C'étaient les lois des Bretons — code qui nous frappe par sa sagesse et sa haute raison—qui régissaient alors les Irlandais. Henri VIII les condamne d'un trait de plume. Les terres appartenaient non à des chefs, à des seigneurs—la féodalité n'a jamais existé en Irlande avant la conquête,—mais aux différentes tribus qui les possédaient en commun avec les chefs. Henri VIII les confisque en partie et les donne à ses soldats. Ce fut l'origine de ces confiscations, de ces vols de proprités, qui ont créé le *landlordism*, cause des malheurs de l'Irlande, cause de la situation présente, qui fait le désespoir du gouvernement anglais et le fera jusqu'à ce qu'une mesure radicale viennent réparer des injustices séculaires.

Après Henri VIII, vint le règne si court d'Edouard VI et puis de sa digne fille Elizabeth. Elle ne se croyait pas appelé à réparer les torts de son père. Aussi l'Irlande vit bientôt qu'elle était tombée de mal en pis. Les Irlandais du Sud, poussés à bout, prirent les armes. La lutte fut longue et acharnée, mais enfin, les Irlandais succombèrent et leur vainqueur Carew, publia l'histoire de cette guerre. Cela s'appelle *Hibernia pacata.* Il aurait du dire : *Hibernia desolata !* On frémit en lisant ces horreurs. L'armée irlandaise était detruite, mais la férocité des soldats d'Elizabeth n'était pas assouvie. Ils s'attaquèrent aux femmes et aux enfants, qu,ils sabrèrent sans pitié. Des malheureux affolés par la terreur, s'étaient réfugiés dans des casernes. On en ferma l'entrée avec des fagots auxquels on alluma le feu, pour les brûler vivants. Un historien de nos jours, dit qu'Elizabeth immola plus de victimes que n'en firent les trois révolutions françaises de 1793, 1830 et 1848. Il va jusqu'à prétendre que la moitié de la population du sud de l'Irlande périt dans cette guerre.

L'avénement des Stuart fit naître chez les Irlandais des espérances qui ne furent nullement justifiées. La persécution ne fit que se ralentir sans cesser jamais. Sous Charles I, les comtés du nord coururent aux armes. Animés par le désir de la vengeance, la passion de la liberté, irrités par la sanglante tyrannie des conquérants, les insurgés combattirent avec l'énergie du désespoir. Ils obtinrent de grands succès que les historiens anglais les accusent d'avoir souillés par des atrocités sans nom. Ils auraient exterminé des milliers d'Anglais. La preuve de ces crimes n'a jamais été trouvée. M. Bray, ministre protestant qui s'est fait au Canada un certain renom d'écrivain, déclarait dans une conférence faite à Montréal, il y a deux ans, qu'il n'avait trouvé nulle part la preuve de cette accusation. Il y eut des excès, des représailles mais nullement de ces massacres qui font horreur à l'humanité. Mais voici venir un homme qui va jeter dans l'ombre les horreurs de ses devanciers ; c'est Cromwell. Ses fureurs ont laissé une telle impression d'horreur en Irlande jusqu'à nos jours, que nul n'y peut prononcer son nom sans amener la malédiction sur les lèvres de ses auditeurs. Il n'y

a rien de plus odieux dans l'histoire du monde que la conduite de ce monstre; il n'a pas été le persécuteur, mais le bourreau de l'Irlande. En mettant les pieds à Dublin, il avait juré d'exterminer ce malheureux peuple et il s'est employé à son œuvre avec une rage vraiment diabolique. S'il n'a pas réussit, c'est parceque sa tâche était impossible. Sans égard pour les usages reçus en pays civilisés, lorsqu'il prenait une place forte il ne faisait quartier à personne. Soldats désarmés, femmes et enfants, malades ou sains, tout était massacré.

A l'assaut de Drogheda, il fit périr trois mille personnes Le sang coulait par ruisseaux et on frémit en songeant que cette guerre a coûté au dire des historiens 600,000 victimes à l'Irlande! Enfin, Cromwell est maître absolu du pays. Que va-t-il faire? Sa cruauté est-elle assouvie! Ses atrocités vont-elles l'épouvanter? Hélas non! Il a juré d'être l'assassin de ce peuple, son exterminateur, et la paix lui semble plus favorable que la guerre à l'exécution de son projet. Il se met de suite à l'œuvre, il organise des chasses aux habitants et les traque comme des bêtes fauves. Ceux qui tombent entre les mains de ses sbires sont entassés sur des navires qui les transportent aux Indes Occidentales où ils sont vendus comme esclaves!

C'est ici que se place un des plus terribles épisodes de l'histoire de l'Irlande. Le 12 août 1652, Cromwell fit passer un acte destiné à régler la situation de l'Irlande *The act of settlement.* En vertu de cette loi barbare, toutes les terres dans les trois plus riches des quatre provinces de l'Irlande sont confisquées et données aux soldats de Cromwell. Toutes les personnes compromises dans la révolte de 1641 sont condamnées à la mort et à la perte de leurs biens. Tous ceux qui ont jadis servi le roi, sont bannis du pays et perdent les deux tiers de leurs biens; l'autre tiers reste à leurs héritiers. Enfin tous les catholiques qui n'ont pas servi dans l'armée du roi, mais qui ne peuvent prouver leur affection pour la république, perdent le tiers de leurs propriétés, des terres représentant l'étendue des deux autres tiers leurs sont assignés au-delà de la Shannon. Puis pour compléter cette spoliation en grand, ordre est donné à tous les Irlandais

d'évacuer les provinces d'Ulster, de Munster et Leinster et d'aller se fixer dans les provinces de Connaught, à l'ouest, la partie la plus pauvre de l'Irlande. C'est ce que l'on a appelé la *transplantation* des Irlandais.

Bien des historiens se sont efforcés de mettre en doute cette mesure de proscription, cette déportation des Irlandais. Ils ont prétendu que les sentiments d'humanité se révoltent à l'idée d'une pareille barbarie et qu'on ne peut la supposer même chez Cromwell, Hélas, nous serions porté à nous ranger à leur avis si le souvenir de la déportation en masse des Acadiens ne se présentait pas à notre esprit ! Si nous ne nous rappellions pas que ce crime de lèse-humanité a été commis dans des circonstances bien plus aggravantes, car la guerre qui a précédé la dispersion des Acadiens n'avait rien eu du caractère horrible des luttes de l'Irlande. Mais cette transplantation des Irlandais a été parfaitement établie, de même que le vol des terres des Irlandais. On a même retrouvé, il y a quelques années, des contrats (*débentures*) données par Cromwell à ses soldats, dans lesquels il est stipulé que le porteur à droit à une certaine partie des terres des rebelles.

Pour achever la pacification de l'Irlande ou plutôt pour perpétuer dans ce pays les causes de provocation à la révolte, Cromwell édicte les mesures les plus sévères contre les catholiques. Les prêtres sont proscrits avec interdiction sous peine de mort de dire la messe ; les écoles catholiques sont fermées et le clergé protestant a seul le droit de répandre l'instruction. Ces lois sont appliquées avec une telle rigueur que les rares Irlandais, ayant un peu de fortune, qui veulent donner l'instruction à leurs enfants sont obligés, pendant de longues années, de les envoyer au collége de Douai et de St-Omer, en France. C'est dans ces deux établissements qu'ont été formés, durant deux siècles, les prêtres qui ont conservé le flambeau de la foi en Irlande. Après Cromwell, la population tombe inerte sur le sol rougi de son sang. Elle retrouve un peu de force sous Jacques II, qui, détrôné par Guillaume d'Orange, débarque en Irlande avec une armée française pour y tenter la fortune des armes. Guillaume l'y suit et rencontre, sur les bords de la Boyne,

Jacques avec son armée et les Irlandais acourus sous ses drapeaux. Les alliés sont taillés en pièce. Cette bataille eut lieu le 12 de juillet 1690 et c'est l'anniversaire de ce désasque les orangistes célèbrent chaque année le 12 juillet. Le Parlement Irlandais convoqué après la guerre, aggrava encore, ce qui paraît à peine croyable, l'état de l'Irlande. Cromwell n'avait pas tout prévu et ce parlement s'ingénia à trouver les moyens de persécuter les Irlandais qui se trouvèrent, en peu de temps, privés de presque tous leurs droits civils et de tous leurs droits politiques. Il n'y eut jamais nulle part d'esclavage plus complet, ni plus insupportable.

L'asservissement de l'Irlande est maintenant terminé. Les catholiques sont réduits au rang d'ilotes. Leurs maîtres les protestants se croient certains de leur anéantissement. Cet état de choses dura jusqu'en 1798, époque à laquelle les Irlandais firent une nouvelle levée de boucliers qui provoqua la suppression du Parlement de Dublin.

LE PARLEMENT DE DUBLIN.

Cette institution que Pitt supprima en 1880, n'a été depuis Henri VIII jusqu'à la fin de sa carrière, qu'un instrument entre les mains du gouvernement anglais. Ce n'est que vers la fin du XVIIIe siècle que le Parlement irlandais vint modifier quelque peu les lois qui pesaient le plus sur les catholiques. Il n'était composé que de protestants dévoués aux ministres anglais et souvent plus acharnés que ceux-ci à la persécution des catholiques. Un nom y brille entre tous, dans ses annales, d'un grand éclat ; c'est celui de Grattan, orateur hors ligne, esprit large et puissant. Il se sentit ému à la vue du spectacle qui se déroulait chaque jour sous ses yeux, et, quoique protestant, il demanda et obtint quelques adoucissements aux lois qui opprimaient les Irlandais. Grattan voulait sans doute aller plus loin dans la voie des réformes, mais il ne comprenait que trop qu'il se heurterait au fanatisme de ses collègues tous protestants. Il porta son activité ailleurs. Ce parlement irlandais n'était qu'un écho de celui de la Grande-Bretagne ; il était sous la complète dépendance du gouvernement anglais. Pour plaire

aux marchands et aux industriels de Londres, de Manchester et de Liverpool, le Parlement irlandais était forcé d'accepter des lois aussi humiliantes pour lui-même que fatales au commerce et à l'industrie de l'Irlande.

Comme le dit un auteur anglais, May, "pour satisfaire les instincts jaloux des négociants anglais, le commerce irlandais était accablé de restrictions. Les exportations des produits de l'Irlande en Angleterre étaient presque prohibées et tout commerce direct avec les pays étrangers et les possessions anglaises, interdit. On eut recours à tous les moyens, à toutes espèces de droits prohibitifs pour assurer un monopole à l'industrie et au commerce anglais. On appauvrissait l'Irlande afin d'enrichir l'Angleterre." L'esprit qui régnait alors dans ce dernier pays, n'a pas tout à fait disparu. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les protestations des manufacturiers anglais lors de l'adoption par les chambres canadiennes, d'un tarif protecteur en 1879. Ils pensaient évidemment que le Canada devait lui aussi s'appauvrir pour enrichir l'Angleterre.

Grattan voulut mettre fin à cette anomalie, et secondé par M. Flood, entreprit en Parlement une série de campagnes pour obtenir l'indépendance législative et judiciaire de l'Irlande et le libre-échange. En 1782, le gouvernement anglais fit droit à la demande de Grattan en rendant le Parlement de Dublin indépendant ; seulement il se réservait le pouvoir de légiférer sur le commerce. Il se fit la part des réserves belle, gardant, sans doute, ce que l'Irlande désirait le plus.

Quelques années plus tard, Pitt voulut débarrasser l'Irlande de ses entraves commerciales, mais la générosité du grand et puissant ministre vint se heurter à un obstacle insurmontable ; l'intérêt des manufacturiers anglais.

L'indépendance du Parlement irlandais n'a jamais existé que de nom. Avait-il des velléités d'indépendance, se trouvait-il en conflit avec le gouvernement anglais, de suite la corruption venait concilier ces courageux députés. L'opposition à l'Angleterre s'achetait en bloc et l'histoire dit qu'il fallut quelquefois débourser jusqu'à un demi-million de louis pour la désarmer. Cette assemblée

vénale avait fait quelques concessions aux catholiques, mais c'était parce que Pitt l'y avait contrainte et c'est à ce ministre que les catholiques ont dû le droit de voter (non d'être élu), l'admission à certaines fonctions civiles et aux grades inférieurs de l'armée. Laissé à lui-même, le Parlement irlandais ne cessa de fouler le peuple aux pieds et de continuer l'œuvre de Cromwell et de Guillaume d'Orange. Sa tyrannie provoqua le soulèvement de 1798 qui fut bientôt réprimé. Dès ce moment Pitt résolut d'effectuer l'union de l'Irlande et de l'Angleterre et de supprimer le Parlement de Dublin. Ce projet fut accueilli par le plus vif mécontentement en Irlande et par les protestants et par les catholiques. Ce derniers n'avaient guère à se louer de cette assemblée, mais grâce au droit de voter qui venait de leur être conféré, ils espéraient en modifier la composition et y acquérir plus tard une grande influence. Les protestants regardaient le parlement comme une institution nationale qui leur procurait honneurs et profits.

C'est à lord Cornwallis, nommé vice-roi de l'Irlande, que Pitt confia la terrible mission d'avoir raison des uns et des autres. Aux catholiques, il fit entendre qu'en échange du sacrifice qu'on leur demandait, l'émancipation complète leur serait accordée. Aux protestants, Cornwallis offrit de l'argent et des honneurs. Les catholiques furent trompés, et, les protestants, achetés. Lorsque Pitt eut soumis son projet au Parlement irlandais, en 1799, la Chambre des Lords l'accepta ; mais les Communes ne l'adoptèrent qu'à la majorité de 106 contre 105. Pitt ne voulut pas se contenter de cette majorité et remit l'affaire à l'année suivante. Dans l'intervalle, la corruption fit son œuvre et il en coûta un million et demi de louis sterling pour décider les lords et les députés de l'Irlande à se décapiter. Lord Davonshire qui commandait dans sept comtés reçut £52,000 ; lord Ely £45,000 pour sa part d'influence. Les lords qui perdirent leurs siéges dans la chambre haute, furent élevés à la pairie en Angleterre. Cette manœuvre eut tout le succès qu'on en attendait ; mais l'histoire ne saurait assez flétrir cet achat de consciences, cette vente du Parlement national. Lord Cornwallis eut honte de sa mission. Il se plaignait " de

cette sale besogne" et écrivait en Angleterre "qu'il serait heureux de recevoir à coups de pied les hommes auxquels on le forçait de faire la cour." Il ajoutait que sa besogne le forçait de se haïr et de se mépriser "lorsqu'il négociait avec le peuple le plus corrompu du monde." Il s'appliquait ces vers de Swift qui certes semblent bien faits pour lui :

"So to effect his monarch's end
From hell a viceroy devil ascends
His budget with corruption cramm'd
The contribution of the damm'd
Which with unsparing hand, he strows
Through courts and senates as he goes
And then at Beelzebub black hall
Complains his budget is too small."

Ce parlement méritait son sort. Mais les Irlandais n'en tiennent pas moins à son rétablissement, auquel la Grande-Bretagne s'objecte avec la plus grande énergie. Non, jamais le gouvernement anglais ne pourra consentir, de bonne grâce, à cette concession que le grand O'Connell n'a pu réussir à lui arracher. Si l'Angleterre n'a pu jadis supporter la vue d'un Parlement à Dublin, elle doit redouter aujourd'hui bien davantage pareille institution. Depuis l'union des deux pays, les catholiques sont, en 1829, devenues éligibles ; ils ont vu presque toutes les carrières ouvertes à leur énergie. Avec ces forces nouvelles, ce ne serait plus un parlement protestant qu'ils formeraient à Dublin, mais un parlement presque catholique. C'est ce que l'Angleterre comprend bien, de même qu'elle prévoit l'esprit d'antagonisme qui y règnerait. Le rétablissement du Parlement irlandais, ce serait virtuellement l'indépendance de l'Irlande. C'est cependant à cette œuvre que s'acharnent les *Home rulers*. Dernièrement dans la conférence qu'ils ont tenu en Irlande, ils ont avoué que la réforme des lois agraires n'était pour eux qu'une mince affaire, en comparaison du *Home rule*. Et M. Gladstone qui a risqué tout l'avenir de son parti pour donner à l'Irlande les grandes concessions du *land act* ! Jamais homme bien intentionné—nous aimons à le croire de bonne foi—n'a dû éprouver plus amer désappointement. Les *Home rulers* réussiront-ils où O'Connell

avec son immense influence sur l'Irlande a échoué ? Rien ne le fait croire à l'heure présente, mais ne nous hâtons point de conclure des faits actuels, à l'échec définitif de ce grand projet. L'avenir réserve tant de surprises même à ceux qui y voient le plus loin, que les *Home rulers* pourraient finir par triompher !

LA SITUATION ACTUELLE.

Nous avons vu plus haut les origines de la crise actuelle ; nous avons vu Henri VIII, Cromwell et Guillaume d'Orange faire main basse sur la propriété des vaincus et implanter en Irlande un système de tenure qui a fait des conquérants de grands seigneurs et de tout le peuple un troupeau d'esclaves. Si nous disions ici que sur toute la surface de l'Irlande, il n'y a pas un seul Irlandais propriétaire d'une partie du sol, nous surprendrions nombre de nos lecteurs. Cette situation nous paraît une monstruosité à nous qui pouvons devenir si facilement propriétaires d'un coin de terre au soleil. Mais il ne faut pas juger la position de l'Irlandais avec nos idées, en nous plaçant à notre point de vue. Le même système de tenure des terres, cause de tant de maux et d'abus en Irlande, fonctionne en Angleterre, sans provoquer de plaintes de la part des tenanciers. C'est qu'ici landlord et fermier se comprennent et s'entendent. Ils sont de la même race, professent la même religion, et ont des intérêts identiques. Rien de cela n'existe en Irlande : l'antagonisme est partout. Le propriétaire est d'origine étrangère, protestant, indifférent aux intérêts du tenancier. Celui-ci est catholique ardent, celte d'origine, détestant de toute la force de son âme tout ce qui est saxon. Ajoutez à cela qu'il a toujours présent à l'esprit la cause de ses malheurs ; les confiscations qui le font l'esclave des enfants des spoliateurs. Il se considère encore comme le légitime propriétaire des terres qu'il cultive au profit d'un voleur. Comment voulez-vous qu'avec ces sentiments, il se résigne à son sort et accepte avec reconnaissance les concessions que la crainte autant que la justice arrachent à ses vainqueurs ? Et les lois de M. Gladstone ne sont-elles pas faites pour le confir-

mer dans son opinion ? Le *land act* passé à la dernière session, n'est ni plus ni moins qu'une atteinte portée au droit de propriété des landlords. M. Gladstone, en donnant au tenancier des privilèges immenses, s'est sans doute dit qu'à une position exceptionnelle, il fallait des mesures exceptionnelles. Les Irlandais l'ont entendu autrement : " M. Gladstone reconnaît que nous avons été volés et nous rend une partie de nos droits. Insistons pour en avoir la totalité."

Il faut que M. Gladstone et tout le Parlement anglais aient été bien convaincus de la cruelle position faite au tenancier irlandais pour lui avoir donné le droit de citer son propriétaire devant la commission des terres afin de discuter avec lui le prix du loyer qui se débat, dans tous les pays du monde, sans l'intervention de la justice. Une fois, ce loyer fixé, le tenancier reste sur la terre pendant quinze ans sans que le propriétaire puisse l'augmenter. Au bout de cette période le tenancier peut encore s'adresser à la cour et obtenir un nouveau bail de quinze ans après en avoir encore fait fixer la valeur. Le tenancier peut vendre son bail, et même devenir possesseur à perpétuité de la terre qu'il cultive. Si à l'expiration d'un bail, le landlord veut élever la rente, le tenancier a le droit ou de s'adresser à la cour pour combattre les prétentions du propriétaire, ou de renoncer à l'occupation de la terre en réclamant la valeur des améliorations qu'il y a faites. Pour les arrérages existant avant le *land act*, le tenancier n'est tenu qu'à en payer une année et la loi le libère du reste. Est-ce que pareil fait ne serait pas trouvé monstrueux dans tout autre pays ? Demandez-le plutôt aux propriétaires d'immeubles de Montréal et de Québec ? Voilà quelques-unes des principales dispositions de cette loi, dispositions qui gènent la liberté des propriétaires et qui seraient trouvées exorbitantes dans tous les pays du monde.

Cette loi met fin, dans une large mesure, à ces évictions arbitraires qui mettaient les malheureux cultivateurs irlandais sur le bord de la grande route, au gré de ses maîtres. Il n'y avait pas avant cette année de sécurité pour lui. Il pouvait d'un jour à l'autre être chassé de sa chaumière et dépouillé de ses meubles. Pour les Irlandais, les expressions

si chères à tous les peuples, ces expressions pleines de souvenirs, le " toit de nos pères, la maison qui nous a vu naître et croître," n'existaient pas ou n'existaient que pour le petit nombre, tellement les évictions les forçaient souvent de changer de demeure.

C'est peut-être la seule nation civilisée qui ait été privée de cette poésie du foyer, qui naît des associations d'idées attachées au patriotisme, aux choses de la famille. Hélas ! cette privation était sans doute le moindre des malheurs !

Qui n'a entendu parler de ces malheurs et du misérable état de tout ce peuple ; de cette campagne désolée, coupée çà et là de riches châteaux, demeures des propriétaires, qui font paraître encore plus pauvres les chaumières des tenanciers ? Dans les prairies, domaine de l'aristocratie, " paissent, disait un voyageur qui l'année dernière parcourait l'Irlande, des moutons de haute taille, blancs fourrés et appétissants, dont l'aspect aristocratique et confortable contraste avec la misérable et chétive apparence de la généralité des habitants. Cela vient de ce que les moutons appartiennent à une race améliorée et de ce qu'ils ont des propriétaires intéressés à les bien soigner, tandis que la race des pauvres gens va se détériorant tous les jours par l'émigration qui enlève la fleur de la jeunesse." Ecoutons le même voyageur décrire les habitations des tenanciers. " L'apparence extérieure des habitations, même les plus pauvres, n'est pas désagréable à l'œil ; elles sont proprement blanchies à la chaux, mais il ne faut pas les voir de trop près. La cour qui les sépare de la route, est remplie d'un fumier moitié liquide, moitié solide où se vautre le porc, personnage important qui est généralement chargé du paiement de la rente, d'une demi-douzaine d'oies et de quelques poules avec un coq. Çà et là des enfants pieds nus et en guénilles..... La chaumière a une porte basse—il faut se baisser pour entrer—divisée en deux compartiments. L'étable du porc est adossé à un des pans de l'habitation. Il y a deux pièces dans l'habitation : le sol est nu et il n'y a pas de plafond ; voilà pour la campagne. La peinture de la population irlandaise dans les villes ne vaut guère mieux. Voyons, par exemple, un portrait de ce que notre voyageur a vu à Dublin :

" Le quartier qui avoisine St. Patrick est encore plus intéressant et caractéristique que la vieille cathédrale. C'est là que s'entasse la population paupérisée et que se fait le commerce des " vêtements importés." Les boutiques des revendeurs et des revendeuses alternent avec les magasins de grosses pommes de terre, *lumps* de choux et de navets, ou avec des étaux de bouchers sur lesquels des têtes de moutons avancés attirent des essaims de mouches. Le sol est couvert de toutes sortes de détritus. Çà et là un *public house*, avec son enseigne et ses pilastres dorés tranchent avec cette misère sordide, mais dans un coin comme dans ces tableaux de Fermiers, un habitué se débarrasse du superflu de la boisson. Hommes, femmes et enfants grouillent à la porte, les enfants roses et joufflus ont une triple couche de malpropreté ; les hommes insouciants dans leurs paletots effiloqués et lustrés de graisse, les femmes aux traits fatigués avec des robes qui ont figuré peut-être au bal de la Cour, mais criblées de trous et frangées de crotte, la misère abjecte, hideuse, la misère de l'homme civilisé qui a été vaincu dans la bataile de la vie, et qui s'est abandonné lui-même. Nous entrons dans un de ces *décrochez-moi* ça et nous marchandons les défroques qui ont fait en leur beau temps les délices des élégantes de Londres.... Encore faut-il payer ces haillons et vivre. On vit cependant, on vit un peu de la charité publique ou privée et de divers petits métiers. Et le pauvre des villes est même un objet d'envie pour le pauvre des campagnes."

Nulle part plus qu'en Irlande les extrêmes se touchent ; à côté de la misère abjecte, s'étale l'opulence. Les équipages d'un landlord jouissant d'un revenu de 35 à 80 mille louis éclaboussent des centaines d'individus en haillons. (1) Il y a en Irlande 250,000 tenanciers représentant près de deux millions d'individus qui n'ont que de une à quinze acres, à bail, tandis que 742 propriétaires possèdent la moitié des 20 millions d'acres du pays. Le nombre total des

(1) Voici les noms des principaux landlords le montant de leurs revenus et le nombre d'acres qu'ils possèdent :

	ACRES.	REVENUS.
Duc d'Aercorn	63,557	£ stg. 35,800
Richard Berridge	169,863	8,000
Earl of Bantry	69,500	14,000
Marquis de Clarincorde	52,601	20,000
Marquis de Conyngham	156,979	32,000
Marquis de Devonshire	110,172	91,000
Comte Fitz William	92,423	47,699
Marques de Lansdonine	120,616	31,536
Marquis de Londonderry	27,416	37,111
Duc de Leinster	68,271	47,646
Marquis de Xégo	114,801	16,157
Marquis de Waterford	65,918	32,325
Richard Wallace	61,058	74,000

propriétaires est de 19,000 et celui des tenanciers de 600,000 représentant avec leur famille plus de quatre millions d'individus.

L'Irlande, comme on le voit, est un pays de grande propriété que cultive une armée de petits locataires qui trouvent souvent moyen de transporter une partie de leur bail c'est donc aussi un pays de petite culture. La nécessité a forcé les Irlandais de s'adonner à la culture qui leur serait la plus profitable, vu l'exiguité de leur terre : et c'est la pomme de terre qui a résolu le problême en leur donnant le rendement le plus abondant et le plus avantageux. La culture de ce précieux tubercule a été tour à tour la bénédiction et le fléau de l'Irlande : la bénédiction lorsque la récolte en était abondante et saine ; son fléau, lorsqu'elle manquait ou était de mauvaise qualité. Ne comptant que sur la pomme de terre, l'Irlandais s'est trouvé privé de tout dans les mauvaises années. C'est ce qui a produit ces affreuses famines qui de temps à autres, ont poussé des millions d'émigrés en Amérique et fait des victimes sans nombre en Irlande. En 1847, la misère était telle que trois millions de personnes y vivaient de la charité publique, et le pays perdit le tiers de sa population par la maladie, conséquence de la disette et par l'émigration.

Ce simple coup d'œil jeté sur l'Irlande suffit pour faire voir les nombreuses causes, sans cesse agissantes de troubles et de misère et d'amer mécontentement. On comprend avec quelle facilité les agitateurs, ceux qui proposent des remèdes à tous ces maux, peuvent recruter des adhérents ; on s'explique de même les crimes agraires si fréquents qui ensanglantent les campagnes. Poussés à bout par la misère, les injustices de toutes sortes, aiguillonnés par les discours des chefs d'associations populaires, les plus malheureux finissent par ne plus se posséder ; un voile de sang leur passe sur les yeux et il leur faut une victime. On comprend par là même l'influence que continue à exercer dans le pays la ligue agraire, en dépit des concessions que leur a faites la loi de M. Gladstone. Les tenanciers se servent de la loi pour obtenir une diminution du prix des baux et ensuite écoutent la ligue qui leur ordonne de ne pas payer. Du reste, d'après l'aveu de la ligue agraire, la réforme de la tenure

des terres n'est pas ce qui la préoccupe le plus ; n'est pas le but qu'elle poursuit. Ce qu'elle veut, avant tout, c'est le rétablissement du parlement de Dublin, son autonomie législative, le *Home rule.* Elle ajourne sans doute au jour où elle aura atteint son but, la réforme des lois agraires, certaine qu'elle pourra y apporter des modifications plus radicales que celles qu'elle peut attendre du Parlement anglais.

Il est évident que M. Gladstone n'a pas encore droit au titre de pacificateur de l'Irlande. On accepte ses concessions ; mais on lui déclare que la réparation des injustices passées est loin d'être complète ; que fera le gouvernement anglais en présence de cette situation difficile ? S'il veut sincèrement pacifier l'Irlande, il devra se mettre résolument à l'œuvre, bien décidé à s'imposer de grands sacrifices, qui devront lui paraître encore légers s'il se rappelle tout ce que l'Angleterre doit à l'Irlande. Ce ne sont pas des demi-mesures qui la contenteront. S'il entend faire des sacrifices, qu'il les fasse de suite et de bon gré. S'il attend, il perdra le mérite des concessions qu'il pourra accorder, ou les Irlandais croiraient les lui avoir arrachées. Il n'y a pas encore longtemps, nous avions dans notre province un système de tenure des terres qui n'avait rien de bien onéreux pour les cultivateurs, sujets à des droits minimes. Cependant le gouvernement n'a pas hésité à faire disparaître le tenure seigneuriale. Il s'est imposé à cet effet des dépenses de plusieurs millions de piastres alors que la population du Canada n'était que très peu considérable. Si la Grande Bretagne voulait imiter notre exemple, que de millions elle pourrait consacrer à la réparation des injustices passées. Elle a dépensé un million et demi pour corrompre le Parlement de Dublin, que n'emploie-t-elle aujourd'hui une partie de ses immnnses richesses à sauver l'Irlande. D'Israëli prononçait un jour les belles paroles que nous avons écrites en tête de ces lignes : " Il est du devoir des hommes d'état anglais d'accorder à l'Irlande, au moyen de la loi, ce qu'elle se donnerait à elle-même si elle en avait le pouvoir." Grandes paroles, qui portent un excellent conseil. Pour le suivre, le mettre en pratique, il faudra aller loin dans la voie des concessions, mais c'est la condition absolue de la pacification de l'Irlande.

A. D. DeCelles.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

La France a bien fait les honneurs de l'Exposition Eleclectrique et n'a pas voulu rester inférieure à aucune nation présente : L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et les Etats-Unis, tel est l'ordre selon l'importance, suivant lequel étaient groupés autour de la France les exposants scientifiques.

Les journaux américains en ont pris ombrage et, surpris de ce résultat, se sont montrés jaloux de la supériorité étrangère.

Ce serait donc en vain que Franklin aurait le premier dompter la foudre, que Morse aurait le premier appris au fluide électrique à écrire les paroles de l'homme ; qu'Edison prétendrait au monopole de l'électricité, si le pays réputé exécutif par excellence, doit rester à l'arrière plan.

Il doit résulter d'un examen impartial la conclusion suivante ; les Etats-Unis ont fait de grands efforts pour utiliser l'électricité, mais les innovations se sont faites ailleurs ; et à part une lampe, qui a été vendue cinq cent mille piastres, le phonographe—joujou sans utilité pratique—et l'instrument qui doit servir à découvrir les objets métalliques dans le corps humain, instrument qui a été néanmoins languissant sur le corps moribond de l'ex-président Garfield—il y a bien peu de chose à mettre au crédit des Etats-Unis.—De sorte que je suis bien obligé de revenir sur mes pas, et de dire qu'il y a des sorciers ailleurs qu'à Menlo Park.

La vapeur a fait la fortune du dix-neuvième siècle ; l'électricité va faire celle du vingtième, c'est ce que les visiteurs doivent se dire en sortant de la Grande Exposition de Paris, la première depuis Farady, s'ils n'ajoutent pas avec Prud'homme : la lutte pacifique de la science a donc succèdé aux horreurs de la guerre !

Je connais plus d'un amateur qui inscrit à plaisir dans ses cartons les dates funèbres, les rapports entre les accidents et les saisons ou les mois de l'année, je leur passe volontier la statistique suivante des accidents survenus en chemin de fer pendant l'année finissant le 31 Oct 1881.

Mil neuf cent quatre-vingt douze accidents sont survenus pendant cette dernière année ; trois cent quatre-vingt dix-sept personnes ont été tuées et les autres sérieusement inju-

riées, ce qui donne une moyenne mensuelle de cent vingt-quatre accidents, dont trente-trois morts, et cenl quarante et un blessés.

Le mois d'octobre a été le plus fatal de tous les mois de l'année au point de vue du nombre des accidents, mais le moins, considérant la gravité.

Nous calculons cinquante collisions dans le mois d'octobre, soixante dix-sept *déraillements*, deux explosions et un feu.

Une remarque curieuse est bien celle qui fait constater la majorité des accidents le jour plutôt que la nuit.

Dans le même mois d'octobre, quatre tentatives ont été faites pour jeter les trains à côté de la voie ferrée. Les auteurs de ces criminelles tentatives n'ont été arrêtés que dans un seul cas, et subiront leur procès pour meurtre, un ingénieur ayant perdu la vie.

Nous constatons aussi dans le mois d'octobre, que six ponts, ont été brisés, chiffre réellement extraordinaire.

Définitivement la vie n'est assurée nulle part, et les choses se sont passées aux Etats-Unis comme au Canada.

J'aurais aimé, dans cette sombre statistique à trouver plus de renseignements afin de constater la sagesse des conseils hygiéniques donnés au sujet des chemins de fer. Je me contenterai de les mentionner ici.

Le meilleur char à choisir dans un train est le char du centre ; ceux des extrémités sont exposés aux accidents.

Dans un char, prenez les sièges du centre pour la même raison.

Ces deux conseils mis en pratique, vous pouvez voyager en chemin de fer avec un peu moins d'anxiété *au fond de la boîte*.

Continuerai-je cette statistique funèbre des accidents de 1881 en parlant des tremblements de terre de Chio, et dirai-je à ce sujet qu'il ne se passe pas une seule journée dans l'année sans qu'une secousse terrestre ne se fasse sentir quelque part. Ne serait-il pas aussi convenable de faire allusion à la dernière fameuse comète—qui portait une queue (Jansen) de dix millions de lieues – puisque les comètes sont un présage d'évènements extraordinaires et calculer ainsi d'avance les catastrophes qui vont nous arriver ? Alors, il me faudra aussi parler des autres phénomènes météolorogiques qui nous arrivent si souvent, bolides, ærolites, etc., nous avons vu un

de ces derniers au mois d'avril en Angleterre, tomber au milieu d'une explosion terrible. Mais ici il y aurait changement de scène, puisque les acrolites dit-on sont signes d'évènements heureux. *Heliogabale attribuait à un de ces derniers son avènement au trône de l'empire romain.*

Je préfère à ces récits semi-scientifiques,—ou je ne pourrais pénetrer d'ailleurs qu'en profane—je préfère dis-je m'arrêter aux choses pratiques de ce *bas monde*, et accorder une petite place à l'hygiène que j'ai tenue presque continuellement à l'écart durant cette année.

L'hygiène dans la tendresse de son affection nous offre une source inépuisable de renseignements où nous devons puiser à loisir pour le bien de tous.

Les longues soirées d'hiver invitent à la lecture, et plus d'un se surprennent, de longues heures durant, invités par la chaleur du lit, à une lecture intéressante mollement étendus sur le duvet soyeux ; L'habitude est dangereuse ! Ne lisez jamais au lit dans une position horizontale, nous dit un savant oculiste, cela provoque une tension du nerf optique très fatigante pour la vue. Si l'habitude est chez vous plus forte que la volonté, atténuez du moins l'inconvénient par le traitement suivant : Baignez chaque soir vos yeux dans de l'eau salée ; pas trop de sel pourtant, afin d'éviter une sensation cuisante.

Rien n'est plus fatigant pour la vue, et nous avons connu plusieurs personnes qui se sont parfaitement trouvé de ce simple et facile tonique. Ne forcez jamais vos yeux à travailler ou à lire à la lueur d'une lumière insuffisante ou trop éloignée. Cette opération est aussi dangereuse pour l'œil que la lecture d'un livre à la lumière d'un soleil ardent.

J'ai souvent parlé du café comme stimulant intellectuel, breuvage chéris de l'homme d'étude ; il est nécessaire de le boire pur, la chicorée ne possédant aucun des effets qu'on demande au café. Voici un procédé bien simple pour distinguer le café de la chicorée.

Répandez votre café sur une feuille de papier blanc. Les grains de café ont une apparence angulaire : ceux de chicorée sont ronds et de couleur plus sombre. Triez ensuite ces grains avec une aiguille. Les grains de café sauteront en

dehors du papier ou seront fendus en deux sous le contact de l'aiguille, alors que ceux de chicorée beaucoup plus mous se laisseront facilement enfiler sur la pointe.

Ce procédé plus facile à expérimenter que le procédé du microscope, est très efficace dans la pratique. Pour qui sait apprécier la vertu d'une bonne tasse de café le procédé nouveau devra avoir une importance réelle. N'y a-t-il rien de plus désenchanteur qu'un café qui au lieu de vous rendre l'estomac et le cœur légers et le cerveau fécond, fait de vous un lourdeau découragé. Cet effet du café a été constaté par tous les savants, et Bouillaud, le grand Bouillaud qui vient de mourir octagénaire lui paya plus d'une fois un juste tribut d'éloges.

Au sujet du Dr Bouillaud, une des gloires médicales de notre siècle, je ne puis m'empêcher de rapporter l'anecdote suivante. Dans le temps actuel avec les allures cavalières que l'on prend à l'egard des médecins sinon à l'égard de la médecine, cette anectode sera, comme pour Thiers, une leçon bien méritée. Bouillaud était l'intime de Thiers ; cette amitié eut pour cause une origine curieuse.

A une soirée donnée par M. Guizot au ministère des affaires étrangères, M. Thiers parlait d'une maladie épidémique qui régnait alors à Marseille. Bouillaud, invité comme député de la Charente, donna son avis à son collègue des Bouches-du-Rhône.

J'ai étudié cette maladie dit alors M. Thiers et je n'ai rien vu de ce que le docteur vient de dire.

Bouillaud répondit :

M. Thiers qui connait si bien l'histoire se rappelle-t-il l'entrevue d'Annibal et de Fabius ?

M. Thiers paraissait chercher. Bouillaud continua ;

Annibal, prisonnier de Prusius, voulut connaître un avocat nommé Fabius qui faisait des leçons admirables sur la tactique militaire ; quand il l'eut entendu, il ne put s'empêcher de s'écrier : *Multos vidi delirare homines, sed nunquam magis quam Fabium.*

M. Thiers comprit et tendit la main au spirituel docteur qui resta toujours son ami.

Que d'hommes aujourd'hui délirent comme au temps d'Annibal *à la Fabius.*

SÉVÉRIN LACHAPELLE.

REVUE POLITIQUE

L'an 1881 finit.

Avant qu'il se soit écoulé sept jours, la monde civilisé changera le chiffre qui marque son âge et laissera choir complètement dans le passé les douze mois qui finissent.

Nous allons entrer en 82 avec des perspectives peu riantes. La vieille Europe, tourmentée par la diplomatie, semble préparer au monde quelques-unes de ces boucheries humaines cent fois plus effroyables que la plus effroyable catastrophe. Les grandes puissances, au lieu de résoudre leurs difficultés intestines, ajoutent à leurs soucis par d'ambitieux projets extérieurs. Elles se tiennent entre elles sur une continuelle défensive, fabriquant canons, mitrailleuses et cuirassés. Elles semblent poussées par un sûr pressentiment que l'heure de sanglantes conflagrations n'est pas éloignée. La paix n'est plus faite pour cette terre imprégnée du plus mauvais venin des erreurs modernes.

La Révolution poursuit sa marche triomphante vers le but qu'elle veut atteindre. Elle ne se sert plus des violents moyens d'autrefois; depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours, elle a franchi un immense espace. Elle a bouleversé les lois et les systèmes de législation et elle a maintenant la légalité pour elle. La légalité,—c'est-à-dire la volonté du nombre, le droit du plus fort,—voilà désormais son arme ; et elle s'en sert avec un instinct satanique. Chaque coup porte avec précision à la base de l'édifice social et prépare le gigantesque effondrement de l'ordre moral et chrétien.

Chaque jour le câble nous apporte du vieux monde quelque triste nouvelle, constatant les progrès de plus en plus marquants, de plus en plus rapides de la révolution. Rien n'est respecté ; le Saint Vieillard du Vatican est poursuivi dans son dernier asile à Rome. Il sent plus fortement que jamais les entraves que la royauté d'Italie a mises autour du Vatican, et il est réduit à l'état de prisonnier véritable dans l'enceinte même de son palais.

Qu'on me permette de consacrer les premières lignes de ma dernière chronique de 1881, à cette triste nouvelle. C'est peut-être pour la dernière fois qu'à la fin d'une année, les regards chrétiens peuvent contempler le Pontife infaillible assis sur la chaire dix-huit fois séculaire des successeurs de

Pierre, dans Rome, la Ville Eternelle. L'année qui va commencer verra peut-être ce qui ne s'est encore jamais vu, —ce que, dans les âges de la foi, on eut considéré comme impossible — le Pape fuyant Rome devant la révolution armée de la " légalité." Une immense protestation s'élèvera de toutes les parties de l'univers où bat un cœur chrétien ; mais les puissants de la terre, race d'aveuglés, laisseront faire, applaudiront même.

Le télégraphe, il y a quelques jours, nous disait que Léon XIII avait consulté les évêques réunis à Rome, sur le projet de quitter la Ville Eternelle. Les entraves mises à l'exercice du souverain-pontificat par le pouvoir civil étaient moins sensibles du temps de Pie IX ; mais maintenant elles sont intolérables. Il n'est pas probable cependant que le Pape ait déjà jugé à propos de consulter l'épiscopat, ni même le collége des cardinaux. Le Pape ne quittera Rome que lorsque la position ne sera plus tenable. La révolution italienne grince des dents autour du Vatican, mais elle n'a pas encore osé s'attaquer à la loi des garanties et ravir à l'illustre prisonnier le reste de liberté dont il jouit encore. A moins que la révolution ne devienne plus orageuse et l'autorité moins forte et plus avilie, le centre du monde catholique ne se déplacera pas.

L'Italie d'ailleurs, hésitera à résoudre seule une question aussi grave. La prudence et sa faiblesse lui font un devoir de ne pas agir brusquement, de ne pas révolter la conscience endormie et apathique des souverains chrétiens. La Papauté trouverait peut-être même un appui inaccoutumé mais non inattendu, dans les cours protestantes et schismatiques. Singulière destinée des choses : au moment où les nations catholiques, s'acheminant vers l'athéisme, perdent de vue l'importance du pouvoir religieux et abandonnent à ses ennemis la personne et les biens du Pape, les nations protestantes par une intervention indirecte, par un appui moral, contrebalancent cet abandon et soutiennent le prestige et l'influence du sceptre de Pierre. Le roi des rois européens,—Bismarck,—suivant l'emple de la Russie, opère un rapprochement remarquable vers la cour du Vatican. Le vieux Gladstone, laissant de côté ses préventions et son fanatisme, envoie à Rome un député chargé de nouer des relations officieuses avec le vieillard qui, malgré la perte de son trône temporel, exerce sur le monde le plus puissant empire qui fut jamais.

Ces dispositions nouvelles montrées par les ennemis séculaires de la Papauté auront-elles pour effet d'arrêter la haine des sectaires italiens ? Rome a été le cri de guerre du car-

bonarisme, et Rome ne lui appartiendra pas effectivement tant que le Pape y sera. Les sociétés secrètes comprennent cela mieux que qui que ce soit, et le départ de la cour du Vatican serait pour elles le plus éclatant de leurs triomphes.

Où irait se fixer la Papauté exilée ? L'Autriche offre l'un de ses palais royaux, l'Espagne donnerait Majorque, l'Angleterre proposerait peut-être le rocher de Malte. En Amérique, l'illustre exilé trouverait tous les fronts découverts, tous les bras tendus pour lui faire une réception triomphale. Mais le Pape, probablement, ne s'éloignerait pas de l'Europe et se tiendrait aussi près que possible de son poste, pour reprendre le siége de ses prédécesseurs aussitôt que les circonstances le permettraient.

Il est évident que les journaux et les agences télégraphiques exagèrent les faits. Nous n'en sommes pas encore au point de chercher un lieu de refuge pour le chef de la catholicité. Il y a certains esprits pusillanimes qui ne manquent jamais une occasion de prédire comme probable et prochain le départ du Pape. Depuis l'occupation de Rome par les troupes garibaldiennes, les mêmes rumeurs à sensation ont circulé maintes fois ;—et le Pape n'a pas bougé. L'horizon est sombre sans doute, mais rien n'est désespéré.

***

Le parti libéral dans la province de Québec est défait, brisé, presque anéanti. Les dernières élections lui ont porté un coup terrible. Il est réduit à la petite phalange de 1867. A peine douze ou quinze libéraux ont-ils trouvé grâce devant le peuple, ont-ils échappé à l'avalanche qui emportait leurs amis. C'est un parti tombé en faiblesse, en déchéance ; il ne se relèvera qu'avec difficulté. S'il manque de membres, il manque aussi de chefs. Nous ne voyons pas parmi ceux qui le dirigent, un homme capable de le vivifier, de le ranimer, de lui rendre ses ardeurs. Pour exercer sur l'électorat une action durable, il faut un programme, il faut des idées. Et les chefs libéraux n'ont pas d'autres idées que celles mêmes de M. Chapleau. Des cris, des clameurs contre un employé public peuvent permettre à un parleur de paraître avec quelque avantage dans les assemblées populaires d'une heure de durée, mais ne peuvent renverser un ministère. C'est donner la meilleure preuve que l'on a rien à reprocher à un cabinet que de garder le silence sur ses principaux actes politiques et son administration, pour ne s'attaquer qu'au caractère de l'un de ses employés. L'approbation tacite du reste s'infère d'elle-même.

La lutte a été mal engagée et mal conduite par le parti

libéral. Ce fut dû un peu peut-être à des défectuosités d'organisation, ce fut dû aussi à des défauts d'entente sur les principes, à des désaccords internes. Les conservateurs, unis en une seule phalange, ont su profiter des avantages de la position ; le deux décembre, les noms de cinquante de leurs candidats sortaient vainqueurs des urnes électorales.

Le dépouillement officiel des scrutins nous a valu des surprises cette année. Dans trois comtés, la majorité a tourné, Kamouraska avait placé M. Gagnon en minorité de six voix ; le juge Taschereau en annulant certains bulletins admis, et en en admettant d'autres rejetés, a rendu le mandat à l'ex-député par une voix de majorité. Verchères avait légitimement donné trente-six de majorité de M. Brillon, conservateur ; au dépouillement des bulletins son adversaire a eu treize voix de surplus. M. Bernatchez, candidat libéral de Montmagny, se trouvait à avoir battu son adversaire, M. Fortin, par seize voix ; au dépouillement M. Fortin avait bel et bien quatre voix de majorité.

Ce dernier cas—celui de Montmagny—est resté jusqu'à présent sinon inexplicable du moins inexpliqué. On en est aux suppositions. Les libéraux du comté accusent leurs adversaires d'avoir ouvert après la votation les boîtes du scrutin et d'avoir opéré une substitution de bulletins. L'accusation est d'un caractère extrêmement grave ; jusqu'à présent la preuve n'en a pas été donnée.

A Verchères, autre chose. Un sous-officier-rapporteur opérant dans la paroisse de Varennes a posé sur chaque bulletin le numéro du votant. L'expression d'opinion faite par l'électeur ne se trouvait pas changée, mais le secret n'existait plus. La loi, interprétée dans son sens sévère, annule un bulletin qui porte toute autre marque que la croix règlementaire. L'officier électoral a-t-il agi par ignorance ou par fraude ? Les présomptions sont malheureusement contre lui ; outre sa qualité de libéral, il avait déjà exercé deux ou trois fois les fonctions de scrutateur au même endroit sans commettre aucune faute semblable.

Ces deux " scandales " sont l'objet de vifs commentaires, — chacun des deux parties ayant à accuser dans un cas et à se défendre dans l'autre. On a touché du doint les défectuosités de notre système de votation et la présente législature ne devra pas se dissoudre sans avoir tenté d'y porter remède. Si ces deux fraudes sont prouvées, il faudra gémir sus notre immoralité politique.

***

Le procès de Guiteau n'est pas terminé ; les scènes burlesques se succèdent régulièrement, et les éclats de rire

signalent chacune des étapes de ce triste procès. L'accusé, à l'aise en face de ses juges, trouve moyen de dérider ses plus fanatiques ennemis, par des sorties aussi drolatiques qu'intempestives. Est-il fou, oui ou non ? Cette question divise les savants qui, pour appuyer leurs dires divers, font toutes sortes de distinctions subtiles. Les actes de Guiteau ont été examinés avec autant de soin que la conformation de son crâne; mais cette étude minutieuse ne parait qu'avoir servi à rendre plus profondes et plus tranchées les divergences d'opinion des médecins. Après s'être trompée au chevet de la victime, la science médicale va-t-elle errer jusqu'au pied du gibet de l'assassin ?

Le message présidentiel a été, à tout prendre, bien accueilli. Il ne contient pas cependant, dans ses longues pages, ce que l'on attendait. On n'y trouve aucune affirmation de principes relativement à la politique intérieure de la République, aux réformes à opérer. Le sujet était sans doute trop difficile à traiter. Le message parle longuement des relations amicales entretenues avec les gouvernements étrangers. L'univers ne sera pas étonné de la nouvelle. Les Etats-Unis sont la seule puissance importante de l'Amérique ; ils n'ont pas de rivaux sur le nouveau continent et conséquemment pas d'adversaires

***

Bismark est au comble de ses succès diplomatique. Il dispose selon ses vues le vaste échiquier européen, avec une facilité inouie. A l'ouverture de Reichtag, dernièrement, il déclarait que, depuis dix ans, la paix n'a jamais été aussi certaine qu'aujourd'hui. Ce qui veut dire que du u moment que la France est impuissante, l'Allemagne n'a rien à craindre et Bismarck est tranquille. Depuis dix ans, ce chancelier prussien n'a travaillé qu'à rende impossible la revanche de la France ; il a mis tous ses soins à empêcher la nation vaincue de contracter des alliances.

La France, dans une guerre contre la Prusse, ne pourrait compter que sur l'alliance de la Russie, de l'Autriche ou de l'Italie. Or, par l'habileté de son jeu diplomatique, Bismarck vient de l'isoler de ces trois puissances. L'entrevue des empereurs de Russie et d'Allemagne, celle des souverains d'Autriche et d'Italie a complété cette œuvre. L'expédition de la Tunisie entre dans les vues du chancelier, car elle éloigne à ses yeux le danger et la possibilité de la revanche.

Les dernières dépêches nous donnent cependant de sombres pressentiments. Les armements de la France et de l'Allemagne inquiètent les esprits. Gambetta songerait-il à couronner sa popularité par une guerre de revanche ?

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'ÉCOLE DE VILLAGE PENDANT LA RÉVOLUTION, par Albert Babeau. Paris, librairie académique. Didier & Cie., libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins.

Les ouvrages de M. Babeau sur l'histoire et sur l'éducation sont très favorablement connus du public. D'autres se plaisent à raconter les victoires des conquérants, les intrigues de la diplomatie ou les querelles des nations. M. Babeau, au contraire, s'attache aux annales du pauvre peuple, de l'humble hameau, de ces hommes qui forment la nation mais qui n'ont aucune place dans son histoire. Aussi nous l'en félicitons, car sa mission est noble et belle et lui donne des titres à la reconnaissance de ses concitoyens.

Dans le livre que nous avons actuellement sous les yeux, M. Babeau donne un aperçu de l'état de l'instruction primaire pendant la Révolution française. Avant 1789, il y avait des écoles dans presque chaque village; quand on ne pouvait salarier un instituteur, le curé en remplissait les fonctions et, tout en enseignant le catéchisme, donnait l'instruction primaire par surcroit. L'école "dépendait surtout du clergé, de la commune et de la famille." L'assemblée des pères de famille choisissait le maître d'école, mais celui-ci devait être muni de l'approbation de l'Eglise qui attestait sa doctrine et sa moralité: "l'Etat n'intervenait qu'au point de vue financier et reconnaissait entièrement la liberté des habitants." Vint ensuite la Révolution qui sapa par la base cet ordre de choses. Les instituteurs devaient être approuvés par l'administration, et, bien entendu, il n'y avait que ceux dont les idées étaient aussi anti-chrétiennes que révolutionnaires qui obtenaient l'autorisation officielle. Ils devaient enseigner la morale républicaine et élever les enfants sans religion. Cependant peu d'hommes voulurent se prêter à ces dessein pervers et l'instruction primaire languissait. On passait loi après loi, on faisait les appels les plus pathétiques aux candidats, mais les instituteurs manquaient toujours.

Mais il y avait autre chose que ce mal négatif: l'enseignement était impie et irréligieux. On supprima le culte catholique, on remplaça le dimanche par le décadi et l'on prescrivit des livres comme le *Catéchisme républicain* et les *Epitres et évangiles du républicain* et autres publications analogues où l'infamie ne le cède qu'à l'absurde. Le mal était tel que les parents préféraient laisser leurs enfants grandir dans l'ignorance que de les confier aux maitres qui enseignaient de semblables doctrines. Le Directoire ne put rien contre cette résistance des parents et les républicains eux-mêmes étaient obligés d'avouer que, pendant leur règne, l'instruction et l'enseignement n'avaient que rétrogradé.

Heureusement il y avait des hommes courageux et assez dévoués pour ouvrir des écoles où l'enseignement n'était pas une conspiration contre la vérité. Ces écoles, malgré tous les efforts de l'administration, furent presque toujours les plus fréquentées.

M. Babeau a écrit sur cette concurrence des écoles libres un chapitre remarquable que nous avons lu avec un vif intérêt. Cela prouve que pendant les années les plus sombres de la Terreur on ne désespérait pas de la bonne cause.

Nous devons dire en terminant, car nous ne pouvons faire une analyse étendue de ce livre, que M. Babeau est aussi bon philosophe qu'historien consciencieux. Après avoir constaté l'avortement complet des décrets de la Convention et du Directoire, il l'attribue "à la guerre systématique qui fut faite à l'enseignement chrétien." On peut en effet changer la religion d'une nation, "mais," dit-il, "dans aucun temps, chez aucun peuple, quel qu'ait été le degré de civilisation où il soit parvenu, on n'a pu détruire la religion elle-même." Nous félicitons M. Babeau d'avoir aussi bien compris les enseignements de l'histoire, et nous signalons son livre à l'attentiou de ceux qui, sans avoir le génie de Danton, Robespierre et autres, veulent cependant les surpasser dans l'œuvre satanique de la corruption de la jeunesse.

THE POETICAL WORKS OF MRS. LEPROHON (Miss R. E. Mullins). Montreal, John Lovell & Son, Publishers, 1881.

Il y a plus de deux ans, l'on portait à sa dernière demeure l'une des meilleures amies de notre nationalité, de notre histoire et de nos traditions. Femme avant tout chrétienne, mère de famille la plus dévouée, elle avait cependant trouvé le loisir de chanter nos gloires nationales et de nous laisser des livres qui n'ont pas peu contribué à faire connaître les plus belles pages de nos annales. Douée du *mens divinior*, elle avait publié de temps en temps, dans nos revues et journaux, de charmantes pièces de vers que nous lisions avec le plus grand plaisir. Ces morceaux, on a eu l'heureuse pensée de les sauver de l'oubli, et l'on nous présente aujourd'hui un joli petit volume qui contient un recueil choisi des poésies de Madame Leprohon.

Madame Leprohon tire ses meilleures inspirations de la foi qui règne dans son cœur. Soit qu'elle chante les perfections de la Vierge incomparable, soit qu'elle murmure sa prière du soir, dans le calme et le silence du *Vesper hour*, elle est toujours catholique et toujours idéaliste. La forme laisse bien quelquefois à désirer, mais la pensée est le plus souvent délicate et poétique. Du reste, Madame Leprohon sait chanter les objets les plus ordinaires: le ruisseau qui murmure, le vent qui soupire, la feuille qui tombe, et toujours trouve-t-elle une réflexion qui lui rappelle la vanité des choses humaines et les joies du paradis. Le mois de mai, pour elle, n'est pas seulement le mois des fleurs, c'est celui qui est consacré à la Reine des fleurs, qu'elle aime à prier dans ces touchantes cérémonies du mois de Marie:

And when the twilight shades descend
On earth, so hushed and still
And the lone night-bird's soft notes blend
With breeze from glade and hill,
We seek her shrine with loving heart,
And humbly kneeling there,
We linger long, loth to depart
From that sweet place of prayer.

Il y a des morceaux que nous voudrions citer en entier, comme celui qui est intitulé: *A few short years from now*, et qui, à notre avis, est l'un des meilleurs du recueil. L'ambition, le plaisir, la peine et la tristesse, dit-elle, ne sont rien; ils ne dureront pas et au seuil de l'autre vie le seul trésor que pourra garder l'homme, ce sont ses bonnes actions:

The good thou may'st on earth have done
Love to a brother shown—
Pardon to foe—alms unto need—
Kind word or gentle tone:
The treasures thus laid up in Heav'n
By the good on earth done now,
These will alone remain to thee,
In a few short years from now.

Nous ne pouvons qu'indiquer des morceaux comme *Parting Soul and his Guardian Angel*, *Alain's choice*, *The fall of the leaf* et *The voices of the death chamber*. Cette dernière pièce surtout est d'une beauté pathétique que nous ne pourrions jamais faire comprendre sans la citer en entier. Du reste tous nos lecteurs, nous n'en avons aucun doute, s'empresseront de donner à ce livre l'hospitalité de leurs bibliothèques et apprécieront pleinement les fleurs de poésie que nous n'avons pu leur signaler que très brièvement.

PANÉGYRIQUE DU RÉVÉREND EDOUARD CREVIER, V.G., par Charles Thibault. Montréal, Compagnie d'imprimerie Canadienne, 30, rue St-Gabriel, 1881.

Ce panégyrique, que M. Thibault prononçait le 30 juin dernier, à la distribution des prix du Petit-Séminaire de Ste-Marie de Monnoir, méritait bien les honneurs de la publication. On y trouvera des détails très intéressants sur la vie de l'un des membres les plus distingués de notre clergé.

P. B. MIGNAULT.

2

MAISON CANADIENNE DE MARCHANDS-TAILLEURS

Ritchot, Demers & Cie.

SUCCESSEURS DE

MALO & RITCHOT

302, Rue Notre-Dame, Montréal

ONT AJOUTÉ LA

CONFECTION des CHEMISES à leur DEPARTEMENT de TAILLEURS.

Pantalons, de $4.50 a $11.00
Chemises faites a ordre pour $1.85

Les mesures sont conservées pour références ultérieures.

LIGNE COMPLÈTE DE

Marchandises pour Messieurr.

L. N. A. RITCHOT, TAILLEUR. HARRISON A. DEMERS, CHEMISIER.

DRAPEAU & SAVIGNAC

Plombiers, Atelier de Ferblanterie, etc., etc.

120, *Rue St-Laurent, Montréal.*

MM. DRAPEAU & SAVIGNAC se chargent de tout OUVRAGE, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de REPARATIONS à des PRIX TRES MODÉRÉS.

Spécialité pour la pose et la réparation des Fournaises à l'air chaud, et des Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

MAISON NOTRE-DAME

E. MATHIEU & FRERE

EPICIERS IMPORTATEURS

77, Rue Notre-Dame, Montréal.

Epiceries de choix,
Fines Liqueurs,
Vins exquis,
Spécialité: Vins de Messe,
Aussi, les meilleurs Cigares.

Pratiques de la ville et de la campagne servies avec soin et promptitude.

LA MAISON

Payette & Bourgeault

Tout en offrant ses plus sincères remercîments à ses nombreuses pratiques et au public en général, annonce qu'elle vient de recevoir par les derniers Steamers VINGT-SEPT CAISSES contenant le choix le plus varié de LIVRES de PRIERES de toute reliure, tels que Couverts en Ivoire, en Velours, en Cuir de Russie, en Maroquin, etc.

Une très grande variété de STATUETTES de toutes grandeurs.

IMAGES.—Assortiment le plus complet, représentant des sujets religieux, historiques et des paysages.

CHAPELETS en Argent et en Acier, et de tout prix.

ALBUMS.—Le plus bel assortiment, pouvant satisfaire les goûts les plus difficiles.

PORTE-MONNAIE.—Une très grande variété et d'un goût tout nouveau.

Elle profite de cette occasion pour annoncer qu'elle a ouvert un ATELIER d'ENCADREMENT où l'on exécutera toute espèce de Cadres à des prix excessivement bas.

Toute commande qu'on voudra bien nous adresser sera exécutée et expédiée par la malle sans charge extra, sur réception du prix des marchandises demandées.

PAYETTE & BOURGEAULT

LIBRAIRES

No. 250, Rue St-Paul, Montréal.

L. N. DENIS

MAISON ÉTABLIE EN 1862.

MAISON ÉTABLIE EN 1862.

MARCHAND DE

Peintures, Vitres, Ferronnerie, Tapisseies, etc

EN GROS ET EN DÉTAIL

311 et 313, RUE ST-LAURENT

MONTREAL.

N. B.—Nous nous chargeons aussi de toutes sortes d'OUVRAGES, tels que Peinturage, Tapissage et Blanchissage, etc., à des prix très modérés.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

Etablie en 1852. Etablie en 1852

LORGE & CIE.

Chapeliers Parisiens en Gros et en Détail, 21, Rue St-Laurent,

MONTREAL

Toujours en mains un assortiment complet de Casques en Fourrures, Pelleteries dans les derniers goûts, etc., etc.

NARISSE BEAUDRY & FRERE

BIJOUTIERS

HORLOGERS ET OPTICIENS

180, RUE NOTRE-DAME, 180

Coin de la Rue St-Vincent, En face du Palais de Justice, } MONTRÉAL.

☞ Notre attention particulière est donnée à la réparation des Vases Sacrés.

Z. LAURIAULT

Manufacturier de Chaussures

DANS LES DERNIERS GOUTS

357 et 359, RUE ST-JOSÉPH

MONTRÉAL.

CHAUSSURES de première qualité pour Dames, Messieurs et Enfants toujours en mains et faites à ordre

---

NAP. RHEAUME

Sculpteur, Doreur et Fabricant de Moulures

75 ET 77, RUE ST-LAURENT

MONTREAL

Toujours en mains un assortiment des plus complet de Miroirs, Gravures Religieuses et de fantasie Encadrement de toutes sortes.
Or en feuilles et Mordant de première qualité.

Frs. X. LeCAVALIER & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

FRANCAISES

ANGLAISES ET AMÉRICAINES

En Gros et en Détail

No. 293, RUE ST-LAURENT

(COIN DE LA RUE MIGNONNE)

MONTREAL.

Un Tailleur et une Modiste de première classe sont attachés à l'établissement.

STUDIO

300, *RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.*

ARCHAMBAULT

Artiste-Photographe

MONTREAL

PHAMACIE NORMALE

613 RUE STE-MARIE, PRES LA PLACE DALHOUSIE, MONTREAL

DIRECTEUR : TH. CHIVÉ, Pharmacien-Chimiste, diplomé en France, licencié à Montréal.

IMPORTATION DE BANDAGES FRANCAIS.

PRIX : Depuis 60 cents jusqu'à 1 piastre.

Tous ces appareils sont vendus, avec garantie, et appliqués, sans frais, aux per sonnes qui le désirent. Spécialité de Bandages *invisibles* pour maintenir des hernie faibles et prévenir le développement de cette affection.

VIN DE QUINQUINA AU BORDEAUX OU AU SHERRY.

N.B.—Ne pas confondre cette préparation avec le *Quinine Wine*, qui ne représent qu'une partie des propriétés de cette précieuse écorce : le Quinquina, qui contient e outre de la quinine, la cinchonine, le tanmia, etc., autant de substances indispensable pour obtenir de bons effets.

ELIXIR OU PYROPHOSPHATE DE FER.

Cet Elixir, comme goût, peut être comparé aux meilleures liqueurs françaises Chartreuse, Bénédictine. Le phosphore, ainsi que le fer qu'il contient, le placent a rang des meilleurs corroborants, toniques, stimulants.

Le Sirop d'Iodure de Fer, Pilules d'Iodure de Fer, Sirop aux Hypo phosphites, etc., en un mot, toutes les préparations pharmaceutiques, seront vendue dans des conditions qui défient toute critique et concurrence, comme *qualité* et *prix*.

—MEDICAMENTS VETERINAIRES.—

JEREMIE CADORETTE

ETABLI EN 1843

Ferblantier - Plombier

Couvreur, Poseur d'Appareils à Gaz, Bains, Fournaises, etc.

No. 789, RUE CRAIG

Coin de la rue Busby

MONTREAL.

N. B.—Toujours en main un assortiment complet de Ferronnerie. Toutes commandes exécutées promptement et au plus bas prix.

Il n'y a pas d'impossibilité.

Les gens qui souffrent des premières attaques de la Consomption, ou de maladies de Poumons, disent souvent si leurs médecins ne peuvent les guérir : "Ma maladie est sans espoir et un retour à la santé est une impossibilité." Le tempérament ardent du célèbre comte français Mirabeau est bien connu : "Monsieur le comte," lui dit un jour son secrétaire," ce que vous me demandez est impossible." "Impossible !" s'écria Mirabeau en bondissant de son siége, " ne prononcez jamais ce mot absurde en ma présence." Il est bien connu que l'ELIXIR BALSAMIC DE DOWN'S (N. H. Down's Vegetable Balsamic Elixir) a rendu la santé et la force à des milliers de personnes dont les médecins disaient le rétablissement impossible. Ne vous laissez pas tromper par des impossibilités apparentes ; servez-vous toujours de l'ELIXIR.

R. O. PELLETIER

DONNE DES

Leçons d'Orgue,

avec l'usage journalier d'un Orgue à tuyaux, deux claviers et à pédalier complet.
La connaissance, au moins élémentaire du pian est indispensable.

S'adresser au No. 23, rue Mansfield

MONTREAL.

A. BOURBONNIERE & CIE.

ENCANTEURS

AGENTS D'IMMEUBLES

COMPTABLES ET COMMISSAIRES

No. 83 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

REFERENCES.—E. J. BARBEAU, Ecr., Gérant Crédit Foncier Franco-Canadien ; J. B. ROLLAND Ecr., Commissaire du Havre ; HENRY LYMAN Ecr., Vice-Président Cie. d'Ass. "Citizens"; FRED NASH, Ecr., Gérant, Banque Union.

JAMES GOULDEN,

CHIMISTE et PHARMACIEN,

EN GROS ET EN DÉTAIL

No. 175, Grande Rue St-Laurent

Succursale : 597 RUE STE. CATHERINE

IMPORTATEUR DE

MÉDECINES, PRODUITS CHIMIQUES,
PERFUMS, MÉDECINES PATENTÉES,
GRAINES, EAU DE COLOGNE de FARINA,
ÉPONGES, TROUSSES,
SANGSUES, SAVONS DE TOILETTE, BROSSES à CHEVEUX, à DENTS, à ONGLES, à HABITS et à BARBE.

☞ *On donne un grand soin aux prescriptions des médecins.* ☜

IL Y A UNE SONNETTE DE NUIT.

GOULDEN'S NEUVRALGINE

UN REMEDE CERTAIN POUR LES

Douleurs Névralgiques dans la Mâchoire, le Visage, la Tête, le Cou, etc.

La Névralgine

fait aussi beaucoup de bien pour les cas de mauvaise digestion, perte d'appétit, etc.

PRÉPARÉE SEULEMENT PAR LE PROPRIETAIRE

J. GOULDEN, Chimiste et Pharmacien.

LE "NITRO-KALI" DE GOULDEN

ou EXTRAIT de SAVON.

Supérieur à tout antre composé savonneux maintenant en usage, garanti pour faire du savon sans chaux et sans lessive, avec peu ou point de trouble.

Le *Nitro-Kali* ou Extrait de Savon, formera du Savon dur, du Savon de Toilette, du Savon bleu et du Savon doux ; il est de plus utile pour diverses choses—pour laver et frotter les machines, les caractères d'imprimerie, les vieux planchers graisseux, les ponts de bâtiments, les vases à lait, pour enlever les peintures et pour laver les lieux infects, etc.

Vendu en gros par MM. LUDGER EVANS & Co., KERRY, WATSON & Co,, LYMANS, CLARE & Co., et le propriétaire. En détail par la plupart des Pharmaciens, des Epiciers et des marchands de la ville et de la campagne.

No. 175 GRANDE RUE ST. LAURENT

MONTREAL

SUCCURSALE : 597 RUE STE, CATHERINE.

EXPOSITION PROVINCIALE, 1881

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce Diplôme à

LAURENT, LAFORCE & CIE.

Pour la plus Haute Récompense accordée aux

Pianos Carrés de KNABE & Cie.

GEORGE LECLERE, S. C. STEVENSON. } Secrétaires. (Signé,) HENRY BULMER.

Laurent, Laforce & Cie 237, RUE NOTRE-DAME.

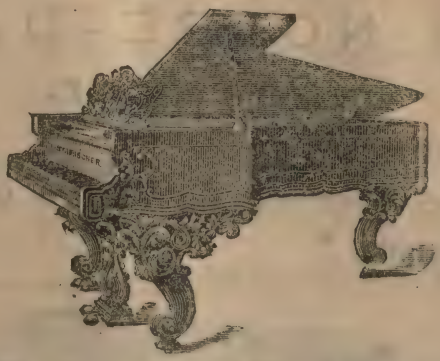

Laurent, Laforce & Cie 237, RUE NOTRE-DAME.

FISHER, Diplome pour Excellence generale.

STEPHENSON, ci-devant WEBER & CIE., Mention Honorable.

HARMONIUMS de SMITH, Boston.

CENT PIANOS A LOUER.

On donne les meilleures garanties pour la qualité et la durée de ces Instruments. On fait en outre une specialité de la REPARATION DES PIANOS.

C. H. LEMONNIER & CIE.

Importateurs de Vins Français

No. 142, Rue St-Christophe, Montréal.

Ces Vins sont achetés chez des propriétaires possédant les principaux Vignobles de France, et sont spécialement recommandés aux personnes faibles par les célébrités médicales —[On demande de bons agents.]

A. LEFAIVRE

MARCHAND

d'Epiceries, Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS ET EN DETAIL

908, Rue Ste-Catherine, coin de la Rue des Allemands

MONTREAL.

Librairie Saint-Joseph

CADIEUX & DEROME

No 207

RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

☞Librairie Spéciale du Clergé et des Communautés Religieuses.

No. 395, Rue Craig
MONTREAL

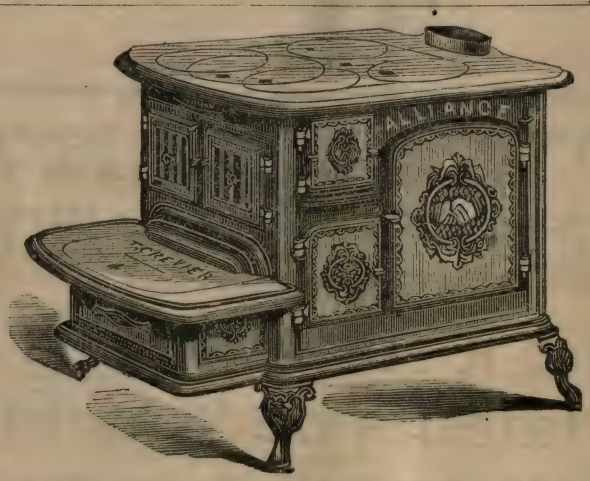

FONDERIE:
No. 99, Rue Craig

T. CREVIER

MANUFACTURIER DE

Poêles, Fournaises à Air Chaud, Matériaux en Fonte pour Batisses, Ferblanterie, Réfrigérateurs, &c.

Ordres pour Couvertures en Ferblanc et Tôle Galvanisée. Réparations faites avec promptitude.

VITAL GRENIER

Plombier, Couvreur, Poseur de Tuyaux à Gaz, Appareils et Fournaises à Vapeur

No. 268, RUE SAINT-LAURENT, Montréal.

Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacières. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix. Les Messieurs du Clergé trouveront à l'adresse ci-dessus Souches en zinc et en ferblanc, Bougies en ferblanc avec ressort, ainsi que Assiettes en étain pour hôpitaux

Librairie Notre-Dame de Lourdes

252, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

GERNAEY & HAMELIN

CHOIX TRÈS CONSIDÉRABLE DE

Livres de Théologie, de Liturgie, de Littérature et d'Histoire,

Livres de Prières, Articles Religieux,

Chapelets, Croix, Médailles, Statuettes, etc.,

Fournitures de Bureaux, Classiques,

Tapisseries, Cartes à jouer, etc., etc., etc

MM. GERNAEY & HAMELIN se chargent de faire venir d'Europe au même pri que si on les achetait au magasin tous les ouvrages moraux qui, d'habitude, ne s trouvent pas sur le marché de Montréal.

Remises très libérales pour les Commissaires d'Ecoles, les Communautés Reli gieuses et les Institutions.

Enseigne de l'Etoile Dorée

LAFRANCE & DUCHARME

Nouveautés.

ETOFFES A ROBES,

ETOFFES A MANTEAUX,

VELOURS DE SOIE,

PLUCHES MOIRÉES

☞ Châles tricotés, en laine, très élégants et très grands, de 90c. à $1.00.

Assortiment de Manteaux Faits.

Confection de Manteaux sur commande, sous la direction de Delle. A. Bourque Derniers goûts, derniers patrons. Service prompt ; Prix modérés.

Toujours un seul prix.

227, RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

Enseigne du Gros Chapeau Rouge.

C. ROBERT

Chapelier et Manchonnier

EST DÉMÉNAGÉ AU

No. 61, RUE ST-LAURENT

MONTREAL,

Coin de la Rue Vitré.

TOUTES SORTES DE CHAPEAUX ET FOURRURES RÉPARÉS A BAS PRIX

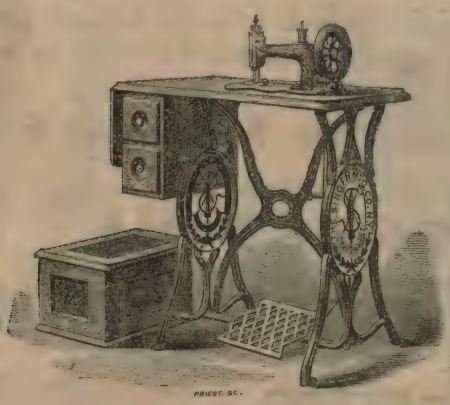

MACHINE A COUDRE

"Véritable Singer."

☞ 1.—Des Compagnies ont surgi dans toutes les parties du monde pour faire des imitations de la Machine à Coudre "SINGER."

Pourquoi ne se forme-t-il pas de semblables Compagnies pour contrefaire les autres Machines à Coudre?

Le public tirera lui-même la conclusion. L'OR EST CONTINUELLEMENT CONTREFAIT: LE CUIVRE ET L'ÉTAIN, JAMAIS!

☞ 2.—La Machine à Coudre "VÉRITABLE SINGER" a remporté le PREMIER PRIX contre toutes les compétitions plus de DEUX CENTS FOIS. POURQUOI?

☞ 3.—Après le grand incendie de Chicago, le comité de secours entreprit de fournir des Machines à Coudre aux femmes de la ville qui se trouvaient dans la misère. Le comité leur permettait de choisir entre six sortes différentes de Machines à Coudre. Sur 2,944 personnes qui ont reçu des machines, 2,427 ont choisi des "SINGER," et 517 seulement ont laissé tomber leur choix sur les cinq autres sortes de machines! Ces femmes avaient besoin de gagner leur vie avec ces machines. POUQUOI ONT-ELLES CHOISI LES "SINGER"?

☞ 4.—Que pense le peuple de la Machine à Coudre "VÉRITABLE SINGER"? Le peuple en a acheté comme suit:

1870.....127,833 "VÉRITABLE SINGER."
1880.....538,609 " "

La plupart des fabricants des autres machines refusent de donner le chiffre de leurs ventes. POURQUOI?—107,442 Machines à Coudre "VÉRITABLE SINGER" vendues de plus en 1880 qu'en toute autre année précédente. Les trois-quarts de toutes les Machines à Coudre vendues dans le monde en 1880 ont été des "VÉRITABLE SINGER."

THE SINGER MANUFACTURING CO. (OF NEW-YORK)

281 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

AP
21
R34
v.17

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY